LE

CORRESPONDANT

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
HISTOIRE — SCIENCES — ÉCONOMIE SOCIALE
VOYAGES — LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME ANNÉE

TOME DEUX CENT VINGTIÈME
DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE. — TOME CENT QUATRE-VINGT-QUATRIÈME

PARIS
BUREAUX DU *CORRESPONDANT*
31, RUE SAINT-GUILLAUME, 31

1905

LE

CORRESPONDANT

HOMMES DU JOUR

M. ROUVIER

Lorsque, pendant les heures qui suivirent le départ de M. Combes, le nom de M. Rouvier fut prononcé pour la première fois, avec surprise, méfiance ou colère, mais aussi avec une visible faveur, ceux qui, comptant sur sa dextérité, sur son tour de main, estimaient qu'il saurait mieux qu'un autre redresser les ressorts tordus d'une machine détraquée, entreprirent de rappeler tous les titres de ce rajusteur à la confiance des républicains. Ils vantaient l'énergie de sa parole et de son geste, la modération relative de ses idées, cette connaissance et ce goût des affaires, cette inébranlable confiance dans le pouvoir de l'argent qui ont paru séduire la haute banque et la bourse, l'industrie et le commerce où il s'est créé un parti, une clientèle tout au moins. Enfin, ils s'ingéniaient à lui découvrir les qualités qui classent un politicien et lui donnent un air d'homme d'Etat. Comme ils allongeaient et enflaient démesurément la liste de ses mérites, un auditeur, que tant d'éloges tombant en averses agaçait peut-être, coupa court à ces enthousiastes propos et déclara qu'au lieu d'en débiter si long sur le compte de M. Rouvier, il serait plus simple de dire : « C'est un homme très intelligent. » Ce serait effectivement plus simple; mais il est tout de même un peu plus compliqué que cela.

En l'observant de près, on découvre en lui plusieurs personnages : l'opportuniste et le radical, le politique ennemi des sectaires et l'ambitieux qui ne les décourage pas, l'économiste qui sacrifie aux intérêts le sentiment et les principes, le chef de

parti moins convaincu de l'importance capitale de la finance, le Marseillais prompt aux emballements et le temporisateur qui compte sur le temps, le sachant galant homme, pour calmer les impatiences, amortir les ardeurs, user les résistances, ouvrir la porte à quelque secourable hasard. Ce sont des frères un peu dissemblables, mais qui s'accordent entre eux et se prêtent un mutuel concours. Tous ont la même intelligence alerte, déliée; tous joignent à la subtilité phocéenne la souplesse levantine.

A cette intelligence, qui est incontestablement sa principale force, M. Rouvier ajoute le courage, mais par intermittences et par accès. Il a fait preuve, à des époques diverses et en des rencontres très différentes, d'une égale bravoure contre M. Clémenceau et M. Jaurès; mais on a vu, en des circonstances assurément moins périlleuses ou moins tragiques, sa volonté fléchir. Cet homme, qu'on croyait plus résolu, déconcertait alors ses amis par d'imprévues défaillances. Il apparaissait, non pas précisément comme un philosophe sujet au doute, mais comme un sceptique indifférent de quel côté la justice penche et qui se demande seulement de quel côté la fortune penchera.

Peut-être a-t-on pris sa névrose pour de l'énergie, car c'est surtout un nerveux et cela se voit, dès qu'il monte à la tribune, au tremblement des mains, à sa façon de serrer le verre d'eau comme pour le broyer, aux coups de poing dont il martèle ses phrases, à la sarabande qu'il fait danser à son lorgnon. Quand il a senti l'odeur de la poudre et entendu le sifflement de la balle, ses nerfs surexcités le portent et le poussent; il va de l'avant, il se précipite, grisé par la bataille, étourdi par son tumulte; mais si ses nerfs viennent à se détendre, cette animation tombe et le lutteur s'évanouit.

M. le baron d'Haussez raconte, dans ses Mémoires, que M. le duc de Richelieu et M. le duc Decazes, se rendant ensemble à un bal, mirent pied à terre dans la cour d'un hôtel où se donnait une fête : « Ils entrent sans s'informer où ils sont et remarquent, au moment où leurs noms sont solennellement annoncés, une grande surprise sur les figures presque toutes inconnues qui les entourent. Ils éprouvent eux-mêmes un égal étonnement quand, à la place de la maîtresse de maison qu'ils s'attendaient à trouver, ils voient s'avancer la princesse de Talmont. De part et d'autre, les choses se passent avec une grande civilité; on paraît s'applaudir de l'erreur et, après le temps commandé par les convenances, les ministres se retirent. La porte ne s'était pas fermée sur eux que les rires éclataient, les plaisanteries circulaient de toutes parts. « Vous vous étonnez de ce qui vient

« d'arriver, dit la princesse, vous avez tort. M. Decazes ne sait « jamais où il va et M. de Richelieu ne sait pas davantage où on « le mène. »

L'histoire, plus équitable, n'a pas ratifié ce jugement ironique et sévère; il serait également injuste de prétendre que M. Rouvier ignore où il va et se préoccupe peu de savoir où on le mène. Il y aurait toutefois au moins une parcelle de vérité et de justice dans cette manière d'apprécier quelques-unes des plus récentes manifestations de sa politique. Après avoir longtemps repoussé l'impôt sur le revenu, il le propose; après avoir toujours incliné, en matière de croyances, vers un détachement qui a pu donner l'illusion d'une neutralité plutôt libérale ou simplement équitable, après avoir répété cent fois : « Dieu, que mes amis sont bêtes! » quand ils parlaient ou agissaient en sectaires, manifestant ainsi sa résolution de ne pas associer sa responsabilité et son nom à leurs attentats, il a mis sa signature au bas du projet de loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat pondu par un Combes et couvé par un Bienvenu-Martin; après s'être longtemps moqué de ces Spartiates socialistes et radicaux qui tiennent garnison dans la citadelle de Thèbes en Béotie, il les a introduits dans sa propre citadelle et ils en occupent si fortement les tours, les remparts et les poternes que l'un d'eux a pu dire : « C'est notre prisonnier. »

I

Né à Aix en Provence le 17 avril 1842, M. Maurice Rouvier fut transplanté très jeune à Marseille, où il grandit, comme Gambetta, dans une boutique d'épicerie.

Ses études terminées, il émigra du collège dans les bureaux d'un négociant grec, M. Zafiropoulo, dont il équilibrait les finances. Employé excellent qui se recommande par sa précoce intelligence, son ardeur laborieuse, sa grande facilité pour les comptes et les calculs, il n'a plus qu'à suivre sa voie bien tracée pour monter, par des étapes connues d'avance et qu'il pourra mieux qu'un autre rapidement franchir, à ce plateau étroit où trône la Fortune. Ceux qui ont entre leurs mains son avenir ne se bornent pas à lui prédire une brillante destinée, ils la lui assurent, et le jour, bientôt prochain, où il se détachera insensiblement des affaires pour prendre part, avec l'entrain et l'inexpérience de la jeunesse, aux batailles du forum, ils feront d'affectueux efforts pour le retenir. Il refusera, sinon de les écouter, du moins de se laisser convaincre, et ils en useront avec lui comme un père indulgent avec l'enfant prodigue : ils lui conser-

veront sa place au foyer en montrant du doigt le veau qu'ils engraissent pour fêter son retour. Ils l'attendront en vain; il ne reviendra plus ou il ne reviendra qu'en passant, voyageur qui traverse la ville peuplée de souvenirs et n'y séjourne pas. A de certaines heures, lorsque tout croulait autour de lui, M. Rouvier a dû bien souvent, au milieu de ses amertumes solitaires, regretter l'abri si calme imprudemment abandonné, cette existence d'une régularité exemplaire qui l'aurait conduit sans secousse au but, c'est-à-dire à ce soir d'un beau jour que rien ne trouble, dont nul mauvais souvenir n'altère la douceur. Il faut dire cependant, pour rendre à M. Rouvier une exacte et pleine justice, que c'est son honneur, — et ce fut dans quelques cas son excuse, — de s'être fait tout seul et de ne devoir qu'à ses propres efforts la haute situation qu'il a conquise après tant de traverses, après tant de naufrages où un nageur moins robuste eût sombré.

Ce fut aux environs de 1868 qu'il fut pris tout entier par la politique et, dès lors, jalouse, impérieuse, elle ne le lâcha plus. Il écrivit, dans le journal l'*Egalité*, des articles, il prononça, dans de brûlants conciliabules, des discours où il répandait à flots une mousse révolutionnaire. Nous devons pourtant reconnaître à sa décharge que les faubourgs considèrent aujourd'hui les révolutionnaires de ce temps-là comme des républicains timides. Le Rouvier de 1905 n'est pas aussi différent qu'on incline à le croire du Rouvier de 1868. Il demeure également fidèle à ses origines radicales et aux leçons du négociant grec Zafiropoulo. Il a paru parfois oublier ses anciennes opinions et s'en affranchir; mais elles reviennent, elles réclament et il semble mettre un certain point d'honneur à ne pas les renier complètement. Toutefois, lorsque l'ancien rédacteur de l'*Egalité*, l'homme des clubs marseillais, pousse trop vivement sa pointe, l'élève de M. Zafiropoulo l'admoneste et l'arrête. Comme il se réclame du baron Louis, il sait que les manifestations des jacobins alarment les intérêts, effarouchent l'argent et que leur mauvaise politique est destructive des bonnes finances. Le radical proteste, puis se laisse convaincre. Ils vivent ainsi côte à côte, se chamaillant un peu, sans néanmoins rompre la paille, l'un montrant beaucoup de fougue pour se jeter en avant, l'autre beaucoup d'élan pour revenir en arrière; le radical stimulant l'économiste qu'il trouve trop timide, l'économiste calmant le radical qu'il juge dangereux.

En 1869, le radical imagina d'opposer, à Marseille, la candidature de Gambetta à celles de MM. Thiers et de Lesseps. L'avocat de Delescluze avait pour lui le peuple et contre lui ce

qu'on appelait alors les classes dirigeantes. Il ne leur déplaisait point de donner une leçon au gouvernement; elles montraient un moindre goût pour les révolutions. M. Rouvier entreprit de les rassurer en leur amenant le monstre et en obtint qu'elles entr'ouvriraient au tribun les portes de leurs salons. Le lendemain de cette épreuve, celui-ci aurait pu s'écrier comme César : « Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. » On le trouva charmant, causeur spirituel et bien pourvu d'anecdotes. Ceux qui n'avaient jamais vu de tribun, et c'était le plus grand nombre, s'en faisaient une idée fort différente, et ce fut pour eux une agréable surprise. Peut-être, dans toute autre ville, certains côtés de son personnage, son exubérance, auraient pu déplaire ou pour le moins détonner; à Marseille, il se trouva tout de suite au diapason ou presque. Ses propos, d'ailleurs, n'avaient rien de subversif. Il se montra le contraire d'un socialiste, se moqua agréablement de ces farouches niveleurs qui veulent l'égalité par en bas, parut respectueux du capital et dit, ou peu s'en faut, ce que M. Jaurès devait répéter trente-cinq ans plus tard : « Nous ne sommes pas des ascètes ». Dans les réunions publiques, où M. Rouvier le conduisit par la main, électeurs, candidats, vibraient à l'unisson, et l'étincelle de l'éloquence tribunitienne tombait sur de la poudre. Gambetta fit son entrée au Corps législatif sur les épaules des Marseillais.

Un an plus tard, la guerre, la défaite, le remous des révolutions. Dans Marseille livrée à l'émeute, les gardes civiques parcouraient les rues, arrêtant de prétendus suspects, saccageant les cercles, brisant les presses de la *Gazette du Midi* et avec eux, déclarait plus tard M. Clément Laurier, « la démocratie alcoolisée s'installait à la préfecture », où elle retenait prisonnier le préfet Esquiros. Son secrétaire général, M. Rouvier, montra plus de résolution et, entouré, comme M. Challemel-Lacour à Lyon, de « ce qu'il y a de pire dans le mauvais », brava les menaces de ces bataillons sombres qui semblaient sortir de dessous les pavés. Ce qu'on peut dire à sa louange, c'est que, même à cette époque de sa vie, dans cette sanglante fournaise, l'homme d'autorité et de gouvernement s'ébauchait, l'homme courageux tout au moins qui marchait sur les émeutiers et arrachait de leurs mains le drapeau noir. Cela doit être dit, d'abord parce que c'est vrai, et ensuite parce qu'on y voit se dessiner le futur adversaire du général Boulanger. Pourtant, lorsque, député, il déposa devant la commission d'enquête sur le 4 septembre, M. Rouvier excusa, défendit même ces gardes civiques dont, mieux que personne, il connaissait les sinistres exploits et parut presque voir en eux de

bons citoyens. Comme tant d'autres, il voulut, ce jour-là, faire sa cour au charcutier Agoracrite.

Probablement fatigué de vivre dans cet enfer, M. Rouvier se fit nommer par Gambetta vice-résident civil du camp des Alpines et, un beau matin, apparut aux yeux de ses concitoyens émerveillés couvert de galons et de broderies, coiffé d'un képi gigantesque où l'or flamboyait sur le drap écarlate, botté, éperonné, armé d'un grand sabre qui le faisait trébucher. S'étant levé un peu tard, le Midi n'alla pas très loin; il alla jusqu'à Lyon où il arriva juste à temps pour entendre proclamer l'armistice et, la paix conclue, reprit, tambours battant, clairons sonnant, enseignes déployées, le chemin de Marseille où il rentra en triomphateur. Son rôle d'homme de guerre se trouvant terminé, M. Rouvier demeura spectateur pendant la Commune, qu'il désavoua; mais l'exécution d'un de ses chefs, son ami Gaston Crémieux, l'exaspéra, et quand il se fit élire député, le 2 juillet 1871, ce fut comme son vengeur. Il débarqua peu de jours après à Versailles, encore tout fumant des discordes civiles.

Quand on vit apparaître, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, ce Provençal barbu qui avait un air de mauvaise humeur et s'en allait par grandes enjambées, la tête basse comme un taureau qui fonce, l'œil hagard sous le lorgnon, on craignit un emballé. Ses premiers actes et ses premiers discours n'affaiblirent pas cette impression. Un article de journal, véritable diatribe contre cette commission des grâces que ses amis d'alors traitaient couramment de commission d'assassins, fit déposer contre lui une demande en autorisation de poursuites que le général Changarnier écarta par « l'amnistie du dédain ». Amnistié, il recommença de plus belle et alla si loin, avec MM. Alfred Naquet et Ordinaire en serre-file, que ces trois mousquetaires finirent par se trouver seuls, abandonnés même par les plus féroces intransigeants. On se demandait, en voyant jusqu'où l'emportait cette ardeur marseillaise et où son innocence égarait cet emballé, naïf quoique méridional : « Sera-t-il Mirabeau ou Tartarin? » Il ne devait être, en réalité, ni l'un ni l'autre.

Il comprit, et on l'aida à comprendre, qu'on ne gagne pas à trois des batailles rangées. Comme il était laborieux, il s'aperçut qu'il n'était pas à sa place dans ces groupes extrêmes où tout se passe en déclamations, en parades et il entra dans cet embryon du parti opportuniste dont le drapeau, en s'élargissant, devait prendre on ne sait quel air de nappe. Conseillé, dirigé par Gambetta, il se fit une spécialité de l'économie politique. Ses études antérieures, son apprentissage commercial l'y préparaient. Député

de Marseille, il fut tout naturellement, on pourrait même dire obligatoirement, libre-échangiste. M. Rouher, distinguant cette recrue, lui souriait avec bienveillance, l'encourageait du geste et de la voix, en déclarant à ses voisins : « C'est mon meilleur élève et mon successeur. » On rencontrait dans les couloirs, on apercevait dans l'embrasure d'une fenêtre, et causant de très près, ces deux hommes que leurs opinions plaçaient cependant aux antipodes du monde politique, mais que le libre-échange rapprochait.

Son entraîn s'était amorti et si M. Rouvier gardait sans doute encore ses idées très radicales, il n'en parlait presque plus. Il semblait revenu de ses escapades révolutionnaires; il dépouillait lentement le vieil homme, mais il en restait encore assez pour faire de cet économiste un pur jacobin. Pense-t-on, du reste, que Gambetta fût à cette époque, nous ne dirons pas un conservateur, il ne le fut en aucun temps, mais le « fou furieux » apaisé que renièrent ses électeurs de Belleville, esclaves ivres qu'il menaçait de traquer jusque dans leurs repaires?

II

On voit grandir et se développer un nouveau Rouvier. Rapporteur de la commission pour la réforme judiciaire en Egypte, secrétaire de la Chambre, il commence à faire figure. Après les élections de 1877, c'est déjà presque un personnage. Dans toutes les grandes discussions commerciales et financières, on l'appelle, on l'attend. Son réquisitoire contre l'impôt sur le capital lui vaut un succès de tribune qu'affaiblit à peine son panégyrique de l'impôt sur le revenu. Il devait professer, sur cette réforme ou prétendue réforme, ces opinions successives et contradictoires dont M. Jules Ferry se parait un jour avec une inexplicable fierté. Après l'avoir défendu, il le combattit, armé d'une irréfutable logique. Il finit, pour plaire à M. Combes et désarmer l'hostilité des radicaux-socialistes, par une palinodie. Son scepticisme, qui aboutit à une absence de préjugés, a dû lui rendre facile cet exercice de voltige que ses amis jugèrent avec sévérité. Quand il triomphe ainsi contre lui-même, on s'attend toujours à lui entendre dire, avec la désinvolture d'un Benjamin Constant : « J'avais réuni trois ou quatre mille faits à l'appui de ma première thèse; ils ont fait volte-face à commandement et chargent maintenant en sens opposé. Quel exemple d'obéissance passive! » En 1881, il n'en était pas encore à respecter ses principes éco-

nomiques en les tournant; il semblait même que l'économie politique fût pour lui un dogme et une foi. Aussi, lorsque Gambetta forma, le 14 novembre, son grand ministère, qui vécut peu, son premier soin fut-il de détacher le commerce de l'agriculture pour l'offrir à ce libre-échangiste convaincu.

La séparation de corps se fit à l'amiable; la séparation de biens souffrit d'assez grosses difficultés. L'agriculture garda l'hôtel, et le commerce dut quitter la place. On vit alors M. Rouvier errer pendant plusieurs semaines dans Paris à la recherche d'un immeuble, sans trouver un coin où reposer sa tête, sans même une armoire pour y serrer son portefeuille, réduit à emprunter le cabinet d'un collègue pour y recevoir ses chefs de service aussi vagabonds que lui, jusqu'au moment où Gambetta, ému de ses malheurs, fit acheter par l'Etat l'hôtel de l'ambassade d'Espagne. Une nouvelle mésaventure l'y attendait : il cessa d'être ministre juste au moment où il avait un ministère. Il reçut de nouveau le portefeuille du commerce des mains de M. Jules Ferry, mais seulement après le départ de M. Hérisson, peu de mois avant la débâcle, et cela fit dire qu'il avait été ministre une heure en deux fois.

Ce court espace de temps lui suffit néanmoins pour peupler l'administration de Provençaux; aussi était-il fort populaire et presque prophète dans son pays. Ceux qu'il comblait de faveurs le regardaient comme une sorte de demi-dieu dispensateur des grâces; mais le peuple souverain ressemble à la Fortune par son inconstance, et, en 1885, M. Rouvier, qui se présentait dans les Bouches-du-Rhône et aussi dans l'Inde, échoua partout. Il fût resté sur le carreau si, entre deux tours de scrutin, il n'eût découvert des électeurs complaisants dans ces Alpes-Maritimes où les éclopés du suffrage universel trouvent encore assez facilement de secourables rebouteurs.

Dans la nouvelle Chambre, son autorité, comme économiste, grandit sans cesse, sans aller cependant jusqu'à lui assurer les grandes places. On l'envoie négocier, à Rome, un traité de navigation; mais s'il s'agit de constituer un ministère, on s'adresse à tout le monde sauf à lui. C'est qu'il est encore opportuniste alors que la majorité a cessé de l'être. Il est même quelque chose de plus ou de pire : l'ancien collaborateur de M. Jules Ferry que la politique tonkinoise et son ricochet électoral ont rendu profondément impopulaire. On constate une espèce de contradiction, un curieux écart entre la faveur que rencontre l'économiste Rouvier et la fortune qui semble attendre le Rouvier opportuniste. On s'accorde à reconnaître qu'il ne pourra plus aller très loin ni

monter très haut; un abîme paraît le séparer pour toujours des hauts emplois, lorsqu'un brusque et imprévu retour des flots le porte au premier rang.

Le 17 mai 1887, une coalition renverse M. Goblet pour atteindre son ministre de la guerre que les uns traitent de Césarion et les autres de Catilina. Dès le lendemain, les radicaux se ravisent et prétendent imposer au futur président du Conseil le général Boulanger. Les menaces de M. Clémenceau agissent énergiquement sur les ambitieux les plus énergiques. Ils se récusent avec un louche empressement et les grands courages se dérobent. Dans cette débandade, M. Rouvier se propose et, regardant M. Jules Grévy en face : « Vous cherchez, lui dit-il, quelqu'un qui vous débarrasse de Boulanger; je suis votre homme. » Quand on ne voit qu'un pont pour passer une rivière débordée et que ce pont peut être emporté d'un instant à l'autre, on n'hésite pas. Le président de la République accueillit avec empressement cette offre inespérée et la Chambre ne recula plus devant l'opportunisme de M. Rouvier.

Il cherche autour de lui des collaborateurs fidèles, dévoués, animés de son esprit et de son courage qui conspirent avec lui pour le bien public; il en trouve, mais peu. Tout ce qui compte dans le Parlement est paralysé par la terreur d'une entreprise qu'on regarde comme une aventure, et si quelques-uns acceptent, c'est pour se dégager presque aussitôt. A la fin, impatienté, il fait des ministres avec les premiers comparses venus, — il en eût fait au besoin avec des garçons de bureau, — et comme deux ou trois portefeuilles sont encore sans titulaires, il annonce bravement qu'il s'en charge, qu'il les mettra sous son bras avec le sien et n'attendra pas une minute de plus pour se présenter devant les Chambres. Il n'en faut pas davantage pour triompher des dernières hésitations; les prudents sautent le pas, les timides deviennent audacieux et, en dix minutes, il bâcle son cabinet.

La bataille s'engage immédiatement, acharnée, brutale. M. Clémenceau et les boulangistes chargent avec leur habituelle impétuosité, sans que leurs attaques, leurs insultes, leurs violences effrayent le président du Conseil. Il brûle ses vaisseaux avec crânerie. On l'interrompt, on essaye d'étouffer sa voix sous les protestations et les murmures; l'œil fixe, les dents serrées, il attend le silence et, entre deux huées, sans se déconcerter, il cingle les interrupteurs et reprend le fil de son discours. Il supporte les plus rudes assauts sans reculer et bientôt, prenant à son tour l'offensive, il se jette en pleine mêlée avec l'espèce d'enivrement de l'homme qui a plus de penchant à rechercher le corps-à-

corps qu'à le fuir. Il l'emporte enfin, grâce à l'appui du centre, grâce surtout au coup d'épaule de la droite.

C'était précisément sur ce concours prévu, escompté des conservateurs que s'appuyait M. Clémenceau pour prétendre que M. Rouvier ne devait pas demeurer un seul instant ministre; mais il lui offrait son appui très conditionnel s'il consentait seulement à s'allier avec lui et avec son extrême-gauche pour traiter ces mêmes conservateurs en ennemis de la chose publique. M. Rouvier repoussa ces mains, tout à l'heure menaçantes, qui maintenant se tendaient vers lui et, à cette offre d'alliance équivoque, il répondit : « Ce qui vous arrête, c'est, dites-vous, que nous ne voulons pas nous placer à votre tête et dire : « Marchons « à l'ennemi! » Et l'ennemi, c'est la droite, c'est une partie des représentants de la nation. Eh bien, non, cela nous ne le dirons pas, nous ne pouvons pas le dire. C'est peut-être le langage d'un parti, cela ne saurait être le langage d'un gouvernement. » Le ministre qui parlait ainsi eut véritablement, ne fût-ce que pendant cette minute, la figure d'un homme d'Etat.

On s'exposerait, toutefois, à surfaire M. Rouvier, dont on ne m'accusera pas d'avoir rabaissé le mérite, en lui prêtant l'âme d'un Curtius. Il ne poussait pas le désintéressement jusqu'au point de ne pas escompter une juste récompense; il espérait que le jour où il tomberait président du Conseil, il se relèverait ministre des finances et qu'après avoir brillé pendant quelques mois au premier rang, il ferait, pendant quelques années, bonne figure au second. Il parut d'abord avoir mal calculé; mais aussitôt qu'on eut besoin d'hommes énergiques pour livrer, sur le terrain électoral, une bataille décisive au parti boulangiste, il fallut bien s'adresser à lui et, cette fois, il eut sans doute l'illusion que la République ne chercherait pas ailleurs un autre grand argentier.

Né au milieu des tempêtes, le cabinet de 1887 périt dans une tourmente. Il est à peine besoin de rappeler, car ils sont encore présents à toutes les mémoires, les scandales de l'affaire Wilson. Le cyclone qu'ils déchaînèrent emporta dans son tourbillon M. Jules Grévy et M. Rouvier. Trois fois démissionnaire, celui-ci ne conservait, d'ailleurs, un fantôme de pouvoir que sur les instances du Président de la République et pour couvrir sa retraite. Avec une nouvelle dynastie, le long règne ministériel de M. Tirard commença, et, longtemps, M. Tirard n'afficha aucun goût pour son prédécesseur. Il eut tort, car enfin celui-ci, le jour où il remit un irrégulier à sa place, avait accompli un acte devant lequel tout le monde reculait.

Il semble que son propre intérêt, le souci de sa réputation

commandent à M. Rouvier de conserver intact l'honneur de cette attitude courageuse. Elle peut suffire à lui assurer une page ou une ligne dans l'histoire parlementaire de notre temps. On a cru cependant démêler chez lui, au cours de ces derniers mois, comme une préoccupation de se diminuer en répudiant cette politique, en faisant amende honorable pour désarmer ceux qui jamais ne désarmeront sincèrement. Par un mot, par une phrase, il a tenu, en se tournant vers les conservateurs, à marquer les distances, et il a fait le geste inutile de couper un pont que tout leur interdit de franchir maintenant.

III

Ce fut sous le ministère de M. Floquet que le boulangisme, tenu un instant en échec par M. Rouvier, remporta ses plus inquiétantes victoires. M. Floquet parlait beaucoup et agissait peu, probablement convaincu que le secret de la force réside dans l'éloquence. Un jour, mis en demeure de passer enfin des menaces oratoires à l'action, il rassura de son mieux les trembleurs et promit de les étonner par une vigoureuse offensive. Quelques curieux voulurent savoir ce qu'il comptait faire et il répondit ingénument : « Je prononcerai un discours. » Cette réponse le perdit. Opportunistes et radicaux prenant, chacun par un bout, le manteau troué de la dictature, l'étranglèrent très proprement. Pour excuser un peu ce que cette exécution nécessaire avait de brutal, ils le prièrent de vouloir bien se souvenir qu'à son âge Napoléon était mort. Mais le général Boulanger vivait encore et ses ennemis cherchèrent un lutteur à sa taille.

M. Tirard, après une courte retraite qui lui avait permis de réparer ses forces, s'offrit, se croyant indiqué, et ressentit quelque surprise en constatant qu'il se heurtait à une certaine méfiance. Bien que ce modéré ardent et colère eût parfois généreusement payé de sa personne, on paraissait craindre de ne pas trouver en lui toute la fermeté nécessaire pour se poser en digue et ne pas fléchir.

Mesurant cette défaveur, mais n'arrivant point à se l'expliquer, M. Tirard consulta ses amis. Conseillé par eux, il alla chercher M. Constans qui philosophait dans un coin et M. Rouvier qui frondait dans un autre. Aussitôt qu'il reparut escorté par ces deux hommes forts, il conquit la faveur parlementaire. Les résultats de cette triple alliance sont connus. Le général Boulanger en fut promptement réduit à méditer cette petite phrase de Tite-Live : « Le peuple élève ses favoris en des lieux d'où il les précipite. »

Le lendemain de la victoire, M. Tirard disparut; M. Constans prit un peu plus tard sa retraite; mais M. Rouvier demeura. Les divers présidents du Conseil qui se succédèrent, M. de Freycinet, M. Loubet, M. Ribot, mirent un empressement flatteur à l'utiliser comme ministre des finances et les moins bien disposés à son égard le tinrent pour inamovible.

Très populaire en tout temps auprès de ceux qui mènent grand tapage autour de la « corbeille », il conquit, par un acte où se révélait sa prompte décision, la confiance de ce groupe de financiers puissants qui constitue la haute banque. On était presque encore au lendemain du krach de l'Union générale dont le seul souvenir causait aux plus hardis de mortelles alarmes, lorsqu'un établissement de crédit ferma ses guichets. On crut tout perdu et tout aurait pu être pour le moins gravement compromis, sans l'intervention du ministre des finances. Il fit venir dans son cabinet une douzaine de grands banquiers, leur prêcha en trois mots la solidarité et organisa séance tenante un syndicat de sauveteurs. Mesurant leur reconnaissance à la grandeur du service, les hommes d'affaires lui découvrirent le je ne sais quoi où se reconnaissent les ministres providentiels.

Il était très haut et semblait inébranlable, quand un léger bruit, rasant le sol comme l'hirondelle avant l'orage, vint jeter la terreur dans le Parlement et porter l'épouvante dans les âmes de nombreux parlementaires. Ils prétendirent que c'était la calomnie; on en douta. Le Panama, puisqu'il faut l'appeler par son nom, fit son entrée dans l'une et l'autre Chambres au bras d'un spectre qui portait dans les plis de son suaire des chèques révélateurs. Les journaux parlèrent à mots couverts de divers personnages compromis; bientôt, on imprima des noms. Il fallut instituer une commission d'enquête qui perquisitionna sans entrain et interrogea sans malveillance les sénateurs et les députés compromis. Des ministres durent démissionner; on en « débarqua » quelques autres. M. Rouvier fut un de ceux qui donnèrent leur démission; le lendemain, on ouvrit contre lui une instruction judiciaire.

Garde des sceaux, M. Bourgeois prit en main cette grosse affaire, résolu, disait-il, à pratiquer impartialement « l'égalité devant la justice ». C'était bien son rôle; il distribua, avec une impartialité politique, une justice politique dont s'accommodèrent très bien les radicaux et un peu moins bien les opportunistes.

MM. Rouvier et Floquet en ressentirent les effets qui ne furent pas identiques. L'un et l'autre, quand ils présidaient le Conseil, avaient transformé en trésor de guerre électoral une caisse sur laquelle ils n'avaient nul droit. Le garde des sceaux pesa leurs

responsabilités avec un soin peut-être scrupuleux, mais avec des balances très inégales. Ami politique et ami personnel de M. Floquet, dont il fut le sous-secrétaire d'État à l'intérieur, il avait entretenu avec M. Rouvier des relations moins cordiales, moins intimes, et ils appartenaient à des partis différents. Toutefois, ce dernier était allé le prendre par la main, à la direction des affaires communales et départementales, pour le conduire et l'installer, un peu imprudemment, à la préfecture de police où il s'empressa de donner des gages au conseil municipal qui organisait ouvertement l'insurrection contre la candidature de M. Jules Ferry à la présidence de la République.

Si M. Bourgeois, partagé entre sa reconnaissance et son devoir, se fût récusé, cette attitude prudente, mais correcte, n'eût surpris personne, car nous vivons en un temps où les Brutus sont rares. On excusa moins son empressement à écarter, de la voie douloureuse où M. Floquet s'engageait bien malgré lui, les pierres et les ronces pour en obstruer le chemin où il poussait M. Rouvier. On s'étonna, et l'on fit même plus que s'étonner, lorsque le président de la Chambre dut comparaître devant la cour d'assises comme témoin dans le procès du Panama, de voir M. Bourgeois donner une démission qu'il reprit, d'ailleurs, le soir même pour l'assister dans cette épreuve. Quant à M. Rouvier, il le fit monter sur la charrette.

Avant d'y prendre place, celui-ci tint à s'expliquer et paraphrasa, en le forçant pour les besoins de sa cause, le mot du cardinal de Retz : « Dans les affaires publiques, la morale est de plus d'étendue que dans les particulières. » A court d'argent, disait-il, pour défendre la République et les fonds secrets ne lui fournissant que d'insuffisantes ressources, il lui avait fallu recourir à la bourse de ses amis et solliciter le concours des financiers : « J'ai fait, en cela, ce qu'auraient fait tous les hommes politiques dignes de ce nom. » Autour de lui, on protesta avec une indignation qui, chez beaucoup, était sincère. Ceux qui conservaient un sentiment très vif et très noble de la correction gouvernementale s'élevaient avec force contre une semblable théorie et les autres se montraient plus impétueux encore dans la réprobation, car les cyniques eux-mêmes désirent qu'on soit hypocrite avec eux, que l'on croie ou que l'on semble croire à leur pudeur; autrement, on les irrite sans profit. M. Rouvier acheva de les exaspérer : « Ceux qui m'interrompent ne seraient pas aujourd'hui sur ces bancs si je n'avais pas fait ce qu'ils paraissent me reprocher. » C'était peut-être la vérité; c'était certainement une de celles qui ne sont pas bonnes à dire ni agréables à entendre. Elle déplut, ceux qui prétendent tout devoir à leurs seuls mérites la trouvant

blessante et leur apparente correction étant bien résolue à ignorer les vilaines scories de la cuisine ministérielle.

M. Floquet provoqua des manifestations plus flatteuses lorsque, mis en cause à son tour, il jura, une main sur son cœur, qu'il n'avait rien demandé, rien reçu, rien distribué. Le lendemain fut terrible; tout s'étant découvert, il dut reconnaître qu'il avait bien à se reprocher quelques petites choses. Ses réticences, ses explications embarrassées, deux ou trois phrases un peu plus fières, mais qui venaient mal et péniblement, furent accueillies par ce silence qui n'est pas seulement la leçon des rois. Il n'y eut ni poursuite, ni instruction judiciaire; mais il perdit son fauteuil de président et son siège de député. Après avoir éprouvé l'enivrement du triomphe, il vida, presque sans transition et jusqu'à l'amertume de la lie, le calice de la défaite irréparable, de l'abandon absolu, de l'exil à l'intérieur.

Le drame, au surplus, n'eut pas un dénouement trop tragique. Un non-lieu général termina tout. Il tourna même à la comédie lorsque des partisans trop zélés de M. Bourgeois expliquèrent, aux ingrats qui se lamentaient et récriminaient, à quel point leur mauvaise humeur les rendait injustes. Cet homme compatissant n'avait paru vouloir les perdre que pour les mieux sauver. Il avait agi avec eux comme un sauveteur expérimenté avec des malheureux qui se noient, les assommant aux trois quarts pour les empêcher de se débattre. En somme, que lui reprochaient-ils? Il venait de terminer, à la satisfaction générale, une épineuse affaire; tout était sauf, hors l'honneur. Le plus curieux, fut que plusieurs le crurent, sans être pour cela des naïfs, et se laissèrent emporter si loin par la reconnaissance, que l'éclat de leur inexplicable satisfaction eut le tort de ressembler à un aveu.

IV

L'affaire du Panama, en éclairant certains recoins de la caverne parlementaire, fit soupçonner qu'il y avait là quelque chose de pourri. Cette découverte devint rapidement funeste au vieux personnel qui fraternisait dans les ministères de concentration. Le soupçon atteignit ou effleura même ceux dont l'innocence était manifeste et ces Tyrcis sur le retour durent songer à la retraite. La confiance et la faveur populaires, se retirant de ces politiciens qui les avaient si longtemps accaparées, allèrent à ce qu'on appelait alors le groupe de la jeunesse. Ceux qui le composaient, tout récemment éclos à la vie parlementaire, comptaient parmi eux

des hommes de valeur, dont quelques-uns se paraient de noms historiques. Ils se recommandaient par une probité inattaquable, une vertu très réelle et tenaient naturellement à en avoir l'extérieur, à les porter devant soi, comme on dit en latin. Cela se marqua dans un discours de M. Cavaignac qui prit les proportions d'un événement. On espéra qu'une république spartiate succéderait, avec eux, à une république trop corinthienne. A leur austérité rigide s'ajoutait une grande impatience de parvenir. Comme la Fortune, ils n'aimaient pas les vieillards, surtout quand ils affichent ce genre de prétention insupportable dont se plaignait don Juan lorsqu'il pensait à son père.

Cette triomphante jeunesse, ce parti des hermines, s'installa au pouvoir. Il ne lui manqua, pour s'y maintenir, qu'une moindre antipathie pour la politique militante qui chiffonne trop son homme et une moindre terreur des responsabilités. Ce sont des causes de faiblesse; elles rendirent possible le retour des vieilles bandes. On les entrevit un instant avec M. Brisson; elles prirent une revanche complète avec M. Waldeck-Rousseau qui engendra M. Combes, et M. Combes ramena M. Rouvier.

Celui-ci, depuis plusieurs années, se résignait au rôle ingrat de financier consultant et n'était pas sans offrir quelque ressemblance avec ces médecins qui n'exercent plus, mais auxquels on s'adresse encore, sans se croire néanmoins tenu à employer tous leurs remèdes. Les recettes diminuant toujours, les dépenses augmentant sans cesse, la rente s'obstinant à baisser, on se souvint que M. Rouvier était l'homme des médications énergiques et on l'amena au chevet du malade.

Son premier soin fut d'établir un budget sincère ou relativement sincère, car il usa de l'emprunt indirect, en s'interdisant ces prévisions de recettes, dont l'excessif optimisme engendre fatalement des mécomptes. Il prêcha l'économie et fut peu écouté, remania certains impôts, fit flèche de tout bois et réalisa enfin cet équilibre budgétaire dont la tradition et le souci semblaient perdus. La Bourse monta, timidement d'abord, avec plus de résolution ensuite, et, vigoureusement entraînée par un ministre rompu aux sorcelleries de son métier, la rente regagna presque tout le terrain qu'elle avait dû abandonner.

M. Rouvier recouvra promptement sa réputation de ministre indispensable. On s'étonna moins de son retour que de sa longue absence et de cette étrange compagnie où il se fourvoyait. Mais Paris vaut bien une messe et, pour s'excuser, il invoqua un intérêt supérieur : pousser plus haut, toujours plus haut, le cours de la rente. Peut-être était-il sincère : « Nous courons sans souci

dans le précipice, a dit Pascal, après que nous avons mis quelque chose devant nous pour nous empêcher de le voir. »

Quand il se fut ainsi résigné, la générosité de son caractère le stimula, la vigueur de son tempérament l'emporta. Sans y être contraint le moins du monde, il déclara, avec un air de provocation et de défi, qu'il était le serviteur « d'une majorité dont l'extrême-gauche faisait partie »; il déposa un projet d'impôt sur le revenu et vint le défendre à la tribune; il ferma systématiquement ses yeux et ses oreilles pour ne pas voir, pour ne pas entendre des sottises, des abominations qui répugnaient également à son intelligence et à ses instincts. Il accepta tout, ou presque tout. On croyait cependant deviner parfois, à des exclamations qui lui échappaient, à des haussements d'épaules, une colère contenue, une amertume secrète, et l'on en concluait qu'il se déroberait un jour ou l'autre par quelque saut de côté. Il resta dans le peloton et suivit. Nous savons tous, depuis La Bruyère, « qu'il ne faut pas vingt années accomplies pour voir changer les hommes d'opinion sur les choses les plus sérieuses comme sur celles qui leur ont paru les plus sûres et les plus vraies »; toutefois, on n'arrivait point à comprendre qu'il eût élargi à ce point ses anciens programmes, qu'il acceptât, par parole, par action ou par omission, la responsabilité d'actes très graves contre lesquels protestaient la tournure de son esprit, ses idées de la veille, son horreur de l'intolérance. Les plus indulgents cherchèrent des excuses à sa conduite; les autres s'efforcèrent d'en démêler la raison. Ils en découvrirent plusieurs.

M. Rouvier en voulait à ses amis d'autrefois de l'avoir cavalièrement abandonné dans la mauvaise fortune. On avait dû, d'autre part, lui rapporter ce mot de M. Jaurès : « Si nous avions eu parmi nous un homme de cette valeur, il aurait fallu nous passer sur le ventre à tous pour l'atteindre et l'abattre », et il en avait fait d'autant mieux son profit qu'il avait vu ce même M. Jaurès et les siens pousser le dévouement ministériel jusqu'à flétrir par un vote leurs propres doctrines lorsque le salut du gouvernement l'exigeait. Comme M. Waldeck-Rousseau, ancien opportuniste très militant, élève de Gambetta et collaborateur de M. Jules Ferry, avait marché la main dans la main avec les révolutionnaires, il s'autorisait de ce précédent et se couvrait de son exemple. Peut-être aussi s'interdisait-il de juger trop sévèrement M. Combes, lui sachant gré de s'être souvenu, alors que ses propres amis oubliaient. Joignez à cela qu'il aime le pouvoir, pour les satisfactions qu'il procure assurément, mais aussi pour les services qu'il pense pouvoir y rendre et que, s'il se montra souvent énergique,

il n'a pourtant que des parties de volonté. C'est l'homme du premier mouvement qui, volontiers, s'emballe et s'épuise dans ce violent effort. Ayant des disproportions et des lacunes, il est incomplet quoique supérieur à de certains égards.

Voilà ce qu'on disait et voilà ce que je répète avec l'unique préoccupation d'expliquer, et d'abord à moi-même, ce qui détermina M. Rouvier à demeurer quand tout lui commandait de partir. Il n'est pas moins solidaire et, dans une certaine mesure, responsable d'une politique dont il n'a pu se dissimuler ni la violence, ni la bassesse, ni l'iniquité. « Il faut, dit Lacordaire, savoir rompre avec les hommes qui font le mal. On ne doit pas haïr, mais on doit se séparer. »

Lorsque M. Rouvier devint, à son tour, président du Conseil, on eut, un instant, l'illusion que le vieil homme allait reparaître et ceux qui s'intéressaient à lui en conçurent sérieusement l'espoir. Ses premières visites furent pour des progressistes; il leur soumit ses projets, leur demanda des conseils et même des indications pour le choix de ses futurs collaborateurs. Puis, brusquement, il prit sa course vers l'extrême gauche et y planta sa tente. Il s'entoura de socialistes et de radicaux, d'ailleurs très médiocres, avec l'espoir qu'il les dominerait, sans paraître se rendre compte qu'il se mettait en minorité dans son propre ministère. Il obéit à la sommation de M. Combes lui interdisant toute entente avec les dissidents du bloc qui l'avaient combattu et il prit à son compte le programme de M. Jaurès : l'impôt sur le revenu, les retraites ouvrières, jusqu'à cette séparation de l'Église et de l'État dont il ne voulait point entendre parler la veille. Elle semble même aujourd'hui obtenir ses préférences; il lui donne ou lui laisse prendre le pas sur les autres inventions radicales. Ce n'est pas qu'il partage ces passions terribles qui déchaînent les fureurs d'un Combes et transportent de fanatiques badauds, car il se montre respectueux de la foi d'autrui et se déclare incapable d'un attentat contre la liberté de conscience; c'est uniquement parce qu'il lui découvre le mérite de ne pas ébranler le fragile équilibre de nos finances qui le préoccupe surtout. C'est peut-être aussi qu'en jetant aux dogues révolutionnaires tant d'églises, de séminaires et de prêtres, comme un os énorme et savoureux à ronger, il espère se mettre lui-même à l'abri de leurs crocs.

Sa politique ne s'est pas seule modifiée profondément, mais aussi son éloquence.

Il y a, chez M. Rouvier, deux orateurs, dont l'un se restreint aux discussions d'affaires et l'autre se réserve pour les grands débats. Le premier est un dialecticien solide, précis et net, tout

cuirassé de logique, de chiffres, d'arguments, qui s'attache à persuader et réussit à convaincre. Le second a une parole plus spontanée, plus jaillissante, plus désordonnée aussi, que la passion et la colère secouent, que l'indignation fait parfois trembler. Impétueuse, elle se précipite et emporte tout dans sa retentissante écume. Puissant, quoique inégal, il exerce une influence, une action, et si les Chambres renferment des orateurs qui parlent une langue plus châtiée, plus pure, plus noble, elles en comptent peu d'aussi électriques. Cette vivacité naturelle, cette véhémence oratoire, M. Rouvier les pousse à un tel point aujourd'hui qu'on le croirait, quand il s'explique à la tribune ou parle de son banc, sur les tréteaux d'une réunion publique. Devenu susceptible sur des misères, ombrageux pour un rien, il semble ne plus se posséder. La contradiction l'irrite, une riposte un peu vive l'exaspère, une interruption sans portée le met en fureur. On le voit alors se dresser écumant, prendre, en poussant des cris farouches, une pose héroïque, sans que rien appelle ces protestations ni ne justifie cet éclat. Il force son accent, outre son geste, enfle sa voix, abuse des cadences tragiques, des trémolos qu'il avait jusqu'à ce jour dédaignés. Il rappelle, dans ces moments tumultueux, le Rouvier des dernières années de l'Empire qui débutait dans les milieux populaires où il faut absolument déclamer, parce que toute parole qui n'est pas emphatique laisse le public indifférent et froid. Il s'est, d'ailleurs, toujours un peu trop préoccupé, même dans les discours où il approche le plus de la véritable éloquence, d'être enlevant, de transporter son auditoire; il exagère maintenant ce manque de mesure et de goût. « Nos défauts croissent en vieillissant », a dit La Rochefoucauld.

Quoi qu'il en soit de cette vivacité, de cette véhémence, M. Rouvier n'est pas un de ces bouillants, de ces emportés qui ne connaissent ni frein ni bride. Sa nature marseillaise l'incline aux déclamations tragiques; il est trop intelligent pour porter cette animation dans les grandes affaires. Là, il se domine parfaitement et même ceux qui prétendent le bien connaître lui accordent quelques-unes des qualités indispensables à un négociateur : la dextérité, la prudence, la fermeté sans provocation ni raideur. Sainte-Beuve répétait souvent qu'on doit attendre, pour porter sur un homme un jugement définitif, sa dernière parole et son dernier acte. Aussi nous abstiendrons-nous de conclure au moment où un autre Rouvier s'esquisse; un Rouvier diplomate, que nous serons heureux d'avoir à féliciter s'il obtient ce que commandent notre intérêt et notre honneur.

***

LE CLERGÉ ANGLICAN ET LA QUESTION BIBLIQUE

Le clergé anglican est, à l'heure où nous écrivons, passionné par une controverse, analogue à celle que déchaîna récemment en Allemagne la retentissante question *Babel und Bibel*. De la sphère plus sereine des livres et des grandes revues, la controverse en est aujourd'hui aux échanges de lettres pour et contre la critique biblique, dans des journaux comme le *Daily Telegraph* ou le *Standard*. C'est une mêlée instructive, pour nous particulièrement qui considérons l'Angleterre comme un pays, plus qu'aucun autre, attaché à la Bible et versé dans les études bibliques.

Assurément, ce n'est pas que l'Angleterre ait l'hégémonie de ces études, car, dans la mesure où pareille hégémonie est possible, elle serait plutôt en Allemagne. La théologie spéculative et la philosophie de la religion sont des disciplines où l'Angleterre anglicane est médiocre. De même, les fortes et originales constructions historiques lui auront manqué. Elle n'aura été de premier ordre que dans ce que nous appelons la critique textuelle de la Bible : nous lui devons une édition critique du Nouveau Testament grec, qui a fait époque (1881); elle travaille à une édition critique de l'Ancien Testament grec, que personne n'osait entreprendre, si énorme était l'entreprise; elle publie une admirable édition critique du Nouveau Testament latin de saint Jérôme; et autour de ces œuvres maîtresses, combien de travaux d'approche! Cette recherche patiente et comme infinitésimale du texte le plus exact est un trait caractéristique de la piété de nos voisins. Ils sont éminemment des biblistes, et l'Angleterre la patrie des sociétés bibliques. Ils sont attachés religieusement à la lettre de la parole divine. Pour l'avoir plus pure ils n'ont rien épargné, pas même la vieille version officielle de 1611, — *The authorized version*, — qu'ils ont refaite, malgré d'incalculables difficultés, en 1881.

L'Angleterre aura aussi le mérite d'avoir donné ou suscité à l'Ecriture sainte d'excellents commentateurs. Elle n'a pas voulu se contenter de simples traductions de commentaires allemands. Elle a voulu en produire à son usage et comme adaptés à son génie propre : les uns presque élémentaires, comme la *Cam-*

bridge Bible for schools, les autres composés en vue de la prédication, comme le *Speaker's Commentary* ou l'*Expositor's Bible*. A côté de ces commentaires globaux, elle en produit de partiels, quelques-uns admirables de claire et souple intelligence, d'érudition, de minutie philologique. Tel commentaire de telle épître de saint Paul, de l'ancien évêque de Durham, Lightfoot, ou de son successeur sur le même siège épiscopal, Westcott, pour ne citer que des morts, sont des œuvres qui n'ont pas d'égale ou du moins de pareille en Allemagne.

Pour ne rien dire enfin des revues anglaises qui ont trait exclusivement ou surtout à la Bible, ce sera une dernière preuve de l'intensité du labeur biblique en Angleterre que de mentionner les deux dictionnaires de la Bible qui ont été mis sur chantier concurremment, celui de Hastings et celui de Cheyne, le *Dictionary of the Bible* et l'*Encyclopædia Biblica*. Ce sont, à vrai dire, des frères ennemis, et nous aurons l'occasion de revenir sur cette opposition de tendances; mais en moins de six années ces deux encyclopédies ont été menées à bonne fin, Hastings ayant commencé à paraître en 1898, et Cheyne l'année d'ensuite, et cette intensité d'activité valait la peine qu'on la signale.

Elle déborde l'Eglise anglicane, à parler strictement, comme elle déborde l'Angleterre. Mais on observera que l'Eglise anglicane, jusqu'ici, s'est orientée dans ce mouvement, avec sang-froid et une claire vue de sa marche. Pour autant que l'Eglise anglicane est ouverte au protestantisme et au libre examen, ce flegme doctrinal nous rassurerait mal; mais pour autant qu'elle est une Eglise digne encore de ce nom, son attitude devient singulièrement instructive pour nous. Que l'Eglise d'Angleterre soit « établie » et qu'elle participe à nos yeux à la stabilité des institutions anglaises; qu'elle ait des dignitaires à la Chambre des lords et les plus riches chaires des vieilles universités; qu'un ancien régime, défunt chez nous depuis longtemps, se maintienne à son bénéfice jusqu'à la dîme inclusivement : il n'y a là rien qui rapproche son sort du nôtre, bien au contraire. Mais ce qui doit nous toucher, c'est que cette Eglise vive toujours en une foule d'âmes, d'une vie spirituelle très profonde et très agissante; qu'elle garde des dogmes, des sacrements, une hiérarchie; qu'elle se réclame de la tradition catholique, celle des vieux conciles généraux et des premiers symboles ecclésiastiques; qu'elle veuille être une Eglise de tradition et d'autorité; qu'elle le soit, — et que, cependant, elle ait accueilli la critique dans sa Bible.

Mais, ce faisant, a-t-elle été inconséquente? Aurait-elle, sans y prendre garde, travaillé à détruire ce qu'elle pensait défendre?

La critique mènerait-elle au naturalisme comme à une conclusion inéluctable? Ce sont là les questions qui sont posées à la conscience anglicane par la controverse actuellement ouverte.

*
* *

Introduire la critique dans la lecture de la Bible, disons-le d'abord, n'est pas une nouveauté, car lire c'est comprendre, et comprendre c'est nécessairement exercer sa propre faculté de juger. Le champ est plus vaste qu'on ne croit, même pour nous, catholiques, à qui le Concile de Trente fait un devoir de professer que l'Eglise a le pouvoir de « juger du vrai sens et de l'interprétation des Saintes Ecritures », et à qui ce même Concile fait promettre de ne pas interpréter les Ecritures, « sinon d'accord avec le consentement unanime des Pères ». Car cette règle ne vise, dans la pensée du Concile de Trente, que les textes dogmatiques : elle n'atteint, en fait, que quelques textes qui furent, au seizième siècle, objet de controverses dogmatiques entre protestants et catholiques.

Le critérium posé par le Concile de Trente ne s'applique donc qu'à une infime part de l'Ecriture Sainte : le reste est livré à l'intelligence de chacun, à l'initiative privée des exégètes. Ce sera à leur prudence de ne pas perdre de vue le caractère unique de ce livre, qui est d'être inspiré. Mais, en cela même, leur condition ne sera pas différente de celle des philosophes et des théologiens, lorsqu'ils scrutent les données divines du dogme, et qu'ils les construisent en systèmes ou qu'ils les expliquent rationnellement. La scolastique du moyen âge est, à sa façon, une critique. Et, ainsi, l'on peut dire que la critique, comme la théologie, est, dans le christianisme, contemporaine de la réflexion des fidèles sur la foi.

La nouveauté est que le fidèle trouve aujourd'hui dans sa réflexion et dans sa culture des difficultés que nos anciens n'ont pas connues, ou que, les connaissant, ils résolvaient par des réponses provisoires qui ont aujourd'hui perdu de leur valeur. Le 15 octobre dernier, M. Armitage Robinson, doyen de Westminster, un des meilleurs érudits de l'Eglise anglicane, présidant la réunion annuelle des membres de l'œuvre des « Ecoles du dimanche », parlait à ces missionnaires laïques de leurs difficultés et de leurs scrupules dans l'enseignement de la religion aux enfants.

Il y faut apporter, leur disait-il, beaucoup de savoir et de réflexion. Ce livre que vous tenez dans vos mains n'a pas changé : c'est nous qui avons changé. Beaucoup de lumière nouvelle nous a été donnée par Dieu sur notre constitution d'homme et sur la constitution du monde où nous vivons; cette lumière nouvelle, diffuse tout autour de

nous et qui nous atteint tous, si épars qu'en soient les rayons, fait que nous lisons la Bible autrement qu'on ne la lisait jadis. Toute notre conception de la méthode de son inspiration s'est modifiée. Bien des choses que nos aïeux prenaient au pied de la lettre, nous ne pouvons plus les prendre au pied de la lettre. Le premier chapitre de la Genèse ne signifie plus pour nous que le monde a été créé en six jours. Le second chapitre de la Genèse ne signifie plus pour nous que Dieu a façonné de l'argile en une figure d'homme qu'il a ensuite animée de son soufffe, ni qu'il a pris une côte d'Adam pour en former Eve. Ce sont pour nous autant d'allégories ou de paraboles, qui proclament toujours les mêmes leçons spirituelles, leçons intangibles à l'investigation moderne. La vérité spirituelle sous-jacente est enseignée par la Bible en une forme qui a été prise d'abord littéralement, et qui n'est plus pour notre pensée qu'une parabole. L'entendre ainsi n'est pas pour nous un exercice difficile; et il n'est pas davantage difficile d'y former les enfants, pour qui les histoires sont la forme naturelle des leçons morales, et qui n'ont pas l'habitude de demander : Est-ce vrai? Est-ce arrivé? Mais aux enfants qui ont grandi, et qui veulent savoir, nous devons une réponse honnête. Nous devons les instruire de telle sorte que, quand ils nous quittent, ils ne soient pas déconcertés par la première question qui leur est posée, et par exemple celle-ci : Où Caïn a-t-il pris sa femme?

Si j'ai cité cette allocution de M. Armitage Robinson, c'est que, mal comprise, elle a eu en France même quelque retentissement, grâce à la presse qui nous l'a présentée comme un cas. Elle ignorait que les sentiments exprimés par le doyen de Westminster lui sont communs avec la plupart des membres de la High Church. Je n'en donnerai pour preuve que telles paroles prononcées au *Church Congress* tenu du 4 au 7 octobre dernier à Liverpool.

On sait que, tous les ans, il se tient un semblable congrès ecclésiastique, chaque année dans une ville différente : ces congrès se réunissent sous le patronage et avec la participation des évêques anglicans : on y discute simplement, à titre d'échange de vues, toutes les questions, soit spirituelles, soit temporelles, qui se posent pour l'Eglise d'Angleterre et son clergé. Combien de fois ai-je souhaité que, sous la direction de nos évêques, et avec la participation de spécialistes, on pût introduire trois ou quatre débats de ce genre dans les exercices annuels de nos retraites pastorales! Quoi qu'il en soit de nous, il suffit de parcourir le compte rendu publié *in extenso* du congrès de Liverpool pour surprendre à maintes reprises l'affirmation de sentiments analogues à ceux du doyen de Westminster. Par exemple, dans le discours d'ouverture du président du congrès, M. Francis James Chavasse, évêque de Liverpool, et mieux encore dans le rapport oral de M. Vernon Storr, recteur à Bramshott.

Ce dernier s'exprime ainsi :

Par-dessus tout, je plaiderais en faveur d'un sérieux enseignement biblique dans nos écoles, d'un enseignement qui puisse être de telle nature que les enfants n'aient pas à désapprendre plus tard ce qu'on leur aura enseigné. Sans doute, cette instruction est difficile à donner, elle exige pour chaque leçon une préparation plus longue que beaucoup d'entre nous ne sont en mesure de la fournir.

Mais il n'y a pas de sacrifice à épargner, s'il s'agit de prévenir l'épreuve du doute qui se produit le jour où l'esprit se demande si la vérité divine est autre que ce qu'on lui avait dit de croire qu'elle était, ou, du moins, si elle ne réclame pas une présentation différente et nouvelle.

Et cela implique que le clergé d'abord, mais également quiconque enseigne le christianisme, doit travailler à maintenir la paix avec le progrès du savoir. Il y a là un devoir solennel et sacré d'enseigner les vérités qui nous sont chères sous des formes fraîches et vivantes... Sans cela, tout incrédule tendra à devenir une force agressive, et inévitablement fera effort pour dissiper la foi d'autrui... Et ce sera une bien insuffisante réponse que de répliquer que le christianisme est premièrement une vie, tout le reste étant questions d'importance secondaire.

Le doyen de Westminster et le recteur de Bramshott, en demandant que la critique s'introduise dans l'enseignement primaire de l'histoire sainte, laissent entrevoir que la question plus haute et plus générale de l'introduction de cette même critique dans l'étude de la Bible est pour l'enseignement supérieur une question déjà résolue. Il en est bien ainsi en fait. Et le doyen de Westminster définit l'attitude dès longtemps prise par son Eglise, quand il conclut : « Accueillons toute lumière qui nous vient de la nature et de l'étude, de la science et de la critique, et ne nous effrayons pas de voir des problèmes se poser encore... La Bible est un livre plus prodigieux de beaucoup que nous ne l'avons jamais cru. » L'évêque de Liverpool s'exprime de même, en se réclamant de l'autorité de Butler, qui est, on le sait, le Fénelon de l'Eglise d'Angleterre.

*
* *

Accueillir toute lumière, n'est-ce pas, en effet, la loi même des intelligences? Quiconque voudrait aller contre cette loi ne renoncerait-il pas à s'adresser à l'intelligence? Pour peu qu'on suive la marche de la science sacrée depuis l'origine, ne la voit-on pas évoluer paisiblement suivant cette loi?

On peut citer, par exemple, ce qui s'est produit dans le champ de la critique des textes bibliques. Nos ancêtres, ceux du seizième siècle, l'imprimèrent d'abord tel qu'ils l'avaient dans les

manuscrits à leur usage, c'est-à-dire dans des manuscrits, qui, étant les plus récents, avaient chance d'être les plus altérés, et on s'en aperçut vite. Mais il suffit alors de feuilleter des manuscrits anciens pour découvrir que les anciens n'étaient pas d'accord avec les récents, et que les anciens eux-mêmes n'étaient pas d'accord entre eux. C'est le jeu des variantes, jeu d'autant plus animé qu'il y a plus de manuscrits : et nous avons des milliers de manuscrits de la Bible, en hébreu, en grec, en syriaque, en copte, en latin, en gothique, en éthiopien, en arménien, en slavon..., je ne parle que des langues anciennes. Pour couper court à l'incertitude et au désarroi où l'absence d'une méthode scientifique plongeait les controversistes, le concile de Trente décréta que la Vulgate, c'est-à-dire la version latine de saint Jérôme, ferait seule foi. On aimait à dire alors que la Vulgate, tant elle différait du grec et de l'hébreu, était entre les Septante et l'Hébreu comme le Christ entre les deux larrons! Mais peu à peu ce tumulte des textes contradictoires s'est apaisé; une science patiente et méthodique a pris possession de ces études; les manuscrits, si grand que fût leur nombre, ont été inventoriés, décrits, collationnés, classés par familles dont on a pu dresser comme la généalogie; on a fait l'histoire du texte, de tous les textes, comme la géologie a pu faire l'histoire des terrains. Nous arrivons aujourd'hui à restituer le texte le plus ancien, soit grec, soit hébreu, de la Bible, par une méthode rigoureuse.

S'agit-il de l'hébreu, un élément nouveau est intervenu. Les Psaumes ne sont pas, en effet, les seuls morceaux « poétiques » de l'Ancien Testament; un bon tiers de la Bible hébraïque est de la « poésie », et cette « poésie » n'est pas, comme on le pensait encore il y a cent ans, un simple jeu d'antithèses et de parallélismes : on s'est avisé qu'il y entre toute une arithmétique de syllabes, de rythmes, de strophes. Des prophètes comme Abdias, comme Joël, comme Amos, comme Osée et les autres, ne sont pas des orateurs improvisant sous le souffle qui les emporte, mais des lyriques qui se sont astreints à des règles aussi sévères et aussi pointilleuses que celles des lyriques grecs, encore que d'un autre ordre. Cette arithmétique est si exacte que l'on peut en faire état pour rétablir le texte original, et prononcer que tels mots n'en font pas partie ou ne sont pas à leur place vraie, à la façon dont nous rétablirions le texte de la chanson de Roland, si d'aventure il nous avait été transmis par des copistes et par des éditeurs qui n'eussent pas soupçonné qu'elle était en vers.

La critique du texte sacré s'est donc paisiblement assimilé ces éléments scientifiques. Si, comme je l'ai dit en commençant,

l'Angleterre a aujourd'hui en mains la maîtrise des études textuelles, et si ces études n'excitent l'émoi de personne au monde, les études toutes récentes sur la métrique de l'Ancien Testament se trouvent avoir été poussées surtout par des catholiques d'Autriche et de France, et quelques Jésuites y excellent. Que nous voilà loin du désarroi contemporain du concile de Trente, et aussi bien des mesures conservatrices prises soit par le concile, quand il décrétait l'authenticité de la Vulgate, soit par l'Eglise anglicane, quand elle publiait la « Version autorisée »!

* * *

L'évolution, dont nous atteignons si tranquillement le terme dans le champ de la critique textuelle, se produit pareillement dans le champ de la critique littéraire de la Bible, car la Bible a une histoire littéraire. Mais ici l'évolution est moins aisée, pour cette raison que l'histoire littéraire, qu'avec les méthodes modernes nous sommes amenés à esquisser, diffère très sensiblement de celle que nos ancêtres, et même nos contemporains d'hier, pour ne rien dire de ceux d'aujourd'hui, avaient accoutumé de tenir pour acquise.

Il s'est produit, dans l'histoire littéraire de l'Ancien et même du Nouveau Testament, plusieurs « questions » que l'on ne saurait mieux comparer qu'à la fameuse « question homérique ». Nos écoliers apprennent sans scandale qu'un seul Homère n'a pas pu être l'auteur de l'Iliade et de l'Odyssée, et que l'Iliade, en particulier, est un agrégat de matériaux qui sont allés s'accumulant de génération en génération, jusqu'au jour où les artistes d'une époque plus littéraire prirent en mains ces matériaux, ordonnèrent les fragments épars et construisirent l'Iliade : Pisistrate mit le sceau à leur œuvre en publiant l'édition officielle qui nous est parvenue. Cette théorie est celle des *Prolégomènes* de Wolf, qui, vérifiée, nuancée, développée, est aujourd'hui classique, après un siècle de discussion. Mais il ne faut jamais oublier que, quand Wolf la proposa, en 1795, elle dérouta les esprits les plus libres : Schiller, au nom de l'esthétique, la déclara barbare; Gœthe, incertain, l'adopta, puis la répudia; et Fichte faillit la compromettre en déclarant qu'il y était arrivé lui-même *a priori* par la voie de la métaphysique! Ce qui est sûr, c'est que, chez nous, les hommes du bon sens le plus ferme, un Bossuet, un Rollin, en eussent été révoltés. Ne nous étonnons donc pas que l'histoire littéraire de l'Ancien et du Nouveau Testament, avant de se fixer, passe par quelques crises et provoque de bien naturelles hésitations.

L'Eglise anglicane, en ces dernières années, a beaucoup fait

pour résoudre ces hésitations dans le sens qui semble être celui de l'avenir. Une publication comme les *Aids to the student of the holy Bible*, qui accompagnent la *Sunday school teacher's Bible*, et qui, publiés en 1877, ont été plusieurs fois réédités depuis, — à l'imprimerie de « Sa Majesté », — donne une idée assez exacte de l'état de l'opinion « traditionnelle », vers 1880, en ces matières. L'esprit stationnaire y trouve une expression modérée. C'en est un signe caractéristique que les sciences auxiliaires de l'exégèse y sont développées aux dépens de l'exégèse elle-même, et, par exemple, que la géographie biblique, la botanique biblique, la zoologie biblique, la numismatique juive et l'archéologie orientale, y prennent une importance qui fait sourire quand on voit quelle attention minime est donnée, au contraire, aux questions religieuses essentielles ou aux vrais problèmes de la critique. Mais cette manière, en crédit vers 1880, est aujourd'hui à bout de ressources. Et de même que le parti conservateur anglais a dû sa valeur politique à ce qu'il a eu toujours l'intuition des réformes nécessaires, et n'a jamais laissé échapper l'occasion de les exécuter lui-même, ainsi la High Church, conservatrice, s'applique à être réformiste.

Peu de livres témoignent mieux de l'évolution qu'elle a accomplie en ces dernières années que l'*Introduction to the literature of the Old Testament* de M. le professeur Driver, d'Oxford. Les éditions s'en sont très rapidement succédé, depuis 1891, date de la première. Par une fortune assez rare aux livres anglais, une traduction en a été publiée en allemand. On n'attend pas une analyse du livre de Driver, ni l'indication des corrections qu'il consacre dans l'histoire littéraire de l'Ancien Testament. Mais comme mes lecteurs sont peut-être curieux de juger de l'étendue de ces corrections, j'en donnerai deux exemples.

Au temps où l'on considérait communément le livre de Job comme un récit historique et où l'on ne tenait pas compte de la loi de progrès selon laquelle s'est faite la révélation au sein d'Israël, on n'avait aucune hésitation à penser que le livre de Job remontait à l'époque même où Job était supposé avoir vécu, et quelquefois on suggérait que Moïse pouvait en être l'auteur, vers l'an 1500 avant notre ère. Assurément, Job nous est peint sous les traits d'un patriarche, pasteur de troupeaux, et il ressemble fort à Abraham, à Laban, à Abimélech. Mais cette peinture est le fait de l'art. Une étude attentive du contenu du livre met en lumière des traits qui trahissent une phase bien plus récente de l'histoire d'Israël, et, sans qu'il soit possible de déterminer avec précision la date du livre de Job, M. Driver incline à croire qu'il est

contemporain de la captivité de Babylone au sixième siècle.

De même, au temps où l'on pensait avoir dans l'Ecclésiaste une méditation authentique du roi Salomon, on ne devait pas hésiter à l'attribuer aux environs de l'an 950 avant notre ère. M. Driver estime, ici encore, qu'une date précise ne peut être proposée, mais que les conditions politiques générales que l'Ecclésiaste suppose, et aussi bien la langue qu'il parle, donnent à penser qu'il n'est pas antérieur aux dernières années de la suprématie des Perses, qui prit fin en 332. Peut-être même est-il plus récent, si vraiment l'auteur a été en contact avec l'hellénisme : M. Driver l'attribue aux environs de l'an 200 avant notre ère.

On juge, à ces deux exemples choisis parmi les plus simples, de l'amplitude du déplacement qui s'est produit. A vrai dire, bien des chapitres de l'histoire littéraire de l'Ancien Testament n'ont souffert aucun glissement. Les prophètes, avec leurs messages d'un relief si puissant et si coloré, sont la pierre angulaire immobile de cette histoire littéraire. Par contre, le groupe de livres, que l'on désigne sous le nom collectif d'Hexateuque, parce que le livre de Josué n'est pas séparable du Pentateuque qui le précède, a été livré à un travail d'analyse critique, qui a eu pour résultat de reconnaître les documents originaux dont il serait l'agrégat, d'assigner une date à chacun de ces documents qui eurent primitivement une existence isolée, d'assigner une date aussi au compilateur, un ou multiple, qui les a rassemblés et ajustés. Si fermes que puissent être les traditions orales ou écrites que ces documents se sont eux-mêmes incorporées, on voit que l'écart serait grand entre cette histoire littéraire nouvelle, et celle qui attribuait naguère encore l'Hexateuque à la collaboration de Moïse et de Josué en personne.

Cette histoire littéraire, telle que M. Driver a contribué à l'accréditer, est donc faite pour dérouter quiconque en est resté à la chronologie des *Annales veteris et novi Testamenti* (1650-1654) de l'archevêque d'Armagh, Ussher. Peut-être, cependant, la culture des sciences naturelles, qui est si répandue en Angleterre, et la culture de l'histoire ancienne des peuples de l'Orient, a préparé les anglicans à replacer l' « histoire sainte » dans l'histoire universelle mieux connue, sans enlever à cette « histoire sainte » son caractère unique et, pour tout dire, surnaturel. La vocation d'Israël demeure; l'histoire du salut par les Juifs demeure; la conscience religieuse extraordinaire de ce petit peuple dont Dieu a fait son peuple, demeure; Israël est toujours le peuple de la loi, le peuple des prophètes; alors même que la manifestation de cette destinée unique s'espacerait sur une autre chronologie, serait conditionnée par un milieu qui se

découvre lentement à nous, évoluerait organiquement. Dieu intervient à son heure et dans les formes qu'il lui plaît de prendre. Une seule chose importe, c'est que son action dans l'histoire soit reconnaissable. Ne nous scandalisons donc pas trop vite que dans l'Eglise d'Angleterre les conclusions de la critique littéraire, en ce qui concerne la Bible juive, aient trouvé crédit auprès d'âmes sincèrement religieuses.

Puis, pour les mêmes âmes, l'Ancien Testament est subordonné, car la personne et l'enseignement du Sauveur et tout autant le lien qui rattache l'Eglise à l'Evangile sont le véritable fondement historique de la foi. Le peuple de Dieu n'est qu'un précurseur, à la manière de saint Jean-Baptiste. Le Christ est seul central : Israël est éclairé du rayonnement du Christ lui-même. Ainsi s'explique la demi-indifférence des anglicans en face des discussions de la « haute critique » appliquée à l'Ancien Testament. Ainsi s'explique aussi l'extrême sensibilité que l'on constate, au contraire, dès que le Nouveau Testament est en jeu. L'intérêt est tout autre, en effet, et, autour des Evangiles surtout, il est vital.

Au *Church Congress*, en 1903, à Bristol, l'exégète qui est actuellement le plus en vue et le plus écouté en matière de Nouveau Testament, professeur, comme M. Driver, à l'université d'Oxford, M. Sanday, avait été invité à prendre la parole pour éclairer, pour rassurer aussi peut-être, la très ecclésiastique assemblée, sur le sujet de « la critique actuelle et les Evangiles »[1]. En 1904, au *Church Congress* de Liverpool, on est revenu et plus à loisir encore à ce même sujet, ce qui prouve combien il a d'actualité.

Ainsi M. Lock, principal de Keble College, à Oxford, s'est expliqué sur l'authenticité des quatre grandes épîtres de saint Paul, — l'épître aux Galates, les deux épîtres aux Corinthiens, l'épître aux Romains, — authenticité qui, depuis Baur, est justement tenue pour inattaquable. Sans doute, on peut conjecturer que le dernier chapitre de l'épître aux Romains est un billet distinct du corps de l'épître, vraisemblablement postérieur à la captivité de l'apôtre à Rome, et à sa libération. On peut aller plus loin, et conjecturer que la seconde épître aux Corinthiens n'est pas homogène, que, par exemple, les chapitres X-XIII représentent le texte de la sévère lettre que saint Paul nous apprend qu'il avait adressée aux Corinthiens préalablement aux deux autres. Ces combinaisons valent ce qu'elles valent, mais elles sauvegardent l'authenticité, elles veulent même la fortifier, je dirai tout à l'heure contre qui.

[1] Par nos soins, le rapport de M. Sanday a été traduit en français et publié dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique*, 1903, p. 233-241.

Après M. Lock, M. Headlam, principal de King's College, à Londres, a présenté la défense de l'authenticité des épîtres de saint Paul, que nous appelons « Pastorales », — les épîtres à Timothée et à Tite ; — sans rien dissimuler des aspects du problème qui, faute de données positives, ne s'éclairciront sans doute jamais, il a conclu en faveur de l'authenticité.

Après M. Headlam, M. Stanton, professeur de théologie à l'université de Cambridge, entretint le congrès des Evangiles synoptiques, — saint Mathieu, saint Marc, saint Luc. — Il rappela que la critique était revenue de très loin, et que personne à l'heure présente ne s'aventurerait à faire d'aucun des synoptiques une œuvre postérieure à la fin du premier siècle. Aucun d'eux n'est, non plus, une création individuelle, mais chacun d'eux a incorporé des récits préexistants qui représentent ce que l'on savait, parmi les chrétiens, des gestes et des paroles du Sauveur, si bien que la substance des synoptiques dérive du témoignage et de l'enseignement des apôtres et de leurs successeurs immédiats. La comparaison de nos trois synoptiques entre eux permet de conclure avec sûreté qu'ils ont des sources communes, et qu'à la base des trois est un texte étroitement apparenté à l'évangile de saint Marc. A ce texte primitif, saint Mathieu et saint Luc ont ajouté d'autres informations que saint Marc n'avait pas connues ou qu'il avait négligées : c'étaient des discours ou de simples paroles de Jésus, que saint Mathieu et saint Luc ont recueillies, et qui sont identiques de fond, parfois même d'expression, mais que l'un et l'autre évangéliste a rangées et présentées chacun à sa manière. Les sources antérieures à nos trois évangiles et captées par eux, jaillissent de l'enseignement de la première heure et nous révèlent quel ferme souvenir se conservait de Jésus et quels traits nets et éclairés formaient sa physionomie et son œuvre... J'ai scrupule d'insister sur ces thèmes, qui sont, à vrai dire, élémentaires, et que nous sommes bien des catholiques, en France et en Italie, à avoir vulgarisés.

Mais il n'était pas inopportun de montrer qu'ils sont acceptés par un congrès ecclésiastique anglican comme autant de données scientifiques désormais acquises, dont la foi se prévaut pour se justifier et dont elle use pour s'éclairer elle-même en toute sécurité.

*
* *

D'où vient donc, dira-t-on, le sentiment que les anglicans eux-mêmes éprouvent cependant en face de la critique biblique? Il y a de l'impatience, de la nervosité, dans telles paroles prononcées à Liverpool par des savants de sang-froid comme M. Headlam

ou M. Storr. A Bristol, M. Sanday ouvrait son discours par ces paroles significatives : « Je désire vivement que ce que je vais dire soit dit avec un calme absolu, et, s'il m'est permis de le suggérer, soit reçu de même. La situation est de celles que nous avons besoin de regarder bien en face, sans exagérer, soit dans un sens, soit dans l'autre. » Il n'est pas moins symptomatique de voir, à Liverpool, M. Wace, doyen de Cantorbéry, invité à parler sur « les limitations des méthodes critiques modernes ». C'est que, en accueillant loyalement la critique dans l'exégèse, il n'est pas possible de ne pas s'inquiéter de savoir où cette critique conduit. La *High Church* a constitué la science de la Bible d'accord avec les exigences de toute science historique, mais avec la ferme conviction qu'elle sauvegarderait les vérités essentielles et nécessaires à l'existence même de l'Eglise; avec la conscience très juste que l'Eglise, dès là qu'elle est et qu'elle vit, est elle-même un fait en fonction duquel sa plus lointaine histoire doit s'entendre. La critique qui se constitue ainsi est celle que les Allemands ont coutume de qualifier du nom un peu dédaigneux de *Kirchlich :* elle est ecclésiastique, en effet, dans ses tenants et dans ses aboutissants, et elle s'oppose à une critique qui entend être émancipée. Cette opposition est un phénomène qui n'est pas particulier à l'Angleterre ni à l'Allemagne.

Quand on veut l'observer de près, on constate vite qu'il est le produit de deux facteurs, l'un purement critique, l'autre *a priori.*

La critique, en effet, n'est pas uniquement une œuvre d'érudition : restituer un texte dans son état le plus ancien, grâce à un classement méthodique des manuscrits et des variantes; déterminer l'âge exact ou approximatif d'un document, d'un poème, d'une loi; reconnaître les sources écrites ou orales qui ont formé ce document, ce poème, ce code, ce n'est là qu'une série d'opérations préparatoires à la critique elle-même, ou plutôt c'est une critique extérieure et qui laisse entier le rôle de la critique interne, celle qui consiste à conquérir l'intelligence du document, à contrôler l'affirmation du document, à calculer la sincérité ou les chances d'erreur de l'auteur et, enfin, à classer chacun à son plan les faits particuliers ainsi recueillis. Taine disait, à propos de Tite Live, que, dans l'historien, il y a l'érudit qui recueille les faits, le critique qui les vérifie, le philosophe qui les explique, et que tous les personnages restent cachés derrière le poète qui raconte : nous sacrifions volontiers le poète et nous aimons à faire de l'érudit un mécanicien, mais il nous reste, — pour nous inquiéter, — le critique et le philosophe.

Il faut nous en expliquer.

*
* *

Les critiques ne font aucune difficulté de reconnaître que le danger qui les guette n'est pas tant de manquer de clairvoyance que de manquer de simplicité. Ce mot d'*hypercritique* a peut-être été inventé par des théologiens de mauvaise humeur, mais il désigne une intempérance qui est réelle, qui est fréquente, et qui sévit dans les études d'histoire religieuse avec d'autant plus d'intensité qu'elle se complique de respect humain et d'affectation d'indépendance.

MM. Langlois et Seignobos, qui ont ici le mérite de n'être pas des théologiens, et encore moins des réactionnaires, écrivaient dans leur *Introduction aux études historiques* :

L'hypercritique est l'excès de critique qui aboutit, aussi bien que l'ignorance la plus grossière, à des méprises. C'est l'application des procédés de la critique à des cas qui n'en sont pas justiciables. L'hypercritique est à la critique ce que la finasserie est à la finesse. Certaines gens flairent des rébus partout, même là où il n'y en a pas. Ils subtilisent sur des textes clairs au point de les rendre douteux, sous prétexte de les purger d'altérations imaginaires. Ils distinguent des traces de truquage dans des documents authentiques. Etat d'esprit singulier ! A force de se méfier de l'instinct de crédulité, on se prend à tout soupçonner. — Il est à remarquer que plus la critique des textes et des sources réalise de progrès positifs, plus le péril d'hypercritique augmente. En effet, lorsque la critique de toutes les sources historiques aura été correctement opérée (pour certaines périodes de l'histoire ancienne, c'est une éventualité prochaine), le bon sens commandera de s'arrêter. Mais on ne s'y résignera pas : on raffinera, comme on raffine déjà sur les textes les mieux établis, et ceux qui raffineront tomberont fatalement dans l'hypercritique. « Le propre des études historiques et de leurs auxiliaires, les sciences philologiques, dit E. Renan, est, aussitôt qu'elles ont atteint leur perfection relative, de commencer à se démolir. » L'hypercritique en est la cause.

Ne craignons pas de dire que l'étude critique de la Bible, une étude où l'intempérance hypercritique a toujours sévi, passe, particulièrement depuis quelques années en certains milieux, par cet état de déclin décrit par Renan : le bon sens commande de s'en apercevoir.

Voici un exemple. Dans le premier livre de Samuel (xxvii, 10, et xxx, 29), mention est faite de Jéraméhélites comme d'un petit clan qui, au temps de David, se trouvait inclus dans le territoire de la tribu de Juda, au sud de la Terre promise, et qui, après avoir été primitivement distinct de cette tribu, fut vite assimilé par elle. Le clan des Jéraméhélites est mentionné deux fois dans tout l'Ancien Testament : nous venons de noter les deux textes où son nom est prononcé, son nom et rien de plus. Mais M. Cheyne a entrepris de faire de ce petit clan, qui n'a pas d'histoire, le pivot

de plusieurs siècles de l'histoire d'Israël. Les Jéraméhélites auraient été les ennemis séculaires, les ennemis les plus acharnés du peuple de Dieu. Ils auraient maintes fois emmené en captivité dans le nord de l'Arabie des masses de population du royaume de Juda, aussi bien que du royaume d'Israël. Le temple de Jérusalem aurait été détruit, au moins une fois et probablement plus d'une fois, par ces terribles Arabes. Leur capitale, Beth-Jeraméhel, aurait eu son temple à elle, que le roi Josias aurait restauré, qui se serait partagé la dévotion des prophètes, et qui aurait été même, pour le peuple de Dieu, un foyer d'intense vie spirituelle. Sans doute, il n'y a pas un mot de toutes ces péripéties dans l'Ancien Testament. C'est que, soit accidentellement, soit par le fait d'altérations préméditées, toute cette histoire des Jéraméhélites aura été effacée de la Bible. Il n'y a qu'à restaurer le nom de Jéraméel ou des villes jéraméhélites, Gessur, Arab, Rehoboth, d'autres encore, partout où nous supposerons qu'on les a effacés. Alors, évidemment, se manifestera l'importance méconnue de Jéraméhel! Si les Juifs gémissent tant à tant de pages de la Bible, c'est qu'ils sont écrasés ou déportés par Jéraméhel! Et tous les psaumes ne sont-ils pas l'expression de la lutte contre Jéraméhel? Sans compter que la plupart des psalmistes sont Jéraméhélites! M. Cheyne retouchera donc le texte des psaumes pour lui rendre sa forme primitive si fâcheusement corrompue : il nous donnera une édition princeps, on peut presque le dire, accompagnée d'un commentaire qui en renouvelle l'interprétation historique; le *Book of Psalms* de M. Cheyne vient même de paraître (1904), qui a fait dire, à un critique d'ailleurs plein d'estime pour le savant professeur d'Oxford, d'abord qu'il n'y a pas un mot à retenir de son système, et, par surcroît, qu'il est étrange qu'un homme d'une si rare puissance intellectuelle soit si parfaitement dénué de *self-criticism* et incapable de percevoir une invraisemblance qui saute aux yeux de tout le monde! [1]

Ce paradoxe sur Jéraméhel est un bel exemple de la virtuosité qu'un exégète peut déployer dans le développement d'une thèse hypercritique, de la griserie que sa propre virtuosité lui donne, des restaurations arbitraires de texte qu'elle lui inspire, des perspectives imaginaires où elle le fait se complaire, et de l'illusion du réel qu'elle lui donne devant le mirage qu'elle a créé. Ce qui arrive à M. Cheyne pour Jéraméhel est arrivé et arrive à bien d'autres pour des sujets plus graves. Les théologiens protestants d'Allemagne se sont mal défendus contre cette sorte d'intempérance; ceux de Hollande ont, de ce chef, une réputation plus

[1] *Church Quarterly Review*, oct. 1904, p. 219-224.

fâcheuse encore, et incontestée. Et ç'aura été l'œuvre de M. Cheyne de faire de son *Encyclopædia biblica* une libre tribune à l'usage de cette tendance ultra; d'y appeler des collaborateurs soit allemands, soit suisses, soit hollandais, pour la représenter plus authentiquement; de donner comme droit de cité en Angleterre à un radicalisme qui blesse au vif le sentiment ecclésiastique anglais.

Ne nous étonnons donc pas de l'irritation durable que l'*Encyclopædia* de M. Cheyne a causée en Angleterre. Voici quelques jours la *British and foreign Bible society* tenait sa réunion annuelle et se félicitait d'avoir l'an dernier distribué 5 857 000 exemplaires des saintes Ecritures, dont 350 000 avaient été distribués aux troupes russes ou japonaises en Mandchourie. Un évêque, missionnaire aux Indes, qui assistait à la réunion, M. Welldon, joignit ses félicitations à celles de l'évêque de Saint-Albans et du marquis de Northampton qui présidaient; mais il saisit cette « opportunité » pour donner à entendre qu'il serait bien vain de multiplier les exemplaires de la Bible dans le monde, si les païens objectaient aux missionnaires que l'*Encyclopædia biblica* supprime toute raison de croire à la Bible. L'évêque Welldon assurait avoir rencontré dans l'Inde des mahométans qui s'exprimaient ainsi. Et ce lui était une occasion d'appeler l'*Encyclopædia biblica* « un monument d'érudite folie ». L'émotion de ce missionnaire est très significative, et son mot, pour être vif, ne manque pas de bon sens.

*
* *

L'hypercritique n'est pas seule responsable de l'inquiétude biblique des anglicans. La critique se perd par sa propre intempérance, mais elle se perd aussi par les suggestions qu'une philosophie autoritaire et négative peut lui imposer. M. Sanday observait, devant le congrès de Bristol, que la critique est infiniment redoutable dès qu'elle devient un instrument servant à justifier empiriquement un postulat de l'ordre spéculatif. La sincérité du critique n'est pas en question; le postulat, antérieur à toutes les opérations du critique, affecte, en quelque façon, l'œil même de l'observateur. Or, en dépit des protestations réitérées d'objectivité, en dépit des dédains et, disons le mot, des insolences dont usent parfois les critiques soi-disant libérés à l'égard de quiconque est soupçonné par eux d'être confessionnel; de récents incidents ont montré que cette objectivité n'est le monopole de personne, et moins encore du protestantisme évangélique. Se fût-il débarrassé de tout dogme, de tout sacrement, comme il y veut tendre; n'eût-il gardé dans son symbole que l'ombre d'une ombre; il n'en serait que plus suspect et plus à contrôler dans ses enquêtes historiques. M. Sanday a fait cette remarque très fine, qu'il y a trois

choses dont M. Harnack, par exemple, parle rarement sans quelque épithète désavantageuse : l'Eglise, le dogme, le culte. M. Harnack, qui est critique, est aussi orfèvre! Son idéal religieux, pour rester un idéal chrétien, doit coïncider avec l'essence de la pensée du Christ : pour obtenir cette essence, il faudra que M. Harnack filtre l'Evangile à un filtre qui ne laisse passer aucun germe de dogme, de sacrement, de liturgie, d'Eglise. Les textes seront soumis aux réactifs les plus vigoureux. Et c'est précisément cela qui nous inquiète dans toute critique protestante. M. Sanday a pu dire bien judicieusement que, en vérité, tous les écrivains qui donnent le ton à l'*Encyclopædia biblica* « représentent une réaction, et, j'en suis convaincu, un excès de réaction, contre la tradition historique de l'Eglise ». Ils sont les plus dissimulés, les plus retors des réactionnaires.

Toutefois la *High Church* est aux prises, moins avec le vague évangélisme d'un Harnack, qu'avec un rationalisme plus étroit, positiviste d'inspiration, et aux yeux de qui le surnaturel est l'irréel. Il n'y a plus de religion que de l'inconnaissable. Un des évêques anglicans les plus considérés pour sa science, pour son talent, pour son caractère, le docteur Gore, évêque de Worcester, — il vient de passer au siège de Birmingham, — parlait, en octobre dernier, à Stratford-sur-Avon, en termes voilés, de « quelques hommes » disposés à considérer comme légitime qu'un clergyman récite dans le *Credo* des articles, comme la conception miraculeuse de Jésus ou sa résurrection, de la réalité historique desquels il douterait. Quand un homme, ajoutait l'évêque, s'est convaincu qu'il ne peut honnêtement affirmer qu'un article historique du *Credo* est véritablement un fait, la conscience publique de l'Eglise doit lui dire qu'il n'est plus qualifié pour être ministre de cette Eglise. L'évêque de Worcester, en s'exprimant ainsi, pensait au cas d'un membre de son clergé, M. Beeby, qu'il a eu à censurer publiquement naguère, et mieux encore peut-être au cas du chanoine Henson, qui a fait si grand bruit ces derniers mois, tant à cause du talent et de la situation de M. Henson, — il est chanoine de Westminster, — qu'à raison de l'intervention de l'évêque de Londres, qui lui a infligé un blâme public.

L'état d'âme de M. Henson est celui d'un clergyman, fervent admirateur de Renan, de Mathieu Arnold, de Robertson Smith, de Wellhausen, de Harnack, et qui concilierait toutes les alternatives de sa conscience en la dédoublant par la distinction du rôle de l'historien et du rôle du théologien : la valeur historique du dogme n'aurait plus d'intérêt pour la foi, qui n'en retiendrait que la valeur religieuse. Distinction vraiment bien commode, sinon très logique, mais grâce à laquelle les récits de l'Ecriture seraient

livrés au rationalisme. La critique historique est ainsi identifiée avec une négation philosophique. La critique historique, écrit M. Henson, « nous met à même de débarrasser Jésus-Christ des contresens gênants de ses biographes primitifs »! Voilà pour le passé. On y gagnera de reprendre contact avec la « pensée nationale », et de rentrer dans le « courant de la vie nationale ». Voilà pour l'avenir. Ne dirait-on pas que ce chanoine parle comme notre M. Séailles? Et c'est bien, en effet, la « libre-pensée » avec son dogmatisme à rebours.

C'est ici que triomphent les conservateurs de la vieille école, irréductibles à tout ralliement à la méthode historique, et dont M. Mallock est un authentique représentant. Dans un article du *Nineteenth Century* de septembre dernier, intitulé : *La libre-pensée dans l'Eglise d'Angleterre*, il prend par feinte, une grosse feinte, la défense de M. Henson et de M. Beeby. Quoi, dit-il, l'évêque de Londres censure M. Henson sous prétexte qu'il nie le fait de la résurrection, et l'évêque de Worcester frappe M. Beeby sous prétexte qu'il nie le fait de la conception virginale de Jésus? Comment un critique comme l'évêque de Worcester n'a-t-il pas vu que ces deux négations ne sont pas des témérités individuelles, mais le résultat fatal de la méthode historique appliquée à la Bible? Nos jeunes clergymen formés à l'école de M. Driver ou de M. Sanday découvrent des récits légendaires dans l'Ancien Testament; c'est à merveille, et la critique le demande ainsi, paraît-il; mais pourquoi n'y aurait-il pas de légendes dans le Nouveau Testament? Est-ce que le même critérium qui fait dire que les vieux livres hébreux reflètent les croyances du temps où ils ont été écrits, et que les auteurs sacrés parlent des choses du passé comme ils parlent des choses du firmament, ne vaut pas aussi bien pour les évangiles? Et donc sur quoi l'évêque de Worcester ou M. Sanday s'établira-t-il pour soustraire à l'investissement et à l'assaut de la critique, des récits comme ceux de l'Annonciation, de la Transfiguration, de la Résurrection, de l'Ascension? La critique, dès l'instant qu'on l'a adoptée, doit être suivie jusqu'au bout, et nous voici, à brève échéance, conduits par elle nécessairement à la négation du surnaturel, de l'incarnation, du christianisme.

La logique de M. Mallock est la logique d'un homme qui n'est guère familiarisé avec la littérature biblique. Assurément, il ne viendra pas à la pensée de M. Gore ou de M. Sanday de soustraire aucun récit biblique à l'application de la méthode historique. Mais d'abord la critique littéraire nous apprend, fort à propos, qu'il y a récit et récit. Un récit, d'apparence historique, peut, en dernière analyse, être une parabole, c'est-à-dire une fiction destinée à

inculquer une vérité morale ou religieuse : et chacun sait que la question se pose, non pas simplement pour des récits comme l'histoire du bon Samaritain ou de l'enfant prodigue, mais pour des livres entiers comme Ruth, comme Tobie, comme Jonas, comme Judith, comme Esther. — Il arrivera encore à un récit d'être emprunté à un document ou à une tradition préexistante : l'écrivain sacré rapporte ce qu'il a appris, et, sauf le cas où il en garantit explicitement le témoignage, le document et la tradition gardent leur valeur historique intrinsèque, qui pourra être de premier ordre, et aussi bien passer par tous les degrés qui séparent l'histoire de l'épopée ou de la légende. — Ces principes de critique littéraire n'ont rien de proprement anglican, étant les principes mêmes pour lesquels ont plaidé parmi nous des exégètes comme le R. P. Prat et le R. P. de Hummelauer, ils introduisent dans l'estimation de la valeur historique des récits bibliques une échelle de nuances dont M. Mallock n'a pas le moindre soupçon.

Appliquera-t-on cette même échelle aux récits des évangiles? Y aura-t-il dans les évangiles à discerner des genres littéraires, et des citations documentaires? Supposons-le. Mais qui ne voit aussitôt combien le champ de cette application est étroit? Entre le temps où vécut Abraham et le temps où la critique nouvelle place la rédaction de la source jahwiste de l'Hexateuque, il y a un intervalle de mille années. Pouvons-nous traiter les récits évangéliques comme s'ils avaient été rédigés pour la première fois au milieu du onzième siècle de notre ère, et comme si saint Marc et saint Luc étaient contemporains de Raoul Glaber et du pape Grégoire VII?

M. Mallock sait très bien qu'il n'y a point parité, et que l'histoire évangélique échappe aux analogies soi-disant impérieuses dont il la menace. S'il l'ignorait, il n'aurait qu'à lire le magistral article « Jésus-Christ », que M. Sanday a écrit dans le *Dictionary of the Bible* de Hastings. En Allemagne, et plus récemment, le petit livre du professeur Bousset, *Que savons-nous de Jésus?* lui donnerait un enseignement semblable. Même les critiques avancés, comme M. Jülicher, en Allemagne, qui font durer le plus longtemps qu'ils peuvent la période où la « matière évangélique » est demeurée à l'état plastique, — et cette période ne va pas au delà de la trentième année qui suit la passion du Sauveur, — même ces critiques sont obligés de reconnaître combien est ferme la tradition primitive qui conservait les paraboles essentielles, les sentences caractéristiques, les discours et les gestes où s'est marquée le plus fortement la personnalité de Jésus, les grandes lignes de son ministère et le récit de sa Passion. En vérité, M. Mallock est bien mal venu à trembler pour le christianisme.

Quant à la foi à l'incarnation, elle n'a reposé à l'origine ni sur

le récit de la Transfiguration, ni sur le récit de l'Ascension, ni même sur le récit de l'Annonciation. Ni saint Paul, ni saint Jean, ni saint Marc, ne font appel à ces « signes » pour attester que Jésus est le Fils de Dieu. Et pour nous-mêmes, ces récits seraient-ils croyables, si, au préalable, nous n'avions quelque raison historique de croire que la personnalité de Jésus est unique et transcendante? La grande affaire est de trouver, en dehors d'eux, cette raison historique de croire.

Or notre foi ne diffère pas de celle des disciples immédiats de Jésus : leur foi est née de leur contact immédiat avec le Maître : elle a passé de son âme dans leurs âmes, pour venir un jour jusqu'à la nôtre. Cette foi que Jésus lui-même a fait jaillir dans le cœur des Galiléens par lui choisis, cette foi qui tient à sa personne, cette foi que son enseignement précise et développe, cette foi que ses miracles et sa résurrection confirment à jamais, cette foi est tout ensemble un fait historique et une observation historique. Elle est la prise de possession de Jésus par l'humanité. Si, oserions-nous dire, tous les hommes ont péché en Adam, tous les croyants à venir ont été persuadés et subjugués dans les disciples immédiats. Et c'est notre raison historique de croire. En quoi, nous appliquons la méthode historique jusqu'au bout de ce qu'elle certifie : à la limite où elle avoue ne plus pouvoir affirmer, où elle déclare que l'inconnaissable ou l'inouï commence, nous la remercions de ses services, pour revenir à nos dogmes, et nous la conjurons de ne pas nous importuner de ses insistances à vouloir muer nos dogmes en mythes, comme fait M. Cheyne pour l'Annonciation [1].

Voilà ce que M. Gore ou M. Sanday pourraient répondre à M. Mallock, et voilà ce qu'en effet on lui a répondu dans le *Nineteenth Century* même. Le surnaturel évangélique est historiquement attesté par les témoins dont nous possédons le témoignage. La méthode historique nous permet de saisir le fait à travers le témoignage, et la certitude du fait est liée à la valeur du témoignage. Que, à cette échelle, et abstraction faite de toute autorité extérieure à la critique historique, cette certitude ne soit pas la même pour tous les faits, c'est ce que notre Pascal déjà avait clairement vu : « Ce sont les clartés qui méritent, quand elles sont divines, qu'on révère les obscurités. »

M. Mallock commet donc une confusion perfide, — à moins qu'elle ne soit simplement grossière, — quand il identifie la critique historique avec la critique naturaliste. Mais ne serait-ce pas une équivoque qu'exploiteraient les signataires de cette

[1] Voy. T.-K. Cheyne, *Bible problems, and the new material fo their solution, a plea for thoroughness of investigation addressed to churchmen and scholars* (Londres 1904).

récente déclaration, qui depuis deux mois émeut si fort le clergé anglican, et qui, inspirée par M. Cheyne, semble-t-il, voudrait être un plébiscite en faveur de l'*Encyclopædia biblica?* Les signataires de la déclaration professent que la critique doit s'étendre au Nouveau Testament dans toute sa rigueur « sous la conduite du Saint-Esprit ». Mais cet appel au Saint-Esprit ne nous assure pas que les signataires croient à l'Incarnation. Eux aussi, comme M. Mallock, ils impliquent dans leur conception de la critique une philosophie. Et c'est là ce qui autorise un grand journal anglican, le *Guardian*, à voir dans la déclaration un manifeste en faveur de l'extrême rationalisme, non un simple plaidoyer en faveur de la méthode historique.

*
* *

La controverse anglicane actuelle, pouvons-nous conclure, porte avec elle sa leçon.

Le peuple biblique par excellence y prend conscience, s'il ne l'avait depuis longtemps déjà, que la critique est inévitable. La science religieuse, comme le rappelait naguère la *Civiltà cattolica*, passe par une phase historique, de même qu'elle passa, au moyen âge par une phase métaphysique : ce serait une chimère que de penser la soustraire à ces conditions actuelles d'existence. Le clergé anglican en fait l'expérience.

La critique appliquée à la Bible donne naissance à des questions bibliques, et ces questions bibliques doivent se résoudre chacune, dans sa série, par la méthode scientifique applicable à la série : les questions d'établissement de texte par la critique textuelle; les questions de composition littéraire et d'investigation des sources par la critique interne et par l'examen des témoignages externes, quand ils existent; les questions d'histoire par la critique historique. On ne peut pas, ici non plus, accuser la High Church d'inconséquence. Ce qu'elle cherche, nous le cherchons. « Trois paroles, écrivait la *Civiltà cattolica*, peuvent résumer le programme de l'exégète jaloux de concilier l'orthodoxie la plus rigoureuse avec le désir d'être de son temps : travailler, au lieu de discuter; pénétrer à l'intérieur de la Bible, sans se contenter d'en regarder seulement la surface; mettre à profit les résultats positifs de la science contemporaine, sans s'obstiner à les nier ou à les contester[1]. » Que des esprits de culture ancienne s'irritent de ces transpositions de discussion et s'échauffent contre la méthode historique, le phénomène n'a rien de déconcertant, en Angleterre non plus que parmi nous. Le pape Pie X, en personne, a eu un mot pour eux dans son encyclique à propos du

[1] *Civiltà*, juillet 1902, p. 153.

centenaire de saint Grégoire : « Il est des esprits, dit-il, qui constants dans leur foi, s'irritent contre la critique, la considèrent comme une démolisseuse, alors que cette science, par elle-même, n'est pas coupable, et, légitimement employée, conduit à de très heureuses découvertes. »

Ce qui importe, en de pareilles conjonctures, c'est que cette science, estimée à l'égal d'un service public et d'un intérêt général, soit très largement cultivée. Dans le conflit des tendances opposées, qui donc, en effet, fera le départ entre la critique et l'hypercritique, entre l'histoire objective et l'histoire tendancieuse, entre les conclusions acquises et les hypothèses vaines, entre l'emploi légitime et l'abus? Une Eglise comme l'Eglise d'Angleterre, où l'autorité doctrinale est précaire et la tradition fragile, est tenue à une science consommée : la conscience collective, qui est à peu près seule juge, a besoin d'être garantie contre les entraînements et contre les réactions par une information et par une critique de tous les instants. La science de la Bible ne doit donc pas être une spécialité réservée et le privilège de quelques initiés silencieux, mais une science ouverte, distribuée en des livres et en des revues accessibles à tous. La supériorité de l'Angleterre est, incontestablement, que son clergé soit préparé à sa tâche par ses fortes études bibliques; et que ces études aient pour foyer un haut enseignement qui est une aristocratie du savoir; et que cette activité si intense soit « modérée » par un épiscopat qui, après avoir compté des hommes comme Lightfoot ou Westcott, en compte aujourd'hui de la valeur du docteur Wordsworth, à Salisbury, ou du docteur Gore, à Worcester; et qu'enfin tout ce travail collectif réalise le progrès à son heure.

Si, comme nous aimons à le croire, un clergé ainsi préparé et ainsi conduit est à même, mieux que bien d'autres, de traverser la crise où nous voyons la High Church entrée à cette heure; si ce clergé, avec le sens qu'il a gardé de la vie ecclésiastique uni à une rare culture, sait se défendre contre les suggestions de timidité, de panique même, que des hommes de peu de clairvoyance lui voudraient inspirer; s'il sait se prémunir mieux encore contre les intempérances d'une critique négative, dont les conclusions, alors même qu'elles sont présentées ou acceptées par d'authentiques Churchmen, ne peuvent se concilier qu'avec l'agnosticisme, cet agnosticisme dont, en Angleterre, la tentation est plus vive que partout ailleurs; la High Church aura donné un exemple de sang-froid et de sagesse qui ne sera perdu pour aucune des Eglises qui « sont sous le ciel ».

Pierre Batiffol,
Recteur de l'Institut catholique de Toulouse.

CAPITAL ET TRAVAIL AUX ÉTATS-UNIS

D'APRÈS DES PUBLICATIONS RÉCENTES [1]

Les découvertes sans précédent dont la science a, depuis cent ans, enrichi le domaine des connaissances humaines, et les applications pratiques incessamment engendrées les unes des autres qui ont suivi cette féconde éclosion ont inauguré, au cours du siècle dernier, et, pour ainsi dire, consacré l'âge de la machine. Jamais transformations plus radicales et plus brusques n'étaient venues modifier les conditions extérieures de la vie, la situation réciproque des éléments sociaux ou les relations d'Etat à Etat : des sources nouvelles d'énergie physique ont été captées, ou domptées, ou arrachées au mystère qui les enveloppait, puis, à leur tour, dérivées en mille forces diverses et transportées à des distances qui confondent l'esprit ; les industries d'extraction et les industries de transformation, les conditions de l'échange, c'est-à-dire celles mêmes du travail et du commerce, ont été, par le fait de ces circonstances nouvelles, soumises tout d'abord à des exigences naturelles jusqu'alors inconnues, puis à des lois humaines, parmi l'écheveau embrouillé desquelles les économistes des temps passés, physiocrates, ploutocrates ou rêveurs des écoles plus récemment écloses, ne sauraient se reconnaître. Il semble qu'en cent ans le capital des connaissances humaines ait fait, d'un bond, un saut colossal à travers l'inconnu.

En même temps, des principes politiques nouveaux pénétraient dans la vie des peuples et modifiaient leurs aspirations, les uns apportant avec des affirmations puissantes des germes d'énergie nouvelle, les autres avec les doctrines de négation et de haine,

[1] *Les Etats-Unis au XXe siècle*, par Pierre Leroy-Beaulieu. Armand Colin, 1904. — *Report to the President on the Anthracite-Coal Strike*, of may-october 1902, by the Anthracite-Coal strike Commission, Washington-Government printing office, 1903. — *Interstate Convention-Sixth annual joint conference of Coal miners and operators of Illinois, Indiana, Ohio, Pensylvania, held in Indianapolis*, january 29th to february 7th 1903, Stenographic report.

des éléments morbides de désagrégation : heureuses sont les nations qui ont su faire entre eux un juste départ et qui, maintenant leur cohésion, ont reconnu, dans la diversité de ces éléments, autre chose qu'une raison de renier leur passé, de couper le fil de la tradition et de préférer la révolution à l'évolution; celles-là seules ont jeté des racines plus profondes et poussé de plus puissants rameaux parce que, dans ces temps nouveaux, il n'est pas inutile de se recueillir et, devant ces besoins nouveaux, de faire appel à toutes les forces nationales qui peuvent, seules, prétendre à supporter dans un travail commun le poids d'un semblable fardeau. Qui serait donc justifié à s'étonner des profondes modifications survenues dans l'état social et dans l'état économique?

Certes, il est, parmi le passé, bien des choses très chères encore aux cœurs demeurés fidèles et sottement méconnues ou foulées aux pieds, bien des souvenirs trop tôt enveloppés dans un dédaigneux oubli, bien des éléments de force et d'incomparable grandeur qu'une maladroite imprévoyance a condamnés à la stérilité; mais si les larmes ont leur dignité, elles n'ont jamais passé pour être une fontaine de Jouvence : il est malsain de ne vivre que pour le regret; il importe de regarder fermement le présent pour avoir le droit de compter avec l'avenir; c'est une singulière erreur de croire que l'on ajoute une coudée à sa taille en refusant aux temps où l'on vit toute noblesse, car c'est une excuse trop facile pour la paresse et l'oubli du devoir, ou encore, en se réclamant de la tristesse de l'heure pour s'écarter de la vie nationale, car l'abstention appelle l'oubli, et la mort sociale suit de près ce dernier. D'après la belle parole de M. Guizot : « Il faut être de son temps et de son pays et avoir le courage de dire à l'un et à l'autre toute la vérité. »

Parmi les questions dont l'étude s'impose parce que, dans aucun autre domaine, le machinisme et la concentration industrielle ou commerciale n'ont apporté un trouble plus profond, figurent au premier rang les relations entre le capital et le travail, l'employeur et l'employé, le salariant et le salarié. Comment naissent les conflits entre l'une et l'autre partie? Quelles sont généralement leurs origines? Comment la lutte est-elle menée? Quelles solutions est-elle susceptible de recevoir? Quels grands corps met-elle en présence? Quels sont les frais du procès et par qui sont-ils payés? Voilà, certes, entre beaucoup d'autres, un nombre considérable d'interrogations.

Au lendemain du jour où la grande République Américaine a célébré à Saint-Louis, en vieille terre française, la fête colossale par laquelle elle espérait éblouir le monde, et où capital et travail ont tenu leurs assises, nous exposant les produits dus à

leur collaboration dans la plus grande « montre » qu'il nous ait été donné d'admirer, il nous a paru intéressant d'étudier quelles sont aux Etats-Unis les aspirations actuelles du « travail organisé ». Il est chimérique de vouloir, en pareille matière, établir des clichés, d'affirmer : ceci est à sa place en tel lieu, réussit dans telle société humaine et doit, par cela même, être tenu pour opportun dans telle autre. Suivant le mot d'Hamilton, « il faut se tailler un habit à sa mesure; ce qui est bon à Philadelphie peut être mauvais à Paris et parfaitement ridicule à Saint-Pétersbourg »; ce n'est pas ici, en effet, le royaume de l'absolu, car il existe entre les nations civilisées trop de différences ethniques, économiques, historiques, géographiques ou psychologiques, leurs destinées sont trop dissemblables pour qu'une telle généralisation et une telle transposition puissent se légitimer, mais le simple exposé des faits apporte avec lui ses enseignements; il appelle, pour le moins, la réflexion.

C'est dans ce sentiment qu'après un coup d'œil rapide sur l'expansion économique des Etats-Unis, nous décrirons la situation actuelle des groupements ouvriers en Amérique, et que nous montrerons, ensuite, après cette analyse théorique, et par l'exemple d'un cas concret, l'un de ces syndicats à l'œuvre en période de grève et le pouvoir exécutif intervenant dans le conflit, au nom de ce personnage intitulé « le Public » qui, s'il demeure dans la coulisse, n'en a pas moins quelque intérêt en la matière.

I

Dans le livre si documenté qu'il vient de publier sous ce titre : *les Etats-Unis au XXe siècle*, M. Pierre Leroy-Beaulieu établit, en quelque sorte, le bilan de la puissance économique des Etats-Unis, suivant pas à pas et commentant, dans une argumentation pleine d'intérêt, les statistiques du *Census* [1] de 1900, récemment publié par le gouvernement fédéral. Nulle lecture n'est plus instructive et ne fait mieux comprendre les raisons de ce développement et son caractère.

Sur les 7 700 000 kilomètres carrés de son territoire, l'Union voyait vivre, à la date du 30 juin 1900, une population de 76 303 387 individus (60 980 788 blancs, 9 312 594 noirs), soit près du double de ce qu'accusait le recensement de 1870

[1] On appelle aux Etats-Unis *census* le recensement décennal de la population, de la fortune publique, des richesses mises en œuvre, de la puissance industrielle, etc. Ces statistiques, dressées et commentées par des hommes d'une rare compétence, sont comme un grand-livre périodiquement collationné. Nos recensements ne peuvent lui être comparés, ni en exactitude, ni en portée, ni en intérêt.

(38 558 371), plus de dix fois la population recensée en 1810 (7 239 891), et plus de dix-neuf fois celle de 1790 (3 929 214). C'est depuis les années qui avoisinent 1830 que s'accuse le grand mouvement d'ascension de la population, et de celles qui ont suivi la guerre de Sécession (1861-1865) que date le véritable « boom »[1]. De 1821 à 1903, l'immigration a apporté, par delà l'Atlantique, des éléments hétérogènes, au nombre de 21 230 000 environ, sur lesquels l'Europe entre pour 19 296 348, les autres Etats du continent américain (Canada entre autres) pour 1 243 354, l'Asie pour 451 056, l'Océanie pour 236 291, l'Afrique pour 2868. On sait combien cette question de l'immigration passionne les Américains, quelle attention y portent les gouvernements des divers Etats fédérés et les mesures restrictives qu'ils ont prises pour ne laisser la porte ouverte qu'aux éléments qualifiés par eux-mêmes de « désirables », c'est-à-dire ceux qui, en un mot, suivant la définitive expression du président Roosevelt, sont susceptibles de « s'américaniser ». Or, au premier rang de ces éléments non-assimilables et redoutables pour la main-d'œuvre locale figurent les Asiatiques; ce furent donc des lois interdisant ou réglementant sévèrement l'immigration chinoise, puis successivement l'immigration des gens sans ressources, des illettrés, des invalides ou criminels, celle des individus n'ayant pas de répondants ou engagés à l'étranger en vertu d'un contrat déterminé, les compagnies de navigation étant astreintes à supporter les frais de retour des immigrants reconnus à l'inspection inaptes à être candidats à « l'américanisme ». En ce qui concerne les immigrants d'origine européenne, les pays du Nord (Angleterre, Irlande, Allemagne, Scandinavie) ont, jusque vers 1890, presque exclusivement dominé : « Depuis 1890, et surtout depuis 1895, écrit M. Pierre Leroy-Beaulieu, l'énorme accroissement des immigrants venus du midi et de l'orient de l'Europe (de 1901 à 1903 : Italie, 549 293; Autriche-Hongrie, 491 390; Russie et Pologne, 328 697) tend, au contraire, à introduire des éléments beaucoup plus hétérogènes, plus difficiles à assimiler, plus pauvres, moins instruits, plus arriérés à tous les points de vue; nombre de ces nouveaux venus ont peine à soutenir la lutte pour l'existence dans le pays où elle est rude ». Il est à remarquer, en outre, que les derniers clients du grand « rush » vers l'Ouest ont une tendance générale à s'agglomérer dans les villes, où ils augmentent le paupérisme, s'entassent dans des logements malsains, vivent dans des conditions hygiéniques déplorables, détruisent

[1] La natalité a actuellement une tendance à diminuer, dans une proportion assez marquée pour la population blanche et les immigrants originaires de l'Europe septentrionale.

l'équilibre du marché du travail (*sweating system*), et par cela même ne contribuent pas à la mise en œuvre des richesses naturelles.

Quoi qu'il en soit, les populations d'origine anglo-saxonne (Angleterre, Ecosse, Pays-de-Galles, depuis 1821 : 3 162 090 immigrés), irlandaise (3 979 569), allemande (5 138 091) dominent dans la masse des immigrants. Ce grand flot d'étrangers s'est merveilleusement fondu dans les cadres de la population fixée aux Etats-Unis dans le premier tiers du dix-neuvième siècle, l'apport de l'élément germanique et celtique amenant, sans aucun doute, dans le caractère et les habitudes nationales, des modifications dont nous suivrons ultérieurement la trace; mais, quel que soit le nombre des immigrants et la diversité de leurs origines, c'est bien une population américaine qui habite, à l'heure actuelle, les Etats-Unis, et, par ailleurs, la force d'assimilation de ce peuple jeune, rempli d'une vitalité si intense, a été telle, elle s'est si naturellement fait sentir à des expatriés qui risquaient le tout pour le tout, que c'est bien aujourd'hui une « nation », invariablement fidèle à ses traditions de liberté, une dans ses aspirations et dans le sentiment d'un très ardent patriotisme; l'invincible énergie de cette nation, la conscience si fière et parfois un peu brutale qu'elle a de ses destinées, ont fait, tout autant et plus encore que la richesse et la variété des produits naturels, la force de la République des Etats-Unis : elles sont, pour son avenir, les garants de sa grandeur et de son expansion, et par là nous recevons, non seulement un exemple, mais un avertissement.

C'est vers l'agriculture que se sont portés les efforts des premiers colons américains : elle a été, en raison de l'immense étendue des terres vierges, de leur fertilité et de la diversité de leurs produits, le grand foyer d'attraction pour les immigrants; pendant de longues années, elle est demeurée et presque exclusivement la mère nourricière des Etats-Unis qui constituent encore à l'heure actuelle la plus vaste et la plus riche des démocraties rurales, et c'est à elle qu'ils ont dû, jusqu'à des temps récents, l'ascension de leur commerce d'exportation où ces mêmes produits agricoles entrent encore dans la proportion des deux tiers.

40 pour 100 du territoire, soit 326 500 000 hectares, sont occupés par des exploitations agricoles, sur lesquels 160 000 000 d'hectares sont des terres dites améliorées, des travaux d'irrigation bien entendus ne cessant, par ailleurs, d'augmenter le rendement des zones aride ou semi-aride (1880 : 400 000 hectares de terres irriguées; 1899, 1 435 000 hectares; 1900, plus du double). Cette surface cultivée, qui représente six fois la superficie de la France, est divisée entre 5 739 857 exploitations, dont la moyenne est ainsi de 58 hectares (4 646 300 exploitations ont

de 8 à 70 hectares) : si l'on songe au caractère extensif de l'agriculture américaine (élevage), à la date récente de la colonisation de certains territoires exclusivement propres au pâturage et renfermant par cela même des « farms » et des « ranchs » de grande étendue, il apparaît donc que la propriété est relativement divisée et qu'elle est loin d'être concentrée, ainsi que l'affirment les socialistes, dans les mains du capitalisme. C'est la tendance opposée qui prévaut, au contraire, sauf dans certaines régions de l'Atlantique, et il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'il en est de même en France, où il existe un nombre sensiblement égal d'exploitations rurales (5 702 000) d'une étendue moyenne de 8 hectares.

La surface des terres cultivées a triplé depuis 1850; il semble toutefois que cet accroissement, qui a correspondu à la marche constante vers le Far-West et à l'utilisation de ses ressources pour l'élevage, ne doive pas suivre une progression toujours ascendante, car un grand nombre des terres susceptibles de culture sont actuellement exploitées, la qualité des terres disponibles baisse et l'attraction exercée tant sur les immigrants que sur les agriculteurs par les grandes villes et les centres industriels ne cesse, là comme ailleurs et suivant une loi très générale, de se manifester d'une manière continue.

Il est également opportun de remarquer que la majorité des exploitations est dirigée par les propriétaires ou leurs associés (63,7 pour 100) (métayage, 22,2 pour 100; fermage, 13,1 pour 100), que les faire-valoir directs occupent une superficie moyenne notablement supérieure à celle des terres louées, et l'assertion relative à la division de la propriété et à son caractère démocratique, sur laquelle M. Leroy-Beaulieu s'étend avec raison dans son ouvrage, se trouve encore corroborée par des faits certains qui sont, d'une part, la faible valeur moyenne des exploitations (300 francs l'hectare, cheptel, outils et machines compris), de l'autre, le faible rendement moyen de ces domaines sur le nombre desquels 4 229 529 ont produit, en 1900, une valeur brute de 50 à 1000 dollars (le dollar vaut 5 fr. 18), moins d'un cinquième une valeur supérieure à 1000 dollars, et 154 000 seulement, moins de 3 pour 100 ont dépassé 2500 dollars (12 950 fr.).

Cet empire immense de sillons et de prairies, où les engrais sont peu utilisés, mais où les machines jouent un rôle considérable (valeur moyenne des machines par exploitation, 689 francs), avait vu, en 1899, la valeur de ses produits bruts monter à 3 742 129 000 dollars : cette somme s'est encore accrue, durant la dernière décade, de 445 762 000 dollars et représente ainsi actuellement un total de 4 187 891 000 dollars. Le groupe des céréales (maïs en tête) entre dans cet ensemble pour 31,6 pour 100 :

son domaine a, depuis vingt ans, augmenté de 26 500 000 hectares; puis viennent les fourrages, l'élevage du bétail, le coton, dont la production a doublé depuis la guerre de Sécession et qui couvrait, l'année dernière, 11 598 000 hectares. La culture du tabac n'a cessé de s'accroître, destiné pour la moitié à l'exportation (le nombre des cigares fabriqués a passé de 4 milliards 288 millions (1890) à 6 milliards 505 millions (1900); celui des cigarettes de 2 milliards 105 millions à 3 milliards 258 millions; le tabac à priser de 9 434 000 livres à 13 805 000), ainsi que l'industrie laitière (beurre et fromage), dont la seule exportation montait, en 1902, à 6 millions de dollars.

Ainsi peuplés, répartis et cultivés, les États-Unis constituent un gigantesque territoire de libre circulation et d'échange commercial, à l'intérieur duquel ne subsiste aucune entrave. Leur industrie a eu, dans son principe, la tâche d'assurer l'outillage général que nécessitaient pour une population, toujours plus nombreuse et plus fortunée, en marche vers des régions neuves et toujours plus lointaines, des besoins sans cesse accrus en quantité, en variété et en qualité. L'esprit d'initiative des Américains et leur goût du « self-help », la nécessité où ils se sont trouvés d'attendre tout d'eux-mêmes et de ne demander à l'État que la liberté d'agir, la hardiesse de leurs entreprises et leur aversion pour la routine ou des théories et des formes jugées par eux surannées, les richesses du sous-sol, un merveilleux réseau de navigation fluviale, l'étendue des côtes, l'absence sur des espaces immenses de grandes barrières naturelles, l'extension rationnelle et peu dispendieuse des réseaux ferrés constamment adaptés aux exigences nouvelles, l'éloignement de la concurrence, le bénéfice d'un passé datant d'hier et par cela même exempt de charges, une constitution harmonieuse, des lois protectrices de la dernière rigueur, ont assuré à l'industrie et au commerce américains un essor qui paraîtrait tenir du prodige si tous ces facteurs n'étaient là pour en faire saisir le secret.

Les statistiques du « Census » sont, sur ce point encore, d'une singulière éloquence dans leur sécheresse de faits : de 140 433 qu'ils étaient en 1860, avec un capital de 1 610 000 000 dollars, les établissements industriels avaient passé, en 1900, à 512 339 avec un capital de 9 835 000 000 dollars; le nombre moyen des ouvriers : de 1 311 246 à 5 316 802, et le total des salaires : de 379 000 000 dollars à 2 329 000 000; la valeur des matériaux employés : de 1 032 000 000 dollars à 7 348 000 000. et la valeur des produits : de 1 886 000 000 à 13 611 000 000 dollars. De ces chiffres, M. Pierre Leroy-Beaulieu est fondé à tirer cette conclusion : « Il paraît à peu près exact de dire que la puissance indus-

trielle des États-Unis, exprimée par la valeur des produits fabriqués, a quintuplé entre 1860 et 1894 environ, tandis que celle de l'Allemagne n'a pas doublé, que celle de la Grande-Bretagne a augmenté de moitié seulement et celle de la France de moins encore. » Cette proportion est singulièrement forte si l'on songe que la population active des États-Unis peut être évaluée à 29 074 000 individus sur lesquels 7 086 000 se consacrent à l'industrie (4 767 000 aux commerce et transports; 10 382 000 à l'agriculture), alors que, sur les 16 700 000 individus constituant la population active du Royaume-Uni, 9 000 000 sont employés dans les mêmes travaux (1 680 000 commerce et transports, 2 460 000 agriculture).

Et cette augmentation est constante. C'est ainsi que, de 1896 à 1902, la production du charbon (anthracite compris) passe de 174 millions de tonnes à 272 millions, sur une production mondiale de 720 millions de tonnes, dépassant de 42 millions celle de l'Angleterre et de 70 millions celle de l'Allemagne : par là sont alimentés les 11 300 081 chevaux-vapeur recensés en 1900 (5 954 656 en 1890). Puis, c'est le fer qui représente 40 pour 100 de la production mondiale (34 636 000 tonnes) (Angleterre 13 millions 1/2, Allemagne 8 millions, France 4 millions); c'est le cuivre qui passe de 50 000 tonnes (1883) à 277 000 (moitié de la production mondiale); c'est le pétrole qui atteint, en 1902, 12 175 000 tonnes, reléguant ainsi la Russie elle-même au deuxième rang des pays fournisseurs d'huile minérale; c'est l'argent qui, exposé à de constantes fluctuations, va pourtant de 48 000 kilogrammes, valant 2 000 000 dollars (1868) à 1 700 000 kilogrammes valant 29 000 000 dollars; c'est l'or qui atteint en 1902 son maximum avec une valeur de 79 992 000 dollars ; ce sont les produits ouvrés dont le tonnage se déplace en 20 ans, pour le fer et l'acier, de 3 213 000 tonnes à 29 508 000; les constructions mécaniques, l'industrie textile qui se place au deuxième rang pour les filés (19 000 000 de broches sur 46 000 000 possédées par l'Angleterre et 5 500 000 par la France); ce sont enfin et surtout les industries alimentaires qui atteignent le chiffre vraiment colossal de 2 273 000 000 dollars, soit 11 824 000 000 de francs!

Pour ces diverses raisons, de nationale qu'elle était l'industrie américaine tend de plus en plus à devenir internationale, et c'est pourquoi les États-Unis sont arrivés à occuper (depuis 1901) le premier rang des pays exportateurs, répandant sur le monde leurs produits qui représentaient en 1903 une valeur d'exportation de 1 420 100 000 dollars, soit près de 7 milliards de francs (contre 1 850 000 000 francs en 1870). Et comme la richesse appelle l'achat, leur capacité d'importation n'a cessé de s'accroître dans

le même sens, montant de 671 000 000 dollars en 1880 à 1 025 700 000 000 dollars en 1903; le commerce extérieur total représente ainsi à l'heure actuelle une valeur de 2 445 800 000 dollars, soit 12 669 244 000 francs.

Nul pays n'est, certes, plus sujet aux « booms » et aux dépréciations, aux folles spéculations et aux crises aiguës, mais un fait est manifeste, c'est cette marche incessante et rationnelle par laquelle on peut dire que le centre de gravité économique du monde s'est, depuis quarante ans, trouvé déplacé : l'américanisation du canal de Panama et la facilité des communications qui seront ouvertes avec les États occidentaux de l'Amérique du Sud, l'Asie et l'Océanie, l'intérêt puissant que portent aux affaires d'Orient citoyens et gouvernement des États-Unis ne sont pas, dans les circonstances présentes, des éléments destinés à rétablir promptement l'équilibre en faveur de la vieille Europe.

II

Si, poursuivant cette étude par l'examen des situations réciproques du capital et du travail, nous recherchons quelles modifications elles ont subies au cours des dernières années, les constatations suivantes nous permettront de raisonner sur des données précises :

« Le chiffre des établissements industriels, dit M. Pierre Leroy-Beaulieu, est trois fois et demie plus considérable qu'en 1860 (512 339 contre 140 433), celui des ouvriers quatre fois plus (5 316 802 contre 1 311 246), celui du capital près de dix fois plus (9835 millions de dollars contre 1010 millions), celui des salaires (2329 millions contre 379 millions) et des produits (13 014 millions contre 1886 millions), six fois plus ».

Il en résulte :

1° Que le nombre des ouvriers n'a pas crû par établissement dans des proportions considérables;

2° Que le capital de chacun des établissements est près de trois fois supérieur à ce qu'il était, il y a quarante ans;

3° Que la valeur des produits par établissement a doublé;

4° Que la rémunération du capital a diminué, puisque, pour amener sur le marché un produit de valeur déterminé, il faut deux fois plus de capital qu'en 1860;

5° Que les salaires ont augmenté de près du double;

6° Que la quantité de main-d'œuvre nécessaire pour produire une valeur déterminée a diminué.

Comme, d'autre part, dans grand nombre d'établissements ou d'industries, la durée de la journée de travail a, par le fait de lois d'Etat ou de conventions intervenues entre les parties, constamment diminué, il n'est pas téméraire d'affirmer :

1° Que la situation de l'ouvrier s'est améliorée [1];

2° Que le rendement de l'ouvrier est supérieur aux Etats-Unis à ce qu'il est dans d'autres pays et que les machines y sont particulièrement puissantes;

3° Que ce rendement individuel se trouve augmenté de ce fait que le travail industriel des femmes et des enfants est proportionnellement inférieur en nombre à ce qu'il est de ce côté de l'Atlantique.

En ce qui concerne le capital, il est à remarquer que, si les établissements appartenant en propre à une seule personne sont nombreux (372 703 sur 512 254), ceux-ci ne fabriquent guère que 20 pour 100 de l'ensemble des produits. C'est presque une banalité de faire remarquer que dans ce pays d'individualisme outrancier, l'association est de pratique constante, et c'est ainsi que, défalcation faite des coopératives dont le nombre paraît décroître, « les trois cinquièmes de la production industrielle américaine sortent des ateliers de sociétés anonymes ». Il y a là une tendance très nette à la concentration (en même temps qu'à la spécialisation) dont les manifestations sont particulièrement intéressantes dans la production du fer et de l'acier, des filés et des tissés de coton, des machines agricoles et des produits alimentaires, et dont le régime des trusts est l'expression la plus complète, sinon la plus heureuse, financièrement parlant. Mais il faut prendre garde d'oublier que cette industrie concentrée laisse place à la petite industrie qu'elle fait souvent naître à ses côtés : les chiffres suivants montrent surabondamment à quel point il serait erroné d'affirmer que l'industrie soit, aux Etats-Unis, exclusivement entre les mains des capitalistes, millionnaires ou milliardaires, puisqu'il existait en 1900, 110 510 établissements (plus de 20 pour 100) n'occupant pas d'autres ouvriers que le ou les propriétaires, 232 726 (45 pour 100) ayant moins de 5 employés, 112 138 (22 pour 100) occupant de 5 à 20 personnes, 43 000 occupant de 20 à 100 ouvriers (soit dans cette seule catégorie plus de la moitié des ouvriers), 8494 de 101 à 250, 2809 de 201 à 500, 1063 de 501 à 1000 et enfin 443 réunissant plus de 1000 salariés à un titre quelconque.

En face de la puissance du capital concentré et de la force sociale du salariant, quelles sont les tendances du « travail organisé »?

La liberté d'association est absolue aux Etats-Unis où elle est non seulement inscrite dans les lois, mais encore profondément

[1] D'après les industriels américains, cette situation s'est améliorée : 1° comme vendeur de travail (hausse des salaires, réduction de temps); 2° comme consommateur; 3° comme travailleur (plus grande facilité du travail).

entrée dans les mœurs : c'est là une de ces garanties contre la toute-puissance de l'Etat dont les populations anglo-saxonnes tiennent à s'assurer par l'exercice de la liberté individuelle; toutefois les Etats ne reconnaissent pas tous aux associations le droit de *corporation*, c'est-à-dire la personnalité civile.

L'Amérique est, par excellence, le pays du « struggle for life »; il n'est donc pas surprenant que les associations ouvrières aient largement profité de la liberté qui leur était offerte, restant par là même dans la tradition anglo-saxonne et suivant à quelques années près l'exemple qui leur était donné par les Trade-Unions anglaises. Ce n'est pas ici le lieu d'en refaire l'histoire qui prend corps, en quelque sorte, à dater du grand essor industriel postérieur à la guerre de Sécession, ni d'en retracer le fonctionnement tant de fois décrit [1] : nous nous contenterons de rappeler que le métier est à la base de l'organisation des *Unions*, nous réservant d'insister ultérieurement sur la tendance à grouper les ouvriers par industrie et sur le mouvement de concentration qui en résulte. Malgré l'incertitude des renseignements officiellement recueillis, incertitude qui résulte tant des constantes modifications de niveau auxquelles sont soumises les Unions que du refus d'enregistrement opposé aux enquêtes par les plus puissantes d'entre elles, ces associations paraissent grouper aujourd'hui un nombre de salariés supérieur à 2 000 000 (dans le seul Etat de New-York, il existait, en 1901, 276 000 unionistes).

Le nombre des ouvriers et employés adultes masculins était, en 1900, dans l'industrie, de 4 583 784, celui des employés du commerce et du transport de 4 767 000 (total 9 350 784); les femmes n'ayant pas, jusqu'à ce jour, fourni une clientèle très nombreuse aux groupements ouvriers, il en résulte que 21,5 pour 100 environ des ouvriers ou employés adultes masculins de l'industrie, du commerce et des transports sont syndiqués, aux Etats-Unis : les 566 559 syndiqués français des mêmes catégories [2], représentent une proportion de 19,5 pour 100 (1903); les 1 092 000 syndiqués allemands (1902), 19 pour 100; l'Angleterre atteint un gros effectif avec ses 1 922 000 unionistes (1901); seuls certains Etats de l'Australie et la Nouvelle-Zélande dépassent fortement cette proportion (près de 75 pour 100), en raison de leur législation très spéciale.

La situation légale des plus intéressantes de ces Unions, et par

[1] Levasseur, *l'Ouvrier américain*, 2 vol., Larose, 1898. — Louis Vigouroux, *la Concentration des forces ouvrières dans l'Amérique du Nord*, Bibliothèque du Musée social, Armand Colin, 1899

[2] Maurice Bourguin, *les Systèmes socialistes et l'évolution économique*, A. Colin, 1904, annexe VII.

là nous entendons celles qui s'étendent sur plusieurs Etats (elles sont dites *Unions nationales*, les *Unions locales* étant, à la base de l'organisation, celles qui renferment des ouvriers exerçant le même métier dans la même localité, et les *Unions internationales*, celles dont les affiliés s'étendent jusqu'au Canada ou au Mexique), a été réglée par un « act » rendu par le Congrès dans sa session de 1885-1886. Aux termes de cette loi fédérale qui les définit, des « associations d'ouvriers ayant deux branches ou plus dans les Etats ou territoires des Etats-Unis et se proposant pour but d'aider leurs membres à devenir des ouvriers plus habiles à développer leur intelligence et à élever leur caractère, de régler leurs salaires, les heures et les conditions du travail, de protéger leurs droits dans l'exercice de leur profession, de recevoir des fonds afin de les secourir en cas de maladie, d'infirmité ou de chômage, de poursuivre tout autre objet pour lequel des ouvriers peuvent légalement s'associer en vue de la protection et de l'assistance mutuelle[1], » les *Unions nationales* peuvent, *après enregistrement*, ester en justice, posséder en leur nom des propriétés immobilières ou mobilières, sans que leurs propriétés foncières puissent excéder la quotité disponible pour l'accomplissement de leurs fonctions. Leur siège social doit, dans de telles conditions, être dans le district de *Columbia.*

Nulle législation n'est plus large, puisque ne réclamant aucune garantie, elle accorde, par le seul fait de l'enregistrement, la personnalité civile aux Unions nationales qui ne sont tenues à aucune déclaration quant aux modifications de leurs statuts, à leur personnel, à leur administration, à leur fortune. La loi anglaise de 1875, libérale en ce qui concerne le droit de propriété, est singulièrement plus sévère dans ses exigences relatives à l'enregistrement auquel le *chief register* peut s'opposer si les conditions détaillées prévues par la loi ne sont pas exactement remplies, comme elle l'est dans son article qui exige de toute Union enregistrée le dépôt officiel, public et annuel de ses comptes de gestion. On sait que la loi française du 21 mars 1884, qui a créé, alors que la liberté d'association n'était pas reconnue, un régime d'exception en faveur des syndicats professionnels, exige le dépôt des statuts et de leurs modifications, celui des noms des administrateurs, et que si les syndicats français ont la personnalité civile, réduite en ce qui concerne la propriété immobilière, cette même personnalité a été, par contre, refusée jusqu'à ce jour aux unions de syndicats dont la même loi a consacré l'existence.

Malgré cette législation si libérale et suivant un raisonnement

[1] Levasseur, *l'Ouvrier américain*, t. Ier, p. 244.

commun aux syndiqués français (*timeo Danaos et dona ferentes*), peu d'Unions nationales ont profité de la loi fédérale relative à l'incorporation qui, si elle leur donne le droit de posséder et celui de poursuivre, les expose, par réciprocité, dans sa section II, à des poursuites inverses, à des indemnités ou à des saisies et c'est ainsi que le rapport annuel de l'*Industrial commission on Labor Legislation* constate qu'en 1900 aucune Union importante ne s'est fait enregistrer. En dépit de cette hostilité à l'enregistrement et si, d'une part, plusieurs Etats (notamment dans l'Ouest) ont voté des lois exceptionnellement favorables aux syndiqués, « lois sur la journée de travail et l'emploi des non-unionistes », que les cours suprêmes ont fréquemment déclarées inconstitutionnelles et attentatoires tant à la liberté du travail qu'à la liberté de l'employeur, M. Levasseur établit d'autre part, en 1898, dans son beau livre sur « *l'Ouvrier Américain* », que les tribunaux locaux ont une tendance à consacrer les actes des Unions accomplis conformément à leurs statuts.

On peut dire, d'une manière générale, que l'ambition des unionistes est de devenir, au regard du capital, les maîtres du marché du travail. En ce qui concerne les rapports d'ouvriers à ouvriers, leurs associations ont pour but : 1° principalement d'organiser les non-organisés et de les entraîner dans le mouvement syndical; 2° d'assurer dans le sein des Unions une forte discipline en faisant appel à la solidarité ouvrière; 3° de créer des caisses de grèves, de chômage et de secours. — La lutte contre les salariants se résume en quelques articles précis : 1° Diminution des heures de travail; 2° augmentation des salaires et payement en argent à des époques fixes; 3° réglementation de l'apprentissage; 4° substitution du contrat collectif de travail au contrat individuel; enfin l'organisation de la clientèle est assurée par l'emploi du *label*, ou signe distinctif équivalent à une marque de fabrique (propriété de l'Union), qui signale à l'acheteur les produits sortant des mains des syndiqués.

Les armes destinées à assurer le triomphe de ce programme sont la grève directe ou sympathique, cette dernière très spéciale aux Etats-Unis où elle est possible grâce à la forte organisation du travail, le *boycott* ou mise en interdit qui dénonce les établissements hostiles aux syndiqués et la guerre aux « rats » et aux « scabs »[1], si cruellement traités par leurs camarades d'ateliers et si durement définis par les plus éminents des leaders unionistes : « Chaque grand mouvement a ses traîtres, dit à ce sujet J. W.

[1] On entend par là, soit des ouvriers qui ont pris sur les chantiers la place d'ouvriers en grève, soit ceux qui consentent à travailler à des tarifs inférieurs au minimum établi par l'Union.

Sullivan. Le salarié qui refuse de participer au danger commun et déserte à l'ennemi renonce par ce fait même aux liens qui l'unissent à nous... Aucun sentimentalisme n'adoucira les relations des Trade-Unions avec les *scabs*, aucune branche d'olivier ne leur sera tendue, aucune larme ne sera versée en leur faveur et, quelque malheur qui les atteigne, nous ne sentirons pour eux aucune compassion... La nécessité exige l'ostracisme de celui qui est prêt à accepter les salaires gagnés par le travail organisé et qui ne veut pas appuyer les efforts de ce dernier... Celui qui n'est pas avec nous est contre nous. » — Toutes ces armes sont maniées avec une énergie à laquelle il serait parfois difficile de trouver une épithète : l'unionisme américain rappelle souvent dans sa brutalité passionnée les premières années des Trade-Unions anglaises et les excès actuels de certains syndicats français tout particulièrement chers au gouvernement.

Il est impossible, lorsqu'on étudie de près le fonctionnement des Unions américaines, de ne pas être frappé d'un certain nombre de faits qui les caractérisent au plus haut degré. En premier lieu, et là comme ailleurs, les Américains ne s'embarrassent pas de théories; sans partir d'un principe, loin de procéder comme les Français du général au particulier et se gardant d'embrasser trop de choses pour ne parvenir à en saisir aucune, ils vont droit au fait pratique et c'est lui qu'ils discutent en gens qui s'entendent aux affaires; ils ont, avant tout, en vue le « rendement » de l'entreprise : « Nous ne sommes pas des théoriciens, dit le préambule des statuts de l'*Association amalgamée des ouvriers du fer et de l'acier*, notre but est essentiellement pratique. » Si, sous l'influence des immigrants allemands, les théories de Karl Marx, et si, importées par les Anglais, les prétentions sociales du « Nouvel-Unionisme » les ont, un moment, séduites, les Unions s'écartent, depuis quelques années, en tant qu'associations, du mouvement politique proprement dit. L'*Union typographique*, la plus ancienne et l'une des plus hardies, demande bien, à la vérité, la nationalisation des télégraphes, mais c'est parce qu'elle estime que l'organisation actuelle nuit au développement de la presse et à la diffusion des télégrammes. Comme un étranger demandait, à ce sujet, au président de l'Union, Prescott, quelle part les théories collectivistes avaient dans cette prétention, il répondit en riant qu'elles n'y entraient pour rien et qu'il était parfaitement heureux d'être personnellement « le plus grand opportuniste de la terre »; et il en est de même des demandes formulées, au sujet de la nationalisation des chemins de fer, par un grand nombre d'unions.

« Gardez-vous du virus de la politique », écrivait, le 20 juin 1896,

M. Gompers, président de la Fédération américaine du travail, aux Unions affiliées : il semble que ce sage conseil d'un homme que l'on représente comme un ancien leader socialiste revenu de ses illusions, a été exactement suivi, puisque, en 1896, la *Convention de la Fédération du Travail*, instruite par l'histoire des *Chevaliers du travail* et adoptant une ligne de conduite qu'elle n'a pas depuis lors abandonnée, déclarait par 1676 voix contre 744 que la Fédération n'avait pas de programme politique et par 1460 contre 158 que la Constitution de la Fédération renfermerait à l'avenir l'article suivant : « Les partis politiques, démocrate, républicain, socialiste, populiste, prohibitioniste ou autre, n'auront aucune place dans les conventions de la Fédération du travail ». A la même date, la *Fédération centrale du travail de New-York* [1] était rejetée de la *Fédération américaine du travail* parce qu'elle comptait dans son sein une section qui se qualifiait elle-même de socialiste. Les collectivistes n'ont pas, du reste, pardonné à ce puissant groupement cette indifférence et cette exclusion et, remplaçant les arguments par les injures, ils traitent les chefs des syndicats de « capitalistiques, corrompus, ivrognes et ignorants », ils les montrent « vendus aux employeurs, bernant les ouvriers par une guerre anodine et sans effet contre la tyrannie du capital ». Mais, si les leaders les plus autorisés des Unions, au nombre desquels on compte des hommes de grande expérience, de grande éloquence et d'une remarquable intelligence, engagent prudemment les syndiqués à ne pas faire, en tant qu'unionistes, actes de politiciens, s'ils refusent, par exemple, de désigner les candidats auxquels leurs affiliés devront, lors des élections, donner la préférence, ces mêmes candidats ne se font pas faute de les rechercher, de les flatter lorsque l'occasion s'en présente, et de solliciter l'appui de ces grands corps organisés. Les démocrates, M. Bryan en tête, vers lesquels les masses ouvrières sont assez généralement portées, leur laissent entendre les plus séduisantes promesses et se font leurs courtisans, et l'on a pu prétendre que, sur l'autre bord, l'intervention du président Roosevelt, dans la grève de l'anthracite, n'était pas sans connexité avec un plan de campagne destiné à rallier les unionistes au parti républicain.

Sans attache formelle avec aucun groupement, il ne faudrait pas croire, pourtant, que les associations ouvrières méconnaissent la force de l'action politique et qu'elles en fassent fi ; elles savent, au contraire, ainsi que les typographes en ont donné l'exemple lors de la levée du boycott prononcé contre le journal *la Tribune*

[1] C'est à New-York que sont les plus nombreux collectivistes des Etats-Unis.

de New-York, dont le directeur était candidat à la vice-présidence des Etats-Unis, en faire un très adroit et très opportun usage, pour le triomphe de leurs revendications personnelles, et, dans le même ordre d'idées, la *Fédération du travail* entretient avec succès un comité d'émissaires toujours à l'affût dans les couloirs du Congrès de Washington.

Si l'unionisme américain se distingue heureusement du mouvement syndical français, par le soin qu'il porte à demeurer, avant tout, sur le terrain professionnel et à ne pas se soumettre à la dictature d'un parti, il ne se distingue pas moins du Trade-Unionisme anglais par la concentration des forces ouvrières en laquelle il résume ses efforts. Ayant le métier à ses origines et à la base de son organisation, il tend actuellement, comme couronnement de l'édifice, à associer, en une vaste fédération et sans distinction professionnelle, toutes les Unions du territoire. Les Anglais ont, à vrai dire, des Unions singulièrement puissantes[1], par le nombre et par l'argent, telles que la *South Wales Miners federation* (en 1900 : 127 294 adhérents; recettes : 1 346 925 francs; dépenses : 209 825 francs; fonds de réserve : 2 371 225 francs); l'*Amalgamated Society of Engineers* (87 672 unionistes; recettes : 8 338 920 francs; dépenses : 5 854 950 francs; fonds de réserve : 10 162 250 francs); ils ont de solides fédérations, telles que la *Fédération générale des Trade-Unions*, qui compte 75 unions et 420 600 syndiqués; les *Trade-Councils*[2], au nombre de 181 (785 618 adhérents); ils ont enfin le *Congrès annuel des Trade-Unions*, « parlement du travail », qui siège huit jours et où se rencontrent les délégués de 1 200 000 unionistes; mais ils n'ont pas, pour ne prendre qu'un seul exemple, une organisation permanente aussi générale que la *Fédération américaine du travail* avec ses 113 unions nationales (1903), représentant 22 500 unions locales, ses 1147 syndicats indépendants, ses 59 « Unions de syndicats d'une même ville », ses 29 Unions d'Etats et leurs adhérents respectifs de toutes industries et de tous emplois qui forment une armée de 1 745 270 travailleurs.

La *Fédération américaine du travail*, qui a succédé à la *Fédération des Unions de métier et de travail organisées des Etats-Unis et du Canada*, a été fondée en septembre 1886 par les plus

[1] En 1901 les recettes totales annuelles des cent plus importantes Unions anglaises dépassaient 2 millions de livres sterling sur lesquels les revenus des fonds placés figurent pour 206 000 livres sterling. Leur fonds de réserve est actuellement de 4 161 000 livres.

[2] Les *Trade-Councils*, qui sont des groupements de centralisation pour les divers métiers d'une même ville, ont été, en raison de l'agitation politique à laquelle ils se complaisaient, exclus des congrès annuels des Trade-Unions. Ils correspondent à nos Bourses du Travail.

anciennes et les plus puissantes Unions (Union internationale des typographes, Union internationale des cigariers, Fraternité des charpentiers, etc...) Son étoile a rapidement fait pâlir celle des célèbres *Chevaliers du Travail*[1], dont elle diffère complètement par ses tendances et dont elle a recueilli les plus nombreux adhérents à la suite d'une guerre acharnée provenant de dissentiments profonds sur l'opportunité de l'action politique à laquelle les grands-maîtres des *Chevaliers* voulaient donner la préférence[2], sur les allures dominatrices de ces derniers et sur le caractère professionnel des Unions locales dont les Chevaliers déclaraient ne pouvoir supporter « l'égoïsme ». La *Fédération*, dont les ressources proviennent d'un droit d'affiliation de 5 dollars, plus 5 dollars pour le matériel, et d'une cotisation variant de 1 cent par mois par membre d'Unions locales isolées à 1/4 de cent pour les adhérents des Unions nationales et internationales, est administrée par un conseil (1 président, 4 vice-présidents, 1 trésorier, 1 secrétaire) annuellement élu par la *Convention souveraine* où se réunissent les représentants des Unions à raison de 1 délégué par Union locale isolée, 1 délégué par Union nationale ou internationale comptant plus de 4000 membres et 1 délégué en plus par 4000 adhérents ou fraction de 4000. Ces mêmes délégués ont, à la convention, 1 voix par centaine d'unionistes représentés. Le président du conseil, actuellement M. S. Gompers, président de l'Union des cigariers, est véritablement l'âme de la *Fédération*, à laquelle il consacre tout son temps : il reçoit un traitement annuel de 1800 dollars, plus le remboursement de ses frais de déplacements, dûment constatés par le secrétaire.

Le grand effort de la Fédération porte, avant tout, sur l'organisation des inorganisés, qu'ils soient « skilled laborers », c'est-à-dire ouvriers de métiers, ou « unskilled », c'est-à-dire simples manœuvres. A cet effet, le président et des organisateurs généraux, hommes ou femmes, au nombre de plusieurs centaines, véritables commis-voyageurs de l'unionisme, « walking-delegates » analogues à ceux que salarient les grandes Unions, parcourent le pays, sans toucher de traitements fixes, mais recevant par nouvelle union locale créée, une indemnité qui varie de 5 à 20 dollars : c'est dans ce sens que là où des Unions régulières de métiers ne peuvent encore prendre corps par suite du petit nombre d'ouvriers travaillant dans la même branche, la Fédération s'attache à créer tout d'abord des *Unions de travail fédérales*, englobant momen-

[1] Fondés en 1870 sous l'inspiration d'un ouvrier franc-maçon, Stephens.

[2] « La seule chose que nous ayons à faire, disait le grand-maître, M. Powderley, c'est de prendre en nos mains le pouvoir politique, et nous le pouvons. »

tanément toutes les professions et qui sont des embryons d'Unions de métiers, à l'organisation définitive desquelles il sera procédé sans retard dès que les circonstances locales le permettront. La réglementation des boycotts et des grèves, la généralisation du « label », la création de syndicats féminins, l'adoption de la journée de huit heures, l'abolition dans la législation des Etats ou la législation fédérale, de tout ce qui peut subsister des anciennes « conspiracy-laws », la suppression du droit dit « d'injonction » dont usent certains juges pour prescrire la levée d'un boycott ou la cessation d'une grève atteignant les intérêts généraux, sont les divers points auxquels président, conseil et délégués de la Fédération portent des soins particuliers : conférences, articles, tracts de propagande sont multipliés à cet effet par cet actif et puissant groupement qui délivre des « chartes d'affiliation » aux Unions adhérentes, sans admettre pourtant dans son sein les Unions dont les statuts prévoient l'exclusion de la population de couleur.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer en raison du non-enregistrement de la plupart des Unions, il est difficile d'avoir sur leur compte des renseignements financiers exacts. Les taxes payées par les unionistes paraissent être assez fidèlement versées par eux, bien qu'ils les trouvent généralement élevées[1] : « Cela vous paye d'aider les autres », répond-on aux récalcitrants; et lorsque la grève éclate, la perception des ressources extraordinaires se fait d'habitude sans difficulté; mais, cette même grève terminée, la débandade arrive fréquemment, d'autant plus rapide que le succès a couronné les efforts et les souffrances. Et, ici encore, l'unionisme américain se différencie de l'anglais : on sait quelle forte proportion de leurs recettes les Unions anglaises consacrent aux caisses de secours, de chômage et d'assurance (peu en honneur dans les syndicats français) qui prospèrent de plus en plus et absorbent, en moyenne, 60,3 pour 100 de leurs ressources. Ces caisses, qui sont véritablement la force des syndicats bien organisés, établissent l'assurance mutuelle contre l'avilissement des salaires et permettent l'observation des tarifs syndicaux; elles seules assurent la cohésion en dehors des périodes de conflits, elles encouragent l'individu à la prévoyance, et la collectivité à la bonne gestion des ressources confiées au comité exécutif; elles maintiennent dans le rang ceux qui seraient tentés de faire défection; elles sont, en un mot, pour les syndicats, des éléments d'ordre et de conservation. Malgré les efforts des leaders améri-

[1] Le droit d'affiliation, très variable, oscille entre 5 et 40 dollars. Il va, pour les étrangers, dans certaines industries (souffleurs de verre) jusqu'à 100 dollars avec l'obligation de se faire naturaliser. La cotisation mensuelle est très généralement inférieure à 1 dollar.

cains et une progression pourtant suivie depuis quelques années, elles se développent plus lentement dans leurs Unions que dans les Unions anglaises, ce qui s'explique, d'une part, parce que leurs tables d'assurances sont généralement mal établies et que les frais d'administration sont proportionnellement considérables; de l'autre, parce que la plupart des partisans du mutualisme sont, en dehors des Unions, affiliés aux sociétés spéciales d'assurances; enfin et surtout, parce que la prévoyance et l'épargne ne sont pas des vertus propres à l'Américain, qui, suivant un dicton populaire, préfère généralement *make money than save money*. C'est là une faiblesse du mouvement syndical aux États-Unis.

Quoi qu'il en soit, les services rendus au travail par les Unions sont considérables, et il paraît résulter de l'examen impartial des faits que plus les Unions se développent et plus leur direction est confiée à des hommes compétents, plus solidement elles sont organisées et mieux leurs caisses de secours fonctionnent. Elles ont certainement une tendance intransigeante et tyrannique au monopole et à l'exclusion qui se traduit par de graves atteintes à l'ordre public et à la liberté du travail; elles ont souvent comme effet de limiter la production, mais il paraît indiscutable que le nombre de leurs défaites décroît en même temps que celui des grèves ordonnées par elles [1], que le nombre des transactions augmente, et que, par leur action incessante, la législation ouvrière s'est constamment modifiée en leur faveur.

Par contre, si les grèves sont fréquemment enrayées par les conseils exécutifs très exactement renseignés, soit parce qu'un succès douteux commande la prudence, soit parce que l'Union ne peut subvenir, sur un si vaste territoire et pour de si nombreux adhérents, aux dépenses de plusieurs conflits simultanés, il résulte très naturellement de cette concentration même, comme il résulte de la concentration opposée du capital, que, lorsque la grève est déclarée par une grande Union, elle prend, par le nombre des ouvriers qu'elle englobe, par les subsides qui l'alimentent, par la capacité de ceux qui la dirigent, par la solidarité des masses ouvrières, par l'étendue des intérêts qu'elle atteint, un caractère de gravité et de durée exceptionnel.

C'est ce qu'il nous reste à raconter rapidement.

III

La Pensylvanie, qui est, après l'Etat de New-York, au deuxième rang des Etats confédérés pour la production industrielle, y tient

[1] « La proportion des grèves ordonnées par les Unions, par rapport au nombre total des grèves, est descendue de 82 pour 100 à 69,6 pour 100. » (L. Vigouroux, *la Concentration des forces ouvrières aux Etats-Unis*, p. 260.)

le premier rang pour la production minière : le charbon et le fer sont les instruments de sa fortune. Située à l'extrémité septentrionale du grand bassin des Apalaches, d'où sont annuellement extraits 70 pour 100 de la houille américaine et dont elle occupe 250 000 hectares, elle jette annuellement (1902) sur le marché 98 500 000 tonnes de charbon bitumineux; en outre de ces richesses un véritable monopole lui a été donné par la nature en ce qui concerne l'anthracite que l'on ne trouve ailleurs aux Etats-Unis que dans les seuls Etats du Colorado et du Nouveau-Mexique, c'est-à-dire à une distance de 2 000 milles, et encore la production de ces derniers atteint-elle péniblement 100 000 tonnes. Le bassin d'anthracite de Pensylvanie, généralement très concentré puisque 5 comtés sur 9 fournissent 96 pour 100 de la production totale, appartient au soulèvement des Alleghanys; il est orienté nord-sud et s'étend sur la rive gauche de la Susquehamma, avec une longueur de 130 milles et une superficie de 496 milles carrés.

Les gisements d'anthracite furent découverts en 1762 dans la Wyoming-Valley par des pionniers du Connecticut, qui baptisèrent l'inconnu du nom de « pierre noire », mais n'en firent aucun usage; le premier essai d'utilisation domestique date de 1768, le premier essai d'utilisation industrielle fut fait en 1769 par un forgeron dont l'exemple fut, dix années plus tard, suivi par un juge qui jeta robe et perruque pour se faire marchand de clous; enfin en 1812 un haut-fourneau brûlant de l'anthracite s'allumait à Philadelphie : toutes ces tentatives demeuraient encore bien timides puisque, en 1820, cinquante-huit ans après la découverte des gisements, 365 tonnes de combustible avaient été seulement exploitées et il faut arriver en 1838 pour voir l'usage de l'anthracite se généraliser puis dominer dans la production de la fonte. A partir de 1875 le charbon et le coke le détrônèrent à leur tour et son emploi a depuis lors constamment tendu, en raison des perfectionnements apportés aux appareils de chauffage et du grand développement des mines de charbon bitumineux à se localiser dans la consommation domestique. 1 350 000 000 « long-tons » (la « long-ton » vaut 1 016 kilos) ont été jusqu'à ce jour extraites du bassin, dont l'exploitation, chaque jour plus difficile et plus onéreuse, paraît avoir actuellement atteint son maximum et qui a produit, en 1901, 60 242 500 tonnes (contre 48 742 560 en 1892), valant à la mine 112 504 020 dollars, soit 582 770 823 francs et dépassant ainsi en valeur tout autre produit non métallique à l'exception du charbon et tout autre produit métallique à l'exception de la fonte.

Les mines sont entre les mains de puissantes compagnies qui

ont fréquemment fusionné avec des compagnies de navigation et des compagnies de chemins de fer, et l'on estime que les sociétés de transports possèdent ou contrôlent aujourd'hui 96,9 pour 100 des dépôts d'anthracite : cette concentration très puissante, très disciplinée, très tenace en cas de conflits, semble avoir eu des effets techniques et commerciaux heureux puisqu'elle a tout à la fois amené une exploitation plus raisonnée et plus scientifique des trop nombreuses mines inconsidérément ouvertes de 1893 à 1899 et assuré plus de fixité à un marché sur lequel l'avilissement des prix s'accentue constamment en raison de la concurrence croissante faite à l'anthracite par le charbon, le pétrole et le gaz naturel et qui est exposé, suivant les saisons, à une instabilité aussi préjudiciable aux intérêts du salariant qu'à ceux du salarié et du public.

Le travail dans les mines de charbon figure au premier rang des industries dangereuses; seuls, les pêcheries, certains emplois dans les chemins de fer et les manufactures de poudre offrent un pourcentage de décès supérieurs, et si, dans le monde entier, la proportion des décès industriels diminue, il semble qu'en la matière, bien qu'il importe de faire la part très large à l'imprudence des ouvriers, la comparaison ne soit pas à l'honneur des Etats-Unis[1] et de la Pensylvanie. Nulle part, d'ailleurs, la proportion des immigrants n'est plus forte que dans ce dernier Etat et dans le bassin d'anthracite, population hétérogène, peu lettrée, pauvre, remuante, irritable, vindicative et qui se recrute de plus en plus dans les régions du sud de l'Europe (dans 17 villes du bassin, 47,9 pour 100 des travailleurs blancs employés en 1900 n'étaient pas nés aux Etats-Unis) (Census de 1900).

Indisciplinés dans l'exécution du travail et fréquemment soulevés dans des mouvements populaires d'une sanglante violence, de tels hommes n'étaient, pour l'organisation raisonnée de l'unionisme américain, de très bonnes recrues, ni par leurs origines ni par leurs tendances; ils étaient plus naturellement portés vers les théories outrancières des *Chevaliers du Travail* que vers les groupements professionnels qui furent longs à prospérer parmi eux, et, à leurs débuts, malheureux dans leurs tentatives, mais, à l'école des terribles grèves de 1894 et de 1900 qui atteignirent 150 000 travailleurs et à la suite d'une très active propagande faite parmi eux, ces mêmes ouvriers ont compris la force de l'association

[1] Décès en 1900 sur 1000 employés : Belgique, 1,05; — Angleterre, 1,29; — France, 1,42; — Allemagne, 2,19; — Pensylvanie : charbon, 2,43; — chemins de fer, 2,51; — anthracite, 2,85; — pêcheries, 7,6. — Le nombre des employés a quadruplé en Pensylvanie depuis 1870, la production a quintuplé, le nombre des accidents mortels n'a augmenté que de 2,5. Le nombre des tonnes extraites par vie perdue a doublé depuis 1870.

de métier : aujourd'hui l'union dite *les Travailleurs unis des mines d'Amérique* exerce sur eux une influence prépondérante.

Cette Union nationale, fondée en 1871 et réorganisée sous sa forme actuelle en janvier 1900, compte parmi les plus puissantes des Etats-Unis, où son action s'étend principalement dans l'Illinois, l'Indiana, l'Ohio et la Pensylvanie; ses adhérents, recrutés parmi les ouvriers de la surface et du fond, les mécaniciens, les employés, etc..., en un mot, parmi tous les salariés dont le travail est employé dans l'industrie minière, ne sont certainement pas moins de 250 000; certains auteurs américains doublent même ce chiffre que le président de l'Union affirmait en 1903 être de 300 000[1] : bien que l'union ne soit pas incorporée, on a pu évaluer son trésor à 1 000 000 dollars. Son président, qui touche un traitement annuel de 15 000 francs (les dépenses du conseil exécutif s'élèvent à 46 500 francs), est actuellement John Mitchell, ancien mineur de l'Illinois, véritable type du « self made man ». John Mitchell passait, dans sa jeunesse, ses nuits à travailler et s'efforçait de parvenir au barreau; il doit à ces études sérieuses une connaissance approfondie de la législation; adroit négociateur, doué d'une force de caractère peu commune, de beaucoup de souplesse, peu enclin par nature à recommander des mesures violentes que, le torrent déchaîné, il a été impuissant à entraver, mais dont la responsabilité lui incombe pourtant en partie, il s'efforce généralement d'éloigner des théories démagogiques les mineurs auprès desquels il jouit d'une indiscutable popularité; il affirme « que, par le fait de son caractère démocratique, l'Union ne peut devenir un trust du travail », ainsi que le lui reprochent les compagnies qui voient en elle « en raison de son exclusivisme une aristocratie du travail en faveur de laquelle et autour de laquelle est élevée une muraille de Chine ».

La grande grève des mineurs d'anthracite, qui avait pris fin en octobre 1900 et qui avait eu comme résultat d'augmenter de 10 pour 100 les salaires de toutes les catégories d'ouvriers, avait laissé de part et d'autre des germes de mécontentement qui produisirent dans les districts houillers une susceptibilité toujours prête à s'éveiller et une irritation de plus en plus aiguë : depuis vingt-cinq ans, de l'aveu unanime, jamais le malaise n'avait été aussi général. Dès le mois de février 1901, J. Mitchell conviait les propriétaires de mines à se réunir avec les ouvriers en une conférence mixte, afin de s'accorder sur une échelle de salaires à fixer pour une période dont on conviendrait en commun. C'était, avant toutes choses, inviter les Compagnies à « *reconnaître* »

[1] On estime qu'en France 51,48 pour 100 des mineurs sont syndiqués. C'est la proportion la plus forte à observer dans notre pays.

les *Travailleurs unis* et à discuter avec l'Union les bases d'un contrat collectif, « afin d'ajuster tous les griefs qui regardent toutes les compagnies et tous les ouvriers »; à la suite de longs pourparlers, les propriétaires répondirent par un refus unanime spécifiant qu'ils étaient disposés « à conférer *avec leurs propres ouvriers*, dans toutes les branches du service ».

Au mois de mars 1902, les mineurs, invariablement attachés à des revendications communes qu'ils n'avaient pu faire triompher, se réunissaient en une convention; ils demandaient la reconnaissance de l'Union, une augmentation de salaires, la journée de huit heures, le paiement du charbon au poids là où il se faisait au chariot, une échelle de salaires uniforme, et, faisant appel à la *Fédération civique*, présidée par le sénateur Hanna, ils déclaraient qu'à partir du 1er avril ils ne travailleraient que trois jours par semaine jusqu'à conclusion d'un accord. Les négociations, entamées sous les auspices de la *Fédération civique*, n'eurent aucun résultat[1], et les patrons ayant répondu à de nouvelles demandes formulées par J. Mitchell que « la grève de 1900 avait augmenté les salaires de 6 millions de dollars et qu'ils ne pouvaient, dès lors, consentir de nouveaux sacrifices », le comité exécutif des *Travailleurs unis* déclara, le 12 mai, la grève provisoire de tout le bassin, sans comprendre dans cette suspension de travail « les services d'incendie, les mécaniciens, les employés aux pompes et toutes autres catégories nécessaires à la préservation de la propriété des patrons ». Le 15 mai, la convention générale, à 111 voix de majorité (57 pour 100 des délégués émirent un vote favorable[2]), décréta la grève générale qui s'étendit rapidement à tous les services sans exception. La grève englobait *147 000 travailleurs qui chômèrent du 12 mai au 23 octobre 1902, soit six mois et onze jours, plus six semaines de demi-travail :* violente, elle se signala du côté des ouvriers par de constants attentats contre les personnes, hommes, femmes ou enfants (dans une seule compagnie, on en compta 53, plus 3 meurtres sans provocation), par l'emploi de la dynamite et de l'incendie, par des atteintes quotidiennes à la liberté du travail et une guerre cruelle aux « scabs »; du côté des salariants, par une résistance acharnée et par l'emploi de 5000 de ces agents de police célèbres dits « Coal and Iron policemen », recrutés aux frais des compagnies par l'entreprise Pinkerton pour maintenir

[1] Les *Travailleurs unis* proposèrent de soumettre le litige à l'arbitrage de Mgr Ireland et de Mgr Potter (épiscopalien), qui passent pour être, l'un et l'autre, favorables aux associations ouvrières.

[2] La constitution des Travailleurs unis, revisée en 1903, exige actuellement les 2/3 des voix pour la déclaration d'une grève.

l'ordre dans les bassins; du côté de l'Etat, par la mobilisation de la milice. Les conséquences pécuniaires d'un tel conflit furent singulièrement graves pour les ouvriers, les compagnies et le public, ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants. La perte de salaires faite par les ouvriers fut de 25 millions de dollars, soit 129 500 000 francs; ils dépensèrent, en outre, en fonds de secours 1 800 000 dollars, soit 9 324 000 francs (on a prétendu qu'une partie de ces derniers subsides avaient été fournis par les propriétaires de mines de charbon bitumineux, le fait n'a pu être prouvé); la diminution de la production d'anthracite atteignit, en 1902, 24 604 482 tonnes représentant pour les compagnies, aux taux de 1901, une diminution de recettes de 46 100 000 dollars (238 798 000 francs), et pour les compagnies de transports une perte de 28 millions de dollars (145 040 000 francs) : si, de ce total de 383 838 000 francs, on défalque les salaires non payés, la perte brute totale s'élève ainsi, pour les salariants, à 254 338 000 francs. On imagine aisément le dommage causé de ce chef au commerce tant général que local, les charges et même les souffrances prolongées qui, par répercussion, incombèrent au public en raison de l'augmentation inusitée du prix du combustible qui monta jusqu'à 20 dollars la tonne (103 fr. 60) et dont les stocks étaient, à l'entrée de l'hiver 1902-1903, en grande partie épuisés.

De jour en jour le mal devenait plus grave, l'antagonisme plus aigu, les attentats plus nombreux : le 16 octobre 1902, sur la proposition et les indications des compagnies et avec l'agrément des « *Travailleurs unis* » qui s'engageaient à réintégrer les mines dans les conditions antérieures jusqu'à solution du conflit, le président Roosevelt, prenant une hardie initiative qu'il exerçait pour la première fois dans de telles circonstances, nommait une commission de sept membres « afin de procéder à une enquête sur les questions en litige connexes à la grève dans la région de l'anthracite en Pensylvanie et sur les causes qui ont donné naissance à ce conflit ». La commission qui s'adjoignit comme rapporteur le colonel Carroll D. Wright, l'éminent commissaire du travail, était présidée par M. Georges Gray, de Delaware, ancien sénateur, juge du troisième district fédéral, aux côtés duquel siégeaient le brigadier-général, en retraite, John M. Wilson, du corps du génie, ancien directeur de ce service dans l'armée fédérale; l'évêque catholique de Peoria, Mgr John L. Spalding; M. Edgard-E. Clark, chef de l'ordre des conducteurs de chemins de fer; M. Thomas H. Watkins, spécialiste de l'industrie houillère et précédemment l'un des plus puissants propriétaires indépendants de mines d'anthracite; M. Edward.-W. Parker, statisticien, du *Geological Survey*. Aucun homme politique ne faisait

donc partie de la commission dont la composition est ainsi très particulièrement significative pour des Français : voit-on, chez nous, M. Jaurès exclu d'une telle enquête, aucun député du Bloc n'y étant admis? et un évêque siégeant, en pareille affaire, comme commissaire du gouvernement aux côtés d'un officier général et du propriétaire du Creusot? C'est là un libéralisme auquel les ministères d'Action républicaine ne nous initieront sans doute pas et un procédé de pacification qui ne cadrerait ni avec leurs goûts ni avec leurs habitudes.

Le 18 mars 1903, le président Roosevelt transmettait au Sénat le rapport de la Commission et ses verdicts.

Pendant six mois les commissaires reçurent, sur place, les dépositions des ouvriers, ils visitèrent sur le sol et sous le sol toutes les branches de l'exploitation de plus de 80 compagnies, les machines et les ateliers, ils virent les mineurs au travail et à demeure, procédèrent à une enquête sur toutes les phases de la vie économique, domestique, scolaire et religieuse de la population : « Nous avons acquis la conviction, disent-ils, de la nécessité de faire appel à une coopération plus harmonieuse dans les relations sociales et économiques : le succès de l'industrie est lié à cette coopération, il faut que l'attitude des parties, si elle n'est pas celle d'amis, ne soit pas celle d'ennemis... En l'absence de dispositions de fidélité et de conciliation, la lutte entre le capital et le travail ne peut être atténuée par des lois et des combinaisons. Les causes qui lui donnent naissance sont aussi profondes que la nature humaine ét rien de ce qui est impuissant à éclairer l'esprit ou à toucher le cœur ne peut atteindre la source du mal. Tant que patrons et employés continueront à se regarder comme des antagonistes dont les intérêts sont opposés, leurs relations demeureront forcément tendues, une vétille suffisant pour allumer cette guerre ouverte qui s'appelle une grève. C'est dans cet esprit que nous avons rendu notre verdict et c'est dans cet esprit qu'il doit être reçu pour qu'il porte les fruits qu'en attendent ses auteurs et tous les bons citoyens. » — En fait, la commission entendit 293 ouvriers, 154 patrons et les conseils des deux parties comme ceux de 2000 ouvriers non-unionistes, 11 témoins indépendants qu'elle convoqua directement : ses procès-verbaux sont inscrits dans 10 047 pages, plus les statistiques! S'il n'y avait là que du papier noirci le bienfait serait maigre, mais à la lecture de ce rapport empreint d'une haute impartialité et pénétré d'un sentiment philanthropique si parfaitement sincère, on reconnaît que c'est véritablement un tribunal qui a siégé et un procès qui a été instruit. Il n'est donc pas sans intérêt de passer en revue quelques points essentiels de ces conclusions et certains verdicts d'arbitrage.

Les ouvriers constituaient la partie plaignante; ils demandaient : 1° une augmentation de salaires de 20 pour 100; 2° une réduction de 20 pour 100 sur les heures de travail, sans réduction sur les salaires; 3° l'adoption d'un système permettant de peser le charbon dans la mine et de le payer au poids; 4° « l'incorporation d'un arrangement (trade agreement), entre les *Travailleurs unis* et les compagnies en ce qui concerne les salaires et les conditions d'emploi; cet arrangement ayant comme effet l'adoption d'une méthode satisfaisante pour redresser les griefs qui peuvent surgir, de telle sorte que les grèves et les lockouts[1] deviennent inutiles », ce qui équivaut, en un mot, à demander la reconnaissance du contrat collectif du travail.

Sur le premier point, la commission estima que « les conditions de la vie des ouvriers, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des mines ne justifient pas, dans leur ensemble, les critiques formulées par eux lorsqu'ils disent que le gain annuel n'est pas en rapport avec la vie (Standard of life) américaine ». Il nous est impossible de donner ne fût-ce qu'une analyse de la minutieuse enquête à laquelle il fut procédé dans les demeures des ouvriers, tant autochthones qu'immigrants, les fournisseurs et commerçants de toutes catégories de l'Etat de Pensylvanie et des Etats circonvoisins, dans les écoles et les églises mêmes, dont le nombre et la fréquentation furent reconnus supérieurs à la moyenne, donnan ainsi à l'enfant et à l'ouvrier[2] des facilités remarquables pour leur développement tant intellectuel que religieux, ni de reproduire les statistiques si curieuses établies sur les salaires et les journées de travail (moyenne générale : 194 jours de travail, à raison de dix heures théoriques). Toutefois, malgré la restriction si nette formulée plus haut, « prenant en considération les interruptions dans les opérations minières, l'augmentation générale du coût de la vie, l'incertitude sur le nombre de jours où le travail est possible, l'inégalité des conditions physiques qui influent sur le gain, et n'omettant pas les dangers de l'emploi », la commission fut d'avis qu'il y avait lieu d'accorder, pour le laps de temps où l'arbitrage serait déclaré valable, une augmentation de 10 pour 100 sur les salaires, à dater du mois de novembre 1902, en prenant pour base les tarifs en cours en avril, avant la déclaration de la grève.

La deuxième demande des ouvriers recevait également une demi-satisfaction. La commission avait à établir une infinité de tarifs correspondant à une infinité d'emplois, les uns permanents,

[1] On appelle « lockout » la fermeture d'un établissement par son propriétaire, en cas de conflit ouvrier.

[2] Un nombre considérable d'élèves fréquentent les écoles au delà de quinze ans (11,17 pour 100).

les autres temporaires. Elle accorda aux premiers (mécaniciens, pompiers, chauffeurs, etc.), la journée de huit heures et reconnaissant que, par le fait des interruptions involontaires de travail, la journée qui était censée être de dix heures se réduisait généralement à neuf heures et même moins de travail effectif, elle établit son verdict pour les autres catégories sur le pied de la journée de neuf heures, cette réduction n'étant pas appelée, d'après les conclusions du rapport officiel, à avoir comme conséquence une diminution dans l'extraction.

En ce qui concerne le paiement au poids, la question était particulièrement délicate : une loi de l'Etat de Pensylvanie, en date du 30 mars 1875, semblait régler le litige à l'avantage des ouvriers, mais cette loi n'avait jamais été appliquée : la Commission jugea que l'affaire était du ressort de la Cour suprême de l'Etat, et qu'elle n'était pas qualifiée pour intervenir; mais, en raison des difficultés techniques et pratiques inhérentes à un tel changement, elle décida que les méthodes actuelles de paiement seraient conservées jusqu'à une modification apportée par consentement mutuel.

L'accord à intervenir entre les compagnies de propriétaires et les « *Travailleurs unis* » était le fond même du procès : la commission déclina toute compétence d'après ce principe « qu'elle avait à régler des conflits entre les patrons et leurs ouvriers, que ces derniers appartinssent ou non à l'Union ». Les compagnies avaient, il est vrai, précisé que John Mitchell agirait comme représentant des mineurs d'anthracite, et non comme président des « *Travailleurs unis* », mais cette condition avait été formulée par eux après coup, c'est-à-dire postérieurement à la demande d'arbitrage dont ils avaient pris l'initiative; ce point établi, la Commission, pénétrée de la gravité de la question, étudia longuement l'affaire dans ses lignes générales : « L'ouvrier a le même droit de s'associer que le patron, établit le rapport, non seulement moralement, mais économiquement, et cela résulte de la communauté de pensées, d'aspirations, de conditions, qui engendrent la communauté d'intérêts d'hommes employés dans les mêmes travaux. L'Union encourage le calme et un examen attentif des intérêts communs; son absence peut donner raison aux violents... Si le patron dit : « Vous avez le droit de vous « associer, mais nous refusons de reconnaître votre Union », c'est là, il faut l'avouer, un privilège de faible valeur. Si le patron n'apporte pas aux relations avec ses ouvriers le même soin et la même attention qu'aux autres questions qui intéressent son industrie, il commet une erreur sur laquelle tôt ou tard il sera obligé de revenir. C'est un fait d'expérience que moins la « recon-

naissance » d'une Union est entravée de restrictions, et plus cette Union devient active et responsable; c'est ainsi que les éléments intelligents et conservateurs peuvent être appelés à la direction et au contrôle des affaires de l'Union, sinon c'est la voix des violents qui sera le plus souvent entendue. La commission estime que des résultats satisfaisants seraient obtenus, et des relations harmonieuses établies, si tout litige était d'abord examiné dans une conférence tenue entre les patrons et un comité choisi par les ouvriers dans leurs propres rangs, conférence où ces derniers pourraient se faire seconder par tels représentants ou agents qu'ils voudraient choisir.

« Il faudrait, d'autre part, que les ouvriers reconnussent aux patrons les mêmes droits que ceux qu'ils demandent pour eux-mêmes. L'ouvrier a le droit de quitter son travail et de se mettre en grève, lorsque, agissant ainsi, il ne viole pas un contrat fait par lui ou pour lui; il n'a pas le droit d'endommager ou de détruire la propriété du patron; il n'a pas davantage celui d'intimider les ouvriers qui usent de leur liberté en travaillant, d'agir par violence contre eux ou de molester ceux qui n'estiment pas que l'association soit la meilleure méthode pour trancher les difficultés.

« L'Union n'a pas à s'immiscer dans l'administration des affaires du patron. Elle ne doit pas oublier que ceux qui ne pensent pas comme elle ont des droits égaux aux siens et garantis par un gouvernement libre. Il est inadmissible de prétendre que la majorité des ouvriers acquière, en s'associant, des droits sur ceux qui ne s'associent pas. Les unionistes estiment que leurs efforts profitent aussi bien aux non-unionistes qu'à eux-mêmes, et en tirent cette conclusion que l'ouvrier non-unioniste qui travaille pendant une grève viole les droits et privilèges des associés, et contrecarre des efforts qui visent à l'amélioration générale. Le non-unioniste, avec une égale bonne foi, affirme que l'Union nuit à ses propres efforts. Tout ceci vient d'une comparaison erronée avec le gouvernement d'un Etat où la minorité subit la loi de la majorité; mais un gouvernement est le résultat de lois organiques, la minorité prend part à tous les actes de gouvernement, et lorsqu'elle est battue, le gouvernement devient le gouvernement de tous, et non pas seulement celui de la majorité. La Trade-Union est une organisation volontaire, et comme telle soumise aux lois auxquelles elle ne peut contrevenir par ses règlements. A l'heure actuelle, elle cherche à s'élever comme une agence de gouvernement séparée et distincte, à contrôler ceux qui n'ont pas voulu s'y associer et à leur refuser les libertés personnelles qui sont garanties à tout citoyen par la constitution et les lois du pays. Abraham Lincoln disait : « Aucun

« homme n'est assez bon pour en gouverner un autre sans son « consentement. » Les unionistes n'attireront à eux que lorsqu'ils auront rendu leurs efforts méritoires, leur société digne d'envie, et qu'ils se seront acquis les sympathies du public. »

A la suite de ces considérations générales, la commission proposait : 1° d'interdire aux ouvriers non majeurs d'agir comme délégués d'une Union ou d'être appelés à voter sur l'opportunité d'une grève; 2° de modifier la constitution des « *Travailleurs unis* » en ce qui concerne la déclaration de grève[1]. Enfin, tenant très sagement compte de ces deux faits : 1° l'union existe; 2° elle a livré, pour se faire reconnaître, deux luttes terribles, et afin de donner une sanction à leurs opinions qu'ils résumaient ainsi : « nous ne sommes pas éloignés de penser que si la question était effectivement de notre compétence, la 4e demande des mineurs concernant l'action collective et une entente pourrait être raisonnablement accueillie », les arbitres déclaraient : « Toute difficulté ou tout désaccord surgissant au sujet du présent arbitrage qui ne pourraient être réglés par une conférence entre le directeur de la mine et les ouvriers directement intéressés ou dont le sujet serait trop vaste pour être ainsi traité, seront soumis à un comité permanent, intitulé bureau de conciliation et composé de six personnes, trois délégués des mineurs et trois délégués des patrons, qui se feront les uns et les autres représenter par qui bon leur semblera. Aucune grève ou aucun lockout n'auront lieu pendant l'examen d'une question soumise à l'arbitrage du bureau. »

Un long projet de « trade agreement », intitulé « Proposition concernant une organisation relative à l'exécution d'accords ouvriers », accompagnait ces pages. Il est à noter que les accords qui ont pour but de faire respecter la liberté de travailler ou de ne pas travailler, de faire travailler ou de ne pas faire travailler, commencent à entrer dans les mœurs américaines, car « une livre de précautions, dit-on de l'autre côté de l'Atlantique, vaut pour le moins une livre de soins ». Ce n'est, certes, pas là une panacée universelle, mais de nombreux patrons ont reconnu la nécessité de se plier aux exigences de « faits d'acier » (cast-iron facts); pénétrés de la difficulté de trouver de bons arbitres et de l'absurdité de certaines sentences arbitrales, qui n'étaient souvent que de maladroits compromis, convaincus des dangers qu'offrent souvent les arbitrages locaux, ils ont appris par l'expérience qu'il valait mieux reconnaître les Unions que de risquer des malentendus dont le résultat était la cessation générale du travail : c'est ainsi que des « trade agreements »,

[1] Ainsi qu'il a été dit plus haut, ce conseil a été entendu, et la modification faite en 1903.

contrats de travail périodiques à l'échéance desquels la discussion s'ouvre à nouveau, ont été conclus parfois même avec des Unions internationales [1]. « Cet accord, dit le rapport, a en vue un commerce de franchise, d'honnêteté, de parfaite bonne foi entre patrons et ouvriers; son but est que les droits de tous soient pleinement reconnus, pris en considération et respectés. Il assure la liberté des unionistes, comme celle des non-unionistes et des patrons : inviolable pour les parties contractantes pendant une période déterminée, il permettra de se prémunir contre des pratiques détestables. »

Et dans la dernière partie de son travail, la commission définit et blâme avec énergie, grèves sympathiques, exclusion des non-unionistes, boycottage [2], violation des lois, listes noires (blacklisting), etc... Ainsi que M. A. Raffalovich l'a fait ressortir dans la remarquable communication qu'il a faite le 20 août 1904, à l'Académie des sciences morales et politiques, il y a là une intéressante réaction contre les abus du trade-unionisme et l'indice certain qu'aux États-Unis « le principe de l'*open shop*, de l'atelier ouvert et de la protection des droits du travail non-syndiqué ont fait des progrès ». — « L'histoire de cette grève, dit le rapport, est ternie par des émeutes et l'effusion du sang. Le président des *Mineurs unis* condamnait toute violence et excitait les unionistes à la sobriété, au calme, à la modération, mais les Unions locales n'écoutaient pas ses conseils. La majorité des mineurs sont de bons citoyens, mais il est au pouvoir d'une minorité d'hommes ou de jeunes gens paresseux ou vicieux de troubler l'ordre et la paix de toute communauté. Lorsque les meilleurs éléments laissent agir et ne protestent pas, ils encouragent et laissent faire. On a dit que le chômage d'une si grande masse d'hommes ne pouvait avoir d'autres résultats; si cela est vrai, cela montre la responsabilité de ceux qui, déclarant la grève nécessaire, sont, en fait, les chefs du mouvement. Sans ces menaces, ces violences contre ceux qui veulent continuer à travailler, les mesures de coercition demandées par les patrons n'auraient eu ni le même fondement ni le même effet... là est le danger : la loi applicable à tous dans un pays libre ne peut faire d'exception... une grève entamée avec le dessein de parvenir à ses fins en usant d'intimidation et de violence contre ceux qui choisissent de travailler viole la loi dès son principe. Si la grève elle-même est séparable

[1] Union internationale des typographes, Association nationale des constructeurs; certains établissements dans les industries ou exploitations suivantes : fonderies, verreries, docks, maisons d'éditions (Saint-Louis), mines de charbon bitumineux.

[2] Le boycottage est interdit par la loi dans vingt Etats.

de la violence illégale et de l'intimidation, il n'en reste pas moins que la responsabilité légale de tels actes retombe sur les hommes qui les commettent, les secondent, les encouragent ou y excitent. Bien qu'aucune illégalité ne puisse être imputée à ceux qui inaugurent la grève, son existence même, si elle englobe un grand nombre de travailleurs, produit d'elle-même le désordre et l'illégalité, et, de ce fait, une grave responsabilité incombe à ceux qui organisent et conduisent un mouvement de cette importance : ils ont, par un acte volontaire, créé le danger, leur action concertée a excité des passions qui menacent la paix publique. C'est donc le devoir de la société de réprimer ces passions et de les confiner dans les limites de la raison et de la loi. De telles organisations seraient les auxiliaires précieux du gouvernement en maintenant la paix et en soutenant la loi. Ce n'est qu'ainsi qu'elles peuvent mériter le respect et atteindre le but qu'elles se proposent pour la plupart. Une association dont le dessein ne peut être accompli que par la violation de la loi et le désordre n'a aucun droit à l'existence [1].

« Le droit de continuer son travail lorsque d'autres l'ont abandonné ou d'embaucher des ouvriers pour un travail abandonné par d'autres est une partie de la liberté individuelle qui ne saurait être jamais méconnue : toute atteinte qui y est portée mérite en conséquence la sévère intervention de la loi; chaque citoyen a le droit de travailler comme il lui plaît, en recevant du travail de qui lui plaît et dans les conditions qui lui plaisent; c'est là le langage d'un peuple libre; le bon sens national et la loi interdisent qu'il y soit porté impunément atteinte. C'est vainement qu'on prétend que l'homme qui demeure au travail lorsque les autres l'abandonnent ou qui prend la place de ceux qui l'ont abandonné contribue à l'insuccès des travailleurs qui luttent pour obtenir une meilleure rétribution de leurs efforts ou de meilleures conditions de vie. Le fait d'approuver le but d'une grève ou d'être persuadé de l'élévation des desseins des grévistes ne légitime en quoi que ce soit les attentats contre le droit qu'a chacun de professer une opinion différente ou d'intervenir contre lui lorsqu'il choisit de travailler dans les conditions, à l'heure et chez qui lui convient.

« Le droit de travailler ne peut, en quoi que ce soit, dépendre

[1] Dans le message qu'il adressait au Congrès, en décembre 1904, le président Roosevelt précisait les limites des droits des travailleurs syndiqués et protestait contre les atteintes récentes à la liberté du travail. Il reconnaissait aux employés du gouvernement le droit de former des syndicats, sans que le gouvernement fût autorisé à établir des distinctions en faveur ou au détriment des non-syndiqués qu'il emploie. Il méconnaissait aux employés du gouvernement le droit de se liguer dans le but d'extorquer de hauts salaires et invitait le Congrès à légiférer en ces divers points.

de ce que l'on approuve ou blâme le caractère personnel ou la conduite de ceux qui en réclament l'exercice. Sinon, ceux qui demeurent au travail auraient le droit, s'ils étaient la majorité, d'user de la même contrainte contre ceux qui abandonnent le travail.

« Ce sont là, sans doute, banalités et lieux communs, mais la terre où les maximes de liberté sont des lieux communs est une terre bénie. »

Enfin, repoussant l'arbitrage obligatoire (compulsory arbitration) la Commission lui opposait un projet de loi[1] sur l'*enquête obligatoire* (compulsory investigation), en cas de grève intéressant le commerce de plusieurs Etats ou entravant le mouvement libre et régulier des affaires soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du territoire de la République. Aux termes de ce projet qui n'a pas encore été discuté par le Parlement, il appartiendrait au président de nommer, dans de telles circonstances, une Commission de sept membres qui seraient appelés à procéder à une enquête dont les résultats seraient soumis au Congrès et portés à la connaissance du public. Ce dernier étant, en fin de compte, le principal intéressé, il lui serait ainsi permis, au dire des partisans de ce système, de fixer, pièces en mains, les responsabilités; « l'opinion publique pourrait, par là, se cristalliser et faire sentir son pouvoir ».

Les verdicts rendus de la sorte par la Commission étaient déclarés valables pour une période de trois ans et leur échéance fixée au 31 mars 1906. Si des grèves terribles ont éclaté, au cours de l'année 1904, dans les districts miniers du Colorado, la paix semble avoir été rendue au bassin de Pensylvanie si profondément troublé pendant de longs mois et où aucun désordre sérieux ne s'est, depuis lors, manifesté. L'opinion des spectateurs impartiaux aux Etats-Unis est que ces jugements qui proclament si nettement les droits des non-unionistes, qui défendent avec une telle autorité la liberté du travail et la liberté de l'employeur ont, dans leur ensemble, donné satisfaction aux revendications professionnelles des ouvriers sur les points où elles pouvaient être raisonnablement admises et qu'ils ont été rendus dans un esprit de bon sens et de pacification. De part et d'autre, au dire du colonel Carroll D. Wright, qui a été, depuis lors, en maintes circonstances, choisi comme arbitre pour trancher des différends sur lesquels le bureau de conciliation, régulièrement constitué, n'avait pu se prononcer, il s'est manifesté,

[1] *Proposed bill providing for compulsory investigation and publicity*, développé à New-York devant l'American civic Federation, le 8 décembre 1902, par Ch.-Fr. Adams, petit-fils et arrière-petit-fils des deux présidents de ce nom.

malgré des désaccords passagers et inévitables, un évident désir de régler à l'amiable les difficultés pendantes, et les relations réciproques de salariés et de salariants paraissent s'en être heureusement ressenties; la même impression est éprouvée à la lecture du compte-rendu de la convention mixte tenue en janvier 1903, à Indianapolis par les représentants des compagnies et les « *Travailleurs unis des mines d'Amérique* ». Il ne serait d'ailleurs pas étonnant que patrons et ouvriers n'eussent aucun souci d'affronter à nouveau une lutte aussi âpre que celle de 1902.

S'il est vrai que toute guerre apporte ses leçons, il est heureux pour salariants, salariés, public et gouvernement des Etats-Unis, c'est-à-dire pour toutes les parties intéressées dans la lutte, qu'un tel conflit ait engendré une autre politique, d'autres traditions, d'autres conseils et d'autres espérances qu'une politique, des traditions, des conseils et des espérances de haine; s'il est également vrai qu'un bienfait n'est jamais perdu, la Commission de la grève de l'anthracite a, par son activité, par son impartialité et par son bon sens, rendu, à la cause ouvrière, aux patrons et à la nation, un très signalé service. Une telle semence peut porter des fruits ailleurs même que sur le terrain où elle a été lancée.

En ces heures où tant de grèves minent notre commerce et notre industrie, au lendemain des jours où nous avons pu entendre tant de paroles d'imprudente provocation tomber de la bouche de ministres, heureusement déchus, où tant d'encouragements ont été donnés par ces mêmes hommes à la tyrannie socialiste, au moment où le Parlement français va être appelé à délibérer sur les graves modifications [1] que, de divers côtés, on propose d'apporter à la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels, il n'était peut-être pas inopportun de rappeler comment un peuple libre comprend l'exercice de telles libertés, l'esprit dont il s'inspire pour les définir, les sanctions qu'il leur donne et, par ailleurs, la juste sévérité avec laquelle il en condamne les excès et les garanties qu'il s'efforce de prendre contre eux.

François DE WITT-GUIZOT.

[1] Chambre des députés. Séance du 28 déc. 1903, nº 1418. Dépôt du rapport de M. Barthou, au nom de la Commission du travail, chargée d'examiner les propositions de lois : 1º de M. Lemire; — 2º de M. Dejeante; — 3º de M. Millerand; — 4º de M. Vaillant; tendant à modifier la loi du 21 mars 1884 sur les syndicats professionnels.

LE DÉPART DE MESDAMES DE FRANCE

(Février 1791)

Il y a quelques années, le promeneur qui osait affronter, à Versailles, les solitudes de l'attique du château, était grandement récompensé de sa laborieuse ascension; de nombreux portraits de Nattier s'offraient à ses yeux émerveillés : c'étaient, — pour n'en citer que quelques-uns, — la princesse Henriette de Bourbon-Conti, couchée au milieu des fleurs, dans un déshabillé mythologique des plus galants; Madame Sophie, retenant d'une main le voile de gaze noire qui entoure gracieusement son visage un peu effacé; c'étaient surtout, Mesdames Adélaïde et Victoire, de toutes les filles du roi Louis XV, celles dont les traits présentaient le plus de charme et de beauté; Madame Adélaïde assise sur un grand fauteuil, droite dans sa robe de brocart, les cheveux à peine poudrés, de longues boucles tombant sur ses épaules, tient d'une main un violoncelle et de l'autre l'archet prêt à jouer; Madame Victoire, en Diane chasseresse, une peau de panthère entourant sa ceinture, un croissant surmontant ses cheveux poudrés, a dans une main son arc, dans l'autre, des flèches, moins dangereuses que son regard. Les deux princesses sont dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté; nous sommes en 1758, Mme de Pompadour règne, et la cour de France est la plus brillante de l'Europe.

Au milieu des splendeurs de cette cour, Mesdames de France sont étroitement unies; elles le seront plus tendrement encore, comme nous allons le voir, dans les jours de tristesse et de deuil. Ces princesses ne se mêlèrent point aux affaires publiques, bien que Madame Adélaïde, en particulier, ait eu sur son père une influence qui contrebalança souvent celle de Mme de Pompadour et donna à la marquise de sérieuses inquiétudes; seule, Madame Louise, qui s'était retirée aux Carmélites de Saint-Denis et était devenue « la vénérable mère Marie-Thérèse de Saint-Augustin », s'occupa

assidûment des affaires ecclésiastiques. Le cardinal de Bernis, dans ses Mémoires, nous signale son rôle actif, lors des intrigues relatives au rappel des Jésuites. En résumé, Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie, « au milieu d'une cour corrompue, surent conserver une pureté de mœurs irréprochable, et se concilier tous les cœurs par leurs vertus et leur affabilité ». Elles se bornèrent à lutter avec persistance pour la sauvegarde de la dignité royale, du cérémonial et de l'étiquette qui en étaient la forme tangible. Cette lutte commença sous le règne de Mme de Pompadour; elle continua plus vive, mais aussi vaine, sous celui de Mme du Barry, et, il faut le reconnaître, elle se poursuivit encore avec la reine Marie-Antoinette jusqu'aux heures terribles où le danger commun les rapprocha.

Longtemps, Madame Adélaïde appuyée par la puissante faction des Choiseul (à laquelle elle sera si hostile plus tard), fit obstacle à la présentation à la cour de Mme du Barry, alors que cette favorite était, depuis longtemps déjà, installée au château [1].

Le duc de la Vauguyon, chargé par le roi de la négociation auprès de ses filles, ne réussit pas sans peine. Enfin, les princesses se soumirent par tendresse pour leur père; mais elles affectèrent toujours de ne point se rendre aux cérémonies publiques où la favorite paraissait en souveraine, ni à aucune des fêtes où elle était conviée.

Mesdames n'ignoraient pas la révoltante familiarité avec laquelle cette femme, dont l'odieux passé était une souillure, traitait le roi et les princes du sang; elles en souffraient cruellement dans leur légitime orgueil de filles de France. L'avilissement d'une grande partie de la plus haute noblesse qui formait la cour de la favorite n'indignait pas moins les princesses. Enfin, les cris de douleur, de colère du peuple qui, par ces temps de guerre et de misère, voyant les folles dépenses de la courtisane, rendait le roi responsable de tous ses malheurs [2], les effrayaient pour un avenir que, cependant, elles ne pouvaient prévoir si prochain.

[1] Mme du Barry était déjà installée au château, lorsque le roi, voulant rapprocher de lui davantage la favorite, fit donner à Madame Adélaïde l'appartement de la feue Dauphine et plaça Mme du Barry dans celui de la princesse... ; il s'inquiéta peu de gêner Mesdames qui se trouvèrent ainsi séparées de leur sœur et acquirent une nouvelle voisine qu'elles détestaient de plus en plus. (*Anecdotes sur Mme la comtesse du Barry*, 1776.)

[2] On connaît le *Pater*, par lequel le peuple de Paris confondait la favorite et M. de Maupeou dans une malédiction commune :

« Notre Père, qui êtes à Versailles, que Votre Nom soit glorifié. Votre règne est ébranlé. Votre volonté n'est pas plus exécutée sur la terre que dans le ciel. Rendez-nous notre pain quotidien que vous nous avez ôté.

En 1774, Louis XV mourut; c'est à ce moment que Mesdames purent donner un témoignage éclatant de leur amour filial; les flatteurs, les courtisans avaient disparu devant les dangers de ce mal alors si terrible. Mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie s'enfermèrent dans la chambre royale; tant que dura la maladie, elles ne quittèrent pas le chevet du roi, lui rendant les plus pénibles devoirs. La contagion était inévitable; aussi, le 23 mai, le duc d'Aiguillon écrivait au cardinal de Bernis : « Mesdames ont toutes trois la petite vérole, leur état est, en ce moment, aussi bon qu'il peut être, mais je suis bien éloigné d'être tranquille sur leur sort. »

Après la mort du roi, Mesdames se retirèrent d'abord à Choisy et, un peu plus tard, au château de Bellevue, près de Meudon, fastueuse résidence bâtie à grands frais par la marquise de Pompadour, et qui devait son nom au merveilleux panorama dont elle jouissait. « Le génie de la peinture et de la poésie s'était épuisé dans les décorations de l'intérieur, et les bassins, les bosquets, les parterres y offraient les différents prodiges de l'art [1] ». Les statues étaient dues au ciseau de Falconnet et de Pigalle. Oudry avait peint les trumeaux; les pinceaux de Van Loo, Boucher, Boulogne avaient orné les murs et les plafonds. Par une sorte de restitution, Mme de Pompadour l'avait laissée par son testament au duc de Berry (depuis lors Louis XVI), qui l'avait abandonnée à ses tantes.

Pendant les dernières années du feu roi, la nécessité de lutter de concert contre la favorite avait fortifié l'union entre la Dauphine et Mesdames.

Cette bonne harmonie subsista pendant les quatre premières années du nouveau règne, d'autant plus facile que Louis XVI avait une grande affection pour Madame Adélaïde qui avait pris un tendre soin de son enfance.

Mais, dès 1778, la situation se modifia. Mesdames n'avaient pu voir avec indifférence les atteintes que la vie de Trianon [2] portait à ce cérémonial, à cette étiquette, qu'elles considéraient comme

Pardonnez à vos parlements qui ont soutenu vos intérêts, comme vous pardonnez à vos ministres qui les ont vendus. Ne succombez plus aux tentations de la du Barry, mais délivrez-nous du diable de chancelier. Ainsi soit-il! »

[1] *Mémoires historiques de Mesdames Adélaïde et Victoire de France.* (A Paris, chez Lerouge, impr. cour de Rohan, 1802.)

[2] Ce séjour augmente la familiarité et l'abandon... Quand la reine entre, les femmes ne quittent pas l'épinette ou leurs métiers de tapisserie, ni les hommes le billard ou le trictrac. (*L'Affaire du Collier*, par Funck-Brentano, Paris, Hachette).

la sauvegarde de la dignité royale. Le désaccord était inévitable. En effet, « si les manières de la Dauphine, qui étaient celles de Vienne, leur paraissaient trop libres, les leurs, qui étaient depuis longtemps celles de Versailles, paraissaient absolument gothiques à la Dauphine. D'un côté, l'on blâma trop, de l'autre on n'écouta pas assez[1] ». Finalement, leurs avis furent dédaignés et Mesdames reléguées à Bellevue; on faillit même les envoyer en Lorraine.

D'ailleurs, jamais Marie-Antoinette ne voulut croire, — sauf dans les dernières années, — qu'elle fût entourée d'ennemis uniquement occupés à dénaturer ses actes les plus simples, à leur donner un sens perfide et haineux, à exploiter ses légèretés, ses imprudences. Et cependant autour « de la pauvre innocente reine » s'agitaient dans l'ombre tous les agents de cette triplice funeste qui, en visant la reine, savait frapper le roi et la France monarchique et chrétienne : la franc-maçonnerie, — la faction du Palais-Royal, — les intrigues anglaises.

C'est cette triplice qui fit de l'affaire du collier, — simple question d'escroquerie, — cette machine de guerre formidable qui fit crouler une monarchie vieille de tant de siècles et que, seule, l'affaire Dreyfus a permis de comprendre. Ce sont ses agents qui fomentaient les émeutes ou remplissaient les gazettes de Londres de détails infâmes et mensongers; ces libelles « traversaient la Manche pour être traduits et répandus dans Paris ».

A ces ennemis si terribles, la reine, il faut le reconnaître, faisait la partie belle; forte de son innocence, « en même temps que ses manières trop libres prêtaient à la censure », elle témoignait d'un dédain absolu de l'opinion publique, et affichait avec la même simplicité ses sympathies comme ses antipathies. L'influence de sa mère, l'impératrice Marie-Thérèse, et, plus tard, de sa sœur, l'archiduchesse Marie-Christine, lui était cruellement reprochée. Ce n'était pourtant, de la part de Marie-Antoinette, qu'un sentiment d'affection familiale et surtout un ardent désir d'union entre les deux maisons : Bourbon et Autriche. Mais son action « parviendra grossie, dénaturée, dans la pensée populaire; son règne finira aux cris de : A bas l'Autrichienne! qui l'accompagneront jusqu'à l'échafaud[2] ». Puis viendront les imprudentes

[1] *Réflexions historiques sur Marie-Antoinette, reine de France et de Navarre*, par le roi Louis XVIII. (*Revue des Deux Mondes* du 15 juillet 1904).

[2] La lettre suivante du comte de Mercy-Argenteau à Kaunitz (1er mars 1787) montre à quel point on était injuste en accusant Marie-Antoinette de mettre son influence au service des intérêts de l'Autriche, et indique le grand ennui qu'en éprouvait M. de Mercy :

« L'expérience m'apprend de jour en jour à mieux évaluer la manière

amitiés, et alors que la misère publique était si grande, ses générosités excessives en faveur de cette faction Polignac que Mercy nommait « les alentours dévorants ». Tout sera exploité, tout sera matière à calomnies, à insultes, à libelles, à brochures. Contre les calomnies, contre les insultes, ce cérémonial que plaisantait si agréablement Marie-Antoinette aurait pu être une barrière, une sauvegarde; mais les efforts de Madame Adélaïde pour le faire comprendre à la reine furent vains, vains aussi ceux de Madame Elisabeth, cette angélique créature faite de tendresse et d'abnégation. Madame Elisabeth, étroitement unie à Madame Adélaïde, en partageait toutes les angoisses et, dès le mois de septembre 1789, elle lui écrivait : « J'envisage notre position sous un jour affreux; les volcans sont sous nos pas, et la mine entre les mains de nos ennemis. » Les événements allaient d'ailleurs se précipiter et justifier ces tristes pressentiments. Lors de la terrible nuit du 5 octobre, Mesdames étaient à Versailles, « les brigands avaient forcé la porte du château du côté de la chapelle, où elles demeuraient, et blessé le garde du corps qui était dans leur antichambre[1]. » Et, bien qu'elles aient pu éviter les angoisses du terrible retour à Paris, les princesses avaient pu mesurer la profondeur de l'abîme et s'étaient résolues, non sans douleur[2], à quitter la France. Depuis longtemps, d'ailleurs, la vie n'était plus possible pour elles à Bellevue. Voici ce qu'écrivait, dès le mois d'août 1789, Madame Adélaïde à la reine : « Nous sommes pour ainsi dire en prison à Bellevue; on a répandu le bruit qu'il y avait un magasin d'armes à Meudon. Cette nouvelle a attiré une quantité prodigieuse de curieux; nous sommes observées. Ne venez pas demain à Bellevue. »

L'intention des princesses était de se rendre à Rome[3]. Le roi

d'être de cette princesse (la reine), et ce que j'y observe m'affecte au delà de toute expression; elle conserve un penchant pour sa patrie, de l'attachement pour son sang, de l'amitié pour son frère, mais elle est incapable d'agir conséquemment à aucun de ses sentiments...; relativement à la reine, il y a plus à désirer qu'à espérer. » (*Correspondance du comte de Mercy-Argenteau.*)

[1] Journal de Marie-Thérèse de France (écrit à la Tour du Temple).

[2] Le 3 février, Madame Adélaïde écrivait au roi : « Vous êtes bien sûr, mon cher neveu, qu'il a fallu des raisons aussi fortes que celles de ma religion pour prendre un parti si cruel à mon cœur... De tous les sacrifices que nous devons à notre religion, c'est sûrement le plus grand... J'espère que Dieu nous en saura gré un jour! J'ai la mort dans l'âme..., mon cœur est pénétré de douleur... Que ne pouvez-vous y lire... » (Arch. nat.). Et le 6 février : « Elle ne se laissera arrêter par rien dans sa résolution; la religion lui ordonne. » (Arch. nat.).

[3] On avait hésité entre l'Espagne et Rome. (Arch. nat.).

avait donné son consentement. D'ailleurs, à cette époque, le départ ultérieur de toute la famille royale était déjà arrêté en principe, et le projet concerté avec M. de Bouillé.

Les préparatifs de Mesdames commencèrent, — en secret, — car on redoutait l'opposition qui se manifesterait et les mouvements populaires; mais, dans la domesticité même des princesses, la trahison veillait; une lettre explicite, émanant de leur entourage intime, fut adressée au club des Amis de la Constitution (les jacobins), et le comité des recherches mobilisa aussitôt ses espions. Le *Moniteur* du 3 février signale ces bruits de départ. Néanmoins, les préparatifs continuèrent, et celui qui se chargeait de tous ces soins était le comte Louis de Narbonne, chevalier d'honneur de Madame Adélaïde. Son zèle, son adresse et son dévouement purent seuls faire réussir une entreprise aussi difficile, il convient donc de le présenter au lecteur.

Le comte Louis de Narbonne était né en 1755, à Calorno, dans le palais même d'une fille de Louis XV, Elisabeth de Bourbon, duchesse de Parme, dont sa mère était dame d'honneur; rentré en France à la mort de cette princesse, en 1760, il avait été élevé à Versailles, par les soins et sous la surveillance de Mesdames de France, et le grand Dauphin, leur frère, ne dédaigna pas de lui donner des leçons de grec; c'est ce concours de circonstances si exceptionnelles, qui accrédita le bruit (non fondé d'ailleurs) que le jeune gentilhomme était un fils de Louis XV. L'appui de Mesdames lui facilita une carrière brillante; d'abord capitaine aux dragons de la reine [1], puis mestre de camp en second du régiment d'Angoumois [2], ensuite colonel du régiment de Piémont [3], — l'un des six vieux, — il fut, à la mort du baron de Montmorency, nommé chevalier d'honneur de Madame Adélaïde, auprès de laquelle sa mère, élevée à la dignité de duchesse, remplissait la charge de dame d'honneur, et surtout le rôle de l'amie la plus sûre et la plus dévouée.

Parlant du comte Louis de Narbonne, M. Villemain [4] s'exprime en ces termes : « Je ne crois pas qu'à la fin du siècle dernier et dans les premières années du nôtre, il y ait eu un esprit plus rare et plus cultivé, un cœur plus généreux, un esprit plus aimable dans le commerce de la vie, plus hardi, plus sensé et plus capable de grandes choses que le comte Louis de Narbonne. » Le cardinal de Bernis, qui était son parent, lui reconnaît « l'esprit, la grâce

[1] Etat militaire de 1774.
[2] Etat militaire de 1781.
[3] Etat militaire de 1789.
[4] Villemain, *Souvenirs contemporains d'histoire et de littérature.*

et la gaieté », mais lui refuse le caractère, prétendant « que les femmes l'ont trop gâté ». Nous verrons combien ses précieuses qualités naturelles furent utiles à la réussite de l'entreprise.

Alors qu'il s'occupait activement de tous les préparatifs, le comte de Narbonne avait fait de vains efforts pour obtenir de Madame Elisabeth qu'elle se joignît à ses tantes; mais cette princesse, qui « paraissait comme un être déjà sanctifié et n'ayant rien de commun avec la terre[1] », voyait trop prochains les périls qui menaçaient son frère, et ne voulut pas échapper au martyre. Le brillant abbé Delille devait aussi être du voyage; c'était un cœur élevé, un esprit charmant qui avait eu la rare fortune de jouir de son vivant, d'une gloire supérieure à celle que lui réservait la postérité; mais il ne put obtenir de passeports. Cette question des passeports allait d'ailleurs être, pour les princesses, la source de bien des ennuis et de bien des complications.

Le roi avait chargé M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères, et M. de Lessart, ministre d'Etat, d'assurer les détails du voyage; ils paieront plus tard de leur vie leur dévouement à la famille royale[2]. M. de Montmorin contresigna l'autorisation accordée par le Roi « à ses très aimées tantes Adélaïde et Victoire

[1] Mme de Staël, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution.*

[2] Le comte Armand-Marc de Montmorin, issu d'une des plus illustres familles d'Auvergne, avait été l'un des menins de Louis XVI, et son confident. La parité de caractère avait créé entre le roi et son sujet une amitié qui ne se démentit jamais; il n'était pas moins aimé de Mesdames, et sa femme (Gabrielle de Tane), dame d'atours de Madame Sophie, figura même sur le testament de cette princesse, qui lui légua ses diamants. Comme ministre du roi, M. de Montmorin laissa malheureusement, sans protester, dépouiller le pouvoir exécutif de ses attributions essentielles. Lors du retour de Varennes, lorsque l'on apprit que sa signature se trouvait sur le faux passeport du roi, la foule se précipita à son hôtel, rue Plumet, pour y mettre le feu. Emprisonné à l'Abbaye, après le 10 août, il fut une des premières victimes des massacres de septembre; deux ans plus tard, en 1794, sa femme et son fils unique, Hugues de Montmorin, périrent sur l'échafaud.

M. de Valdec de Lessart avait été l'homme à tout faire de ces dernières années, on le trouve successivement ministre dans tous les départements. C'était un homme de bien, dont les capacités étaient médiocres, mais l'incapacité n'est pas un crime. Attaqué depuis longtemps à l'Assemblée, il fut, le 10 mars 1791, violemment accusé par « l'excellent » Brissot (comme le nomme Mme Roland), d'avoir trahi le pays, en lui cachant le concert des rois contre la France, et l'alliance de l'Autriche et de la Prusse. Décrété d'arrestation, il fut envoyé à Orléans pour être jugé par la Haute Cour qui y siégeait. Le 15 août, le peuple de Paris obtint que les prisonniers d'Orléans seraient ramenés à Paris, et le 24, la Commune envoya pour les escorter 600 patriotes armés de sabres et de fusils. Cette bande se grossit

de se rendre à Rome, accompagnées des dames de Narbonne et de Chastellux », et écrivit au cardinal de Bernis, notre ambassadeur, pour lui annoncer la prochaine arrivée des princesses.

M. de Lessart adressa, le 9 février, une lettre circulaire aux directoires de tous les départements que devaient traverser Mesdames : Seine-et-Marne, Yonne, Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Rhône et Loire, leur annonçant que du 15 au 25 elles se rendraient, par l'ancienne route de Bourgogne, soit au Pont-de-Beauvoisin, soit à Genève, et leur enjoignant « de leur faire trouver toutes les facilités dont elles pourraient avoir besoin[1] ». Suivait la liste des personnes de leur suite, où nous relevons les noms du comte de Narbonne, chevalier d'honneur de Madame Adélaïde, et de la duchesse de Narbonne, sa dame d'honneur; du comte de Chastellux, maréchal de camp, chevalier d'honneur de Madame Victoire, et de la comtesse de Chastellux (née Durfort), sa dame d'honneur; de deux écuyers, de deux médecins, qui furent MM. Lavitte et Bousquet, et du personnel domestique. Quant aux premiers aumôniers des princesses, Mgr de Saint-Marceau, évêque de Pergame, et Mgr de Narbonne, évêque d'Evreux, ils se rendirent isolément à Rome. Seul, l'abbé Madier, confesseur de Madame Victoire, l'accompagna pendant le voyage.

Les difficultés commencèrent lorsqu'à l'autorisation royale on voulut joindre un passeport délivré par la municipalité de Paris. Une première demande de M. de Lessart, en date du 4 février, aboutit à un refus formel. Le 10, Mesdames ayant directement écrit au maire, M. Bailly, celui-ci transmit leur lettre aux conseillers municipaux qui déclarèrent persister dans leur arrêté précé-

en route de nouveaux brigands; arrivée à Orléans, elle s'empara des prisons et c'est sous cette redoutable escorte que les prisonniers se mirent en route.

Cependant l'Assemblée eut quelque honte de sa lâcheté, et conscience de sa responsabilité morale; elle envoya l'ordre de diriger la colonne, non sur Paris, mais sur Saumur. Cet ordre ne fut pas exécuté, et finalement ce fut à Versailles que le triste cortège vint s'échouer, le 9 septembre.

Dès la veille, comme des fauves qui flairent le sang, la populace de Paris était accourue; malgré les efforts de la municipalité et des quelques roupes qu'elle avait mises en mouvement, les voitures ne purent entrer dans l'orangerie, convertie en prison. La foule se précipita hurlante; les magistrats, les soldats furent débordés, bousculés. Volontaires, nationaux, femmes, enfants, tout ce qui pouvait tenir un couteau, se rua sur les charrettes. Les prisonniers furent lardés à travers les ridelles, assommés, mis en pièces. Ils étaient 52; il y en eut 44 qui furent ainsi cruellement massacrés, et parmi eux l'infortuné de Lessart. (Voy. *le Département des affaires étrangères pendant la Révolution* (1787-1804). F. Masson.)

[1] Archives de la Côte-d'Or.

dent, considérant cependant que, « conformément aux principes de la constitution, chaque citoyen a le droit de se transporter librement dans les divers lieux du royaume, et que n'ayant pas le droit d'ordonner, ils n'ont pas celui de défendre un acte libre et qui appartient à tous ». Une copie de cet arrêté fut envoyée à Mesdames, et c'est cet avis de la municipalité, qui n'est, en réalité, qu'un exposé de principes, qu'elles emporteront comme passeport.

Dès que la demande de Mesdames et les arrêtés du 4 et du 10 février, de la Commune, furent connus de la population parisienne, les sections s'émurent, et, à l'instigation de la section Mauconseil, de toutes la plus révolutionnaire, 31 sections (sur 47) se réunirent pour délibérer [1]. 31 commissaires furent nommés pour aller porter une adresse à l'Assemblée; ils s'adjoignirent deux membres de la municipalité, dont le vice-président, l'abbé Mulot, ancien prêtre régulier de Saint-Victor. Ce fut le 14 février, dans sa séance du soir, que cette délégation fut admise à la barre de l'Assemblée.

Elle fut présentée par l'abbé Mulot; il déclara brièvement « que la municipalité de Paris ne pouvait voir, sans douleur, l'abandon que faisait d'un roi chéri une partie de sa famille ». Cette note hypocrite sera, d'ailleurs, le *leit-motiv* de toutes les pétitions, de tous les discours qui vont se produire. Après l'abbé Mulot, le citoyen Lefèvre, orateur de la députation, fit un long et fielleux discours que reproduit le *Moniteur* du 16; après avoir exposé l'inquiétude causée par le projet de départ de Mesdames, il demanda une loi sur le mode particulier d'existence des membres de la famille royale.

La séance était présidée par Mirabeau, déjà secrètement rallié à la Cour [2]; il fit à l'orateur une réponse entortillée et habile, affirmant tout d'abord « la liberté individuelle, sauvegarde de tous, et qui constitue la liberté même d'une nation »; il y a cependant des exceptions aux règles les plus générales, et la famille royale lui semble indivisible du trône; « mais, dit-il en terminant, ce serait une erreur de croire que, par le départ de sa famille, *le monarque qui répare les fautes des rois* puisse être isolé, un grand peuple est devenu sa famille [3] »! L'Assemblée applaudit et renvoya au Comité de la constitution la pétition des

[1] 16 sections avaient complètement refusé leur adhésion, et il convient de dire, pour les 32 sections qui manifestèrent, que ce fut, comme toujours, l'œuvre d'une minorité violente.

[2] Mirabeau s'était rallié à la cour depuis le mois de juin 1790.

[3] *Le Moniteur.*

sections. Nous l'entendrons bien souvent invoquer par la suite.

Après avoir joui des honneurs de la séance, la députation se rendit chez le roi; là, même discours sentimental et hypocrite de Mulot et lecture d'une insidieuse adresse du citoyen Lefèvre. Le roi affecta de ne point répondre à l'orateur des sections, ne voulant pas reconnaître à celles-ci une sorte de droit de remontrances, mais s'adressant directement à l'abbé Mulot, comme représentant de la municipalité, il déclara que « ses tantes étaient maîtresses de leurs personnes, avaient le droit d'aller partout où bon leur semblait, et qu'il connaissait trop bien leur cœur pour croire qu'on puisse concevoir des inquiétudes sur les motifs de leur voyage ».

Ce ne fut que le 16 que les sections connurent le texte exact de la réponse du roi; elle fut accueillie par des cris de colère et de menace.

Le 17, les Dames de la halle se rendirent à Bellevue, mais les princesses étaient restées à Paris, d'où elles assuraient plus secrètement leur départ, et, malgré leur persistance, elles ne purent être reçues.

Le 18, on lut à l'Assemblée une lettre du Directoire de la Côte-d'Or communiquant à l'Assemblée la circulaire du 9 février de M. de Lessart et « exprimant les inquiétudes que ce départ avait fait concevoir aux peuples de ce département »; nous verrons plus loin que ce sera dans la Côte-d'Or que les princesses subiront leurs plus dures épreuves.

Enfin, le 19, la section Mauconseil organisa, sur la place du Palais-Royal, une vaste réunion populaire; au milieu du tumulte, des chants et des cris obscènes, un grand mouvement révolutionnaire fut préparé; on décida que les femmes dont la présence, depuis les journées d'octobre, était essentielle à toute agitation, se joindraient aux patriotes pour marcher sur Bellevue, afin de faire connaître à Mesdames « les vœux du bon peuple de Paris ». Quant aux Dames de la halle, elles devaient devancer la colonne; elles avaient fait « une inscription de femmes » pour lever ce qu'elles appelaient « un régiment qui devait servir de garde à Mesdames, si elles restaient, et d'escorte, si elles partaient »; un sapeur de Saint-Lazare commandait ce régiment. A onze heures du soir, cette terrible avant-garde arrivait tumultueusement à Bellevue et apprenait avec stupeur que les princesses étaient parties depuis une heure environ.

Mesdames, en effet, « averties que tout Paris était en mouvement pour empêcher leur départ, n'avaient pas perdu de temps et

fait atteler les voitures[1] ». Fréron, dans l'*Orateur du peuple*, nous apprend « qu'il était près de dix heures du soir; elles comptaient ne partir que beaucoup plus tard[2]; mais deux courriers, arrivant à toute bride, avaient précipité l'instant de leur fuite; en embuscade sur la grand-route, ils avaient aperçu beaucoup de citoyens et de femmes de Paris qui dirigeaient leurs pas en diligence vers le château de Bellevue; on a su depuis que ces deux jockeys étaient : l'un, M. l'abbé de Meunier; l'autre, M. de Virieu, archi-noir[3] de l'Assemblée. »

La première voiture, celle qui contenait les princesses, put se mettre en mouvement et sortir du château, malgré la lenteur calculée des cochers; mais, à ce moment, des groupes nombreux d'hommes non armés, de gardes nationaux et même de soldats, appartenant à la garde particulière de Mesdames, se précipitèrent, avec de grands cris, coupèrent les traits des chevaux et forcèrent les autres voitures à rétrograder dans la cour; heureusement, celles-ci étaient affectées aux bagages et aux personnes de la suite; les princesses étaient parties et avaient pu en rejoindre d'autres, spécialement préparées pour le voyage, et qui les attendaient non loin de là; elles étaient sur la route de Fontainebleau, elles étaient sauvées[4].

[1] Journal de Marie-Thérèse de France.

[2] Une lettre de Madame Adélaïde au roi, de ce même jour, 19 février, explique par l'avancement de leur départ l'impossibilité d'aller dire adieu à la famille royale. Elle termine en lui demandant « de bien embrasser la Reine ». (Arch. nles.)

[3] On nommait *noirs* les membres de la droite, en raison du grand nombre d'ecclésiastiques qui la composait. Les monarchistes dissidents qui rêvaient d'allier les libertés de la République américaine avec le principe monarchique, étaient nommés : *les Monarchiens* ou *les Démocrates*. Ils furent rapidement débordés. Exécrés par la droite, qui les attaquait journellement dans « les *Actes des Apôtres* », accueillis froidement et avec méfiance par la gauche modérée, avec hostilité par l'extrême gauche, leur situation était comparable (en forçant les contours), à la situation présente des *ralliés*.

Le vicomte de Virieu, colonel du régiment du Limousin, fut massacré à Lyon, en 1793.

[4] Le lendemain, 21, le directoire du département de Seine-et-Oise déclara qu'il n'y avait point lieu d'arrêter les bagages de Mesdames, et le commandant en chef de la garde nationale fut requis pour assurer l'exécution de cet arrêté. Ce commandant était Berthier, dont le nom deviendra si illustre par la suite; le général se rendit de suite à Bellevue, établit des postes pour empêcher tout pillage. Mais, malgré toute son énergie, il ne put faire partir les voitures; sa vie courut même les plus grands dangers. Bref, l'impuissance des lois, l'anarchie, étaient telles, déjà à cette époque, que cet arrêté du département du 21 février ne put avoir son exécution

En apprenant le départ de Mesdames, la déception de ces hordes sauvages avait été grande; leur exaspération fut terrible. Elles saccagèrent tous les jardins, sans pouvoir, heureusement, pénétrer dans le château, et rentrèrent, frémissantes à Paris, pour y porter la nouvelle. Dans les clubs, la fureur ne fut pas moindre, et les feuilles publiques s'empressèrent d'attiser cet incendie : toutes (et elles étaient nombreuses[1]) firent paraître des articles plus ou moins violents. En voici un léger aperçu :

Marat, dans l'*Ami du peuple*, parlant « des béguines fugitives », se borne dédaigneusement à regretter « que ce soit quand les chevaux sont partis que l'on ferme l'écurie ».

Condorcet, dans *la Chronique de Paris*, blâme vivement le départ, mais reconnaît cependant que « Mesdames sont très respectables, très charitables, d'un service doux, d'un abord facile au pauvre ». Il recommande seulement de s'assurer si les princesses n'emmènent point avec elles *un enfant!* (le jeune dauphin.)

Avec Camille Desmoulins, qui, grâce à sa touchante lettre à Lucile, a si injustement bénéficié d'une douce et poétique auréole, le langage devient insolent et haineux. Par sa trivialité voulue [2], il cherche à avilir la religion et la royauté. Déjà la veille du départ, il déclarait dans les *Révolutions de France et du Brabant*, que si Mesdames « ne voulaient pas rester comme citoyens, il fallait les conserver comme otages »; plus loin, il ajoutait : « Qu'on veille bien sur la reine, notre otage par excellence », et l'on connaît le sort réservé, dans toutes les révolutions, à ceux qui sont ainsi désignés. Aussi à la nouvelle du départ, son irritation fut extrême :

Mesdames, dites de France, écrit Desmoulins, comme si les dames de la Halle n'étaient pas des dames de France aussi bien qu'elles, se sont évadées samedi, entre dix et onze heures... Elles emportent 12 millions en or, ayant accaparé tous nos louis, pour en faire hommage à Notre-Dame de Lorette... La Commune de Paris semblait avoir abandonné la garde des deux vieilles aux dames de la Halle... Voilà donc les dames du Louvre en route, bien contentes d'avoir évité

que le 14 mars, date à laquelle les voitures de bagages purent quitter Bellevue.

[1] On comptait alors 95 journaux à Paris. Leur nombre tripla après le 10 août.

[2] M. Eugène Berger, dans *le Vicomte de Mirabeau*, donne de Camille Desmoulins cette définition aussi spirituelle qu'exacte : « Un gavroche qui a fait de bonnes études, et qui possède son Tite-Live. » Mais il n'ajoute pas que ce gavroche, ami de Robespierre, qui devait plus tard l'envoyer à la mort, ami de Danton, et même son secrétaire général à la justice, fut le pourvoyeur de la guillotine et lui désigna ses plus nobles victimes.

la conférence avec les dames de la Halle, et récitant leur chapelet en actions de grâces.

La colère du *Père Duchêne* fut moins grande qu'on aurait pu le penser. Il prit assez philosophiquement l'aventure, et se borna à délivrer un passeport à Mesdames en termes grossiers.

Mais le plus acharné fut Gorsas; chaque jour, sans exception, un article du *Courrier de Paris* vint raviver les haines et surexciter les esprits. Le 20 février, il écrivait :

Deux princesses, sédentaires par état, par âge et par goût, se trouvent tout à coup prises de la démangeaison de courir la prétentaine! C'est singulier... Mais c'est possible! Elles vont, dit-on, baiser la mule du Pape! C'est drôle!... Mais c'est édifiant!... 32 sections et tous les bons citoyens se mettent entre elles et Rome; c'est tout simple! Ces deux vierges, et surtout Madame Adélaïde, veulent user des « droits de l'homme », à ce que dit leur bon neveu. Ah! c'est bien naturel! Ces chevalières errantes traînent à leur suite 80 personnes! C'est beau! Mais elles emportent 12 millions! C'est laid!... Indépendamment des 12 millions, Mesdames emportent encore leur vaisselle d'or et d'argent, leurs diamants et leurs bijoux, qu'elles ont promis au Saint-Père, après leur mort, pour orner les châsses des martyrs qui ne prêteront pas le serment.

Inutile de dire que les quatre-vingts personnes et les fameux 12 millions qui firent le tour de la presse n'existaient que dans l'imagination de l'écrivain, mais le peuple le crut, c'était l'essentiel[1].

Puis s'adressant directement à Mesdames, il leur disait, en ces termes galants et délicats :

Tout ce que vous possédez, depuis votre château de Bellevue jusqu'à vos dentelles, jusqu'à vos jupes, jusqu'à vos chemises[2], ne vous

[1] Une lettre de Madame Adélaïde au roi, du 25 janvier, indique que les princesses étaient loin de posséder des millions. « Elle a trouvé, écrit-elle, un homme qui consent à lui prêter pour son voyage et son séjour à l'étranger, jusqu'à concurrence de la somme de 1 200 000 livres, qu'il lui fera toucher à Rome. » (Arch. Nation.).

[2] Voici la réponse qui sera faite par l'auteur *de la Constitution en « Vaudevilles »* à la demande « de restitution » de Gorsas, au moment où Mesdames seront arrêtées à Arnay-le-Duc :

(Air : *Rendez-moi mon écuelle de bois.*)

Les Magistrats municipaux d'Arnay-le-Duc, *s'adressant à Madame Adélaïde :*

Donnez-nous les chemises
A Gorsas
Donnez-nous les chemises
Nous savons à n'en douter pas
Que vous les avez prises,

appartient en aucune manière; toutes ces choses appartiennennt à la nation, à chaque individu de la nation; elles m'appartiennent à moi, pour un cent millionième, peut-être, et je n'entends pas que mon cent millionième voyage à Rome, aille se frotter contre les reliques de Sainte-Marie Majeure, et j'ordonne à l'Assemblée de me le faire restituer.

En présence d'une telle émotion, le roi comprit qu'il devait lui-même avertir l'Assemblée; il le fit par la lettre suivante, qui fut lue à la séance du 20 février :

Messieurs, ayant appris que l'Assemblée nationale a donné à examiner à son comité de constitution une question qui s'est élevée à l'occasion du départ de mes tantes, je crois à propos d'informer l'Assemblée que j'ai appris qu'elles étaient parties hier soir, à dix heures! Comme je suis persuadé qu'elles ne peuvent être privées de la liberté qui appartient à chacun d'aller où il veut, j'ai cru ne devoir ni ne pouvoir mettre aucun obstacle à leur départ, quoique je ne voie qu'avec regret leur séparation d'avec moi.

Après la lecture de la lettre du roi, une grande agitation se manifesta dans l'Assemblée, et un député de Paris monta à la tribune; c'était Camus, un ancien avocat du clergé. « Janséniste tourné en jacobin, de probité revêche et d'insociable humeur, un de ces hommes vertueux, qui feraient aimer le vice [1] », il avait lu le matin l'article de Gorsas, disant qu' « à Rome, on ne souffrait pas qu'on fît passer des sommes d'argent aux Marius et aux Catilina qui avaient levé l'étendard de la révolte », et que César s'étant levé avait dit : *Censeo : publicandas eorum pecunias* « j'opine qu'il faut confisquer leurs revenus ». M. Camus allait parler comme César. Il demanda en effet, qu'on retînt sur la liste civile le revenu de Mesdames, pendant tout le temps de leur absence [2].

Donnez-nous les chemises
A Gorsas
Donnez-nous les chemises.

Madame Adélaide :

Je n'ai point les chemises
A Gorsas
Je n'ai point les chemises
Cherchez, Messieurs les Magistrats,
Cherchez dans vos valises.
Je n'ai pas les chemises
A Gorsas
Je n'ai pas les chemises.

[1] *Le Vicomte de Mirabeau*, par Berger.
[2] Camus fut envoyé plus tard à la Convention par le département de la

M. Martineau, également député de Paris, lui succède; il déclare que la proposition de M. Camus n'est conforme ni à la dignité de l'Assemblée, ni à la justice, puisque « le décret du mois de septembre qui règle la liste civile, la règle définitivement pour tout le règne de Louis XVI. » Malgré les efforts de la gauche, l'ordre du jour pur et simple est voté à une grande majorité, mais ce n'était là qu'une première escarmouche.

Le lendemain, 21, sous le prétexte d'une motion d'ordre, un député de l'opposition rouvrit le débat; c'était Barnave, « le petit Barnave, à petite voix et à petites raisons, froid comme une citrouille fricassée dans la neige [1] ». « Il est temps de déclarer, dit-il, les devoirs de ceux dont nous n'avons jusqu'ici déclaré que les honneurs et les émoluments; il faut savoir, enfin, quels engagements doivent répondre à celui qui consacre dans une famille les suprêmes honneurs et la seule magistrature héréditaire [2]. » Il insiste pour que le comité de la constitution présente, le lendemain, un projet de loi précis sur les obligations et les devoirs des membres de la famille royale. (*Applaudissements prolongés à gauche et dans toutes les tribunes.*) La proposition de Barnave fut adoptée par l'Assemblée à une grande majorité.

Pendant que se tenaient ces discours, Mesdames couraient la poste sur la route de Fontainebleau par la Croix-de-Berny, Choisy, Fromenteau, Essone, Ponthierry, Chailly, et arrivaient à Fontainebleau après une course de quinze lieues; il était environ cinq heures du matin. Là, aucun danger n'était à redouter; le comte de Montmorin Saint-Hérem, colonel au régiment de Flandre, en était gouverneur; c'était un filleul de Madame Victoire et du roi

Haute-Loire; il était commissaire à Liège, lors du procès de Louis XVI et « prit la poste » pour aller voter la mort du roi. Au mois d'avril 1793, il fut désigné, ainsi que les conventionnels Lamarque, Quinette et Bancal des Issarts pour accompagner M. de Beurnonville, ministre de la guerre, au camp de Dumouriez, avec mission de s'emparer de ce général qui refusait de comparaître à la barre de la Convention.

Dumouriez, n'ignorant pas que la guillotine l'attendait à Paris, fit arrêter les cinq commissaires et les envoya sous bonne escorte au prince de Saxe-Cobourg à titre d'otages pour la sauvegarde de la famille royale; puis, ne se sentant pas soutenu par son armée comme il l'espérait, il s'enfuit dans le camp autrichien. Quant aux cinq commissaires, ils furent emprisonnés en Allemagne pendant trente-trois mois, et finalement, le 26 décembre 1795, échangés contre la jeune Madame Royale, plus tard duchesse d'Angoulême, seule survivante des prisonniers du Temple.

[1] Lettre de Mme Roland à Bancal des Issarts que Dumouriez, dans ses Mémoires, appelle « un homme d'esprit ».

[2] *Le Moniteur.*

Louis XVI. Son dévouement était sûr, et il allait accompagner Mesdames pendant tout leur voyage jusqu'à Turin [1]; une compagnie de chasseurs du Hainaut y tenait quartier; elle était sous les armes pour rendre les honneurs aux deux princesses.

Cependant, quelques renseignements étaient parvenus au comte de Narbonne, lui signalant certains agents déguisés arrivés depuis quelques jours; ces individus excitaient les esprits au sujet du voyage de Mesdames, faisaient boire les habitants et leur donnaient même de l'argent pour les engager à s'opposer au passage des voitures. Inquiété par ces bruits, le prudent chevalier d'honneur demanda au capitaine des chasseurs d'escorter quelque temps les princesses, et c'est suivi de cette compagnie de cavalerie que le cortège se dirigea sur Moret.

La distance de Fontainebleau à Moret n'est que de deux petites lieues. La route, large et belle, est bordée pendant tout son parcours, jusqu'à la descente des Sablons, par les grands arbres de la forêt. Sept heures du matin n'étaient pas encore sonnées quand la petite cité moyen-âgeuse apparut comme endormie dans sa ceinture de pierre. A travers les brumes du matin émergeaient seulement le clocher de sa merveilleuse église et son vieux donjon massif, dernier vestige de l'ancien château royal de Charles VII [2]. La porte de Samois était ouverte; cette si belle et si curieuse porte, flanquée de ses deux tourelles et se reliant aux remparts par des murs crénelés. Des groupes nombreux semblaient attendre à l'entrée de la ville.

L'étonnement fut grand, en y pénétrant, de trouver la « grande rue » remplie d'une foule bigarrée, en même temps qu'aux fenêtres encore éclairées apparaissaient des têtes de femmes et d'enfants. Mélangés aux habitants, on apercevait, en grand nombre, les gardes nationaux des villages voisins qui, prévenus de l'arrivée prochaine des princesses, avaient passé toute la nuit dans l'attente.

[1] Le comte de Montmorin, « que le roi honorait d'une confiance toute particulière », nous dit la marquise de La Rochejaquelein dans ses Mémoires, était le 10 août aux Tuileries où il courut les plus grands dangers, et accompagna le roi à l'Assemblée nationale. Arrêté peu après et conduit à la Conciergerie, il fut massacré le 3 septembre. Il avait trente ans.

[2] L'église du quatorzième siècle et les deux portes de la ville sont classées parmi les monuments historiques.

Du château fortifié de Charles VII, reconstruit par François I[er], habité par Henri II et Catherine de Médicis, il ne restait en 1791 que ce massif donjon du douzième siècle. Vendu nationalement en 1793, il est actuellement la propriété de M. T. qui l'a aménagé intérieurement pour en faire une agréable habitation.

Dès l'entrée dans la ville, des murmures se firent entendre, puis des cris de : Vive l'Assemblée! Vive la Nation! La longueur de la grande rue de Moret, qui est le prolongement de la grande route, ne dépasse pas 250 mètres. Elle est close à l'entrée par la porte de Samois, et à l'autre extrémité par la porte du Pont ou de Bourgogne.

Les voitures escortées de quelques gentilshommes qui les accompagnaient, se frayaient difficilement un passage à travers cette foule hostile. Enfin, après avoir laissé sur la droite la maison du maréchal-ferrant, où Napoléon devait coucher la veille de la bataille de Montereau, et la maison dite de François Ier, elles durent s'arrêter devant l'ancien couvent des religieuses de Moret, vendu nationalement et devenu l'hôtel de ville. Là les magistrats de la municipalité de Moret attendaient et demandèrent à vérifier les passeports. M. de Narbonne les leur ayant exhibés, ils déclarèrent à haute voix que les deux documents se contredisaient, l'un visant un voyage en France et l'autre en Italie. Dans ces conditions, ils se refusaient à laisser passer Mesdames sans en avoir référé à l'Assemblée. Puis requérant le commandant des gardes nationaux, ils lui donnèrent l'ordre de faire fermer la porte du pont, ce qui fut fait. Cette déclaration fut suivie de clameurs violentes parmi lesquelles, à deux reprises, on put distinguer ce cri terrible, qui plus tard devait retentir si souvent : A la lanterne! La foule devenait de plus en plus houleuse et le tumulte de plus en plus grand. Voyant que la sécurité même de Mesdames était menacée, le comte de Narbonne fit rapidement prévenir la compagnie de cavalerie qui s'était arrêtée aux abords de la ville. Les chasseurs entrèrent sabre en main, dégagèrent promptement les voitures qu'ils entourèrent, leur permettant de se mettre en mouvement et de s'avancer vers la porte du pont. Puis le capitaine sans user de violence, mais simplement par l'énergie de son attitude, força les gardiens à l'ouvrir, malgré les cris de fureur de la populace. Les voitures, vivement enlevées, sortirent de la ville, franchirent le pont du Loing et se dirigèrent sur Auxerre.

Tout ceci s'était passé avec une telle rapidité que la lettre, que la municipalité stupéfaite s'empressa d'écrire à l'Assemblée nationale, est datée de sept heures du matin.

Ce procès-verbal, lu à la séance du 23, insistait sur le rôle « des dragons » qui, les armes à la main, « avaient répandu la terreur dans toute la ville ». Aussitôt, s'engagea une discussion confuse et stérile, pleine de ces lieux communs déclamatoires qui, aujourd'hui encore, font l'ornement des discours sur la fameuse suprématie du pouvoir civil. L'incident ne sera clos que le

2 mars, par une lettre du vicomte de Ségur, colonel du régiment, prenant la défense de son capitaine[1], qui s'était conformé, dit-il, aux règlements encore en vigueur et n'avait employé que la persuasion pour s'opposer aux violences de la foule.

En quittant Moret, Mesdames s'étaient dirigées sur Auxerre, en passant par Sens, où elles prièrent sur la tombe du dauphin leur frère, Villeneuve-le-Roy où une compagnie du régiment de Hainaut tenait quartier, Joigny et Basson. A Auxerre, elles couchèrent à l'hôtel des Couronnes; leur suite était de vingt-six personnes.

D'Auxerre, elles passèrent par Saint-Bris, Vermanton, la Poste-aux-Alouettes, Lucy-le-Bois, Cussy-les-Forges, Rouvray, La Maisonneuve et Saulieu. A Saulieu, des rumeurs hostiles avaient accueilli les princesses descendues chez le maître de poste, et les incidents de Moret se seraient reproduits avec plus de violence encore, sans la présence d'esprit et le sang-froid de Madame Victoire. Conservant son calme et sa dignité au milieu des cris qu'elle entendait de toutes parts, et « avisant un homme dont la figure rébarbative, le chapeau planté sur la tête et l'air insolent annonçait un des chefs de cette sorte d'émeute, elle s'adressa à lui avec un air de confiance et de bonté et lui dit : « Monsieur, voudriez-vous me donner le bras pour m'aider à « monter cet escalier qui est difficile? » Cet homme, confondu et surpris, ôta son chapeau jusqu'à terre, s'avança avec empresse-

[1] La discussion ne fit point connaître le nom du capitaine qui avait rendu à Mesdames un service si éclatant. Mais ce nom nous est révélé par une lettre où les princesses lui témoignent toute leur gratitude :

A Monsieur le Comte de Charbonnel.

Rome, le 7 septembre 1793.

Nous avons appris avec plaisir, Monsieur, par la lettre que vous avez écrite à Mme de Chastellux, que nous pouvions, sans crainte de vous compromettre, vous donner une preuve du souvenir que nous vous conservons du service essentiel que vous nous avez rendu à la tête de votre détachement, à notre passage par Fontainebleau et Moret, et nous avons été profondément peinées lorsque nous avons sçu que vous étiez dénoncé pour cette conduite ferme et prudente à laquelle nous avions dû notre sûreté. Heureusement vous avez échappé à la persécution et vous avez refusé avec courage tout ce qui pouvait blesser les sentiments d'honneur et de fidélité dont vous êtes animé, et dont vous nous avez donné des preuves si importantes pour nous. C'est avec une vraie satisfaction, Monsieur, que nous pouvons enfin vous donner les témoignages de notre sensibilité que nous n'avons pu jusqu'ici vous exprimer.

Marie-Adélaide,
Victoire.

(Archives de la maison de Chastellux).

ment, sa physionomie était changée[1]. » Et la foule fut subitement calmée.

De Saulieu, la route passe par Crissé pour arriver à Autun. Elle sort d'Autun par une montée, justement appelée « Brisecou », se dirigeant sur Chalon. Entre Autun et Chalon, se trouvait la ville d'Arnay-le-Duc, qui allait être le théâtre d'actes si graves; en effet, la discussion relative à l'incident de Moret était à peine close, qu'à la même séance (le 24), le président Duport annonça à l'Assemblée qu'un événement plus sérieux encore venait de se produire, et que Mesdames avaient été arrêtées à Arnay-le-Duc, et mises dans l'impossibilité de continuer leur voyage.

Il lut à l'Assemblée deux lettres : la première, de M. de Lessart, protestant, au nom du roi, contre les obstacles que rencontraient Mesdames; la seconde, adressée directement par les deux princesses au président de l'Assemblée. Elles déclaraient qu' « étant parties de Bellevue avec un passeport du roi et une délibération de la Commune de Paris qui constate le droit qu'a tout citoyen de traverser le royaume, elles avaient été arrêtées à Arnay-le-Duc, malgré le district et malgré la municipalité. Elles affirmaient n'être, d'après la loi, et ne vouloir être que des citoyennes, et terminaient ainsi leur lettre : Nous sommes, *avec respect*, Monsieur le Président, vos très humbles et obéissantes servantes ».

Ces filles de France fléchissaient dans le malheur devant cette Assemblée qui disposait de leurs destinées! Leur dignité en sera-t-elle atteinte[2]?

La délibération de la commune d'Arnay fut lue ensuite.

Il faut se souvenir que les idées étaient très avancées dans la Côte-d'Or et que le directoire de ce département était le seul qui eût protesté contre le voyage de Mesdames et contre la lettre circulaire du 9 février, de M. de Lessart. Mais, cette fois, le directoire, le district, la municipalité, étaient respectueux de la loi; c'était la populace, cette populace capable de tous les excès, qui avait exercé sur les pouvoirs publics cette pression révolu-

[1] Notes du comte de Chastellux.

[2] Une sérieuse tradition, conservée dans une famille qui avait toute la confiance de Mesdames, et était mêlée à tous ces événements, affirme que cette lettre ne fut jamais écrite par les princesses. Nous devons reconnaître que ses termes obséquieux sont en contradiction avec le caractère énergique de Madame Adélaïde.

Cette tradition rapporte qu'un simple blanc-seing aurait été remis au comte de Narbonne; il devait le remplir à Paris après s'être concerté avec leurs amis et leurs conseils. Il est très vraisemblable d'admettre que ceux-ci aient pensé faire preuve d'un dévouement plus pratique, en sacrifiant un peu de la dignité de Mesdames à leur sécurité.

tionnaire, qui, bientôt, à Paris, sera la cause des plus grands forfaits!

Voici, en effet, le récit des événements :

Le 21 (veille de l'arrivée des princesses), le corps municipal étant assemblé, un sieur Fondard, major de la garde nationale, était entré dans la salle des séances, suivi d'une centaine de citoyens. Il avait déclaré que ce voyage extraordinaire excitait des craintes d'autant plus fondées qu'on savait qu'il avait lieu contre le vœu de l'Assemblée, qu'il était du devoir de tout bon citoyen d'empêcher aucun membre de la famille royale de sortir du royaume jusqu'à ce qu'un décret de l'Assemblée l'eût permis. Le citoyen Fondard invitait donc la municipalité à requérir la garde nationale et à défendre au sieur Maugras, maître de poste, ou à tous autres, de fournir des chevaux à Mesdames [1].

La commune et le district cédèrent devant ces impérieuses sollicitations; un poste fut établi à la porte du faubourg Saint-Jacques. Les citoyens Vaudot et Billequin furent chargés de la vérification des passeports, et la municipalité d'Arnay demanda le concours des villes voisines. Dijon, Beaune, Semur, Autun, mirent aussitôt en route de forts détachements de gardes nationaux et même de l'artillerie; c'est une véritable armée qui attendait de pied ferme l'arrivée des deux princesses.

Aussi, lorsque, le lendemain, 22, le comte de Narbonne, porteur des passeports et précédant d'une demi-heure la voiture de Mesdames, entra dans la ville, il fut arrêté, en descendant de cheval, et obligé de se rendre à l'hôtel de ville, au milieu des vociférations de la population des faubourgs [2]. Une demi-heure après survenait la voiture de Mesdames. Elle fut accueillie par des cris furieux; péniblement, elle commença à gravir la rue Saint-Jacques, mais bientôt les chevaux furent arrêtés à un point où elle présente une montée fort raide; les menaces devenant plus directes, les princesses, effrayées, craignant quelque attentat contre leurs personnes, descendirent précipitamment et se réfugièrent à l'hôtel de la Croix-Blanche [3], dont on ferma les portes.

Pendant ce temps, « M. de Narbonne discutait au sein de la municipalité, et telle était la séduction de son langage et le

[1] Archives de la Côte-d'Or.

[2] Annales arnétoises.

[3] C'est actuellement l'hôtel de la Poste; la chambre qu'occupaient les princesses, vaste pièce à deux fenêtres ouvrant par un balcon sur la rue Saint-Jacques, ne conserve aucun vestige pouvant rappeler leur présence. Mesdames n'y séjournèrent que vingt-quatre heures et furent transférées le lendemain au presbytère.

charme de ses manières, qu'il fut décidé que les princesses continueraient leur voyage ». Mais alors la foule fit entendre de telles clameurs que, redoutant quelque acte irréparable de violence, la municipalité, revenant sur sa décision première, résolut d'envoyer en toute hâte, à Paris, un officier municipal pour consulter l'Assemblée. M. Billequin, médecin, fut désigné [1]. Le sieur Pilse, délégué des amis de la Constitution (les jacobins), lui fut adjoint, et le départ de Mesdames différé jusqu'à leur retour. Quant à l'infatigable Narbonne, c'est à franc-étrier qu'il partit pour Paris afin de devancer l'arrivée de la députation d'Arnay-le-Duc [2].

Le sieur Billequin était porteur de la délibération de la Commune; elle fut lue à la séance du 24 février, et établissait que la volonté des pouvoirs publics avait dû s'incliner devant celle de quelques citoyens; l'abbé Maury, le futur cardinal, l'un des orateurs les plus écoutés de la droite, prit aussitôt la parole :

Vous apprendrez, dit-il, par un grand exemple, à toutes les communes de France, qu'elles renversent la Constitution lorsqu'elles retirent des mains de leurs officiers municipaux le pouvoir dont elles-mêmes les ont revêtus. S'il devait en être ainsi, tout ne serait que désordre, confusion, violence et anarchie...

Après ces paroles véhémentes qui avaient fortement impressionné l'Assemblée, Mirabeau s'empressa de déposer un projet de décret déclarant « qu'aucune loi ne s'oppose à ce que Mesdames continuent leur voyage ». Mais, à ce moment, les députés de l'opposition, et plus particulièrement Barnave et Lameth, sous prétexte d'amendement, firent entendre des discours d'une violence si grande qu'ils provoquèrent dans l'Assemblée la plus extrême agitation, et on ne sait ce qui serait advenu de cette discussion si le solennel général de Menou [3] n'avait laissé tomber sur ces

[1] C'est ce Billequin qui, après le 10 août, fit changer le nom d'Arnay-le-Duc en celui d'Arnay-sur-Arroux; la ville ne reprendra son nom primitif que sous Napoléon.

[2] M. de Narbonne était chargé par Madame Adélaïde de renseigner le roi, comme l'indique cette lettre du 22 : « Je vous envoie M. de Narbonne, mon cher neveu, pour vous instruire de tout ce qui s'est passé depuis notre départ... Vous savez la confiance que j'ai en lui, et qu'il a bien justifiée par la manière dont il s'est conduit dans les circonstances un peu difficiles dans lesquelles nous nous sommes trouvées depuis deux jours. » (Arch. Nation.).

[3] Le baron de Menou, déjà maréchal de camp à cette époque, joua un rôle important dans les journées de Prairial et de Vendémiaire. Il fit partie de l'expédition d'Egypte et embrassa la religion musulmane sous le nom d'Abdalah.

ardeurs quelques paroles de bon sens et d'ironie; ces comédiens aux phrases sonores, qui se croyaient en représentation devant l'Europe attentive, en furent plus impressionnés que du plus éloquent discours.

Je crois, dit-il, que l'Europe sera bien étonnée d'apprendre que l'Assemblée nationale s'est occupée pendant quatre heures, du départ de deux dames qui aimaient mieux entendre la messe à Rome qu'à Paris (une grande majorité applaudit vivement). Je demande qu'on aille aux voix sur la rédaction de M. Mirabeau et que la discussion soit fermée sur le fond et sur les amendements.

Le projet de Mirabeau est aussitôt adopté; on se souvient qu'il déclarait que rien ne s'opposait au départ de Mesdames.

Dès que ce décret fut connu, les clubs s'échauffèrent; une foule tumultueuse formée toujours des mêmes éléments révolutionnaires se porta au château, et malgré la présence de Bailly, de La Fayette, accourus en toute hâte, l'émeute gronda toute la nuit. Le lendemain 25, une proclamation de Mirabeau fut affichée et ramena un peu de calme, car sa popularité était extrême; malheureusement, cet homme, qui seul aurait pu enrayer la chute de la royauté, allait mourir le 2 avril « emportant dans son cœur le deuil de la monarchie dont les factieux vont se partager les débris »; sa place sera vide, hélas! lors du retour de Varennes.

Enfin, le comte de Narbonne et le citoyen Billequin arrivèrent, porteurs du décret libérateur du 24 février, sanctionné le même jour par le roi; mais tels étaient déjà les progrès des principes révolutionnaires et du mépris de l'autorité, que ce décret de l'Assemblée ne put avoir son exécution. Une foule nombreuse envahit la salle du conseil municipal et, par une pétition signée de 270 noms, exigea et obtint qu'il serait sursis au départ de Mesdames, jusqu'à réception de nouveaux ordres du pouvoir exécutif.

Aussitôt des mesures plus rigoureuses furent prises; les consignes les plus sévères furent données; tout ce qui entrait ou sortait de chez les princesses était visité; on leur refusa même d'envoyer un courrier à Paris [1].

M. de Narbonne n'était pas moins étroitement surveillé. « Ce n'est qu'à force d'adresse, écrit-il au président du directoire, qu'il peut lui faire parvenir une lettre [2]. » Dans la ville, le tumulte

[1] Mesdames purent néanmoins envoyer M. de Boisseul au roi pour le mettre au courant de la situation (Arch. Nation.).

[2] Archives de la Côte-d'Or.

allait toujours grandissant, non seulement le jour, mais aussi la nuit, où le sommeil de Mesdames était troublé par le chant du *Ça ira* et des cris de menaces et de mort! Leur chambre, située à un rez-de-chaussée élevé, n'était séparée que par un étroit jardinet d'une large rue, qui allait, en obliquant, rejoindre la rue Saint-Jacques; c'est là que, chaque soir, s'assemblait la populace; les plus irréparables malheurs étaient donc à craindre de cette garnison désœuvrée et de ces habitants surexcités. Hâtons-nous d'ajouter, qu'insouciantes du danger, nombre de dames de la ville, admises à l'honneur de voir les princesses, leur apportaient chaque jour leurs consolations et leurs soins. Il en fut de même du marquis de Damas d'Antigny, qui vint de sa terre de Comarin [1] pour leur faire sa cour et adoucir, au moins matériellement, l'horreur de leur détention.

Dès que le directoire du département eut été avisé, par M. de Narbonne, de cette situation anormale et périlleuse, il envoya, séance tenante, à Arnay-le-Duc, deux de ses membres : A. Hernoux et L.-B. Guyton-Morveau [2], procureur général syndic, afin de faire cesser cette rébellion. En présence de l'attitude énergique des deux délégués, la commune revint sans peine sur sa récente délibération et les commandants des gardes nationaux promirent leur concours dévoué; mais il fut bientôt évident que les soldats n'obéiraient point aux ordres de leurs chefs; dans les rues, l'agitation était à son comble; on sonna une assemblée sans autorisation ni réquisition de la commune; on voulut même contraindre un tambour à battre la générale! C'est alors que, voulant à tout prix éviter l'effusion du sang, Mesdames décidèrent spontanément de surseoir à leur départ. Cette nouvelle calma un peu les esprits et les commissaires en profitèrent pour écrire à l'Assemblée et lui faire connaître les inquiétudes de leur situation.

Leur lettre fut lue à la séance du 4 mars, mais à cette même date, Mesdames étaient délivrées! Cet heureux résultat était dû à bien des causes :

De Paris, les députés du bailliage, Guiot et le curé Bouillotte, recommandaient le calme et le respect à la loi.

Pilse, le délégué des Amis de la Constitution, ayant trouvé

[1] Le château de Comarin, situé à 5 lieues d'Arnay, appartenait au marquis de Damas-d'Autigny, marié à Mlle de Rochechouart, et père du duc Charles de Damas. La fille unique du duc, Zéphirine de Damas, apporta par son mariage, en 1807, cette terre au comte de Vogüé. Leur petit-fils, le comte Arthur de Vogüé, en est aujourd'hui possesseur.

[2] Louis-Bernard Guyton-Morveau, ancien magistrat, avait abandonné la robe pour se livrer à l'étude des sciences; ses travaux en chimie, de

l'Assemblée et les clubs indifférents à cette question, vieille de plusieurs jours et déjà oubliée, en informait « ses frères d'armes ».

M. de Lessart annonçait au département que « le ministre de la justice allait faire exercer des poursuites contre ceux qui se montreraient réfractaires à la loi[1] ».

Le ministre de la guerre, Duportail, avait, le 2 mars, autorisé le directoire « à requérir le détachement de Colonel-général des hussards, qui était à Corbigny et à Château-Chinon pour assurer l'obéissance due aux décisions de l'Assemblée[2] ».

Enfin, usant d'arguments plus directs, le comte de Narbonne avait très habilement distribué de l'argent aux émeutiers les plus influents.

Grâce à ce concours d'efforts, Mesdames purent quitter Arnay-le-Duc le 4 mars, à deux heures et demie de l'après-midi, après un séjour forcé de onze jours. MM. Hernoux et Guyton, dont la conduite ferme et prudente avait été digne de tous les éloges, après avoir reconduit les princesses hors des murs de la ville, purent écrire à leur directoire : « Mesdames partent, à l'instant même, pour continuer leur route... Elles ont jugé d'après l'heureuse disposition des esprits que notre présence était inutile pour assurer la continuité du voyage, et nous en sommes persuadés nous-mêmes »[3].

Les révolutionnaires Arnétois se consolèrent de ce départ, en témoignant, par un grand banquet patriotique, leur reconnaissance aux gardes nationaux des villes voisines, qui volontairement leur avaient apporté le concours de leurs bras. Et de tant de colère et de haine d'une part, d'angoisses et de résignation d'autre part, il ne subsiste aujourd'hui d'autre souvenir que cette réclame commerciale : *Hôtel de la Poste — Chambre historique.*

Les princesses n'éprouvèrent plus dans leur route d'incident grave, mais elles entendirent, dans bien des villes, des murmures hostiles : à Lyon, qu'elles traversèrent rapidement, elles eurent à subir des injures grossières ; on criait : « Qu'elles sont vieilles !

concert avec Lavoisier, ont rendu son nom justement célèbre. Elu à la Convention, il vota la mort du roi. Plus tard, il fut membre de l'Institut et créé baron par l'empereur ; il mourut en 1816.

[1] Archives de la Côte-d'Or.

[2] Mesdames s'étaient cependant opposées à cette mesure : « Je vous demande en grâce, écrit Madame Adélaïde au roi, de ne pas envoyer de troupes ; ce moyen serait également dangereux pour la tranquillité publique et pour la nôtre. » (Arch. Nation.).

[3] Archives de la Côte-d'Or.

Qu'elles sont laides !... » Enfin, elles arrivèrent à Pont-de-Beauvoisin, où elles franchirent la frontière.

Mesdames séjournèrent trois jours à Chambéry pour y prendre quelque repos ; un des principaux officiers de la maison du roi de Sardaigne les y attendait pour les féliciter et les conduire à Turin ; quatre cents ouvriers avaient été envoyés pour déblayer les neiges et faciliter le passage de la Maurienne et du mont Cenis. Une lettre du 19 mars, adressée à sa mère par le comte de Chastellux, donne d'intéressants détails sur cette partie du voyage :

Nous avons passé le mont Cenis, après avoir fait la veille 7 lieues au travers de la neige, dans des chaises à porteur... Depuis la Novalèse, on descend doucement jusqu'à ce que les montagnes, en s'éloignant, vous laissent découvrir les plaines du Piémont, et à Rivoli on est déjà dans la plaine ; nous y avons trouvé le prince et la princesse de Piémont, Mme la comtesse d'Artois et ses enfants ; en approchant de Turin, nous avons trouvé le chemin bordé par tous les carrosses de la ville (on en a compté 1038) et par un peuple immense ; le roi est venu au-devant de Mesdames, jusqu'à la portière de leur carrosse...

Cet accueil enthousiaste avait eu un écho à Paris, et le *Courrier de Paris* nous annonce que

L'arrivée des princesses à Turin a fait un grand fracas ; toutes les cloches ont fait un tapage d'enfer, tous les saints et toutes les saintes sont sortis de leurs niches pour leur faire honneur ; la bonne Vierge de la principale église a pleuré de joie en les voyant, et les deux enfants Jésus, c'est-à-dire M. de Narbonne et le fils du béat Gabriel, se sont baisés le plus amicalement du monde.

C'est à Turin que Mesdames se séparèrent du comte de Narbonne, ce serviteur intelligent dont le dévouement les avait sauvées ; elles ne devaient plus le revoir. Désormais, le comte de Chastellux sera seul chargé de tous les soins, et son zèle sera à la hauteur de cette tâche difficile.

Les princesses auraient volontiers fait un assez long séjour à cette cour hospitalière, si de tristes événements survenus le 16 mars ne les avaient engagées à précipiter leur départ. L'esprit révolutionnaire avait déjà répandu en Savoie son souffle contagieux ; la ligne idéale des frontières ne pouvait arrêter l'expansion des idées de liberté ; les émigrés français les apportaient même dans leurs bagages, car leurs laquais furent, à l'étranger, les plus ardents propagateurs de la Révolution ; enfin, il faut le reconnaître, la légèreté et les imprudences des « aristocrates », comme on les nommait à Turin, donnaient aussi quelques motifs à l'hos-

tilité manifeste de la population savoisienne. Un incident futile [1] occasionna des désordres qui furent suivis d'une répression sanglante; ce douloureux événement avait rempli de tristesse le cœur de Mesdames qui, le 26, quittèrent Turin. Elles se dirigèrent sur Parme, où elles furent particulièrement fêtées par l'Infante [2], puis sur Bologne, où elles virent le roi de Naples et reçurent les hommages du comte de Calonne, du duc de Polignac et de la séduisante duchesse Julie, ancienne favorite de Marie-Antoinette, et qui devait mourir de sa mort. De Bologne, elles se rendirent à Pesaro, chez le cardinal Doria, qui avait été nonce en France; le lendemain, elles arrivaient à Lorette, d'où Madame Adélaïde écrivit au cardinal de Bernis les lignes suivantes : « Je vous demande en grâce d'empêcher qu'on nous reçoive en cérémonie; nous ne sommes que Mesdames de Joigny et de Rambouillet, deux malheureuses étrangères qui viennent pour avoir la permission de pratiquer leur religion... » Mais c'était méconnaître le fastueux cardinal que supposer que les augustes filles de son ancien maître ne seraient pas reçues à Rome avec les honneurs dus à leur rang et à leur malheur, et ce fut au milieu des acclamations de tout un peuple que, le 16 avril, Mesdames pénétrèrent dans la ville éternelle. Elles descendirent au palais de Carolis qu'elles allaient habiter; c'était la résidence du cardinal de Bernis. Le lendemain de leur arrivée, elles furent admises auprès du Souverain Pontife qui reçut avec tendresse celles qu'il appelait « les filles de l'Eglise », et le jour suivant, le Saint-Père vint en grand cortège leur rendre visite, « ce qui est un honneur sans exemple [3] ». Mesdames, désormais, menèrent à Rome une vie retirée et presque claustrale, sans cependant se désintéresser de l'émigration et des projets des princes; leur charité inépuisable les fit bientôt chérir de tous, et lorsque le peuple de Rome réclamera l'expulsion des Français, il ne fera d'exception que pour les deux princesses et le cardinal de Bernis.

Notre but était seulement d'accompagner Mesdames pendant leur difficile voyage de Paris à Rome; nous raconterons plus tard leur séjour dans la ville éternelle, — cinq années de tristesses et de deuils, — puis leur fuite éperdue à travers l'Italie à l'approche des soldats de la République; enfin la lamentable odyssée de la

[1] Un charivari avait été donné, suivant un vieil usage, à un veuf qui se remariait. C'était un émigré, M. Pelletier de Morfontaine, qui venait d'épouser Mme de Vigieux, veuve également et réfugiée comme lui.

[2] Marie-Amélie-Joséphine-Jeanne-Antoinette de Lorraine, archiduchesse d'Autriche et sœur de Marie-Antoinette.

[3] Lettre du comte de Chastellux à sa mère, du 20 avril.

traversée de l'Adriatique, car, hélas! la mer ne fut pas, pour les infortunées princesses, plus clémente que la terre. Elles s'embarquèrent, le 4 février, à Trani, et ce ne fut que le 20 mai, et après avoir subi les plus cruelles épreuves, que ces tristes épaves de la plus illustre des familles royales purent aborder à Trieste et y trouver enfin quelque repos.

C'est à Trieste que le marquis d'Espinchal eut l'honneur d'être reçu par elles : « Il est impossible, écrit-il dans ses *Souvenirs*, d'avoir plus de grâce, plus de bonté, d'indulgence, et une résignation religieuse plus douce, que ces deux respectables filles de Louis XV. »

Leur existence s'écoulait, en effet, dans la solitude, remplie uniquement par la prière et les bonnes œuvres; mais cette vie errante, pleine d'angoisses et de fatigues, avait profondément altéré leur santé et devait abréger leurs jours; Madame Victoire succomba la première, le 7 juin 1799, malgré les soins pieux de Mme de Chastellux; sa fin fut celle d'une sainte, et ce furent des mains françaises qui portèrent son cerceuil[1].

Cette séparation fut cruelle pour Madame Adélaïde, mais elle fut de peu de durée, car huit mois plus tard, le 18 février 1800, elle rejoignait, dans la cathédrale de Trieste[2], cette sœur qu'elle n'avait jamais quittée; la duchesse de Narbonne, l'amie fidèle des jours de deuil, demeura seule pour veiller et prier sur les deux tombes. Et c'est là, dans cette maison pleine du souvenir des bonnes princesses, qu'en 1809, son fils, l'ancien chevalier d'honneur, devenu le général de division Louis de Narbonne, viendra la retrouver lorsque la faveur impériale l'aura nommé gouverneur de Trieste.

Comte de Champflour.

[1] Le comte d'Armagnac, chevalier de Saint-Louis, ancien capitaine au régiment du Vivarais, M. de Fresne, ancien conseiller au Parlement de Bretagne, MM. Lavison et Devaulx, négociants établis à Trieste, avaient sollicité cet honneur.

[2] En 1814, l'abbé de la Tour fut chargé de ramener dans leur patrie ces cendres royales; elles furent déposées dans la basilique de Saint-Denis et y trouvèrent enfin le suprême repos.

LES ÉTOURDERIES
DE LA CHANOINESSE[1]

XIII

Rien n'est plus monotone, au fond, qu'une grande existence. Le chef d'une famille modeste, juin venu, tient des séances multipliées avec sa femme et sa fille pour fixer l'emploi de la saison. Sera-ce la mer, avec les insolations recueillies le long d'une plage brûlante et sans ombre? La montagne, avec les névralgies descendues des cimes sur l'aile des vents glacés? La Norvège avec ses fjords (mais le casino y manque)? Ou bien, hélas! tout simplement Vichy pour le foie de madame, Aix-les-Bains pour les rhumatismes de monsieur, Cauterets pour le larynx de mademoiselle? Dans ces endroits, par bonheur, on a le théâtre tous les soirs, et, de loin en loin, une « tournée » fameuse. L'avenir appartient à la destinée et les désappointements aux Guides-Joanne. Mais, du moins, c'est un plaisir de délibérer. On se sent libre. Jusqu'à l'heure grave où les billets circulaires sont entrés dans la sacoche, on est maître du monde entier.

Pour l'infortuné possesseur d'une habitation historique, même ce simulacre d'indépendance et d'imprévu n'existe pas. Tout un coin de province l'attend à jour fixe. Le château le réclame : le château, c'est-à-dire un gouffre de dépense, une corvée de travaux et de fatigues sans lesquels, bientôt, « l'imposante demeure seigneuriale » passerait dans la catégorie des « glorieuses reliques du passé. »

Clerval rouvrit ses portes au jour consacré par l'habitude. Madame Alexandrine retrouva ses peintres, ses maçons, ses couvreurs, lui désignant avec un sourire joyeux les dégâts causés par le vent ou la pluie, ces éternels pourvoyeurs des classes « laborieuses ». Timoléon avait écrit sa revue, particulièrement difficile à mettre sur pied, pour la raison que, cette année, elle serait donnée devant des jeunes filles, y compris sa fille. Celle-ci, pour la première fois, ne fut pas heureuse de retrouver le cher vieux

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mai, et 10 et 25 juin 1905.

Clerval et pressentit qu'elle s'y ennuierait terriblement. Son frère, sa belle-sœur et le bébé voyageaient en Suisse. Kathleen devenait insupportable, n'ayant pas encore compris que son élève n'avait plus quatorze ans. « Il est vrai, pensait Yvonne toujours juste, qu'elle serait encore bien moins supportable si elle devinait combien mes quatorze ans sont loin! »

Sa grande ressource, et aussi sa seule amie intime, était la chanoinesse qu'elle sentait plus *jeune* qu'aucune des compagnes laissées à Paris. Elle ne fut pas deux jours sans aller à Pontbreton; la bonne Zoé poussa un cri d'alarme à sa vue.

— Grand Dieu! ma chère, que vous avez mauvaise mine!

Yvonne répondit avec le sourire un peu triste qui ne la quittait guère depuis quelque temps :

— Vous exagérez sans doute, cousine, puisque vous êtes la seule à vous en apercevoir.

— Quoi! pas même *lui?*

— Non, il ne voit rien; et cependant ça ne va pas fort. S'il était malade, je le verrais, moi!

La chanoinesse, pour défendre Pierre, fit valoir cet argument plausible, après une courte réflexion :

— Ne serait-ce pas que vous avez meilleure mine quand il est près de vous?

— Ah! cousine, où trouvez-vous toutes ces choses? demanda Yvonne déjà moins pâle.

— Je les trouve dans ma mémoire, petite. Jusqu'à la fin, Robert semblait moins malade quand je m'approchais de lui.

— Si je mourais, soupira la jeune fille, *il* ne pourrait pas s'approcher de moi!

— Chérie! ne parlez pas de la mort. Vous avez plus d'années à vivre que je n'ai de semaines, peut-être!

— Et puis après! Pour ce que la vie m'amuse!... Et je n'ai pas encore vu le plus difficile!

— Mon enfant, si vous aimez Pierre, le courage vous sera donné.

Yvonne regarda longtemps sa vieille parente comme pour exiger toute son attention :

— Je l'aime de tout mon cœur, avoua-t-elle simplement.

Elle mit sa tête fatiguée sur l'épaule de sa tante, et, fermant les yeux, continua la douce confession :

— Je ne vous ai jamais dit catégoriquement que je l'aimais, cousine; et vous n'avez pas remarqué ce silence. Au début, j'inventais un peu, pour faire la grande fille, pour me donner l'air d'avoir une aventure, comme vous. Puis la moitié de l'histoire, *sa moitié à lui*, s'est trouvée vraie : j'ai découvert, grâce à vous,

qu'il m'adore. Et, pendant ces dernières semaines, j'ai découvert l'autre moitié. Vous savez que je ne mens jamais, cousine.

— Je le sais, mignonne. Vous êtes une vraie Clerval. Mais il faudra continuer de l'être. Gardez votre amour au fond du cœur. J'espère qu'il se taira aussi, puisqu'il ne peut obtenir votre main.

— Oh! soyez tranquille. Tout de même, — et le sourire d'Yvonne devint moins triste, — il m'a volé un gant.

— Ce sont des choses qui arrivent, petite. Cela aide à supporter la grande amertume. Robert est parti avec un ruban de mes cheveux dans ses mains. Votre gant aura le même sort, sans doute!... Mon Dieu! pourquoi n'est-*il* pas prince?

— Ah! non! merci! protesta Yvonne indignée. J'ai horreur des princes. Dites plutôt : pourquoi n'êtes-vous pas la fille d'un pauvre petit gentilhomme comme lui?... Ce qui est terrible, c'est qu'*il* va peut-être se lasser d'être malheureux, en épouser une autre... bien qu'il n'ait pas de mère pour l'y pousser.

— Vous avez peur de votre mère? fit la chanoinesse qui avait compris l'allusion.

— Maman est excellente; mais je n'ai pas encore vu quelqu'un lui résister. Elle ne parle jamais haut; seulement elle s'arrange de façon qu'il soit impossible d'agir autrement qu'elle ne veut.

— Votre père en sait quelque chose, dit la chanoinesse en pinçant les lèvres. *Chez nous*, les femmes laissent le chef de la famille gouverner. Courage, mon enfant; ne prévoyez pas les difficultés de trop loin, et, surtout, ne tombez pas malade.

— Je tâcherai, soupira la pauvre Yvonne.

Le moment était venu pour la duchesse de former la liste des personnes qui viendraient à Clerval pendant la grande semaine. Cette liste, forcément, devait comprendre quelques jeunes filles, puisque Yvonne allait, pour la première fois, prendre part à ces fêtes. Il y fallait aussi quelques jeunes gens, mais de l'espèce inoffensive. Parmi ceux-là, un des premiers noms qu'écrivit la châtelaine fut celui de Pierre d'Andouville. Au moment de lancer les invitations, elle reçut une lettre anonyme dont elle fut vivement frappée.

Elle se vantait à l'occasion de mépriser ce genre de missive qui ornait souvent son nombreux courrier. Cette fois son attention fut attirée, précisément parce qu'on ne lui envoyait ni dénonciation, ni injures, ni menaces. L'inconnue (car l'écriture était féminine) ouvrait des aperçus qui, jusqu'alors, avaient échappé à Mme Alexandrine.

« Selon toute apparence, lui disait-on, vous ne rêvez pas un gendre obscur et sans fortune. Il est également probable que vous

ne désirez pas de complications quand le moment sera venu de faire un choix. Or votre fille, sous des dehors enfantins (ils ne sont plus tout à fait les mêmes, si vous y regardez de près) cache un esprit romanesque et, peut-être, une volonté tenace. Vous la connaissez peu. Vous croyez la tenir dans votre main, ce qui est une erreur. Vous la traitez en gamine, qu'elle n'est plus. Enfin vous n'apercevez pas la tournure que prend son intimité avec un ami de son frère. Tout porte à croire, d'ailleurs, que vous ignorez jusqu'où va cette intimité. Le jeune homme est amoureux; il se tait parce qu'il est honnête; mais il n'en est que plus dangereux pour une personne comme votre fille; il s'efface et reste dans l'ombre, ce qui vous expose à des surprises. Méditez l'avis qui précède; un intérêt véritable peut seul le dicter. Le reste vous regarde. »

Que le jeune homme en question fût Pierre d'Andouville, c'est une chose qui ne faisait aucun doute. Quant à savoir s'il était amoureux, la constatation était plus difficile, surtout à distance. Rarement la duchesse l'avait vu avec sa fille, car il se montrait peu au premier étage de l'hôtel. D'un autre côté, ayant des idées fort sages sur les rapports de belle-mère à belle-fille, elle évitait de réjouir de sa présence, plus qu'il ne convenait, le ménage de Jean. Bref, ce qu'elle n'avait pas vu, d'autres avaient pu le voir. Qui étaient ces autres, la question était limpide à ses yeux. Une fois de plus elle admira le talent avec lequel Argilane menait sa barque. C'était un plaisir que d'avoir un si bon joueur dans sa partie.

Cela n'empêche qu'après réflexion elle invita Pierre d'Andouville. D'une part elle tenait à ne pas faire voir positivement au prince qu'on élevait Yvonne à la brochette pour la lui donner. De l'autre c'était une occasion excellente de surveiller Yvonne et Pierre. Ce rapprochement, d'ailleurs, ne pouvait donner nul souci dans un château plein de monde, sans compter que Miss Mac-Alister recevrait ses instructions.

Andouville, contre toute attente, refusa l'invitation. Il avait un congé en septembre, et ses arrangements étaient pris pour le passer en pays Lorrain. Ce refus calma le commencement d'émotion qu'avait ressentie la duchesse. Elle estima que le prince avait eu peur de son ombre. Quant à Jean, la décision de son ami lui causa peu de surprise.

— Le malheureux s'est si fort embêté l'année dernière, qu'il n'a pas envie de recommencer, déclara-t-il.

Yvonne, qui attendait autre chose, confia son chagrin à la bonne Zoé, et reçut cette réponse en manière de consolation :

— Mon enfant, c'est la meilleure preuve qu'il vous aime. A sa

place, moi non plus je ne pourrais supporter de vous voir dans cette cohue d'indifférents qui vont vous absorber.

Pour la foi robuste de la chanoinesse, tout prouvait l'amour chez l'homme amoureux. Au surplus, dans l'occasion elle devinait juste; mais elle eut quelque peine à obtenir qu'on adoptât ses conclusions. Pierre ne devait pas venir; Yvonne ne voulait pas être consolée parce qu'il ne venait pas. Cette déception eut pour effet de la rendre plus mal portante. Sa mère, qui n'avait jamais été malade, lui conseilla de « prendre sur elle ». La chanoinesse, renseignée sur la cause de ce dépérissement, s'en affligea comme d'un mal fâcheux, mais inévitable. Au fond, des joues roses et rebondies l'eussent plutôt choquée chez cette amoureuse qui aimait sans espoir. Kathleen, à cent lieues de la vérité, eut recours à la science du docteur Galinier, mais en secret, nul n'ayant le droit d'être malade au château sans la permission de Mme la duchesse.

Le diagnostic du médecin fut qu'Yvonne avait beaucoup grandi pendant les derniers mois, ce qui n'était vrai qu'à moitié, car sa taille atteignait à peine la moyenne. Les battements du cœur étaient un peu désordonnés, comme il arrive après une poussée de croissance. Le bon air des champs, aidé de quelques ferrugineux, aurait bientôt raison de cette anémie passagère.

— Ne pensez-vous pas, demanda Mlle de Clerval, que je serais mieux à Lieucourt, pendant la semaine des fêtes qui sera fatigante?

— Peut-être, fit Galinier en tirant ses favoris. Mais cet arrangement serait difficile à proposer, Madame la duchesse ayant invité cette année des jeunes filles à cause de vous, ainsi qu'elle m'a fait l'honneur de me l'expliquer.

— Ne proposez rien, mon bon docteur, soupira Yvonne.

La grande semaine de Clerval, pour abréger, fut « un four », au jugement de ceux des invités ordinaires qui avaient été maintenus sur la liste. On était désorienté par la présence d'une demi-douzaine de jeunes filles, ou plutôt par la présence des mères qui hérissaient leurs plumes à la moindre allusion aux « histoires » du jour, au moindre mot à double entente. Ces demoiselles, en revanche, et les jeunes messieurs convoqués à leur intention, se trouvèrent là parfaitement comme chez eux. Vous auriez dit que le château leur appartenait.

Clerval était devenu un lieu de « sport », où l'on se levait matin pour « faire un tennis ». Les jours de pluie, on jouait à colin-maillard dans la salle des Gardes longue de trente mètres, baptisée du nom irrévérencieux de *galerie des machines* au

mépris des solives Henri II et des armures François Ier. Les domestiques n'avaient plus le temps de faire leurs balayages. On organisait des pique-niques impromptu, ce qui obligeait à changer les ordres donnés la veille, par écrit, au chef des écuries et au chef des cuisines. Où était le bel ordre des années précédentes, les matinées tranquilles, les escaliers déserts jusqu'à onze heures?

Les pauvres mères étaient sur les dents, obligées de suivre leurs filles soit aux greniers où l'on menait des battues de rats avec les fox terriers de l'écurie, soit aux oubliettes où les photographes des deux sexes avaient établi leur chambre noire!

« Les vieux », comme les appelait la jeunesse, ou « les gens raisonnables », comme ils se qualifiaient eux-mêmes, se trouvaient là comme des poissons dans l'eau... de vie, — le mot était de Carissan. La marquise de la Gaudière, qui disait volontiers la vérité quand elle était désagréable, fit cet aveu à la duchesse dès le second jour :

— Ah! ma bonne, si j'avais su qu'on s'amuserait tant chez vous, je ne serais pas venue.

— Hélas! Madame, fut la réponse, vous qui recevez à la Gaudière devez savoir qu'il est plus difficile d'empêcher les personnes de s'amuser que de s'ennuyer.

— J'admets qu'on s'ennuie chez moi : ma petite-fille est là pour le dire, et le dit probablement.

— Grand-mère!... protesta la gentille petite Mme de Melmont, comment pouvez-vous croire?... Tout de même, quand j'avais l'âge d'Yvonne, il a bien fallu... avaler la transition. C'est ce qu'on fait à Clerval cette année.

Y penser toujours, n'en parler jamais, était la méthode de Mme Alexandrine. Elle répondit d'un ton un peu bref :

— Je demande qu'on ne me fasse pas souvenir que j'aurai une fille à marier dans deux ou trois ans.

Le journaliste homme du monde plaça le madrigal obligé :

— Oh! Madame la duchesse, vous faites mieux que de prêcher l'oubli : vous l'imposez à ceux qui vous regardent.

— Allons! « Madame la duchesse », faites une révérence : la vieille galanterie française n'est pas morte, dit l'impitoyable douairière.

Mme Le Remouleur, cette année-là, cultivait les « ouvrages de pauvres ». Elle déroula son peloton de laine en émettant cette plainte :

— Les hommes bien élevés sont si rares aujourd'hui qu'un mot aimable détonne presque dans la conversation.

— Oh! protesta Carissan avec plus de zèle que de prudence, il

y a encore des hommes qui ont conservé les jolies manières d'autrefois : le prince d'Argilane, par exemple.

— Avec vous, ça en fait deux, ricana la marquise. Outre que « le prince » a de jolies manières, on peut le féliciter d'avoir une bonne presse.

Les douze ou quinze personnes réunies au salon se bornèrent à constater *in petto* que Mme de la Gaudière n'aimait pas le prince. Mais, comme elle témoignait son antipathie à beaucoup de gens, l'affaire était sans importance pour le public non initié. Mme Le Remouleur, qui n'était pas de ce public, serra son tricot dès que l'atmosphère fut moins orageuse, et, rentrée dans sa chambre, fit ce rapport à Mme de Clamecy :

« Notre « saison » m'a l'air passablement ratée. Je ne veux pas dire seulement qu'elle est d'un ennui mortel : ça, c'était prévu. Mais nous nous ennuyons pour rien, j'en ai peur. La petite, en l'honneur de qui on s'assomme, cette année, chez ses parents, nous donne l'exemple. C'est tout juste si elle ne regrette pas tout haut l'heureux temps où elle était mise à l'abri chez sa grand-mère. Elle suit la bande des invités de son âge comme un chien qu'on fouette, ce qui, d'ailleurs, semble fort égal à toutes ces péronnelles et à tous ces jeunes messieurs. Ils trouvent la maison bonne et se fichent du reste.

« Ton ami le prince est admirable de tact dans une situation difficile. Parmi ces futurs conquérants, il est le plus jeune, quand il faut, et, à coup sûr, le moins flirt. Il fait danser, rire ou bavarder à leur tour chacune de ces demoiselles, mais il ne manque jamais l'occasion de donner à entendre à la petite, si elle voulait l'entendre, qu'elle seule compte à ses yeux. La tranquillité obstinée avec laquelle on refuse de s'en apercevoir me mettrait hors de moi. Quant à lui, sa patience ferait envie à un archange. Entre nous, la belle indifférente n'est pas bien solide. Le soir elle n'en peut plus ; ses yeux implorent la permission d'aller se coucher. La mère feint de ne pas voir l'état de sa fille. A coup sûr elle est fort embêtée elle-même. Tout marche mal.

« Nous avons cette affreuse La Gaudière qui est d'une humeur massacrante, Dieu sait pourquoi. Je ne pense pas qu'une autre femme en France aurait le toupet de river parfois son clou à notre hôtesse. Quant à nous autres, c'est pain bénit. Chose plus grave, elle a maintenant ton protégé en grippe. Je crois savoir qu'elle voulait, — ô concurrence déloyale ! — lui faire épouser une jeune fille, qu'il a déclinée, comme de juste, et cette jeune fille est ici !!! La pauvre Alex n'a plus la main aussi heureuse. Impossible, soit dit en passant, de découvrir si elle a

pris au sérieux l'avertissement donné au sujet de l'officier. Il n'est pas venu, voilà ce qui est certain. Il est probable qu'on ne l'a pas invité, sans quoi il serait venu; mais tout est mystère avec cette femme.

« Quoi qu'il en soit, Mme de la Gaudière, sur qui vous comptiez, me paraît fort en train de démolir ton Antoine, tant en son absence qu'en sa présence. Vous voilà prévenus. Arrêtez la casse, si c'est possible. Carissan n'est pas de force. Pour lutter avec la marquise, il faut autre chose que l'esprit de bureau de rédaction. Au revoir; si tu m'écris, adresse poste restante. Ce n'est pas le moment d'ébouriffer cette bonne Alex. »

Les huit jours des fêtes de Clerval parurent si longs à la duchesse qu'elle résolut de ne pas faire durer « la transition » jusqu'à l'année suivante. Le prince, examiné de près pendant cette semaine, continuait à présenter un aspect favorable. De fait, il avait de bonnes manières, de bons sentiments, de l'esprit en quantité suffisante et, par-dessus le marché, il était joli, sans dépasser la limite après laquelle un homme l'est trop. Au résumé, il s'était bien tiré de son épreuve. Trop sages pour s'être confié, même par un mot, les espoirs qui s'agitaient d'un côté, les bonnes dispositions qui régnaient de l'autre, Antoine et la mère d'Yvonne étaient tacitement d'accord désormais sur la marche à suivre.

XIV

Pendant que la duchesse faisait les honneurs du château, sa mère était au lit, prise d'un de ces « mauvais rhumes » qui sont, aux personnes de cet âge, la porte la plus fréquentée pour sortir de ce monde.

Un jour, tout surpris de ne pas trouver Mme Hertel prête à servir le café du matin, Gabriel monta dans sa chambre et la vit couchée. Pour la première fois il était témoin d'une pareille dérogation aux habitudes de Lieucourt. Aussi sa figure exprima une véritable épouvante.

— N'aie pas peur, mon ami; c'est l'averse d'hier, fit la malade. J'aurais dû prendre un parapluie, car le temps menaçait. On en sera quitte pour quelques tisanes. Va déjeuner et laisse-moi dormir. A midi tu me trouveras debout.

Gabriel sortit, mais ce ne fut pas pour aller déjeuner. Il revint peu après avec le médecin attaché à la forge. Mme Hertel en parut fort vexée.

— Bon! voilà ce que je craignais. Vous me croyez tous déjà morte. Ecoutez, vous deux! Je défends qu'on prévienne ma fille,

qui attend cinquante personnes dans deux jours. Si elle arrive ici, vous êtes prévenus que je demanderai l'Extrême-Onction séance tenante. Pour vous faire plaisir, toutefois, je veux bien qu'une des sœurs de l'hôpital vienne me soigner.

Le docteur ne cacha pas au fils de la malade qu'on pouvait redouter une pneumonie. Néanmoins, après les paroles qu'ils venaient d'entendre, les deux hommes jugèrent qu'il ne fallait pas immédiatement télégraphier à Clerval. Pendant trois jours l'état resta sérieux sans devenir tout à fait menaçant. Puis la convalescence fut déclarée, et la première personne du dehors qui obtint de voir Mme Hertel fut Madelon Hurault.

Cette jeune femme, depuis un an, avait gagné l'estime et la confiance des maîtres de la forge, d'autant mieux qu'elle n'avait rien tenté pour y parvenir. Comme à toutes les femmes d'employés supérieurs, on lui avait donné place dans le comité d'une des œuvres fonctionnant à Lieucourt. Peu à peu sa belle écriture, son instruction développée et ses qualités éminentes frappèrent Mme Hertel, qui l'employa souvent comme secrétaire. Il en résulta que Madelon et le maître de l'usine se rencontrèrent de temps à autre. Gabriel, qui n'était pas gâté par les distractions, éprouva du plaisir à trouver en face de lui un sourire frais et jeune. Madelon ne savait pas seulement sourire; elle savait causer quand on l'y poussait. Enfin elle adorait Yvonne, l'enfant chérie.

Tout cela fit bientôt d'elle une favorite, mais une favorite qui n'usait de son pouvoir qu'en faveur des pauvres, des affligés, voire même des coupables d'insubordination ou d'ivrognerie. On l'avait nommée bibliothécaire. Les femmes d'ouvriers, venues à son bureau sous prétexte d'emprunter un livre, la chargeaient de leurs suppliques. Rarement elle voyait « Monsieur Gabriel » sans lui extorquer quelque grâce, toujours accordée en rechignant, — pour sauver les principes. Dans une de ces occasions, le maître de forges lui dit d'un ton bourru :

— Mais enfin, Madame, vous me rompez la tête avec des demandes en faveur de Pierre ou de Paul : je croyais que vous aviez un mari?

— Non, Monsieur, répondit-elle avec une lueur de malice dans ses jolis yeux. Je n'ai pas de mari — hors de ma maison, où rien ne manque.

— Vous avez de la chance! répondit Gabriel. Je n'en dirai pas autant de la mienne. Il y manque un fils pour me remplacer, car je suis vieux.

Au moment où Mme Hertel tombait malade, Pierre d'Andouville, réfractaire à l'appel de la duchesse, parut à Lieucourt. En

s'excusant sur son projet d'aller en Lorraine, il n'avait rien inventé. Mais il n'avait pas dit combien ce voyage était nécessaire pour le remettre en équilibre.

— Quelle année j'achève! dit-il à Philippe quand ils furent seuls. Une année sans *parler* à personne, pour ne te montrer que cette misère-là!

— Eh bien, parle, si tu le préfères; ou tais-toi, si cela te vaut mieux. Paroles ou silence, tu sais que je peux comprendre.

— J'en doute. Après un bon dîner, le plus charitable d'entre nous croit volontiers qu'une peinture des souffrances de la faim est de l'amplification littéraire. Ton estomac est plein. Tu es le plus heureux des hommes.

— Chut! commanda Philippe. Le malheur pourrait nous entendre. Il a les oreilles fines.

— Dire qu'à un moment je t'ai plaint de toute mon âme! continua Pierre. Tu venais de manquer Saint-Cyr de l'épaisseur d'un cheveu. Moi j'y entrais! Tu n'avais point de carrière; j'en avais une. Pas tout à fait celle que j'avais désirée, puisque j'avais échoué à l'Ecole polytechnique. Mais enfin c'était si beau de porter l'épée, de se battre pour son pays!

— Eh bien, tu as connu, ce bonheur-là, du moins.

— Oui, j'ai sabré de pauvres diables qui ne nous demandaient qu'une chose : les laisser tranquilles. Ceux-là n'étaient jamais venus chez nous, n'avaient jamais fait de mal à notre pays. Ce n'était pas eux qu'il fallait sabrer!...

— Oh! oh! dit Philippe, si tu analyses!...

— J'en suis là, malheureusement. J'analyse tout : ma carrière pour commencer. En Afrique, officiers et soldats, nous l'aimions tant! Mais, en France, la vie est belle et chacun veut en profiter. Voilà pourquoi, chaque jour, à mon bureau ou chez des gens qui m'invitent tout exprès, j'entends vingt fois la même demande : servir plus tard; servir moins; ne pas servir du tout. Si tu veux savoir à quoi t'en tenir sur l'esprit militaire de notre époque, fais-toi nommer officier d'ordonnance d'un général! Pauvre pays!

— Ce n'est pas la faute du pays. Les politiciens lui proposent le bien-être comme idéal. Or, tu es forcé de reconnaître qu'on est mieux chez soi qu'au régiment.

— D'accord; mais, s'il ne doit plus y avoir de soldats, à quoi sert d'être officier? Trouves-tu que l'homme servant sous un drapeau avec la haine du drapeau est un soldat?

— Etre officier sert à devenir général, dit Philippe en essayant de plaisanter.

— Es-tu d'avis que j'en prends le chemin?

— Dame! tu vas à la messe!

— Pas avec un livre, distingua Pierre. C'est, comme tu sais, une nuance considérable.

Il voulait plaisanter aussi, mais il n'en eut pas longtemps le courage.

— Mon ami, soupira-t-il, j'en arrive au point de ne même plus regretter l'Afrique!

— Sois philosophe! Ne rien regretter est le commencement du bonheur.

— Ne te moque pas de moi, Philippe! Tu connais le vrai bonheur, toi qui peux vivre entre ta femme bien-aimée et ton fils!

— Pauvre homme! dit Hurault en secouant la tête. Je savais bien ce qu'il y a derrière tes plaintes sur la disparition de l'esprit militaire!... Comme il est fâcheux que tu ne sois pas retourné là-bas!

— C'est *elle* qui n'a pas voulu. D'ailleurs, ça lui fait évidemment plaisir que je sois resté. Nous sommes une paire d'amis. Quand il n'y a personne chez son frère et sa belle-sœur, elle m'appelle « monsieur Andou »! Quand il y a du monde, naturellement, ce n'est plus tout à fait la même chose... Voilà pourquoi j'ai refusé d'aller à Clerval.

— On t'y a invité?

— Parfaitement, ce qui te prouve ma bonne conduite. Mais j'avais besoin d'un hôpital plus que d'un château, et me voici.

Philippe et Madelon se promirent de soigner leur malade avec tout le zèle possible. Malheureusement, l'un d'eux passait les journées à son bureau, tandis que Mme Hertel réclamait l'autre pendant plusieurs heures. Quand tout danger eut disparu, Madelon informa « monsieur Gabriel » de la présence du jeune officier. Puis elle ajouta :

— Vos soirées sont longues maintenant. Si cela vous faisait plaisir, notre ami pourrait vous tenir compagnie, en attendant que Mme votre mère reprenne ses habitudes.

Gabriel avait conservé un bon souvenir de Pierre; il accepta joyeusement, sans prévoir qu'il allait résulter de ces causeries quelque chose de mieux qu'une distraction. Pierre, depuis qu'il était en France, avait beaucoup étudié les questions d'armement. Il avait, de cette étude, rapporté plusieurs idées qu'il communiqua sans arrière-pensée à l'industriel.

— Imprudent jeune homme! dit un jour celui-ci. Vous n'avez donc pas peur qu'on vous vole des brevets?

— Non, pourvu que ce soit un bon Français qui me les vole, répondit l'officier, convaincu qu'il s'agissait d'une plaisanterie.

L'entretien n'alla pas plus loin ce jour-là.

Quand Mme Hertel put redevenir maîtresse de maison, la porte n'en resta pas moins ouverte à Andouville, qui trouva auprès de la mère autant de faveur qu'auprès du fils.

— Tu nous lâches! lui dit un jour Philippe. Les dîners de la grande maison valent mieux que ceux du cottage.

— Hélas! répondit Pierre, qui me rendra les goûters que je faisais au cottage, l'année dernière!

Cependant la duchesse, délivrée de ses hôtes, avait appris le danger, très court d'ailleurs, auquel venait d'échapper sa mère. Sans tarder, elle s'annonça en Lorraine, accompagnée d'Yvonne.

— Que dois-je faire maintenant? demanda Pierre à Madelon qui lui communiquait cette nouvelle. Partir ou rester? Je vois à votre agitation que ce bavard de Philippe vous a confié certaines choses. Pour ne pas mentir, j'y comptais bien.

— Je ne mentirai pas non plus, dit la jeune femme. Je sais « certaines choses ». Mais quelle raison donneriez-vous à ce départ subit? Vous avez refusé Clerval pour venir au pays : c'est tout simple. Vous en aller quand on arrive de Clerval le serait moins. Il ne faut pas proposer des rébus à une femme aussi habile que la duchesse, — à moins qu'il vous soit indifférent de les voir devinés.

— Assez! dit Pierre, je reste. Mais nos pauvres goûters de quatre heures, où sont-ils?

Yvonne comprit bien, elle aussi, que les thés en catimini, au cottage, n'étaient plus de saison. Du moins, ce fut pour elle une joyeuse surprise que de voir Pierre invité par sa grand-mère, et traité par son oncle avec une considération dont celui-ci était peu prodigue. En revanche, il fut accueilli par la duchesse avec une froideur marquée : une lettre anonyme est rarement sans produire aucun effet.

Mme Hertel ne s'aperçut de rien, sauf d'une chose qui l'émut au dernier point : Yvonne, devenue maigre et pâle, semblait « couver une maladie ». Le soir même, seule avec sa fille, la grand-mère exprima toutes ses craintes.

Alexandrine déclara qu'elle n'était pas contente de cette jeune personne difficile à déchiffrer. Son esprit était plus malade que le reste. Elle n'aimait pas le monde. Chose plus grave, il était impossible de savoir ce qu'elle aimait. Au milieu des personnes de son âge, elle semblait dépaysée, ne faisant aucun frais, insensible à ceux qu'on faisait pour elle, ne témoignant aucune confiance, même à ses proches.

— Au résumé, continua la duchesse, on peut dire qu'elle a

vieilli avant l'âge. Il faudra la marier tôt, sans quoi elle deviendra tout à fait originale. Mais quand je lui proposerai quelqu'un, elle va se raidir et se défier. Avec vous, qui l'avez toujours gâtée, elle sera moins sur la défensive.

— Aurais-tu quelqu'un à lui proposer? demanda Mme Hertel.

— Pas encore. Cependant, j'ai l'œil sur un jeune homme qui me conviendrait. Il est bien élevé, plein de tact, joli garçon, pas riche, il est vrai. Par contre, il a un beau titre : il se nomme le prince d'Argilane.

— J'ai vu souvent son nom dans les journaux, fit la bourgeoise déjà intéressée.

— Timoléon veut pour sa fille un grand mariage, prétendit Alexandrine.

Mme Hertel, qui savait à quoi s'en tenir sur les *volontés* de son gendre, sourit légèrement.

— Oh! dit-elle, si Timoléon désire ce mariage, nous verrons un jour la chère mignonne princesse. Ma foi! elle est faite pour ça.

— Timoléon n'a pas sur Yvonne toute l'influence qu'on pourrait croire, confessa Mme de Clerval. Nous estimons qu'il vaudrait mieux que la première allusion à cette idée vînt de vous. Je pourrais vous laisser Yvonne, si vous consentiez à lui parler. Moi, je suis obligée de partir demain, toute rassurée sur vous, Dieu merci!

La grand-mère, on le devine, souscrivit au marché qu'on lui proposait, compensation inespérée pour les « vacances » qu'elle n'avait pas eues.

— Bien, dit-elle, je vais endoctriner la petite, et, surtout, je vais la soigner. Ne te presse pas trop de me la reprendre. Elle a besoin de repos.

Yvonne fut étonnée de voir sa mère partir si promptement, et plus encore de la voir partir seule. Rien ne l'avait préparée à cet arrangement qui, au fond, la comblait de joie. Déjà elle apercevait, dans le petit *parlour* du cottage, la bonne Mme Hurault et Kathleen, causant de leur jeunesse, pendant que « la jeunesse » causait sous le grand arbre.

Alexandrine quitta Lieucourt le lendemain, par l'express du soir, afin de gagner un jour de travail. Dans la journée, elle avait eu avec Madelon ce court entretien sans témoins :

— Vous m'avez écrit une fois, ma chère enfant, que je pouvais compter sur votre mari et sur vous?

— Sans restriction, Madame la duchesse. Philippe vous doit beaucoup, et je vous dois peut-être Philippe. Que faut-il faire?

— Un peu de police, répondit la grande dame en souriant. Vous

avez au cottage un ami, dont je ne pense que du bien, sur ma parole. Mais enfin il est jeune, et ma fille reste à Lieucourt sans moi. Avec une personne ayant vos idées sérieuses, il est inutile que j'ajoute rien.

Madelon rougit, car sa conscience n'était pas absolument nette pour le passé. Du moins, elle se jura d'être sans remords pour l'avenir et, pour commencer, fit ce mensonge, fort maladroitement d'ailleurs :

— Je crois savoir que notre ami a l'intention de nous quitter demain.

La duchesse comprit qu'elle pouvait en effet compter sur cette honnête jeune femme. Elle lui tendit la main et, complétant sa phrase du regard :

— Je vous remercie, fit-elle simplement.

Quand Alexandrine fut partie, quand l'oncle Gabriel fut rentré dans son cabinet, quand Miss Mac-Alister fut remontée dans sa chambre, Mme Hertel jugea qu'elle pouvait profiter du tête-à-tête avec sa petite-fille pour planter un premier jalon.

— Chérie! fit-elle, comme c'est bon de t'avoir! Comme la « semaine de Lieucourt » m'a manqué! Tu t'es amusée, au moins, à la semaine de Clerval?

— Non, grand-mère; j'ai regretté Lieucourt autant que Lieucourt a pu me regretter.

— Cependant, ta mère avait invité pour toi des jeunes gens et des jeunes filles. Chez nous, tu n'aurais trouvé que des cheveux blancs ou gris.

Yvonne songea : « Grand-mère oublie que Pierre d'Andouville a les cheveux bruns. »

— Ça ne fait rien, déclara-t-elle tout haut en remuant la tête.

— Ça fait beaucoup, il me semble. A ton âge, il est naturel d'aimer les compagnies plus jeunes. Vous avez, je pense, fait des parties, joué au tennis, monté à cheval.

— Beaucoup trop, car je suis éreintée. Et si vous saviez comme ils étaient tous... embêtants!

— Oh! pas tous, voyons! Le prince de..., de...

— ... d'Argilane, aida Yvonne en fixant sa grand-mère avec attention.

— Oui, d'Argilane. Ta mère dit qu'il est amusant, distingué, bien tourné...

— Il est tout cela, si maman l'affirme.

— Il a un joli nom.

— D'abord, son nom est Monthulac. Madame de la Gaudière, qui sait tout, le crie sur les toits.

— Monthulac, prince d'Argilane. Dans les grandes familles, il y a toujours deux ou trois noms. Moi, si j'étais jeune fille, l'idée de m'appeler un jour princesse d'Argilane me plairait fort, je l'avoue.

Mme Hertel, assez fière de sa diplomatie, regarda Yvonne, et ne fut pas peu surprise de la voir éclater en sanglots.

— Grand-mère!... Grand-mère!... gémissait-elle. C'est vous, *vous* qui commencez l'horrible chose... Mon Dieu!... Je savais bien que ça devait venir un jour ou l'autre. Mais je me disais tout à l'heure : « Me voilà tranquille, tant que je serai à Lieucourt! » C'est fini!... Je ne serai plus tranquille, jamais, nulle part! Oh! grand-mère! grand-mère! Je suis si malheureuse!

Glacée de terreur, incapable de discerner la vraie cause de cette explosion violente de désespoir, Mme Hertel se hâta de battre en retraite. Les paroles calmantes tombèrent de sa bouche, pendant qu'elle serrait sa petite-fille sur son cœur.

— Mignonne! peux-tu croire que je veux te faire souffrir? Plutôt la mort. Je ne le connais même pas, ce prince!

— Alors, pourquoi chantez-vous ses louanges? Parce que maman vous a priée de le faire. Qui peut lui résister? Personne, pas même vous. Je sais tout ce qui m'attend, et voilà pourquoi je suis malade. Cet imbécile de Galinier m'ordonne du fer. Et il s'imagine que je l'avale. Je vais vous dire où il est, son fer : aux pieds d'un hortensia dont les fleurs sont tout de suite devenues bleues. J'ai lu ça dans un livre, et j'ai voulu faire l'expérience.

— Vraiment! s'écria la grand-mère charmée de la diversion. Comme c'est curieux! Nous essaierons. Il faut dormir, en attendant.

— Hélas! soupira Yvonne. J'avais espéré pouvoir dormir à Lieucourt.

— Chère enfant, dit Mme Hertel, écoute-moi bien. Nulle puissance humaine, de nos jours, ne peut t'obliger au mariage avec un homme qui te déplaît, fût-ce un empereur.

— Ça dépend, distingua Yvonne. La chanoinesse m'assure qu'une jeune fille bien née doit obéir à son père, quand il veut la marier.

— La chanoinesse est une vieille sotte. Nous ne sommes plus sous Louis Quatorze. Au besoin, pour te défendre, compte sur moi et sur l'oncle Gabriel avec ses deux mille forgerons... Seulement, garde cela pour toi et ne me brouille pas avec ta mère. Si la bataille doit venir, elle viendra toujours trop tôt. Vas-tu dormir maintenant?

— Oui, grand-mère, si vous jurez de ne plus jamais me parler du prince.

Yvonne dormit peu, mais elle pensa au thé de quatre heures du lendemain, ce qui valait mieux que de dormir.

Hélas! l'oncle Gabriel vint se mettre à table sur le coup de midi apportant des nouvelles.

— Figurez-vous que le général d'Estagny rappelle son aide de camp pour un travail pressé. Fort ennuyeux, ce départ! Moi aussi j'avais besoin de ce brave garçon. Mais, patience! Il m'a promis de revenir bientôt.

— Quand part-il? demanda Yvonne.

— Tout à l'heure. Il m'a chargé de vous faire ses adieux. C'est une intelligence bien remarquable. Dire qu'on lui fait coller des timbres-poste!... Enfin, qui vivra verra!

Yvonne se rendit au cottage comme à l'ordinaire, et toucha peu aux cakes, même aux plus légers. Quand elle put s'asseoir avec Madelon dans le coin retiré du petit jardin, elle posa cette question à brûle-pourpoint :

— Maman vous a parlé, n'est-ce pas? Elle vous a chargée de le faire partir. Je vous ai vues en conférence. Que vous a-t-elle dit?

— Une chose qu'elle aurait pu se dispenser de me dire, car j'en étais frappée autant qu'elle : vous êtes maintenant une jeune fille, Mademoiselle Yvonne, et, en l'absence de Madame votre mère, certaines intimités sont impossibles.

— Pauvre Pierre! Qu'a-t-il répondu à cet ordre d'exil?

— Pas un mot. La vérité est la vérité. Il a fait sa valise et a pris le train.

— Sans vous dire un mot? Ne mentez pas, Madelon; je vois des larmes dans vos yeux. Je sais qu'il m'aime. Vous aussi vous le savez.

— Mademoiselle! Vous me mettez dans une situation terrible!...

— Je vais la rendre plus terrible encore, fit Yvonne avec un mélange d'espièglerie et de pathétique : Pierre d'Andouville fait bien de m'aimer..., car je l'aime de tout mon cœur.

— Mademoiselle!... répéta la pauvre Madelon abasourdie.

— Eh! bien, quoi? N'aimiez-vous pas votre Philippe, quand vous aviez mon âge?

— Mais nous avions grandi ensemble..., et je pouvais l'épouser.

— Et quand vous avez cru, pendant des semaines, que vous ne pourriez pas l'épouser, — vous ne l'auriez peut-être jamais eu sans moi, — votre amour a-t-il disparu?

— Cela importait peu; j'étais une pauvre fille inconnue. Mais vous, Mademoiselle Yvonne!... Songez donc! Vos parents voudront vous marier quelque jour.

— Ils le veulent déjà, Madelon; c'est-à-dire maman le veut.

Elle a résolu de me faire princesse. Mais moi j'ai résolu de ne pas l'être. Si l'on me trouve assez grande pour me marier, je suis assez grande pour aimer quelqu'un.

La petite Mme Hurault se tordait les mains en gémissant :

— Mon Dieu ! Mademoiselle, comme il eût été généreux de ne pas me faire vos confidences !

— Je les ai faites à une autre : la chanoinesse est au courant, et ne prend pas la chose au tragique. Elle dit que « les filles bien nées » doivent s'attendre à souffrir. Moi qui ne suis qu'à moitié « bien née », je souffre mal, je tourne au squelette et les médecins n'y voient que du feu. Si, seulement, j'avais pu prendre le thé une fois avec... notre ami, cela m'aurait fait du bien.

— Il faut vous distraire, conseilla Madelon.

— Je viens de me distraire tant et plus, et n'y ai pas gagné grand chose.

— Alors il faut travailler. Quand j'ai eu du chagrin, je me tuais de travail dans la petite maison de ma mère. Ici vous aurez moins de peine à trouver de l'occupation : l'hôpital, la crèche, l'ouvroir, la bibliothèque !... Madame Hertel travaille six heures par jour et commence à réclamer de l'aide.

— J'essayerai, soupira Yvonne.

Là-dessus, ayant embrassé la jeune femme, elle regagna la grande maison.

Dès le lendemain, elle voulut accompagner sa grand-mère dans la tournée aux établissements d'amélioration sociale, dont l'usine avait été l'une des premières à donner les modèles. Ce désir, plus d'une fois exprimé, avait trouvé peu d'encouragement, jusque-là, chez Mme Hertel qui avait écrit un jour à sa fille :

« Sois sans crainte : je n'en ferai pas une petite forgeronne, puisque Dieu en a fait une petite duchesse. »

Mais, cette année, il s'agissait de ne pas en faire une petite malade ; la grand-mère pensait comme Mme Hurault sur l'efficacité de l'occupation sérieuse. Yvonne s'éprit d'une existence qu'elle connaissait peu et s'y livra corps et âme. Les ressorts de sa jeunesse regagnèrent une partie de leur élasticité. Quand elle quitta Lieucourt, au bout d'un mois, Mme Hertel put écrire à sa fille :

« L'enfant va mieux ; mais il ne faut pas encore lui parler d'avenir. Elle s'en effraye, parce qu'elle prend tout au sérieux, le mariage plus que tout le reste. Je ne suis pas d'avis qu'il faille la marier jeune. »

Alexandrine, par malheur, était d'un avis contraire et, en attendant mieux, donna l'ordre de retour. Habituée à poursuivre ses desseins avec une force patiente mais indomptable,

peu contente au fond de l'aide qu'elle avait trouvée chez sa mère, elle commença bientôt l'œuvre qui lui tenait à cœur en jetant souvent le nom du prince dans ses conversations avec sa fille. Celle-ci, désespérée de voir les mailles du réseau de fer se nouer autour d'elle, pleura dans les bras de la chanoinesse comme elle avait pleuré dans ceux de Madelon et de Mme Hertel. De nouveau, après les caresses les plus tendres, la dernière des Pontbreton récita les articles de sa foi :

— Tout se paye, chère enfant; la haute naissance plus que tout le reste. Une fille bien née obéit à son père et n'épouse que son égal.

— Bien, soupira Yvonne. Mais je pense qu'une fille bien née a le droit d'être malade et de mourir. C'est ce que vous verrez bientôt, si l'on me force à me donner au prince.

La bonne Zoé, son menton pointu dans sa vieille main, s'élevait péniblement à la hauteur de ces difficultés qu'elle n'avait jamais connues qu'en théorie, puisque Robert avait pris le sage parti de disparaître. Ainsi qu'avait fait la bourgeoise, l'aristocrate espéra qu'on pourrait gagner du temps.

— Chérie ! fit-elle, ne vous hâtez pas de croire que tout est perdu. Il n'est pas certain que votre père tienne absolument au prince. Même je me demande à quoi il tient, et plus encore à quoi il a tenu.

— Il tient à vivre en paix, conclut Yvonne, ce qui n'était pas le propos d'une fille aveugle et sourde.

XV

Comme pour donner raison à ce jugement filial, Timoléon vint au Manoir la semaine suivante. Rien qu'à le voir mâcher à vide et ôter ses gants par saccades, la chanoinesse comprit qu'il était monté. Quant à savoir par qui, la chose n'exigeait pas la clairvoyance qui distinguait Yvonne. Cependant il n'omit pas une seule des phrases ni des cérémonies commandées par le respect envers son auguste parente. Il était de la race des hommes qui poudraient leur chevelure et attachaient leur queue d'un ruban neuf avant de monter à l'assaut. Bien en règle avec la politesse, il entama les affaires sérieuses :

— Je suis venu vous parler d'Yvonne. C'est avec un extrême plaisir que j'ai vu, depuis quelque temps, son intimité avec vous, — si j'ose employer cette expression, — devenir très grande. Elle ne saurait avoir un guide meilleur dans la vie.

C'était, diront quelques-uns, pousser la politesse au comble; mais, sous ce rapport, Timoléon n'en était plus à faire ses preuves. De la meilleure foi du monde, Zoé répondit :

— L'âge m'a donné l'expérience.

— L'expérience, continua le duc en s'inclinant, est une richesse que nous devons partager avec les pauvres, c'est-à-dire avec les jeunes. Ma fille est très jeune. Toutefois, pour une personne de sa condition, il faut songer de bonne heure à un établissement convenable.

— Quand votre grande tante épousa mon grand-père elle avait coiffé sainte Catherine, fit observer la chanoinesse.

— Oui; mais, à cette époque, les filles n'avaient pas de dot : la mienne en a une.

La chanoinesse pinça les lèvres pour s'empêcher de répondre : « Je ne vous en fais pas mon compliment. » Elle ne s'en fût pas privée en toute autre occasion. A cette heure il fallait être diplomate, pour l'amour d'Yvonne. Clerval, sans s'être aperçu de l'effort, suivit son thème, encore tout frais, car il venait de le recevoir après déjeuner :

— Yvonne étant riche, les épouseurs vont bientôt nous encombrer. Ils vont faire de leur mieux pour lui tourner la tête, qui n'est pas bien solide, naturellement. Vous savez ce qui arrive en pareil cas : la demoiselle s'éprend toujours du monsieur le moins digne d'elle. Or je tiens à un beau mariage.

— Qu'entendez-vous par là, mon cousin? Une belle fortune?

— Point, ma cousine : un grand nom.

« Nous y voici », pensa la chanoinesse.

— Et alors? demanda-t-elle.

Poursuivant alors son thème, Timoléon introduisit le nom du prince, énuméra ses qualités et loua sa personne.

— Il serait des mieux avec trois pouces de plus, regretta la chanoinesse.

— Yvonne est de petite taille, fit observer le duc.

— Ah! vous pensez à lui pour Yvonne?

— Pas encore précisément, mais je verrais sans déplaisir qu'elle y pensât. Dans vos conversations avec elle…

— Mon cousin, dit Zoé oubliant toute diplomatie, ne comptez pas sur moi pour plaider la cause du prince. La loyauté m'oblige à vous en prévenir.

— Et pourquoi donc, cousine? Sauf qu'il a peu de bien, je ne vois pas ce qui lui manque.

— Il lui manque d'être aimé de votre fille.

— Mais, précisément, il s'agit de savoir si elle ne peut l'aimer quelque jour.

— Non, fit la chanoinesse d'un ton étrangement affirmatif. Elle ne peut pas.

— Et pourquoi donc? demanda encore le mari d'Alexandrine.

Pendant quelques secondes la chère vieille soutint une lutte avec sa conscience. Puis elle parla ainsi :

— Mon cousin, je vais faire une chose qu'on n'a jamais vue, j'aime à le croire : je vais manquer à la parole donnée par une Pontbreton. Que mes ancêtres me pardonnent! Je la tiendrais, si ma vie seule était en jeu. Mais... Répondez-moi, Timoléon. Ne voyez-vous pas que, depuis quelque temps, votre fille est très malade?

— Elle ira mieux quand elle sera mariée.

— A moins qu'elle n'en meure! De grâce ne la faites pas mourir!... Elle aime quelqu'un. Si elle perd les forces, l'appétit et le sommeil, c'est parce qu'elle prévoit qu'on va forcer son inclination.

— Comment, s'écria le duc, elle vous a confié tout cela?

— Depuis un an, sous le sceau du secret dont je viens, hélas! de trahir le serment. Pauvre petite! Si vous aviez pu, comme moi, assister à la naissance de cet amour, le voir grandir dans sa noblesse, dans son chagrin... Car c'est un amour malheureux. Elle ne peut épouser celui qu'elle aime!

Pour la première fois depuis qu'il était au monde, Clerval oublia quelque peu la politesse. On jugera peut-être qu'il faut l'en excuser vu les circonstances.

— Voilà une belle histoire! s'écria-t-il. Ainsi, depuis un an, vous écoutez les bavardages de cette gamine; vous l'admirez; sans doute vous lui prêchez la résistance aux vues de sa famille... En vérité, Madame, si je n'avais l'honneur de parler à ma tante, je dirais que l'étourderie est forte pour une personne de votre âge et de votre dignité de chanoinesse.

— Monsieur, répondit Zoé, je ne pensais pas que le premier reproche d'étourderie que j'ai entendu viendrait de mon neveu. Quant au crime dont vous m'accusez, ma vie entière m'en montre incapable. Moi, encourager votre fille à la désobéissance! Dieu m'est témoin que je lui répète et lui répéterai deux choses : respectez les ordres du chef de la famille, ne vous mésalliez jamais! Sur ce dernier point du sermon, vous admettrez que je suis plus à l'aise que d'autres.

Le mouvement désordonné des os maxillaires de Timoléon fit voir que l'argument portait. Néanmoins il posa cette question :

— Quelle est, je vous prie, cette histoire saugrenue d'amour malheureux? Au point où nous en sommes, peut-être m'est-il permis de vouloir l'apprendre?

— Je n'ai plus rien à cacher, fut la réponse. D'ailleurs, si le

jeune homme était d'un rang plus proche du nôtre, vous n'auriez qu'à lui ouvrir les bras. Yvonne aime l'ami de son frère, le lieutenant Pierre d'Andouville.

— Et ma femme n'a rien vu! s'écria Timoléon, non sans quelque plaisir... Reste à savoir où en sont les choses.

— Faut-il vous rappeler que votre fille est une Clerval? dit sérieusement la chanoinesse. Pas un mot d'amour ne fut prononcé entre ces jeunes gens. Pas un mot d'amour ne sortira de leurs lèvres jusqu'au dernier soupir.

— Hum! fit le duc redevenant homme de théâtre, il n'y a pas un auteur moderne qui oserait mettre en scène deux amoureux vivant et mourant avec cette discrétion, ni d'ailleurs une jeune fille malade d'amour.

— Cependant, affirma Zoé, votre fille en est malade. Puisse le ciel vous éclairer!

« Si seulement il voulait éclairer ma femme! » pensa Timoléon en se levant.

Remonté sur son cob, il prit le plus long pour gagner le château, par des sentiers qu'il fallait connaître, où la mélancolie des peupliers arborant leurs premières teintes jaunes s'alliait au malaise de ses réflexions.

« Alexandrine va être furieuse, et la pauvre Zoé aura bientôt lieu de s'en apercevoir : pas si tôt que moi cependant! Toujours ma chance! Il n'y a plus, sur tout le territoire français, qu'une seule fille romanesque, et c'est moi qui la possède. Oui, parbleu, elle est malade! Et ce n'est pas l'antienne qu'elle va entendre qui la guérira. Diable emporte le prince et l'autre! Avaient-ils besoin de se fourrer sur ma route! Et cette étourdie de chanoinesse qui monte la tête à Yvonne depuis un an! Comme si elle comprenait quelque chose à l'amour! Jolie fin de journée que celle qui nous attend tous! »

Le chemin le plus long, même suivi au pas, finit toujours par conduire au but. Clerval mit pied à terre devant son perron. Il gagna son appartement, se fit débotter et ajuster par son valet de chambre, ce qui demanda quelque temps, puis il se rendit chez sa femme. Plus impatiente qu'elle ne le laissait voir, la duchesse, pour tromper les minutes, signait des bons sur son éternel livre à souche.

— J'ai cru, dit-elle, que Zoé de Pontbreton vous gardait à dîner.

— Nous ne sommes pas en carême, fit le duc d'un air plaisant. Mais la pauvre chanoinesse, qui voit rarement du monde, n'en finissait pas de bavarder!

— J'espère que vous ne vous en êtes pas tenu aux bavardages? Nous étions convenus de ce que vous aviez à dire.

Alexandrine, pour écouter la réponse, posa sa plume sur ce bureau devant lequel s'était assise une régente fameuse. Timoléon, à la vue de la duchesse, droite et hautaine dans son fauteuil, pensa que l'altière Médicis devait avoir l'aspect à peu près aussi commode. Sa réponse, il faut l'avouer, se ressentit quelque peu de la comparaison.

— Nous avons causé sérieusement, affirma-t-il en frôlant de la main ses favoris courts.

— Eh bien?

— Eh bien..., je l'ai trouvée fort raisonnable et comprenant les choses. Nos idées sur... l'avenir d'Yvonne lui paraissent... tout à fait justes.

— Avez-vous bien précisé leur nature?

— Parfaitement. Je lui ai parlé du prince. Elle m'a répondu, — ce sont ses propres termes, — qu'il lui manque une seule chose.

— Le côté fortune, dans l'occasion, est secondaire.

— C'est ce que j'ai fait valoir. Elle n'a pas insisté.

— Peut-on compter sur elle pour parler à Yvonne?

— C'est déjà fait, annonça le duc en se mouchant. L'idée de ce mariage ne... n'avait rien de nouveau pour elle.

— Tiens! je ne l'aurais pas crue si clairvoyante. Il ne faudrait pas, toutefois, qu'elle racontât partout nos affaires.

— Soyez sans inquiétude. Elle les racontera d'autant moins que, dans son opinion, il convient de ne pas les mener trop vite. L'enfant est jeune : d'esprit plus encore que d'années. Le mot de mariage l'épouvante; il est nécessaire qu'elle s'y habitue. Enfin, elle subit une crise de santé. Le fait est qu'elle décline depuis le printemps.

— Mais, fit Alexandrine, je n'ai jamais prétendu la marier demain. Seulement, l'influence de Zoé de Pontbreton sur elle devient grande. Il importait de savoir dans quelle direction elle s'exerce. Donc nous pouvons compter sur elle pour nous renseigner au besoin?

— Comme renseignements, nous ne saurions nous adresser mieux, affirma le duc avec l'accent de la vérité.

— Et comme conseils?

— Mon Dieu! comme conseils..., la chanoinesse répète à Yvonne qu'elle doit obéir à son... à sa mère.

— Tant mieux! fit Alexandrine. S'il était devenu nécessaire de consigner le manoir à Yvonne, c'eût été regrettable.

— Ma chère amie, en ce qui concerne la direction d'Yvonne,

je vous ai toujours laissé pleins pouvoirs. Et ce n'est pas dans une circonstance... particulièrement délicate que j'agirai d'autre façon.

Sur ces mots, l'entretien conjugal prit fin. Rentré chez lui, Timoléon poussa un soupir où il y avait beaucoup de soulagement avec un peu de remords. Les diplomates sont des héros... qui attendent l'heure.

« Ma foi, pensa-t-il pour se consoler, c'est toujours quelques semaines tranquilles, si rien n'accroche. »

Une personne bien étonnée fut la chanoinesse, quand elle vit le *governess-cart* s'arrêter devant sa porte le lendemain. Plus étonnée fut-elle encore de découvrir qu'on n'avait pas soufflé mot à sa petite-nièce des révélations faites au duc. Ce silence tellement contraire à toute prévision la rendit perplexe. D'un autre côté, il lui était impossible, en y réfléchissant, de ne point se donner quelques torts. Son neveu l'avait appelée étourdie! L'adjectif n'était pas respectueux dans la forme. Peut-être, au fond, était-il excusable dans la bouche d'un père. La bonne Zoé décida qu'elle mettrait plus de réserve dans son rôle de confidente. Au lieu d'abonder dans le sens d'Yvonne, elle tâcha parfois de détourner la conversation. Mais si le nom de Pierre d'Andouville était prononcé moins souvent, l'amour n'y perdait rien. Il était chez lui au vieux manoir, invisible mais présent, comme la divinité dans son temple. Sans le vouloir, sans y penser, la chanoinesse le rappelait à Yvonne par l'expression d'un regard, la mélancolie d'un soupir, l'étreinte plus longue d'un baiser.

Yvonne, pour lui rendre justice, n'en demandait pas davantage, résignée à son sort. Elle avait compris qu'on ne lui laisserait plus voir « monsieur Andou », sauf en des rencontres fortuites ou banales. Plus encore, elle comprenait que Pierre était résolu à l'éviter. Mais elle voyait dans cette fuite un aveu d'amour. Comme on ne lui parlait plus du prince, elle eût été presque heureuse, à condition qu'un ange pût calmer le chagrin de Pierre en lui murmurant bien bas : « On vous aime! »

Ils se revirent à Paris, en novembre, au jour de la duchesse où le jeune homme n'avait pu se dispenser de paraître. Ils causèrent comme on cause dans un salon plein de monde. Cependant Pierre ne put s'empêcher de lui dire :

— L'air des champs ne vous a pas réussi comme à l'ordinaire, il me semble?

Vingt personnes avaient exprimé la même opinion, ce qui commençait à agacer Alexandrine. Elle n'entendait pas que sa fille prît la réputation d'une personne délicate.

— Pensez-vous qu'on ne peut bien se porter qu'avec des joues de bergère? demanda-t-elle avec un peu d'aigreur.

Le prince, qui était là, distingua finement :

— Mademoiselle a des joues de bergère, mais de bergère de Florian.

— Vous ne tenez pas pour la beauté athlétique, cher Monsieur, dit madame de la Gaudière en toisant l'auteur du madrigal, qui n'avait rien d'un athlète.

— La marquise est en forme, souffla le général Valin à l'oreille de sa voisine. Tous les coups portent. Malheureux prince! qu'a-t-il donc fait?

Quant à Yvonne, instinctivement elle regarda Pierre, avec un rayon de malice dans les yeux. Argilane vit ce regard et sortit bientôt, ne désirant pas donner à madame de la Gaudière d'autre occasion de prouver sa forme, ni à mademoiselle de Clerval d'autre occasion de s'amuser. Pierre se retira peu après. Comme il saluait la vieille marquise, elle lui dit fort aimablement :

— Vous ne venez jamais me voir, Monsieur. Gageons que vous entendez dire que je suis méchante. Quelquefois, mais pas toujours.

— Quand j'étais au collège, répondit Andouville, nous récitions un exemple de grammaire où il est dit que l'aigle ne prend pas les mouches. Donc je n'ai pas peur, et j'irai vous voir, Madame, puisque vous m'en donnez la permission.

— Les mouches de votre espèce ont plus à craindre des jeunes hirondelles, fit la marquise. A bientôt donc, monsieur.

— Aigle, non! vieux vautour plutôt! grogna Valin dans sa moustache.

Madame de la Gaudière, qui l'avait vu remuer les lèvres, désira savoir ce qu'il avait dit. Le général s'empressa de répondre :

— J'ai fait l'éloge du lieutenant. C'est un jeune homme très bien.

— Très bien, appuya la marquise. On ne pourra pas écrire sur le signalement de celui-là comme sur d'autres : nain de corps et d'esprit.

A ces mots elle franchit le seuil, et chacun respira plus librement. Peu de personnes avaient l'âme assez fortement trempée pour sortir d'un salon sans frayeur, quand elles y laissaient la marquise.

— Si ce brave garçon n'est pas marié avant Pâques, je serai bien étonné, conclut le général. Madame de la Gaudière l'adopte!

Pauvre Yvonne! Tout à l'heure, elle aurait voulu embrasser la douairière parce qu'elle avait démoli le prince. Maintenant, elle l'avait en horreur parce que, peut-être, elle voulait marier « monsieur Andou ».

La fin prochainement. L. DE TINSEAU.

LA TÉLÉMÉCANIQUE

LES EXPÉRIENCES DE M. BRANLY

Il y a quelques jours, des milliers de personnes se pressaient dans la grande salle du Trocadéro, pour entendre M. Edouard Branly, le savant professeur de l'Institut catholique de Paris, exposer ses récentes découvertes sur ce qu'il a justement appelé la *télémécanique*, c'est-à-dire l'ensemble des applications mécaniques de la télégraphie sans fil, cette merveille des derniers jours du dix-neuvième siècle.

Tout le monde, aujourd'hui, connaît la part prépondérante que M. Branly a prise à cette invention. Dans le modeste laboratoire de l'Institut catholique, qu'il a, on peut le dire, créé de ses mains, et où se dépense depuis trente ans la meilleure part de son activité, M. Branly poursuivait patiemment des recherches théoriques sur la conductibilité électrique des différents corps. Un jour, il fut amené à reconnaître que si un tube, rempli de limaille métallique, était interposé dans le circuit électrique d'une pile, le courant se trouvait interrompu; mais qu'on pouvait le rétablir de suite si, dans le voisinage, on produisait une ondulation électrique, comme celles que le grand physicien Hertz a inventées et qui ont reçu le nom d'*ondes hertziennes*.

Aussitôt que l'onde avait été lancée, le tube à limaille devenait conducteur et le courant passait comme auparavant. Pour l'interrompre de nouveau, il suffisait d'un léger d'un coup frappé sur le tube; ce choc lui faisait perdre instantanément sa conductibilité. Alors le courant cessait; mais, pour le rétablir, on n'avait qu'à lancer une nouvelle onde, et ainsi indéfiniment.

A l'époque où M. Branly faisait cette découverte, il venait de terminer des études médicales, qu'il avait menées de front avec son enseignement et ses recherches de physique. Il aperçut immé-

diatement l'analogie du phénomène avec les troubles de la sensibilité nerveuse, causés par un état des nerfs qui rompt leur continuité et en fait quelque chose de semblable à une substance fragmentaire. L'analogie était d'autant plus complète que, chez les névrosés de ce genre, les chocs, comme on le sait, agissent toujours de façon fâcheuse. Dans ces conditions, l'application des ondes électriques pouvait devenir un excellent moyen curatif.

Or, tandis que M. Branly mûrissait cette idée en vue des usages thérapeutiques, un ingénieur italien, M. Marconi, apercevait de suite le parti qu'on pourrait tirer, en télégraphie, du tube à limaille ou *radioconducteur* du savant français. Un appareil télégraphique n'est autre chose qu'un électro-aimant, périodiquement mis en action ou paralysé par une succession d'envois et d'interruptions de courants électriques. Quand le courant passe, le fer doux s'aimante et attire un objet; le mouvement de ce dernier interrompt le courant; l'aimantation cesse et l'objet revient à son point de départ. Dès lors, le courant se trouve rétabli et la série des mouvements peut se poursuivre indéfiniment. Transformer ces mouvements en signes visibles n'est plus alors qu'un jeu.

Jusqu'à l'invention de M. Marconi, un fil avait été nécessaire pour envoyer, de la station de départ à celle d'arrivée, le courant qui, tour à tour lancé ou arrêté, met en action l'électro-aimant, suivant un rythme facile à traduire en langage convenu. Au lieu de cela, ne suffisait-il pas de mettre, à la station d'arrivée, l'appareil récepteur en relation avec un instrument producteur de courant, mais après y avoir interposé un tube à limaille? En lançant, de la station de départ, une onde électrique puissante, apte à se propager à grande distance et à travers mille obstacles, on rendrait le tube conducteur; et le courant local, toujours prêt à agir, actionnerait l'électro-aimant du télégraphe. Et si l'on s'arrangeait de façon que cette mise en action fît fonctionner un petit percuteur, disposé de manière à frapper sur le tube, le courant se trouverait de suite interrompu. Cette suite d'impulsions et d'interruptions, obtenues sans aucun fil de transmission, réaliserait donc les conditions habituelles de la télégraphie, et ainsi une dépêche pourrait franchir les espaces, aussi loin que porte l'action des ondes hertziennes, c'est-à-dire à des *centaines de kilomètres*.

M. Marconi parvint à rendre cette idée pratique, et, avec une loyauté qui lui fait grand honneur, il voulut que sa première dépêche fût pour M. Branly, l'inventeur de ce radioconducteur, sans lequel la télégraphie sans fil eût été impossible.

Depuis cette époque, M. Branly s'est constamment appliqué au perfectionnement de son appareil, auquel il a fini par substituer

un instrument à la fois plus simple et plus sûr, c'est-à-dire un *trépied*, formé de trois tiges métalliques, reposant sur une plaque également en métal. En temps ordinaire, le minime intervalle qui sépare les surfaces en contact suffit pour empêcher le courant de passer. Mais l'onde électrique le rétablit comme elle faisait pour le tube à limaille, et le fonctionnement du système se montre beaucoup plus régulier que celui du tube.

Tout en s'occupant de ces perfectionnements, M. Branly songeait à un projet plus vaste. Un télégraphe n'est, après tout, qu'une petite machine, à laquelle on fait exécuter des mouvements très simples, qui se traduisent en signes lisibles. Mais pourquoi la télégraphie sans fil ne pourrait-elle pas servir à mettre en mouvement, à toute distance, des appareils mécaniques quelconques, destinés à exécuter les travaux les plus variés?

En principe l'idée était d'une simplicité élémentaire. Mais elle ne valait la peine d'être appliquée que si l'on trouvait quelque moyen de diriger *à volonté* la marche des appareils; c'est-à-dire, non seulement de les mettre en mouvement, mais de les arrêter quand on voudrait, de contrôler à tout instant leur marche; en un mot d'en être maître aussi bien que si on les commandait directement et en les voyant fonctionner sous ses yeux. Là était la difficulté, et il fallait une rare ingéniosité pour la résoudre.

C'est cette merveille (car le mot n'est pas trop fort) que M. Branly a su réaliser. Après avoir fait fonctionner son procédé, le jeudi 22 juin, devant l'auditoire de la grande salle de l'Institut catholique, il a renouvelé l'épreuve, le vendredi 30 juin, dans la salle des Fêtes du Trocadéro, où sa conférence, faite avec l'admirable lucidité qui le distingue, et dont le prix est doublé par une simplicité de langage où la droiture de l'homme éclate non moins que la supériorité du savant, a produit une profonde impression.

Essayons de décrire les expériences qui ont enthousiasmé le public du Trocadéro et qui, à un autre âge, eussent sûrement fait accuser de sorcellerie celui qui les avait conçues.

Imaginons deux stations, une de départ, l'autre d'arrivée, en communication par la télégraphie sans fil, à l'aide des appareils à antennes que la pratique a définitivement consacrés.

A la station d'arrivée se trouvent plusieurs mécanismes, qu'il s'agit d'actionner à distance. Dans les expériences de M. Branly, ces appareils étaient : 1° un groupe de lampes électriques, qu'on devait allumer ou éteindre; 2° un ventilateur à ailettes, pouvant tourner sous les regards de l'assemblée; 3° un électro-aimant, soulevant, lorsqu'il était en action, un boulet de canon, qu'il laissait retomber, quand l'aimantation cessait, avec un bruit facile à

entendre; 4° un pistolet chargé, faisant feu au commandement.

Pour mettre ces instruments en action, la station d'arrivée dispose d'un appareil spécial, dont la majeure partie est enfermée dans une grande boîte carrée, à parois de grillages métalliques, de sorte qu'on pourrait, si ce n'était pas irrévérencieux, la comparer à un garde-manger. Dans cette boîte sont contenus les instruments, notamment les radioconducteurs, qui doivent recevoir et utiliser l'impulsion partie de la station de départ.

La pièce capitale de la boîte est un appareil moteur, capable de faire tourner un arbre en bois. Dans ses premières expériences, M. Branly employait à cet effet un mouvement d'horlogerie. Supposons qu'il en soit encore ainsi, et nous apprécierons mieux plus tard le perfectionnement réalisé.

L'arbre en bois, long d'une vingtaine de centimètres, porte cinq garnitures métalliques, isolées les unes des autres, et dont chacune forme une jante circulaire, présentant, sur la cinquième partie de sa circonférence, une protubérance marquée. Pendant la rotation de l'arbre, chacune des cinq protubérances vient, à son tour, appuyer sur une petite tige métallique qui lui correspond et, tout le temps que dure le contact (c'est-à-dire pendant un cinquième de tour), le courant est en mesure d'actionner celui des appareils auquel sont affectés la jante et la tige en question. Nous n'avons mentionné que quatre appareils; mais on verra tout à l'heure l'utilité de la cinquième jante.

Les choses sont disposées de telle sorte que, quand le mécanisme d'horlogerie fonctionne, le télégraphe automatique sans fil envoie immédiatement, à la station de départ, une dépêche qui s'inscrit sur un rouleau de papier, comme dans l'appareil Morse, utilisé par la télégraphie ordinaire. Cette dépêche annonce le passage des diverses jantes dans la section où chacune d'elles peut produire un effet utile, et voici comment :

La saillie de la première jante, celle qui doit entrer en contact avec la première tige, est précédée par un cran, qui fait naître par son passage un petit trait sur le papier de l'appareil Morse; après quoi ce papier se déroule tranquillement, de telle sorte qu'une longueur d'une dizaine de centimètres corresponde au contact établi par cette première jante. Alors se produit le second contact, précédé par un double cran, qui fait que deux petits traits égaux s'impriment l'un à côté de l'autre sur le rouleau. Il s'en fera trois au troisième, quatre au quatrième, cinq au cinquième.

De cette façon, l'opérateur de la station de départ voit se dérouler une bande de papier où des intervalles blancs égaux sont séparés les uns des autres par les groupes de traits qui se sont imprimés.

Pendant chaque intervalle blanc, qui correspond au moins à une dizaine de secondes, il sait quel est celui des quatre appareils qu'il peut commander. Ainsi le mécanisme qu'on a numéroté deux pourra être mis en mouvement par une onde que lancera la station de départ, aussi longtemps que durera l'intervalle entre le groupe de deux traits consécutifs et le groupe de trois.

Mais il faut que l'opérateur soit averti du succès de sa mise en action. Pour cela, M. Branly a combiné les choses de telle façon que, aussitôt l'appareil numéro deux en marche, par exemple, un trait particulier, de plus grande longueur, vient se dessiner à côté des deux traits de la dépêche, laquelle se transforme ainsi en *dépêche de contrôle*. Cet appareil qu'il ne voit pas, dont cent kilomètres et plus peut-être le séparent, l'opérateur sait maintenant qu'il a obéi à son action. Et il peut l'arrêter, tout comme il l'a mis en marche, mais seulement quand reviendra la fraction de tour correspondante, auquel cas la disparition du trait supplémentaire avertira que le mécanisme est au repos.

Tous ceux qui ont assisté aux expériences de M. Branly peuvent rendre témoignage de la précision avec laquelle les mouvements s'exécutent; et si l'on objecte que, dans la salle où il opérait, la distance était minime, cela ne tire pas à conséquence, puisqu'on sait que le rayon de la télégraphie sans fil s'étend facilement aujourd'hui à deux ou trois cents kilomètres.

Mais ce succès, dont les conséquences pratiques sont faciles à entrevoir, n'a pas suffi à l'inventeur. Un mécanisme d'horlogerie ne marche que pendant un temps déterminé; il faut le remonter, ce qui exige la présence d'un employé. D'autre part, nécessaire pour la mise en marche ou l'arrêt, le mécanisme ne sert à rien pendant que les appareils fonctionnent. La force employée à son mouvement est donc la plupart du temps inutile.

C'est pourquoi M. Branly a remplacé le mouvement d'horlogerie par un *moteur électrique*, disposé de façon à fonctionner sous l'influence de l'onde lancée par la station de départ. Une fois le moteur parti et la dépêche automatique envoyée, l'opérateur fait fonctionner, dans l'ordre qu'il lui convient d'adopter, ceux des mécanismes qu'il lui plaît de mettre en marche. Alors la dépêche de contrôle lui fait savoir s'ils ont obéi. Rassuré sur ce point, il arrête son moteur et ne le remettra en marche que quand il voudra, soit arrêter les appareils, soit s'assurer qu'ils continuent à marcher sans accrocs.

Supposons qu'il s'agisse d'une usine éloignée, où doivent fonctionner pendant la nuit, une fois les ouvriers partis, des appareils de ventilation ou des pompes. Mieux encore, imaginons un phare,

construit sur un rocher très difficilement accessible, où il serait à peu près impossible d'entretenir un gardien en permanence; de sorte que la meilleure solution sera d'y produire un arc électrique, en mettant en mouvement, à distance, une dynamo qui pourra aussi commander la rotation de l'appareil optique.

Le soir venu, la station de départ actionne le moteur et, sur les indications de la dépêche automatique, met les appareils en train. Cela fait, le moteur est arrêté. Veut-on, pendant la nuit, s'assurer que tout va bien? C'est l'affaire d'une remise en marche momentanée du moteur, qui permettra de recevoir la dépêche de contrôle; après quoi on l'arrêtera de nouveau, pour ne plus le faire marcher que le matin, pendant le temps voulu pour l'arrêt des divers mécanismes.

Pour que cette manœuvre réussisse, il faut qu'il y ait toujours un temps déterminé, pendant lequel on puisse agir sur le moteur électrique. C'est pour ce motif que, s'il y a quatre mécanismes à commander, M. Branly emploie un arbre à cinq jantes. Les intervalles de un à deux, de deux à trois, de trois à quatre et de quatre à cinq, servant aux quatre appareils, l'intervalle de cinq à un correspond au moteur, et c'est l'apparition du trait supplémentaire avant le groupe de cinq traits consécutifs qui révèle que ce moteur a obéi.

Bien entendu, le chiffre cinq n'a rien d'obligatoire. Avec un moteur électrique suffisamment puissant, on actionnerait un arbre portant un nombre plus considérable de jantes métalliques. Il suffirait que le nombre de ces dernières fût supérieur d'une unité à celui des appareils à commander, l'une d'elles continuant à être exclusivement affectée au service du moteur.

Il restait une objection à prévoir. N'importe quelle onde électrique, traversant l'espace, peut influencer le moteur et le mettre en marche. Aussi M. Branly s'était-il arrangé de telle sorte que la mise en train de ce moteur se traduisît immédiatement, à la station de départ, sous la forme d'une sonnerie, donnant l'éveil à l'opérateur. Ce dernier pouvait alors, par la dépêche de contrôle, se rendre compte de l'effet produit et, au besoin, le paralyser.

C'était déjà bien; mais ce sera mieux encore à l'avenir; car, dans une note ajoutée à sa dernière communication à l'Académie des sciences, le savant professeur annonce qu'il vient de réaliser un dispositif destiné à garantir le moteur contre l'action de toute étincelle fortuite. On peut donc dire que le système est déjà devenu parfait, et qu'il a atteint cette perfection dès l'instant de sa naissance.

Faut-il énumérer maintenant les applications dont la décou-

verte de M. Branly est susceptible? Au premier moment, chacun se sent porté à envisager les opérations de guerre. Faire partir une torpille au moment voulu, manœuvrer, de terre, sans matelots un sous-marin, commander de loin un aérostat, voilà, semble-t-il, des prouesses dont la télémécanique est capable.

Cependant il convient de se souvenir que rien n'est facile, en temps de guerre, comme de troubler les opérations de la télégraphie sans fil. En vain on aurait pris la précaution d'*accorder* les appareils, c'est-à-dire de faire en sorte que l'instrument de la station d'arrivée ne soit sensible qu'à une période vibratoire, dont la station de départ garderait le secret. Il est trop aisé de produire à volonté des oscillations à période variable, ce qui suffirait à détruire entièrement l'effet des précautions prises.

Aussi M. Branly ne veut-il envisager que les applications pacifiques de son système; encore ne les envisage-t-il qu'en principe, satisfait, en vrai savant qu'il est, d'avoir mis à la disposition de ses contemporains un nouveau moyen de discipliner à leur profit les puissances de la nature. A chacun de s'en servir au mieux de ses intérêts; et il saute aux yeux que les manières de le faire peuvent être innombrables. Pour n'en citer qu'une, quelle garantie ce serait si, un accident de chemin de fer étant survenu quelque part, on pouvait instantanément faire manœuvrer les disques capables d'empêcher des conséquences désastreuses? Quel avantage aussi de pouvoir concentrer, dans des mains vigilantes et sûres, des opérations qui trop souvent dépendent d'ouvriers fatigués ou pris de boisson? Mais, encore une fois, laissons à l'avenir le soin de tirer parti de la télémécanique, et bornons-nous à considérer ici le principe de l'invention.

Nous oserons dire, non seulement qu'elle fait grand honneur à l'Institut catholique de Paris, mais encore que, par sa nature même, il convenait qu'elle vît le jour dans cet établissement.

Quel est, en effet, le point de départ de ces merveilleuses inventions? Nous l'avons dit au début : c'est la restitution de la conductibilité électrique à une poussière métallique incohérente, inhabile par elle-même à laisser passer un courant, mais capable de lui livrer passage, si elle a été secouée par une énergique ondulation. C'est en cela que consiste la découverte capitale de M. Branly, celle dont toutes les applications ultérieures ne sont que le développement.

Or ne voit-on pas l'application immédiate qu'on peut faire de ce principe au monde des esprits et des cœurs? Qu'est-ce, le plus souvent, que la société, surtout dans un pays comme le nôtre, ravagé par tant de révolutions? C'est une poussière, une juxta-

position d'atomes isolés, que leur émiettement seul rend impuissants; soit qu'on ait toujours négligé d'établir entre eux la cohésion nécessaire; soit qu'on ait détruit, à coups de violences, celle que les siècles avaient fini par leur donner.

Parmi ces poussières sont disséminées une foule de bonnes volontés, d'énergies individuelles, toutes prêtes à agir, mais paralysées par leur isolement. Eh bien, cet isolement, il y a un moyen de le faire cesser, en transformant la poussière pour en faire un ensemble homogène. Il suffit de faire courir à travers ces atomes une de ces puissantes ondulations, un de ces frémissements salutaires, comme l'histoire en a vu quelquefois, qui font vibrer tous les cœurs à l'unisson, et engendrent des merveilles. Où peut se trouver la source de ces bienfaisantes excitations, sinon dans l'ordre de sentiments qui, autrefois, a assuré le triomphe de la croix sur le paganisme, en faisant prévaloir, contre le féroce égoïsme de la nature, le précepte surnaturel qui nous commande de nous aimer les uns les autres?

Voilà pourquoi nous nous plaisons à dire que l'établissement de la rue de Vaugirard était providentiellement indiqué pour la mise en évidence d'un résultat scientifique si conforme aux aspirations qui ont déterminé la fondation de cette maison chrétienne de hautes études.

Cette conséquence sera-t-elle comprise? Et combien, parmi les milliers d'auditeurs du Trocadéro, s'en trouvera-t-il pour regarder avec quelque sympathie (nous entendons ici une sympathie active) l'œuvre à l'abri de laquelle M. Branly a poursuivi ses fructueuses études? Voici trente ans bientôt que cette œuvre existe et que les d'Hulst, les de Broglie, les Claudio Jannet, les Alix, sont morts successivement à son service, après avoir jeté sur son enseignement un éclat reconnu de tous. De cette maison, nombre d'ouvrages sont sortis, qui font autorité dans le monde scientifique; et voilà que son nom se trouve désormais associé à l'une des grandes découvertes de l'époque. Ses bancs sont-ils pour cela plus fréquentés? Son avenir est-il moins précaire? Qu'on le demande au chef dévoué que les évêques ont placé à la tête de l'œuvre, dans l'intérêt de laquelle il se dépense avec tant de zèle et, il faut bien l'avouer, avec si peu d'encouragements!

C'est que la France est et restera toujours un pays de fonctionnaires, où chacun attend tout du gouvernement et n'attache de prix qu'à ce qui porte une estampille officielle. Pourquoi venez-vous lui offrir un enseignement de choix? Cet enseignement procurera-t-il à ceux qui le suivront une place dans les finances, dans l'administration, un bureau de tabac, une sinécure quel-

conque? Non, c'est au Palais Bourbon que ces choses-là se traitent, sous l'œil vigilant du Grand-Orient, et la rue de Vaugirard n'a rien de commun avec ces officines. Aussi on applaudira M. Branly au Trocadéro, mais on laissera tomber peut-être le laboratoire où il a si bien travaillé. Un établissement pareil ne prospérera en France que le jour où les Français auront le sens de la liberté; ce jour-là est-il proche? Les récentes délibérations de la Chambre répondent à cette question.

D'autre part, les amis sur lesquels une œuvre de ce genre devrait pouvoir s'appuyer ont, il faut le reconnaître, l'esprit fermé à cet ordre de considérations. Ce n'est pas manque de générosité. La France, au contraire, est le pays où les bourses s'ouvrent le plus volontiers; mais c'est pour des choses qui parlent aux cœurs sensibles. On s'attendrira à la pensée que quelques douzaines de vagabonds pourraient coucher à la belle étoile ou sous les arches des ponts; et pour leur procurer un meilleur gîte, on saura faire de belles largesses. Mais s'il s'agit d'empêcher les esprits d'aller s'abreuver à des sources dangereuses; si l'on plaide la nécessité de former un personnel enseignant qui puisse garder aux maisons chrétiennes le crédit dont elles ont besoin auprès des familles, autant vaudrait parler à des sourds. On a grande pitié des misères tangibles; mais les misères intellectuelles, ne se traduisant pas par des loques, ne parviennent pas à exciter la compassion. Pourtant, si c'est bien de soigner les éclopés de la vie, c'est mieux encore de chercher par l'éducation à en diminuer le nombre. Que dirait-on d'une armée où, négligeant les exercices qui peuvent préparer la victoire, on ne s'occuperait que de l'organisation des ambulances?

On pardonnera ces réflexions attristées à un de ces ouvriers de la première heure qui, avec M. Branly, se sont enrôlés, il y a trente ans, sous la bannière de l'enseignement libre et ont tenu à lui consacrer toute leur activité. Du moins gardent-ils la consolation de penser que, si leurs efforts doivent être stérilisés par la méchanceté des uns ou l'indifférence des autres, la maison qui les abrite aura donné, quoi qu'il advienne, de belles preuves de sa vitalité. Les récentes découvertes de M. Branly lui ajoutent une véritable auréole, et jointes à ses mérites antérieurs, lui permettront d'aborder avec confiance le jugement de la postérité.

A. DE LAPPARENT.

TROIS ANNÉES DE LA VIE DE CHATEAUBRIAND

(1814-1816)

II

LES CENT JOURS ET LE MINISTÈRE TALLEYRAND-FOUCHÉ[1]

Il y a aujourd'hui une tendance à glorifier « le coup de tête de Napoléon contre le monde », comme dit Chateaubriand dans ses *Mémoires*. Celui-ci a toujours considéré le retour de l'île d'Elbe comme « le crime irrémissible, la faute capitale », de Napoléon. Les *Mémoires d'outre-tombe* renferment à ce sujet un magnifique passage, plus utile que jamais à relire aujourd'hui. A la différence de Mme de Staël, Chateaubriand n'a jamais admis que même « un succès d'un jour » eût permis à Napoléon d'imposer son rétablissement à l'Europe encore sous les armes. Pour un résultat impossible, Napoléon a rallumé la guerre étrangère, provoqué de nouvelles exigences de l'Europe en territoires à céder et en indemnités de guerre, rouvert la France à une occupation, prolongée cette fois, des armées alliées; et à côté de la guerre étrangère est réapparue la guerre civile, restreinte seulement par la lassitude d'une nation qui, en grande majorité, s'abandonnait aux événements. Nous entendons par guerre civile non pas seulement le soulèvement de la Vendée, non encouragé par le gouvernement de Louis XVIII, les actes isolés de violence populaire qu'on a qualifiés de *Terreur blanche* et qui ont eu dans le parti contraire des précédents consciencieusement indiqués par M. Henry Houssaye, les défections et les conspirations, et leur répression par les moyens dont l'Empire avait maintenu l'usage, mais même l'état général des esprits, l'action et la réaction « détruisant en un clin d'œil, dit Guizot, le travail de pacification sociale poursuivi en France depuis seize ans ».

[1] Voy. *le Correspondant* des 10 et 25 juin 1905.

I

Tandis que le gouvernement royal, désarmé par la défection successive des troupes opposées à Napoléon, demeurait dans l'attente fataliste des événements, Chateaubriand était de ceux qui auraient voulu résister quand même. Il eut toutes les ardeurs de cette jeunesse parisienne des écoles formant des bataillons de volontaires, celui de l'Ecole de droit notamment où s'enrôlèrent 1200 étudiants sur 1482 inscrits alors, et qui se dispersa seulement à Béthune, sur un ordre de licenciement transmis au nom du roi [1]. Les Mémoires de La Fayette, aussi bien que les siens, établissent que, dans une réunion tenue chez le président de la Chambre, Lainé, il émit avec énergie l'opinion que Louis XVIII, quoi qu'il arrivât, devait rester à Paris où la garde nationale était pour lui. « Résistons seulement trois jours, disait-il, et la victoire est à nous. Le roi, se défendant dans son château, causera un enthousiasme indescriptible. Enfin, s'il doit mourir, qu'il meure digne de son rang [2]! » Chateaubriand se rencontra dans cette opinion avec La Fayette, disposé alors à soutenir loyalement la dynastie que lui-même repoussa ensuite.

Mme de Chateaubriand, « sûre, dit-elle, que le roi partirait malgré ses belles protestations », s'inquiétait de voir son mari rester à Paris, exposé au ressentiment que la brochure *De Buonaparte et des Bourbons* avait pu inspirer à Napoléon; Benjamin Constant écrit alors que les quatre hommes de France les plus compromis sont Talleyrand, Marmont, Chateaubriand et lui; Mme de Duras éprouvait la même inquiétude que Mme de Chateaubriand. Le 18, elle fit la démarche racontée par Vitrolles dans ses Mémoires, pour obtenir que le roi donnât sur-le-champ à son ami une mission à Vienne. De son appartement aux Tuileries, elle était montée tout droit au grand cabinet du roi, sous l'empire d'une émotion si vive qu'elle s'y trouva mal devant MM. de Vitrolles et Dandré, seuls présents à ce moment. Elle n'obtint pas tout à fait ce qu'elle demandait; mais, dans la nuit du 19 au 20 après minuit, Clausel de Cous-

[1] Voy. Guillemin, *Patriotisme des volontaires royaux de l'Ecole de droit de Paris*, 1822, et Colmet-Daage, L'*Ecole de droit de Paris en 1814-1815-1816*, Paris 1887. — Malgré le licenciement du bataillon de l'Ecole de droit, un certain nombre d'enrôlés voulurent suivre le roi au delà de la frontière, et se rejoignirent à la petite troupe de volontaires royaux qui fut campée à Alost. Deux neveux de Chateaubriand se trouvèrent à Alost.

[2] « Le rôle du roi eût été superbe s'il fût resté à Paris, écrivait M. de Jaucourt à Talleyrand le 4 avril 1815... Le roi avait annoncé cette résolution, elle a changé deux fois, c'est un grand malheur. Je ne croirai jamais que la ville de Paris l'eût laissé périr par les mains de cet homme (Bonaparte) ni que les troupes eussent tiré sur nous. » (Note de la correspondance de Talleyrand et de Louis XVIII publiée par M. Pallain.)

sergues vint, de la part du chancelier Dambray, annoncer à Chateaubriand le départ du roi, en l'invitant à suivre Louis XVIII, et en lui remettant une somme de 12 000 francs pour son voyage, à titre d'avance sur ses appointements de ministre en Suède. Clausel était d'ailleurs, d'après Mme de Chateaubriand, chargé de remettre des secours du même genre aux principaux membres de la Chambre des députés. Malgré tout, Chateaubriand s'obstinait à rester « jusqu'à ce qu'il fût physiquement sûr du déménagement royal ». Un domestique envoyé en observation au Carrousel revint dire qu'il avait vu défiler les voitures de la Cour; « à quatre heures du matin, Mme de Chateaubriand me poussa dans sa voiture, raconte son mari. J'étais dans un tel accès de rage que je ne savais où j'allais, ni ce que je faisais. »

Chateaubriand se rendit d'abord à Bruxelles, croyant y trouver le roi. Un certain nombre de personnages partis de Paris avaient pris cette direction. Après le prince de Condé, le comte d'Artois y arriva le 31 mars, et, comme il résulte des lettres curieuses de ce dernier publiées par MM. Edouard Romberg et Albert Malet [1], Chateaubriand eut avec lui de longues conversations. Il lui démontra la nécessité pour le roi de constituer un gouvernement formé de ministres par intérim, et émit aussi dès lors l'idée de créer auprès du roi un journal contenant tous les actes royaux, « auxquels on ajoutera, écrit Monsieur à son frère, dès lors établi à Gand, des réflexions propres à frapper les Français et les étrangers ».

Je ne suis pas tenace à mes opinions, écrit encore Monsieur dans une autre lettre à Louis XVIII : mais, dans cette occasion, il m'est impossible de ne pas insister de nouveau avec la plus grande force sur l'importance, même sur la *nécessité* (démontrée à mes yeux) d'agir et de parler *en roi*, de Gand, comme vous le feriez de Paris ou de toute autre ville de votre royaume, et sur l'urgence absolue de vous former un ministère par intérim. J'ai eu même sur cela une longue conversation ce matin (la lettre est du 1er avril) avec Dandré, Chateaubriand, M. l'évêque de Nancy (M. d'Osmond) qui m'ont confirmé dans mon opinion par des raisonnements qui me paraissent sans réplique. Anglès abonde dans ce sens sans s'être concerté avec les autres; enfin le roi des Pays-Bas, avec lequel j'ai eu une assez longue conversation ce matin, s'attend à voir émaner de vous des actes royaux. Il ne s'agit plus de l'ancienne émigration, et vous êtes aussi roi ici qu'en France... Je vous conjure au moins d'appeler près de vous l'évêque, Chateaubriand et Anglès, et d'écouter avec attention tout ce qu'ils vous diront à ce sujet.

C'est donc sur les instances du comte d'Artois que Chateaubriand fut mandé à Gand, de la part de Louis XVIII, par le comte

[1] *Louis XVIII et les Cent Jours à Gand*, recueil de documents inédits publiés pour la Société d'Histoire contemporaine, par MM. E. Romberg et A. Malet, 2 vol. 1898 et 1902.

de Blacas. Les Mémoires récemment publiés du général de Reiset, ceux de Mme de Chateaubriand, mais surtout les lettres du marquis de Jaucourt à Talleyrand, encore inédites[1], à la réserve des quelques citations données par M. Pallain en notes de la *Correspondance de Louis XVIII et de Talleyrand*, ajoutent de nouveaux détails au tableau pittoresque qu'on pourrait tracer de la petite Cour réfugiée à Gand. Il faudrait montrer, d'une part, l'étiquette qui y était conservée, le cérémonial des membres du corps diplomatique représentant encore auprès du roi presque tous les gouvernements d'Europe, l'animation répandue dans la paisible cité flamande, les hommages rendus à Louis XVIII par les corporations de la ville, bannières en tête, les promenades de celui-ci dans sa voiture attelée de six chevaux et entourée de ses gardes, les messes solennelles à Saint-Bavon, et, d'autre part, la simplicité de logement, de table, de vêtement, chez tous ceux qui avaient suivi Louis XVIII, les ministres et hauts dignitaires campés à l'auberge ou dans les maisons hospitalières des bons Gantois, dînant à trois francs par tête, et s'en allant à pied faire des parties de campagne à la fameuse guinguette du *Poisson Blanc*, le duc de Lévis arrivant en si piteux équipage que Chateaubriand, raconte sa femme, est obligé « de lui prêter des bas et toute une toilette de carnaval » pour aller chez le roi. Le conseil du roi s'était reformé peu à peu. Le 27 mars, il n'était encore composé, écrit Jaucourt, avec lui-même, que du prince de Poix, du duc d'Havré, du comte de Blacas. « Seul de tous (c'est-à-dire de tous les ministres), ajoute Jaucourt, qui faisait l'intérim des affaires étrangères depuis le départ de Talleyrand pour Vienne, je me suis rendu à Abbeville, à Lille, ici. » Il avait été rejoint ensuite par le chancelier Dambray et le ministre de la guerre qui avait remplacé le maréchal Soult, le duc de Feltre; puis par Beugnot et Louis. Chateaubriand, Lally, Beurnonville, Anglès, étaient venus compléter le conseil politique de l'exil. Deux maréchaux seulement avaient suivi le roi : Victor, duc de Bellune, qui se bornait à faire acte de fidélité, avec la simplicité modeste de son caractère, et Marmont qui, puni par où il avait péché, ne parvenait pas, malgré son zèle, à inspirer la confiance, et restait négligé à Bruxelles. Au mois de mai, les personnages qui allaient faire à Gand leur « voyage sentimental », comme disaient, pour les railler, les amis du gouvernement des Cent-Jours, devinrent plus nombreux; on put compter parmi eux le général Dessolles et M. Guizot, qui ne tenaient en rien au monde des anciens émigrés. Toute une colonie d'hommes politiques anima alors cette prome-

[1] Cette correspondance, si précieuse pour l'histoire de la première Restauration et de l'interrègne de 1815, doit être publiée prochainement.

nade (le *Kouter* ou Place d'armes) que l'on représentera quelques mois plus tard à Paris, dans une pièce du Vaudeville, sous le nom de *Boulevard de Gand*, et qu'un peu plus tard encore M. de Jouy a décrite dans son *Hermite en Belgique*. Sans exagérer le rapprochement, Gand, ville très française encore, ressemblait alors plutôt à Versailles, pendant la Commune de Paris, qu'à Coblenz en 1791.

Chateaubriand y avait retrouvé, dans tout le charme d'une intimité imprévue, la société d'amis comme les Duras, les Lévis et les Bertin; il allait rêver dans l'*enclos du Béguinage*. Mais d'ailleurs le roi, en l'admettant au conseil, lui avait confié la mission de lui présenter des rapports sur l'*intérieur*; tout en conservant son titre diplomatique de ministre en Suède, il se considérait donc comme le remplaçant par intérim du ministre de l'intérieur, l'abbé de Montesquiou, qui avait préféré se rendre en Angleterre. De même que Beugnot, ministre de la marine, il arrivait sans peine à remplir seul, suivant l'expression de celui-ci, « toutes les places de son département ». Une fois par semaine, il *travaillait* avec le roi; le dimanche, après la messe, il se retrouvait avec les autres ministres et les membres du corps diplomatique, dans la rotonde placée à l'entrée de l'hôtel royal (l'hôtel de l'intendant d'Hane de Steenhuyse), pour faire sa cour à Louis XVIII. Il était parfois des dîners auxquels ce prince, dérogeant à l'étiquette des Tuileries, invitait chaque soir quelques personnes. « Il osait rire réellement, écrit Mme de Chateaubriand, des histoires que Sa Majesté racontait à merveille », mais ne s'avançait guère, contrairement à ce que croyait sa femme, dans la faveur royale. « Je fus surpris et choqué, écrit dans ses Mémoires Guizot, dès lors un peu en froid, comme ami de l'abbé de Montesquiou, avec l'écrivain auquel il avait adressé jadis l'hommage de son admiration, je fus surpris et choqué, comme d'une injustice et d'une faute, du peu de compte qu'on faisait de lui, tout en se servant tant de lui. » Les lettres adressées au roi passaient par M. de Blacas qui y répondait, comme il l'avait fait jadis à Hartwell. En dehors de la délibération en conseil sur de petites affaires, et de la préparation de quelques ordonnances royales à exécuter quand on le pourrait, la principale attribution reconnue à Chateaubriand était de présider à la publication du Moniteur royaliste créé, suivant son avis, sous le nom de *Journal universel* (le nom de *Moniteur* pris dans le premier numéro, du 14 avril, fut abandonné sur observation du gouvernement des Pays-Bas).

Ce rôle même ne fut pas pour lui très actif. La rédaction du journal avait été confiée à ses amis intimes, les frères Bertin, pour la seconde fois dépossédés des *Débats* par Napoléon, et l'on

avait compté sur lui pour les aider de sa collaboration, « faire feu de la plume », suivant l'expression de Jaucourt dans une lettre à Talleyrand du 4 avril 1815. L'*Indépendant*, journal créé à Paris par Fouché, et ancêtre du fameux *Constitutionnel*, se moque du *Journal universel*, en l'appelant le *Moniteur-Chateaubriand*; on le regardait en France, ainsi qu'il résulte du titre même d'une brochure reproduisant un de ses premiers articles importants[1], comme rédigé « sous l'autorité du roi, par MM. de Lally-Tolendal et de Chateaubriand ». Et pourtant, dans les vingt numéros qui forment sa collection, trois articles ou rapports seulement ont été revendiqués par Chateaubriand; il serait téméraire de lui en prêter d'autres. Ces trois écrits sont le *Rapport sur l'état de la France fait au roi en son conseil*, portant la date du 12 mai, et qui est justement célèbre; un autre rapport rédigé pour motiver, après coup, semble-t-il, une ordonnance comminatoire de Louis XVIII, en date du 20 mai, contre les fonctionnaires qui exécuteront un décret de Napoléon du 9 du même mois, lequel prescrit à l'égard des Français continuant à servir Louis XVIII, dans le territoire ou au dehors, des poursuites et confiscations de biens; et enfin un article du 2 juin, auquel nous reviendrons, sur la dernière déclaration (ou plutôt le dernier procès-verbal rendu public) du congrès de Vienne.

Dans son ensemble, la rédaction du *Journal universel*, déjà étudiée par M. Romberg[2], est l'image de la diversité d'origine, de caractère et de tendances, chez ceux qui y ont collaboré. La plupart des personnages politiques, écrivains, nouvellistes qui se trouvaient à Gand, désœuvrés dans l'attente des événements, y ont mis la main, Louis XVIII lui-même, suivant Hyde de Neuville; M. Romberg lui attribue une assez mauvaise pièce de vers, *les Mouchoirs blancs*, publiée dans le numéro du 23 mai. Il n'y aurait rien d'étonnant que Guizot, arrivé, il est vrai, assez tard, eût été de ces collaborateurs, comme on l'a prétendu sans l'établir[3]. Cependant, les principaux

[1] « Extrait du *Journal universel de Gand* publié sous l'autorité du roi et rédigé par M. de Lally-Tolendal et de Chateaubriand (14 et 18 avril). A Paris, chez les marchands de nouveautés, mai 1815, in-8° pièce. » Le faux titre porte : « Examen des observations publiées à Paris le 4 avril 1815 sur la déclaration du congrès de Vienne du 13 mars. »

[2] *Etude sur les journaux à Gand pendant les Cent-Jours*, Bruxelles-Paris, 1896.

[3] Guizot a en tous cas écrit pour le ministre de Prusse auprès de Louis XVIII, le baron de Goltz, un mémoire publié par M. Albert Malet, mémoire dont les lecteurs du *Correspondant* ont eu, en 1902, la primeur. Guizot met les alliés en garde contre les excès qui pourraient « changer en colère » le sentiment d'humiliation de la France.

articles, en dehors du rapport de Chateaubriand, portent l'empreinte des qualités et des défauts propres au comte de Lally-Tolendal. Cet homme emphatique et prolixe, qu'on a beaucoup tourné en ridicule, avait quelquefois des expressions heureuses d'émotion éloquente; nous en trouvons la preuve dans le projet de manifeste royal [1] rédigé par lui à la fin d'avril, et que certains représentants des puissances alliées empêchèrent d'insérer au *Journal universel* à sa date. C'est Lally, nous le savons par Jaucourt, qui a répondu aux observations du duc de Vicence sur la déclaration du congrès de Vienne contre Napoléon. Nous pensons qu'il faut lui attribuer aussi deux articles sur le Champ-de-Mai (*Journal universel* des 10 et 13 juin), remarqués avec raison par Villemain, dans son livre sur les Cent-Jours.

Talleyrand reprochait à Lally de manquer de mesure : « Un journal fait auprès du roi, lui mande-t-il par Jaucourt, doit être écrit avec bien plus de précaution que les meilleurs journaux qu'on pourrait faire à Paris... On ne peut pas trop employer de moyens pour rassurer, parce qu'il faut rassurer de mauvaises consciences, et il y en a terriblement en France. Les bonnes viendront toujours. Dites à Lally de mettre toute son indignation en indulgence. » De Vienne, où M. de Jaucourt lui envoie le journal, Talleyrand juge d'abord assez favorablement celui-ci. « Je l'ai lu avec plaisir, écrit-il le 2 mai... Il me paraît, en général, bien fait. » Quinze jours plus tard, Talleyrand est beaucoup plus sévère, et écrit que le journal de Gand « déplaît généralement », que « souvent il est injurieux, ce qui est au moins inutile et ordinairement nuisible ». Il est vrai qu'à ce moment le prince songe à faire rédiger un autre journal par Bourrienne, alors retiré à Hambourg, et qui est resté un de ses correspondants assidus.

Le *Rapport au roi*, de Chateaubriand, publié dans plusieurs numéros du *Journal universel*, à compter du 12 mai, était fait, au contraire, comme nous le verrons, pour lui plaire. Les rapports sur

[1] L'histoire de ce projet de manifeste est assez curieuse et peu connue. Les puissances alliées, l'Angleterre surtout, voulaient éviter alors de paraître armées pour le rétablissement de Louis XVIII. Elles voulaient que la France se considérât comme libre de choisir son gouvernement, Bonaparte étant seul exclu. Elles désiraient donc que Louis XVIII ne se posât pas trop ouvertement en médiateur entre elles et ses sujets. Une déclaration plus courte, inspirée par Pozzo di Borgo, fut substituée au projet de Lally. MM. Romberg et Malet ont publié à cet égard des pièces intéressantes que complète un échange de notes encore inédites entre Jaucourt et sir Charles Stuart, ambassadeur d'Angleterre (Affaires étrangères, France 680). Après Waterloo le thème du manifeste antérieur fut repris dans un nouveau manifeste que publia le dernier numéro du *Journal universel*, en lui laissant la date du 24 avril.

l'état de la France avaient été mis à la mode par le gouvernement de Napoléon. Celui que le ministre de l'intérieur produisait à chaque session du Corps législatif consulaire et impérial constituait, avec l'exposé financier présenté par un autre organe du gouvernement, à peu près le seul document de quelque importance publié dans le recueil des procès-verbaux très sommaires de la session. Le dernier de ces rapports impériaux avait été lu par le comte de Montalivet, le 25 février 1813, dans un moment où les sinistres nouvelles de la retraite de Russie occupaient tous les esprits; son optimisme officiel, s'exprimant en phrases élégantes, ne faisait presque aucune allusion aux circonstances. L'année suivante, l'abbé de Montesquiou, ministre de l'intérieur de Louis XVIII, avait présenté un rapport constituant, au contraire, dit Guizot qui y collabora, « un tableau des souffrances que la guerre illimitée et continuée avait imposées à la France, et des plaies matérielles et morales qu'elle laissait à guérir[1] ». Chateaubriand venait, à son tour, rédiger un exposé de l'état de la France, hors de France, loin des matériaux administratifs dont le ministre de l'intérieur de Napoléon, Carnot, se servait au même moment pour élaborer, une fois de plus, le même genre de composition, au point de vue du gouvernement des Cent-Jours. Le travail du ministre de Louis XVIII ne pouvait être dans ces conditions qu'un ouvrage de polémique politique, encore plus que les exposés de l'abbé de Montesquiou et de Carnot. Mais, à ce titre, il eut « un immense retentissement », écrit M. Duvergier de Hauranne; on parvint même à le réimprimer immédiatement en France[2].

[1] Le rapport de M. l'abbé de Montesquiou suivait celui de M. de Montalivet jusque dans ses considérations sur l'augmentation de la population française, malgré les guerres continuelles. L'abbé de Montesquiou attribuait cette augmentation à trois causes : l'amélioration du sort des habitants des campagnes par la division de la propriété, l'égalité des partages et la propagation de la vaccine.

[2] Cette réimpression, indiquée par la brochure comme faite à l'*Imprimerie royale* à Gand, fut exécutée par Le Normant qui, dit Chateaubriand dans ses Mémoires, « joua sa vie à cette occasion ». Chateaubriand parle aussi dans ses Mémoires d'une falsification de son rapport, favorisée par le gouvernement impérial, dans un pamphlet signé d'un pseudonyme qui cachait un militaire d'un grade assez élevé. L'auteur aurait été ensuite protégé par Chateaubriand auprès du gouvernement royal rétabli. Nous n'avons pas retrouvé ce pamphlet, faute d'indication plus précise. Chateaubriand a également protégé auprès du duc de Feltre, un militaire qui avait composé une autre brochure contre lui, l'inspecteur aux revues Bail (voy. les documents à ce sujet, publiés par M. Biré dans son édition des *Mémoires d'outre-tombe*). Mais cet officier avait écrit sous son nom, et sous le titre de *Rêveries de M. de Chateaubriand*, une réponse à la brochure *De Buonaparte et des Bourbons*. Ce n'est pas la falsification dont il

Chateaubriand a toujours été assez fier de cet écrit, dans lequel il passait en revue et critiquait successivement les actes de Napoléon, depuis son retour de l'île d'Elbe, sous une forme un peu trop pompeuse, mais parfois heureusement énergique. Tout en indiquant que le roi et ses conseillers gémissaient sur la guerre près de s'ouvrir, il en rendait Napoléon responsable; mais, « Sire, disait-il, il n'y a pas un de vos conseillers et de vos ministres qui ne donnât sa vie pour prévenir l'invasion de la France ». L'idée qu'il développait surtout c'était que Napoléon, dans son alliance momentanée avec les libéraux et même les jacobins, n' « embrassait la liberté que pour l'étouffer ». — « Aujourd'hui, avant le succès, les mamelouks sont jacobins; demain, après le succès, les jacobins deviendront mamelouks. » Il faisait la meilleure apologie qui ait jamais été écrite du gouvernement de la première Restauration, et accentuait les intentions libérales des ministres nommés et maintenus en fonctions par le roi. Tout le monde connaît, grâce à sa reproduction dans les *Mémoires d'outre-tombe*, le beau passage qui commence par ces mots : « Oui, Sire, c'est ici l'occasion d'en faire la protestation solennelle, tous vos ministres, tous les membres de votre conseil sont inviolablement attachés aux principes d'une sage liberté. »

Chateaubriand constatait avec raison que la « nouvelle constitution de Bonaparte était encore un hommage à la sagesse de la royauté légitime », car « c'est, à quelques différences près, la Charte royale ». Il reconnaissait que l'Acte additionnel avait apporté à cette Charte des améliorations; et que, s'il était observé, « il y avait dans son ensemble assez de liberté pour renverser le tyran ». Mais Bonaparte avait seulement « devancé, avec sa pétulance accoutumée, les compléments que la prudence du roi méditait ». Louis XVIII « avait déterminé une époque pour le commencement de la pairie héréditaire ». « Le ministère eût acquis plus d'unité; les ministres seraient devenus membres des deux Chambres, selon l'esprit même de la Charte; une loi eût été proposée, afin qu'on pût être élu membre de la Chambre avant quarante ans, et que les citoyens eussent une véritable carrière politique. On allait s'occuper d'un code pénal sur les délits de la presse, après l'adoption de laquelle loi la presse eût été entièrement libre, car cette liberté est inséparable de tout gouvernement représentatif. On avait d'ailleurs reconnu l'inutilité, ou plutôt le danger d'une censure qui, n'empêchant pas le délit, rendait les ministres responsables des imprudences des journaux. » Faire

est parlé aux *Mémoires d'outre-tombe*. D'autre part, il existe une réponse au *Rapport*, par Regnault de Warin, *citoyen français*; elle est précédée d'une reproduction de celui-ci, laquelle paraît exacte.

honneur au roi d'un tel programme, c'était pour Chateaubriand le meilleur moyen de le décider à en adopter les bases.

II

Chateaubriand a parlé avec une légèreté voulue, dans ses Mémoires, des petits passe-temps et des petites intrigues qui occupaient la Cour de Gand. Au milieu de tout cela, cependant, se débattait une grave question politique, celle même qui était déjà posée avant la terrible diversion produite par le retour de Napoléon. Depuis l'échec de la tentative de résistance militaire par le duc d'Angoulême dans le Midi, le gouvernement royal s'était trouvé d'accord pour renoncer à soutenir la lutte contre Napoléon en France et par les Français. Il aurait fallu pour cela que Louis XVIII et ses défenseurs se maintinssent sur un point quelconque du territoire, fût-ce à Dunkerque, selon l'idée que les conseils intéressés des maréchaux Maison et Mortier avaient fait abandonner à Lille. C'eût été un grand accroissement de la force morale que donnaient au premier, et l'exercice continué de son autorité de roi de France dans les conventions diplomatiques avec l'Europe, et l'impossibilité pour Napoléon d'obtenir, hors de l'armée, une manifestation non contestable de l'opinion de la France en sa faveur. Mais Louis XVIII avait repassé la frontière de son royaume; l'insurrection reprise en Vendée compromettait sa cause, aux yeux de beaucoup de Français, plus qu'elle ne la servait, et l'opinion la plus générale parmi les royalistes était celle que Talleyrand exprimait en ces termes dans une lettre du 13 mai à Jaucourt :

> Le rôle du roi est entièrement passif; car il ne doit pas paraître prendre une part active à l'agression qui se prépare contre ses Etats, comme soumis au joug de Bonaparte, et il ne deviendra actif que lorsque, les armées étrangères ayant pénétré en France, Sa Majesté aura à intervenir auprès de ces armées pour empêcher de tout son pouvoir les vexations et les violences qui sont malheureusement inséparables de l'état de guerre [1].

Mais le dénouement, plus ou moins prochain, une fois arrivé sans son intervention, que ferait le roi de retour en France? Reviendrait-on au régime des influences de cour, même appliqué avec modération, tel qu'il s'était exercé durant toute la première Restauration; constituerait-on au contraire un gouvernement uni cherchant à s'appuyer sur les Chambres et l'opinion du pays? Le premier de ces deux systèmes se personnifiait dans le comte de

[1] Archives des affaires étrangères. *France*, 680.

Blacas, le second dans Talleyrand encore retenu à Vienne, mais que tous les constitutionnels rappelaient avec instances à Gand.

M. de Blacas s'était cru maître du terrain par la retraite de l'abbé de Montesquiou; il était, au contraire, très ébranlé dans la faveur que le roi lui avait conservée depuis Hartwell. Le courant qui s'était formé contre lui devenait trop fort pour ne pas faire impression sur Louis XVIII.

Le Conseil, Lally, Chateaubriand, Beurnonville, écrit Jaucourt à Talleyrand le 28 avril 1815, ne veulent plus se mêler d'affaires avec lui, et déclarent que la nation française a pour lui une disposition analogue à celle des Espagnols pour le prince de la Paix... Tout ce qui vient de France, écrit encore Jaucourt dans une autre lettre, crie au Blacas comme au loup [1].

Guizot a raconté dans ses Mémoires qu'il était venu à Gand tout exprès pour soutenir, au nom de ses amis de Paris, auprès du roi et de M. de Blacas lui-même, la nécessité de l'éloignement ou de la retraite de ce dernier. Il n'était pas jusqu'à Monsieur qui, tout en ne voulant pas le laisser appeler *un favori*, ne fût prêt à abandonner cet ancien compagnon d'émigration. Blacas eût volontiers consenti à s'entendre avec Talleyrand; mais celui-ci et ses amis n'y étaient nullement disposés.

Chateaubriand, dans ses Mémoires, a parlé en les regrettant de ses ménagements pour M. de Blacas :

Je le *solaciais*, dit-il... Je le rencontrais assez souvent au Marché aux chevaux, où il trottait seul; m'attelant à son côté je me conformais à sa triste pensée. Cet homme que j'ai défendu à Gand et en Angleterre, que je défendis en France après les Cent-Jours et jusque dans la préface de la *Monarchie selon la Charte*, m'a toujours été contraire; cela ne serait rien s'il n'eût été un mal pour la monarchie.

Que M. de Blacas ait été toujours contraire à Chateaubriand, ce n'est pas tout à fait exact; nous avons vu qu'à la fin de 1814 il avait cherché à donner l'auteur des *Réflexions politiques* comme successeur à l'abbé de Montesquiou. Que Chateaubriand ait pendant quelque temps ménagé Blacas, c'est un fait confirmé par deux lettres du premier au second, et une lettre de

[1] Voy. dans les Mémoires de Vitrolles, t. II, le curieux récit de la proposition qu'avait faite le maréchal Marmont à Vitrolles le lendemain de la séance royale du 16 mars 1815. Il ne s'agissait de rien moins que d'enlever M. de Blacas de vive force pour affranchir le roi de son influence. Par contre, le duc d'Orléans écrit d'Angleterre à Lally en mai 1815 : « Je ne partage pas la fureur contre M. de Blacas; au contraire, j'ai eu à me louer de lui sur bien des points. » Le Mémoire qu'on a fait circuler sous son nom en Belgique, après sa disgrâce, et dont un extrait, utilisé par M. Henry Houssaye, se trouve aux archives des Affaires étrangères (France, 615), n'est certainement qu'un pamphlet bonapartiste.

Blacas à la duchesse d'Angoulême, lettres qu'a publiées M. Nettement dans son *Histoire de la Restauration*, tome II. Celle surtout qui est adressée à Madame, à la fin d'avril, est intéressante : Blacas y parle « des vues saines » de Chateaubriand, exprime plus de confiance en lui que dans Lally, et se flatte de l'amener à son avis relativement « aux conseils énergiques que le roi doit exclusivement écouter à son retour ». En réalité pourtant Chateaubriand est acquis dès lors au parti opposé, celui de Talleyrand et des constitutionnels; « il marche en constitution », comme dit Jaucourt; quand il aura produit son *Rapport au roi*, Blacas ne pourra plus avoir de doute à cet égard, car la manifestation est aussi nette que possible [1].

Il est naturel que Chateaubriand soit alors du parti Talleyrand; il est plus étonnant que les *Mémoires d'outre-tombe* parlent de ce court enthousiasme avec autant d'ironie, de regret et presque de honte, en articulant contre le négociateur des traités de Vienne de graves accusations mal précisées. Si l'enthousiasme dont nous parlons s'est refroidi assez vite, Chateaubriand est pourtant resté fort longtemps en rapports courtois avec Talleyrand. Celui-ci lui offre avec une parfaite galanterie, rapportent les *Mémoires d'outre-tombe*, un cachet de ministre des affaires étrangères au moment où Chateaubriand arrive à cette haute fonction. Lors de sa disgrâce, Talleyrand lui fait avant tout autre une visite de sympathie mentionnée par Villemain; et, plus tard encore, Chateaubriand dit avoir exprimé une sympathie pareille au vieillard brutalement frappé par Maubreuil, à la cérémonie du 21 janvier 1827. Il faut attribuer à la divergence de leur conduite politique respective, après la Révolution de 1830, l'origine d'une inimitié manifestée de la part de Talleyrand, dans quelque circonstance mal connue, par une « intempérance de langage » qui, écrit Chateaubriand, « m'a délié ».

Dans la partie de ses Mémoires, écrite certainement bien avant 1830, où il raconte les événements de 1815, Talleyrand s'exprime au sujet de Chateaubriand avec un sentiment peu bienveillant, mais contenu. Bien qu'il écrive à peu de distance des événements, il n'a plus l'air de se rappeler que Chateaubriand ait été à un moment très dévoué à sa fortune. Il parle avec ironie

[1] Dans la seconde des deux lettres à Blacas publiées par M. Nettement, Chateaubriand insiste pour que son rapport au roi lui soit rendu avec les corrections de Louis XVIII, et puisse être promptement publié. — Le général de Reiset, dans ses Souvenirs, constate qu'à un certain moment au moins le salon de Mme de Duras à Gand passe pour fort opposé à Blacas. C'est à cette occasion que le roi aurait appelé Mme de Duras l'*Atala des salons*. Louis XVIII avait en général plus d'esprit.

du zèle que Chateaubriand manifestait à Mons (dans les circonstances que nous allons rappeler) pour la sécurité du roi rentrant en France, « après s'être montré mécontent de tout le monde et de toutes choses », dans une lettre qu'il lui avait écrite à Vienne.

Cette lettre que Chateaubriand aurait écrite à la fin de 1814, et qui devait, ajoute Talleyrand, exister aux archives des Affaires étrangères parmi les papiers relatifs au congrès de Vienne, n'y a pas été retrouvée par nous, et il semble bien que Talleyrand fasse confusion sur la date de la lettre ou sur son contenu, en disant que Chateaubriand, à la fin de 1814, c'est-à-dire au moment de la publication de ses *Réflexions politiques*, exprimait l'intention de se retirer en Russie. C'est un moment où il est impossible d'admettre l'une de ces aspirations vers un déplacement d'existence revenant à Chateaubriand par accès. Par contre, M. Pallain a retrouvé et publié, en notes de son recueil de la *Correspondance de Louis XVIII et de Talleyrand pendant le congrès de Vienne* (Paris 1881), deux lettres importantes de Chateaubriand à Talleyrand en date des 28 avril et 6 mai. Celui-là avait déjà publié dans ses Mémoires une lettre de Talleyrand à son adresse du 4 avril. Enfin, ce qui est, à notre avis, plus démonstratif encore, c'est une lettre tout intime, écrite par Chateaubriand à son ami Frisell, que nous ont fait connaître le volume de M. de Raynal, les *Correspondants de Joubert*, et un article paru dans cette revue même (numéro du 25 juillet 1897). Cette lettre est du 3 juin 1815. Chateaubriand y dit, avec la simplicité très remarquable qu'il apporte dans les relations auxquelles la préoccupation d'ambition ou d'amour-propre est pour lui étrangère : « On attend M. de Talleyrand cette semaine. C'est lui qui doit tout régler ; ce qu'il y a de certain, c'est que je suivrai son sort. » Et il ajoute : « Je suis bien noir, mon cher ami, et, si vous étiez ici, vous en verriez bientôt la cause ; si nous ne prenons pas garde, nous périssons sans retour. »

Puis revient l'idée d'expatriation soit en Autriche, « où une retraite et une existence honorables lui ont été offertes », soit à Rome, où il retrouvera peut-être son ami Frisell.

Reprenons maintenant l'histoire politique de ses rapports avec Talleyrand. C'est la lettre de ce dernier, en date du 4 avril, qui paraît ouvrir la correspondance, depuis la fuite de Louis XVIII dans les Pays-Bas. Talleyrand dit « avoir appris avec grand plaisir que Chateaubriand était à Gand, car les circonstances exigent que le roi soit entouré d'hommes forts et indépendants », et il lui donne le thème d'une publication à faire pour établir « que la déclaration du 31 mars, faite à Paris par les alliés, que la déchéance, que l'abdication, que le traité du 11 avril qui en a

été la conséquence sont autant de conditions préliminaires indispensables et absolues du traité du 30 mai », et que par conséquent les puissances ont raison de considérer Napoléon, qui voudrait se rallier au dernier traité en effaçant les préliminaires, comme « déclarant la guerre à l'Europe ». Chateaubriand dit, dans ses Mémoires, qu'il « ne suivit pas les instructions de Talleyrand », et « ne se mêla pas en ce moment des affaires étrangères », — « ne s'occupant que de son ministère de l'intérieur par intérim. » Cela n'est pas tout à fait exact. Il a exprimé l'idée indiquée par Talleyrand non seulement dans son rapport au roi du 12 mai, mais encore dans l'article du 2 juin sur la dernière déclaration du congrès, article recueilli par lui dans ses *Mélanges de politique* de 1816. Cet article est une défense des « transactions politiques qui ont préparé et suivi la Restauration » ainsi que « des princes et de l'habile ministre qui ont si parfaitement jugé les intérêts pressants de la patrie ».

Chateaubriand a déjà écrit à Talleyrand, en passant à Bruxelles, une lettre remise au duc de Richelieu et qui s'est croisée avec la précédente. Nous ne la connaissons que par l'allusion qui y est faite dans la lettre suivante en date du 28 avril, publiée par M. Pallain. Chateaubriand informe alors Talleyrand que « le roi l'a appelé au Conseil, mais sans titre », en le chargeant « de faire des rapports sur l'intérieur », presse le retour que le ministre des affaires étrangères lui avait fait entrevoir comme prochain, et déclare que sa présence est « absolument nécessaire », pour « former un ministère dont il sera le guide et l'appui ». Enfin, dans la seconde lettre publiée par M. Pallain (lettre du 6 mai et non du 6 mars comme celui-ci l'a indiqué par erreur), Chateaubriand annonce qu'il a remis une note qui lui était demandée, et y propose de mettre « le duc d'Orléans à la tête de l'armée », et Talleyrand « à la tête d'un ministère solidaire ». En même temps, l'auteur de la note laisse entrevoir l'ambition personnelle de figurer, avec le portefeuille de l'intérieur, dans le nouveau ministère. Nous savons, par une lettre de Lally au duc d'Orléans, insérée dans le volume qui contient le journal de ce prince en 1815, que la note avait été demandée par M. de Blacas pour être placée sous les yeux du roi, à la suite d'une discussion soulevée au Conseil. Les ambitions de Lally et de Chateaubriand n'ôtent rien à la sincérité de leurs opinions et de leur zèle.

M. de Lally, M. de Chateaubriand et moi, écrit Jaucourt à Talleyrand le 26 avril, avons pris la résolution de nous rendre utiles, de donner une marche au travail, ou de renoncer définitivement à nous mêler des affaires... M. de Lally, Chateaubriand et moi nous sommes expliqués franchement hier chez M. de Blacas : 1° sur la con-

venance d'appeler au Conseil le maréchal Marmont; 2° sur la nécessité de délibérer au Conseil sur toutes choses et toutes matières, avant de rien proposer au roi, de discuter très respectueusement sans doute tout ce que le roi jugerait nécessaire qui fût discuté, mais de pouvoir en toute matière prendre l'initiative sur toutes les propositions et amender les communications sur toutes choses relatives à la conduite politique du roi.

L'idée de donner au duc d'Orléans le commandement général des armées paraissait à Jaucourt « un peu poétique ». — « Il serait très sûr sans doute, ajoute-t-il en écrivant à Talleyrand, par tout ce que le cœur et le devoir imposent à ce prince, de se mettre autant entre ses mains; mais l'armée pense tellement à lui que ce serait peut-être lui offrir un moyen de s'exprimer trop facile et trop dangereux. » Lally avait fait part de cette idée au prince, retiré en Angleterre : c'est lui qui devait porter au futur roi Louis-Philippe l'épée de connétable : « Je serais mort de joie, dit-il dans son style un peu bizarre, s'il m'avait été donné d'aller mettre cette épée de Duguesclin aux pieds de vos trois Altesses (Louis-Philippe et ses deux fils). » Dans sa réponse, le duc d'Orléans exprime « sa satisfaction de ce que ce grand homme (Chateaubriand) daigne dire de lui », mais il déclare penser, avec Wellington, « qu'un titre sans exercice, si grand qu'il soit, ne peut être ni donné, ni accepté », et il refuse de prendre le commandement du petit corps de volontaires royaux réunis à Alost; il y voit un renouvellement de l'armée de Condé, et de « ce funeste plan de l'émigration », duquel « on ne tirera jamais d'autre résultat que le sort de Sertorius ou celui des Stuarts [1] ». Il continue donc à éluder les invitations qui le rappellent auprès du roi, à la fois inquiet de sa popularité, et désireux de l'attirer à lui. Pendant ce temps, l'empereur Alexandre, dans une conversation à Vienne avec l'ambassadeur d'Angleterre, lord Clancarty, indique déjà son élévation au trône comme une solution possible.

Talleyrand prolongea son séjour à Vienne beaucoup plus tard que ne le voulaient ses amis de Gand. Il ne rejoignit le roi qu'après Waterloo, quand Louis XVIII était en route pour rentrer en France. Il avait déjà manifesté dans des lettres qui avaient été mises sous les yeux du roi ses dispositions au sujet de M. de Blacas. Il revenait décidé à poser ses conditions de gouvernement, et les avait développées dans le grand et remarquable rapport inséré par lui dans ses Mémoires, et par M. Pallain à la fin du recueil de sa correspondance avec Louis XVIII. Son plan pour le

[1] *Mon journal*, événements de 1815, par L. P. d'Orléans. Paris 1849. — Le comte d'Artois, du reste, s'opposait à ce qu'on donnât ainsi au duc d'Orléans la prééminence sur ses fils.

retour du roi n'était pas celui qui commençait à s'exécuter : il aurait voulu que ce retour se fît dans une partie de la France où les étrangers n'eussent pas encore pénétré, à Lyon, par exemple, où eût été établi, à titre provisoire, le siège du gouvernement.

Arrivé le 22 juin, à six heures du soir, à Mons, où se trouvait le roi, il ne voulut pas se rendre immédiatement auprès de lui, et se fit seulement annoncer pour le lendemain. Louis XVIII, encore ému de l'adieu qu'il avait dit, le jour même, à M. de Blacas, décidé, par les conseils de Wellington, à charger Talleyrand de la formation d'un nouveau ministère, mais mécontent des propos qu'on lui rapportait comme tenus par celui-ci, donna ses ordres pour son départ le lendemain de bonne heure.

Prévenu au point du jour que Louis XVIII allait monter en voiture, Talleyrand, qui ne pouvait croire à ce départ, accourut de son pas chancelant, remit son rapport, pressa le roi un peu impérieusement de changer la direction du voyage commencé ; et, se heurtant à un refus, offrit sa démission et parla d'aller prendre les eaux en Allemagne. Le roi partit en lui souhaitant que les eaux fissent du bien à sa santé. La scène est retracée vivement et comiquement dans les *Mémoires d'outre-tombe*.

Il y avait, en effet, une part de comédie dans ce qui venait de se passer. Louis XVIII se réservait de faire rappeler Talleyrand par Wellington, c'est ce qui arriva avant qu'il se fût écoulé vingt-quatre heures ; la lettre curieuse par laquelle le général anglais semble conseiller de lui-même au prince de rejoindre le roi a été publiée dans le recueil des dépêches de Wellington et dans les Mémoires de Pasquier. Mais Louis XVIII voulait faire sentir son pouvoir à l'homme qui se vantait de lui avoir « remis la couronne sur la tête ». Talleyrand dit dans ses Mémoires qu'il craignait pour le roi l'effet d'une rentrée sous la protection de l'armée anglaise ; il n'imaginait pas que Louis XVIII, dans sa faiblesse, pût trouver encore assez d'autorité morale pour protéger Paris contre l'animosité de l'armée prussienne, la première en marche[1]. Il était prêt, du reste, à abandonner son avis devant l'avis contraire de Wellington, et à chercher un autre moyen de manifester à la France la direction nouvelle qu'il voulait imprimer au gouvernement ; il le trouva dans la déclaration royale signée, le 28 juin, à Cambrai.

[1] Chateaubriand, qui avait de bonnes raisons de ne pas aimer Louis XVIII, a trouvé des termes magnifiques pour parler de l'empire que donnait à ce prince « l'idée fixe de la grandeur, de la dignité, de la majesté de sa race ». « La foi inebranlable de Louis XVIII dans son sang, dit-il, est la puissance réelle qui lui rendit le sceptre... Louis XVIII était la légitimité incarnée, elle a cessé d'être visible quand il a disparu. »

Cependant la petite Cour de Louis XVIII était en désarroi; l'incident avait été pris au sérieux par tous, et notamment par Chateaubriand qui s'est reproché ensuite sa naïveté. Le jour de l'arrivée de Talleyrand à Mons, il fit tout ce qu'il put pour apaiser le mécontentement du roi, d'une part, pour décider Talleyrand à se rendre chez Louis XVIII, d'autre part. Le ministre des affaires étrangères, quand on lui parlait de la continuation par le roi de son voyage, répondait comme le duc de Guise à Blois : *Il n'osera.* Le roi, dans sa conversation avec Chateaubriand, auquel il aurait su gré, d'après celui-ci, de ses égards pour M. de Blacas, lui dit avec abandon : « Je vais me séparer de M. de Blacas; la place (celle de ministre de la maison du roi) sera vide, Monsieur de Chateaubriand. »

Chateaubriand se figura, comme il l'écrit dans ses Mémoires, que c'était *la maison du roi mise à ses pieds* : « Un politique avisé, dit-il, aurait fait atteler ses chevaux à sa voiture, pour suivre ou précéder le roi. » Quant à lui, il ne voulut pas se séparer de Talleyrand; il resta avec le prince à Mons, le calmant et l'encourageant, ce qui lui valait, dit-il ironiquement, toute sa « tendresse ». Deux ministres seulement, le chancelier Dambray et le duc de Feltre, avaient suivi Louis XVIII. Les autres tinrent conférence chez Chateaubriand, le 24 au soir, avec leurs amis, M. Guizot, notamment, et le général Pozzo di Borgo.

Il fut résolu, écrit Pasquier, racontant cette particularité dont les *Mémoires d'outre-tombe* ne parlent pas, que M. de Chateaubriand partirait le lendemain. Il s'était offert de lui-même pour remplir cette mission, et la position dans laquelle il s'est si promptement trouvé rend cette circonstance fort remarquable. Il devait aller dire au roi à quel point, en s'abandonnant à des conseils aussi tranchants, en souffrant l'éloignement d'un homme aussi important, Sa Majesté courait le risque de jeter le découragement dans l'âme de ses meilleurs serviteurs, et les plus vives inquétudes dans l'esprit de ses peuples.

Le général Pozzo di Borgo s'était chargé aussi, nous le voyons dans sa correspondance, de parler en ce sens à Louis XVIII. La lettre de Wellington arriva sur ces entrefaites; elle eût suffi pour décider Talleyrand à rejoindre le roi, même si ses amis n'eussent fait intervenir son oncle, le cardinal de Périgord, comme l'a raconté Beugnot.

Quel diable me poussait? s'écrie Chateaubriand vingt ans plus tard dans ses Mémoires. Je n'avais point suivi le roi qui m'avait pour ainsi dire offert ou plutôt donné le ministère de sa maison, et qui fut blessé de mon obstination à rester à Mons; je me cassais le cou pour M. de Talleyrand que je ne connaissais pas, que je n'estimais point, que je n'admirais point; pour M. de Talleyrand qui allait entrer dans des combinaisons nullement les miennes...

Je m'étais tenu en bons rapports avec M. de Blacas, précisément parce que tout le monde le détestait; j'avais encouru l'amitié de M. de Talleyrand pour ma fidélité à un caprice de son humeur; Louis XVIII m'avait positivement appelé auprès de sa personne, et je préférais la turpitude d'un homme sans foi à la faveur du roi; il était trop juste que je reçusse la récompense de ma stupidité, que je fusse abandonné de tous pour les avoir voulu servir tous.

Il est probable qu'en faisant entrevoir à Chateaubriand sa nomination à la place de ministre de la maison du roi, Louis XVIII n'avait pas d'autre dessein que de décider son interlocuteur à le suivre et d'éprouver les sentiments de celui-ci à l'égard du ministre des affaires étrangères. L'homme que Mérimée, sans retour sur lui-même, appelait « le plus grand égoïste du siècle » n'en a pas moins eu le mérite de résister à la tentation, lorsque l'honneur ne lui en faisait pas un devoir, et de demeurer, contre ce qu'il croyait son intérêt, fidèle à ce qui lui semblait l'intérêt du roi et du pays, et à l'amitié d'un moment abjurée par lui dans la suite. Beugnot raconte que Talleyrand, remis en possession de son autorité à Cambrai, avait, en même temps que la proclamation qui fut signée par le roi, préparé la liste d'un gouvernement provisoire à constituer à Paris avant l'entrée de Louis XVIII; sur cette liste, le nom de Chateaubriand figurait, avec celui du prince, comme président, et ceux de MM. de Feltre, de Jaucourt, Louis, Beugnot et Pasquier. Beugnot ne comprend pas pour quel motif Talleyrand renonça à présenter cette liste au roi. Nous trouvons ce motif dans la première démarche faite auprès de lui personnellement de la part de Fouché, comme on le verra plus loin.

III

A Mons, Chateaubriand n'avait pas encore de soupçons sur les mobiles intéressés [1] qu'il a prêtés ensuite aux actes de Talleyrand à Vienne. Il ne s'attendait pas non plus à un événement qui allait troubler immédiatement ses relations avec le prince, sans pourtant les rompre, et devenir pour lui-même le point de départ de son évolution vers le parti ultra-royaliste. Nous voulons parler de l'association peu durable entre Talleyrand et Fouché.

Le principal ministre du premier ministère, écrit-il dans la *Monarchie selon la Charte,* fut porté d'un commun accord à la tête du

[1] Voy. ce qu'en dit dans un récent article de la *Revue d'histoire diplomatique* (juillet 1904), et à propos des affaires de Naples, un écrivain qui prend cependant la défense de Talleyrand et de sa politique à l'égard de l'Italie. (*Le prince de Talleyrand et les affaires d'Italie au congrès de Vienne,* par G. Gallavresi.)

second. La plus belle carrière s'ouvrait devant lui, il pouvait achever son ouvrage et consolider le trône qu'il avait puissamment contribué à relever. Il lui suffisait de bien sentir sa position, de renoncer franchement à la Révolution et aux révolutionnaires, d'embrasser avec franchise la monarchie constitutionnelle; mais en l'asseyant sur les bases de la religion, de la morale et de la justice... Le nom de ce ministre, ses talents, son expérience des affaires, son crédit en Europe, tout l'appelait à remplir ce rôle aussi brillant pour lui qu'utile à la France. Il aurait joui, dans la postérité, du double éclat de ces hommes extraordinaires qui perdent et qui sauvent les empires. A force de gloire il eût forcé ses ennemis au silence. Naturellement enclin à embrasser ce parti, et par l'empire de sa haute naissance et par la rare perspicacité de son jugement, il en fut détourné par une de ces fatalités qui changent toute une destinée.

La fatalité, suivant Chateaubriand, ce fut surtout la coalition d'intrigues et de frayeurs qui imposa la nomination de Fouché comme ministre du roi. Chateaubriand en a parlé presque avec les mêmes expressions dans la *Monarchie selon la Charte* et dans les *Mémoires d'outre-tombe.* La fameuse scène de l'entrée de Fouché chez le roi, à Saint-Denis, Talleyrand à son bras, est déjà décrite dans l'ouvrage de 1816. Mais on n'y trouve pas les traits contre Talleyrand; au lieu de dire « le vice appuyé sur le bras du crime » et « l'évêque apostat caution du serment du régicide », Chateaubriand dit tout simplement « le président du Conseil ». Ce soir-là était le 7 juillet, veille de l'entrée du roi à Paris; Fouché, qui avait été déjà présenté au roi la veille, à Arnouville, venait prêter serment entre ses mains. Beugnot, qui avait combattu dans le Conseil, comme Chateaubriand, la nomination de Fouché, se trouvait aussi avec celui-là dans la salle de l'abbaye précédant le cabinet du roi; il a attesté, dans ses Mémoires, l'émotion si énergiquement retracée par le grand écrivain, et qu'il éprouvait comme lui. « Ce que nous voyons, lui aurait-il dit, est digne du pinceau de Tacite. » Le mot et la présence même de Beugnot sont omis dans les *Mémoires d'outre-tombe.*

Depuis Gonesse, c'est-à-dire depuis quarante-huit heures, Chateaubriand était fixé sur la certitude de l'événement qui achevait de se consommer. La veille, à Arnouville, muet, dans un coin de la salle où le roi avait tenu son dernier conseil, avant la rentrée à Paris, puis, errant dans les jardins du contrôleur général Machault, il avait vu arriver le flot des royalistes parisiens par lesquels Louis XVIII voulait se laisser arracher la décision déjà arrêtée dans son esprit. Les arrivants regardaient avec curiosité ce personnage sombre dans la joie générale, « pleurant la monarchie perdue [1] », comme il le dit au roi le 8 au matin, alors qu'on

[1] Quoi qu'en dise Pasquier dans ses *Mémoires*, il n'y a aucune contradiction entre les paroles d'indulgence à l'égard des régicides *repentants*,

célébrait sa victoire, et rendu plus bizarre encore par son étrange accoutrement; car, sans habit militaire, il portait, raconte Pasquier, un grand sabre de Damas, suspendu à son côté par un long cordon rouge en sautoir. Il avait rapporté ce sabre de son voyage en Orient.

Chateaubriand en voulait à Talleyrand de cette suite inattendue donnée aux incidents de Mons. Il a reconnu, il est vrai, dans ses Mémoires mêmes, que ce dernier « eût été content, d'abord, de n'être pas accouplé à M. Fouché ». L'ancien évêque d'Autun n'aimait pas cet autre défroqué [1], et avait conscience que leur rapprochement faisait ressortir ce que lui-même aurait voulu effacer de son passé. Le plan de retour par Lyon, que le premier avait d'abord proposé au roi, avait au moins l'avantage de ne pas faire reposer sur Fouché la mission si ingénieusement recherchée par lui de rouvrir à Louis XVIII les portes de Paris. Cependant, le plus intime confident de Talleyrand, l'abbé Louis, ministre des finances, avait été, à Gand, un des premiers partisans de la nomination de Fouché. Ce ne fut donc pas seulement « la condescendance de Louis XVIII pour les instances de Monsieur et du duc de Wellington », comme le dit Talleyrand, qui décida celui-ci à céder. Lui-même a publié, en note de ses Mémoires, une lettre de Wellington à son adresse, datée du 29 juin, et parlant incidemment, comme d'une chose acquise, du consentement donné par le roi, avant son départ de Gand, « au principe de l'emploi de Fouché ». Mais, la question de savoir si l'on se servirait de Fouché une fois tranchée, il restait encore à déterminer quel serait le prix de ses services.

Si l'on croyait qu'un homme de cette nature était utile, dit Chateaubriand dans une page connue de sa *Monarchie selon la Charte*, il fallait le laisser derrière le rideau, le combler de biens, élever sa famille en proportion des services qu'il pouvait avoir rendus, prendre en secret ses conseils, consulter son expérience... Partout où il y a une tribune publique, quiconque peut être exposé à des reproches d'une certaine nature ne peut être placé à la tête du gouvernement... Se représente-t-on le ministre dont je veux parler écoutant, à la Chambre des députés, la discussion sur les catégories, sur le 21 janvier, pouvant être apostrophé à chaque instant par quelque député de Lyon, et toujours menacé du terrible : *Tu es ille vir.*

« sortant de la classe des coupables pour entrer dans celle des infortunés », paroles que Chateaubriand a écrites dans ses *Réflexions politiques*, et ses colères de 1815 contre la prise de possession du gouvernement par un régicide exécuteur des vengeances de Napoléon, après avoir fait couler le sang à flots à Lyon.

[1] Fouché n'avait pas été engagé dans les ordres, mais il n'en avait pas moins porté le froc, comme beaucoup d'autres révolutionnaires de marque.

Nous devons à M. Madelin un tableau de la vie de Fouché aussi nourri de documents qu'impartial; l'homme qu'il nous a fait comprendre est un personnage sans scrupules, ayant au plus haut degré l'audace de circonstance, sans être foncièrement différent de beaucoup d'autres personnages sans scrupules, ses contemporains ou les nôtres. Mais le régicide que Fouché pleurait avec des larmes de crocodile, dans les dernières années de sa vie, était le moindre tort de son passé. Il a fallu qu'il fût arrivé à un bien grand mépris de l'humanité pour ne pas apercevoir lui-même l'impossibilité dont parle Chateaubriand; ou plutôt, puisque Vitrolles et Hyde de Neuville prétendent qu'il se fût peut-être contenté de la pairie, si le vertige des royalistes n'avait pas mis le ministère à ses pieds, et si Louis XVIII n'avait pas fait ce singulier calcul qu'on se débarrasse d'un ministre et non d'un pair inamovible, la moralité publique est devenue plus exigeante sous la monarchie constitutionnelle qu'elle ne l'était à son avènement [1].

Talleyrand était moralement un homme d'un autre temps : il a admis facilement comme une nécessité ce qui apparaissait à Chateaubriand et nous apparaît aujourd'hui comme une maladresse. Dès Cambrai, par son frère, Archambaud de Périgord, que lui avait dépêché Fouché, il est entré en pourparlers au sujet des garanties demandées par ce dernier, nous le savons par Pasquier; à Roye, qui fut l'étape royale suivante, il a continué, Beugnot nous l'apprend, et a probablement conclu ces pourparlers avec l'homme de confiance de Fouché, l'ex-oratorien, conseiller à la Cour de cassation, Gaillard, qui lui fut présenté par Louis [2]. Monsieur agissait de son côté en faveur de Fouché, encourageant Wellington à le proposer comme ministre au roi (Mémoires de M. de la Maisonfort). Tout devait être arrangé lors de la conférence entre Wellington, Talleyrand et Fouché à Neuilly, le 6 juillet. Le président du gouvernement provisoire institué après l'abdication de Napoléon insista un peu pour le maintien du drapeau tricolore; pas du tout, contrairement à ce que dit Chateaubriand, pour la reconnaissance des deux Chambres dont il tenait ses pouvoirs, et l'acceptation de la déclaration des droits que la Chambre des députés discutait, l'ennemi aux portes de Paris. Quoiqu'il eût demandé l'immunité pour les personnes que leurs actes antérieurs pouvaient désigner aux poursuites du gouvernement royal, il commença l'exercice de ses fonctions de ministre

[1] « Il est, écrit plus tard M. de Montlosier, pour les rois et les peuples une pudeur publique qu'ils n'offensent pas impunément. »

[2] Que Gaillard soit ou non venu jusqu'à Cambrai, comme il résulte d'une lettre de sir Charles Stuart à Wellington, et même jusqu'à Gand, c'est à Roye qu'il fut présenté à Talleyrand.

de Louis XVIII par l'établissement des catégories d'exception à cette immunité; sous prétexte de préserver ceux qu'il laissait en dehors, il en revenait aux listes de proscrits ou de suspects par lesquelles il avait inauguré sa vie politique.

Trois cents noms inscrits par lui, dit Barante alors secrétaire général du ministère de l'Intérieur, furent réduits par les ministres ses collègues à cinquante-sept pour les deux listes qu'il s'agissait d'établir, la première indiquant dix-neuf personnages, militaires pour la plupart, contre lesquels des poursuites étaient dès lors décidées. « Fouché, dit Barante, soutint d'une façon spécieuse que la mesure n'aurait aucun avantage si on ne l'exécutait pas dans la proportion par lui indiquée. » Livrer ainsi ses anciens compagnons de fortune politique, dénoncer d'autre part dans un de ses rapports célèbres les excès des émeutiers royalistes du Midi; une fois armé d'une ordonnance du 8 août, qui en révoquait une autre signée quinze jours avant, et en possession de tous pouvoirs sur la presse périodique que Talleyrand et Pasquier voulaient d'abord émanciper, suspendre, pour établir une sorte d'équilibre, la *Gazette de France* demandant un impôt spécial sur les acquéreurs de biens nationaux, le *Censeur* manquant d'égards pour la garde nationale parisienne, et son propre journal l'*Indépendant* s'apitoyant sur la mort de La Bédoyère; frapper ou menacer alternativement à droite et à gauche, comme il trahissait à droite et à gauche pendant les Cent-Jours, et imposer le juste milieu par l'arbitraire, voilà la politique de Fouché. Elle nous apparaît, en 1816, comme un véritable anachronisme, et elle fait comprendre la politique inverse qui allait, chez Chateaubriand notamment, associer les revendications libérales à un esprit de parti très ardent. Dans son mépris pour l'humanité, Fouché avait pour le parlementarisme un mépris tout particulier, « singulièrement accru, dit M. Madelin, depuis cette courte session de juin 1815, au cours de laquelle il avait personnellement (sans aucun talent d'orateur par lui-même) conduit et joué une assemblée d'hommes de réelle valeur ». L'écroulement de son bonheur insolent devait être la première victoire du parlementarisme.

Dans le courant du mois de juillet, Mme de Custine essaya de rapprocher Chateaubriand et Fouché, en les invitant à dîner ensemble. Ils ne s'étaient vus qu'une fois, cinq ans auparavant, à l'occasion de la condamnation d'Armand de Chateaubriand. La bonhomie qu'apportait l'ancien proconsul dans ses rapports avec ses nobles amies (on peut en juger par la publication qu'a faite M. Bardoux de ses lettres à Mme de Custine) ne désarma pas le futur auteur de la *Monarchie selon la Charte*. Il ne trouva dans la conversation de Fouché que « lieux communs », « aveux effrontés

sur la justice du succès et l'iniquité de ceux qui souffrent », « affectation de légèreté et d'indifférence »; il sortit « haussant les épaules au crime », et méditant déjà contre le ministre et le ministère de la police les tirades qui remplissent le quart de son ouvrage de 1816. Nous savons, par les citations du livre de M. Madelin, que Fouché, dans son exil de Trieste, fut fort sensible aux attaques de ce « maudit libelle », comme il disait; il reprochait, en cette circonstance, à Chateaubriand son « hypocrisie », et son « esprit subalterne, inaccessible aux conceptions de la politique ».

A la fin d'août, ou au commencement de septembre, il avait été encore une fois question de Chateaubriand pour un des deux ministères vacants, par suite du refus d'acceptation du duc de Richelieu et du général Pozzo di Borgo, auxquels Talleyrand les avait destinés, celui de l'Intérieur. Pasquier, qui avait l'intérim de ce département concurremment avec son portefeuille de la Justice, et qui, désireux de se décharger, sentait aussi la nécessité de compléter le ministère *boiteux*, comme on disait plaisamment dans le public, avait présenté à Talleyrand une liste de personnes pouvant être choisies; en tête de cette liste était Chateaubriand, comme ayant déjà tenu à Gand le portefeuille dont il s'agissait. « Je crois encore aujourd'hui, écrit Pasquier, que ce choix eût été d'une saine politique, mais il ne me parut en aucune façon plaire à M. de Talleyrand. »

Bien que le président du Conseil songeât dès lors à se débarrasser de Fouché, et que la duchesse de Duras restât auprès de lui le défenseur infatigable de Chateaubriand, le refroidissement que la duchesse voulait faire disparaître persistait. La proposition de Pasquier n'eut pas de suite.

Il est permis de croire que Chateaubriand, s'il l'eût connue, n'aurait pas voulu en profiter alors. Non seulement, après l'opposition qu'il avait faite à la nomination de Fouché, il ne pouvait, même pour peu de temps, siéger à côté de lui; mais il devait se rendre compte que la fin du règne de Talleyrand approchait aussi. L'attitude des souverains et chefs des gouvernements étrangers à son égard était significative. L'empereur Alexandre ne lui pardonnait pas ce traité secret du 3 janvier 1815, signé contre lui à Vienne, avec les représentants de l'Angleterre et de l'Autriche, et que lui avait fait communiquer Napoléon. L'Angleterre et l'Autriche, que Talleyrand considérait à Vienne comme les plus fermes appuis du principe de la légitimité, paraissaient disposées maintenant à soutenir dans une certaine mesure les demandes d'agrandissement aux dépens de la France, faites avec âpreté par le nouveau royaume des Pays-Bas et par la Prusse. Au lieu de chercher à se concilier les sentiments du pays, comme en mars et

avril 1814, les armées alliées, celles de la Prusse surtout, se permettaient sous les yeux des fonctionnaires royaux et contre ceux-ci mêmes, des exactions et des violences sans nombre, et, si la France n'était pas traitée plus encore en pays conquis, elle le devait surtout à Louis XVIII, à la dignité de son attitude et de ses protestations, au respect que l'Europe avait intérêt à maintenir attaché à son autorité, si affaiblie qu'elle parût après les Cent-Jours[1].

Ce qui primait tout, c'était la nécessité de s'assurer la bienveillance du seul souverain intéressé par la situation de son empire, et disposé par lui-même à empêcher un nouvel amoindrissement de la France. Et le choix du duc de Richelieu a répondu à cette nécessité, bien plus encore que son prédécesseur[2], dans le ressentiment qu'il lui voua, et ses contemporains, en général, ne l'ont compris. Chateaubriand a rendu à ce « grand honnête homme » une justice un peu tardive, dans le livre intitulé *le Congrès de Vérone*; il a parlé alors en termes émus de cette « carte du Styx », témoignage du démembrement que Richelieu avait contribué à empêcher, c'est-à-dire de la carte indiquant les cessions de territoires demandées au début des négociations du traité de 1815, par la Prusse et les Pays-Bas. Cette carte avait été remise à Richelieu, comme on le sait, par l'empereur Alexandre, que son amitié pour lui avait au moins encouragé à résister; elle avait été montrée à Chateaubriand par Mme de Montcalm, sœur du duc. Il est bien vrai (les documents produits dans les Mémoires de Talleyrand le prouvent) que les alliés avaient réduit leurs exigences, dès le 20 septembre, avant même l'arrivée de Richelieu au pouvoir. Mais peut-on dire que Richelieu a été étranger à ce résultat, obtenu au moment où l'influence de l'empe-

[1] Il y a dans les *Mémoires* de Talleyrand deux lettres écrites par Louis XVIII, en juillet 1815, pour être montrées, et qui lui feront toujours honneur : la lettre célèbre, et contestée jusqu'à la publication de ces *Mémoires*, dans laquelle Louis XVIII parle de se porter sur le pont d'Iéna, que les Prussiens veulent faire sauter, et celle où il déclare que « ne voulant pas sembler conniver aux violences dont il gémit, il est résolu, s'il ne peut obtenir justice, et si ses sujets sont mis dans la nécessité de s'armer, comme les Espagnols contre Napoléon, à se retirer de son royaume et à demander asile au roi d'Espagne ». Il faut y ajouter la lettre à l'empereur de Russie, du 23 septembre, publiée avec la correspondance de Pozzo di Borgo.

[2] Chose curieuse, quoique Talleyrand fût un homme de 1789, il était assez homme de l'ancien régime pour que Monsieur, toujours reconnaissant, d'ailleurs, de sa conduite en mars et avril 1814, lui gardât sa bienveillance. Il trouvait qu' « il y avait encore en lui du gentilhomme », et regrettait seulement qu'il n'eût pas arrangé autrement ses affaires avec Rome, en se faisant nommer cardinal.

reur Alexandre s'exerçait d'autre part[1] pour décider Louis XVIII à lui confier le pouvoir, et lui-même à l'accepter par obéissance?

De juillet à octobre 1815, Chateaubriand, s'il n'est pas ministre, est cependant traité par le ministère comme un auxiliaire utile, et, Fouché à part, ne lui fait pas d'opposition. Nommé, dès le 9 juillet, membre de ce conseil extraordinaire, sans attributions définies, dont les membres prennent le titre de ministre d'Etat, il est désigné, le 27 du même mois, pour présider le collège électoral du Loiret; les présidents ainsi choisis par le roi sont tous des personnages, princes du sang, grands officiers de la maison du roi, maréchaux, pairs, etc. Enfin, au cours même des opérations électorales auxquelles il préside, le 17 août, il est de la promotion de quatre-vingt-douze nouveaux pairs de France. S'il n'y eût pas été compris, il aurait été nommé député par le département du Loiret. Ses lettres à Mme de Duras indiquent qu'avec raison il ne regretta pas le changement. L'hérédité de la pairie vient d'être instituée, ce qui rend, dit-il, « le titre de pair vraiment beau et désirable ». — « Cela ne le regarde pas, puisqu'il n'a pas d'enfants, mais il pourrait adopter un neveu. » Il est à peu près satisfait pour ce qui le concerne à cette époque, et écrit à Mme de Duras qu' « il ne faut plus maintenant qu'ajouter à sa fortune par quelque place, car il faut s'attendre à une diminution d'appointements comme ministre d'Etat (les appointements primitifs étaient de 20 000 francs), et perdre l'ambassade de Suède ».

Avant même de connaître sa nomination de pair de France, il écrit au ministre de l'Intérieur, le 17 août, une lettre très cordiale rendant compte du résultat des élections des collèges d'arrondissement, et demandant la réception par le roi d'une députation du collège d'Orléans.

Ce pays-ci, écrit-il au ministre, est si dévoué au roi, si sincèrement attaché aux intérêts de la couronne qu'on ne saurait lui donner trop de marques de faveur, et lui témoigner trop de bienveillance. Je suis persuadé que les choix du département seront également honorables, et que j'aurai l'honneur de présenter à Sa Majesté quatre députés prêts à donner leur vie pour sa gloire et pour son service[2].

Les quatre députés nommés au second degré par le collège du département obtiennent de 130 à 104 voix sur 281 électeurs départementaux inscrits, et 206 à 160 votants. Les députés élus au mois d'avril précédent à la Chambre des Cent-Jours n'avaient

[1] Voy. la correspondance de Richelieu publiée par la Société impériale d'histoire de Russie, et un article de M. P. Rain, *Revue d'histoire diplomatique*, avril 1905.

[2] Archives nationales. Pièces historiques diverses. Restauration.

obtenu que 52 et 38 voix sur 271 électeurs inscrits; il n'y avait eu alors que 70 à 66 votants[1]. Ces députés étaient : le baron de Talleyrand, cousin germain du ministre, préfet du département, qui, pour avoir résisté aux exactions du commandant des troupes prussiennes, avait été enlevé de son hôtel et emmené dans une forteresse en Prusse[2]; M. Baërt (de Chateaurenard), descendant de Malesherbes; M. Henry de Longuèves, ancien constituant, nommé maître des requêtes au Conseil d'Etat par le ministère Richelieu; et M. Crignon d'Ouzouer, un des premiers négociants d'Orléans. Le ministre de l'Intérieur, Pasquier, répondant à Chateaubriand, est d'accord avec lui pour trouver que « les choix ne pouvaient être meilleurs ».

Le 22 août, à l'ouverture du collège électoral de département, Chateaubriand avait prononcé un discours qu'il a imprimé en brochure, puis reproduit dans ses *Mélanges* de 1816 et dans ses *Œuvres complètes*. La tendance politique de ce discours est encore assez difficile à préciser. Faisant l'historique des événements depuis 1789, et des diverses assemblées françaises depuis les états généraux, Chateaubriand reconnaît que « l'Assemblée constituante eut des intentions sages, mais le siècle l'entraîna ».

L'Europe, ajoute-t-il, nous attend à cette dernière expérience; elle est venue, pour ainsi dire, se placer au milieu de nous, afin d'assister à des résolutions qui décideront de son repos autant que du nôtre. Le peuple français va voir des rois aux tribunes de ses conseils... Il s'agit de savoir si nous serons déclarés incapables de nous fixer à ces institutions que nous avons cherchées à travers tant d'orages.

En finissant, il déclare « avec la franchise du pays où il est né » que « ce n'est plus le moment de garder des ménagements qui pourraient être funestes, et qu'il ne faut pas traiter de même celui qui a produit l'orage et celui qui l'a conjuré. Laisser à l'écart les artisans de nos troubles, c'est justice. La justice n'est point une réaction; l'oubli n'est point une vengeance. »

[1] Il n'est pas possible de prétendre que les élections à la Chambre de 1815 se sont faites grâce aux adjonctions d'électeurs par les préfets, adjonctions autorisées par la législation consulaire appliquée. Il y a eu seulement 1720 électeurs ainsi adjoints pour toute la France aux 19 000 électeurs départementaux antérieurement inscrits. D'ailleurs les préfets, choisis par Pasquier, étaient soumis aux instructions de Fouché.

[2] M. Duvergier de Hauranne, d'après Vitrolles, croyons-nous, dit que M. de Talleyrand ne fut pas au nombre des deux préfets qui subirent ce sort, et échappa aux Prussiens par la fuite. Mais le renseignement contraire, fourni par Pasquier, est confirmé par de curieuses lettres existant aux archives des Affaires étrangères (France, 691). Le second préfet ainsi enlevé fut celui de la Sarthe, M. Jules Pasquier, propre frère du ministre. Plusieurs autres préfets, sous-préfets ou maires furent, sinon transportés en Prusse, tout au moins emprisonnés ou réduits à se cacher.

Dans son discours au roi, à la tête de la députation du collège électoral du Loiret, le 5 septembre, il n'est plus question d'oubli. Il semble que la passion se soit échauffée, chez Chateaubriand, au contact des ardeurs royalistes en province.

Ce n'est pas sans une vive émotion, dit-il au roi, que nous venons de voir le commencement de vos justices. Vous avez saisi ce glaive que le souverain du ciel a confié aux princes de la terre pour assurer le repos des peuples. Vos mains royales ne s'étaient levées jusqu'ici que pour absoudre les coupables et pour répandre des bénédictions. Mais, en sentant tout ce que cet effort a dû coûter au cœur du roi, en pleurant avec Votre Majesté sur des hommes qui n'auraient pas pleuré sur nous, nous ne nous dissimulons pas que le moment est venu de suspendre le cours de votre inépuisable clémence. La France envahie, déchirée, vous demandait justice à genoux. Vous la lui deviez, Sire.

Ce discours-là figure bien dans les *Mélanges de politique* de 1816; mais Chateaubriand ne l'a pas reproduit en 1826-1827 dans ses Œuvres complètes. Sa colère contre les complices des Cent-Jours était alors refroidie. Le langage qu'il tenait à leur égard, en 1815, était sur les lèvres ou sous la plume de bien d'autres que les futurs ultra-royalistes. Lainé disait à la clôture de la session du collège électoral de la Gironde, s'adressant au duc d'Angoulême :

Quand la justice publique sera satisfaite, chacun, ne retrouvant dans son cœur que ce qu'il y a de vraiment français, conspirera, comme Votre Altesse Royale nous le disait, à sauver et à préserver la malheureuse France.

Le duc de Duras, dans l'adresse du collège électoral d'Indre-et-Loire au roi, s'exprimait en ces termes :

Prêts à faire tous les sacrifices nécessaires, pour le maintien de votre trône et de notre liberté, les membres de notre collège électoral n'en demandent qu'un à Votre Majesté, celui de mettre de justes bornes à sa clémence.

La même note se retrouve dans les adresses de bien d'autres collèges électoraux n'appartenant pas aux régions combattantes de l'Ouest et du Midi.

Le *Journal des Débats*, ne sera pas un adversaire du cabinet Richelieu, Bertin Deveaux [1], frère de son directeur, devant occuper les fonctions de secrétaire général du ministère de la police sous Decazes; ce journal est cependant alors encore dans la plus étroite union de sentiments avec Chateaubriand. Tout ce que ce dernier fait ou dit à Orléans y est relaté avec le plus grand soin, jusqu'au *Te Deum*, chanté le 25 août dans la cathédrale de Sainte-

[1] Ou de Vaux. La première orthographe est celle de l'*Almanach royal.*

Croix, et auquel le président du collège électoral se rend solennellement, suivi de tous les électeurs en corps, jusqu'aux remerciements qui lui sont adressés au nom de ceux-ci à la clôture de la session. Le *Journal des Débats* demande justice dans les mêmes termes que Chateaubriand.

Pour comprendre 1815, il faut sans doute s'identifier les sentiments de la glorieuse armée impériale ressaisie, après l'humiliation, par une fièvre d'enthousiasme à la réapparition de son chef; mais il faut ensuite se mettre pareillement à la place des royalistes sincères qui avaient reçu le choc du coup de force désastreux. Ils avaient vu avec indignation se ranger autour de son auteur ceux qui avaient accepté par engagement spécial la mission de lui résister, et, dans l'ordre civil, presque tous les fonctionnaires repris l'année précédente par la royauté; ils retrouvaient encore ceux-ci s'imposant, ou prétendant s'imposer à elle, après l'avoir trahie. Tout le monde a jeté la pierre à Benjamin Constant; mais les palinodies de la Cour de cassation, par exemple, faisant en quatre mois trois manifestations serviles et contradictoires, sont bien plus choquantes que la sienne.

Et moi aussi, écrit Chateaubriand dans la *Monarchie selon la Charte*, j'ai dit qu'il fallait fermer les plaies, oublier le passé, pardonner l'erreur. Quel éloge n'ai-je point fait de l'armée! Je dois même le confesser : je suis trop sensible à la gloire militaire, et je raisonne mal quand j'entends battre un tambour. Mais ce que je concevais avant le 20 mars, je ne le conçois plus après. Etre un bon homme, soit! Mais un niais, non! Je serais aussi trop honteux d'être deux fois dupe. Vous prétendez rendre royalistes les hommes qui vous ont déjà perdus? Et que ferez-vous pour eux qu'on n'avait point fait alors? Ils occupaient toutes les places, ils dévoraient tout l'argent, ils étaient chargés de tous les honneurs.

C'est sous cette impression que Chateaubriand vient prendre séance à la Chambre des pairs dont il est nommé secrétaire. Dès l'ouverture de la session, dès la discussion de l'adresse préparée par une commission dans laquelle il a été appelé, et en défendant, contre le garde des sceaux Barbé-Marbois, une rédaction due à Lally qui par la suite ne votera pas au dernier vote la mort du maréchal Ney, il trouve l'occasion de se classer parmi ceux qui vont réclamer dans les Chambres, comme ils l'ont déjà réclamé au dehors, la punition des hommes qualifiés par eux les *grands coupables*, et l'exclusion des fonctionnaires suspects.

Charles de Loménie.

AU SEUIL DU DÉSERT

El-Kantara.

Toute l'oasis d'El-Kantara se déploie devant mon regard. Il y a là près de cent mille palmiers, dont la verdure moutonnante s'étale comme un disque d'émeraude, au milieu de l'immense pays fauve qui le cerne de toutes parts. L'impression est extraordinaire! Evidemment cette oasis paraîtrait petite à côté d'une de nos forêts de France! Mais ce que nos forêts ont en étendue, l'oasis le regagne en hauteur. Le moindre de ses palmiers dépasse nos chênes les plus robustes.

Le bel arbre qu'un palmier! Comme il s'élance! Comme il plane! Comme l'air joue librement entre ses branches! Et quel jet de sève puissante, une sève qui résiste à l'oppression d'un tel soleil et dont la vigueur semble d'autant plus miraculeuse, qu'autour de lui il n'y a que le vide et la stérilité. Un beau palmier vaut un jardin. C'est tout un monde. Des arbres fruitiers croissent sous son ombre; des tribus de lézards et d'ouranes l'habitent; des tourterelles nichent au creux de ses écailles; des bandes d'oiseaux y chantent continuellement, même aux heures les plus chaudes du jour. Il est plein de ramages et de parfums, de lumière et de couleurs. Il est la chanson vivante de ces solitudes. Sans cesse, il vibre comme une grande lyre aérienne. Tantôt ses feuilles crépitantes imitent les gouttelettes d'une ondée, et, dans cette aridité implacable de la terre, il donne au Bédouin altéré la sensation de la pluie rafraîchissante; à d'autres moments, il module sur une note ténue et plaintive, les souffles les plus insaisissables de la brise. Parfois, lorsque le simoun l'assaille et rebrousse les larges éventails de ses bras, il sonne tout entier, jusqu'à la racine : c'est le fracas d'un navire dont les antennes gémissent et dont les voiles tendues s'arrachent et grondent sous les coups de l'ouragan... Le palmier est une plante sacrée! Depuis les temps les plus reculés, pour les fellahs d'Egypte, comme pour les nomades du Sahara, il est l'arbre de la vie et il est l'arbre de la mort. Ses dattes sont si nourrissantes que, chez ces races frugales, elles remplacent tout autre aliment. Son écorce transparente a reçu, avec les antiques hiéroglyphes, les premiers bégaie-

ments de la pensée humaine, son bois a fourni les cercueils des hypogées, ses essences ont parfumé les bandelettes des momies; et c'est dans son tronc desséché que fut creusée la barque funéraire d'Isis... Le palmier est presque une personne divine! Aujourd'hui encore, les hommes du Sud ont pour lui des soins filiaux qui ressemblent aux vestiges d'un culte oublié!

Comment s'étonner de cette idolâtrie du nomade, puisque le palmier est son bienfaiteur et son nourricier? Et comment ne pas voir, dans cet arbre, tout le désert résumé comme en un symbole, puisque nul n'y peut vivre, excepté lui?

C'est pourquoi cette oasis d'El-Kantara, avec son armée de palmiers, bien qu'elle soit comme perdue dans les sables qui l'environnent, prend une telle importance et s'enlève avec une telle intensité de relief et de couleur sur la teinte plate et monotone des terres. Comme presque tous les sites analogues, cela est dur d'aspect, cela semble rigide, brillant, cristallisé. Mais ici l'éclat est incomparable. L'oasis apparaît telle qu'une plaque d'émail vert cloisonnée dans de l'or; et toute la plaine est une gigantesque pièce d'orfèvrerie faite pour supporter la coupole du ciel. Cette impression d'un grand œuvre créé par un art surhumain et somptueux, elle est partout dans ce paysage. La colline où je suis assis a un tel luisant de métal, des coruscances si vermeilles, qu'on la prendrait pour une coupe d'or renversée, dont la substance précieuse a été fondue et polie au feu par un toreuticien fabuleux.

En ce moment, le soleil se couche. Au flanc des montagnes, l'or s'épanche en larges nappes flamboyantes, qui s'étalent suivant les ondulations incolores des espaces désertiques et qui gagnent les lointains indistincts de l'horizon. De l'or! de l'or toujours! Quelle ironie, dans ce pays pauvre et nu, que cette image de l'or sans cesse offerte, hallucinante comme une vision d'avare en délire! C'est sans doute ce qui explique l'inertie du bédouin, accroupi et somnolent, des heures entières, sous son burnous troué. L'illusion d'un trésor inépuisable et qui renaît chaque jour avec les prestiges de l'aube, lui suffit. Il dort, il rêve, il fait l'amour, il prie. A quoi bon se consumer en d'inutiles agitations? N'est-il pas riche, heureux d'une félicité parfaite, lui qui a de l'or et de la lumière plein les yeux?...

La nuit vient. Je redescends vers le village qui commence seulement à sortir de sa torpeur, et je reprends les berges de l'oued.

A ma gauche, sur tout le versant d'un petit monticule, se dressent de grosses pierres plates légèrement enfoncées dans le sol. Tout d'abord, cela ne diffère point d'une pente rocheuse,

envahie par des blocs erratiques. Je découvre à la longue un certain arrangement dans ces pierres et je reconnais un cimetière arabe. Il n'y a pas une plante, pas un éclat de bois, rien qui rappelle la vie, ou même le passage de l'homme. Dans le crépuscule, ce tas de pierre et de sable se confond avec les amoncellements informes et monstrueux de la montagne. Les lueurs mauves du couchant les revêtent des mêmes reflets suaves, le même silence accablant pèse sur le tas de pierre et sur la montagne. On ne songe pas qu'il y a des morts qui dorment là...

*
* *

En revenant à l'hôtel, je passe devant une école franco-arabe, et, plus loin, en bordure sur la route, je distingue deux bicoques que je n'avais pas remarquées d'abord et qui sont le bureau de poste et la caserne de gendarmerie. Je me retrouve brusquement en pleine « civilisation ».

Dans la salle à manger, illuminée à l'acétylène, je dîne en compagnie d'un évêque anglican, de sa femme et de sa fille. L'évêque, très majestueux dans sa grande barbe bien peignée, porte un smoking à revers de moire; les femmes, dont la plus jeune admirablement belle, sont en toilette de dîner. Les guipures transparentes des corsages montants trahissent de superbes épaules. La table est encombrée d'eaux minérales et de petits flacons en nickel qui contiennent des remèdes strictement anglais contre toutes les fièvres et tous les microbes possibles. Au milieu (raffinement suprême!) de grands chardons des sables, — les seules fleurs qu'on puisse trouver ici, — dressent leurs têtes bleuâtres et leurs hautes tiges contournées et ciselées comme des candélabres d'argent, au-dessus d'un vase de cristal certainement apporté par la pieuse famille.

A l'autre bout, le coude sur la nappe, un photographe ambulant, en cotte de toile bleue et en chapeau de pêcheur à la ligne, lit un journal d'Alger, tout en piquant sa fourchette dans son assiette, d'un geste machinal. Enfin, j'ai pour voisin très proche un peintre suédois à la mise soignée et sobre qui, de temps en temps, interpelle le Révérend évêque, dans un français presque aussi correct que sa personne.

Nous échangeons des menus propos de politesse, et, après le dîner, nous nous rejoignons forcément dans la cour de l'hôtel, autour d'une petite table, où on nous a servi un café maure. Nous sommes seuls. L'évêque est allé faire un whist, au salon, avec sa femme et sa fille. Le photographe a disparu. Nous causons sous le frais abri des sycomores.

Le Scandinave m'apprend qu'il est ici depuis deux mois, — « uniquement pour la Beauté! » — me dit-il avec une emphase naïve. Il vient de parcourir l'Algérie, depuis le Figuig jusqu'à l'Aurès; et il me vante par-dessus tout le Sud Oranais dont la couleur imprévue et paradoxale l'a enthousiasmé.

Après quelques minutes de conversation, je m'aperçois que mon Suédois est ce qu'on appelle « un homme très averti ». Il a longtemps habité Paris, il se pique d'en connaître tous les milieux artistiques et littéraires, il cite les romans et les poèmes du plus dernier cri. Il a beaucoup admiré jadis les paysages de l'Ile de France; et il me confie que le premier printemps parisien qu'il a vu a été pour lui un éblouissement.

Mais, depuis qu'il a mis le pied en Afrique, depuis qu'il a eu comme la révélation totale de la lumière, ces aimables souvenirs se sont subitement décolorés dans sa mémoire. Il n'aime plus, il ne comprend plus maintenant que l'Afrique. Jamais il n'a travaillé comme ici, et il songe sérieusement à s'y établir pour toujours.

Comme je lui avoue mes doutes sur la durée de son emballement; comme j'oppose au pittoresque africain celui non moins surprenant des régions septentrionales où il est né, et comme je lui rappelle l'exemple de tel grand paysagiste norvégien, il me répond par une véritable profession de foi, que je ne puis m'empêcher de transcrire, parce qu'elle exprime, en somme, ce que j'ai senti moi-même en arrivant en Algérie et, plus particulièrement, pendant ce voyage.

« Voyez-vous, me dit-il, je suis à peu près convaincu qu'il n'y a que les gens du Nord comme nous pour bien voir les pays du Midi. Au fond, ce sont les Anglais et les Allemands qui ont appris aux Italiens à regarder leur Italie. Les deux seuls grands peintres de la nature qu'on puisse nommer chez eux avant le romantisme, c'est le Poussin et Claude Gelée, un Lorrain et un Normand, deux hommes du Nord! Ceux du Midi, ou bien sont trop engourdis par le climat, trop satisfaits par la seule douceur de vivre, ou bien ils ont des sens trop avides, un besoin trop impétueux de l'action immédiate pour s'intéresser aux choses qui les entourent. J'ajoute que, même chez les mieux doués, la sensibilité est rendue paresseuse par la surabondance et la continuité des émotions voluptueuses ou des visions brillantes. Une foule de nuances ou d'objets qui nous frappent ne les frappent plus. Nous autres, au contraire, nous apportons une sensibilité toute neuve, qui n'a jamais été que froissée ou contrariée par la rigueur du climat : ce qui fait qu'elle s'épanouit délicieusement dans une atmosphère plus clémente et qu'elle vibre tout entière à la moindre sollicitation caressante

qui vient du dehors. Enfin, nous devons au perpétuel repliement où nous vivons dans nos pays de brume et de froidure une faculté de rêve qui nous permet de nous dédoubler sans cesse et de sortir de nous pour nous mêler au spectacle extérieur. C'est pourquoi je soutiens que l'œil d'un homme du Nord, — à condition qu'il soit suffisamment exercé, — est plus apte à refléter et à analyser la couleur du Midi que l'œil d'un Méridional.

« Maintenant, je ne le cacherai pas : ce qui nous plaît, à nous autres barbares, dans votre Afrique, comme dans tout l'Extrême-Sud, c'est la violence, c'est la frénésie des sensations. Notre tempérament le veut ainsi. Nous préférons les sensations fortes aux sensations exquises. Je remarque des préférences toutes pareilles chez ceux de vos écrivains qui ont le mieux gardé l'empreinte du Nord, chez Hugo ou chez Flaubert.

« Ici, nous sommes servis à souhait. Les lignes sont nettes, rigides, cassantes. Les tons sont d'une intensité extraordinaire, parfois d'une crudité hurlante. Les formes vous entrent dans le regard, comme malgré vous, avec une sorte de fougue intérieure qui vous ébranle jusqu'aux moelles. Et quels contrastes merveilleux et inattendus! L'Afrique est le pays des contrastes : c'est l'antithèse vivante! En savez-vous un qui soit à la fois plus brutal et plus doux, plus élégant et plus grossier, plus grandiose et plus gracieux? Si le soleil y est accablant, la lumière y compose avec l'ombre des jeux d'une suavité infinie, d'une finesse qui échappe à toutes les astuces du métier. Pour un peintre, c'est désespérant. On a beau être habile et consciencieux on sent bien que *ce ne sera jamais cela!* Je parle aussi des maîtres qui se sont mesurés avec ces difficultés insurmontables. Si légers, si mouvants que soient leurs ciels, il y manque presque tout de la réalité, non pas seulement la palpitation intraduisible de l'atmosphère changeante, mais jusqu'à la nuance exacte d'un reflet.

« Pour moi, qui ne suis qu'un dilettante, ce qui m'attache à l'étude de ces contrastes si énergiquement tranchés, à la recherche d'une vigueur outrancière alternant avec des subtilités d'une mièvrerie et d'une complication extrêmes, c'est qu'elles constituent une gymnastique de premier ordre aussi bien pour mon imagination que pour mes nerfs. Je ne vois point de remède plus efficace aux sensibilités efféminées et neurasthéniques d'aujourd'hui. Les soumettre à ce régime, ce serait les tonifier de la même façon qu'en thérapeutique, lorsqu'on expose le malade aux jets successifs ou combinés de la douche froide et de la douche chaude.

« Vous me direz, sans doute, que la nature du Nord est capable d'aussi puissants effets que la nature africaine. Par

exemple, nous avons chez nous des lumières boréales qui atteignent aux décompositions les plus opulentes et plus fantastiques. Je me rappelle encore certains soirs de Paris, des soirs d'hiver et d'automne, où le ciel se noyait dans des pourpres noirâtres et des lividités violettes d'un aspect tellement apocalyptique qu'on avait l'illusion d'un éclairage de théâtre. Mais notez que ces féeries de la lumière sont quelque chose de rare et d'accidentel dans le Nord, tandis qu'ici la merveille est de tous les jours, de toutes les heures, de tous les instants. La couleur y paraît, chez elle, à sa place, nullement forcée, nullement voulue; elle est appelée, en quelque sorte, par le cadre et le milieu. Et voici le plus étonnant : cette couleur, si intense et si dure soit-elle, finit par s'apaiser en des harmonies d'une douceur toute classique, grâce aux transitions insensibles ménagées par l'atmosphère et à la délicatesse insaisissable des arrière-plans. Au contraire, la couleur septentrionale, qui est une véritable anomalie naturelle, a toujours quelque chose de discordant avec l'ensemble, d'hyperbolique et de monstrueux, de *romantique*, pour tout dire.

« Mais surtout la nature du Nord est triste. Même lorsqu'elle s'illumine et s'égaye, le fond de tristesse est toujours latent. Or ce que j'aime de l'Afrique, c'est qu'elle est pleine de joie. Elle est chaude, brûlante, exaltante de toutes les énergies, tandis que le Nord glacial me déprime, me contracte et me gèle. Si vous saviez l'ivresse que j'éprouve à livrer mon corps à cette brûlure du soleil, comme je me dilate dans cet air torride qui ondule au-dessus des sables! Il me semble que la force éthérée, l'agilité souveraine, l'essence volatile du feu, tout cela passe dans ma chair. Mais peut-être que, pour sentir des voluptés pareilles, il faut, comme moi, venir de ces régions cimmériennes où l'on vit des semaines et des mois dans des demi-ténèbres, où la pensée découragée se dissout en mélancolie comme le ciel du dehors se fond en eau. Vous vous souvenez, n'est-ce pas, des phrases d'Ibsen sur ces longs jours de pluie interminable, où rien ne luit ni ne sourit, où le goût de la mort vous entre dans l'âme avec l'humidité qui pénètre vos fibres?... Moi, j'ai dans les miennes tous les grelottements et toutes les ardeurs transies des ancêtres de ma race, qui ont eu froid pendant des siècles! Ah! il n'y aura jamais assez de soleil sur les plaines d'Afrique pour liquéfier la glace de mes os!... Aussi vous comprenez qu'avant même de l'aimer en artiste, je l'aime d'abord, votre Afrique, comme un hyperboréen qui veut avoir chaud, comme un barbare morose qui, de tout son cœur, aspire à la joie!

« Certes cela ne m'oblige pas à renier mes anciennes admirations,

mais je cède à un attrait plus impérieux, à une beauté plus complète et plus magnifique. J'apprécie, comme un autre, le charme d'un ancien parc à la française, où de nobles ordonnances architecturales décorent des horizons savamment encadrés et font converger les lignes géométriques d'une perspective vers un centre commun. Je goûte vraiment toutes les grâces rustiques, toutes les poésies potagères que célèbrent certains de vos écrivains, — en un mot tout « le Louis XVI » de votre littérature contemporaine. Mais, quel que soit l'agrément que j'y prenne, je ne laisse pas que de trouver à la longue ces gentillesses un peu fades. Même les grands paysages qui s'offrent avec des caractères si différents, dans presque toutes vos provinces françaises, — les forêts de l'Argonne ou de la Basse-Lorraine, les prairies pastorales de la Bresse ou de la Normandie, les solitudes alpestres ou pyrénéennes, — tous ces beaux spectacles ne me plaisent pas autant que la simple vue d'une plaine désertique, au lever ou au coucher du soleil. Cela, au moins, n'est pas domestiqué, plié aux exigences bourgeoises de la vie moderne, rapetissé par le souvenir de l'homme qu'on rencontre ailleurs partout inscrit. En Afrique, rien ne s'interpose entre la nature et moi, aucun art ni aucun artifice ne m'y dérobe la vision directe des choses. C'est le pur enchantement des formes telles qu'elles sont sorties du moule originel, le libre jeu des forces primordiales, et, — loin de tout regard profane, — le drame antique de l'Ombre et de la Lumière, dans sa sérénité quasi religieuse !... »

Il se tut un instant. Puis d'un ton subitement changé, en me montrant les bâtisses qui se déployaient autour de nous :

« Voyez, me dit-il, la civilisation gagne même ces pays vierges que leur nudité farouche aurait dû mieux défendre ! Cet hôtel est de trop ! Nous y sommes trop bien ! Un gourbi devrait nous suffire !... Hélas ! bientôt nous y contemplerons un casino, comme à Biskra ; et l'on plantera les poteaux de quelque club alpin jusque sur la Brèche d'Hercule !... »

La main du Scandinave se tendait vers la Porte d'Or. Il reprit tristement : « Voilà pourquoi je me hâte de jouir de cette terre merveilleuse avant que les hommes n'achèvent de l'abîmer et d'en troubler le silence. Nos neveux n'auront plus cette faveur... Croyez-moi, Monsieur, nous assistons à la dernière beauté ! »

*
* *

Biskra.

... J'arrive à Biskra par un sirocco accablant. La première impression est plutôt déplaisante.

On sent trop la ville d'hivernage improvisée hâtivement. Le genre « Côte d'azur » qu'on a essayé d'acclimater ici, ce truquage pittoresque, ce faux luxe, ce faux style des bâtisses détonnent ridiculement devant la beauté si sincère et un peu rude du paysage. La population indigène, gâtée par le contact des touristes, a perdu presque tout caractère original. Le *yaouled* de Biskra est devenu en son espèce un petit monstre aussi insupportable que le voyou parisien; les danseuses elles-mêmes n'ont plus l'honnêteté naïve de leurs congénères du Sud. Elles ont altéré la simplicité de leurs danses, introduit dans leur costume des élégances européennes d'un goût déplorable. Le trompe-l'œil est partout. C'est une Afrique de camelote qu'on croirait machinée par une agence Cook et qui appelle la description d'un Bædeker.

Les deux seules émotions que j'ai éprouvées à Biskra, je les dois à l'admirable jardin Landon et au souvenir du cardinal Lavigerie.

J'atteins la grille du jardin Landon qui s'étend à une faible distance de la route, tout près de la piste de Sidi-Okba.

Une couronne comtale surmonte la porte d'entrée. Cet emblème héraldique étalé en pleine pouillerie arabe ne déconcerte pas moins que l'apparence seigneuriale de la grande maison de maître, dont il blasonne le seuil. On se demande quelle fantaisie d'esthète a pu se complaire à jeter ainsi un parc et un château, d'ordonnance et d'ampleur tout européennes, en face du désert et des oasis. C'est comme un paradoxe d'art réalisé : il a fallu amener des pierres de très loin pour élever ces bâtisses, créer une irrigation artificielle pour entretenir des milliers de plantes et d'arbres venus de toutes les régions du monde, si bien que ce grand jardin poussé en pleine terre ressemble à une serre géante.

Sans doute, rien n'est plus factice; mais, — l'étrangeté du décor une fois admise, — on trouve qu'il est étonnamment réussi.

... Mes émerveillements redoublent lorsque je m'enfonce dans la demi-obscurité des ombrages. Pour quelqu'un qui, cinq minutes auparavant, n'avait sous les yeux que des espaces arides et poussiéreux, c'est la magnificence et le foisonnement d'une forêt-vierge. On avance par d'étroites allées, dont le sol est uni comme celui d'un corridor et moelleux aux pieds comme un tapis. Il est formé d'un sable fin et dur qui a la plasticité de l'argile et la résistance du ciment. Des jardiniers arabes armés de balais et de ratissoires en égalisent le niveau et le nettoient continuellement.

Tout le long des allées on entend un murmure d'eau courante. De petits canaux brillent sous les herbes, entretenant une fraîcheur discrète. Des nuées de rossignols chantent dans les massifs

de bambous. Tout un concert de sensations musicales et voluptueuses vous pénètre.

L'ombre glauque s'épaissit. La profusion des verdures baignées de lumière, mouchetées de couleurs innombrables, est un éblouissement. Les lauriers-roses jaillissent en coupoles, en bouquets épanouis de feu d'artifice; les lauriers blancs s'arrondissent en grosses boules neigeuses. Les lianes des glycines se nouent aux futs des palmiers, aux rameaux des bellombras; et les grappes mauves, énormes, s'écrasant les unes contre les autres, évoquent toute une vendange féerique, suspendue à des vignes d'argent dont les raisins seraient faits d'opale et d'améthyste. Parmi les sombres quenouilles des cyprès, éclatent les fleurs couleur de sang des hibiscus : frêles coupes vénitiennes décorées d'une aigrette de pistils d'or et dont la pourpre chaude a l'incandescence du verre au moment qu'il sort du four. Mais les feuilles violettes des bougainvilliers envahissent, recouvrent tout : ce ne sont, par les allées, que des chutes, des coulées de moires épiscopales, aux chatoiements d'amaranthe. Les murs d'un pavillon, qui surgit tout à coup devant un parterre, en sont drapés du haut en bas, comme un reposoir de Fête-Dieu...

Soudain, une vive lumière filtre entre les branches. Je suis de nouveau en plein jour. L'allée débouche sur une pelouse rectangulaire qui occupe tout le centre d'une clairière; l'herbe y regorge; elle est haute, lustrée, égale, comme si l'on y passait le rouleau tous les jours. Des corbeilles de glaïeuls et de cinéraires y étalent la bigarrure de leurs nuances. Les petits chemins qui circulent tout autour sont d'une propreté méticuleuse. On se croirait en France, à l'extrémité d'un parc appartenant à des bourgeois riches. Il suffit de lever la tête : toute l'Afrique reparaît avec ses palmiers et son ciel. Par-dessus les citronniers et les lauriers-roses, les panaches aériens se balancent, la colonnade des troncs écailleux se creuse en une perspective sans fin. Les essaims de grosses mouches dorées, le chant ininterrompu, les trilles invraisemblables des rossignols qui pullulent dans les fourrés, tout achève de vous dépayser. Le contraste est si subit, si imprévu, qu'on perd la notion du milieu. On cède à l'illusion ambiante : on est hors du monde, dans on ne sait quelle contrée chimérique inventée par une imagination de poète...

*
* *

La statue de l'ancien archevêque d'Alger et de Carthage se dresse dans un carrefour où aboutit la piste de Touggourt, — au seuil de ce Sahara qu'il rêva d'évangéliser, en ressuscitant les

confréries religieuses et militaires du moyen âge. Cette statue n'est qu'une réplique dont l'original, exécuté par Falguière, se trouve à Bayonne, la ville natale du prélat.

Malheureusement, elle est placée dans un endroit peu favorable, elle écrase son piédestal qui est trop bas et elle laisse en somme l'impression d'une chose manquée, condamnée à paraître toujours provisoire : telle une maquette apportée par le chemin de fer et débarquée sur le sable ! Je l'eusse voulue au fond d'une perspective immense, au sommet d'un édicule de style romain qui eût dominé tout le désert des Zibans. Pour l'effigie de cet homme qui fut grand, il faudrait un ostensoir vraiment insigne.

J'ajoute que la statue de Falguière ne donne du fougueux évêque qu'une idée très incomplète. Je saisis bien que, par cette croix brandie d'un geste conquérant vers le Sud, il a voulu symboliser l'ardeur guerrière et susciter dans nos esprits l'image idéale du prêtre-soldat. Mais l'expression onctueuse et bénigne du visage corrige et affaiblit le mouvement vigoureux du bras Cette tête est trop conventionnelle. Il suffit de regarder le célèbre portrait peint par Bonnat, pour se convaincre que la physionomie du cardinal n'avait pas cette fadeur. La bénignité, la mansuétude, la charité chrétienne étaient, je veux le croire, au fond de son cœur, mais ce qu'il manifestait sur sa figure, c'étaient des vertus d'une qualité un peu plus virile. Ce détail, qui n'est rien en soi, montre cependant, une fois de plus, combien les Français de France sont inaptes à se représenter des natures africaines et, en général, toute singularité de race qui sort du type banal imposé par la littérature contemporaine. Nul peuple n'est plus dénué que le nôtre du sens ethnique. Qu'on élève de cinq degrés leur température normale, qu'on les transporte dans un milieu plus ardent et qu'on les mette brusquement face à face avec des mœurs qui correspondent à ce milieu et à cette température, les voilà perdus ! Ils s'étonnent, s'indignent, s'irritent : ils ne comprennent plus.

Je ne sais si Bonnat a compris davantage que Falguière, mais je constate qu'il a copié à peu près exactement les traits historiques de Mgr Lavigerie. Je devine, en considérant sa toile, une âme singulièrement active, pratique, bourgeoise même, si ce terme n'était pas choquant appliqué au personnage héroïque que fut, en somme, cet évêque ; je sens aussi qu'une grande bonhomie, beaucoup de finesse, de malice et d'esprit tempèrent fort heureusement ce qu'il y aurait peut-être de trop âpre dans cette physionomie d'homme d'affaires. Enfin, je vois par le faste, par l'arrangement et par l'éclat de la pourpre comme par les objets précieux qui l'environnent, que ce prince de l'Eglise avait le sen-

timent de la pompe. Je ne sais s'il l'avait naturellement. En tout cas, je l'aimerais déjà pour ce seul trait; — et même si cette magnificence était voulue, le calcul me semblerait au moins fort intelligent, car rien, autant que la pompe, ne pouvait le rehausser aux yeux des indigènes et le rapprocher de ces grands enfants qui, comme les artistes et les poètes, ont le culte de tout ce qui brille!

Je médite sur la destinée de ce prélat qui ressemble à tous les grands hommes de tous les temps et de tous les pays par ses tendances à la fois chimériques et positives. Ce prince romain fut l'authentique héritier des maîtres du monde. Il fut, comme eux, un bâtisseur et un organisateur sans pareil, lui qui couvrit toute l'Afrique du Nord de constructions monumentales, depuis Oran jusqu'à Tunis, qui créa toute une hiérarchie et une administration ecclésiastiques, qui se révéla colon, propriétaire et financier. Et quand bien même il n'eût rien fait de tout cela, comment ne pas s'éprendre du cœur généreux qui rêva de donner à la France tout un vaste empire africain, par l'unique efficacité de la propagande religieuse préparant les voies à la force armée?

Ce n'est pas sa faute sans doute si, lui aussi, il est venu trop tard dans un monde trop vieux : car ce qui devait lui peser plus que tout le reste, à ce conquérant fait pour des temps plus mâles, c'est l'air asphyxiant de la médiocratie moderne, ce sont les instincts serviles de ces générations nouvelles qui ne veulent plus *souffrir* pour faire de grandes choses. La poursuite d'une plate félicité abuse les masses. Elles écoutent confusément la parole du plus grand destructeur d'énergies qu'ait produit le dernier siècle, — de ce Renan qui, reprenant à son compte le verset biblique : « Les nations se consument au profit du feu », — en altérait le véritable sens. Au fond, c'est parce qu'elles se sont consumées en apparence pour rien, que les nations ont pu vivre de la vie véritable. Dès qu'elles cessent de pâtir, elles cessent d'exister. En même temps qu'elles renoncent à la gloire, elles perdent jusqu'au pain quotidien. Pour que l'esclave mange tout son saoûl, il faut d'abord que la table du maître soit abondamment servie.

Je suis passé rapidement devant la statue du cardinal; mais ces réflexions attristées me poursuivent, tandis que je m'achemine vers le jardin Landon. Je songe à ses basiliques inachevées, à ses religieux dispersés, à tant d'œuvres abandonnées! Je songe surtout au grand vide que sa mort a creusé dans la conscience africaine pour qui son activité inlassable était une haute leçon. Cette imposante figure d'évêque, cette silhouette pastorale et guerrière, à laquelle les yeux du monde étaient accoutumés, elle complétait si bien la façade de notre empire africain! Elle en

était comme le couronnement! Les indigènes, les colons, les plus obscurs manœuvres cosmopolites n'apercevaient qu'elle, dans leur ignorance excusable des instables fonctionnaires qui se succédaient sans cesse au gouvernement de la colonie. Pour ces humbles gens, le cardinal était le chef suprême. Maintenant, pour eux, il n'y a plus personne.

Cette impression de vide et d'abandon, jamais je ne l'ai ressentie comme à Alger, le jour de ses funérailles. L'image m'en est restée, inoubliable.

Je me rappelle : c'était à l'automne de 1892. Un grand déploiement de cortège officiel s'était répandu à travers les principales artères de la ville. Gouverneur en tête, tous les corps constitués avaient escorté la dépouille de l'archevêque jusqu'au quai de l'Amirauté, d'où elle allait partir pour Carthage.

Le vieux port, débarrassé de ses torpilleurs et de ses bateaux de pêche, semblait désert. Le navire destiné au funèbre voyage était à l'ancre, un peu plus loin, vers l'ouverture du môle. La foule massée aux rampes du boulevard attendait. Ils s'agitaient, se bousculaient, criaient en des langues diverses. Il y avait même des Juifs et jusqu'à des Arabes qui s'étaient hissés sur les colonnes des lampadères. Les salves, les musiques s'étaient tues.

Alors une chose étonnante parut sur la mer. On vit s'avancer une barque où se dressait la croix archiépiscopale. Des évêques en mitres blanches étaient assis à l'arrière; et, comme on ne distinguait pas les rameurs, la croix d'or plantée à l'avant semblait guider sur les eaux une barque miraculeuse. Au milieu d'un chaland drapé de rouge, le cercueil venait ensuite. Sous l'amoncellement des couronnes et des palmes, il s'élevait très haut comme un catafalque flottant.

Des salves tonnèrent de nouveau. Depuis les rampes du boulevard jusqu'aux toits des maisons, tous les yeux se tournèrent vers le spectacle unique. Un silence soudain s'établit, et, pendant une minute, la même émotion irrésistible fondit en une même âme toutes ces races inconnues l'une à l'autre, devant le cercueil de cet homme que tous connaissaient.

Il passa lentement sous ses draperies rouges; puis la flottille mortuaire s'éclipsa entre la rangée des navires, et la solitude des eaux parut plus vaste. C'était fini! le cortège se disloquait. Mais la foule haletante cherchait encore du regard la splendide vision évanouie!...

Louis Bertrand.

LA VIE ÉCONOMIQUE

ET LE MOUVEMENT SOCIAL

I. Produits et producteurs. L'Exposition universelle de Liège et les questions ouvrières. II. L'expansion française et la concurrence étrangère. III. L'agriculture italienne et l'Institut international de Rome. A qui revient l'idée première de cette création? IV. Les progrès de l'épargne populaire en France. V. Les habitations ouvrières et le conseil municipal de Paris. VI. Les Bourses du travail et les syndicats indépendants. VII. L'éducation du peuple et le roman social. VIII. Les socialistes européens et la guerre. La propagande antimilitariste.

I. — Lorsque juristes et lettrés de la Rome païenne dissertaient avec mépris du travail manuel, des métiers et du commerce, *artes sordidæ*, ils savaient que l'esclavage assurait aux privilégiés de la vie une existence enviable. Si, avec le christianisme, l'erreur esclavagiste fut victorieusement combattue et si, plus tard, les moines d'Occident remirent le travail en honneur, il resta chez les classes élevées un préjugé aussi tenace qu'orgueilleux. L'agriculture, l'industrie, le commerce, n'étaient-ils pas des professions infimes? Mais les temps changent et l'esprit public se modifie. La terre reprit, la première, l'ascendant social qu'elle mérite et la féodalité lui donna une officielle consécration. Puis, au dix-septième et au dix-huitième siècles, on vit, en France, les exploitations minières, les forges, les verreries assurer aux chefs d'entreprise une véritable prééminence. Avec le dix-neuvième siècle et les manufactures, avec les échanges multipliés, il se créa partout des centres industriels où une situation prépondérante fut acquise aux carrières commerciales. Aujourd'hui, ceux qui produisent la richesse sont à l'honneur et les expositions universelles leur ménagent leurs meilleurs succès.

Telle est, en ce moment, l'Exposition de Liège qu'on pourrait appeler « rétrospective », car elle évoque, en les rajeunissant, les mille souvenirs de la dernière exposition de Paris. A cinq ans de distance, pouvait-on tenter un effort qui eût dépassé celui de 1900? Nul n'y songeait. Mais les Liégeois comptaient d'abord sur le

concours du peuple belge, puis sur la France, qui n'a pas trompé leur espoir. D'autres peuples, en grand nombre, ont répondu à l'appel des organisateurs et l'exposition est « universelle » par les produits et « internationale » par les exposants. Mais ce qui est bien local, c'est le cadre pittoresque offert au visiteur, la Meuse qui coule doucement à travers l'exposition et les collines verdoyantes, où s'étagent de coquettes villas, qui dominent la cité.

Le lecteur n'attend pas que nous lui parlions des grands et des petits palais, des machines industrielles et agricoles, des beaux-arts et des meubles antiques, réunis au palais de « l'art ancien ». Ce qui mérite d'être signalé, c'est l'organisme spécial, créé par le comité exécutif de l'Exposition, sous le nom de « Bureau commercial ».Que veulent les exposants? Vendre leurs produits. Que désirent les visiteurs? Voir le plus de choses possible, connaître les prix et, s'il y a lieu, entrer en relations avec les exposants. Il fallait donc établir, au centre de l'Exposition, un service permanent de renseignements et trouver des auxiliaires habiles, intelligents et serviables. Ce résultat a été obtenu. Les exposants ont le droit : 1° de déposer, dans un casier qui leur est réservé, au bureau commercial, leurs catalogues, tarifs, prospectus, réclames; 2° ils peuvent joindre à leur dossier un carnet, où les visiteurs, désirant recevoir de plus complets détails, écriront leurs demandes; 3° des bureaux spéciaux renseignent les visiteurs sur les brevets, marques de fabriques, douanes et transports. Cet organisme, dont nous avons pu apprécier les avantages, fonctionne à la satisfaction générale.

Il ne s'agit pas seulement des « produits », mais des « producteurs » et c'est à l'Exposition d'économie sociale qu'il nous faut demander comment travaillent et comment vivent les ouvriers. Pour consulter les livres, les diagrammes et les cartogrammes, il est une heure propice entre toutes, c'est l'heure de l'ouverture des galeries. Mais s'il y a peu de monde, il y a beaucoup de poussière, car de 8 à 10 heures du matin les exposants préparent leurs étalages. On considère cependant que c'est un temps propice, puisque le prix des billets d'entrée est porté de 1 à 2 francs. Comme nous demandions à un des surveillants s'il approuvait cette mesure, il répondit aimablement : « Chez nous, le fonctionnaire approuve tout, savez-vous? » Voici donc comment se présente l'Exposition d'économie sociale de l'Etat belge.

Une exposition d'économie sociale se manifeste surtout par les livres et par les tableaux qui illustrent les livres. Le visiteur n'a pas toujours le courage de lire les ouvrages, mais il jette les yeux sur les tableaux. L'*Office du travail* de Belgique a magnifi-

quement compris sa mission et si son exposition lui fait grand honneur, les actes qu'il a accomplis depuis sa fondation lui constituent un glorieux passé. C'est le 12 novembre 1894 que fut créé cet *office* et un arrêté royal du 12 avril 1895 lui traça sa mission. Depuis lors se sont accumulées les enquêtes, les statistiques et d'importantes publications parmi lesquelles il faut citer en première ligne *l'annuaire de la législation du travail* et la *revue du travail* qui paraît tous les mois. C'est l'*office* qui a été chargé de l'inspection du travail et de l'application des lois ouvrières; c'est lui enfin qui s'occupe des accidents du travail, des unions professionnelles et des institutions de prévoyance.

Mais comment traduire aux yeux des visiteurs de l'Exposition des faits aussi complexes et aussi minutieux? Par des cartes murales dont les nuances diverses mettent en lumière les phénomènes observés. Si on voulait montrer ce qu'est en France, en 1905, l'état de la population, on marquerait d'une couleur *rouge* les départements où la population grandit, en couleur *blanche* les départements stationnaires, en couleur *noire* les départements où Malthus triomphe et où la stérilité systématique empêche l'essor des familles. Telle est la méthode des Belges qui savent illustrer habilement, au moyen des couleurs et des dessins, les faits industriels et sociaux. On voit ainsi la répartition de la grande et de la petite industrie, les provinces les plus industrieuses, le mouvement des salaires, la durée du travail, l'activité des inspecteurs, les progrès de la mutualité et des retraites ouvrières, le développement des associations professionnelles, les budgets des familles ouvrières, etc. Si les fonctionnaires de l'*office* méritent les plus grands éloges et si leur dernière publication est remarquable [1], il nous faut louer ici la savante impulsion donnée à tant de travaux par M. le directeur général Dubois et M. le directeur Armand Julin [2].

II. — Pendant des siècles, la production et la consommation furent « locales », puis elles devinrent « nationales », et enfin « internationales », grâce à la facilité et à la multiplicité des communications. Aujourd'hui, c'est entre les nations que s'opèrent les échanges, et chaque peuple est un débouché pour les autres peuples. Lorsque J.-B. Say formula sa « théorie des débouchés », soutenant que les produits d'un pays se vendent en quantité

[1] *L'Office du travail*, notice publiée à l'occasion de l'Exposition universelle de Liège. Bruxelles, Lesigne, 1905.

[2] Voy. notamment *la Production décentralisée en Belgique*, par A. Julin, président de la Société belge d'économie sociale. Bruxelles, Lesigne, 1905.

d'autant plus grande que les produits d'un autre pays se multiplient davantage, il renversait cette vieille idée que le malheur d'une nation fait le bonheur des autres, et il établissait la thèse indiscutable de la solidarité économique des nations. C'est alors que les libre-échangistes demandèrent la suppression des douanes, tandis que les gouvernements leur répondirent par l'établissement de taxes plus prohibitives que jamais. Partisans et adversaires de la liberté commerciale sont toujours aux prises, et les faits variables et changeants sont loin de les mettre d'accord. Ce qui est certain, c'est que les peuples gagnent à la multiplicité des échanges, que plus ils commercent, plus ils s'enrichissent et que les traités de commerce sont un bienfait.

Sous le régime de la concurrence internationale, il semble que les grands pays industriels comme l'Angleterre doivent écraser de petites nations comme la Suisse et la Belgique. En réalité, les petits pays résistent victorieusement. Comme leurs puissants voisins, ils ont un outillage industriel perfectionné; ils se procurent au même prix les matières premières; ils ont une main-d'œuvre moins coûteuse, des impôts moins élevés, bref un prix de revient souvent inférieur à celui que nous observons en France ou aux Etats-Unis. A ces causes matérielles il faut ajouter des causes morales qui influent puissamment sur l'essor économique des peuples modernes. Les affaires valent ce que valent les hommes, et c'est la formation initiale de l'homme qui prépare la réussite des entreprises. Voici un petit pays montagneux où les familles sont nombreuses et les moyens de subsistance limités. La vie est dure comme le climat; au foyer domestique, chacun travaille, et l'enfant, dès ses plus jeunes années, reçoit de fortes impressions qui trempent sa volonté. A l'école, on lui dit que nombre de ses aînés ont émigré, les uns, pour revenir enrichis, les autres, pour fonder au loin des établissements industriels et commerciaux. S'il a le goût des affaires, il ira à l'école commerciale la plus voisine; il y apprendra quelque langue étrangère, et bientôt ira rejoindre, en lointain pays, tel ou tel de ses compatriotes qui lui aura trouvé un emploi. Ce n'est pas lui qui songe à l'héritage paternel; il sait que chacun doit « gagner sa vie ». A ce jeune homme énergique, ambitieux, vigoureusement éduqué, comparez le jeune Parisien que vous connaissez, et concluez.

Ainsi apparaissent toujours les deux grandes forces nationales : la famille et l'éducation, et on a raison de répéter que le foyer domestique est le centre de toutes les forces économiques et morales d'un peuple. Voyez les colonies! Tandis que l'Angleterre a affirmé depuis des siècles, au delà des mers, sa suprématie

d'expansion, l'Allemagne, avec les 800 000 unités que lui donne, chaque année, la fécondité de ses familles, envoie au loin ses rejetons et veut un empire colonial. Quant à la France, dont la population reste quasi stationnaire, elle essaime péniblement au dehors quelques rejetons dont l'unique préoccupation est le retour à la métropole. Or le raisonnement des Allemands est celui-ci : « La France a d'immenses colonies comme Madagascar, l'Indo-Chine, la Tunisie, l'Algérie et une population insuffisante; l'Allemagne a, au contraire, une population toujours grandissante et un pauvre domaine colonial. Il faut donc une entente franco-allemande au delà des mers et comme, seule, l'Angleterre peut y mettre obstacle, il faut isoler l'Angleterre. » Or c'est la solution opposée qui semblait prévaloir; l'entente cordiale réunissait la France et l'Angleterre lorsque, au sujet du Maroc, l'Allemagne a décidé d'entrer en scène. Voilà toute l'origine du conflit actuel!

III. — Si on jugeait de l'agriculture italienne par les plaintes des cultivateurs, on accuserait, avec eux, le sol, le fisc et les gouvernants. Dans certaines régions peu fertiles, chacun se plaint de son sort et rêve à l'émigration. Pour beaucoup, heureusement! le rêve est éphémère, et la terre console et récompense toujours ceux qui l'exploitent. Mais on ne peut nier que l'agriculture de nos voisins est bien inférieure à notre agriculture française pour diverses causes dont voici les trois principales. D'abord la routine de la plupart des exploitants et leur ignorance les empêchent de mettre en pleine valeur, selon les progrès modernes, la richesse naturelle du sol. De là, les faibles bénéfices et aussi les bas salaires payés aux ouvriers; de là des grèves nombreuses, qui, en 1901 notamment, ont augmenté les difficultés de la production. En outre, le manque de capitaux est, chez les grands propriétaires, détenteurs de vastes domaines (*latifundia*) une difficulté permanente et dont la culture, aussi bien que la main-d'œuvre, souffre depuis des siècles. Enfin, l'impôt est excessif, et si on ajoute les dettes hypothécaires, on conclut que l'agriculture italienne, surtout dans les provinces du Midi, est véritablement écrasée [1].

Comme il faut trouver des explications pour le peuple, on lui dit que la concurrence étrangère, la spéculation, les agitations socialistes entravent la production normale et les échanges. Aussi est-ce bien plus le souci des classes rurales en Italie que des préoccupations économiques d'ordre général, qui a déterminé le

[1] Cfr. Comte de Rocquigny, *les résultats des grèves agricoles en Italie*. Paris, Arthur Rousseau, 1904.

roi d'Italie à proposer la création d'un Institut agricole international. Nous en avons parlé déjà [1], mais nous n'avions pas dit que le mérite de l'invention revient à M. Alphonse Trincano, ancien consul et citoyen suisse, à Berne. Lui-même a pris soin de revendiquer la priorité de l'idée [2] et il expose ce qu'il faut attendre de sa réalisation. Il estime que le problème est « gigantesque », et nous lui rendons cette justice qu'il n'en dissimule pas les difficultés. L'auteur déclare, en effet, que l'Institut international agricole aura les effets suivants :

1° Augmentation de la richesse par l'amélioration et l'extension des cultures;
2° Détermination des prix et de la qualité des produits;
3° Développement des assurances contre les risques agricoles;
4° Mesures législatives contre la spéculation des denrées;
5° Renseignements généraux sur le travail agricole, les salaires, les chômages, l'émigration [3].

Supposons cet institut fondé, organisé et appelé à fonctionner comme un vrai ministère international d'agriculture, comment va-t-il s'acquitter de sa tâche « gigantesque »? M. Trincano nous écrit : « Tout dépendra de la capacité et de l'habileté des directeurs de l'entreprise. Ou elle sera une académie stérile ou une simple institution bureaucratique; dans ces deux cas elle manquera son but. Il faut donc que l'institut soit autre chose, et cela dépend des directeurs de l'organisme. » Nous voilà donc forcé d'attendre pour apprécier les services de la nouvelle institution, mais nous n'avons pas à attendre pour saluer l'initiateur de l'entreprise et rendre à César, c'est-à-dire à M. Alphonse Trincano, ce qui lui appartient.

V. — C'est pour l'étranger un sujet d'admiration que l'épargne française. Rien ne la décourage, ni la difficulté des placements, ni l'énergique effort qu'elle réclame, ni l'amère déception des pertes subies. Habitué dès l'enfance à voir ses parents s'imposer des sacrifices de tout instant, le Français s'est fait des habitudes d'épargne une seconde nature. Où l'Anglais ne trouve que privations, le Français goûte d'intimes satisfactions et la tirelire a pour lui un charme indéniable. Que d'histoires instructives, touchantes parfois, suggèrent ces livrets d'épargne, où les chiffres accumulés rappellent les plus belles qualités d'une race : le travail, le renoncement, la générosité persévérante. Voici, d'après

[1] Voy. *le Correspondant*, 10 mars 1905.
[2] *A propos d'un Institut international d'agriculture*. Berne, Rösch et Schatzmann, 1905.
[3] *Op. cit.*, p. 12.

les dernières statistiques, comment se répartissent les économies populaires[1] :

DÉSIGNATION	NOMBRE	PROPORTION p. 0/0.	MONTANT
Livrets de 20 fr. et au-dessous	3 869 496	33 74	42 803 272
Livrets de 21 fr. à 100 fr. . .	2 193 402	19 12	10 4451 992
Livrets de 101 fr. à 200 fr. . .	1 009 155	8 80	16 3316 925
Livrets de 201 fr. à 500 fr. . .	1 370 082	11 94	51 4665 154
Livrets de 501 fr. à 1,000 fr. . .	1 164 044	10 15	838 980 736
Livrets de 1,001 fr. à 1,500 fr. . .	892 627	7 78	1 131 774 158
Livrets de 1,501 fr. et au-dessus passibles de réduction. . .	964 490	8 41	1 482 321 304
Livrets de 1,501 fr. et au-dessus exemptés de réduction par la loi.	6 665	0 06	27 415 357
TOTAUX et moyennes. . .	11 469 961	100 00	4 305 728 898

Le chiffre total de l'épargne populaire comprend toutes les sommes recueillies, aussi bien par les caisses d'épargne ordinaires que par la caisse nationale d'épargne. On se rappelle qu'en 1903 et en 1904 les retraits dépassèrent souvent les dépôts mensuels. Çà et là, les hommes du gouvernement accusèrent leurs adversaires de jeter la panique ou tout au moins de semer des nouvelles insidieuses et toujours inquiétantes. Etait-ce vrai ? Si on considère le système français de la centralisation des épargnes dans les caisses de l'Etat, on ne peut nier que toute attaque contre les finances officielles réagit forcément sur la quiétude des déposants. Or, il faut bien reconnaître qu'à plusieurs reprises les attaques contre la gestion financière des gouvernants se font très vives et qu'à l'occasion du vote du budget elles se précisent, dans tous les partis, avec une netteté plus scrupuleuse. Qu'on se rappelle les critiques véhémentes de M. Antonin Dubost, au Sénat !

Mais il ne faut pas se lasser de répéter, qu'en dehors même de toute influence politique, notre régime de placement de l'épargne française est défectueux. Tandis que, dans presque tous les pays, les caisses d'épargne administrent *librement* les dépôts, sous le contrôle officiel, chez nous, la loi exige la centralisation de l'épargne dans la caisse de l'Etat. Malgré certaines facilités

[1] *Journal officiel*, 13 mars 1905. Cpr. *Bulletin de statistique et de législation comparée, avril 1905.*

accordées par la loi du 20 juillet 1895, on peut dire que notre régime *étatiste* est la cause principale de toutes les crises subies par l'épargne et que cette cause explique suffisamment l'insécurité des déposants. En toute occasion, les défenseurs du crédit populaire ont élevé la voix en faveur d'une plus grande autonomie des caisses d'épargne. Tel fut le vœu du congrès agricole de Montpellier, en janvier 1904 : « Il importe que notre législation soit remaniée, de manière à donner à nos caisses d'épargne un large pouvoir de disposer de leur patrimoine, de leurs dépôts et de leurs bonis. » Tel fut encore le vœu unanimement acclamé au XIIIe congrès du crédit populaire à Nancy, en novembre 1904 : « Nous demandons que le régime des caisses d'épargne françaises soit enfin l'objet d'une réforme dans le sens de l'autonomie et du libre emploi décentralisé. » Si le péril de la centralisation des épargnes est manifeste, comment expliquer que tant de projets de retraites ouvrières consacrent les mêmes errements? Et comment nos parlementaires ne voient-ils pas le danger de l'accumulation constante des capitaux privés, dans des caisses officielles appartenant à l'Etat?

VI. — Parmi toutes les réformes qui s'offrent à l'ambition du savoir et à la générosité des dévouements, celles-là surtout méritent d'être encouragées, qui touchent à la famille et à la stabilité du foyer domestique. Depuis vingt ans, de grands efforts ont été faits, en France, pour la construction d'habitations saines et à bon marché. Paris, Lyon, Bordeaux, Marseille, Lille témoignent d'une émulation intelligente et constante; mais le mal des agglomérations urbaines a été si profond, le logement insalubre est devenu si général, que l'initiative privée n'a pu apporter qu'un remède bien insuffisant. Trop longtemps, les municipalités ont méconnu leur mission. Elles multipliaient les plans d'alignement, mais ignoraient les plans d'assainissement. Elles voyaient arriver des campagnes des milliers de familles qu'attiraient les salaires en argent, plus élevés qu'au village, mais le pouvoir municipal, satisfait de l'accroissement de la cité, oubliait les devoirs hygiéniques et moraux qu'imposent de pareilles agglomérations. Cependant les lois, les arrêtés, les règlements existent, mais tout dépend de l'application qui en est faite.

Aujourd'hui, le Conseil municipal de Paris semble avoir entendu les appels du corps médical et les doléances des philanthropes. Saisi de la question des habitations à bon marché, il a reçu un volumineux rapport d'un de ses membres, M. Henri Turot[1]. On ne s'étonnera pas si l'auteur arrive à des conclusions socialistes;

[1] *Rapport au nom de la commission des habitations à bon marché.* Paris. Imprimerie municipale, 1905.

c'est une tradition, dans le parti « avancé », de négliger la répercussion des réformes sur les finances. M. H. Turot a raison d'attribuer au logement malsain les habitudes d'alcoolisme et de débauche[1], mais il a tort de méconnaître les efforts privés qui, depuis l'exposition d'économie sociale de 1889, ont réalisé de précieuses réformes. M. Georges Picot les rappelait naguère[2], en réponse aux affirmations hasardées de M. H. Turot. Ce dernier résume son rapport en cette phrase suggestive : « On peut hardiment affirmer que la construction et l'exploitation par la commune, et notamment par la Ville de Paris, des habitations à bon marché sont préférables, parce qu'elles sont *désintéressées* et *contrôlées*. A certains égards, l'intérêt du propriétaire privé est en opposition avec l'intérêt public : il est porté à rechercher l'exploitation la plus productive de sa maison sans s'inquiéter des nécessités de l'hygiène et de la morale. Et c'est pourquoi nous vous proposons de décider que, dans la mesure où cela sera possible, la Ville de Paris se mette en mesure, sans plus tarder, de construire et d'exploiter les habitations à bon marché [3]. »

Si le rapporteur triomphe, nous aurons un nouveau « service » municipal et cette seule pensée met en joie les théoriciens socialistes. On a beau leur citer l'exemple des villes anglaises où le « municipalisme » a causé tant de déboires. On leur répète que les exploitations officielles développent la bureaucratie, l'irresponsabilité, les dépenses, les *bluffs* budgétaires. Qu'importe tout cela, si la collectivité est satisfaite! La question est de savoir si une collectivité, comme Paris, doit demander aux finances municipales la construction des habitations salubres et à bon marché. Que cette solution paraisse « simple », c'est indiscutable, mais en réalité, c'est la plus compliquée et la plus dangereuse. Il y a d'autres moyens pour le pouvoir central et pour le pouvoir communal de remédier aux défectuosités du logement. M. Henri Turot les connaît; il les signale : les uns réclament l'effort de l'initiative privée, les autres le concours de la loi. Que d'avantages le législateur peut accorder aux sociétés qui construisent des maisons à bon marché et à ces maisons elles-mêmes! M. Turot ne les oublie pas, notamment les faveurs fiscales. Il semble donc que l'Etat peut encourager et stimuler très utilement l'effort social de nos associations libres au lieu de les décourager selon le projet de M. H. Turot et de ses amis socialistes.

[1] *Rapport* cité, p. 12.

[2] *Journal des Débats*, 21 juin 1905. (V. aussi l'*Economiste français*, 24 juin 1905.)

[3] *Rapport* cité, p. 14.

VII. — Les Bourses du travail, subventionnées par les conseils municipaux, c'est-à-dire par les contribuables, ont rencontré et rencontrent chaque jour de rudes adversaires; ce sont les syndicats indépendants. Que sont les Bourses du travail? Que sont ces syndicats antisocialistes? Les avis sont assez partagés, mais si nous jugeons ces diverses entreprises par les faits, par les écrits, par les discours, nous devons conclure que l'antagonisme est plus aigu que jamais, soit entre patrons et ouvriers, soit entre les ouvriers seulement.

Les Bourses du travail, fondées pour être des bureaux de placement et donner asile aux syndicats professionnels, tendent à devenir des foyers révolutionnaires. En fait, elles sont administrées par des membres de la *Confédération générale du travail* à laquelle adhèrent les syndicats socialistes les plus militants. La première place dans l'armée révolutionnaire revient à la Bourse du travail de Paris. C'est elle qui, à la veille de l'arrivée d'Alphonse XIII à Paris, avaït provoqué une assemblée des syndiqués de la Seine et fait adopter l'ordre du jour suivant : « Les travailleurs parisiens protestent avec énergie contre la venue, en France, du représentant de la royauté espagnole; protestent également contre le gouvernement, les industriels et les commerçants français syndiqués pour recevoir ce roitelet; s'engagent à lui faire une réception dont il gardera le souvenir et qui le dissuadera certainement de revenir parader officiellement à Paris. »

La Bourse du travail de Paris, qui prétend donner une direction aux syndicats français, est plus qu'un foyer révolutionnaire, c'est un centre de vols et de rendez-vous anarchistes[1]. On sait que le Conseil municipal est saisi de la question, et un rapport de M. Félix Roussel a raconté des faits qui suffisent pour provoquer la fermeture de l'édifice. Mais la mesure a paru draconienne et on se contentera, paraît-il, de réglementer la vie intérieure de l'édifice. C'est de cet antre socialiste que partent les appels révolutionnaires, car aujourd'hui les anarchistes se vantent ouvertement de faire partie des syndicats professionnels, trouvant que la grève générale, — telle que la prônent les chefs de la révolution, — est la plus propice occasion de propagande par le fait.

En face de ces Bourses officielles du travail se sont fondées des Bourses libres dont les syndicats indépendants assument la direction. Très discutés à l'origine, ces syndicats ont déjà traversé des phases diverses de prospérité et de revers. On les a accusés de recevoir des subventions du patronat; mais ils ont

[1] Voy. *Bulletin municipal officiel*. Paris, 15 avril 1905.

répondu que leurs adversaires tendaient la main un peu partout et même à l'étranger. On leur a reproché de diviser les forces ouvrières, d'empêcher la réussite des contrats collectifs, bref, de faire le jeu des « exploiteurs ». Ils ont répondu que la vie syndicale se prête à bien des formes d'association professionnelle et que l'uniformité socialiste leur répugne. Les syndicats indépendants ont donc continué, dans plusieurs centres industriels, et notamment à Lille, une propagande active et absolument « professionnelle ». Nous ne voyons pas ce qu'on peut leur reprocher.

A côté de ces groupements provinciaux s'est constitué, à Paris, un centre de propagande antisocialiste qui s'est appelé « Fédération des Jaunes de France ». Un journal sert de lien entre les syndicats adhérents et défend leur programme[1]. Nous ne pouvons juger jusqu'ici ces « militants » que par ce programme assez chimérique; le voici :

Nous voulons, disent-ils, modifier et transformer le salariat, non dans le sens du collectivisme, mais dans le sens de la propriété individuelle. Les revendications légitimes du prolétariat reposent sur la participation aux bénéfices, dont le point de départ est l'achat, par les travailleurs, d'une parcelle du capital industriel. Quand, dans une usine qui compte par exemple 5000 ouvriers, 500 d'entre eux posséderont seulement chacun une action de 100 francs, il y aura quelque chose de changé. D'abord 500 propriétaires nouveaux, c'est-à-dire 500 hommes qui, dorénavant, auront quelque chose à « conserver », ensuite, certainement, 500 antigrévistes. Généralisez et développez l'expérience. C'est la fin de la démagogie socialiste[2].

Ce programme est aussi ancien que les sociétés coopératives de production dont il donne les grandes lignes. On le retrouve à toutes les époques de l'histoire, plus ou moins bien réalisé, mais surtout dans les industries où la main-d'œuvre est prépondérante. Rien n'empêche, du reste, la coopération de s'adapter aux productions les plus dissemblables, si les groupements ont à leur tête des directeurs intelligents, actifs et dévoués. La coopération dépend surtout des chefs et il n'est pas rare de voir les « associés » s'entourer de salariés et reconstituer à leur profit l'organisation traditionnelle du travail. Le salariat, comme le louage de services dont il est la conséquence, a existé de tout temps et on n'imagine pas ce que serait une société sans les services publics et les services privés que rétribue le chef d'entreprise. Dans une de ses dernières conférences, le président de la Fédération des

[1] *Le Jaune*, bulletin des Bourses libres du travail. Paris, 9, rue Joubert.
[2] Voy. *Le Jaune*, 24 juin 1905.

Jaunes disait : « La société de demain ne sera pas faite de capitalistes et de salariés, divisés en deux camps ennemis. Nous verrons le régime de la production, aujourd'hui déséquilibré et rempli d'injustice, revenir à l'harmonie complète et à l'équité [1]. » M. Biétry semble oublier que la question « sociale » est aussi une question morale. La coopération n'a pas les merveilleux effets qu'il espère; il peut, à ce sujet, consulter M. Gide.

On voit par ce court exposé combien l'instruction économique des syndicats est peu avancée. Aussi faut-il louer l'initiative de ceux qui, sous le nom de « Semaine sociale » organisent périodiquement un enseignement scientifique populaire [2]. Cette année, Orléans recevra et applaudira des maîtres chers à la jeunesse, MM. Brunetière, Georges Blondel, Boissard, Jay, Imbart de la Tour, Max Turmann, des membres du clergé et à leur tête Mgr Touchet, des publicistes et des praticiens des œuvres sociales.

Du 31 juillet au 5 août, des cours seront faits, — suivis de discussions, sur les questions les plus actuelles et sans nul doute ce nouvel et généreux effort recueillera toutes les sympathies.

VIII. — Existe-t-il un art « social », plus particulièrement accessible à la foule ou bien l'art, en ses innombrables manifestations, s'adresse-t-il indifféremment à tout être libre et conscient? M. Dujardin-Beaumetz, aujourd'hui notre surintendant des beaux-arts, répond : « L'art est nécessaire à la vie d'une démocratie agissante. L'art est peuple. Il est peuple par le travail rude et sans trêve qu'il exige, par l'étude de l'humanité qu'il nécessite, par sa paternelle compassion pour la misère et la douleur [3]. » Ainsi compris, l'art n'est pas seulement une source de jouissances élevées, mais il apparaît comme un élément de paix et d'harmonie sociale; il est donc accessible à tous, qu'il s'agisse de théâtre, de musique, de poésie, de peinture, de sculpture.

Pour comprendre l'art, certaines conditions sont nécessaires parmi lesquelles la sensibilité et le sens critique. Une éducation s'impose donc et c'est ce qu'ont essayé les universités et les instituts populaires [4]. Mais les réunions et les visites artistiques sont rares, souvent difficiles à organiser, parfois coûteuses. Le mode normal et populaire d'éducation reste toujours la conférence

[1] Voy. *Le Jaune*, 24 juin 1905.

[2] L'initiative est partie de Lyon, en 1904, et a été couronnée de succès, grâce aux efforts de la *Chronique du Sud-Est* et de ses actifs propagateurs.

[3] *Journal des Débats*, 27 janvier 1905.

[4] Voy. *le Musée social*, la fondation universitaire de Belleville. Paris, Rousseau, 1904. *Le Sillon*, 25 mai 1903, 25 mars 1904, 25 mai 1904. Paris, 34, boulevard Raspail.

et le livre. Il faut donc que chaque institution, créée pour le peuple, ait sa bibliothèque et organise le prêt des livres. Quels sont les ouvrages préférés? Voici une statistique, dressée par la *Fondation universitaire de Belleville* [1], qui montre quelles ont été les préférences populaires en l'année 1903-1904. Sur 1179 livres prêtés, nous comptons : *art*, 13 livres; *poésie*, 15; *littérature*, 36; *géographie*, 63; *revues*, 254; *romans*, 609. C'est donc le roman qui a les préférences de l'ouvrier et c'est vers le roman « social » qu'il faut diriger les lecteurs.

Comment comprendre le roman « social » destiné à l'éducation populaire? Un de nos amis nous écrit à ce sujet : « Le roman social ne réclame pas forcément, comme on le dit parfois, la défense d'une thèse. Il y a des thèses dans les romans de MM. Bourget, Barrès et L. Daudet, mais leurs livres ne seront jamais populaires. Ils renferment trop de psychologie et d'analyse. Ils supposent une culture philosophique et littéraire qu'on rencontre rarement dans le cerveau d'un ouvrier. » L'expérience des milieux populaires a montré que le roman social doit être « réaliste » et « actuel ». L'auteur doit dépeindre la vie du foyer, de l'usine et des champs telle qu'elle est, avec ses peines, ses joies, ses sacrifices, sa poésie intime. Georges Elliot, chez les Anglais, Tourguenef et Dostoïewski, chez les Russes, M. René Bazin, chez nous, ont fourni des modèles. L'auteur doit être surtout « actuel » et s'inspirer de la vie contemporaine. Montrer les luttes sociales avec leurs meneurs, les luttes politiques avec les députés, les luttes religieuses avec leurs chefs occultes ou reconnus de la maçonnerie [2], comme tout cela serait vivant et captivant. Nous n'avons pas besoin d'ajouter que le roman social doit être court et moral, puisque les auteurs ont la prétention de travailler à l'éducation du peuple. Pourquoi nos jeunes lettrés, qui ont des loisirs, ne s'essaient-ils pas dans un genre où d'illustres écrivains leur ont tracé la voie?

On se rappelle l'élan généreux qui créa les universités populaires. De jeunes intellectuels rêvèrent de s'approcher de l'ouvrier, de l'instruire, de charmer ses loisirs, de faire véritablement œuvre de paix sociale. Les hommes d'opinions diverses répondirent à l'appel des organisateurs et l'un d'entre eux, M. Deherme, put croire un instant que le but était atteint. Hélas! la déception fut rapide. Lorsque les théoriciens socialistes virent des auditoires d'ouvriers se grouper autour de maîtres indépendants, prêchant l'union des

[1] Voy. *le Musée social, loc. cit.*, p. 201.

[2] Voy. *le Secret de la franc-maçonnerie*, par ***. Paris, Perrin et Cie, 1905.

classes, ils prirent peur. Tant de liberté d'esprit les effraya et par tous les moyens, même les plus violents, ils cherchèrent à faire dévier l'œuvre d'éducation populaire si généreusement entreprise. Ils ont en partie réussi. Les universités populaires, sauf quelques exceptions, tendent à devenir des centres de propagande socialiste et d'action politique. Aussi les jeunes intellectuels s'éloignent-ils de plus en plus de ces institutions populaires. Cependant quelques-unes d'entre elles vivront, fidèles à la pensée de leurs fondateurs, et c'est à elles que nous recommandons l'éducation du peuple par le livre, le roman social.

IX. — Les socialistes des deux mondes se croient de hardis novateurs, mais ils rajeunissent des erreurs souvent réfutées; tels sont les sophismes de J.-J. Rousseau que la campagne antimilitariste remet en honneur. Je me souviens avoir assisté, le 26 mai dernier, à l'Hôtel des Sociétés savantes, à une conférence du citoyen Hervé, de l'Yonne. Dans la salle, les amis du conférencier distribuaient les journaux où l'on oppose « au néo-nationalisme le vieil internationalisme des sans-patrie ». C'étaient *l'Avant-Garde*, *la Femme affranchie*, *le Conscrit*, *l'Anarchie*. Lorsque les assistants eurent terminé la lecture de ces journaux « éducatifs », ils entendirent le citoyen Hervé, dont l'argumentation empruntée à J.-J. Rousseau fut la suivante : « L'homme est né libre et partout il est dans les fers [1]. » Si, par un « contrat social », il a cru devoir aliéner sa liberté, c'est par un nouveau pacte qu'il peut s'affranchir de toute servitude. « La force a fait les premiers esclaves, leur lâcheté les a perpétués [2]. » C'est aussi la force qui crée les « patries », mais il appartient aux hommes libres de se libérer du joug patriotique.

Lorsque M. Hervé se crut maître de son auditoire, il commenta cette pensée qu'il avait déjà développée dans la presse : « Nous sommes des antipatriotes; nous n'avons à aucun degré l'amour de la patrie et nous ne savons pas ce que c'est que l'honneur national. Les patries actuelles ne sont pas pour nous des mères, mais des marâtres, d'ignobles mégères que nous détestons [3]. » Comme l'auditoire restait froid, le conférencier déclara qu'une logique implacable l'avait amené à de telles conclusions et que si ses amis du socialisme prétendaient le « lâcher », lui ne les « lâcherait » pas. N'avaient-ils pas célébré les mêmes principes internationalistes et chanté ensemble les vers libérateurs :

[1] J. J. Rousseau, *Du contrat social*, liv. I, chap. I.
[2] *Ibid.*, chap. II.
[3] Voy. *Correspondance hebdomadaire*, 21 juin 1905, et *l'Eclair*, 21 mai 1905.

S'ils s'obstinent, ces cannibales,
A faire de nous des héros,
Ils sauront bientôt que nos balles
Sont pour nos propres généraux.

Le temps est donc venu de conclure, et la conclusion, M. Hervé la demande encore à Rousseau : « L'homme est un être naturellement bon et il n'y a point de perversité originelle dans le cœur humain. » Comment l'homme est-il devenu méchant, pervers, haineux, militariste? Par l'éducation, les influences du milieu et les institutions oppressives. C'est donc à nous de nous libérer de telles entraves, en commençant par la servitude militaire.

Tel est, au milieu des difficultés diplomatiques que traverse la France, l'enseignement donné à la jeunesse. Heureusement, ce sont encore des « isolés » qui s'en vont prêcher ces doctrines anarchiques et les groupes socialistes montrent à les approuver une certaine répugnance. Il nous faut cependant citer le dernier ordre du jour voté par la fédération socialiste de l'Yonne et dont on devine l'inspirateur.

La Fédération, considérant que peu importe aux prolétaires l'étiquette nationale et gouvernementale des capitalistes, répudie le patriotisme bourgeois et gouvernemental, qui affirme mensongèrement l'existence d'une communauté d'intérêts entre tous les habitants d'un même pays et invite tous les citoyens à répondre à toute déclaration de guerre, de quelque côté qu'elle vienne, par la grève militaire et l'insurrection.

Pense-t-on que les socialistes des autres pays et notamment les socialistes allemands, approuveraient pareilles résolutions ! Il n'en est rien. L'an dernier, au Reichstag allemand, le député socialiste Bebel, répondant à M. de Bülow, disait : « Nous sommes internationalistes, mais Allemands et, en cas de danger, nous serions les premiers à répondre à l'appel de la patrie. » Comme on demandait un jour à cet autre chef socialiste Liebknecht ce que feraient les membres de son parti, si la France tentait de reprendre l'Alsace et la Lorraine, il répondit simplement : « Ce sont des Allemands, ils feraient leur devoir[1]. » De telles leçons sont bonnes à méditer pour les socialistes français. M. Jean Jaurès peut aller discourir à Berlin, comme il le fit à Amsterdam, et citer, en sa qualité de philosophe, d'illustres « pacifistes » comme Kant et H. Spencer, ses auditeurs applaudissent l'éloquence, mais rejettent l'utopie.

A. Béchaux.

[1] Cpr. *Le Matin*, 19 mai 1905.

REVUE DES SCIENCES

Physique du globe : Un gros problème. — Sources et rivières. — L'eau manque de plus en plus dans les campagnes. — Diminution progressive du débit des eaux souterraines. — Pluies d'hiver et pluies d'été. — Prévisions sur le régime souterrain en été, d'après les eaux d'hiver. — Bassin de Paris. — Autrefois et aujourd'hui. — Déficit progressif. — Exemples en France, en Europe, en Afrique. — Phénomène général. — Causes de l'appauvrissement des couches souterraines. — Destruction des forêts. — Cycle météorologique. — Explications insuffisantes. — En plaine. — Relations étroites entre la répartition des eaux et la grande culture. — L'évaporation des végétaux. — Ce qui entre dans le sol et s'en va dans l'atmosphère. — Calcul significatif. — Culture et déficit. — — Conséquences. — Variétés : L'heure exacte à Paris. — Transmission de l'heure de l'Observatoire par télégraphie sans fil. — Transmission par le téléphone. — Nouveau service de l'Observatoire de Montsouris. — Avantages pour la marine.

On se plaint de tous côtés et non sans raison que l'eau manque dans les campagnes, que le débit des sources diminue un peu partout et que même beaucoup de sources sont sur le point de tarir. Le phénomène frappe les intéressés car il va en s'accentuant depuis plusieurs années. Il n'y a aucun doute à conserver à cet égard. Le déficit des eaux souterraines apparaît comme général, non seulement en France, mais presque partout en Europe. Et ce qui n'est pas rassurant, c'est que l'appauvrissement en eau des sources et des rivières a débuté, il y a longtemps et il se manifeste presque régulièrement depuis de très longues années. On peut citer de nombreux exemples. En Bourgogne dans l'Armançon, l'eau diminue sans cesse. L'Ouche à Dijon est loin d'avoir son débit d'il y a vingt ans. En Picardie, les sources de la Bresle ont péri avec bien d'autres encore ; beaucoup de rivières ont perdu plusieurs kilomètres de leur cours supérieur ; la Somme elle-même s'est singulièrement réduite : sous la domination romaine c'était un beau et large fleuve, maintenant ce n'est plus qu'une rivière ; en moins de 800 ans, elle a perdu au moins 8 mètres de son débit par seconde.

Dans le sud, mêmes observations. Le gave d Oloron ne peut plus servir à la navigation. Des scieries établies il y a un demi-siècle ne fonctionnent plus. L'appauvrissement des rivières est très marqué dans les Pyrénées. Dans le plateau Central les sources ne fonctionnent plus guère que temporairement. Dans les Alpes, même pénurie. Dans le Pelvoux, près de la Bérarde, les sources se sont taries en 1904. Le débit de la Romanche a beaucoup diminué. Les lacs baissent de niveau.

En Algérie, depuis que l'on a abattu les trois cinquièmes du domaine forestier, les cours d'eau se dessèchent. Dans le Niger les bateaux ne peuvent plus passer dans des endroits où ils circulaient facilement il y a à peine quinze ans. Même remarque en Asie. Kropotkine attirait l'attention l'année dernière sur le dessèchement général du continent. En Sibérie, les lacs s'appauvrissent peu à peu, etc. La terre se dessèche. Où l'homme ira-t-il chercher de l'eau?

Dans le bassin de Paris, les sources font comme partout; elles diminuent de débit sensiblement. Dernièrement, M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, F. Launay, et son collaborateur, M. Maillet, ingénieur ordinaire, dans une note à l'Académie des sciences annonçaient que le débit des sources serait extrêmement réduit en 1905. A Paris, depuis Belgrand, on a organisé un service de prévision des crues et des déficits qui fournit des avertissements généralement exacts. Ainsi la grande pénurie des sources pendant la saison chaude (1er mai au 1er novembre), de 1870 et 1871 fut prévue plusieurs mois d'avance par Belgrand et par M. G. Lemoine. Depuis, d'autres prévisions ont été formulées avec la même exactitude. On se fonde sur la loi de Dausse pour les pronostics. Dans les terrains perméables, il n'y a, en réalité, que les pluies d'hiver qui profitent aux sources; elles pénètrent profondément dans le sol et l'eau s'accumule dans les couches profondes. Les pluies d'été ruissellent sans pénétrer dans le sol, sont d'ailleurs retenues par la végétation dont les feuilles évaporent l'eau dans l'atmosphère. C'est pourquoi on pressent d'avance que si les pluies d'hiver ont été peu fréquentes, les couches d'alimentation souterraines s'empliront peu et les sources ne pourront fournir qu'un faible débit. Or, en 1904-1905, la saison froide a été peu pluvieuse, sauf vers l'aval du bassin parisien. La cote de la Seine, à l'échelle du pont d'Austerlitz, n'a pas dépassé 2 mètres; c'est le maximum de saison froide le plus bas depuis 1874. Aussi pouvait-on s'attendre, pour la saison actuelle, à un débit très restreint. Par comparaison avec le passé, MM. Launay et Maillet ont pronostiqué une grande sécheresse

en 1905. Ils ont annoncé le tarissement de la source supérieure de la Somme (Marne); de même ils ont prévu pour la source de Cérilly (Vienne), le débit minimum de 76 litres environ par seconde, pour celle qui est voisine d'Armentières le débit minimum de 260 litres, etc. Il faudrait, pour modifier un peu les chiffres, un été extrêmement pluvieux. Ainsi, même dans ces détails, on retrouve partout une tendance certaine aux déficits des sources et des rivières.

Pour les variations annuelles, tout s'explique, comme nous venons de le voir par la pénuriie des pluies d'hiver. Celles-là préparent l'abondance ou la pénurie des eaux souterraines. Mais on ne saurait rendre compte ainsi du phénomène général observé depuis longtemps. L'eau manque de plus en plus. Pourquoi?

On ne peut dire que sur un laps de temps considérable, les pluies ont toujours manqué en hiver; nous avons traversé des saisons froides, très pluvieuses. D'ailleurs, les précipitations aqueuses froides ne sont jamais générales; elles affectent seulement certaines régions de latitudes différentes. Et pourtant la diminution du débit des sources est universelle.

On attribue un peu partout le nouveau régime des eaux à la destruction des forêts. La forêt bien certainement retient les eaux et le défrichement doit être une des causes essentielles de la pénurie que nous observons. On voit les sources baisser à mesure que les bois disparaissent. Le rôle des bois sur la répartition des eaux est complexe. La forêt évapore de l'eau au-dessus d'elle et cette eause condense ensuite au contact des courants d'air chaud. Elle agit un peu comme une colline que l'air saturé d'eau est obligé de gravir; la pression diminue et la condensation se fait. Bref, il y a formation d'un appareil condenseur d'eau. Et une grande partie de l'eau qui a pénétré à travers les végétaux reste à la base du sol, s'emmagasine dans les terres et va approvisionner les couches souterraines. La forêt prend la pluie et la conduit au sous-sol.

Quand les Gaules étaient couvertes de forêts, l'eau était abondante. La Picardie, par exemple, n'était qu'une vaste forêt; mais l'homme passa par là; le bois est bon à prendre. Les forêts furent dévastées peu à peu. Au dix-huitième siècle déjà on ne s'en apercevait que trop. M. Demangeon a raconté qu'à Acheux en Vimeu, le curé seul brûlait du bois dans sa chambre; les fermiers ne faisaient usage des buches que les dimanches et fêtes. Et pourtant les forêts jadis s'étendaient jusqu'à la mer. A Wimereux, près de Boulogne on voit encore des troncs d'arbre qui émergent du sable à marée basse. Avec la destruction de la forêt s'en est allé

l'accumulation souterraine des eaux. C'est indiscutable! Et cependant, on serait exclusif en rapportant la pénurie actuelle à la suppression de plus en plus grande des forêts.

Les périodes météorologiques de grande amplitude, comme celle de Bruckner, peuvent aussi exercer leur action. On peut dire, par exemple, pour montrer que les forêts ne suffisent pas pour expliquer les faits, que les glaciers aussi sont aujourd'hui en pleine décroissance sur le globe entier. Or, si quelques-uns ont pu être alimentés plus ou moins par les forêts, beaucoup sont à des niveaux trop élevés pour que la végétation ait exercé sur eux une influence réelle. Les phénomènes météorologiques dans leurs grandes variations semblent ici dominer le problème.

Et puis encore, autre remarque troublante. Les forêts ont disparu depuis longtemps en pays de plaines, et pourtant le débit des sources diminue sans cesse. La cause du déficit agit donc toujours. Serait-ce à dire que les pluies deviennent sur terre de plus en plus rares? Mais les observations météorologiques prouvent le contraire. Nous recevons sensiblement autant de pluie qu'autrefois avec des variations analogues à celles que l'on a toujours constatées. Le problème à résoudre se complique donc à mesure qu'on l'examine de plus près.

En pays de montagne, le déboisement, par suite, la diminution des pluies et des neiges, trahie encore par la décrue des glaciers, peuvent rendre compte des faits, mais en plaine? Un conducteur des ponts et chaussées du département de la Somme a dernièrement, en ce qui concerne tout au moins la Somme, signalé une explication bien originale, et qui apparaît tout au moins comme vraisemblable. Elle ne serait pas rassurante pour l'avenir. Il résulterait, en effet, des recherches statistiques de M. Houllier, que c'est l'homme, l'agriculteur lui-même qui tarirait les sources bien inconsciemment en cultivant la terre. L'idée est sans doute paradoxale, mais elle s'accorde singulièrement avec les faits.

Plus on utiliserait la terre en la recouvrant de végétation et de semences de blé, d'avoine, de colza, etc., et plus on accuserait le déficit dans les eaux profondes. Ceci semble en contradiction avec ce que nous avons dit à propos des forêts. Les forêts emmagasinent et arrêtent les eaux. La culture du sol devrait arrêter aussi les eaux et leur permettre de s'écouler dans les couches profondes. Mais les céréales, en même temps, évaporent énormément d'eau. Et la partie évaporée naturellement est perdue pour le sol et rendue à l'atmosphère. Dans les bois, la somme d'eau emmagasinée au pied des arbres l'emporterait sur la somme d'eau éva-

poréé. Ici, il n'en serait plus de même. Est-ce exact? Peut-être bien, si l'on s'en rapporte aux calculs de M. Houllier.

D'après cet observateur, la superficie du bassin de la Somme est de 500 000 hectares. La hauteur de pluie tombée est par année de $0^{m},63$. Le volume des eaux reçues sur cette grande surface est de 118 mètres cubes par seconde. La rivière écoule 27 mètres cubes, soit 23 pour 100 de la quantité tombée. Dans la première moitié du dix-neuvième siècle, la rivière en écoulait davantage, puisque son débit moyen était au moins de 35 mètres cubes par seconde. Les pertes par évaporation directe sont sensiblement restées les mêmes, puisque les conditions climatériques n'ont subi aucun changement appréciable, ces pertes représentent à très peu près 60 pour 100. L'écoulement par la rivière, les pertes par évaporation défalquées, il reste un volume d'eau de 17 pour 100 dont l'utilisation n'apparaît pas immédiatement. Ce volume se rapporte à l'évaporation due à la transpiration végétale. Un arbre, une plante, évaporent beaucoup d'eau. D'après divers auteurs, une plante évapore un volume d'eau de 250 à 350 fois supérieur au poids des matières sèches qu'elle produit. Les végétaux constituent un appareil distillatoire formidable.

Si la végétation évapore tant d'eau, il faut bien qu'elle en absorbe en conséquence. Un champ de blé, par exemple, pendant la période de végétation, absorbe une tranche d'eau de 8 à 20 centimètres de hauteur et davantage. Il va donc de soi que toute modification d'ensemble du nombre des plantes est susceptible d'influer considérablement sur le volume d'eau qui alimente les nappes souterraines. L'approvisionnement des sources doit être en raison inverse des terrains cultivés. C'est bien le cultivateur qui tue les sources.

L'exploitation agricole du sol a progressé considérablement dans la Somme depuis cinquante ans. Les jachères nues qui occupaient autrefois le tiers de l'assolement ont presque disparu. A l'heure actuelle, dit M. Houllier, on ne compte plus dans la Somme que 25 000 hectares de jachères ou de terrains incultes; il y a un siècle, on en comptait au moins 105 000 pour 310 000 hectares de surface cultivée. Or, la jachère laisse écouler dans le sol une fraction notable de la pluie. Les jachères, d'après les observations du regretté Dehérain, laissent passer annuellement une tranche d'eau supplémentaire par rapport aux terres enclavées de 8 centimètres et demi de hauteur.

On peut dès lors établir le calcul suivant : Puisqu'il y avait autrefois 170 000 hectares de jachères de plus qu'aujourd'hui, l'excédent de volume d'eau qu'elles abandonnaient à la circula-

tion était annuellement de 170 000 000 mètres cubes multipliés par la hauteur d'eau (0,085 en moyenne), soit de 4 mètres cubes 600 par seconde. Voilà de l'eau perdue aujourd'hui pour les nappes souterraines. Il faut noter d'ailleurs qu'il y a grand progrès dans la culture; le sol produit à l'hectare au moins 1000 kilogrammes de matières sèches de plus qu'il y a cent ans et à cette production correspond une absorption supplémentaire d'eau que l'on peut évaluer par le calcul à 2 mètres cubes par seconde. Toute cette eau s'en retourne dans l'atmosphère inutilement pour nous. Et le volume ainsi déterminé correspond précisément à l'appauvrissement des sources.

Par conséquent, M. Houllier semble bien avoir le droit de conclure qu'en réalité la diminution des sources du bassin de la Somme résulte des perfectionnements de l'exploitation agricole. Comme ce phénomène ne saurait évidemment être spécial au département de la Somme et que partout l'agriculture tend à rejeter dans l'atmosphère de plus en plus toute l'eau recueillie par le sol, il est donc permis, sans pessimisme exagéré, de prévoir que le débit des sources émergeant des bassins cultivés subira dans l'avenir de nouvelles diminutions et qu'un certain nombre de sources permanentes deviendront périodiques.

Telle serait la vraie raison de l'appauvrissement des sources et des rivières. Et ce serait bien l'homme lui-même qui, en prenant de plus en plus possession de la terre, contribuerait, pour une large part, à supprimer les ressources en eau dont précisément il a absolument besoin. Cette conclusion a sa gravité et mérite toute l'attention des ingénieurs et des agronomes.

L'heure exacte par le téléphone. On ne s'aventurera pas beaucoup en affirmant que l'heure est un mythe. On n'a jamais l'heure rigoureusement exacte, pas même en Suisse le pays par excellence de l'horlogerie. Nous avons bien souvent relevé des différences notables entre les cadrans des chemins de fer et des bureaux de poste. Il y a bien une remise à l'heure générale tous les matins dans les bureaux de poste. On reçoit télégraphiquement l'heure de Berne. Mais il est probable qu'à la longue les employés se fatiguent de faire tourner les aiguilles et l'on ne rectifie l'heure que lorsque l'écart devient appréciable.

A Paris, nous avons des régulateurs électriques distribués dans divers quartiers au nombre de quatorze sans compter une quinzième horloge à l'Observatoire même. Ces horloges donnent électriquement l'heure et cependant on relève encore des écarts dus à l'inertie du mécanisme de transmission électrique.

En définitive, « l'heure, c'est l'heure », est une locution très vraie en elle-même, comme aurait dit Gribouille, mais qui n'a aucun sens en pratique. Et pourtant avec l'activité des transactions modernes, l'heure absolue est devenue une nécessité. Quelques secondes de moins et l'on manque le rapide de Bordeaux, de Marseille ou de Bâle, cela peut être grave.

M. Bigourdan de l'Observatoire de Paris avait proposé l'année dernière une solution qui fut essayée à Paris avec succès. C'est à la télégraphie sans fil que l'on s'est adressé. Il suffit en effet de placer chez les intéressés, qui ont besoin de contrôler l'heure, un petit récepteur de télégraphie sans fil pour que l'onde électrique transmise de l'Observatoire fit résonner un téléphone. Ce qui permet d'entendre chaque battement de la pendule directrice.

M. le commandant Guyou vient d'adopter un autre système. Cette fois, c'est le téléphone seul qui est employé. A la suite d'un vœu formel de la Chambre syndicale de l'horlogerie de Paris, l'Observatoire du Bureau des longitudes s'est occupé de rechercher un procédé permettant d'utiliser pour la transmission de l'heure les facilités de communication que procure aujourd'hui le réseau téléphonique. On peut évidemment transmettre l'heure soit par l'envoi d'un signal à un instant convenu, soit en énonçant verbalement les battements de la pendule type; tous ces procédés ne sont pas susceptibles d'une grande précision, il faudrait obtenir l'heure aussi exactement que si l'on se trouvait auprès de la pendule elle-même.

M. Guyou y parvient au moyen de la transmission directe du bruit des battements de la pendule par l'intermédiaire d'un microphone spécial introduit dans la boîte de l'horloge, sans faire intervenir, bien entendu, aucun courant électrique susceptible de troubler le mouvement. L'expéditeur se borne à numéroter à la voix deux ou trois battements, et le destinataire continue à compter à l'oreille. Ce procédé a été essayé dans le réseau parisien, puis dans le réseau général. L'heure a été transmise avec plein succès à Paris, au service des chronomètres de la Marine, et à plusieurs horlogers de précision. Le 25 mai dernier, le contre-torpilleur l'*Escopette*, actuellement à Brest, a pu régler son chronomètre sur la pendule de l'observatoire de Montsouris, et le surlendemain le directeur de l'observatoire de la marine à Lorient, M. le lieutenant de vaisseau E. Perret a pu comparer son heure à celle de Paris. M. Perret, qui est très habile observateur, a constaté qu'en tenant compte de la différence de longitudes, les pendules étaient d'accord à 0 s. 15 près.

Ce mode de transmission de l'heure semble, en effet, appelé à

rendre de véritables services à l'horlogerie et aux établissements scientifiques qui ont besoin de connaître l'heure avec exactitude, non seulement à Paris, mais dans toutes les localités reliées au réseau téléphonique. Les ports de guerre et de commerce pourraient se dispenser d'établir des observatoires spéciaux pour régler les chronomètres des navires en partance. Il leur suffirait de posséder un pendule, ou même un chronomètre, et de régler de temps à autre cet instrument par le téléphone.

Il sera possible aussi de se servir du téléphone pour la détermination des longitudes, par suite de l'audition directe des battements. Les observateurs de deux stations seront en état, en effet, de noter les heures de leurs observations à une seule et même pendule. Déjà l'observatoire du Bureau des longitudes, actuellement muni de quatre bonnes pendules, a organisé un service de comparaisons journalières analogue à celui qui est appliqué sur les navires en mer, pour déduire d'un groupe de chronomètres l'heure de Paris, nécessaire à la détermination des longitudes.

De sorte qu'aujourd'hui, de tous les postes du réseau téléphonique, il est possible d'obtenir l'heure de Paris avec toute la précision que comporte un observatoire astronomique muni de quatre pendules réglées astronomiquement toutes les fois que l'état du ciel le permet, et contrôlées l'une par l'autre dans l'intervalle des observations.

Tout cela réalise un très grand progrès. Certes, mais ces demoiselles du téléphone voudront-elles se plier avec bienveillance aux nécessités de ce service spécial? Il n'est pas si facile que cela d'obtenir une communication à Paris et en province; il faut attendre son tour. Nous verrons ce que donnera, en principe, l'ingénieux procédé de M. Guyou. En tout cas, s'il ne réussit qu'à moitié, on saura d'avance à qui s'en prendre.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

Le regard tourné vers les Vosges, la France vient de vivre, trois semaines, dans un doute vraiment anxieux. L'affaire du Maroc était-elle donc devenue une affaire franco-allemande? N'était-elle, entre notre gouvernement et celui de l'Allemagne, qu'une querelle diplomatique qui s'exerçait sur un objet secondaire? Ou fallait-il y voir la provocation sérieuse d'un conflit? Telle a été la première question, celle qui a le plus troublé l'imprévoyance de notre gouvernement, de notre Parlement, de notre pays; et peut-être ne connaît-on pas mieux aujourd'hui que le 6 juin l'intention définitive de l'Allemagne; rien n'a éclairé, publiquement, son arrière-pensée. L'offensive si brusque prise par l'empereur lui-même, dans l'incident de Tanger, laisserait-elle cependant notre diplomatie libre de chercher un moyen honorable de régler le différend? Ce fut la seconde question. Or, le temps a passé. M. Rouvier et le prince Radolin ont engagé une conversation qui, d'abord courtoise, est maintenant cordiale, paraît-il. De Paris à Berlin, de Berlin à Paris, se sont échangées des Notes, qui exposaient chacune, sous la forme d'un historique, la politique marocaine des deux gouvernements et qui en ont précisé les divergences. Des négociations ont commencé. La France participerait-elle à la conférence de Tanger? Si elle le refusait, la conférence n'avait plus sa raison d'être : la convocation en était dès lors irréalisable. Mais l'Allemagne la voulait, cette conférence. La France pouvait-elle en accepter l'invitation, sans savoir, préalablement, quel en serait le programme? L'Allemagne n'osait pas le prétendre, tant cette condition de la France était logique et devait paraître juste, virtuellement, à l'Europe tout entière. Serait-ce la conférence avant l'entente ou l'entente avant la conférence? Il a été décidé que, sans conclure un accord direct qui pût équivaloir à une convention particulière, on se contenterait d'assurances verbales qu'on fixerait par un « aide-mémoire » : l'Allemagne énoncerait, dans des entretiens dont sa

loyauté garantirait la validité, les arrangements qui ménageraient les intérêts de la France, autant que les siens, avant la délibération des puissances. C'est ainsi que, dans ces trois phases, l'alarme s'est calmée : d'abord, la menace moins aiguë; puis, la contestation moins obscure; enfin, la conciliation plus proche.

On ne peut pas dire que, si la crise est finie, la question soit résolue. La France aura besoin, demain autant qu'hier, de sang-froid et de patience. Les pourparlers seront longs encore, pour plus d'un détail épineux, et, la conférence une fois convoquée, ses travaux seront compliqués, ses soins mêmes plus ou moins aléatoires. Comment fonctionnera-t-elle, cette conférence? Comment les puissances s'y grouperont-elles? Modifieront-elles les arrangements de l'Allemagne et de la France, avec ceux de la France et de l'Angleterre? Les unes et les autres se rangeront-elles au jugement de la majorité? Le Maroc lui-même se résignera-t-il aux réformes militaires et financières qui lui seront prescrites, et comment l'exécution en sera-t-elle assurée? Il y a là des difficultés qui dépendent d'un mauvais vouloir contre les surprises duquel il n'est pas de précaution qui puisse suffire, dans la situation actuelle de l'Europe. L'Allemagne a obtenu une satisfaction diplomatique qui doit lui suffire, si, sincèrement, elle n'est pas résolue à trancher par l'épée le nœud du débat. Car, quelles que puissent être les combinaisons adoptées par la conférence pour harmoniser avec les vues de l'Allemagne les conventions de l'Angleterre et de la France, de la France et de l'Espagne, l'empereur Guillaume n'en aura pas moins, par son impérieuse et bruyante procédure, obligé la France et l'Angleterre à reconnaître que leur convention n'avait pas un pouvoir souverain, devant l'Europe, et ne constituait pas un titre inaliénable, devant l'Allemagne, devant le Maroc même, comme le supposait M. Delcassé, quand, sur la foi de cet accord, il proclamait, devant la Chambre, « la suprématie de la France, au Maroc. » Le gouvernement français a eu à se demander si c'était une humiliation qu'il dût subir comme une nécessité temporaire. Mais ce n'est pas le seul problème qui méritât sa douloureuse attention. Veut-il, virilement et sagement, se faire, pour le lendemain de la conférence, une politique qui ne soit plus celle ni de l'agitation ni de l'ostentation, une politique de libre neutralité, une politique de recueillement qui répare les forces de la France et qui les prépare à un meilleur avenir? Cette politique, peut-il la déterminer si bien, pour le profit et l'honneur du pays, qu'elle subsiste comme la loi même de notre nationalité, dans la suite de nos changements ministériels? Voilà le souci qui restera dans l'esprit inquiet de la France et qui ne peut pas ne

pas préoccuper son gouvernement, pendant qu'il s'efforce de subvenir, par des expédients, à l'embarras périlleux du jour.

Par une discrétion qui manqua en 1870, le Parlement s'est abstenu d'interpeller le gouvernement sur ces délicates questions, si facilement dangereuses; et, presque unanimement, les journaux ont observé, dans leur langage, une prudente réserve, même quand le ton des journaux allemands était le plus comminatoire. Mais, si tous les bons Français ont voulu, patriotiquement, seconder la tâche de M. Rouvier, le gouvernement a, de son côté, l'obligation de justifier leur confiance, en respectant et en satisfaisant leur patriotisme. Ce n'est pas l'heure, pour lui, d'irriter l'opinion publique et de blesser la conscience nationale. Malheureusement, on peut se demander si, ce devoir, il y pense, quand, par crainte de s'aliéner les révolutionnaires du Parlement, il permet que des instituteurs bafouent son autorité, prêchent l'anarchie, insultent le drapeau, renient la patrie elle-même et déclarent d'avance la guerre civile, pour le jour où sera déclarée la guerre étrangère. On s'indigne qu'il tolère avec une si pusillanime indulgence le désordre socialiste et qu'il ne soit le scrupuleux exécuteur de la loi, un policier sévère, que pour la persécution religieuse : violemment, il expulse trois vieillards d'une maison où ils s'abritaient dans la prière, dans la charité, sans autre crime que d'y rester les humbles congréganistes qu'ils avaient toujours été, des Picpuciens; mais, dans le même temps, il se refuse à fermer la Bourse du Travail, devenue, au grand jour, un repaire de voleurs, un lieu de débauche, une école d'assassinat politique. On s'étonne que, non content de garder et d'employer comme ministre de la guerre un agent de change, à une heure où la défense du pays a le besoin suprême d'un chef compétent, il le laisse toutefois continuer, dans le commandement de l'armée, dans la gestion de nos affaires militaires, le système maçonnique du général André. Il n'est pas jusqu'à la pacification civile qu'il ne rende partiale et presque odieuse, quand, l'amnistie qu'il consent enfin, il s'en sert pour cacher, derrière les proscrits qu'il veut bien pardonner, les délateurs qu'il veut réhabiliter. C'est plus que dénaturer le bénéfice généreux de l'amnistie; c'est la déshonorer. Et puis, s'il faut une amnistie devant l'armée, devant la patrie, dans un temps où il importe plus que jamais à tous les partis de s'apaiser, à tous les citoyens de s'unir, pourquoi ne pas vouloir également l'amnistie, devant Dieu? Pourquoi ne pas amnistier tous ceux qui, victimes de M. Combes, n'ont été punissables que du délit de servir Dieu, avec la liberté, dans leurs écoles, dans leurs monastères, dans leurs églises?

Pendant que, dans le monde entier, tant de peuples rivalisaient ou luttaient à qui agrandirait le plus ou glorifierait le mieux la patrie, il y avait, dans notre pays, un parti qui prétend à gouverner la France et qui se demandait s'il y a une patrie, si la France peut et doit en être une; et quatorze mille instituteurs applaudissaient aux sophistiques insultes du professeur Hervé contre le drapeau. M. Jaurès, imbu de l'orgueilleuse certitude que sa Cité idéale vaut mieux que sa patrie, n'avait assez d'abnégation pour dire, ni comme Barbès, pendant le second Empire : « J'aimerais mieux vingt ans de cet affreux régime que le retour des étrangers chez nous »; ni, comme Joseph de Maistre, pendant la Terreur : « Vive la France, même républicaine! » Il faudrait presque remercier l'alerte qui a fait sentir à notre frontière de l'Est la menace de l'invasion. La vue de la possibilité terrible a rendu aux uns le sens de la vérité nationale, aux autres le patriotisme qu'ils perdaient dans les illusions de leur utopie humanitaire. Les « sans-patrie » se sont sentis plus patriotes qu'ils ne l'imaginaient ou ne le voulaient. Il leur a paru, soudain, qu'on ne pouvait plus croire, avec M. Hervé, qu'autant « vaut » être Allemand que Français. Voici M. Jaurès qui sort de ses nuées, prêt à défendre la patrie que M. Hervé veut détruire. Il oublie dûment qu'il a loué l'Allemagne d'avoir formé la Triplice pour réduire à l'impuissance la France blessée, mais coupable de regarder sa blessure. Il oublie son « pacifisme » d'hier. Il écrit, bien qu'avec l'habitude invétérée de sa phraséologie : « Les socialistes doivent concilier leur souci de l'autonomie nationale et leur devoir national. » Il s'anime même jusqu'à s'écrier, dans une réunion du parti socialiste « unifié » du Rhône : « Nous ne voulons pas la guerre, et cependant nous n'abdiquons pas nos droits sur les provinces arrachées à la France, il y a trente-cinq ans. » Et, derrière lui, c'est M. Camille Pelletan qui pérore, dans le banquet de Hoche, avec le plus bouillant patriotisme; c'est M. de Pressensé qui avertit fièrement « la soldatesque prussienne » que « le prolétariat » se lèvera tout entier, pour « l'arrêter », à la frontière. Soit. Complimentons les socialistes qui, devant la première ombre de l'ennemi apparu, retrouvent en eux un cœur patriote. Nous les féliciterons plus encore, si, sans déclamer, ils agissent patriotiquement; s'ils cessent, non seulement de chanter à la France leur *Internationale*, mais de lui proposer leur « milice »; s'ils s'abstiennent de concerter avec les socialistes allemands une manifestation soi-disant pacifique, à Berlin; si, désormais, ils ne marchandent plus à notre armée, à notre marine, les moyens d'être, pour notre pays, une protection respectable et respectée. C'est seulement à

cette condition que la conversion patriotique de M. Jaurès et de son parti pourra réjouir la France. Ils lui doivent cette réparation. Car leurs contradictions d'hier et d'aujourd'hui peuvent infirmer leur sincérité. Et combien les variations de leur doctrine, de leur langage, sont ruineuses pour la foi d'un peuple comme le nôtre, alors que toute l'histoire enseigne qu'il n'y a pas de vitalité nationale sans une tradition ininterrompue du patriotisme, et que la patrie ne se conserve pas, sans la constance énergique de l'amour même et de l'effort qui l'ont créée !

La loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat est votée. La discussion en avait commencé, le 21 mars 1905 ; elle a fini, le 3 juillet ; elle a duré quarante-huit séances. Le débat aura ainsi trompé la despotique impatience des radicaux qui voulaient que leur édit fût libellé avant Pâques. Cette loi a reçu l'approbation de 341 votes, contre 233 ; il n'y avait eu pourtant, en 1902, que 180 candidats pour l'inscrire parmi leurs promesses électorales. Le Concordat est donc aboli, sans que le gouvernement se soit rappelé que c'était un traité ; sans qu'il ait averti officiellement la puissance avec laquelle ce traité avait été conclu, puis maintenu un siècle durant ; sans qu'il ait tenté la moindre négociation pour l'adapter à telle ou telle nécessité nouvelle. C'est une responsabilité dont M. Rouvier restera chargé, quel que soit le temps où il ait à en sentir tout le poids. Son ministère n'a pas seulement, par une complicité servile ou non, participé à l'élaboration de la loi ; il l'a couverte de son nom, de son drapeau, à la dernière heure, en posant la question de « confiance », et la « confiance » qu'il invoquait, c'était, par une triste coïncidence, celle que la France venait de lui accorder, dans un moment d'angoisse patriotique, pour la sauvegarde de l'intérêt national : il fallait ou frapper, renverser, le ministre dont la diplomatie défend en ce moment la France devant l'Allemagne, ou subir la loi. Quant à la Chambre, elle n'a pas même voulu attendre un an, pour que le suffrage universel se prononçât sur cette loi suspecte d'être une loi de guerre religieuse ; et si, dix fois, la loi a failli être repoussée, c'est qu'en vérité, la majorité ne se sentait ni mue ni appuyée par la volonté du pays et que sa besogne même lui apprenait de plus en plus à regretter le Concordat. Après l'incohérence des premiers articles, ce n'était plus, dans les derniers, que l'arbitraire, le bon plaisir, le terrorisme pur et simple. On fabriquait une loi d'exception pour sévir contre une catégorie de citoyens qu'on ne veut pas considérer comme des citoyens semblables aux autres, tout en affectant de leur assurer l'égalité du droit commun. On s'était plaint naguère que le Concordat leur conférât un

privilège, celui de la protection; on changeait le privilège : la loi les transformait en parias. Défense d'avoir, dans les associations cultuelles, un fonds de réserve supérieur à trois fois la moyenne des dépenses de cinq années; défense d'être maires, d'être conseillers municipaux, avant une période de huit ans. Et un code particulier qui déroge, en leur défaveur, à la loi de 1881 : si un ecclésiastique commet contre un fonctionnaire un « délit de diffamation », ce n'est pas devant le jury qu'on le traduira, mais devant le tribunal correctionnel : on a du jury une peur césarienne. L'acte final de cette législation aura été une scène de pillage : pillage du bien de l'Etat, après celui du bien de l'Eglise. Malgré tous les principes de la comptabilité publique, on décide de consacrer à une « affectation spéciale » le reliquat du budget des cultes; on en distribuera les vingt-cinq ou trente millions aux communes besogneuses que la loi pourra grever : c'est la curée électorale, par-dessus la vindicte sectaire. Cette loi, si souvent inique; plus souvent encore équivoque et contradictoire; ni aussi despotique qu'il aurait plu à l'anticléricalisme de nos jacobins, ni aussi libérale qu'il l'aurait fallu; mais suffisamment irritante pour unir contre elle les catholiques qu'elle trouble et les fanatiques qui aspirent à la « laïcisation intégrale », selon le mot de M. Bepmale : qu'est-ce qu'en fera le Sénat? Nous ne saurions le prévoir. Mais nous persistons dans la conviction que nous donne l'histoire de tous les peuples chez lesquels la séparation s'est opérée. Tyrannisée, l'Eglise verra, tôt ou tard, sa liberté rendue nécessaire par l'épreuve même de la tyrannie. Libre, elle prospérera par la liberté.

Voici, en deux années, trois faits plus que graves pour le catholicisme français : la rupture des relations de la France et du Saint-Siège; la fermeture de vingt-deux mille écoles libres, qui étaient des écoles chrétiennes; la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le Pape en a été le témoin cruellement attristé. Trop sûr, hélas! que, dans la crise gouvernementale et parlementaire de notre pays, ses plaintes ne pourraient rien pour empêcher la faute de la séparation, il a gardé le silence et il n'a voulu intervenir par aucun acte. Sa sagesse s'est accordée avec sa sollicitude. Il sait que la France, quelle que soit l'épreuve du jour, reste, par son âme, par son génie, par sa tradition, la plus grande nation catholique du monde et que, religieusement, politiquement même, elle vaut mieux que son gouvernement. Ce qu'il décidera, demain, pour guider et pour aider l'Eglise de France, nous l'attendons avec une confiance aussi patiente que fidèle. En ce moment, c'est à l'Italie qu'il parle, dans une Encyclique

qui mériterait, ce semble, d'être méditée par nos propres gouvernants. Sans supprimer la règle du *Non expedit*, qui, d'ailleurs, comme la formule l'atteste suffisamment, n'est point une règle absolue et perpétuelle, cette Encyclique aura indiqué les cas où, dans l'intérêt de l'Eglise et avec sa permission, les catholiques italiens peuvent participer à la lutte électorale d'une période ou d'une autre. Comment « l'action catholique » doit-elle s'exercer en Italie? Sous quelle direction? Par quels procédés? L'Encyclique le dit. Elle définit les qualités nécessaires aux apôtres et aux soldats de « la civilisation chrétienne ». Elle précise « la partie la plus importante » de leur programme : ce sera « la solution de la question sociale, conformément aux principes chrétiens ». Quant à l'organisation la plus « efficace », l'Encyclique en désigne un modèle : c'est le « Volksverein » (l'*Union populaire*) des catholiques allemands. Les formes de « l'action » peuvent et doivent, évidemment, varier, de pays à pays, selon les conditions du milieu et de l'époque. Pie X, comme Léon XIII, comme tous les papes, déclare que, sauf « l'intégrité et l'immutabilité de la foi et de la morale », l'Eglise « se plie et s'accommode facilement, en tout ce qui est contingent et accidentel, aux vicissitudes des temps et aux nouvelles exigences de la société ». Hors la France et l'Italie, le catholicisme va progressant, partout où son « action » est libre, là même où l'Etat protestant avait cru anéantir l'Eglise par la persécution : témoin l'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne, la Suède, la Norvège, la Hollande. C'est la consolation et c'est l'espérance.

Le parlementarisme européen a eu, pendant cette période, ses surprises, presque ses révolutions. Des événements inattendus ont, en Grèce et en Espagne, renouvelé les ministères. En Grèce, c'est le même parti qui gouvernera. Mais M. Ralli remplace M. Delyannis, qui, ministre pour la septième fois, est tombé sous le poignard d'un assassin qu'animait contre lui le plus misérable des intérêts personnels. En Espagne, où les choses parlementaires ne sont si souvent que des coups de théâtre, le pouvoir passe du parti conservateur au parti libéral, bien que la majorité fût réellement conservatrice. Mais, cette majorité, M. Maura la divisait par sa jalousie, par son ambition : il lui a plu d'abandonner M. Villaverde, sous le prétexte que M. Villaverde avait trop longtemps ajourné la discussion du budget. M. Montero Rios, devant lequel M. Moret, plus modéré, s'est effacé, a pris la présidence du Conseil. En Hongrie, le trouble a encore augmenté. Ce n'est plus le régime parlementaire et ce n'est pas la dictature; c'est l'anarchie et ce n'est pas la séces-

sion. Après avoir essayé d'accorder, dans le dualisme constitutionnel de l'Autriche et de la Hongrie, les intérêts militaires et économiques de l'une et de l'autre, l'empereur François-Joseph, impuissant pendant quatre mois et demi à créer un ministère avec le Parlement hongrois, en a composé un sans lui. Ce ministère, moins politique qu'administratif, a été confié, comme une sorte de gouvernement provisoire, à la bonne volonté du général Geza Fejervary, ancien ministre de la guerre. L'estime dont le général Fejervary jouissait dans la Hongrie tout entière, n'a pu le préserver d'un accueil hostile. Le Parlement lui a manifesté son opposition, systématiquement, dans un vacarme scandaleux, sans vouloir entendre la lecture des lettres par lesquelles le roi lui notifiait la nomination des nouveaux ministres et l'ajournement de la session, jusqu'au 15 septembre. Le général Fejervary a offert sa démission ; François-Joseph l'a refusée. La dernière lutte commence. La majorité s'apprête à organiser dans le pays « la résistance passive », en y rendant impossibles la perception de l'impôt et le recrutement de l'armée. La Hongrie paraît vouloir compléter violemment son autonomie jusqu'à l'indépendance. En sera-t-elle mieux maîtresse de ses libertés? Sa paix intérieure en sera-t-elle plus douce et plus féconde? Calmera-t-elle plus sûrement les griefs des populations slaves qu'elle domine? Garantira-t-elle mieux sa nationalité, en isolant sa petite patrie parmi les puissances qui l'entourent, qu'en la tenant unie à la grande patrie dont la fédération la protégeait? Elle ne veut même plus se le demander, dans l'exaltation de sa dispute, et l'exemple de la Norvège, dont elle n'a cependant ni la situation géographique, ni les mœurs politiques, achève de l'illusionner.

Par un acte de patriotisme passionné, la Norvège, qui possédait son Parlement, ses ministres, même son armée et sa marine, a fait sa sécession sur une question secondaire, devenue toutefois capitale, d'agitation en agitation : celle de la représentation consulaire qu'elle n'ambitionnait, à la vérité, que pour s'attribuer bientôt un ministère des affaires étrangères entièrement distinct. Ce désir, elle en était obsédée, depuis 1895, surtout depuis 1897. Le différend, compliqué par des malentendus et peut-être aigri par certains dissentiments de race et de tradition, n'a pu se régler à l'amiable. Le roi Oscar II avait proposé d'en remettre le soin à un Conseil d'Etat composé d'un nombre égal de ministres suédois et norvégiens. C'était un moyen d'entente spécifié au paragraphe 5 du « Pacte d'Union ». Mais le Storthing avait son parti-pris d'intransigeance : il a rejeté la proposition du roi. Puis, comme pour finir le débat par une bravade, le mi-

nistère a donné sa démission. Le roi n'a pas cru devoir le remplacer. Aussitôt, sans débat, le Storthing a proclamé que, par ce fait, Oscar II avait « cessé d'exercer sa fonction comme roi de Norvège », et il a rompu le Pacte, dissous l'Union. Le roi a protesté contre « les mesures révolutionnaires » du Storthing. Il épuisait ainsi la vertu de son « veto ». La séparation était définitive. Elle s'était accomplie parlementairement et elle est restée pacifique. Peuple démocrate, mais monarchiste, la Norvège voudrait n'être pas réduite à s'ériger en république. Elle s'est déclarée prête à élire « comme roi de la Norvège souveraine » un des princes de la dynastie suédoise : Oscar II a refusé d'en désigner aucun, tout en annonçant qu'il exaucerait ce vœu de la Norvège, si le Rigsdag suédois l'agréait lui-même. D'ailleurs, le roi a exprimé l'avis que le Rigsdag sanctionnât le fait de la scission, moyennant une entente préalable qui établirait de bons rapports entre les deux pays. Le Storthing norvégien, lui aussi, souhaite un accord qui garantisse aux deux peuples « l'amitié et la concorde ». Très certainement, la Suède ne recourra pas à la force, comme en 1814, pour rétablir l'union. Elle s'abstient seulement, aujourd'hui, de reconnaître l'indépendance de la Norvège et elle en a informé les puissances par une note qui ne réclame pas de réponse. Souhaitons, nous Français qui n'avons que des amis dans les pays scandinaves, souhaitons que la Suède et la Norvège, si elles ne sont plus unies, contractent une alliance loyale, pour garder au dehors, selon le mot de l'ancien Pacte, « la guerre et la paix communes ». Les malheurs de la Finlande et du Danemark leur en enseignent l'obligation sacrée, la nécessité suprême.

Ce n'est pas dans l'Extrême-Orient que la Russie supporte aujourd'hui ses pires infortunes ; c'est sur son propre territoire. L'armée d'Oyama continue de presser, autour de Girin, celle de Liniévitch, sans vouloir, ce semble, engager la bataille qu'annonçaient les combats presque quotidiens de ses avant-postes ; mais l'armée formée, au nord de la Corée, par le maréchal Hasegawa, s'avance vers Vladivostock. Les coups du parti révolutionnaire sont autrement funestes à la Russie, pendant cette crise, que ceux de l'ennemi ; ils ne détruisent pas seulement sa sécurité, ils menacent de dissoudre ses forces. C'est, sur toute la surface de l'empire, une perturbation qui éclate, sous toutes les formes, comme par un déchaînement de toutes les révoltes humaines. C'est l'anarchie, avec une ivresse de toutes les licences, avec une fureur de tous les attentats, qui sera, ici, la grève ou la jacquerie, là un assassinat mystérieux

ou tout un massacre, ailleurs la mutinerie ou l'insurrection. Plus de repos, depuis les troubles de Saint-Pétersbourg ; la guerre civile éparse, en Pologne, au Caucase, dans toutes les Russies, et toujours réprimée, et toujours renaissante. A Odessa, la populace incendie la ville et ravage le port, pendant que, dans la rade, le *Kniaz-Potemkine*, après la tragédie horrible dont il a été le théâtre, brave la flotte accourue de Sébastopol pour le cerner, pour le capturer, et s'éloigne comme victorieusement, portant sur la mer Noire les libres défis de sa trahison et de sa piraterie. Ces signes de démoralisation, ces symptômes d'un nouveau danger, apprennent à la Russie combien la paix extérieure a désormais d'importance pour sa paix intérieure. Ses plénipotentiaires et ceux du Japon se réuniront, vers le 1[er] août, à Washington. Le désavantage de la diplomatie russe serait grand, si le mal dont souffre l'empire ne cessait pas, ne fût-ce que relativement. La réforme administrative et morale, plus encore que constitutionnelle, dont la Russie a besoin, pour son relèvement, voudra beaucoup de temps. Mais peut-être les événements lui ménageront-ils la trêve nécessaire. Les puissances qui viennent de contempler, avec le plus d'égoïsme ironique, ses revers, ses malheurs, vont entrer, tour à tour, dans le cercle que l'ambition du Japon vient de tracer là-bas pour la lutte de l'avenir, alors que, selon la faveur de la circonstance, il voudra soit affranchir la Chine de toutes les influences de l'Europe, soit étendre sur l'océan Pacifique tout entier sa concurrence conquérante.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Empire libéral, par Emile Ollivier, tome X, un vol. in-12. (Garnier.)

Ce dixième volume, *l'Agonie de l'Empire libéral*, contient l'histoire lamentable de la déception qui suivit les Décrets du 19 janvier, considérés par l'opinion publique comme l'inauguration d'un régime libéral. A l'extérieur c'est Mentana qui creuse un abîme entre l'Italie et nous; le Parlement douanier qui marque une nouvelle conquête de l'Unité allemande. On sent l'approche de la tempête, et l'exposé si complet de la loi militaire du maréchal Niel est, en réalité le premier chapitre de l'histoire de la guerre terrible. Il y a certainement beaucoup de passion dans ce récit où se mêle la personnalité de l'historien acteur ou témoin des faits. Mais au-dessus de tout domine une sereine impartialité envers les adversaires français ou étrangers. Nous doutons qu'en aucune histoire allemande, on trouve une appréciation plus équitable du caractère et des actes du grand ennemi de notre pays, Bismarck. M. Emile Ollivier démontre à quelle hauteur l'histoire française a su élever son âme, et qu'en elle aucune douleur ne prévaut contre la vérité.

Le secret de la franc maçonnerie, par ***. Un vol. in-12. (Perrin.)

Voici un livre *extrêmement* intéressant et qui passionnera même ceux qu'il ne parviendrait pas à convaincre. Nous ne croyons pas que jamais, la maçonnerie ait été étudiée avec un soin aussi méticuleux, une critique aussi objective. L'auteur ni n'invente, ni ne suppose : il cherche, il étudie, il compare et il raisonne. Pour lui la maçonnerie a essentiellement un but politique et une nationalité. Elle vise au gouvernement universel, et elle est anglaise. Toute l'économie de l'institution est contenue dans une société secrète que Bacon décrit dans sa fiction de « la Nouvelle Atlantide ».

De ces prémisses, l'auteur tire des applications aux évènements contemporains, qui éclairent bien des faits inexplicables. Beaucoup de maçons qui sont les premières dupes de la maçonnerie hausseront les épaules devant ce jugement qui montre l'infirmité du leur. Mais les autres dupes de la maçonnerie, qui sont en même temps ses victimes, trouveront dans cet ouvrage un élément indispensable de leur érudition et, — souhaitons-le — de leur action.

En zigzag de Singapour à Moscou, notes de route, par Jean de Nettancourt-Vaubecourt. (Plon.)

Le Japon! la Chine! la Russie! Est-il sujet plus à l'ordre du jour? L'agrément du récit, l'entrain de jeunesse qui y circule, la variété et la nouveauté des renseignements et des impressions, la richesse des détails, le parallèle renaissant sans cesse entre ces vieilles races asiatiques qui s'éveillent, se transforment, se dressent tout à coup avec des airs menaçants et des forces énormes, et tous ces émigrants d'Europe, si divisés d'intérêts et d'ambitions, qui ont commencé par s'imposer, qui ne seront bientôt plus tolérés qu'avec peine, et qui peuvent se demander déjà si leur génie et leur adresse auront toujours raison de la masse et du nombre; tout cela vit dans le brillant ouvrage du comte Jean de Nettancourt, tout cela fait penser et rêver, tout cela fournit à l'esprit matière à réflexions profondes sur l'avenir obscur de notre Occident.

France et Belgique. Etudes littéraires, par Eugène Gilbert, avec une préface de Paul Bourget. Un vol. in-12. (Plon.)

L'auteur de cet ouvrage, — nos lecteurs le savent — tient incontestablement « le sceptre » de la critique catholique en Belgique. Fils d'un des plus éminents fondateurs de la célèbre Université de Louvain, il a su, depuis vingt ans qu'il est sur la brèche, faire apprécier de tous, amis et adversaires, son esprit de justice, la loyauté de ses appréciations, l'ampleur de sa compréhension.

Son nouveau volume étudie le mouvement des lettres contemporaines en des pages qui sont, à la fois, un cours de littérature et une anthologie de morceaux choisis. Elles ont le légitime succès de ses livres précédents.

Le mont Cervin, par Guido Rey, ouvrage traduit de l'italien, par Mme Espinasse-Mongenet. (Hachette.)

Ce n'est guère que vers la fin du dix-huitième siècle qu'on a commencé à connaître les montagnes; et le Cervin n'attira les ascensionnistes et les savants que bien après le mont Blanc. L'histoire détaillée de sa conquête nous est narrée par un alpiniste enthousiaste. On s'y intéresse comme à un roman, grâce à l'excellente traduction de Mme Espinasse-Mongenet.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

UNE GRANDE EXPÉRIENCE

QUINZE ANNÉES (1792-1807)

DU BUDGET DES CULTES

A LA CHARGE DES FIDÈLES

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

La discussion sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat s'est close à la Chambre au milieu des préoccupations les plus vives, et de ceux qui la veulent et de ceux qui ne la veulent pas. De part et d'autre, on sent que cette mesure est grosse de conséquences, que les avantages à obtenir entraînent avec eux les plus grands sacrifices, que le bilan de la victoire d'un parti peut se solder à la longue par des pertes et par des regrets. C'est le cas de dire avec Bossuet que la loi qu'on va discuter au Sénat peut frapper un de ces coups dont les contre-coups portent si loin.

Quel sera le contre-coup de la séparation? Nul ne le sait au juste, nul ne peut prévoir d'une façon certaine les transformations qui vont la suivre. Ceux qui la provoquent la veulent et la craignent tout à la fois; ceux qui la rejettent, la redoutent et la croient à certains égards désirable. Au milieu de cette complexité de sentiments contradictoires, tout le monde a conscience de faire un saut dans l'inconnu.

Notre ambition n'est point d'éclairer cet inconnu, ni de percer le mystère de l'avenir. Comme on peut néanmoins demander au passé quelques lumières pour le présent, nous voudrions, en nous bornant dans ce grand problème à la question budgétaire, exposer comment les fidèles soutinrent le culte, il y a cent ans, durant les quinze années où il fut presque complètement à leur charge.

I

Tout a été dit sur la suppression des biens ecclésiastiques par la Révolution et sur les engagements qu'elle prit envers l'Eglise par suite de cette suppression même. On peut commenter

les discours, les théories des orateurs d'alors, ergoter sur les textes, se livrer à ces distinctions apportées naguère à la tribune, et essayer de faire évaporer le droit et la justice dans des subtilités juridiques, rien ne saurait détruire la clarté et la force de ces deux déclarations de la Constituante : Par l'une, le décret du 2 novembre 1789, elle mettait « les biens ecclésiastiques à la disposition de la nation, *à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres.* » C'était l'engagement manifeste de faire un traitement au clergé en retour du patrimoine qu'on lui enlevait. Par l'autre, elle rendait cet engagement inviolable en inscrivant dans la constitution de 1791 ces paroles d'une précision et d'une solennité étonnantes : « Sous aucun prétexte, les fonds nécessaires à l'acquittement de la dette nationale ne pourront être refusés, ni suspendus. Les traitements des ministres du culte font partie de la dette nationale. »

Ce n'était point une vaine affirmation. En tenant ce langage la Constituante était sincère. Elle apportait de la justice à réparer l'injustice. Elle promettait sérieusement de solder le budget des cultes, et ce budget, telle qu'elle l'avait établi, était énorme. Il devait atteindre 133 millions d'après le rapporteur Chassey, c'est-à-dire qu'il dépassait de beaucoup le revenu du domaine d'Eglise, depuis que l'Assemblée avait eu la naïveté, ou si l'on veut la générosité, en supprimant la dime sans exiger aucune indemnité, de faire aux propriétaires qui les payaient depuis des siècles un cadeau gratuit et annuel de 70 millions.

N'importe, les départements, les districts, interprétant les intentions du législateur, obéissant par ailleurs à leur propre impulsion, se mirent résolument à l'œuvre pour tenir les engagements contractés. Nous connaissons par les histoires locales ce grand effort et le chiffre même des sommes qui furent versées pendant un ou deux ans dans beaucoup de provinces. Malheureusement, la constitution civile du clergé compliqua et compromit la situation. La Constituante stipula (décret du 8-18 février 1791), que les prêtres réfractaires au serment seraient remplacés dans leur cure et ne recevraient qu'un « secours annuel de 500 livres ». Laissons passer quelques mois encore, et tout ce clergé insermenté, poussé hors des frontières, non seulement ne percevra ni traitement ni pension, mais verra même confisquer les propriétés personnelles qu'il avait en France. Nous pouvons, dès lors, affirmer que le budget des cultes commença, dans notre pays à être à la charge des fidèles catholiques romains à partir de 1791.

Les prêtres constitutionnels, amis du gouvernement, bien vus de la Constituante, plus tard ralliés très sincèrement à la Répu-

blique, jouirent plus longtemps du budget de l'Etat, bien que trop souvent la pénurie de cet Etat même et plus encore la dépréciation effrayante des assignats qu'ils recevaient en solde, rendissent difficiles ou illusoires les paiements du Trésor. L'Eglise constitutionnelle souffrit beaucoup de la Terreur qui suspendit tout exercice de la religion en France. On a cité fréquemment à la tribune, dans les discussions récentes, les paroles de Robespierre en faveur du maintien d'une allocation gouvernementale. Au moment où le 9 thermidor semblait annoncer une ère de réparation, la loi du 18 septembre 1794 (2[e] jour des sans-culottides, an II) causa une déception cruelle en statuant que « la République française » ne payait « plus les frais ni les salaires d'aucun culte ». Le clergé assermenté fut gravement atteint dans ses ressources par cette mesure, et plus gravement encore par la rentrée en France, vers 1795, de beaucoup de prêtres exilés qui, jouissant de la confiance des familles, attiraient à eux tous les dons. Nous connaissons par Grégoire, par Lecoz, par Perier et par d'autres, l'état de misère dans lequel se débattit, durant des années, l'Eglise constitutionnelle[1].

Le clergé insermenté ne connut point les mêmes difficultés financières. Pendant la Terreur, les fidèles, qui, en cachant les prêtres, jouaient leur propre tête, n'avaient point de peine à donner la subsistance à ceux pour lesquels ils exposaient leur vie. Lorsque, avec la réaction thermidorienne, la loi du 21 février 1795 (3 ventôse an III) rendit une certaine liberté au culte, les apôtres, qui sortaient de leurs retraites ou qui rentraient de l'exil pour relever les autels, étaient facilement entretenus par des populations heureuses de retrouver avec eux leur Dieu et leurs cérémonies religieuses. Les histoires locales nous ont décrit

[1] Pour les plaintes de Lecoz, évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, sur son état de misère, cf. *Correspondance de Lecoz*, publiée par l'abbé Roussel, 1900, in-8°. Lettre de Lecoz, 3 octobre 1795 : « Nous sommes, mes pauvres prêtres et moi, réduits à vendre nos tristes nippes pour vivre. Nos modiques assignats n'ont plus ici de valeur; voilà donc où se réduisent les solennelles et magnifiques promesses de votre assemblée. » Autre lettre du même, 14 septembre 1796 : « Songez que, depuis deux ans, la République ne m'a point donné la valeur réelle de 150 livres; je ne fais chaque jour qu'un très modique repas. Le cidre manquant dans ce pays, cette année, et la République ne nous offrant qu'un papier cruel, parce qu'il est dérisoire, je fais quelquefois mon dîner avec un peu de pain sec et d'eau. » Ce qui démontre la dépréciation des assignats, c'est que, cette année même, Lecoz envoie à Grégoire 1000 francs en assignats pour un simple abonnement aux *Annales*. — Le 19 mai 1797, Lecoz écrit à Grégoire qu'il ne peut se rendre au concile faute de ressources. « Nous sommes, mes voisins et moi, dans la misère; et nos pauvres nous ôtent encore le peu que nous avons. »

ces scènes du revoir entre des croyants longtemps privés de leurs solennités et les pasteurs qui leur revenaient blanchis par l'âge, par les souffrances, avec l'auréole de la fidélité et presque du martyre. Elles nous les montrent assis à la table de famille, racontant à une assistance respectueuse, émue, attendrie, les périls qu'ils ont courus, les péripéties qu'ils ont traversées; mais plus impatients encore d'avoir des nouvelles que d'en donner, s'enquérant à leur tour, avec une sollicitude évangélique, de l'état religieux de la paroisse, des ruines accumulées par la Révolution, de la persévérance des uns, de la défection des autres, et alors, mêlant les larmes de joie et de douleur, tant ils avaient de raison de se réjouir et de pleurer.

Ce qui domine en ce moment, c'est la joie, c'est la confiance réciproque, c'est l'espérance et la résolution des reconstitutions prochaines. Mais comme la liberté religieuse n'apparaît encore que par lueurs, comme le couperet de la guillotine n'est en repos que d'hier et reprend de temps en temps sa sinistre besogne, comme le danger reste grand pour des hommes que la non-prestation du serment maintient toujours en contravention avec la loi, le culte qui reprend dans les provinces est plus ou moins caché, plus ou moins menacé, et il y a alors entre prêtres et fidèles cette intime correspondance qu'un commun péril, qu'un commun malheur, qu'une foi commune, élevant les autels dans la pénombre du mystère ou même sous la tempête qui continue à gronder, entretiennent sans effort. Oh! le budget des cultes fut acquitté facilement en ces années de transition où pasteurs et fidèles battaient aussi d'un même cœur. Mais la difficulté allait naître avec le nombre toujours croissant des prêtres qui rentraient en France. Peut-être aussi faut-il tenir compte, car tel est le cœur humain, d'un certain attiédissement des fidèles pour des pasteurs que l'absence, que l'exil, que l'infortune avaient transfigurés, que leur retour, que l'accoutumance et le contact journalier rendaient déjà moins sacrés.

L'évêque de Boulogne, M. Asseline, écrivait, en 1797, à Louis XVIII[1], au sujet des prêtres exerçant le ministère dans son diocèse : « Outre les périls qu'ils courent, il en est, dans plusieurs endroits, qui ne peuvent pas trouver le strict nécessaire pour leur subsistance, malgré la bonne volonté et la charité des habitants, tant ceux-ci sont épuisés. » A la même époque, La Harpe s'indigne qu'on n'ait pas rendu au clergé ses presbytères et fait cette constatation : « Les prêtres appelés par les communes sont, dit-il, à la merci de la charité publique; la plupart ne trouvent que pré-

[1] Archives affaires étrangères, fonds français, vol. 593, pièce 201.

cairement un asile et des aliments[1]. » La situation, déjà difficile sous le Directoire, va se compliquer encore sous le Consulat avec le flot montant d'exilés que le retour de la sécurité en France ramène dans leur pays. Dans les premiers mois du nouveau gouvernement, alors que ses intentions réparatrices n'étaient pas encore assez connues pour exclure toute crainte, les rapports sur les diocèses signalaient l'impossibilité qu'auraient les prêtres de vivre dans certaines paroisses et même les dangers qui les obligent encore à s'y cacher[2].

La correspondance des administrateurs et des chefs des diocèses nous signale, en quelque sorte, jour par jour, les dispositions des fidèles et l'état des ressources mises à la disposition du clergé. Dans un pays très chrétien, en pleine Vendée, les populations ne se montrent pas généreuses. Du fond de son exil, l'évêque de Luçon, M. de Mercy, le constate avec douleur.

Je vois avec peine, écrit-il, que ceux de nos frères qui sont dans l'intérieur y trouvent difficilement leur subsistance, et cela annonce que lorsque le nombre des ouvriers augmentera, les ressources seront encore plus rares. Si la cause en est dans le refroidissement de la charité, il faut en gémir, non pour nous, qui saurons en faire un mérite si notre zèle est selon Dieu, et qui ne craindrons pas qu'il nous laisse sans récompense, mais pour nos ouailles, qui compromettront leur salut par leur cruauté à notre égard. Qu'on leur lise les instructions que j'ai données sur cette matière; les pasteurs et les ouailles y trouveront leurs devoirs respectifs[3].

Neuf mois plus tard, le 1er mars 1801, le même prélat constate, avec les demandes croissantes adressées à l'autorité diocésaine, la parcimonie persistante du peuple.

J'ai vu avec grand plaisir, écrit l'évêque de Luçon à son vicaire général, ces nombreuses députations qui sont venues vous demander des prêtres. Aisément, je conçois que vous n'ayez pu les satisfaire toutes, mais je n'en trouve que plus heureux que vous les ayez renvoyées contentes. Tout cela prouve qu'au milieu de beaucoup de

[1] La Harpe, *Du fanatisme révolutionnaire*, p. 133.

[2] On lit, par exemple, dans l'*Etat du diocèse de Montauban* (registre in-4° du fonds des archives de l'évêché de Montauban) rédigé en l'an 1800 et au commencement de 1801 : « Escazeaux : Ce peuple s'est très mal comporté pendant la Révolution; un prêtre catholique y serait mal vu et ne trouverait point de quoi vivre. — Lavinouse : Peuple tranquille, mais un peu insouciant; un prêtre y vivrait difficilement, vu la pauvreté des gens. — Mont-Durause : On y nourrirait difficilement un prêtre, que la paroisse désire beaucoup. »

[3] Lettre inédite de M. de Mercy, évêque de Luçon, 6 août 1800. Le même prélat écrivait le 6 juin 1800 : « Ceux qui jouissent des biens de l'Eglise doivent encore plus que les autres fidèles pourvoir aux besoins de ses ministres et aux frais de la célébration du culte. »

peines, de désagréments et de privations, nous pouvons encore espérer des consolations. Les paroisses qui demandent des prêtres doivent sentir l'obligation qu'elles contractent nécessairement de pourvoir à leur subsistance et aux frais indispensables du culte, et ce devoir, il ne faut pas le leur dissimuler, il faut les en bien pénétrer, et leur persuader qu'avec la meilleure volonté d'aller à leur secours, nous ne saurions leur donner ni leur conserver des pasteurs que leur dureté ou même leur impuissance mettraient dans le cas de mourir de faim, de manquer du strict nécessaire. Il faut convenir avec eux sans trop exiger [1].

Cette vérité a bien de la peine à être comprise. Les ressources manquent, même dans des villes, dans des villes de la Vendée. M. de Mercy ne peut contenir un mouvement de surprise, presque d'indignation.

Il est bien étonnant, dit-il trois mois plus tard, qu'un pasteur ne trouve pas à vivre à Luçon. Il n'y a donc point d'enfants de l'Eglise. S'il y en a, ils doivent désirer un prêtre; ils doivent sentir qu'ils ne peuvent en avoir s'ils ne le nourrissent pas.

En juillet, nouvelles plaintes sur la situation toujours précaire.

Je vois, par ce que vous me mandez, écrit le prélat, qu'en général, les ressources de subsistance pour nos frères sont bien faibles. Cela ne fait honneur ni à la piété ni à la charité des fidèles. Ils manquent à une véritable obligation. On demande des prêtres. Comment peut-on en avoir si on ne veut pas les nourrir? Les paroisses, dites-vous, dans lesquelles on ne dit que la messe, ne veulent rien donner au prêtre qui cependant les dessert et administre les sacrements. Rien n'est plus injuste. Pour parer à un pareil inconvénient, ne pourrait-on pas alternativement faire l'office paroissial dans les différentes paroisses soumises au même prêtre [2].

Cette correspondance de l'évêque est singulièrement suggestive. Elle nous dépeint avant le Concordat le paysan tel que nous allons le retrouver après, tel qu'il nous apparaîtra peut-être prochainement après cent ans écoulés, avec la séparation qui se prépare, économe jusqu'à l'avarice, lent à délier sa bourse, même pour une dépense que sa foi lui commande, l'entretien du culte.

N'exagérons rien cependant. Nous savons, par des témoignages nombreux se référant aux diverses parties de la France que, sous le Consulat, avant le Concordat, les populations se cotisèrent pour entretenir un prêtre[3]. Il y eut des tiraillements, des défections, des

[1] Lettre inédite de l'évêque de Luçon, 1er mars 1801.

[2] Lettres inédites de Mgr de Mercy, 17 juin et 20 juillet 1801.

[3] Il me sera permis de citer un papier de famille portant les souscriptions volontaires de ma petite paroisse natale, Saint-Pierre (de Lombers), pour le traitement d'un curé avant le Concordat. Cette souscription, à laquelle prennent part les propriétaires et les métayers, est établie d'après

lésineries individuelles et collectives. Mais, en fait, nous l'avons prouvé ailleurs[1], le culte catholique romain était rétabli en France avant le Concordat, environ dans 18 000 communes. Les fidèles avaient donc de leurs seules forces opéré et soutenu cette reconstitution.

Dans les difficultés que rencontraient les chefs ecclésiastiques à assurer durant cette période l'entretien de leurs prêtres, ils aimaient à escompter les mesures financières que la convention discutée, on le savait, entre le gouvernement consulaire et la papauté ne manquerait pas de stipuler en faveur du clergé[2]. On croyait de tous côtés qu'elle allait apporter un budget des cultes. On croit aujourd'hui encore, assez généralement, qu'à partir du Concordat, le clergé de France vit sa subsistance assez garantie par l'Etat pour qu'il n'eût point désormais à mettre à contribution les populations. Or, il se trouve que l'entretien de la très grande majorité des prêtres, des neuf dixièmes, resta quelques années encore, pour une grande part, à la charge des fidèles, et que le sort de ces prêtres fut plus difficile après qu'avant le Concordat. Il nous faut exposer cette situation peu connue, et qui n'est pas sans lumières pour les préoccupations du présent.

II

On connaît les stipulations du Concordat relatives à la question qui nous occupe. Par l'article 13, le pape déclare que ni lui ni ses successeurs « ne troubleront en aucune manière les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en conséquence la propriété de ces biens » demeurera « incommutable » entre les mains des possesseurs. Par l'article 14, le gouvernement s'engage à assurer « un traitement convenable aux évêques et aux curés dont les diocèses et les paroisses seront compris dans la circonscription nouvelle, *tum episcoporum tum parochorum sustentationem quæ deceat.* » On a voulu écarter toute liaison entre ces deux articles; mais, comme l'ont rappelé naguère plusieurs orateurs à la tribune du parlement, la correspondance des négocia-

le nombre de setiers de blé ensemencés par chaque famille sur l'étendue de la paroisse. Il y avait trente-quatre familles. Leur souscription varie de 64 francs, chiffre le plus élevé, quoique modeste, payé par J.-B. Etienne Sicard, jusqu'à 1 franc 15 sous payés par François Batut. La somme montait à 480 francs qui valaient à peu près 900 francs d'aujourd'hui.

[1] *L'Ancien clergé de France*, t. III. *Les Evêques pendant la Révolution. De l'exil au Concordat*, p. 532-544.

[2] « J'espère, écrit M. de Mercy, le 1er mars 1801, qu'à cet égard le gouvernement, de concert avec le Pape, aura fait un arrangement convenable. »

teurs, en particulier Bernier et Spina, ne permet pas de mettre en doute la connexité, visée d'ailleurs expressément par Pie VI dans la bulle de promulgation du Concordat, entre la renonciation par le Saint-Siège aux biens ecclésiastiques et l'engagement contracté par l'Etat de fournir un traitement au clergé, en d'autres termes un budget des cultes.

Comment le gouvernement allait-il tenir ses promesses ? Le Directoire avait légué au Consulat une situation financière très embarrassée, et, malgré les efforts heureux déjà faits par le premier Consul, l'exercice de l'an IX s'était soldé par un déficit de 95 millions. Le ministre Barbé-Marbois, exposant dans un rapport à Bonaparte la pénurie du Trésor public au début de l'an X, énumérait les dépenses indispensables et ajoutait :

D'autres objets bien désirables, mais moins urgents, viennent ensuite. Tels sont l'éducation publique, dont les fonds sont en grande partie à faire, et ceux du culte. On s'attend que le gouvernement y pourvoie; *quelque peu qu'il fasse, ce sera beaucoup pour notre situation.*

Paroles vagues et inquiétantes. Les frais de culte sont placés après ceux de l'instruction publique, parmi les dépenses qui sont moins urgentes. Le ministre avoue qu'il s'attend à ce que le gouvernement y pourvoie, mais il ajoute que « quelque peu qu'on fasse, ce sera beaucoup » pour la situation du Trésor. Les finances de l'Etat étaient donc embarrassées. Les pouvoirs publics montraient peu d'empressement à s'imposer pour le clergé; et ce qui compliquait encore la situation, c'est que le Trésor était déjà obéré de plusieurs millions par le paiement des pensions ecclésiastiques.

On ne sait pas assez, et naguère M. Emile Ollivier le rappelait ici même dans un très remarquable article, que la Révolution regarda comme une obligation dans le cours de sa carrière d'acquitter ces pensions. Le principe avait été posé par la Constituante, qui établit d'une façon très large le chiffre des pensions à verser, non seulement au clergé, mais encore aux religieux et aux religieuses, sans oublier les frères lais et les sœurs converses. Les archives nationales nous ont conservé les états des pensions payées dans toutes les provinces de France par la Constituante, par la Législative et par la Convention. Alors qu'aujourd'hui, le législateur, dans les projets de séparation, paraît disposer à supprimer gaiement le budget des cultes, sans trop s'inquiéter des prêtres que cette mesure va jeter dans la misère, toutes les assemblées révolutionnaires sans exception eurent la pudeur de ne point se tenir quittes envers ceux qu'elles avaient dépouillés sans assurer leur subsistance. La Terreur, qui

a aboli tout culte en France, suspend par là même, pour quelque temps, le paiement des pensions. Mais aussitôt que la réaction thermidorienne ouvre une ère de liberté relative et de réparation, la Convention, comme honteuse de ce manque de parole et de pitié, ordonne textuellement (décret du 5 août 1794, 18 thermidor an II) que le paiement interrompu « depuis plusieurs mois » à l'égard des ministres du culte, des religieux et des religieuses, sera repris sans délai et opéré par trimestre, « de telle sorte que les pensionnés de la république n'éprouvent jamais aucun retard ». Le législateur eut le tort de mettre des restrictions à ce paiement. Le Directoire, par l'arrêté du 24 mai 1798 (3 prairial an VI), croyait pouvoir encore exclure de la pension les religieuses qui n'avaient pas fait le serment d'égalité et de liberté, les prêtres qui n'avaient pas prêté le serment à la Constitution civile du clergé. Mais l'engagement d'acquitter les pensions en général ne fut jamais contesté, et Bonaparte, par le décret du 23 mai 1802 (3 prairial an X), déclara qu'elles seraient payées même aux prêtres non assermentés.

Nous connaissons, par un document officiel, le chiffre des pensions ecclésiastiques au moment où le Concordat était déjà entré en vigueur. Siméon, dans son rapport au Tribunat (7 avril 1802) le portait à 10 millions. En y ajoutant les pensions des religieux et des religieuses, on atteignait environ la somme de 23 millions. C'était considérable pour l'époque. On comprend que le Premier consul, voulant faire face à cette dette, entouré d'influences peu favorables au clergé, désirant ménager des finances embarrassées et que ses projets de guerre allaient tant mettre à contribution, ait fait, au début, extrêmement minime l'apport de l'Etat au budget des cultes.

C'est alors qu'intervint une distinction suggérée par les subtils conseillers du gouvernement, et qui permit de ne donner presque rien tout en paraissant tenir les engagements pris par le Concordat. Le premier projet de convention établissait huit mille cures dites « paroisses » avec des annexes. Le culte devait être célébré dans ces annexes par des desservants assimilés à de simples vicaires. C'était de ce chef une dépense d'environ huit millions à inscrire au budget. Le texte concordataire définitivement adopté portait, sans fixer aucun chiffre, des « cures dont les paroisses » seraient comprises « dans la circonscription nouvelle ». Les articles organiques se chargèrent de préciser et, en précisant, d'opérer une véritable révolution dans l'ancienne situation des curés, un bouleversement dans les prévisions autorisées par le texte même du Concordat. Ils distinguèrent entre les *curés* et les *desservants*. Les curés, dont un au moins devait être établi dans

chaque justice de paix, étaient par là même limités au nombre de 3000 environ, c'est-à-dire pas le dixième du chiffre qu'ils atteignaient avant la Révolution. En dehors d'eux, leurs confrères prenaient le titre de desservants et se trouvaient par là même exclus du traitement promis par le Concordat aux curés.

Avant la Révolution, tous les pasteurs avaient fini par conquérir le titre de curé. Les *vicaires perpétuels*, ainsi nommés à cause de la prééminence qu'avaient eu longtemps sur eux les *curés primitifs*, obtinrent au dix-huitième siècle de s'appeler *curés-vicaires perpétuels* avec toutes les prérogatives de la charge pastorale. Les articles organiques se contentent de stipuler « au moins une paroisse par justice de paix », et donnent exclusivement le nom de curé aux titulaires de ces paroisses. C'était en restreindre singulièrement le nombre. La loi portait, il est vrai : « Il sera, en outre, établi autant de succursales que le besoin pourra l'exiger »; mais les *desservants* de ces succursales, « révocables » au gré de l'évêque, devaient exercer « leur ministère sous la surveillance et la direction des curés ». Avant 1789, la succursale, comme le mot l'indique, n'était qu'une chapelle de secours. Donner le nom de desservant aux ecclésiastiques exerçant leur ministère dans les postes secondaires, leur refuser à eux-mêmes le titre de curé, *parochus*, et à leur circonscription la qualité de paroisse, *parœcia*, pour n'en faire qu'une simple desserte, c'était les frapper de déchéance. Après les avoir ainsi amoindris, et dans leur nom et dans leur charge, il était facile de les exclure du traitement promis aux curés par le Concordat, puisqu'aux termes de la loi ils ne l'étaient plus. Cette distinction entre les curés et les desservants était une trouvaille, une façon très ingénieuse de ne point payer la masse du clergé sans paraître manquer aux termes du Concordat. C'est, du reste, une raison d'économie qui avait fait établir cette classification [1]. Les évêques, qui voyaient ainsi la plus grande partie de leur clergé privée de la subvention que semblait promettre à tous le Concordat, y gagnèrent, du moins, de rester seuls maîtres de la nomination des desservants, alors que les curés devaient être agréés par le gouvernement.

De fait, les articles organiques attribuent 15 000 francs aux archevêques, 10 000 francs aux évêques, et portent le traitement

[1] « Deux motifs engagèrent le gouvernement à ne pas autoriser l'érection d'un plus grand nombre de cures. Le premier fut que les curés seuls devaient recevoir un traitement du Trésor public, le second, que les desservants n'ayant qu'un titre amovible, on pourrait plus aisément écarter ceux dont on serait mécontent. » Jauffret, *Examen des articles organiques*, p. 94.

des curés de première classe à 1500 francs, de seconde classe à 1000 francs. Il est stipulé que « les vicaires et desservants seront choisis parmi les ecclésiastiques pensionnés en exécution des lois de l'Assemblée constituante. Le montant de ces pensions et le produit des oblations formeront leur traitement. » Voilà les desservants confondus un peu dédaigneusement avec les vicaires, et réduits à vivre comme eux de leur maigre pension et du produit très aléatoire des oblations volontaires. Mais ces desservants vont grandir. La loi a beau leur refuser le titre de curés; ils en auront, en réalité, la charge, les pouvoirs et toutes les attributions. Une ordonnance de l'archevêque de Paris, M. de Belloy, ordonnance adoptée par tous les évêques de France, le reconnaîtra formellement, et les curés cantonaux, auxquels les articles organiques donnaient « la surveillance et la direction » des desservants, n'auront guère sur eux qu'une prééminence purement honorifique.

Il y a plus, ce sont ces desservants qui vont prendre dans les diocèses la principale importance. Ils seront le nombre, ils auront l'influence sur les campagnes. On constatera chez les populations, en cela secondées par l'Eglise, une véritable émulation pour multiplier les succursales confiées aux desservants. La loi a beau leur dénier le titre de paroisse, ces succursales, établies le plus souvent sur le territoire des paroisses d'ancien régime, seront de vraies paroisses et en porteront le nom dans le langage populaire. Les articles organiques avaient dit : « Il sera établi autant de succursales que le besoin pourra l'exiger. Chaque évêque, de concert avec le préfet, règlera le nombre et l'étendue de ces succursales. » Ce nombre, sous la pression de l'opinion, et à la demande formelle des fidèles, fut tout de suite considérable. On aurait pu, au lendemain de la Révolution, et en présence des ruines, des vides que le temps, la persécution, l'exil et l'échafaud avaient faits dans les rangs du clergé, se demander s'il ne convenait point de se borner à fonder, aux termes des articles organiques, « au moins une paroisse par justice de paix », en donnant au curé de cette vaste circonscription des assesseurs qui auraient rayonné dans l'étendue du canton, ce qui eût permis de réduire à un très petit nombre l'érection des succursales jugées indispensables. Cette discrétion n'était-elle pas commandée par la situation d'un clergé décimé, composé de vieillards, de prêtres fatigués par les souffrances d'un long exil, un clergé où les jeunes faisaient totalement défaut, les ordinations et par suite le recrutement ayant été presque interrompu pendant la Révolution? Ce mouvement de retraite ou du moins de concentration, commandé parfois aux armées qui ont perdu une partie de leurs forces, ne parut

nécessaire ni au sacerdoce ni aux fidèles. L'Eglise de France avait hâte de reprendre toutes les positions dont la tempête révolutionnaire l'avait chassée. Les prêtres arrivant de l'exil se dirigeaient d'instinct vers les paroisses où ils avaient autrefois exercé leur ministère. Les populations couraient au-devant d'eux, les acclamaient au retour et ouvraient toutes grandes les portes du sanctuaire dépouillé, mutilé peut-être pendant la tourmente, mais où ils avaient hâte de voir reparaître les cérémonies de leur culte. Dans cet élan universel, on avait garde de se rappeler l'article organique qui limitait les paroisses aux justices de paix, et puisque la même loi parlait de fonder autant de succursales que le besoin l'exigerait, les fidèles s'empressaient de reparaître dans leurs temples, sans trop s'inquiéter si leur pasteur s'appellerait curé ou desservant, si leur circonscription religieuse aurait le nom de cure ou de succursale.

Il faut reconnaître que le gouvernement marcha ici d'accord avec l'Eglise et avec les peuples. Le Premier consul voulait sincèrement le rétablissement du culte dans toute la France, dans les campagnes comme dans les villes. Même dans les articles organiques qui leur sont si défavorables, les desservants ne sont pas confondus de tout point avec les simples vicaires. Ils ont charge d'âmes et, comme les curés, ils obtiennent dès maintenant un presbytère et un jardin. Les préfets, dont l'agrément était nécessaire aux évêques pour régler « le nombre et l'étendue des succursales », les approuveront très largement. Aussi verrons-nous les paroisses officiellement reconnues atteindre un chiffre très considérable.

III

On le voit, l'élan est donné, il est universel. De tous côtés, les églises se rouvrent, les paroisses se fondent. Partout le clergé est accueilli avec empressement. Mais il ne suffisait pas de le recevoir, il fallait pourvoir à sa subsistance. C'est ici que la difficulté commence et que les plaintes vont se faire entendre.

Le Premier consul, préoccupé de l'équilibre financier, sachant d'ailleurs les corps politiques peu disposés à donner de l'argent aux prêtres, cherchait dans des ressources extraordinaires, telles que la vente des biens d'Eglise sur la rive gauche du Rhin, telles que le million prélevé sur les revenus de la Batavie, les fonds nécessaires pour le clergé. En fait, c'est ce dernier million qui servit à acquitter les premières dépenses du culte. Siméon disait dans son rapport au Tribunat (7 avril 1802) :

On emploiera de préférence les ecclésiastiques pensionnés; on imputera leurs pensions à leurs traitements, et, en y ajoutant

2 600 000 francs, le culte sera soldé. Il n'en coûte pas au Trésor la quinzième partie de ce que la nation a gagné à la réunion des biens du clergé.

Bref, grâce à des combinaisons diverses, les sommes déboursées par l'Etat en l'an X ne paraissent guère avoir dépassé 1 200 000 fr., les pensions ecclésiastiques non comprises [1].

Pour alléger sa contribution, le Premier consul laissait le plus possible de dépenses à la charge des départements et des communes. Les conseils généraux furent autorisés et même encouragés à voter des suppléments de traitement aux évêques, des allocations aux vicaires généraux et aux chanoines, des crédits pour les édifices diocésains, les palais épiscopaux, l'entretien du culte dans les cathédrales. Les conseils municipaux avaient mission de donner un supplément de traitement aux curés, un traitement aux vicaires et desservants, de pourvoir à leur logement, ainsi qu'aux dépenses du service religieux dans les églises paroissiales et dans les succursales. Les dispositions semblaient donc bien prises pour assurer des ressources au clergé sans obérer l'Etat. Malheureusement le résultat ne répondit point aux espérances qu'on avait pu concevoir. Si les évêques, les curés, payés par le gouvernement, furent à peu près à l'abri du besoin, nous allons, par ailleurs, assister, durant plusieurs années, à des plaintes réitérées, très vives, parfois poignantes, sur l'état de dénuement où vont se trouver les desservants.

Nous lisons dans un mémoire anonyme présenté au Premier consul à la veille du Concordat :

Les prêtres catholiques reçoivent tous les jours des subventions volontaires. Mais on doit être assuré que l'opinion où l'on est de la pauvreté des ministres et la clandestinité de leurs fonctions ajoutent à la ferveur et à la libéralité de ceux qui suivent leur croyance. Aussi assurer un traitement modéré à ses ministres, c'est affaiblir l'opinion qui leur attire des subventions trop abondantes, c'est pourvoir aux inconvénients d'une profusion journalière qui devient une charge réelle pour la classe la plus nombreuse et la moins aisée des citoyens [2].

Ces prévisions allaient se réaliser. La nouvelle législation, en reconnaissant officiellement le culte, en inscrivant au budget ses ministres, enlevait d'un côté à la pratique de la religion ce caractère de clandestinité, de demi-persécution et de mystère qui était d'un effet puissant sur la foi, l'imagination et la générosité des

[1] Il fallait faire des combinaisons pour réduire la dépense à ce chiffre, car il fallait déjà compter à cette époque 650 000 francs pour le traitement des archevêques et évêques, et environ 3 500 000 francs pour le traitement des curés proprement dits.

[2] Arch. nat., AF IV^{1044}.

fidèles; de l'autre, elle faisait très peu pour ces ministres même, puisqu'on se contentait d'ajouter le traitement des évêques et des curés de canton aux anciennes pensions déjà payées avant le Concordat. Avec les nouveaux règlements, ceux-ci eurent à peu près le nécessaire, mais la masse des autres prêtres employés au ministère vécut dans la détresse. Ici les témoignages abondent et répètent la même plainte avec une uniformité qui risque d'être trouvée monotone.

Un curé rentré de l'émigration, l'abbé Goudemetz, qui exerce son apostolat en Normandie, dit de lui et de ses confrères, en septembre 1802 :

Réduits à vivre d'air, ils reçoivent trois ou quatre communes et aucune rétribution. Il est étonnant qu'on coure après de telles places... Jusqu'ici nous n'avons que la charge gratuite des âmes : ni pensions, ni ménage, ni ressources; comme je serais joli garçon, sans amis! On honore les ministres, mais on ne les paie pas. Il est vrai que nous avons de nombreux sujets... d'espérance.

Tous n'avaient pas la bonne humeur et surtout les amis secourables de l'abbé Goudemetz. Aussi leur situation est-elle dure et de tous les points de la France entendons-nous s'élever des réclamations. L'évêque de Valence écrit à Portalis :

J'ai observé que la plupart des prêtres desservants languissent dans la misère, qu'ils sont pour leur subsistance sous la dépendance du peuple, qu'un grand nombre de presbytères sont vendus, que si le zèle de quelques catholiques les porte à contribuer à l'entretien de leurs ministres, ce zèle se trouve refroidi par le refus que font les autres d'y coopérer. Cet état de choses met mes prêtres dans une situation vraiment pénible, ce qui fait qu'un grand nombre n'exercent leur ministère qu'en voyageant pour ainsi dire de paroisse en paroisse pour trouver un logement et du pain. J'ai cru devoir vous mettre sous les yeux ces observations, afin que vous les présentiez vous-même au gouvernement qui peut seul, par une loi sage, mettre fin à ces maux, et, en assurant la stabilité des pasteurs, assurer la régularité du service divin et de l'instruction religieuse [1].

Le même cri de détresse est poussé par les évêques, les prêtres, au centre, au midi et au nord, c'est-à-dire dans toute la France [2].

[1] Lettre de l'évêque de Valence, 13 septembre 1803. Arch. nat., F19[329].

[2] Le 12 mars 1802, M. de Puységur, archevêque de Bourges, écrivait du fond de son exil : « Les derniers détails que j'ai eus (sur mon diocèse) sont tristes; nos bons ecclésiastiques y meurent de faim, ils ne peuvent trouver de subsistance à la campagne, et cette partie du troupeau est abandonnée. Il est grand temps que l'exercice de la religion soit rétabli. » Une année plus tard, le nouvel archevêque de Bourges, M. de Mercy, écrivait à Portalis (4 novembre 1803) : « Dans beaucoup de paroisses, il n'y a aucun logement pour les desservants; dans beaucoup d'autres, *les desservants meurent de faim, ne recevant rien de leurs paroissiens...* Les desservants, abandonnés, abandonnent; les fidèles restent sans pas-

Les préfets eux-mêmes, placés pour bien voir, et peu suspects de complaisance, ajoutent leur propre réclamation à celle du clergé. Celui de l'Aisne écrit à Portalis :

La majeure partie des desservants est dans la plus affreuse misère. Je ne dois pas vous le dissimuler, les mesures prises par le gouvernement jusqu'à ce jour pour leur assurer un sort ont été absolument insuffisantes. Il y a dans presque toutes les communes de ce département un désir bien prononcé d'y voir rétablir le culte, de réparer les églises, de loger les ecclésiastiques et de leur assurer une existence honnête; mais l'intérêt personnel, qui toujours agit si puissamment sur les hommes, arrête cette bonne volonté. Le riche propriétaire ayant toujours une grande influence dans une commune, craint que le rétablissement du culte ne lui soit une charge onéreuse. Dans cette opinion, il use de tout son crédit pour paralyser toutes les mesures qui peuvent tendre à l'exécution des arrêtés du gouvernement, en sorte que le vœu de la majorité n'est d'aucune considération [1].

La même constatation est faite par le préfet de Saône-et-Loire. Lui aussi constate « l'indigence affreuse des desservants », et,

teur, au grand détriment des mœurs. J'ai beau prêcher la patience. C'est le cas du proverbe : ventre affamé n'a point d'oreilles. » Arch. nat., F19[331]. — Les prêtres desservant les églises succursales du canton d'Oust, diocèse de Toulouse, département de l'Ariège, écrivent à Portalis (23 décembre 1803) et lui disent, après avoir salué le rétablissement officiel du culte : « Pourquoi faut-il que sous un gouvernement puissant, humain, et qui s'est montré religieux, les ministres d'une religion sainte, abandonnés, comme ils le sont, pour les moyens de subsistance, à la merci et à l'incurie du peuple, soient condamnés à traîner encore dans les angoisses de l'indigence les faibles restes d'une existence déjà trop flétrie par le malheur des temps. » Ils sont dans une « extrême détresse; l'expédient le plus usité dans ce canton, d'une quête à laquelle on a recours à une certaine époque de l'année, produit non seulement un effet illusoire, mais il arrive encore que ce moyen humiliant et l'extrême modicité des ressources qu'il procure ne manquent point de tourner au scandale, c'est-à-dire d'avilir les ministres des autels et d'en faire un sujet de dérision pour le peuple. » Arch. nat. F19[331]. — Bérengier, ancien Bénédictin, desservant une succursale dans le département de l'Aisne, écrit à Portalis (20 avril 1803) : « Un Bénédictin, ci-devant dans l'opulence, réduit, comme une infinité d'autres, à une extrême misère, réduit à desservir de pauvres malheureux paysans dénués de tout moyen », voudrait une subsistance assurée. « *Le peuple*, dit-il, démoralisé depuis longtemps, indiscipliné et indisciplinable, *veut bien sa religion, veut bien des ministres, mais qui ne lui coûtent rien*. Tant qu'un ministre du Seigneur dépendra d'une commune, quelle qu'elle soit, et qu'on le verra loger dans une triste chaumière, tandis qu'un malheureux paysan sera logé en sa place près de son église, s'il n'est point méprisé, sera du moins mal regardé, et ses travaux seront, par conséquent, infructueux. Mon presbytère a été vendu 800 francs et il vaut 10 000 francs! Jugez si la nation a gagné. » Arch. nat., F19[330].

[1] Lettre du préfet de l'Aisne à Portalis, 30 germinal an XII, 22 décembre 1803. Arch. nat., F19[329].

en présence d'une misère à laquelle il est si difficile de porter remède, il se demande si on n'a pas fait fausse route en ouvrant au culte un si grand nombre d'églises.

Je suis convaincu, dit-il, par tout ce que je vois, qu'on a trop multiplié les succursales; peut-être aurait-il fallu se borner aux paroisses (aux cures proprement dites), en donnant aux curés deux ou trois vicaires qu'on aurait pu salarier convenablement. La religion, loin d'y perdre, y aurait peut-être gagné, et l'on aurait établi de suite ce qu'il faudra bien établir un jour par la pénurie de prêtres qui se fait déjà sentir et qui forcera, sous peu d'années, à restreindre le nombre des églises et à former une circonscription nouvelle. Je désire me tromper. Quoi qu'il en soit, il faut que le prêtre vive et ne soit pas dans l'humiliante nécessité de tendre la main et de distingner ses paroissiens en deux classes, ceux qui donnent et ceux qui ne donnent pas [1].

En présence d'une telle situation, les intéressés, les administrateurs soit ecclésiastiques, soit civils, adressaient leurs requêtes et, au besoin, leurs doléances à l'homme chargé de la direction des cultes, à Portalis. C'est dans sa correspondance que nous puisons les lettres, les documents inédits, qui font revivre à nos yeux cette époque de transition et de misère pour le clergé de France. Les prêtres, les évêques, les préfets le renseignent, le conjurent d'agir. Portalis leur fait répondre qu'il s'occupe de cette grave question. Sur un rapport à lui envoyé par le préfet de l'Aisne, il écrit en marge : « Lui dire que je connais toute la détresse des desservants, que je fais chaque jour ce qui dépend de moi pour presser la décision du gouvernement qui doit assurer leur existence, que j'espère que bientôt il s'en occupera effectivement [2]. »

Le cardinal Caprara intervient à son tour, et il le pouvait

[1] Lettre du préfet de Saône-et-Loire à Portalis, 3 thermidor an XI (22 juillet 1803). Arch. nat., F19[329]. — Dans le même département, l'évêque d'Autun insiste à son tour auprès de Portalis sur la nécessité de « faire vivre les desservants et les vicaires. Vous savez mieux que moi que le casuel et les oblations sont des ressources absolument illusoires pour un grand nombre de campagnes où sont fixés la plupart des prêtres. Il est une triste vérité, mais sur laquelle le gouvernement ne doit pas se faire illusion, c'est qu'un très grand nombre de succursales n'auront pas de prêtres ou n'en auront que de mauvais si, dans un an, on ne trouve pas d'autre moyen de les faire vivre que le casuel et les oblations. » Lettre du 23 février 1803. Arch. nat., F19[330].

[2] Le préfet de l'Aisne écrivait à Portalis : « Il est bien instant que le gouvernement prenne un parti pour assurer l'existence des ecclésiastiques qui desservent le culte dans les campagnes. Leur situation est malheureuse, et j'ose dire qu'ils se conduisent avec un dévouement dont le gouvernement peut tirer avantage. Mais il n'y a pas un moment à perdre, car la rigueur de la saison met le comble à leurs vœux. » Lettre du 22 décembre 1803. Arch. nat , F19[329].

comme représentant du Saint-Siège qui avait reçu la promesse d'un traitement convenable pour le clergé de France. Il se tient au courant, reçoit des lettres, accueille les plaintes, rassure ses correspondants, et, au besoin, fait appel au concours de Bernier en lui dépeignant la détresse des desservants que la misère et le désespoir forcent à quitter leurs postes[1].

Nous avons la preuve que Portalis, qui centralisait tous ces renseignements et toutes ces réclamations, prenait à cœur les intérêts du clergé, et voulait, en particulier, venir au secours des desservants. Le 12 juillet 1803 (23 messidor an XI), il décrivait lui-même, dans une lettre au Premier consul, leur misérable sort : « Tous les préfets et évêques, ajoutait-il, réclament en leur faveur la sollicitude du gouvernement. Il est nécessaire que ces prêtres puissent exister. Ils sont extrêmement favorables. Ce sont eux qui ont presque toujours à consoler la misère dans les campagnes ». Portalis, élargissant la question, ne craignait pas de conclure en ces termes son exposé à Bonaparte : « Le vœu national est aujourd'hui manifeste. On consent à supporter les frais du culte et à salarier les ministres; il ne s'agit que de déterminer les moyens d'exécution. » Sur le texte même du rapport de Portalis, Cambacérès inscrit son opinion, donne son assentiment et formule cette proposition : « Les desservants des succursales ont besoin d'un traitement fixe. Leur multiplicité ne permet pas de porter ce traitement au delà de 300 francs, dont 150 seraient payés par l'Etat et 150 par les communes[2]. »

On marchait manifestement vers une solution pratique, c'est-à-dire vers un traitement servi aux desservants par le gouvernement. Les 300 francs proposés par Cambacérès ajoutés au prix de la pension devaient faire à peu près la somme qui allait être

[1] Le 25 octobre 1803, Caprara écrit à l'évêque de Digne : « Vos plaintes sur la misère des desservants sont justes; mais je puis vous assurer que le gouvernement s'occupe en ce moment-ci de leur sort, que déjà le rapport a été présenté au Premier consul, et qu'on peut croire avec fondement qu'on ne tardera pas à venir à leur secours. On pourvoiera à leur subsistance sans les astreindre à aucune dépendance qui puisse dégrader leur ministère. Il faut tâcher de leur inspirer du courage, un peu de patience, afin qu'ils n'abandonnent pas les postes que vous leur avec confiés. » — Le 9 novembre 1803, Caprara écrit à Bernier : « Les desservants des paroisses abandonnent leurs postes, ne pouvant plus y tenir, faute de moyens de subsistance. Il paraît que les insinuations et les promesses ne sont pas assez efficaces pour les engager à résister plus longtemps à la misère extrême à laquelle ils se trouvent réduits. » Quatre jours plus tard, le 13 novembre 1803, nouvelle lettre de Caprara à Bernier sur les desservants et sur leur « position de plus en plus désastreuse. J'en ai, dit-il, le cœur navré. » Arch. nat., AF IV[1892].

[2] Rapport de Portalis au Premier consul. Arch. nat., AF IV[1044].

inscrite dans la loi. En attendant, Portalis continue à presser le Premier consul. Il lui écrit quelques jours après, le 27 juillet 1803, que les desservants ne sont pas payés, qu'ils n'ont d'autre ressource légale que leurs pensions, et que les pensions « ne sont pas liquidées[1]. » Après la réduction opérée par la loi des finances, le chiffre de la pension fut seulement de 267 francs pour les desservants qui n'avaient pas cinquante ans, 333 francs pour ceux qui avaient cinquante ans accomplis, enfin 400 francs pour ceux qui avaient atteint soixante-dix ans. C'était peu, et ce qui en diminuait encore la valeur, c'est que le travail de liquidation, à force de se prolonger, en suspendait le paiement.

L'anomalie de cette situation, les échos de la misère des desservants qui arrivaient de toutes parts au maître de la France, les instances des évêques, des préfets, appuyées par les rapports de Portalis, décidèrent enfin le gouvernement à agir et provoquèrent le décret impérial du 11 prairial an XII (31 mai 1804). Ce décret assurait aux desservants un traitement de 500 francs, « au moyen duquel » ils n'avaient plus « rien à exiger des communes, si ce n'est le logement ». Il était spécifié que le montant de leurs pensions devait être déduit de cette allocation. D'après les termes de la loi, on se mit à l'œuvre pour faire une révision officielle des succursales, en prenant « l'avis des communes intéressées ». Ce travail devait aboutir au décret du 5 nivôse an XIII (26 décembre 1804), qui portait à 24 000 le nombre des succursales classées par départements, et dont les titulaires seraient payés par l'Etat. Les desservants et vicaires des succursales non comprises dans ce tableau restaient au compte des communes. Le décret du 5 nivôse améliorant, corrigeant même sur ce point le décret du 11 prairial, statuait que les préfets, d'accord avec les évêques, régleraient le traitement des vicaires des succursales restées à la charge du gouvernement, ainsi que, disait-il, « les augmentations que les communes de ces succursales seront dans le cas de faire au traitement de leurs desservants ».

[1] « Il n'y a de payé jusqu'ici que les évêques et les curés. Les vicaires généraux et les membres des chapitres demandent également que l'on fasse des fonds pour le traitement qui leur a été promis... Les desservants devaient trouver, d'après la loi, une ressource dans leurs pensions, mais ces pensions ne sont pas liquidées. Les préfets et les évêques font unanimement des représentations pour qu'on adoucisse le sort de cette classe de ministres. Une foule de desservants quittent leur poste, faute de pouvoir y vivre. » Rapport de Portalis, 27 juillet 1803. Arch. nat., AF IV[1044].

IV

Il semble que ces dispositions, en particulier les 500 francs promis par l'Etat aux 24 000 desservants, auraient dû améliorer la situation du clergé et dans sa masse le mettre à l'abri de la misère. Or, les plaintes vont continuer après le décret de prairial (31 mai 1804), plus nombreuses encore qu'auparavant, plus pressantes que jamais. On ne sait vraiment à qui entendre, tant elles sont importunes.

Les ecclésiastiques, écrit l'évêque de Nancy, *sont plus pauvres depuis que le culte est rétabli publiquement, que dans les temps où il était simplement libre*, parce qu'alors les fidèles sentaient plus facilement la convenance et la nécessité de soutenir le ministre qu'ils se choisissaient. La détresse des prêtres s'est encore accrue, et l'abandon des fidèles est devenu plus frappant à l'époque (de prairial) où le gouvernement a paru vouloir prendre à sa charge les succursalistes auxquels il assignait la somme évidemment insuffisante de 500 francs. En attendant, l'Eglise se dépeuple, les prêtres meurent de vieillesse, des infirmités qu'a engendrées la persécution, des suites de la détresse qu'ils éprouvent encore, et leur position déplorable dégoûte et repousse tous les jeunes gens qui se sentiraient de la vocation pour l'état ecclésiastique [1].

Presque toute la France nous renvoie le même écho.

L'évêque de Versailles, en rentrant d'une tournée dans l'Eure-et-Loir, du côté de Chartres, dit à Portalis, le 16 juillet 1805.

La plupart (des prêtres) meurent de faim, et sont dans une déconsidération que leur attire la misère où les met la dépendance de leurs peuples. La plupart sont indécemment logés ou ne le sont pas du tout. La pension qui leur est précomptée les met hors d'état, avec le supplément pour former les 500 francs, de subsister et de s'entretenir. Un découragement général fléchit leur âme, et, s'il n'y a pas de mesure générale pour les conserver, ils prendront, dans l'occasion, le parti de chercher fortune ailleurs et de quitter leur emploi.

Tous souffrent d'être sans ressources pour l'aumône. Beaucoup sont âgés et infirmes.

Plusieurs suppléent par des conseils et des connaissances en médecine, qui les amènent insensiblement à la guérison des âmes ; mais on les tracasse sur ce point, et ils éprouvent des contradictions et des menaces de la part de l'autorité. En général, l'autorité temporelle pèse trop sur eux, et ils ne devraient dépendre que des évêques pour avoir plus de liberté et de considération dans leur état [2].

Quelques jours plus tard, le général Dufresne écrivait à son tour à Portalis au sujet des prêtres du Bocage et de leur situation :

[1] Guillaume, *Vie de Mgr Osmond*, évêque de Nancy, 1862, p. 674.
[2] Lettre de l'évêque de Versailles, 16 juillet 1805. Arch. nat., F19[328].

On ne peut compter sur le casuel, puisque le peuple évite, autant qu'il le peut, de se mettre dans le cas de l'acquitter. Depuis le rétablissement du culte, ou, pour mieux dire, depuis la Révolution, le malheureux desservant présente à ses paroissiens le spectacle de la misère et un dénuement qui n'est pas propre à lui concilier le respect; et lorsqu'il tend la main aux fermiers, qui sont les riches de ces contrées, pour en obtenir les moyens de vivre, le mépris accompagne toujours le faible tribut qu'il reçoit. Le peuple est persuadé que le gouvernement ne veut pas rétablir le culte. Les églises et les presbytères en ruines, les prêtres mal vêtus et sans dignité, comparés à l'état ancien des choses, lui font croire que la religion est perdue. C'est avec les peuples ignorants qu'il faut le plus parler aux yeux. La pompe de la religion peut la mieux servir que les discours des orateurs chrétiens les plus célèbres. Le christianisme seul peut parvenir à soumettre entièrement des peuples qui auraient échappé momentanément au frein des lois et à l'action du gouvernement [1].

Comment la situation avait-elle pu empirer à la suite de mesures prises pour la rendre meilleure? L'évêque de Carcassonne en attribuait la cause à l'incohérence et à l'ambiguïté de ces mesures elles-mêmes.

Il est difficile, s'écriait-il, de comprendre quelque chose aux arrangements pris pour payer les pauvres desservants de succursales, ou plutôt ilparaîtrait facile de conclure qu'on ne se soucie guère qu'ils les soient. Avec le fatal décret qui donne 234 francs aux uns, 166 franc aux autres, rien au quart et au dixième du quart, ces malheureux sont tous les jours obligés de quitter les paroisses où ils n'ont pas de quoi vivre et où ils vivaient avant ce décret. L'on a dit aux habitants, d'abord : vos prêtres ont 500 francs; avec cela, ils n'ont plus rien à exiger de leurs paroissiens (décret de prairial). Ensuite, on a privé le quart et le dixième du quart de ce pauvre supplément pour aller à 500 francs (pour les succursales non comprises dans les 24 000 payées par l'Etat). On a bien ajouté que les paroissiens étaient invités à faire un traitement à ceux qui n'en avaient pas et à augmenter la triste congrue des autres (décret du 5 nivôse), mais la première impression était faite, et le paysan persuadé, ou faisant semblant de l'être, que le prêtre est payé par le gouvernement, ne donne plus rien, pas même le misérable casuel [2].

Pour mieux comprendre l'inefficacité des mesures prises, voyons comment elles furent exécutées. Un double devoir s'imposait à la sollicitude des évêques et des préfets, à la suite des décrets de prairial et de nivôse : obtenir des habitants réunis en communes : 1° un traitement au moins de 500 francs (toujours le chiffre de la pension à déduire) pour les desservants non payés par le gouvernement; 2° un supplément pour les desservants des 24 000 succursales auxquelles le gouvernement venait de voter un

[1] Lettre du général Dufresne, 28 juillet 1805. Arch. nat., F19[332].
[2] Lettre de l'évêque de Carcassonne à Portalis, 4 décembre 1805 (13 frimaire an XIV). Arch. nat., F19[334].

traitement de 500 francs (11 prairial an XII, 31 mai 1804).

Quelques préfets mirent de la mauvaise grâce à seconder ces dispositions. L'évêque de Carcassonne, qui avait alors sous sa juridiction spirituelle le diocèse de Perpignan, dénonce tout particulièrement le préfet des Pyrénées-Orientales et les esprits forts qui, dans les communes, empêchent toute contribution en faveur du clergé, ce qui décourage les desservants et les force « d'abandonner leurs paroisses[1]. »

Ce qu'il y a de vrai, conclut le prélat, c'est que depuis huit jours que je suis ici, la tête me tourne des plaintes que tous les prêtres viennent me porter sur les vexations qu'ils éprouvent de la part du préfet, des maires et de toutes les autorités, et de l'assurance qu'ils me donnent de leur ferme détermination à quitter, si, après la récolte, on ne leur assure pas une existence honnête. Si les choses ne changent pas d'ici un mois, le tiers des paroisses sera abandonné[2].

La plupart des préfets apportaient plus d'empressement à réaliser les intentions du gouvernement que celui de Perpignan. Ils savaient le maître trop décidé à rétablir le bon fonctionnement du culte pour contrarier ouvertement ses volontés. Aussi les voyons-nous sur les divers points de la France, faire des efforts sérieux pour améliorer la situation financière du clergé. Le projet le plus important, le plus complet que nous aient conservé les archives, est celui du préfet du Tarn. Ce magistrat assurait un traitement de 800 francs à tous les desservants, de 500 francs aux vicaires, au moyen d'une imposition supplémentaire répartie au marc le franc sur tous les contribuables de la commune. Les rôles devaient être approuvés et rendus obligatoires par le préfet sous ce titre : *Etat des abonnements souscrits par les paroissiens de l'église succursale de la commune de...* Dans plusieurs départements, les autorités civiles s'arrêtent à des combinaisons à peu près identiques.

Cette fois, les mesures semblaient bien prises pour assurer enfin aux desservants, et même aux vicaires, une subsistance convenable. Une circonstance les rendit inefficaces. D'après le droit d'alors, les communes ne pouvaient s'imposer pour leurs dépenses accidentelles et locales sans y être autorisées par une loi spéciale qu'il fallait solliciter dans chaque cas particulier. Le ministre de l'intérieur, Champagny, peu disposé sans doute personnellement à trop favoriser le clergé, rappela aux préfets la

[1] Arch. nat., F19 333 et 335.

[2] Lettre de l'évêque de Carcassonne à Portalis, 16 juillet 1805 (27 messidor an XIII). En marge de ce rapport, Portalis a écrit : « Répondre à l'évêque qu'on a lu son rapport. Je proposerai à Sa Majesté les mesures qui paraîtront propres pour terminer tous les sujets de plaintes futures. »

législation, et leur défendit de rendre obligatoires pour les habitants des communes les impositions en faveur des ministres du culte. Cette jurisprudence allait paralyser toutes les tentatives d'amélioration du sort des desservants.

De tous les points de la France arrive la constatation que les versements promis n'ont point été exécutés du jour où on les a déclarés facultatifs. L'évêque de Carcassonne décrit les pourparlers à engager dans chaque localité pour assurer la subsistance des prêtres.

Ainsi le maire dirait aux paroissiens : « Toi, Jacques, tu paieras tant; toi, Pierre, tu paieras tant. » Le tableau fait, on le porte à la préfecture. Le préfet l'approuve, et le maire et l'adjoint font la collecte. L'approbation du préfet ne fait pas loi, mais elle en tient lieu pour le paysan. Par ce moyen, le prêtre aurait eu un traitement. Mais cela n'a pas réussi, quoique les trois quarts des paroisses le désirassent. M. le préfet, qui n'a pas osé prendre la chose sur lui, a apparemment consulté le ministre de l'intérieur, et il me disait hier que ce ministre lui avait mandé de n'approuver aucun traitement de prêtre pour des paroisses qui n'auraient pas d'octroi, de biens communaux, ou qui n'auraient pas encore liquidé toutes leurs dettes. Or, le nombre des communes dans ce cas est très petit. L'administration a été si mauvaise pendant la Révolution que presque toutes les communes sont endettées [1].

L'abbé d'Astros, vicaire général de Paris, décrit la misère des paroisses rurales du diocèse, et constate, à son tour, l'abstention des populations du jour où toute contribution est apparue. On observe que dans nombre de paroisses, où la bonne volonté des habitants en faveur des desservants était évidente, l'abstention de quelques-uns fait échouer les bonnes dispositions de la grande majorité [2].

[1] Lettre de l'évêque de Carcassonne à Portalis, 4 décembre 1805. Arch. nation., F 19334.

[2] Il est urgent, dit l'abbé d'Astros, de secourir les « desservants des campagnes. Cette nécessité se fait d'autant plus sentir que l'on a supprimé dans le département de la Seine, cette année, les fonds qui, l'année dernière, avaient été affectés au paiement de leur logement et au supplément de leur traitement. Les desservants se sont donc retrouvés dans la misère. Quelques-uns ont abandonné leur poste, d'autres menacent de les imiter si l'on ne vient pas à leur secours. M. le préfet avait proposé de pourvoir à ces deux objets par le produit de sols additionnels. Certaines communes, plus aisées, avaient déjà mis ce projet à exécution; mais la plupart, ayant besoin, à cet effet, de se charger d'une imposition nouvelle, ce qu'elles ne peuvent faire sans une loi, et la loi n'ayant pas été portée, M. le préfet a retiré son projet. Malheureusement, les revenus des fabriques de la campagne sont trop modiques pour fournir à l'entretien des desservants ». Lettre de l'abbé d'Astros à Portalis, 13 mai 1807. Arch. nation. F19335.

S'il y a dans une commune, écrivent les vicaires généraux de Poitiers, quelques personnes aisées, si elles ont augmenté leur fortune dans la Révolution ; si, comme il arrive presque toujours dans ce cas, elles mettent peu d'importance à l'exercice de la religion, et qu'elles ne veuillent rien donner pour faire vivre le ministre, si même une seule personne refuse d'y contribuer, tous disent : Je ne donnerai rien, parce que je ne suis pas plus obligé qu'un autre de faire vivre le desservant[1].

D'autres fois, les habitants ne veulent pas payer parce que, dans la succursale voisine, comprise dans les vingt-quatre mille subventionnées par le trésor public, le desservant est à la charge de l'Etat, et qu'on ne voit pas pourquoi il n'en serait point ainsi partout.

Cette inégalité d'un ministre salarié par le gouvernement, l'autre abandonné à la charge de sa commune, écrit-on à Portalis, fomente le découragement, excite des plaintes. Nous sommes, disent-ils, les fidèles sujets et les enfants du même souverain. D'où vient cette différence? Qu'on eût ajouté quelques centimes à notre impôt et qu'on eût tout payé, nous serions contents[2].

V

Ces plaintes, ces objections n'étaient pas sans fondement; mais des griefs de ce genre n'auraient point arrêté des populations généreuses pour leurs pasteurs. Les paysans étaient ballottés entre deux sentiments : le désir d'avoir un prêtre pour leur église, et l'ennui de falloir le faire vivre. « Les desservants, écrivait Rœderer[3], n'ont pu encore obtenir de traitement fixe dans aucune commune. Les paysans ont voulu avec ardeur leur messe et leur service le dimanche comme par le passé, mais payer est autre chose. » « Les peuples, affirme de son côté l'évêque de La Rochelle[4], leur promettent assez (aux prêtres), mais ils s'en tiennent là. » Il est avéré que nombre de communes profitèrent des lois qui paraissaient leur rendre la liberté pour rompre les engagements pris envers leurs desservants et ne leur rien donner[5].

[1] Lettre des vicaires généraux de Poitiers à Portalis, 23 juin 1806. Arch. nation., F19[333].

[2] Lettre d'un desservant de l'arrondissement de Valognes, à Portalis, 12 juillet 1806. Arch. nat., F19[332] et [334].

[3] 1er avril 1805 (11 germinal an XIII).

[4] Lettre du 26 juin 1806. Arch. nat. F19[333].

[5] Lettre de l'évêque de Bayonne, 6 décembre 1805 (15 frimaire an XIV), à Portalis : « Jusqu'ici, le zèle et l'espérance ont soutenu les desservants et la plupart des vicaires. L'arrêté du 11 prairial an XII leur laissait entrevoir quelques secours. Les communes qui avaient fait des traités se prévalurent de cette loi, elles se crurent déchargées de cet engagement. Elles n'ont payé ni l'an XII ni l'an XIII. Les desservants des paroisses à la charge

Aussi, les doléances sur l'avarice des campagnards se multiplient. A l'occasion d'une plainte adressée à Napoléon au sujet des prêtres de Bretagne qu'on accusait de recevoir la dîme parce que les habitants s'acquittaient en denrées, Portalis répond à l'Empereur :

Jamais les paysans n'enrichiront les curés. Ils veulent le culte, mais ils voudraient en avoir les avantages sans en avoir les charges. Pendant longtemps, il faudra plus de soin pour empêcher les desservants des petites communes d'être misérables, qu'il n'en faudra jamais pour les empêcher de devenir riches [1].

Cette ladrerie de l'homme des champs est constatée dans les contrées les plus chrétiennes.

Si l'on connaissait, écrivent les grands vicaires de Poitiers, ce qu'il en coûte aux paysans pour débourser les moindres sommes, si l'on savait qu'ils aiment mieux laisser mourir leurs femmes et leurs enfants que de faire quelques dépenses pour les faire soigner dans leurs maladies, on n'aurait pas laissé le sort des prêtres et la décence du service divin à leur disposition [2].

Il s'agit ici pourtant de diocèses qui tiennent à leur culte; il s'agit d'un pays où, il y a quelques années à peine, les populations entretenaient leur clergé et payaient la dîme. Comment leur cœur, leur bourse paraissent-ils fermés à leurs pasteurs, qui, dans bien des paroisses, sont les mêmes qu'avant 1789, qui sont rentrés de l'exil avec le prestige, nous allions dire, la consécration que donnent les cheveux blancs, la souffrance et la fidélité inébranlable à ses convictions et au devoir? C'est qu'entre 1789 et l'Empire, il y a eu la Révolution. Or, la Révolution a sonné le glas de l'ancien régime, et les campagnards ne paraissent pas vouloir reprendre une con-

desquelles la loi laisse le service n'ont presque rien perçu. Ce fait est commun aux trois départements, Hautes, Basses-Pyrénées, Landes. » — Lettre de l'évêque de Carcassonne à Portalis, 27 janvier 1806 : « Si l'on ne s'en occupe pas davantage, nous prévoyons qu'avant deux ans les trois quarts des prêtres de campagne auront abandonné des paroisses où la plupart exactement meurent de faim, depuis que les peuples prennent pour prétexte que le gouvernement les paie, et que, de plus, ils ont délibéré un traitement pour eux. Si on n'approuve pas leur délibération, disent-ils, c'est une preuve que le gouvernement juge qu'ils ont assez de ce qu'ils ont. » Arch. nat., F19[333] et [334]. — Le desservant de Beaumont (Vienne), écrit que les habitants, devant la menace de l'évêque de retirer le prêtre, ont voté 750 francs pour 1806; mais ils refusent de les payer, bien qu'ils aient signé, sous prétexte qu'aucune loi ne les y oblige. « Combien, ajoute le curé, le sort des desservants de la campagne est à plaindre. Si on ne vient pas à leur secours, les trois quarts des paroisses vont rester sans pasteurs. » Arch. nat., F19[328].

[1] Lettre de Portalis à l'empereur, 20 février 1806. Arch. nat. A F19[1045].

[2] Lettre à Portalis, du 23 juin 1806. Arch. nat., F19[333].

tribution dont ils se croyaient, par l'abolition de la dîme, déchargés pour toujours.

Je suis, écrit un desservant de la Manche, un de ces infortunés succursaires dont le paiement est, pour mon très grand malheur, à la charge de ma commune. J'ai été replacé dans mon ancienne paroisse. Les habitants se sont engagés à m'assurer un traitement. Mais, ô étrange contradiction, on ne voudrait pas faire volontairement aucun sacrifice. *La Révolution a gâté les peuples*. L'égoïsme, une étroite et cruelle insouciance font le caractère essentiel de la grande majorité!

« Le peuple est démoralisé, écrit de son côté l'évêque de Carcassonne. Il se soucie fort peu que son prêtre vive commodément; pourvu qu'il ait une messe, il s'embarrasse fort peu du reste[1]. »

Dans ces conditions, la situation des desservants se résume en un seul mot : misère. Misère, misère, voilà le cri qui nous arrive, à cette époque, de tous les points de la France ecclésiastique. Dans une lettre que sa naïveté rend encore plus touchante, un prêtre de l'Aisne écrit à Napoléon :

Cher Empereur, je m'adresse aujourd'hui directement à vous, car j'ai toujours ouï dire qu'il vaut mieux s'adresser au bon Dieu qu'à ses saints. L'on m'a promis bien des choses, et tout s'est évanoui en fumée... Je n'ai pas de quoi soutenir ma pauvre machine. Je n'ai vécu, depuis que je suis dans cette commune, que de choux, de carottes, de pois, de fèves et surtout de pommes de terre. Je n'y ai bu que de l'eau ou du cidre. Voilà, cher Empereur, ma position au vrai. Depuis quelque temps je renaissais, en quelque sorte, sur la promesse que l'on me faisait de toucher dans peu, de votre part, 500 à 700 francs. Ça me servirait pour liquider quelques petites dettes que j'ai été obligé de contracter... Mais je n'entends parler de rien et je languis en attendant[2].

Les chefs ecclésiastiques font parvenir les mêmes craintes que leurs subordonnés.

Encore un peu de temps, écrivent-ils à Portalis, et il sera trop tard; tous nos prêtres se sont retirés dans leur famille ou auront cherché, pour exister, des moyens étrangers à leur ministère. En vain, les évêques travailleront-ils à établir des séminaires : ils ne trouveront personne pour les remplir, car personne ne veut dévouer ses enfants à un état dont la préparation est longue et dispendieuse, n'ayant pour perspective en ce monde que la plus affreuse misère; ou ils ne trouveront des sujets que dans les dernières classes de la société, et que le

[1] Lettre du 12 juillet 1806. Arch. nat. F19[333]. — Lettre de l'évêque de Carcassonne, 4 décembre 1805. Arch. nat., F19[334].

[2] Lettre du 16 avril 1806. Arch. nat., F19[335]. Tout le carton des Archives, F19[334], est rempli de lettres de desservants qui font, en 1806, des plaintes sur leur misère.

vice de leur première éducation rendra peu propres à restituer à la religion son éclat et sa salutaire influence [1].

Des laïques, des préfets tiennent le même langage, et ne craignent pas de pousser un cri d'alarme devant la diminution effrayante des prêtres fauchés par la misère et que cette misère même laisse sans successeurs [2].

De tous les desservants ce sont les titulaires des succursales non comprises dans les vingt-quatre mille auxquelles l'Etat alloue 500 francs, qui sont dans une particulière détresse. Dans la classification faite à la suite des décrets du 11 prairial an XII, du 5 nivôse an XIII, par les évêques et les préfets, on avait laissé de préférence les paroisses les plus considérables à la charge des fidèles dans la pensée qu'une population nombreuse pourrait plus facilement subvenir aux frais du culte et payer son prêtre. Cette précaution qui paraissait sage et prévoyante, n'obtint pas grand effet. Le sort des succursalistes dont le budget devait être assuré par les communes fut plus misérable que celui de leurs confrères qui recevaient 500 francs du gouvernement. A la fin de 1806, Portalis, dans une lettre à l'Empereur, s'appuyant sur le compte-rendu du conseiller d'Etat Jaubert qui venait de visiter plusieurs provinces, recommande tout particulièrement à sa bienveillance

les desservants des campagnes qui font des biens infinis, qui sont très dévoués, lui dit-il, à l'auguste personne de Votre Majesté, et qui *sont dans la misère partout où les succursales sont à la charge des communes*. Votre Majesté, ajoute-t-il, s'est proposée de les salarier. Elle n'abandonnera pas son propre ouvrage. Son cœur paternel est ouvert à tous ses enfants [3].

[1] Lettre des vicaires généraux de Poitiers à Portalis, 23 juin 1806. Arch. nat., F19[333].

[2] Le préfet de la Vienne trouve cette situation « affligeante pour la morale et pour la religion. J'ose ajouter, écrit-il, que, politiquement même », il faut « que le gouvernement se prononce fortement ; et, sans cela, dans deux ans, dans un an peut-être, il sera déjà trop tard, et le plus solide appui du gouvernement, le plus juste et le plus moral, la religion est perdue en France. Où trouvera-t-on, en effet, des ministres pour en remplir les fonctions? Les vieux meurent ou se retirent dans le sein de leurs familles. Les jeunes, il n'y en a pas dix dans mon département. Et quel est le père assez insensé pour dépenser beaucoup d'argent à l'instruction de ses enfants qu'il destinerait à un état sans considération, et qui n'offre pas même la satisfaction des premiers besoins de la vie... La religion, la morale, l'humanité, la politique, tout s'accorde et exige impérieusement que le gouvernement ne laisse pas plus longtemps les ministres du culte à l'aumône de ceux qui ne la font même pas et qui, sous tous les rapports, devraient plutôt la recevoir de leurs pasteurs. » Lettre du préfet de la Vienne à Portalis, 22 octobre 1806. Arch. nat., F19[333].

[3] Lettre de Portalis, 10 décembre 1806. Arch. nat., A F IV[1045].

Six mois plus tard Portalis revient à la charge avec une nouvelle vigueur. Après avoir rappelé que les desservants « sont divisés en deux classes : l'une de ceux qui sont salariés par le trésor public (au nombre de 24 000), et l'autre de ceux qui sont à la charge des communes », il demande que ces derniers soient aussi payés par l'Etat.

Il importe, dit-il, que les ministres du culte ne soient pas sous la dépendance des fidèles confiés à leur sollicitude, et qu'ils ne soient que sous celle du gouvernement. Il importe de faire disparaître toute différence affligeante entre les ministres de la même religion et de les protéger également; il importe que les communes soient toutes également convaincues que le gouvernement veut les faire jouir toutes du bien-être religieux, comme du bien-être politique.

Portalis s'applaudit d'une mesure qui va assurer l'existence de toute une classe de desservants dont le sort était livré jusqu'ici au caprice des populations.

On afflige, dit-il, les hommes quand on marche du mieux à un moindre bien, mais on les console, on relève leurs espérances quand on marche du mal au bien ou du bien au mieux. Or, c'est ce qui se vérifie dans le projet de loi qui tend à assurer un traitement convenable à des desservants qui ne reçoivent aucun traitement. Aujourd'hui ces desservants sont malheureux, parce qu'ils n'entrevoient pas la fin de leur misère. Si le projet se réalise, ils ne pourront plus douter de l'amélioration de leur sort, et une espérance prochaine et fondée les fera pour ainsi dire jouir d'avance de cette amélioration [1].

Au moment où Portalis tenait ce langage la cause était gagnée. Son rapport était comme la préface du décret du 30 septembre 1807 qui élevait de vingt-quatre mille (chiffre fixé par le décret du 5 nivôse an XIII) à trente mille le nombre de succursales mises désormais à la charge de l'Etat. Par là était abolie la distinction entre les succursales payées par le gouvernement et celles qui étaient payées par les communes. Toutes devaient recevoir désormais 500 francs du trésor public. Le décret prévoyait, en outre, l'établissement « de chapelles ou annexes. » Cette réforme devait s'opérer « insensiblement », dit Portalis, et le nombre des trente mille succursales ne devait pas être atteint de longtemps. Ce décret, en déchargeant toutes les populations d'une contribution fixe envers leurs prêtres, pour transporter cette obligation à l'Etat, n'en marquait pas moins le terme de l'évolution, et à bien des égards, des souffrances que nous avons constatées depuis le Concordat. Le gouvernement, tout en assurant définitivement cinq cents francs à tous les desservants, s'occupait en même temps très activement de leur procurer un logement et des

[1] Rapport de Portalis à S. M. sur les églises, les desservants.

presbytères. Enfin, le fameux décret du 30 décembre 1809 sur les fabriques donnait une organisation ferme à l'administration temporelle des paroisses. Dans ces conditions, la situation matérielle du clergé devenait meilleure et acquérait plus de stabilité. Non certes qu'on soit passé tout d'un coup de la misère à l'opulence. Ça et là des plaintes continuent à se faire entendre. « J'ai vu, écrit encore en 1809 le préfet de la Haute-Saône, des communes avoir plus d'égards, plus de considération et plus de bienfaisance pour le pâtre de leurs bestiaux que pour leur pasteur [1] ». Néanmoins ces plaintes se font plus rares. Nous n'entendons plus ce long gémissement dont les archives nationales, à travers la poussière de tout un siècle, nous ont renvoyé l'écho depuis 1800 jusqu'à 1807. A partir de cette époque, la subvention du gouvernement, qui continue à être très modeste, devient à tout le moins universelle, et offre plus de garanties qu'une contribution laissée au caprice des communes. Tous les documents concourent à prouver l'état de gêne universelle dont souffrit l'Eglise dans tous ses services durant les premières années du dix-neuvième siècle. Paiement des desservants, logement des prêtres, réparation et entretien des églises en ruine, fondation et entretien des séminaires, tous ces grands intérêts exigent des sommes qu'on trouve très difficilement. Heureusement que le budget des cultes payé par l'Etat allait grossir rapidement [2]. Mais notre étude s'arrête à l'année 1807, au décret qui acheva de mettre le traitement de tous les desservants à la charge du gouvernement.

Le lecteur aura plus d'une fois, en suivant ce récit du passé, porté son esprit vers le présent. A travers les changements opérés dans un peuple par l'évolution de tout un siècle, une disposition est restée ferme, inébranlable, dans les campagnes, c'est l'esprit d'économie, on pourrait presque dire d'avarice, que nous venons de constater chez le paysan français au lendemain du Concordat. La séparation risque donc de placer l'Eglise en face de villageois peu

[1] Lettre du préfet de la Haute-Saône, 21 avril 1809, au ministre. Arch. nat., F19[337].

[2] Le budget de 1813 porte 1 050 000 francs pour 700 curés de 1re classe à 1500 francs; 2 661 000 francs pour 2661 curés de 2e classe à 1000 francs. Sur les 29 996 succursales, il y en a 2938 de vacantes, faute de prêtres, en sorte qu'il en reste 27 058 à payer, à raison de 500 francs, soit une dépense de 13 529 000 francs. Mais, de ce dernier chiffre, il faut déduire les pensions dont jouissent les desservants et quelques rentes foncières, soit 5 901 583 francs à déduire, et il reste dû aux desservants 7 627 471 francs. Le total de ce projet de budget des cultes pour 1813, culte protestant et départements étrangers compris, s'élève à 18 600 000 francs. Arch. nat., AFIV[1048].

disposés à délier les cordons de leur bourse, même pour un culte qui leur tient au cœur. Au danger d'avoir à faire à des gens qui ne donnent pas, viendra se joindre, comme il y a cent ans, celui d'être régenté par ceux qui donnent.

N'exagérons rien cependant et tenons compte de la différence des temps. Au lendemain du Concordat, la France se relevait à peine des ruines accumulées par la Révolution. La gêne était commune, même dans les classes élevées. Depuis un siècle, la paix, l'agriculture, l'industrie, le commerce, les progrès économiques, la multiplication automatique des valeurs mobilières, ont donné une extension extraordinaire à la fortune publique et privée. Grand sera tout d'abord l'embarras pour le clergé d'assurer le budget des cultes. Il lui faudra probablement abandonner bien des positions dans les campagnes et ce sera un malheur, du moins dans les diocèses restés chrétiens; car la présence du prêtre, même dans les villages où on n'avait guère recours à son ministère, était un rappel et comme un signe sensible de la religion qu'il représente. Ce sera aussi la constatation officielle de sa déchéance. Depuis mille ans, l'Eglise avait mis à demeure dans le plus humble hameau son délégué, le curé, l'homme de Dieu. Porteur de l'Evangile, organe des intérêts éternels, gardien de la morale, confident de tous les secrets, et, par surcroît, aux âges d'ignorance, conseiller des familles, notaire, médecin, officier de l'état civil, on l'avait vu de génération en génération relever les courages, secourir les pauvres, consoler les affligés, assister les mourants, semer partout le pardon avec les divines espérances. En un temps où il n'y avait ni tribune, ni journaux, ni académies, ni théâtres, ni divertissements profanes, le prêtre, avec la majesté de ses temples, avec la pompe de ses cérémonies et de ses fêtes, avec ses chaires, ses orgues, ses mystères, son ciel, fit entendre à l'homme de la glèbe, avec le signal d'arrêt dans son labeur, le seul chant de l'idéal, le seul *sursum corda* qui aient résonné à l'oreille du peuple durant des siècles. C'est pour cela que son départ de plusieurs cures villageoises sera un recul et une déperdition de force, là même où des habitants peu chrétiens manquaient de bienveillance pour le curé, et allaient répétant qu'il ne faisait rien, alors qu'ils ne lui donnaient rien à faire.

Mais ces positions abandonnées, l'Eglise peut les reprendre, comme l'ont fait les catholiques suisses. L'idée chrétienne battue en brèche en France est plutôt en progrès dans les nations qui nous environnent. Alors même que la religion subirait un désastre dans notre pays, — ce que nous ne croyons pas, parce qu'elle représente presque à elle seule l'idée divine qui est profondément incrustée dans l'âme, parce qu'elle a une

hiérarchie formidable qui reforme sans cesse une armée pour reprendre la lutte, — le triomphe de ses adversaires serait éphémère, car les forces catholiques restées intactes à la frontière reprendraient l'offensive par un de ces mouvements tournants, convergents, qui donnent la victoire. Ainsi en sera-t-il, en France même, des lieux du culte où les cloches auront momentanément fait silence. L'Eglise pourra les reconquérir à mesure que ses ressources lui permettront de rendre un desservant à des populations qui, peut-être, ne savaient pas l'apprécier quand elles l'avaient, qui le regretteront quand il sera parti, qui l'acclameront à son retour. Le clergé lui-même sera, par donation, par testament, le principal agent de reconstitution du budget des cultes. Nous connaissons plusieurs prêtres qui songent déjà à faire une fondation pour leur paroisse natale. Les plus humbles campagnes profiteront, — et il le faut bien dans une religion qui professe la communion des saints, — des ressources que des dons généreux permettront d'appliquer à tous les besoins. Qui sait si le paysan ne se laissera pas entraîner à son tour dans le mouvement général et si, donnant pour le culte, ce lien d'argent ne le rattachera pas davantage à ce culte même!

Au demeurant, dans le problème de la séparation, certaines questions étrangères au plan de cette étude, telles que la situation légale faite désormais à l'Eglise, l'attitude du clergé dégagé de tout lien envers l'Etat, la nomination future des évêques, présentent-elles des difficultés, des points d'interrogation aussi préoccupants que l'intérêt financier.

Une religion qui a traversé les siècles, qui a été envoyée à la conquête du monde par Celui qui n'avait point où reposer sa tête et qui l'a conquis, a prouvé qu'elle avait quelque part, dans l'âme humaine, une assise autrement solide, autrement indestructible que la base toujours fragile d'un budget d'Etat. Certes, on ne pourra pas reprocher aux évêques de France, si grande a été leur prudence, d'avoir, en provoquant la séparation, imposé une nouvelle charge de 50 millions aux catholiques. Puisque sur ce point aucune faute n'a été commise, mettons-nous à l'œuvre avec confiance et une résolution virile. Les apôtres, ainsi que leurs successeurs, n'avaient été envoyés qu'à la conquête des âmes, et tout le reste leur fut donné par surcroît.

Abbé Sicard,
Curé de Saint-Médard.

TOCQUEVILLE

Qui connaît Alexis de Tocqueville? Voici le centenaire de sa naissance, et dans un temps où l'on aime à célébrer avec éclat ces sortes de fêtes, personne ne s'est trouvé, qui songeât à prononcer, en son honneur, un beau discours, pas un comité n'a surgi, qui s'avisât de lui édifier un monument.

C'est qu'un pareil écrivain mérite, sans doute, un plus discret hommage. On l'honore en relisant silencieusement son œuvre, en recueillant les enseignements qui s'en dégagent, en prolongeant ainsi, dans le temps, l'action qu'il a rêvé d'exercer sur les hommes.

J'ai eu la bonne fortune de pouvoir faire mieux encore que de relire l'œuvre connue de Tocqueville. On a mis sous mes yeux tous les papiers qu'il a laissés et toute une nombreuse correspondance, encore inédite, dont l'intérêt est considérable, et de cette lecture, j'ai retiré deux impressions vives :

La première, c'est que Tocqueville n'a été parfaitement compris ni de ses contemporains, ni des rares hommes d'aujourd'hui qui l'ont étudié. Le succès de son premier ouvrage, la *Démocratie en Amérique*, a été trop grand. Jamais ceux qui ont voulu juger l'homme n'ont su faire le départ entre cette œuvre puissante de sa jeunesse et sa vraie personnalité : il a été écrasé par son livre. Il fut, il est resté l'auteur du meilleur traité des institutions et des mœurs des Etats-Unis d'Amérique. Il fut, il est resté le prophète de la démocratie. Ce sont des titres de gloire. Ce ne sont pas tous ceux que la postérité lui reconnaîtra.

Il y a un autre Tocqueville et celui-là, qui n'a point varié, qui, dès ses lettres d'enfance, mettait son âme à nu et qui la montrait encore à la veille de sa mort, toute remplie des mêmes sentiments qu'à vingt ans : celui-là n'était ni Américain, ni démocrate, mais Français de la plus vieille race et aristocrate jusqu'au plus intime de l'être.

L'autre impression que j'ai retirée de l'examen des manuscrits qu'on a bien voulu me confier, c'est que Tocqueville est, sans doute, parmi les écrivains du dernier siècle, un de ceux que, dans le temps où nous vivons, les Français liraient avec le plus de profit. Il semble avoir écrit beaucoup moins pour ses contemporains que pour nous-mêmes; on dirait que sa morale sociale, sa

morale politique ont été commandées par des nécessités qui sont toutes « actuelles ». Cependant ses ouvrages, où abondent les enseignements, qui les connaît parmi nous? Il y a quelques savants qui ont lu Tocqueville. La plus grande quantité des gens instruits eux-mêmes ne savent guère de lui que son nom.

Je voudrais, pour donner à ces derniers la tentation de feuilleter les livres qu'il a laissés, esquisser un portrait de l'homme et définir, à grands traits, la portée de son œuvre.

*
* *

Alexis de Tocqueville était de bonne naissance. Il appartenait à une famille de gentilshommes normands, encore illustrée par de belles alliances, avec les Malesherbes, les Chateaubriand, les Damas.

Il était de bonnes manières. Il n'avait pas les altières allures d'un grand seigneur : c'était un petit homme et sa bourse était peu garnie. Mais il avait un visage plein de noblesse, un visage pâle, avec des cheveux tout noirs, longs et bouclés. Il avait un grand nez mince, une mâchoire un peu forte, avec des lèvres fines, un bon regard, qui donnait de la lumière et du charme à sa figure trop grave, une admirable voix, dont raffolaient les femmes. Avec sa démarche vive, sa taille un peu chétive, mais souple, sa manière élégante de porter une longue redingote noire, souvent vieillotte, mais bien soignée, les gestes qu'il savait faire de ses mains effilées, tantôt jouant avec un petit morceau de verre carré, bordé d'ivoire, qui se balançait au bout d'un fil, tantôt le portant à l'œil, sans coquetterie, mais non sans grâce, il avait vraiment l'air de l'homme de race qu'il était, assagi par la Révolution et condescendant, par raison, à frayer avec les bourgeois de Louis-Philippe.

Ce qui était le plus aristocratique en lui, c'était l'âme. Il avait l'âme haute, c'est-à-dire affranchie des soins égoïstes et des petitesses auxquelles la foule humaine est asservie. Il ne se désintéressait pas de ses affaires personnelles, mais il se fût méprisé profondément, s'il avait, une seule fois dans sa vie, préféré sa fortune ou son bonheur au moindre des intérêts généraux, dont il se considérait comme le défenseur naturel et le gardien. Il était aristocrate en cela, sinon dans le sens historique du mot, du moins dans le sens littéral, car la faculté de songer au bien public plus qu'au sien propre est une noble vertu : c'est la vertu des meilleurs.

Par son sang, par ses mœurs, il appartenait à la classe privilégiée, qui avait longtemps passé pour renfermer ces meilleurs. Quand il eut l'âge de réfléchir, il lui sembla que cette classe avait démérité. Il ne croyait pas que le rôle des nobles, qu'il voyait autour de lui, fût de dédaigner les autres hommes, mais, au con-

traire, de souffler à toutes les âmes, afin de les anoblir elles-mêmes, les sentiments qu'il considérait comme la marque des grandes races. De ces sentiments, celui qu'il ressentait le plus vivement était celui de sa dignité. On parle volontiers, parmi les démocrates, de la dignité humaine, mais il s'agit là d'un sentiment, qui est souvent d'ordre inférieur. La dignité, selon les écrivains de la démocratie, c'est l'exaltation de l'orgueil individuel, c'est l'égoïsme érigé en vertu. L'ancienne dignité aristocratique était exactement le contraire : c'était la fierté des âmes indépendantes, c'est-à-dire détachées de tous les esclavages et d'abord du pire de tous, celui de l'intérêt personnel; c'était l'intransigeance des consciences droites à l'égard d'elles-mêmes; c'était le goût des grands devoirs, des responsabilités, des dévouements. Voilà la vraie noblesse. Tocqueville trouva que plusieurs descendants des grandes familles de France avaient perdu, au service de la monarchie absolue, cette hauteur d'âme, où lui-même se complaisait si fort. Il les vit enchaînés étroitement à leurs plaisirs et, quand ils se mêlaient de politique, enclins à gouverner despotiquement leurs semblables. Il aperçut, dans l'avenir, une France abâtardie, une poussière d'hommes serviles. Cela lui fit positivement horreur et il se détourna des imprudents, qui croyaient défendre la religion et restaurer la morale, en étouffant dans les cœurs les vertus les plus généreuses et, sans doute, les plus chères à Dieu même.

Il avait vingt-cinq ans, quand éclata la révolution de Juillet. Il se rallia sans enthousiasme au nouveau régime. Là d'aussi cruelles déceptions l'attendaient. La bourgeoisie, dès le premier jour, se rua dans la jouissance matérielle du pouvoir. Chacun ne songea qu'à satisfaire assez gloutonnement ses appétits. Tocqueville saisit une occasion, qui s'offrait, d'aller en Amérique, où il respirerait peut-être un air plus pur.

En débarquant à New-York, il crut trouver, du premier coup, ce qu'il cherchait : des hommes libres. Ce fut un émerveillement. Il vit là des gens qui ne reconnaissaient pas de maître et vivaient pourtant dans l'ordre et dans la paix. Ce n'étaient pas des frondeurs, ni des envieux. Ils n'étaient jaloux d'aucune supériorité. Ils n'avaient de haine contre aucun despote. Mais ils ne sentaient pas le besoin d'être dirigés par un autre homme, ayant chacun le noble goût de se bien conduire, sous sa responsabilité. Le caractère mâle de ces républicains plut au fier Tocqueville. Il leur trouva plus de vraie grandeur qu'aux gentilshommes de France et, bien qu'il fût perspicace comme pas un homme de son siècle et devinât déjà, à certains indices, les vices profonds d'un état social, qu'il devait bientôt analyser avec une sévérité qu'on n'a pas dépassée, il céda d'abord à l'enthousiasme, dont son

âme d'aristocrate était saisie, et se fit le prophète ému, l'apôtre un peu étonné et, comme il le disait lui-même, *terrifié* de la démocratie.

Il revint en France, avec un livre admirable sur l'Amérique, qui lui valut, tout jeune, un fauteuil à l'Académie; puis il se jeta dans la politique. Il eut tort. Bien qu'il professât qu'il n'y avait pas d'habileté, ni de rouerie, qui valût l'honnêteté toute simple pour gouverner les hommes, il dut convenir qu'il n'était pas fait pour ce rôle. Il n'était pas très grand orateur et la santé lui manquait. Il traversa tristement le règne sans éclat de Louis-Philippe. Il apparaissait comme un censeur un peu chagrin. Sa femme disait qu'il n'avait pas l'estomac d'un homme d'Etat : il avait un estomac de moraliste.

Il passa, en moraliste avisé, parmi les hommes et les événements de 1848. Il jugea sévèrement tous les hommes, hormis un, Cavaignac, dont la grandeur l'arrêta. Sur les événements, il n'eut pas une heure d'illusion. Il savait que le haïssable despotisme était au bout de cette anarchie. Il lutta cependant, avec une énergie exaspérée. Il eut le courage de devenir, un moment, le ministre du prince-président. Il était trop clairvoyant pour se méprendre sur le succès de son effort. Mais, sans doute, il voulut l'avoir tenté. Le coup d'État lui répondit.

Alors il se fit le peintre vigoureux, irrité, des faiblesses de ses contemporains. Du fond de la retraite à laquelle il s'était condamné, il entretint, avec des amis de choix, une correspondance, où sa colère d'honnête homme éclata toute vive. Il ne pouvait comprendre que les meilleurs mêmes des Français fussent si dépourvus de dignité, qu'ils acceptassent, non seulement sans murmures, mais avec joie, le joug d'un « aventurier ».

Il voulut remonter aux causes. Se souvenant, après vingt ans, que son premier livre l'avait couvert de gloire et l'avait porté au rang des plus grands écrivains, il se remit à écrire. Afin de connaître d'où était issue la société sans noblesse qu'il avait sous les yeux, il entreprit d'étudier d'abord l'ancien régime dans ses dernières années. Il fit, dans les archives des départements, les plus longues, les plus minutieuses recherches. Peu à peu, il s'aperçut qu'il s'était, avec tous les hommes de sa génération, mépris sur la portée de la Révolution, dans l'ordre politique. Presque tout ce qu'elle avait cru fonder existait avant elle, au moins en germe. Tout ce qu'elle avait cru détruire avait à peu près disparu quand elle éclata. Son œuvre, bonne ou mauvaise, s'effondrait donc et la grande imposture apparaissait. La Révolution avait bien, par ses crimes, démoralisé brutalement tous les Français, au milieu desquels Tocqueville vivait avec tristesse,

mais elle n'avait rien engendré qui fût à elle seule, sinon l'anarchie, mère elle-même du despotisme. Des hommes généreux, blessés dans le culte qu'ils portaient à 1789, répondirent à l'écrivain que l'anarchie et le despotisme étaient des bâtards de la Révolution. Il pensa que c'était justement le malheur de la Révolution de n'avoir enfanté que des bâtards. Le temps lui manqua pour saisir, avec sa force coutumière, les conclusions où on le voyait courir. Il ne put achever que le premier volume de l'œuvre qu'il méditait. Ce volume, c'est *l'Ancien régime et la Révolution*, c'est-à-dire le plus puissant de tous les livres qui ont été écrits sur cette partie de notre histoire.

Il mourut à Cannes, à cinquante-quatre ans, en pleine vigueur intellectuelle.

Il n'avait ménagé personne, ni la foule, ni l'élite. On l'oublia.

A l'égard de la foule, il avait montré des sentiments un peu hautains. Il la méprisait et la craignait, parce qu'il la jugeait basse d'instinct et capable de tout.

Mais on peut redouter la foule, on ne peut pas la supprimer. Elle est là, c'est un fait, et elle est la plus forte. Alors Tocqueville s'était tourné, avec une sorte de colère, vers les hommes les plus éclairés, leur disant : « Qu'allez-vous faire devant tout ce peuple? » Dans ses lettres, dans ses *Souvenirs*, qui causèrent quelque étonnement quand ils furent publiés pour la première fois, ici même, en 1893, il montra une sorte d'acharnement à reprocher aux « honnêtes gens » et, parmi eux, aux plus puissants, aux plus responsables, aux monarques eux-mêmes, leurs fautes à l'égard de la foule. Il y a, dans sa correspondance inédite, des jugements terribles sur les rois, sur les princes, sur les ministres, sur tous les dirigeants. Les mots les plus sévères coulent de sa plume. Il stigmatise les « hontes », les « trahisons », les « crimes ». Il voit, dans les hautes classes, trop de gens qui se désintéressent de la politique et qui vont laisser la place aux démagogues, livrer le pays, sans contrôle, à la populace. Il leur demande avec anxiété s'ils vont continuer ainsi.

La faute initiale des hommes d'ordre, depuis la Révolution, a été, s'il faut l'en croire, de tenir pour bon tout gouvernement, quel qu'il fût, pourvu qu'il ne les troublât point trop dans leurs croyances et dans la paix de leurs demeures. C'était de l'égoïsme pur : ils ne s'en sont pas douté. Chacun de ces chrétiens ne songe qu'à son salut, et Tocqueville s'en étonne : il n'aime pas que la religion place l'homme en face de Dieu, en l'isolant de ses semblables. Chacun de ces monarchistes se fie, comme au temps de Louis XIV, aux gens du roi pour suffire aux besoins de l'Etat. Au lieu de prendre un grand vol, la plupart de ces âmes se sont blot-

ties chaudement dans leurs ailes. Peu à peu elles ont perdu le goût des clairs espaces et des sommets : il faut le leur rendre. Ces gens, dans leurs foyers, sont honnêtes : il faut qu'ils soient aussi, dans la patrie, de grands citoyens. Ils ont des vertus privées : il faut qu'ils montrent des vertus publiques. Ils sont courageux : il faut qu'ils se dévouent pour la France.

Ainsi toute la politique va se perdre dans la morale. Tocqueville est peu croyant. Il se défie des dévots. Il s'en tient pourtant à la morale du catéchisme, qui lui paraît assez belle. Il voudrait seulement que chacun la pratiquât sur la place publique, aussi bien que dans sa maison.

Mais encore faut-il la pratiquer d'abord dans sa maison. Jamais Tocqueville n'a pris la peine de s'indigner contre les aventuriers, qui font de la politique malhonnête : à ceux-là, on n'en saurait demander une autre. Il a réservé sa colère pour les honnêtes gens, qui disposent, chez eux, de cette force, la vertu, et n'en usent pas dans la cité.

Car la vertu est une force, Tocqueville n'en doute pas. Il brave, en publiant cette foi, le sourire des hommes habiles; mais les fourberies de Machiavel, les malices de M. Thiers le font lui-même sourire. Il croit et vraiment il donne à croire que, si l'on n'est pas un sot, il suffit d'être honnête et de le rester, pour dominer tous les fripons.

Si cela n'est pas encore la vérité historique, si les hommes policés, qui menaient autrefois, d'une manière convenable, la société française, pouvaient être eux-mêmes, sans trop de dommage, d'une moralité contestable, c'est que la vertu n'était pas aussi impérieusement nécessaire alors qu'aujourd'hui.

Tocqueville se rencontre ici avec Montesquieu, son maître. Il considère, comme lui, que la vertu est le ressort des démocraties, ce qui ne signifie nullement que les démocraties soient vertueuses par nature, mais, au contraire, qu'il faut des hommes d'une vertu supérieure, pour résister à un état social aussi naturellement corrupteur. Seulement Montesquieu a pensé cela et Tocqueville l'a senti. Tocqueville avait un cerveau, dont la puissance a souvent égalé celle de Montesquieu. Mais ici sa raison était bien inutile; son cœur suffisait, ce cœur fier, que le mal faisait souffrir et qui tressaillait en présence du bien. La démocratie était là. Tocqueville ne se lassait pas de la regarder. Il démêlait en elle, à travers des vices qui le faisaient frissonner, une grandeur attachante. Il se trouva petit devant le monstre. Il se tenait pourtant bien droit. Il pensa qu'il fallait encore se hausser, ne pas perdre un pouce de sa taille. Qu'était-il lui-même et qu'étaient ceux de sa classe, tous ensemble, parmi la foule humaine? Ils allaient

être écrasés par cette cohue, qui s'en irait, après cela, dans les abîmes. Il fortifia son âme et se tint prêt pour les grands devoirs.

Alors il s'aperçut qu'il était presque seul. La plupart des autres ne concevaient pas comme lui leur rôle d'honnêtes gens. Il s'indigna : ils lui tournèrent le dos. Ils sont battus aujourd'hui, mais sont-ils corrigés?

L'éducation du peuple, dont on parle toujours, est un jeu d'enfant, auprès de l'éducation de l'élite. Il suffit, pour former la démocratie, qu'une aristocratie soit là, montrant l'exemple. Mais où trouver des maîtres pour cette aristocratie même? Tocqueville en fut un.

*
* *

Il est dur, sans doute, dans un temps d'épreuves comme celui où nous vivons, d'examiner ses propres faiblesses : c'est pourtant un travail salutaire. On n'a rien fait, quand on a démasqué les vices de ceux qui font le mal. L'œuvre féconde, c'est de montrer aux hommes d'intention droite comment on fait le bien.

A cet égard, Tocqueville est un guide incomparable.

On lui a reproché, non sans raison, d'avoir jugé avec une rigueur excessive la plupart de ses contemporains. Ce n'est pas en cela qu'il a été un bon maître, les hommes d'ordre n'ayant rien à gagner à sa quereller entre eux.

Mais Tocqueville n'a été que par accident un polémiste. Il l'est devenu, avec une âpreté particulière, dans la dernière période de sa vie, alors qu'il sentait sur ses épaules le joug, vraiment odieux pour un homme fait comme lui, du pouvoir impérial. Ce qu'il a été toujours, ce qu'il est pour nous, ce qu'il restera pour la postérité, c'est un moraliste, de l'esprit le plus pénétrant, de l'âme la plus haute. La première de ces qualités est commune à tous ceux qu'on appelle des moralistes. La seconde est plus rare chez ces sortes d'hommes. La connaissance qu'ils ont du cœur humain a bientôt fait d'altérer leur foi dans la vertu de leurs semblables et dans la grandeur de la mission qu'ils ont à remplir sur la terre. Les moralistes sont de tristes professeurs de morale.

Tocqueville, au contraire, a toujours affirmé la noblesse du cœur de l'homme. Il a vu le mal et n'a pas cessé de croire au bien. On devient meilleur en le lisant. On apprend à mieux respecter les autres et soi-même. On se fait, de la politique, qui a toujours été, pour lui, la grande affaire, un idéal très pur. Il est bon qu'il y ait ainsi des lions, propres à réconforter les Français découragés d'aujourd'hui.

Antoine Redier.

LA PATRIE EN DANGER

A L'ÉCOLE PRIMAIRE

« Qui aurait pu penser qu'après trente ans de république, nous assisterions à une crise du patriotisme à l'école, c'est-à-dire qu'il deviendrait nécessaire de défendre l'école contre l'accusation d'enseigner le patriotisme! » C'est l'exclamation qui a échappé à M. René Goblet, dans sa *Préface* à *la Crise du patriotisme à l'Ecole* de M. Emile Bocquillon. Et l'étonnement de M. René Goblet est éprouvé certainement par les pères de famille qui ont fait crédit au pacte de neutralité scolaire sur lequel fut établie la laïcité de l'enseignement primaire.

Il serait tout à fait inutile de rappeler ici que ce pacte de neutralité ne fut pas librement consenti entre deux parties contractantes, entre les familles et l'Etat républicain. On sait trop que l'Etat l'imposa par violence aux familles, et passa outre à leur aversion, à leur défiance, à toutes leurs résistances. Mais enfin, de gré ou de force, les familles se soumirent; elles se résignèrent à l'inévitable; elles s'accommodèrent de la suppression de l'enseignement religieux à l'école, grâce à une plus forte organisation de cet enseignement dans les paroisses. Et les cours de morale civique, substitués dans les écoles primaires à l'étude du catéchisme, malgré des lacunes volontaires, malgré des tendances inquiétantes, respectaient les principes essentiels de la probité courante, et quelques principes fondamentaux de la vie sociale.

Les manuels en usage dans les écoles primaires, vers 1881, les manuels inspirés de l'esprit de Paul Bert et de Jules Ferry, exprimaient au moins un patriotisme assez ferme. Ces hommes politiques, responsables des efforts acharnés de tout leur parti contre les croyances catholiques, dont ils avaient contribué si imprudemment à ruiner le crédit sur les consciences, ne méconnaissaient pas la nécessité de quelque idée forte qui reliât entre eux les êtres agglomérés à l'intérieur des frontières françaises. Ils s'étaient arrêtés à l'idée de patrie.

C'était le lien auquel ils reconnaissaient la suprême vertu d'enchaîner, pour de communs devoirs, pour les mêmes espérances et pour les mêmes sacrifices, l'entendement, la volonté, l'énergie et les actes des trente-huit millions d'hommes qu'ils engageaient à se détacher des liens de leur religion traditionnelle. Dans leur pensée, il est visible que la religion de la patrie devait se substituer progressivement au catholicisme, qu'ils jugeaient suranné. Si les catholiques demeuraient fermes dans leur foi, et résistaient de leur mieux aux ostracismes successifs dont ils sont victimes, ils ne pouvaient pas refuser leur adhésion à ce culte de la patrie, qu'on transformait arbitrairement en rival du leur. Il y a une telle union du patriotisme et du catholicisme, dès les origines de la nation française, qu'ils sont indissolubles et indivisibles. Puisque les hommes d'Etat républicains, en 1881, concevaient la nécessité de fortifier le sentiment patriotique, de le rendre sacré, et même religieux, la logique aurait exigé qu'ils traitassent le catholicisme au moins en allié, non en ennemi voué à l'extermination. Mais la passion est si féconde en artifices dont la logique finit par être dupe !...

Malgré cette offense à la logique, il est légitime de reconnaître que les républicains de l'école de Paul Bert et de Jules Ferry ne manifestèrent pas simplement un patriotisme de circonstance, aux environs de 1881. On peut croire qu'ils voulurent sincèrement fonder l'éducation des enfants du peuple sur le culte de la patrie. On trouve même trace, dans leurs discours et leurs écrits d'alors, de leurs efforts pour élargir leur conception de la patrie hors des limites étroites où la circonscrivent les apologistes sectaires de la Révolution. Sans doute, dans un discours à des instituteurs assemblés au Trocadéro, le 6 août 1882, Paul Bert sacrifia sciemment à l'erreur ordinaire à ceux de son parti. Il leur laissa entendre que l'expansion du véritable patriotisme en France devait être attribuée aux révolutionnaires de 1792. Mais enfin, il n'arrêta pas, à cette date, la naissance de nos gloires nationales, comme le font si volontiers aujourd'hui tant de nos absurdes professeurs d'histoire. Il proposa à leur piété le souvenir de Bouvines, de Denain, de Fontenoy, d'Austerlitz, en même temps que le souvenir de Saint-Privat, d'Orléans et de Saint-Quentin. Il se permettait même d'envisager l'avenir, le malheureux ! et d'en dire :

Je le considère avec éblouissement, avec enthousiasme. Oui, je crois que nous pouvons refaire le grand rêve des hommes de 1792, et que nous pourrons le voir se réaliser, *sauf ses exagérations fraternelles et humanitaires*. (*La Crise du patriotisme à l'Ecole*, p. 366-367.)

On chercherait vainement, nous semble-t-il, une voix autorisée dans le parti républicain qui ait osé alors s'élever publiquement à l'encontre de ces paroles de Paul Bert. Ces déclarations solennelles consacraient le pacte de la neutralité scolaire qui venait d'être imposé aux pères de famille. Il plaçait au-dessus de toute discussion et de tout conflit le culte de la patrie. Cependant il y avait déjà des dissidents de ce culte dans le parti républicain. Il y en a toujours eu, depuis la Révolution. C'est une vérité qui ne peut plus être contestée, depuis les travaux lumineux et si documentés de M. Georges Goyau sur les fluctuations de l'idée de patrie dans la doctrine républicaine[1]. Mais ces dissidents se savaient en minorité. Ils sentaient qu'ils auraient ameuté contre eux l'opinion publique. Ils évitaient prudemment, en public, les moindres restrictions discordantes sur un sujet que l'assentiment général rendait intangible. En réalité, le culte de la patrie ne leur était guère moins odieux que le culte catholique. Ils viennent de nous le faire voir. Mais ils ne se l'avouaient qu'entre eux, et dans la retraite tutélaire des loges. Le pacte avait alors toute sa vertu. On vivait presque sans inquiétude sur les intérêts sacrés qui en étaient l'objet, et, on peut bien le dire, sur la foi des traités.

I

Mais voici que, tout à coup, le pacte est rompu, que les traités sont caducs, que la patrie est en danger à l'école primaire et qu'il faut protéger, contre l'animosité d'un parti tout-puissant, les instituteurs qui en professent encore l'amour et le respect. On a beau nous mener d'étonnements en étonnements depuis une dizaine d'années déjà, on a beau nous avoir aguerris contre la stupeur, nous ne nous attendions pas à la consternation qui nous a saisis, à la nouvelle que les instituteurs fidèles à l'idée de patrie étaient l'objet des dérisions, des sarcasmes et de l'aversion de la plupart de leurs collègues, et que ces collègues blasphèment la patrie publiquement, sans qu'il leur soit advenu le plus petit désagrément. Qu'est-il donc arrivé? Comment a pu se produire si vite une si profonde dépravation de l'esprit des instituteurs? Jusqu'où s'étend cette aberration criminelle qui a fait, de l'école primaire, au lieu d'un foyer de patriotisme, le séminaire malsain de tout un peuple futur de sans-patrie?

Cette aberration n'a pas été un produit de la génération spon-

[1] Voy. son livre *l'Idée de patrie et l'humanitarisme* (Perrin). Les origines d'une sorte d'antagonisme naturel entre l'idée de patrie et les doctrines intégrales de la Révolution y sont exposées magistralement.

tanée. Elle a eu des germes lointains qui couvaient dans l'organisme du corps enseignant; mais ils se trouvaient contenus et comme stérilisés par l'atmosphère nationale. Tant que la patrie, l'armée, le drapeau exerçaient, sur les cœurs, leur généreux prestige et ralliaient les énergies au ferme espoir des revanches légitimes, il régnait une certaine chaleur morale en France qui en bannissait les sollicitations de la prudence, de l'égoïsme et de la lâcheté. On sait comment cette allègre atmosphère se déprima sous une tempête d'outrages, d'opprobres, d'ignominies déchaînés contre l'armée, le drapeau, la patrie. Le fléau trouva, dans l'école primaire, une région particulièrement propice à ses ravages. On en est à se demander s'il sera désormais possible d'y conjurer à temps ses dévastations.

En 1903, les milliers d'instituteurs délégués au congrès de leurs Sociétés Amicales, chantaient en chœur l'*Internationale*, à Marseille et à Toulon, en présence de représentants des pouvoirs publics. Le 11 octobre de la même année, à la demande d'un grand nombre d'instituteurs, une revue pédagogique, la *Revue de l'Enseignement primaire*, publiait les paroles et la musique de ce chant révolutionnaire, afin qu'il pût être enseigné par les maîtres à leurs élèves. Au congrès de la Ligue de l'Enseignement, en 1904, présidé par M. Ferdinand Buisson, les instituteurs parcoururent les rues d'Arras et d'Amiens, en chantant l'*Internationale* et la *Carmagnole*. Des élèves de l'Ecole normale d'instituteurs de la Seine, choisis parmi les meilleurs, au cours de leur voyage de vacances de 1903, en Alsace, ont entonné ce chant impie. On a entendu des élèves de la même école, durant leurs promenades, le chanter en passant à la gare d'Issy, dans le tramway du Louvre à Auteuil, et à travers le bois de Boulogne. Ces faits ont été relatés par l'*école patriote* et reproduits avec détails circonstanciés dans le livre de M. Bocquillon, qui ajoute :

On nous signale d'autres écoles normales d'instituteurs où l'*Internationale* est le chant favori des élèves qui le font retentir dans leurs promenades, dans la cour de récréations et jusque dans leurs salles d'études. (*La crise du patriotisme à l'Ecole*, p. 55 à 66.)

Il est tout à fait superflu d'analyser les sentiments du chanteur de l'*Internationale*, quel qu'il soit. De même que le catholique fait profession de sa foi en chantant le *Credo*, de même le chanteur de l'*Internationale* fait profession de sa foi socialiste et révolutionnaire. Et ces diverses manifestations scandaleuses signifient nettement que le personnel de l'enseignement primaire, en grande partie, adhère au socialisme et à ses doctrines criminelles contre

l'armée, contre la patrie, et aussi contre la propriété. Elles signifient que les instituteurs, de leur plein gré, ont recherché les directions du parti socialiste, et se sont affranchis, tant qu'ils ont pu, de celles de leurs supérieurs naturels, en tout ce qui pouvait y contrarier encore leur foi socialiste. Dieu sait pourtant quelles faibles nuances distinguent maintenant les doctrines de l'Etat républicain, du socialisme!

C'est le socialisme qui a pris l'initiative d'une révision des livres en usage dans les écoles primaires. Un journal du parti, en 1902, ouvrit un concours entre tous les instituteurs de France, dans le but d'obtenir leurs appréciations écrites sur les livres scolaires qui ne leur semblaient pas « répondre aux exigences et aux aspirations de l'esprit moderne ». Le lauréat de ce concours signala aux excommunications de l'Inquisition socialiste, des livres de M. Charles Dupuy, ancien ministre; de M. Alfred Mézières, de l'Académie française; de M. Compayré, haut fonctionnaire de l'Université; de M. Mabilleau, directeur du Musée social; de beaucoup d'autres fonctionnaires moins illustres de l'instruction publique, et enfin des livres de Burdeau et de Paul Bert. Ce maître d'école l'avait emporté sur tous ses concurrents, aux yeux du jury présidé par M. Ferdinand Buisson, parce qu'il s'était assimilé les odieuses formules du socialisme sur tout ce qui a trait au service militaire, aux devoirs envers la patrie. Ce maître d'école a traité d'empoisonneurs tous ces écrivains républicains, parce qu'ils parlaient, aux enfants, de la France, comme leur en ont toujours parlé les hommes de bon sens.

Les informations précises nous font défaut pour dire dans quelle mesure l'exclusion de l'école primaire prononcée contre ces livres a été exécutée. La soumission étroite d'un grand nombre d'instituteurs à l'obédience socialiste, que nous connaissons si zélée, permet de penser que cette exclusion a été très étendue. Et un fait indéniable autorise au moins cette opinion. Un éditeur parisien devait publier un volume sur Paul Bert destiné aux bibliothèques scolaires. Mme Paul Bert, ayant fourni les documents dont elle disposait, s'étonna qu'en 1904 cet ouvrage n'eût pas encore paru; elle exprima son étonnement à l'éditeur. Celui-ci, qui se préoccupe, par métier, du goût de sa clientèle d'instituteurs, répondit à Mme Paul Bert qu'il avait dû renoncer à publier ce livre sur son mari à cause du chauvinisme qu'il a manifesté dans son petit livre *l'Instruction civique à l'école*. Et on ne veut plus de patriotisme aujourd'hui, déclara-t-il, dans les livres destinés à l'éducation des enfants du peuple. On croit rêver. Et Mme Paul Bert fut stupéfaite d'apprendre le grief que

les instituteurs laïques élèvent maintenant contre la mémoire de son mari.

Ce simple fait, ajouté à l'exclusion de tous les livres scolaires, écrits par des républicains orthodoxes, traités d'empoisonneurs par le lauréat du concours de pédagogie socialiste, indique assez quelle animosité contre le patriotisme on inspire aux maîtres de l'école primaire. Et il n'est même pas besoin d'analyser les manuels nouveaux, substitués aux manuels proscrits, pour connaître quels sentiments odieux ces maîtres doivent inculquer aux enfants. Il n'y a qu'à lire les diverses revues pédagogiques dont les maîtres d'école reçoivent une véritable direction de conscience.

En même temps que les républicains supprimaient l'enseignement congréganiste, ils organisaient fortement l'enseignement laïque. Et, sans l'avouer, ils empruntaient, aux congrégations abolies, leurs plus sages moyens de discipline intérieure. Que sont ces Amicales d'instituteurs qui relient les 150 000 maîtres et maîtresses d'école, sinon une sorte de tiers ordre laïque, où on leur communique, jusque dans les villages les plus isolés, des instructions identiques, un même mot d'ordre, une même façon de penser sur tout? Et ces congrès annuels d'Amicales, où des délégués de toutes les régions viennent recevoir toutes faites les opinions qui seront en vogue dans l'année, pour qu'ils en informent leurs collègues, ne sont-ils pas une parodie de ces retraites où les congréganistes se retrempaient, chaque année, dans l'esprit de leur vocation? Et il y a mieux encore. Afin d'obvier à la tiédeur qui peut alanguir les volontés, à la longue, et à laquelle remédiaient les directions spirituelles et les exercices de piété, dans les communautés, les Bulletins d'Amicales, les revues professionnelles viennent périodiquement stimuler le zèle des instituteurs à domicile, leur commentent les instructions générales élaborées dans les congrès des Amicales et de la Ligue de l'Enseignement. Quel est l'esprit qui anime ces publications?

Outre les innombrables Bulletins d'Amicales, M. Bocquillon fait état de six revues pédagogiques où s'expriment les sentiments des instituteurs. Ces revues et ces Bulletins, au témoignage de M. Bocquillon, prêchent toutes, plus ou moins ouvertement, le pacifisme, l'internationalisme, l'antimilitarisme, l'élargissement de la patrie, la fraternité humanitaire, toutes les niaises hérésies scientifiques du socialisme unifié. Et c'est à bon escient qu'on peut traiter toutes ces doctrines d'hérésies scientifiques, c'est-à-dire d'hérésies contre la science. Il y a, semble-t-il, parmi les savants qui ne font pas, de la science, un instrument de guerre contre les idées religieuses, une sorte d'assentiment pour considérer que,

loin de collaborer à l'atténuation des conflits humains, elle contribue à leur aggravation, en des proportions gigantesques. C'est ce qu'on se garde bien de dire à nos instituteurs. On les engage, dans les revues qui leur sont spécialement destinées, à enseigner que les prolétaires « ont tout à souffrir et rien à gagner à la guerre ». Les Allemands, apparemment, n'ont reçu, de la guerre de 1870, aucune amélioration de leurs moyens d'existence?

Et les Japonais n'auront pas amélioré leur situation matérielle par leur guerre victorieuse, depuis deux ans. On exhorte les instituteurs à enseigner aux enfants du peuple l'horreur du service militaire, parce que, doivent-ils leur dire :

Tout d'abord, le régime militaire actuel, c'est l'encasernement; c'est ensuite la dépression physique et mentale, la transformation de l'homme en machine sans initiative. Enfin, le régime militaire actuel est la glorification du sabre et de la force brutale, de tous les vieux instincts mauvais de l'humanité.

Evidemment, le régime militaire si glorieusement inauguré par les matelots du *Potemkin* correspond à un idéal fort supérieur à celui qui anime les vieux instincts de l'héroïsme traditionnel! Le recteur de l'Académie de Chambéry juge stupide la conception de l'histoire, telle qu'on l'a enseignée jusqu'ici. Il l'accuse de donner, aux enfants, « une éducation de coqs de combat », de leur créer « des âmes d'assassins ». Dans une circulaire aux instituteurs de la Marne, alors qu'il était inspecteur d'académie, M. Payot leur enjoignait d'enseigner

qu'une nation qui prend les armes sans avoir tenté des efforts désespérés, sans avoir épuisé tous les moyens de conciliation pour régler ses différends par l'arbitrage, commet un abus infâme de la force : cette nation se déshonore; elle se met hors de la raison, de l'humanité, elle agit bestialement.

Et quel dommage que M. Payot n'ait pas été inspecteur d'académie au Japon! Un autre inspecteur général de l'enseignement primaire a traité d'éducation de sauvages, l'éducation patriotique, et de « bravoure un peu grossière, souvent irréfléchie et inconsciente », la bravoure du soldat sur le champ de bataille. Un des soixante Bulletins d'Amicales contient cette profession de foi :

C'est à nous (les instituteurs) qu'il appartient d'arracher les peuples aux griffes monstrueuses de l'ogre militariste. Notre devoir est de démolir cette bastille de haine et d'iniquité qui s'appelle la paix armée, qui pèse sur nos épaules, qui meurtrit notre chair, au-dessus de laquelle plane le vol sinistre des corbeaux et des vautours.

Et M. le professeur Hervé, si tristement célèbre, n'entend pas que les instituteurs gardent ces idées criminelles dans leur for

intérieur. Non seulement il veut que leur enseignement en soit tout imprégné, mais il leur conseille de les propager autour d'eux, « dans les petites feuilles locales, dans les groupements politiques auxquels ils appartiennent, dans les universités populaires et les cours du soir ». Il leur donnait ces conseils pour les associer à la campagne d'opposition socialiste contre l'alliance franco-russe. Mais qui douterait que de tels conseils, mis en pratique contre l'alliance franco-russe, ne le sont pas aussi contre l'idée de patrie?

II

M. G. Hervé, nul ne l'ignore, s'est constitué une autorité sur l'esprit de nos maîtres d'école, que lui envierait n'importe quel ministre de l'instruction publique, si nous avions encore, à la tête de ce département, des hommes un peu soucieux des graves intérêts nationaux confiés à leur vigilance. M. le professeur Hervé est leur oracle. Ce n'est pas, comme eux, un de ces primaires, que M. Léon Daudet juge d'autant plus dangereux qu'ils interprètent tout à rebours le peu de science mal comprise dont ils sont pourvus. Il sort des rangs de ceux qui s'appellent modestement des intellectuels supérieurs. Il exerce sur nos instituteurs le prestige de ses grades en Sorbonne et de ses anciennes fonctions dans l'enseignement secondaire. Il a été exclu de l'Université. Mais cette pénalité disciplinaire, loin de le disqualifier aux yeux de ses adeptes de l'école primaire, l'a sacré victime de l'autorité bourgeoise, des iniquités sociales. Déclaré, par ses pairs, indigne d'enseigner à des jeunes gens, il n'a paru que plus apte, à nos maîtres d'école, à diriger leur conscience. Il a été exclu de l'Université, parce qu'il a repris, dans le *Pioupiou de l'Yonne*, la diffusion des idées anarchistes, auprès des jeunes conscrits et des jeunes soldats. C'est pour cela qu'aussitôt des maîtres d'écoles, par milliers, sont venus à lui spontanément.

Et quoi d'étonnant à ce ralliement de tant d'instituteurs au professeur Hervé, malgré l'ostracisme de l'autorité universitaire contre lui? Ces instituteurs étaient tout préparés à la contagion de ses doctrines. On leur a laissé chanter l'*Internationale*, tant qu'ils ont voulu. On leur a laissé mettre à l'index tous les livres scolaires qui exaltaient, même avec des restrictions prudentes, les gloires de la guerre, le devoir militaire, la religion du drapeau, le culte de la patrie. On les a laissé s'assimiler les formules les plus niaises du pacifisme et de l'humanitarisme, et les formules les plus outrageantes de l'antimilitarisme, dans leurs revues professionnelles et dans leurs congrès. « Qu'est-ce que

vous voulez que nous en fassions de votre épée? — Un coupe-papier? » s'est écrié un des leurs, qui s'est cru beaucoup d'esprit, le pauvre homme! à propos de la célèbre controverse sur la devise hypocrite de la Ligue de l'Enseignement de Jean Macé. Tout ce troupeau épars à travers la France attendait son pasteur. M. G. Hervé était bien le pasteur qu'il fallait à ces ouailles. Il les a rassemblées, d'un peu partout, sous sa houlette de mauvais berger, au moyen de la *Revue de l'Enseignement primaire*. Cette revue est une des plus importantes revues pédagogiques. Elle donne le ton aux autres. Elle est éditée par une société d'instituteurs. Quatorze mille maîtres d'école y sont abonnés. Et M. Hervé y a été chargé de fournir, à ces quatorze mille abonnés, leurs opinions en histoire et en politique. Ce n'est que tout récemment qu'il vient d'être prié d'y interrompre sa collaboration [1]. D'ailleurs il ne doit pas être marri outre mesure de cette nouvelle exclusion qui le frappe. Il connaît le fanatisme de ses adhérents de l'école primaire. Il sait qu'ils viendront à sa prose où qu'elle soit imprimée.

Quelques jours après une interpellation de M. Grosjean à la Chambre, M. Chaumié ayant réprouvé, par des généralités adroites, les doctrines incriminées, s'attirait une lettre ouverte dans la *Revue de l'Enseignement primaire*. Elle émanait de trois instituteurs primaires de Paris. Et il y était dit :

Trente mille instituteurs socialistes! vous écriez-vous, ça n'est pas possible! Demandez plutôt à MM. Grosjean, le lieutenant-colonel Rousset, Gauthier (de Clagny). Ils vous diront que nous n'exagérons rien. Trente mille. Un sur quatre. Ça n'est pas trop. Ajoutez à tout cela trente ou quarante mille radicaux-socialistes et vous aurez un beau chiffre. Que vous en semble, Monsieur le Ministre? Vous êtes le chef de tout cela, et il ne faudra pas vous étonner si, dans quelques années..., votre successeur se trouve à la tête d'une petite armée de quatre-vingt mille éducateurs socialistes.

Cette lettre a été signée d'un triple pseudonyme. Les instituteurs qui s'improvisent journalistes affectionnent ce masque commode sur leur visage. Mais la *Revue de l'Enseignement primaire*, en publiant cette lettre, lui a conféré toute l'authenticité désirable. Quoiqu'il y ait de la vantardise dans ses évaluations, cette revue est fondée à les soutenir, dans une certaine mesure. Eût-elle exagéré de moitié qu'elle laisserait encore une belle armée à la disposition de M. Hervé, dans nos écoles primaires.

On sait que ce professeur révoqué a voulu obvier à l'anathème

[1] Il vient d'être remplacé par M. Jaurès à qui M. le prince de Bülow vient de donner un si honorable certificat de patriotisme.

prononcé contre les manuels scolaires entachés de patriotisme par le jury qu'a organisé un journal socialiste, sous la présidence de M. Ferdinand Buisson. Il a adopté la réforme préconisée par M. Payot, actuellement recteur de l'Académie de Chambéry, dans la méthode de l'enseignement de l'histoire. Il a publié un *Manuel d'histoire* où toutes nos gloires militaires sont vouées au mépris. Les exploits de nos héros y deviennent les méfaits des brutes ancestrales; leurs beaux élans sur l'ennemi, des fureurs d'apaches. Aussitôt annoncé, nos instituteurs, un peu partout, se sont rués sur ce *Manuel* qu'ils ont voulu faire inscrire au nombre des livres scolaires. Il y a eu des interdictions du ministre de l'instruction publique, du haut de la tribune de la Chambre, c'est vrai. Mais il a fallu une interpellation des députés nationalistes pour la provoquer. Il y a eu aussi un vote du Conseil municipal de Paris qui a prohibé l'admission de cette œuvre d'imposture parmi les livres scolaires de la Ville de Paris. Mais dans quelle mesure cette interdiction et cette prohibition sont-elles obéies? N'est-il pas établi que l'autorité de M. Hervé est souveraine sur la conscience des instituteurs que le socialisme a séduits? S'ils n'introduisent pas ce livre dans leur classe, qui nous garantit qu'ils n'en usent pas pour eux-mêmes, et qu'ils n'enseignent pas l'histoire, à leurs élèves, dans son abominable esprit? Leur chef reconnu est si sûr d'être suivi par eux jusqu'au bout de ses théories criminelles, qu'il a pu se vanter d'être l'interprète d'un de leurs groupes, dans les élucubrations monstrueuses de son nouveau livre : *Leur Patrie*. C'est, dit-il de ce livre,

l'expression fidèle de la pensée d'un groupe important d'instituteurs, d'ouvriers d'industrie, de petits commerçants, de journalistes agricoles, de petits propriétaires ruraux, rencontrés au cours de trois ans de propagande dans le département de l'Yonne.

Cette fois, M. Hervé ne garde plus aucun ménagement. Il nie la patrie et la blasphème, au nom du socialisme. Il n'admet, en aucun cas, la guerre contre les envahisseurs. Il souhaiterait plutôt une invasion; elle lui serait une occasion propice à la seule guerre qu'il veuille préparer, « la guerre civile, la guerre sociale, la guerre de classe, la seule qui, à l'heure actuelle, dans l'Europe du vingtième siècle, puisse rapporter quelque profit véritable aux exploités de tous pays ». Il précise son idée, et après avoir établi que les prolétaires n'ont pas de patrie, il ajoute :

La seule guerre qui ne soit pas une duperie, c'est celle au bout de laquelle, s'ils sont vainqueurs, les prolétaires peuvent espérer, par l'expropriation de la classe capitaliste, mettre la main sur les richesses

sociales accumulées par le travail et le génie humain, depuis des générations. Il n'y a qu'une guerre qui soit digne d'hommes intelligents, c'est la guerre civile, c'est la révolution sociale.

En vue de cette révolution sociale, il engage les jeunes socialistes, en attendant la substitution des milices à l'armée régulière, à se soumettre aux obligations du service militaire, parce que « la caserne, grâce à beaucoup d'officiers et de sous-officiers, est un milieu éminemment favorable à la propagande antimilitariste ». Et il spécifie la mission des jeunes socialistes au régiment :

Il faut qu'ils soient dans le rang, le jour où une grève éclate, pour expliquer à leurs camarades de chambrée la légitimité des réclamations ouvrières; pour leur faire supporter patiemment les inoffensifs projectiles des grévistes énervés par les privations ou poussés à bout par le patronat; pour pousser les camarades hésitants à mettre la crosse en l'air.

Et si une guerre éclatait, cette guerre qu'il ne verrait pas d'un trop mauvais œil, parce qu'elle serait propice à ses desseins révolutionnaires, ce professeur de guerre civile autoriserait, à la rigueur, les socialistes à répondre à l'appel de mobilisation, à condition qu'une fois armés, ils refusassent de marcher à l'ennemi et s'emparassent des pouvoirs publics. Toutefois ce plan ne lui offre pas assez de chances de succès. Une autre tactique lui présente plus d'avantages. C'est « la désertion des camarades sous les drapeaux et la grève des réservistes ».

Le jour de la déclaration de guerre, explique-t-il, le devoir des socialistes sous les drapeaux serait de déserter; s'ils ont su, comme c'est leur devoir, se créer dans leur ville de garnison des relations dans le monde des militants socialistes et syndicalistes du lieu, rien ne leur sera plus facile.

... Les fils à l'abri, ce serait aux pères, aux anciens, aux réservistes de ne pas aller se mettre dans la gueule du loup et de rester dans leurs foyers.

... Le jour où une guerre éclatera, il faut que la mobilisation des sans-patrie se fasse sans flottement, « sans hésitation ni murmure », comme dit la théorie que le parfait soldat porte gravée dans son cœur.

C'est ainsi que nous est livré tout le fond de sa pensée. C'est ainsi que, par degrés, du pacifisme encouragé par le gouvernement actuel en toutes circonstances et propagé par son approbation dans tout le corps enseignant, nos instituteurs ont glissé naturellement à l'antimilitarisme. De l'antimilitarisme à l'antipatriotisme, la pente est non moins douce; beaucoup d'entre eux s'y sont engagés sans s'en apercevoir. Et qui les arrachera à l'engrenage? Qui les retiendra de glisser aussi de l'antipatriotisme à

la désertion à l'intérieur devant l'ennemi, à la guerre civile en pleine invasion, qui sont les derniers degrés de l'initiation socialiste, les dernières étapes dans l'ignominie intellectuelle?

III

Sans doute ce nouveau *Manuel* Hervé, ce manuel de la désertion et de la trahison, n'est pas destiné aux écoles primaires. On ne verra pas des instituteurs délibérer sur son admission parmi leurs livres de classe. Mais n'est-il pas évident, qu'en raison de l'esprit dont ils sont animés, un grand nombre d'instituteurs s'assimileront les doctrines de ce livre abominable, et qu'ils en répandront la contagion parmi leurs élèves, peut-être, dans tous les cas autour d'eux « dans les petites feuilles locales, dans les groupements politiques auxquels ils appartiennent, dans les universités populaires et les cours du soir », suivant les instructions que leur a données, déjà, M. Hervé, quand il les a ameutés contre l'alliance franco-russe?

Les gens paisibles, les amis de leur repos, tous ceux qui s'ingénient à se dissimuler le péril afin de n'en pas trop trembler, ne manqueront pas d'objecter qu'il ne faut rien exagérer, que les ministres réagissent contre cette contagion de l'antipatriotisme à l'école, qu'un grand nombre d'instituteurs demeurent encore fidèles à l'idée de patrie, qu'il vient de se fonder une association des instituteurs patriotes, que ces théories abominables ont été répudiées solennellement à la Chambre des députés, le 3 juin 1904, et tout récemment par le Conseil municipal de Paris, où dominent les socialistes, et qu'en définitive il y a là de quoi se rassurer.

Le mois dernier, à un banquet de l'Alliance républicaine, M. Georges Leygues a exalté le patriotisme de Waldeck-Rousseau et de Gambetta, un patriotisme assez singulier pourtant, ou au moins déjà ambigu, puisque Gambetta, d'après M. Leygues lui-même, quoiqu'il sût que « le monde aime les forts et qu'il a peu de pitié pour les faibles », néanmoins

rêvait de fraternité universelle, car sa grande âme était ouverte à toutes les pensées généreuses. Lui aussi, il appelait de tous ses vœux l'heure bénie qui verra la réconciliation des peuples.

A la fête de la mutualité scolaire, le 19 juin dernier, M. Bienvenu-Martin, ministre de l'instruction primaire, a dit aussi, et en présence de M. Ferdinand Buisson :

Après les devoirs envers la patrie, — qui sont intangibles et que

certains, indignes d'être des éducateurs, voudraient affaiblir (*Vifs applaudissements*), — nous avons placé les devoirs de solidarité.

Le même ministre, à une réunion de l'Amicale des instituteurs de Caen, a dit encore :

M. Zévort a parlé de la façon dont vous accomplissez vos devoirs envers la patrie : vos applaudissements ont marqué que vous voyez en lui, non un chef, mais un père et un ami. On a répandu le bruit dans le pays que quelques instituteurs ne comprenaient pas leurs devoirs les plus impérieux. Vous avez tous ici marqué le contraire.

Ces rappels du devoir qu'ont les instituteurs de cultiver l'amour de la patrie dans le cœur de leurs élèves par un ministre de l'instruction publique, comme les protestations de fidélité de M. Leygues au patriotisme de Gambetta et de Waldeck-Rousseau, n'ont pas, il faut en convenir, une chaleur bien dévorante. Ce sont de ces banalités jetées incidemment au milieu d'une harangue plutôt que des cris ardents de ralliement, au secours d'une grande idée en péril. Mais, enfin, elles peuvent agir encore sur quelques esprits. Elles peuvent donner du cœur à ces braves gens qui se sont mis en travers du mouvement de leurs collègues vers l'antipatriotisme et se sont groupés en union des instituteurs patriotes pour enseigner le patriotisme à leurs élèves, au moins selon les définitions que leur en a laissées Paul Bert. Et l'on peut se réjouir qu'elles aient été proférées publiquement. De telles professions de foi, même circonspectes, même vagues, même condescendantes à cette chimère de la fraternité des peuples, dont les socialistes veulent faire une réalité immédiate, peuvent fournir, à quelques instituteurs hésitants, des motifs de résistance aux séductions du socialisme.

Les autres, ceux qui ont adhéré au socialisme et aux doctrines de M. Hervé, les trente mille instituteurs socialistes d'aujourd'hui, les quatre-vingt mille de demain, dont se sont vantés les correspondants anonymes de M. Chaumié, dans la *Revue de l'enseignement primaire*, seront-ils convertis par les allusions flasques de M. Bienvenu-Martin, par les prudents dosages de principes contradictoires de M. Georges Leygues, par les votes de la Chambre et du Conseil municipal? Ce serait bien mal connaître ces dissidents du patriotisme que de fonder un tel espoir sur des blâmes aussi insuffisants de leur mentalité. Ah ! si on faisait savoir à ces égarés que leur adhésion au socialisme arrêtera net leur avancement, on verrait vite se refroidir leur engouement scandaleux pour M. Hervé. Mais quel est le ministre qui osera leur adresser pareil avertissement?

IV

Extérieurement, c'est sous l'impulsion des sentiments les plus généreux, les plus nobles, que les adeptes du socialisme affectent d'adhérer à ses doctrines. Si l'on se fiait aux apparences, et surtout aux manifestations verbales, ce serait pour rendre toute leur vigueur aux préceptes évangéliques de la charité que tant de gens embrassent cette doctrine. On offenserait gravement, sans doute, les instituteurs qui la professent, si on contestait la générosité des mobiles qui les y ont amenés. Pourtant des faits sont là pour leur faire sentir à quel point ils sont dupes du beau désintéressement dont ils se flattent, et que le socialisme ne leur a pas conféré, par une sorte de vertu baptismale. C'est ainsi qu'au moment de la discussion de la dernière loi militaire, malgré les sentiments altruistes et égalitaires que leur impose le socialisme, les instituteurs laissèrent M. Aulard déclarer en leur nom que le service de deux ans serait excellent pour les autres, funeste pour eux. M. Aulard ne parlait pas au nom des instituteurs patriotes, qu'il a combattus violemment, mais bien au nom des instituteurs soumis à l'obédience de M. Hervé, qui sont l'objet de toutes ses prédilections. Il n'hésita pas à rappeler à ses amis du Parlement, en faveur des instituteurs, que les législateurs des Droits de l'Homme avaient admis de sages ménagements dans l'application du principe draconien de l'égalité. Il leur apprit, pour les disposer à exempter les instituteurs du service militaire, que l'obligation de passer un an à la caserne, sous le régime de la loi de trois ans, fit baisser de moitié le nombre des candidats aux Ecoles normales. Et il ajouta :

Ne contestons pas l'évidence. C'est l'idée que *leurs fils ne seraient pas soldats qui décidait beaucoup de parents à les tourner vers le pénible métier d'instituteur*. Quand les instituteurs durent faire un an de service, le nombre des vocations diminua, disions-nous, de plus de moitié. Maintenant qu'*ils devront faire deux ans de service, comme tout le monde*, ces vocations disparaîtront presque toutes, et on ne pourra plus recruter les Ecoles normales. Déjà le niveau a baissé. Que sera cette baisse après le vote définitif de la loi?

Ce plaidoyer de M. Aulard n'eut aucun succès sur des gens qui ne modifiaient la loi militaire qu'à la seule fin de l'ajuster étroitement au principe de l'égalité. Il n'eut d'autre résultat que de démontrer quelle prise les intérêts individuels conservent même dans le cœur des instituteurs acquis au socialisme, ou disposés, au moins, à en subir la séduction. On peut bien leur accorder, d'ailleurs, qu'humainement, leur condition est assez

misérable. On leur a chanté, sur tous les tons, la sublimité de leurs fonctions. On leur a persuadé que sur leur zèle, sur leur dévouement, repose l'avenir de la république. Cela veut dire, en bon français, l'avenir des élections qui maintiendront au pouvoir, à perpétuité, la majorité actuelle Le second dimanche de ce mois, M. Bienvenu-Martin et M. Modeste Leroy disaient, à ceux du Calvados, tout en les disculpant du grief d'antipatriotisme, que leur devoir était de leur préparer des électeurs, ce qui les dispense de préparer les élections. En échange du concours fondamental qu'ils donnent au maintien de la république, on leur donne des salaires de bureaucrates, l'appétit de tous les plaisirs, et ce stoïque contentement de soi qui résulte de leur dévouement obscur à la formation patiente des électeurs gouvernementaux. Il y a là un mysticisme creux dont des gens avisés ne peuvent se contenter longtemps. Leurs convoitises sont plus positives. Leurs regards avides explorent les jouissances dont se gorgent, autour d'eux, tous ceux à qui ils préparent, d'année en année, de nouvelles couches d'électeurs indéfectibles. Et il y a bien des chances pour que l'un d'eux ait interprété crument leurs véritables aspirations, quand il a écrit dans un Bulletin d'Amicales d'instituteurs :

Les parlementaires bourgeois qui jettent l'or à pleines mains quand il s'agit des budgets de la guerre et de la marine, viennent à nous les mains vides et nous disent : « Il n'y a pas d'argent. » Il n'y a pas d'argent pour la joie, pas d'argent pour l'amour, pas d'argent pour la vie. Mais il y a de l'or pour la peur, de l'or pour la haine, de l'or pour la mort! Les millions viendront à nous quand nous aurons fait l'*éducation pacifique* de la multitude, et quand cette multitude ne bâtira plus de colonnes Vendôme et des arcs de triomphe, quand elle ne mettra plus dans la bouche des petits enfants les refrains sanguinaires des *sanguinaires marseillaises*... Alors seulement le *Fleuve d'or* coulera dans l'aride plaine de notre dénuement et de nos tristesses. Nous nous pencherons sur ses rives, nous puiserons à pleines mains notre large part de la joie universelle et, sous l'éternelle lumière du soleil, au sein d'une impérissable justice, nous jouirons des immortelles beautés de la terre. (*La crise du patriotisme à l'Ecole*, p. 51.)

Et voilà pourquoi cet instituteur est antimilitariste et socialiste! Voilà pourquoi, à n'en pas douter, beaucoup de ses collègues sont disposés comme lui, non pas à prêcher ouvertement, mais à suggérer autour d'eux, sans trop se compromettre, la grève des réservistes, la désertion devant l'ennemi, la guerre civile, en pleine invasion. Ces malheureux convoitent le milliard annuel de la défense nationale, pour assouvir leur fringale de jouissances, comme les ouvriers ont convoité le milliard des congrégations, pour fonder leurs caisses de retraites.

V

Il ne manque pas d'optimistes en France pour n'imputer qu'aux vicissitudes des opérations électorales, ces égarements d'une fraction notable du personnel de notre enseignement primaire. Vienne une majorité patriote, se disent-ils sans doute, vienne un ministère libre de toute attache avec le parti socialiste, et tout rentrera dans l'ordre à l'école. Le manuel Paul Bert y regagnera l'ancienne faveur dont a pu le dépouiller, momentanément, le manuel Hervé. Les instituteurs voyant baisser le crédit des socialistes sur le gouvernement, se détacheront d'eux et reprendront les traditions de patriotisme qui sont un précieux héritage de la Révolution. Ces optimistes risquent de manquer de courage devant la réalité et méconnaissent l'empire qu'exerce le socialisme sur les esprits qu'il a fascinés. C'est comme une ivresse sans défaillances et qui s'alimente d'elle-même. En admettant que le suffrage universel répare le mal qu'il a fait, et que les instituteurs socialistes soient ramenés à plus de circonspection, ils dissimuleront leurs sentiments pour conserver leur emploi, mais on a trop de raisons de craindre qu'ils n'y renonceront pas. Userait-on de contrainte pour les amener à s'inspirer, dans leur enseignement, des traditions du patriotisme de la Révolution, qu'ils n'en seraient pas moins à l'aise pour rester en communion d'idées avec M. Hervé.

Au manifeste de l'Union laïque des Instituteurs patriotes, qui reprochaient à leurs collègues socialistes de renier ces traditions du patriotisme de la Révolution, au profit du pacifisme, de l'Internationalisme, de l'humanitarisme, M. Aulard, professeur d'histoire de la Révolution à la Sorbonne, a répondu :

Mais, braves gens, savez-vous ce que c'est que le patriotisme selon l'esprit de la Révolution française? C'est justement ce patriotisme dont vous ne voulez pas, un patriotisme humanitaire, un patriotisme internationaliste, une tendance à fédérer les patries en une république qui serait d'abord européenne, puis peut-être un jour. mondiale, avec la résolution invincible de mourir pour cette patrie ainsi conçue. (*La crise du patriotisme à l'Ecole*, p. 135.)

Précédemment, M. Aulard avait dit sur le même sujet :

Cette éducation pacifiste que vous maudissez, les philosophes du dix-huitième siècle l'avaient donnée à la France, et les *patriotes* de 1792 et de 1793 étaient des humanitaristes, des internationalistes, des partisans de la République universelle, des ennemis du patriotisme étroit, haineux, à la royale, auquel, précisément, vous voulez, cher Monsieur, nous ramener. (*Id.*, p. 103.)

M. Aulard apporte ainsi la confirmation de ses aveux à la constatation d'un antagonisme latent entre l'idée de patrie et les doctrines républicaines d'avant-garde.

L'idée de patrie est une idée fort simple. Elle ne prête ni aux équivoques, ni aux subtilités. Elle consiste à embrasser dans un même culte toute l'histoire de la race dont on est, dans la limite des territoires dont elle s'est fait un patrimoine inaliénable. Quand les Allemands s'aperçurent que la Révolution française les conquérait bel et bien, quoi que prétende M. Aulard, ils se replièrent sur eux-mêmes, ils réfléchirent; ils avaient besoin de se disputer à la fusion avec leurs conquérants, et de se découvrir des motifs de s'estimer encore, malgré l'opprobre qui pesait alors sur leur race. Quelques-uns de leurs professeurs, de leurs écrivains, de leurs poètes exhumèrent le passé lointain de leur nation, conservé dans le trésor des récits, des légendes et des vieux chants populaires. Ils ressuscitèrent toute une Allemagne glorieuse dont l'image consola leur peuple, l'enchanta, éveilla ses espoirs et ses énergies. C'était l'Allemagne féodale, impériale et catholique. De grands esprits du temps, de puissants intellectuels, Gœthe avertirent ces évocateurs enthousiastes de la vieille Allemagne de laisser dormir cette morte, de peur de ressusciter avec elle, le catholicisme. Gœrres, Frédéric Schlegel, Arnim, Brentano, beaucoup d'autres avec eux, sourds à ce cri d'alarme, s'obstinèrent en leur piété nationaliste. Ils provoquèrent l'éclosion du romantisme allemand, la rénovation du catholicisme, en Allemagne, sans l'avoir cherchée, mais ils ranimèrent aussi le patriotisme germanique, si assoupi alors, qu'il n'avait meme plus conscience de lui-même. Vinrent 1813, et la journée fatidique de Leipsig. Le patriotisme germanique y eut l'explosion que l'on sait. Et c'est sa flamme durable que les maîtres d'école allemands attisèrent pieusement jusqu'en 1870. Ils ne se laissèrent pas arrêter de fomenter le patriotisme, par la crainte de restaurer, en même temps, le crédit de la foi. En réalité, c'est en raison du lien étroit qu'il y a entre le patriotisme français et le catholicisme que les républicains les associent dans une même proscription. Si la patrie est en si grand danger à l'école, c'est parce que l'école a été trop laïcisée.

Et c'est le moment que choisit M. Buisson pour en proscrire l'idée même de Dieu!...

Félicien Pascal.

LES ÉTOURDERIES
DE LA CHANOINESSE[1]

XVI

Le jour de Noël, au matin, Yvonne monta chez sa belle-sœur qu'elle trouva dans la joie.

— Ma chère! le courrier d'Amérique est justement arrivé. Regarde comme ils ont été gentils pour moi!

Toutes les tables étaient couvertes de cartons, de rouleaux, de petites boîtes recommandées. Quelques journaux affranchis avec un timbre de deux sous avaient apporté en contrebande des dentelles de prix, des épingles d'or, des « chemins de table » ayant coûté six mois de travail, des photographies au cadre merveilleux, car l'Américaine la plus millionnaire met son génie à tromper la douane.

Jean finissait de compter les *Christmas cards;* il y en avait trente-cinq, dont vingt-deux calendriers. Chacun de ces objets, précieux ou non, faisait pousser une exclamation de plaisir à la destinataire.

— *Is n't it nice?* répétait-elle avec conviction, même quand l'objet n'était pas tout à fait *nice.*

— Dieu merci! nous en voilà quittes, soupira Jean avec satisfaction. La prochaine fois, j'hésiterai avant d'épouser une Américaine. Depuis le premier décembre, Daisy passe les jours en achats, les nuits en emballages. La seule chose pratique pour moi, une autre année, sera d'aller faire un tour chez les païens pendant le *Christmas time.*

— Au lieu d'*abuser* mon pays, lis donc tes lettres, conseilla la jeune marquise.

Jean obéit. Tout à coup il poussa une exclamation d'étonnement.

— Voilà du nouveau, par exemple! Ecoutez les nouvelles de ce sournois de Pierre, qui est à Lieucourt.

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 mai, 10 et 25 juin, et 10 juillet 1905.

« Mon cher ami, je viens de recevoir de belles étrennes. En causant affûts avec votre oncle, je lui avais communiqué certaines idées qu'il a trouvées bonnes. Sans rien me dire, il a fait préparer les études et les dessins, accompli les démarches. Puis il m'a prié d'aller faire le réveillon avec lui; et j'ai trouvé sous ma serviette un brevet d'invention bien en règle. Connaissez-vous beaucoup d'industriels aussi peu... industriels?

« Ce n'est pas tout. Il m'offre un traité pour l'exploitation du brevet, moyennant que je surveillerai moi-même le travail. Il assure que le marché serait bon de part et d'autre; mais il s'agit de donner ma démission!

« La chose est grave; j'ai demandé le temps de réfléchir. Que feriez-vous à ma place? Quand nous étions ensemble sur le sentier de la guerre, j'aurais rugi à la proposition de quitter le service. Mais les allées du Bois de Boulogne sont moins... enfiévrantes, et j'ai assez de Paris.

« Nous nous verrons bientôt, car je n'ai qu'une permission fort courte. Veuillez, en attendant, présenter mes respects à la marquise. J'espère que Mlle votre sœur va mieux. »

— Bravo! s'écria Daisy. Voilà ce bon Andou en passe d'être millionnaire.

Quant à Yvonne, elle ne dit rien. Toute la question, pour elle, était de savoir si les occasions de rencontrer Pierre allaient devenir plus ou moins nombreuses. Il s'éloignait de Paris; mais, depuis quelque temps, elle mourait de crainte qu'il ne voulût retourner en Algérie. Devait-elle se réjouir ou s'affliger? Elle rentra chez elle après peu de minutes, pour examiner ce difficile problème.

Au dîner de famille, le soir, on parla des événements qui se préparaient à Lieucourt. Jean exprima cette opinion :

— J'ai peur que la démission d'Andouville ne soit une grosse bêtise. Tous les jours on découvre un affût destiné à faire merveille, et dont plus jamais on n'entend souffler mot.

— Quant à moi, je suis ravie de voir ce bon Andou changer d'existence, dit la jeune marquise. Parfois je regrette de penser que mon fils ne pourra pas être un *business man*.

— Consolez-vous, ma chère, prophétisa Jean; les ducs d'après-demain seront probablement obligés de travailler pour vivre.

Seule dans sa chambre, Yvonne écrivit à Zoé de Pontbreton sa « lettre de bonne année », qui prit bientôt une tournure moins officielle :

« Je viens d'apprendre qu'*il* va donner sa démission et qu'il se lance dans l'industrie, de concert avec mon oncle. Tant mieux

si c'est pour son bien! Pour mon compte personnel, je ne saurais dire si j'en suis fâchée ou contente. Je le verrai encore un peu moins, et ce sera une peine. Mais, le sachant à Lieucourt, je croirai le sentir un peu *avec moi*. Chère cousine! comme cette nouvelle année me fait peur! Il est impossible qu'elle s'achève sans une crise, d'où je sortirai un peu plus malheureuse. Quoi qu'il arrive, quoi qu'on essaye, quoi que vous puissiez dire vous-même, *je n'épouserai pas le prince*. Plutôt le couvent mille fois! Plutôt l'exil, en d'autres termes, puisqu'il n'y aura plus de couvents en France, d'ici à peu!

« Si seulement j'avais pu vieillir à Pontbreton, ayant sur ma poitrine la croix que vous portez, priant sur les tombes confiées à ma garde! Dans quelle partie du monde sera la mienne? Pauvre cousine! si vous partez après moi, vous *lui* direz mon secret de même que vous m'avez dit le vôtre.

« Quand j'étais petite, je demandais à Kathleen (qui n'a jamais pu me répondre) à quoi servent les épines des roses. Pouvez-vous m'apprendre à quoi me sert d'avoir rencontré, aimé ce noble cœur. Sans vous en être doutée, vous fûtes un peu la cause de tout cela! »

Les larmes de l'enfant qui avait écrit cette page désolée y marquaient des empreintes non moins lugubres. En les voyant, la bonne Zoé pleura aussi. Elle se hâta de répondre quelques lignes conseillant la patience, concluant par ces mots :

« Un jour, mon enfant, Celui qui a fait les roses nous expliquera pourquoi il leur fallait des épines, et nous dirons, toutes confuses : étions-nous assez bêtes! »

La chanoinesse, toutefois, aurait voulu supprimer dès ce monde les épines qui déchiraient le cœur d'Yvonne. Dans le manoir solitaire et pauvre, elle fatiguait sa vieille cervelle à réfléchir. « Moi j'ai pu vivre, songeait-elle, parce que, de mon temps, nous étions rudes à la souffrance et rompues au devoir. Mais, dans son âme et dans son corps, l'enfant est délicate. Cependant il ne faut pas qu'elle meure, ni qu'elle soit enterrée vivante. »

Sur la fin de janvier, après avoir pesé le pour et le contre, sollicité les lumières d'en haut, combiné toutes choses avec une profondeur qui lui causait quelque fierté, l'excellente créature prit la plume et rédigea cette lettre, s'efforçant de la rendre assez claire sans compromettre personne. Pierre d'Andouville, — c'est à lui qu'elle était destinée, — avait définitivement quitté le service. Il était libre; l'accueil réservé aux propositions de la chanoinesse ne pouvait faire aucun doute.

« Monsieur, écrivait-elle, encore que vous l'ayez gardé en homme d'honneur, le secret de votre âme est venu jusqu'à moi. Si vous avez toute mon estime, une autre possède toute ma tendresse. Devant l'obstacle qui vous sépare, mes larmes ont coulé plus d'une fois.

« Hélas! Dieu vous a donné les vertus qui méritent l'amour, sans vous accorder la haute naissance qui vous eût permis les plus doux espoirs. J'ai connu d'autres victimes de la même infortune; j'ai vu saigner leurs blessures... Dieu me donnera peut-être, avant de m'appeler hors de ce monde, la joie suprême de faire des heureux?

« Si j'avais l'opulence et si je pouvais, en me dépouillant, aplanir pour vous deux la voie du bonheur, je l'aurais fait depuis longtemps. Mais, d'une part, je suis pauvre; de l'autre, il est des barrières que l'or ne peut faire tomber... Une idée m'est venue. Je possède pour tout bien le nom de mes ancêtres, plus précieux que les richesses de l'Inde. Il reste à savoir si j'ai le droit d'en disposer?

« Longtemps cette question a troublé mon sommeil. Bien des fois elle m'a conduite au seuil de l'asile où repose ma lignée, afin de consulter l'oracle. Ajourd'hui, je l'ai entendu : il a parlé en votre faveur. La noblesse de votre âme vous rend digne de perpétuer celle de ma race. Donc, je viens vous dire : le marquis de Pontbreton peut prétendre aux unions les plus hautes. Prononcez un mot, et vous êtes mon fils adoptif! Je vous attends les bras ouverts. »

Non contente d'avoir préparé un miracle qui corrigeait la destinée et renversait les barrières, la chanoinesse voulait se donner la joie d'assister à la manifestation du prodige. Dans ce dessein, elle avait calculé que la visite annuelle de Timoléon venant payer « sa rente » coïnciderait avec l'arrivée de Pierre qui, sans doute, allait accourir sans perdre une heure. A Yvonne elle écrivit ces deux lignes :

« Pour les raisons les plus graves, ne manquez pas d'accompagner votre père. Une grande joie vous attend. »

Puis elle assista par avance, en imagination, aux fiançailles inattendues. Elle repassa son rôle, et quel rôle! Déjà elle voyait la scène, très courte : l'arrivée de Timoléon et de sa fille, leur étonnement à la vue d'Andouville; enfin, la présentation ne faisant qu'un avec la demande :

« Mon neveu, j'ai l'honneur de solliciter la main de votre fille pour mon fils adoptif, le marquis de Pontbreton. »

Quels transports d'un côté! Quelle aimable rougeur de l'autre!

Quant au père, comment pouvait-il répondre, sauf en pressant sur son cœur les deux fiancés?

Le 2 février, jour indiqué par l'usage, Timoléon parut au manoir avec Yvonne. S'il faut tout dire, il eût préféré venir seul après *l'étourderie* de l'automne précédent. Mais, Yvonne ayant demandé et obtenu la permission de sa mère, quelle raison faire valoir pour la laisser à Paris, puisque Timoléon n'avait jamais soufflé mot à sa femme des révélations qu'il avait arrachées à sa vieille parente? De son côté, Yvonne avait jugé prudent de ne rien dire du billet de sa tante. Elle arriva, chez cette dernière, dans un état de fièvre qu'on imagine aisément.

La chanoinesse, fort troublée, parut à peine voir les rouleaux d'or que Clerval posait sur son bureau. Non seulement son reçu n'était pas prêt, mais encore elle oublia de le proposer. Elle regardait la pendule et tendait l'oreille aux bruits du dehors. Sa nièce la suivait des yeux. Clerval lui-même commençait à être étonné. Il demanda :

— Est-ce que vous attendez quelqu'un, ma cousine?

Frappée d'une de ces inspirations qui gagnent les grandes batailles, elle répondit :

— Oui, mon cousin ; j'attends mon fils : le marquis de Pontbreton.

Le père et la fille échangèrent un regard d'épouvante. La chanoinesse était folle! Timoléon, qui n'aimait pas les difficultés, pâlit en songeant aux mesures qu'il fallait prendre.

« Me voici à Clerval au moins pour une semaine, pensa-t-il, et j'ai dit à mon valet de chambre de n'apporter du linge que pour deux jours! »

Yvonne, assistant pour la première fois à cette mort de l'intelligence, non moins triste que celle du corps, frissonnait d'une tendre pitié. Le duc se hâta de préparer les voies au déplacement dont il fallait déguiser l'horreur à cette infortunée. Il dit avec un sang-froid qui l'étonna lui-même :

— Eh bien! si le marquis de Pontbreton n'arrive pas, nous pourrions monter en voiture et aller au-devant de lui. Je vais faire atteler et reviendrai dans une heure.

— Dieu me pardonne! s'écria la pauvre vieille toute saisie, vous voulez me conduire chez les fous!

Le duc, déconcerté, remua les mâchoires; Yvonne se retint pour ne pas pleurer. Revenue au calme qu'exigeait sa tâche, leur parente vénérable tint ce discours :

— J'ai toute ma raison, grâce au ciel! J'ai aussi tout mon cœur. Il souffre de voir cette enfant dépérir. Vous voulez qu'elle épouse un prince? Eh bien! si je ne puis octroyer ce titre à l'homme

qu'elle aime, du moins il m'est permis de lui donner mon nom et mes armes, dont je suis le chef. Il a reçu mes offres d'adoption. J'avais compté qu'il viendrait m'apporter sa réponse. Vous le montrer, digne de l'alliance qui comblerait les vœux de ces jeunes cœurs, c'était l'espoir du mien. Quel motif l'a retardé, je l'ignore. Mais l'occasion est trop bonne pour que je me résigne à la perdre. Je vous demande pour lui, dès maintenant, la main de cet ange. Faut-il vous rappeler, mon cousin, que cette union entre nos familles ne serait pas la première?

Le tempérament de Timoléon, vif et emporté par nature mais comprimé par une longue habitude, se fit jour tout à coup.

— Diable m'emporte! s'écria-t-il; vous avez offert ma fille à ce monsieur!

— Les Clerval d'autrefois ne juraient pas comme des palefreniers lorsqu'ils parlaient à une femme, riposta la chanoinesse. Comment pouvais-je disposer d'Yvonne? J'ai dit seulement : désormais nul ne peut la blâmer de son choix.

— De mieux en mieux! Vous avez fait entendre à cet inconnu — dont la loi vous interdit l'adoption, soit dit en passant, — que ma fille meurt d'envie d'être sa femme. En vérité, de tous les traits fantastiques dont vous avez étonné le monde, celui-là est le plus fort. Pour le coup, l'étourderie dépasse la mesure, et j'avais raison tout à l'heure quand je voulais...

— Casimir! cria Zoé de Pontbreton, Monsieur le duc de Clerval demande ses gens.

— Casimir tient mon cheval, répondit le duc en prenant son chapeau. Je n'ai pas de gens; mais c'est tout comme. Chanoinesse, votre serviteur.

La pauvre Yvonne suivit son père tête baissée, et prit place à côté de lui sur l'unique banc de la charrette anglaise qu'il conduisait lui-même. Quand on fut hors du village, Timoléon se dégonfla :

— Je viens ici les mains pleines de bienfaits! J'apprends qu'on m'a livré moi et les miens au ridicule! Et, comme couronnement, on me flanque à la porte!... Moi qui, par pitié pour deux folles, n'avais pas soufflé mot à ta mère de vos lubies, de vos extravagances, de vos hallucinations! J'ai eu tort; mais demain elle saura tout. Oui, parbleu! tu vas épouser le prince! Tu vas l'épouser tout de suite..., à moins que cet animal d'Andouville, qui a ce bel autographe en mains, ne fasse du scandale et ne te rende impossible à caser.

— Mon père, de grâce!... fit Yvonne. Il ne vous a jamais donné le droit de l'insulter ainsi!

Jusqu'à la grille du château, elle pleura silencieusement sous son voile. L'heure du dîner venue, elle pria son père de l'excuser et resta dans sa chambre, songeant à l'ironie de cette promesse « d'une grande joie » qui l'avait attirée à Pontbreton.

La duchesse, pendant ce temps-là, était en partie fine. Jean et Daisy, montrant la capitale à un jeune ménage de New York, avaient arrangé qu'on dînerait à la Tour d'Argent. Sur la liste des curiosités parisiennes à l'usage des Américains, le canard au sang de « Frédéric » tient une place importante — et méritée, ce qui n'arrive pas toujours.

Daisy invita sa belle-mère, tant pour charmer la solitude de l'abandonnée que pour donner à son amie de la Cinquième Avenue l'avantage de raconter, au retour, qu'elle avait dîné avec une vraie duchesse.

Toujours ponctuelle, Mme de Clerval arriva la première, et, montant au salon réservé par son fils, commanda qu'on ouvrît la fenêtre de la pièce déjà trop chauffée par le gaz. Accoudée à l'appui, elle s'amusait à surveiller le quai en face d'elle. Un coupé s'arrêta; deux femmes élégantes en descendirent, presque au même instant rejointes par deux hommes qui suivaient en fiacre. L'abondante lumière de la devanture les éclaira en plein pendant dix secondes. C'était plus qu'il n'en fallait pour qu'Alexandrine reconnût le quatuor : Christine Le Remouleur, Laure de Clamecy, Carissan et le prince d'Argilane.

De tout cela, en d'autres circonstances, une seule chose l'eût frappée : c'est que Christine voyait Mme de Clamecy en cachette, de quoi, au fond, elle n'était pas fort surprise, l'illusion sur les sévérités de la morale mondaine n'étant pas dans sa nature. Mais elle avait entendu dire que Mme de Clamecy, tombée dans la gêne, courait la commission et « faisait » des mariages. Que cette victime du sort s'employât à faciliter les rapprochements légitimes, la duchesse n'y voyait pas d'inconvenients, sauf toutefois quand il s'agissait d'Yvonne. Or, l'intimité du prince avec une marieuse patentée pouvait jeter le soupçon même dans un esprit moins ouvert que celui d'Alexandrine. Carissan, pour comble, était de la partie; rien n'y manquait!

On jugera que la sollicitude maternelle n'était pas seule à s'émouvoir chez une femme que le plus malin notaire de Paris, — c'était la phrase courante, — était incapable de rouler. Ainsi, quand elle croyait *découvrir* le prince, elle avait choisi la carte offerte par un « professeur » habile! Cette conductrice d'hommes et de choses avait été conduite, cette fois, sinon jusqu'au but de ses adversaires, du moins jusqu'à la bonne moitié du chemin!

Rarement, elle s'était vue si près d'être « roulée »; Dieu merci! la lumière se faisait assez tôt.

Jean et Daisy entrèrent pendant qu'elle se livrait à ces réflexions. « Dire que, pour ceux-ci, tout s'arrangea si bien! » songea-t-elle. Mais cette pensée ne pouvait se lire sur son front, encore moins les résolutions qu'elle venait de prendre. Le dîner s'acheva dans une causerie pleine d'entrain.

Timoléon et sa fille revinrent le lendemain, de bonne heure dans l'après-midi.

— Laisse-nous! commanda le père à la tremblante Yvonne qui avait eu à peine le temps de recevoir le baiser maternel.

Bien que son courroux fût un peu calmé, Clerval jugea bon d'en exagérer plutôt que d'en atténuer l'expression. Accabler sa vieille parente était le meilleur moyen de détourner de lui-même l'inquisition du juge.

— Il s'en passe de belles! commença l'accusateur de la pauvre Zoé.

Alors il exposa ce qu'il savait des amours de Pierre et d'Yvonne, sans ajouter qu'il le savait depuis six mois. Alexandrine l'écoutait sans rien dire. La première partie du réquisitoire achevée, il s'arrêta pour voir l'effet produit. Son étonnement fut au comble d'entendre la duchesse répondre d'une voix calme :

— Je savais tout cela. Yvonne est romanesque; je l'ai traitée en conséquence. La menacer des foudres divines et humaines, c'eût été la façon la plus sûre de changer l'amourette en grande passion. Le jeune homme n'est ni un coquin ni un imbécile; Yvonne est très pieuse. Ils ne se sont jamais dit un mot en dehors du traité usuel de conversation. Les voilà séparés, puisque Monsieur d'Andouville est établi en Lorraine, ce qui, évidemment, sera une raison pour ne plus y envoyer la petite jusqu'à nouvel ordre. Cette aventure de pensionnaire finira ainsi qu'elles finissent toutes.

Comme l'eût fait n'importe quel mari de « femme supérieure », Timoléon saisit avec joie l'occasion de prendre la sienne en défaut :

— Permettez que je vous contredise, ma chère. Vous ne savez pas tout. Vous ignorez que la chanoinesse, confidente d'une folle, — et non moins folle, — a écrit à cet amoureux plein de sagesse une lettre qu'on peut résumer comme il suit : « Vous l'aimez, elle vous aime, une seule chose vous sépare : l'absence d'un titre. Je vous adopte; vous voilà marquis de Pontbreton. Venez vite. Les Clerval seront trop heureux de vous donner leur fille. » Rien ne manquait à l'apothéose finale. Andouville devait se trouver là pour nous recevoir. On le jetait dans mes jambes à mon entrée, et je n'avais plus qu'à donner ma bénédiction. Par bonheur, il a manqué le train.

Un léger sourire flottait sur les lèvres d'Alexandrine quand elle les ouvrit pour cette réponse, venue à la suite d'une courte réflexion :

— En effet, c'est un bonheur qu'il l'ait manqué. La situation, pour vous qui n'aimez pas l'imprévu, eût été embarrassante.

— Cela vous fait rire? Moi je n'ai pas ri. J'ai dit son fait à Zoé, tant et si bien qu'elle m'a montré la porte, — ce qui est de la bonne comédie, vous l'avouerez.

— Je vous aurais cru plus d'empire sur vous-même, remontra la duchesse. Mais nous n'aurons pas de peine à rentrer en grâce. Ce sera l'affaire d'une lettre que je vais écrire.

— Quoi! s'écria Timoléon ne pouvant en croire ses oreilles. C'est nous qui allons faire des excuses!

— Vous n'en mourrez pas. Il s'agit d'une tante octogénaire, animée des meilleures intentions...

— Lui direz-vous que ses intentions sont les vôtres?

— Nous n'en sommes pas là. Mais à votre place, mon cher, je n'aurais pas trouvé que la tante fût si folle. Marquise de Pontbreton!...

— Vous qui êtes forte en Droit, ma chère, vous devriez savoir que Zoé ne peut adopter Andouville.

— Soit. Mais elle peut intervenir au contrat, lui assurer son château et sa terre, à condition qu'il relève le nom et les armes. Je ne dis pas que ce serait un beau mariage; mais ce serait *un joli mariage*. Vous pouvez être sûr que bien des gens verraient le côté estimable et ingénieux tout à la fois de cette restauration d'une famille illustre, qui tient à la vôtre. Avec cinq cent mille francs, on ferait du manoir une très belle résidence. Nous aurions Yvonne tout près de nous, sans belle-mère, avec un mari peu disposé à la révolte... et, cette fois, on ne dirait pas que vous avez couru après l'argent.

— S'il y a un homme sur terre qui ne devrait plus s'étonner de rien, je suis cet homme-là, gémit le pauvre Clerval. Toutefois, je ne m'attendais guère ce matin à vous entendre admirer le génie de ma tante — ni parler de « sa terre »! Peut-on demander ce que devient le prince dans tout cela?

— Je n'ai jamais dit un mot, fait un geste qui me lie au prince. D'ailleurs, je ne le connais que comme un invité quelconque.

— Vous ne connaissez pas mieux Andouville?

— Beaucoup mieux, par Jean, dont il est le meilleur ami. C'est un garçon honnête et sans intrigue. Je n'en dirai pas autant d'Argilane, dont vous ne voyez pas les manœuvres.

— Je sens ma tête qui éclate!... fit Timoléon en se dirigeant vers la porte, les bras levés au ciel.

Ce fut au tour d'Yvonne d'être surprise lorsque, mandée chez sa mère, elle trouva celle-ci beaucoup plus indulgente et beaucoup plus *intime* qu'elle n'était généralement.

— Tu penses bien que nous n'allons pas rester brouillés avec la chanoinesse, fit Alexandrine sans autre explication. Le meilleur moyen de nous raccommoder, c'est que tu lui écrives : elle a un grand faible pour toi. Dis le regret de ton père pour son emportement, et mon désir, *mon vif désir*, de voir l'incident oublié de part et d'autre.

— Bien, maman, répondit Yvonne, heureuse et stupéfaite d'apprendre que, du moins, l'amitié de la chère cousine échappait au naufrage.

Deux jours après, Yvonne produisit la réponse de celle-ci. La pauvre Zoé oubliait tout le reste, en présence du chagrin qui mettait à néant son espoir. Pierre d'Andouville refusait l'adoption par cette courte lettre enclose dans celle de la chanoinesse :

« Madame, un des fréquents voyages nécessités par ma nouvelle vie est cause que je n'ai pu vous remercier plus tôt de vos intentions si généreuses. Ma gratitude serait moindre si vous m'aviez offert des millions. Toutefois, même pour gagner le plus grand trésor du monde, — c'est de celui-là qu'il s'agit, — quitter le nom de mon père serait au-dessus de mes forces. Mon malheur serait sans limites si quelqu'un pouvait voir dans mon refus la preuve que mon cœur ne s'est pas donné entièrement et pour toujours. Oserai-je dire que j'ai, au contraire, le grand espoir d'être approuvé? »

— Voilà qui coupe court à tout, fit Alexandrine après avoir lu. Maintenant, ma chère petite, sois raisonnable et tâche d'oublier, — comme ont dû faire les neuf dixièmes des femmes avant d'essayer leur robe de noces.

— Je l'aurais oublié *si sa réponse avait été autre*, déclara Yvonne. J'avais si peur qu'il acceptât ce... déguisement, par affection pour moi! Le revoir m'eût été impossible. Je sais bien que je ne le reverrai pas davantage après ce qui s'est passé... Oh! maman, si l'on voulait bien me laisser tranquille, ne plus me parler de mariage... avec personne... il me semble que je serais presque heureuse!

La duchesse écoutait avec étonnement cet hymne à l'idéal, un peu nouveau pour son sens pratique.

— Tu es une étrange personne, fit-elle. Je t'avoue que l'avenir m'inquiète pour toi. Dans tous les cas, si cette assurance doit te calmer, je te promets que tu ne verras plus le prince.

XVII

Le lendemain, on put lire ce paragraphe dans le journal de Carissan qui, — doit-on l'ajouter? — n'était pour rien dans cette information désastreuse qu'il n'avait pas même lue :

« Hier, affluence de dîneurs *select* à la *Tour d'argent.* Reconnu au hasard : Madame Le Remouleur, Madame de Clamecy, notre confrère Carissan, le prince d'Argilane, etc. »

Le malheureux Antoine, sous les yeux de qui ces lignes fatales tombèrent à déjeuner, courut chez « Frédéric » et de là chez Christine, où le journaliste et Madame de Clamecy étaient déjà en conférence.

— J'espère, mon prince, lui cria Carissan, que vous n'allez pas m'accuser, comme l'ont fait ces deux dames, d'avoir joué ce tour horrible.

— Non, fit Antoine; il n'est pas de vous. C'est le moyen qu'emploie la duchesse pour me montrer la porte. Elle aussi a dîné là-bas. J'en reviens. Le maître d'hôtel a remarqué la couronne sur le panneau de la voiture.

Christine gémissait, plus occupée de la catastrophe pour elle que pour les autres :

— Comment ai-je commis cette imprudence? A quoi cela servait-il? Nous n'avions plus besoin de nous réunir. L'affaire était sortie de nos mains. Alex ne voudra plus me voir, maintenant. Et tout cela dans quel but? Pour obliger une amie... compromettante!

Laure de Clamecy, déjà parvenue à l'insouciance bohème d'un certain monde, leva les épaules sans se formaliser. Elle conclut par ces mots pleins de philosophie :

— Tout de même, nous avons mangé un fameux canard. Adieu, mes enfants! Je renonce au métier, car on n'est pas toujours si bien nourri.

Quelques jours après, le médecin des Clerval ayant ausculté Yvonne, à l'instigation de la duchesse, prit celle-ci à part et l'informa que l'état de sa fille demandait une sérieuse attention. Risquer la fatigue du printemps à Paris n'était pas sage. Le fameux professeur conseilla l'Italie d'abord, la Suisse quand le soleil deviendrait chaud. Il s'attendait à voir la mère manifester, sinon de la résistance, tout au moins de la contrariété, car Yvonne devait faire son entrée dans le monde à la saison prochaine. Mais, bien qu'il fût le vieil ami de la famille, Alexandrine n'avait pas confié, même à lui, certains incidents qui faisaient de ce voyage un moyen tout simple d'échapper aux complications. A sa grande surprise, le départ fut décidé séance tenante.

Madame de la Gaudière, qui tenait boutique de nouvelles lamentables. ne fut pas longue à dire qu'Yvonne était perdue, ajoutant qu'elle avait toujours constaté en cette jeune fille, au moral et au physique, les symptômes avant-coureurs d'une fin précoce. Répété à quarante personnes, trois vendredis consécutifs, le bruit fâcheux ne tarda pas à courir tout Paris. Pierre d'Andouville, qui se rendait souvent dans la capitale pour ses affaires, le recueillit de la bouche de son ancien général rencontré dans la rue. Il revint désolé à Lieucourt et conta sa peine à Madelon Hurault, sa seule confidente. Elle, de son côté, avait reçu d'Yvonne quelques lettres où le découragement s'accentuait de plus en plus. Avec la meilleure volonté du monde, il n'est pas facile de se résigner à souffrir toute sa vie, quand on a commencé à souffrir avant dix-sept ans.

Tout d'abord, Yvonne s'était déclarée « presque heureuse », ainsi qu'elle l'avait dit à sa mère.

« De deux maux, il ne m'en reste plus qu'un, écrivait-elle. Ne pouvant pas avoir l'homme que j'aime, je suis tout au moins délivrée de la lutte pour ne pas avoir celui que je déteste. Quand je reste éveillée la nuit, je ne vois plus dans les ténèbres ses yeux de loup. Je ne vois que *les autres*, ceux du bon chien fidèle. C'est un grand bonheur et une grande paix, que je ne peux confier qu'à vous seule. N'oubliez pas que je vous ai vue pleurer. Donc, je n'ai pas besoin de me cacher de vous comme des autres quand j'ai envie de pleurer moi-même. »

Quelques semaines plus tard, Yvonne était à Florence.

« Pauvre Madelon! écrivait-elle, comme je vous sens agacée de tourner votre plume dans vos doigts pour éviter, sans en avoir l'air, un sujet défendu! Hé! mon Dieu! je sais qu'il l'est. Je sais encore mieux que vous ne ferez jamais ce que vous croyez n'être pas correct. Donc, sans chercher de transition, mettez seulement en post-scriptum : *il va bien*. Voilà tout ce que j'attends : est-ce un gros péché?

« Si c'est ennuyeux de m'écrire, jugez ce que doit être l'ennui de voyager avec moi. Tout me fatigue, rien ne m'intéresse. Vous devinez combien cela horripile maman, qui n'a jamais été fatiguée de sa vie. Heureusement, Kathleen porte le gros de la corvée. Maman peut courir les musées le matin et dîner le soir avec des hommes célèbres, au lieu de donner des bals pour mon entrée dans le monde, ce qui ne serait pas amusant non plus. Etes-vous certaine que mes parents remercient Dieu, soir et matin, de leur avoir fait cadeau d'une fille?... »

Yvonne, malgré tout, fut « empoignée » par le lac de Lucerne et s'en réjouit naïvement :

« Allons! je ne suis pas encore tout à fait une vieille femme, écrivait-elle à son amie. Depuis longtemps je n'avais aussi bien respiré. On dirait que ces grandes montagnes attirent à elles une partie du poids que j'ai sur le cœur. L'admiration des chefs-d'œuvre humains produit l'effet contraire : elle m'étouffe. Quand j'admire cette nature, il m arrive d'oublier pendant des minutes entières que *je ne puis pas être heureuse*.

« *Pourquoi n'essayez-vous pas de l'être?* m'avez-vous écrit, pensant bien que je lirais entre les lignes.

« Parce que, d'abord, jamais papa ne consentirait à ce mariage qui ne serait pas *beau*. Parce que, ensuite, « Monsieur Andou » n'aura jamais l'idée de demander ma main. En matière de délicatesse, il a fait ses preuves : la chanoinesse est là pour en témoigner. Pauvre bonne tante! Comprendra-t-elle jamais qu'un homme refuse de s'appeler marquis de Pontbreton quand il n'a qu'à dire oui?

« Enfin, nous nous verrons bientôt. Maman s'arrête à Lieucourt; mais elle ne sait pas encore combien de temps. La question, vous le devinez, dépend de cette autre : sera-t-il aux forges? Moi qui le connais bien, j'affirme qu'il ira plutôt en Chine pour ne pas y être.

« Non, je n'essaye pas d'être heureuse. Mon affaire n'est pas si simple à arranger qu'était la vôtre; sans quoi, chère Madelon, je suis sûre que vous l'arrangeriez. »

Dieu sait qu'aucune intention n'était cachée dans ces dernières lignes. Cependant, elles produisirent un effet considérable sur celles qui les lisait. « Arranger l'affaire » d'Yvonne, comme Yvonne avait arrangé la sienne, devint le rêve de cette âme enthousiaste. Mais quelle différence entre le pouvoir de la fille d'un duc et celui de la femme d'un obscur caissier!

Les rêves, toutefois, ne faisaient pas tort chez elle aux réalités du devoir. Toujours dévouée aux tâches que lui confiait Mme Hertel, Madelon, à mesure qu'elle devenait le bras droit de la mère, était de plus en plus l'enfant gâtée du fils. Par allusion aux œuvres de philanthropie qui réclamaient les soins de cette jeune femme, Gabriel l'appelait : préposée au service de l'ingratitude. Car, ainsi qu'il arrive aux bienfaiteurs des classes ouvrières, le grand industriel avait ses heures de découragement.

Aussi bien, même pour les côtés fondamentaux de son affaire colossale, on pouvait voir qu'il n'avait plus le même cœur au métier. Parfois il se plaignait à Madelon :

— Je me fatigue. Aujourd'hui, pour conduire une entreprise comme la mienne, un homme doit être jeune. Tous les matins,

on peut faire en Amérique ou en Allemagne une invention qui me ruinera. Il faudrait voyager beaucoup, et je deviens paresseux. D'ailleurs, à quoi bon? Pour augmenter les dividendes de la société qui se formera tôt ou tard dans le but de reprendre Lieucourt? Ah! si j'avais un fils!... Mais ne répétez pas ces jérémiades. On s'apercevra toujours assez vite que j'approche des soixante ans!

Un soir, il se trouva seul dans son cabinet avec Madelon. Ce jour-là, son humeur était excellente. Pierre d'Andouville, au retour d'un voyage fructueux, lui avait présenté son rapport, dont la forme avait paru d'autant meilleure que le fond était encore plus satisfaisant.

— Je ne parle jamais boutique hors de mes bureaux, dit Gabriel, même quand j'ai fait une bonne journée. Toutefois je peux bien vous faire l'éloge de votre ami. Quand je songe que, sans le hasard de votre présence à Lieucourt, il serait mort chef d'escadrons en retraite! C'est un bel exemple des stupides résultats que donnent les écoles spéciales. Né avec le cerveau d'un ingénieur, ce jeune homme, pour s'être trompé d'un chiffre, manque sa vocation et voit toute sa vie changée!... Enfin le voilà remis dans sa vraie route. Un brave garçon, d'un sang-froid énorme... Ah! si j'avais un fils comme lui!... ou bien une fille, ajouta Gabriel, ignorant peut-être qu'il parlait tout haut.

Sans se donner le temps de réfléchir, — elle savait bien que la réflexion lui imposerait le silence, — Madelon osa répondre :

— Vous avez une nièce, Monsieur Gabriel.

Ces mots, prononcés d'une voix un peu tremblante, parurent à peine frapper l'attention de celui qui les entendait. Il ferma les yeux lentement, puis les rouvrit et les fixa sur la jeune femme. Ce regard brillait d'un tel feu qu'elle frémit à la pensée de son outrecuidance.

— Où diable avez-vous pris cette idée-là? demanda-t-il enfin.

— Dans mon cœur, fit-elle, reprenant courage. Mademoiselle Yvonne a eu l'idée de vous offrir Philippe. Vous l'avez accepté; nous avons pu nous marier et nous sommes heureux. Ne comprenez-vous pas qu'on puisse, même dans un rang modeste, désirer rendre le bien qu'on a reçu?

Gabriel faisait travailler son intelligence, les yeux bien ouverts cette fois.

— Voyons! questionna-t-il. Voulez-vous me donner à entendre que ma nièce est éprise de Pierre d'Andouville, comme vous l'étiez de Philippe Hurault?

— Elle seule peut vous répondre. Elle seule peut vous dire

d'où lui venait cette terreur qu'on lui fit épouser le prince. Elle seule peut vous dire pourquoi elle est malade.

— Mais alors, puisque vous êtes si bien renseignée, parlons un peu du jeune homme. Est-il amoureux, lui?

— Vous ne les avez donc jamais regardés lorsqu'ils sont ensemble?

— On oublie qu'on a été jeune quand on ne l'est plus! soupira Gabriel. Ah! vraiment, j'ai une nièce? Corbleu, en cinq minutes, vous avez donné de la besogne à mon cerveau pour plusieurs heures! Tâchons de dormir maintenant. Demain, à la même heure, soyez ici. Quoi qu'il arrive, mon enfant, je déclare que vous êtes une rude petite femme, et une *bonne* petite femme, ce qui vaut mieux.

Le lendemain, ils reprirent leur conférence.

— Provisoirement, dit M. Hertel, j'admets l'hypothèse que ma nièce et votre ami sont amoureux l'un de l'autre. Si l'on vous a confié des secrets, gardez-les : je vous en estime davantage. Mais éclairez-moi dans la mesure du possible. Deux questions se présentent, dont voici la première : pouvons-nous croire que ma sœur acceptera Pierre d'Andouville pour gendre, même s'il a un jour les forges?

— Madame la duchesse l'aurait accepté avec un titre, on en a la preuve. Mais il a décliné l'offre qui lui était faite d'être marquis de Pontbreton.

— Alors la chanoinesse est du complot? Prodigieux! Tout le monde en est, excepté moi. Savez-vous qu'il me plaît beaucoup, votre Andouville, en s'obstinant à s'appeler comme son père? Seulement, tous les marteaux-pilons de Lieucourt ne suffiront pas à lui forger un titre. Et puisque les Clerval en veulent un!...

— Le maître de Lieucourt est plus connu en Europe que le duc de Clerval, répondit Madelon en souriant.

— Peut-être; mais ceci nous amène à ma seconde question : la place d'Yvonne est-elle à Lieucourt?

— Certainement. Souvenez-vous de son séjour ici l'automne dernier. Elle s'était passionnée pour les œuvres de la forge. Les enfants, les malades, les vieux commençaient à l'adorer, et réciproquement. Peu de gens soupçonnent les côtés sérieux de son esprit.

Gabriel dit à sa jeune interlocutrice, comme conclusion à l'entretien :

— Le projet ne va pas tout seul, mais il mérite qu'on y pense. Dans quelques jours ma sœur et Yvonne s'arrêteront à Lieucourt. Cette fois je pourrai observer la petite et ce sournois d'Andouville.

Madelon secoua la tête d'un air bien informé :

— J'ai peur que non. Monsieur d'Andouville, en apprenant l'arrivée de ces dames, va probablement découvrir qu'il est obligé de faire un voyage.

— Reste à savoir, dit l'oncle, si je ne découvrirai pas que j'ai besoin de lui à Lieucourt.

Les événements montrèrent que Madelon devinait juste. Pierre voulut s'éloigner; mais il fut consigné aux forges. Même il ne put refuser de dîner avec la duchesse et sa fille à la grande maison, le soir même de leur arrivée. Quand Yvonne fut remontée dans sa chambre, les joues plus roses qu'à sa descente du train, son oncle était fixé sur un point.

— Veux-tu venir causer? demanda-t-il à sa sœur. Nous nous voyons rarement. J'ai à te soumettre une idée qui m'occupe.

Seul avec la duchesse, il continua :

— Lieucourt m'appartient, sauf à te payer les intérêts du capital que tu y laisses. D'après mon testament, si je mourais demain, l'affaire serait mise en actions. Toutefois, pour plus d'un motif, j'aimerais mieux un successeur pur et simple. Or il se peut que je l'aie trouvé.

— Mettre la main sur un homme assez riche pour payer les forges n'a pas dû être facile!

— Oh! je n'ai pas cherché un acquéreur, ayant un héritier sous la main.

Alexandrine devint sérieuse et garda le silence. Gabriel éclata de rire :

— La politesse t'empêche de t'écrier : Oh! les célibataires!... Sois tranquille. Mon héritier n'a aucun droit à l'héritage. Il se nomme, ou plutôt il se nommera si mon idée prend corps : Pierre d'Andouville. J'ajoute qu'il ignore mes intentions. Ton avis m'était nécessaire pour aller plus loin.

— Tu as commencé par établir que Lieucourt t'appartient, remarqua la duchesse, de son air le plus froid.

— Ne te mets pas en colère, conseilla Hertel qui savait à quoi s'en tenir sur les airs froids de la duchesse. Tu vas voir que je n'oublie pas ma seule héritière naturelle, qui est ta fille. Son mariage est ton affaire; mais c'est aussi un peu la sienne. Pauvre petite! je lui donnerais demain le dernier de mes commis plutôt que de la voir dépérir... Nous ne sommes pas coulés de la même fonte, évidemment.

— Cela signifie que tu as du cœur et que j'en manque? Le monde m'a fait cette réputation, et c'est son droit. Mais je pourrais m'étonner davantage de n'être pas connue des miens. Quand je suis entrée à Clerval, j'y apportais cette conviction que je m'étais

liée non seulement à un individu, mais à une race. D'abord j'ai sauvé leur château; mais mon devoir était aussi de préserver leur descendance, matériellement et moralement. Parvenue! se sont écrié les uns. Ambitieuse froide! ont déclaré les autres. Quand j'ai envoyé mon fils en Algérie, du côté où l'on se bat encore, au lieu de lui donner des chevaux, des habits, des cigares et le reste, on a dit que j'avais un caillou au côté gauche de la poitrine. Et tu répètes l'accusation parce que je laisse Yvonne pleurer en face d'un caprice!

— Tout mariage d'amour est un caprice, fit observer Gabriel.

— Qu'en sais-je? Ma vie n'a jamais connu aucun caprice, même après le mariage. Il est vrai qu'on ne m'a guère tentée. Que peut-on dire à une femme qui a de l'argent et point de cœur; mais seulement une tête? Enfin, mon mari était irréprochable. Pauvre Timoléon. C'en était quelquefois gênant, comme de voir un homme ne pas fumer par politesse... Mais en voilà bien long pour te dire que tu m'obligerais en admettant que j'ai du cœur... autant qu'une autre.

— Je pense t'avoir comprise, assura Hertel. Que veux-tu? Depuis ton mariage nous n'avons pas causé trois fois comme nous le faisons maintenant. Ceci posé revenons au fond de l'affaire. Voilà mon idée en un mot : je t'offre Pierre d'Andouville devenu mon héritier. Faut-il donc absolument que ta fille soit princesse? Comme disait quelqu'un, Hertel le forgeron est plus connu en ce monde que Clerval le grand seigneur, sans compter qu'Yvonne sera plus riche que toi. Car j'imagine qu'elle fera l'économie d'un château historique.

— Oui, mais nous voilà de nouveau en face d'une mésalliance, encore que mitigée. Trois en deux générations c'est beaucoup.

— Andouville a des armoiries. Toute femme pouvant peindre deux écussons sur sa voiture n'est pas mésalliée.

— L'écusson n'est pas tout. Il y a la couronne... Jamais Timoléon ne voudra consentir.

Gabriel fit un grand salut, et répondit d'un air très sérieux :

— Il est le maître, évidemment. A ta place, ma chère, j'irais lui parler. En t'y prenant bien, tu parviendras peut-être à le... fléchir. Tu l'as fait plus d'une fois.

— J'aurais voulu qu'Yvonne se reposât quelques jours encore.

— Yvonne peut rester avec nous. Je m'engage d'honneur à ne point lui laisser voir le bout du nez d'Andouville, tant que nous ne saurons pas ce que pense ton tyran de mari.

Le lendemain matin, Alexandrine dit à sa mère, qu'on n'avait pas mise dans la confidence :

— Depuis la fin de mars, je suis absente de chez moi. Il est temps d'y revenir. Je prends l'express d'une heure; mais je vous laisse Yvonne. Dans quelques jours Miss Mac-Alister la ramènera.

Et, sans autre explication, elle partit.

Gabriel tenait toujours ses engagements; aussi Pierre fut invisible pendant deux jours. Le troisième, après l'arrivée d'une dépêche mystérieuse, il fut invité à dîner avec Yvonne, bonheur d'autant plus grand pour l'un et l'autre qu'il était moins attendu. Au dessert, le maître de forges dit à sa nièce :

— Demain, dimanche, on se repose. Que penserais-tu d'un déjeuner à la ferme, dans les assiettes et avec le fricot de la mère Bourroult? C'est la grande fête que nous nous accordons une fois l'année. Quant à Miss Mac-Alister, nous la laisserons aller dans sa chère Irlande, c'est-à-dire au cottage.

Yvonne accepta poliment. Il ne semblait pas que la « grande fête » eût conservé, à ses yeux, l'attrait accoutumé. Toutefois, elle parut voir les choses sous un jour nouveau, quand son oncle ajouta, parlant à Andouville :

— Pourriez-vous venir avec nous? J'ai à l'élevage quelques poulains sur lesquels je serais bien aise d'avoir votre avis, plus compétent que celui d'un forgeron.

Pierre fit de son mieux pour hésiter, et cette lutte intérieure toucha fort Gabriel.

— Voyons! insista ce dernier, vous ne mourrez pas d'une assiettée de lard aux choux.

Pierre ne se fit pas prier davantage.

Mme Hertel ne contredisait jamais son fils, par la raison qu'elle le jugeait impeccable et infaillible. Cependant, l'heure venue du tête-à-tête quotidien, elle manifesta quelque opposition à l'arrangement conclu. Dans tous les cas, si un jeune homme était de la partie, l'institutrice devait être présente.

— Lisez d'abord cette dépêche, pria Gabriel.

— Quoi! s'écria la bonne femme, stupéfaite; mon gendre arrive lundi avec ma fille! C'est la troisième fois qu'il vient ici en vingt-sept ans. Que se passe-t-il, mon Dieu?

Gabriel, qui était l'homme des explications claires, donna un résumé fort intelligible de ce qui se passait, voire même de ce qui allait se passer.

— Tu crois que Timoléon accepte? questionna sa mère. S'il accepte, ce n'est pas à lui à venir.

— Peut-être; mais je ne peux aller à Clerval. Mon temps est plus précieux que celui de mon beau-frère. Alexandrine le sait bien.

— Mon Dieu!... Mon Dieu!... Ma chérie à Lieucourt!... Ma mignonne près de moi jusqu'à la fin...

Elle pleurait à chaudes larmes.

— N'oubliez pas, lui recommanda Gabriel, qu'Yvonne doit tout apprendre de la bouche de son père. C'est bien le moins qu'on laisse le duc jouer son rôle dans la cérémonie.

Prenant la voix et l'attitude de son beau-frère, il prononça ces paroles :

— Mon enfant, voici l'époux que je vous destine. Je ne doute pas de votre zèle à m'obéir, ainsi qu'il convient à une fille bien née.

— Le fait est qu'on va les marier à la façon d'autrefois, convint Mme Hertel, en s'essuyant les yeux. Ces pauvres enfants n'auront pas eu le bonheur de se dire qu'ils s'aiment. Tout le monde l'aura dit, excepté eux.

— J'y ai pensé, maman. C'est précisément pour cela que, demain, je vous laisse Kathleen. Ils vont se dire qu'ils s'aiment, qu'ils s'aimeront jusqu'à la mort, pleurer sur le destin qui les sépare et se dire adieu pour toujours. Si Andouville manque cette occasion, je ne veux plus le connaître. Quant à vous, pendant vingt-quatre heures, tâchez d'être un roc.

La mère Bourroult, avertie sous main par la prudente Yvonne, avait renforcé considérablement l'ordinaire de la ferme. De son côté, Gabriel, pour donner du cœur aux amoureux, avait apporté une bouteille de champagne. Quand chacun en eut pris selon ses moyens, le maître de forges communiqua le télégramme reçu la veille, en laissant croire qu'il était du matin. Puis il ajouta :

— Vous devinez qu'il s'agit d'affaires graves. Il s'agit, en somme, de l'avenir de l'usine, où mon beau-frère a des intérêts. Il est temps de se rappeler que je ne suis pas immortel.

Ces paroles produisirent sur les deux auditeurs une seule et même impression : Yvonne allait repartir avec ses parents; jamais plus ils ne connaîtraient une pareille journée. Quant à l'avenir de l'usine, c'était pour eux une préoccupation secondaire. Ils suivirent mélancoliquement Gabriel à travers les prairies, où les poulains n'eurent pas l'attention qu'ils méritaient.

— Maintenant, allons pêcher, proposa le commandant de l'expédition.

Une partie de plaisir à la ferme comprenait toujours quelques heures de pêche dans une mare poissonneuse et entourée de beaux arbres, le plus joli coin de ce domaine. Déjà Bourroult, connaissant les habitudes des maîtres, avait préparé les lignes. Gabriel et ses deux compagnons s'installèrent commodément à l'ombre et tendirent les appâts, dans un silence gros de menaces

pour les habitants de l'onde. Bientôt Gabriel planta sa gaule en terre et dit à sa nièce :

— Tu me préviendras si ça mord. Je vais lire mon journal sur ce banc.

Il alla s'asseoir à cinquante pas d'eux, et tout retomba dans le silence, troublé seulement par les cris aigus de l'hirondelle rasant l'eau endormie.

Cependant Yvonne et Pierre, jetant, retirant leurs lignes, s'étaient rapprochés peu à peu.

— Mademoiselle, fit le jeune homme à demi-voix.

— Monsieur Andou, répondit la demoiselle.

— Ça vous amuse, la pêche.

— Beaucoup.

— Etes-vous sûre qu'il y a du poisson dans cette eau?

— J'ai mangé des carpes de dix livres qui en venaient.

— Vous êtes bien sûre qu'elles ne venaient pas de Paris?

— Bon! Vous êtes comme tous les jeunes gens, qui ne croient à rien.

— Et vous, Mademoiselle, ressemblez-vous à toutes les jeunes filles qui ne croient pas beaucoup plus?

— Je vous demanderai avec le catéchisme : Que faut-il croire?

— Il faut croire que je vous aime, répondit Pierre, sans prendre garde à sa *flotte* qui s'agitait vainement sous ses yeux.

Yvonne restant muette, comme c'était son devoir, il continua :

— Je sais bien ce qui vous rend incrédule. C'est une lettre que j'ai écrite à la chanoinesse...; elle vous en a parlé, n'est-ce pas?

Yvonne crut pouvoir se borner à un signe affirmatif, sans ajouter que la lettre était dans sa poche.

— Naturellement, continua Pierre, en me voyant refuser la seule chance que je pouvais avoir de me rapprocher de vous, la conclusion devait être... ce qu'elle a été : que je ne vous aime pas.

— La conclusion a été que la chanoinesse a perdu la tête, répondit Yvonne. Mais, en ce qui vous concerne, l'acceptation vous eût éloigné de moi, au lieu de vous en rapprocher. Je vous estime et vous approuve : ne me demandez rien de plus.

— Certes, Mademoiselle, je devrais ne demander rien de plus que ce bonheur immense. Il est probable que je ne vous reverrai jamais. Votre oncle nous donne à entendre que Lieucourt va changer de maître. Peu importe où j'irai. Partout je pourrai me souvenir de ces paroles que je viens d'entendre. Mais si vous vouliez en ajouter une autre! Si vous vouliez me dire : « Je crois que vous m'aimez; je crois que vous m'aimerez toujours, que je resterai pour vous *la seule femme.* » Je vous supplie, Mademoi-

selle, donnez-moi cette joie. Nul ne saurait vous en blâmer. Que signifie l'aumône faite au mendiant qui passe et ne reviendra plus?

Jamais ses yeux tendres et fidèles n'avaient eu cette éloquence. Yvonne lui répondit, vaincue :

— Les mendiants, quelquefois, sont des voleurs. Vous m'avez pris ce qu'il y a de plus précieux au fond de mon âme. Gardez-le bien, gardez-le toujours. Vous savez : mon père a dit à la chanoinesse qu'elle était une étourdie. Je pense qu'elle méritait ce reproche. Mais elle ne vous aurait pas écrit cette lettre... inconsidérée, si l'idée ne lui en était pas venue de... certaines choses.. que je lui ai dites...

— Ah! comme vous êtes bonne, comme je vous aime! Souvenez-vous toujours que je suis le premier homme qui vous a aimée. Je vous aime depuis que je vous ai vue au mariage de Jean, presque encore une petite fille.

— Et vous, Pierre, n'oubliez pas que c'est moi qui vous ai empêché de retourner en Afrique! J'étais si heureuse de vous avoir près de moi!

Ils se regardèrent longtemps, avec un sourire d'extase et de tristesse.

Puis Yvonne continua :

— Vous avez craint d'offenser la mémoire de votre père. Donc, vous comprenez que je craigne la malédiction du mien? Si vous l'aviez vu, ce fameux jour, chez la chanoinesse!... Il m'a fait peur. Je suis encore si jeune, et pas bien forte... Dites, mon bien-aimé, vous ne trouvez pas que je suis lâche? Vous n'avez pas, tout au fond, une rancune contre moi?

— Non, répondit Pierre. Moi aussi, je suis lâche..., en face du déshonneur... En changeant de nom, j'étais simplement ridicule. En m'introduisant dans votre famille comme un voleur, je serais quelque chose de plus.

— Nous aurions été si heureux! conclut Yvonne.

De son banc, Gabriel vit qu'elle s'essuyait les yeux, en tâchant de ne pas attirer l'attention du gardien farouche. « Bon! pensa-t-il; nous venons de nous dire adieu pour toujours! On peut rentrer, maintenant. »

— Ça ne mord donc pas? cria-t-il en s'approchant.

Vérification faite, il se trouva que chaque ligne avait pris un poisson qui ne donnait plus signe de vie.

— On ne peut pas faire deux choses à la fois, conclut Gabriel.

Il s'empressa d'ajouter, les voyant rougir l'un et l'autre :

— On ne peut pas pêcher à la ligne et lire son journal.

XVIII

Il eût été difficile, probablement, de trouver ici-bas deux hommes plus dissemblables que Timoléon et son beau-frère. Comme ils se voyaient rarement, que leurs entrevues étaient courtes, et qu'ils n'avaient point d'intérêts à discuter, la bonne harmonie des deux familles n'avait jamais été troublée. Cependant ils se prenaient sur les nerfs l'un à l'autre. Dans l'occasion, Gabriel savait fort bien que le mariage d'Yvonne était chose conclue. A quoi bon ce voyage solennel de Timoléon, n'ayant pour résultat qu'une perte de temps? Une demi-heure avait suffi pour décider Alexandrine. Celle-ci n'en avait pas mis le double, selon toute apparence, pour décider son mari. Deux mots de plus dans la dépêche de la veille, et tout s'arrangeait.

Mais on ne marie pas une Clerval comme on marie une petite bourgeoise. Le duc entendait que l'on respectât les formes, si l'on pouvait dire qu'elles fussent respectées en obligeant le père de la jeune fille à se déplacer comme un simple commis-voyageur. Vingt fois, dans le sleeping-car, il avait répété cette phrase en variant les termes :

— On me fait faire cent cinquante lieues pour donner ma fille à un monsieur qui ne me la demande pas, et à qui je devrais la refuser s'il me la demandait. Tout cela parce que ma tante, qui est folle, a aidé une autre folle à se monter la tête!

Le train n'en courait pas moins sur les rails. Peu après l'heure où commençaient les travaux de l'usine, les Clerval, qui avaient passé la nuit en route pour éviter la chaleur, débarquèrent à la grande maison. Le duc monta faire sa toilette pendant qu'Alexandrine embrassait sa mère et sa fille. A dix heures eut lieu l'entrevue préparatoire où l'on devait discuter les questions d'affaires. Les Clerval et leur beau-frère étaient seuls présents.

— C'est bien simple, résuma Gabriel un peu pressé, car on l'attendait à son bureau. Vous donnez Yvonne à Andouville et je leur donne ma forge. Il ne reste plus qu'à obtenir le consentement du jeune homme, celui de ma nièce ne paraissant pas faire de doute.

Clerval bondit de son siège, hors de lui.

— *Obtenir* le consentement du jeune homme! Corbleu! Depuis qu'il y a des filles chez nous, — et cela remonte assez haut, — voici bien la première fois qu'il faut *obtenir* qu'on les épouse! *Obtenir*, vraiment!...

— Vous ne comprenez pas un mot à ce qui se passe, répondit

Gabriel en frappant le bras de son fauteuil. Et surtout vous ne connaissez pas le jeune homme. A l'heure qu'il est, je me demande comment je vais lui présenter la question. Faire cadeau de vingt millions à un étranger est impossible. Si je les donne à ma nièce, vous n'obtiendrez pas, non, monsieur, *vous n'obtiendrez pas* qu'Andouville épouse une femme cinquante ou soixante fois plus riche que lui.

— Alors, pourquoi m'a-t-on dérangé? Pour me procurer le plaisir d'un camouflet énorme. Grand merci! Je prends ma fille sous mon bras et l'emmène.

— Très bien! Moi je mets ma forge en actions. Autant de moins pour votre famille!

Alexandrine intervint et rétablit le calme non sans peine. Quand on alla déjeuner, le congrès avait signé les préliminaires. « Ça ne marche pas tout seul », pensa Yvonne, en voyant son père tout dévasté. Elle ne se doutait guère du sujet de la discussion qui avait si fort dérangé la cravate paternelle.

Une seconde séance devait avoir lieu à trois heures. Andouville y fut convoqué et s'étonna d'être mêlé à des affaires qui lui importaient si peu. Il salua le duc qui le regardait d'un air moitié hautain, moitié craintif. Sans donner le temps aux conversations particulières de s'établir, Gabriel entra en matière et mena les choses rondement.

— J'ai causé ce matin avec ma sœur et mon beau-frère. Nous sommes d'accord sur certaines mesures à prendre en vue d'assurer l'avenir de la forge. Un sous-directeur est indispensable pour m'aider. Ce poste vous convient-il?

Pierre eut un tressaillement de joie; mais, la réflexion venant, il fit des objections. Ses connaissances techniques étaient fort loin d'être assez grandes.

— Aussi vous êtes sous mes ordres, fit remarquer le chef de l'usine. Je peux encore mener la boutique pendant quelques années.

Pierre insista.

— Même pour un sous-directeur, je suis trop jeune. Le moins capable des ingénieurs aujourd'hui à la tête de vos services conviendrait mieux que moi. C'est une chose tellement évidente que mon autorité sur le personnel de l'usine, du plus bas au plus haut, serait impossible à établir.

— Faites-moi l'honneur de croire que ces objections ne m'avaient point échappé, dit Gabriel avec un grand calme. Il faudrait qu'une circonstance accessoire vous donnât un prestige indiscutable. Or cette... circonstance me paraît s'indiquer par la

tournure qu'ont prise les choses. Tout d'abord, vous avez conquis mon estime et mon amitié, après m'avoir frappé par votre science.

Pierre allait répondre, Hertel l'arrêta d'un geste, et continua :

— Mon estime est devenue de l'admiration quand j'ai surpris en vous des sentiments... fort naturels à coup sûr, mais qu'un autre n'eût pas renfermés dans son cœur avec la même délicatesse. Alors je suis arrivé à cette idée que, devenu mon proche parent..., mon neveu, vous auriez sur mon personnel une autorité en quelque sorte légitime.

Confondu par l'étonnement, Pierre gardait le silence. Il surveillait le duc, s'attendant à une scène terrible entre celui-ci et son beau-frère. Timoléon, à cette minute, n'était frappé que d'une chose : on avait qualifié de « circonstance accessoire » le mariage de sa fille. Sentant qu'on attendait de lui une réponse, Andouville s'efforça de la trouver.

— Je doute, commença-t-il, qu'on ait jamais placé quelqu'un dans une situation analogue à la mienne. Permettez-moi de regretter, monsieur, qu'un entretien si peu attendu n'ait pas lieu en tête-à-tête.

— Ne compliquez pas une question très simple, répliqua Hertel. Nous sommes réunis pour savoir si vous acceptez d'être sous-directeur des forges de votre oncle. La présence de ma sœur et de mon beau-frère suffit à donner à mes paroles tout le poids nécessaire. Si vous refusez, il faut recourir à d'autres combinaisons. Si vous acceptez... nous passerons à la discussion des articles, comme on dit au Palais-Bourbon.

Andouville se tourna vers le duc.

— Sur mon honneur, affirma-t-il, j'étais dans l'ignorance absolue des idées de monsieur Hertel. Placé par lui entre la honte de mentir et la honte de dire la vérité, comment hésiterais-je? Oui, j'ai eu la folie d'aimer dans mon rêve une jeune fille dont le nom et la fortune...

— Bon! nous y voilà! fit Gabriel. Yvonne est riche, vous êtes pauvre! Rengaine de romancier, mon ami. Vous méprisez l'argent? C'est fort bien. Mais alors, pourquoi faites-vous de l'argent un mur infranchissable? D'ailleurs, où prenez-vous que vous êtes pauvre? J'ai l'habitude de payer mes employés. Allons! Ne mettez pas plus longtemps à l'épreuve la patience des Clerval. qui vous écoutent sans dire mot depuis un quart d'heure. Me chargez-vous de leur demander la main de ma nièce? Quant à la jeune personne elle-même, sa grand-mère est occupée en ce moment à... pressentir ses dispositions. Tout se passe dans les formes, j'espère.

Avant que Pierre pût répondre, une porte s'ouvrit; Miss Mac-Alister cria du seuil :

— Madame! Madame! Venez vite! Mademoiselle est évanouie. *Oh! dear! Oh! dear!*

Les parents se précipitèrent au salon. Pierre, tout pâle d'épouvante, n'osait les suivre.

— Voilà ce que ma mère appelle préparer doucement quelqu'un! fit Gabriel qui semblait moins effrayé. Allons! mon ami. Allons voir si c'est le plaisir ou l'horreur qui a causé la syncope.

Déjà, sur la chaise longue, Yvonne reprenait connaissance dans les bras de sa mère qui la couvrait de caresses, oubliant sa froideur voulue.

— Maman! soupira la jeune malade, vous m'aimez donc bien? Comme je suis heureuse!

— Décidément, ce n'était pas l'horreur, conclut fort sagement Gabriel, en regagnant ses bureaux où on l'attendait.

Mme de la Gaudière, en sortant de la sacristie, résuma l'opinion du monde sur ce mariage.

— Alexandrine est vraiment bien forte! La nomination de ce jeune homme à Paris, sa démission, son entrée aux forges, l'enthousiasme du forgeron pour lui, tout cela est l'œuvre de cette femme de génie. Voilà maintenant son fils et sa fille à la tête de deux fortunes énormes.

C'est ainsi qu'on écrit l'histoire.

— Adieu, mignonne! fit la chanoinesse à la jeune mariée quand elle partit pour la gare. Ne laissez pas Pontbreton s'en aller aux mains d'un bourgeois, ni tomber en ruines. Tâchez de ne pas m'oublier. Comme le bonheur brille dans vos yeux! Et dire que pour en arriver là, j'ai dû entendre mon neveu m'appeler : étourdie!

Léon de Tinseau.

SOCIALISTES ET RURAUX

SYNDICATS ROUGES ET SYNDICATS MIXTES

Un fait vient de se produire en France, dont l'importance relativement faible encore, pourrait grandir avec rapidité suivant les occurrences politiques et les conditions économiques. C'est l'organisation de *syndicats d'ouvriers agricoles*, — et de syndicats ayant *une orientation nettement socialiste et révolutionnaire*.

Comment expliquer la naissance de telles associations et quel en est le développement actuel? Quels remèdes, d'autre part, propose-t-on, pour rétablir la paix sociale, ainsi profondément troublée en certaines régions de notre pays? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles nous voudrions répondre.

I

Depuis un demi-siècle, la technique agricole subit de profondes transformations, que l'on exprime, dans leur ensemble, par la formule un peu vague « d'industrialisation de l'agriculture ».

L'introduction du machinisme, surtout des moteurs à vapeur, a modifié jusqu'à l'aspect de la campagne. Aujourd'hui, les routes sont sillonnées de tramways et de chemins de fer vicinaux; dans les cours des fermes ou dans les champs, on aperçoit en mouvement nombre de machines dont on n'avait pas, jadis, la moindre idée; parfois, de loin en loin, l'horizon est coupé par la longue cheminée d'une distillerie, d'une sucrerie ou d'une laiterie coopérative. Et si l'on suivait, jour par jour, le labeur du paysan, on verrait combien il s'est modifié avec le développement des méthodes intensives et scientifiques. Dans le monde rural, les choses ont donc quelque peu changé d'aspect et les gens d'occupation.

Le travail agricole, du moins pour certaines cultures, s'est rapproché du travail industriel : même utilisation de la force mécanique plus ou moins substituée à la force humaine ou aux forces animales, jusque-là exclusivement employées; groupement analogue de travailleurs en équipes dirigées par des contre-

maîtres. Quelquefois la comparaison pourrait être poussée plus loin : salariés de l'industrie urbaine et salariés de l'industrie rurale sont parfois également sans attaches solides au sol sur lequel ils peinent et dont ils ne possèdent pas une parcelle, attirés et retenus seulement par l'appât de gains élevés.

Sans doute, en France, les campagnes où l'on constate de tels changements sont encore en très petit nombre. Mais il était dans la logique des choses que partout où les travailleurs des champs se trouveraient dans des conditions de vie et de labeur qui sont généralement faites aux travailleurs des villes, ils seraient naturellement portés à imiter ceux-ci : astreints aux mêmes occupations effectuées en groupe, ils confieraient la défense de leurs intérêts communs à une association professionnelle qui les représenterait vis-à-vis des propriétaires, c'est-à-dire vis-à-vis de leurs employeurs.

Quelques meneurs socialistes s'efforcent de tirer profit de cette situation en essayant de donner un caractère révolutionnaire à ces groupements naissants, répondant ainsi à une évolution, doctrinale et pratique, de leur parti.

Si l'on en excepte les très anciens écrivains du socialisme utopiste, on peut affirmer que les théoriciens socialistes ont délaissé les questions agricoles. Sans doute, dans le *Capital*, Marx tient compte de la transformation de la petite propriété anglaise en grande propriété terrienne, mais ce qu'il y a d'essentiel dans le marxisme a pour base des faits d'ordre industriel. Jusqu'en ces derniers temps, il en était ainsi dans toutes les écoles socialistes qui se préoccupaient, avant tout et à peu près exclusivement, des problèmes intéressant les ouvriers des villes. Aujourd'hui, il y a dans les préoccupations des chefs du mouvement une réaction rurale. Elle a commencé à se produire le jour où il est devenu évident que le collectivisme ne se réaliserait point par une brusque et prochaine révolution, mais qu'au contraire la conquête des pouvoirs publics par les moyens électoraux restait la seule chance sérieuse de succès. De ce moment, les socialistes résolurent la conquête des masses paysannes.

Le ralliement des gens de la campagne au programme du Parti ouvrier ne pouvait s'opérer sans qu'on élaguât le programme doctrinal : il fallait faire disparaître notamment le fameux article portant suppression totale de la propriété privée. Alors, se répandit dans les milieux socialistes, la théorie de « la reprise partielle de la terre ». Elle fut défendue à la Chambre, en 1893, par M. Jules Guesde qui invoquait les décisions de deux congrès

de Roanne (1882) et de Roubaix (1884) : la première de ces assemblées laissait les instruments de production aux petits producteurs, la seconde conservait leur propriété aux petits propriétaires.

La même année, M. Jaurès déclarait, dans *la Dépêche*, vouloir « défendre la petite propriété paysanne » : C'est la même thèse[1] qu'il soutint en 1897 lors du fameux débat sur les questions agraires. M. Gabriel Deville avait écrit, en 1883, dans sa préface au *Capital* de Marx : « La petite propriété rurale est vouée à la disparition », ce qui ressemble singulièrement, on l'avouera, à la reprise totale. Mais, en 1896, dans ses *Principes socialistes*, il change nettement d'opinion et expose une ingénieuse théorie. La reprise du sol par l'Etat, déclare-t-il en substance, a pour but de mettre fin aux maux causés par le capitalisme; il est évident que, pour qu'il y ait exploitation capitaliste, il faut que le capital ne soit pas entre les mains des travailleurs; par suite, la reprise ne doit avoir lieu que pour la grande propriété, là où le capital est séparé du travail : le paysan qui cultive sa terre n'est assurément pas dans ce cas. La petite propriété doit donc être respectée.

Il ne suffisait pas de ne point effaroucher le rural par quelque théorie malsonnante, il fallait encore, si on voulait le gagner aux idées nouvelles, faire miroiter à ses yeux un programme de réformes immédiates. Ce fut l'œuvre des congrès de Marseille (1892) et de Nantes (1894).

A l'assemblée de Marseille, sur la proposition de M. Paul Lafargue, on vota un programme agricole dont quelques éléments furent empruntés à des revendications formulées par des associations qui n'avaient rien de révolutionnaire. Le voici :

Article premier. — Minimum de salaire fixé par les syndicats ouvriers agricoles et par les conseils municipaux tant pour les ouvriers à la journée que pour les loués à l'année (bouviers, valets de ferme, filles de ferme, etc.).

Art. 2. — Création de prud'hommes agricoles.

Art. 3. — Interdiction aux communes d'aliéner leurs terrains communaux; amodiation par l'Etat aux communes des terrains domaniaux maritimes et autres actuellement incultes ; emplois des excédents des budgets communaux à l'agrandissement de la propriété communale.

Art. 4. — Attribution par la commune des terrains concédés par l'Etat, possédés ou achetés par elle, à des familles non possédantes associées et simplement usufruitières, avec interdiction d'employer des salariés et obligation de payer une redevance au profit du budget de l'assistance communale.

Art. 5. — Caisse de retraite agricole pour les invalides et les vieil-

[1] Cf. notamment *Etudes socialistes* (Ollendorf, édit.), p. 18.

lards, alimentée par un impôt spécial sur les revenus de la grande propriété.

Art. 6. — Achat par la commune de machines agricoles et leur location à prix de revient aux travailleurs agricoles; création d'associations de travailleurs agricoles pour l'achat d'engrais, de grains, de semences, de plants, etc., et pour la vente des produits.

Art. 7. — Suppression des droits de mutation pour les propriétés au-dessous de 5000 francs.

Art. 8. — Réduction par des commissions d'arbitrage, comme en Irlande, des baux de fermage et de métayage, et indemnité aux fermiers et aux métayers sortants pour la plus-value donnée à la propriété.

Art. 9. — Suppression de l'article 2102 du Code civil donnant au propriétaire un privilège sur la récolte; suppression de la saisie-brandon, c'est-à-dire des récoltes sur pied; constitution pour le cultivateur d'une réserve insaisissable comprenant les instruments aratoires, les quantités de récoltes, fumiers et têtes de bétail indispensables à l'exercice de son métier.

Art. 10. — Révision du cadastre et, en attendant la réalisation de cette mesure générale, révision parcellaire par les communes.

Art. 11. — Cours gratuits d'agronomie et champs d'expérimentation agricole.

Ce programme, combiné de façon à dissiper les défiances et à flatter les secrètes jalousies du paysan, fut répandu à des milliers d'exemplaires, et l'on édita une brochure qui le commentait :

Vous savez maintenant, y était-il dit aux cultivateurs, comment le Parti ouvrier, dont on vous faisait un monstre, comprend vos intérêts et leur défense. Vous savez dans quel but il s'adresse à vous et vous invite à vous joindre au prolétariat industriel, déjà organisé pour chasser du pouvoir les faux républicains qui vous exploitent depuis trop longtemps et installer au gouvernement le parti du travail et des réformes. Vous viendrez au Parti ouvrier qui, le premier, a pris votre cause en mains et est le seul parti politique *qui ne vous offre pas à manger dans une assiette vide.*

En somme, le congrès de Marseille marque vraiment le début des tentatives socialistes dans les milieux ruraux français. L'*Almanach du Parti ouvrier pour 1893* le notait en des termes qu'il n'est pas inutile de rappeler, aujourd'hui que nous sommes témoins des premiers résultats de l'action révolutionnaire :

« Le congrès de Marseille, lisait-on en effet dans cet opuscule, aura donné au Parti ouvrier avec un programme agricole, le pont qui lui manquait pour transporter sa propagande dans le milieu rural, en pleine paysannerie française. Jusqu'alors, nous avions dû nous limiter au prolétariat industriel. Le machinisme, en l'agglomérant dans de vastes usines, le livrait pour ainsi dire au socialisme, qui, divisant très intelligemment sa tâche pour mieux l'accomplir, a levé sa première armée dans la classe ouvrière proprement dite. Mais il n'oubliait pas que derrière les serfs de la machine, il y avait, plus nombreux encore, quoique plus éparpillés, les serfs des champs, qu'il aurait à

conquérir un jour. Le temps au programme de Marseille de pénétrer dans les campagnes, et le pacte d'alliance nécessaire sera scellé entre le travail agricole et le travail industriel, combinés en une seule armée contre la réaction capitaliste et gouvernementale. C'en sera fait de la dernière forteresse sur laquelle le conservatisme bourgeois comptait pour arrêter dans sa marche la Révolution sociale. »

Sous les mots sonores, il est indispensable de découvrir le rêve persistant des meneurs du socialisme, à savoir la conquête de ce qu'ils appellent la *paysannerie française*. Examinons où ils en sont de cette conquête ardemment désirée.

II

En France, leurs efforts pour l'organisation des ouvriers agricoles, se sont produits ou, plus exactement, ont été favorisés par les circonstances en deux régions principales : dans le Midi viticole et dans les régions boisées du Centre, chez les vignerons du bas Languedoc et chez les bûcherons du Cher ou de la Nièvre.

Bien que le mouvement, en ces deux centres, présente quelques ressemblances et, d'une manière générale, s'explique par les considérations que nous indiquions au début, cependant, pour mieux en marquer les origines et les développements, il convient d'étudier séparément ce qui touche aux ouvriers forestiers et ce qui concerne les viticulteurs.

Vers 1891-1892, les bûcherons du Centre s'étaient mis en grève, dans un grand nombre de localités : ils réclamaient une augmentation de salaires qui étaient tombés fort bas. Si l'on s'en rapporte à la thèse que M. L. Roblin a récemment soutenue devant la Faculté de droit de Paris [1], « les travailleurs du bois en étaient arrivés en 1890 à gagner pour une journée de travail, allant du lever au coucher du soleil, un salaire de 1 franc au maximum ». Si l'on récuse, en raison de ses tendances socialistes, le témoignage du jeune avocat à la Cour d'appel de Paris, on sera peut-être plus facilement convaincu par l'affirmation d'un propriétaire forestier de la Nièvre, M. le comte de Damas d'Aluezy, qui écrivait en 1894 [2] :

Les marchands de bois ont cherché à se rattraper non seulement sur le propriétaire, qui subit sans trop se plaindre la diminution de ses revenus, mais aussi sur les ouvriers pour lesquels ce n'est pas

[1] L. H. Roblin, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, *Les bûcherons du Cher et de la Nièvre : leurs syndicats* (Paris, Editions du *Mouvement socialiste*, 1903).

[2] *Science sociale*. Enquête sur le mouvement social *le Bazois*, 1894, p. 81.

seulement une question de revenus, mais d'existence. Et ici, l'ouvrier c'est le paysan; tout ce qu'il y a dans le pays de journaliers, de manœuvres, de petits propriétaires, ne vit l'hiver que de son travail au bois. Il s'en suit que l'offre du travail est plus abondante que la demande : nouvelle raison pour les marchands d'abaisser les salaires, qui en sont arrivés l'avant-dernier hiver à 0 fr. 75 environ par jour pour les ouvriers médiocres, à 1 fr. 25 pour les rudes travailleurs.

Les marchands de bois étaient d'ailleurs amenés à cette baisse de salaires par la concurrence qu'ils se faisaient entre eux et par la crise que subissait alors leur commerce.

Une dépréciation générale s'est manifestée presque simultanément sur tous les produits : sur les bois d'œuvre, causée par la substitution du fer au bois dans les constructions, par l'achèvement des grands réseaux ferrés, par la ruine de la marine marchande. L'importation des bois de Norvège pour la marqueterie et la menuiserie, celle du sapin et des gros arbres pour tous les emplois a été de plus en plus forte : de 1894 à 1898, nous avons environ 140 780 000 francs par an d'importation et l'exportation ne s'élève qu'à 41 822 000 francs.

On consomme de moins en moins le bois de chauffage : en 1873, Paris en achetait plus de 400 000 stères; une vingtaine d'années plus tard, la capitale diminuait du quart sa consommation [1]; par contre, dans le même laps de temps, l'emploi de la houille triplait environ. Le charbon de bois est également remplacé par le charbon de terre. Il n'est pas jusqu'à l'écorce, utilisée pour la tannerie, qui ne se place aujourd'hui plus difficilement. Résultat : une baisse de prix qui entraîne une baisse dans les tarifs payés aux bûcherons.

La baisse considérable des salaires ne fut pas acceptée. Les ouvriers agglomérés dans les coupes, au nombre de quinze à soixante ou même quatre-vingts par coupe, prirent conscience de la communauté de leurs intérêts et s'encouragèrent mutuelle-

[1] Les droits d'octroi sont pour quelque chose dans cette diminution. Aussi, à son assemblée générale de 1903, la Société des Agriculteurs de France, qui prend toujours en mains la défense des intérêts agricoles, votait-elle le vœu suivant : « Considérant que, depuis 1852, la consommation de la houille a quintuplé, tandis que celle du bois a diminué d'un tiers et celle du charbon de bois de un huitième... Que le bois de chauffage, payant un droit d'octroi égal et même supérieur à sa valeur d'origine, doit subir une détaxe proportionnelle, d'autant plus qu'il se substitue aux houilles d'Angleterre et de Belgique... Que le charbon de bois, à son entrée à Paris, paie 33 pour 100 de sa valeur, tandis que la houille paie 18 pour 100 seulement... La Société estime qu'il y a lieu de demander le dégrèvement total des droits d'octroi sur les charbons de bois, fagots et coterets, un dégrèvement des deux tiers sur les bois à brûler, et une augmentation proportionnelle de 0 fr. 28 sur les houilles et charbons de terre ».

ment à la résistance. *Chaque fois que, dans le bois, l'agglomération fait défaut, nous constatons l'absence de grèves et la soumission des travailleurs aux offres de l'employeur.* Ainsi

les abatteurs, les charbonniers, les scieurs de long, dès l'origine ne se coalisent ni ne s'organisent, quoiqu'ils eussent, pour le faire, les mêmes motifs que les bûcherons proprement dits. Mais c'est qu'ils sont par deux ou par quatre perdus dans les forêts, couchant dans les cabanes; ils n'ont point entre eux de communications, ils sont plus sérieusement sous la main de l'employeur. Ils ne peuvent songer à profiter des avantages que leur donnerait, dans une lutte ouvrière, leur situation privilégiée de travailleurs ayant une instruction professionnelle.

Pour faire triompher leurs revendications, les bûcherons s mirent en grève et organisèrent des « comités de résistance » qui se transformèrent le plus souvent, surtout dans le Cher, en associations permanentes et syndicales : « Chez les bûcherons, lit-on dans une publication de l'Office du travail[1], la grève a précédé le syndicat : celui-ci a été la conséquence de celle-là. »

Le mouvement se généralisa; après plusieurs semaines de lutte, les marchands de bois se virent obligés de céder sur bien des points et les salaires se relevèrent d'un seul bond de près de 50 pour 100. Ils atteignirent en moyenne 1 fr. 75 à 2 francs. Le retentissement de ce succès fut d'autant plus grand que, l'été venu, les bûcherons syndiqués, se répandant dans les villages, s'employèrent aux travaux des champs et vulgarisèrent, parmi les paysans, les idées nouvelles de « lutte des classes ». La Fédération des syndicats forestiers du Cher émit, en juin 1892, la prétention de fixer les prix pour les labeurs agricoles. Le groupe de la Croix-Rouge dressa un tarif pour ces mêmes travaux. Celui de Chantenay avait fait afficher des séries de prix dans son ressort. L'association des bûcherons de La Fermeté avait fondé, à côté de lui, un syndicat de domestiques de ferme. Les femmes mêmes se laissèrent gagner et, en 1892, se constitua, dans le Cher, à Saint-Amand, un syndicat des laveuses de lessive.

Ainsi donc, le succès avait dépassé les espérances des meneurs : d'après les publications officielles du ministère du commerce, le Cher et la Nièvre comptaient, en 1892, 28 organisations d'ouvriers du bois avec 3 893 adhérents, et, en 1893, 34 syndicats avec 5158 membres[2]. Mais ce succès très rapide, — trop rapide pour

[1] Cf. *les Associations professionnelles ouvrières*, p. 286.

[2] La Fédération départementale des syndicats de bûcherons du Cher a tenu sept congrès dont voici les dates : 27 mars 1892, juin 1892, 2 octobre 1892, 23 avril 1893, 1er novembre 1893, février 1894 et 29 avril 1894.

être durable, — fut en partie la cause de la décadence progressive de ces associations : ayant obtenu satisfaction pour leurs salaires[1], les bûcherons sentirent de moins en moins l'utilité des groupements professionnels :

Les associations de 1891, sorties de la grève qui s'était produite partout à la fois, avaient conservé l'empreinte de cette origine : leur vitalité devait se borner au temps que dureraient les conflits aigus... Les adhérents timorés se cachaient de leur affiliation et ne faisaient pas de recrues. Le syndicat, dans le calme, ne donnait pas d'ordres, ou quand il en donnait, n'était pas écouté.

Insensiblement, les syndicats de bûcherons entrèrent dans un sommeil qui dura plusieurs années. Mais, vers 1899, dans les milieux forestiers du Centre, la vie syndicale reprend une nouvelle activité.

Cette rénovation n'est point due, dans l'ensemble, à des conflits qui auraient surgi entre marchands de bois et ouvriers de la forêt. Elle est surtout le résultat de la propagande menée par quelques militants, soutenus énergiquement, — c'est là un fait à noter, — par la Bourse du travail de Bourges. Elle engage une correspondance journalière avec les milieux forestiers[2], elle est tenue au courant de toutes les tentatives, les encourage et, au besoin, en suscite d'autres[3]. Cette active collaboration des groupements socialistes urbains à la formation et aux progrès des groupements d'ouvriers agricoles n'est pas chose spéciale à la région du Centre : nous constaterons une immixtion analogue des Bourses du travail de Béziers et de Narbonne dans les associations des viticulteurs du Midi.

Le développement, régulier et relativement rapide, des syndicats de bûcherons s'explique aussi, en très grande partie, par un changement dans la méthode d'action : désormais les dirigeants

[1] M. Roblin reconnaît que l'élévation subite des salaires en 1891 eut pour conséquence de ruiner un certain nombre de commerçants qui, dans leurs achats de coupes, avaient tablé sur des tarifs bien inférieurs : « Beaucoup de marchands de bois, les plus pauvres, dit-il, avaient cessé leur commerce à la suite des grèves. Ils n'avaient pu faire face à leurs engagements : leurs coupes avaient été achetées trop cher et ils avaient été obligés de donner aux ouvriers des sommes supérieures à celles qui leur avaient servi de base pour l'estimation. Leurs bois avaient, de plus, subi des retards pour l'exploitation, et les propriétaires avaient réclamé, nonobstant la grève, l'argent qui leur était dû. Ces marchands de bois, qui n'avaient aucune avance et qui comptaient sur l'écoulement de leurs produits pour se libérer vis-à-vis de leurs vendeurs, s'étaient ruinés. » (Cf. *op. cit.*, p. 201.)

[2] Cf. *op. cit.*, p. 248.

[3] *Bulletin officiel de la Bourse du travail de Bourges*, septembre 1901.

du mouvement s'efforcent de substituer à l'ancien contrat individuel une sorte de contrat collectif, ou, en termes plus exacts, essaient d'obtenir pour tous leurs membres les mêmes conditions de travail. Leurs efforts sont souvent couronnés de succès et cela seul suffirait à expliquer que les bûcherons soient amenés à s'affilier au syndicat de leur commune.

La tactique, inaugurée par les militants vers 1901, devait contribuer au relèvement des tarifs et, par contre-coup, à la prospérité de leurs syndicats.

Les marchands de bois affirmaient qu'il leur était impossible de consentir des salaires plus élevés, parce qu'au moment où ils achetaient les coupes aux propriétaires, ils ignoraient les prétentions que formuleraient les bûcherons : les achats faits, ils ne pouvaient rien changer aux chiffres maxima qui avaient servi de base à leurs calculs.

Les chefs des syndicats, déclare le citoyen Mauger, résolurent de « mettre les marchands dans l'impossibilité de pouvoir se servir de ce prétexte en les informant longtemps à l'avance des conditions de travail que les ouvriers syndiqués étaient disposés à leur réclamer pour chaque coupe distincte ». M. Mauger, donne, à ce sujet, dans le *Mouvement socialiste*[1] d'amples indications. Deux ou trois mois avant l'époque de la mise en adjudication, les associations syndicales désignent des délégués pour procéder à la visite des coupes et à l'estimation des prix de façon. Ces tarifs sont soumis au bureau du syndicat. Puis, les décisions prises sont rédigées sous forme d'affiche. On en envoie des exemplaires à tous les marchands de bois de la région, aux propriétaires et aux journaux locaux; enfin, on en fait placarder quelques-unes dans les communes intéressées.

Lorsque la vente ou l'adjudication a eu lieu, un représentant du syndicat entre en relations avec l'acheteur ou l'adjudicataire. Si l'accord s'établit, le délégué passe un contrat aux termes duquel l'exécution de l'exploitation est confiée au syndicat qui embauche, débauche, veille à ce que l'abattage s'exécute suivant les ordres et dans les conditions qu'indique le marchand de bois. Parfois, l'association professionnelle accepte la responsabilité des malfaçons. Le contrat signé, on procède à l'embauchage :

En principe, seuls, les syndiqués ont droit de coopérer au travail; mais, ajoute M. Mauger, comme il est de l'intérêt du syndicat qu'aucun ouvrier ne reste en dehors de lui; comme, le plus souvent, quand des conflits éclatent, neuf fois sur dix, ils proviennent de l'entêtement ou

[1] 15 novembre 1904, p. 158.

du mauvais vouloir des camarades non syndiqués, le syndicat maître du travail se retourne vers le non-syndiqué et lui tient le langage suivant :

« Maître aujourd'hui du travail, je pourrais, camarade, te refuser l'entrée dans la coupe, puisque tu n'es pas syndiqué, mais j'ai besoin que tu comprennes que ce n'est pas seulement l'intérêt des syndiqués que je défends, mais également l'intérêt des non-syndiqués. Je ne veux cependant pas te rendre le syndicat obligatoire, tu ferais un mauvais syndiqué. Avant d'entrer au syndicat, il faut que tu en comprennes bien toute la portée. Réfléchis. Si tu entres au syndicat, tu jouiras des prix de façon obtenus par le syndicat. N'y entre pas, si ton éducation syndicale n'est pas encore faite, mais alors, comme nous faisons chaque année des frais de délégués pour l'estimation des coupes, pour les affiches, etc., comme nous avons, en un mot, des frais généraux que nos syndiqués payent avec leurs cotisations, et que tu ne payes pas, toi, qui n'es pas syndiqué, et auxquels il est juste que tu participes, tu ne trouveras pas étrange que la façon de chaque nature de travail te soit comptée un peu moins pour recouvrer ta part dans ces frais qu'ont faits tes camarades syndiqués. »

Le résultat, on le comprend sans peine, c'est qu'au bout d'un certain laps de temps, par suite du contact avec les autres camarades, le bûcheron qui tout d'abord était réfractaire au syndicat, ne tarde pas à s'y faire inscrire.

La répartition du travail se fait par voie de tirage au sort entre tous les intéressés. En certaines communes, l'heure du commencement et de la cessation du travail est annoncée par une sonnerie de clairon. C'est un délégué du syndicat qui distribue aux travailleurs la somme qui revient à chacun d'eux. Dans le cas où le marchand de bois paie directement aux bûcherons, nombre de syndicats émettent la prétention de recevoir du commerçant la différence entre le prix accepté et celui promis aux non syndiqués. Il est à peine besoin de dire que ces conditions ne sont pas acceptées en tous lieux, ni par tous les patrons : nous pourrions citer des cas où, plutôt que de céder, les employeurs ont menacé de ne faire procéder à aucune coupe durant l'année, — et force a été aux salariés d'abandonner leurs revendications.

Néanmoins, il semble bien que la tactique syndicale réussisse fréquemment. Nous n'en voulons d'autres preuves que le nombre croissant des associations bûcheronnes : au 1er octobre 1903, la Fédération nationale en groupait 47 et, huit mois plus tard, ce chiffre s'élevait à 68[1]. Ce sont là les renseignements fournis par les chefs du mouvement; mais nous ne disposons pas, à leur endroit, de suffisants moyens de contrôle, sinon quant à leur total, du moins quant à leur vitalité vraie.

[1] Suivant M. Robelin, la Fédération nationale des bûcherons comptait, au 1er mai 1903, 42 syndicats avec 3833 membres.

Les syndicats de bûcherons étaient disséminés sans aucun lien entre eux. L'espèce de trait d'union qu'était la Bourse du travail de Bourges ne pouvait suffire à une action d'ensemble. Le secrétaire général de cette Bourse le comprit. Il avait été délégué au douzième congrès corporatif à Lyon en septembre 1901 et il résolut de réaliser le vœu de ce congrès relatif aux Fédérations nationales de métiers. Au mois de janvier 1902, il écrit donc à tous les syndicats forestiers : « Une importante question s'impose à votre attention : la création de la Fédération des bûcherons de France... Mettons-nous à l'œuvre dès maintenant, et, avant trois mois, notre Fédération sera créée... » L'ensemble des Bourses du travail appuyèrent cet appel qui fut entendu des intéressés; d'ailleurs, le secrétaire général parcourut les centres principaux, recueillant les adhésions syndicales. Enfin, le 29 juin 1902, le premier congrès de la Fédération nationale des bûcherons se réunissait à la Bourse du travail de Bourges. Une cinquantaine de délégués, venus des départements du Cher, de la Nièvre, de l'Allier, de l'Yonne et de l'Indre approuvaient les statuts de la dite Fédération et adhéraient à la Confédération générale du travail, c'est-à-dire à l'un des groupes socialistes les plus ardents et les plus férus de l'idée de grève générale.

L'année suivante, le 30 août, le congrès de la Fédération des bûcherons se tenait à la Maison du peuple de Nevers. 55 organisations avaient envoyé des délégués; elles étaient réparties sur 8 départements (30 syndicats dans le Cher, 12 dans la Nièvre, 7 dans l'Yonne, 2 dans l'Indre, 1 dans le Jura, l'Allier, la Haute-Marne et l'Eure). La Bourse du travail de Bourges, « qui fut, en quelque sorte, le berceau de la Fédération bûcheronne », avait député son secrétaire, et la Confédération générale s'était également fait représenter.

Nous ne relaterons pas tous les débats et les votes de cette assemblée; mais, pour donner une idée des tendances dominantes, nous citerons les quelques passages suivants de l'allocution de bienvenue prononcée par le citoyen Bornet, secrétaire de la Fédération :

Le même but nous a tous amenés ici et nous avons tous la même idée : nous voulons voir réaliser dans le plus bref délai possible toutes les réformes susceptibles d'améliorer le sort des ouvriers de la campagne, et cela en attendant qu'une société mieux organisée, dans laquelle chacun pourra jouir du produit intégral de son travail, ait remplacé la société bourgeoise dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Mais ce changement, ce bouleversement de la société actuelle sera-t-il un simple effet du hasard ou s'opérera-t-il en suivant la lente évolution des siècles? Nous ne croyons ni à l'une ni à l'autre de ces hypo-

thèses. Il n'appartient qu'à nous, et à nous seuls, par de vigoureux efforts, d'en précipiter l'avènement. Pour cela il faut que chacun apporte son concours toutes les fois que les circonstances l'exigent, laissant de côté les personnalités et les querelles qui nous divisent parfois... Voilà quinze jours, c'était à Béziers, au sud de la France, que les travailleurs agricoles-vignerons du Midi se réunissaient en congrès pour discuter leurs intérêts et formaient une Fédération régionale des ouvriers viticoles. Aujourd'hui, c'est à Nevers, au centre du pays, que les bûcherons vont agiter les mêmes questions. Aussi, en coordonnant nos efforts, nous arriverons certainement à obtenir des résultats appréciables.

Un incident vint montrer l'ignorance de nombre des congressistes pour tout ce qui touchait à l'action socialiste et, en même temps, leur vif désir de s'instruire de ces questions. Plusieurs d'entre eux, en effet, demandèrent au président de l'assemblée « de leur dire, en un clair résumé, ce qu'était l'organisation du prolétariat », et le citoyen Mauger « improvisa une vigoureuse esquisse du mouvement ouvrier et de ses organismes originaux ».

Le congrès décida d'envoyer une délégation au ministre de l'agriculture pour lui demander, entre autres choses : l'essai de mise en régie directe pour l'exploitation des bois dans les forêts domaniales, l'institution de retraites en faveur des ouvriers des bois et des champs, la création de tribunaux et prud'hommes pour l'agriculture et enfin l'extension de la loi sur les accidents du travail aux ouvriers agricoles.

Le 9 décembre 1903, la délégation fut reçue par le ministre, mais elle n'obtint guère que de bonnes paroles, extrêmement vagues, sauf en ce qui concerne la question des accidents [1]. L'insuccès de ces démarches ne fut pas sans causer quelque mécontentement dans les milieux forestiers. On s'en aperçut bien, au troisième congrès de la Fédération nationale, qui se tint, le 4 septembre 1904, à Auxerre. Dans les discussions, qui durèrent deux séances et réunirent les représentants de 71 syndicats [2], on insista surtout sur la mise en régie que l'on réclama de nouveau pour les forêts de l'Etat. Avant de se séparer, les bûcherons résolurent de se faire représenter au congrès que la Confédération du travail allait tenir à Bourges et au cours duquel les doctrines d'un socialisme violent finirent par triompher. Ils décidèrent également

[1] Le 7 juin 1904, la Chambre votait un texte qui assimilait les coupes et exploitations forestières aux chantiers de manutention, et, par ce fait, étendait aux bûcherons le bénéfice de la loi sur les accidents du travail.

[2] Durant l'exercice 1904, les recettes de la Fédération se sont élevées à 2408 francs et les dépenses n'ont été que de 1488 francs. Avec le reliquat de l'année précédente, la caisse fédérale avait un actif de 1766 francs dont 1200 francs placés à la caisse d'épargne.

d'envoyer des délégués à la Conférence qui devait avoir lieu au même moment et dans la même ville pour préparer une *Union fédérale terrienne*, qui engloberait toutes les organisations d'ouvriers agricoles. A cette conférence prirent également part les représentants des syndicats d'ouvriers viticoles du Midi, dont il nous reste à parler.

III

Depuis quinze ou vingt mois, les journaux signalent assez fréquemment des grèves d'ouvriers agricoles se produisant dans la région du bas Languedoc. Lorsqu'il en fut question pour la première fois, le fait, raconté un peu sommairement, surprit beaucoup de personnes : tandis que nous étions habitués à lire chaque jour, dans la presse, le récit de conflits survenus dans le monde industriel, on ne mentionnait jamais pareils événements dans les milieux ruraux. Paysans et grévistes étaient deux termes qui ne semblaient guère pouvoir aller ensemble. Les choses sont en train de changer, du moins dans le midi de la France.

Les récentes et tumultueuses grèves des ouvriers viticoles ne sont cependant pas les premières du genre : elles ne sont qu'une manifestation, — un peu plus retentissante seulement que les précédentes, — de l'état d'agitation dans lequel se trouvent les populations des départements méridionaux.

Le premier conflit de ce genre paraît s'être produit, au mois de mars 1898, à Vic-les-Etangs, près de Montpellier. Les ouvriers, dont la journée était alors fixée à six heures et demie, demandèrent à ne faire que six heures, comme dans les localités voisines, sans réduction de salaires. Le travail ne fut interrompu qu'un seul jour; à vrai dire, il n'y a pas eu grève, mais simple accord entre les journaliers, qui ont obtenu gain de cause après des pourparlers avec les propriétaires. La seule chose à noter à Vic, mais elle est symptomatique, — c'est qu'il y a eu entente entre les ouvriers de la commune, *réunis en un syndicat de vignerons*.

A Aymarques, dans le Gard, il s'est produit, au moment de la mévente des vins, un curieux mouvement parmi les journaliers de la région : dans une étude très documentée, M. Augé-Laribé nous apporte d'intéressants détails à ce sujet, ainsi d'ailleurs que sur la situation des ouvriers viticoles languedociens et sur les syndicats qu'ils sont en train de constituer [1]. Les journaliers

[1] *Les ouvriers de la viticulture languedocienne et leurs syndicats*, par Augé-Laribé (*Musée social*, novembre 1903). Cf. du même auteur, les *Résultats des grèves agricoles dans le midi de la France* (*Musée social*, décembre 1904).

d'Aymarques ne sont pas ordinairement attachés à une exploitation déterminée; ils ont l'habitude de changer, et, d'ailleurs, ils ne sont pas uniquement des vignerons : ils vont aussi couper les foins et les joncs dans les grands domaines qui bordent les étangs. Ils y gagnent parfois de forts salaires, mais ils ignorent l'épargne : ils n'achètent pas le moindre lopin de terre, ils n'ont pas même toujours la propriété de la maisonnette qu'ils habitent. Les choses n'ont pas trop mal marché tant que la culture de la vigne a donné de beaux profits. Mais lorsque la mévente des vins est arrivée, ces imprévoyants se sont trouvés dans une situation particulièrement difficile : les propriétaires, obligés d'écouler leurs récoltes à vil prix, ont restreint à l'indispensable le travail des vignobles. Les journaliers ne l'ont pas entendu de la sorte. Un groupe d'une trentaine d'entre eux se rendirent à la besogne sans avoir été commandés, — et cela malgré l'opposition du régisseur. Ils avaient eu soin d'aller chez un propriétaire bienveillant qui paya leurs journées. La semaine suivante, ils arrivèrent de la même façon dans un autre domaine et le mouvement se développa; bientôt les ouvriers affichèrent la prétention de régler ainsi le travail suivant leurs propres besoins. Le maire essaya de les appuyer, mais un propriétaire, plus énergique, résista, appela les gendarmes, et cette agitation, qui n'était pas encore soutenue par une organisation syndicale, fut aussitôt arrêtée. Nous avons cité ce fait parce que, très vite, en plusieurs communes, les journaliers, imitant ceux d'Aymarques, prétendirent travailler, malgré l'opposition des propriétaires : la question du chômage est une des questions qui, dans la région viticole, ont le plus violemment mis aux prises employeurs et salariés.

Au mois de mai 1903, à Peyriac-de-Mer, dans le département de l'Aude, se produit une grève intéressante à signaler parce qu'elle est peut-être la première qui ait été soutenue par les subsides des syndicats ouvriers industriels et des Bourses du travail. La cause en fut une réduction de salaires motivée par les désastreuses gelées d'avril.

Les travailleurs de Peyriac, dit M. Augé-Laribé, avaient déjà subi une réduction après la mévente de 1900 : les salaires, qui étaient auparavant de 2 fr. 25 pour 7 heures et de 2 fr. 50 pour 8 heures, avaient été abaissés depuis 1901 à 2 francs pour 7 heures. Le salaire des femmes était aussi diminué de 0 fr. 25. A la suite des gelées, les ouvriers furent avertis qu'ils devraient fournir 8 heures de travail pour 2 francs. Immédiatement, une *cole*, — c'est-à-dire une équipe, — refusa ces conditions, et, comme depuis un mois un syndicat était en formation, elle put facilement provoquer une réunion publique dans laquelle, à l'unanimité, l'ordre du jour suivant fut voté : « Les nom-

breux ouvriers agricoles, réunis salle Guilhaumat, en présence de l'augmentation des heures de travail, demandent aussi l'augmentation de salaire, soit 2 fr. 25 pour 7 heures et 2 fr. 50 pour 8 heures. Si les patrons n'acceptent pas, la grève générale est déclarée. » En même temps, la création du syndicat est décidée et l'on prépare la grève. Un comité est constitué; des listes de souscription circulent dans la localité; on sollicite du conseil municipal l'ouverture de chantiers communaux; un appel aux organisations ouvrières est lancé pour leur demander des secours.

Par plus d'un détail, cette grève agricole ressemble donc à une grève d'ouvriers de l'industrie. Tout dépendait, paraît-il, de la décision qu'allait prendre le principal propriétaire de la localité : il refusa le relèvement des salaires.

Cependant, d'autres propriétaires acceptent les revendications des grévistes, et les ouvriers qui gagnent 2 fr. 50 et au-dessus conviennent d'abandonner 0 fr. 50 pour aider leurs camarades en chômage. *Des secours sont envoyés par les communes de Sigean, de Portel, par les Bourses de travail de Narbonne, Saint-Etienne et Alger et par divers syndicats de Narbonne.* Le député Alb. Sarraut vient soutenir les grévistes et donne une conférence. Les statuts du syndicat sont déposés le 8 mai. Enfin, le 11 mai, une transaction intervient et les ouvriers décident de reprendre le travail à condition que personne ne sera renvoyé. La grève avait duré huit jours et avait groupé environ soixante-dix grévistes, hommes et femmes.

La grève de Peyriac marque une date : c'est un fait significatif que la résistance de journaliers agricoles ait reçu, si rapidement, les encouragements et l'aide pécuniaire de plusieurs syndicats urbains. Quelques mois plus tard, ce ne sont plus seulement des secours financiers que les Bourses du travail procurent aux viticulteurs grévistes : elles leur assurent, au besoin, ou mieux leur imposent le concours de véritables troupes révolutionnaires, s'établissant dans un village comme en pays conquis et imposant ses volontés à la population terrorisée. La chose s'est notamment passée à Pouzols (Aude) et vaut la peine d'être contée.

A la fin du mois de novembre dernier, devant l'impossibilité d'organiser une grève générale, les meneurs résolurent de susciter des grèves partielles. Ils désignèrent Pouzols; néanmoins, la majorité du « syndicat rouge » de cette localité, jugeant les conditions peu favorables, refusa de cesser le travail, mais le président passa outre, affirmant que l'ordre de grève ayant été envoyé de Narbonne, il fallait obéir. Il eût été d'ailleurs difficile de résister : le lendemain, en effet, dans cette commune qui compte de cinq à six cents habitants, arrivèrent une centaine d'individus, recrutés un peu partout, parmi les sans-travail des ports méditerranéens. C'étaient les « grévistes »! Durant six semaines, du 1er dé-

cembre 1904 au 15 janvier 1905, ils commirent toutes sortes d'exactions, brutalisant les gens inoffensifs, faisant main basse sur les objets à leur convenance, gouvernant les communes en maîtres sans que les agents de la force publique osassent s'opposer à leurs fantaisies révolutionnaires : nous étions encore sous le ministère de M. Combes! Un fait, entre plusieurs autres, donnera une idée du régime qui fut imposé à ce malheureux village. Ces malandrins décident, un beau jour, que dans « Pouzols libéré », on ne doit plus célébrer d'offices religieux. Le dimanche suivant, le curé trouve son église fermée, la porte barricadée, mais voulant éviter tout prétexte de désordre, le vénérable prêtre se rend dans la paroisse voisine pour dire la messe. Nos « grévistes » l'attendent sur la route, se saisissent de lui et, au chant de la *Carmagnole*, le ramènent sur la grande place. Là, ils constituent un tribunal révolutionnaire qui condamne le curé de Pouzols à la peine de mort. L'attitude du digne ecclésiastique en impose à ces énergumènes et le vénéré pasteur en est quitte pour promettre quelques démarches conciliatrices qui convenaient d'ailleurs à son ministère de paix. Ces faits, et plusieurs autres tout aussi graves, sont exposés dans un rapport récemment adressé au ministre de l'intérieur par le secrétaire du syndicat mixte de Pouzols.

IV

Les récentes grèves agricoles ont attiré et retenu l'attention publique par leur violence. Cette violence s'explique d'abord par la nature, fruste et brutale, des acteurs de ces scènes révolutionnaires : il n'y a pas d'émeutes plus épouvantables que les jacqueries, surtout lorsque les paysans sont menés par quelques citadins. Leur violence s'explique, en outre, par la faiblesse coupable des pouvoirs publics, et, il faut bien le dire aussi, par les difficultés de la répression sur un théâtre aussi étendu. C'est d'ailleurs une chose remarquable que les grèves prennent un caractère sanglant surtout dans les petites localités. Qu'on se souvienne, par exemple, des événements de Cluses. Il ne faudrait cependant pas que les actes, si répréhensibles, qui ont marqué les conflits entre propriétaires et ouvriers viticoles, absorbassent toute l'attention et empêchassent de voir un mouvement, moins bruyant, mais dont le développement pourrait avoir de graves conséquences : le mouvement des syndicats d'ouvriers viticulteurs.

Les premières associations de ce genre datent de 1891 : elles ont été constituées dans la région de Montpellier, l'année même

où cette ville voyait s'ouvrir une Bourse de travail. On en signale un peu après, à Vic-les-Etangs, à Courmonterral, à Marsillargues. Dans les arrondissements de Carcassonne, de Perpignan, de Narbonne et de Béziers, quelques militants socialistes groupent dans les campagnes les travailleurs de la terre. Mais les syndicats « rouges », fondés alors, n'ont guère eu d'action.

Après une courte période de progrès, ils périclitent, affaiblis par des divisions intérieures, et ceux qui ne disparaissent pas absolument n'ont plus qu'une existence nominale. Seul, le syndicat de Maraussan, dans l'arrondissement de Béziers, soutenu par des membres plus énergiques, garde quelque vitalité; mais d'une façon générale, on peut dire que l'activité syndicale paraît endormie de 1895 à 1899; les quelques syndicats créés pendant cette période n'ont jamais bien fonctionné.

Cette période de « sommeil » correspond à une période d'égale somnolence que nous avons constatée pour les syndicats de bûcherons.

Dans le Midi, le mouvement reprend vers 1900-1901, mais il est surtout intense depuis 1903 : les grèves l'ont considérablement développé. Dans une très intéressante communication qu'il faisait récemment[1] à la Société d'économie sociale, M. Félix Bouffet déclarait qu'il n'est peut-être pas un village du bas Languedoc n'ayant aujourd'hui un syndicat ou une section de syndicat rouge, après avoir eu d'ailleurs sa grève de journaliers viticulteurs.

Les causes qui ont provoqué ou facilité l'éclosion de toutes ces associations ouvrières sont de deux ordres : les unes sont des causes économiques, les autres ont un caractère politique.

En première ligne, il faut citer la diminution, dans cette région, de la classe des petits propriétaires. Dans le bas Languedoc, la culture en grand de la vigne n'est pas de date extrêmement ancienne. Chose curieuse, c'est de la crise de l'oïdium (1853-1854) que date l'extension de la viticulture méridionale. Jusque-là les vignes n'occupaient guère que les terrains de qualité supérieure. Mais les prix élevés obtenus alors par les vins du Midi incitèrent les propriétaires à étendre le plus possible leurs vignobles. La terre augmenta de valeur dans des proportions considérables : on finit par payer 10 à 15 000 francs pour un hectare en corps de domaine et 20 à 25 000 francs pour les petites propriétés. Les salaires atteignirent des chiffres très élevés et les journaliers en profitèrent pour acheter quelques arpents : ils se mettaient parfois à quatre ou cinq pour faire l'acquisition d'un hectare. Par là, on peut juger du morcellement de la propriété. Mais, pour

[1] Séance du 10 avril 1905, sous la présidence de M. R. Lavollée.

une population tout comme pour un individu un enrichissement trop brusque présente d'énormes dangers. On le vit bien dans le bas Languedoc :

... Les qualités qui faisaient des Languedociens une race un peu dure mais sérieuse, énergique, patiente et sobre, furent étouffées par le goût du luxe, l'imprévoyance, le désir de la vie facile et les besoins d'une vanité vulgaire. Les villes s'agrandirent par des constructions trop riches et sans véritable élégance; dans les villages, les maisons nues et grises s'ornèrent de balcons inattendus. Chaque paysan voulut avoir un salon : il le payait fort cher, mais il n'y entrait jamais que le jour de la fête pour étonner les amis qu'il y amenait. L'histoire de celui qui avait acheté un piano à chacune de ses filles est bien connue et elle paraît véridique, car les marchands de Montpellier et de Toulouse se souviennent du temps où les jeunes paysannes des environs venaient leur demander *ce qu'ils avaient de plus cher*, se préoccupant seulement de payer leurs robes ou leurs chapeaux 50 ou 100 fr. de plus que leurs voisines. En même temps, les mœurs se relâchent; les débauches les plus bêtes s'étalent sans gêne...

Mais l'invasion phylloxérique allait faire disparaître toute cette prospérité, aussi inopinément qu'elle s'était produite. Le goût du luxe et d'une existence large subsista seul.

Les terres perdirent leur valeur; l'hectare, sauf dans les plaines où l'on peut faire des céréales, tomba à quelques centaines de francs. Les salaires furent réduits des deux tiers. La situation des viticulteurs fut encore aggravée par l'imprévoyance dont beaucoup avaient fait preuve. Durant la période de prospérité, on s'était habitué à compter sur de beaux bénéfices et l'on n'avait généralement pas constitué de réserves. Les petits propriétaires, surtout ceux qui avaient acheté depuis peu de temps, se trouvèrent dans des conditions lamentables : d'abord ils avaient souvent acquis plus de terre qu'ils n'en pouvaient immédiatement payer se fiant aux prochaines recettes pour faire honneur à leurs engagements; de plus, ils avaient acheté au moment où les prix étaient très élevés; or, le phylloxéra leur enlevait toute espèce de récoltes et les laissait chargés de dettes. Ils durent abandonner leurs quelques centaines de mètres carrés pour se libérer. Beaucoup de ces expropriés gardèrent dans l'âme une profonde amertume. C'est surtout parmi ces aigris que se recrutent aujourd'hui les meneurs des « syndicats rouges » : pour ces propriétaires dépossédés, il s'agit, dans la lutte contre les possédants actuels, de prendre une revanche personnelle et souvent aussi de se venger de ceux qui détiennent leurs anciennes vignes.

Mais ceux des petits propriétaires qui ont conservé leur lopin de terre se trouvent également dans une situation difficile. Outre qu'ils ont été obligés à de gros frais pour la reconstitution en

plants américains, ils ne retirent presque plus de bénéfices de leurs minuscules vignobles. Aujourd'hui la valeur marchande des vins du Midi se calcule à peu près exclusivement d'après leur richesse alcoolique et non d'après leur goût. Or la plupart des petits viticulteurs possèdent surtout des « garrigues », c'est-à-dire des terres médiocres, qui donnent un faible rendement d'un vin jadis assez apprécié. Mais le « bouquet » et les qualités de saveur n'entrent plus guère en ligne de compte et ne sauraient compenser la quantité. Autrefois la récolte de ces paysans suffisait à les faire vivre et ils ne cherchaient dans leurs salaires de journaliers qu'un simple supplément de gain; actuellement leurs « journées » doivent fournir le pain de la famille.

Ainsi s'est constitué un véritable prolétariat rural dont les conditions d'existence sont d'autant plus dures que la vie est relativement chère dans ce pays de monoculture.

L'irritation des ouvriers agricoles se trouve aussi excitée par la fréquence et la longueur des chômages. Il y a plus de journaliers que par le passé (puisque autrefois les gens du pays, ayant chacun un peu de vignes à soigner, ne louaient pas toute leur force de travail) et, par contre, en raison de la mévente des vins, on réduit au minimum les façons données aux vignobles, sans parler de la dure concurrence que font aux travailleurs indigènes les Espagnols et les Italiens établis à demeure dans la région. Enfin nous avons entendu des propriétaires accuser certains régisseurs d'augmenter encore le mal du chômage, en renvoyant très facilement les ouvriers les jours de pluie et en portant néanmoins sur leur feuille de paie comme réglées les journées ainsi enlevées aux travailleurs : les journaliers ignorent ces malversations et rendent les patrons seuls responsables du temps qu'on leur a ainsi fait perdre en allées et venues. C'est là un fait que nous n'avons pu contrôler et de l'exactitude duquel nous ne saurions nous porter garant. Nous avons voulu simplement le mentionner.

D'autre part, le régime de la viticulture languedocienne se rapproche en quelques points du régime industriel : « Le capital y joue un rôle de plus en plus considérable, les *ouvriers sont habitués à travailler par équipe*[1] et l'influence des villes se

[1] « Dans les grandes exploitations, dit M. Augé-Laribé, les ouvriers travaillent par équipes ou *coles*. Leur nombre varie suivant que leur tâche est plus ou moins délicate et difficile à surveiller. A leur tête est placé un chef ouvrier (*baïle, patron ou chef de bricole*) qui gagne par jour 0 fr. 25 ou 0 fr. 50 de plus que les ouvriers. C'est lui qui « a la montre », c'est-à-dire qui donne le signal de l'arrêt et de la reprise du

faisant sentir dans les gros villages de la région viticole, il y a presque partout des ouvriers capables de prendre la direction d'un groupement. » Ainsi donc, plus d'isolement, mais au contraire labeur en commun qui rend évidente la solidarité des intérêts et permet les ententes collectives.

A ces causes d'ordre économique, pour expliquer le développement des syndicats rouges, il faut ajouter, des causes d'ordre politique.

Dans le Midi, les luttes électorales sont extrêmement violentes, les divisions survivent aux jours des scrutins. Or, depuis quelques années, les ouvriers agricoles constituent la clientèle des partis d'extrême-gauche :

Dans bien des villages, les conseils municipaux ont été conquis par la « liste ouvrière » et l'on sait que les départements de cette région ont élu, à plusieurs reprises, des députés socialistes. Les échecs que les propriétaires ont alors éprouvés ont contribué à accentuer une opposition qui aurait eu, d'ailleurs, assez de raison de naître dans l'esprit indépendant et susceptible des paysans languedociens.

On peut ajouter que l'attitude du ministère Combes n'était pas faite pour calmer les ardeurs radicales et socialistes, puisque le gouvernement comptait dans sa majorité la plus fidèle les représentants du collectivisme révolutionnaire.

Toutes ces causes avaient créé, chez les journaliers, un état d'esprit qui devait les disposer à faire bon accueil aux promoteurs de syndicats exclusivement ouvriers et défendant exclusivement les intérêts des salariés. Les meneurs, qui prenaient leur mot d'ordre surtout à la Bourse du travail de Narbonne, se rendirent compte, en 1903, que le moment propice était enfin arrivé.

Pendant cette année, remarque M. Bouffet, les gelées printanières réduisirent dans de fortes proportions la récolte qui bénéficia de prix élevés; quelques propriétaires, plus favorisés que la grande majorité, firent de gros bénéfices, ce qui poussa leurs ouvriers à demander l'augmentation de salaire. Ce mouvement se généralisa et l'on vit bientôt, en novembre et en décembre, surgir de toutes parts des syndicats dont le seul but était de soutenir les revendications des travailleurs.

C'est de cette époque, marquée par des grèves locales parfois très violentes, que date, dans le Midi, la grande efflorescence des syndicats d'ouvriers viticulteurs.

travail. Il travaille lui-même quand les travaux n'exigent pas une surveillance constante. Parfois un aide du régisseur surveillant les travaux, le rôle de chef-ouvrier est d'entraîner les autres et de régler l'intensité du travail ; c'est pour cela qu'il est aussi appelé *le meneur*. En tête de la « cole », il s'efforce de gagner son supplément de salaire en donnant un travail rapide et régulier; pour ne pas s'attirer les reproches du surveillant, les autres ouvriers sont forcés de ne pas se laisser distancer par lui. »

V

La plupart de ces groupements sont animés d'un violent esprit d'anticléricalisme. Il en est même qui affirment ouvertement leur sectarisme. Voici, par exemple, un article topique des statuts du syndicat de Béziers : « Lorsqu'il sera reconnu qu'un membre de notre syndicat *fait partie d'un cercle catholique ou d'une autre société religieuse*, l'expulsion de ce dernier sera prononcée de rigueur, *sans procéder à un vote quelconque.* » En passant, nous signalons à qui de droit ces dispositions d'esprit : alors même que l'on croirait pouvoir se désintéresser de ce mouvement au point de vue économique, on ne saurait professer pareille indifférence au point de vue du danger que courent les âmes.

Le caractère de classe n'est pas moins marqué en ces associations que leurs tendances antichrétiennes. Les statuts nous renseignent clairement à ce sujet. Prenons ceux de la *Chambre syndicale des agriculteurs* de Mèze et nous lisons à l'article 3 : « Le but de la chambre syndicale est : 1° de grouper le plus grand nombre possible d'*ouvriers* de la corporation ; 2° de défendre les intérêts généraux des ouvriers syndiqués, etc. » Le syndicat de Béziers n'admet que des ouvriers. A Portel, on décide « qu'on commence à être patron dès le jour qu'un camarade en fait travailler d'autres et en tire un bénéfice, tant minime soit-il. Tout tâcheron entrepreneur, patentable ou non, ajoute-t-on, se trouvant dans ces conditions, doit être considéré comme patron et ne peut faire partie du syndicat. » On fait cependant une exception pour « le camarade qui entreprendrait des travaux et les ferait exécuter en communauté ». Plusieurs syndicats se préoccupent de la concurrence des travailleurs espagnols venant s'installer dans la région : à Sérignan, l'association déclare « chercher les moyens légaux de lutter contre la concurrence déloyale et ruineuse que viennent faire les ouvriers étrangers aux ouvriers du pays, qui n'ont pas les mêmes charges économiques et patriotiques que ces derniers ». Presque tous les syndicats s'occupent de la question des salaires et presque tous prétendent imposer un très rigoureux respect de leurs décisions en pareille matière : à Mèze, par exemple, on stipule que « tout membre qui travaillera au-dessous des tarifs établis par la commission des salaires et approuvés en assemblée générale sera exclu du syndicat. » D'ailleurs, on se montre fort sévère pour les adhérents qui feraient preuve de quelque indépendance : « Tout syndiqué, lit-on dans les statuts de plusieurs associations, qui, dans un lieu public, critiquerait l'œuvre du syndicat ou qui s'engagerait dans des

discussions compromettant l'ordre et le bon fonctionnement du syndicat, pourra être privé par l'assemblée du droit d'assister à une, deux ou trois réunions générales, ou être exclu. »

Le caractère socialiste révolutionnaire de ces groupements est aussi très accentué : il s'est particulièrement manifesté dans les deux congrès que les syndicats d'ouvriers agricoles ont tenu, l'un à Béziers, du 15 au 18 août 1903, à la Bourse du travail de cette ville, l'autre à Narbonne, du 13 au 17 août dernier.

Le congrès de Béziers, — le premier du genre, — avait réuni les représentants de 31 syndicats ruraux. Ils venaient presque tous de la région languedocienne et du Roussillon. La Confédération générale du travail envoya un délégué de Paris qui fut admis à titre consultatif : dès lors, on constate dans le mouvement syndical du Midi l'active influence de ce groupement ardemment révolutionnaire.

Les questions inscrites à l'ordre du jour du congrès étaient les suivantes : 1° création d'une Fédération nationale; 2° statuts de la fédération; 3° *étude de la grève générale;* 4° prud'homie et accidents de travail; 5° création d'un organe corporatif; 6° édition du *Manuel du paysan.* Singulier programme, on en conviendra, pour une assemblée qui avait la prétention de s'occuper utilement des intérêts des gens de la campagne!

Il indique bien, remarque M. Augé-Laribé, par cette préoccupation d'étendre brusquement au pays entier un mouvement encore embryonnaire, ce qu'il y a eu à l'origine, *de purement doctrinaire et de superficiel dans les idées syndicales des paysans méridionaux;* en même temps, il montre, par le souci d'étudier le rôle des ouvriers ruraux dans une grève générale, *combien ces idées sont révolutionnaires.*

Après d'assez longs débats, on reconnut que la création d'une fédération nationale n'était pas encore possible et l'on se borna à former la *Fédération des travailleurs agricoles et parties similaires de la région du Midi*, qui, le fait est significatif, s'empressa d'adhérer à la Confédération générale du travail : cette adhésion n'est peut-être pas étrangère aux violences qui ont marqué les récentes grèves d'ouvriers viticulteurs.

Dans ce congrès de « ruraux », on a longuement discuté la question de la participation des paysans à la grève générale : le rôle des paysans, s'est-on demandé, doit-il être, en ce cas, de soutenir les grévistes de l'industrie en leur fournissant les denrées de consommation, ou bien doivent-ils, eux aussi, se croiser les bras « jusqu'à ce qu'ils puissent reprendre possession de la terre au nom de la corporation ». Il semble que ce soit cette dernière

opinion qui ait prévalu, mais à une faible majorité. Si l'on s'est divisé sur ces questions théoriques, il y eut, par contre, unanimité pour demander l'extension, aux travailleurs agricoles, des lois organisant la prud'homie et réglementant les droits des ouvriers victimes d'accidents. A ce propos, M. Augé-Laribé fait une remarque qu'il y a peut-être lieu de souligner :

Il nous semble, dit-il, en parlant de ces deux revendications, que les travailleurs ruraux ne retireront pas des réformes qu'ils réclament autant d'avantages qu'ils le croient, mais le fait qu'actuellement les lois sur les accidents et sur la prud'homie ne leur sont pas applicables est très profitable à leur propagande. Les conférenciers, qui cherchent à créer de nouveaux syndicats, ne manquent pas de montrer que, si les paysans ont été oubliés par le législateur, c'est qu'ils n'ont pas su s'organiser pour donner une force suffisante à leurs réclamations.

Le congrès de Béziers avait fondé une Fédération; des rivalités locales et des questions de personnes vinrent affaiblir son action.

La Fédération, déclare un collaborateur du *Mouvement socialiste*, qu'on ne saurait accuser de tiédeur révolutionnaire [1], se donnait pour but de préciser et de diriger le mouvement syndicaliste paysan. Mais des divergences se produisirent et, lors du mouvement gréviste de l'hiver dernier, la Fédération, encore embryonnaire et mal assise, ne put jouer le rôle qui lui était assigné. Le mouvement s'opéra en dehors de sa direction.

Si l'on en croit des témoins indépendants et généralement bien renseignés [2], le congrès tenu à Narbonne, en août dernier, aurait fortifié le groupement des syndicats d'ouvriers agricoles. Ce congrès s'est intitulé national, mais ce fut seulement pour rappeler un projet qui n'est pas encore réalisable; le congrès, en réalité, ne fut que régional et ne groupa que des travailleurs de la viticulture méridionale, d'Arles à Perpignan : 105 délégués représentèrent 107 syndicats (52 pour l'Aude, 41 pour l'Hérault, 11 pour les Pyrénées-Orientales et 3 pour les Bouches-du-Rhône [3]).

A Narbonne, on renouvela, avec quelques variantes, plusieurs des vœux émis à Béziers, relativement à l'extension de la prud'homie et à la loi sur les accidents. On exprima le désir de voir bientôt créer un organe corporatif qui s'intitulerait *le Paysan*; on s'occupa des retraites ouvrières qui devaient être alimentées par l'impôt sur le revenu, le pari mutuel et les ressources provenant de la suppression du budget des cultes; l'on réclama la

[1] Cf. *Le mouvement syndicaliste agraire*, par Paul Ader, dans le *Mouvement socialiste* du 15 décembre 1904.

[2] Cf. *Annales du Musée social*, septembre 1904, p. 394.

[3] Les cinq ou six syndicats du Gard n'avaient pas encore adhéré à la Fédération.

répression des fraudes « parce que tous les travailleurs, en tant que consommateurs, ont intérêt à interdire l'arrivée sur le marché de produits sophistiqués », et l'on décida « qu'il fût demandé au Parlement de voter une loi punissant d'une peine sévère tout employeur qui aurait renvoyé un ouvrier ayant refusé de participer à la fraude ordonnée par le patron ». On discuta longuement la constitution de « magasins communistes d'instruments aratoires » et, dans l'impossibilité de s'entendre sur ces magasins, on tomba d'accord pour réclamer aux propriétaires la fourniture de tous les outils.

Mais le débat le plus intéressant se produisit au sujet de la réglementation des travaux agricoles. Les congressistes se partagèrent entre deux tendances : un certain nombre d'entre eux, préoccupés de la diversité de la production et des moyens d'existence dans des localités mêmes voisines, combattirent le principe d'une réglementation unique, applicable à toutes les régions, qui fut surtout défendu par les meneurs du socialisme révolutionnaire. Ces derniers l'emportèrent et firent décider de présenter aux propriétaires les revendications suivantes :

1° La durée de la journée de travail sera de 6 heures minimum et de 8 heures maximum.
2° Le salaire minimum sera de 0 fr. 50 l'heure ;
3° La durée de la journée de sulfatage sera de 8 heures et sera payée 4 francs et 2 litres de vin ;
4° La durée de la journée des vendanges sera de 8 heures et sera payée 4 fr. 50 et 3 litres de vin. Les vendangeurs nourris seront payés 3 francs et auront le vin à volonté ;
5° Les heures supplémentaires de nuit pendant les vendanges seront payées 0 fr. 75 ;
6° Le salaire des femmes sera la moitié de celui des hommes en argent et en vin ;
7° Les heures supplémentaires en dehors des vendanges et les forfaits sont supprimés ;
8° Les *mésadiers* [1] gagneront 35 francs par mois pour des journées de 6 heures et 45 francs pour 8 heures.
9° La paie aura lieu tous les samedis sur le travail.
10° Le temps employé pour aller au travail est au compte du patron ; le retour au compte de l'ouvrier ;
11° 2 litres de vin potable seront donnés toute l'année.
12° Le travail reprendra dans les vignes deux jours après la pluie.
13° Toute heure commencée est due.

La grève générale fut l'objet d'une discussion longue et confuse. Le rapporteur, tout en déclarant « que la cessation complète du travail était le moyen le plus efficace pour arriver à l'émanci-

[1] Ce sont des ouvriers agricoles payés au mois, logés et nourris.

pation des travailleurs », exprima l'avis que « le prolétariat agricole, jusqu'à ces derniers temps encore si individualiste, était insuffisamment pénétré des sentiments de solidarité, base fondamentale de cette importante question; en conséquence, il proposa simplement d'adopter le principe de la grève générale et de travailler sérieusement au sein des organisations agricoles à la diffusion de cette idée? Finalement, on se rallia à cette motion en laissant au comité fédéral le soin de préparer le terrain et de fixer la date de la « guerre des bras croisés [1] ».

Enfin le congrès de Narbonne s'inquiéta de constituer solidement la Fédération nationale. Celle-ci est formée par les sections départementales, envoyant au comité fédéral deux délégués; chaque syndicat verse à la caisse centrale un centime par membre et par mois [2]. Un congrès doit avoir lieu chaque année. Il est probable, mais l'on n'est cependant pas en mesure de l'affirmer, que cette organisation fédérale maintiendra une certaine union entre tous les syndicats récemment formés à l'occasion des grèves agricoles. Elle contribuera surtout à leur conserver le caractère socialiste. Le congrès de Narbonne fut, en effet, marqué par des manifestations sur le sens desquelles il serait difficile de se tromper : on y adhéra officiellement au congrès international d'Amsterdam et, le dernier jour, un long cortège précédé des bannières rouges des syndicats et de pancartes sur lesquelles on avait inscrit les revendications ouvrières, parcourut les principales rues de la ville, au chant de l'*Internationale*.

On comprend dès lors l'enthousiasme que ce congrès a provoqué chez les militants de la révolution sociale.

Le congrès de Narbonne, lisons-nous dans le *Mouvement socialiste* [3], a eu une grande importance tant au point de vue du nombre des délégués qu'au point de vue des résolutions prises. Certainement, beaucoup qui étaient là assistaient à un congrès pour la première fois; l'inexpérience, la complexité des questions, la diversité de la production, purent amener des séances tumultueuses; mais un grand pas a été fait : le congrès a permis aux délégués de se connaître, de se sentir les coudes; tous, d'ailleurs, étaient animés d'un désir vif et sincère de s'unir, de s'entendre. Les organisations rurales tenues au courant de ces débats se sont intéressées aux questions traitées par le congrès : c'est *le point de départ d'une nouvelle vie syndicaliste*.

[1] Au commencement de l'hiver, le comité fédéral crut que le moment était venu de décréter la grève et, dans les communes de l'Aude, on put voir de grandes affiches rouges, invitant les travailleurs à se mettre en grève. Cet appel ne fut entendu que dans quelques communes.

[2] Depuis janvier 1904 jusqu'au moment du congrès, la Fédération avait encaissé 1025 fr. 60 et dépensé 436 fr. 20.

[3] Le *Mouvement socialiste*, 15 décembre 1904.

L'ouvrier rural, jusqu'ici indifférent, veut maintenant savoir; il discute, tâche de comprendre, se serre près de ses camarades. L'éducation syndicale fait de rapides progrès; des camarades se sont signalés dans les différentes sections, par leur intelligence, leur énergie, leur bonne volonté; leur influence s'est fait ressentir, et nul doute qu'ils ne guident le prolétariat agricole vers un intégral affranchissement.

Un tel enthousiasme ne devait pas s'arrêter à mi-chemin. Les meneurs crurent donc le moment venu de constituer une *Union fédérale terrienne* qui engloberait, dans la France entière, les syndicats de travailleurs agricoles, ouvriers viticulteurs, bûcherons, horticulteurs, journaliers de toute sorte. La fondation de cette union fut décidée dans une conférence qui eut lieu au cours du congrès de Bourges et à laquelle assistèrent les délégués des « organisations terriennes ». Voici, d'ailleurs, l'ordre du jour adopté à cette séance :

Les délégués des travailleurs de la terre, ouvriers agricoles, bûcherons, jardiniers, journaliers, horticulteurs, etc., présents à la conférence; considérant : que l'union intime de tous les travailleurs de la terre pour la défense de leurs intérêts s'impose de plus en plus; qu'il est utile que les groupements régionaux et les syndicats isolés aient un lien commun; décident en principe la création d'une « Union fédérative nationale des travailleurs de la terre », qui, tout en laissant à chaque groupe l'autonomie qui lui est nécessaire en raison de la diversité des travaux terriens, serait le trait d'union pour la défense de tous les intérêts généraux des travailleurs de la terre, et prendra le nom d'*Union fédérale terrienne.*

Décident que chacun des organismes représentés au congrès de Bourges sera d'ici à l'année prochaine chargé, chacun en ce qui le concerne, de prendre les mesures nécessaires et de faire dans son milieu toute la propagande utile pour que cette décision reçoive une prompte réalisation.

Décident, en outre, qu'aux prochains congrès annuels que tiendront chacune des organisations, un délégué sera envoyé dans ces congrès par chacune des organisations représentées.

Les délégués ont la ferme espérance que du rapprochement des organismes de la terre sans distinction sortira bientôt un puissant organisme étroitement lié à la grande famille prolétarienne, qui entraînera des conséquences incalculables pour l'amélioration du sort des exploités des bois et des champs et l'affranchissement intégral du prolétariat en voie d'émancipation.

Assurément, il ne faudrait pas être dupe des mots. Le « prolétariat des bois et des champs » est loin d'être organisé sous les ordres des prôneurs de révolution. Mais, en certaines régions, nous assistons au début d'un mouvement qui pourrait s'étendre si les circonstances continuaient à le favoriser, et surtout si les propriétaires, insoucieux des dangers de demain, ne prenaient pas d'énergiques résolutions. Ce sont ces résolutions qu'il nous reste

à examiner : pour le faire, il nous suffira de dire ce que l'on a très opportunément commencé à créer dans la région du Midi.

VI

Après un premier moment de surprise et de mécontentement bien compréhensible, les propriétaires de vignobles se sont ressaisis : un examen attentif et impartial de la situation leur fit reconnaître qu'il y avait « quelque chose » à tenter. Il fallait tout d'abord se garder de heurter de front les ouvriers agricoles, dont de beaux parleurs avaient su exaspérer l'irritation; on devait aussi faire le départ entre leurs réclamations et s'appliquer à donner satisfaction à celles qui étaient justes et d'une réalisation possible; enfin, par tous les moyens, on s'efforcerait d'améliorer la condition matérielle des journaliers et, d'autre part, on organiserait une force capable de tenir en respect les manifestants des syndicats rouges.

C'est l'œuvre que se sont proposée un certain nombre de syndicats mixtes d'un type un peu spécial, fondés depuis quelques mois, dans la région du bas Languedoc; ils semblent avoir atteint leur but et nous paraissent un des meilleurs remèdes que l'on puisse adopter dans la crise présente.

D'abord, ils rapprochent utilement les deux éléments en présence; d'un côté, les propriétaires, de l'autre, les journaliers; mais ils les rapprochent sans les confondre, en respectant dans leur organisation la diversité des conditions et des intérêts. Le problème était délicat à résoudre; la solution trouvée fait honneur à M. Félix Bouffet qui, croyons-nous, en a été le principal auteur.

Nous prendrons comme exemple le syndicat agricole mixte de Tourouzelle (Aude) qui a servi et sert de modèle à plusieurs autres. Il comprend deux catégories de membres : les propriétaires, payant une cotisation annuelle de 0 fr. 50 par hectare ou fraction d'hectare de terre cultivable qu'ils possèdent; les ouvriers agricoles, c'est-à-dire tous les individus qui possèdent moins de 1 hectare [1], versaient 0 fr. 10 par mois [2]. Le syndicat est administré par un bureau, nommé par l'assemblée générale, à la majorité des suffrages exprimés. Jusque-là rien de bien particulier, mais

[1] Il est bien évident que cette limitation variera avec la valeur de l'hectare de vigne. Ainsi, tandis que, dans le bas Narbonnais, on a adopté la limite d'*un* hectare, dans les hautes régions de l'Aude cette limite a été portée à *trois* et même *quatre* hectares.

[2] Néanmoins, s'il le demande, le propriétaire possédant de 1 à 3 hectares peut être considéré comme membre ouvrier, et participer aux avantages assurés aux ouvriers, mais, dans ce cas, il devra payer les deux cotisations comme ouvrier et comme propriétaire.

l'innovation ingénieuse consiste dans la création, à côté de ce bureau, d'une commission spéciale, à laquelle on donne le nom de chambre syndicale.

Cette commission est composée de six membres, dont trois patrons nommés par les propriétaires et trois ouvriers élus par les journaliers, aucun d'eux ne peut faire partie du bureau du syndicat. Cette commission est présidée par le doyen d'âge afin d'éviter de la sorte toute difficulté de préséance; le plus jeune des membres est secrétaire [1]. Les attributions de la chambre syndicale sont extrêmement importantes; elles sont indiquées ainsi qu'il suit à l'article 29 des statuts :

La chambre syndicale revisera périodiquement, où et quand le besoin se fera sentir, le taux des salaires et les conditions de travail, en tenant compte des facteurs économiques qui les dominent. Elle réglera par voie de conciliation d'abord, par voie d'arbitrage ensuite, tous les différends qui s'élèveraient sur les conditions du travail ou encore le taux des salaires entre les patrons et les ouvriers faisant partie du syndicat. Relativement à ces deux objets, les décisions de la chambre syndicale seront obligatoires pour tous les membres du syndicat sous peine d'exclusion et de perte de tous droits financiers pour ceux qui refuseraient de s'y soumettre. Ces décisions sont également sans appel devant l'assemblée générale.

Mais cette commission de conciliation et d'arbitrage peut se trouver partagée en deux fractions égales et d'avis contraire. Dans ce cas, deux arbitres sont nommés, l'un par les propriétaires, l'autre par les ouvriers. En cas de conflit prolongé, un troisième arbitre

[1] Dans une communication au congrès de l'Union centrale des syndicats des agriculteurs de France, M. Félix Bouffet disait récemment : « ... Permettez-moi de faire une courte digression pour vous signaler un grave défaut qui, selon moi, existe dans certaines associations du Midi. Ce défaut consiste dans la mainmise par certaines personnalités puissantes sur la direction ou le développement de ces sociétés qu'elles mettent trop souvent au service de leurs ambitions personnelles. J'ai craint que, dans une organisation aussi délicate que celle qui nous occupe, cette direction unique ne fût une cause de faiblesse et qu'il serait prudent de faire partager par plusieurs personnes la responsabilité des décisions prises dans les circonstances graves. D'un autre côté, j'avais constaté une difficulté contraire : comment trouver dans un village plusieurs personnes pouvant consacrer leur activité à des tâches autres que leurs occupations professionnelles, tâches qui non seulement ne sont pas rémunérées, mais qui souvent nécessitent certaines dépenses, comme, par exemple, la fonction de président d'un syndicat? Pour résoudre ces deux difficultés, j'ai cru devoir conseiller à mes amis de Tourouzelle la séparation complète des pouvoirs entre le bureau chargé uniquement de la gestion administrative et la chambre syndicale destinée à s'occuper de la fixation des salaires et de trancher les différends entre employeurs et employés. »

est élu par les membres du syndicat réunis en assemblée générale, et les décisions de ce troisième arbitre sont sans appel et exécutoires dans un délai fixé par la chambre syndicale.

Cette organisation a déjà permis de trancher quelques difficultés qui eussent pu, en s'envenimant, donner lieu à de graves conflits. Aussi plusieurs syndicats mixtes de la région ont-ils adopté cette excellente disposition : il est probable que leur exemple sera suivi dans le bas Languedoc.

Il est incontestable que cette forme de syndicats rapproche heureusement les deux parties hostiles; mais, pour que le rapprochement ait lieu, encore faut-il que les ouvriers consentent à entrer dans l'association professionnelle. En dehors d'autres considérations plus généreuses, il est un motif qui déterminera les hésitants : ce sont les avantages matériels que le nouveau groupement syndical procure aux travailleurs adhérents. Le syndicat a créé des institutions d'assistance; ainsi, à Saint-Couat-d'Aude, le sociétaire dont la femme vient à s'accoucher, reçoit, pendant trois mois, une somme quotidienne qui peut s'élever jusqu'à 75 centimes. Plusieurs syndicats, notamment à Portel et à Pouzols (Aude), accordent des secours en cas de maladie et d'accident ou, avec le reliquat des fonds en caisse, délivrent des livrets de retraite aux ouvriers âgés de soixante ans et faisant partie du syndicat depuis cinq ans [1].

Tout cela est appréciable — et apprécié. Mais ce qui, dans les arrondissements de Narbonne et à Béziers, fait auprès des journaliers le succès des syndicats mixtes, ce sont les mesures adoptées par ceux-ci pour diminuer le chômage de leurs adhérents, c'est-à-dire pour combattre la cause principale des souffrances et de l'irritation des ouvriers viticulteurs.

D'abord les propriétaires syndiqués s'obligent parfois à ne prendre, à leur service, sauf les cas de force majeure, que des gagés et des ouvriers inscrits au syndicat ou bien indépendants. A Tourouzelle, « les propriétaires syndiqués s'engagent à occuper de préférence les ouvriers faisant partie de leur syndicat », et, en retour, « les ouvriers syndiqués s'engagent à travailler de préférence chez les propriétaires faisant partie de leur syndicat ». Mais ces engagements réciproques n'auraient pas suffi à diminuer le nombre des chômeurs. A cet effet, on a eu recours à une organisation spéciale. A Saint-Conat-d'Aude, le syndicat

[1] Pour subvenir aux dépenses de ces institutions, les propriétaires donnent à Saint-Couat-d'Aude 5 centimes par mois et par hectare; à Tourouzelle, ils versent 50 centimes par an et par hectare; mais ceux qui ont plus de 50 hectares donnent en outre de 20 à 30 francs.

donne quelques secours en argent à ceux de ses adhérents ouvriers qui sont en état de chômage « par des circonstances indépendantes de leur volonté ». Le système suivi à Tourouzelle présente un intérêt particulier, d'autant qu'il tend à se généraliser dans la région. Au lieu de donner de l'argent aux chômeurs, on leur procure du travail : double avantage, moral et matériel. Chaque propriétaire promet, suivant un roulement établi, *de donner, par semaine et par 5 hectares qu'il possède, une journée de travail à un membre du syndicat inoccupé*. Ainsi, le possesseur d'un vignoble de 50 hectares devra au syndicat, en cas de chômage, cinq journées de travail par semaine; mais, pour éviter des inconvénients qu'il est facile d'entraîner, la journée ainsi procurée est payée 50 centimes au-dessous du salaire fixé par la chambre syndicale pour les travaux de la saison[1].

Mais si le propriétaire qui, d'après l'ordre de roulement, doit employer un sans-travail, se refuse à l'embaucher pour la ou les journées dues au syndicat, quelle est la sanction qui interviendra? Elle est suffisamment sévère : 10 francs d'amende pour la première infraction; à la seconde, on peut exclure le membre récalcitrant. L'ouvrier adhérent qui contrevient aux décisions obligatoires le concernant est passible d'une amende de 1 franc et, en cas de récidive, de l'exclusion.

Enfin, il est un dernier genre de services que les syndicats mixtes rendent actuellement dans le bas Languedoc : en beaucoup de communes, ils constituent aujourd'hui une force matérielle capable de contrebalancer la puissance des syndicats rouges; ils permettent ainsi à leurs adhérents de résister aux injonctions des groupes révolutionnaires. La « mutuelle assistance,

[1] Voici d'ailleurs les deux articles des statuts qui concernent cette organisation :

Art. 15. — Les propriétaires syndiqués s'engagent à fournir du travail à tous les ouvriers de leur syndicat qui se trouveront en état de chômage, sauf les cas où le chômage serait occasionné par la pluie ou une force majeure. Ne pourra être considéré en état de chômage l'ouvrier qui aura la possibilité de travailler sur les chantiers communaux ou qui, par sa faute professionnelle ou mauvaise volonté, se mettrait dans le cas de ne plus pouvoir être occupé par les propriétaires. En pareil cas, la commission, dite chambre syndicale, appellera devant elle l'ouvrier et les propriétaires, et, après les avoir entendus contradictoirement, statuera en dernier ressort.

Art. 16. — Pour rendre exécutable l'engagement ci-dessus énoncé, il sera créé dans notre association locale : 1° un registre spécial tenu par le secrétaire du syndicat, où seront consignées par ordre de date les offres et les demandes d'emploi; 2° un roulement entre propriétaires syndiqués, de façon à ce que chacun occupe à son tour et suivant l'importance de la propriété, les ouvriers syndiqués momentanément sans travail. La base du roulement sera une journée par cinq hectares.

dans le cas où il serait porté atteinte à la liberté du travail », se trouve inscrite dans tous les statuts. Et, ce qui vaut mieux encore, cette « mutuelle assistance » n'est pas restée une clause de style : elle se réalise dans les faits. Ainsi, il y a quelques mois, à Saint-Couat-d'Aude, le syndicat rouge ayant décrété la grève obligatoire, le syndicat mixte riposta immédiatement par une affiche où il était dit qu'il organisait des escouades pour protéger les travailleurs. Le second jour, une bagarre se produisit. Ce fut la seule : l'attitude énergique des syndiqués suffit à mettre fin à la grève. On pourrait citer plusieurs cas analogues : tous permettent de conclure que ces organisations syndicales ont, en partie, ramené la sécurité dans les vignobles du Midi ; comme, d'autre part, ces organisations s'efforcent de donner satisfaction aux justes revendications[1] des travailleurs, on est en droit de penser qu'elles contribueront à établir la paix sociale dans un pays violemment déchiré par des luttes qui, parfois, comme à Pouzols, rappellent de lugubres souvenirs de guerre civile.

Les propriétaires, soucieux de leur devoir social et intelligents de leurs propres intérêts, reconnaissent la nécessité de ces groupements professionnels. Ils y entrent en grand nombre et acceptent les charges, parfois lourdes, que les institutions économiques, annexées aux syndicats, font peser sur les possesseurs du sol. Les ouvriers comprennent les avantages matériels que leur offrent ces associations. Beaucoup n'hésitent pas à quitter le syndicat rouge pour s'affilier à une association qui leur assure de l'ouvrage et des conditions convenables de travail : ainsi, à Tourouzelle, le syndicat mixte compte environ 120 membres ouvriers, tandis que le syndicat rouge réunit péniblement une quinzaine d'adhérents. Dans les autres syndicats mixtes de l'arrondissement de Narbonne, la proportion, sans être partout aussi forte, est cependant très encourageante.

Dans la région de Béziers, le mouvement est également en pleine activité.

[1] A côté de la question du chômage, qui est en voie d'être résolue par les syndicats mixtes dont nous parlons, il est une autre cause de difficultés : c'est *la durée de la journée de travail.* Jadis lorsque les journaliers possédaient un petit lopin de terre, ils s'étaient réservé chaque jour quelques heures pour travailler à leurs vignes : de là, des journées de six heures. Aujourd'hui que la plupart d'entre eux sont malheureusement dépossédés de cette petite propriété, ils veulent néanmoins maintenir les courtes journées. De là conflit avec les propriétaires. Il est possible que la solution du différend, parfois très aigu, se trouve dans le paiement à l'heure et non plus à la journée. Seulement la fixation du tarif des heures « supplémentaires » n'ira pas sans débat irritant.

Le syndicat agricole de l'arrondissement, nous écrivait-on récemment, comprend à l'heure actuelle 46 groupes communaux, réunissant près de 3000 membres. La majorité des inscrits (qui peuvent être des hommes ou des femmes) se compose d'ouvriers. Ainsi à Vias, sur 209 inscrits, 2 seulement sont propriétaires. Il faut remarquer, d'ailleurs, que, dans le pays, — la commune de Béziers exceptée, — le nombre des ouvriers ne vivant que de leur travail est relativement rare; ils sont, pour la plupart, propriétaires d'un lopin de terre. Pour la commune de Béziers, le nombre des inscrits n'est que de 121, ici majorité de gros propriétaires, très peu d'ouvriers, à cause de l'influence néfaste des syndicats rouges. Chaque groupement syndical se double d'une société de secours mutuels, d'une caisse rurale de crédit agricole (avec une caisse centrale d'arrondissement), et enfin, dans tous les syndicats (sauf deux ou trois) fonctionne le *roulement* en cas de chômage. Quant à *l'influence que ces groupes ruraux ont eue au moment des grèves*, ajoute notre obligeant correspondant, M. J. Sournies, *elle est prépondérante*. Partout où le syndicat fonctionnait bien, celles du mois de mars de l'année dernière ont fini régulièrement, et celles qu'on a essayé de fomenter depuis lors, dans ces mêmes endroits, *ont toutes avorté*. Ceci est dû, en outre de l'existence du syndicat, à la situation de leur fondateur et président, M. Auguste de Crozals, qui s'est voué corps et âme à cette organisation et qui, en divers conflits entre patrons et ouvriers, s'est vu choisir, bien que grand propriétaire, comme arbitre et comme représentant par les ouvriers.

Ce sont là des faits encourageants, et des exemples qui méritent d'être imités. On nous signale, dans le même genre, un syndicat mixte de bûcherons, très heureusement établi par M. H. Brun dans la commune de Ouzouer-sur-Trezée (Loiret). Cette association a commencé à fonctionner en octobre 1903; elle s'est surtout occupée du placement des ouvriers, elle s'est également proposé de réglementer équitablement le prix du travail forestier. Elle réunit actuellement 180 membres dont une quinzaine seulement sont des propriétaires ou des fermiers : elle tient énergiquement tête au « syndicat rouge », établi dans la commune, et assure du travail à tous ceux qui refusent de s'embrigader dans les rangs des révolutionnaires. Nous souhaitons que ce mode de groupement donne pour les centres forestiers des résultats aussi satisfaisants que ceux constatés dans les pays viticoles du Midi. Mais il faut bien reconnaître cependant que cette forme un peu particulière de syndicat et surtout l'institution du roulement en cas de chômage, ne sauraient convenir en toutes les régions. Le principe en est excellent, mais il comporte des applications qui doivent varier avec le milieu. L'essentiel, c'est que partout il se crée des associations rapprochant, dans une même pensée d'organisation professionnelle et de justice sociale, tous ceux qui, à un titre quelconque, possèdent ou qui travaillent la terre de France.

Max Turmann.

LE PRÉFET FRANÇAIS DE ROME

1809-1814[1]

Tous ceux qui ont visité Rome connaissent les aimables jardins du Pincio.

A travers une végétation toute méridionale qui, parfois, évoque le parc de Monaco, les allées s'élèvent en pente rapide au flanc de la colline : des terrasses s'étagent ornées de bas-reliefs de marbre, de pilastres, de niches adornées et de statues, décor qui domine la place du Peuple et se couronne de cette célèbre plateforme où, à l'heure où le soleil descend derrière Saint-Pierre, les guides patentés entraînent les caravanes soumises.

De fait, on y a la vue la plus imposante qui se puisse rêver : Rome entière coule, à travers le dédale de ses collines, sa masse de maisons, de palais et d'églises, qu'à cette heure, le soleil, à son déclin, dore d'une opulente patine, tandis que la basilique vaticane semble entourée d'une gloire, auréole d'or et de pourpre sur laquelle le dôme se détache bleu et pur, empruntant une grandeur nouvelle à ce flamboiement du ciel.

Le jardin couvre le sommet de la colline : des allées ombreuses de chênes verts vont confondre leurs frondaisons avec celles du *bosco* de la villa Médicis et, par delà le mur d'Aurélien, avec le faîte des arbres séculaires de la villa Borghèse.

Dès quatre heures, Rome, réveillée de sa torpeur, monte au Pincio : les équipages se pressent en une théorie lente et presque

[1] Correspondance politique de Tournon, préfet du département de Rome; du général Miollis, commandant les Etats romains; d'Olivetti et de Norvins, directeurs de la police des Etats romains; du général Hédouville, sénateur pour la Sénatorerie de Rome; de Pellenc et de Gérando. — Archives nationales F7 6529-31, 8891-8900, AF^{IV} 1715. Correspondance administrative de Tournon et dossiers de la préfecture de Rome : F^{1e} 93-173 et F^{1c} III. Dossier individuel du baron de Tournon F^{1b} I 1748. — Correspondance privée et Mémoires inédits de Camille de Tournon (archives du château d'Avrilly), aimablement communiquées par M. le comte de Tournon. — Comte de Tournon. *Etudes statistiques sur Rome.* 2e édition. Paris 1855, avec une préface biographique de M. de Tournon sur son père. — Stendhal, *Promenades...*, etc.

solennelle, — car Rome garde là son allure grave, — les chevaux noirs, traînant les traditionnels carrosses des cardinaux, se croisaient parfois, à l'époque où j'habitais Rome, sous les arbres des allées, avec la charrette que le roi Humbert, en petite tenue, conduisait d'une main plus ferme que le char de l'Etat, (c'était en 1896); l'équipage plus pompeux de la reine Marguerite, avec ses livrées pourpres, faisait se ranger à la hâte des bandes de séminaristes multicolores; des officiers à cheval égayaient l'interminable défilé au cours duquel les gens informés jetaient aux badauds enchantés des noms qui sonnaient bien : le prince et la princesse X..., le cardinal B..., la comtesse Z..., l'ambassadeur d'Allemagne et Mme de B... Le livre d'or du Capitole était là représenté tout entier, et l'almanach de la cour, avec le Tout Rome et le Tout Cosmopolis.

L'habitude est prise de monter au Pincio. Rome jurerait qu'elle y monte de temps immémorial.

Rome se tromperait : il y a un siècle, ces pentes où, dans le dernier temps de la république, Lucullus avait ses jardins, étaient entièrement couvertes par les vignes et les vergers, frustes et défoncés, du monastère qui érigeait ses vieux murs à la base même de la colline. Des baraques, des masures lépreuses s'élevaient au milieu des pampres, et de petits sentiers de terre dévalaient qui, les jours d'orage, servaient de lits à autant de petits torrents grisâtres.

En 1811 encore, le Pincio, séparé de la place du Peuple par un couvent, offrait cet aspect sauvage. En 1814, les jardins aux terrasses de marbre, aux pentes savamment ménagées, aux palmiers, aux pins parasols, aux cactus, aux aloès toujours verts étaient terminés. Un coup de baguette de César avait fait revivre les jardins de Lucullus.

En l'espèce, César s'appelait Napoléon : mais si Napoléon s'était fait soumettre plans et devis, avait d'une main généreuse signé les ordonnances de paiement, accordé des millions, le souverain avait laissé à ses représentants à Rome le soin de concevoir les plans et de les exécuter. C'est pourquoi j'aimerais voir s'élever sur la terrasse du Pincio ou dans l'une de ses allées, la statue de l'homme à l'activité duquel sont dus ces jardins, le baron Camille de Tournon, préfet français de Rome.

*
* *

Si l'on se transporte en une autre partie de la Cité, sur le flanc du Capitole, la vue s'étend non plus sur la Rome moderne,

comme tout à l'heure au Pincio, mais sur les ruines de la ville antique : le Forum désolé, les arcs de triomphe, les colonnes des temples et les degrés des basiliques, le Colisée, les puissantes voûtes de la basilique de Constantin. Peut-être cette vue déçoit-elle au premier abord le visiteur empressé d'en jouir. Cette longue carrière de marbre brisé, ces débris parfois informes, ces amas de brique et de ciment, ce sont évidemment les os disjoints d'un squelette. Mais à quoi servirait l'histoire, aidée de la poésie, si elle ne nous permettait point de souder ces débris, de reconstituer ce squelette, de le revêtir de la chair vivante des souvenirs, de le galvaniser, de le ressusciter. Et alors combien ces colonnes isolées, ces voûtes écroulées, cette voie triomphale interrompue, ces arcs impériaux dégradés, cet amphithéâtre entamé émeuvent et éblouissent. Grâce à eux, nous avons les points de repère de la vie antique : sur ces degrés de basilique plaida Pline, à ces rostres parla Cicéron, à l'ombre de ces colonnes le *Pontifex Maximus* Auguste ressuscita un instant les cultes antiques, et là-bas, dans l'arène, autour de laquelle cent mille Romains s'écrasaient, les jeux gigantesques, sanglants ou magnifiques, se donnèrent carrière. Une vie intense se dégage, pour qui le veut, de cette solitude désolée. Que de matinées passées à vivre de cette mort!

En 1810, un vaste champ à l'herbe roussie s'étendait du Capitole au Colisée : des troupeaux y paissaient si habituellement et depuis si longtemps que le Forum romain était devenu le *Campo Vaccino* (le champ des bestiaux). Si encore de cette terre s'étaient librement élevés, à moitié enfouis, mais visibles, les colonnes et les arcs! En dépit des premiers travaux tentés par Pie VII dès 1802, les monuments antiques restaient engagés dans des masures qui les empâtaient, les masquaient et, — chose plus grave, — les détérioraient davantage d'année en année : les colonnes n'émergeaient point de ces pâtés de maisons : l'arc de Titus disparaissait; la base du Capitole, les colonnades voisines étaient enfouies sous une véritable colline; la basilique de Constantin, enterrée jusqu'à ses voûtes, servait d'étables aux troupeaux; on fabriquait du salpêtre dans les Thermes de Titus; le temple de Vénus et Rome était occupé par un couvent. La colonne de Phocas, émergeant seule aux trois quarts du sol, soulevait des hypothèses qui, dans l'état des choses, paraissaient invérifiables. Plus loin, les sanctuaires des bords du Tibre, l'édifice carré qu'on dénommait temple de la Fortune virile, et le gracieux édicule, de forme circulaire, dit temple de Vesta, étaient également engagés dans une gangue de masures sordides. La Rome antique était prisonnière.

En 1814, la Rome antique était en partie dégagée. L'aspect du Forum n'a guère changé depuis lors. Des travaux fort savants ont permis de pénétrer plus avant, de trouver sous le pavé de l'Empire le pavé de la République, puis sous le pavé de la République, les tombes de très lointains aïeux; en 1814, cependant, la carrière de marbre, où s'évoquent d'émouvants souvenirs, avait remplacé le « champ des bœufs » qui, en 1810, déroulait encore ses monticules herbus, aux étables hospitalières. Les bestiaux ne foulaient plus le bien de César.

Un seul homme avait dirigé de haut et de près ces travaux; le même administrateur, qui dotait la Rome moderne de sa délicieuse promenade, avait, en trois ans, rendu à l'Europe, alors si éprise d'antiquité, les reliques de la Rome antique : le baron Camille de Tournon, préfet de Rome.

*
* *

Lorsque, dans la soirée du 5 novembre 1809, la chaise de poste qui amenait de Florence Camille de Tournon, pénétra sur le territoire romain, il n'y avait peut-être point en Europe d'homme plus heureux, et je dirai plus enivré de son bonheur, que ce jeune auditeur, qu'un coup imprévu de la bonne fortune faisait préfet de Rome. Quel est le jeune homme qui, élevé dans le souvenir de tant de gloire, ne sent son cœur battre d'émotion au moment où, à travers la campagne morne et solennelle, il roule vers ce qui reste pour nous Latins, la *Metropolis?* Mais qu'on songe que le jeune préfet, que ses chevaux entraînent, n'est point le pèlerin ordinaire qui s'en va, modestement, visiter Rome du tombeau de Romulus à celui de Pierre. Cette génération qui s'éleva entre 1779 et 1799 était, plus que toute autre, pénétrée de Rome : Corneille, Voltaire, Montesquieu, Rousseau, l'en avaient grisé; il faut lire les pages qu'écrivent, à ce sujet, les contemporains de Tournon, arrivant à Rome; quels qu'ils soient, ils sentent frémir leur cœur à l'approche du Capitole. La Révolution a commencé sous les auspices des Gracques évoqués par Mirabeau; elle s'est continuée sous ceux de Brutus : elle a abouti aux *consuls* de l'an VIII, au *Cæsar Imperator* de l'an XII. Rome est la patrie vers laquelle, depuis vingt ans, les regards de Paris se tournent, ville-mère pour laquelle tout tribun de Paris a éprouvé des *sentiments* filiaux et que Napoléon vient de *reprendre*, car il se dit successeur d'Auguste, et, dans son ambition, c'est pour lui une reprise du bien de César. La génération à laquelle appartient Tournon court à Rome comme à une patrie aimée d'un amour nostalgique et dès longtemps

exalté. Lui, par surcroît, y arrive en maître : cet administrateur de trente ans est placé par la confiance d'un souverain, qui s'entend en hommes, à la tête de cette cité, proclamée depuis peu seconde ville de l'Empire, mais qui, pour beaucoup, en devient du coup la première. Son orgueil était légitime.

Le nouveau préfet appartenait, il est vrai, à une famille royaliste et catholique : ces Tournon-Simiane sont de très vieille race; ils ont servi très loyalement la monarchie dans la guerre et dans la paix, soldats, diplomates, prélats, grands propriétaires. Ils sont Provençaux, mais d'une Provence très modérée, mêlée de Dauphiné et de Vivarais, gens chez qui l'ardeur s'allie au sang-froid. Camille était né à Apt en 1778 : futur marin, destiné dès le berceau à finir chevalier de Malte, car il était cadet, second fils du comte Alexandre de Tournon, officier aux gardes françaises. Mais s'il fut une époque où les pères proposaient et où Dieu disposa, ce fut celle où le petit homme s'apprêtait à prendre la mer. En 1793, nous le trouvons à Lyon, sous les boulets de l'armée conventionnelle : car son père, après une courte tentative d'émigration, avait rallié Lyon soulevée et vaillamment s'était jeté en pleine bataille Comment, après l'entrée de Dubois-Crancé à Lyon, le père et les enfants avaient échappé aux vengeances et pu gagner la Suisse, comment, aux heures d'accalmie, ils avaient réintégré assez paisiblement le château patrimonial et comment le jeune homme, désireux de ne point vivre dans l'oisiveté, aux dépens d'une fortune fortement compromise, était modestement entré au ministère de l'intérieur, c'est ce que Camille de Tournon raconte dans ses *Mémoires* encore inédits avec une grande simplicité qui en fait constamment le charme. Ce qu'il faut retenir, c'est qu'il s'était rallié sans hésiter : du ministère de l'intérieur il avait passé au Conseil d'Etat en qualité d'auditeur, ralliement au travail, le plus noble. Il avait ainsi fait partie de ce petit groupe particulièrement sympathique des premiers nobles qui, spontanément, apportèrent au nouveau gouvernement un concours que Bonaparte prisait fort : Ségur, Broglie, Barante, Forbin-Janson. Adhérant par le désir de servir son pays et grâce à une appréciable largeur de sentiment au régime de l'an VIII, il n'avait d'ailleurs point pensé un seul instant se rallier ainsi rétrospectivement à la Révolution. C'était au fond un feuillant arriéré, petit neveu par adoption d'un La Fayette. Mais il avait vu l'Empereur au Conseil d'Etat, dans son fauteuil où, la tête appuyée sur son poing, le coude sur une petite table, il suivait parfois sept heures de suite une discussion qu'il n'interrompait pas toujours, au cours de laquelle il admettait toute contradiction, mais que, le plus souvent, il résumait de sa voix

prenante, en quelques mots lumineux et brefs, « ramenant tout le monde à son avis en montrant avec habileté le vice de l'opinion dominante » et parfois « donnant un tour plaisant à la discussion par des apostrophes assez gaies aux orateurs, mais sans que rien d'offensant s'y mêlât jamais ». Après vingt-cinq ans, ayant été préfet des ministères Richelieu et Villèle, Camille de Tournon restait sous le charme que personne ne rompit jamais.

*
* *

Qu'était-ce en 1809! A l'école du Conseil d'Etat ainsi dirigé, il avait su marier des principes libéraux au respect de l'autorité impériale, et était devenu, par une soumission d'ailleurs intelligente aux ordres du maître, un de ces merveilleux agents que Napoléon forgea pour sa gloire et qui, après avoir promené à travers l'Europe réunie, de Hambourg à Laybach et à Rome, une activité prodigieuse, fournirent aux régimes suivants des administrateurs, préfets, conseillers d'Etat, ministres dont les plus illustres furent les Molé, les Pasquier, les Portalis, les Chabrol, les Victor de Broglie.

Respectueux des choses que ses pères avaient vénérées, le trône déchu et l'autel antique, Camille s'en tenait vis-à-vis du passé à la déférence : en matière politique, le prestige que l'Empereur exerçait sur ces jeunes gens, qu'ils fussent auditeurs ou lieutenants, l'avait très sincèrement attaché au régime, et, quant à la religion, il avait pour elle une vénération sans réserve, mais sans dévotion. Il était donc disposé à traiter avec bienveillance le clergé romain. Il avait, dans le secret de son âme, désapprouvé la dépossession de Pie VII et plus encore sa brutale éviction, tous événements antérieurs à sa nomination. Mais les fonctionnaires les plus éclairés de Napoléon étaient habitués à considérer les faits accomplis comme l'étant sans retour.

Intendant à Bayreuth où il s'était fait chérir des Allemands par une probité et une mansuétude que tempérait une fermeté appréciée, il avait été enlevé par un parti autrichien au début de la campagne de 1809 et interné en Hongrie, d'où un échange de prisonniers l'avait fait sortir. Arrivé à Vienne, il était allé présenter ses devoirs au duc de Bassano qui naturellement, — car à cette époque nul ne restait longtemps inutile, — lui demanda un rapport sur ce que le captif délivré avait pu observer au cours de son voyage. Le duc transmit le lendemain à l'Empereur trente pages rédigées de telle façon, que Napoléon en ayant commencé

la lecture en se déshabillant, le lut d'affilée, un bras encore passé dans la manche de l'habit à moitié dépouillé. Le trait n'étonnera personne de ceux qui ont étudié et le laborieux Empereur et son ingénieux auditeur.

*
* *

Cette lecture porta ses fruits. Le lendemain le duc de Bassano, revenant de Schœnbrun, annonçait à Tournon qu'il était nommé préfet de Rome. Le jeune homme en défaillit d'étonnement et d'orgueil.

J'allais administrer une province étrangère à laquelle on venait d'arracher un souverain respecté et aimé comme chef de l'Eglise et de l'Etat, écrit-il, un pays dont j'ignorais la langue, les mœurs et où je savais que la haine contre nous était le sentiment dominant : j'aurais bien préféré une préfecture moins historique, mais plus paisible, mais le choix ne m'était pas laissé et d'ailleurs l'ivresse qu'excitait dans toutes les têtes les prodiges de cette époque montrait tout facile et mon nom lié à celui de Rome souriait à ma jeune imagination.

Il alla remercier l'Empereur, courut à Paris et, de là, gagna l'Italie dans les derniers jours d'octobre. Ayant franchi les Alpes de la plus pittoresque façon du monde, il s'achemina à petites journées vers Rome, par Turin où il vit le prince Borghèse, Florence où il goûta mal les procédés de son collègue Fauchet, qui, comédien sans-culotte, devenu baron de l'empire, n'avait pu chausser les talons rouges d'un Tournon-Simiane, et Pise où il s'entretint avec la grande-duchesse Elisa. L'épisode le plus piquant de ce voyage à travers les fiefs de la famille Bonaparte fut sans doute la visite faite à Borghèse : celui-ci, mari constamment séparé de sa femme, entraîna le jeune préfet dans son cabinet et, lui montrant la célèbre statue aux trois quarts nue que Canova venait de faire de la princesse, lui en fit complaisamment admirer les détails. « J'étais assez jeune encore, écrit Tournon, pour être embarrassé. » Instruit mieux que personne des *on-dit* de la cour et de la ville sur la belle Pauline, le jeune préfet devait être plus amusé encore qu'embarrassé.

Le 5 novembre, la chaise traversait, entre 3 et 5 heures, la campagne romaine : le préfet contemplait avec tristesse, les larmes aux yeux, dit-il, le désert à l'haleine malsaine au milieu duquel il roulait. Déjà il rêvait de résurrection : il ferait ici refleurir l'agriculture. Et soudain la voiture franchit la porte du Peuple. La nuit était tombée, c'était une fin de journée automnale humide et triste. Le jeune homme à la fenêtre perçait de l'œil le brouillard

où « les coupoles se montraient plus majestueuses, faisant taire, par leur imposante sublimité, tout autre sentiment que celui de l'admiration ». La chaise roulait maintenant sur le rude pavé de la cité, dans le dédale des rues qui conduisent au Trastevere, « rues silencieuses dont la solitude était rendue plus apparente par les rares clartés tombant des lampes brûlant devant les madones ». Le découragement étreignit un instant cette âme vaillante. La réalité mal aperçue à travers cette brume était trop loin du rêve. Il s'arrêta devant le palais Corsini où l'excellent de Gérando, alors membre important de la *Consulte extraordinaire chargée de l'administration des Etats romains*, l'attendait et l'allait provisoirement héberger.

Le lendemain matin, Tournon ouvrait sa fenêtre, caressé par un doux soleil romain.

Je me réveillais à Rome, à Rome où je venais exercer une action heureuse ou malheureuse, à Rome où le bien, le mal que je pourrais faire, ne pouvaient tomber en oubli. Certes je ne me dissimulais pas les difficultés du rôle qui m'était imposé : mais j'étais fortement résolu à ne pas gâter la bonne renommée acquise jusqu'à ce jour et à ne faire rougir ni moi ni les miens de ma conduite.

Le jeune homme ne devait point mentir à de pareilles résolutions.

*
* *

La mémoire de Tournon ne le trahissait point lorsqu'il écrivait ces lignes. C'était sous le coup d'une très généreuse émotion que le jour même où il s'installait il écrivait à ses parents.

C'est avec une vive émotion que j'ai mis le pied dans cette ville, depuis tant de siècles l'objet de la vénération de l'univers et la terreur ou l'espoir de tant de peuples... Puissé-je être assez heureux pour jeter quelques germes de prospérité sur ce sol poétique, mais qui semble frappé de réprobation.

Il s'installait, convoquait son conseil de préfecture, conseil qui assurément ressemblait fort peu à celui d'un préfet du Morbihan ou de la Meurthe; car on y voyait, à côté de Piranesi, jacobin romain au nom illustre, mal converti de ses idées de 1798 par un long exil, le jeune prince Mario Gabrielli dont le père, pour le moment rallié à l'empire et demain adjoint au maire de Rome, avait été en 1799 un des chefs de parti de la réaction. Par quelles paroles enchanta-t-il ces hommes? De fait, ils sortirent enthousiasmés de ce premier contact.

Il avait tout pour plaire, sa jeunesse éclatante de santé et de force, cette *bellezza* qui plaît à l'Italie comme un mérite, son élégance sans apprêt, et, pour subjuguer, une fermeté faite d'une imperturbable assurance. Ambitieux de plaire, il se fit aimer : avide de louanges, il entendait mériter, et celles de Paris, et celles de Rome; féru de ses idées, conscient de sa valeur, il apporta quelque raideur assurément dans ses relations avec les hauts fonctionnaires français, ses collègues, — la chose est certaine à lire leurs plaintes, — mais n'en témoigna jamais aux fonctionnaires romains. « Sa bienfaisance, sa droiture, son désintéressement, écrit de Rome un Français de marque, rendent son administration paternelle »; et Barras, à l'ordinaire si malveillant, reconnaît qu' « administrateur éclairé, il exerçait son autorité avec justice ». Ses collègues l'accusaient de trop d'optimisme, de « quiétisme ». Certes, il avait en ces Romains, dont il s'entoura, une confiance dont les incidents de 1814 seuls le guérirent un peu tard. Elle n'excluait point toujours la clairvoyance.

De fait son cœur était, dès l'abord, tout à Rome. Aimant Rome, il y sera aimé. Le clergé romain deviendra presque docile sous cette main souple et fine : l'aristocratie préférera à toute autre sa maison élégante et confortable; le peuple verra pour la première fois fondre l'hostilité séculaire qu'il garde à « ces Français » devant ce beau cavalier au profil altier, mais aux grâces juvéniles, qu'il verra passer sans cesse sur son cheval de sang, la main facilement ouverte aux mendiants, car il était libéral jusqu'à l'imprudence, vite endetté par sa générosité. Il plaignait les misères, entendait les soulager. Les gens de Savary le tiendront pour un préfet trop sentimental : Montalivet, Talleyrand, Fouché estimaient en lui un homme qui, tout en travaillant, savait sourire.

S'il aime le plaisir, les bals, les beaux chevaux et les beaux tableaux, la musique et les musiciennes, il est en effet laborieux autant qu'homme au monde, penché parfois fort avant dans la nuit sur ces cartons, « qui sont bien le contraire du tonneau des Danaïdes, car chaque jour il les vide et chaque jour ils sont pleins ». A ce travail, il apportait plus que de la conscience, de l'entrain. Jamais administrateur ne gouverna avec cette gaieté : il galopait vers les mairies où se toisaient les conscrits avec autant d'ardeur que vers les villas où, dans les monts Albains, l'attendaient d'aimables hôtesses. Et toujours quelque chose de noble, d'aisé, de *né*, jusque dans ses relations avec les misérables des bourgs volsques ou sabins, un gentilhomme.

*
* *

« *Camillus Capitolinus* », avait dit en souriant Victor de Broglie à l'heureux Camille. Le Capitole! c'était la terre promise. Il y courut. « Mon Capitole », dit-il. De là, il domina cette ville qu'il tenait pour conquise. Puis il alla s'installer au palais de la Consulta, voisin du Quirinal, y monta sa maison, luxueux intérieur de célibataire, cuisinier, maître d'hôtel, deux valets de chambre, un cocher, trois laquais : il les prit tous Romains; il ouvrit ses salons dès le commencement de l'hiver. Tous les lundis, une réception, « des glaces et des gaufres en font les frais »; mais on y exécutait la meilleure musique qui s'entendît à Rome. Le plus charmé était le préfet :

On entend ici des voix admirables dont à Paris nous n'avons pas d'idée. Cette belle langue est si digne d'être chantée par des syrènes. L'air si doux, si suave, qu'on respire ici doit avoir contribué à donner aux organes de la voix plus de ressort et plus de douceur à la fois. Leur chant d'ailleurs est plein d'expression et s'embellit encore du charme d'un voluptueux abandon qui règne dans toutes leurs manières. J'avoue que je n'avais jusqu'à présent rien entendu de plus séduisant que le chant de plusieurs de ces dames.

Toutes les semaines, la grande salle à manger s'ouvre à quarante convives : on y mange bien, on y boit mieux encore; le préfet fait venir des vins de chez lui : « Vous me feriez plaisir de m'envoyer deux cents bouteilles de Cornas et de Saint-Peray. Ces vins ont du succès ici. »

Il s'abandonnait au charme qu'il dégageait lui-même. Le carnaval avait déchaîné la folie dans les salons comme dans la rue. Des fenêtres du Corso, le nouveau préfet voyait ses administrés se livrer à la joie de la mascarade, à la bataille des fleurs et des confetti :

Des cris de joie retentissent de toute part et l'on croit que cette population de 20 à 30 000 individus est tout à fait folle. Au coucher du soleil, trois coups de canon font retirer les voitures, des détachements de cavalerie font ouvrir le passage et d'une extrémité de la rue qu'on appelle la porte du Peuple, partent 8 ou 10 petits chevaux qui, avec une émulation singulière, parcourent la carrière. On dirait qu'ils ont aussi de l'amour de la gloire... Le soir on va au bal masqué.

Sous le *loup*, le jeune préfet abdiquait le pouvoir, sauf celui qu'il entendait tenir de sa bonne grâce et, sans se lasser, entreprenait de rallier, au cours des *veglioni*, une Rome que ne pouvaient réunir les décrets de César.

*
* *

Rome hésitait à cette heure : le Pape brutalement enlevé, le gouvernement pontifical dispersé, l'empereur s'alliant à la fille des Césars, de ce François II, souverain « apostolique », les membres de la Consulte, Miollis, de Gérando surtout, et le préfet le premier, si désireux de plaire et de faire du bien, Napoléon lui-même multipliant les témoignages d'une véritable tendresse pour une ville qu'il avait toujours aimée et désirée, la cité fut un instant tentée de se soumettre sans arrière-pensée. Les prêtres, sans instructions, — car le Pape, étroitement surveillé, et un instant découragé, ne semblait avoir ni le désir, ni les moyens de soulever l'opinion, — attendaient les événements. Le peuple auquel, jusqu'à nouvel ordre, on laissait ses curés et ses moines, s'enfermait dans une indifférence décevante, mais peu dangereuse. Aussi Tournon le tenait-il pour « un peuple sage et bon qu'on calomnie dans toute l'Europe ».

Il devait en revenir un jour; et précisément au moment où s'éteignaient les chandelles du carnaval, il allait falloir songer aux affaires sérieuses : la conscription, la dissolution des couvents.

La première opération concernait plus spécialement le préfet. Les populations de l'empire prenaient l'affaire fort au tragique, plus particulièrement le peuple romain qui, déshabitué de la guerre depuis des siècles, tenait le métier militaire pour le dernier de tous. Dès qu'un avis de Tournon eut fait connaître que la *leva* allait être faite, les héros gagnèrent le maquis; car se battre pour se battre ils préféraient le faire chez eux contre les gendarmes français que sous un ciel étranger au profit de l' « antechrist ».

Tournon, cependant, en pleine lune de miel romaine, ne voulait point admettre que « les petits neveux de César », « les descendants de Scipion et de Camille », — pour avoir un conscrit de plus, on fût au besoin remonté jusqu'à Enée, fils d'Anchise, — boudassent « les drapeaux du plus grand des empereurs ». Lui, d'ailleurs, prenait l'opération, comme toute chose, fort peu tragiquement. Ce fut une tournée peu ordinaire que celle de cet entreprenant préfet à travers ce singulier département qui s'étendait de Viterbe à Terracine. Au milieu d'un escadron de cavalerie, une calèche emportait le jeune homme vers des lieux célèbres ou charmants dont le nom le grisait, à travers des sites que le magnifique été de 1810 (c'était en juin) inondait d'une royale lumière; ses lettres traduisent un enthousiasme sans lassitude : les Volsques, les Sabins, Coriolan, Anagni,

où Boniface VIII fut captif de « notre roi », les palmiers, les forêts de chênes-verts, les torrents de la montagne, les costumes aux vives couleurs de Frosinone et de Velletri, et par-dessus tout l'orgueil ingénument exprimé de se sentir maître. Parfois il monte, car ses chevaux de selle suivent; il entre ainsi en soldat dans les villes qu'il entend d'ailleurs séduire par sa bonne mine : des amis l'accompagnent, « caravane très gaie », — les gendarmes compris.

Cette belle humeur tient — augmente peut-être — devant le grotesque et sinistre étalage de maux que les conscrits non réfractaires entendent faire devant le conseil de revision un instant stupéfait : les Sabins beaux et vigoureux se courbent, se voûtent; d'autres exagèrent leurs maladies, les montagnards « scorbutiques et étiques », les gens du pays plat « hydropiques et obstrués », menacés de phtisie, tous sont « teigneux et hernieux ». Le major en est terrifié. Le préfet toujours souriant réforme : il écrit aux siens des lettres joyeuses « pendant qu'autour de lui on toise, on signale, on choisit *ses* conscrits ».

Tout va bien : on dresse au préfet des arcs de triomphe; il descend sur la place publique, « se mêle aux jeunes gens, à leurs parents, tâche de leur expliquer les avantages d'une armée nationale et la nécessité d'un recrutement pesant également sur tous » et, satisfait, Camille rentre à Rome.

Quelques désillusions l'y attendent. L' « élan généreux de la population » paraît arrêté et pendant que dans la province les jeunes gens qui criaient si fort : *Evviva il signor prefetto!* gagnent de plus belle le maquis, les conscrits de Rome même montrent un grand mécontentement. Autour du palais de la Chancellerie où siège le conseil, des mères irritées se lamentent, puis, forçant la porte, envahissent le palais. Ce sont des mégères, des « femelles » qui réclament « leurs petits » qu'on veut faire battre et tuer au service de Satan. Les voix glapissantes couvrent celle du préfet qui essaie en vain de haranguer la bande. L'attitude de ces « femelles » devenant à la fin inquiétante, Tournon se lève brusquement, tente de gagner la porte. Il est assailli, cherche à rire, embrasse les moins laides, repousse les plus ardentes, atteint le seuil et saute dans sa voiture. Où es-tu, ô Cornélie, mère des Gracques au souvenir de laquelle Tournon fut initié par ses maîtres d'antan?

Et c'est en vain que dans la cour du château Saint-Ange Camille essaie de remonter le moral des futurs héros : *Non vogliamo andare alla guerra*, crient-ils en pleurant. Avec une gravité sereine, le préfet cependant leur rappelle Mucius Scévola, Metellus, Scipion, César. Ils continuent à pleurer et, entre Rome

et Florence, le tiers désertera en dépit des gendarmes du général Radet.

*
* *

Le mécontentement causé par la conscription était peu de chose à côté de celui qu'allait soulever la dissolution des ordres religieux. Je dirai ailleurs comment elle fut résolue et exécutée : cet autre « milliard des congrégations » promis aux débiteurs de l'Etat et qui fondit entre les mains du plus honnête des liquidateurs de telle façon que, les pensions servies aux moines expulsés, il n'en resta guère au Trésor; ces religieux, dont quelques-uns vivaient depuis cinquante ans dans ces couvents envahis et qui partirent, mendiant par les routes, semant par le scandale de leur infortune la haine du nom français; ces religieuses qui résistèrent parfois et qu'il fallut saisir une par une et jeter à la rue avec si peu d'égards que l'agent de la police de Fouché lui-même, le directeur général Olivetti, se plaignit des procédés employés; ces objets sacrés achetés par les Juifs et qui, vendus sur des marchés publics, déchaînèrent parfois une indignation périlleuse, et ces 10 000 mendiants de Rome, ces 40 000 mendiants de la province, habitués à venir chercher leur nourriture à la porte des couvents du Trastevere et des Monti, d'Assise et de Subiaco, retombant lourdement sur les bras des administrateurs qui, avec une bonne volonté supérieure à leurs moyens, durent en vain organiser l'assistance officielle, promptement jugée inférieure à la charité chrétienne.

Le pis était qu'on ne devait point s'en tenir là : l'Empereur entendait que, le clergé régulier dispersé, le clergé séculier prêtât serment. Or, ni évêques ni curés ne semblaient disposés à s'y soumettre. C'était en perspective de grosses difficultés, car les prêtres qui le refuseraient devaient être incontinent arrêtés et déportés.

Camille de Tournon voyait avec tristesse commencer cette ère d'intolérables persécutions. Il n'avait point eu à participer à l'expulsion des moines et c'était une bonne fortune pour lui que l'existence, à côté de lui, d'un directeur général de police le dispensât de cette pénible tâche. Il désapprouvait cette « politique de niveleurs » qui, écrivait-il plus tard, « a contribué à détacher de la France toutes nos conquêtes ». Il s'unit à Miollis pour faire recueillir les moines âgés, faire rentrer par les portes de derrière dans certains couvents abandonnés les religieuses qu'on en avait expulsées et obtenir le maintien des deux congrégations de Saint-

Jean l'Hospitalier et des Ecoles Pies, sans le secours desquelles l'assistance des malades et l'instruction publique eussent été radicalement désorganisées.

Mais le serment des prêtres mettait en cause le préfet lui-même. Sur les vingt-deux évêques du département de Rome, dix étaient des cardinaux qui, dès les premiers mois et avant l'arrivée de Tournon, avaient été enlevés et transportés en France; douze restaient dont il fallait obtenir le serment. A côté de lui, Tournon voyait opérer son collègue du Trasimène, le vigoureux Antoine Rœderer; ce préfet à poigne avait eu près de *ses* évêques un insuccès presque radical : chaque demande de serment ayant été appuyée cependant de l'envoi d'un piquet de gendarmerie, celui-ci avait dû cueillir et amener à Rome neuf prélats ombriens — sur onze — qui avaient opposé un refus absolu à un ordre trop brutalement transmis.

Tournon ne se sentait point de dispositions à mêler tant de gendarmerie aux relations de l'Eglise et de l'Etat. Des personnes discrètes s'en vinrent de la part du préfet de Rome, dans les douze palais épiscopaux, porteuses de la terrible formule, mais aussi d'une circulaire où, après avoir discuté quelque peu droit canon, Camille de Tournon insinuait aux évêques que ce serment n'engagerait point leur conscience si, après avoir signé la formule, ils inscrivaient leurs réserves en l'espace blanc laissé à cet usage au bas du papier fatal. Ce *mezzo termine* devait plaire à ces prélats italiens qui, au nombre de dix, signèrent en ajoutant : « Sauf les droits de l'Eglise et du Saint-Siège. » Seuls, deux évêques du sud refusèrent « courageusement » , — le mot est de Tournon, — de rien signer.

Maître des dix papiers, l'ingénieux préfet supprima d'un providentiel coup de ciseau la formule restrictive et envoya les feuilles si opportunément amputées à la *Consulte*. Une dénonciation de Rœderer, jaloux d'un si étrange succès, ayant donné l'éveil au gouvernement, Tournon, menacé de disgrâce au cas où le subterfuge serait prouvé, fit instruire franchement les prélats du mauvais cas où il s'était mis pour sauvegarder tout à la fois leur sécurité et leur conscience. Deux d'entre eux refusèrent de se laisser attendrir. Huit trouvèrent dans la reconnaissance que leur inspirait l'événement, un prétexte ou un motif à se soumettre sans restrictions, et Tournon apporta triomphalement à la *Consulte* les serments ainsi obtenus : « Le public qui n'en fut pas dupe, écrit-il, me sut beaucoup de gré de cette ruse qui laissa à la tête de leurs diocèses huit évêques respectables qui contribuèrent au maintien de la tranquillité autant qu'à celui de la religion. » Il ne

subsista de l'incident qu'une aigreur violente entre les deux préfets.

Le stratagème cependant éventé ne put s'employer pour les chanoines et les curés. Ils refusèrent en grande majorité le serment. En vain Tournon se multiplia-t-il, les pressa-t-il de ne pas abandonner leurs paroisses. Dans le seul département de Rome, deux cent seize curés refusèrent. On dut les arrêter : on en déporta la moitié : Tournon écrivit lettres sur lettres à Montalivet, à Bigot de Préameneu, ministres, l'un de l'intérieur, l'autre des cultes. Le duc de Rovigo, devenu ministre de la police, était seul désormais maître du sort de ces prêtres. Il avait la main terriblement lourde; le clergé en était à regretter dans Fouché disgracié un surveillant que son scepticisme disposait à la bienveillance.

A Rome dès lors et plus encore dans les départements, le mécontentement, que grossissaient mille autres causes, grandit d'effrayante façon : point de soulèvements, mais du côté des prêtres, une guerre sourde et active qui aiguisait les relations des maîtres et des sujets; le résultat, une effrayante extension du brigandage et des difficultés tous les ans plus grandes opposées à la levée des conscrits. Dès 1811, le préfet toujours actif courait encore de Viterbe à Anagni, mais c'était avec le cœur serré à la vue des paroisses sans pasteurs, des moines vagabonds et des maisons abandonnées par une jeunesse qui, sous des chefs presque populaires, faisaient le coup de feu contre les passants sur la route de Rome à Naples et pillaient les diligences. Rome resta à tout jamais aliénée, et l'Empereur, déçu dans son affection sincère, sentait s'exaspérer une colère d'autant plus violente qu'il se sentait dans son tort et s'y enfonçait.

*
* *

Camille de Tournon allait en connaître l'éclat.

Un événement qui mettait le comble à sa félicité le rappela à Paris durant l'été de 1811. Il y épousa au mois de juin Adèle de Pancemont, fille du premier président de la cour de Nîmes et nièce de feu l'évêque de Vannes dont les aventures sont connues à ceux qui ont fréquenté les papiers de la police impériale. Le cardinal Zondondari, archevêque de Sienne, dont un collègue de Tournon avait un jour écrit qu'il était « un tigre ennemi de la France et de l'humanité qu'une police sévère devait museler » et qui était en réalité un fort honnête homme, bénit ce mariage à

défaut du cardinal Maury qui s'était offert, mais « dans la vertu duquel, écrit Tournon, je n'avais pas assez foi pour placer l'acte le plus important de ma vie sous son patronage ».

Ce mariage dotait Rome de la plus aimable des *préfètes*, pour parler la langue des petites villes; jolie, avenante, excellente, aimant le luxe, elle allait être pour Tournon le meilleur des auxiliaires dans la conquête de la Rome mondaine que, faute de la Rome populaire, on entendait du moins rallier fortement.

L'Empereur signait au contrat : le préfet de Rome se présenta à Compiègne avec son notaire et fut admis à l'audience. Elle ne fut point agréable. L'Empereur déjeunait, le chapeau sur la tête, dans une petite pièce du château et avec des gestes brusques picorait du fromage sur une table servie, tandis que près de lui, en habit rouge, debout, le chapeau sous le bras, M. de Bausset, préfet du Palais, assistait silencieux au repas du souverain.

Camille de Tournon entra, fit forces révérences ainsi que le notaire. L'Empereur, quoiqu'il n'eût point paru le voir entrer tout d'abord, porta d'un geste bref la main à son chapeau. On apporta un écritoire : l'Empereur jeta les yeux sur le papier et brusquement signa. « La sœur du beau page Pancemont? — Oui, Sire. — C'est un bon sujet. » Soudain sa figure se rembrunit et il parla de Rome. D'une voix âpre qui trahissait une colère faite d'une déception amère, il flétrit l'ingrate cité et « rudement rudoya » son préfet. Les avocats notamment, qu'en thèse générale il n'aimait guère, ces *curiali* de Rome étaient d'infâmes rebelles : ils venaient de refuser à leur tour de prêter serment; on avait dix-huit cents avocats réfractaires que logiquement on devait déporter plus encore que les prêtres. Le préfet essaya une justification : une population mal préparée aux bienfaits de Sa Majesté... L'Empereur, un instant calmé, repartit : « Ces prêtres qui refusaient scandaleusement les prières, le *Te Deum*! A Vienne, à Vienne même, capitale ennemie, tout le clergé avait dit pour lui les prières, s'était soumis à lui. Et à Rome — à Rome! — je n'ai rien pu obtenir... » Et tout à coup, s'animant jusqu'au paroxysme : « Dites-leur bien, Monsieur, dites-leur que je ne leur dois rien, que je ne leur dois que la mort. » Sa colère s'exaltant encore, il ajouta quelques mots entre ses dents, puis, s'interrompant, il fit un signe de la tête qui congédia Camille de Tournon consterné.

Il fallut toutes les assurances de Montalivet proclamant Tournon « son meilleur préfet » pour calmer les inquiétudes qu'un tel accueil lui avait causées. Savary qui ne l'aimait pas le reçut en ricanant. L'Empereur accusait les avocats; son ministre de la police incriminait les patriciens : « Envoyez-moi à votre choix

quatre ou cinq grands seigneurs, dit-il à Tournon, je les garderai quelques années à la cour, cela les formera. »

En réalité, l'épée de Damoclès étant suspendue sur Rome, le préfet ne courait aucun danger. Le prince de Benévent le protégeait autant que Montalivet. « Il me revient de toute part, lui écrivait-il à cette époque, que vous vous faites aimer et considérer à Rome. J'en suis charmé, parce que c'est le meilleur moyen de bien remplir la place importante que l'Empereur vous a confiée ». Nommé chevalier de la Légion d'honneur, pourvu du titre de baron de l'empire, Tournon se vit offrir celui de chambellan par Ségur. Il s'y déroba, car il était mal fait pour ce métier et préférait ses cartons au protocole des Tuileries. « Vous avez bien fait », lui dit Talleyrand qui, toujours réaliste, ajouta qu'il ne fallait demander que de l'argent, « la seule chose qui reste ». C'était assez l'homme.

Tournon aspirait à retourner à Rome : il n'y repartait point sans souci et, de fait, la foudre allait tomber sur la cité « rebelle » sous les espèces du terrible décret du 4 mai 1812 qui prescrivait la déportation et la confiscation contre quiconque, prêtre ou laïque, refuserait le serment. Dès lors, les mesures de police se multiplièrent à Rome; aux commissions militaires et colonnes mobiles que le brigandage rendait nécessaires, les commissions spéciales vinrent ajouter un élément de plus de terreur et de désaffection. Cette affaire déplorable ne devait pas avoir de fin.

*
* *

Le chevalier de Norvins, envoyé dès 1811 comme directeur de police des Etats romains, était seul, sous la haute direction du général de Miollis, chargé de l'exécution du décret et des mesures de rigueur; de plus en plus, Tournon put s'enfermer dans ses relations mondaines et ses travaux administratifs.

La nouvelle baronne faisait florès. Sa présence, pour avoir enlevé peut-être aux yeux de certaines de ses belles administrées quelque séduction au préfet, n'en rendait pas moins beaucoup plus agréables les *ricevimenti* du baron de Tournon. Il avait dû déménager : la *Consulta* avait été reprise par le baron Martial Daru pour être comprise dans le remaniement et l'agrandissement du « palais impérial du Quirinal ». Le préfet, non sans dissimuler une mauvaise humeur qui le rend quelque peu injuste pour l'intendant de la couronne, était allé s'installer au Monte Citorio. Les réceptions y avaient repris : le préfet pourvu d'un

traitement doublé de 50 000 francs et que son mariage avait en outre enrichi, déployait un luxe qui séduisait; cosmopolis se précipitait à ses bals; la grande-duchesse Constantin, née princesse de Saxe-Cobourg, dont il avait connu les parents en Allemagne, y vint souvent; on y vit les grands-ducs de Meklembourg, Mme de Custine, puis les princes espagnols, le roi Charles IV, la reine et leur inséparable Godoy, et lorsque cette autre reine en exil, Juliette Récamier vient à Rome, Tournon, en dépit de la rigueur où la tient l'Empereur, va la visiter et l'invite. Chaque saison a ses plaisirs : le carnaval est d'une gaieté folle, Miollis offre des bals masqués et parés où les patriciennes, petites-nièces de vingt papes, paraissent en déesses, en bayadères et en gitanes, où le maire de Rome, le noble duc Braschi, neveu de Pie VI, apprend sur le tard la valse d'importation française, après avoir été initié par le baron de Tournon aux mystères de la voirie municipale et des centimes additionnels. Parmi les jeunes danseurs dont la préfecture protégeait les ébats, on eût accordé une moindre attention au jeune et bouillant comte Giovanni Mastaï Ferretti, qui devait un jour régner sur la ville et l'Etat sous le nom respecté de Pie IX. « *E dire ch'io ho ballato a casa del padre!* » dira-t-il quelque cinquante ans plus tard au comte de Tournon, zouave pontifical. Le carême venu, toute la société se transporte à Saint-Pierre; on y entend chanter le *Miserere* par les chantres de la Sixtine dans la basilique « éclairée seulement par une immense croix de feu »; c'est à un de ces *Miserere* que Mme Récamier voit avec surprise le policier Norvins verser des larmes d'émotion. Le carême fini, le printemps étend sur les collines voisines son manteau fleuri et ce sont alors des excursions à Tivoli, à Albano, à Frascati, caravanes joyeuses qui battent la montagne, narguant les brigands tout proches. Et l'été, quand le patriciat a émigré des palais aux villas, l'infatigable préfet quitte souvent Rome, va à Nemi où les Braschi ont leurs domaines; le préfet devient l'hôte du maire et de son aimable femme, vraie déesse qui, mûre, a joué les Junon dans les bals costumés du général français. L'automne n'arrête pas ces fugues, « le mois d'octobre est pour les Romains un carnaval champêtre... » En bon préfet, il en prend sa part. Et dans tous les temps, on voit le baron au théâtre, applaudissant, parmi tant d'autres, la « divine Adélaïde Malanotti, l'admirable Charlotte Haeser », dans la musique de Zingarelli, fredonnant, après la soirée finie, *Ombra cara* ou la cavatine *Vengo a voi di lauri adorno*.

La vie est charmante : la garnison de Rome fournit aux soirées de brillants danseurs qui demain... Mais en 1812 nul ne songe aux désastres prochains.



Des travaux de tout ordre occupaient cependant alors le chef de ce département sans pareil. Il se tenait éloigné autant qu'il le pouvait de la politique : en relations médiocres avec le général de Miollis, avec le policier Norvins, en conflit perpétuel avec Janet, agent financier, et Daru intendant de la couronne, il était appelé cependant aux conseils que Miollis, toujours hésitant et timoré, convoquait pour couvrir sa responsabilité sans cesse en alarmes. Tournon, y étant seul de son avis, le défendait avec énergie, puis retournait à ses cartons.

Ils étaient pleins de projets en 1810 : la résurrection de la culture, la fondation d'une industrie romaine, le desséchement des Marais Pontins, l'organisation des jardins de César, l'exhumation du Forum, des halles, des cimetières, des dépôts de mendicité à bâtir, des rues à percer, un port à creuser. Jamais préfet ne travailla autant.

Il avait conçu, au sujet de la campagne, des espérances qui, un moment, parurent se réaliser.

Ç'avait été un des rêves de l'Empereur, lorsqu'il s'emparait de Rome : rien ne lui était plus pénible que de savoir, autour de la chère cité, ce désert inculte dont la situation misérable était due, pensait-il, à l'incurie du gouvernement ecclésiastique. De fait le climat brisait l'énergie de l'artisan sans que « les prêtres », chargés par les agents de Napoléon de tous les péchés du peuple romain, eussent eu à intervenir en cette affaire. Et par un cercle vicieux, la terre, livrée à l'infiltration des eaux et à la corruption pestilentielle qui en résultait, eût rebuté des travailleurs plus énergiques. Tournon avait dès lors conçu l'idée d'une colonie d'étrangers, Piémontais, Allemands, Français qu'on eût installée autour de Rome : ces colons eussent formé des villages qu'ont eût, en attendant que l'air s'améliorât, pourvus d'un médecin et d'un pharmacien uniquement appliqués à combattre ou à prévenir la fièvre chez les nouveaux habitants : ces villages eussent eu pour centre une ferme-école pourvue d'une vaste pépinière ; on eût planté d'arbres le sol, endigué les eaux, assaini l'air, et lorsque le pays eût été d'une culture moins rebutante, peut-être eût-on pu, sous une direction active et intelligente, entraîner les Romains eux-mêmes dans les nouveaux villages.

A cette terre, il rêvait une culture très spéciale. Des calculs, où son optimisme l'avait sans doute induit en erreur, lui faisaient

penser que le climat se prêterait à un projet qu'il caressait : celui de transformer la campagne en une vaste colonie cotonnière. Livré à cette culture du coton, le pays romain pourrait fournir à l'Europe la denrée dont la privait le blocus continental : profitant du blocus même, la nouvelle colonie survivrait aux circonstances qui l'auraient fait naître. Le coton brut pourrait en outre être traité à Rome même : qui sait en effet si la campagne devenue une petite Louisiane, la ville à son tour ne se transformerait point, grâce au voisinage immédiat d'un vaste terrain de production, en une cité industrielle concurrente de Mulhouse ou de Birmingham.

Dès son arrivée, le préfet avait entendu que, même sur ce sol réputé ingrat, on essayât de planter le coton. Dès 1810, le succès parut aussi grand que celui de la soude dont, en 1809, la culture avait été introduite : « J'ai fait une très belle récolte de coton, écrivait joyeusement Tournon à sa mère; notre campagne est couverte de soude... *Voilà une innocente guerre aux Anglais.* » Ce mot trahissait le grand dessein.

En 1811, la culture du coton, celle de la soude ayant dû être abandonnée, promit des résultats supérieurs encore. 15 000 hectares livrés à la culture, cinq cents travailleurs y étaient appliqués. En septembre, les plantes pliaient sous les gousses pleines; la victoire sur l'Anglais paraissait assurée, une revanche de Trafalgar. Hélas! ce beau rêve fut noyé. L'automne de 1811 fut particulièrement pluvieux. Les prêtres avaient raison de représenter les pluies diluviennes comme le châtiment du ciel vengeur : elles tuaient dans l'œuf le rêve d'une Louisiane romaine. Des gousses inondées, le coton s'échappait pourri, lamentable spectacle. En 1812, cependant, on recommença, mais avec moins d'ardeur. Les pluies revinrent. On essaya en 1813 de semer de meilleure heure, les gelées tardives firent périr les plantes. Peut-être fût-on parvenu, avec quelque persévérance, à réparer enfin l'échec. Mais on était arrivé à cette année où, les yeux fixés sur les champs de bataille de Saxe, on se désintéressait, au moins momentanément, des soucis subalternes. Le préfet, cependant, ne désespérait point de reprendre aux jours de prospérité le dessein caressé. Il ne le put.

Le pis était que l'échec de la culture rêvée entraînait celui de l'industrie déjà fondée. Le préfet qui, à cette fondation, ne voyait point seulement un avantage économique, mais un intérêt social, — car Rome s'encombrait de mendiants que dix causes jetaient à la misère noire, — avait accueilli à bras ouverts un fabricant de Molsheim, Xavier Bücher qui, entrant dans ses desseins, lui était venu proposer de fonder dans les vastes établissements des

Thermes de Dioclétien une filature de coton. Dès avril 1811, l'Alsacien occupait six cents ouvriers : Tournon avait pris des actions, cherchait d'autres sociétaires, stimulait les banquiers, essayait d'intéresser le financier Torlonia à l'entreprise. Mais, en dépit de ces efforts, les gens opulents de Rome refusèrent leurs capitaux. L'échec de la culture enlevait par surcroît à l'industrie naissante une de ses principales ressources. L'histoire plus détaillée de cette curieuse tentative sera racontée ailleurs : Bücher dut réduire ses métiers. Le préfet ne s'en consolait pas, maintenait l'Alsacien à Rome dans l'espoir d'une résurrection de la filature répondant à celle de la culture. Là encore, les événements de 1814 mirent fin à une double entreprise qui méritait au moins d'être tentée et qui, malgré son échec, fait, à mon sens, grand honneur à celui qui l'avait conçue.

J'en dirai autant des travaux exécutés, toujours sous la surveillance de l'infatigable préfet dans les Marais Pontins. L'endiguement d'une des rivières avait, dès 1812, gagné à la culture, en cette région désolée, plusieurs cantons. Ce n'était pourtant qu'une partie de l'œuvre projetée. On avait vu le préfet de Rome parcourir avec les ingénieurs Fossombrone et Scaccia le malheureux pays, et l'effort devait porter successivement sur les différents points. On faisait en 1812 préparer un nouveau canal qui, rejoignant un émissaire déjà creusé par Pie VI, la ligne Pie, devait dessécher toute la portion des marais entre Bocca di Fiume et Mesa, et l'ingénieur Prony faisait transmettre par Tournon à Montalivet des plans plus gigantesques, encore que parfaitement réalisables, quand l'empire sombra. En deux ans, la France n'en avait pas moins rendu à la culture et à la vie le quart des Marais Pontins.

* * *

Des œuvres plus durables encore se fondaient cependant. Rome était dépourvue de cimetières : c'est le préfet qui conçut et fit exécuter au *Campo Verano* le cimetière où reposent depuis un siècle des générations de Romains.

Mais s'il offrait un asile à la mort, il lui plaisait plus encore d'ouvrir aux vivants la promenade que, dès 1809, la Consulte avait entendu dessiner aux portes de Rome. Hardiment le préfet la conçut dans Rome même. Dès 1810, on profitait de l'éviction des moines pour se saisir des bâtiments qui, voisins de Sainte-Marie du Peuple, séparaient du Pincio la place du Peuple. En 1811 les bâtiments étaient abattus, les vignes défoncées. En 1812 les ter-

rasses s'étageaient sous la direction de l'architecte Valadier et en 1813 les allées tracées s'ornaient d'essences nouvelles : on projetait l'établissement, au sommet, d'une vaste fontaine qui, analogue à la fontaine Pauline au Janicule, eût fait couler ses eaux par des cascades ménagées au long des pentes jusqu'au bas de la colline; et déjà on débattait la question de savoir si une statue de Rome ou l'image de Napoléon s'élèverait en ces lieux enchanteurs, lorsque la chute du gouvernement français permit à Pie VII restauré d'apposer sur l'œuvre de l'étranger le sceau de ses armes.

Tournon rêvait à d'autres jardins, sur l'Aventin, le Cælius : il faisait venir de Paris des jardiniers, des botanistes, Nectous, nommé directeur des jardins romains, et l'industrieux préfet, s'il n'entendait point « laisser de marbre la ville qu'il avait trouvée de briques », projetait de laisser en fleurs une Rome qu'il avait trouvée en friches, et d'étendre des parterres là où se nourrissaient d'herbe rare les troupeaux des couvents.

*
* *

Déjà ces troupeaux étaient depuis quatre ans chassés du *Campo Vaccino*. Après avoir un instant confié à la municipalité romaine le soin d'exhumer et de restaurer la Rome antique, l'Empereur impatienté des obstacles qu'opposait à ses plans l'assemblée du Capitole, avait fini par concentrer entre les mains du préfet la direction des fouilles. Dès lors celles-ci avaient marché fort rondement. A l'automne de 1810 Tournon avait installé un chantier à la base du Capitole, à l'entrée du Forum.

Là d'un amas de terre qui cachait d'autre part la *Tabularium* du Capitole, émergeaient trois sommets de colonnes enlizées presque jusqu'à leurs chapitaux, supportant un débris d'entablement. « Le temple de Jupiter Tonnant », disaient d'une voix dévote les *ciceroni*. En réalité ces trois colonnes étaient celles du Temple de Vespasien construit par Domitien et restauré par Septime Sevère; on lisait à l'entablement les lettres du mot *Restituer*[*unt*]. Nous ne saurions entrer avec le baron de Tournon dans le détail de la délicate opération à laquelle donna lieu l'exhumation du temple de Vespasien par les agents de Napoléon. Menée avec précaution et activité, elle était terminée dès juillet 1811. Le monticule de terre qui s'élevait à la base du Capitole disparu, les vénérables pierres du Tabularium capitolin étaient au jour, de ces salles où avaient été, un siècle avant le Christ, enfermées les archives de l'Etat romain, et d'autre part les trois colonnes aux fines

canelures se dressaient, majestueuses en leur vétusté sur une base reconstruite, qu'un siècle a, depuis, mise à l'épreuve, tandis que sur le ciel bleu l'entablement montrait ce débris d'inscription, ce *Restituerunt*, qui maintenant semblait s'appliquer aux agents du nouveau César.

Le dégagement du temple tout voisin de la Concorde était plus facile : il suffit d'abattre quelques masures appuyées contre les ruines. On n'eut point de peine à mettre au jour la base de la colonne de Phocas qui fut, grâce à l'inscription découverte à son pied, identifiée de telle façon que les mille hypothèses d'une science hasardeuse croulèrent sous la pioche de l'ouvrier. On déblayait de même jusqu'au pavé le temple dit alors de Jupiter Stator, actuellement appelé temple de Castor et Pollux. On tirait du sol la magnifique vasque de granit qui, en 1818, devait aller orner la fontaine du Monte Cavallo. Enfin on dégageait les bases des colonnes de cipolin du portique d'Antonin et Faustine, et, ce faisant, on toucha au rude pavé qu'on voulut être celui de la Voie Triomphale et dont la découverte émut de joie tous les fervents de l'antique Rome. Le temple dit de la Paix, — en réalité basilique de Constantin, — était à ce point enterré que les voûtes ne formaient plus au-dessus du sol qu'un arc de quelques mètres, ateliers de charrons et, avons-nous dit, étables de bestiaux. Après un an de travaux, les trois énormes nefs déblayées jusqu'au pavé offraient à l'œil l'imposant spectacle que connaissent assez les visiteurs de Rome, et, le temple de Vénus et de Rome arraché, autant qu'il était possible sans toucher au couvent respecté de Santa Francesca, aux bâtiments qui l'enserraient, le Forum se trouva en très grande partie livré à la curiosité et à l'admiration d'un monde de dévots. « Nous avons terminé l'excavation du temple de Jupiter Tonnant, écrivait Tournon avec une joie légitime : ce débris est devenu une chose admirable. Le temple de la Paix est presque terminé. »

On avait cependant repris, au Colisée, les travaux inaugurés par Pie VII et découvert les sous-sol, reconstitué l'arc de Titus, essayé de fouiller les Thermes de Titus où l'on trouva une statue, médiocre d'ailleurs, de Pluton, remis au jour le Forum de Trajan, débarrassé le Panthéon des clochers modernes qui l'empâtaient, rendu à sa beauté le temple rond de Vesta au pied de l'Aventin : Tournon avait ainsi, réalisant le vœu de Napoléon, singulièrement dépassé les projets qu'au seizième siècle, Raphaël avait en vain soumis à Léon X, et engagé ses successeurs à Rome dans une voie où, après bien des hésitations, ils devaient glaner encore quelques lauriers.

*
* *

Les événements de 1814 allaient mettre fin à ce gouvernement actif et fécond. La trahison de Murat, installé à Rome en allié et s'y déclarant soudain le maître, allait forcer les fonctionnaires français à quitter la ville qui, quelques mois après, était restituée à Pie VII. Sollicité de rester préfet sous un gouvernement dont la trahison était l'origine et l'usurpation le flagrant caractère, Tournon, au risque d'exposer ses jours, refusa très noblement. Au milieu de mille périls, il s'achemina vers la France à travers l'Italie, agitée des plus vives passions. Au milieu d'une foule respectueuse, il avait entièrement traversé en voiture la ville qu'il avait si intelligemment gérée et si ardemment aimée. Bien des années après, le cardinal Lambruschini adressait au comte de Tournon, au nom du pape Grégoire XVI, une médaille d'or où, écrivait le cardinal, le Saint-Père avait fait graver un des monuments que le préfet de Napoléon avait restaurés. De fait, cet administrateur appelé si jeune à une charge si lourde laissait dans cette Rome une trace si profonde qu'il paraissait peu croyable que son gouvernement n'eût pas même duré cinq ans. Préfet de Bordeaux, puis de Lyon, conseiller d'Etat et pair de France, Camille de Tournon devait laisser partout le souvenir d'un homme loyal et modéré, d'un administrateur actif et probe; nul événement de sa vie ne lui fait cependant plus d'honneur que son passage à Rome. Il fit mieux qu'y laisser une promenade aux frais ombrages et le Forum exhumé : autant et plus encore que les honnêtes gens qui furent à Rome ses collègues, Miollis, de Gérando, Norvins, Daru, ce gentilhomme si courtois et si libéral, léguait aux Romains l'image d'un Français bien différent de ceux que l'occupation de 1798 leur avait, hélas! fait connaître. Tournon avait contribué plus qu'aucun autre à porter très haut l'honneur du nom français, et l'avait imposé au respect d'un peuple cependant légitimement prévenu.

J'aimais, en me promenant à travers Rome, évoquer l'ombre de ce beau Français qui, parfois, il me semble, doit revenir errer volontiers au milieu des temples relevés et des allées du Pincio.

Louis Madelin.

LA SOCIÉTÉ JAPONAISE DE LA CROIX-ROUGE

La Société de la Croix-Rouge japonaise est une œuvre originale, nationale dans son inspiration aussi bien que dans son organisation et son fonctionnement. Créée en vue de contrées et de ressources déterminées, si elle a profité des progrès réalisés par les sociétés européennes, et de leur expérience, elle n'en est cependant pas la copie.

La première idée d'une société de secours public fut, à la vérité, apportée au Japon par le comte Sano qui, à l'exposition de Paris, en 1867, puis à celle de Vienne, en 1873, avait étudié le fonctionnement des sociétés européennes de la Croix-Rouge. Il méditait la création d'une œuvre similaire, quand éclata l'insurrection de Hagashima, en 1877. Les souffrances des victimes demeurées du côté des insurgés sans secours excitèrent la compassion des Japonais des hautes classes et déterminèrent l'organisation immédiate d'une société de bienfaisance, dite *Haknaisha*, constituée sous le patronage impérial.

Inspirée par une pensée d'humanité, cette première société fut le germe d'où allait sortir l'association patriotique de la Croix-Rouge japonaise. Le progrès accompli en quelques années au Japon par les idées modernes se révèle dans la différence d'inspiration, de but et de moyens qui les distingue. Alors qu'*Haknaisha*, association essentiellement aristocratique, était l'œuvre de l'empereur, de sa noblesse et des hauts fonctionnaires de l'Etat qui la soutenaient de leurs larges cotisations, la Société de la Croix-Rouge est démocratique et populaire. La pensée humanitaire qui avait inspiré sa devancière était trop abstraite pour valoir à la nouvelle fondation la sympathie et le concours des masses, et lui ouvrir le cœur des humbles et des illettrés. Aussi, en la lançant à travers les foules nipponnes, si fraîchement éveillées à la vie publique, lui donna-t-on comme mot de passe le nom de la patrie... Mot nouveau sans doute, mais dont le peuple japonais ne devait pas tarder à connaître et à chérir le sens. Il y était préparé par son histoire, basée tout entière sur le dévouement à la personne du souverain, et sur un code d'hon-

neur qu'une tradition séculaire élevait au rang de religion. L'idée neuve en apparence de *nation* et de *patrie*, n'était au Japon que l'évolution de principes héréditaires. Les Japonais comprirent donc du premier coup cette *dette envers la patrie* payée par le *Secours aux soldats*, dont on leur rappelait le devoir au nom du Mikado. Et bientôt l'association nationale de la Croix-Rouge s'étendit sur le pays comme un arbre aux multiples rameaux, ou plutôt, selon l'expression japonaise, comme « un fil de soie courant à travers la contrée ». Ce fut une œuvre de fraternité où le coolie vint déposer son obole du même cœur que le riche seigneur ses dons généreux.

Le baron Hashimoto[1] avait assisté en Europe à la troisième conférence de la Croix-Rouge, et il y prépara l'adhésion du Japon à la Convention de Genève proclamée officiellement en 1886. Le Japon prévoyait déjà la guerre de 1894 contre la Chine. Depuis son ouverture aux étrangers et son érection en Etat moderne, l'empire du Soleil-Levant paraît s'être inspiré de l'adage romain, et n'a cessé de se préparer à la guerre. L'organisation de la Croix-Rouge y marcha de pair avec celle de l'armée, et c'est une des raisons de l'harmonie de leur fonctionnement.

Loin de créer de toutes pièces une nouvelle société, on prit pour base l'*Haknaisha* déjà existante, qui fut transformée en *Société de la Croix-Rouge du Japon*, et réorganisée de fond en comble, en vue des services à fournir en temps de guerre. On calcula que 750 000 yen (environ 2 millions de francs), étaient nécessaires à cette transformation. Cette somme représentait un total de cent mille adhérents, chiffre qui, à l'époque de la fondation de la Croix-Rouge, ne semblait pas devoir être dépassé jamais. Mais la guerre de 1894 rendit la société si populaire, un tel élan patriotique secoua le peuple japonais, qu'à la fin de 1895 la Croix-Rouge comptait cent soixante mille membres. Les derniers rapports officiels accusent aujourd'hui neuf cent vingt mille adhérents; le capital de la société s'est élevé à 19 850 000 francs, et ses revenus annuels atteignent 3 467 000 francs.

Le grand intérêt de ces chiffres consiste dans l'histoire morale qu'ils racontent. Ils supposent d'abord une extraordinaire activité de propagande. Dans les villes, l'idée fit son chemin toute seule ou à peu près. A l'exemple de Tokio, des comités se formèrent qui organisèrent la propagande locale. Les départements se piquèrent d'honneur et rivalisèrent d'efforts et de succès. L'Empereur encourageait hautement l'œuvre entreprise : il n'en fallait pas

[1] Organisateur et directeur en chef du grand hôpital de la Croix-Rouge.

plus pour activer le zèle des fonctionnaires. Mais dans les campagnes, dans les îles éloignées, il en allait autrement.

C'est alors que le baron Ishiguro inventa un système de lanterne magique fort simple, destinée à porter au fond des provinces la connaissance de la Croix-Rouge et de son fonctionnement avec l'image des grands personnages qui s'y consacrent. On vit ainsi l'Empereur visitant des soldats blessés à l'hôpital d'Ohara; l'Impératrice fabricant des bandages. On assista à la distribution des jambes de bois envoyées par Sa Majesté aux amputés chinois; au transport des blessés et des malades en Corée, pendant les chaleurs; aux soins qui leur furent prodigués à Lao-Tung alors que la neige couvrait la terre... Et comme en tous lieux les humbles de ce monde s'enorgueillissent de suivre l'exemple des grands, lorsque l'Impératrice, ayant ouï parler de la lanterne du baron, eut invité celui-ci à lui donner au palais une représentation, chacun voulut à son tour jouir du même spectacle. Une brillante carrière était dès lors assurée à la lanterne propagandiste dans les Etats du Mikado.

Cette invention, qui doublement peut être qualifiée de lumineuse, réalisa ainsi visiblement pour les foules, l'idée encore abstraite sur laquelle reposait l'avenir de la Croix-Rouge en ce pays lointain. La sympathie du peuple japonais alla vers elle en même temps que sa curiosité.

*
* *

L'hôpital de la Croix-Rouge, à Tokio, est le seul de ce genre qui existe dans tout l'Extrême-Orient. Pendant les troubles de Chine, en 1900, il a rendu de précieux services aux troupes européennes. Il fut réorganisé par le baron Hashimoto dans les locaux de l'hôpital de l'*Haknaisha*, avec tous les perfectionnements de la science moderne. Il se compose d'un bâtiment central où sont installés les bureaux et la pharmacie et d'où partent dix-neuf ailes reliées par des passages couverts d'une grande largeur qui, pendant la guerre actuelle ont été convertis en salles supplémentaires.

Les organisateurs de la Croix-Rouge destinèrent avant tout l'hôpital à la formation d'un personnel de secours jusqu'alors inconnu au Japon, et qui était appelé à pourvoir aux besoins des hôpitaux militaires de l'Empire. Et d'abord, il fallait à la Société des infirmières. On se heurtait là à une difficulté qui parut presque insurmontable aux vieux Japonais. Il ne s'agissait de rien moins que d'une révolution sociale pacifique, à la vérité, mais révolution tout de même.

Au Japon, la femme vit confinée dans la vie domestique. En

dehors de sa famille, il n'était pas d'usage qu'elle donnât des soins à un homme. Le métier de garde-malades n'était exercé que par des personnes de condition et de moralité inférieures, et le seul fait de l'adopter équivalait pour une femme à la perte de sa réputation et de sa position sociale. Les organisateurs comprirent que cette profession discréditée ne pouvait être relevée dans l'opinion que par des témoignages de considération et d'estime partis de très haut. Le titre d'infirmière de la Croix-Rouge devait être pour une femme un honneur et comme un brevet de respectabilité.

L'Impératrice favorisait l'œuvre de sa sympathie. Sur son désir, la princesse Arisugawa [1], la première grande dame du Japon après Sa Majesté Printemps, se mit à la tête d'un mouvement dans lequel sa parole et son exemple entraînèrent les autres princesses japonaises et les dames de la cour. Elles formèrent, à Tokio, le premier des « comités de dames » qui, dans la guerre de Chine et dans celle-ci, ont joué un rôle actif et important. Elles furent aussi les premières élèves infirmières instruites à l'hôpital. De 1887 à 1898, cent dames du seul comité de Tokio avaient terminé leurs études et reçu leurs diplômes, et dix autres comités provinciaux comptaient à la même époque près de huit cent membres.

C'était l'entrée des femmes dans la vie publique. Les dames japonaises s'y lancèrent avec une bonne grâce très résolue. Princesses et marquises endossèrent la robe blanche d'ordonnance, et leurs petites mains se montrèrent adroites et douces à rouler les bandages et à soulager les souffrances. La lanterne magique du baron Ishiguro s'enrichit de quelques tableaux. On vit la princesse Kamatzu, retour d'Europe, présider le comité de Tokio, et une princesse impériale, S. A. Kita Shirakawa, inspecter un hôpital militaire où la comtesse Oyama donnait de la tisane à un malade et la marquise Nakeshima pansait un blessé. De tels exemples étaient concluants.

L'instruction des infirmières fut placée sous la direction et la surveillance du comité de Tokio, et lorsque éclata la guerre de Chine, la Société disposait déjà d'un certain nombre de sujets. Mais l'élan fut surtout déterminé par la tournée d'inspection que la princesse Komatzu et quelques autres grandes dames firent dans les départements, et par leurs visites aux hôpitaux militaires et maritimes de Hiroshima, d'Osaka et de Sasebo. Les services rendus par les infirmières, mis en valeur et récompensés par le Mikado (plusieurs d'entre elles furent décorées), décidèrent

[1] Elle a accompagné à Berlin le prince Arisugawa, et a représenté l'impératrice du Japon au mariage du Kronprinz.

un grand nombre de femmes de bonne famille à embrasser cette carrière désormais honorée. Le but des organisateurs était atteint. La Société allait disposer d'un personnel féminin d'un niveau moral élevé et appartenant à un milieu social distingué.

A l'automne de 1904, la Croix-Rouge du Japon a pu mettre en activité deux mille deux cents infirmières, et elle s'en est adjoint provisoirement cinq cents, recrutées dans les écoles de garde-malades privées, créées sous son inspiration et sa haute direction.

L'éducation des infirmières avait été organisée en 1890. Celle des infirmiers le fut en 1898. La campagne de Chine avait servi au Japon d'expérience et comme de répétition générale. La Croix-Rouge en retira d'utiles enseignements pour le perfectionnement de ses services compliqués et, en particulier, de son *service de secours*, le plus difficile à organiser en vue d'une guerre continentale. Reconstitué à la suite de la guerre sino-japonaise, il est subdivisé en cinq branches : 1. Service des détachements de secours; 2. Service des colonnes de transports; 3. Bateaux d'évacuation; 4. Service dans les stations-haltes-repas; 5. Service des dépôts de matériel.

Les détachements de secours jouent un grand rôle dans la guerre actuelle. Leur mission consiste à seconder les hôpitaux de campagne et d'étapes et à escorter les malades dirigés sur les ports à destination du Japon. Au début de la guerre, ces détachements étaient dans la proportion de vingt par division, équipés et montés chacun pour secourir cent malades. Un détachement se compose de dix-sept personnes : deux médecins, un pharmacien, un chef infirmier ou infirmière, dix infirmiers[1] ou infirmières, un administrateur, deux coolies.

Le service des colonnes de transport tient de près à celui des détachements de secours et a été des plus compliqués à organiser et à faire fonctionner, à cause du nombreux personnel qu'il exige. Le transport de vingt malades nécessite une escouade de soixante-sept hommes : un médecin, deux infirmiers, un administrateur, un chef porteur, soixante transporteurs et deux coolies. Pendant les pluies, les routes, parfois, devinrent impraticables pour les fourgons et les petites charrettes, et les blessés et les malades durent être transportés à dos d'hommes ou bien sur des brancards.

Dans l'impossibilité de former à l'avance un personnel de plusieurs milliers de transporteurs, la Croix-Rouge a dû se borner à instruire leurs chefs de pelotons. Enrôlés depuis quatre ans, ils

[1] Les infirmiers ont seuls été affectés à ce service. Les infirmières sont réservées aux hôpitaux du Japon et aux bateaux d'évacuation.

ont reçu le même enseignement professionnel que les infirmiers.

On a beaucoup remarqué, dans cette guerre, la rapidité des secours apportés par les brancardiers sur les champs de bataille. Nous y trouvons l'occasion de signaler le système de brancards adopté par la Croix-Rouge et le service sanitaire de l'armée japonaise. Les brancardiers vont au feu avec les régiments et mêlés aux soldats. Les brancards, qu'ils portent sur le dos, en paquetage d'une extrême légèreté, se composent d'une simple bande de toile roulée, aux extrémités de laquelle on passe un bambou. L'appareil est déroulé et paré en une minute.

On sait trop que la guerre n'a pas pris le Japon au dépourvu! Il s'est empressé de mettre à profit l'extension de la Convention de Genève aux guerres maritimes, votée par la Conférence de La Haye. Les bateaux d'évacuation de malades furent dès lors assimilés aux trains sanitaires chargés du même service dans une guerre sur le continent.

La société de la Croix-Rouge se mit sans retard en mesure de se munir de navires. Elle fit un arrangement avantageux avec la compagnie maritime *Nippon Jusen Kaisha* qui lui fournit deux bateaux de 2000 tonnes, construits et aménagés sur des plans spéciaux : le *Haknai Maru* et le *Kobe Maru.* En temps de paix, la compagnie les utilise comme paquebots. Vienne la guerre, quelques modifications rapides transforment en hôpitaux ces navires à trois ponts. Les cloisons sont disposées de façon à s'enlever à volonté, convertissant du même coup salons et cabines en dortoirs, où un système ingénieux d'armatures en fer toujours prêtes attend les couchettes. Des cabines isolées sont destinées aux maladies contagieuses. Etuves à désinfection, salles d'opérations et de rayons X, rien ne manque aux navires-hôpitaux. Le personnel hospitalier se compose de quatre médecins, deux pharmaciens; plus de trente infirmières et une douzaine d'infirmiers. Les deux hôpitaux flottants de la Croix-Rouge ont été loin de suffire au transport des victimes de la guerre. Le gouvernement japonais s'est entendu avec des compagnies pour faire aménager des paquebots sur le modèle du *Kobe Maru*, mais la Croix-Rouge a fourni le personnel chargé des malades.

*
* *

Telle est, dans ses grandes lignes, l'organisation de la Croix-Rouge japonaise. Son fonctionnement présente certains détails dont quelques-uns sont autant d'expériences nouvelles et intéressantes. C'est au moins l'opinion des infirmières américaines qui,

au début de la guerre, offrirent pour six mois leur concours au gouvernement du Japon. Les neuf *nurses* que Miss Anita Newcombe conduisit en Extrême-Orient avaient déjà pris part à la campagne de Cuba, et cette considération décida le Comité de Tokio à accepter l'offre de leur dévouement [1]. Elles furent envoyées d'abord au grand hôpital de Hiroshima, où Miss Newcombe fut nommée « en chef ».

Les rapports que, de retour aux Etats-Unis, elle a publiés sur son séjour au Japon, sont les documents les plus précis que l'on possède à cette heure sur le fonctionnement intérieur de la Croix-Rouge et sur le régime sanitaire de l'armée.

Comparant l'organisation des deux sociétés, l'américaine et la japonaise, Miss Newcombe propose cette dernière comme modèle à ses compatriotes, sur certains points déterminés. Mais les *Nurses* se montrent surtout frappées du soin apporté à l'hygiène générale des troupes et des hôpitaux et aux mesures préventives contre les épidémies; ainsi que de la préoccupation du service chirurgical de « sauver les membres » en réduisant au strict nécessaire le nombre des amputations.

Miss Newcombe note d'abord l'absence de typhoïde dans l'armée japonaise, et la rareté de la gangrène. « Quand le blessé japonais ne meurt pas de sa blessure, parce que celle-ci a attaqué un organe essentiel, il en guérit. » Les complications sont très rares et le chiffre des amputations très faible. Ce résultat est dû à ce que les soldats japonais sont *tous* munis de petits bandages antiseptiques que fabriquent par centaines de mille les dames des comités de secours. En même temps qu'à manier leurs armes, ils ont appris à poser ce pansement immédiat et se rendent mutuellement ce service sur le champ de bataille, même sans attendre le chirurgien.

Le service chirurgical de l'armée a pour principe de ne pas opérer en campagne. Les blessés bandés et pansés sont dirigés d'abord sur les hôpitaux d'étapes, puis sur ceux du Japon. Miss Newcombe déclare qu'à l'hôpital d'Hiroshima, sur 3000 blessés, 47 seulement succombèrent; et on ne fit que 19 amputations, dont 5 de doigts.

Les notes de Miss Newcombe permettent de se représenter le mouvement maritime auquel donne lieu le transport des blessés

[1] La société de la Croix-Rouge du Japon a reçu des secours des autres sociétés de secours européennes. La Société de Secours aux blessés militaires et la Société des Femmes de France ont chacune envoyé deux hôpitaux de campagne complets, plus des souscriptions recueillies parmi leurs membres.

entre le continent et le Japon, et font ressortir les difficultés dont la Croix-Rouge a dû venir à bout pour assurer ses services.

Quand, dans les rapports de combats, dit la *Nurse* américaine, on lit qu'un des partis a eu dix mille blessés, entendez que deux mille seulement sont restés sur le carreau, et que quinze cents de plus ont succombé à leurs blessures. On peut compter encore que deux mille des autres étaient en état de marcher, et que les hôpitaux de campagne ont suffi à en remettre sur pied les trois quarts. Le reste — cinq mille deux cents — est conduit au Japon, et d'abord à Hiroshima. De ce nombre, relativement considérable, vingt ou trente seulement auront été opérés avant de quitter la Mandchourie!

Dans cette guerre, les médecins japonais emploient avec succès la poudre de charbon de paille de riz en bandages antiseptiques. C'est une invention japonaise du docteur Kikuchi, que le docteur Pozzi vanta fort à la sixième conférence de la Croix-Rouge, à Vienne, en 1897. Au Japon, cet appareil a l'avantage de coûter peu et d'être d'une préparation très simple. La paille de riz est brûlée à l'étouffée, de façon que le charbon ne soit pas réduit en cendres. On en compose ensuite des coussinets en enveloppant cette grosse poudre de gaze stérilisée. Ce pansement se pose tel quel sur la plaie vive et son pouvoir absorbant dessèche rapidement les sécrétions des blessures.

Miss Newcombe a noté l'absence de typhoïde aussi bien à l'hôpital de Hiroshima que sur les navires-hôpitaux et dans les hôpitaux de zones de combat. Elle l'attribua au soin du service sanitaire de l'armée de munir les soldats de pilules antiseptiques à la créosote, et aussi à ce que chaque cas fut toujours traité isolément. Dans les trois mois qui suivirent la bataille de Yalu (mai, juin et juillet), il ne se produisit que 83 cas de typhoïde dans l'armée de Kuroki. En six mois, à Hiroshima, Miss Newcombe n'en vit que 54. Et cependant l'hôpital de Hiroshima, placé à la base militaire du Japon, est le passage de tous les malades et blessés de l'armée. La proportion est en général de 4 malades pour 3 blessés. Presque tous les malades étaient atteints de dyssenterie ou de *beri-beri*[1], causés par la mauvaise alimentation de l'armée japonaise plutôt que par le climat. La nourriture du soldat consiste en bœuf et en saumon conservés, de provenance américaine; en sardines, en riz et en légumes secs du Japon. Le service de l'intendance est réduit à sa plus simple expression. A cause de la rareté de l'eau et du combustible,

[1] Maladie assez semblable au scorbut et la plaie de l'armée japonaise. On en attribue la cause au riz fermenté.

chaque soldat doit faire cuire son propre riz et ses légumes et la cuisson est souvent incomplète.

En campagne, le soldat nippon reçoit un litre et demi par jour de riz ou de millet, des légumes chinois et des concombres. Mais le riz cuit aigrit si vite, qu'il faut le faire cuire pour chaque repas, et cru, il fermente rapidement. Cependant les soldats sont munis d'un paquetage culinaire bien agencé, de plats et de marmites d'aluminium qui s'emboîtent et tiennent peu de place.

L'hôpital du « front », comme on appelle celui de Hiroshima, n'a jamais été encombré. La répartition des malades entre les hôpitaux intérieurs est conduite avec un ordre et une rapidité extrêmes. Cet hôpital de Hiroshima, construit d'après le système des pavillons isolés, contient quatorze mille lits. Ce chiffre au besoin peut être porté à dix-sept mille. Le service y est presque uniquement fait par des femmes, les infirmiers ayant été envoyés à l'armée. Les *nurses* américaines ne cachent pas leur surprise des progrès rapides accomplis par leurs sœurs japonaises. Elles ne sont pas moins étonnées de leur force de résistance à la fatigue. Miss Newcombe déclare qu'on ne pourrait demander à des *nurses* américaines de fournir des gardes de vingt-huit heures coupées seulement de rares minutes de sommeil, ainsi que l'ont fait ces petites femmes-bibelots pendant les chaleurs estivales de 1904, à l'hôpital de Hiroshima. Elles prenaient le service de huit heures du matin jusqu'à midi du jour suivant. Une journée de huit heures de garde succédait; et ainsi de suite durant des mois. Elles se soutenaient en buvant du thé chaud. La Japonaise, si frêle, soulève un malade sans effort et transporte un soldat sur son dos. Il est vrai qu'il s'agit de soldats nippons, et qu'en Extrême-Orient la femme est dès l'enfance habituée à porter ainsi des fardeaux disproportionnés à sa taille.

L'éducation a façonnée les Japonaises à une placidité souriante, à une égalité d'humeur qui en font d'excellentes garde-malades. Leurs gestes sont précis, leurs mouvements doux et légers. Elles glissent pareilles à des ombres. Elles se montrent à la fois plus attentionnées envers leurs malades, et plus indifférentes à la souffrance, que les infirmières des autres pays. Cette indifférence à la douleur physique a choqué plus d'une fois les Européens. Ils oublient que toute l'éducation japonaise est basée sur le mépris de la douleur. L'enfant est dressé à la surmonter, l'homme se targue de la mépriser. Il met son honneur à ne la point craindre. L'infirmière honore à son tour les malades qu'elle assiste en ne les supposant point accessibles à cette honteuse faiblesse. Mais en même temps, pour l'infirmière japonaise les malades ne sont

pas des *numéros*. Selon l'expression de Miss Newcombe, elle les traite « individuellement », et leur consacre plus de temps que dans les hôpitaux où tout se fait militairement et d'après une règle inflexible. Si un malade dort, on attend son réveil pour prendre sa température. S'il a faim, la garde devance l'heure de son repas. L'idéal japonais de la garde-malade se rapproche de la famille et cherche à en donner l'illusion consolatrice au malheureux qui souffre et meurt loin des siens.

La conception japonaise de la charité repousse l'anonymat de l'effort et du don. Ainsi, les dames des comités ayant confectionné pour les soldats un grand nombre de couvertures, on décida que, sur chacune, serait peint le nom de la donatrice. Le bénéficiaire saurait donc à *qui* il devait ce cadeau. Une dame, sans son nom, peignit une petite poésie, un *outa* (petite poésie de trente syllabes), dont le sens était : « Cette couverture est mince, mais elle pourra réchauffer, si l'on pense qu'elle est offerte par le cœur. » La couverture échut à un soldat, poète aussi à ses heures; et il remercia à son tour en poète celle qui avait travaillé pour lui.

L'hôpital de Hiroshima ne reflète pas la désolation dont devrait être empreint un lieu où viennent converger les horreurs d'une guerre cruelle. Une atmosphère de sérénité l'enveloppe, même aux jours lugubres des grands débarquements, alors qu'il est envahi par le flot des blessés et des malades. Mais la campagne radieuse l'entoure des mêmes beautés, et ses jardins fleuris ne révélèrent, en aucun temps, l'abandon ou la négligence. Le caractère national ne perd jamais ses droits. Le goût de l'élégance et une sorte d'instinct artistique prévaut chez les malades eux-mêmes. Ils restent, dans la souffrance, souriants et polis, toujours nets sous leurs kimonos blancs d'ordonnance, et attentifs à observer de leur mieux la « prière » aux malades affichée de tous côtés : *de se tenir propres et de prendre soin de leurs kimonos*. Dès l'entrée de l'hôpital, une impression de calme émane de toutes ces blancheurs : lits blancs, malades en blanc, infirmières toutes blanches. Et des bouquets de fleurs inodores jettent une gaieté dans ces salles où la politesse traditionnelle fait un suprême effort pour dissimuler la douleur.

Ces bouquets sont l'œuvre des dames du comité, moins absorbées que les infirmières par de strictes obligations. Ainsi, les Japonaises laissent s'épanouir leurs âmes comprimées dans l'accomplissement d'un grand devoir de patriotique charité.

Marc Hélys.

LES FÊTES DE L'ANNÉE

ET LES DICTONS AGRICOLES

Si nos érudits provinciaux, nos philologues et nos amateurs, versés dans l'étude des vieux dialectes, entreprenaient de recueillir les contes, chants, traditions, proverbes qui, transmis oralement de siècle en siècle et de génération en génération, sont arrivés jusqu'à nous, je ne doute pas que la récolte ne fût abondante. A l'instar de Plutarque, de Diogène Laërce et d'Erasme, qui en leur temps avaient réuni plus de quatre mille apophtegmes, il y aurait lieu de partir à la chasse des proverbes, des dictons et des adages heureux, de battre les buissons de nos diverses provinces pour cueillir ces mots pittoresques et plaisants qui sont aujourd'hui les survivants d'un autre âge.

En écoutant, de ci de là, les propos du bouvier, du vigneron, de la fermière, ou du pêcheur, qui ne sont souvent ni délicats, ni harmonieux, en s'affranchissant un instant de toute coquetterie mondaine et citadine pour ne respecter que la paysannerie, on arriverait à former une anthologie variée et copieuse à la fois des pronostics et dictons agricoles de la vieille France.

Cette anthologie, d'ailleurs, n'existe pas. Certains ont tenté pour des provinces, des départements, des cantons, des communes isolées, de sauver de l'oubli ce qui témoigne encore des sentiments et de l'esprit de nos aïeux; ils sont à vrai dire peu nombreux. En dépit de ces essais particuliers, l'œuvre générale reste à faire. Elle est d'autant plus intéressante qu'elle ouvrirait à la linguistique, à la phonétique et à la grammaire comparée des horizons nouveaux, qu'elle repêcherait comme au fond d'un étang toute une langue ensevelie; elle est d'autant plus attachante que, comme on l'a fort justement dit, les dictons se trouvent sertis dans les expressions pittoresques des vieux vocables. Elle est d'autant plus opportune et même urgente que la civilisation et l'instruction tendent à emporter et à faire disparaître de jour en jour ce langage populaire jadis dans son originalité et sa pureté.

Dans une brochure parue il y a seize ans, — extrait tiré à peu d'exemplaires du Bulletin périodique de la Société ariégeoise des sciences, des lettres et des arts, — sur les proverbes patois de la vallée de Biros en Couserans[1], le curé d'Uchentein, une des communes de cette vallée, dont l'un des versants est français et l'autre espagnol, en avait recueilli pour sa part plus de cinq cents qu'il avait répartis en huit catégories distinctes : I. Amitié, Reconnaissance, Ingratitude, Défiance de soi-même et du prochain; II. Travail, Profit, Paresse; III. Fortune, Infortune, Ambition; IV. Jeunes filles, Amour, Mariage, Maris et femmes; V. Nourriture, Médecine, Maladie; VI. Pronostics du temps, Agriculture; VII. Animaux; VIII. Dictons divers. Et il écrivait dans un avant-propos plein de bon sens :

Encouragé par l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ* et par l'Ecriture sainte qui recommande de recueillir les dictons, je me livrai à l'étude des proverbes avec toute l'ardeur et la patience que méritent les choses sérieuses. Je ne tardai pas à m'édifier : car je n'en eus pas plus tôt réuni un certain nombre que je fus tout surpris de l'exactitude irréprochable de plusieurs règles de conduite et de l'observation de phénomènes naturels, le tout rendu avec finesse et pureté. L'expression très juste reproduit bien le parler antique de nos campagnes, qui tend tous les jours à se modifier et à se corrompre, mais qui reste invariable dans les proverbes. Leur forme, rimée ordinairement, les rend légers à la mémoire et les préserve de tout changement dans les mots ou dans la tournure primitifs.

La tentative du prêtre ariégeois n'a fort heureusement pas été la seule; il a eu des émules et des imitateurs. Deux Vosgiens nous donnaient, il y a trois ans, un choix de proverbes et dictons patois de Damas près de Dompaire qu'ils avaient divisés en deux séries : I. Proverbes proprement dits ou maximes, exhortations, sentences, contenant une pensée directrice de la vie ou une constatation générale; II. Dictons et comparaisons n'ayant pas ce caractère général et se référant plutôt à un cas particulier ou spécial et étant en quelque sorte des locutions ou façons de parler plutôt que des apophtegmes. Les dictons recueillis par les deux collaborateurs dont l'un, — c'est leur expression, — avait été le moissonneur, et l'autre l'engrangeur, ont de la couleur locale et un goût de terroir d'une saveur toute particulière. L'engrangeur, — car le moissonneur avait sans doute décliné toute compétence pour prôner sa récolte, — avait fait précéder sa publication d'une

[1] Abbé Castet : *Proverbes patois de la vallée de Biros en Couserans* (Ariège). Foix, 1889.

Abbé Castet : *Proverbes patois du Couserans, nouvelle série.* (Bulletin de la Société ariégeoise, IX, 1902).

lettre-préface signée de l'inspecteur d'académie où ce dernier insistait sur l'importance des dictons agricoles pour les études de folklore et d'histoire générale, affirmait que l'âme d'un peuple, ses joies, ses soucis, ses préoccupations de toute heure, sa morale même se révèlent dans ses proverbes, ainsi que son esprit et sa malice; que beaucoup de ces dictons ne sont souvent, dans leur forme d'une précision mathématique, qu'une sorte d'équation dont les deux termes sont également acerbes, pour ne pas dire méchants; qu'enfin nous y trouvons la trace de sentiments si vieux, si profondément enracinés dans l'âme populaire qu'ils en font partie intégrante.

L'éditeur avait mis un soin minutieux à son anthologie vosgienne, bonne, disait-il, à consulter et à feuilleter à l'occasion. Il regrettait seulement que, catalogué par le patoisant, isolé du texte et de la parole vivante qui l'enchâssait, le dicton perdît beaucoup à être, pour ainsi dire, dénudé. Pour lui, il n'avait plus de fraîcheur, de spontanéité; il lui manquait le jet de la conversation : disséqué en quelque sorte il devenait presque semblable au spécimen ou à l'exemplaire desséché d'une espèce que le botaniste retirait comprimée et décolorée de son herbier. Mais, malgré ces regrets justifiés et ces doléances irrémédiables, l'érudit vosgien, dans une introduction, savante au point de vue phonétique, vibrante et chaleureuse au point de vue littéraire, disait avec une foi ardente :

Les idiotismes, en nous montrant la façon dont un peuple conçoit et exprime les idées générales, nous fournissent de précieux renseignements sur la tournure de son esprit, sur son caractère et sur ses mœurs. Il en est ainsi des proverbes, dictons et comparaisons qu'emploie notre campagnard pour rendre jusqu'aux nuances les plus délicates de sa pensée. Partout, on en rencontre qui pétillent de malice et de franchise; chez d'autres, c'est la naïveté ou un certain air bonhomme de pince-sans-rire; souvent, c'est la vérité toute nue, avec ses mots crus et nets, qui leur donnent toute leur saveur propre et caractéristique. Au fond, et sous son écorce aussi rude que sa vie de labeur, le paysan cache maint bon conseil venant du fond du cœur. Le proverbe, malgré son allure gouailleuse, montre à vivre à son compatriote et lui donne en miniature maint précepte, vivant résumé de longs siècles d'expérience et de vie pratique [1].

L'enthousiasme du Vosgien, si profondément enraciné à son sol natal, si épris de ses dictons, s'explique aisément. Mais on aurait tort de le partager entièrement. « N'y ai pouet d'belle jounaye sons nuaige. » Il n'y a pas de belle journée sans nuage, dit-on précisément à Damas dans les Vosges; il y a, même dans les

[1] Haillant et Virtel, *Choix de proverbes et dictons patois de Damas, près de Dompaire (Vosges)*. Paris, Bouillon (1902).

propos vulgaires, beaucoup d'ivraie, et ce serait exagérer que d'en faire des modèles de bons sens et de finesse.

Les proverbes supposent souvent l'absence d'idée personnelle et de culture intellectuelle, et c'est même la raison pour laquelle ils disparaissent. Aussi bien ne saurais-je blâmer ceux qui disent[1] : le dicton, c'est un mot heureux né d'une circonstance originale ou sur les lèvres d'un homme d'esprit, mot heureux qui se transmet, mais qui perd sa raison d'être et sa valeur, loin des circonstances qui l'on fait naître. C'est le résultat d'une observation juste, au moment où elle se produit, mais appliqué à des cas dissemblables; c'est la généralisation abusive d'un événement vrai en soi, mais qui n'a plus de similaire; c'est parfois même affaire de rime ou de rythme poétique. Et cela se transmet d'âge en âge. Il est en effet si commode d'user de l'esprit des autres sans effort et sans apprêt. Pour des intelligences peu cultivées, cela dispense de penser et de concevoir, de donner une forme nouvelle à une pensée commune, d'observer et d'émettre une idée neuve. Le proverbe ainsi appliqué tombe souvent à faux. Il ment, la plupart du temps, à son origine et se trouve en contradiction avec la croyance générale qui en fait la sagesse des nations. Et c'est bien pour cela qu'il tend à disparaître. Mais son succès est dû néanmoins à une tournure originale et pittoresque, et c'est en quoi il mérite d'être tiré de l'oubli qui le menace, surtout quand il tient son originalité de l'originalité de ces vieilles langues populaires dont on regrette presque la disparition; et aussi quand cette originalité se double de la naïveté traditionnelle de la race qui l'emploie.

Si vous pouvez prêter une oreille attentive, lorsque vous vous trouvez à la foire, au marché, sur la grande place, dans les rues, lorsque vous suivez en observateur vigilant les travaux rustiques propres à chaque saison, si vous savez interroger et surtout écouter, nul doute que vous ne recueilliez nombre d'adages et de pronostics agricoles. Dans nos anciennes provinces, dans les trente-six mille communes, il n'est pas de villageois qui, lorsque vous le questionnez sur les influences exercées par les fêtes, les mois et les saints, ne puisse tirer de sa besace, tels des écus du vieux temps, des dictons que les générations successives se sont transmis comme un trésor de famille.

Préoccupés avant tout de leurs récoltes, les paysans ont fait de nombreuses observations, intéressantes à noter, sur la corréla-

[1] Georges Musset, *A la chasse des proverbes*. La Rochelle, 1897. Lecture faite à la séance publique de l'Académie des Belles-Lettres, sciences et arts de la Rochelle.

tion qui existe entre certaines fêtes populaires ou religieuses et le temps qu'il fera le jour où elles tomberont. Ils ont fait des remarques sur le vol des oiseaux, les cris poussés par les animaux qui les entourent, les phénomènes atmosphériques qui précèdent, accompagnent ou suivent ces diverses solennités. Toutes ces fêtes sont pour la plupart solidaires les unes des autres, elles forment comme autant d'anneaux d'une chaîne qui s'entrelacent, elles sont comme les repères de la météorologie agricole, et c'est grâce à elles que l'homme des champs mesure à l'avance ses litres de vin, dénombre ses poulets ou ses agneaux et compte ses gerbes de blé.

En dépit de toutes les tentatives de déchristianisation, il faudra bien du temps avant que le souvenir de ces fêtes religieuses se perde dans nos campagnes, s'efface de nos almanachs, et cesse de faire partie intégrante de la vie agricole. En dépit de toutes les propositions saugrenues tendant à changer la dénomination des quatre fêtes établies sous un vocable religieux depuis vingt siècles et concordataires de par la loi du 18 germinal an X, il y aura pour nos villageois l'Ascension, l'Assomption, la Toussaint et Noël; ils ne sauront pas ce que c'est que la fête des Fleurs; car il est des fleurs en tout temps, en janvier dans les serres comme en mai dans les prairies, et les plus civilisés d'entre eux confondront la solennité agricole avec le cortège mondain des voitures fleuries et enrubannées avec les « douceurs et les séductions » du Bois de Boulogne. La fête des Moissons évoquera en eux l'idée d'un char allégorique de quelque carnaval transporté au mois d'août. La fête du souvenir symbolisera l'une quelconque de ces cérémonies patriotiques où des orateurs diserts, ordinairement timides devant l'ennemi, prônent les vertus de « ceux qui sont tombés au champ d'honneur de la gloire, ceux dont nous sommes les fils par le cœur ou par le cerveau », les fils indignes, devrait-on dire. Quant à la fête de Famille « celle qui doit entretenir dans la communion familiale l'espérance en un avenir — M. Gérault-Richard avait sur les lèvres la vie future — meilleur, il ne la différenciera guère de sa fête patronale qui revient une fois l'an, qui tombe le dimanche suivant la fête du saint patronal, fête joyeuse et simple où tous les parents se réunissent autour du foyer paternel. La dénomination des fêtes religieuses dût-elle être officiellement changée, les dictons populaires suffiraient à en assurer le maintien et à en perpétuer la tradition.

Le *Jour de l'An*, bien qu'il soit celui des banquets de famille, des vœux et des étrennes, n'est pas toujours pour nos villageois l'indice des heureuses années. Bretons de la Haute et Basse

Bretagne, voire même de la Cornouailles et du duché de Penthièvre autour de Quimper et de Lamballe; Francs-Comtois des bailliages d'amont et d'aval de Gray jusqu'à Saint-Amour; Hauts-Languedociens et Périgourdins sont persuadés que

Le mauvais an | Entre en nageant.

Dans les Flandres flamingante et wallonne, dans le Hainaut français, le Cambrésis, l'Artois wallon ou français autour d'Arras, dans l'Artois flamingant près d'Aire, de Béthune et de Saint-Omer, dans l'Amiénois, le Santerre, le Ponthieu et le Vimeux, un beau premier de l'an annonce un mois d'août non non seulement beau, mais chaud. Les villageois de Saintes et de Saint-Jean d'Angely, des pays d'Aunis et de Saintonge, les paludiers du Brouageais ont remarqué non seulement qu'à l'*aguilonneu* les jours croissent d'un pas de bœuf, mais encore que quand le soleil brille le jour de l'an, c'est signe de gland; Rémois, Perthois et Châlonnais disent même que le vent du 1[er] janvier soufflera durant un semestre.

Le jour de la *Circoncision* a, comme son frère aîné, ses pronostics spéciaux; on dit dans l'Artois : Tel jour de circoncision, tel mois de moisson. Mais en janvier, c'est surtout l'Epiphanie, la *Fête des Rois*, qui présage le temps et la récolte futurs.

On assure dans la basse Bretagne que beaucoup d'étoiles visibles la veille des Rois dénotent la sécheresse et la chaleur pendant l'été et beaucoup d'œufs au poulailler; dans l'Aunis et dans la Saintonge on croit généralement que si le soleil luit le jour des Rois, il y aura deux hivers. Dans l'est de la France, plus spécialement dans la région formée par le Jura, la Haute-Saône, la Côte-d'Or et les Vosges, celle où l'on arrose les galettes ou les brioches d'un bon vin, blanc, gris ou mousseux, un dicton est très répandu, à savoir que si les Rois sont beaux, clairs et ensoleillés, le chanvre et l'orge viennent et croissent sur les toits. Il est vrai que non loin de là on entendrait les paysans du Vallage et du Bassigny, Joinvillais et Lingons dire couramment :

Quand il pleut le jour des Rois, | Le chanvre vient sur les toits.

A la Chandeleur, disent les Saintongeais, le jour croît de deux heures, et les jeunes filles vosgiennes, en recouvrant de cendres les charbons du feu, chantent comme une litanie : « Chandeleur, chandelette, dis-moi dans mon dormant (mon sommeil), celui que j'aurai de mon vivant. »

La fête de la Purification de la Vierge et de la Présentation de

Jésus au Temple, qui tombe le 2 février et qu'on nomme vulgairement la *Chandeleur*, sert de pronostic aux hivers longs et rigoureux.

« La Chandeleur claire laisse un hiver derrière », affirment Bretons, Languedociens, Angevins et Percherons, c'est-à-dire que quand le soleil luit à la Chandeleur, nous aurons encore un hiver, comme les gens du Cotentin nous le disent plus intelligiblement. Tout dépend en somme du temps qu'il fait le 2 février :

La Chandeleur noire,
L'hiver a fait son devoir.

La Chandeleur trouble,
L'hiver redouble.

dit-on en Vendée et dans le pays de Gatine autour de La Roche-sur-Yon et de Parthenay : la fête est comme une démarcation entre un hiver qui s'est déjà fait sentir ou qui va commencer :

A la Chandeleur, | L'hiver cesse ou reprend vigueur [1].

Si la fête est ensoleillée, l'hiver durera quarante jours :

Quand Notre-Dame de la Chandeleur luit,
L'hiver quarante jours s'ensuit.
Quand le soleil à la Chandeleur fait lanterne,
Quarante jours après il hiverne.

Tel est le dicton qui est sur les lèvres de nos villageois dans dix-huit départements : l'Ardèche, les Basses-Alpes, la Charente, la Corrèze, le Doubs, le Finistère, la Haute-Garonne, le Gers, le Lot-et-Garonne, le Pas-de-Calais, les Basses-Pyrénées, les Hautes-Pyrénées, la Loire-Inférieure, le Tarn, le Tarn-et-Garonne, la Lozère, la Haute-Loire et le Gard. Ce chiffre de quarante jours d'hivernage semble d'ailleurs avoir recueilli l'unanimité des suffrages. Ne dit-on pas, dans le Cher et le Loiret, que si la loutre voit son ombre le jour de la Chandeleur, elle rentre pour quarante jours dans son trou; ailleurs, dans le Briançonnais, l'Embrunais, le Gapençais et les Baronies, les montagnards n'affirment-ils pas que, s'il n'y a pas grand froid ou neige abondante le jour de la Purification, l'ours sort de sa tanière, fait quelques pas et rentre pour quarante jours? Dans la Navarre et le Béarn, dans le Diois également, on va même jusqu'à dire que l'ours fait quarantaine dans sa tanière, si le soleil paraît avant midi.

Si les paysans du Beauvaisis et du Vexin français sont trop pessimistes lorsqu'ils s'écrient : « La Chandeleur, grande douleur », ceux de l'Auxerrois sont plus près de la vérité en disant

[1] Ce dicton est commun aux départements d'Eure-et-Loir, Maine-et-Loire, Nièvre, Oise, Pas-de-Calais, Rhône et Somme.

« qu'autant l'alouette chante avant la Chandeleur, autant elle se tait après »; c'est qu'en effet, à Notre-Dame « Chandelière », il y a le plus souvent ou de grands froids ou une grande neige. Comme le dit un proverbe du comté de Foix : le 2 février, l'ours rit ou pleure. Si ce jour-là il fait très beau, si le soleil se montre et luit, c'est un mauvais printemps qui s'annonce, après une recrudescence hivernale et peut-être une mauvaise récolte. Les vignerons de la Côte-d'Or et des Charentes, et les Vosgiens, qui observent le temps ce jour-là, vous diront d'être prudents et circonspects, car « le soleil de la Chandeleur brûle la sole des prés ».

Si le soleil se montre et luit,
A la Chandeleur, vous verrez.
| Qu'encore un hiver vous aurez,
| Partant gardez bien votre foin;
Car il vous sera de besoin.

Lorsque à la Chandeleur le soleil luit sur la cire,
La récolte en foin est des plus pires.

Il est vrai que s'il pleut le jour de la Purification, les symptômes de la récolte future sont loin d'être excellents : d'aucuns disent bien, dans le Languedoc, qu'il y aura un bon printemps. Mais :

Quand il pleut sur la chandelle, | Il pleut sur la javelle.

Ce dicton est répandu dans le Bordelais et le Périgord, dans l'Aunis et la Saintonge, le Maine et la haute Bretagne; on le trouve même jusque dans la Champagne et le Gévaudan. Les villageois de la Flandre, du Hainaut français et du Cambrésis se méfient de la pluie du 2 février : car la moisson sera maigre; c'est ce qu'ils disent et non sans quelque exagération : « Si le jour de la Chandeleur, on voit une goutte sur le buisson, ce sera une année de blé grenu. »

Ailleurs, la fête de la Chandeleur est, pour ainsi dire, le signal de la reprise des travaux champêtres. L'Alsacien dit : « A la Chandeleur, cesse de filer; mets ton rouet derrière la porte et tire ta charrue. »

Le montagnard des Hautes-Pyrénées serre son foin, et le berger fait paître son troupeau, lorsque le temps persiste au beau, s'empresse d'ajouter le dicton. Tous nos villageois ne redoutent point, sans exception, le soleil de la Chandeleur. Les Béarnais l'attendent au contraire avec impatience : car il présage pour eux de splendides vendanges.

Si le jour de la Chandeleur il fait beau, | Il y aura du vin comme de l'eau.

Plus superstitieux, Poitevins et Vendéens ne pronostiquent pas la récolte d'après le soleil ou la pluie du jour. Pour conjurer le sort et avoir une bonne récolte, ils organisent le jour de la Purifica-

tion un repas de famille et mangent des crêpes. De là le proverbe :

Si point ne veux de blé charbonneux,
Mange des crêpes à la Chandeleux.

Cette fête toute religieuse étend même sa protection sur les animaux qui ne quittent plus l'étable, la brebis stérile, la vache qui n'a plus de lait et le cheval déchu : on dit, en effet, en Saintonge, que les vieilles bêtes qui entendent chanter *Lumen*[1] à la Chandeleur, vivent encore un an.

Dans nos villages, ceux du moins qui ont conservé les vieilles traditions moyenâgeuses, le *carnaval* est une occasion de réjouissances, de fêtes gaies, même de fantaisies burlesques. Les proverbes et dictons agricoles s'en sont ressentis, et plus d'un nous a légué un brin de jovialité. L'Alsacien seul est sérieux : pour lui, la terre qui, au carnaval, est couverte de neige, sera à Pâques couverte de verdure. Mais l'Angevin dira, avec une assurance digne d'un méridional, que s'il pleut le jour de carnaval, la terre est altérée toute l'année ; le Saintongeais, que la pleine et nouvelle lune (haut ou bas) mouille bien au mardi-gras et que ce jour-là, il faut que le pied du noyer en particulier, et des arbres portant fruits à noyaux, reçoive, ne fût-ce qu'un instant, les rayons du soleil ; sans cela, point de noix, point de fruits. En Poitou, quiconque veut récolter du chanvre, doit danser à carême entrant, carême prenant :

Si du chanvre tu veux récolter, | Au carnaval faut danser.

Quant à celui qui veut avoir des navets, il doit danser sur les fumiers le soir du mardi-gras. Ce sont là de petites facéties d'ailleurs bien inoffensives : il est non moins drôle d'affirmer, ainsi que le dicton court dans les Charentes, que quand il pleut pour le mardi-gras, il y a de l'huile pour la salade ; et que quiconque veut éviter à ses enfants les mille petits ennuis qu'un mouchoir est si souvent appelé à corriger, ne doit pas leur faire manger de la soupe le jour du mardi-gras ; autrement, ils seraient « morveux » toute l'année.

Comme la fête de la Purification de la Vierge au mois de février, celle de l'*Annonciation*, qui se célèbre le 25 mars, Notre-Dame de Mars, Notre-Dame aux Marteaux, Notre-Dame Chasse Mars, Notre-Dame Empouse, la Marzache, la Fête des Cloches, ainsi qu'on l'appelle vulgairement dans diverses contrées, est redoutée par nos villageois : car c'est l'époque des gelées tardives, toujours dangereuses. On croit, dans le Lot, que quand il

[1] *Lumen* est le premier mot d'un verset chanté à cette fête.

gèle le 25 mars, il gèlera toute l'année; dans le Périgord que si le soleil ne se montre pas franchement à Notre-Dame de Mars, s'il fait, comme on dit, le « luzer », il y aura quarante jours d'hiver; dans la Saintonge que lorsque les grenouilles chantent avant la Notre-Dame de Mars il y aura un deuxième hiver. Le paysan de la Limagne fait provision de vin et de grain, s'il aperçoit la gelée dans les champs ce jour-là. Pareillement le Béarnais s'attend à une disette de blé et le Beauceron sait fort bien que ses prairies diminueront d'un quart. L'Auvergnat est même désespéré : s'il gèle à Notre-Dame de Mars, dit-il, chaque mois en aura sa part, et « s'il pleut le jour de la bonne dame il pleut à toutes ses fêtes ».

Si l'Annonciation est pluvieuse ou glacée, les *Rameaux* sont venteux : dans vingt et un départements on croit encore que le vent qui souffle le jour des Rameaux est le vent dominant de l'année. C'est ce que disent tout simplement deux proverbes, l'un de la Lozère : le vent que l'on bénit aux Rameaux règne le plus souvent pendant l'année; l'autre de la Haute-Loire :

Vent qui souffle au jour des Rameaux | Ne changera pas de sitôt.

Le dicton de la Marne est plus énigmatique : « Si le jour des Rameaux le vent vient du levant, on dit qu'il vient des quatre boisseaux. » Il est vrai qu'il y a des exceptions et des particularités. Le vigneron de la Côte-d'Or affirme que le vent qui souffle le jour des Rameaux à midi, souffle presque constamment pendant six semaines; le Champenois que le vent reste trois mois du côté où il se trouve ce jour-là; le Breton qu'un vent du nord ne dure pas une année entière, mais neuf mois durant; le Normand que

Le vent du jour du Buis, | Donne quarante jours comme lui.

De ce vent dépend la récolte impatiemment attendue : en effet

Le vent qui mène la bannière | Mène la moissonnière.

Certains mêmes font bien attention si le vent souffle bas ou haut; les Manceaux assurent que si, pendant l'office du jour des Rameaux, le vent est bas, c'est signe que le beurre ne sera pas cher; s'il est haut au contraire, c'est que le prix en sera élevé.

Quant aux Rameaux pluvieux, ils ne sont pas d'un bon augure; dans l'Agenais on dit communément que, s'il pleut le jour des Rameaux, il pleut à la fenaison ainsi qu'à la moisson. C'est ce qu'affirme également un dicton de la Charente :

Quand il pleut pour les Rameaux, | Il pleut sur les bargeneaux [1].

[1] Meules de foin.

Mais nos villageois ne les redoutent pas : car la semaine sainte approche et ils savent bien, ceux des Ardennes, du Calvados, de la Côte-d'Or, de la Loire-Inférieure, de la Marne, de la Meuse, et de la Haute-Saône que

Pâques pluvieuses, | Souvent fromenteuses;

ceux de la Dordogne, du Doubs, du Gard et de la Gironde, que

Pâques pluvieux, | Blé graineux;

ceux enfin de la Charente, de la Charente-Inférieure, de l'Ille-et-Vilaine, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne, que

Pâques pluvieux, | Saint-Jean farineux.

Aussi bien ne sont-ils point inquiets de voir des gouttelettes de pluie perler sur le buis des Rameaux et laissent-ils passer cette fête sans en tirer des pronostics heureux ou funestes.

S'il pleut pendant la *semaine sainte*, il y a de fortes chances que l'année soit sèche :

Semaine sainte mouillée | Donne terre altérée,

disent les Bretons d'Ille-et-Vilaine; ils affirment même, d'accord avec les Lorrains, que, s'il pleut le vendredi saint, la terre est altérée durant les trois quarts de l'année. Les Angevins et Manceaux sont plus catégoriques encore :

S'il pleut le vendredi saint, | Toute la pluie de l'année ne servira à rien.

La pluie de ce jour-là a même dans certains pays un pouvoir particulier. Ici, dans les Vosges, on croit qu'elle abat les gelées du mois de mai; là, dans le Loir-et-Cher, que grâce à elle les gelées sont désormais impuissantes. C'est qu'en effet nos villageois redoutent ces fraîcheurs nocturnes et ces gelées blanches qui avoisinent Pâques. Les Bressans l'ont depuis longtemps remarqué :

La gelée du jeudi saint
Gèle le sarrasin. | La gelée du vendredi saint
Gèle le pain et le vin.

Il est vrai que les opinions sont contradictoires : car les Champenois assurent, au contraire, que lorsqu'il gèle le vendredi saint, les gelées sont avortées et l'on est persuadé dans le Limousin que les autres gelées de l'année sont sans effet.

Le *vendredi saint* a même ses « singularités », comme les autres fêtes religieuses. De même que l'on croit dans le Berry que le vent reste quarante jours où il se trouve placé le dimanche de la Passion, et dans l'Artois que le vent qui souffle pendant la

bénédiction de l'eau, le samedi saint, durera six semaines, de même l'Alsacien du Haut-Rhin et du Sundgau est persuadé que le vent qui souffle le vendredi saint durera toute l'année. Dans certains pays, comme les Deux-Sèvres, on se ferait un scrupule de labourer ou de herser, car la terre ne doit point être ouverte ce jour-là. Par contre, dans la Bresse, on ne se fait aucun scrupule d'émonder les vignes. Car il court dans l'Ain un vieux dicton :

Pour que les rats ne mangent pas le raisin,
Il faut tailler la treille le Vendredi saint.

La fête de *Pâques*, étant mobile, n'a pas donné lieu à des dictons que l'on pouvait vérifier d'année en année et les mêmes phénomènes météorologiques qui donnent lieu à des pronostics divers n'ont pu être observés avec la même fixité. De là une véritable disette de proverbes pour cette fête, la plus importante de l'année. Pâques donne la main à Noël. Autant de poulets à Pâques que de bûches à Noël, dit-on dans l'Aunis. On a remarqué également que lorsqu'il pleut le jour de Pâques, « les terres sont altérées pendant toute l'année ». Quand on mouille à la Pâques, l'année sera bonne; comme on dit dans le Gard et les Charentes, il y aura paille sur l'aire. Si Pâques est tard, l'hiver est également tardif. Tout dépend d'ailleurs de la date, même du mois. On dit dans le Rethelois et l'Argonne que les Pâques tombant en avril rendent heureuses les mouches et les brebis. Pourquoi? Je n'ai pas pu en trouver l'explication, pas plus que de cet autre dicton qui court dans le Nord :

Pâques en avril, | Mort à femmes et à brebis.

Si les Pâques tombent en mars, elles sont aussi néfastes. « Pâques étant en mars, dit un proverbe ariégeois, la faim tu nourris; si tu ne la nourris pas, tu la pêches »; il faut ainsi expliquer : à l'époque de Pâques, quand cette fête tombera en mars, tu auras à pourvoir à la pénurie. Si la pénurie n'existe pas alors et qu'il n'y ait pas lieu d'y remédier, sois sûr que tu es sur le point de la voir arriver.

Les *Rogations* ont leur importance pour les moissons et les foins. On dit, en effet : « Belles Rogations, belles moissons; telles Rogations, telles fenaisons », dans la Beauce comme en Bretagne, dans l'Anjou et le Maine comme en Champagne. Il paraît même que les vendanges en dépendent. Les vignerons de la Franche-Comté, de la Bresse ou de l'Aude ne manquent pas d'observer le temps qu'il fait durant les trois jours des Rogations. S'il fait beau le premier jour, il fera beau pour les fauchaisons, le second jour

pour les moissons, le troisième jour pour les vendanges. Et s'il pleut, au contraire, il pleuvra sans discontinuer aux trois époques susdites. Les Rogations sont également propices ou dangereuses pour certains semis. Dans le Rhône, on croit que les « haricots des Rogations rendent à foison »; dans la Haute-Saône, qu'il ne faut point semer le chanvre ces jours-là, car on risquerait fort de le récolter à genoux :

Si l'on sème son chanvre pendant les Rogations,
On le récolte à genouillons;

dans la Haute-Loire, qu'il faut bien se garder de semer les fèves, car les tiges et les feuilles seraient atteintes de la rouille :

Si vous semez fèves aux Rogations,
Soyez certains qu'elles se rouilleront.

Au mois de mai il arrive souvent que des gelées fortuites et inopinées détruisent tous les fruits. Nos villageois, les Normands surtout, considèrent attentivement la lune de la *sainte Croix de mai* ou fête de l'Invention de la sainte Croix, le 3 mai. Ne disent-ils pas, en effet?

Si la lune est pleine ou nouvelle,
Le jour qui Saint-Croix suivra,
S'il arrive que lors il gèle,
La plupart des fruits en mourra.

Ils redoutent même l'*Ascension* parfois frileuse.

A l'Ascension, | Le dernier frisson;

comme dit un proverbe du Jura. Les Berrichons prétendent que la pluie de l'Ascension est comme du poison; et les Bretons du Morbihan ne sont guère plus rassurés, car, à les entendre, les blés dépérissent jusqu'à la moisson. Il est vrai que les Picards sont d'un avis opposé. D'après un dicton en vigueur dans le Calaisis, le Boulonnais, le Ponthieu et le Vimeux, lorsqu'il pleut le jour de l'Ascension, on dit « gouttes au buisson, bonne garnison ».

Il n'en est pas de même de la *Pentecôte* qui, dans presque tous les pays de France, est réputée pour n'être « pas avantageuse quand elle est pluvieuse », à plus forte raison quand elle est torride. Le vigneron de l'Hérault s'écrie : « Dieu nous garde des chaleurs de la Pentecôte! » Celui de la Côte-d'Or n'osant pas affirmer, comme les gens de l'Amiénois et du Santerre, que le vent reste six semaines où il se trouve la veille de la Pentecôte pendant l'eau bénite, ou que l'orage avant l'Ascension n'amène que des plaintes (quessons), se borne à dire, sans se compromettre :

La Pentecôte, | Donne les foins, ou les ôte.

Quant au Bressan, il considère les froids terminés et sort ses habits d'été :

Avant la Pentecôte, | Ne découvre tes côtes.

La *Trinité* est sœur de la Pentecôte; et les villageois de l'Est la redoutent lorsque cette fête est « dans l'eau ». S'il pleut ce jour-là, Francs-Comtois et Vosgiens prétendent qu'il pleuvra six semaines sans s'arrêter, les Champenois pendant quatre-vingt-onze jours, soit treize dimanches de suite. Il s'ensuit d'ailleurs que la récolte est mauvaise. Ici, dans l'Alsace, il faut deux liens au lieu de trois pour le blé. Là, en Bourgogne, en Champagne, dans le Laonnais, le Soissonnais et le Noyonnais, on sait que « pluie de la Trinité fait dépérir les blés jusqu'au grenier et même jusqu'à la faucille ». Là encore, dans le Midi, notamment dans la Haute-Garonne, le Gers, le Lot, le Lot-et-Garonne, les Hautes-Pyrénées, le Tarn et le Tarn-et-Garonne, on entend répéter non seulement que

Vent du bas la veille de la Trinité, | Il y est les deux tiers de l'année;

mais que s'il pleut à cette fête, la récolte diminue de moitié.

De même une *Fête-Dieu* mouillée, pluvieuse et, comme on dit dans la Beauce, « pavillée », présage que les foins se feront dans de mauvaises conditions :

Fête-Dieu pavillée, | Fenaison manquée.

et que la moisson rentrera difficilement, bien sèche :

S'il pleut sur la chapelle, | Il pleut sur la javelle [1].

Les paysans du Maine, du comté de Laval, du Perche et du Thimerais en ont tiré un pronostic net et bref :

Tel sacre, | Tel battre.

Comme la semaine sainte, la *Toussaint* a ses pronostics particuliers. S'il en est, tels les Picards, qui affirment que le vent soufflera les trois quarts de l'année comme il souffle la veille de la Toussaint ou, comme les Vendéens, que lorsqu'il tonne entre la Toussaint et Noël, l'hiver se trouve retardé, ou encore, comme les Vosgiens, qu'entre les deux fêtes il ne saurait ni trop pleuvoir, ni trop venter, d'autres plus nombreux estiment qu'au 1er novembre il faut avoir ses blés semés et ses fruits serrés. Les Normands s'inquiètent d'un trop beau temps ce jour-là, qui leur présage un hiver rigoureux. « Autant, disent-ils, d'heures de soleil le jour de la Toussaint, autant de semaines à souffler dans ses mains. »

[1] Ce dicton est propre aux départements du Cher, de l'Allier, de l'Indre du Lot-et-Garonne, de la Nièvre et du Puy-de-Dôme.

Les Bressans et les Bretons d'Ille-et-Vilaine estiment même que Toussaint, Noël et Pâques sont trois fêtes qui s'entendent entre elles et se règlent l'une sur l'autre. De là le dicton : « Telle Toussaint, tel Noël, Pâques au pareil. »

Quant à la *Sainte-Catherine*, qui tombe le 25 novembre, elle est presque muette; toutefois, un proverbe ardennais dit qu'à la Sainte-Catherine, « tout bois prend racine »; les montagnards des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes s'empressent de faire moudre leur blé pour avoir de la farine, car, quelques semaines plus tard, l'eau qui active le moulin pourrait bien être gelée. Seuls les paysans ariégeois ont cru trouver beaucoup en disant qu'il y a un mois du 25 novembre au 25 décembre : *De Santa Catalinou a Nadau, ung mes y cau.*

Les quatre semaines qui précèdent Noël, et qui commencent dans l'Eglise romaine le dimanche tombant entre le 27 novembre et le 3 décembre, la période de l'*Avent*, sont plutôt redoutées que désirées.

Notre-Dame de l'Avent, | Pluies et vents, | Et bonnets sur les dents.

Les paysans de Gaillac, de Castres ou de Lavaur, comme ceux du Rouergue, du Lauraguais, du Nébouzan ou du pays de Comminges savent que le mois de l'Avent est de pluie ou de vent; si les Bressans venaient leur dire qu'un temps chaud pendant l'Avent remplira les caves et tonneaux; si les Normands assurent que des brouillards persistants aux approches de l'Immaculée-Conception « Notre-Dame des Avans », le 8 décembre, présagent une superbe pommée; si les Vosgiens ont remarqué que l'année est abondante, lorsque les avents ont été secs, les méridionaux frileux répondront que la « neige des avents a de longues dents ». Aussi souhaitent-ils ardemment des fortes pluies d'orage en décembre, qui empêchent l'hiver d'arriver en son temps. Les villageois du Morvan et de l'Autunois sont plus discrets. Les Avents de Noël sont pour eux propices aux semailles; mais ils se gardent bien de nous en donner les raisons : « Il fait bon semer dans les Avents; mais il ne faut pas le dire aux enfants. »

Pendant la veillée de *Noël*, avant de se rendre à la messe de minuit, les vieux de l'Ardèche aiment à raconter à leurs petits-enfants les histoires du temps jadis. Ils leur rappellent qu'un bon curé disait autrefois à ses paroissiens : « A la Noël montez sur le clocher; si vous voyez les blés beaux et verdoyants, peu de pain aux chiens et beaucoup de paille aux bœufs; si vous les voyez tristes et peu apparents, c'est le contraire. » La fête de Noël est en effet féconde en présages de bon ou de mauvais augure; et ce

n'est pas seulement le 25 décembre qui pronostique l'année future; ce sont encore les jours qui précèdent ou qui suivent la naissance du Christ. Ici, dans le Vaucluse, les douze jours qui précèdent Noël sont dits *jours compteurs*, parce qu'ils désignent mois par mois le temps qu'il fera l'année suivante. Là, dans les Deux-Sèvres et la Somme, les six jours qui séparent Noël du jour de l'An sont tels que seront les six premiers mois de l'année nouvelle. Ailleurs, dans les Vosges, l'intervalle entre Noël et les Rois indique le temps qu'il fera pendant les douze mois de l'année. Ces six derniers jours de décembre et ces premiers jours de janvier ont même reçu dans le pays le nom de « jours des lots ». Pendant ces douze jours, pour connaître le temps de l'année entière, les paysans procèdent de la façon suivante : dès le 25 décembre, ils placent sur une ligne horizontale douze oignons creusés en forme de coquille de noix, et dans chaque oignon ils mettent une pincée de sel. Le premier oignon, en commençant par la gauche, correspond au mois de janvier et les autres respectivement aux mois suivants. Quand arrive le jour des Rois, qui est le dernier jour des lots, ils examinent les oignons. Là où le sel n'est pas fondu, le mois correspondant doit être sec. Là où le sel est fondu, le mois sera humide.

De pareils pronostics, à coup sûr curieux, et qui rappellent la sorcellerie médiévale, n'ont pas un très grand fonds de vérité. Vosgiens et Francs-Comtois sont restés très superstitieux, tout comme aux dix-septième et dix-huitième siècles, et beaucoup riraient aujourd'hui à les voir compter des oignons comme à les entendre dire que le vent qui souffle à l'issue de la messe de minuit sera le vent dominant de l'année. Les prédictions normandes peuvent, d'ailleurs, rivaliser avec les dictons vosgiens. Les Normands du Cotentin n'affirment-ils pas que le jour de Noël, si la lune luit pour aller à la messe de minuit et pour en revenir, l'année sera riche en pommes; si elle ne luit qu'une seule fois, soit à l'aller, soit au retour, il n'y aura qu'une demi-récolte; si elle n'éclaire pas du tout, disette totale. Quant aux Manceaux, ils prétendent qu'il n'y aura pas de prunes en septembre, si la lune brille pendant la messe de minuit.

Le clair de lune du 25 décembre est diversement commenté et interprété dans tous les pays de France. Les Bretons du Morbihan et des Côtes-du-Nord s'en méfient car, selon eux, plus la lune est claire, plus la récolte de l'année suivante l'est aussi et ils s'attendent à vendre leurs juments pour acheter du grain[1]. Les Picards

[1] Le proverbe court également dans la Dordogne : « Quand Noël vient en clarté, vends tes bœufs et ta charrette pour acheter du blé. »

ont remarqué que les claires nuits de Noël annoncent les claires javelles, les Francs-Comtois du Doubs et de la Haute-Saône qu'à de « claires matines » correspondent de « claires javelines ». Les paysans du bassin de la Garonne s'accordent à dire que si Noël se passe dans l'obscurité, c'est-à-dire sans lune, il y aura beaucoup de blé dans les champs; mais

Quand Noël est éclairé, | Beaucoup de paille et peu de blé.

Au contraire, les montagnards des Alpes ou des Pyrénées maudissent les Noël sans lune qui sont de fort mauvais augure pour leurs troupeaux : l'absence de lune à Noël fait en effet présager que la portée des brebis ne réussira pas et que les troupeaux périront de misère.

Noël sans lune, | Sur trois brebis il n'en reste qu'une.
De cent brebis, il n'en restera pas une, | Dix brebis se réduiront à une.
Si le jour de Noël est sans lune, | Qui a deux brebis en tue une.

Les Noëls pluvieux sont aussi néfastes : à en croire les Lorrains :

Le jour de Noël humide, | Donne grenier et tonneau vides.

Le paysan n'est content que lorsqu'il gèle à pierre fendre, le jour de Noël, car les aires seront chargées de grains[1], les pommiers plieront sous le poids de leurs fruits, aussi abondants que la manne de l'Ecriture :

Givre à Noé, | Pommes à mandalé;

et les seigles du Finistère pousseront drus et beaux s'ils sont recouverts d'une épaisse couche de neige qui vaut du fumier.

S'il est encore téméraire de prétendre, d'après les préjugés populaires, que les Noëls qui tombent un jeudi ou un lundi sont dangereux, qu'il faut alors redouter l'hiver ou la famine, sacrifier un bœuf sur deux, se défaire des deux tiers des chevaux et des domestiques, si le tonnerre de Noël passe dans l'Artois pour chasser l'hiver, si l'on croit encore dans la Franche-Comté que

Un mois avant et après Noël | l'hiver se montre plus cruel;

dans le Vaucluse qu'il y aura maigre récolte en blé, si, pour le repas de Noël, le « bout de la chandelle n'a pas courbé, et dans la Saintonge et l'Ariège qu'à *Nau* les jours allongent d'un pas de *jau*, ou de la distance d'un saut de taureau, il est du moins hors de doute qu'un temps doux et chaud au 25 décembre est, pour la plupart des villageois, très symptomatique. Généralement, quand le soleil luit à Noël, la neige tombe à Pâques; c'est ce que plu-

[1] « Kalenda Jalada Aira Granada », est un vieux proverbe du Gard.

sieurs dictons expriment en de jolies images. Les Vosgiens ou les Alsaciens disent qu'une verte fête de Noël annonce une blanche fête de Pâques, les Bressans que si l'on est à « la vie », c'est-à-dire en chemin à Noël, on est souvent « à l'acie », c'est-à-dire près du feu à Pâques; les Ardennais que si les *rivas* ou gâteaux de Noël se font au pignon, les œufs de Pâques sont au copon ou au tison. Les paysans des Basses et des Hautes-Alpes, des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, ces derniers surtout qui craignent les grands froids, disent tout bas : « Noël au jeu, Pâques au feu. » Les Bretons assurent que chaleur (*limas*) de Noël présage froid (*grouas*) à Pâques. Le plus répandu de tous ces proverbes est à coup sûr :

Noël à son pignon,
Pâques à son tison.

Noël sur les perrons,
A Pâques sur les tisons.

qui court encore dans l'Ariège, le Calvados, la Côte-d'Or, le Gard, le Lot-et-Garonne, la Manche, la Nièvre, le Nord, le Pas-de-Calais et la Vienne. Mais il en existe d'autres et qui valent la peine d'être recueillis et cités :

A Noël les moucherons, | A Pâques les glaçons [1].
Qui à Noël cherche l'ombrier, | A Pâques cherche le foyer [2].
Quand tu prends à Noël le soleil, | A Pâques tu te rôtis l'orteil [3].
Qui prend le soleil à Noël, | A Pâques se gèle [4].
Qui à Noël se chauffe au soleil, | A Pâques brûle la bûche de Noël [5].

L'adage est commun à toutes nos provinces. Entre Noël et la Chandeleur, c'est-à-dire du 25 décembre au 2 février, il vaut mieux voir un loup dans les champs qu'un laboureur. Il vaut mieux allumer un bon feu en veillant à ce que bûches et cosses pétillent bien.

Si, grâce à ces dictons, qui sont le fruit d'une longue expérience, le villageois donne son avis pour la prédiction du temps, c'est qu'il a un intérêt tout particulier à connaître d'avance le temps qui arrivera. Quelques-uns lisent les almanachs parfois très détaillés, mais ils n'en sont pas mieux renseignés pour cela. Presque tous se défient des savants qui élèvent la voix timidement ou avec discrétion et dont les prévisions en l'état actuel de la science leur semblent hasardées.

Aussi bien ont-ils leur baromètre et leur météorologie particulière et font-ils concurrence à Mathieu de la Drôme.

[1] Dans dix-neuf départements.
[2] Dordogne.
[3] Gironde, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Hautes-Pyrénées.
[4] Aveyron, Haute-Garonne, Gers.
[5] Hérault, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Tarn, Tarn-et-Garonne.

Ils prévoient à leur manière et, pour eux, prévoir c'est pouvoir. Mais ils ne sont pas assez naïfs pour se croire capables de faire la pluie ou le beau temps; ils jugent tout simplement par des indices, des signes, des remarques; ils supputent les influences exercées et les changements de temps apportés par les mois, les saints ou les fêtes religieuses; ils augurent des récoltes : car pour eux c'est l'aisance et la misère. Mais ils s'attendent, selon le mot de Béranger dans son Epître à Chateaubriand, à être

Battus des vents que Dieu seul fait changer.

Et ils ont raison. Car ainsi que l'écrivait un grand-père en expliquant quelques préceptes et proverbes à ses petits-enfants [1] : « Dieu seul gouverne les choses de l'atmosphère et l'homme ne peut, à sa volonté, faire la pluie ou le beau temps. Le plus puissant potentat de la terre n'a pas, à cet endroit, plus de pouvoir que le dernier de ses sujets. »

Les Américains avaient espéré faire, de propos délibéré, tomber la pluie sur leur territoire souvent altéré; et, à cet effet, ils avaient institué une gigantesque expérience au Texas. Mais cette expérience n'a pas réussi et les gens du nouveau monde ne peuvent pas plus que ceux de l'ancien, faire la pluie et le beau temps. « C'est probablement fort heureux, ajoutait le commentateur. Car si l'homme pouvait à sa volonté disposer de l'atmosphère, nous en verrions de belles. Il ne ferait, suivant son habitude, que des sottises. »

Ne soyons pas si pessimistes et, en attendant que les progrès constants d'une météorologie savante et scientifique renseignent d'une façon sûre nos arrière-neveux, attendons les événements, prenons le temps comme il vient, luttons contre sa malignité et son inclémence et utilisons les pronostics que nos pères nous ont oralement transmis. Ces dictons ou proverbes ne sont-ils pas, comme on l'a dit, autant de médailles qui gardent l'empreinte reçue au moment de la frappe, et dont la circulation peut affaiblir le relief, sans altérer la qualité du métal? Voilà pourquoi il est précieux à plus d'un titre de les recueillir, de les tirer de l'oubli, de les soustraire même à la perte presque inévitable qui les attend, en les enchâssant, comme les monnaies dans une vitrine, dans un recueil qui pourrait prendre pour devise : *Sparsa colligo*; *prius nosce patriam.*

Xavier des Genêts.

[1] J.-B. Krantz, *Préceptes et proverbes expliqués par un grand-père à ses petits-enfants*. Paris, Chaix 1895, in-8°.

LA LÉGENDE DE LÉONARD

COIFFEUR DE LA REINE

On a beau être du Midi, voire même de Pamiers, on ne meurt pas deux fois, et s'il est un genre de mort qui ne laisse pas de doutes sur l'authenticité du décès, il me paraît que la guillotinade doit être mise en tête. Ce raisonnement fort simple me semblant indiscutable, j'ai cru que, sans être téméraire, des recherches faites aux sources mêmes devraient éclaircir le mystère quelque peu macabre de Léonard transformé en hydre, si joyeusement présenté et périodiquement répété.

Je sais combien il est regrettable que la vérité ne soit pas telle qu'on la rêve, et combien les œuvres des hommes sont souvent plus captivantes que les œuvres de la nature; mais enfin, le terre à terre a aussi son charme, et la vérité a quelques droits; d'autre part, M. G. Lenôtre est un si aimable et un si érudit collègue qu'il m'est fort désagréable de ne pas être de son avis, mais comme il a beaucoup d'esprit et de talent, je suis certain à l'avance d'être excusé d'avoir produit des documents en contradiction avec ses hypothèses [1]. Cela dit, arrivons aux faits :

Léonard Autié, coiffeur breveté de la reine Marie-Antoinette, serait mort légalement deux fois : la première, le 7 thermidor an II, et la seconde, perruquier devenu agent des pompes funèbres, le 24 mars 1820, rue Saint-Thomas du Louvre, à l'âge de soixante-deux ans. On n'est pas certain qu'il ne se soit pas emparé des diamants de la reine et qu'il n'ait pas trahi et assassiné.

Or, dans ce *curriculum vitæ* il n'y a qu'un point exact : le coiffeur de la reine est bien mort le 7 thermidor an II. Mais il ne s'appelait pas Léonard!

Son frère, celui qui s'appelait Léonard, n'a jamais été coiffeur breveté de la reine; c'est ce dernier qui est mort le 24 mars 1820; non pas rue Saint-Thomas du Louvre, mais, 2 *bis*, rue de Chartres; non pas âgé de soixante-deux ans, mais de soixante-dix; il

[1] Voy. le *Drame de Varennes*, par G. Lenôtre. 1 vol. in-8°. (Perrin.)

ne fut jamais employé des pompes funèbres, et il mourut dans la misère. — C'est ce que nous allons démontrer.

La charge de baigneur étuviste était une ancienne et respectable charge de la Maison des rois, reines, princes et princesses de la Maison de France. Dans l'Etat de Besongne pour 1665 (p. 84), nous voyons que, parmi les officiers prenant titre de valets de chambre et qui ont leur ordinaire à leur table, figurent : un premier barbier, valet de chambre; et huit barbiers, valets de chambre ordinaires, servant par quartiers; il y avait en plus un barbier ordinaire. Les fonctions de ces multiples perruquiers étaient de « peigner le roy, tant le matin qu'à son coucher, lui faire le poil, nettoyer ses dents et l'essuyer aux bains et étuves ».

La Maison de la reine mère (p. 307) se composait de deux barbiers et de deux barbiers étuvistes. La Maison de la reine (p. 371) était alors plus modeste; si elle avait à sa disposition deux charges de barbiers, elle n'avait qu'un titulaire pour les deux charges : c'était le premier barbier de la reine mère.

Par contre, la Maison de Monsieur (p. 414) était presque royale : le barbier ordinaire de la chambre était aidé par quatre barbiers servant par quartier, et par un barbier chargé spécialement des bains et étuves.

Mes recherches n'ont pas porté sur l'époque de la Régence ni sur celle de Louis XV. Je n'ai du reste rien trouvé sur les barbiers de Marie Leczinska, si ce n'est qu'à partir de 1757, la Maison de la reine comprenait un coiffeur à brevet dont la charge était remplie par Larseneur, qui resta en fonction de retraite à partir de la mort de Marie Leczinska. C'est lui qui fut envoyé à Strasbourg pour recevoir la dauphine Marie-Antoinette en 1770. A partir de 1758 le poste de survivancier, en qualité de perruquier baigneur étuviste, était occupé par Jean Remy Le Guay, qui fut admis à brevet, le 11 avril 1767.

A l'arrivée de Marie-Antoinette à Versailles, Larseneur fut admis à la retraite avec une indemnité de nourriture et Le Guay occupa officiellement les fonctions de coiffeur de la dauphine et plus tard celle de coiffeur de la reine. Jean-François Autié, dit Léonard, admis par brevet de 1779, fut pourvu en 1783. Pour cette charge, sans finances, il touchait : pour gages, 660 livres; nourriture, 1460; supplément de nourriture, 1095; frais de voiture, 540.

Le Guay mourut le 24 mars 1788 et fut remplacé, le mois suivant, par Jean-François Autié, à qui fut attribué un traitement de 600 livres de finances.

La Maison de la reine comprenait alors : trois coiffeurs, un premier valet de chambre, deux valets de chambre ordinaires, seize valets de chambre par quartier et deux valets de chambre du jeu. Ces diverses fonctions furent maintenues jusqu'au 10 août 1792 et Jean-François Autié en toucha les finances jusqu'à cette époque.

Le service de Madame Elisabeth se composait de deux coiffeurs, dont l'un était Pierre Autié; de deux coiffeuses, quatre valets de chambre et quatre garçons de chambre.

Au moment du coucher, la reine et les princesses utilisaient le service femme pour les décoiffer et le perruquier n'intervenait le matin que pour l'édification des coiffures.

Je demande pardon au lecteur d'être entré dans tous ces arides détails; ils auront tout au moins prouvé qu'il n'y avait pas de Léonard Autié coiffeur de la reine, mais que ces fonctions étaient remplies par Jean-François Autié, dit Léonard.

Voici peut-être maintenant d'où vient l'erreur. Sur un état général des dépenses de la garde-robe de la reine, fait sous les ordres de la comtesse d'Ossun, pour 1787, je trouve un mémoire de Léonard parfumeur, s'élevant à la somme de 4063 livres. On est en droit de supposer qu'il s'agit du Léonard de la chaussée d'Antin et qu'en raison de son titre de fournisseur de la reine il était autorisé à porter le titre de coiffeur de la reine.

Qui étaient donc tous ces Autié, coiffeurs de la cour et de la ville pendant un quart de siècle? Ils n'étaient pas nés précisément au milieu des vapeurs de la poudre à poudrer, comme le raconte leur biographe apocryphe, et le premier peigne qu'ils tinrent en ce monde devait avoir vaguement la forme d'une étrille; ils durent connaître les fers des chevaux paternels avant les fers à papillotes, sans que cela soit fait pour diminuer en rien leur gloire future.

Les heureux parents du Napoléon de la coiffure étaient, en effet, de modestes domestiques de Pamiers; le père, Alexis Autié (dans le Midi on prononce Auta), était cocher, et Catherine Fournier était sa femme devant Dieu et devant les hommes.

Le ménage ayant été heureux, l'union fut prospère; en peu d'années naquirent cinq enfants : trois garçons et deux filles.

Marie-Anne-Thérèse, née le 19 juin 1750; Léonard-Alexis, né en 1751; Pierre, né le 22 juillet 1753; Claire, née le 31 janvier 1756, et enfin Jean-François, né le 8 août 1758.

Les destinées des trois garçons, pour avoir eu leurs jours d'éclats, eurent aussi leurs jours de tristesses; ils connurent aussi la ruine, l'émigration et la guillotine. Quant aux filles,

leurs carrières furent moins brillantes, mais probablement plus fortunées; Marie-Anne épousa un notable commerçant de Perpignan, nommé Frache; Claire, comme les peuples heureux, n'eut pas d'histoire, du moins n'avons-nous rien trouvé sur elle.

Voyons maintenant ce que sont devenus les trois frères.

LÉONARD. — Le héros de la race, Léonard, grâce à qui les Autié sont devenus des Léonards, comme les Bonaparte sont devenus des Napoléons, dut naître dans le premier semestre de 1751, si l'on s'en rapporte à son acte de décès du 24 mars 1820, qui lui accorde soixante-dix ans; sa sœur, Marie-Anne, étant née le 19 juin 1750, l'on ne peut, décemment, le faire naître avant le mois de mai 1751. Ses frères et sœurs ont été baptisés à Pamiers, mais je n'ai pu, jusqu'ici, trouver son acte de naissance. L'histoire n'a rien retenu de son enfance.

L'exode de la famille Autié avait été précédée de l'arrivée à Paris du fameux, du seul Léonard; pas celui de la reine ni de Madame Elisabeth, mais du Léonard qui a donné son nom à tout ce qui fut coiffeur de génie. S'il faut croire les Mémoires apocryphes publiés en 1838, par Lamothe-Langon, Léonard serait arrivé à Paris pendant l'été de 1769, précisément le jour où l'on observait le passage de Vénus sur le soleil, ce qui semble bien naturel.

Le nouveau débarqué n'arrivait pas de Pamiers directement; après des étapes plus ou moins longues à Marseille et à Toulouse, il apportait la dernière mode de Bordeaux. Bien qu'en qualité de coiffeur il fut deux fois du Midi, la chaleur de son élocution fut insuffisante pour acclimater les coiffures des belles dames de la Cannebière, de la place du Capitole et des Quinconces sur les têtes charmantes du noble faubourg ni même sur celles moins nobles, mais toujours charmantes, du Palais-Royal, car il dut borner son ambition aux simples fonctions d'apprenti merlan chez un coiffeur de quartier, le sieur Legros.

C'est qu'on n'improvisait pas plus alors les maîtres perruquiers que les chefs d'armée ou les pasteurs de peuples. N'était pas coiffeur qui n'avait pas fait ses preuves devant le d'Hozier de la corporation, et, pour cela, il fallait, après quatre années d'apprentissage, payer un brevet de 40 livres pour être compagnon, payer encore 300 livres pour être maître, et 3000 pour acquérir une charge portant privilège. Après s'être mis en règle avec le bureau de la corporation, rue Saint-Germain-l'Auxerrois, avant d'être préconisé maître, on devait assister à la fête patronale, et le patron des perruquiers était un patron royal, saint Louis; et la paroisse était Saint-Germain-l'Auxerrois, la paroisse du Louvre.

Mais comme Léonard avait du génie et surtout des frères, remisés à l'écurie paternelle, il les fit venir au galop et eut l'idée admirable de fonder l'Académie de coiffure, destinée aux valets et femmes de chambre de grandes maisons et il s'installa au coin de la Chaussée d'Antin non loin de Mlle Guimard et des Montmorency, à l'entrée du quartier élégant qui était en train de se créer sur les terrains des Pères Mathurins[1]. De sa salle des séances, enclavée dans la caserne des Gardes-Françaises, les académiciens aussi bien que les vulgaires passants pouvaient voir, enseigne vivante, les soldats du roi, à cheval sur des bancs, les uns derrière les autres, chacun d'eux tressant et attiffant la perruque de celui qui était devant lui. Les soirs d'été, en écoutant la musique qui jouait sous les arbres du boulevard, on aurait pu contempler ces émules de Mars, tricotant des bas ou brodant des gilets.

Lorsque sa situation fut bien assise et que ses frères et ses cousins furent bien installés aux meilleures places de la corporation, Léonard songea à prendre femme. Tout porte à croire qu'il se maria à Paris vers 1779 et bien que je n'aie pu trouver ni son contrat, ni son acte de mariage, je puis certifier que, le 13 septembre 1781, lorsqu'on baptisa Marie-Anne-Elisabeth à Saint-Eustache, elle était bien la fille légitime de Léonard-Alexis Autié, habitant boulevard d'Antin, coiffeur, ou mieux *fournisseur* de la reine, et de Marie-Louise-Adélaïde-Jacobie Malacrida, fille de Jacques Malacrida, officier de bouche du comte d'Artois et de Louise-Catherine Bernay; le tout Pamiers de Paris assistait à la cérémonie : le frère Pierre fut le parrain. Le 6 janvier 1786, naissance d'une seconde fille, Louise-Françoise-Alexandrine, baptisée le 8 à Saint-Eustache; le parrain est son plus jeune frère, Jean-François, qualifié officier de la Maison de la reine.

Léonard abandonna, en 1787, le métier qui avait fait sa fortune, car le 25 février 1788, il passe devant Me Choron un bail avec les Dames de la Conception, auxquelles il loue pour neuf années, à partir du 1er avril suivant, « une maison à porte cochère, appartenant au monastère et près d'iceluy, ayant son entrée par la dite rue Saint-Honoré » (emplacement du 396 actuel). Il habitera donc par la suite porte à porte avec Duplay et par conséquent avec Robespierre.

C'était pour se livrer à des entreprises théâtrales que Léonard avait abandonné le fer, les papillotes et la poudre; de concert

[1] Actuellement emplacement du restaurant Paillard, maison de Rossini, etc.

avec le virtuose compositeur Viotti, il obtint, le 3 juillet 1788, le privilège du théâtre de Monsieur. Mais, en septembre, Léonard demande déjà à apporter des changements aux termes de son autorisation, et ses prétentions sont repoussées. Néanmoins, en mai 1789, il demande, toujours de concert avec Viotti, l'exploitation du privilège de l'Opéra; nouveau refus.

En présence de ces difficultés (d'après une note conservée aux Archives nationales, O[1]631) il installa son théâtre à la foire Saint-Germain, puis dans la salle de la rue Feydeau, construite par les soins de Viotti... N'ayant pas de capitaux suffisants, le pauvre Léonard avait eu la malencontreuse idée de s'associer, le 17 avril 1789, à la Montansier; de ce jour il était ruiné. Comme de plus il était devenu suspect, on était en 1792, lorsqu'on commença le procès du roi il crut prudent de se réfugier à Londres.

Si les affaires n'avaient pas marché, la famille avait prospéré : il lui était venu une troisième fille, Fanny; décidément les Léonard allaient tomber en quenouille, ou céder le pas à la branche cadette lorsque, enfin, le ciel couronna ses vœux : le 27 novembre 1790, pendant que l'Assemblée du Manège votait la constitution civile du clergé, Léonard faisait baptiser, à Saint-Roch, Auguste-Marie Léonard, né le même jour; la marraine était sa fille aînée et le parrain Marie-Bernard Chagot du Fays, avocat, rue Taranne.

Lorsque Léonard émigra, sa femme refusa de le suivre; le 29 messidor an II, elle obtint son divorce, et tout porte à croire que pendant le reste de sa vie, qui fut longue, le souvenir de son époux ne la troubla guère.

Si Léonard part pour Londres en 1792, il n'y reste que peu de temps; il parcourt l'Allemagne sans trop savoir où se fixer et en 1800 nous le trouvons à Mittau, où il prête à la reine, femme de Louis XVIII, 3838 livres qui lui seront remboursées le 12 août 1817 (Arch. Nat., O[1]537). Puis il se rend à Moscou, qui fut sa résidence jusqu'en 1814; sa fille Fanny s'y maria avec un sieur Antony et y habitait encore en 1820.

Lors de l'incendie de Moscou, tous les papiers de Léonard furent brûlés, c'est du moins ce qu'il prétendit sous la Restauration, lorsqu'il ne put justifier les réclamations variées qu'il fit au roi dès la rentrée des Bourbons. Le 18 juillet Louis XVIII lui accorda le remboursement d'une créance de 2800 francs (Arch. Nat., O[3]535). Il obtint également le brevet de valet de chambre d'honneur de Monsieur et ne semble pas avoir rempli d'autres fonctions jusqu'à sa mort; je ne vois guère que ce grand menteur de Lamothe-Langon qui en ait fait un employé des pompes funèbres; la plaisanterie est drôle, mais c'est une plaisanterie.

Dans une pétition sans date (F[1d] III Cart. 3) et classés à 1823; il prétend qu'après la bataille d'Austerlitz, il secourut cent cinquante prisonniers français qui étaient dans la plus triste situation, et que « par l'exemple qu'il a donné, il a déterminé divers négociants de Moscou à leur venir en aide »; pendant quatre mois de la saison la plus rigoureuse il les a habillés, nourris et chauffés; plus de 40 000 francs ont été dépensés pour secourir les malheureux prisonniers. En conséquence, il demande la croix de la Légion d'honneur. Comme tout devait être compliqué et hors saison dans la vie des trois frères Autié, la demande suivit péniblement la voie administrative et le 30 juin 1823, Léonard Autié reçut enfin l'étoile des braves; il était mort depuis vingt-sept mois, ou alors il mourut trois fois!

La fin de sa vie fut attristée par le fatal procès qu'il ne pouvait manquer d'avoir avec la plus fameuse plaideuse du dix-huitième et du dix-neuvième siècle, Marguerite Brunet, dite Montansier, veuve Bourdon-Nœuville. Rappelant son acte d'association avec Léonard, du 17 avril 1789, pour l'exploitation du théâtre de Monsieur, le 30 novembre 1819, elle réclamait à son ex-associé, en vertu d'une série de procès échelonnés pendant la Révolution et qu'elle avait infailliblement gagnés, son adversaire faisant défaut, une rente annuelle de 20 000 francs et le paiement des arrérages en retard depuis vingt-cinq ans, soit 500 000 francs plus les intérêts! Je ne sais si cette menace effroyable abrégea son existence, mais ce qui est certain, c'est qu'il mourut peu après, le 24 mars 1820, 2 *bis*, rue de Chartres, au troisième étage.

Comme il ne laissait pas de testament, ses héritiers naturels furent appelés à la succession; il ne restait plus qu'Alexandrine et Fanny qui eurent à se partager les 716 francs dont se composait l'actif du défunt. L'inventaire fait le 16 mai par M[e] Caigné au domicile de Léonard Autié, qualifié ancien valet de chambre d'honneur de la reine, nous décrit un appartement fort modeste composé d'une chambre à coucher, d'un cabinet de toilette, d'une salle à manger et d'une cuisine. Le mobilier est sans importance : on ne prise pas un petit tableau représentant M. Autié et sa fille, pas plus qu'un petit lot de minéraux. L'objet le plus important de la succession est « une aigrette en oiseau de paradis, présumée avoir servi à la reine Marie-Antoinette » estimée 3 francs. Ce n'est vraisemblablement pas celui-là qui avait volé les diamants de la Couronne!

Ainsi finit Léonard le Grand, premier du nom; il ne mourut qu'une fois. Son héritier direct mourut jeune; Léonard II ne régna pas et son successeur fut son neveu Léonard III, dont

M. Lenôtre a reproduit le portrait sous le nom de Léonard Ier. Dans quelques années, Léonard sera mort quatre fois !

PIERRE. — Si l'aîné des frères Autié ne mourut qu'une fois, le second, je suis obligé de l'avouer aux amateurs de bizarre et de merveilleux, n'est peut-être pas mort du tout, car je ne puis dissimuler que je ne peux faire la preuve de son décès, n'ayant pu trouver le registre sur lequel il a été inscrit.

Pierre était né à Pamiers, sur la paroisse de Notre-Dame du Camp, le 22 juillet 1753. Tout porte à croire qu'il vint à Paris peu après son frère aîné, avec son frère cadet Jean-François, et qu'il fit son apprentissage à l'académie du boulevard d'Antin. Comme tous ceux de sa race, c'est aussi Léonard qu'on l'appelle dans le langage courant; nous avons vu qu'il devint valet de chambre; coiffeur de Madame Elisabeth. C'est avec ce qualificatif que, le 23 janvier 1786, à l'église Saint-Louis de Versailles, il épouse Marguerite-Rosalie Le Guay, femme de chambre, coiffeuse de Madame Elisabeth, née sur la paroisse Saint-Louis, le 26 août 1764, fille de Jean-Remy Le Guay, valet de chambre et coiffeur de la reine, et d'Angélique Despax. Cet acte, conservé à la mairie de Versailles, est particulièrement intéressant, parce qu'il contient, outre la signature de l'époux, celle de ses deux frères qualifiés tels dans le corps même de l'acte.

Léonard avait eu cinq enfants; Pierre en aura huit, et c'est lui qui perpétuera la race. Il débute par deux jumelles, Françoise et Marie, qui meurent en naissant, le 12 juillet 1786; puis viennent successivement : Pierre-Eugène, le 5 juillet 1787; Joseph-Auguste-Clair, le 4 janvier 1790; Charles-Louis, le 27 juillet 1791; Jean-Antoine-Alexis, le 26 juin 1792; Désirée, le 6 vendémiaire an III; et, enfin, Félicité-Augustine, le 2 ventôse an V.

En même temps qu'il était attaché au service de Madame Elisabeth, Pierre était valet de chambre du roi, et à la mort de son beau-père, le 26 mars 1788, il est qualifié écuyer.

Jusqu'au 10 août, il touche ses appointements; mais, à partir de cette époque, le métier de coiffeur de têtes royales est devenu une sinécure en attendant qu'il soit, hélas! dévolu au bourreau; Pierre, ne pouvant se décider à accommoder des têtes ordinaires, abandonna sa profession, et, en l'an III, je le trouve marchand, rue Freret, à Versailles; le 18 fructidor an VII, lorsque sa femme meurt, il était marchand de tabac, 9, rue des Fontaines. Découragé, ruiné peut-être, il va habiter rue de Satory, dans un modeste cabinet qui avait été le dernier domicile de son frère Jean-François, puis il passe en Angleterre, abandonnant ses

enfants. Pendant de nombreuses années sa famille est sans nouvelles de lui, lorsqu'en décembre 1814, il vient passer quelques semaines à Paris où il habite un garni, 23, rue Saint-Roch; puis il disparaît brusquement, sans qu'on ait jamais entendu parler de lui par la suite. Lorsque son fils, Joseph-Auguste-Clair, se marie en secondes noces, le 20 juin 1821, avec Anne-Madeleine Roget, couturière, l'acte de mariage porte qu'on ignore ce qu'est devenu le père de l'époux. C'est ce fils de Pierre qui fut Léonard III; c'est lui qui protesta en 1838 contre l'authenticité des Mémoires de Lamothe-Langon attribués à Léonard; il habita successivement, 7, rue Neuve-Saint-Roch et 10, rue de Bellechasse; j'ignore où et quand il termina son existence.

JEAN-FRANÇOIS. — Pour avoir été plus courte que celle de ses frères, la vie de Jean-François n'en fut pas moins agitée. Jean-François Autié, dit Léonard dans le monde, dit Frérot entre parents, fut bien réellement le coiffeur de la reine, mais il ne devint titulaire de la charge qu'en 1788, après la mort de Le Guay, qui avait lui-même succédé à Larseneur; avant cette époque, il était en second, par brevet de 1779, et il ne fut pourvu qu'en 1783. Jusqu'en 1788, il ne coiffa donc qu'exceptionnellement la reine, et les coiffures extravagantes de 1780 à 1786 sont l'œuvre de Le Guay.

Après les journées d'octobre 1789, Jean-François suivit la reine à Paris et fut logé dans le comble des Tuileries. Il partit avec la famille royale le 21 juin 1791 et ne rentra à Paris qu'à la fin de septembre pour reprendre aussitôt ses fonctions auprès de la souveraine qu'il servit, jusqu'au 10 août, ce qui permet d'affirmer que, s'il ne remplit pas avec intelligence et courage la mission à lui confiée, il s'en acquitta tout au moins honorablement.

Avec la chute de la royauté, Jean-François perdait ses moyens d'existence; mais il fallait vivre et il chercha à entrer dans l'administration de l'armée. Il parvint à obtenir la place de chef des charrois de l'artillerie; il ne demandait qu'à vivre oublié; c'est dans ces fonctions que la délation devait l'atteindre.

Le 5 août 1793, le Comité de salut public du district de Versailles *(sic)* adresse au Comité de sûreté générale cette fiche :

Il résulte des procès-verbaux et avis donnés au Comité sur le compte de François Léonard, demeurant ci-devant à Versailles :

1° Qu'il était coiffeur de Marie-Antoinette;

2° Qu'il est un de ceux qui ont servi Louis Capet et sa femme lorsqu'ils se sont évadés le 21 juin 1791;

3° Qu'il a été question de Léonard dans l'enlèvement qui s'est fait des diamants de la couronne;

4° Qu'il s'est permis de dire que les députés qui ont voté la mort du tyran sont des scélérats;

5° Et enfin qu'il est frappé par l'opinion publique d'un incivisme reconnu depuis la Révolution.

Et bien ce sont de ces hommes dont on se sert dans les vivres, l'artillerie, l'ambulance, et que lui, Léonard, a obtenu une place en chef dans les charrois de l'artillerie.

C'est par miracle que Jean-François put se soustraire à cette dénonciation. Avec un semblable dossier, par quels moyens, par quel prodige le pauvre coiffeur de la reine, devenu employé des charrois de la République, parvint-il à se soustraire à ses accusateurs? On commençait à pressentir la fin de la torture, et le pauvre Jean-François pouvait songer au salut; mais avec cette fatalité qui poursuivait tous les siens, il fut un des derniers arrêtés, une des victimes de la dernière heure.

Le 19 messidor (7 juillet), le Comité de surveillance révolutionnaire de Versailles, fanatisé par Crassous, le fait conduire avec les pièces qui le concernent chez l'accusateur public avec neuf habitants de Versailles; sur les dix accusés, huit devaient périr comme conspirateurs et ennemis du peuple.

Le 6 thermidor, l'acte d'accusation est rédigé; après avoir rappelé que cet intrigant royaliste a servi les tyrans, qu'il les avait précédés sur la route de Varennes, emportant les diamants de la couronne, on formule une accusation plus précise qui devait à elle seule entraîner la mort; il s'était permis de traiter de scélérats les députés qui avaient voté la mort du tyran! De plus, on a trouvé chez lui une pièce de vers, pas fameux du reste, mais significatifs. Ce sont les commandements du parfait Jacobin. Certes, il n'en est pas l'auteur, mais les avoir copiés n'est-ce pas suffisant?

Avec lui comparurent vingt-six accusés; un seul devait en réchapper. Le petit coiffeur de Pamiers eut l'honneur de marcher à la mort avec André Chénier et Roucher; à ses côtés, un Montalembert, un d'Houdetot, un Créqui...

C'est à peine s'il entendit prononcer la sentence : il ne comprenait pas, il ne pouvait pas croire... Pourquoi?... Qu'avait-il fait?... et les yeux brouillés, les cloches de Notre-Dame du Camp lui sonnant dans les oreilles, il étouffait les sanglots qui lui montaient à la gorge. Mais comme tant d'autres, comme tous, il fallait faire bonne contenance, et le petit frérot, comme l'appelait le grand frère, pris subitement du dégoût de vivre de cette existence qu'on avait faite atroce, releva la tête et comme ses compagnons marcha résigné vers la mort.

Ainsi finit Jean-François dit Autié, Léonard, le coiffeur de la reine Marie-Antoinette.

Mais ce n'est pas tout, alors les têtes ne suffisaient pas; il fallait les biens, quelque modestes qu'ils pussent être. Lorsque l'on dépouilla ce qui restait de lui, on put voir combien ses derniers jours de liberté avaient dû être lamentables; cet homme qui avait fréquenté tant de riches, transporté des trésors, s'était retiré, 97, rue de Satory, à Versailles, dans un petit cabinet qu'il louait 30 livres par an, car son propriétaire, le citoyen Radon, réclama 22 livres 10 sols pour trois termes; une simple femme de journée, Marie-Françoise Boutet, faisait son ménage.

Après sa mort, son mobilier fut gardé par la citoyenne veuve Pillot jusqu'au jour de la vente qui eut lieu, par adjudication, le 21 nivôse an III. Selon l'usage, on envoya aux hôpitaux son matelas, sa couverture et ses draps. Le reste donna à la Nation 1401 livres, en y comprenant un chapeau d'uniforme avec plumet. Lui non plus n'avait pas volé les diamants de la reine.

Le sel était jeté dans les cendres de son triste foyer; cette fois Jean-François était bien mort et plus rien ne restait de lui.

Voici, je crois, la légende détruite et, avec elle, s'envolent toutes les hypothèses édifiées sur sa réalité. Non, Jean-François n'eut pas à employer des moyens dont il n'avait pas à se vanter, en laissant guillotiner à sa place un de ses co-détenus, et il n'eut pas à recourir au produit du vol des diamants de la reine pour payer le geôlier.

Tout cela est du roman et le rôle de Jean-François à Varennes doit être réduit à la plus grande simplicité : il fut chargé par la reine, qui avait la confiance la plus absolue en sa probité, de transporter ses bijoux en lieu sûr. Sans faire tort à sa mémoire et sans faire des suppositions téméraires, nous pouvons admettre que cette mission provoqua chez lui un sentiment de peur extrême; le malheureux, qui en fait de fer n'avait manié que les fers à friser, dut trembler de tous ses membres lorsqu'on le mit en posture de héros.

A-t-il rempli la mission qui lui était confiée? Il est hors de doute qu'il ne conserva pas son double dépôt. Nous en avons, en quelque sorte, les deux reçus en décharge, puisque Choiseul reconnaît avoir reçu les diamants de Madame Elisabeth; quant aux diamants de la reine, il est certain qu'il les remit à Bouillé. Il n'est plus comptable du dépôt.

Il serait intéressant de savoir ce que sont devenus ces diamants. Je ne doute pas qu'on puisse trouver les pièces de l'en-

quête qui dut être faite à Stenay, après l'assassinat de l'officier auquel Bouillé les avait confiés. D'autre part, on ne pourrait comprendre pourquoi Jean-François aurait restitué le dépôt pour s'en emparer ensuite au prix d'un assassinat. Pour écarter les soupçons? Ç'eût été vraiment bien naïf. Comme la personnalité de Bouillé est à l'abri de toute imputation malveillante, il est probable que le crime est un simple crime de droit commun.

Dans tous les cas, Jean-François ne fut jamais soupçonné. A son retour de Stenay, nous l'avons dit, il reprit ses fonctions auprès de la reine, et sur l'état nominatif de 1792, nous le voyons porté pour 366 livres 13 sols 4 deniers à raison du décompte pour sept mois et dix jours d'un traitement annuel de 600 livres, ce qui correspond exactement au 10 août.

Aux amateurs incorrigibles de merveilleux quand même, je signalerai des coïncidences bizarres que l'on doit rencontrer forcément en cherchant avec patience des combinaisons ingénieuses.

Ainsi, le 22 novembre 1774, on enterrait à l'église de Saint-Louis de Versailles, Marie-Anne-Geneviève Léonard, née en 1752, coiffeuse, femme de Antoine Palès. Or, elle était fille de... (je n'invente rien), elle était fille de Jean-François Léonard. Aucun rapport, bien entendu, avec les Autié, sans cela la fille serait née six ans avant son père! et pour compliquer les choses, le 24 août 1855 mourait à Paris un Jean-François Autié.

Enfin, par une erreur de transcription dans les actes de reconstitution de l'état civil de la Seine, je trouve qu'il y a bien eu un individu qui est mort légalement deux fois; la première le 14 février 1820 et la seconde trois ans plus tard; et comment s'appelait le défunt? Mathieu Autié; il était né à Monségur (Ariège), mais il n'était pas coiffeur, il était sellier.

Je m'arrête, car, en cherchant, on en pourrait trouver d'autres, et j'estime qu'il ne faut pas encombrer l'histoire de survivances contraires au bon sens.

Gustave Bord.

LA VILLE CLOSE

I. — La Ville Close.

Un mélancolique attrait ramène sur les routes autrefois parcourues le voyageur en quête de lui-même.

Depuis dix ans, Guillaume n'avait pas mis le pied sur le sol breton. Les impressions récoltées durant maint séjour s'étaient brouillées dans son âme, fondues en une esquisse vague qui est le souvenir. Bien souvent il s'était demandé quel sentiment lui causerait la vue de l'original après toutes les retouches de la mémoire. Et, pour une résidence temporaire, il avait choisi la Ville Close de Concarneau, parce que s'était moins altérée en lui l'image de la cité du temps de la reine Anne, habillée encore de ses remparts à mâchicoulis, et qui dort au fond d'une anse, sur le socle bas d'un îlot, dans une attitude féodale.

Une rue longue et unique la traverse, aboutissant, d'un côté, à la poterne d'un pont-levis, faible attache avec le continent; de l'autre, à une brèche dans la muraille, sur le chenal profond de la mer. C'est le Passage, seule entame pratiquée dans son intégrité de place forte et méfiante; encore n'y accède-t-on que par eau. A la faveur de cette double issue, s'établit une allée et venue lente de paysans, hommes à larges chapeaux garnis de velours, le menton rasé comme des prêtres, femmes en coiffes et collerettes blanches. Ce défilé de costumes d'un autre âge s'harmonise pleinement avec les façades lourdes, les échoppes en plein-cintre si uniforme et si grise qu'on la dirait taillée dans un seul bloc de granit.

En y entrant, Guillaume constata qu'elle n'était point changée, et il se réjouit que la ville eût échappé à la contagion moderne. Non qu'elle soit moribonde, mais parce que le trop-plein de vie qui était en elle s'est dépensé au dehors, dans le faubourg Sainte-Croix, où, comme un rameau égaré du tronc, une autre ville est poussée. Ouverte celle-là, et toujours en conquête, dévorant landes et bois, enveloppant dans les murs blancs de ses *fritureries* les enclos des fermes éparses; ouverte comme une hôtellerie pour l'exode des paysans.

Ils sont venus, du fond des paroisses, quittant les chaumières

sous les châtaigniers, dans les ravins où pleurent les fontaines. La mer payait; sans compter elle donnait ses poissons d'argent fin, luisants comme une monnaie neuve. Des terriens se sont embarqués, la femme en coiffe a pris le chemin de l'usine. Dans un perpétuel branle-bas, une flotte de voiles brunes va puiser au trésor du large et, nuit et jour, le jeune peuple des sardinières l'accueille en chantant sur les quais.

Ce voisinage d'activité, ces quartiers en fièvre de croissance, et dans leur laideur d'âge ingrat, rendent plus suggestif l'aspect de la Ville Close, engourdie dans une vieillesse somnolente.

Le dimanche seulement, le bruit des cloches la réveille. Derrière la foule noire des hommes, une procession de coiffes s'engouffre sous la poterne, emplissant la ruelle unique du flot pâle de ses lingeries, éclairant les façades sombres de son rayonnement de neige tombée. Ephémère blancheur qui fond avant le soir! Elle, bien vite se rendort, reprise de silence et de solitude, insulaire affranchie des passions du monde, close deux fois dans ses remparts et la froide ceinture de l'eau.

II. — Le Bois d'Amour.

Charme étrange de la coiffe! forme ancienne restée comme un cadre du temps à un primitif ovale de visage. Blanc et fragile atour qui frémit au vent et qui, nulle part en Bretagne, n'est aussi délicatement ouvragé, plus ajouré par les rosaces gothiques de la dentelle, que le bord de cette côte de Cornouailles, entre Fouesnant et Quimperlé. Ni le goût individuel ni le caprice de la mode ne président à sa confection, mais une règle inflexible née de l'esthétique de la race, enfermant dans les plis consacrés du linge quelque chose d'impersonnel et de lointain, qui se communique aux figures!

Ce charme, Guillaume ne l'avait jamais subi comme cette fois où, sur la route de Pont-Aven, dans une charrette à balustrade de fuseaux, il voyageait en compagnie de Marie-Jeanne et de sa sœur.

Dans tout l'éclat de leur fraîche jeunesse, curieusement jolies sous l'habit de paysanne auquel leur bourgeoisie de petite ville est restée fidèle, elles portent une coiffe enrubannée, sur une collerette à plis qui leur cache les épaules. Se rendant au marché de Concarneau, d'autres coiffes viennent à leur rencontre en chemin, et, dans la campagne, çà et là, brillent des points blancs, qui ont l'air de mouettes posées, et sont aussi des coiffes de femmes.

La route montait vers Trégunc, abordant une lande sans fin. Elle étalait sous le ciel en deuil le tourment de ses horizons, ses

collines rugueuses empêtrées dans leur réseau de murs bas.

Décor celtique s'il en fut : parmi les ajoncs, sous les sapinières et les bosquets de chênes, partout d'énormes roches vautrées. La lande entière peuplée de leurs masses grises, jusque dans les enclos de rares céréales où leur carrure émerge des épis. Parfois au milieu de la troupe couchée, un bloc debout, très grand et qu'une touche d'or de lichen marque au front, ainsi que d'un rayon attardé de soleil. Celui-là incarne une pensée, la pensée fruste des origines, quand l'homme levait des pierres sur les landes. Informes comme des énigmes elles demeurent, et tant de statues sont tombées !...

Ailleurs voici des constructions isolées, fermes ou manoirs, que l'appareil irrégulier et brut de leurs œuvres fait se perdre dans les mouvements du terrain. Ici les bâtisses ne déparent point la nature; ébauches sorties à regret de la confusion des choses, elles restent dans le concert de ses harmonies sauvages. Même les clochers apparus au loin, malgré leurs silhouettes fleuries, empruntent au granit natal son inaltérable rudesse.

Seul le bourg de Trégunc, alignant au bord de la route ses maisons trop gaies sous un enduit blanc, fait tache dans l'universelle grisaille, trouble la mélancolie des horizons.

Elle reprend son empire, après, dans la lande plus vaste et plus sauvage encore, atteignant la limite boisée du plateau où Rustéphan se dresse dans sa terreur de ruine hantée. Avec son donjon éventré montrant une hélice intérieure comme un grand coquillage fendu, avec ses pans de hautes murailles bronzées de plaques de lierre, le fantôme gothique se défend encore, surgi au milieu des arbres dans une pose de chevalier en arrêt.

Bientôt, la route plongeant au fond d'une étroite et longue découpure de la côte, on descend dans Pont-Aven.

Une ancienne et petite ville de granit, des venelles tortueuses, des pignons du moyen âge où saillent des auvents cuirassés d'ardoises bleues pareilles aux écailles de poissons, et partout des moulins, établis sur la croupe de rochers où bondit à cascades une rivière folle, des moulins dont les grosses roues tournant de tous côtés font songer à quelque vieux mécanisme d'horlogerie. Un port occupe le bas du tableau, ménageant la surprise de ses mâts parmi la verdure, et de ses guipures de goëmon, collées aux parois des coteaux par la marée qui les visite. En amont, dans une nature idyllique, s'enfoncent les allées d'un Bois d'Amour.

Sauvagerie et douceur; dualité du caractère breton : il fallait pour le reconstituer au sortir des landes celtiques la grâce de ce Bois d'Amour! C'est au creux du ravin une haute futaie de hêtres; et tou-

jours de grosses pierres dévalant, mais capitonnées de vert parles mousses, disposées comme des bancs pour des couples silencieux. L'Aven s'amuse en bas, nouant et dénouant de souples rubans d'algues autour de minuscules îlots où des bouquets d'aulnes détachent leur silhouette de rêve sur la masse des seconds plans. Tout cela dans une lumière verdie de feuillées et d'une langueur un peu triste.

Tristesse du Bois d'Amour! Guillaume en était d'autant plus pénétré qu'elle trouvait un reflet dans ses propres sentiments. Deux mois se sont écoulés depuis son arrivée à la Ville Close, passant très vite, d'une vitesse transparente d'eau qu'on ne voit pas, laissant toutes vives au fond de sa mémoire les impressions du début : ses premiers pas dans la ruelle, la chambre louée de l'antique maison, et l'apparition de Marie-Jeanne, la grande coiffe effarouchée, en fuite dans le corridor. Il lui avait semblé qu'un oiseau de mer était entré, battait le mur de ses ailes. Ensuite leurs quotidiennes rencontres, la tromperie des paroles banales, le langage muet de leurs yeux. Oh! les yeux de Marie-Jeanne, d'un bleu noir, foncés comme les nuages du saphir ou les profondeurs de la mer! Ingénuement, sans un aveu, leur amour réciproque était né, par l'infiltration de l'habitude qu'on prend de se voir et qui remplit le cœur de sa source cachée.

Plus tard, Guillaume n'avait rien fait pour empêcher de grandir en lui ce sentiment. Il ne s'était pas demandé quelles racines il jetterait dans son âme, ni les ravages qu'elles y pourraient causer. Certains indices finirent par lui révéler combien l'atteinte était grave : ces rappels entre autres, impérieux comme la soif, qui, à peine dehors, le ramenaient à la Ville Close. Surpris dans son égoïsme, atteint dans sa vanité par ce qu'il trouvait de puéril à l'aventure, entre la fuite et le mariage il n'hésita pas, il partirait. Il emporterait sous d'autres cieux la fleur stérile du souvenir. Puis l'oubli viendrait qui décolore et qui efface, et fait ressembler des visages qu'on a aimés à des visages de mortes...

Enfin, son départ fixé au lendemain, il avait obtenu que Marie-Jeanne l'accompagnât dans ce pèlerinage d'adieu, premier et dernier rendez-vous qu'autorisait la simplicité des mœurs bretonnes, et la présence aussi de la sœur cadette, le petit chaperon blanc, disait-elle avec malice.

Et ils avaient pris le chemin du Bois d'Amour, où, sur le bord de l'eau qui passe, dans le crépuscule glauque du ravin, ils savouraient le délice cruel de l'heure qui ne doit pas revenir.

III. — La baie de la Forest.

Guillaume resta. La nuit, dans sa chambre, ses malles à moitié faites, une peur le prit, le vertige sur le vide entrevu de l'absence. Et rien du dehors pour secourir sa volonté chancelante, pas de contrôle sur ses actes, une famille réduite à des parentés lointaines, l'isolement de l'arbre qui peut tomber. Il resta, s'illusionnant avec des mensonges et l'inutile serment qu'il se faisait de s'échapper un jour.

Car il continuait d'être réfractaire au mariage. Non qu'il jugeât Marie-Jeanne indigne de lui, mais parce que l'idée d'une semblable union se heurtait dans son cerveau à un échafaudage de rêves préconçus. Quel couple disparate ils feraient sur les chemins de la vie, lui venu du Nord sous l'habit des foules uniformes, elle dans un costume national qui provoque la curiosité quand on le dépayse. Disparates aussi leurs âmes que la passion avait rapprochées et que le temps ne souderait jamais. Même dans celle plus primitive de Marie-Jeanne, n'était-il point une place défendue et rebelle, comme ce langage breton qu'elle parlait en sa présence.

Quant à lui, captivé par l'inoffensive douceur de cette intrigue, il en prolongeait un peu la durée, mais plus tard il se dégagerait et secouerait l'emprise sur lui, non pas de la femme, mais de la ville. La Ville Close..., ses remparts garnis de varech!... son reflet morne dans l'eau!... c'est elle qui l'avait attiré. Il y était rentré, — savait-il pourquoi? — du pas fatal des somnambules; et elle le gardait, comme ces prisons que, malgré les geôles ouvertes, leurs hôtes ne quittent plus, retenus par la hantise des murs!

Il demeura donc, livré à son désœuvrement d'étranger, à ses promenades sans but abrégées de brusques retours, éprouvant la faiblesse continuelle de ceux qui temporisent avec le désir.

Eloigné par le souvenir d'un adieu qu'il voulait croire définitif, jamais il ne reprenait la route qui mène à Trégunc, mais, traversant le faubourg Saïnte-Croix, gagnait le fond de la baie, aux approches de Fouesnant.

Il n'y rencontrait pas, comme à Pont-Aven, l'intimité d'un bosquet sacré, mais la solitude apparente d'une forêt qui est un parc et un verger, qui drape une contrée entière, et prête au miroir de l'Océan le reflet inaccoutumé de sa verdure. Exubérante et tenace, agrippant la roche dans les serres de ses racines, elle cache les couloirs des chemins creux sous la voûte surbaissée des chênes, et comble la profondeur des vallons avec des cimes de châtaigniers. Bien plus, elle se prolonge sous les flots. Quand la mer intérieure, émue des convulsions du large, bouleverse un

peu le bord de son lit, ses anses pailletées de mica, on voit surgir, comme des momies d'arbres, les souches brunes d'une futaie depuis des siècles engloutie.

Cependant, de la forêt vivante monte un parfum rare, une essence combinée d'aromes salins et de senteurs florales. La vie humaine s'y blottit sous le mystère des frondaisons; on y entend, sans les découvrir, le battement rythmique de lavoirs et l'on passe à côté d'habitations aux pierres moussues invisibles comme des nids.

Tel le manoir que Guillaume rencontra, au hasard de ses courses. Il occupait le sommet boisé d'une colline; en face les arbres s'écartaient, sur une échappée d'argent, l'horizon exhaussé de la mer avec des voiles en plein ciel. La vieille bâtisse était inhabitée; ses meneaux encadraient des vitraux de fougères, et il n'y avait plus de vantaux à la porte, où l'arc en accolade fleurissait dans la pierre de Kersanton.

Guillaume apprit qu'elle était à vendre. Superstitieux comme les amoureux, il vit là une offre de la destinée. Ecœuré des promiscuités urbaines, ne cherchait-il pas depuis longtemps à s'isoler dans la nature? Jamais occasion plus belle ne l'avait tenté. C'est qu'il en arrivait à la phase où les passions contrariées se font pratiques et trouvent des alliés autour d'elles. Aussi bien, quand il était franc avec lui-même, convenait-il maintenant que sa résistance était feinte et qu'il vivait les heures de l'attente, résigné à son bonheur, arrêté seulement au seuil de l'inévitable destin.

Le soir, à la Ville Close, il était assis sous les ormes du terre-plein qui avoisine l'église. Marie-Jeanne, sortant d'un office, vint l'y rejoindre, et, sans rien se dire, ils s'absorbèrent dans la contemplation des choses.

A leurs pieds, la baie immense dormait, entre les bras des promontoires, sous la clarté de la lune. Une brise mollement soufflait, avivant d'un miroitement d'écailles l'argenture mate des flots. Çà et là, des taches noires, la flotte des sardiniers au mouillage, évoquant un passage nocturne d'oiseaux. Au large, sur les Glénans, de clignotants éclats de phares; vers l'occident plus sombre, le feu intermittent de Kerity balayant le ciel de son reflet, spasme lumineux de l'horizon, pulsations d'une vie éparse au bord des océans, à la pointe d'un continent de granit!...

Tous deux extasiés songeaient. Guillaume regarda Marie-Jeanne, frêles épaules à qui son départ eût fait porter le poids plus lourd de l'abandon. L'attirant à lui, il posa le front sur la grande collerette tuyautée. Et elle comprit qu'elle était entrée enfin dans la ville close de son cœur.

Maurice Percheval.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Robespierre contre M. Buisson. — Le Congrès de *la libre-pensée* et la morale sans Dieu. — Plus d'idée quelconque d'un Dieu quelconque. — Le désaveu d'un « grand ancêtre ». — La réponse de Robespierre : « L'idée de l'Etre suprême est sociale et républicaine » ; « effacer l'idée de la divinité c'est démoraliser le peuple ». — Génie, stupidité ou perversité? — Résultats différents d'un même sophisme initial. — Pourquoi il ne faut pas avoir de cœur. — Les mots et les faits. — Municipalité rémoise et municipalité girondine. — Un cheval transformé en jument. — Recul de cent ans. — Trois inventeurs qui n'inventent pas. — Le *Comité indépendant des fêtes et cérémonies humaines.* — Un exemple : le plan de David pour la « fête de l'Etre suprême ». — Le soleil, l'airain, le tambour, la trompette, la musique et les embrassements fraternels. — Les spectacles baroques d'autrefois et d'aujourd'hui. — Les rhéteurs et les hommes. — La catastrophe du *Farfadet.* — Le congrès artistique international de Venise. — Les fêtes de Ruskin. — Heureuse innovation : pas de statue! — L'esthétique et la fronde populaire. — Le congrès d'expansion économique mondiale à Mons. — La saison du Conservatoire. — L'ancien directeur : M. Théodore Dubois. — Mme Taine. — A la Comédie-Française : *les Phéniciennes*, de M. Rivollet.

S'il est une affirmation dont les fidèles du Bloc nous aient à satiété rebattu les oreilles, c'est qu'une filiation de pensée les unit indéfectiblement à leurs « grands ancêtres » révolutionnaires. Depuis la secourable trouvaille que fit M. Clémenceau, en 1891, lorsqu'on eut la faiblesse d'interdire les représentations du *Thermidor* de M. Sardou, il est entendu que la Révolution, y compris la Terreur, doit être admirée, défendue, célébrée sans discussions, sans distinctions, avec un enthousiasme général et sans aucun dégoût. Victor Hugo, dans Shakespeare, « admirait tout comme une bête ». Nos « blocards », dans la Révolution, admirent tout... et je n'aurai pas l'impertinence de terminer la phrase.

Ils admirent tout; ils ne sauraient donc, en bonne justice, négliger les déclarations de l'homme en qui s'incarne historiquement la Terreur, de Robespierre qui fut la première « victime »

de la « réaction ». Or Maximilien Robespierre les désavoue et les condamne.

Dans un récent congrès de l'Association nationale des Libres-Penseurs de France, M. Ferdinand Buisson, poursuivant la trajectoire qu'il a imposée à son esprit, a déclaré, au nom de la commission dont il était le rapporteur, que « désormais, tout enseignement de la morale dans les écoles cesserait d'être basé non seulement sur le dogme d'une religion existante, mais même sur la croyance à l'ancienne doctrine spiritualiste universitaire, *sur une idée quelconque d'un dieu quelconque* ».

Laissons maintenant la parole à Robespierre :

Je n'ai pas besoin d'observer qu'il ne s'agit pas ici de faire le procès à aucune opinion philosophique en particulier, ni de contester que tel philosophe peut être vertueux, quelles que soient ses opinions et même en dépit d'elles, par la force d'un naturel heureux ou d'une raison supérieure. *Il s'agit de considérer seulement l'athéisme comme national, et lié à un système de conspiration contre la République.*

Eh! que nous importent à nous, législateurs, les hypothèses diverses par lesquelles certains philosophes expliquent les phénomènes de la nature? Vous pouvez abandonner tous ces objets à leurs dispustes éternelles : ce n'est ni comme métaphysiciens, ni comme théologiens que vous devez les envisager. Aux yeux du législateur tout ce qui est utile au monde et bon dans la pratique, est la vérité.

L'idée de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme est un rappel continuel à la justice, *elle est donc sociale et républicaine...* Le chef-d'œuvre de la société serait de créer en l'homme, pour les choses morales, un instinct rapide qui, sans le secours tardif des raisonnements, le portât à faire le bien et à éviter le mal; car la raison particulière de chaque homme égaré par ses passions, n'est souvent qu'un sophiste qui plaide leur cause, et l'autorité de l'homme peut toujours être attaquée par l'amour-propre de l'homme. Or ce qui produit ou remplace cet instinct précieux, ce qui supplée à l'insuffisance de l'autorité humaine, *c'est le sentiment religieux* qui imprime dans les âmes l'idée d'une sanction donnée aux préceptes de la morale par une puissance supérieure à l'homme. Aussi je ne sache pas *qu'aucun législateur se soit jamais avisé de nationaliser l'athéisme.*

Voilà donc M. Ferdinand Buisson et les Libres-Penseurs dûment désavoués par Robespierre, le grand pourvoyeur du bourreau. Ce serait pur enfantillage de dire que les déclarations du terroriste ne l'ont pas empêché précisément d'être le sanglant tribun que l'histoire a flétri ; car nous y trouverions l'occasion d'un troublant *a fortiori*, en envisageant où pourraient descendre ceux qui n'auraient même pas cette ultime barrière contre la folie de la toute-puissance.

Robespierre insiste :

Nous nous gardons bien de briser le lien sacré qui unit les hommes à l'auteur de leur être. *Il suffit même que cette opinion ait régné chez un peuple, pour qu'il soit dangereux de la détruire.* Car les motifs des devoirs et les bases de la moralité s'étant nécessairement liés à cette idée, *l'effacer, c'est démoraliser le peuple.....* Au reste, celui qui peut remplacer la divinité dans le système de la vie sociale est à mes yeux un prodige de génie ; celui qui, sans l'avoir remplacée, ne songe qu'à la bannir de l'esprit des hommes, me paraît un prodige de stupidité ou de perversité.

Je n'invente rien, et ces citations sont tirées du « Rapport fait au nom du Comité de Salut public, par Maximilien Robespierre, sur les rapports des idées religieuses et morales avec les principes républicains et sur les fêtes nationales[1]. » Je n'entends évidemment pas faire d'assimilation, au point de vue d'une tyrannie sanglante, entre M. Buisson et Robespierre. Mais comment n'être pas frappé, au point de vue intellectuel, de la similitude du sophisme initial qui inspire leur conduite? L'un et l'autre ne cessent de dire qu'ils croient à la liberté, que la liberté est leur idéal le plus cher, qu'ils brûlent de la donner à leurs contemporains, que nul ne sera plus libéral qu'eux... le jour où tout le monde sera de leur avis! En attendant, et pour hâter ce moment fortuné, l'un coupait les têtes, l'autre se contente, il est vrai, de les vouloir mettre toutes sous un même bonnet; Robespierre envoyait les suspects à la guillotine, M. Buisson les envoie dans la rue ou en exil. Mais qui peut donner à M. Buisson l'assurance qu'il n'a pas, dans sa suite, quelque Robespierrot? Si je voulais citer ici tels et tels aveux, aspirations ou souhaits de certains journaux, telles interruptions « parlementaires » non recueillies par le *Journal officiel*, ne trouverait-on aucune ressemblance entre l'état d'esprit des jacobins de 1794 et celui des jacobins de nos jours?

Et comment juger alors cette inconcevable imprudence dont le récent congrès de la libre-pensée nous a apporté l'expression, et qui vise à supprimer de l'enseignement jusqu'à la notion même de cet « Etre suprême » dont Robespierre établissait la nécessité pour l'existence d'un pays?...

Les « libres-penseurs » de cette sorte sont vraiment stupéfiants. Ils sont tellement férus de la liberté des intelligences qu'ils recherchent, avec un zèle inlassable, pour les combattre, toutes

[1] Séance du 18 floréal, l'an deuxième de la République française, une et indivisible [8 mai 1794]. Imprimé par ordre de la Convention nationale. 1 brochure in-32. Imprimerie nationale.

les idées qui peuvent amener une discussion! Ils ne seront satisfaits — ils s'en défendent encore, sans doute, mais qui aurait prévu que M. Buisson en arriverait où il est parvenu? — que lorsque l'enseignement ne s'occupera plus d'une seule idée morale, que le cerveau humain sera assimilé à une table de Pythagore, et le cœur... Mais faut-il encore du cœur? A quoi bon? Et qu'en faire, quand on sème autour de soi l'injustice, la misère et la faim; quand on violente les consciences avec des raffinements de bourreaux chinois; quand on étrangle l'adversaire avec des gestes onctueux, comme Gille de Rais caressait avec tendresse ses jeunes victimes au moment même qu'il leur tailladait le cou? Le cœur? Il gênerait : il pourrait amener le remords.

Est-ce que les plus grands parmi les « grands ancêtres » avaient du cœur? Le paralytique Couthon, à la voix doucereuse, avait-il du cœur quand il « administrait » Lyon, devenue « Ville affranchie »? Carrier, Fouché, Saint-Just, Collot-d'Herbois et leurs pareils avaient-ils du cœur? Ils avaient des sens, et ne comprenaient le mot de passion qu'au pluriel, en assouvissant les leurs. Voilà de beaux exemples, et qui peuvent nous former d'honnêtes générations!

*
* *

D'ailleurs, qu'on ne s'y trompe pas : ces générations sont déjà en partie formées. Que l'on consulte les statistiques de l'enfance criminelle. Qu'on se souvienne des violences, des saccagements, des incendies, dans les récentes grèves depuis trois ans, et, plus près de nous, de ce gamin qu'on meurtrit, à Limoges, parce qu'il a la prétention d'avoir du pain, et de ce magistrat que l'on séquestre, à Marennes, que l'on bafoue, que l'on maltraite! Il ne s'agit point ici de se livrer à des amplifications faciles. Nous considérons sérieusement des réalités. Pendant longtemps, il a été de mode de répéter qu'une nouvelle Terreur, qu'une nouvelle Commune étaient impossibles, qu'aujourd'hui l'on se défendrait. Ce sont des mots. Les faits répondent.

Nous avons fait du chemin depuis cinq ans! Et, sur la route où nous roulons avec une vitesse à épouvanter tous les « coureurs » du monde, qu'on remarque tels et tels indices qui manifestent la bassesse ou l'affaissement des âmes. A Reims, c'est le Conseil municipal qui retire la demi-gratuité du service des eaux à certains établissements hospitaliers, entre autres aux Petites Sœurs des pauvres. Pourquoi? Parce qu'elles font profession de croire en Dieu! Et que M. Buisson le veuille ou non, c'est à de telles ignominies qu'aboutit sa logomachie idéologique. Mais les malheureux soignés par ces Petites Sœurs sont-ils des cléricaux,

par hasard? Peu importe! Ils ont l'audace de se laisser soigner par des religieuses : qu'ils pâtissent. Mais, du moins, ont-ils le choix de leurs infirmières, et peuvent-ils aller dans des établissements d'Etat? Non, car ces établissements sont insuffisants. N'importe, ils pâtiront. Mais ils ne sont pas responsables de la foi de leurs hôtesses? N'importe, vous dis-je, ils seront punis quand même. Et, ce faisant, la municipalité rémoise prétend représenter le principe de la souveraine justice. Et ses membres n'auraient pas assez d'ironies et de sarcasmes contre la théorie du péché originel!... Voilà ce qu'on appelle la libération de l'esprit!

On n'a pas oublié le motif saugrenu formulé, il y a quelques mois, par le conseil académique d'Orléans, et d'où il ressortait qu'à moins d'avoir contracté mariage, une ancienne religieuse ne pouvait justifier du renoncement à son *vœu* de chasteté! Cette préoccupation constante de harceler les catholiques, et tout ce qui leur tient de près ou de loin, prend quelquefois les formes les plus extravagantes. On aurait peine à concevoir certaines manifestations de l'esprit sectaire, si on ne les avait sous les yeux. Un conseil municipal girondin vient, à ce sujet, de réaliser une prouesse digne de l'immortalité. En suite d'une délibération de 1859, le curé de la paroisse avait la jouissance d'une prairie communale pour y faire paître le cheval destiné à le conduire plus rapidement auprès des malades. Que faire pour taquiner le curé? Comment s'y prendre pour lui ravir cette faveur accordée au temps de l'obscurantisme? On a l'esprit fécond à Grayan. Et voici la mirifique trouvaille de la municipalité :

« Considérant que, depuis deux ans, M. le curé *a transformé son cheval de service en jument*, le conseil municipal de Grayan, trouvant que le curé cause ainsi un préjudice *personnel* à la commune, délibère et demande à M. le préfet de la Gironde de vouloir bien faire annuler la précédente délibération concernant ladite prairie. »

Le Parlement britannique est dépassé. Il peut tout, dit le proverbe, sauf changer un homme en femme. Le conseil municipal de Grayan fait savoir à l'univers qu'un modeste curé de campagne a transformé, lui, son cheval en jument! Cette découverte est digne du livre d'or de la propagande sectaire. On ignore qui est le rédacteur de ce considérant. Quelle perte pour les annales publiques! Il aurait dû prendre sa juste place à côté des noms de ces Chion-Ducollet, de ces Pochon, de ces Cocula, de tous ces illustres pionniers de l'idée anticléricale qui laissent une trace si lumineuse au ciel de notre pays désormais libéré des entraves du bon sens!



C'est ainsi que nous ne sommes pas si loin qu'on veut le croire de retourner aux époques abolies. Des indices, même ridicules en soi, nous avertissent d'une tendance de plus en plus manifeste. Il y a quelques années, un groupe de gens pressés demandaient formellement la restauration du paganisme. Nous avons déjà parlé de la tentative de restauration du calendrier « républicain ». Tout récemment, M. Gérault-Richard demandait qu'on changeât la dénomination des fêtes chômées, pour leur enlever ce tenace parfum de religion qu'elles gardent même pour les incrédules? Il est remarquable de voir combien toutes ces réformes prennent, sous la plume des jacobins, des dehors idylliques. Ils n'ont en projet que des noms fleuris, agrestes, souriants. Et combien de temps faudra-t-il pour que nous en arrivions aux amplifications boursouflées annonçant les fêtes « républicaines? »

Elle est d'hier cette nouvelle, qu'un peintre : M. Eugène Carnère; un critique : M. Charles Morice, et un magistrat : M. Séré de Rivières, se sont préoccupés de créer des « fêtes et cérémonies humaines », en remplacement des fêtes religieuses. Ces trois augures sont du reste en retard. Il y a au moins deux ans que M. Charbonnel a inauguré la « Noël humaine »! Mais nos trois distingués plagiaires se dirent à leur tour que, sauf le 14 Juillet, les fêtes légales sont toutes des fêtes religieuses. Et leur esprit de justice en fut offusqué. Et comme ce sont des hommes prévoyants, ils vaquèrent aux soins de l'avenir. Et ils réfléchirent à l'équilibre des institutions de l'Etat. Et, ayant médité sur les conséquences de la Séparation, ils gémirent : « Au nom de quoi l'Etat donnera-t-il congé aux fonctionnaires, aux étudiants et aux écoliers, à ces dates dépourvues de toute signification morale? » Et ils se constituèrent en Comité. C'est ainsi que naissent les vastes projets et les grandes institutions!...

Déjà la renommée aux cent bouches — il faut bien hausser le style aux proportions de l'entreprise! — annonce que le *Comité indépendant des fêtes et cérémonies humaines* prépare, pour l'an prochain, des « journées » splendides. Je lui signale un modèle. C'est le « Plan de la fête à l'Etre suprême qui doit être célébrée le 20 prairial [9 juin 1794] proposé par David et décrété par la Convention nationale ». M. Eugène Carrière, qui est peintre, ne peut manquer de prêter une souveraine attention au « projet » de son ancêtre en art et en politique. Le conventionnel grandiloquent avait mis en œuvre toutes les ressources de son imagination pour réglementer cette sorte de « 14 juillet » colossal.

Savourons cette églogue : « L'aurore annonce à peine le jour et déjà les sons d'une musique guerrière retentissent de toutes parts et font succéder au calme du sommeil un réveil enchanteur. — A l'aspect de l'astre bienfaisant [car le soleil est aussi de service] qui vivifie et colore la nature, amis, frères, époux, enfants, vieillards et mères s'embrassent et s'empressent à l'envi d'orner et de célébrer la fête de la Divinité. — L'on voit aussitôt les banderoles tricolores flotter à l'extérieur des maisons; les portiques se décorent de festons de verdure; la chaste épouse tresse de fleurs la chevelure flottante de sa fille chérie, tandis que l'enfant à la mamelle presse le sein de sa mère, etc. » Dans cette jubilation générale, on s'embrasse sans répit, et il est touchant de voir que personne n'est oublié, pas même les enfants à la mamelle, dont le « sensible » David se préoccupe avec un zèle sans défaillance.

Ce qu'il y a d'impressionnant, c'est la régularité, l'ensemble des mouvements populaires. Ces conventionnels ne doutent de rien. « Cependant, l'airain tonne : *à l'instant*, les habitations sont désertes; elles restent sous la sauvegarde des lois et des vertus républicaines... » — « Les tambours roulent : *tout prend une forme nouvelle...* » — « Une salve d'artillerie annonce le moment désiré : le peuple se réunit au jardin national... » Tout cela est réglé, jusqu'au moindre geste, comme un gigantesque ballet. David aimait l'ordre et la ponctualité : c'était un classique... de l'école de Tarquin !

Mais le Président de la Convention a parlé. « Il dit. Le peuple fait retentir les airs de ses cris d'allégresse. Tel se fait entendre le bruit des vagues d'une mer agitée, que les vents sonores du Midi soulèvent et prolongent en échos dans les vallons et les forêts lointaines. » Et, de nouveau, c'est le « bruit des tambours », puis le « son perçant de la trompette », puis, selon les cas, une « musique éclatante » ou une « musique harmonieuse ». Enfin, voici le tableau final. « Une montagne immense devient l'autel de la Patrie. » C'est grandiose; on pense à la pyramide des mondes de Leibnitz ! Au sommet de la montagne, l'arbre de la liberté. « Sous ses rameaux protecteurs » s'élancent les représentants. Sur les pentes, d'un côté, les pères avec leurs fils; de l'autre, les mères avec leurs filles. Et tout ce monde chante : d'abord les pères et les fils, comme il se doit; puis, les filles avec leurs mères, « les yeux fixés vers la voûte céleste ». Et, ensuite, tout le peuple à la fois.

Tout est prévu. Au début de la journée, ce sont les enfants qui pressaient le sein de leurs mères. A la fin, équitable retour, ce sont les mères qui pressent les enfants sur leur sein. C'est ainsi

que la justice distributive règne jusque dans les épanchements familiaux. Donc, subitement, sur leurs trois cents poitrines, trois cents mères pressent, du même geste, leurs trois cents enfants qu'elles allaitent [trois cents, à mon avis, devait être un minimum...] Mais, pour la première fois, David est ici en défaut, il a négligé de dire comment crieraient les enfants ainsi pressés. Quant aux jeunes filles, elles « jettent vers le ciel les fleurs qu'elles ont apportées : seule propriété dans un âge aussi tendre ». Les vieillards embrassent les jeunes gens. Puis, « une décharge formidable d'artillerie, interprète de la vengeance nationale, enflamme le courage de nos républicains ». Et tout se termine dans un suprême embrassement non moins « fraternel » qu'universel!

J'ai pensé qu'au lieu de nos liesses populaires cent fois décrites, il serait plus curieux de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les fêtes préparées et ordonnées autrefois par le Bloc. Il ne faut pas oublier de mentionner un autodafé qui faisait aussi partie de la cérémonie, et où, parmi les figures symboliques livrées aux flammes par le flambeau vengeur du président de la Convention, « dominait le monstre désolant de l'Athéisme ». Je dédie ce détail à l'Association nationale des libres-pensurs de France...

*
* *

Voilà où l'on tend à nous ramener, avec l'Être suprême en moins. Avons-nous donc tant besoin de spectacles baroques? Et n'en sommes-nous pas déjà suffisamment abreuvés? Nous avons bien eu, au 14 juillet, la revue de l'armée de Paris passée non par un chef militaire, mais par M. Loubet et par M. Berteaux. Soit, pour M. Loubet qui, de par la Constitution, est le chef suprême de nos armées de terre et de mer, bien qu'avant lui, si je ne me trompe, aucun président civil n'eût cédé à cette fantaisie que pour accompagner les hôtes de marque, sauf Félix Faure le cocardier, et encore ce dernier montait-il à cheval! Mais M. Berteaux? Après la mélodramatique sortie qu'il avait faite la veille à la Chambre des députés au moment de la discussion de la loi d'amnistie; après s'être affirmé solidaire du général André et avoir subi l'étreinte de M. Pelletan, comment n'a-t-il pas senti l'indécence de son acte? Comment avoir le courage de parader en maître de l'armée, devant les Français dont son incurie et ses connivences ont permis l'humiliation, et devant les ambassadeurs étrangers qui connaissent ses responsabilités et les jugent? Qui sait? Peut-être partageait-il les mélancoliques pensées du président, et se disait-il lui aussi : « C'est ma dernière Revue! » Ce qu'en termes de Bourse, qui lui sont plus familiers, il eût pu nommer sa liquidation!

Mais tout cela, au fond, est tristement symptomatique. L'armée,

solide encore, certes, mais privée de son panache. La marine qui peine à reprendre sa stabilité après les coups de gaffe de M. Pelletan. Ce dernier étalant son cynisme avec le même orgueil que d'autres leurs victoires, ayant assez perdu le sens des réalités pour écrire, dans un grand journal, en parlant des Chinois et des Japonais : « Cette race qu'on appelle jaune à tort ou à raison! » Et, au lendemain d'un conflit possible, un agent de change passant en revue nos régiments ! Partout les austères fidélités bafouées, et les incompétences triomphantes... Les « fêtes humaines » ne pourraient faire oublier cela. Elles seraient la proie des rhéteurs : il nous faut des hommes.

*
* *

Par la porte entr'ouverte malgré la mauvaise volonté des députés combistes, deux exilés sont rentrés à leur foyer, à qui, par-dessus les partis, tout Français doit la cordiale bienvenue du retour! Ils ont trouvé le pays sous le coup d'une émotion encore plus angoissée que celles dont on le meurtrit chaque jour. La catastrophe du sous-marin *le Farfadet*, la lente agonie de l'équipage, l'admirable et persévérante ardeur des chefs et des camarades pour lui venir en aide, la pénurie des moyens de sauvetage, tout cela se condensait en un signe douloureux qui, de Bizerte, montrait à la France les dangers qu'elle court. Dans ce tragique résumé de dix ans d'histoire, on lisait, en caractères de deuil, ce qu'aurait dû être le grand port tunisien et ce qu'il est, ce qu'auraient dû accomplir nos ministres et ce qu'ils n'ont point fait! Malgré tout, des souvenirs épars se rassemblent en de telles circonstances, qui prouvent à quel point l'insouciance peut être coupable. Qui a transporté à Madagascar notre matériel de campagne? Des bateaux anglais. — Qui a fourni le dock pour le renflouement du *Sully?* Une maison anglaise. — A qui a-t-on dû confier la grande part des premiers secours à donner au *Farfadet?* A des bateaux étrangers. — La France est-elle donc un pays neuf qui, à chaque complication, doive tendre la main en appelant au secours? Voilà trop longtemps que la suffisance du pouvoir aboutit à l'insuffisance de la défense, ou de l'action!

Si la visite des marins américains, venus pour rapatrier les restes de Paul Jones, le fondateur de la marine des Etats-Unis, et la visite amicale des marins anglais avaient eu pour résultat de favoriser les comparaisons et d'exciter les résolutions, nous nous féliciterions encore davantage de toutes ces salves d'artillerie, de tous ces hurrahs, de tous ces compliments, de toutes ces fêtes. Car de la fumée, des mots et du bruit n'ont jamais suffi à manifester la force ni à assurer la puissance.



L'heure est aux voyages, et Venise nous appelle pour le mois de septembre à un Congrès artistique international. Heureux ceux qui pourront s'y rendre. Ils vivront quelques jours dans la seule ville où l'on puisse oublier les courses, les tramways, l'automobile et, — je l'espère, — le phonographe! Les préoccupations des congressistes seront dignes de cette atmosphère de paix enchanteresse. Ils chercheront les moyens de divulguer la culture artistique, d'harmoniser le sens du Beau avec les exigences de la vie moderne. Ils étudieront le problème esthétique dans ses rapports avec le problème social. Et, pour marquer la dominante de leurs efforts, ils aideront Venise à rendre un solennel hommage de reconnaissance à Ruskin, « le pénétrant illustrateur de ses marbres, celui qui a contribué par sa merveilleuse propagande au réveil et à la divulgation du sens esthétique ».

Vous pensez sans doute qu'il s'agit d'une statue? En tout autre pays, il en serait probablement ainsi. Mais Venise devait à sa gloire séculaire de donner un exemple excellent. La statue, c'est l'homme. Et l'homme on le néglige. On ne considère en lui que sa pensée, son *œuvre*. Ce sera tout de même une « inauguration », mais l'inauguration d'un genre et non d'un piédestal. Venise « commémorera » Ruskin, et l'on se rendra compte de la splendeur de ces fêtes quand on saura qu'elles se dérouleront dans l'exquise lumière d'automne, et qu'elles auront pour cadre le Palais des Doges. Les fêtes vénitiennes, la procession en gondole à la Giudecca où habitait le Maître, le concours des ruskiniens de tous les pays : Edmund Gosse, Edouard Aynard, William-Michaël Rossetti, Molmenti, etc., l'absence de discours officiel, une causerie par Robert de la Sizeranne l'interprète le plus fidèle et le plus éloquent de la pensée de Ruskin, et, dans le lointain, le bruit sourd du canon, car Ruskin n'était point « pacifiste »... C'est ainsi que sera honoré par des fêtes dignes de lui, celui qui fut le héraut génial de la Beauté.

Il me revient, à propos de Venise, un souvenir qui date de dix ans. Il a trait à la première exposition internationale d'art qu'on y organisa, et il prouve que la fronde populaire est la même sous tous les cieux. Le jury des récompenses avait à distribuer des prix d'assez grande valeur. Mais la Ville avait soustrait à son jugement un prix qui devait être attribué par referendum, chaque visiteur recevant, avec son ticket, un bulletin de vote sur lequel il inscrivait le nom du tableau de son choix. Ajoutons que le maire oganisateur de la fête esthétique était un radical, le commandeur Selvatico.

A peine l'Exposition était-elle ouverte, qu'un immense tableau y faisait scandale. Cela s'appelait : *Il Supremo convegno* et représentait Don Juan mort, visité par toutes ses victimes. Devant l'émotion publique, le patriarche interdit à ses prêtres l'entrée des salles. Mais des élections ont lieu, Selvatico est renversé et le nouveau syndic est un catholique notoire, le comte Grimani. Les colères radicales sont exaspérées et l'on pense bien que le patriarche ne manque pas d'être véhémentement attaqué. Mais on est dans le pays des *combinazioni*, et tout finit par se calmer. Cependant le jury refuse absolument d'attribuer une distinction quelconque au *Supremo convegno*, basse enluminure d'un mélodrame romantique; mais le populaire persiste d'autant plus dans ses préférences et lui décerne le prix du referendum. A Venise, comme ailleurs, l'obstination est le moindre défaut des foules !

Or, à dix ans de distance, le patriarche est devenu le Pape Pie X. L'auteur du *Convegno*, M. Grosso, exposait, cette année même, au Salon des Artistes français, le portrait de la reine d'Italie. Et le syndic, le comte Grimani, va présider aux fêtes de Ruskin, — où, certainement, la fronde ne pénétrera pas !

*
* *

A l'autre bout de l'Europe, des préoccupations d'un autre genre trouveront leur expression dans un Congrès international dont l'originalité sera d'être comme le Congrès des Congrès tenus à Liège pendant l'Exposition qui y est en ce moment ouverte. Organisé sous le patronage du roi Léopold et de cinq de ses ministres, il doit se réunir à Mons, en Belgique, le 24 septembre prochain, et l'on y traitera de l'expansion économique mondiale. Sous l'impulsion directe de M. Bernaert, l'éminent homme d'État qui est à la tête du Comité d'organisation [1], cette réunion plénière des délégués officiels de nombreux pays, peut ouvrir une ère féconde de solidarité économique internationale. La première section, consacrée à l'enseignement, étudiera les moyens les plus efficaces de développer, chez l'enfant et l'adolescent, à tous les degrés de l'instruction, l'énergie de la volonté et l'esprit d'entreprise. C'est une nouvelle preuve de l'importance que, partout, on attribue à cette force d'expansion qu'il s'agit d'inculquer à la jeunesse ; et ce serait s'aveugler volontairement que de s'attarder, par une tendresse mal comprise, à des regrets ou à des pusillanimités qui nous enlèveraient une force indispensable, — après tant d'autres !

Les différentes sections du Congrès de Mons s'occuperont de la

[1] Le secrétariat général du Congrès est à Bruxelles, 8, rue de la Loi.

statistique internationale, de la politique économique et douanière (cartells, trusts, traités de commerce, etc.), et des mesures destinées à prévenir les excès de la concurrence entre nations ; de la législation maritime ; de l'expansion civilisatrice vers les pays neufs, et des agents et moyens de pratiquer cette expansion. Le champ est immense, et les congressistes n'en défrichassent-ils qu'une partie, il est sûr que leurs rapports et leurs discussions constitueront un ensemble documentaire du plus haut intérêt, au moment où, de toutes parts, les nations et les particuliers s'efforcent à pénétrer les mystères de l'avenir.

*
* *

A Paris, le monde des théâtres, ou plus exactement le monde du Conservatoire, est en ébullition, ce qui, par le temps qu'il fait, est d'une double actualité. On procède aux auditions et aux attributions de prix. Ce serait manquer à toutes les traditions de l'Ecole que de n'y pas manifester, au jour le jour, quelque dépit, et de n'y pas formuler des protestations. Dans ce microcosme où tout vibre, les instruments, les voix et les nerfs, le calme est un intrus qu'on chasse avec dédain. La nouvelle direction a eu beau faire émigrer concurrents et jury, de la petite salle de la rue Bergère à l'Opéra-Comique, la tempête normale a crû en proportion de la taille du vaisseau, voilà tout. Il n'y a rien là qui ne soit dans l'ordre. Et si je parle aujourd'hui du Conservatoire, c'est pour marquer l'avènement au fauteuil directorial de M. Gabriel Fauré, l'organiste renommé de la Madeleine, et pour saluer courtoisement l'ancien directeur, le parfait galant homme qu'est M. Théodore Dubois.

M. Théodore Dubois devait, à l'apogée de sa carrière, collaborer avec un Pape, puisque Léon XIII a composé les paroles de son oratorio, le *Baptême de Clovis*, exécuté à Reims lors des fêtes grandioses qu'organisa le cardinal Langénieux. Il avait eu des commencements qui ne semblaient pas lui promettre un tel succès. Tout enfant, il convoita pendant longtemps l'harmonium de son église natale, qui lui paraissait recéler des trésors mélodieux. Quand l'instrument fut jugé insuffisant et mis en vente au rabais, le jeune Dubois obtint de son grand-père les quelques écus qui lui en assurèrent la possession. En six mois, il fut aussi bon organiste qu'un maître rémois qui lui avait dispensé sa modeste science. Paris s'imposait. Le grand-père nantit l'adolescent d'un budget de 30 francs par mois. Dubois partit et huit jours après, il entrait au Conservatoire. Trois ans plus tard, il assistait César Frank à Sainte-Clotilde, moyennant 25 francs par mois. Avec quelques « accompagnements », il arrivait à des mensualités de

80 francs. C'était le Pérou! Au Conservatoire, il collectionnait tous les prix jusques et y compris le grand prix de Rome. Dès lors, l'avenir était assuré, car Théodore Dubois ne devait jamais renoncer à son amour du travail et à sa patiente méthode.

L'auteur des *Sept paroles du Christ* et de *Xavière* n'a pas la renommée tapageuse de certains compositeurs. C'est qu'elle n'était pas dans ses goûts; et ses productions en témoignent. Chez lui, l'homme et l'œuvre vont de pair. Tous deux sont essentiellement du genre tempéré. Les grands éclats lui sont odieux autant dans la musique que dans la vie. Il a l'esprit clair, et la phrase aimable. Sa mélodie est réservée comme son caractère, on dirait qu'elle craint d'être envahissante. On le lui a reproché à tort. C'est la seule qu'il dût créer puisqu'elle répondait le mieux à sa nature. Et rien ne vaut, en art, que la sincérité.

*
* *

C'est aussi vrai pour la vie. Et je n'en sais guère d'exemple plus profondément respectable que Mme Taine qui vient de mourir. On sait quelle place elle a tenue dans la vie de son mari, et l'on peut ajouter : dans son œuvre. C'est elle qui dressa la table des *Origines de la France contemporaine* et qui dirigea la publication de la *Correspondance*; elle qui veilla jalousement à ne laisser jamais violer, par les reporters ou les biographes, l'intimité de son foyer, donnant ainsi le grave exemple d'une pudeur domestique qu'on galvaude trop souvent, de nos jours, dans une publicité démente. Malgré le soin qu'elle apportait à rester dans l'ombre du grand historien que fut Taine, les *Lettres* déjà connues montrent qu'en même temps que la compagne, elle a été l'appui.

Je n'ai eu l'honneur de l'approcher que dans ces dernières années; mais je n'oublierai point les impressions de force et de bonté que donnait son âme. L'âme, en effet, dominait tout en elle, et jusqu'à trop mépriser le corps, puisqu'elle l'a surmené jusqu'à le détruire. La droiture dans la discussion; l'art de débrouiller les questions jusqu'à en atteindre l'armature cachée; la netteté de décision qui ne s'embarrassait pas des personnes parce qu'elle donnait l'exemple, assez rare, d'un absolu renoncement personnel; la poursuite zélée non pas d'un mieux chimérique et trop lointain, mais du bien le plus immédiatement réalisable : telles sont les caractéristiques qui résument le mieux, à ma mémoire, la femme d'œuvres que j'ai connue. Elle professait que les malheureux n'ont pas le temps d'attendre, et, par les malheureux, elle entendait autant les indigents d'esprit que les pauvres sans ressources. Elle avait la conviction ardente que la mentalité générale est à refaire, et elle se donnait à cet apostolat discret

avec une ferveur jamais assouvie, une largeur de vues, une charité intellectuelle qui, dans cette femme de tête, laissaient deviner une femme de grand cœur.

*
* *

La Comédie-Française, prenant en pitié les Parisiens qui ne peuvent faire les longs voyages de Béziers, d'Orange ou d'ailleurs pour assister aux représentations en plein air, a eu l'excellente idée de leur offrir un des drames qui remportèrent le plus grand succès sur les « scènes antiques ». Elle a eu la main très heureuse en choisissant les *Phéniciennes* de M. Georges Rivollet, un poète dramatique dont elle avait déjà représenté l'*Alkestis.* M. Rivollet tourne très agréablement le vers. Il atteint souvent à la force, bien qu'à mon sens il soit surtout supérieur dans les passages de grâce et de tendresse. Mais ce dont il faut le louer sans réserve, c'est — mon Dieu, oui ! — de traiter l'alexandrin en honnête homme. Il lui garde généralement la coupe classique, se prive des enjambements audacieux et des gageures de rythme. En vérité, c'est une probité dont nous sommes fréquemment frustrés au nom de je ne sais quels principes supérieurs, de quelles théories hautaines. Or, il en est du vers comme de la peinture, il lui faut la ligne sinon rigide, au moins sensible. Ceux qui font profession de la mépriser, c'est, d'habitude, qu'ils jugent trop pénible de la chercher ou qu'ils sont incapables de la trouver. M. Rivollet la possède. Grâces lui soient rendues.

Même ceux qui n'ont pas « fait de grec » savent, par les manuels, les malheurs d'Œdipe et de Jocaste et pourquoi Œdipe s'est crevé les yeux quand il s'est fait horreur à soi-même. Les tragiques anciens n'y allaient pas de main morte : voilà pourquoi, non content de s'être volontairement aveuglé, Œdipe maudit ses fils en souhaitant qu'ils se disputent son trône. Pour conjurer le sort, Etéocle et Polynice, — les *Frères ennemis* de Racine, — se sont arrêtés à un compromis : ils régneront un an chacun. Etéocle commence. Mais il a si bien pris goût au pouvoir qu'il n'en veut plus descendre. Polynice, lui, aspire à monter, et n'y parvenant pas par la persuasion, mène contre Thèbes les Argiens qui ont épousé sa querelle. En vain Jocaste, la mère, s'interpose. Etéocle demeure inexorable. Et la bataille s'engage. On ne sait comment elle finirait, lorsque le jeune Menœcée, fils de Créon et neveu de Jocaste, apprend d'un devin que sa mort seule peut sauver Thèbes. Donc il se tue. Et l'oracle a dit vrai : les Thébains sont vainqueurs.

Mais cela ne suffit pas au fougueux Etéocle. Il veut en finir, une bonne fois, avec Polynice, et les deux frères engagent un combat singulier. Tous les deux y trouvent la mort. Jocaste,

désespérée, se tue sur le corps de ses fils. (Euripide accumulait les cadavres avec autant de facilité que devait le faire plus tard Victor Hugo !) Le trône passe alors à Créon, qui chasse le vieil Œdipe. L'aveugle part, accompagné de sa fille Antigone. Mais ils commettent le crime d'ensevelir Polynice, condamné au suprême châtiment de la privation de sépulture pour avoir porté les armes contre sa patrie. Et c'est là le commencement d'une autre « action ».

Le grand mérite de l'auteur et des acteurs, Mounet-Sully en tête, c'est d'avoir gardé à la pièce assez de grandeur tragique pour ne pas tomber dans le mélodrame. L'écueil était proche. Il fut évité. Les vers, sont pareils à ceux-ci, où Etéocle, montrant une étoile, s'écrie :

Elle brille, pendue à la voûte des cieux ;
Et personne n'est plus loin qu'elle, — sauf les dieux !
Eh bien ! si je savais qu'en cette étoile blonde,
Zeus eût caché le sceptre étincelant du monde,
Pour le ravir à Zeus, femmes, j'y monterais !
— Car rien, ni le sommeil à l'ombre des forêts
Quand des feux du midi la campagne est brûlée,
Ni l'âme de la lyre en un chant exhalée ;
Ni les parfums légers de cytise et de thym
Qui flottent dans les bois sur l'aile du matin ;
Ni la fraîcheur du jour naissant, ni la rosée,
— Ni même sur ta lèvre, ô nouvelle épousée,
Le premier oui vainqueur de ton dernier effroi,
— Rien ne passe en douceur l'ivresse d'être roi !

ou à ces autres, psalmodiés tragiquement par Paul Mounet (Créon), portant dans ses bras l'urne funéraire du jeune Ménœcée :

N'effeuillez pas sur l'urne close
La fleur d'Aphrodite, la rose :
Ce mort n'a pas connu l'amour.

Ne jetez pas non plus sur elle
La fleur des vieillards, l'immortelle :
Cet enfant n'a vécu qu'un jour.

Si vous voulez qu'au noir séjour
Son ombre descende fleurie
Cueillez tous les lauriers dans les bois d'alentour :
Mon fils est mort pour la Patrie.

Cette soirée classique rajeunissait les spectateurs « littéraires ». Quelque chose des vieux parfums de l'adolescence scolaire flottait autour de nous. Les « auteurs grecs » nous payaient de notre ancienne peine par l'entremise de M. Rivollet.

Edouard Trogan.

CHRONIQUE POLITIQUE

La crise, celle qui troublait, depuis les premiers jours de juin, les rapports de la France et de l'Allemagne, est finie. Peu s'en est fallu qu'elle ne fût, pour notre pays, une épreuve nationale; elle n'aura été qu'une complication diplomatique. Le 10 juillet, M. Rouvier a fait connaître au Parlement les deux lettres échangées par la France et l'Allemagne, pour régler leur différend, dans l'affaire du Maroc, c'est-à-dire pour enregistrer « les assurances réciproques » qu'elles pouvaient et devaient se donner, avant la convocation de la conférence internationale où la question des réformes marocaines sera examinée. Après un mois de pourparlers pénibles, elles se sont mises d'accord sur « les principes essentiels » que la France voulait garantir, en acceptant l'invitation de participer à cette conférence, et que l'Allemagne consacrerait par cette entente préalable. Ces principes, les lettres adressées, le 8 juillet, l'une par M. Rouvier au prince Radolin, l'autre par le prince Radolin à M. Rouvier, les spécifiaient ainsi : « Souveraineté et indépendance du sultan; intégrité de son empire; liberté économique, sans aucune inégalité; utilité de réformes de police et de réformes financières dont l'introduction serait réglée, pour une courte durée, par voie d'accord international; reconnaissance de la situation faite à la France, au Maroc, par la contiguïté, sur une vaste étendue, de l'Algérie et de l'empire chérifien, et par les relations particulières qui en résultent entre les deux pays limitrophes, ainsi que par l'intérêt spécial qui s'ensuit pour la France à ce que l'ordre règne dans l'empire chérifien. » Les commentaires de M. Rouvier complétaient et précisaient les documents. L'accord des deux gouvernements « laisse intacts », disait-il, « les arrangements que la France avait précédemment conclus » avec l'Angleterre et l'Espagne : ces conventions, « l'Allemagne ne les met pas en cause »; elles « n'engagent vis-à-vis de nous que ces deux puissances » et « réciproquement ». Enfin, par une déclaration jointe aux lettres, la France et l'Allemagne décidaient de rappeler à Tanger, aussitôt la conférence réunie, les missions qui les représentent actuellement à Fez, et de « conseiller » en commun le sultan sur le programme qu'il lui

sied de proposer à cette conférence. Tels étaient les dispositions des deux gouvernements et leurs préliminaires. Si ce n'était pas, au Maroc, la solution du problème, c'était, en Europe, une conclusion du conflit; c'était un répit, du moins; c'était la querelle qui se modérait et la menace qui rentrait au fourreau; c'était l'apaisement, dans un état de choses qui, sans être la guerre, n'était presque plus la paix.

M. Rouvier a lu modestement, sans l'accent emphatique qui lui est familier, ces deux lettres; le Parlement a écouté en silence, par une discrétion qui convenait autant à la satisfaction des uns qu'à la tristesse des autres. Comment se féliciter solennellement, après une crise qui a été pour la France une telle surprise et qui nous a fait sentir ce qui manque à notre sécurité nationale? Mais comment récriminer, sans injustice, ou gémir, sans humiliation? L'infériorité de M. Rouvier, dans la négociation, c'était son obligation d'éviter la guerre, sans paraître capituler; c'était de considérer son mandat pacifique comme le seul rôle qui lui fût possible et comme le seul service que son pays voulût attendre de lui, dans la circonstance. L'Allemagne imposait à la France la Conférence, avec l'air de lui dire : « La Conférence ou la vie! » Elle a transigé sur sa sommation. Elle a refusé un « accord direct », plus ou moins analogue aux conventions franco-anglaise, franco-espagnole; mais elle a consenti à une entente préalable, qui rend plus facile à l'honneur de la France, autant qu'à son intérêt, l'accès de la Conférence et de ses débats. Cet avantage, qui comporte en soi le bénéfice du temps, M. Rouvier l'a obtenu : il a dû fatalement s'en contenter, faute de tenir entre ses mains ces instruments sans lesquels, fatalement aussi, il n'y a ni diplomates intrépides, ni peuples fiers; et M. Rouvier, nous le présumons, aura souffert, au fond de son cœur, au fond de sa conscience, en songeant aux raisons, depuis trois ans si angoissantes, qui désarmaient maintenant son patriotisme. Que l'Allemagne, qui se plaignait d'avoir été « négligée », même « ignorée », par la France, dans l'affaire du Maroc, magnifie la convocation de la Conférence comme une victoire de M. de Bülow; que Guillaume II accueille pompeusement M. de Bülow comme un triomphateur : soit. Notre amour-propre ne pourra s'en consoler que si nous savons reconnaître nos propres fautes, avec la volonté de les réparer patiemment, mais énergiquement. Certes, c'en était une que de nous illusionner avec les chimériques qui croyaient le Maroc conquis, parce que l'Angleterre nous l'abandonnait, dans un mirage, et qui s'imaginaient que « la pénétration pacifique » suffirait à cette conquête, en quelques années. Mais,

la véritable moralité de l'événement, n'est-ce pas plutôt que tout le mal qui afflige la France aujourd'hui dans sa politique extérieure, elle le doit à sa politique intérieure? Ne serait-ce pas là, précisément, l'aveu de M. Rouvier, si sa franchise était libre d'accuser ou d'excuser, devant les électeurs de 1906, la responsabilité de son gouvernement?

Il n'y aurait, pour la France, ni virilité, ni prévoyance, à se dissimuler la situation réelle que la manœuvre de l'Allemagne vient de lui créer. En Europe, c'est un échec; au Maroc, c'est un recul. Les arrangements franco-allemands substituent à l'initiative française, dans l'affaire du Maroc, la concurrence européenne. Sur la foi des conventions anglaise et espagnole, la France se croyait seule, désormais, en face du sultan. Voici le sultan entouré de tuteurs et de conseillers, qui, revêtus d'un titre international, voudront que notre gouvernement compte avec eux. C'est le « fait nouveau ». La France pensait avoir les mains libres, au Maroc; elles sont liées, maintenant. Son action, soit « pacifique », soit militaire, sera paralysée, tant que, sur tel point ou sur tel autre, la Conférence n'aura pas émis ses décisions. Donc, cette « prépondérance de la France au Maroc » que M. Delcassé proclamait devant la Chambre, ce « privilège » que l'Angleterre se vantait de nous avoir ménagé, ce n'est plus qu'un mot. Il faudra ue « l'intérêt spécial » que l'Allemagne nous reconnaît reçoiv de la Conférence son institution, sous la forme d'un droit plus ou moins étendu, plus ou moins limité par elle. Ainsi, la France, après une année de négociations plus que laborieuses, n'a vraiment rien acquis au Maroc : ni par l'accord anglo-français qui lui a coûté des sacrifices, pour ne lui valoir que des promesses; ni par l'accord franco-allemand, qui lui retire la faculté de mettre en pratique l'accord anglo-français, pour la transférer à une conférence internationale. Temporairement, cet Eldorado dont nous avons payé, à Terre-Neuve et en Egypte, l'exploitation éventuelle, la possession probable, nous échappe, sans que nous puissions savoir comment cette déception sera compensée, comment il sera remédié à cette faillite de notre politique marocaine. Et l'impression nous sera plus que défavorable, dans le monde africain. La France eût repoussé, d'un geste immédia t, la proposition d'une conférence, si le Maroc seul la lui avait présentée. Le Maroc la lui fait présenter par l'Allemagne et la France s'incline : elle cède au Maroc, en cédant à l'Allemagne. L'apparition de Guillaume II à Tanger a tout changé. Telle sera l'opinion du chérif et des « notables » qu'il a mandés à Fez. Mais le Maroc lui-même est-il sûr que sa propre situation se soit

améliorée? L'accord franco-allemand respecte-t-il la souveraineté du sultan autant qu'il le semble? Et si, par hasard, la conférence confiait à la France l'office de la gendarmerie réformiste tant désirée, le sultan en serait-il plus libre que si ce mandat n'avait été attribué à la France que par l'Angleterre et l'Espagne?

Sur la prière même de M. Rouvier, le Parlement n'a pas discuté ses déclarations. Quand, quelques jours plus tard, M. Denys Cochin, qui n'est pas seulement un des rares orateurs de la Chambre, mais un de ceux plus rares encore qui savent parler de nos affaires étrangères pertinemment, avec autant de mesure que d'élévation, a pris cependant la parole sur l'affaire du Maroc, à propos des « quatre contributions », M. Rouvier est demeuré silencieux. M. Denys Cochin, retenu par la prudence parlementaire et par la délicatesse de son devoir patriotique, n'a pas fait tout le discours qu'il voulait : il y a des choses qu'il n'a pas osé dire ou qu'il n'a pas achevé de dire, et, de même, il y en a qu'on ne pouvait pas non plus lui répondre. Il fallait, dans l'occurrence, ajourner parlementairement l'historique détaillé de cette affaire du Maroc. Quant à la Conférence, il n'aura pas été inutile que M. Denys Cochin signale expressément celles de ses délibérations où « l'intérêt spécial » de la France pourrait être compromis. M. Denys Cochin a eu raison de demander que la France ait, pour ses affaires étrangères, une politique conforme, non plus seulement à ses besoins d'un moment, mais à sa destinée; une politique qui ne varie plus, de ministère en ministère, et qui, sans être la chose de la place publique, soit au moins connue du Parlement et sentie de la nation. Cette politique, la France ne l'a pas, présentement. Mais, puisque la circonstance, avec ses nécessités, lui impose, à défaut d'un système, un *modus vivendi*, il est indubitable que le principe de cette politique provisoire, ce doit être que la France garde sa liberté d'action entre l'Allemagne et l'Angleterre. Si, cette liberté d'action, M. Delcassé a paru la sacrifier à l'Angleterre, il ne faut pas que M. Rouvier la sacrifie davantage à l'Allemagne. Oui, nous souhaitons que M. Denys Cochin appelle souvent l'attention de la Chambre sur nos questions nationales et qu'il ait des imitateurs. S'il réveille de leur inconscience ces députés qui croyaient que la France n'avait plus dans le monde que des querelles scolaires ou confessionnelles, et qui ont laissé, pendant sept ans, M. Delcassé régner, non seulement sur leur mutisme, mais sur leur ignorance, il aura rendu un grand service. Grâce à eux, la France est sous un régime diplomatique bien extraordinaire. La Constitution autorise le président de la République à conclure des traités; elle ne

l'oblige pas cependant à obtenir la sanction du Parlement, avant de les exécuter. Et voilà comment, dans sa politique extérieure, le président de la République française est plus puissant que celui des Etats-Unis, plus puissant lui-même que le roi d'Angleterre. Actuellement, la France n'a pas seulement avec la Russie une alliance dont le Parlement n'a jamais su les conditions; elle a, pour l'affaire du Maroc, deux traités secrets avec l'Espagne et l'Italie. C'est dans ces mystères qu'il faut qu'elle approuve ce que son gouvernement fait ou ne fait pas, au Maroc!

M. Jaurès avait promis aux socialistes de Berlin une conférence. Il devait pérorer, là-bas, devant l'Allemagne attentive, devant l'Europe curieuse. Il voulait, selon l'annonce de son journal, « affirmer l'étroite union du prolétariat français et du prolétariat allemand contre toute politique de guerre ». Cette conférence, M. de Bülow l'a interdite. Mais il l'a signifié lui-même à M. Jaurès aussi courtoisement qu'à une puissance, par une note diplomatique, qui le priait, avec un euphémisme galant, de « renoncer à son projet de voyage ». « Je n'aurais rien, écrivait le prince, à objecter contre la personnalité de M. Jaurès; je l'estime comme orateur, j'apprécie ses opinions sur la politique étrangère et je me trouve quelquefois d'accord avec elles. » M. de Bülow avait su mettre, psychologiquement, dans cette note, le trait qui pouvait le mieux chatouiller l'orgueil de M. Jaurès. M. de Bülow « estime » en lui « l'orateur ». Vraiment, c'est le compliment suprême : toute la politique de M. Jaurès, ou plutôt tout son apostolat, c'est son verbe; s'il a choisi la cause de l'humanité comme sujet ordinaire de ses discours, c'est que, pour sa rhétorique, il n'est pas de thèse plus redondante et de déclamation plus sonore. Quant aux « opinions » qui lui ont mérité la sympathie de M. de Bülow, elles sont notoires. La Chancellerie impériale possède, parmi ses documents, la lettre fameuse par laquelle M. Jaurès affirmait au collectiviste italien Andrea Costa que la Triple Alliance était « un contrepoids nécessaire au chauvinisme franco-russe »; il doit s'y trouver aussi l'article par lequel il adjurait l'Alsace-Lorraine d' « oublier » la France. Et puis, il est « pacifiste », presque à la manière de M. Hervé dont il n'a jamais désavoué la tirade sur la grève des réservistes, sur la désertion du drapeau. Il a été un des chefs du dreyfusisme. Il est « antimilitariste » : il combat l'armée, à l'intérieur, en attendant l'invasion; il diminue, d'année en année, le budget de la défense nationale; il protège les ministres qui sont les artisans de la désorganisation nationale. Il y a donc, entre M. de Bülow et M. Jaurès, un idéal commun : faire une France qui ne vive plus que d' « humanitarisme » et qui,

désormais, impropre à se battre pour la garde de sa frontière, s'anéantisse dans sa neutralité. Cependant, ces « opinions », ces services mêmes, M. de Bülow ne les honore, chez M. Jaurès, que pour le bien de la France; il n'en veut pas profiter pour celui de l'Allemagne. Bien qu'il pût « se fier au tact de M. Jaurès », il n'a point acquiescé à une manifestation « qui marquerait le commencement d'une influence immédiate exercée par le socialisme sur la politique étrangère »; il a craint que la conférence prodigieuse de M. Jaurès n'accrût « la présomption du parti qui veut renverser, en Allemagne, l'état de choses existant constitutionnellement »; il a même prévu, avec autant de bonté que de sagesse, que, quelle que fût la valeur esthétique de la harangue, « l'entente franco-allemande n'aurait rien à y gagner ». Et, pour justifier son interdit, M. de Bülow a rappelé le cas, non seulement de M. Bebel, mais de M. l'abbé Delsor, « empêchés de se faire entendre sur le territoire français » : souvenirs dont M. Jaurès a pu goûter la délicate ironie. M. Jaurès a édité sa conférence, dans les deux langues. Elle est d'une forme assez germanique pour avoir dû plaire à M. de Bülow. Mais elle contient surtout une déclaration à laquelle M. de Bismarck lui-même aurait applaudi : « Nous, socialistes français, dit M. Jaurès, nous répudions à fond, aujourd'hui et à jamais, et quelles que puissent être les conjonctures de la fortune changeante, toute pensée de revanche militaire contre l'Allemagne, toute guerre de revanche. » M. de Bülow n'aura-t-il pas regretté que cette phrase, si bien faite pour émouvoir l'âme fraternelle de l'Allemagne, n'ait pas eu le peuple de Berlin comme premier auditoire?

Il est triste assurément que, dans un pays où, hier, la patrie pouvait se croire en danger, un gouvernement, mieux averti encore que tous les partis du besoin de les unir sous le drapeau, n'ait pas su les apaiser par une loyale et généreuse amnistie. Mais à qui la faute? A lui. Il a proposé une amnistie qui mêlait perfidement, dans une odieuse confusion, les proscrits, les comparses policiers du « complot Tamburini », les délateurs et les faillis. Il a paru identifier les condamnés de la Haute Cour avec les misérables agents de la délation militaire, condamnés par la conscience nationale : on a pu même les soupçonner de n'être clément pour les uns que pour réhabiliter les autres; il lui fallait, semblait-il, la promiscuité de son amnistie générale pour déguiser dans l'ensemble la faveur exceptionnelle qu'il voulait faire aux espions du général André, sans oser les distinguer par une désignation spéciale. Il avait même méconnu le principe juridique de l'amnistie, en l'appliquant, pour leur bénéfice, à des peines disciplinaires. Il amnistiait

ainsi ceux qu'il ne pouvait que gracier, et il a fini par gracier ceux qu'il devait amnistier. M. Rouvier et M. Chaumié n'avaient pu, malgré toute leur emphase, légitimer, devant le Sénat, cette partialité scandaleuse de leur loi. Selon le mot de M. de Lamarzelle, « ces mouchards ont succombé à la faillite de l'honneur, et la vindicte publique ne reviendra pas sur sa décision ». Du moins le gouvernement avait-il retranché la catégorie des faillis et le Sénat avait-il, sur la demande de M. de Las Cazes, admis celle des citoyens coupables d'avoir contrevenu à la loi des congrégations. Le débat, à la Chambre, a été quasi tragique. Un mot de M. Lasies, qui exprimait avec une véhémence hyperbolique un sentiment juste, puisqu'avant lui la Chambre avait, par un ordre du jour mémorable, infligé le même blâme au général André; un mot, comme le Parlement a coutume d'en entendre, de tant de côtés; le mot d'un homme d'opposition, souvent téméraire, parfois sagace, toujours courageux; un mot que le président de la Chambre lui-même, avec toute la sévérité du règlement, ne pouvait pas punir, a servi de prétexte à M. Jaurès, à M. Brisson, pour répudier une loi dont M. Lasies abusait oratoirement, en flétrissant un « soldat républicain », leur « ami ». Cette émeute parlementaire, ce n'était, comme on l'a bientôt appris, qu'une conspiration tramée par eux et M. Combes contre M. Rouvier lui-même.

Mais, le fait le plus grave et le plus ridicule, c'est que M. Berteaux s'était associé à eux, soi-disant pour venger son prédécesseur, ce général André qu'il avait si allègrement supplanté. Il s'était écrié qu'il « retirait sa signature », bien que sa signature, en réalité, ne figurât pas et ne dût pas figurer sous le texte de la loi; et il s'en était allé avec son portefeuille; il avait erré dans les couloirs et, fantôme volage, il avait regagné son banc. M. Rouvier était accouru, pour trouver un dénouement, et, le seul qui lui avait paru bon, c'était de mettre incontinent, sans plus de délibération, le Parlement en vacances. Il avait lu brusquement le décret de clôture déjà préparé. Le soir, M. Loubet graciait tous ceux que la loi lui avait désignés comme passibles de l'amnistie. Bannis depuis cinq ans, M. de Lur-Saluces et M. André Buffet sont revenus de leur exil, aussitôt : ils n'ont voulu écouter que leur amour de la patrie. La porte de la France s'ouvrait devant eux; ils n'avaient ni à regarder la main qui l'ouvrait, cette porte si arbitrairement et si durement fermée, ni à compter ceux qui passaient avec eux. Libres ou captifs, amnistiés ou graciés, la patrie leur appartient bien, par un droit naturel qui prime toutes les victoires des partis et des gouvernements. M. Déroulède, jaloux de choisir pour son retour l'heure qui lui paraîtra propice, a

quitté Saint-Sébastien, en annonçant qu'il irait habiter Vienne. Mais, après le coup de théâtre personnel de M. Berteaux et le coup de main parlementaire de M. Rouvier, il subsiste deux questions, qu'il faudra résoudre. Se peut-il que l'amnistie votée par le Sénat et changée par M. Loubet en grâce, ne reçoive pas de la Chambre son caractère véritable, son titre définitif? Se peut-il que M. Berteaux, qui a déserté son poste au Parlement, trahi la confiance du président du Conseil et usurpé sa fonction, demeure ministre, après avoir manqué si bruyamment au devoir de la solidarité ministérielle? Se peut-il qu'ayant donné, comme jadis le général Chanoine, sa démission au Parlement, il ne la donne pas, comme le général Chanoine aussi, au gouvernement? Se peut-il, d'ailleurs, que ce continuateur des œuvres néfastes du général André, ce ministre de la guerre si incompétent et si vain, qui étalait, l'autre jour, dans un banquet, le compte de nos ressources militaires, en maréchal Lebœuf de la Bourse, garde le commandement de l'armée, pendant une période si critique de la vie nationale?

Il semblerait que M. Rouvier n'est, dans sa politique intérieure, qu'un ministre propre aux grandes manœuvres et aux grandes parades. Pour presque tout le reste, il abandonne son gouvernement à M. Combes, dont l'influence si peu occulte s'exerce par les soins des trois ou quatre ministres qu'il régente ou terrorise. Mais ce n'est pas seulement dans les actes du Parlement que le gouvernement de M. Rouvier montre sa faiblesse, son asservissement. C'est dans toute son administration. La municipalité de Limoges, en haine du général Tournier, exige que la troupe ne paraisse pas à la fête du 14 juillet : M. Etienne y consent : pas de revue. L'Association mutuelle des Anciens officiers de la Côte-d'Or avait effacé de sa liste le nom du général André, parce qu'elle s'indignait qu'il eût institué dans l'armée l'immoral et inique régime de la délation : leur délibération vengeresse, M. Etienne l'annule. Et partout, en grand ou en petit, dans tous les genres d'affaires, le gouvernement de M. Rouvier plie sous les volontés du parti radical et socialiste, sans prendre garde que la notion de l'autorité, le sentiment de l'ordre va s'avilissant de plus en plus dans le pays. Quoi de plus instructif que le lamentable incident de Marennes? Des grévistes professionnels prétendent empêcher, dans l'usine de Marennes, le travail des ouvriers qui ne veulent pas de la grève. Le procureur de la République intervient pour protéger les travailleurs contre cet attentat. La bande l'insulte, le saisit, le « ligotte », le force à embrasser le drapeau rouge et le garde en otage. Pour le libérer, quelle mesure le

président du tribunal, le secrétaire de la sous-préfecture et le maire adoptent-ils? Aucune. Ambassadeurs dociles des grévistes, ils s'en vont demander au directeur de l'usine d'opérer lui-même la grève, en licenciant les ouvriers qui travaillent : cette sommation de la grève, ils la libellent, ils la signent et c'est seulement après la contrainte de ce traité que le magistrat prisonnier est relâché. Cette trahison, sous laquelle succombe non seulement la liberté du travail, mais celle de la justice, le gouvernement peut, par les articles 341, 343 et 123 du Code pénal, en punir les fonctionnaires qui l'ont commise; il peut, au minimum, les réprimander. Il n'a pas encore jugé bon d'y songer. Systématiquement ou non, M. Rouvier laisse à l'anarchie sa part. Le jour où, pour la délivrance du pays et le soulagement du Parlement lui-même, il a remplacé M. Combes, il était assez fort pour procéder à la politique réparatrice qu'attendaient de lui les patriotes, les libéraux, les progressistes. Il ne l'a pas osé, ou il ne l'a pas su. Mais, s'il y a des temps où la violence finit, d'excès en excès, par devenir impossible, la défaillance aussi. Le changement salutaire que M. Rouvier n'a pas accompli de son plein gré, lui est aujourd'hui commandé par des nécessités nouvelles, par celles du dehors aussi bien que par celles du dedans. Il ne peut pas continuer de gouverner avec toutes les mêmes pratiques, ni avec tous les mêmes hommes. Et nous supposons qu'il en est convaincu, presque autant que nous.

La Belgique célèbre par des « festivités » dignes de la vieille Flandre le soixante-quinzième anniversaire de son indépendance : anniversaire qui rappelle un acte amical de la France, mais un acte dont la gloire est restée stérile, politiquement, pour notre pays. Voici soixante-quinze ans que la Belgique est non seulement indépendante, mais libre, et, bien que, comme toutes les nations libres, elle ait eu ses heures d'agitation, ses luttes viriles, ses incertitudes, le flux et le reflux de ses partis dans son gouvernement, elle a passé toute cette période sans révolution, sans coup d'Etat, sans guerre. Elle a été prospérant de plus en plus, avec un régime dont bénéficient également deux races, dans la diversité de leurs mœurs et de leurs langues, sans qu'il fût besoin ni de fédéral sme, ni d'autonomie, pour les faire vivre dans la paix légale. En 1831, elle avait une population de 3 705 000 âmes; elle en compte aujourd'hui plus de 7 millions. Ses exportations, en 1835, étaient de 199 millions, et ses importations, de 160 : celles-là, en 1900, s'élevaient au chiffre de 3594 millions, et celles-ci, de 3297. Et, dans toutes les sphères de ses idées ou de ses besoins, dans toutes les phases du siècle, elle

a constamment perfectionné ses lois : libérale autant que la monarchie anglaise et plus que la République française; plus démocratique que l'une, sans être jamais démagogique comme l'autre. Elle a graduellement étendu le droit de suffrage, à mesure que la masse s'en montrait plus capable; assuré la sincérité du vote; établi la représentation proportionnelle. Sa législation ouvrière est la plus humaine et la plus raisonnable de l'Europe. Grâce à l'intelligente prévoyance de ses règlements économiques et de ses traités commerciaux, le consommateur de toute classe vit, chez elle, à meilleur marché que dans aucun des pays voisins. Son roi lui a créé une colonie en Afrique. Les capitaux belges répandent leur activité jusqu'en Chine, jusqu'en Amérique. La Belgique peut montrer fièrement au monde entier son industrie et sa richesse, mieux que jadis ses opulentes cités aux princes qui passaient et qu'elles émerveillaient.

Il y a plus. La Belgique donne aux politiciens de l' « anticléricalisme » français une leçon originale. Elle est gouvernée, depuis 1884, par un ministère catholique qui a su maintenir la paix non seulement religieuse, mais sociale, et se faire, par son intelligente sollicitude de tous les intérêts du peuple, une popularité honorable. Il n'opprime personne et n'usurpe rien; il respecte la conscience publique; ses ennemis eux-mêmes sont forcés de reconnaître son libéralisme et leur liberté. Il possède deux vertus qui n'ont que trop souvent manqué parmi nous : le sens pratique et l'esprit politique. Il est de son temps. A la vérité, les catholiques belges ont eu l'unité constitutionnelle de leur pays, pour faciliter et affermir leur union. Il ne leur a pas fallu se disputer les uns aux autres le nom, le principe, la forme du gouvernement qui convenait le mieux à la Belgique. Divisés comme nous par la tradition ou par la métaphysique en royalistes, en impérialistes, en républicains, il est douteux qu'ils eussent réussi à conquérir le pouvoir pour une durée si longue, pour un usage si sûr et si fructueux. Louons-les; félicitons la Belgique tout entière, dans cette fête de son indépendance. Si la vitalité d'une nation, son génie entreprenant, l'harmonie de ses institutions, sa sagesse, son amour du progrès combiné avec l'ordre, suffisent à grandir un peuple, quelque petit que soit son territoire, la Belgique forme, historiquement, un grand peuple, que la France peut saluer, en l'enviant, comme par-delà non seulement sa frontière, mais l'Océan même, elle salue, avec un regret de son cœur, et, pour ainsi dire, de son sang, le Canada, libre aussi, prospère aussi, catholique aussi.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Correspondance du comte de la Forest, ambassadeur de France en Espagne (1808-1813), publiée pour la Société d'histoire contemporaine par M. Geoffroy de Grandmaison. Tome I (avril 1808, janvier 1809). — xliii-456 p. In-8° avec un portrait. (Picard).

L'article consacré au comte de la Forest par M. Geoffroy de Grandmaison, a montré aux lecteurs du *Correspondant* l'importance de la mission de ce diplomate en Espagne et du recueil de dépêches dont le premier volume vient de paraître. Ce sont les documents essentiels de l'histoire espagnole où se fourvoya le génie de Napoléon. Ajoutons que nul assurément n'était mieux préparé que notre collaborateur à diriger et à commenter cette capitale publication.

Rubens, par Louis Hourticq. 1 vol. petit in-8° illustré. (Librairie de l'*Art ancien et moderne.*)

Ce nouveau volume de la collection « les Maîtres de l'art », que M. Jules Comte édite avec un soin scrupuleux, est une excellente monographie qui, sous une forme concise autant qu'agréable, donne tout ce qu'il est nécessaire de savoir du grand peintre flamand. M. Louis Hourticq caractérise son originalité, le montre à la fois idéaliste et réaliste, alliant en un savoureux mélange l'art des Flandres à celui de l'Italie. Il en décrit les procédés en amateur averti et nous initie à la science de l'un des plus puissants coloristes, au dire de Fromentin et de Delacroix. La critique de M. Hourticq allie l'érudition la plus solide au charme le plus séduisant, sans tomber jamais dans le verbiage ni dans la nomenclature. C'est de quoi il faut le louer car, en ces matières, le mérite est peu commun.

L'empire russe et le tsarisme, par Victor Bérard. Un vol. in-18 avec une carte en couleur. (Colin.)

L'auteur fait un complet et impartial exposé de la politique intérieure de l'empire russe. Races et religions; traditions et ambitions de chacune des nationalités; comment le Russien s'est groupé autour de l'autorité tsarienne, s'est délivré de la conquête étrangère, a débordé sur les terres finlandaises, baltiques, polonaises, roumaines, turco-mongoles et arméniennes; quelle « russification » il a prétendu imposer à tous ces peuples; quels principes slavophiles l'ont tourné vers une conception théocratique de l'absolutisme; quels besoins nationaux ont fait la force du tsarisme et quelles revendications populaires en font la faiblesse : autant de questions que le public français a intérêt à connaître et qui assureront de nombreux lecteurs à ce livre de haute compétence et de bonne foi.

L'Impossible pardon, par Antoine Albalat. 1 vol. in-12. (Emile Petit.)

S'il n'y a point d'aventures nombreuses ou singulières dans ce roman sans thèse, et si l'on n'en saurait trop louer l'exacte psychologie, cependant l'intérêt réside dans le drame sentimental qui va certainement émouvoir jusqu'aux larmes lecteurs et lectrices. Entraînée et trompée, l'héroïne tombe jusqu'à la honte d'une irréparable faute, mais elle l'expie; et la dramatique conclusion du roman lui donne une moralité très haute.

Politique religieuse et séparation, par Hippolyte Hemmer, prêtre du clergé de Paris. viii-86 pages in-18. (Picard.)

Cette remarquable brochure résume les arguments des catholiques sinon favorables à la séparation, du moins l'envisageant sans trop d'appréhension. Par le talent de l'exposition aussi bien que par l'originalité des vues, elle se recommande à tous les esprits qui veulent connaître toutes les faces d'une question dont l'importance n'échappe à personne.

Le « Mensonge historique » du 10 février 1905, avec pièces justificatives, par le baron Joseph du Teil, 59-xxi pages in-8°. (Vic et Amat.)

C'est ici, précédé d'un lumineux et éloquent commentaire, le recueil des pièces officielles que le gouvernement aurait depuis longtemps dû publier sur la déplorable rupture avec le Vatican. Cette remarquable monographie est à lire, à méditer et à soigneusement garder.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

AU TEMPS PASSÉ

L'UNIVERSITÉ AVANT 1850. — L'ÉCOLE D'ATHÈNES

Les deux années que j'ai passées dans l'enseignement secondaire au sortir de l'Ecole normale supérieure, comme professeur de rhétorique au collège de Metz, puis au lycée de Toulouse, m'ont permis d'étudier de près, dans l'ordre des lettres, le personnel enseignant d'il y a un demi-siècle que j'avais déjà appris à connaître depuis mon enfance dans la maison de mon père. Il se composait d'éléments divers, d'anciens élèves de l'Ecole normale, d'agrégés et aussi d'un vieux fonds de professeurs auxquels des circonstances défavorables ou l'absence de préparation suffisante n'avaient pas permis de conquérir leurs grades. Ces derniers, cantonnés dans les basses classes, rachetaient souvent la faiblesse de leurs titres par leur dévouement professionnel et par leur expérience pédagogique. J'en ai connu qui, n'étant pas même licenciés, savaient se faire écouter et apprendre à leurs élèves d'excellentes choses. La tenue morale des uns et des autres était généralement bonne, meilleure que la tenue extérieure trop souvent négligée. Il aurait été facile de trouver dans d'autres professions, dans la magistrature, par exemple, dans le barreau ou dans la médecine, des gens mieux habillés, plus élégants, plus répandus dans le monde. Nulle part on n'aurait rencontré plus d'indépendance d'esprit, plus de noblesse d'âme que dans le corps universitaire.

I

Presque tous sans fortune, les membres de l'université supportaient avec vaillance, avec philosophie, la médiocrité de leur situation. L'antiquité classique, surtout l'antiquité latine, les nourrissait de maximes fortes. On ne vit pas tous les jours dans l'intimité de Cicéron, de Tite-Live, de Tacite sans garder sur soi une certaine empreinte de la gravité et de la dignité romaines. Ceux qui veulent substituer aux leçons des classiques des leçons toutes modernes, sous prétexte de rajeunir l'enseigne-

ment et de le mettre plus en harmonie avec les besoins de la société actuelle, se trompent s'ils ne voient dans la tradition universitaire qu'une question de langues. Sans doute il est bon pour l'esprit, particulièrement pour l'esprit français qui aime la clarté, de vivre dans l'atmosphère limpide de la Grèce et de Rome. Mais il y a là tout autre chose qu'un bénéfice littéraire. Les Grecs, nés artistes et poètes, idéalisent la vie, leur imagination charmante transforme la réalité. La mer qui baigne leurs côtes, les sources, les fleuves, les rochers, les bois se peuplent de divinités créées par leur génie. Les grandes convulsions géologiques d'où est sortie la physionomie de leur terre natale leur apparaissent comme des luttes de géants. La liberté de leur pensée, le prix qu'ils attachent à la domination de l'âme sur le corps les délivrent d'une partie des tristesses humaines. A leurs yeux, l'homme qui pense défie le sort. S'il ne peut échapper aux lois de l'implacable destin, il lui reste la faculté de s'y montrer supérieur, comme Prométhée, par le courage et par la volonté. On ne remue pas tous les jours de telles idées, on ne les explique pas devant une jeunesse attentive sans en ressentir inévitablement l'influence; elles élèvent, elles fortifient l'esprit.

Plus pratique, mais aussi fortifiante, la leçon qui se dégage des lettres latines. L'histoire de Rome n'est pas autre chose que la lutte d'une seule nation contre toutes. Si la république romaine finit par conquérir le monde, c'est que pendant des siècles l'idée de conquête a été son objectif permanent. Lorsqu'elle était résolue à ne jamais rester sous le coup d'une défaite, à ne signer la paix qu'après la victoire, elle signifiait par là qu'elle entendait venir à bout successivement de tous ses adversaires. Elle y réussit, en effet; mais elle n'y réussit que par la vertu individuelle de chacun de ses citoyens. Son gouvernement n'est pas une abstraction. Sa force lui vient de ce que chacun lui apporte de dévouement et de patriotisme. Le succès de la communauté n'est que le résultat de l'effort de tous. Le citoyen romain sait qu'il tient entre ses mains une parcelle du sort de la patrie. De là son énergie, la confiance absolue qu'il a en lui-même et dans la grandeur de son pays. Le *civis romanus sum* est le plus bel hommage qu'un citoyen puisse rendre à la race dont il sort.

Croyez-vous qu'un homme qui vit constamment dans ce milieu par la pensée, qui peut marquer presque chacune de ses journées par la traduction et par l'explication d'une maxime stoïcienne n'en garde pas quelque chose? Il y a sans doute les indifférents, les sceptiques, les railleurs. Mais en somme les âmes simples sont les plus nombreuses. La littérature grecque et latine les marque

de son pli. Pour ma part, c'est à cette éducation de l'esprit par les lettres que j'attribue en grande partie les vertus spéciales qui honoraient alors le corps universitaire : une certaine fierté, une certaine noblesse d'âme, le sentiment très vif qu'il y a de par le monde, quelque chose de supérieur aux avantages matériels dont le monde raffole, le culte de l'idée pure au sein d'une société affairée et calculatrice. Je me garderai bien de dire que ces vertus n'existent pas ailleurs, hors de l'université; mais il me semble, il me semblait, du moins, pendant que j'en faisais partie, qu'elles étaient chez nous plus communes, plus encouragées aussi par l'accueil qui leur était réservé dans le milieu où elles fleurissent.

Ce qu'on peut dire avec certitude, sans exagération et sans complaisance, c'est que l'élévation de pensée qui est habituelle à un certain nombre d'universitaires, leur honnêteté et leur droiture, leur faisaient sentir plus vivement qu'à d'autres l'immoralité des coups de force politiques. Les débuts du second Empire, la violation du serment prêté, la dispersion par la force de l'Assemblée législative, les charges de cavalerie à travers la ville, les coups de fusil tirés sur les boulevards ont trouvé chez eux peu de partisans. Beaucoup éprouvaient une répulsion instinctive pour un gouvernement qui commençait ainsi. Quelques-uns allèrent jusqu'à la résistance et jusqu'à la protestation.

L'université, à elle seule, offrit plus de démissions et provoqua plus de révocations que le corps des fonctionnaires tout entier. Aussi devint-elle tout de suite suspecte au nouveau régime et fut-elle traitée par lui avec une extrême rigueur.

De cette époque date le malentendu qui a divisé la jeunesse et la société françaises. Avant la crise, avant les représailles que lui attira l'indépendance de quelques-uns de ses maîtres, l'université jouissait du monopole de l'enseignement secondaire qu'elle essayait de justifier, du reste, par la largeur de ses procédés de recrutement, par l'esprit conciliant et tolérant qui l'animait presque tout entière. Aux candidats qui frappaient à sa porte, elle ne demandait aucune profession de foi politique ou religieuse; elle n'exigeait d'eux que des grades. A l'agrégation, à la licence se présentait qui voulait : légitimistes, orléanistes, républicains, israélites, protestants, catholiques, ultramontains, libres-penseurs. Aux yeux de leurs juges, qui ne s'inquiétaient même pas de leur provenance, nulle différence entre eux que celle du mérite. De cet état de choses résultait dans le personnel des lycées le rapprochement des opinions les plus disparates. La tolérance y était une vertu si générale que personne ne se sentait mal à l'aise au milieu de cette macédoine. Chacun suivait sa

voie sans s'occuper de celle de son voisin. L'homme qui, dans ma jeunesse, me représentait le mieux la sainteté sur la terre, le professeur de physique Edouard Desains, frère aîné du membre de l'Institut, membre actif de la société de Saint-Vincent de Paul, passait une partie de ses journées, quelquefois de ses nuits, à visiter, à soigner les malades. Il est mort prématurément de la petite vérole noire qu'il avait contractée au chevet d'une vieille femme pauvre. Ce saint vivait dans les meilleurs termes avec des mécréants dont il estimait le caractère, tout en réprouvant leurs idées. Ceux-ci, de leur côté, sans faire aucune concession de principes, admiraient très sincèrement et très publiquement une vertu si haute.

C'est ce qui explique pourquoi un si grand nombre d'ecclésiastiques, après avoir passé les examens obligatoires, entraient dans les rangs des universitaires. Plusieurs même, dont personne ne contestait le mérite, y occupaient des situations en vue. L'abbé Daniel était recteur, l'abbé Sainsére proviseur, l'abbé Noirot professait le cours de philosophie au collège de Lyon où il formait des générations bien différentes depuis Ozanam jusqu'à Francisque Bouillier et à Jules Favre. L'université d'alors n'excluait, ne proscrivait personne. Elle offrait un asile ouvert à toutes les opinions et à toutes les croyances.

Qu'il soit permis à un de ses membres les plus anciens d'exprimer loyalement sa pensée, dans cette Revue dont les fondateurs menèrent une brillante campagne pour la destruction du monopole, et qui se glorifie, à juste titre, de demeurer l'organe de leurs traditions libérales et de leur foi. L'ancienne organisation, souple et large, qui ouvrait la porte de l'université à des centaines de prêtres pourvus de grades universitaires, sans se laisser absorber et dominer par eux, n'eût-elle pas répondu à la moyenne des opinions françaises? N'eût-il pas été facile d'ailleurs d'atténuer les inconvénients du monopole par un correctif qui ménageait tous les droits des pères de famille? Sur plusieurs points de la France s'élevaient des maisons d'éducation tenues par des ecclésiastiques ou par des laïques. Il eût suffi d'en multiplier le nombre. Les rôles se seraient ainsi partagés : à l'Etat, représenté par des professeurs d'élite, recrutés uniquement au concours, en dehors de toute opinion politique ou religieuse, le privilège de l'enseignement; aux familles ou aux représentants des familles, le monopole absolu de l'éducation. Quelle magnifique campagne à faire, non plus contre l'Etat enseignant qui, à mon sens, méritait moins d'anathèmes, mais contre l'Etat éducateur! Que d'arguments à faire valoir contre cette fausse conception de Napoléon qui avait compris l'internat universitaire comme une simple préparation à

la caserne! Quoi de plus aisé que de démontrer l'incompétence et l'incapacité de l'Etat en pareille matière!

Oui, l'Etat fournissait un corps de professeurs excellents, triés sur le volet, dont les plus exigeants reconnaissaient le mérite, l'autorité, la science. Mais là se bornait son action. Il n'avait pas encore réussi, il ne réussirait sans doute jamais à créer pour l'éducation un corps analogue, possédant les qualités de dévouement, de bonté et de fermeté réunies, qu'exige le contact permanent avec la jeunesse. Sauf de très honorables exceptions, les maîtres d'études des collèges n'exerçaient sur les élèves aucune autorité morale. Ils les gardaient, ils les surveillaient matériellement, ils ne les élevaient pas, ils ne formaient pas leurs âmes. Là était le côté faible de l'organisation universitaire. Si on avait porté sur ce point tout l'effort de la lutte, on aurait conjuré le fléau de l'internat officiel, établi comme une vérité incontestable que l'Etat n'entend rien à l'éducation, que le soin de celle-ci appartient uniquement aux parents ou à leurs délégués.

Je puis parler de ces questions avec une entière indépendance. Fils d'universitaire, universitaire dans l'âme, j'aimais et j'honorais l'université. Je ne m'associais en aucune façon à la campagne véhémente conduite contre son enseignement. Je connaissais un trop grand nombre de professeurs, j'avais trop vécu au milieu d'eux pour ne pas savoir avec quelle mesure, avec quelle prudence ils enseignaient. En dix années d'études, pas une fois, pas une seule fois, je n'avais entendu une parole dont pût s'offenser la conscience religieuse la plus délicate. Le conseil supérieur de l'université, très conservateur, n'aurait supporté aucune incartade de ce genre. Les classes de philosophie, celles où auraient pu être agitées les questions de doctrine les plus brûlantes, étaient sous la surveillance spéciale de Victor Cousin. Celui-ci ne faisait pas profession d'orthodoxie catholique; mais il se proclamait hautement spiritualiste et dans les conseils ou plutôt dans les ordres qu'il adressait aux jeunes professeurs, il leur recommandait par-dessus tout de ménager les sentiments religieux des pères de famille, de ne rien dire qui pût lui créer des embarras, provoquer des plaintes ou même des observations de la part de l'Eglise. Il ne pensait pas sur tous les points comme l'abbé Noirot; mais l'abbé Noirot était le professeur de philosophie suivant son cœur, celui qui au point de vue extérieur lui inspirait le plus de confiance, qu'on n'accuserait jamais de propos antireligieux.

Par mes relations de famille, je me rendais mieux compte que d'autres des précautions infinies que prenait l'université pour ne blesser aucune conscience. Je n'admettais donc pas qu'elle pût

être attaquée sur ce point et j'aurais volontiers rompu des lances contre ses adversaires. Mais si on s'était borné à critiquer l'internat des collèges, j'aurais moi-même fourni des arguments à ceux qui les critiquaient. Ma propre expérience m'avait permis de comparer l'éducation donnée par l'Etat à celle qu'on pouvait recevoir dans une institution libre et la comparaison tournait tout de suite à l'avantage de celle-ci. Le régime paternel du collège Sainte-Barbe, où j'avais passé deux années, ne rappelait en rien le formalisme étroit et la discipline uniforme des établissements officiels. Nous n'y étions pas de simples unités auxquelles on ne demande que d'obéir automatiquement à la règle commune. Chacun de nous se savait individuellement connu des chefs de la maison. L'accès de leur cabinet nous était toujours ouvert. Nous pouvions nous adresser à eux comme à des amis de nos familles, leur demander des conseils pour nos études, leur confier nos espérances, nos chagrins ou nos déceptions. Si nous les rencontrions dans les couloirs ou dans les cours, un mot d'encouragement, une parole affectueuse témoignaient de leur sollicitude. Nos maîtres d'études eux-mêmes, presque tous, étudiants en droit ou en médecine, ayant comme nous une préoccupation de carrière ou d'examens, nous traitaient presque en camarades, n'invoquant guère auprès de nous que l'autorité de leur âge ou de leur expérience.

Quelle profonde connaissance du cœur humain témoignent les congrégations lorsqu'elles confient à quelques-uns de leurs membres les plus distingués la surveillance des études, des dortoirs, des récréations, des promenades. Dans l'intimité de chaque jour, l'élève profite ainsi de la valeur intellectuelle et morale du maître; sans presque s'en apercevoir, il subit l'influence d'un esprit plus cultivé, d'un caractère plus formé que le sien. Son niveau s'élève. Au lieu de ne causer qu'avec des enfants ou des jeunes gens semblables à lui, dont il n'a pas grand chose à apprendre, il cause avec des hommes qui l'instruisent. Il se noue ainsi entre le maître et l'élève des liens souvent durables. On a fréquemment remarqué l'attachement que conservent beaucoup de jeunes gens pour les maisons religieuses où ils ont été élevés et l'autorité morale qu'exercent sur eux, pendant toute leur jeunesse, leurs anciens éducateurs. Cela tient certainement à la qualité des personnes qu'on a choisies pour les diriger, sous la direction desquelles ils ont vécu.

II

Toutes ces questions se posaient devant mon esprit lorsque j'avais l'honneur d'appartenir à l'enseignement secondaire officiel.

Mais je n'ai pas eu personnellement à en supporter le contre-coup. Au moment de la grande crise universitaire, lorsque la loi de 1850 fut promulguée, j'étais hors de France. Non pas que les destinées du corps universitaire m'eussent alors inquiété. Les appréhensions de l'avenir ne furent pour rien dans mon départ. En demandant à faire partie de l'Ecole française d'Athènes, je cédais simplement à la tentation de voyager, à l'attrait qu'exercent les souvenirs de l'antiquité classique, les grands noms de la Grèce et de Rome sur une jeune imagination. Comme sujet d'études, rien de précis, rien de particulièrement distinct ne s'offrait à nos esprits. Il nous semblait seulement que nous comprendrions mieux Homère, Pindare, Sophocle, sur la terre où ils sont nés, en face des horizons que leurs yeux ont vus. La prose et la poésie modernes, l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, les *Orientales*, le *Voyage en Orient* de Lamartine, nous attiraient en même temps vers cette terre lointaine, dont quelques-uns des plus beaux génies de notre langue parlaient avec un si vif enthousiasme. M. de Salvandy subissait lui-même quelque chose de ce charme lorsqu'il conçut l'idée de créer l'Ecole française d'Athènes.

Création assez vague à l'origine qui ne se précisa que peu à peu avec le temps sous la pression des circonstances. L'histoire de l'École, depuis ses commencements modestes jusqu'à sa glorieuse maturité d'aujourd'hui a été racontée par M. Radet, dans un volume rempli d'informations exactes et de jugements heureux [1]. Après lui, il ne reste que peu de choses à dire sur les débuts auxquels ont contribué dans une proportion presque égale les souvenirs de l'antiquité, le désir de renouveler en France l'enseignement par un retour à ses sources classiques et, il faut bien le dire aussi, la politique. Navarin, l'expédition de Morée créaient entre les Grecs modernes et la France des liens d'étroite amitié. Les actions des héros de la guerre de l'Indépendance avaient été chantées par nos poètes, leurs noms glorifiés et popularisés par la légende. Leur renommée semblait continuer celle de leurs ancêtres. Colocotroni, Tzavellas, Mavromichalis, Canaris, Miaoulis représentaient la lignée de Thémistocle, de Miltiade, d'Epaminondas. A travers plus de deux mille ans l'imagination populaire rapprochait les ancêtres et leurs descendants.

Conjoncture unique qui s'est produite à un moment précis de notre histoire, qui n'aurait pu se produire plus tôt, qui plus tard aurait trouvé des esprits distraits, occupés d'autre chose. Il se rencontra en même temps un grand critique pour lancer l'idée,

[1] *L'Histoire de l'œuvre de l'Ecole française d'Athènes,* par M. Radet. 1 vol., in-8°, Paris. Fontemoing, 1901.

un ministre amoureux de la gloire pour l'accueillir, un diplomate au cœur chaud pour la faire réussir. Trois parrains ont tenu l'institution sur les fonds de baptême, Sainte-Beuve, Salvandy, Piscatory. Celui-ci, ministre de France à Athènes, engagé dans une lutte d'influence avec l'Angleterre, appuya en France la création de l'Ecole et la soutint énergiquement en Grèce comme un moyen d'action sur le monde hellénique. Ancien philhellène, ayant combattu à deux reprises pour l'indépendance des Grecs, il confondait dans son attachement sa patrie réelle et sa patrie d'adoption. Il entendait les servir l'une et l'autre, l'une par l'autre.

La première promotion de l'Ecole, arrivée à Athènes au mois de mars 1847, trouva en lui un appui, un protecteur, un conseiller. Elle ne savait pas très exactement ce qu'elle avait à faire. Piscatory la dirigea, la mit en relations avec les personnes, l'engagea à établir des cours de français, lui envoya des élèves grecs et lui réserva une part de la popularité dont il jouissait lui-même. Il était temps. Quelques mois plus tard, le ministre de France quittait la légation de Grèce pour l'ambassade de Madrid et la révolution de 1848 remettait tout en question. Dans les circonstances tragiques que traversait notre pays, on n'aurait certainement pas songé à créer l'Ecole. Heureusement elle existait, elle avait fait preuve de vitalité. Il suffisait de laisser passer l'orage en empêchant qu'on la détruisît pendant la tempête. C'est le service que lui rendit l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres et surtout l'excellent M. Guigniaut qu'elle peut considérer comme son sauveur. En la rattachant à une des classes de l'Institut, dans les mêmes conditions que l'Académie de France à Rome, on assurait son existence.

Ce fut à cette époque que la promotion à laquelle j'appartenais prit le chemin de la Grèce. Notre sort se décidait pendant notre voyage. Nous n'en savions rien. Partis avec la belle insouciance de la jeunesse, nous ne nous doutions ni du danger que nous avions couru, ni du secours qui nous était venu. Nous n'en fûmes informés qu'à Athènes. Là, nous apprîmes, pendant l'hiver de 1850, à quelles conditions M. Guigniaut avait obtenu notre salut. Il ne s'agissait plus du programme vague de la première période, ni des idées romantiques de M. de Salvandy. On ne nous proposait plus « de demander les secrets de la langue d'Homère aux échos du Parthénon, d'évoquer les grands souvenirs, d'interroger, de site en site, l'âme des vieux poètes, de découvrir à leurs vers, en face des lieux qui les ont inspirés, un nouveau charme et comme un sens nouveau ». L'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, sous le patronage de laquelle nous étions placés,

nous indiquait des travaux à faire, une orientation scientifique, des contributions à apporter aux hautes études de philologie, d'archéologie et d'histoire. Elle ne se contentait pas de nous tracer la voie, elle nous demandait des envois réguliers de mémoires, comme l'Académie des Beaux-Arts demande des envois aux pensionnaires de la villa Médicis.

Nous retombions de la poésie et du rêve dans la réalité. Après un premier moment de surprise et même de mécontentement, nous fûmes obligés de reconnaître que nous n'achetions pas trop cher, à ce prix, la sécurité de l'Ecole. Beaucoup de compensations nous restaient. Notre imagination demeurait libre. Aucune prescription académique ne nous empêchait de sentir la beauté de la nature et de l'art. Entre le moment du départ dans l'ignorance, et le moment de la révélation, nulle différence dans nos souvenirs. L'ivresse persistait, l'ivresse de la liberté, du voyage, de la vie en plein air, des grands noms, des grands souvenirs, des lieux célèbres où chaque journée nous conduisait! Lyon, la vallée du Rhône, Avignon, Arles, Marseille! Quelle secousse poétique pour des jeunes gens qui n'ont rien vu encore, qui ne connaissent rien du vaste monde, que leur âge et les circonstances ont retenus autour du foyer domestique! Parmi les trois membres de l'Ecole d'Athènes nommés à la fin de 1849, dans la quatrième promotion, Beulé et moi nous n'avions que vingt-trois ans; notre doyen, Alexandre Bertrand, vingt-neuf ans seulement. C'est assez dire avec quel élan, avec quelle joie sincère nous nous mettions en route. Au lieu de la vie un peu monotone d'une ville de province, de la froide régularité d'une classe à faire, l'espace devant nous; immédiatement sous nos yeux, quelques-uns des plus beaux paysages de la France; en perspective, l'Italie, la Grèce, l'Orient.

Nous nous grisions de ces pensées, lorsque, venant de trois points différents, nous nous rencontrâmes à Marseille au jour fixé, pour nous embarquer sur le même bateau. Une fois réunis, nous n'eûmes rien de plus pressé que de mettre en commun nos impressions. Tâche facile entre camarades si bien faits pour s'entendre. Beulé et moi, nous appartenions à la même promotion de l'Ecole normale, nous vivions ensemble depuis trois ans. La connaissance était faite. Nous n'avions rien à ajouter à ce que nous savions l'un de l'autre. Notre bonne intelligence était certaine. Serions-nous aussi facilement d'accord avec notre aîné que nous ne connaissions pas? La question, à peine posée sur nos lèvres, fut résolue en quelques minutes, par la bonne humeur et le bon accueil d'Alexandre Bertrand. C'était un excellent homme, facile à vivre, peu exigeant pour lui-même, qui se contentait de

peu et qui ne nous a jamais causé le moindre embarras. Quoiqu'il eût eu une jambe cassée dans le terrible accident du chemin de fer de Versailles, où son frère Joseph avait eu le nez écrasé et où périt Dumont d'Urville, il était d'une santé robuste, très en état de supporter les fatigues des longs voyages. L'égalité de son caractère et la bonne qualité de son tempérament physique ne furent pas pour nous un des moindres agréments de son commerce.

III

Avant de nous embarquer il nous fut facile de nous entendre sur l'itinéraire à suivre. Les Messageries maritimes faisaient le service des ports d'Italie. Marchant la nuit, elles s'arrêtaient le jour à Gênes, à Livourne, à Civita-Vecchia. Le réveil dans le port de Gênes, l'imposant spectacle de la ville en amphithéâtre dominant la mer avec l'ensemble de ses palais et de ses églises fut la première joie, le premier éblouissement de notre voyage. Le temps nous manquait pour aller de Livourne à Florence qui n'étaient pas encore reliées par un chemin de fer. D'ailleurs Rome, la grande tentatrice, nous attirait. Nous y arrivâmes par Civita-Vecchia. Nous n'avions pas encore droit à l'hospitalité de la villa Médicis. Seulement de très amicales relations se nouaient déjà entre les deux écoles sœurs. Deux pensionnaires de Rome, deux architectes avaient occupé une chambre à l'Ecole d'Athènes et l'un d'eux se trouvait encore à la villa. Nous y fûmes accueillis tout à fait en amis.

Rien de plus précieux pour notre inexpérience qu'une telle camaraderie. Avec les pensionnaires pas de tâtonnements, pas de temps perdu : droit aux chefs-d'œuvre des différentes époques. Ici une excursion dans le monde antique, là une station prolongée dans le monde de la Renaissance en face de Raphaël et de Michel-Ange. Quels guides inappréciables que ces jeunes gens sincères, indépendants, pénétrés au plus haut degré du sentiment du beau et en même temps incapables de le traduire par des formules banales ! En causant avec eux on est sûr qu'ils ne répéteront pas des phrases apprises, que tout ce qu'ils diront sera le résultat d'une réflexion personnelle. Nous nous aperçûmes bien vite qu'il ne fallait pas les considérer comme infaillibles. La preuve qu'ils peuvent se tromper, c'est qu'on les trouve quelquefois en contradiction les uns avec les autres. Mais sauf quelques dissidences, quelle bonne foi, quel accent de vérité dans l'ensemble de leurs jugements ! Comme on sent qu'en général ils voient juste et clair et loin ! Par-dessus le marché, pas encombrants, ne vous fatigant pas de leurs offres de services. Laborieux eux-mêmes, ayant à

travailler, ils connaissent le prix du temps et n'abusent pas du vôtre. Ils connaissent aussi le prix d'un autre besoin, non moins impérieux, celui du recueillement.

Dans cette grande fraternité de nos deux Écoles où nous avons vécu trois ans côte à côte, une de nos forces fut de comprendre tout de suite avec les avantages de la camaraderie la nécessité du travail individuel. Délicieux de vivre ensemble, de causer à cœur ouvert, d'échanger librement des idées. Mais à condition que chacun de nous réservât l'entière indépendance de sa vie intérieure. Aucun commerce ne peut tenir lieu de l'effort personnel. Nous le sentions si bien, d'un instinct si sûr, que nous n'eûmes jamais besoin d'en parler. Le partage se fit de lui-même. A certaines heures, surtout aux heures des repas, la vie en commun, le charme et le laisser-aller de la conversation. Puis lorsque chacun de nous avait envie de se retirer dans sa chambre, indépendance absolue sans un mot de cérémonie ou d'excuse. Ce qu'on ne trouve pas toujours, même sous les gouvernements qui se prétendent libres, nous avions le plus grand respect pour la liberté des autres.

Outre le spectacle éternel qu'offrent à toute époque les monuments et les ruines de Rome, la ville présentait à la fin de 1849 un aspect particulier, bien fait pour nous intéresser. Elle était occupée par les troupes françaises que les révolutionnaires avaient accueillies à coup de fusil et les papalins avec enthousiasme. Au lendemain de la lutte, grâce à une discipline sévère, grâce aussi au départ de la plus grande partie des combattants, nos soldats faisaient assez bon ménage avec l'ensemble de la population. Il ne se donnait pas plus de coups de couteau qu'il ne s'en donne ordinairement dans les quartiers excentriques. Les officiers parmi lesquels nous retrouvions des camarades et des amis se louaient, en général, de l'attitude des habitants à leur égard.

La France n'avait pas seule pris les armes pour défendre le Souverain Pontife. L'Espagne avait aussi envoyé un contingent à son secours, mais pour éviter toute difficulté, le corps espagnol n'entra pas dans la ville. Nous le trouvâmes sur la route de Naples, à Velletri où les soldats fraternisaient avec les habitants. La ressemblance des deux langues permettait aux uns et aux autres de se comprendre sans trop de peine. L'artillerie espagnole frappait tout le monde par la correction et par la beauté de ses attelages : six mules de même robe attelées à chaque pièce et à chaque caisson. Arrivée trop tard pour se battre, n'ayant pas eu à se servir de ses canons, elle conservait toute sa fraîcheur. Les cuivres de ses harnachements, soigneusement astiqués reluisaient comme si elle partait pour la parade ou pour une revue.

L'armée napolitaine, envoyée également au secours du Pape, sortait d'une échauffourée dans laquelle elle n'avait point paru à son avantage. Les habitants de Velletri en faisaient encore des gorges chaudes. Pendant que les Napolitains marchaient sur Rome, deux mille garibaldiens, qui tenaient la campagne, les avaient surpris et attaqués avec une telle vigueur que le roi avait failli être fait prisonnier. Sans la résistance d'un bataillon suisse, qui composait sa garde, il était pris. Les habitants des Etats du Pape, au fond très fiers de la renommée de Garibaldi, ne tarissaient pas en épigrammes sur les Napolitains. Toute une légende se créait à leur endroit. On prétendait que le prince royal de Naples, s'occupant beaucoup de questions militaires et changeant volontiers la couleur des uniformes de ses soldats, son père lui avait dit dans un accès de brusque franchise : « Tu auras beau les habiller en jaune, en vert, en rouge, ils se sauveront toujours. » On disait aussi que le général Oudinot, commandant du corps français d'occupation, invité par le roi à passer une revue des troupes napolitaines, lui avait fait compliment de leur tenue qui était, en effet, fort belle. Suivant les mauvaises langues, le roi aurait répondu, sans la moindre illusion : « J'ai aussi de la belle vaisselle, mais elle ne va pas au feu. »

De Rome à Naples, aujourd'hui, quelques heures de chemin de fer. En 1849, un véritable voyage, plusieurs journées de route, journées bien employées, dont on ne regrettait pas la longueur. La seule manière de voyager alors dans toute la Péninsule était le voiturin, carrosse à deux chevaux qu'on louait pour tout un trajet. Les chevaux faisaient en moyenne dix lieues par jour. Ce mode de locomotion offrait un grand avantage. Le voyageur choisissait son heure de départ et s'arrêtait à volonté, aussi souvent qu'il lui plaisait de le faire, pour contempler le paysage ou pour regarder les monuments. On ne lui imposait qu'une condition : un arrêt de plusieurs heures, dans le milieu du jour, pour prendre le repas de midi et laisser reposer les chevaux. Le voiturin contenait quatre places. Pour n'en pas laisser une inoccupée, nous nous étions adjoint un Piémontais d'humeur gaie, l'abbé Gonnella, qui nous donnait, en route, des leçons d'italien et nous divertissait par ses récits. Je lui dois la première révélation du charme de la race et de la langue italiennes. Un soir, à Velletri, il nous introduisit chez des personnes qu'il connaissait. La maîtresse de maison nous accueillit par ce simple mot, dont la grâce harmonieuse résume toute la poésie de l'hospitalité : *Favorisca*, soyez les bienvenus. La beauté du visage, l'éclat des yeux, la douceur du sourire, le timbre de la voix, la sonorité même et l'amplitude

d'un terme qui comprend tant de choses en si peu de syllabes, nous révélèrent tout de suite ce qu'il y a de naturellement poétique dans les traditions et dans le langage de l'Italie.

A Terracine, un autre aspect, une autre forme de la poésie italienne, un couvent dominant la mer avec des cellules qui s'ouvrent sur l'immensité. A Mola di Gaëte, la verdure triomphante et les fleurs qui embaument. Puis, tout à coup, par un de ces revirements qui ne sont pas rares dans le Midi, à la fin de l'automne, un abaissement subit de la température, l'invasion du froid, l'apparition de la neige. Capoue, la délicieuse Capoue, dont la douceur perdit l'armée d'Annibal, nous apparut toute couverte de givre. Nous grelottions dans ses rues poudrées à blanc, nous ne pouvions nous réchauffer autour du *brasero* qui représentait le seul procédé de chauffage de l'auberge, Naples nous fut plus hospitalière avec ses quais, son golfe, ses îles éclairées par la lumière du soleil. De la terrasse des Camaldules, on voyait la courbe harmonieuse des côtes. Le Vésuve fumait à l'horizon. Sur le quai Sainte-Lucie, les pensionnaires de la villa Médicis nous avaient indiqué des chambres d'où l'on embrasse toute la beauté du paysage. Mais à Naples reste-t-on jamais chez soi? Le Napolitain vit dans la rue, l'étranger en arrive à faire comme lui, tant cette rue est pittoresque, originale, vivante. Heureuse ville où le ciel, la mer, le rivage, sont partout disposés pour le plaisir des yeux.

Le temps nous manquait pour de longues excursions. Une seule nous parut indispensable : l'ascension du Vésuve. A pied, par les procédés les plus sommaires, avec un seul guide, ce nous fut une occasion d'essayer nos forces, de mesurer l'endurance de chacun de nous. Dès cette première journée de marche, les tempéraments se dessinèrent dans toute leur diversité. Beulé, nerveux, impatient, voulait à chaque instant supprimer les lacets qui facilitent l'ascension et monter en ligne droite sur la cendre volcanique. A ce jeu, son souffle s'épuisa rapidement, la violence et la continuité de l'effort le terrassèrent. Nous le vîmes en avant de nous chanceler et s'abattre sur le sol. Bertrand, au contraire, trapu et robuste, mais légèrement boiteux depuis son accident de chemin de fer, restait un peu en arrière en traînant la jambe. Habitué depuis mon enfance à tous les exercices du corps, ménageant soigneusement mes forces, j'allais de l'un à l'autre pour égaliser leur marche, ralentir l'une, accélérer l'autre. Cet essai décida de nos situations respectives et ce rôle resta le mien pendant tous nos voyages. A Beulé, l'audace, l'initiative, les entreprises périlleuses. A Bertrand, plus de prudence et d'inertie que de curiosité. Entre les deux, je tâchais de retenir l'un et de

stimuler l'autre. Je devins ainsi, par la force des choses, l'arbitre désigné en cas de différends et le véritable directeur de nos expéditions.

Pas très calme, la Méditerranée à la fin de décembre. Traversée rude pour atteindre Syra, d'où un vapeur de moindre envergure devait nous conduire au Pirée. Ballottés depuis plusieurs jours par un vent de tempête, nous aspirions à la terre ferme, au repos, à la douceur d'arriver enfin chez nous. Nous avions compté sans les exigences de l'hygiène. Marseille et l'Italie d'où nous venions présentaient des cas suspects de maladie épidémique. La Grèce se défendait en nous mettant en quarantaine. Quarantaine sans charmes dans l'île d'Egine, dont la nudité et les rochers sévères n'étaient pas faits pour nous égayer. Nous passâmes là des heures mélancoliques, bien différentes de celles qu'avaient rêvées nos imaginations enthousiastes.

IV

Enfin, le jour de la délivrance arriva! Le Pirée, Athènes! Ces noms magiques suffirent pour dissiper toutes les brumes, pour remplir nos cœurs de joie. Quelle impatience aussi de connaître notre installation, la maison où nous allions passer deux ans, trois ans peut-être! Très agréable à voir, la maison Gennadios, avec son perron, avec sa colonnade, avec les peintures à fresque qui décoraient les vestibules et les chambres. Elle avait, à première vue quelque chose de propre et de gai. Les murs n'étaient pas seuls à nous attendre. Le directeur de l'Ecole d'Athènes, nos anciens, notre secrétaire nous ouvraient les bras au débotté. Physionomies intéressantes qui méritent d'être esquissées d'un crayon rapide. Le directeur, M. Daveluy, était un ancien professeur du collège Henri IV, excellent humaniste, auteur d'un dictionnaire estimé. Malgré la solidité de son érudition, il n'avait rien d'un pédant. Esprit très ouvert et très cultivé, homme du monde, causeur fort agréable, il paraissait tout à fait propre à remplir la mission presque diplomatique qui lui était confiée; servir d'appoint à la légation de France, recevoir, entretenir avec les Grecs et les étrangers établis à Athènes des relations cordiales, faire aimer l'Ecole, et, par elle, l'esprit français.

Après nous avoir grondés de nous être attardés en Italie, il nous fit le meilleur accueil et nous plut par l'agrément de ses manières. Dans la suite, nos relations avec lui furent quelquefois tendues, jamais mauvaises.

Nous découvrîmes peu à peu seulement ce qui manquait à notre chef, ce qui gâtait chez lui tant de rares qualités. Très

Parisien, attaché à Paris par des liens intimes que nous ne connaissions pas et dont il ne pouvait pas nous parler, il s'ennuyait à Athènes. Il y avait des jours où, malgré lui, sous l'influence d'une sorte de nostalgie, il prenait tout le monde en grippe, le personnel de l'Ecole, les Français de passage en Grèce et surtout les Grecs. Pour ceux-ci il était inexorable. Il racontait sur leur compte les anecdotes les plus comiques, il relevait leurs défauts et leurs ridicules sur le ton du persiflage avec la plus mordante ironie. Il s'arrangeait du reste pour rentrer en France chaque année et pour y rester le plus de temps possible. Je dois dire qu'il ne nous y oubliait pas et qu'il nous y rendait peut-être plus de services qu'à Athènes. Il nous y défendait par l'autorité de sa parole, par le nombre et par la qualité de ses relations. En son absence j'eus plus d'une fois à correspondre avec lui au nom de l'Ecole. Les lettres que je recevais de lui témoignaient d'une sollicitude sincère pour nos intérêts. Si l'Ecole d'Athènes a eu de bonne heure une bibliothèque bien composée, des instruments de travail bien choisis, éditions classiques, ouvrages d'art, de voyages, d'archéologie, elle le doit en grande partie à son premier directeur. Il dépeignait éloquemment nos besoins, il allait fouiller dans les bibliothèques des ministères et il en rapportait presque toujours de quoi nous enrichir. S'il nous représentait médiocrement en Grèce, personne n'aurait pu en France nous représenter plus utilement et plus dignement, intéresser davantage à nos destinées les pouvoirs publics.

Avec lui nous trouvions en arrivant à l'Ecole la promotion de nos anciens, Vincent et Jules Girard. J'avais avec le premier les relations les plus intimes. Je l'avais connu chez mes parents et je venais de le suppléer pendant un an dans la classe de rhétorique du collège de Metz. C'était une âme poétique, délicate et distinguée, tout à fait dans la note lyrique que M. de Salvandy avait voulu donner à l'Ecole d'Athènes; venu en Grèce pour lire Sophocle à Colone, pour chercher les traces des Muses sur l'Hélicon, pour cueillir une branche de laurier dans le Parnasse. Tout pénétré de souvenirs classiques, depuis qu'il avait touché le sol de la Grèce, il vivait dans une sorte de fièvre. Partout où il posait le pied il cherchait, il trouvait une réminiscence de l'antiquité. Son imagination surchauffée rapprochait dans une tension constante les spectacles qu'il avait sous les yeux des scènes décrites par les anciens. Il abolissait le temps, les distances, la mobilité des choses humaines pour revivre aux siècles d'Homère et de Pindare. Les montagnes, les rochers, les fleuves, la mer lui apparaissaient tels qu'avaient dû les voir ses poètes favoris. Dans tous les

lieux où il passait, il croyait trouver quelque chose d'eux-mêmes, de la grâce ou de la force de leurs pensées, de leur mythologie charmante ou terrible.

Malheureusement la lame usait le fourreau; pour gravir d'un pied léger les pentes escarpées de l'Olympe et du Pinde, pour se baigner dans tous les ruisseaux sacrés, il eût fallu un tempérament de fer. Le pauvre Vincent n'avait qu'une âme ardente dans un corps chétif. En visitant les lieux célèbres dont il voulait voir de près tous les détails, malgré la fatigue, la chaleur ou le froid, comme un dévot qui s'arrête à toutes les stations d'un pèlerinage, il épuisait ses forces dans une lutte inégale. L'éclat fiévreux de son regard, la sueur qui coulait à grosses gouttes de son visage, l'accent d'enthousiasme avec lequel il parlait de la Grèce révélaient la flamme dont il était consumé. Pas un jour pendant l'hiver de 1850 je ne l'ai vu calme, reposé, détendu. Au printemps, il essaya de couper la fièvre en changeant d'air. Il se transporta dans un lieu délicieux, au couvent de Poros, au milieu d'un bois d'orangers. J'allai l'y voir et je fus effrayé des progrès du mal. Il voulut néanmoins rentrer en France, revoir sa famille et ses amis, mais il ne put arriver au terme de son voyage. Il mourut dans un hôtel de Naples où je devais recueillir l'année suivante tous les détails de cette triste fin. J'ai rarement vu la mort écrite plus longtemps d'avance et plus clairement sur un visage humain. Lui-même s'en doutait-il? Avait-il conscience, se rendait-il compte de son état? Impossible de le savoir. L'extrême politesse et la réserve voulue de ses manières tenaient à distance les confidences aussi bien que les familiarités.

Avec Vincent était arrivé à Athènes, dans la promotion qui précédait la nôtre, un de mes camarades de l'Ecole normale, plus ancien que moi d'une année, Jules Girard. A Paris nous ne nous connaissions qu'imparfaitement. A l'Ecole, une seule circonstance nous avait mis en rapport : notre passion commune pour le jeu de barres. Nous dirigions deux clans rivaux qui voulaient bien nous choisir pour leurs chefs. Plus agile et plus souple que nous tous, Jules Girard était sans contredit le meilleur coureur de l'École. Je ne crois pas qu'il ait été une seule fois fait prisonnier. Cerné, acculé dans un coin, il échappait à ses adversaires par la rapidité et par l'imprévu de ses bonds. Mais il aimait tant à courir pour son propre compte, qu'il ne s'occupait pas assez de ses troupes. Malgré sa supériorité comme coureur, nous arrivions quelquefois à le battre en le laissant tout seul dans son camp, en faisant successivement prisonniers tous ses amis. Il n'avait pas à ce moment-là, il ne devait jamais acquérir dans son existence le don de la stratégie.

En arrivant à Athènes, je ne le connaissais guère que par ce

petit côté de nos relations et aussi un peu par la réputation des succès qu'il avait obtenus au concours général. Mais à peine avais-je passé quelques jours auprès de lui, rapproché par tous les incidents de notre vie commune, que je découvris tout ce qu'il y avait de rare et de supérieur dans son esprit, d'élévation dans son caractère. Si les Grecs, comparés aux autres peuples, nous apparaissent toujours comme les maîtres incomparables de l'harmonie et de la mesure, Jules Girard devait avoir avec eux un lien de parenté; la précision et la justesse étaient les traits dominants de son intelligence. Pendant cinquante ans je ne lui ai pas entendu dire une parole qui ne fût pas dans le ton, qui ne fût exactement appropriée à la pensée qu'il voulait exprimer. Jamais d'emphase, aucune surcharge de couleur, partout le trait fin et délicat. Une gaieté charmante sans trop d'éclat, une ironie douce sans méchanceté. On ne pouvait imaginer un commerce plus agréable. Nous nous entendions si bien qu'après notre retour d'Orient nous prîmes la résolution de passer une année ensemble à Paris dans le même appartement.

Jules Girard avait une autre ressemblance avec les Athéniens : la sûreté du goût. Il tenait cela de ses parents, du milieu familial où il avait été élevé : maison d'artistes, épris de leur art, infiniment distingués par leur talent, par la dignité de leur vie, par leurs qualités morales. Son père, François Girard, était un graveur du plus grand mérite qui a introduit chez nous la manière noire; dont les œuvres principales, la mort de Richelieu et la mort de Mazarin, d'après Delaroche sont restées populaires. Sa mère peignait des portraits à l'huile et des miniatures d'une touche délicate. Je les ai connus tous deux, d'abord dans leur intérieur de la rue de Condé, puis plus tard rue d'Enfer : intérieur très simple, sans aucun luxe ni aucune prétention, mais où l'on se sentait tout de suite enveloppé d'une atmosphère de chaude cordialité. Mme Girard, discrète et réservée, parlait peu, mais son mari, l'œil pétillant de finesse, évoquait volontiers les souvenirs de ses premières années de travail. Il avait vécu dans l'intimité du peintre Gérard dont l'atelier était, au commencement du dix-neuvième siècle, le rendez-vous de la meilleure société parisienne; il en gardait l'empreinte par la distinction aisée de ses manières et de sa conversation.

L'éducation artistique qu'avait reçue notre camarade, ses entretiens avec ses parents, tous ses souvenirs de jeunesse le préparaient à comprendre tout de suite le sens et la beauté des œuvres antiques. Il n'était pas exposé aux mêmes tâtonnements que ses prédécesseurs. D'emblée il avait vu clair. Une autre expérience lui venait d'une croisière qu'il avait faite dans la Méditerranée à

bord du bâtiment où l'amiral Baudin, père de ses deux meilleurs camarades de Louis-le-Grand, avait arboré son pavillon. Il connaissait déjà le double charme de la mer et de l'Italie. Il avait reçu l'hospitalité à Rome chez sa sœur, la belle Mme Adolphe Viollet-le-Duc, il avait noué chez elle des relations avec le monde des artistes, il avait visité les monuments romains en compagnie des pensionnaires de la villa Médicis. Cet ensemble de circonstances lui donnait sur nous une supériorité dont il ne songeait pas à se targuer, mais dont nous profitions, qui nous initiait doucement aux choses de l'art. Jetés comme nous l'étions, presque sans préparation, dans un monde si nouveau pour nous, nous buvions les paroles de notre camarade, nous éprouvions une joie sincère à nous laisser conduire par un guide si sûr et si aimable.

Pendant que Jules Girard nous aidait à découvrir l'antiquité, un autre habitant de l'Ecole, notre secrétaire, Jules Blancard, nous faisait connaître la Grèce moderne. Le véridique historien de l'Ecole d'Athènes, M. Radet, s'est un peu trop moqué de ce pauvre Blancard. Il eût été plus équitable de moins appuyer sur les travers et de faire une plus large part aux services rendus. Oui, notre secrétaire avait des côtés bouffons, un peu trop de faconde méridionale, de vanité et de prétentions. Mais comme il rachetait ces ridicules par sa bonté et par son dévouement! Avec quelle complaisance inépuisable il nous aidait à préparer nos voyages, il recueillait des renseignements pour nous! Surtout comme il connaissait bien les Grecs, comme il parlait bien leur langue! Et quelle autorité morale il exerçait sur eux! Il faut l'avoir vu, comme je l'ai vu, dans ses fonctions de professeur à Janina pour comprendre la place considérable qu'il tenait dans le monde hellénique.

De toutes les qualités de ses ancêtres, une de celles dont le Grec moderne a le plus hérité, c'est l'amour de la science. Des centaines de jeunes gens acceptent chaque année les métiers les plus infimes, même celui de domestique, afin de pouvoir suivre les cours de l'université d'Athènes.

Ils ont le culte des maîtres, parce que le maître représente pour eux le dispensateur du savoir dont ils ont besoin. Blancard qui avait été au début la cheville ouvière des cours professés par les premiers membres de l'Ecole d'Athènes, qui avait donné gratuitement en grec des leçons de français, jouissait près de la jeunesse hellénique d'une popularité et d'un crédit très supérieur à son mérite réel. Je dois dire qu'il n'usait de cette situation qu'au profit de l'Ecole et que nous en recueillions tout le bénéfice. Il avait encore une autre qualité. A force de vivre avec les

Grecs, il avait fini par éprouver les mêmes sentiments qu'eux, par rêver d'une Grèce agrandie dont feraient partie la Thessalie et l'Epire, encore occupées par les Turcs. En contact avec ceux-ci à Janina, il savait comment on traite avec eux, à quels moments il convenait de céder, à quels autres il fallait au contraire leur tenir tête, invoquer à propos la qualité de Français, pour défendre les droits et les intérêts des Hellènes. On s'est beaucoup moqué des coups de bâton qu'il reçut une fois et qu'il transforma en une rente sur le trésor ottoman. Mais l'aventure elle-même n'avait rien de risib e. C'était un acte résolu, destiné à montrer au monde musulman et au monde grec qu'il y avait une limite au pouvoir des pachas, que les chrétiens aussi avaient des droits, que le jour où un représentant du gouvernement turc toucherait à un sujet de la France il le paierait chèrement.

Vincent et Girard, qui revenaient d'un long voyage dans les provinces grecques de la Turquie, ne tarissaient pas en éloges sur les services que leur avait rendus notre secrétaire. Il y avait montré à la fois de l'habileté et du courage, négociant avec les autorités musulmanes, lorsqu'il y avait lieu de négocier, mais leur parlant haut et les intimidant lorsqu'il rencontrait de leur part un mauvais vouloir évident. Ses longues relations avec les Turcs lui avaient appris de bonne heure qu'ils ne respectent que la force, qu'il serait souverainement impolitique de s'humilier devant eux, qu'à certaines heures on n'obtient d'eux quelque chose qu'en l'exigeant au nom d'une autorité qu'ils ne peuvent méconnaître. Depuis Navarin le commencement de la sagesse chez les fonctionnaires ottomans est la crainte des puissances européennes. Blancard qui n'était naturellement pas belliqueux, qui aimait la paix et son repos, se rendait bien compte qu'il ne gagnerait rien en Turquie par la douceur, qu'en cas de conflit il fallait montrer derrière soi la légation de France et s'abriter sous le drapeau. Ce petit homme timide avait alors une attitude et des gestes de héros. C'est certainement à son exemple et à ses conseils que nous avons dû, dans quelques circonstances critiques, d'obtenir des autorités turques les égards et la protection auxquels nous avions droit.

Bien précieux aussi pour notre service et surtout dans nos voyages, les deux domestiques grecs de l'Ecole d'Athènes, Pétro et Athanase, très différents l'un de l'autre par le caractère; l'un, sérieux, concentré et sombre; l'autre, ouvert et souriant, mais tous deux endurcis à la fatigue, sobres et dévoués. Athanase, qui avait dû être klephte dans sa jeunesse et sur lequel couraient quelques méchants bruits, était plus câlin et plus séduisant; Pétro,

plus sûr. J'ai voyagé des mois avec celui-ci sans jamais lui adresser un reproche. Au besoin, il couchait en plein air devant ma porte, enveloppé dans sa cape. Lorsque les fonds baissaient, j'osais à peine le lui dire. Il se serait privé de tout pour que son maître ne manquât de rien. Et quel café délicieux il savait faire, ce café d'Orient si léger et si parfumé! J'étais quelquefois tenté de l'amener à Paris et de l'installer sur le boulevard dans une petite boutique. Il y aurait fait fortune.

V

En dehors de l'Ecole, qu'allions-nous trouver à Athènes? Quelles ressources nous offrirait la société athénienne? M. Daveluy et nos anciens nous mirent bientôt au courant de ce qui nous attendait. En premier lieu, la légation de France. Protectrice et bienveillante avec Piscatory, elle restait hospitalière avec Thouvenel, son successeur. Il semblait même qu'elle se rapprochât de nous au moins par l'âge. Beaucoup plus jeune que M. Daveluy, Thouvenel était à peu près du même âge que Vincent et Bertrand, nos aînés. Je ne le connaissais pas encore en arrivant à Athènes, mais j'étais lié, depuis l'enfance, avec la charmante femme qu'il venait d'épouser et qu'il emmenait en Grèce, Mlle Saget, de Metz. Aussi fus-je accueilli, à la légation, avec une parfaite bonne grâce. Notre ministre en faisait les honneurs très simplement, mais très cordialement. C'était un homme de haute taille, naturellement élégant sans aucune recherche, avec des yeux bleus d'un grand charme, un sourire fin, une physionomie où l'intelligence pétillait. Rien de gourmé dans son attitude, rien de négligé non plus. Il paraissait à son aise partout, en diplomate qui sent sa valeur, qui n'en tire pas vanité, mais qui ne laisse oublier ni ce qu'il est ni ce qu'il vaut. Chargé d'affaires de France en Grèce après Piscatory, Edouard Thouvenel remplissait, à trente ans, les fonctions de ministre plénipotentiaire. Cette rapide fortune ne lui causa ni orgueil ni embarras. D'un jugement très sûr, d'une maturité précoce, formé à la légation de France à Bruxelles, auprès d'un roi dont aucun souverain du dix-neuvième siècle n'a dépassé les mérites, il se sentait de plain-pied avec toutes les situations.

La Grèce surtout ne pouvait lui offrir aucun sujet d'étonnement. En 1850, lorsque je le vis pour la première fois, il étudiait le monde grec depuis près de quatre ans et il le connaissait à fond. Il possédait au plus haut degré la première qualité du diplomate, celle de voir clair dans le jeu de ses amis aussi bien que dans celui de ses adversaires. Les paroles aimables, les formules de politesse, les promesses vagues le touchaient médiocrement.

Résolu à n'être dupe d'aucune protestation, il ne tenait compte que des actes. Ceux qui croyaient avoir fait sa conquête et désarmé sa défiance, parce qu'ils l'avaient enguirlandé de phrases gracieuses, auraient été surpris et encore plus déconcertés s'ils l'avaient entendu, le soir, esquisser leur portrait devant sa femme et les attachés de la légation. D'une main légère, avec une désinvolture élégante, sans trop appuyer, mais en marquant bien le trait, il déshabillait chacun de ceux qui avaient voulu, qui avaient cru mettre la main sur lui. On ne pouvait parler devant lui d'un personnage connu dans le pays, indigène ou étranger, sans qu'il portât sur son compte un jugement motivé. Ami ou ennemi, il avait jaugé l'homme. Entre lui et M. Daveluy, c'était un feu roulant d'anecdotes et de bons mots. Daveluy, souvent aigri, y mettait plus de mauvaise humeur; Thouvenel, plus de pénétration et de justice.

Le secrétaire de la légation de France était alors un ancien capitaine d'état-major de l'armée française, Sabatier, autrefois attaché à la carte de Grèce, qui avait quitté l'armée pour la diplomatie. Nommé d'abord consul à Janina, il y avait été témoin d'un soulèvement de la population turque contre les chrétiens et y avait fait preuve d'un grand courage. Le sang-froid paraissait être sa qualité dominante. Quoi qu'il arrivât, je ne l'ai jamais vu ni troublé ni ému. Les Grecs le traitaient avec une déférence particulière. Ils lui savaient gré de parler supérieurement leur langue et, en leur qualité de joueurs passionnés, ils admiraient l'élégance et la correction de son jeu à une table de whist? Les brigands eux-mêmes, connaissant sa réputation de courage, n'avaient pas osé s'attaquer à lui pendant qu'avec une faible escorte il faisait de la topographie sur la frontière turque. J'en eus la preuve un soir où je dînais chez le roi, entre lui et un chef de bandes qui venait de faire sa soumission et que, suivant l'usage local, on avait immédiatement récompensé en le nommant général. « Capitaine, dit tout à coup l'ancien klephte à Sabatier, il n'y a pas longtemps que je vous ai tenu au bout de mon fusil. — Pourquoi n'avez-vous pas tiré? — Je me suis dit : « Ce diable « de Français, il est capable de se défendre. » Cette simple anecdote suffit à caractériser un pays et un homme.

Peu de choses à dire des légations étrangères, sinon qu'en Grèce comme dans tout l'Orient, nous rencontrions la rivalité de l'Angleterre et de la Russie. Trois événements avaient porté atteinte à l'influence française, autrefois toute-puissante : le départ de Piscatory, la mort du premier ministre Coletti, tout dévoué à la France, la révolution de 1848. Avec beaucoup d'habileté et de suite dans les idées, Thouvenel regagnait peu à

peu le terrain perdu, mais à condition d'agir seul, libre de toute attache avec des collègues dont il n'était pas sûr. Ne rencontrant presque jamais chez lui les ministres étrangers qu'il tenait à distance, nous ne les rencontrions qu'à la cour. Cour formaliste, où régnait l'étiquette allemande, mais qu'animaient cependant l'humeur joyeuse et l'entrain de la jeunesse hellénique. On y causait peu, mais on y dansait avec fureur. Le roi Othon, prince bavarois, gauche, timide, hésitant, un peu sourd, faisait les honneurs du palais avec cordialité, mais sans beaucoup de grâce. La reine Amélie, au contraire, impérieuse et dominante dans son intérieur, mais aimant le plaisir, voulant qu'on s'amusât chez elle, déployait toute sa coquetterie pour plaire à ses invités.

Elle avait auprès d'elle, comme demoiselle d'honneur, la perle des jeunes filles d'Athènes, Mlle Photini Mavromichalis, petite-fille de Pétro-Bey, le véritable souverain du Magne, qui avait joué un si grand rôle dans les commencements de la guerre de l'Indépendance. A l'éclat d'une beauté éblouissante, à tous les agréments de la culture européenne, cette personne accomplie joignait la simplicité d'une enfant de la nature. Dans le pittoresque de son langage, dans la franchise de ses manières, elle gardait quelque chose des montagnes sauvages d'où sortait sa famille, comme un parfum et une saveur rustiques. Nous lui étions très attachés dans sa prospérité; lorsque, plus tard, à la suite du meurtre de Corfiotaki, elle fut enveloppée dans la disgrâce de sa famille, elle n'eut pas d'amis plus fidèles et plus dévoués que nous. Nous trouvions aussi le plus aimable accueil chez Mme Delyannis, mère du ministre actuel de Grèce à Paris; chez sa sœur, Mme Tabacopoulo, et chez Mme Panaiotti Soutzo, née Roma. Quelques érudits, quelques professeurs de l'université, complétaient nos relations avec la société athénienne.

Dans la société étrangère, une seule personne nous attirait chez elle, une Anglaise, née Digby, trois fois divorcée, qui avait épousé en premières noces lord Ellenborough, gouverneur des Indes, en secondes noces, un colonel bavarois, et, en troisièmes, le comte Théotoki, Grec des îles Ioniennes. Déjà mûre et un peu épaissie, elle avait dû être d'une grande beauté. Ses traits conservaient de la noblesse, son teint de la fraîcheur. Quoiqu'elle eût eu beaucoup d'aventures, qu'outre ses trois maris, elle eût été l'amie du prince Schwarzenberg, qu'elle fût encore liée à Athènes avec un général grec, elle conservait une ingénuité de conversation charmante, elle s'exprimait, sur tous les sujets avec une extrême réserve et rougissait comme une jeune fille au moindre propos léger. Elevée par une gouvernante française, elle

aimait notre pays et parlait notre langue avec une rare élégance. La reine l'avait prise en grippe, non point par un scrupule de vertu, mais parce qu'elle ne pardonnait pas à la comtesse Théotoki de lui faire concurrence dans un genre de sport où elle avait la prétention d'exceller, l'équitation. Toutes deux montaient fort bien, la reine avec plus de raideur, l'Anglaise avec plus de souplesse. Cette dernière racontait elle-même comment elle s'était formée. A l'âge de onze ans, elle avait fait ses débuts dans une chasse au renard, sur un cheval très ardent qui l'avait jetée à terre plusieurs fois. A sa dernière chute, elle était tombée la tête sur une barrière. On l'avait relevée sans connaissance. Depuis lors, elle montait tous les jours les chevaux les plus difficiles sans avoir peur de rien, sans qu'il lui arrivât le moindre accident. « Elle enlève son cheval comme un officier de cavalerie », disait le duc de Plaisance, qui l'avait accompagnée plusieurs fois.

Le nom du duc de Plaisance rappelle la personne la plus distinguée de la société athénienne. Mlle de Barbé-Marbois, fille du conventionnel, duchesse de Plaisance, avait épousé le fils de Lebrun, traducteur de *la Jérusalem délivrée* et troisième consul. De ce mariage était née une fille unique, bel esprit, lettrée, savante, que l'amour des langues orientales et particulièrement de l'hébreu avait conduite à Jérusalem où elle avait entraîné sa mère. Malheureusement, elle était morte en route. La duchesse, navrée, inconsolable, avait fait embaumer son corps et s'était fixée en Orient par attachement pour sa mémoire. Elle habitait une maison assez vaste, mais très orientale et tout à fait dépourvue du confortable européen. Son costume rappelait également celui des femmes de l'Orient. On ne la voyait jamais que la tête enveloppée d'un voile blanc, des babouches aux pieds, le corps à l'aise dans une robe ou plutôt dans une tunique tombant droit, sans taille, sans ornement et sans plis. Quoiqu'elle fût très petite et très menue, la dignité de son attitude et la noblesse de ses gestes la faisaient paraître imposante. Après le premier étonnement causé par la bizarrerie de son costume, dès qu'on causait avec elle, la grande dame se révélait. Ancienne dame d'honneur de Marie-Louise, elle avait vu de très près la cour impériale, elle en gardait le plus vivant souvenir, elle en parlait avec une entière liberté d'esprit, sans dénigrement et sans complaisance. Les anecdotes se pressaient sur ses lèvres, piquantes, spirituelles. Elle professait volontiers qu'une femme de son âge pouvait tout dire, et elle disait tout.

A. Mézières.

LA VERITÉ SUR LES MILICES

Lors de la deuxième discussion, au Sénat, du projet de loi tendant à modifier le recrutement de l'armée et à réduire à deux ans la durée du service dans l'armée active, le 30 janvier dernier, le comte de Goulaine, sénateur, faisant allusion au discours prononcé l'avant-veille par le doyen des officiers généraux, le général Billot, son collègue, s'exprimait ainsi : « Il (le général) nous a fait à cette tribune un saisissant tableau de la situation qui se prépare... Il a, avec une émotion qui de son cœur de patriote et de soldat montait à ses lèvres, dans les termes les plus élevés, manifesté toutes ses inquiétantes prévisions sur le sort d'une armée qu'il voit glisser sur la pente savonnée qui mène aux milices[1] ».

Le vote de la loi de deux ans, devenu un fait acquis, justifie-t-il pareil pessimisme?

Non, déclarent ses partisans qui ne veulent voir en elle qu'une évolution définitive de la nation armée.

Oui, affirment ses adversaires qui, convaincus de la fragilité de son ossature, la considèrent comme mort-née et se prennent dès lors à redouter l'au-delà. Et, à en juger d'après les opinions émises par nombre de nos politiciens, cet au-delà ne serait pas un vain mot[2]. Si le contre-projet Vaillant, qui tendait à supprimer l'armée permanente « par sa transformation immédiatement commencée et effectuée dans le délai de trois ans, en milice nationale, semblable à l'armée suisse et formée suivant son modèle[3] »,

[1] *Journal officiel* du 31 janvier 1905 (p. 44).

[2] A la séance du 2 juin 1904, M. Jaurès disait à la tribune de la Chambre : « Mais il est impossible de ne pas regarder *au delà* de la loi présente..., il nous est impossible de ne pas dire que la loi n'est qu'un moment dans une évolution vers un but plus élevé... ; il est impossible de dire que le service de deux ans constitue une nécessité durable... »

[3] *Journal officiel*. Extrait du contre-projet Vaillant. Séance de la Chambre des députés du 6 juin 1904.

si ce contre-projet, dis-je, a été repoussé par la Chambre des députés à une forte majorité, il n'en met pas moins en lumière la mentalité du parti avancé. M. Jaurès se montra, cela va sans dire, un des plus chauds approbateurs de M. Edouard Vaillant et nu n'ignore que si le leader socialiste et ses amis ont tenu à voter sans retard la loi de deux ans, ce n'est point qu'elle soit pour leur plaire en elle-même, mais bien parce qu'ils la considèrent comme un acheminement rapide vers les milices, puis vers l'au-delà suprême : j'ai nommé le désarmement.

Le contre-projet Vaillant, sur l'acceptation duquel son auteur — lui-même ne l'a-t-il pas déclaré à la tribune — ne se faisait pas grande illusion, obtint, malgré son échec, le résultat qu'on en attendait; il servit, non à attacher le grelot, la chose était faite de longue date[1], mais à en consolider le lien.

Le public, d'ailleurs, s'empressa de l'agiter. Il ne fut plus question que des milices. Le mot reprit la vogue, il l'a toujours. Et pareil succès tient à ce qu'il demeure, je ne dirai pas vide de sens, mais de sens moins que précis. Selon l'opinion d'un chacun, il représente ou la pire forme ou l'idéal du système militaire. C'est le mot qui dit tout et ne dit rien.

Le contraire, d'ailleurs, serait surprenant. Le mot ne vaut que ce que vaut la chose et la chose nous l'ignorons ou presque; ce ne sont ni nos souvenirs historiques, ni les épisodes que nous ont contés nos aînés sur les « moblots » de 1870 qui peuvent nous procurer, après trente-cinq ans écoulés, les termes de comparaison voulus.

C'est à la Suisse et à la Suisse seule qu'il appartient de fournir des données précises sur ce grave problème de l'heure présente, car seule, des nations européennes, elle offre l'étude d'une organisation complète du système des milices.

Si cette étude devait n'avoir trait qu'au mécanisme de son organisation militaire, la tâche serait des plus aisées, car il a été abondamment et judicieusement écrit sur la matière, mais si de la théorie on passe à la pratique, si l'on veut pénétrer au cœur du sujet, en un mot donner une idée exacte du soldat et de l'armée suisses, la difficulté devient grande, car peu d'hommes de métier ont été à même de recueillir à ce propos des impressions directes, personnelles; tout au moins ne les ont-ils pas divulguées. Bref, de la question des milices en général et de celle des milices suisses en particulier, on ne connaît en France que

[1] Discours de Jaurès sur l'armée démocratique. (Voy. *Officiel* du 8 mars 1895.)

la surface, ce qui, d'ailleurs, a suffi à plus d'un pour se créer une opinion de toutes pièces.

Or, une bonne fortune nous a mis entre les mains le Rapport d'un officier d'une armée étrangère, rapport nourri de faits, résumé de notes prises au jour le jour, au cours d'une de ces dernières années, pendant les manœuvres d'automne qui ont lieu annuellement en Suisse.

Si j'ai la libre disposition de ce travail inédit, je ne suis pas autorisé à en nommer l'auteur, mais on jugera bien vite qu'il est un « sachant » et par la netteté de son coup d'œil et par la rectitude de son jugement. Avec ce guide, qui fut un témoin, notre étude sera prise sur le vif.

Le Rapport original est écrit en langue étrangère; puissé-je dans cette traduction ne pas trop enlever, au style alerte de l'auteur, et de sa limpidité et de sa précision.

Mais, avant d'en aborder l'examen, il importe, je crois, non d'exposer *in extenso* le recrutement et le fonctionnement théorique de l'armée suisse — j'ai dit, et je le répète, que les écrivains militaires avaient abondamment traité de cette matière et notamment l'état-major de l'armée[1] — mais d'en indiquer simplement les grandes lignes.

Les drapeaux suisses n'abritent sous leurs plis que des hôtes de passage, car, à part les 212 officiers du corps permanent des instructeurs d'armée[2] qui, seuls, sont des fonctionnaires fédéraux, il n'existe pas en Suisse de soldats de métier. En temps ordinaire, les officiers et les sous-officiers sont, comme les hommes de troupes, dans leurs foyers et y exercent telle profession, tel métier, voire telle fonction à leur convenance. Tout citoyen suisse doit en principe le service militaire. En sont seuls exempts les fonctionnaires indispensables de la confédération et des cantons. Si je note ici ce détail, c'est pour faire ressortir le lien étroit qui unit l'armée à la nation; il n'y a pas en Suisse l'esprit *civil* et l'esprit *militaire*, mais le seul esprit *fédéral*.

Le service actif consiste pour chaque homme en une série de

[1] De nombreux articles ont paru et paraissent sur l'armée suisse dans la *Revue mensuelle militaire des Armées étrangères*, rédigée à l'état-major de l'armée.

Il convient d'ajouter que l'ouvrage de Gaston Moch, ancien capitaine d'artillerie, *l'Armée d'une démocratie*, qui a fourni à M. Edouard Vaillant toutes les données de son discours à la Chambre, contient des détails très précis sur ces deux points.

[2] L'*Etat militaire des principales puissances étrangères*, par le commandant J. Lauth.

stages. Le premier passage dans la troupe est dit *écoles des recrues;* les passages qui le suivent, *écoles de répétitions*. Les officiers sont formés dans des écoles spéciales; les sous-officiers de même. Quant aux obligations d'activité des cadres, elles ne diffèrent guère de celles des soldats que par une durée un peu plus longue des différentes périodes d'instruction[1].

Les soldats font partie de l'*élite* de 20 à 32 ans et de la *landwehr* de 33 à 44 ans. Ils comptent enfin dans le *landsturm* jusqu'à l'âge de 50 ans révolus. Comptent aussi dans ce troisième élément les jeunes gens de 17 à 20 ans, mais le landsturm, sauf la portion armée qui est de 50 000 hommes, n'est qu'une réserve des plus éventuelles et les tendances actuelles sont de n'y plus faire appel qu'en cas de force majeure.

En chiffres ronds, l'armée suisse se trouve ainsi répartie :

Élite.	150 000	
Landwehr	85 000	
Landsturm.	50 000	
Total. . .	285 000	hommes armés

et une réserve de 225 hommes du landsturm non armés.

L'armée se divise : 1° *en troupes de campagne* qui forment 4 corps d'armée; 2° *en troupes des forteresses* qui comprennent les 2 corps d'armée de sûreté du Saint-Gothard et de Saint-Maurice; 3° *en troupes en dehors des grandes formations* qui sont des éléments de renfort, dont l'emploi varie suivant les circonstances.

Les autres détails techniques intéressants nous seront fournis au cours des récits qui vont suivre.

*
* *

Je ne citerai de ce Rapport que les passages qui n'exigent pas, pour être compris, une éducation militaire spéciale et j'en élaguerai systématiquement tous détails par trop complexes.

Les institutions militaires, [cette citation est prise dans l'entrée en matière du rapporteur], sont tellement différentes en Suisse de ce qu'elles sont dans les autres pays que, pour bien juger cette armée,

[1] *Etat militaire des principales puissances étrangères*, par le commandant J. Lauth.

comprendre son caractère véritable, mesurer le degré de son instruction technique et, finalement, en déduire comme conclusion l'appréciation de sa valeur absolue, il faut l'examiner sous deux aspects complètement distincts : étudier à part la troupe sur la place d'exercice ou en marche ou à la parade, et la revoir ensuite pendant les manœuvres sur le terrain, en action, au combat. Un étranger qui se contenterait de l'une de ces études, sans la compléter par l'autre, ne pourrait se faire qu'une idée très inexacte de la Suisse ou, pour employer le mot qui correspond le mieux à ma pensée, du rendement que son armée est susceptible de fournir.

Dans le désir de faire connaître l'armée suisse aussi exactement que je crois l'avoir vue, sous son double caractère, je suis conduit à exposer séparément les impressions qu'elle m'a laissées suivant les conditions différentes dans lesquelles il m'a été donné de l'étudier et à considérer d'abord ce que j'appellerai l'armée suisse en rassemblement. Ce mot n'est pas celui qui conviendrait de façon absolue, mais je ne trouve pas mieux et je l'explique en disant que je définis ainsi l'armée suisse avant ou après le combat, par opposition à ce qu'elle est pendant le combat. Cette distinction me paraît nécessaire pour en apprécier équitablement la valeur relative, envisagée au point de vue de son organisme et de son instruction, et la valeur absolue, envisagée au point de vue des exigences de la guerre.

Le premier objet qui s'impose à l'attention d'un étranger, dès ses premiers pas en Suisse, si cet étranger est un militaire, [soyons moins exclusifs que l'auteur et disons : s'il est un observateur, car, cette impression, il est de mes lecteurs qui, sans appartenir à l'armée, ont pu l'éprouver personnellement], c'est le nombre de soldats isolés, porteurs de leur équipement et de leurs armes, qu'on rencontre dans les rues, que l'on voit circuler dans les gares et monter dans les trains comme des amateurs se rendant à une partie de chasse. Dès le premier abord, il est impossible de ne pas remarquer leur bonne mine, leur bonne attitude et leur aisance sous leur uniforme de ville. Cet uniforme, leur tenue de parade, est sensiblement le même pour toutes les armes qui diffèrent entre elles par des signes distinctifs peu apparents à distance, et se compose d'une tunique gros-bleu à deux rangs de boutons de cuivre, à taille un peu longue et à pans courts, d'un pantalon sombre et d'un shako noir à visière et couvre-nuque de cuir noir. Le ceinturon et les bretelles du sac sont noirs et la capote roulée comme la nôtre est aussi du même modèle et de la même couleur [1]. Tous ces effets de coupe soignée, parfaitement ajustés et bien portés, sont en excellent état et d'une éclatante propreté.

La vue de ces soldats impressionne donc favorablement, mais l'attention devient de l'étonnement, quand on apprend que ces promeneurs en armes sont simplement des hommes qui se rendent de chez

[1] Le *Nouveau Larousse illustré*, dans sa planche en couleur consacrée à l'armée suisse, donne une impression très exacte de ses uniformes.

eux au centre de leur convocation ou en reviennent et que ces effets, si bien entretenus, habillement, équipement et armement, sont toujours entre leurs mains, qu'ils les gardent chez eux, et ont la responsabilité de leur conservation, comme aussi de celle d'un paquet de munitions d'urgence (30 cartouches renfermées dans une boîte de fer-blanc soudée). Tout cela reste en leur possession, en vertu d'une ordonnance de 1893, aussi longtemps qu'ils appartiennent à l'élite, à la landwehr et au landsturm armé. Le gouvernement n'a jamais eu à regretter ces dispositions[1]. On peut affirmer, sans crainte d'un démenti, qu'il n'est pas au monde un autre pays dans lequel elles seraient applicables et, dès lors, il est aisé de pressentir ce que seront, sous les armes, des hommes qui donnent dans leurs foyers une preuve si extraordinaire et si inattendue de leur discipline militaire et sociale.

Remarquons au passage que s'affirme ici ce trait déjà souligné de l'alliance du pouvoir civil et militaire non par la raison, — ce n'en serait pas une, — que le soldat et le citoyen suisses ne font qu'un, mais bien que le Suisse, patriote convaincu, a la même conception élevée de son devoir militaire et social. Le fait est d'importance et méritait qu'on insistât.

Ce préambule est suivi, dans le Rapport, de tous les renseignements relatifs aux manœuvres qui vont avoir lieu : noms des grands chefs, désignation du corps d'armée, — il est de principe que les manœuvres suisses d'automne soient effectuées par un des quatre corps d'armée, — des cantons où se recrutent les effectifs mobilisés, etc., etc... Mais ces détails n'auraient que faire ici où nous ne cherchons autre chose que des éléments de comparaison, et d'autre part, pour mieux conserver l'incognito à la personnalité dont émane ce travail, aucun nom propre, aucune indication pouvant localiser le récit ou indiquer la date exacte des événements n'y trouveront place. De là de nombreuses coupures dans mon récit; sans autres explications, je les marquerai par quelques points.

... Comme les dix plus jeunes classes sont seules appelées au service en temps de paix, les plus anciens soldats sont ceux qui ont fait leur premier cours de répétition en 189., et, pour eux, le total des journées passées au service est de 54 jours répartis en trois périodes. Si à ces 54 jours, on ajoute les 47 de leur instruction comme recrues, on voit qu'en 10 ans, les plus instruits l'ont été pendant 101 jours. Entre les soldats des différentes classes aucune dissemblance appréciable, pas plus d'ailleurs qu'entre les contingents provenant des différents can-

[1] La mesure relative aux cartouches a été rapportée depuis peu, non par un sentiment de prudence de la part du gouvernement, mais pour éviter qu'il ne se produisît des oublis en cas de mobilisation.

tons. Ce sont tous des hommes de constitution robuste, de taille moyenne, bien découplés, à physionomie ouverte et douce, en grande majorité blonds et généralement imberbes.

Dans toutes les circonstances où il m'a été donné de rencontrer les unités d'infanterie en marche, soit dans la traversée d'une ville ou d'un village, soit sur une route, l'attitude de ces troupes m'a paru correcte et tout à fait militaire. Les rangs de quatre marchaient bien alignés, l'allure était régulière, sans raideur, le pas relevé, aucun laisser-aller, aucun allongement à la queue des colonnes, et un silence complet, alors même que les soldats cheminaient au milieu de leurs concitoyens et de leurs parents. Lorsque à la fin d'une manœuvre on voyait, à quelque distance, les colonnes se former, et se dérouler dans plusieurs directions, leur aspect était tout à fait satisfaisant et l'on était frappé de leur souplesse.

La même observation peut s'appliquer aux autres armes montées ou attelées, cavalerie, batteries de combat, trains régimentaires ou trains administratifs. C'est partout le même ordre et la même régularité, on sent qu'ils sont bien habituels et nullement la régularité temporaire d'une troupe qui se surveille parce qu'elle se sent regardée. En effet, tout ce que fait le soldat suisse, il le fait sérieusement, consciencieusement, avec conviction.

Un officier français, le général X*** qui assistait comme nous aux manœuvres, fut particulièrement frappé de ce fait. Il me conta que, quelques jours avant les manœuvres, passant par A***, vêtu en touriste, il avait eu l'occasion de voir un groupe d'une cinquantaine de recrues descendre d'un des forts du Gothard pour aller au tir à la cible. La route était absolument déserte, le temps pluvieux. Ces soldats en tenue d'exercice, pantalon et bourgeron de toile bleue, marchaient avec autant d'ordre et de précision qu'en défilant à une parade. Arrivés à la prairie qui leur servait de stand, ils s'arrêtèrent et prirent leurs dispositions pour tirer à 200 mètres, les uns sur des cibles rondes, les autres sur des silhouettes d'hommes debout peintes en bleu de ciel, avec une régularité et une correction presque automatiques. « Ce qui faisait, ajoutait le narrateur, autant d'honneur au zèle et à la méthode des instructeurs, qu'à la discipline des soldats. »

Mais ces bonnes habitudes de discipline ne se manifestent nulle part d'une façon plus remarquable que dans les rassemblements de parade.

J'en veux donner comme exemple la revue finale, *l'Inspection* dit-on en Suisse, qui eut lieu à l'issue des manœuvres dans une vaste plaine auprès de B***, où le terrain se prêtait admirablement au déploiement du corps d'armée. Les deux divisions accolées, grossies de deux bataillons de carabiniers, étaient massées sur deux lignes. A leur gauche se tenait la brigade de cavalerie (2 régiments de dragons). A la deuxième ligne étaient adjointes l'artillerie de corps et deux compagnies de guides. Enfin, en troisième ligne, étaient placés les artilleurs divisionnaires, l'artillerie de parc, le génie et les ambulances.

Les troupes ne portaient pas la tenue de campagne qui est la capote, mais la tenue de parade, c'est-à-dire la tunique. L'effectif présent sous les armes dépassait 24 000 hommes.

Ainsi dispersé, le Z[e] corps pouvait être embrassé d'un seul coup d'œil. La distance des lignes, leur irréprochable alignement, leur parallélisme parfait, le groupement méthodique de chaque arme ou subdivision d'arme permettaient d'apercevoir et d'apprécier avec son importance relative chacun de ces éléments et l'ensemble offrait un très beau spectacle. Il devait aussi son caractère réellement imposant à l'immobilité absolue de ces lignes sombres, dont aucune note vive ne venait égayer le sévère aspect, tandis que le flottement au-dessus de chaque bataillon, du drapeau fédéral rouge à croix centrale blanche, — seul mouvement et seul bruit perceptibles, — ne faisait que mieux ressortir la rigidité silencieuse de cette masse d'hommes. La sonnerie « aux champs », air lent et grave, ne contribuait pas peu à compléter l'effet de cette scène. C'est au son de ce salut monotone et presque lugubre qu'a commencé et s'est déroulée la revue qui, passée au pas par le colonel [1] X***, a duré quarante minutes.

Le public qui assistait à cette cérémonie de grand caractère peut être évalué à vingt mille personnes, l'impression profonde qu'il en paraissait ressentir est tout à fait justifiée.

Les mouvements préparatoires du défilé n'offraient pas de difficultés. Ils se sont exécutés rapidement et sans bruit, et la colonne s'est ébranlée sur un terrain d'une horizontalité parfaite, mais dont le sol naturellement gras, détrempé et rendu plus adhérent par les pluies, manquait d'élasticité et n'était pas plus favorable au pas de l'infanterie qu'à l'allure des autres armes. Sur un sol plus consistant le défilé eût été certainement beaucoup meilleur. Tel qu'il s'est exécuté, il n'en a pas moins été satisfaisant dans son ensemble.

L'infanterie marchait sur une seule colonne de bataillons en masse, les compagnies à demi-distance, l'arme à la bretelle, ce qui est, en toutes circonstances, sa manière habituelle de porter son fusil, car c'est ainsi que les sentinelles rendent les honneurs. Les distances étaient bien observées, les deux rangs bien alignés, l'attitude des hommes était correcte, sans raideur; leur allure était généralement dégagée et dans certains régiments, lorsque le rythme de la marche jouée s'y prêtait, le pas était relevé et souple. Le drapeau de chaque bataillon, cravaté aux couleurs du canton, marchait à la droite de la dernière compagnie et derrière lui les aumôniers catholiques et les pasteurs protestants qui portent un uniforme noir très séant à leurs fonctions.

La durée d'écoulement d'un régiment à 3 bataillons a été uniformément de 3 minutes.

[1] Sauf en cas de mobilisation où l'Assemblée fédérale nomme un commandant en chef qui prend le titre de général et le conserve à vie, bien que ses fonctions ne soient que temporaires; il n'y a pas en Suisse de grade supérieur à celui de colonel.

Dans l'infanterie suisse, les officiers supérieurs seuls sont montés. Ceux d'entre eux qui ne possèdent pas de chevaux en reçoivent pour la durée des manœuvres par les soins de la Régie fédérale (remonte qui a son siège à Thoune). Tous ces chevaux sont des plus honorables et leurs cavaliers se présentent convenablement, en gens à qui l'équitation est familière. Les commandants de compagnie marchent en avant et au centre, les deux officiers de section à la droite de chaque rang. Ces derniers portent un sac de même modèle que celui des soldats, ce qui, de prime abord, empêche de les distinguer. Chez tous, la tenue est très régulière et très soignée. Ils la revêtent avec une satisfaction évidente, mais en les examinant avec quelque attention, on ne tarde pas à reconnaître qu'ils ont l'air moins militaire que leurs soldats, ce qui s'explique, sans doute, par la nature plus sédentaire de leurs occupations civiles.

La cavalerie était représentée par 2 régiments de dragons à 3 escadrons et par 2 compagnies de guides, chacune de 150 chevaux environ. A l'exception de l'aigrette de crin, noire pour les dragons, blanche pour les guides, leur uniforme est identique. Ils portent des culottes à basanes souples dans des bottes de modèle allemand. Tout leur uniforme, de couleur très foncée, n'a aucun éclat; l'ensemble en est sombre et terne. On sait que tous ces cavaliers, sans exception, sont propriétaires de leurs chevaux[1]. Ce fait indique déjà qu'ils sont exercés. Leurs montures, de différentes provenances, mais en grande majorité de race allemande, ont toutes au moins la taille des chevaux de dragons. Elles ont bonne apparence, les bêtes communes sont rares et on ne remarque pas dans l'ensemble les disparates auxquels on pourrait s'attendre. Quant aux hommes, ils sont bien en selle, mais très lourdement assis. Le défilé des 24 pelotons, au trot allongé, — un peu plus même qu'il n'eût fallu, — a été régulier et a duré deux minutes. Mais cette cavalerie n'en laisse pas moins l'impression d'une cavalerie très pesante. En la voyant, on songe à des gendarmes, à la beauté près des chevaux et à la jeunesse près des hommes.

La nature du terrain a beaucoup entravé la marche de l'artillerie. Médiocre dès le début, il était devenu, au moment du défilé de cette arme, tout à fait mauvais après avoir été piétiné par 20 000 fantassins. Aussi, malgré la vigueur de leurs attelages, les voitures avaient-elles beaucoup de peine à s'en tirer. Elles défilaient au trot, heureusement, car, au pas, elles seraient restées en détresse. Les chevaux sont bons, les harnais solides, le matériel, pièces et caissons, en très bon état. L'artillerie suisse a dans son aspect très militaire quelque chose de léger et d'alerte qu'elle doit aux deux servants qui, en marche, sont de chaque côté de la volée de la pièce, debout sur un marchepied, se retenant à deux leviers de manœuvre de fortes dimensions plantés verticalement. Je ne les ai pas vus aux allures vives dans des chemins

[1] Les cavaliers de l'élite demeurent en possession permanente de leurs chevaux. Ils peuvent les utiliser pour leur service particulier, mais les logent et les nourrissent à leurs frais en dehors des périodes d'activité.

accidentés ni franchissant des obstacles, mais on m'a affirmé qu'ils s'y comportaient bien et que les chutes étaient rares. Ils ont alors un grand mérite à se bien tenir.

Je ne parlerai des autres armes ou services ou, pour leur donner leur dénomination officielle, *des institutions de corps* représentées à l'*inspection*, compagnies de chemins de fer, compagnies de télégraphistes, lazarets de division, postes de campagne, groupes de vélocipédistes, etc., etc., que pour signaler la correction de leur tenue et la régularité de leurs formations. Et je n'insisterai pas davantage à leur sujet.

L'impression laissée dans l'esprit du spectateur par ce défilé, dont la durée a été de cinquante-six minutes, peut, je crois, se formuler ainsi :

Le spectacle de la marche en bel ordre des bataillons, des escadrons, des batteries et aussi de tous les éléments au complet du Z[e] corps d'armée n'a pas dû évoquer, dans l'esprit d'un étranger oubliant un moment les institutions militaires de la Suisse, l'image d'une *milice*. Et, s'il s'est rappelé qu'il voyait là des miliciens, ce mot n'a pas impliqué en sa pensée l'idée en général défavorable ou dédaigneuse qu'il éveille chez nous. Tout au contraire, car il n'a pu que constater, non sans un profond étonnement, une discipline, une cohésion, un équilibre militaire et un aspect respectable que ne désavouerait pas une armée permanente.

S'agit-il d'un spectateur indigène, d'un membre de la nation qui est venue se contempler elle-même dans cette manifestation partielle de sa force, il n'a pu emporter de cette journée qu'un sentiment de satisfaction intime, de confiance dans la solidité de ses défenseurs et d'attachement pour des institutions qui produisent, au prix de charges si modérées, des résultats si rassurants. La volonté de voir respecter son pays et de le faire respecter au besoin a dû s'en accroître et s'en fortifier.

*
* *

Nous allons maintenant suivre au combat cette troupe qui, au premier aspect, a produit sur notre guide une impression si favorable. Le Rapport, après avoir décrit le théâtre des opérations, exprime un premier regret sur certaines considérations pratiques : cantonnements, conditions de ravitaillement, etc., etc., qui, tout en étant des exigences normales du temps de paix, ont, pour la vraisemblance de l'action, joué un rôle peut-être excessif. Il signale aussi que les deux divisions du corps d'armée sont restées pendant quatre journées consécutives presque toujours au contact, ou séparées seulement par des distances qui ne dépassaient pas 7 ou 8 kilomètres.

Il n'insiste pas d'ailleurs sur ces deux griefs, sans doute, parce

qu'il se souvient que ce sont là péchés fréquents, même en son pays. Et si, au souvenir de ses propres erreurs, sa conscience l'oblige à faire tout bas son *mea culpa*, n'y aurait-il pas, à parler franc, plus d'un chef français qui devrait s'unir à lui! Ne retirer à la vraisemblance que la part strictement nécessitée par les circonstances est, paraît-il, un problème difficile à résoudre en tous lieux!...

Suit une observation intéressante :

C'est toujours dans des vallées basses et très ouvertes que l'armée suisse [1] opère ses rassemblements de manœuvres, l'instruction de ses troupes étant exclusivement faite en vue d'opérations de rase campagne et jamais en vue de la guerre de montagne, dont elle ne paraît pas, par une étrange anomalie, envisager l'éventualité.

Puis la constatation d'un nouveau fait qui, pas plus que les précédents, n'est particulier à la Suisse, mais je rends la parole à qui de droit :

Les conditions dans lesquelles les missions étrangères assistent aux manœuvres, en Suisse, ne se prêtent qu'imparfaitement à une observation complète, attendu que ces missions ne peuvent arriver sur le terrain qu'à l'heure et sur les points où il plaît à l'état-major de les amener. Chaque matin, les officiers étrangers partaient de Z... par le chemin de fer vers sept heures et trouvaient, à la station désignée, leurs chevaux, en sorte que, bien que les avant-postes ne fussent jamais franchis par l'infanterie avant sept heures, le rôle des avant-gardes était ordinairement terminé et le contact déjà pris sur un front assez considérable. On arrivait d'habitude alors que les colonnes, après avoir quitté le point de rassemblement, étaient en mouvement sur leurs objectifs particuliers. Mais s'il n'avait pas été possible d'assister aux préliminaires de l'engagement, au moins pouvait-on rencontrer en marche les grosses unités tactiques. C'est ainsi que je les ai vues plusieurs fois, suivant la même route qu'elles, et que j'ai pu faire les remarques consignées dans la première partie de mon rapport et que je me plais à répéter ici.

Si l'arrivant se trouve du côté de l'offensive, voici ce qu'il a pu voir : des colonnes bien conduites, dont le commandement n'a pas craint d'augmenter le cas échéant, — parfois de beaucoup, — le trajet, pour dérober, à la faveur d'un accident de terrain ou d'un bois, leur véritable direction à un adversaire qui, souvent, à 6 ou 7 kilomètres de distance, pourrait la découvrir.

[1] L'auteur entend par armée suisse les quatre corps d'armée qui en constituent l'élément primordial ; il ne saurait s'agir des troupes de forteresses dont la mission spéciale est par définition la défense des forts.

Lorsque les têtes de colonne sont parvenues sur le point où la marche d'approche proprement dite commence, les dispositions sont prises en conséquence et les déploiements partiels ont lieu à 1500 ou 1800 mètres de l'adversaire, suivant les circonstances. A ce moment, on peut déjà s'apercevoir que l'étendue de la chaîne est peu considérable, que l'emploi et le rôle des éclaireurs paraissent inconnus, que l'allure des hommes qui la forment semble moins aisée que lorsqu'ils étaient en troupe et que les échelons, soutiens ou réserves, sont bien plus rapprochés qu'il ne faudrait et surtout restent en formations trop compactes à des distances où elles sont très vulnérables.

Le mouvement en avant se poursuit; la chaîne, loin de s'allonger, s'épaissit et s'alourdit davantage. Elle s'arrête, utilisant médiocrement le terrain, préoccupée plutôt du désir de rester continue et très dense et le combat démonstratif s'engage à 600 ou 700 mètres de la position, sous la protection de l'artillerie placée en arrière. Là il devient très difficile de distinguer si les différentes fractions de la ligne de feu ont un objectif unique ou des buts différents. On ne voit pas de groupes disposés de manière à soutenir et à faciliter la reprise de la marche en avant. On n'entend pas un seul feu de salve.

En un mot, on ne perçoit rien qui indique l'action combinée de plusieurs unités concourant d'une manière différente à une entreprise commune. Sur la chaîne, les tireurs sont couchés, serrés au point de se gêner mutuellement, souvent sur deux ou trois de profondeur. Ils font un feu roulant d'une intensité énorme, mais qu'aucun officier ou sous-officier ne paraît ni diriger, ni discipliner. Il cesse parfois tout à coup sans cause apparente, pour reprendre quelque temps après, sans plus de motif.

Il n'y a le long de ces lignes aucune des allées et venues individuelles révélant l'action des officiers de compagnie, mais on y distingue, en revanche, des officiers supérieurs à cheval qui n'y devraient pas être et suppléent sans doute à l'insuffisance de leurs inférieurs.

La chaîne se renforce et l'on voit parfois ses renforts y arriver en ordre presque serré ; elle se rapproche de l'adversaire, s'arrête de nouveau, continue le combat dans les mêmes conditions et, en arrière d'elle, l'attaque décisive prend ses dispositions, quand il y a une attaque décisive. Car, dans la première rencontre de division contre division, les deux adversaires avaient fini par se déployer en deux immenses chaînes parallèles, se fusillant à 400 mètres et la fin de la manœuvre a sonné sans qu'aucun autre incident l'ait signalée. Je me hâte d'ajouter qu'il n'en est pas toujours ainsi et qu'au contraire l'attaque est préparée longuement, très longuement, au grand péril même des troupes engagées en première ligne qui restent alors livrées à elles-mêmes et souvent très en l'air.

Il m'a semblé que les commandants de division ou de brigade se servaient volontiers des villages pour concentrer leurs forces en vue de l'action finale — c'est au moins ainsi que je les ai vus opérer trois fois sur quatre, alors que rien ne les y obligeait — et que pour eux

concentration est presque synonyme d'entassement. En plusieurs circonstances, j'ai vu empiler, c'est le mot, dans de grands villages une brigade entière que le feu de l'artillerie eût décimée et que l'irruption hardie d'un ou deux bataillons eût jetée dans un désordre inextricable. Si je signale cette tendance apparente à utiliser les villages, dans l'offensive, c'est que j'ai eu l'occasion de remarquer précisément la tendance absolument contraire dans la défensive. J'y reviendrai tout à l'heure.

Quand l'attaque ainsi préparée se produit, procédant par échelons rapprochés et par masses compactes, et que l'assaut est donné dans cet appareil au son de la marche de Sempach, l'effet est imposant, mais il est surtout théâtral, car jamais, dans la réalité du combat moderne, elle ne pourrait s'effectuer ainsi.

Si, de ces premières remarques, l'on veut tirer quelques conclusions, il est déjà acquis que l'infanterie suisse, faute de l'assouplissement nécessaire aux exigences de l'attaque moderne, demeure lente en ses mouvements, que ses officiers, malgré leur intelligence et leur zèle, ne sauraient faire preuve de la même expérience personnelle ni exercer sur leurs troupes la même action directe que leurs camarades des armées permanentes, bref, — et il ne peut, avec pareil système, en être autrement, — que, malgré ses qualités remarquables, elle est demeurée un instrument d'offensive incomplet.

Les procédés de sa défensive mériteraient une attention particulière parce qu'il est plus que probable qu'au cas où la Suisse serait obligée de mobiliser son armée, ce ne serait pas pour prendre l'offensive, ni stratégique, ni tactique, mais bien plutôt pour l'installer solidement sur des positions préparées à la recevoir, en vue d'interdire à l'envahisseur la traversée de son territoire.

Voici les points qui m'ont particulièrement frappé. Le choix de la position a généralement été judicieux. Elle était ordinairement constituée par un plateau ayant sur son front des vues très étendues, couvert lui-même par des terrains spongieux, d'une traversée difficile, conditions qui permettaient d'occuper d'autant plus solidement les deux flancs, moins bien défendus, et d'en mieux surveiller les abords. On ne pourrait gravir les pentes que par des glacis, sans abris d'aucune sorte pour l'assaillant. En arrière des crêtes, des bois de sapins, facilement pénétrables, offraient les couverts désirables pour les rassemblements ou les mouvements des troupes.

Bref, à cela près que ces plateaux manquaient peut-être de l'étendue nécessaire pour qu'une division y remuât à l'aise, on ne pouvait souhaiter d'emplacement plus classique et plus facile à bien défendre.

Quelques postes de combat sur les points plus menacés, un service de sûreté fourni par de petits groupes très mobiles, pour patrouiller et dépister la direction de l'attaque, des amorces de travaux sur les emplacements éventuels de l'artillerie, une préparation et une défense analogues à celles des emplacements de l'infanterie, enfin, en arrière, l'aménagement d'une deuxième ligne de défense, tout cela

peut être fait très rapidement, et le commandant de la défense, sans montrer une pièce ni un homme, peut, en toute sécurité, ne démasquer son monde qu'au moment voulu.

Ce n'est pas ainsi que j'ai vu opérer. Le défenseur commence par s'établir complètement, artillerie, infanterie, réserves, et déplace son monde absolument comme si le point d'attaque lui était connu et comme si l'adversaire était déjà en vue, et dans cette installation quelque peu prématurée, on peut constater immédiatement la crainte de la dispersion des éléments et le désir de les grouper le plus possible. Au pied des pentes, ni avant-lignes, ni postes de combat.

En avant de la crête et en amphithéâtre, des lignes de tranchées-abris préparées par le génie et occupées par les chaînes d'infanterie; en arrière de la crête, toute l'artillerie bien défilée et bien protégée par de solides épaulements, mais beaucoup trop rapprochée de l'infanterie, dont les soutiens se trouvent exactement sur la même ligne qu'elle et enfin, derrière cette artillerie, une forte réserve d'infanterie, 5 ou 6 bataillons au moins, massés dans un bois, mais à quelques centaines de mètres seulement des batteries et absolument dans la direction de leur ligne de tir. En sorte que dans tout ce dispositif, chaque coup de l'adversaire, bien dirigé, porterait en plein.

Cela fait, le défenseur attend dans un calme profond. Aucune découverte de la cavalerie qui s'est terrée, invisible; l'artillerie dépourvue de lunettes de batteries ne peut sonder l'horizon qu'avec ses yeux et c'est insuffisant pour surveiller les lisières des bois.

Aussi, sans le moindre avertissement préalable, toute la défense se trouve-t-elle prise tout à coup d'écharpe par un feu violent à 2500 ou 3000 mètres, qui réduit à néant son ordre de bataille et l'oblige à un déménagement précipité qui ne s'exécuterait pas sans grandes pertes.

Enfin le changement de front se termine et les nouvelles dispositions sont prises : nouvelles positions de batteries, nouvelles chaînes étagées d'infanterie, mais sans tranchées-abris cette fois, car le génie n'a pu les préparer et l'infanterie les oublie totalement. Un grand village s'étend en avant du nouveau front. On ne l'occupe pas, on ne l'observe même pas et c'est par là, de toute évidence, que l'attaque va déboucher.

Le combat des infanteries s'engage enfin et la défense à qui le terrain donnerait un avantage marqué n'en tire aucun profit. Elle agit sur place par des feux plus ou moins précipités, ne montre pas plus d'activité que l'attaque, et toutes les remarques déjà faites retrouveraient leur place ici. Quant à la contre-attaque, elle se prépare lentement et s'exécute par fortes masses.

J'ai assisté à trois manœuvres de cette nature et, trois fois, les choses se sont passées ainsi sur des terrains différents, mais dans des conditions techniques analogues. Je suis donc autorisé à supposer que je ne suis pas tombé sur des cas particuliers. Ce qui m'a surtout frappé dans les procédés de la défense, c'est la répugnance qu'elle

montre pour les combats de village. Le fait est assez caractéristique et je le constate, sans l'expliquer.

A aucun instant des engagements, soit d'un côté soit de l'autre, je n'ai aperçu de trains de combat ni d'exercices de ravitaillement de munitions. On pourrait cependant, en Suisse, en faire mieux que le simulacre, car l'allocation des munitions était des plus libérales; l'infanterie avait été approvisionnée, pour la durée des manœuvres, à 132 cartouches par homme.

De cette nouvelle série de considérations — ainsi que des premières d'ailleurs — il ressort nettement que, dans l'infanterie suisse, à toutes les phases du combat soit offensif, soit défensif, la préoccupation dominante des chefs des unités engagées, quelle qu'en soit l'importance, est toujours de grouper leur monde le plus possible; c'est pour cela que les chaînes sont si denses, les échelons si rapprochés, les réserves partielles si serrées et enfin les réserves générales si lourdes et si lentes. Il semble que chaque officier veuille avoir ses soldats sous ses yeux, à portée de sa voix, de sa main, je dirais volontiers « dans sa poche ».

On répète souvent qu'à la guerre, les projectiles ennemis se chargent de corriger bien vite les fautes commises. C'est certain, s'il ne s'agit que de simples erreurs de détails, mais si c'est un système établi, une habitude prise sous le canon, on ne peut pas changer d'habitudes en un jour!

S'il y avait en Suisse moins d'écrivains militaires distingués, si le goût des études militaires y était moins développé, si le haut personnel de l'armée était moins instruit, s'il suivait avec moins d'intérêt ce qui se fait dans les grandes armées européennes, on pourrait supposer que les effets du tir de l'artillerie et de la mousqueterie modernes ne lui sont pas bien connus. Mais cette explication doit être écartée et, dès lors, il n'en reste qu'une. C'est que l'instruction du champ de bataille chez le soldat suisse est loin d'être complète; c'est que, chez l'officier, cette instruction pratique fait encore plus défaut, en sorte que ni les individus ni les groupes n'ont l'indépendance relative que seule peut donner une longue habitude des exercices de combat; c'est enfin que, d'instinct, chacun cherche son voisin, et ce sentiment, dont certainement on ne se rend pas compte, fait qu'on ne concède à *l'ordre dispersé* qu'un *minimum*, alors que c'est un *maximum* qu'il faut savoir lui donner.

« Une faible division de vraie infanterie », à la condition d'être très alerte et non moins hardie, pourrait, avec la certitude du succès, aborder après une canonnade convenable tout un corps d'armée suisse. Sans se préoccuper des mouvements latéraux, il lui suffirait de *foncer au plus épais*[1] pour bousculer des troupes dont leur propre agglomération paralyserait l'action.

[1] Foncer au plus épais, par un coup de surprise, tel a été, pour Napoléon Ier, le secret de mainte victoire. « Le Père l'enfonceur », disaient de lui ses soldats.

L'aspect de l'artillerie est satisfaisant et son instruction pratique paraît assez bonne. J'ai vu des mises en batterie vivement faites. Le personnel des officiers et des sous-officiers est très supérieur à celui de l'infanterie, et l'école des aspirants de Zurich, où il se forme, leur donne un bon enseignement technique. J'ai remarqué qu'au combat l'artillerie suisse est peu mobile; une fois installée, elle ne bouge plus, quels que soient les effets probables du feu de l'adversaire.

La cavalerie s'est fort peu montrée et, pour mon compte, malgré tous mes efforts, je n'ai pu parvenir à la voir à l'œuvre, même sous forme de patrouilles ni de reconnaissances. Elle a agi cependant une fois sérieusement. Au début d'une manœuvre, toute la brigade de cavalerie, 6 escadrons en échelons, tomba à propos sur le flanc mal gardé d'une brigade d'infanterie et pénétra au galop dans les intervalles de ses lignes. Ce mouvement très réussi fit, paraît-il, tant d'impression sur les troupes, que, quand les escadrons repartirent, ils furent acclamés par l'infanterie. J'assistais ce jour-là à une manœuvre de pontonniers et je regrette d'autant plus d'avoir manqué cette aubaine, qu'elle est plus rare.

C'est, m'a dit un témoin, la première fois qu'une charge de cette importance est exécutée dans des manœuvres suisses, et l'ovation qu'elle a reçue est aussi un fait nouveau.

Il reste, pour compléter l'aspect du théâtre d'une manœuvre, à dire ce qui se passe autour du commandant en chef et des officiers généraux. Il s'y passe fort peu de chose. Leur entourage est peu nombreux, encore moins mobile. Très rares sont les échanges d'ordre ou de communications, les allées et venues d'officiers ou d'estafettes, et il est clair que l'on assiste au développement d'un programme arrêté dans tous ses détails et dont on désire qu'aucun incident ne vienne déranger les combinaisons.

Il doit être d'ailleurs des plus difficile, pour les porteurs d'ordres, de trouver les destinataires auxquels ils sont adressés. Le colonel commandant en chef seul est suivi d'un fanion et encore pas toujours; les colonels divisionnaires n'en ont pas et ne peuvent se reconnaître qu'au panache blanc en plumes de coq qui surmonte leur shako. Il est énorme, c'est vrai, mais pas assez pour les faire distinguer d'un peu loin. Les colonels brigadiers portent le même plumet, mais de couleur vert-bronzé. On les voit encore moins.

* * *

Par les manœuvres d'automne qui mettent chaque année sur pied l'un des quatre corps de l'armée fédérale et par le choix du théâtre des opérations, le département militaire[1] poursuit un double but.

Tout d'abord ce rassemblement considérable, puisque son effectif atteint 2500 hommes et comprend toutes les armes et tous les services qui fonctionneraient en temps de guerre, doit fournir au comman-

[1] L'équivalent de notre ministère de la guerre.

dement supérieur, aux chefs des grandes unités, aux états-majors, aux chefs de tous les services qui, en dehors de cette période, n'ont aucune occasion d'agir, le moyen de se familiariser pendant quelques jours avec leur rôle éventuel, en même temps qu'il permet d'exercer la troupe et de contrôler son instruction pratique. Mais, très évidemment, ce rassemblement répond aussi à une autre intention : le désir de montrer de près à la nation cette armée, qui est la nation elle-même, dans des conditions telles que chacun puisse trouver dans le spectacle offert à tous les yeux le résultat des efforts déployés, la justification des dépenses et des charges consenties par le pays et finalement concevoir un sentiment de confiance dans la solidité des défenseurs du territoire. Nulle part ailleurs, en effet, on ne s'intéresse autant qu'en Suisse aux choses militaires et l'on en peut voir la preuve dans l'affluence du public qui vient assister aux manœuvres.

Dans un travail qui s'est proposé de montrer la physionomie militaire du peuple suisse, on ne saurait omettre de le signaler, parce que c'est un trait caractéristique, une manifestation très significative des sentiments du pays. Ce public se compose d'abord de presque toutes les autorités fédérales ou cantonales et d'un grand nombre d'officiers appartenant aux autres corps d'armée, venus là en tenue civile et reconnaissables aux cartes portées ostensiblement sur les chapeaux. Ces cartes (Légitimation-Karte) leur assurent en outre la circulation sur les chemins de fer au prix du demi-tarif. Il est très peu d'individualités tant soit peu marquantes qui ne se fassent un devoir de s'y montrer, en sorte qu'au moment de la critique, le cercle de cinq ou six cents personnes entourant le commandant de corps d'armée comprend plus d'auditeurs en bourgeois qu'il n'y en a en uniforme. Le reste qu'on peut, sans exagération, qualifier de foule, se compose d'individus de toutes les classes de la société, amenés en nombre énorme par le chemin de fer.

L'attitude de cette foule est particulière : elle est obéissante, silencieuse, respectueuse, et on lit sur les physionomies plus qu'un mouvement de curiosité ou un désir de distraction, mais la volonté de voir, de comprendre, même de discuter ce qu'elle a compris ou cru comprendre, et elle ne s'en fait pas faute. On lui en donne, d'ailleurs, les moyens par la publication et la mise en vente, dans les centres importants, de fort belles cartes éditées spécialement pour les manœuvres, et comprenant un plan d'ensemble au 1/100 000 et des plans au 1/25 000 pour chacune des opérations importantes. Ces cartes, d'une exécution remarquable, font le plus grand honneur au bureau topographique, placé sous la direction du chef [1] de l'arme du génie.

Cependant, en dépit de leur docilité et de leur calme, le nombre des spectateurs ne laisse pas d'être parfois gênant, parce que, surtout

[1] Le département militaire se subdivise en un certain nombre de services à la tête desquels se trouvent les directeurs qui prennent le titre de chefs de l'arme ou du service qu'ils dirigent.

sur les positions défensives, ils finissent par envahir tout le terrain, au risque de masquer complètement les défenseurs et aussi d'occasionner des accidents quand ils parviennent à s'introduire dans les intervalles et jusque devant la bouche des pièces. A la guerre, cet inconvénient ne se produirait pas, mais aux manœuvres, on est habitué à compter sur les méprises auxquelles donne lieu un empressement si encombrant.

L'année dernière, un mamelon un peu éloigné de la ligne de combat, et jusque-là complètement désert, se trouve peu à peu couronné par un groupe assez nombreux. Il était bien en vue et à environ 2 kilomètres d'une batterie en position. Un observateur signala la présence de l'ennemi. L'officier, après un court examen, ne fut pas de cet avis et répondit : « C'est le public » et on ne s'en occupait plus, quand, au bout de quelques instants, le même observateur revient en s'écriant : « Mais le public tire !... » C'était en effet bel et bien un bataillon qui venait de faire feu sur une fraction adverse passant à portée de ses fusils.

Il ne serait certainement pas impossible de s'affranchir de ce contact du public parfois si gênant. Mais, loin de s'en plaindre, on lui reconnaît au contraire certains avantages et l'on trouve que l'intervention du contact populaire soumettant ainsi les chefs des hautes unités à une épreuve publique est des plus salutaires, qu'elle rend un véritable service à l'armée et rachète ainsi largement les inconvénients qu'elle peut présenter. Je l'ai formellement entendu dire à un personnage avec qui j'échangeais quelques réflexions à ce sujet et qui est entouré, dans l'armée où il est colonel et dans la haute société, d'une considération particulière due à son caractère et à son mérite...

Puis le Rapport aborde un nouveau chapitre, celui de la critique :

Dans toutes les armées contemporaines on attache, et non sans raison, une grande importance à la critique qui termine chaque manœuvre. Mais dans aucune autre armée, je pense, cette critique ne prend les développements et n'a la durée qu'on lui donne en Suisse. Elle se prolonge pendant au moins une heure et souvent pendant un temps beaucoup plus long, devant le cercle très nombreux dont j'ai parlé plus haut, et il n'est pas difficile de pénétrer la cause de cette conférence en plein air. C'est que le directeur de la manœuvre, dans l'historique très complet qu'il fait des moindres opérations de la journée, dans ses commentaires et les observations techniques dont il les assaisonne, ne s'adresse pas seulement aux exécutants eux-mêmes. Il parle au moins autant, et peut-être plus, pour le reste de l'auditoire, pour les officiers en bourgeois qui peuvent n'avoir pas eu une connaissance complète des thèmes et des situations et ont besoin d'explications très nettes — et elles ne leur sont pas marchandées — pour participer utilement à l'enseignement ainsi offert. L'attention profonde de ces cinq ou six cents personnes est des plus remarquables

et ne se relâche jamais; je pourrais même dire qu'elles font preuve d'une rare faculté de résistance, car il faut reconnaître que le minutieux exposé d'opérations, par elles-mêmes peu passionnantes, ne tarde pas à devenir fatigant. Je n'ai cependant jamais surpris le moindre signe d'impatience ou de lassitude chez personne, même chez les pasteurs des différents cultes qui suivaient avec un intérêt évident ce récit qui ne pouvait les toucher qu'indirectement, car je ne suppose pas qu'ils aient eu jamais d'occasions, au cours de ces opérations pacifiques, d'exercer leur ministère. A la critique, comme ailleurs, le public suisse trouve une occasion de satisfaire son goût pour les choses militaires. C'est un trait de mœurs qu'il fallait noter.

*
* *

Pour résumer ici ces impressions recueillies après quatre journées passées au milieu du Z^e^ corps d'armée, je dirai que j'ai vu à l'œuvre :

1° Un commandement supérieur et des commandants de grandes unités, sérieux, froids, lents dans leurs conceptions, judicieux dans leurs dispositions théoriques, précis dans leurs ordres écrits, très hésitants dans leur exécution. Quelles que soient leurs professions dans la vie civile — et il en est de toutes sortes — ils sont soucieux de leur rôle militaire, ont évidemment étudié la tactique moderne, mais il est aisé de s'apercevoir qu'ayant beaucoup travaillé sur leurs livres et sur leurs cartes, dans le cabinet, ils sont parfois fort déconcertés quand ils sont à la tête de leurs troupes et opèrent en réalité sur le terrain, même le mieux étudié à l'avance.

2° Des états-majors qui ne manquent pas d'instruction théorique, qui rédigent sobrement et méthodiquement des ordres, mais à qui la pratique du terrain et le coup d'œil font notablement défaut, comme aussi l'habitude de la troupe.

3° Des corps d'officiers régimentaires insuffisants, dont la direction, la surveillance et même la simple présence ne se manifestent pas au degré voulu. Peut-être ont-ils — et ils doivent les avoir puisqu'on les a nommés officiers après des examens — des notions théoriques sur l'ordre dispersé, le rôle au combat de l'infanterie moderne, sur les effets du tir de l'artillerie et la puissance du feu de la mousqueterie. Mais la pratique leur fait défaut et nous avons constaté que leur action réglementaire sur les unités qu'ils commandent est, sinon nulle, du moins réduite à ce point que trop souvent leurs hommes demeurent livrés à eux-mêmes. Il n'y a pas d'exagération à dire que l'infanterie suisse n'EST PAS ENCADRÉE. Et je le répète — car j'ai pour la race suisse une admiration grande — pas plus dans cette critique que dans les autres, je ne vois dans le fait que je relève une faute imputable au commandement, mais bien une conséquence forcée du système si imparfait des milices.

4° Des troupes d'aspect vigoureux, froides, disciplinées, silencieuses, correctes, très lentes à se mouvoir, mal préparées au combat moderne par une instruction individuelle insuffisante, soudées par

l'instinct du coude à coude, timides et inertes parce que l'entraînement leur manque. Ces soldats cependant ont des qualités militaires indiscutables; ils sont solides, résistants à la fatigue, parfaitement soumis, intelligents, particulièrement aptes au métier des armes, qu'ils aiment aujourd'hui comme ils l'aimaient au temps des reîtres et des lansquenets dont leur pays était la pépinière; ils ont le goût des armes inné, en un mot c'est une pâte militaire supérieure, mais qui n'est pas pétrie par les mains qu'il faudrait. Bien encadrés par des sous-officiers expérimentés, bien commandés par des officiers professionnels, ils vaudraient beaucoup plus qu'ils ne valent. Mais même avec cet encadrement la brièveté du temps consacré à leur instruction ne permettrait jamais de faire d'eux des fantassins alertes, souples et indépendants. Ce temps suffit pour leur donner de bonnes habitudes militaires, les mettre à même de figurer très honorablement dans un défilé. Mais il y a loin de là à faire d'eux des soldats pour le combat, c'est-à-dire à les assouplir assez pour donner à chaque homme confiance en lui-même et le mettre en état de marcher tout seul sans sentir à droite ou à gauche le coude d'un camarade.

Les publicistes qui prêchent aujourd'hui un peu partout, — mais en France surtout, — la réduction du temps du service militaire démontrent mathématiquement qu'un petit nombre de jours suffit pour apprendre à des jeunes gens à s'aligner, à bien manier leurs armes, à tirer convenablement un coup de fusil et à marcher correctement. S'ils sont de bonne foi, — et c'est, peut-être, le cas du plus grand nombre, — faut-il cependant qu'ils accordent à l'instructeur le temps nécessaire. Mais où leur erreur est grande c'est quand ils croient que ces premières connaissances suffisent à faire d'un citoyen un soldat. Ils ne savent pas que l'instruction aussi difficile que longue à acquérir est celle de l'homme livré à lui-même sous le feu. Pour l'assouplir techniquement et moralement, l'affranchir en un mot de cet instinct qui le pousse à rester collé à son voisin, — ce qui n'est au fond qu'un instinct irraisonné de conservation, — à défaut de cette leçon du feu, il faut du temps. Les ordres de ses officiers, les démonstrations de ses instructeurs demeurent insuffisants; pour que le résultat soit complet, il lui faut l'entraînement par l'exemple de ses anciens, et pour que le soldat ait des anciens, il faut des années de service. Et il ne s'agit ici que de la préparation du soldat du rang; encore faut-il songer à celle plus compliquée de l'éclaireur.

J'ai dit plus haut que l'armée suisse à la parade n'offre nullement les apparences d'une armée de miliciens, mais la vérité m'oblige à dire que, pour qui l'a vue de près et sans parti-pris en action de manœuvres, cette impression se modifie radicalement. Là c'est bien une milice que l'on a sous les yeux. Il est hors de doute qu'aucun autre peuple, dans les mêmes conditions et par les mêmes procédés, ne pourrait obtenir des résultats aussi satisfaisants que ceux de la milice suisse. Mais c'est une milice! et on ne peut en emporter une autre impression.

Si cette vérité que l'encadrement d'une troupe est l'essentiel élé-

ment de sa valeur, n'était tellement évidente qu'il serait presque ridicule de la vouloir démontrer, on en trouverait une preuve singulièrement frappante dans certaines troupes spéciales de l'armée suisse qui sont, elles, bien encadrées, bien commandées et par suite parfaitement entraînées à leur service particulier. Il s'agit des troupes du génie et notamment des pontonniers qui appartiennent à cette arme.

Comme partout, les soldats sont recrutés parmi les hommes exerçant des professions utilisables : terrassiers, maçons, charpentiers, mécaniciens, etc., et leurs chefs qui sont eux-mêmes ou des ingénieurs et des architectes, ou des chefs d'atelier et des contre-maîtres, sont bien de véritables officiers, qui, vivant toujours en contact avec des ouvriers et sachant s'en faire obéir, ne changent ni de terrain ni d'habitudes pendant qu'ils font leurs périodes militaires. Aussi les travaux confiés au génie sont-ils tous exécutés avec une habileté, une correction et une promptitude très remarquables.

Leurs fortifications du champ de bataille ne laissent absolument rien à désirer et je leur ai vu construire, en vue de la rapide dislocation du corps d'armée, sur différents points de la voie ferrée, des quais et des rampes d'embarquement aussi solides que commodes à l'aide de traverses et de rails superposés en croix. Ces hommes, assurément, ne se croyaient pas regardés et cependant, sous l'œil de leurs officiers, leurs équipes fonctionnaient avec la précision et la sûreté qu'ils auraient pu mettre à un exercice.

Mais les pontonniers surtout forment un corps d'élite. Et, plus que jamais ici, l'explication de ce fait est dans les conditions spéciales et de leur recrutement et surtout de leur encadrement. Ce sont des professionnels fluviaux, riverains du Rhin ou des nombreux affluents des lacs suisses, commandés par des professionnels. Je les ai vus au cours de ces manœuvres, dans des conditions particulièrement difficiles, jeter un pont sur le Rhin à un endroit profondément encaissé où le fleuve a une largeur de 135 mètres et une vitesse moyenne de $2^{m},50$.

En une heure et demie, le pont a été complètement terminé et ouvert à la circulation des voitures. Il est impossible d'assister à une opération conduite avec plus de régularité, de précision et de rapidité et je pourrais dire plus d'élégance. Entre le premier et le dernier coup de marteau, je n'ai pas quitté la berge et je n'ai pas entendu prononcer un seul mot.

Il est très difficile, souvent même impossible, de comparer dans leur constitution et dans leur organisation les armées entre elles, car chacune est l'image fidèle du génie particulier et des traditions de la race qu'elle représente. C'est un principe que perdent trop souvent de vue ceux qui invoquent si souvent depuis quelque temps l'armée suisse, la considérant comme l'idéal d'une armée moderne et la représentant comme un modèle que d'autres devraient copier. Outre que la manière dont ils en parlent laisse supposer qu'ils ne la connaissent peut-être que superficiellement, ils négligent encore un

point essentiel : le rôle particulier pour lequel cette armée a été créée.

La Suisse est une réunion de petits États de langues, d'habitudes, de religions différentes, dont chacun peut avoir ses affinités et ses sympathies, mais qui sont tous intimement et étroitement soudés par le lien puissant qui en a fait une nation : le respect d'un passé séculaire et l'amour de l'indépendance. Placée au centre de l'Europe, dans une situation unique, habitée par une population laborieuse et admirablement douée, elle voit sa prospérité industrielle, agricole et commerciale prendre chaque jour des développements nouveaux. Elle se suffit à elle-même, n'a besoin de personne et ne demande qu'une chose : la perpétuité d'une situation si enviable. Elle sait que cette situation n'est pas menacée directement et elle entend rester étrangère aux querelles de ses voisins, mais elle a dû s'inquiéter des conséquences que ces querelles pourraient avoir pour elles. Il faut, pour sa sécurité, que son territoire, qui est neutre, reste neutre et soit respecté. Or l'indispensable et la seule garantie de ce respect est son armée. Ce n'est pas pour faire la guerre que cette dernière a été créée, c'est uniquement pour préserver son pays des dangers qu'attireraient sur lui les guerres des autres. Ses institutions militaires sont appropriées à sa situation géographique, à ses besoins politiques et à son caractère national, aussi a-t-elle confiance en elles.

Que l'armée suisse soit plus ou moins bien exercée, plus ou moins bien entraînée, la chose est d'importance secondaire. Ce qui est essentiel, c'est qu'elle existe, et elle existe. Organisée et outillée comme elle est, elle constitue une force militaire matérielle, mais elle constitue plus encore une force militaire morale et c'est pour cela surtout qu'elle est une force militaire respectable.

*
* *

Là se termine le Rapport. La pensée de l'auteur, jusqu'alors contenue par la nécessité de serrer de près un sujet des plus précis, par la volonté d'étayer son argumentation de faits irréfutables, rompt brusquement les liens qui l'enserrent et, dans une large envolée, donne à la conclusion de ce débat toute l'ampleur qu'il comporte. Sous le souffle fort de ce *sachant* — on jugera en connaissance de cause que ce titre lui appartenait en propre — se sont dissipées les dernières nuées qui obscurcissaient la question. Preuves en main, l'auteur nous a fait toucher du doigt la vérité sur les milices et, après qu'il a parlé, il semble que tout a été dit, et bien dit ce qu'il fallait dire.

Cela est vrai en thèse générale, non dans notre cas particulier. Les termes de comparaison qui nous faisaient défaut, nous les avons maintenant et, par contre, nous sommes mis à même de

nous faire une opinion motivée sur les conséquences que pourrait avoir en France l'adoption du système des milices.

Ma tâche personnelle se bornera à faire ressortir deux points, à souligner les dissemblances qui existent d'une part entre le caractère du soldat suisse et du soldat français, de l'autre entre le rôle militaire qui incombe aux deux nations, puis à conclure à mon tour. Toute autre analyse exposerait à des redites et serait sans objet.

Ici j'ouvre une courte parenthèse pour y enfermer une profession de foi; elle me paraît nécessaire pour écarter la possibilité d'un malentendu qui serait fâcheux. Si je m'associe pleinement à l'hommage que le Rapport rend au soldat et à l'armée suisses, cet acte d'équité ne diminue en rien l'affection profonde que j'ai pour notre armée et pour notre troupier au contact duquel j'ai vécu trente ans. Bref, je me défends à l'avance de toute partialité comme de tout parti-pris. L'analyste, comme le chirurgien, doit refouler ses sentiments intimes s'il veut, de façon sûre, manier le scalpel.

Le Suisse est de race militaire et guerrière, le Français est essentiellement de race guerrière, la différence est grande. Le premier porte inné en lui le sentiment de la discipline, le second ne s'y plie que contraint et s'y soustrait dès qu'il le peut. De caractère docile, de sens réfléchi, le Suisse, dans la discipline, sait envisager la portée morale; elle échappe au Français, impulsif et frondeur qui, lui, n'en sent que la férule.

Fut-il jamais à aucune époque, en aucun lieu, un instrument de combat plus puissant que la « grande armée » ? Et cependant chez les vétérans du *Tondu* la discipline n'était pas la qualité dominante. Pas plus que chez ceux du second Empire d'ailleurs. Les uns et les autres ne se sont disciplinés que par la force de l'habitude, mais leur discipline est à fleur de peau; viennent les mauvais jours, c'est un vernis qui s'écaille vite, et des mécontents « grognent ou gouaillent ». Leurs sobriquets sont devenus historiques; ils sont à eux seuls un enseignement : les *grognards* et les *loustics*.

Mais plus que le passé, le présent « en preuves abonde ». Celle-ci d'abord : nous venons de voir les miliciens suisses livrés à eux-mêmes circuler à travers les rues, pénétrer dans les gares et monter dans les trains; n'avons-nous pas, chaque année, en France, pendant la période de convocation des réservistes, un spectacle analogue, au cours des allées et venues des permissionnaires du dimanche? Si les premiers nous ont étonné par « leur belle attitude » et par « la propreté de leur tenue », l'éton-

nement que nous causeront les autres proviendra-t-il des mêmes faits?...

Inutile d'insister...; que chacun évoque ses propres souvenirs et juge par lui-même!...

Un des « chics » qui caractérisent le troupier français — mainte fois représenté ainsi dans les tableaux des maîtres[1] comme dans les gravures des journaux illustrés — est, avec les mains dans les poches, le képi rejeté en arrière.

— Mais, me dira-t-on, cela ne manque pas de crânerie, vous le sentez bien vous-même!...

— Ne sortons pas de la question; il ne s'agit pas de mes sentiments, j'analyse et je dis : ce n'est pas militaire.

L'exemple de ce laisser-aller dans la tenue vient de haut, car il en est des officiers comme des hommes. Entrez dans telle cour de caserne, voire de quartier, qui vous plaira, à l'heure où les officiers s'y trouvent en plus grand nombre. Un fait vous frappera, vous aurez peine à en trouver deux qui soient habillés exactement de la même façon. Chacun, par un détail de sa tenue, semble s'ingénier à être différent de son voisin dans le port de l'uniforme. C'est un manteau d'un modèle spécial, une culotte plus large, que sais-je! question de nuances, parfois un rien, mais qui dénote un état d'esprit qui va s'accentuant dans l'armée nouvelle, un besoin d'échapper à la règle commune. Ce n'est pas militaire.

Et il en a toujours été ainsi, c'est dans notre sang. Murat, d'illustre mémoire, se plaisait à porter des panaches énormes, plus grands parfois que ses lauriers. Le débraillé de Lasalle[2], l'héroïque sabreur, a fait longtemps école dans notre armée, et, il faut l'avouer, fâcheuse école. L'un et l'autre étaient des guerriers dans la plus haute acception du terme : ce n'étaient pas des militaires.

Mais reprenons notre fil d'Ariane. Le rapport nous a montré le milicien suisse faisant preuve de discipline tout à la fois militaire et sociale, ce qui revient à dire que nous avons vu se confondre en un être unique, le citoyen et le soldat. En France, il n'en va pas ainsi, la dualité s'accuse nettement.

En voici un premier exemple : au cours des manœuvres auxquelles mes lecteurs ont pris part, aucun d'eux n'a été sans remarquer ce besoin, pour ainsi dire inconscient, qu'éprouve le soldat à saccager, à détruire à plaisir tout ce qui se trouve à portée de sa

[1] Un des plus célèbres est le tableau d'Alphonse de Neuville : *les Dernières cartouches.*

[2] Le général Lasalle, officier de cavalerie légère, est une des personnalités marquantes de l'épopée napoléonienne.

main, fruit ou fleur qu'il arrache au passage, moissons à travers lesquelles il piétine; et cette manie de destruction n'a d'égale que la colère souvent exagérée du paysan propriétaire du champ ou du verger où a eu lieu le méfait. Or le laboureur d'aujourd'hui est le soldat de demain et réciproquement, car peut-être, aux manœuvres prochaines, les rôles seront inversés!

Une autre preuve est d'ordre plus élevé, plus grave. Le milicien suisse demeure, pendant toute la durée de son service, propriétaire de ses armes et jamais, nous a-t-il été dit, le gouvernement fédéral n'a eu à regretter cette preuve de confiance. Quel usage, en 1871 [1], les miliciens de la garde mobile et de la garde nationale, devenus eux aussi des fédérés, ont-ils fait des armes que le gouvernement leur avait confiées pour la défense de la capitale?...

J'en arrive au second point. Je ne reviendrai pas sur le rôle militaire de la Suisse; mis sous les yeux en pleine lumière, comme il vient de l'être, il doit apparaître très net.

Il ne suffirait pas à la France d'être une force morale. Sans doute, elle doit l'être, c'est la condition *sine qua non* de toute force humaine, mais les exigences de la guerre moderne veulent qu'elle soit aussi, je ne dirai pas seulement une force effective, mais une force militaire comprenant de gros effectifs.

— Mais l'ère des conquêtes est terminée, m'objectera-t-on; ainsi doit penser tout cœur français, tout esprit sage!

— D'accord, mais les événements qui se déroulent nous prouvent que d'autres pensent autrement et je n'en veux pour preuve que la lutte gigantesque qui ensanglante la Mandchourie à l'heure actuelle. Si nous avons renoncé à attaquer, renoncerons-nous à nous défendre? Il faut être fort si l'on veut être respecté et les raisons qui obligent la France à demeurer forte sont multiples.

C'est d'abord l'attirance séculaire qu'exerce sur l'étranger la douceur de son climat, la richesse de son sol, la beauté de ses sites, l'étendue de ses côtes, les ressources de son industrie, les splendeurs de ses monuments, le renom de sa capitale.

C'est, ensuite, l'accroissement des naissances chez ses voisins du Nord et l'appauvrissement de sa propre race, la crainte qu'un trop-plein de vie ne vienne à rejeter par delà ses frontières et à répandre à travers ses provinces une population étrangère devenue trop dense; c'est le retour possible, — parce que périodique dans l'histoire des peuples, — des invasions d'antan!

[1] Si je fais un emprunt à l'histoire, après avoir décliné son concours au début de cet article, c'est que, tout à l'heure, il s'agissait des conditions sociales qui changent avec le temps, et qu'il s'agit ici d'un sujet immuable : la caractéristique d'une race.

Ce sont encore les obligations qu'impose à la France son rôle de puissance coloniale ; et nul n'ignore qu'à l'heure présente, où tant d'intérêts se trouvent opposés sur toute la surface du monde, le moindre conflit colonial peut avoir une répercussion soudaine sur le continent et déchaîner la guerre à travers l'Europe.

C'est enfin, qu'au risque de se voir rayée du nombre des grandes nations, la France doit à son passé, se doit à elle-même de faire entendre une voix respectée dans le concert européen.

On me dira encore : — Sans nul doute, nous devons rester forts, mais nous le demeurerons avec les milices. Nous admettons que les Suisses ont un tempérament différent du nôtre, mais notre race guerrière a fait ses preuves et puisque à l'appui de votre thèse vous avez fait appel à l'histoire et invoqué une de ses heures les plus sombres, nous invoquerons, nous, une des plus belles, la page glorieuse des volontaires de 93, même pas des miliciens, et cependant des soldats sublimes.

Ce n'est pas *l'histoire*, c'est la *légende* qu'il convient de dire; « cette légende qui, non seulement a faussé l'histoire, mais trouble encore aujourd'hui la question si importante et si débattue du système d'organisation militaire qui convient à la France ».

Ainsi s'exprime l'historien Camille Rousset, l'auteur du beau livre : *les Volontaires, 1791-1794*, œuvre à laquelle je renvoie mes contradicteurs.

Sans doute, le jour où la Patrie fut déclarée en danger, ce fut un généreux élan qui fit se dresser tant de jeunes poitrines au-devant des balles et des baïonnettes de l'Europe coalisée; sans doute, ces soldats improvisés firent preuve du plus grand courage, mais d'un courage inconscient, mal dirigé et demeuré le plus souvent sans effet utile.

Des nombreux témoignages que relate Camille Rousset, j'extrais ces passages d'une lettre de Carnot[1] :

Les soldats étaient presque tous ivres, plus ou moins; il en tombait à chaque pas... Leurs sacs étaient tellement pleins d'effets volés, qu'ils ne pouvaient plus les porter. On leur doit cependant la justice de dire qu'ils ont traité très humainement les prisonniers qu'ils avaient faits, qu'ils ont déployé un courage vraiment héroïque, et que leur conduite est un assemblage d'actions tantôt belles, tantôt honteuses, qui peignent le caractère volage et inconséquent, mais indélébile des Français... Il est impossible de songer à aucune conquête

[1] Lettre du célèbre Carnot, alors représentant du peuple, député aux armées du Nord, au Comité du salut public, écrite le 1er juin 1793. *Les Volontaires*, 1791-1794, ch. XXIII.

suivie avec des troupes de ce genre, quelque braves qu'elles soient. Rien ne résiste à leur premier choc, mais au moment qu'il est fait, la débandade se met partout, et si l'ennemi revenait, il ne tiendrait qu'à lui d'en faire une boucherie. On nous informe, en ce moment, que nos troupes se sont retirées par détachements et sans ensemble, et qu'il en était resté un nombre considérable entre les mains de l'ennemi; beaucoup d'armes perdues ou brisées; enfin, tout ce qu'on peut dire de plus affligeant pour des hommes qui aiment leur patrie...

Le 29 avril de la même année, le commissaire aux armées, Bouchotte, écrivait de Dunkerque : « La tenue des volontaires m'a révolté... Ce n'est pas tout d'être patriote, il faut savoir défendre la patrie. » Après ces deux documents, j'en pourrais citer vingt, cent, que relate Camille Rousset, tous signés des noms des généraux, des commissaires et autres agents aux armées, « témoins autorisés s'il en fut jamais, car à l'époque terrible où ils ont parlé, la responsabilité de leurs paroles n'était pas une fiction vaine; il y allait pour enjeu de leur tête, et beaucoup y ont laissé leur enjeu ». Tous vous démontreraient que les bataillons des volontaires nationaux ne furent, tant qu'ils restèrent abandonnés à eux-mêmes, que des bandes indisciplinées, se livrant aux pires désordres, après de belles actions, et qu'ils ne purent être qualifiés de troupes que le jour où ils furent fondus avec les bataillons d'infanterie de ligne au moyen de *l'amalgame*. Il eut lieu par décret du 19 nivôse an II (8 janvier 1794), et de cet embrigadement prirent naissance les demi-brigades qui, dès 1796, redevinrent les régiments et formèrent cette armée des guerres de la Révolution et de l'Empire, ce redoutable instrument de combat que nous avons étudié tout à l'heure.

Telle est la vérité, elle tue la légende.

* * *

Je suis donc autorisé à dire, en règle générale, que le système d'organisation des milices ne produit qu'un minimum de force militaire, et qu'en France, en raison du génie propre à notre race, ce minimum serait particulièrement amoindri. Et j'ajoute que, de nos jours, l'adoption de ce système serait d'autant plus désastreux que la discipline sous le feu, — nous savons qu'on ne peut l'acquérir qu'avec le temps et au contact de cadres de métier, — n'a jamais été plus difficile à maintenir. Non pas seulement parce que la guerre, par la perfection des engins, est devenue plus meurtrière, mais parce qu'elle exige de l'homme un effort qui,

tout en convergeant, comme par le passé, vers un but commun, doit demeurer individuel en raison de l'ordre dispersé qui est la caractéristique du combat moderne.

Il faut donc écarter résolument de notre programme la création prochaine des milices : elle ne convient pas à l'état de paix armée d'une grande nation, qui exige des soldats rompus à leur métier : car c'est un métier, quoi qu'on en dise, que celui des armes.

L'opinion générale en Europe a été qu'il fallait marcher avec son temps, — rien de plus juste; — que les armées de métier constituaient un anachronisme, qu'elles ne cadraient plus avec notre état social, et on les a supprimées, — jusqu'au jour où, de l'opinion d'écrivains compétents, on les rétablira (hypothèse des plus admissibles, entre parenthèses, car tout progrès humain comporte autant de retours en arrière que de pas en avant), — et on les a supprimées, dis-je, pour les remplacer par la nation armée. Aussi, après 1870, nous avons vu, en France, le service militaire devenir obligatoire pour tous. Sa durée, qui était de sept ans sous l'Empire, a été réduite à cinq, puis bientôt à trois; aujourd'hui, elle tombe à deux.

Je n'examinerai pas la loi nouvelle; je dirai seulement qu'au point de vue militaire, elle a contre elle la presque unanimité des personnalités techniques et qu'au point de vue social, sa popularité ne repose que sur des bases très fragiles. Attendons, pour la juger définitivement, sa mise en vigueur. Peut-être, tout compte fait, malgré ses nombreux points faibles, rallierait-elle, — de force plus que de gré, — nombre de ses adversaires actuels, si ces derniers étaient assurés qu'elle est l'étape-limite de la nation armée et non l'acheminement rapide vers les milices qui, nous venons de le constater, n'ont plus que les apparences d'une force militaire, ne sont plus qu'une armée de surface.

Je pressens une nouvelle objection : — Une force amoindrie, peut-être; mais une force suffisante pour la besogne simplifiée qui lui incombera d'ici peu avec l'idée de paix universelle; car voici que cette idée lève enfin, après avoir germé de longs jours; la Conférence internationale de la Haye, en 1899, a été sa première fleur, et bientôt elle implantera dans le monde entier ses racines profondes.

Je réponds qu'avec une nouvelle confusion de termes, il ne faut pas laisser se produire une nouvelle confusion de pensée. Ce n'est pas *idée*, c'est *idéal* qui est le mot propre. Et comme je viens de détruire une légende, il me faut, — bien que je répugne à cette besogne, — pour mener cette analyse à bonne fin, couper les ailes à un rêve. Car c'est un rêve. Certes, il n'est pas d'idéal plus

séduisant que la suppression de la guerre, et tous nos efforts doivent tendre à écarter, dans la mesure du possible, ce fléau si redoutable à l'humanité. Mais ne serait-ce pas un leurre, que d'escompter sa disparition finale, tout au moins d'espérer atteindre bientôt un but qui toujours se dérobe? J'en appelle de nouveau aux événements.

Un jour viendra-t-il où l'humanité transformée saura substituer de façon absolue, définitive, le seul régime du droit à celui de la force? Souhaitons-le, et de tout cœur, mais que cette espérance fugitive ne ferme pas nos yeux aux réalités plus proches!

Les institutions doivent être la conséquence de l'état social d'une nation; ce serait un non-sens qu'elles le devançassent. Ce serait, — qu'on me pardonne cette locution populaire, bien faite pour rendre ma pensée, — « mettre la charrue avant les bœufs ».

Or l'ère de la paix n'est pas venue et l'heure du désarmement n'a pas sonné. Il semble, au contraire, — que Dieu nous en préserve! — qu'une menace de guerre soit en suspens sur le monde. Donc restons forts, non pour être craints, mais pour être respectés, et, puisque j'ai imploré l'aide d'En-haut, rappelons-nous le proverbe : « Aide-toi, le ciel t'aidera ».

Et je termine par un vœu : Puisse la France, — une fois n'est pas coutume, — ne se déterminer à adopter le système des milices que le jour où une nation voisine l'aura devancée dans cette voie que des aveugles seuls s'imaginent être la voie du progrès.

Nos petits-neveux ne la verront pas alors, de longtemps, franchir ce second pas, faute qu'il se soit trouvé un peuple assez naïf pour faire le premier.

***

L'ESPRIT LAÏQUE

I

Dans quelques semaines aura lieu un congrès libre-penseur dont les conclusions sont déjà fixées par les hommes qui l'organisent. La doctrine morale qu'il devra présenter prouvera que l'idée d'un Dieu quelconque a fini son temps. La libre-pensée résumera ainsi les étapes parcourues en vingt-cinq ans, depuis les jours éloignés, et désormais oubliés, où la neutralité se donnait pour un système qui respectait les croyances religieuses.

Dieu expulsé de l'école, de la législation, de la morale sociale, ce ne sera pas encore le dernier terme de la campagne poursuivie par l'incrédulité militante. Le sanctuaire de la famille est désigné comme une conquête prochaine, en attendant mieux encore : car l'appétit libre-penseur ne peut se lasser, ni se rassasier, ni se corriger. C'est la loi de sa nature.

L'esprit laïque — et désormais cette expression ne saurait prêter à aucun malentendu, — est un instinct de révolte et de domination, compliqué de dissimulation et d'imprévoyance.

Phénomène plus bizarre : généralement cette dissimulation se rencontre chez des hommes qui se font remarquer par l'audace de leurs visées et de leurs allures; cette imprévoyance règne dans des esprits habitués à vanter ou même à pratiquer la méthode scientifique basée d'abord sur l'attention. Ainsi, la liberté compte de nombreux adeptes enthousiastes qui manœuvrent frauduleusement pour la transformer en puissance autoritaire. Tels et tels professeurs, parce qu'ils connaissent la chimie, ou bien la zoologie, ou bien les mathématiques, ou bien la jurisprudence, improvisent des théories et des décrets sur la morale et sur la foi : et donc, ils traitent les sujets qu'ils n'ont jamais étudiés. Il y a aussi des philosophes de profession qui, spécialisés dans la pédagogie élémentaire, ont pris néanmoins l'habitude de trancher des questions métaphysiques : le bien, le mal, le devoir, la nature, l'absolu, — tout en proclamant d'ailleurs l'inutilité de la métaphysique et tout en reprochant à la théologie de prétendre gouverner les domaines qui ne lui appartiennent pas.

Jetons un coup d'œil sur les leçons fournies par vingt-cinq ans de laïcisme.



Nous apercevons d'abord la « légende du maître d'école », ainsi dénommée sur le tard, par des esprits déçus, mais complète dès l'origine. Elle naquit avec la Ligue de l'enseignement, qui sortit elle-même tout organisée du cerveau de son fondateur, le passionné, prudent, opiniâtre Jean Macé, homme de faible culture, très habile à vulgariser, à constituer, à dissimuler. Les trois premiers adhérents de la Ligue furent un sergent de ville, un conducteur de trains, un tailleur de pierres. Avec ce concours si modeste, Jean Macé posa les bases de l'association qui, développée sans repos, allait remuer l'esprit général public et privé, opérer la conquête du pouvoir, établir une législation, engendrer un monde anticatholique.

Bien qu'elle fût pressée de se servir des lois pour imposer ses volontés, la Ligue, pendant longtemps, s'astreignit à désigner comme son unique moyen d'action et à présenter comme unique symbole *le livre*. De 1866 à 1870, et plus tard encore, Jean Macé ne se relâchait pas de commenter ces formules : « Le patrimoine béni, où est le salut de l'humanité, c'est *le livre* qui le représente. Tout homme entre les mains duquel *le livre* n'arrive pas est donc frustré du meilleur de son héritage[1]. » Les centres de la propagande irréligieuse, les Cercles rapidement multipliés, avaient reçu de la même main un programme trompeur où l'on prétendait faire appel à tous les gens qui comprenaient « la nécessité de développer l'instruction », sans travailler pour « aucun parti », sans s'occuper « ni de politique ni de religion »... « L'action du Cercle ne touchera en rien aux questions politiques et religieuses. » Pour renforcer les apparentes garanties de neutralité, Jean Macé affectait de vouloir seulement favoriser les progrès de la « lecture et de l'écriture ». En manière de mot d'ordre, il employait un néologisme vulgaire et bonhomme : « Nous sommes des faiseurs de lumière, sans plus ».

Cette bonhomie lui pesait. Quand il put s'en dépouiller, il déclara tout haut qu'il s'enorgueillissait d'avoir fait tant de dupes. Dès 1877, il racontait avec fierté de quelle manière, « sous les yeux de l'Empire » déclinant, il avait su « préparer les voies à

[1] Pour ne pas surcharger cet article de références dont le nombre serait trop considérable, nous renvoyons les lecteurs qui auraient intérêt à les connaître aux deux volumes publiés chez Lethielleux (10, rue Cassette), par M. Eugène Tavernier : *La morale et l'esprit laïque* et *la Religion nouvelle*. Ils y trouveront l'indication précise des sources. (N. D. L. R.)

la République » : il s'était imposé le soin « de ne pas en parler ». Les cercles fondés par la Ligue n'avaient recruté que des républicains : c'était « prévu d'avance », disait-il en 1881. Victorieux, il dévoilait le double caractère offensif de cette neutralité longtemps déguisée : « Notre chemin à tous, gens de la Ligue, est forcément le même : faire penser ceux qui ne pensent pas, faire agir ceux qui n'agissent pas, faire des hommes et des citoyens. C'est de la neutralité politique, assurément; mais comme l'absolu est neutre, parce *qu'il domine tout.* » Si exigeante sur le terrain politique, la bizarre neutralité ne comptait pas observer plus de retenue envers la religion; et l'apôtre du laïcisme croyait pouvoir s'en expliquer à la même date (1881), puisque l'heure était passée du précieux mais gênant *sous-entendu* : « J'en dirai *autant* de notre *neutralité religieuse*, qui nous a valu tant d'injures imméritées. » Le maître Ligueur ressentait une propension à se plaindre toujours, soit d'être méconnu, soit d'être trop bien compris.

Confondre la neutralité avec le besoin de dominer, voilà un langage incohérent et cependant révélateur. Enfiévré par le succès, l'instinct conquérant et oppresseur se donnait carrière, sauf à reprendre, assez souvent encore et selon les circonstances, sa vieille allure cauteleuse. Pour mieux préciser, tout en se réservant le moyen de continuer ailleurs l'équivoque et la fraude, Jean Macé citait l'exemple de la Maçonnerie, à laquelle, disait-il, la Ligue était « unie comme une sœur ». Les Loges, en effet, ont d'abord pratiqué la guerre sous l'étendard de la neutralité. Quand on accusait la secte de nourrir des desseins antireligieux, elle ne manquait pas d'exhiber sa Constitution, qui lui attribue un caractère essentiellement philanthropique, libéral, neutre et qui patronne surtout l'absolue liberté de conscience et la tolérance mutuelle. Bafouée et violée par ses adeptes, cette règle fondamentale a été conservée par eux comme une enseigne hypocrite qui déroute les adversaires et qui attire les dupes. Longtemps, les Maçons se firent un devoir de dompter leur impatience. Si un Frère s'oubliait à parler trop clairement, l'écart était aussitôt réprimé, en partie du moins, et contrebalancé par un rappel des vieilles formules trompeuses. Jusque vers 1880, c'était une surprise d'entendre un initié déclarer que la Loge déteste également le catholicisme et le cléricalisme et qu'aux yeux des Maçons, « le catholicisme et le cléricalisme ne font qu'un ». Ces paroles prononcées jadis par M. Courdaveaux, alors professeur à la Faculté des lettres de Douai, furent longtemps un des textes vraiment rares où l'on pouvait saisir en flagrant délit la pensée maçonnique. Quand elle eut

assuré sa puissance, elle précipita son élan et prit l'habitude de vociférer sur un ton de triomphe. Des déclarations haineuses et arrogantes comme celles du F.·. Courdaveaux, ou de pires encore, nous en avons désormais à n'en savoir que faire.

La Maçonnerie et la Ligue, deux sœurs, comme disait Jean Macé, ont maintenant l'habitude d'attaquer la religion en face; mais il ne faut pas oublier que, durant de longues années, elles affectèrent de donner à leur propagande l'aspect d'un grand effort uniquement destiné à favoriser l'instruction. Le livre et l'école, elles affirmaient n'avoir pas d'autre souci. Par le livre et par l'école, c'est-à-dire par la science, tous les progrès allaient s'accomplir, tous les problèmes allaient se résoudre et le bonheur général était enfin assuré.

Cet état d'esprit ne pouvait manquer d'inspirer à Victor Hugo une manifestation typique. Dès le lendemain de la Commune, en effet, le poète composait un dialogue pour démontrer que la Bibliothèque nationale n'aurait pas été brûlée si les insurgés avaient connu le charme et l'importance de la lecture. Il mettait en scène un incendiaire, l'apostrophait et lui suggérait une excuse :

> Tu viens d'incendier la bibliothèque?
> Oui
> J'ai mis le feu là.
> Mais c'est un crime inouï!
> Crime commis par toi contre toi-même, infâme!
> Mais tu viens de tuer le rayon de ton âme!
> C'est ton propre flambeau que tu viens de souffler!
> Ce que ta rage impie et folle ose brûler
> C'est ton bien, ton trésor, ta dot, ton héritage!
> Le *livre*, hostile au maître, est à ton avantage.

Suivait l'énumération désordonnée des bienfaits répandus par les hommes qui ont composé des livres. L'incendiaire s'y montrait insensible, détournait d'un mot tous les reproches et les faisait retomber sur les représentants du vieil ordre social :

> Je ne sais pas lire.

A la vérité, les communards se souciaient fort peu « des Eschyles, des Homères, des Jobs » (!) et aussi de Molière, de Kant, de Voltaire, de Platon, de Shakespeare, de Beccaria (pour rimer avec *paria*), de Dante, de Milton, de Corneille. Pourtant, ils savaient lire et ne se faisaient pas prier pour parler au nom de la science moderne. Ils avaient leurs auteurs.

Ils n'étaient pas les seules dupes, loin de là. Des gens d'une

culture moyenne et aussi des hommes distingués à certains égards partageaient ou même entretenaient l'illusion des badauds.

L'idée que la puissance d'un pays réside dans l'instruction populaire s'était répandue chez nous sous la formule imaginée au lendemain de 1866 : « Le maître d'école allemand a gagné la bataille de Sadowa. » On se persuada qu'il avait encore gagné la bataille de Sedan et que notre revanche militaire était entre les mains de l'instituteur français.

A plus forte raison, notre relèvement social et moral. Autour de la même idée s'amoncelèrent les discours, les articles de journaux et de revues, les brochures, les livres; et dans cet amas de déclarations et de dissertations s'épanouit toute une littérature pédagogique : les innombrables manuels scolaires.

*
* *

Etant la source de tous les biens, l'école devait fournir une morale, morale laïque, en harmonie avec l'enseignement officiel laïcisé du haut en bas.

Or, pendant longtemps, les laïcisateurs se montrèrent convaincus que rien n'était plus facile que d'assurer à cette morale un sort prospère et même un prestige inconnu jusqu'alors. Elle offrait l'avantage merveilleux de se soutenir toute seule et d'exister par elle-même, n'ayant besoin, pour se dilater, que d'être séparée des dogmes, qui, paraît-il, l'étouffaient et la rabaissaient. Constituer une morale, quel soin superflu! Tous les hommes possèdent en naissant une énorme provision de tendances et d'idées morales. C'était évident au point de rendre inutiles et ridicules toute recherche et toute explication sur un tel sujet. Sans effort de mémoire, on nommerait à l'improviste douze ou quinze laïcisateurs importants qui, durant des années, récitèrent avec une imperturbable confiance cette pauvre leçon, comme un texte sacré, comme le définitif, complet et inépuisable *Credo* de la civilisation nouvelle.

Choisissons parmi les prophètes. Nous pouvons assurément donner la préférence à Paul Bert, qui fut l'âme de l'entreprise et qui, dans mainte réunion d'instituteurs ou devant la Chambre, ou devant d'autres auditoires, prodigua les plus fières promesses. Il était savant en physiologie : il devait se connaître à l'éducation morale; du moins la foule concluait ainsi et lui-même l'entendait de la sorte.

Peu avant de devenir ministre, Paul Bert prononçait, devant des instituteurs et des institutrices, un long, solennel et virulent

discours destiné à démontrer que les notions essentielles de la morale subsistent tout entières indépendamment de la religion. Il mettait en scène un prêtre qui, à titre « d'homme de Dieu » réclamait le privilège d'enseigner la morale. Il recommandait de fermer la bouche au prêtre dès les premiers mots et dictait cette sentence :

Croyez-vous donc avoir le monopole de l'âme et de Dieu? Voudriez-vous nous faire croire que ce sont vos religions nées d'hier, avec leurs dogmes particuliers et leurs inexplicables mystères, qui ont enfanté la notion de Dieu et celle de l'âme immortelle et celle du jugement final?... Non, ces grandes idées ont des racines plus profondes... Ce n'est pas Dieu qui vit des religions, ce sont les religions qui vivent de l'idée de Dieu. — Ce qui a donné l'idée de Dieu, ce n'est pas seulement la crainte, c'est aussi l'admiration et la reconnaissance; c'est la contemplation des splendeurs et des harmonies de la nature; c'est l'étude de l'œuvre appelant l'idée d'un ouvrier. C'est plus encore : c'est la protestation de celui qui souffre, contre un mal immérité, c'est l'appel de la victime à un juge tout-puissant et infaillible, qui, par delà la mort, la récompensera parce qu'elle a injustement souffert et punira le bourreau...

Paul Bert croyait-il à l'existence de Dieu et à l'immortalité de l'âme? Non, sans doute, et il prenait soin de l'indiquer, à moitié du moins, par un procédé où se mélangeaient, de la façon la plus singulière, cette dissimulation, cette audace, cette morgue scientifique et cette ignorance philosophique qui, dès le début, nourrissaient le zèle laïcisateur. Ayant indiqué les traditionnelles raisons de la croyance en Dieu et en l'immortalité de l'âme, Paul Bert aussitôt ajoutait qu'il n'avait pas à se prononcer sur la valeur de ces raisons. Etaient-elles « bonnes »? Etaient-elles « mauvaises »? Et comment les jugeait le pontife? Il s'abstenait de le dire en s'imposant le soin de souligner sa réserve. « Je ne prends pas ici de parti, je ne cherche pas si ces sentiments font preuve. » On devinait qu'il ne les prenait pas au sérieux; et c'était bien ce qu'il désirait faire comprendre. Mais, en même temps, il voulait éviter de froisser les vieilles croyances; peut-être aussi, d'ailleurs, et même probablement, n'avait-il aucune idée précise de ce que l'on doit penser sur des sujets si graves. Il en parlait au hasard, lui, l'homme des méthodes scientifiques et des vérifications répétées. Le soupçonnait-on d'hostilité contre la foi en Dieu et en l'immortalité de l'âme : il déclarait que ce sont des *sentiments éternels*. Lui reprochait-on de trop concéder aux instincts religieux, il répliquait que ces « sentiments éternels » sont en opposition avec la raison et avec la science, seules souveraines du monde nouveau. Auront-ils le dessous? Non, sans doute, puisqu'ils

sont éternels; mais oui, peut-être, puisque la science et la raison réclament la suprématie absolue. Entre ces deux solutions, le laïcisateur s'abstenait, en s'appliquant toutefois à persuader son auditoire que mieux valait ne pas se soucier beaucoup des sentiments éternels et les laisser se défendre eux-mêmes, comme il convient à des sentiments éternels, lesquels doivent être capables de se tirer d'affaire, puisque, faute de cette capacité, ils risqueraient de perdre leur nom.

Mais comment se fait-il que nous, créatures éphémères, nous soyons à ce point pénétrés de sentiments éternels? Paul Bert ne paraît pas se l'être jamais demandé, lui qui, cependant, en qualité de personnage scientifique, exigeait que l'on se rendît compte de tout. Il affirmait la morale universelle sans rechercher de quoi elle se compose et d'où elle peut venir. Bien entendu, à l'égard de la conscience, ce savant dévoyé usait d'un procédé aussi catégorique et aussi peu explicatif. Dans une autre réunion solennelle, en 1884, sous la présidence de Gambetta, il glorifiait l'enseignement laïque qui dit à l'homme : « Tu as en toi *ton juge*, développe-toi et travaille...; *ta conscience*, aidée de la consultation d'*autres consciences*, t'indiquera *la voie du bien et te protégera contre le mal.* » Voilà un phénomène qui, sans doute, méritait bien d'être étudié, autant du moins que la circulation du sang et la greffe animale; mais Paul Bert trouvait suffisant de s'en tenir à l'idée et surtout au mot de conscience, comme à l'idée et au mot de morale. Bientôt, pourtant, des incrédules protestaient et dénonçaient dans ce langage une inadmissible tendance spiritualiste. Tel professeur, par exemple, M. Wyroubof, positiviste, écrivait : « *Il n'est pas vrai qu'il y ait une loi morale universelle inscrite dans notre conscience.* » Tel rédacteur d'un journal, spécialement destiné aux maîtres et aux maîtresses d'école : « Il est urgent... de démontrer que l'homme a en lui la source de toute morale, car nous ne pouvons enseigner qu'elle nous est révélée de Dieu, *non plus qu'elle est faite de tout temps, ce qui revient au même.* » Jules Ferry, qui voulait supprimer du programme les devoirs envers Dieu, préconisait la « petite morale usuelle, la morale tirée des incidents de chaque jour, de l'histoire de France ». M. Goblet avait le courage d'affirmer la nécessité et la vérité du spiritualisme, tandis qu'un sénateur, M. Ferrouillat, résumait l'impression commune et confiait l'avenir au « Dieu des braves gens ». C'était presque la formule de Béranger, pédagogue inattendu. Peu à peu, l'esprit de laïcisation, ayant suivi sa pente, s'installait dans les bas-fonds; et dix ans après, les journaux des instituteurs avaient pris l'habitude de

dire : « Voltaire a beau parler de la morale éternelle, nous savons tous que ce n'est là qu'une *métaphore.* » Ils étendaient ainsi les conséquences des négations auxquelles Paul Bert, avec une incroyable légèreté, avait ouvert le chemin.

Ce savant n'était pas seul à méconnaître en fait de morale les règles scientifiques qu'il invoquait ailleurs. Un plus célèbre et un plus grand que lui, un maître, M. Berthelot, a donné, avec une inconcevable obstination, le même exemple d'un manquement aux préceptes qu'il se vante surtout de suivre. Lui qui accuse les scolastiques, les théologiens et les simples philosophes d'avoir empiété abusivement sur le domaine de la chimie, de la physique, de l'astronomie, etc., il affirme que ces sciences et les autres du même genre ont seules le droit de parler de morale. L'empiètement dont il se plaint et dont il s'indigne, il ne se repose pas de le commettre, en sens inverse, bien entendu. La chimie, la physique, la géologie, les mathématiques ont été, dit-il, opprimées par la philosophie : il veut donc qu'à leur tour elles oppriment ladite philosophie et qu'elles la découronnent et qu'elles la dépossèdent. On avait autrefois supposé que ce savant, réclamant au nom de la chimie, de la physique, de la géologie, etc., exigeait pour elles la simple indépendance. Mais non : il voulait leur faire conférer la prédominance, une prédominance positive, exclusive, illimitée. Il ambitionnait de faire à son tour ce qu'il condamnait chez autrui. Il ne rêvait pas d'affranchissement, mais bien de revanche et aussi de vengeance, l'une et l'autre réalisées par les moyens qu'il continuait de déclarer injustifiables. Désormais, tout doit dépendre des sciences expérimentales, tout, et principalement la philosophie, et la morale, et la politique, et aussi l'histoire ! Dans son livre *Science et morale*, M. Berthelot a multiplié ses arrêts : « La science domine tout... *La science* possède désormais *la seule force morale* sur laquelle on puisse *fonder la dignité* de la *personne humaine et constituer les sociétés futures.* » Auparavant, il avait comme à plaisir et sur un ton de bravade, notifié la même prétention ; d'abord dans la *Revue de Paris*, puis lors du banquet (4 avril 1895) que certains libres-penseurs militants, auxquels se mêlaient quelques notabilités scientifiques, avaient organisé pour protester contre M. Brunetière. On se souvient que M. Brunetière venait de corriger les excès familiers à l'école libre-penseuse plus ou moins scientifique. Il n'avait nullement accusé la science de faire banqueroute. Il combattait même cette accusation ; mais il constatait que parfois des savants, ou des demi-savants, ou des hommes qui ne possédaient qu'une très vulgaire culture avaient répandu, au nom de la science, et

continuaient de répandre d'irréalisables et d'absurdes promesses. Les fanatiques de la science voulurent se justifier en relevant le reproche qu'ils considéraient comme un défi. Naturellement ils recoururent eux-mêmes au défi, en multipliant et en aggravant les exagérations qui leur étaient attribuées. M. Berthelot parla ainsi, avec une application spéciale et solennelle :

Ce qu'il faut proclamer bien haut, c'est que le progrès matériel dû à la science est le moindre fruit de son travail, elle *réclame* un domaine supérieur et plus vaste, celui du *monde moral et social.* En effet, tout relève de la connaissance de la vérité et des méthodes scientifiques par lesquelles on l'acquiert et on la propage : *la politique, l'art, la vie morale* des hommes, aussi bien que leur industrie et leur vie pratique... J'entends par là la connaissance intérieure des sentiments et des lois du monde intellectuel et *moral*, j'entends aussi la connaissance extérieure de l'humanité et de l'univers... C'est la science qui établit *les seules bases inébranlables de la morale*, en constatant comme celle-ci est fondée sur les *sentiments instinctifs* de la nature humaine, précisés et agrandis par l'évolution incessante de nos connaissances et le développement héréditaire de nos aptitudes.

L'histoire et la philosophie, ce n'était pas encore assez pour la désinvolture de M. Berthelot : de la même manière il exposait la formation des dogmes chrétiens. Qu'en savait-il et qu'en sait-il pourtant? Ce qu'on en peut savoir en feuilletant quelques volumes composés par des hommes à l'esprit systématique. Qu'aurait-il dit et que dirait-il d'un amateur qui, pour avoir attrapé au hasard certains détails sur les combinaisons de l'oxygène, de l'hydrogène et du phosphore, ou sur l'acoustique et l'électricité, s'aviserait de parler catégoriquement physique et chimie? Or, il est cet homme-là, au point de vue philosophique, historique et religieux. Quand il invoque la morale, l'histoire et l'art, il emploie des mots et il remue des idées dont il ignore la véritable signification, puisque les faits et les lois de la morale, de l'art et de l'histoire ne se trouvent pas au fond des cornues et puisqu'il n'a vraiment étudié que les phénomènes qui se passent dans les cornues !

Jusqu'en 1886, M. Berthelot admettait encore l'existence de Dieu, considéré comme la « réalité souveraine, centre de l'unité mystérieuse et inaccessible vers laquelle converge l'ordre universel »; mais il ne distinguait en cela que l'effet d'un sentiment. Dix ans plus tard, il montrait la science empressée à « déclarer l'incertitude croissante de ses constructions idéales ». Ainsi la science réfuterait son propre instinct et nierait de plus en plus l'idéal qu'elle se vante de servir. En dehors de la chimie pro-

prement dite, tous les raisonnements de M. Berthelot offrent cet essentiel caractère d'incohérence.

Pratiquée par un savant, une pareille méthode, où sont associés pêle-mêle l'à peu près et le catégorique, devait enthousiasmer les vulgarisateurs autoritaires. Ils ont bientôt foisonné. Ils sont innombrables. Examinons-les dans leur représentant le mieux constitué en dignité, un recteur d'Académie qui s'est donné et qui s'est fait reconnaître la mission de former les instituteurs et les institutrices à la pratique de l'enseignement moral nouveau et à la complète notion de l'esprit laïque.

*
* *

M. Payot, recteur de l'Académie de Chambéry, dirige une publication hebdomadaire très répandue. Là, il prêche activement et incessamment en faveur de la morale laïque et contre la religion révélée; souvent aussi contre la guerre, en usant des distinctions et des restrictions qui permettent aux antimilitaristes de rabaisser et d'affaiblir le prestige de l'armée sans froisser directement l'instinct national. S'il admet la guerre défensive, il enseigne cependant à mépriser la « gloire des armes », déclarée par lui inintelligente et immorale; et il aime à développer cette maxime : que, « décidément la guerre ne supporte pas l'examen ».

Il a encore d'autres idées qu'il a traitées de diverses manières, même dans plusieurs in-octavos. Son gros ouvrage, *l'Education de la volonté*, en est à la vingtième édition! Néanmoins, on ne trouve là, en général, que des pensées et surtout des *recettes* de l'espèce terre à terre. Ce qui n'appartient pas à ce genre a une origine curieuse et vient, en ligne directe, des pratiques de piété. Celles-ci, d'ailleurs, sont recommandées abondamment comme des inventions très précieuses que la libre-pensée devrait employer. M. le recteur Payot, adversaire militant de la divinité, est allé, par amour de la direction des âmes, jusqu'à recommander chaleureusement, expressément, les méthodes suivies chez les Jésuites! Notons cet exemple, que nous compléterons plus loin :

Si l'Université, avec sa culture morale supérieure, sa science profonde, *empruntait à l'Eglise catholique* tout ce que l'admirable connaissance du cœur humain a suggéré à cette prodigieuse institution, *l'Université gouvernerait*, sans conteste et sans rivalité possible, *l'âme de la jeunesse*.

Passionné de la sorte pour l'autoritarisme, et possédé de ce besoin de réaliser, au profit de l'incrédulité, la mainmise sur les âmes, M. Payot traite les autres sujets avec une désinvolture capricieuse. On voit alors que le recteur autoritaire est, en

général, un impulsif. Selon le moment, il envoie promener la science, à laquelle ensuite il confère un rôle souverain. Dans une brochure sur *l'Education de la démocratie*, il déclare que « la science est tournée vers la pratique et qu'elle est *impuissante* à satisfaire les besoins de l'âme et même les besoins supérieurs de l'intelligence »; qu' « elle a aggravé le *découragement* en mettant en pleine lumière la nullité de notre globe dans l'univers »; qu' « elle n'a aucunement amélioré la situation sociale ». On pourrait se demander avec inquiétude quelle indignation M. Berthelot, prêtre et pontife de la science, éprouverait à voir son idole ainsi rabaissée par la morale laïque; mais nous pouvons nous rassurer, puisqu'il veut ignorer tout ce qui se passe en dehors de son laboratoire. D'ailleurs, M. Payot, qui aime à se contredire, se rattrape plus ou moins et relève parfois la science en exaltant la raison.

L'essentiel, pour M. le recteur Payot, c'est d'affaiblir et de dissiper la notion de Dieu. Il dresse les instituteurs et les institutrices à raisonner contre Dieu. Il leur apprend comment on le critique et comment on lui fait la leçon.

Voici l'argument ordinaire, pour ainsi dire, hebdomadaire, du pédagogue :

En le supposant tout-puissant et omniscient (Dieu), vous le rendez responsable; et cette conception d'un Dieu admettant la souffrance est une injure qu'on lui adresse. Quant à la preuve d'amour donnée à une mère par la mort d'un fils unique, c'est une conception effroyable : *l'athéisme est cent fois plus respectueux pour Dieu*, mieux vaut le *nier* que de le croire *cruel*. Quelque haute qu'on suppose sa fin, elle ne justifie comme moyens ni *l'assassinat* ni la torture. Ce qui serait un crime chez les hommes ne peut être qu'un crime monstrueux partout; il n'y a pas deux morales. La loi morale est absolue, et Dieu doit *s'y soumettre ou se démettre*, ce qui revient à dire que nous devons *épurer* notre conception de Dieu et rejeter ce qui est inacceptable pour notre conscience morale.

Donc, M. Payot *épure*. Que reste-t-il de l'épuration? Pour le savoir, nous n'avons qu'à feuilleter *le Volume* et aussi son impayable *Cours de morale*, que le haut pédagogue a publié l'année dernière et qui se confond, d'ailleurs, avec *le Volume :*

La théorie de l'évolution admet un *univers imparfait* qui a produit, *comme il l'a pu* (!!!) une *race intelligente*, elle-même en voie d'évoluer vers plus de raison : seule, cette théorie, en permettant aux âmes religieuses d'imaginer un Dieu en voie lui-même d'évoluer, les libère de l'existence du mal.

Finalement, quel est le rôle de ce Dieu qui a, *comme il l'a pu*, produit un univers imparfait et qui continue d'évoluer, comme il

le peut? Un rôle nul : « Il n'y a, hélas! pas d'autre bonté que celle que réalise peu à peu *l'humanité;* et la seule religion qui pourra réunir l'unanimité des esprits pensants ne pourra être qu'une religion *purement humaine*, juste, fraternelle. » La Nature étant « indifférente à nos intérêts humains », il n'y a pas, dans l'univers, d'autre justice que « celle que réalisent les *hommes* justes ». Ainsi, Dieu évolue vers le néant et s'y dissout, épuré jusqu'à 'anéantissement.

Il y a encore une autre déperdition : celle du « devoir », qui subit un sort aussi fâcheux, du moins parfois; car tantôt le haut pédagogue enterre le devoir, puis, tantôt, le ressuscite sans que personne s'y attende et puisse deviner comment l'opération s'accomplit. Certains jours, le devoir est mis au rebut catégoriquement; par exemple :

Un gros malentendu vicie notre éducation morale : elle est restée théologique. Au fond, nos manuels de morale sont des manuels théologiques, avec cette aggravation que Dieu n'y étant plus le fondement du devoir, *le devoir n'a plus de raison d'être.* Cette situation est celle de Kant et de la plupart des manuels : le devoir n'a plus son fondement en Dieu; on ne veut pas, d'autre part, qu'il ait son origine sur la terre, alors on refuse de discuter le devoir, on en fait un article de foi. Fais! — Mais pourquoi? — Fais, te dit-on, et ne discute pas : le devoir est un impératif catégorique. Cette morale de Kant est chez nous, actuellement, *d'une profonde hypocrisie* et il est nécessaire de donner à la démocratie *des raisons de vivre moins discutables.*

Profitant de l'occasion, M. le recteur Payot se moque des libres-penseurs qui voudraient faire de la patrie un dogme intangible. « D'après eux, dit-il, il ne faut pas examiner le contenu de cette idée, car *on cesserait sans doute d'être d'accord.* » Ce qui n'empêche pas que, de temps à autre, la patrie reparaît comme une idée digne d'un respect et d'un attachement sans réserve, selon que M. Payot est de bonne ou de mauvaise humeur, ou selon que se présente soudain un problème fondamental auquel n'avait pas songé ou ne songeait plus M. le recteur, emporté par une impulsion contraire.

Le devoir subit les mêmes vicissitudes. On le campe et on le supprime comme une marionnette. Avouons que l'exemple de procédés si peu philosophiques a été donné par un penseur que distinguaient de grands mérites, Maurice Guyau. Le brillant auteur de la célèbre *Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction* traite d'abord avec dédain le vieux devoir et le sacrifie aux exigences du doute, souverain de l'heure présente et de l'avenir. Guyau déclare que « l'évidence intérieure du devoir ne

prouve rien »; et il insinue que « cette dernière superstition » aura le destin de celles qui ont déjà succombé. Puis, brusquement, il le réinstalle sur la scène, mais combien affaibli et piteux! Ce n'est plus qu' « un certain devoir », une « certaine obligation »; disons le mot : une ombre de devoir, projeté par la vie et par l'action. Vie intense, action intense, voilà tout. Notre loi c'est *l'intensité*. Quand nous y manquons, nous enfreignons une espèce de devoir.

La belle explication (au fond toute mécanique) fournie par l'intensité a séduit M. le recteur Payot, qui s'en est servi avec emportement, au point d'oublier jusqu'à l'auteur du nouveau système. Ce serait un sujet intéressant de noter les emprunts ininterrompus faits à Guyau par tant de pédagogues, pour lesquels il a pensé, qu'il a approvisionnés de réflexions, de sophismes et de formules et qui ont pris si bien l'habitude de ne jamais se sentir redevables envers lui. Il a trop réussi à les détacher de toute idée d'obligation!

Dans le *Cours de morale* où il emploie, vulgarise et rabaisse les idées de Guyau (sans nommer une seule fois cet esprit distingué), M. Payot remet au premier plan le devoir, hier si maltraité et qui semble soudain n'avoir jamais été appelé « superstition théologique ». Si les instituteurs se montraient surpris d'un tel revirement et en demandaient la cause, leur chef leur répondrait sans doute qu'ils sont trop curieux. En effet, pour le leur faire pressentir, il a soin, là-dessus, de ne rien expliquer du tout.

Au hasard, il parle de la « Puissance souveraine », la maladroite si habile qui a produit l'univers comme elle *l'a pu* et qui a aussi « produit la conscience humaine et introduit par elle l'idée de justice dans l'univers ». Hostile à toute foi, puisqu'il exige la complète prédominance de la « connaissance scientifique », il témoigne cependant sa foi en cette « Puissance énorme » qui lui paraît tendre « vers une raison de plus en plus nette », et travailler « à la souveraineté de l'esprit dans le monde ». Alors, M. Payot n'admet plus que les hommes soient seuls capables de justice et de bonté? Probablement; mais il l'admet de nouveau à la fin du livre, puisque la conclusion du *Cours de morale* rappelle que, dans l'univers, « nous ne découvrons qu'une force énorme à qui les notions de moralité et de justice paraissent absolument étrangères ». Donc la conscience humaine, source de « l'idée de justice », est l'œuvre d'une puissance qui n'a cependant aucune notion « de moralité et de justice ». L'autoritaire et impulsif recteur le veut ainsi.

En réalité, il veut quelque chose de plus clair : que l'idée du Dieu justicier soit écartée, oubliée, abolie. « Nul ne connaît quoi que ce soit de la Puissance qui est au fond des choses » et, par conséquent, « *nul n'a le droit de parler en son nom* ». Voilà le point essentiel. Plus de sacerdoce et plus même d'immortalité ; car la terre seule nous reste, la *terre* sur laquelle l'humanité doit « *se suffire* » ; et que personne ne prétende avoir le droit de parler au nom de Dieu !

D'après M. Payot (il le dit dans la préface de son *Cours*), tel est « l'enseignement moral laïcisé ».

* * *

Plus de Dieu! L'esprit laïque exige cette expulsion. Il ne se contente plus de s'affranchir des dogmes religieux en laissant, comme disait jadis Paul Bert, l'idée de Dieu, la croyance en l'immortalité de l'âme et l'espérance de la récompense ultra-terrestre se soutenir toutes seules. Désormais l'esprit laïque prétend les combattre, les éliminer, les supplanter.

Jusqu'à quel degré? M. Buisson l'a dit dans un accès de lyrisme que lui causa, l'année dernière, la manifestation en l'honneur d'Etienne Dolet :

L'Etat sans Dieu, l'école sans Dieu, la mairie sans Dieu, le tribunal sans Dieu, comme aussi la science et la morale sans Dieu, c'est tout simplement la conception d'une société humaine qui veut se fonder exclusivement sur la nature humaine, sur ses phénomènes et sur ses lois... Détacher de l'Eglise *la nation, les familles, les individus...*, la démocratie, poussée par un merveilleux instinct de ses besoins et de ses devoirs prochains *s'y prépare...*

Il y a dix ans, devant la Chambre, dont la majorité l'applaudissait avec transports, M. Jaurès développait un programme analogue :

Si Dieu lui-même se dressait devant les multitudes sous une forme palpable, le premier devoir de l'homme serait de lui refuser l'obéissance et de le considérer comme l'*égal* avec qui l'on discute, non comme le maître que l'on subit... Il n'y a pas de vérité sacrée... Toute idée qui ne vient pas de *nous* est un mensonge.

L'année dernière encore, au mois de mars, M. Jaurès célébrai la toute-puissance du « droit humain », devant la Chambre, qui, en majorité, semblait ravie.

Un professeur d'école normale, M. Moulet, a publié une brochure dans laquelle il propose que l'idée de Dieu soit, « *dès l'école*, déférée au tribunal de la raison » pour y être condamnée. La

laïcisation complète, digne de ce nom, doit enseigner que « l'homme, nourri des fruits de l'arbre de la science du Bien et du Mal, est semblable à Dieu ».

En de nombreux articles, dont il a fait des livres, M. Clémenceau prêche « l'escalade des cieux ».

On sait que les différentes écoles socialistes sont athées. En fait de morale, elles exigent principalement le divorce par la volonté d'un seul; ainsi M. Georges Renard, un des docteurs les moins exaltés. M. Jules Guesde, qui nie le libre arbitre (*Essai de catéchisme socialiste*), exprime l'espérance que « les rapports sexuels » deviendront « aussi libres, aussi multiples que les rapports intellectuels et moraux entre individus du même sexe ou de sexe différent ». M. Fournière approuve les fiancés qui ne s'épousent que lorsqu'ils « se sont essayés »; ce qui, d'ailleurs, ne saurait les empêcher ensuite de divorcer et de recommencer indéfiniment d'autres essayages.

M. Naquet reproche à M. Brisson de repousser le divorce et, pour ce motif, accuse le farouche ennemi de l'Église d'être « *demeuré catholique* sans le savoir ».

On trouvera naturel que nous ne cherchions pas d'autres exemples de l'état d'esprit auquel la manie de la négation antireligieuse a conduit les laïcisateurs.

II

Cette manie a une logique irrésistible, renforcée encore par les problèmes et par les nécessités que la négation fait surgir.

Au début de l'entreprise, lorsque, pour un bon nombre des meneurs, il s'agissait seulement de jeter les congrégations hors des écoles publiques, Jules Ferry disait devant la haute Chambre (9 décembre 1879) : « *L'enseignement congréganiste*, renfermé dans ses légitimes proportions, *subsistera.* » Le ministre offrait même d'appuyer telle ou telle congrégation, par exemple les Picpuciens, les Maristes « et quelques autres » (excepté les Jésuites, bien entendu) qui voudraient se faire autoriser! Si libre-penseur qu'il fût, si désireux qu'il se montrât d'établir, dans la législation générale et surtout dans l'enseignement officiel, le prédominance du droit humain, il jugeait nécessaire de ne pas exterminer l'enseignement religieux. Un certain sens pratique avertissait Jules Ferry que la vieille morale allait être ébranlée et que la secousse amènerait des complications devant lesquelles le laïcisme, tout nouveau encore et s'ignorant lui-même, pouvait se trouver embarrassé et dépourvu.

On se souvient que le ministre combattit avec obstination l'idée d'inscrire, dans le programme de l'école laïcisée, l'enseignement des devoirs envers Dieu. L'amour du droit humain n'était pas seul à dicter cette attitude. Le sens pratique, toujours, conseillait Jules Ferry, qui, d'avance, se défiait des égarements auxquels pouvaient céder les instituteurs, grisés de leur prestige. De quelles fantaisies téméraires ne seraient pas capables, en effet, ces hommes qui savaient si peu de chose et qui soudainement se trouveraient chargés de former les consciences. « *Nous préparerons des consciences* solides, qui porteront en elles leur sanction », venait de dire Paul Bert. Jules Ferry était moins étourdi, et, tout en rabaissant l'idée de Dieu à l'état d'une notion vague et douteuse, il voulait prémunir les instituteurs contre la tentation de fabriquer au hasard mille doctrines plus ou moins philosophiques et de dogmatiser à rebours, en pleine fantaisie. Donc il recommandait, pour l'école, la morale « concrète », la « petite morale usuelle ». Il ajoutait : « Les instituteurs sont très bons pour cette œuvre concrète; mais, si vous les lancez dans les *abstractions, je ne réponds plus d'eux.* »

Mais une impérieuse nécessité prenait place sur le terrain du laïcisme et allait dérouter toutes les combinaisons suggérées par la prudence vulgaire : nécessité de logique, nécessité d'amour-propre; puissance doublement invincible.

Réduit à de brèves mentions de Dieu et de l'âme immortelle et en désaccord pourtant avec tout l'esprit de la laïcisation, l'enseignement moral laïque apparut bientôt comme une œuvre très pauvre et très humiliante. Parce qu'il était si réduit, il semblait s'abaisser devant la doctrine religieuse et la reconnaître seule capable de présenter une morale complète, digne de ce nom. Il abdiquait un rôle essentiel; il capitulait d'avance. Il commençait son règne par une sorte de Canossa! Honteux d'un pareil début, l'enseignement nouveau en ressentit une colère extrême; et il entreprit d'étaler, avec ses prétentions, la force qu'on lui contestait.

Il fallait bien aussi, conformément à l'orgueilleuse et imprévoyante promesse de Paul Bert « Nous formerons des consciences », il fallait bien mettre en doctrine pédagogique et philosophique la morale du droit humain. La logique l'imposait. L'amour-propre ne pouvait s'en passer.

Une doctrine morale complète, le laïcisme entendait en être pourvu, non seulement autant que l'Eglise, mais mieux que l'Eglise. Sinon, disait-il, ce serait rendre les armes devant la suprématie que l'Eglise s'attribue et consacrer, par l'aveu le plus humiliant, la nécessité et la supériorité de la religion.

Et même une religion, toute humaine, était-ce donc trop pour les ressources de l'esprit laïque? Non pas. Si la forme religieuse est indispensable, cet esprit doit la fournir.

Les laïcisateurs n'hésitèrent pas longtemps devant la tâche que le développement de la lutte leur imposait. De plus en plus, ils se pénétraient de la maxime, très exacte d'ailleurs, « on ne détruit vraiment que ce qu'on remplace ». Leur première entreprise contre le cléricalisme les avait conduits à répudier la formule équivoque sous laquelle ils s'étaient si longtemps abrités : ils déclaraient enfin ouvertement qu'ils s'attaquaient à la foi catholique, à sa morale non moins qu'à ses dogmes. Ils venaient de conclure décidément que l'échec de la morale laïque provenait surtout de l'absence d'une religion laïque. Donc, à l'œuvre pour cette campagne complémentaire, qui déplacerait le gouvernement intellectuel et par laquelle la libre-pensée acquerrait enfin l'indispensable domination des consciences.

*
* *

Une religion nouvelle, après tout, était-ce si difficile? On en avait l'idée; on en possédait le nom : *la religion humaine*. Elle existait déjà dans les habitudes. Il ne s'agissait que de réaliser et d'organiser des tendances qui, sûres d'elles-mêmes, voulaient, au plein jour, se manifester impérieusement.

Elles s'étaient révélées déjà. Les principaux laïcisateurs, du moins les gens avisés, apercevant, de bonne heure, l'inévitable conclusion de leur effort, avaient pris soin de diriger progressivement dans ce sens les masses populaires, leur épargnant ainsi les surprises, les hésitations, les reculades.

Ainsi, en 1898, M. Payot, alors simple inspecteur primaire dans l'Ardèche, adressait à des instituteurs, ses subordonnés, des leçons officielles sur la manière de défendre l'œuvre laïcisatrice. Il enseignait qu'elle est « une œuvre *religieuse* », conçue et réalisée par des hommes très religieux. Le même personnage qui allait bientôt (cette fois avec l'autorité d'un recteur) annoncer l'apothéose de l'humanité et signifier à Dieu l'ordre de « se soumettre » ou de « se démettre », le même personnage plaçait la laïcisation libre-penseuse sous l'autorité des grands chrétiens et notamment de saint Louis !

Dans une *circulaire*, il exhortait ainsi les instituteurs laïques à ne pas s'émouvoir des reproches dont leur mission était l'objet :

Conservez toujours le calme qui convient à des éducateurs et surtout conservez le calme qui convient à des ouvriers d'une œuvre qui

a pour elle l'avenir, parce qu'*elle est profondément religieuse*. La république a voulu l'école laïque, *héritière en cette œuvre* des grandes traditions nationales et, en particulier de *saint Louis, le premier des laïcisateurs*... La république a voulu l'école laïque, parce qu'*elle l'a voulue religieuse au large et noble sens du mot*, elle n'a *pas*, comme le crie une presse ignorante et peut-être *de mauvaise foi, chassé Dieu des écoles*.

Cette idée d'accuser ses adversaires d'ignorance ou de mauvaise foi n'est-elle pas très remarquable chez un pédagogue qui était occupé à faire et qui continue de faire ce que nous savons de M. Payot? Si, vers 1898, il ne soupçonnait pas encore qu'il serait amené à remplacer Dieu par l'homme et la religion chrétienne par la religion humaine, c'est que ses études philosophiques étaient fort en retard. Ou bien il avait conscience du but auquel il travaillait, et il voulait fermement chasser des écoles le Dieu qu'il allait bientôt inculper de maladresse et de cruauté; mais alors l'inspecteur-prêcheur s'appliquait à tromper ses subordonnés et le public! On aurait tort de croire que ces deux solutions s'excluent réciproquement ou soient les seules qui se présentent. Il y en a une troisième qui offre le curieux avantage de les concilier l'une avec l'autre. M. Payot, en effet, a trouvé le moyen et a contracté l'habitude d'accoupler au même brancard l'ignorance et la dissimulation. S'il a une excuse, c'est, encore une fois, d'être un impulsif; et voilà évidemment la raison pour laquelle il se charge de gouverner une religion comme il se chargerait de n'importe quoi.

Devenu recteur, il continue, dans son *Volume*, d'enseigner que « *l'école laïque*, au sens étymologique du mot (*katholicos*, universel), est véritablement *l'école catholique* ». Avec une application contradictoire et imperturbable, il prophétise sa « religion purement humaine ». Dans son *Volume*, la raison et la foi sont pliées au régime de la fantaisie incohérente. Tantôt, le recteur veut former des « enfants intelligents et énergiques..., résolus à n'accepter *aucune affirmation essentielle*, qu'elle vienne du maître, du livre, du journal, de la conversation, sans l'avoir vérifiée, c'est-à-dire confrontée avec leur expérience, avec les données de leur raison ». Et vis-à-vis de la raison elle-même, comment se comporte *le Volume?* Il s'inspire de la *foi*. Oui, *le Volume* a « *foi* dans la raison individuelle ». Ainsi, l'enseignement dont le but est de dissiper la foi conserve pour appui et pour principe la foi! Ici (comme dans la plupart des recueils inspirés par l'esprit laïque), la raison et la foi s'opposent, se confondent, se suppléent, s'identifient, s'excommunient, se dé-

truisent et se soutiennent réciproquement, alternativement et même simultanément. D'une page à l'autre, ou dans la même page, on apprend que la raison a dissipé la foi; que la raison est tout entière dominée par le doute, et que le doute c'est finalement la foi véritable, bien qu'il ne doive plus y avoir aucune foi.

Cette incohérence est générale parmi les laïcisateurs. On remarque à chaque instant qu'ils n'ont pas pris la peine d'étudier la signification des mots dont ils ont fait la base de leur doctrine. Ils ont adopté un autoritarisme essentiellement capricieux : c'est pourquoi ils hésitent d'autant moins à fonder une religion. Elle aura le même caractère impérieux et fantaisiste, qui, pour eux, s'harmonise parfaitement avec l'idée du pontificat et du dogme tout humains.

Car ces messieurs comprennent qu'ils ont besoin de dogmes, et ils s'occupent d'en élaborer. Déjà, ils en possèdent un, que M. Jaurès a défini et promulgué : « Le seul *dogme* de la démocratie, c'est qu'il n'y a pas et qu'il ne peut pas y avoir de limite à la liberté de l'esprit, c'est qu'aucune conception préalable ne peut lier la liberté de la raison humaine explorant l'univers. » D'après cette notification, on devrait supposer que le symbole humain aura le mérite de la brièveté et de la simplicité; mais, au fond, c'est le contraire qui nous est promis. En effet, par « liberté de l'esprit », M. Jaurès entend le règne de la fantaisie débridée. L'attachement à un dogme est une excessive inconséquence de la part d'un penseur qui guerroie contre le dogmatisme; cependant, admettons que, dans la circonstance, M. Jaurès soit modeste et réservé : son dogme unique n'a rien de rassurant, tant s'en faut, puisque toutes les prétentions abusives en peuvent sortir.

Suivant l'usage établi dans le monde du laïcisme, le tribun sophiste s'est dispensé d'examiner la signification des mots et des formules employés avec une solennité si tranchante. « Aucune conception préalable ne peut lier la liberté de la raison humaine... », cela suppose précisément une double conception préalable et absurde : à savoir, d'abord, que la raison humaine est toute-puissante et infaillible; ensuite, que ladite raison humaine, convaincue de n'être ni toute-puissante ni infaillible, demeure néanmoins infaillible dans sa prétention de dogmatiser arbitrairement.

Et puis, si la raison humaine représente un bon nombre de millions d'individus, M. Jaurès légifère pour eux tous? Evidemment, il a découvert et décidé qu'il est l'interprète de la raison universelle. Ainsi, autrefois, le moindre jacobin, se considérant comme le type de l'humanité, fixait, lui tout seul, la somme de

libertés auxquelles avaient droit les autres humains. Désormais, le même autoritarisme s'applique dans le domaine de la pensée. M. Jaurès se contente d'un dogme, mais ce dogme embrasse tout, parce qu'il faut bien que la religion humaine soit complète.

*
* *

M. Buisson, lui aussi, qui veut si résolument et si impérativement « détacher de l'Eglise la nation, les familles, les individus », M. Buisson poursuit avec la même volonté le projet d'établir une religion, qui sera exclusivement humaine et aussi, à la façon de M. Payot, « vraiment catholique ». Il l'a dit maintes fois et surtout dans le volume (composé de quatre conférences) où il a traité du conflit entre la religion, la morale et la science : *Symboles*, formes de *culte*, d'art ou de poésie, manifestations individuelles ou *collectives* des croyances.

De tout cela, dit-il, nous n'entendons rien retrancher, rien interdire à *la religion de l'avenir*... Ce sera *la religion la plus pleine*, la plus chaude et la plus féconde qui ait jamais été..., incomparablement plus *riche en croyances*, *plus riche en beautés*, *plus riche en efficacités morales* que ne le fut aucune des religions partielles d'autrefois : son *dogme* sera fait de toutes les vérités connues; son culte sera fait de tout ce que l'art a trouvé et trouvera de plus beau pour élever l'âme jusqu'à...

Jusqu'où M. Buisson veut-il élever l'âme?..... « jusqu'à *Dieu* »; jusqu'à ce Dieu dont il compte *détacher* la société! Le pontife laïque se moque? Assurément, mais de quelle manière appliquée, ingénieuse et, en pleine audace, dissimulée! Le Dieu auquel M. Buisson daigne croire, c'est... l'homme. Il l'a dit avec des procédés étranges et dérisoires; avec des formules entortillées et déconcertantes, où l'incroyable mélange d'audace et de dissimulation produit un effet comique. M. Buisson corrige Térence, saint Paul et tout le monde d'ailleurs. Il dit : « Il n'y a pas de choses divines qui ne soient humaines; c'est au *cœur de l'humanité que réside le divin* ». Nous voyons bien alors que le Dieu vers lequel M. Buisson veut élever l'homme, c'est l'homme lui-même; et nous en avons une nouvelle preuve dans la définition que le laïcisateur donne de la foi en Dieu. Ecoutez : « Croire en Dieu, ce n'est pas croire que Dieu est; c'est *vouloir* qu'il soit ». Sans y songer peut-être (et d'ailleurs il est bien capable d'y avoir songé), M. Buisson adopte la célèbre boutade de Fontenelle comme une formule philosophique : « Dieu a fait l'homme à son image, et l'homme le lui a bien rendu. » Il entend que Dieu

n'ait d'autre existence que celle que notre volonté lui confère. Dieu existe quand nous voulons, si nous voulons et par notre volonté seulement. Cette théorie contradictoire et bouffonne représente un des rares aspects précis et stables de la pensée de M. Buisson. Quand on parvient à se débrouiller dans la phraséologie du haut pédagogue on aperçoit des conceptions comme celles-là. Il les entretient avec amour car elles lui permettent de parler le double langage où son âme goûte une joie raffinée. Satisfaire les athées en détrônant le Dieu créateur; fausser les aspirations religieuses en promettant un Dieu créé par l'homme, voilà, paraît-il, un jeu digne de l'esprit devenu complètement libre.

Mais ce jeu implique un assujettissement qui se tourne en misérable servitude. La Chambre (y compris une partie du Bloc), a vu avec stupeur et avec répugnance les exercices auxquels M. Buisson a eu recours pour accomplir la ruine de toutes les congrégations enseignantes. Durant de longues pages, durant de longs discours, il exposait le moyen qu'il avait trouvé pour concilier « la mort sans phrases des congrégations » et « la liberté absolue des congréganistes ». Il affectait de raisonner comme si l'existence de congréganistes sans congrégations eût été la chose du monde la plus naturelle. Lui reprochait-on de se servir de la liberté des associations pour détruire les associations religieuses, il répondait qu'il se contentait de « dénouer » les grains du collier pesant sur les congrégations; et, d'un ton pénétré, béat, goguenard, il ajoutait : « Les grains subsistent intacts. » Il étalait sa sollicitude pour les victimes qu'il dénonçait et tout spécialement pour celles qu'il choisissait. La Chambre, avec stupeur, l'a entendu glorifier les Frères des Ecoles de la Doctrine chrétienne, les revendiquer comme de vrais laïques qui se seraient trompés sur le caractère de leur mission et qui n'attendaient que le jour d'être délivrés de leurs chaînes par l'Etat libre-penseur; exalter Jean-Baptiste de la Salle, le plaindre d'avoir été jadis méconnu par les évêques, le venger, enfin le canoniser laïquement!

Cette manie de dérision se combine, chez M. Buisson, avec un insatiable instinct d'autoritarisme. Aussi le haut pédagogue a-t-il surtout en vue les atteintes qu'il se défend de vouloir exercer et dont il se vante d'ailleurs d'assurer la prompte consommation. Dans le mémorable et incroyable rapport parlementaire discuté en février 1904, M. Buisson promet que « la loi ne fera pas la police des idées » et n'exclura « aucune forme de la pensée » : cela signifie qu'il va préparer d'autres lois, précisément destinées à organiser la « police des idées » et à combattre telle ou telle « forme de la pensée », d'abord l'idée et la pensée congréganistes,

puisque les congréganistes sont coupables de « se retrancher de l'humanité » et de « violer la nature »; et aussi la doctrine des prêtres *séculiers* qui, par le célibat, se retranchent, eux aussi, de l'humanité et violent de même la nature.

En effet, dès 1901, M. Buisson a condamné les *séculiers*; et avec une dissimulation d'une prodigieuse adresse. Alors il composait, pour le *Temps*, une longue épître (quatre colonnes en petits caractères) tout entière consacrée à requérir contre les congrégations. Il semblait avoir perdu de vue les prêtres séculiers. Mais en deux endroits se glissait, comme un *lapsus*, le mot « séculier », qui venait soudain étendre la portée du programme où, tout d'abord et jusqu'à la fin, le mot « séculier » semblait ne devoir point trouver place. C'était une ingénieuse et provocante malice. Elle avait pour but de justifier M. Buisson, quand viendrait l'heure d'infliger aux séculiers le traitement adopté envers les réguliers. Ainsi d'avance, par une précaution à laquelle presque personne ne prendrait garde, le laïcisateur se réservait le moyen de soutenir qu'il avait annoncé tout son dessein. C'était l'équivalent d'un *alibi* prémédité.

Une religion nouvelle, la religion de l'humanité, la religion laïque, M. Buisson la veut, la réclame, l'impose. C'est pourquoi, aussitôt, il jure qu'il n'y songe pas. Ayant pris ce soin, il prophétise, à propos d'Etienne Dolet, l'épanouissement d' « une force sociale en mouvement, en voie d'organisation, qui préparera « la religion de l'humanité »! Cette religion qui n'en doit pas être une, en sera une néanmoins. Elle sera même la seule, puisque son fondateur envie surtout à l'Eglise catholique l'honneur d'avoir eu entre les mains, durant des siècles, *le monopole de l'unité de direction spirituelle*. Evidemment, la liberté libre-penseuse a besoin de ce monopole.

La dérision, M. Buisson ne connaît pas d'autre manière de parler, d'agir, d'enseigner. Sait-on qu'en 1899, à la veille de la période qui devait être remplie par la dévastation des écoles et des couvents, dévastation dont le programme était tracé en grande partie par M. Buisson lui-même, sait-on qu'alors le haut pédagogue répandait, dans un sens tout opposé, des promesses rassurantes? Il s'occupait de ramener vers la politique libre-penseuse la jeunesse universitaire effrayée par le jacobinisme officiel. Pour prouver que la libre-pensée voulait « pourvoir à l'éducation de ses enfants, et se passer de la tutelle des précepteurs religieux » sans restreindre aucune liberté, il disait : « Elle n'a fermé ni une église ni une chapelle; elle n'a supprimé *ni les couvents*, *ni leurs écoles* ». Il feignait donc de croire que rien

n'arriverait de ce qui était déjà décidé; de ce que lui-même surtout avait résolu et préparé; de ce qu'il était impatient de faire!

En prêchant la confiance envers la libre-pensée militante, il protestait contre les interdictions imposées aux doctrines sous l'ancien régime. Comme exemple des attentats qui ne devaient pas se renouveler, il citait la dispersion de Port-Royal. Rapprochée du rapport tendant à la destruction des congrégations enseignantes, cette conférence fait saillir un prodigieux étalage tout dérisoire. M. Buisson est libéral *dans le passé* et *autoritaire dans le présent*. C'est un libéral théorique, historique, *rétrospectif*. La liberté, on croyait qu'il la promettait pour aujourd'hui ou pour demain : non, il la promettait seulement pour... hier. Somme toute, ce fanatique s'amuse.

*
* *

Aussi ne s'est-il pas privé du plaisir d'aller pontifier dans une caricature de concile, et à Rome même. L'assemblée libre-penseuse qui se tint l'année dernière en face du Vatican fut un lamentable *fiasco*, mais pourtant elle avait le concours de personnages renommés, principalement M. Buisson. Il s'était chargé d'élaborer un ensemble de canons et d'anathèmes.

On y voit que la libre-pensée se défend d'être une doctrine et se contente de se présenter comme une simple méthode. Que cette méthode est donc autoritaire! La libre-pensée « *exige* que ses adhérents aient expressément *rejeté*, non seulement toute croyance imposée, mais toute autorité prétendant imposer des croyances ». L'abjuration préliminaire est la condition du baptême libre-penseur. Le congrès-concile rejette encore les principes *a priori* d'une philosophie ou bien d'une religion, mais il prétend régler « l'usage normal » des facultés individuelles! Quel pouvoir fera cette réglementation? L'Etat; oui l'Etat, naturellement, car la libre-pensée qui, ne l'oublions point, n'est pas une doctrine, étant une simple méthode, se charge de « fournir une règle de vie, aussi bien *aux sociétés* qu'aux individus ». La société laïque aura « pour premier devoir *d'enlever* à tous ses services publics (administration, justice, instruction, assistance, etc.), tout caractère confessionnel » et de rendre ces services publics « non seulement neutres, mais *réfractaires* à toute influence religieuse ». Donc « laïcité intégrale de l'Etat », lequel va « garantir la liberté aux opinions religieuses ». De quelle manière? D'une très jolie manière : « En leur déniant tout droit d'intervenir dans les affaires publiques. » On dénie le droit des croyances : donc on les protège. La libre-pensée est logiquement génératrice d'une science

sociale, d'une morale sociale et d'une *esthétique* sociale. Il faudra comprendre le beau selon le goût de M. Buisson.

Est-ce la fin des réformes libérales? Quelle erreur! Nous ne faisons que commencer à les apercevoir. Rentrant de Rome, où la libre-pensée méthodique avait, de l'aveu général, produit une impression piteuse (l'un des congressistes délégué par la maçonnerie, le très pontifiant F.·. Lafferre, déclara que « l'Italie n'est pas mûre pour les grandes réformes de fond et pour l'affranchissement définitif des cerveaux et des consciences) »; rentrant de Rome sans avoir pu y découvrir la voie triomphale, M. Buisson se décerna en plein Paris les honneurs de l'apothéose, toujours sous forme de monitoire libéral exterminateur. « Si nous affirmons les droits souverains de la raison, ce n'est pas pour les appliquer seulement aux idées philosophiques et religieuses. Il faut que la raison s'applique au *gouvernement même de l'humanité.* » « Laïcité dans l'*Etat* et dans *l'école*, dans les *lois* et dans les *mœurs...*, » M. Buisson paraît indiquer ainsi le terme de ses exigences, mais c'est pour le motif bien simple qu'après ces exigences-là, il ne reste plus le moindre monopole à revendiquer. Où il n'y a rien, le fanatisme perd ses droits; mais on aurait tort de défier M. Buisson de passer outre : car, après avoir laïcisé l'école, les lois, l'Etat, les mœurs, l'Eglise, la religion et Dieu, il est capable de vouloir encore laïciser le néant.

Un autre concile du même genre eut lieu bientôt, en France, dans la ville d'Amiens, où les autorités, municipales, départementales, régionales, prodiguèrent leur concours, en l'honneur de la Ligue de l'enseignement, l'un des grands foyers de la propagande libre-penseuse. Succès éclatant, cette fois. Hélas! succès trop complet, puisque, devant l'allégresse puérile et folle qui débordait de la manifestation, beaucoup de libres-penseurs se montrèrent agacés, inquiets, sévères.

Par un choix trop judicieux, le concile avait lieu dans un cirque. Pédagogie, morale, religion, patriotisme furent assujettis à des exercices qui rappelaient, avec une fâcheuse exactitude, l'ordinaire destination du local. Nombre de professeurs et de pontifes multiplièrent les propos inconsidérés pour pénétrer les enfants (réunis là en masse) des idées et des pratiques par lesquelles était désormais remplacée la religion chrétienne. On parla beaucoup et presque continuellement de la manière dont s'accomplit la « communion » entre les membres de la société laïcisée. Il y eut même, préalablement, un « pèlerinage » au tombeau de Jean Macé; mais la cérémonie pseudo-religieuse ne produisit pas l'effet édifiant qu'on en attendait. Le saint laïque

éprouva l'inconvénient bizarre de recevoir, à la fois et des mêmes mains libres-penseuses et dévotes, un hommage et une correction. Animée de l'esprit nouveau qui remue le monde laïcisateur, la Ligue décida de mettre de côté, d'abolir, en somme, de répudier une devise que Jean Macé avait adoptée dès l'origine : *Pour la patrie, par le livre et par l'épée*. Ainsi la Ligue accusait son fondateur (qu'elle venait de canoniser et de *pèleriner* pourtant!) d'avoir incliné vers un militarisme et même vers un patriotisme décidément hors de saison.

Quant aux exercices inspirés par la morale nouvelle, ils furent inouïs. Ils formaient une suite à ceux dont la ville de Caen avait été le théâtre en 1901. Depuis trois années, un laïcisateur important s'était imposé, comme tâche particulière, d'élucider l'origine et le but de la morale laïque, pour anéantir le reproche des chrétiens qui accusent les laïcisateurs de ne pas savoir donner de cette morale une définition suffisante. Il fallait bien réfuter un pareil grief et relever le gant. Trois années de travail, ce n'était pas trop sans nul doute; même pour un réformateur qui possédait les lumières de M. Le Foyer.

Au bout de trois ans, M. Le Foyer avait achevé sa définition et, devant le concile laïque d'Amiens, il la présentait en ces termes, évidemment dignes de mémoire :

Nous avons dit à l'homme : la morale, c'est l'étude d'ensemble de l'homme et des conditions de sa vie dans le monde; la morale est le plus beau des arts et la plus utile des sciences, car elle permet à l'homme de s'adapter à son milieu, car elle est la forme supérieure du devoir, du passage de *l'homogène* à *l'hétérogène*, la conciliation du *moi* et du *non-moi*, du *subjectif* à *l'objectif*, l'accommodation de *l'homme* au *milieu* et du *milieu* à *l'homme*.

Impressionnés par ce tintamarre où ils distinguaient des résonnances qui leur rappelaient plus ou moins certains termes de la chimie élémentaire, de la conjugaison des verbes et de la photographie, les bambins, leurs maîtres et peut-être bien plusieurs gros laïcisateurs se sentirent tout à fait rassurés sur le prestige d'une morale à laquelle semblaient intéressés de si près l'hydrogène, le subjonctif et le kodak. Désormais on ne pourrait plus dire que les laïcisateurs ne savent pas manipuler la morale.

M. Le Foyer projetait d'ailleurs des clartés supplémentaires :

C'est mus par cette idée que nous avons essayé de montrer *l'origine humaine* de la morale, de dire quelle est la *fin humaine* de la morale, de faire voir que la morale c'est tout l'homme, que la morale c'était l'homme s'apprenant lui-même, que la morale c'était *l'homme proposé en exemple à l'homme* et qu'après un certain nombre d'efforts plus ou moins malheureux — je ne me permets pas de juger

— qu'après un certain temps de tentatives plus ou moins vaines, plus ou moins douloureuses, qu'après avoir sauté un certain nombre de fois dans le vide pour atteindre l'absolu, l'homme devait enfin *rentrer en lui-même*. Nous avons dit que l'origine de la morale est une *origine humaine*, que les générations dont nous sommes sont redevables de tout le trésor humain aux générations qui nous ont précédés.

Enthousiasmé, le concile libre-penseur décida qu'on pouvait, désormais, se passer de toute métaphysique.

Ni le rapporteur qui discourait avec une telle assurance, ni l'auditoire qui l'applaudissait avec ivresse ne se doutaient que ces explications s'appuyaient précisément sur la métaphysique. A la vérité, c'était une métaphysique de pacotille, mais une métaphysique tout de même. Car la nature de la morale, l'origine et la fin de la morale représentent des questions inséparables de la philosophie que l'on croyait abolir. *Nature*, *origine*, *fin*, voilà de la métaphysique au premier chef. Seule, elle s'occupe de sujets tels que ceux-là ! Il n'y a pas d'autre enseignement que l'on puisse consulter à cet égard. Mais le concile libre-penseur faisait de la métaphysique, comme M. Jourdain faisait de la prose.

Ces exercices divertissants et lamentables n'eurent pas devant le monde instruit, même incrédule, le succès que leurs auteurs en attendaient. Le *Temps*, par exemple, se plaignit sur le ton le plus sévère : « C'est le vide, disait-il, le vide sonore et prétentieux, le vide gonflé de mots. » Certainement.

*
* *

Mais sous l'incohérence et dans l'inconscience de la pédagogie vulgaire et surexcitée, on distingue une idée nette et une volonté ferme. Etourdis par les sophismes et par l'orgueil qui soufflent des hautes régions scientifiques, ces pauvres gens entendent bien proclamer, eux aussi, que l'humanité s'est décidément débarrassée de Dieu. Une victoire si importante intéresse les esprits de toutes les classes. Devant elle, il n'existe plus de savants ni d'ignorants. Les uns et les autres peuvent s'en réjouir avec une égale fierté et en parler avec une égale désinvolture. L'humanité pleinement libre, se faisant les lois qui lui plaisent, ne relevant d'aucune puissance et ne devant rien à personne, tel apparaît précis et impérieux l'Evangile nouveau, l'Evangile libre-penseur. Si un Dieu subsiste, c'est l'humanité elle-même et elle seule !

Il y aurait beaucoup de remarques à faire là-dessus ; mais il en est une qui, pour le moment, écarte les autres : la permanence absolue de l'enseignement biblique. Dès les premiers jours, la créature humaine a entendu avec complaisance la voix menteuse

qui lui suggérait le désir et l'espoir de s'égaler à Dieu. On affecte de rire du vieux récit : cependant il continue d'imposer l'intégralité de sa signification. Ce ne sont plus des murmures, ce sont des hurlements qui traduisent l'instinct de révolte : *Eritis sicut Dii.* Dès les premiers temps, il ne s'agissait pas d'autre chose ; et l'on n'a sans doute pas besoin de demander de quoi surtout il s'agit à présent, quand la tribune politique, le laboratoire scientifique, l'école supérieure ou primaire, la littérature, le journal lancent quotidiennement aux échos universels la clameur folle et frénétique : Nous ne voulons pas d'autres dieux que nous !

L'esprit laïque, c'est cela.

Lorsque M. Buisson, approuvé par la masse des laïcisateurs, promet « l'État sans Dieu, l'école sans Dieu, la mairie sans Dieu, le tribunal sans Dieu, la science et la morale sans Dieu », la raison laïque exerçant enfin « le *gouvernement même* de l'humanité », il interprète et il résume l'aspiration volontaire, consciente, éperdue qui possède aujourd'hui l'âme des foules.

Nous allons voir bientôt la même passion s'enhardir encore, puisque le congrès du mois de septembre prochain a pour but de proclamer, en quelque sorte officiellement, la déchéance du Créateur.

Or un autre phénomène encore plus troublant se déploie devant nos yeux : l'état d'esprit dans lequel se sont fixés nombre de gens considérés et considérables, tout un monde distinct de celui des maniaques, des fanatiques et des énergumènes et néanmoins, lui aussi, complètement désemparé.

L'expérience faite il y a quatre ans, et dont le résultat subsiste recueilli dans un beau volume, a montré un groupe d'hommes instruits et graves occupés à remanier, pour la combiner avec les besoins nouveaux, la même morale sans Dieu. Environ trente professeurs de lycée, parmi lesquels une demi-douzaine adonnés spécialement à la philosophie, plusieurs maîtres de conférences, quelques proviseurs, un inspecteur général, un directeur général, un doyen de faculté; tout ce haut personnel s'astreignant, une année, à de communs travaux en forme de conférences et de discussions, le fait n'est pas quelconque, évidemment. Ces messieurs examinaient de quelle façon au juste la morale avait été jusqu'alors enseignée dans l'Université et aussi comment on pouvait organiser l'enseignement moral nécessaire. Méditant sur ses « souvenirs de lycéen », M. Lévy-Bruhl constatait que ses « camarades » et lui ne reçurent jamais des maîtres « aucun enseignement moral », jamais une « leçon » sur ce sujet. Par

exemple et au contraire, *l'éducation* morale florissait. De quoi se composait-elle donc? Des indications suggérées par les « chefs-d'œuvre littéraires ». Elle était (et l'éminent professeur concluait qu'elle a besoin de rester toujours) « affaire d'autorité personnelle et... presque de *suggestion* ». C'est, disait-il encore, « une action subtile... d'autant plus forte qu'elle n'a pas besoin de s'exprimer formellement par des leçons... *Abandon généreux..., enthousiasme..., courant de sympathie..., l'éducation morale est là tout entière.* » D'autres professeurs, qui trouvaient la méthode terriblement vague, avouaient ne pas trop savoir par quelle autre la remplacer. Car la métaphysique a de dangereuses tendances vers le doctrinarisme. Une doctrine morale c'est aujourd'hui une chose à faire frémir de crainte les philosophes de profession et même surtout les philosophes. Nous n'exagérons pas. Il y eut même un spécialiste, très distingué, qui demanda que, par prudence et pour éviter toute affirmation un peu doctrinale, l'enseignement de la métaphysique fût confié à des professeurs *non*-métaphysiciens! Evidemment, toutes les observations et les propositions exprimées n'avaient pas une valeur si réduite et si singulière. Mais, en fin de cause, il se trouva que nulle doctrine morale ne pouvait être formulée, toujours par crainte du désastreux dogmatisme; et que la vraie solution de la morale pédagogique consistait surtout dans « le *ton* qui vivifie », dans « l'*accent* de la conviction intime », dans « la chaleur d'une inspiration spontanée » et dans quelques autres recettes analogues!

Les hommes instruits qui, par défiance de la doctrine morale, condamnaient la morale à un tel dénuement, admettaient plus ou moins l'idée de Dieu, mais ils jugeaient que cette idée, ou bien n'offre pas assez de certitude, ou bien entraîne trop de conséquences, pour mériter de faire partie essentielle d'un véritable enseignement moral... libre-penseur. Car la libre-pensée, instruite et réfléchie, ou grossière et instinctive, repousse Dieu hors de la société humaine. Il peut encore, à la rigueur, se concevoir comme l'objet de tendances et de considérations personnelles. C'est une question de tempérament et de goût. Quant à son autorité sociale et civile, on n'en doit plus rien conserver. La pédagogie est laïcisée tout autant que la foule révolutionnaire. En haut comme en bas règne la devise de Blanqui : « Ni Dieu ni maître »; et des maîtres de l'enseignement déclarent qu'elle est désormais la règle principale de la pratique et de la théorie. Nous avons du reste quantité de juristes, de sociologues et de législateurs dont le *Credo*, rédigé en haine de tout *Credo*, prononce que la société civile a pour premier devoir de se montrer indépendante envers Dieu.

Alors les autres, les libres-penseurs vulgaires, de quel scrupule et de quelle retenue sentiraient-ils le besoin? Ils vont donc de l'avant, selon leur humeur, plus ou moins bousculés certains jours par les exigences et par les surprises de la logique. Ils improvisent des principes, des doctrines, des lois, des droits. Faut-il fabriquer une religion humaine, pour remplacer intégralement le christianisme : ils décident de la fabriquer.

Ont-ils besoin de l'autoritarisme et de la contrainte : ils recourent au bras séculier, dont ils disent avoir horreur et dont ils se servent joyeusement. La mainmise sur les consciences, ce dont ils accusent l'Eglise et ce qu'ils lui reprochent comme un crime sans excuse, c'est ce qu'ils ambitionnent par-dessus tout. Quand, dès le commencement de la campagne laïcisatrice, Paul Bert prononçait les paroles déjà rappelées : « Nous préparerons des consciences solides », il ne comprenait peut-être pas, lui, homme de science pourtant, toute leur signification, à quel point elles menaçaient la liberté ni dans quelle voie d'usurpations sans fin se jetaient les laïcisateurs. Ils ont marché, poussés par une logique inexorable, qu'ils ne soupçonnaient guère non plus.

Les voici complètement accoutumés à rendre des décisions en matière de morale et de religion. La Maçonnerie se vante d'être une église, la « contre-église »; et ses acolytes disent, avec son prêtre, M. Debierre : « Nous n'aurons rien fait tant que nous n'aurons pas *transformé le cerveau* de nos concitoyens et *pétri* autrement le *cerveau* des enfants. » M. Combes a bien notifié (il y a sept ans), que la Maçonnerie « doit succéder aux *religions* usées, dans l'apostolat de la morale ». Dès 1890, un orateur de convent promettait que l'avidité tyrannique serait complètement rassasiée : « *Personne ne bougera plus en France, en dehors de nous!* »

La laïcité scolaire ne formait qu'un préambule. Elle conduisait à la laïcité sociale et familiale. Aussi, du haut de la tribune, M. Buisson a-t-il déclaré que « l'enfant appartient à la société ». Or, puisque dans la doctrine jacobine, la société c'est le gouvernement, et puisque le gouvernement c'est le jacobinisme organisé, ni l'homme ni l'enfant ne peuvent échapper à l'engrenage. Libertés civiles ou politiques, droits de la raison et de la conscience, souveraineté de Dieu, rien de cela ne doit subsister, et il faut que l'usurpation laïque soit totale...

Encore un mois de patience, et le congrès libre-penseur le déclarera lui-même solennellement, avec toute l'énergie de l'orgueil enivré.

Eugène Tavernier.

L'IRRÉDUCTIBLE FORCE

I

Bien qu'il fît jour encore, — un jour un peu étrange, reflet de neige et fin de crépuscule, — les larges avenues, ouatées de neige, silencieuses, bordées de palais, étaient éclairées déjà. Sous la clarté livide qui tombait des hauts réverbères, la neige gelée, déjà ancienne, s'irisait en poudre cristalline qui scintillait. Les lumières blanches, immobiles, brillaient d'un éclat plus vif dans le froid.

Dans le *sleigh* léger qui l'emportait par les rues tranquilles, les patins faisant crisser la neige dure, Jacques Dostange commençait à sentir la fatigue. Arrivé d'hier à Montréal, il avait voulu tout de suite prendre contact avec la ville. Mais, en cette fin de promenade, par les rues blanches et par la campagne blanche, dans l'air vif et dans le jour cru, il éprouvait maintenant une lassitude et ne regardait plus que distraitement les spectacles nouveaux.

D'ailleurs, en ce riche quartier de Sherbrooke, éloigné du centre des affaires, les passants étaient rares.

Un instant, le *sleigh* croisa une équipe de *tobogganers*, un jeune homme et deux jeunes filles, dans le traditionnel costume, culottes et jupes courtes, taillées dans des couvertures de laine, le large capuchon battant le dos, le bonnet enfoncé jusqu'aux yeux. Ils allaient, le torse cambré, les enjambées longues, la démarche allégée par les mocassins, excités encore par l'exercice qu'ils venaient de prendre, les poumons dilatés par l'air vif.

Ce ne fut qu'une apparition, à peine aperçue. Puis, de nouveau, le traîneau fila sur l'avenue déserte, blanche, toute droite, tracée par les deux lignes parallèles des points brillants, nets, clairs, et qui, très loin, semblaient se rejoindre.

Engoncé dans les fourrures, la toque rabattue sur les oreilles et le col levé jusqu'au nez, impénétrable au froid, Jacques se laissait aller à une sorte de torpeur, sans rien de pénible, causée par l'air vif, incisif, — cet air presque trop pur qui est comme le

parfum de la neige, — et auquel ses poumons n'étaient pas encore accoutumés.

Bercé par les cahots mous, quand un patin s'enlevait sur un monticule de neige durcie, les pensées engourdies, il se retraçait, un peu péniblement et comme des faits lointains, oubliés déjà, les événements de ces trois dernières semaines.

Il revit, à Paris, la crise mauvaise de découragement qui avait suivi le demi-succès de son dernier roman, venant après la vogue prodigieuse du premier, de ces *Sourires d'automne*, qui avaient fait de lui, à vingt-six ans, un romancier célèbre, un académicien possible d'après-demain; aussi, durant toute une semaine, l'acharnement de la mauvaise chance, des pertes importantes au cercle; bref, toute une série à la noire en même temps. La proposition de cette *tournée* de conférences, qui devait durer cinq mois, au Canada, était venue le trouver dans l'énervement où il était et dans l'inaptitude qu'il sentait à se remettre au travail.

Il avait hésité une journée à peine. Et il avait accepté, dans un besoin de changement.

Puis ç'avait été la traversée pluvieuse, un peu froide en cette fin d'octobre, reposante tout de même; les pensées et les soucis comme endormis dans le grand bercement monotone.

L'arrivée à New-York; la première impression déconcertante; le quai noir, luisant de pluie; le bataillon bruyant, harcelant, des crieurs de journaux, des employés de *transfer*, des garçons d'hôtel; les immenses docks dans une boue de charbon; les magasins, les *stores* à douze étages, en briques sombres, d'une architecture triste de caserne ou de prison. Au *Manhattan hotel*, le premier et désagréable contact avec le *Yankee* chez lui; les conversations hautes, avec l'accent de gorge et de nez; les hommes s'imposant, se carrant partout, couchés dans les *rocking-chairs*, ne retirant le cure-dents de la bouche que pour cracher sur les tapis du salon; le bavardage fatigant, sur un ton poncif, d'inconnus trop liants; ces deux questions : « Quelle est votre affaire? » — « Combien valez-vous? » qu'il avait trouvées si choquantes, et auxquelles il n'avait pu s'accoutumer dans la suite, — et bien qu'elles lui eussent été posées et reposées chaque fois qu'il s'était trouvé plus de trois minutes en face d'un Américain, à la première rencontre, — enfin le mot *dollars*..., *dollars*..., sans cesse entendu, à l'hôtel, dans tous les endroits publics, saisi à tout instant dans les bribes de conversation de la rue, toujours répété avec une singulière emphase et comme dans un déclanchement métallique du gosier. Il avait passé, ou perdu, là toute une semaine, par la boue, sous le couvercle jaune de la pluie, dans

l'ahurissement des *cars*, des *ferries*, de l'*elevated*, tous moyens de transports rapides, qui ne menaient qu'à des choses monstrueuses, avec des lignes très longues, très hautes, — et d'art, nulle part.

Nerveux, malgré son apparence froide, un peu hautaine, et sous laquelle il cachait une sensibilité trop impressionnable, trop cultivée peut-être, et qui s'exagérait, grossissait les moindres événements, alors qu'il eût fallu en plaisanter et en rire, Jacques Dostange avait senti tout à coup l'incapacité momentanée de secouer cette première impression, — toute de surface, il s'en rendait compte, — pour s'intéresser à ce peuple américain si divers, si vivant et d'une vie si intense, chercher à le connaître et à le comprendre, comme il savait qu'il méritait d'être connu et compris.

Il avait quitté New-York un matin, l'avant-veille, par la pluie tenace, qui embrumait les rives de l'*Hudson*, voilait les paysages. Et il était arrivé, le même soir et sans transition presque, dans l'hiver clair, immaculé, silencieux de la grande cité canadienne.

Dès ce premier soir, il avait éprouvé une impression de détente agréable, un véritable réconfort.

Durant son entretien avec le consul français, il s'était tout de suite trouvé en sympathie de sentiments et d'idées. Il avait eu un plaisir singulier, inattendu à parler avec lui des choses de France, à lui reconnaître des opinions, des manières de voir et de penser qu'il partageait, et à les entendre exprimées dans sa langue. Il s'était attardé dans l'immense hall de l'hôtel, se laissant aller à cette impression si douce, — et qu'on ne connaît qu'à l'étranger, — sorte de griserie du cœur, jouissance intime, exquise, de quelque chose d'indéfinissable et qu'on ne soupçonnait même pas, de ce quelque chose qui est comme un peu de l'âme de là-bas, obscurément cherchée et tout à coup retrouvée.

Les lettres d'introduction et les cartes posées hier seulement, déjà ce matin plusieurs invitations étaient venues, marques de cette hospitalité canadienne que le consul lui avait déjà vantée comme si prévenante et largement accueillante, qu'il ne s'attendait pas pourtant à trouver si prompte.

Et c'était précisément à l'une de ces invitations qu'il se rendait en ce moment tandis que le *sleigh* filait légèrement, par le jour étrange, en cette fin de crépuscule, dans le silence de l'avenue blanche, un *at home*, hâtivement organisé en son honneur par la femme du richissime banquier Hubert, de nom bien français, et dont le salon, il le savait déjà par sa conversation de la veille, était comme le centre où se retrouvaient et fusionnaient la

société anglaise et toute la haute société canadienne-française.

Comme les chevaux s'arrêtaient devant le perron éclairé, Jacques regarda curieusement le large bâtiment, presque un palais, de lignes un peu lourdes, renflé au milieu d'une demi-tour massive, le toit écrasé d'une terrasse. Il songea un instant au mode de vie nouveau qu'il allait connaître. Et, comme tout Français jeune, d'habitudes élégantes, de physique irréprochable, et qui entre pour la première fois dans une société étrangère, il se demanda aussi, plus encore peut-être, quelles femmes, quelles jeunes filles il allait rencontrer là et quel flirt, quelles fiançailles peut-être, quelle manière nouvelle d'aimer.

Dans l'atmosphère tiède du vaste salon, coupé de portiques de boiserie, orné de plantes vertes et de palmiers, une société nombreuse, élégante, presque entièrement féminine, parlait haut. Des groupes de femmes et de jeunes filles se coudoyaient, riant et bavardant, avec quelque chose de vif, d'actif, dans les regards, l'attitude et les gestes. Quelques-unes étaient assises ; la plupart debout et pressées, s'interpellaient, changeaient de place à tout instant, croquant des gâteaux, la tasse de thé en main. Le teint frais, les yeux animés, et uniformément vêtues de pelisses lourdes, coiffées de toques assorties, un peu garçonnières, seyantes aux jeunes filles, et ne différant que par la fourrure, loutre, zibeline ou astrakan, toutes étaient jolies, quelques-unes d'une beauté remarquablement fine et généralement plus brillante, avec quelque chose de plus vivant que la beauté anglaise.

Un peu saisi par la chaleur douce succédant brusquement au froid du dehors et ébloui par la lumière crue, Jacques eut d'abord quelque peine à découvrir la maîtresse de la maison. Il l'aperçut, la devina plutôt, à l'autre bout de l'immense galerie. Mince, très droite, grande, la figure, les yeux surtout très jeunes sous des cheveux parfaitement blancs, possédant au suprême degré ce que l'argot mondain appelle de *l'allure*, elle allait d'un groupe à l'autre, disant un mot à chacun, souriant aux nouveaux arrivants.

Tandis que, un peu ennuyé d'avoir à se présenter lui-même, Jacques se glissait vers elle, des bribes de conversation lui parvenaient des groupes qu'il frôlait, phrases anglaises alternant avec des locutions françaises et dites avec un très léger accent un peu chantant, l'accent adouci des gens de basse-Normandie ou de la Bretagne du Nord.

Dans le brouhaha, d'une note élevée, sonnant étrangère, il entendit :

« Dites-moi pas ça. C'est son quatrième engagement depuis

l'an passé. — *You see that girl just speaking with Mme Roger? — The belle of Boston? I cant see what they find so pretty about her, can you?* — Nous avons pris une promenade ce matin, par les chars, sur la rue Dorchester. — *She is not a bit stylish...* »

Comme il s'amusait de ce singulier mélange de dialectes, Florence Hubert l'aperçut. Tout de suite elle vint à lui, dans un froufrou de soie, lui tendit la main, souriante, et avec ce même accent, à peine perceptible, qui donnait un charme aux mots prononcés :

— M. Dostange, n'est-ce pas? Notre consul nous a beaucoup parlé de vous, Monsieur Dostange. D'ailleurs, nous vous connaissions déjà. Nous avons tant aimé, ici, les *Sourires d'automne*.

Pendant qu'il s'inclinait, elle continua, souriante, accueillante :

— J'espère que vous vous retrouverez ici un peu chez vous. Vous savez, ici, c'est toujours la France, la vieille France d'autrefois. Pourvu que vous ne nous trouviez pas trop arriérés. Oh! il est resté bien Français notre Canada, par tout ce qu'il a pu, par tout son cœur.

Elle lui parla de son voyage, de ses conférences, de tout ce qui pouvait l'intéresser, le mettre à l'aise, et avec ce charme indéfinissable, si français, qui donnait à Jacques l'impression qu'il se retrouvait dans une atmosphère de sympathie et parmi des amis.

A tout instant, de nouvelles arrivantes entraient, le teint rose, les yeux papillotants légèrement rougis par le froid. S'interrompant un instant, Florence Hubert s'informait auprès de chacune de ce qui devait précisément l'occuper à l'instant même ou la minute avant que d'arriver.

Enfin, elle s'adressa à Jacques, toujours souriante :

— Mais je vous monopolise, Monsieur Dostange. Laissez-moi vous présenter à quelques amies. Je ferais trop de jalouses.

Elle l'accompagna, le présentant, de droite et de gauche, à celles qui se trouvaient sur leur passage.

— Lucie, je vous présente M. Dostange, l'auteur des *Sourires d'automne*, vous savez? — Monsieur Dostange, Mme Québillac. — Mrs Ryder, *please let me introduce you* M. Dostange, *from Paris.* M. Dostange *has been kind enough to come over and give us some lectures, you know?* — Monsieur Dostange, Mrs Ryder. Mrs Ryder écrit aussi et des choses charmantes. Ne dites pas le contraire, chère amie, vous auriez tout le monde contre vous. — Laure, M. Dostange, notre conférencier...

Un instant, Jacques se trouva arrêté au milieu d'un groupe

de jeunes filles qui lui parlaient toutes en même temps, avec l'accent chantant plus ou moins prononcé, pas désagréable.

— Vous devez trouver notre climat si froid ici, n'est-ce pas? — Votre prochaine lecture est sur le féminisme en France. C'est un sujet tellement passionnant. — M. Brunetière nous avait parlé du féminisme au dix-huitième siècle. — Vous connaissez M. Brunetière? Est-ce véritable qu'il n'a plus sa barbe?

Florence Hubert entraîna Jacques et, avec son sourire fin, indulgent :

— Quelles petites perruches, n'est-ce pas? Elles jacassent, elles jacassent...

Elle s'arrêta devant une jeune fille grande, l'air ennuyé, un peu boudeur, assez jolie avec des traits peu réguliers, et qui portait une robe de dentelle moulant trop les hanches, exagérant la mode. Elle était assise près d'un Anglais qui ne lui parlait pas, colosse blond avec un teint de bébé.

Florence présenta :

— M. Dostange. Mlle Totoche Hurtain. Totoche vient de passer dix-huit mois en Europe.

Dès que Jacques fut assis près d'elle, la jeune fille lui dit, avec un accent américain, un peu traînant, à peine sensible :

— Totoche, ça vous épate, n'est-ce pas? Ils disent que je suis toquée, — maboul, ça se dit? — et ça me va bien. Flo ne vous a pas prévenu?

Elle parla à bâtons rompus de Paris, des théâtres, des soupers, aussi de Nice, de l'Italie où elle avait passé trois mois d'hiver.

Jacques la plaisanta, s'amusant de son langage imagé, spirituel, un peu trop libre parfois, aussi de ces extraordinaires rencontres de mots comme en trouvent si facilement les étrangères.

Après un instant, comme l'Anglais qui se trouvait près d'elle venait de se lever et gagnait la porte, très droit, automatique, elle dit à Jacques :

— C'est lord Kilburn. Je l'appelle *Doggie* [1], parce qu'il me suit partout. Il me veut. Il s'assied près de moi et il ne me dit rien. Il m'embête. Souvent je lui dis : « Doggie, vous m'embêtez. » Mais il me répond : *I know it*. Ça lui est égal. Je crois que nous sommes engagés.

Comme Jacques s'étonnait, elle expliqua avec son sourire gouailleur :

— C'est à cause d'Edith Mac Murtie, lady Edith, vous n'avez

[1] Petit chien.

pas encore été présenté? Elle est si snob! Elle voulait l'épouser pour être une *viscountess*. Alors je l'ai accepté. Mais nous sommes seulement engagés, vous savez.

Puis, tout à coup, changeant de ton :

— Bêta me fait signe pour partir. Bêta, c'est miss Wood, ma cousine, une ennuyeuse vieille fille. Je la déteste, parce qu'elle est bête.

Elle s'interrompit, toujours souriante.

— C'est foudroyamment injuste d'en vouloir aux gens parce qu'ils sont bêtes. Et pourtant, on ne peut pas s'empêcher, n'est-ce pas?

Puis elle reprit, le ton indifférent :

— Elle a absolument voulu être mon chaperon, aujourd'hui. Depuis un quart d'heure, elle me fait des signes. Mais j'ai l'air de ne pas voir.

Et comme Florence Hubert s'approchait, elle ajouta avec son sourire un peu ennuyé :

— La vie est si affreusement lente ici, n'est-ce pas, Flo? Il faut bien se créer des petits excitements.

Florence s'adressa à Jacques avec son sourire indulgent :

— C'est notre enfant terrible. Elle ne vous a pas trop scandalisé? Henriette Hurtain, orpheline de bonne heure, héritière d'une fortune considérable, a été élevée par son oncle du côté maternel, un Anglais veuf, original, sans enfant, qui l'envoya faire son éducation dans un pensionnat américain en Angleterre. Elle en est revenue plus Américaine et plus mal élevée qu'avant de quitter Montréal. A dix-neuf ans, elle est déjà très entourée; et, dans ce pays où les jeunes filles ont pourtant de si grandes libertés, fait trop parler d'elle.

Florence conclut en souriant :

— C'est une enfant. Il ne faut pas la juger sur ce qu'elle dit... Et ne nous jugez pas trop non plus sur ce qu'elle est.

Elle s'adressa à une jeune fille qui passait, très droite, avec le maintien raide, la correction revêche, impersonnelle des Anglaises bien élevées.

— *Well, Edith, how have you enjoyed your trip to the old country* [1]*?*

Et tout de suite :

— *Let me introduce you, Mr. Dostange* [2]. *Lady Mac Murtrie.* M. Dostange, vous parlez l'anglais, n'est-ce pas? Oui. C'est par-

[1] Eh bien, Edith. Comment avez-vous aimé votre voyage en Europe?

[2] Laissez-moi vous présenter M. Dostange.

fait. Cela vous servira. Ici nous sommes si — comment faut-il dire? — biglottes, est-ce cela?

Lady Edith s'adressa à Jacques, parlant français et procédant par questions, suivant l'habitude anglaise et comme si elle récitait les phrases apprises par cœur d'un manuel de conversation :

« Comment avez-vous aimé le voyage à la mer? Êtes-vous venu par l'Angleterre? La famille royale était-elle encore à Windsor? Les lignes anglaises sont tellement plus rapides, plus confortables, ne sont-elles pas?... » Elle parlait d'un ton dédaigneux, regardant à peine celui à qui elle s'adressait, les paupières à demi fermées, les coins de la bouche abaissés.

Elle se tourna vers Florence Hubert, s'adressant en anglais, cette fois, parla de Londres où elle avait passé la *season*, d'un *drawing-room* au palais de Buckingham, où sa tante, lady Killerney, l'avait conduite. Elle était arrivée tard à cause de son bouquet égaré au dernier moment, n'avait pu voir que le roi, Sa Majesté la Reine, fatiguée, s'étant retirée dans ses appartements. Elle avait fait prendre sa photographie, en costume de présentation, chez le photographe de la famille royale, dans Regent Street : tout le sang bleu d'Angleterre était dans le salon d'attente : elle y avait fait connaissance avec la duchesse d'Aberdeen, une relation de lady Killerney. Avant de quitter l'Angleterre, elle avait assisté Mrs Mac Intosh, — de la famille des Mac Intosh qui avaient refusé la noblesse, — et la marquise de Devonshire dans des ventes « pour le pauvre »... Jacques l'écoutait distraitement.

Le vaste salon s'était empli. Le ton des conversations s'élevait toujours; c'était un brouhaha de phrases anglaises, de locutions françaises, ponctuées du rire perlé des Américaines, dominé par instant par la voix de tête, nasillarde, du sénateur Poirier.

Le sénateur, petit, remuant, ventru, deux courtes côtelettes descendant le long de ses joues, pérorait dans un coin, les phrases poncives coupées de « Eh! qu'vous en dites? » et de *Quien!* traînants, dits avec l'accent bas normand très prononcé. Il s'entretenait en ce moment avec le consul de France, qui paraissait l'écouter. Il articulait de nouveaux griefs contre l'Angleterre et, pendant qu'il parlait, faisait sans cesse, avec la main droite, le même geste sec de donner une claque à un enfant.

— Injustes et sauvages. Au Manitoba, quien! regardez un peu ce qui se passe. En 90, suppression de nos écoles françaises. Est-ce qu'ils ne veulent pas nous priver de l'usage officiel de notre langue? nous anglifier, nous protestantiser et au mépris des traités, de nos droits. Eh! qu'vous en dites? eh? Cette question

du Manitoba, quien ! une affaire de premier ordre..., si la France voulait seulement intervenir!...

Non loin de l'endroit où se trouvait Jacques, un homme âgé, grand, de carrure épaisse, les cheveux blancs coupés en brosse, portant toute sa barbe blanche, courte, taillée en pointe, achevait de conter une anecdote et riait à bouche close, poussant le bras de son interlocuteur, le haut du corps en arrière, un œil fermé, l'autre écarquillé, dans une grimace comique du visage. Celui à qui il venait de parler, grand aussi et également fort, mais plus jeune, le visage entièrement rasé, les yeux vifs derrière le lorgnon, l'écoutait en souriant, avec un air de bienveillance amusé.

Pouffant encore de son rire contenu, avec une voix timbrée, un accent fatigué, parisien, traînant sur certaines syllabes, le plus âgé reprit :

— Vous voyez le tableau?... Enorme!... hein!... Enorme!...

Tandis que Jacques regardait sa silhouette massive, certain, au premier coup d'œil, qu'il avait affaire à un compatriote, et éprouvant spontanément cette inquiétude particulière et immédiatement hostile que donne l'expérience, quand on a eu occasion déjà de rencontrer des Français à l'étranger, il entendit que lady Edith lui présentait d'un ton de condescendance :

— M. Dostange, *allow me*... Reginald Middleton, *my cousin*. Reggie est un parent du général Middleton.

Jacques échangea quelques mots, tout de suite aimables, cordiaux, avec le jeune homme, plutôt petit, musclé, l'air ouvert, et qui venait de lui secouer la main d'un double coup de pompe.

Comme Middleton s'éloignait un instant après, n'étant venu que pour chercher sa cousine, Florence Hubert se pencha aussitôt vers Jacques, lui dit, baissant un peu le ton et de façon à n'être entendu que de lui ou de ceux qui se trouvaient près d'eux :

— Les Anglais, nous ne les aimons pas beaucoup ici. Mais, que voulez-vous? Quand on est obligé de vivre ensemble, il faut bien en arriver à se supporter.

Et, se tournant vers l'homme âgé qui venait de conter une anecdote plaisante, elle ajouta :

— N'est-ce pas, Parennes?

Elle présenta.

— M. Parennes. Un de vos compatriotes, Monsieur Dostange, et que nous aimons beaucoup, bien qu'il ne nous le rende guère.

Puis se tournant vers celui qui portait lorgnon :

— Hubert, mon mari, M. Dostange.

Possédant et dirigeant l'une des plus grosses banques de Montréal, sinon la plus importante, Hubert offrait cette particularité,

qui le différenciait singulièrement des autres magnats d'outre-mer, que, étant un *self made man*, c'est-à-dire ayant presque entièrement reconstruit sa fortune lui-même, il n'avait jamais employé que des moyens absolument nets. Aimant passionnément son pays, il avait à un très haut degré les qualités morales qui sont comme au fond du caractère canadien-français : travailleur acharné, il était foncièrement probe dans les affaires et se montrait toujours dans le monde largement accueillant et bon. Cependant il aimait peu la société, y éprouvant toujours cette gêne spéciale qu'y sentent assez souvent les hommes de travail et de science; et, gardant un extérieur aimable, il y parlait généralement peu. Pour tout ce qui était affaire mondaine, il s'en remettait donc entièrement à sa femme et paraissait toujours un invité chez lui.

Pendant que Parennes se récriait, riant de son rire cuivré, Flo, qui paraissait chercher quelqu'un depuis un instant, lorgnant les groupes, les yeux bridés, derrière son face à main, l'interrompit brusquement :

— Ah! la voici.

Puis, tout de suite, s'adressant à Jacques.

— Vous permettez. J'aperçois Mme Cérences. Une amie, une bien charmante amie, Monsieur Dostange. Il faut que je vous présente.

Souriante, disant un mot en passant à celles qu'elle frôlait, elle conduisit Jacques vers une jeune femme brune, les yeux bleu clair, le regard un peu froid, les traits d'une finesse et d'une régularité parfaites, avec ce teint d'une si exquise fraîcheur et que gardent certaines Anglaises jusqu'à vingt-cinq ans. Elle causait debout avec une amie et en prenant le thé. Elle levait la tasse par instant, d'un geste lent, un peu affecté, la tenait haute un moment avant de boire, le coude détaché, le buste légèrement penché en avant dans un mouvement parfaitement gracieux. Très droite et d'une taille très peu supérieure à la moyenne, son maintien avait quelque chose d'un peu hautain qui convenait à sa ligne. Sous le boléro de zibeline qui dégageait la taille, elle portait une robe claire, d'une élégance sobre, moulant les hanches et s'épanouissant, vers le bas, en calice renversé de fleur longue.

Florence présenta :

— Delphine, ma chère, Monsieur Dostange.

Elle lui tendit la main haute avec un geste gracieux, ondant, du buste en avant. Et, souriante aussi, elle dit assez haut à cause du bruit, et tandis que Flo s'éloignait pour retenir Totoche :

— Je suis heureuse de vous connaître, Monsieur. D'ailleurs

nous vous connaissons déjà par vos livres..., aussi par ce que nous disent les journaux.

Pendant que Jacques balbutiait un remerciement, elle continua, le fixant de son regard clair, et, jouant avec le long manche de son face-à-main, les coudes détachés :

— Les revues, les journaux, ce sont presque nos seuls moyens d'entrer en relations avec les hommes de mérite, quand ils ne nous font pas le plaisir de venir jusqu'ici.

Elle parlait lentement, avec de petites pauses, et une nuance d'affectation dans le ton. Elle avait le très léger accent, un peu chantant, et qui dans sa bouche paraissait plus harmonieux.

Pendant qu'elle parlait, Jacques se sentit heureux d'avoir été déjà quelque chose pour elle. Aussi il ne put se défendre d'être sensible au compliment, — et bien qu'il comprît tout ce qu'il avait de banal, — mais parce qu'il venait d'elle.

Il la débarrassa de sa tasse. Puis ils s'assirent en retrait, dans un coin un peu isolé, derrière un massif de palmiers.

Ils parlèrent quelques instants de Paris, du Paris littéraire surtout, qu'elle semblait connaître à fond. Jacques fut étonné de la trouver si parfaitement renseignée sur beaucoup de ces anecdotes mondaines qui sont comme le bréviaire des salons littéraires, et qu'on y répète en souriant et dans les mêmes termes, à ceux-là mêmes de qui on les tient. Il s'amusa aussi de quelques jugements originaux, et qu'il trouva très justes dans leurs critiques sur les œuvres de plusieurs de ses confrères, romanciers ou écrivains en vogue.

Elle lisait beaucoup de romans modernes; mais il y en avait peu qu'elle aimât. Elle expliqua, de sa voix lente, un peu chantante, tout en jouant avec son face-à-main :

— Il est si rare, n'est-ce pas? de retrouver quelque chose de soi dans les livres qu'on lit. Ils ne montrent guère que des apparences, que ce que tout le monde montre.

C'était aussi l'avis de Jacques :

— Les romans ne peignent jamais que des attitudes, des gestes, ce que les gens prétendent être ou croient eux-mêmes qu'ils sont. Mais la vie profonde, celle qui se cache derrière les paroles et derrière les pensées, la vie vraie de chacun, qui la connaît?

Elle fut heureuse qu'il eût compris sa pensée. Elle appuya :

— Oui, on est presque toujours si peu semblable à ce qu'on montre, n'est-ce pas?

Ils restèrent un instant en silence, éprouvant ensemble cette gêne un peu inquiète qu'on sent toujours à une première rencontre, lorsqu'on vient de se découvrir en parfaite sympathie de sentiment

ou de pensée avec celle à qui on parle, et quand on craint de chasser l'impression heureuse par quelque banalité, ou de l'atténuer en y insistant.

Ce fut elle qui reprit, tandis qu'il sentait l'effort.

— C'est comme les sentiments qu'on lit... Comme ils sont différents!... l'amour, par exemple, vous avez remarqué? On peint toujours les gens qui s'aiment comme isolés, en dehors des conditions, oui, de la platitude de la vie. Comme si l'on pouvait se séparer des réalités de tous les jours!...

Ils parlèrent d'un roman récent, peinture fantaisiste d'un sentiment outré, et qui venait d'avoir, à Paris, un grand succès mondain.

Comme Jacques faisait valoir l'idée développée du sacrifice dans l'amour, elle l'interrompit, sérieuse, de sa voix lente :

— Oh ! je ne pense pas qu'il y ait sacrifice quand on suit seulement ce qu'on désire le plus. Au contraire, il me semble que le vrai sacrifice serait de résister alors, à ce moment-là, — et parce qu'on sait toujours qu'on ne doit pas se laisser aller à faire seulement ce qui plaît... Vous savez, ici, nous sommes très vieille France, très catholiques, un peu puritains même. Nous croyons au mariage, au devoir, aux traditions. Dites-moi, est-ce que ces croyances paraissent réellement absurdes dans la société française, maintenant?

Jacques reprit, souriant :

— Oh! il ne faut pas juger des sociétés sur les livres qu'elles produisent. Les romans ne peignent jamais que des sentiments, des situations exceptionnelles. Ainsi...

Elle l'interrompit encore :

— Les romanciers sont responsables du mal qu'ils montrent, qu'ils font aimer, vous ne croyez pas? C'est toujours si tentant de croire ce qui approuve ou ce qui excuse, quand on a envie de mal faire. Et puis, on peut si facilement s'assurer, — quand c'est plus commode, — qu'on est bien dans une situation exceptionnelle.

Elle conclut, souriante :

— Chacun est toujours un héros pour lui-même, n'est-ce pas?...

Ils continuèrent à s'entretenir de littérature et d'art. En même temps qu'il lui parlait, Jacques avait désir qu'elle connût et qu'elle aimât les mêmes choses que lui-même connaissait et aimait. Et ce lui était comme une exquise révélation de voir qu'elle les avait déjà comprises et qu'elle les admirait aussi et de la même manière.

Quand, s'étant aperçu tout à coup qu'il ne restait plus que de rares groupes clairsemés dans le grand hall, il la quitta quelques minutes plus tard; il éprouva un regret subit, comme une tristesse de ne pas la connaître davantage et de n'être pas assuré de la revoir.

II

Dans le vestibule, Jacques retrouva Parennes, qui passait sa pelisse d'un geste lourd. Il sortit avec lui.

En descendant les marches du perron, le vieux Parisien dit, de sa voix fatiguée, traînante :

— Très cordial, hein? ce premier accueil. Comme ils paraissent nous aimer, ces bons Canadiens. Au fond — vous verrez ça par vous-même — ils nous aiment... oui! hem! comme moi le grand Turc. Je vous en donne mon billet.

Il continua, marchant lentement, car il s'essoufflait, s'arrêtant par instant :

— Ce qu'ils aiment, voulez-vous que je vous le dise? c'est ce que nous leur apportons de Paris. Oui, hem! l'hypnotisme de la Ville Lumière... ici, comme à Pétersbourg, comme à Berlin. Paris avec ses boulevards, ses musées, et les Champs-Elysées avec l'Arc de Triomphe au bout, et son soleil, ses voitures, sa gaîté, son je ne sais quoi de facile, de léger, qui flotte et qu'on respire dans l'air, oui, hem! et qu'on regrette toujours quand on l'a respiré une fois, son esprit! Paris, la ville de l'art et de l'esprit...; c'est tout cela qu'ils n'ont ni ailleurs ni ici..., encore moins ici qu'ailleurs...

Parennes était du type de ces Parisiens qui aiment Paris, suivant le mot de Montaigne, « jusque dans ses verrues ». Ruiné, ou à peu près, par un coup de Bourse et obligé de donner sa démission du cercle de la rue Royale, il s'était éloigné de Paris, un peu comme on s'éloigne du lieu où l'on a passé son enfance et qu'on regrette toujours. Depuis huit ans, il n'avait pas encore pris son parti de son exil; et, par une très commune tournure d'esprit, surtout d'esprit français, il semblait qu'il ne pût rien trouver qui le satisfît dans le pays qu'il habitait, et comme s'il lui gardait rancune d'avoir été contraint de s'y fixer. Il se plaisait donc à ne voir que le côté superficiel du caractère canadien, à marquer les petits défauts en les exagérant, à faire de quelques faiblesses particulières un vice national.

Cependant, chez lui, ces boutades duraient peu. Et déjà, par une de ces volte-face dont il était coutumier, et quand il voulait enlever à une opinion ce qu'elle avait de trop affirmé, il ajoutait, avec ce ton sceptique de vieux Parisien, et riant dans sa barbe :

— Après tout, ces bons Canadiens, ils ont leurs défauts; mais ils ont aussi leurs qualités. D'abord, n'est-ce pas? hem! vous avez remarqué? les femmes, ici, toutes jolies! toutes jolies!

Encore étourdi par le bruit, le mouvement, les nouvelles figures qu'il venait de voir, et un peu saisi aussi, en sortant du salon

tiède, de se retrouver sur la neige scintillante, dans l'air tranquille de la nuit froide, Jacques l'avait écouté distraitement.

Tandis que Parennes lui parlait de celles qu'ils venaient de rencontrer, les peignait d'un mot pas toujours poli, définissait d'un qualificatif leur caractère, leurs goûts, leur esprit, il s'aperçut qu'il craignait et qu'il désirait en même temps que le vieux Parisien lui parlât de Delphine. Il n'aurait pas voulu que Parennes l'entretînt d'elle avec ce même ton léger, ce sans-gêne un peu cynique que l'autre prenait pour définir Totoche, lady Edith..., et pourtant il espérait par lui apprendre quelque chose d'elle, de sa vie. Il entendit Parennes qui disait :

— Et la petite Cérences..., oui, cette délicieuse snobinette littéraire à qui Flo vous a présenté en dernier..., exquise, n'est-ce pas?... un petit saxe, un vrai petit saxe..., mariée à une brute.

Comme Jacques interrogeait, essayant de prendre un ton indifférent :

— Quel genre?

Il expliqua du même ton cordial, de sa voix timbrée :

— Cérences? le chevalier de la larme à l'œil, un excellent garçon..., mais qui *prend des brosses*, comme ils disent ici, oui, hem! éperduement... Ivre-mort quinze jours d'affilée, et le reste du mois à cuver son whisky.

Et il ajouta, avec son exagération coutumière et cédant à ce besoin bien français de généraliser les défauts du voisin :

— Comme les autres, d'ailleurs. L'ivrognerie fleurit ici... énorme! le vice anglais.

Ils s'étaient arrêtés devant le perron de l'hôtel, dans la pleine lumière, qui se projetait, livide et changeante sur la neige blanche.

Il posa légèrement sa main sur l'avant-bras de Jacques et continua d'un ton un peu doctoral :

— Ici, n'est-ce pas?... ni art..., ni littérature, mais..., mais...

Il leva sa main, un doigt en l'air, et conclut, riant dans sa barbe :

— Mais tous ivrognes..., mais tous ivrognes..., oui, hem! comme feu Noé...

Et il se prit à rire, le buste en arrière, un œil écarquillé, de son rire sonore.

Quand Jacques rentra dans le salon-bureau, la première des deux pièces qui, avec la chambre à coucher, la salle de bain et la *private room* — cette dernière agencée avec de singuliers raffinements de confort — composait tout l'appartement qu'il occupait dans l'hôtel, il se débarrassa de ses fourrures. Mais, au

lieu de s'habiller pour le dîner, dont l'heure était déjà passée, il s'assit dans le rocking-chair et, se balançant doucement, suivit le vol tournoyant de ses pensées.

« Une snobinette littéraire... Ne serait-elle que cela?... Mais comment ne m'en serais-je pas aperçu?... Quelle robe exquise et quelle grâce de mouvement!...

Il voulut juger la jeune femme suivant ses habitudes de penser mondaines et parisiennes. Mais il eut l'intuition qu'il faisait fausse route, qu'elle était différente de celles à qui il voulait la comparer et qu'elle valait davantage. Cependant il s'obstina, trouva une sorte de satisfaction à s'éloigner d'elle par avance et en pensée, comme s'il eût voulu déjà se fortifier lui-même, se défendre contre un sentiment qu'il avait éprouvé — bien qu'il ne fût pas alors tout à fait semblable, — peut-être aussi parce qu'il ne voulait pas s'avouer encore qu'il était déjà trop tard.

Depuis qu'il avait achevé sa licence ès lettres après son année de service militaire et avant d'adopter définitivement cette carrière d'homme de lettres qui, à sa sensibilité trop éduquée et aussi presque trop sincère, devait fournir occasion de tant de souffrances, de tant de déboires, de si grandes joies aussi, — et bien qu'il en comprît la vanité en même temps qu'il les sentait, — Jacques Dostange avait voyagé. En Italie où, durant deux années, il avait assemblé les premiers matériaux d'un ouvrage sur l'art toscan de la Renaissance, — œuvre que son goût pour la perfection l'avait empêché de jamais achever, — puis en Angleterre où il avait pris, durant deux autres années, des notes pour son premier roman sur la haute société anglaise; en France enfin, après s'être fait présenter au *Sporting*, ce cercle composé surtout de viveurs et de joueurs et si opposé à ses habitudes d'esprit et à ses goûts, il avait connu plusieurs de ces *flirts* qui sont comme les escarmouches de l'amour. A chacun il s'était donné, au début surtout, avec une égale passion, bientôt mêlée de découragements, de reprises de soi-même. En tout toujours, il avait cherché l'amour : et il n'en avait encore connu que l'inquiétude, les désespoirs, les dégoûts et les regrets. Doué d'une de ces natures qui semblent organisées pour la souffrance comme d'autres le sont pour la lutte, et souffrant lui-même, il avait fait souffrir, puis exaspéré sa propre souffrance à voir qu'elle faisait davantage souffrir. Par cette nature, cette sensibilité aiguë et trop écoutée, cette passion de pousser à bout tous ses sentiments, enfin par les désappointements mêmes de ses précédentes expériences, il était donc merveilleusement préparé à connaître plus qu'un autre les joies, les espérances et aussi les désillusions, les

détresses et les haines, — qui forment comme l'habituel cortège du même sentiment, vieux comme le monde et que chacun croit toujours inventer, — quand il aimerait vraiment.

Etant resté quelques minutes à rêver, il se leva enfin, avec un geste brusque d'agacement. Et, tandis qu'il se dirigeait vers sa chambre, il dit à mi-voix :

« Combien je suis absurde! »

Presque à la même minute, dans son petit salon de l'avenue Mac Tavish, et assise dans la même position qu'elle avait depuis qu'elle était rentrée, Delphine Cérences se répétait ce même « c'est absurde », comme conclusion à la suite de ses pensées.

En rentrant, elle avait seulement demandé : « Monsieur est en haut? » Et sur le geste affirmatif de la femme de chambre, elle s'était ravisée au moment de monter l'escalier et était entrée dans cette pièce d'une élégance toute parisienne, et le lieu de sa maison où elle se tenait le plus volontiers.

Fille de l'ancien premier ministre, du beau Médéric comme on l'appelait encore, par habitude, dans les derniers articles nécrologiques, — et de la descendance de ce fameux intendant Talon qui, sous le ministère de Colbert, fut le véritable organisateur du Canada, — Delphine Cérences était Française par les goûts, l'éducation et le caractère.

Elle tenait de ce père, qu'elle avait aimé avec une réelle fierté, la séduction des manières et une volonté droite. Elle y joignait une exquise délicatesse de sentiments, héritée de sa mère, morte trop tôt et qu'elle avait peu connue.

Entre le moment où son père était venu la chercher à Paris, — elle avait passé trois ans au Sacré-Cœur de la rue de Varennes pour y achever son éducation, — et la mort du Premier, survenue brusquement pas tout à fait six mois après, s'était écoulée la période heureuse de son existence.

En France, Médéric Talon avait emmené sa fille aux réceptions de l'Elysée, aux déjeuners diplomatiques, aussi dans le monde catholique, et si différent, de Saint-Sulpice et de Sainte-Clotilde. Partout il avait voulu que ce fût cette charmante fille, à peine échappée du couvent, qui fît les honneurs près de lui. Il s'était amusé à lui enseigner l'art difficile de recevoir et à perfectionner son goût.

Après trois mois de courses à travers la France et une courte apparition en Italie, ils étaient revenus, par l'Angleterre, au Canada.

Succédant à une traversée pénible, quel repos heureux ç'avait été

que cette arrivée majestueuse, triomphale, dans le fleuve large, aux eaux bleues, limpides et tranquilles comme celles d'un lac; puis, tandis que glissait le steamer lentement et comme gravement dans la lumière douce, le défilé magnifique des deux rives aux collines hautes, couvertes de sapins, de champs fleuris...

Quelles émotions, quelle exquise et inoubliable impression cela avait été, mais combien fugitive aussi!

A peine trois mois après leur retour à Québec avait éclaté le trop fameux scandale financier où cinq sénateurs étaient compromis, — ce Poirier entre autres, le Premier de demain, mais qui, lui, avait su s'échapper, s'était porté tout de suite accusateur public, défenseur de la morale et des traditions; — Médéric Talon impliqué dans l'affaire pour des signatures de complaisance imprudemment données; la presse anglaise commençant aussitôt une campagne de chantage contre le ministère; le Premier obligé de donner sa démission; enfin, épuisé par la lutte, surtout par la mauvaise foi de ses adversaires, succombant brusquement un soir à la rupture d'un anévrisme.

Deux ans après, et pour échapper aux froissements de tous les instants chez sa tante, de religion revêche, de principes étroits, Delphine se fiançait à ce Georges Cérences, à peine plus âgé qu'elle, d'excellente famille canadienne, allié par sa mère à la meilleure aristocratie anglaise, riche, et qui revenait d'Angleterre ayant achevé, sans toutefois y prendre ses degrés, son éducation à Oxford.

Très bien doué intellectuellement, Cérences était d'un caractère déplorablement faible. Pour son malheur, — et plus encore peut-être pour celui de la femme qu'il épouserait, — il s'était lié, durant son séjour à Trinity College, et à cause des chambres voisines du *sitting room* commun, avec le jeune viscount Killerney, fils du vieux membre de la Chambre des pairs, et qui, à seize ans, tenait le pari de boire une pinte de whisky en trente secondes, et le gagnait. Dans la dernière année qui avait précédé son retour à Montréal, Georges passait ses soirées *faisant* les bars d'Oxford en compagnie de Killerney, et, vers minuit, boxant les policemen. Cependant, cet entraînement progressif dans le vice n'avait pas été sans reprise de soi-même et sans de fréquentes révoltes de la part de Cérences. Sa première éducation avait développé en lui ce qui paraissait actuellement inutile à Killerney, — *actually useless*, c'était l'expression même du futur pair d'Angleterre, — une conscience. Dans ces moments de crise morale, qui accompagnaient certaines dépressions physiques, Cérences prenait le train pour Londres et allait trouver le P. Mac Intyre au couvent de *Powis*

Square. Il passait généralement le jour suivant à prendre des résolutions, à écrire des conduites de vie. Ces diverses occupations constituaient ce qu'il appelait son *packing up for a new life*[1]. Si lord Killerney s'avisait, dans l'un de ces moments, d'entrer dans sa chambre, il le regardait fièrement et refusait de lui tendre la main. Il n'est que juste d'ajouter que, respectueux, comme tout bon Anglais, de l'individualité d'autrui aussi longtemps qu'elle ne gênait pas la sienne propre, et admettant volontiers tous les excès et ceux mêmes dont il se savait le moins capable, le jeune lord se contentait de répondre un « *All right! old fellow* » grave, indifférent et sans y joindre jamais aucune moquerie, aucune discussion, aucun essai de persuasion. Deux semaines après, moins longtemps parfois, Cérences courait à nouveau les bars en compagnie du futur pair d'Angleterre, flirtait avec les *barmaids* et boxait les *policemen*.

Après son retour au Canada et pendant tout le temps de ses fiançailles, il avait fait un sérieux effort pour se corriger. Mais un soir qu'il rentrait des Variétés avec Delphine, durant la deuxième semaine de leur voyage de noces à Paris, il avait reconnu, sur le perron qui domine le jardin d'hiver au Grand Hôtel, la haute et raide silhouette de Killerney. Dès le lendemain, il accompagnait son *fellow student* d'Oxford dans tous les bars qui avoisinent l'Opéra, ne rentrait qu'à une heure avancée de la nuit; bref, était repris d'un coup et tout entier par son ancien vice.

Après huit jours, — passés qui pourrait dire dans quelles désillusions et quels dégoûts! — Delphine avait décidé le retour à Montréal.

Ce voyage, comparé à l'autre surtout, quel supplice ç'avait été!

Cérences, qui avait l'ivresse affectueuse, avait décidé Killerney à les accompagner. Durant toute la traversée, et afin de ne plus entendre la voix, le rire surtout de son mari, qui, en compagnie de Killerney, hurlait dans le fumoir quelque refrain de café-concert, Delphine était restée, simulant le malaise, confinée dans son étroite cabine.

De retour à Montréal, elle s'était cependant laissée prendre une première fois au désespoir sincère, mais exagéré, pénible, qui avait succédé à la période d'ivresse, à la *brosse*. Elle avait pardonné.

Mais une première rechute s'était produite, puis une seconde; et, la présence de Killerney aidant, les périodes de *brosse* avaient alterné régulièrement avec les périodes de repentir, chacune durant la moitié d'un mois.

[1] Faire son paquet pour une nouvelle vie.

Enfin, en face de ce caractère faible, sans ressort, elle n'avait bientôt plus éprouvé que cette sorte de résignation que donne, plus encore que le sentiment du devoir, l'habitude du dégoût.

Comme tous les alcooliques, pendant l'ivresse, Cérences avait des idées fixes, des entêtements de brute. Quand il rentrait dans la nuit, se soutenant à peine, ramené par un cocher ou par un policeman, il se révélait tracassier, mauvais, l'assassinait de ses plaintes. D'abord, elle avait voulu résister, s'était enfermée chez elle. Mais il s'obstinait, appelait indéfiniment, stupidement derrière la porte : « Voyons, bébé!... Voyons! », ou bien, d'un coup d'épaules, il faisait sauter les verrous. Et elle avait cédé, pour éviter le scandale.

Puis venaient les repentirs, les larmes, les désespoirs d'enfant. Il implorait son pardon en sanglotant, répétait à n'en plus finir, avec des hoquets, les mêmes phrases dépourvues de sens, irritantes, l'éternel « Voyons, bébé!... Voyons! »

Et elle s'était souvent demandé si elle ne préférait pas encore l'autre état, l'ivresse bruyante.

Dans la période d'accalmie qui suivait, il ne quittait plus la maison, grognon, tatillon, s'occupant de minuties, questionnant sans cesse. Si elle sortait : « Où vas-tu? Qu'as-tu à faire? Combien de temps resteras-tu? » Si elle rentrait : « Qui as-tu vu? Que t'a-t-on dit? Pourquoi es-tu allée? » Et toujours le « Voyons, bébé!... Voyons! » avec le ton de reproche et qui l'irritait par dessus tout. Souvent elle ne lui répondait pas. Alors il se lamentait, l'assommait de plaintes stupides. « Tu veux ma mort, n'est-ce pas, bébé? Je le sais bien. Personne ne m'aime... »

Enfin il se décidait à sortir, allait trouver son directeur. Les jours qui suivaient, il élaborait des règles de conduite, écrivait à Killerney qu'il n'eût pas à compter sur lui, « faisait ses paquets pour une nouvelle vie ». Il parlait alors sérieusement, avec une certaine fierté, de ses projets d'amendement. « Jusqu'ici, j'ai mené une vie stupide. Je n'ai pas vécu... » et il s'honorait par avance de la vie meilleure qu'il allait mener. Et cela durait depuis cinq années.

S'étant répété encore : « C'est absurde! » Delphine se leva, traversa la pièce de sa démarche lente, ondante, qui semblait un peu affectée. Au moment de sortir, elle hésita encore. Elle imaginait par avance les interminables questions de son mari. « Qu'a-t-on fait? Qui as-tu vu? Que t'a-t-on dit? » et surtout les « Voyons, bébé!... Voyons! »..., avec le ton de reproche. Et sans pouvoir se l'expliquer, elle éprouvait ce soir, et tout au moins à ce moment,

une incapacité absolue, physique, à supporter sa présence, le son de sa voix. Bien qu'elle sût que ce n'était qu'un retard et qu'il faudrait toujours le voir, l'entendre à un moment donné, elle avait un immense besoin de tranquillité momentanée et comme une invincible paresse à se reprendre à la monotonie de son dégoût.

Lentement elle revint s'asseoir dans le fauteuil profond, posa son menton d'un dessin pur, à la courbe volontaire, sur la paume renversée de sa main et, le regard perdu, laissa à nouveau s'enfuir ses pensées.

Et, pendant très longtemps, cette femme, d'une honnêteté parfaite, ayant des sentiments religieux sincères, douée d'un sens droit et d'une volonté ferme, construisit des scènes irréalisables, fit des rêves très jeunes.

III

Un peu avant midi, le lendemain, dans le jour cru, intense, qui, par les deux bows-windows aux fenêtres doubles, montait de la place blanche, se reflétait au plafond, s'insinuait dans tous les recoins de la pièce, Jacques, assis devant le bureau américain, immense avec ses innombrables casiers, achevait de classer des papiers quand Parennes entra.

« Je saurai de lui quel jour elle reçoit », songea-t-il aussitôt. Et, en même temps qu'il s'étonnait de cette pensée, il éprouva une satisfaction mêlée de gratitude pour Parennes.

A plusieurs reprises depuis la veille, et ce matin encore à son réveil, la même image s'était offerte à son esprit. Il s'était rappelé diverses phrases que lui avait dites Delphine Cérences, en avait formulé d'autres qu'il aurait dû lui répondre : et il avait trouvé un charme singulier à se laisser aller à la folie de son imagination. Chaque fois cependant il avait voulu se ressaisir, s'était efforcé d'employer contre lui-même ce calmant d'enthousiasme, dont usent généralement et avec un invariable insuccès les gens doués d'une sensibilité trop affinée jointe à une incurable timidité naturelle, cette ironie inférieure qui consiste à se moquer de ce que l'on croit ou à éloigner ce qu'on désire en le ridiculisant. Et, ainsi qu'il arrivait toujours, la pensée à peine écartée était revenue plus séduisante, plus forte, et comme si elle se fût continuée et précisée dans un obscur et incessant travail de conscience.

A peine entré, Parennes parut faire l'inventaire de l'ameublement, puis, désignant de sa canne le volumineux paquet de lettres et d'imprimés, — invitations, prospectus grandiloquents, manuscrits d'aspirants littérateurs, qui « demandaient des conseils », journaux du matin qui rapportaient, heure par heure, les faits et

gestes de Jacques durant la journée de la veille, — qui encombraient le bureau, il s'exclama de sa voix fatiguée, sceptique :

— C'est beau la gloire!

Ayant serré la main de Jacques, il continua, toujours debout, un œil écarquillé et inspectant, avec une indiscrétion qui lui était habituelle, les papiers et les photographies sur la table de travail :

— Seulement, ils manquent de nuances, ces bons Canadiens, ils manquent de nuances. Ce n'est pas pour vous froisser. Mais quand la grande Sarah est passée ici, et, après elle, Coquelin père et fils, ils leur ont donné le même nombre d'*athome*, les ont reçus avec le même enthousiasme que nos académiciens. Ici, oui, hem! Ce n'est pas le doigté qui les étouffe, si je puis m'exprimer ainsi..., comme dirait Lemaître.

Généralement brillant en conversation et quand il était en société, Parennes était assez souvent grognon dans l'intimité. Ce matin, en outre, un retard survenu dans l'arrivée du courrier l'avait empêché de lire son *Gaulois* de la huitaine, — il suivait toujours scrupuleusement, et à une semaine d'intervalle, les événements parisiens, — et, comme toujours en semblable occurrence, il rendait le Canada entier responsable de sa déconvenue.

Il insista pour emmener Jacques déjeuner au club Saint-James, le seul lieu de Montréal, assura-t-il, où l'on pût parfois manger une côtelette cuite, — et quand il y veillait.

Dehors, il faisait une de ces matinées claires, au jour fatigant, comme imprégné de la lumière de neige, qui intensifiait le bleu du ciel, les lignes des rues, les façades des maisons, jusqu'au reflet pâle du soleil d'hiver, et comme il en fait au Canada, quatre mois durant, après la première chute des neiges.

En descendant les marches du perron, Jacques respira avec plaisir cet air de neige si vif, pur, un peu grisant, qui dilate les poumons et qui, — aucun souffle de vent n'agitant jamais l'atmosphère, — par 16 degrés au-dessous de zéro, n'est pas froid.

Il éprouvait comme une joie physique de vivre, d'être lui-même, par cette matinée lumineuse, dans le jardin blanc, ensoleillé; il en oubliait sa préoccupation du matin. Il ne put se défendre de s'exclamer :

— Quel beau temps! Cette lumière, ça vaut un Montenard. Il semble qu'on respire de la joie dans l'air, vous ne trouvez pas?

Mais l'incorrigible Parisien grommelait déjà :

— Beau temps! Ah! vous appelez ça du beau temps, vous? Ce soleil chlorotique sur cette éternelle neige! Monotone à crier!

Il continua, avançant lentement de sa démarche lourde, s'arrêtant par instant :

— Ce temps-là, moi, cela me porte au spleen, éperdûment! Parlez-moi de nos pluies, de nos belles pluies de Paris, à la bonne heure! avec les Parisiennes sous les parapluies, et qui savent marcher, et qui savent tenir leur jupe, des petits Tanagra, bien modernes. Mais ici, avec les caoutchoucs, l'engoncement des fourrures, hum! la grâce de la ligne! Parlons-en de la grâce de la ligne! Ni hommes, ni femmes, des ours en promenade, hein! c'est du propre!

Il avait enfourché son dada favori; il ne s'arrêta plus. Cependant Jacques, la pensée reprise, l'écoutait à peine.

« Est-elle sortie ce matin? — songeait-il. — Ne vais-je pas la rencontrer? »

Il eût trouvé un plaisir intense à revoir Delphine, — n'eût-ce été qu'un instant, en la croisant et sans lui parler.

Et quand il arriva devant la porte du club, sans l'avoir rencontrée, il lui sembla que la matinée était moins belle et qu'il avait eu tort d'accompagner Parennes.

Dans la salle à manger, — plutôt petite pour une salle de cercle, les boiseries sombres éclairées par le jour intense, agressif, qui montait du dehors, s'engouffrait à travers les bows-windows, avivait la blancheur des nappes, faisait étinceler le poli des argents et des nickels, avec ce reflet fatigant qui pénètre partout, répand sur les choses et sur les gens, dans toutes les maisons canadiennes, cette lumière trop crue, presque factice, — ils reconnurent d'abord le sénateur Poirier, dont la voix nasillarde et timbrée, les « quien » et les « qu'vous en dites? » les avait frappés avant même qu'ils eussent franchi la porte. Le sénateur achevait de luncher en face du banquier Hubert, rouge, à peine souriant et qui le regardait, de ses yeux vifs et bons, à travers son lorgnon. Parlant généralement peu, Hubert savait toujours écouter complaisamment les autres.

Parennes les salua de la main en passant, puis se dirigea vers une table voisine.

Pendant qu'il consultait le menu, sa puissante carrure penchée en avant, un œil écarquillé derrière son lorgnon, qu'il tenait replié et avec cet air malheureux qu'ont si facilement les gens de tempérament apoplectique quand ils donnent un effort d'attention, Jacques regarda ceux qui se trouvaient dans la salle.

En face d'eux, il reconnut, seul à sa table, le cousin de lady Edith, le jeune Middleton, dont l'expression ouverte, l'allure franche, lui avaient été sympathiques la veille. Ils se saluèrent en même temps.

A l'autre bout de la pièce, un Américain, quelque courtier d'affaires, parlait haut et sans cesse, avec l'accent mi-guttural mi-nasillard des Yankees. Il contait des anecdotes humoristiques, dont il avait été le héros dans les cinq parties du monde et dans lesquelles il avait toujours joué le meilleur rôle, ne s'était jamais laissé « mettre dedans ». Son interlocuteur, un Canadien français, au visage de paysan madré, s'amusait des récits, l'encourageait seulement d'un : *Well! let's have another one*, à la fin de chaque anecdote.

Quand il eut établi son menu, Parennes gourmanda le garçon de service parce qu'il ne comprenait que l'anglais. Comme beaucoup de Français, dès qu'ils sont à l'étranger, Parennes s'entêtait à ne pas vouloir apprendre un mot de la langue du pays où il se trouvait, et s'irritait toujours quand il lui arrivait de n'y être pas compris. Il parlait encore quand la porte s'ouvrit bruyamment.

Trois hommes entrèrent. Le premier, d'assez large carrure, le front dégarni, fit trois pas, s'arrêta brusquement, chanta à toute voix, les yeux écarquillés, les bras en l'air : « Ta-ra-ra-boum-de-hay!... » puis regarda ceux qui se trouvaient là et se prit à rire d'un rire contenu et niais.

Celui qui le suivait et qui était venu se heurter contre lui, un Anglais long et maigre, dodelinant de la tête, la moustache tombante, les yeux à demi-fermés, un sourire béat sur les traits, faisait avec la main le geste d'un chef d'orchestre qui bat la mesure. Le troisième, en qui Jacques reconnut tout de suite lord Kilburn, *Doggie*, marchait très droit, le visage inexpressif, et sans qu'on pût savoir s'il avait bu autant que les autres ou s'il était encore à jeun.

Parennes ayant enfin, par grognements et par signes, commandé son menu, se pencha vers Jacques et nomma :

— Lord Kilburn, lord Killerney et le chevalier Cérences, trois de nos excellents pochards...

Et, scandant ses phrases de la main, le doigt en l'air, riant toujours des yeux, il continua, détaillant à demi-voix, affectant un ton posé et, appuyant sur certains mots, comme s'il faisait une conférence :

— La haute société de Montréal est divisée. La société anglaise reçoit quelques personnalités, — les plus en vue par la fortune, — de la société française. La société française invite à ses réceptions les membres les moins considérables de la société anglaise. Chaque société, prise en elle-même, offre un ensemble satisfaisant des qualités et des défauts propres au peuple qu'elle représente. C'est ainsi qu'on retrouve chez l'Anglais de la société

montréalaise ce qui distingue les Anglais sur tous les points du globe, — et peut-être d'ailleurs.

Il s'interrompit, le doigt en l'air, écarquillant l'œil, riant à bouche close, répéta :

— Oui, hum! et peut-être d'ailleurs.

Puis, énuméra du même ton doctoral :

— Le courage, la solidité dans les affections, la conscience sûre de son individualité, le souci tenace de faire valoir son intérêt, l'abus des pilules purgatives, la passion désordonnée des liqueurs fortes, enfin, l'intime, la débordante satisfaction d'être Anglais. Les Canadiens sont légers, vaniteux, mais... mais sans art, sans cuisine et sans lettres. Cependant, ils ont cru devoir emprunter à leurs voisins leur principale qualité, le sens des affaires, et leur vice le plus réputé, l'ivrognerie.

Jacques, qui l'avait écouté distraitement en souriant, l'interrompit d'un ton indifférent :

— Cérences. N'est-ce pas le mari de cette jeune femme?...

Il sentit qu'il rougissait. Mais, sans remarquer que Parennes, tout en commençant à manger avec une sorte de recueillement la bouillabaisse crémeuse qu'on venait de servir, le fixait de son œil écarquillé, en répondant :

— La petite Cérences... parfaitement.

Il demanda encore du même ton :

— A propos, quel jour reçoit-elle?

Et, ayant appris que Delphine était chez elle le jeudi, il se mit à regarder le petit homme avec un intérêt extraordinaire.

Cependant Cérences, tout à coup sérieux, le regard fixe, l'air préoccupé, s'était dirigé d'une allure décidée, les deux bras allongés, balancés d'un mouvement parallèle, vers une table voisine. Les deux Anglais le suivaient avec la démarche saccadée, automatique, de gens que l'ataxie guette.

Quand ils furent assis et comme le garçon s'approchait impassible, très droit, avec cet air hautain, un peu méprisant, qu'ont tous les garçons de service dans les clubs anglais, Cérences commanda : « Champagne cocktails ». Killerney ajouta, en argot américain et avec l'air du plus profond mépris : *Don't freeze on...*, puis se remit à battre la mesure avec une fourchette en souriant béatement. Kilburn, immobile, un bras sur la table, l'air soucieux, attendait.

Tandis que Jacques regardait cette scène avec une sorte de fascination, aucun de ceux qui occupaient les autres tables, n'avait paru y prêter la plus légère attention. L'Américain, au fond, continuait son récit; le sénateur Poirier parlait maintenant

des prochaines élections au Conseil de ville : « A Saint-Jean, tout va bien, avez-vous vu? — Il prononçait av'vous vu? — Girard et David Lormier remontent la rivière Richelieu sans ambages, quien! en traîneau de Hollande, et pas une queue des Iroquois de la rivière Barbote, qu'vous en dites?... »

Aucun ne s'était même retourné quand les autres étaient entrés, les membres du club étant, à très peu d'exceptions près, Anglais, et les scènes de ce genre paraissant trop habituelles pour qu'on s'en émût le moins du monde.

Cérences et Killerney, chacun tenant son gobelet en main, se faisaient maintenant des cérémonies à n'en plus finir, renchérissant de politesses, pour savoir qui boirait le premier :

« Après vous. — *After you, my pal.* — Je n'en ferai rien, my lord. — Chevalier, vous m'obligerez de tirer d'abord. — Je ne boirai pas, *your honour.* — Comte, je vous prie, *Your highest Highness, really...* »

Killerney interrompit d'un ton bas, vulgaire :

— *D... the Highness!* Buvons ensemble...

Et ils burent par grandes gorgées, regardant le fond du verre.

Quand il eut achevé, Cérences reposa le gobelet de cristal d'un grand geste brusque qui le brisa. Puis, étant resté un instant dans la même position, le bras étendu, il leva la main gauche, comme pour commander l'attention, chanta à tue-tête : « Ta-ra-ra-boum... » et se reprit à rire. S'adressant enfin à Killerney, qui contemplait maintenant une carafe d'eau avec une attention d'hypnotisé, il s'exclama d'un ton de conviction profonde : « Vous êtes un bon garçon, Ted, un bon garçon, un vrai bon garçon..., » sans pouvoir formuler aucune autre pensée.

Parennes, qui suivait la scène depuis un instant, un œil grand ouvert, l'autre fermé, la tête légèrement de côté, se pencha vers Jacques et désignant Cérences, avec cet air de complicité cordiale que prennent généralement les hommes pour parler d'une femme de leur monde et quand ils sont entre eux :

— C'est sa femme qui doit être heureuse. Exquise, hein! Un petit Saxe. Mais...

Il appuya sur ce mais, en regardant Jacques :

... Feue honnêteté elle-même...

D'un ton précieux, maintenant, avec un sourire d'une béatitude extraordinairement bienveillante, Killerney distillait :

— Telle est la vie. *Man wants but little herebelow*, n'est-ce pas?... *But still, he must get it*[1]. *Waiter here.* Garçon! Une autre de Pomery, *right away.*

Cérences continua, avec son accent réprobatif, son rire contenu :

— Non, Reggie, non. Il ne faut pas. La vie, une affaire sérieuse. Non, dites, il y a des devoirs. Je ne vaux rien, mais je sais mes devoirs...

Avec son sourire aimable et dodelinant de la tête, Killerney reprit :

— Des blagues, cher, très cher ami, le plus cher de mes amis, des blagues! La vie! qui est-ce qui sait? depuis Platon, des blagues, rien que des blagues...

— Ta-ra-ra-boum, s'écria encore Cérences en s'esclaffant, tandis que l'autre continuait, d'un ton confidentiel, le regard allumé, le sourire toujours d'une excessive politesse :

— La vie, c'est, laissez-moi vous dire, c'est de la blague, mon cher, n'est-ce pas? de la pure, de l'inaltérable blague; écoutez-moi, mon ami, de la blague de premier choix, savez-vous?

— Ta-ra-ra-boum, ponctua encore Cérences.

« Quelle brute! Comment peut-il agir de cette manière? » songeait Jacques.

Il fut un instant distrait par le sénateur Poirier qui parlait de la question du Manitoba, nasillait très haut, à Hubert, en se levant de table :

— Parfaite, hein! cette protestation au King. Notre langue, nos institutions, nos lois. Ce sont des droits vitaux. L'avenir du Manitoba est là. Que nous ayons seulement l'appui de la France!... Notre langue, nos institutions, nos lois... qu'vous en dites?

Pendant qu'ils quittaient la salle, Parennes se pencha vers Jacques :

— L'avenir du Manitoba! Quel bon bateau! hum! Il a des terrains là-bas. Il comptait sur la création d'une ligne pour faire monter le mètre carré. Comme on a refusé les crédits, il fait de l'opposition. C'est tout simple.

Et, pendant qu'il mangeait, il expliqua :

— Cet excellent Poirier! Il a eu son petit Panama. Le scandale de Georgian Bay. Vous ne connaissez pas ça? Enorme!...

Pendant qu'il contait l'affaire, Jacques regardait Cérences qui répétait toujours ses « Non, dites? »... d'un ton suppliant, désespéré, et tandis qu'il pouffait de rire, sans pouvoir s'arrêter, s'essuyait les yeux.

« Quelle vie atroce *elle* doit avoir! » pensait-il.

Il voulut se forcer à écouter Parennes qui concluait, un doigt levé, avec son ton sceptique, jovial :

— Et notez bien qu'on ne l'en admire que davantage. Ils disent

[1] L'homme a besoin de peu ici-bas. Mais encore faut-il qu'il l'ait...

ici qu'il est *sharp*. Ils prononcent ça avec un respect ému, oui, hum! Il a bien su faire ses affaires; il saura bien faire les nôtres. C'est la morale américaine.

Et tandis qu'il avait peine à réaliser qu'il s'agissait de Poirier et pendant qu'il répondait distraitement :

— Oh! les politiciens! tous les mêmes...

Il se demandait :

« Pourrai-je me présenter chez elle jeudi prochain?... Ne sera-ce pas trop tôt?...

IV

Dans le salon voisin, le banquier Hubert, penché sur une table où se trouvaient les journaux du monde entier, consultait les cours des bourses étrangères. Près de la fenêtre, Middleton, très droit, la courte pipe aux dents, se balançait dans un rocking-chair, lisant un journal aux innombrables feuillets.

Parennes, qui n'avait pas été sans remarquer le peu d'attention que lui prêtait Jacques durant le déjeuner, prit le premier prétexte venu pour rejoindre Hubert.

Parennes était, en effet, de ces gens qui, — la crainte de l'ennui étant le plus grand souci de leur vie, — ne peuvent supporter la tristesse ou simplement la préoccupation des autres. Doué de cet égoïsme ingénu que possèdent presque tous les vieux célibataires, et ne pouvant fuir l'ennui dès qu'il se trouvait seul, il préférait encore la société d'un fâcheux à l'isolement; mais, une occasion meilleure de se distraire venait-elle s'offrir, pas une seconde il n'hésitait alors à quitter celui avec qui il se trouvait.

Pendant qu'il s'éloignait droit, massif, de son pas pesant, Jacques s'était avancé vers la table.

Il commençait à feuilleter une revue, prise au hasard entre cent, quand Middleton, s'approchant de lui, proposa avec ce ton cordial, cette franchise brusque qui met tout de suite à l'aise et qui est la politesse anglaise :

— Splendide temps, n'est-ce pas? Comment aimeriez-vous *toboggoner* sur la colline? Le samedi est demi-congé pour tout le monde. Nous irons maintenant si cela vous convient.

« Peut-être l'y retrouverai-je? » pensa immédiatement Jacques.

Et il accepta aussitôt.

Tandis que, une demi-heure plus tard, ils gravissaient lentement, d'un pas égal et par enjambées longues, le chemin en lacets qui s'élevait entre les troncs nus, hauts, espacés, plus noirs sur la neige au reflet cru, Middleton, vêtu maintenant du costume de laine

blanc et remorquant le traîneau léger, s'était présenté lui-même.

Sixième fils dans une famille de onze enfants, il avait reçu de son père, à sa vingtième année, un chèque de deux mille livres sterling, *to fight abroad the battle of life*[1]. Ayant donc débuté, quatre ans auparavant, comme *assistant clerk* dans une banque de Montréal, il venait d'y être promu *under manager*. Amateur de lettres, comme presque tous les Anglais de sa classe, et fervent de sports, il donnait tout le temps que la banque, le tobogganing, le skating, le golf, la crosse, le tennis ou les danses lui laissaient libre à relire Shakespeare et Waverley et à se tenir au courant du mouvement littéraire en Europe.

La pipe aux dents, il donnait ces détails simplement, sans commentaire, et comme pour obéir à ce devoir de politesse que tout Anglais observe toujours envers celui à qui il vient d'être présenté et dont il attend une confiance réciproque.

Tout en marchant, s'arrêtant par instants pour contempler entre les troncs plus espacés les échappées de paysage, la grande nappe de neige, tranquille, monotone, déchirée seulement des bouquets d'arbres et qui étincelait dans le jour lumineux, ils vinrent à parler des ressources, de l'histoire du pays, puis des mœurs des Canadiens-français. Comme Jacques venait de répéter l'opinion de Parennes, sur l'ivrognerie des hautes classes, Middleton rectifia, avec son léger accent, et d'un ton cordial, conciliant, remettant les choses au point.

— Oh! vous ne devez pas croire vieux Parennes. Il juge toujours sur un cas singulier ou sur une personnelle remarque et pour faire une plaisanterie. C'est l'habitude chez les Français de se moquer toujours et ne pas regarder au bien chez les autres peuples. Les Canadiens-français ont beaucoup de bien, beaucoup vraiment. Ils se sont défendus très courageusement toujours, et ils se sont faits eux-mêmes. Ils sont un peuple réellement fort, un avec qui un autre peuple doit compter. Ils ont beaucoup le sentiment de la race, de la patrie, n'est-ce pas? Ils sont très fiers d'eux-mêmes. C'est cela qui fait les peuples très forts toujours, n'est-ce pas?... Mais vieux Parennes est si vraiment cynique.

Ils montèrent quelques moments en silence, puis Middleton reprit, rougissant légèrement.

— Je suppose. Nous rencontrerons en haut miss Hogan, de Boston. Elle est une charmante fille, et si vraiment instruite. Je vous présenterai à elle, si vous me permettez. Je suis sûr, elle vous plaira. Nous sommes engagés.

[1] Pour combattre au loin le combat de la vie.

Puis, tout en continuant à monter de son pas long, le buste cambré, tenant sa pipe à hauteur de sa bouche, il donna quelques explications :

— Miss Hogan est une telle intelligente fille. Elle n'est pas encore dix-neuf ans et elle est maintenant bachelor of arts à Wellesley College. Parce qu'elle veut être master of arts, elle doit écrire une thèse. Elle a choisi d'écrire sur les classes ouvrières des Etats et du Canada. Ainsi elle veut vivre partout la réelle vie des ouvrières. Depuis une semaine elle travaille dans une usine pour faire les corsets des dames. Partout elle garde des notes sur ce que les filles sont, sur ce qu'elles font, sur les gages elles reçoivent, sur l'instruction, la moralité, aussi sur les ligues qui existent déjà pour protéger les filles seules, favoriser les gages, réfréner l'ivrognerie chez les jeunes... Elle est une admirable fille. Je ne la vaux pas, vous savez.

Sur la terrasse de neige, beaucoup de monde se pressaient, jeunes filles et jeunes gens, tous Anglais et presque tous portant le costume de laine blanc, culottes ou jupes courtes aux rayures roses ou bleues, le bonnet de laine pendant sur l'oreille. Tous parlaient haut, gais, actifs, excités par l'exercice dans l'air vif.

Au premier coup d'œil, Jacques eut la certitude que celle qu'il avait espéré rencontrer n'était pas là. Il sentit immédiatement un désappointement mêlé d'aigreur un regret intense d'être venu.

Au bout de la plateforme s'ouvrait la glissière, une large bande grise, polie, terne, qui s'allongeait en chute rapide entre les deux rebords de neige sur une longueur de plus d'un mille. Tout le long de la pente les petits groupes de ceux qui venaient de glisser remontaient, traînant le toboggan. En face la campagne ondulée, uniformément blanche, piquée des touffes noires des broussailles, barrée des lignes brunes des bois, se fondait très loin dans une brume lumineuse, argentée avec l'azur très pâle, laiteux du ciel. A tout instant, un traîneau léger monté de quatre, quelquefois cinq personnes, pressées, assises sur leurs talons, s'élançait sur la pente glacée.

Jacques avait à peine eu le temps de saisir cette scène d'un coup d'œil, et déjà, présenté de droite et de gauche par Middleton, il devait répondre aux usuels « *How are you. Very glad to meet you*[1] » cordiaux, le bras secoué à tout instant d'un rude et sec coup de pompe.

Enfin Middleton le conduisit vers une jeune fille, jolie sous les cheveux bruns frisés et bouffant sous le bonnet de laine, mais

[1] Comment allez-vous?... Très heureux de vous rencontrer.

l'allure trop vive, le geste un peu garçonnier, et qui causait avec lady Edith.

Il nomma avec un ton grave, rougissant un peu :

— Miss Hogan.

Tandis que lady Edith s'inclinait à peine, les yeux mi-fermés, saluant des paupières plus encore que de la tête, Miss Hogan tendit sa main, secoua celle de Jacques, et, le regardant dans les yeux, de ce regard hardi, un peu gênant des Américaines, qui semblent vous scruter en même temps qu'elles vous parlent, tout de suite elle l'interrogea, avec un très léger accent.

— Je sais, M. Dostange, vous devez donner des lectures. Votre prochaine est mardi, sur le féminisme, n'est-ce pas? Comment voulez-vous parler? Par le principe seulement? Ou bien voulez-vous montrer le féminisme justement comme il existe réellement, par le fait, chez chaque nation. Je crois, en France, vous aimez l'inductive méthode.

Elle parlait sur un ton élevé, avec cette franchise un peu affectée des Américaines qui semblent toujours parler pour tout le monde.

Pendant qu'elle lui posait ces questions, le fixant sans cesse de son regard, presque trop franc, Jacques éprouvait une impression qu'il avait déjà sentie, — et chaque fois qu'il lui était arrivé d'être présenté à une jeune fille venant de l'un des quatre grands centres intellectuels des Etats-Unis, Wellesley, Bryn Mawr, Smith ou Vassar, — la désagréable et très nette impression qu'il subissait un examen et devait surveiller ses réponses, se montrer surtout bref et précis.

Quand il eut terminé, elle reprit :

— Je vois. Vous parlez d'abord sur la théorie et puis vous donnez les exemples. C'est justement la méthode française. Je crois, il est mieux de regarder les expériences et de voir après si la théorie sort. Quelquefois elle ne sort pas. Mais quand elle est, l'évidence est fixée. *Stitck to the facts*[1]. Nos professeurs disent cela toujours. Je suis sûre, ils ont raison. Avez-vous déjà toboggané?

Fixée sur ce qu'elle désirait savoir, elle se tourna vers Middleton, qui nouait la corde de remorque à l'arrière du traîneau, et s'écria gaiement :

— *Hello! Reggie! Every thing fixed up?*

Ils prirent leurs places. Jacques s'assit le premier, devant; puis miss Hogan, qui, sans hésitation, agrippa son habit, le corps

[1] Coller aux faits.

serré contre lui, les genoux lui entrant dans les reins; derrière elle, Edith, dans une position identique.

Middleton cria l'usuel : *All ready?* et, sur la réponse affirmative, il lança en courant le léger véhicule, qui partit comme une flèche sur la pente glacée.

Jacques se laissa aller à l'impression un peu angoissante, exquise, tous les nerfs tendus, la poitrine dilatée, les yeux et les tempes cinglés par l'air froid, voyant à peine filer, à droite et à gauche, les deux bandes des talus blancs, les groupes presque immobiles des gens qui remontaient et qui brusquement disparaissaient, comme aspirés en arrière. Le regard rivé devant lui, les pensées comme voilées, dans une griserie de vitesse, il avait l'impression que le traîneau allait se briser d'une minute à l'autre... et il n'éprouvait que le désir d'aller plus vite et comme un absurde besoin de sourire.

Dans la remontée ensuite par l'étroit sentier, Eva Hogan, l'air sérieux, attentif, recommença à poser des questions, à donner des explications précises à Jacques :

— A Paris, maintenant, il existe des collèges pour les filles. Sont-ils très fréquentés? Quels professeurs ont les chaires?

Et comme Jacques ne savait que répondre, elle continua :

— Ils ne doivent pas être. Ce n'est pas encore dans l'habitude française que la femme soit une nationale valeur.

Puis elle donna des renseignements sur les collèges des Etats-Unis, accumulant les détails, précisant les chiffres avec cette conscience ingénue de la supériorité américaine, cette *self-admiration* nationale que montrent toujours les Américains, quand ils sont avec des étrangers — et qu'ils parlent d'ailleurs de la préparation des viandes dans les usines d'Armour, du nombre des victimes dans un accident de chemin de fer, ou de la plus petite boîte d'allumettes qui se fait chez eux.

Sur la plateforme, ils retrouvèrent la même foule active, surexcitée. Dans le reflet étrange, le mouvement des groupes, les costumes blancs, le son des conversations, par instants, les rires frais, perlés des jeunes filles, tous les bruits avaient quelque chose de plus clair dans l'air pur, ensoleillé, et de particulièrement gai.

Les hommes bien bâtis, les jeunes filles élancées, très droites, toutes jolies et avec ce teint d'une si extraordinaire fraîcheur, que Jacques avait déjà remarqué la veille, se mêlaient et s'interpellaient, la figure animée, l'expression cordiale.

— Bonjour l'homme le plus en vue!... vous n'avez pas assez

du toboggan, vous? Moi, ça m'embête. Voulez-vous redescendre avec moi?

C'était Totoche Hurtain qui s'adressait à Jacques, avec son accent gouailleur, un peu traînant. Il ne l'avait pas reconnue d'abord. Sous le costume blanc, court, elle lui parut plus jolie, le teint plus animé, l'air moins ennuyé que la veille. Sa proposition qui, ailleurs qu'ici, eût paru si hardie plut tout de suite à Jacques. En effet, outre que la jeune fille l'avait amusé la veille par son genre un peu extravagant, par la mauvaise éducation qu'elle affectait, par sa tournure d'esprit critique, souvent un peu trop libre, et qu'il trouvait plaisir à l'idée de faire le trajet en sa compagnie, il commençait en effet à sentir la fatigue. La nouveauté du divertissement émoussée, les remontées à pied dans la neige friable, succédant au court plaisir de la descente, lui paraissaient longues.

Il prit donc congé d'Eva Hogan et de Middleton qui lui secouèrent la main, disant le même « *You are going! Good bye!*[1] » cordial, indifférent, sans s'étonner de son départ ni chercher à le retenir, respectueux de sa liberté, comme tout bon Anglais, dans une semblable occurrence, eût été jaloux de conserver la sienne.

Totoche marchait légèrement, par enjambées longues et lentes, un peu déhanchée, pas disgracieuse pourtant avec sa robe courte. Elle parla de ses occupations. Elle n'était pas musicienne, et les gens qu'elle voyait étaient horriblement monotones. Flo l'amusait quelquefois, parce qu'elle savait tout sur tout le monde; mais elle avait des crises d'estomac et, pendant qu'elle souffrait, elle était assommante. Les deux sociétés l'ennuyaient également. Les Anglaises étaient presque toutes hypocrites et snobs, comme Edith Mac Mutrie. Les petits jeunes gens canadiens mangeaient gloutonnement au buffet dans les soirées; ils étaient satisfaits d'eux-mêmes, bêtes à pleurer et ne prenaient pas de bains. Quand Doggie parlait, c'était pour lui faire de la morale. Par instant, elle aurait voulu assister à une pendaison.

Elle avait eu un flirt avec un jeune barrister de Londres, qui était venu à l'automne. Elle conclut :

— Il me plaisait. Mais il a proposé. Alors j'ai refusé.

Comme Jacques s'étonnait, elle expliqua :

— Il était si confondément pauvre. Il n'avait pas même cinq mille dollars par an. Un souper de danseuse, n'est-ce pas? Moi, j'ai toujours besoin d'argent. Il m'en faut beaucoup. C'est si amusant de dépenser, vous ne trouvez pas?

[1] « Vous vous en allez. Au revoir! »

Elle ajouta avec un ton parfaitement indifférent :

— Il est parti et maintenant il marche dans les Montagnes Rocheuses. Il m'a écrit de Banff. Il signait « Un pauvre cœur errant ». Oh! vous ne trouvez pas cela si triste?

Ils marchaient dans l'allée tranquille, leurs pas faisant crisser la neige molle et poudreuse. Par instants quelque oiseau s'envolait lourdement secouant la neige gelée des branches ou brisant des brindilles qui tombaient avec un bruit étouffé et mat. Dans l'air immobile, si pur, à peine froid, l'air de reflet de neige, son parfum et quelque chose d'indéfinissable dans son allure, dans la voix, dans toute sa personne, étaient un peu grisants. Jacques trouvait un plaisir tout nouveau, fait d'une foule d'impressions obscures à cette promenade, dans ce bois d'hiver, par la clarté blanche, étrange, seul avec cette fille singulière, mal élevée et très riche. Cependant quelque chose qu'il ne voulait pas s'expliquer le contrariait à tout instant, choquait certains sentiments, certaines idées qui étaient en lui, l'empêchait de jouir complètement du plaisir actuel.

Totoche avait passé l'hiver précédent en France avec miss Wood, *Bêta*, sa cousine. Elle avait d'abord séjourné un mois à Nice, pendant le carnaval, et avait eu un flirt avec un officier allemand. Seulement elle ne le voyait que le soir parce que, durant l'après-midi, « il devait aller dans une brasserie de la vieille ville pour boire de la bière ». Puis elles étaient allées en Italie.

Jacques aimait l'Italie avec passion, surtout l'Italie d'avant la Renaissance. Il parla de Florence, qu'il avait habitée tout un hiver, du palais Pitti, des fresques de lumière de Sainte-Marie-Nouvelle, des peintures du cloître, de l'église Saint-Michel. Il s'aperçut qu'elle ne l'écoutait pas.

Elle lui dit un souvenir de Florence.

— Le maître d'hôtel qui nous servait pendant les repas était très beau. Il nous retenait toujours notre table près de la fenêtre. Chaque matin il m'apportait un bouquet avec mon breakfast. Et, en me l'offrant, il me disait en français avec ses yeux presque fermés : « A la plus belle! »...

Jacques lui demanda si elle acceptait le bouquet.

— Cela m'amusait. Mais, la dernière fois, pendant qu'il me donnait le bouquet, il m'a dit : « Carissima », toujours avec ses yeux presque fermés, et il a voulu me prendre la main. Il était si drôle, je me suis mise à rire. Alors il n'est plus revenu.

Après un instant, elle ajouta :

— Je l'ai regretté. C'était un excitement.

A Rome elle avait visité neuf musées dans le même après-midi. Il n'y avait que le *shopping* qui l'amusât. Elle avait dû acheter quatre nouvelles malles pour rapporter les petits objets. C'était tout ce qu'elle se rappelait de l'Italie.

Elle était revenue à Paris, avec Bêta, au mois de mai. C'était le moment des nouvelles toilettes d'été. Elles allaient avenue des Acacias, pour étudier les chapeaux. Mais elle s'était ennuyée parce qu'elle n'avait pas de flirt. Elle aurait voulu connaître tout le monde, être « de la fête qu'on respirait dans l'air ». Tous les soirs elles allaient au théâtre, à tous les théâtres. Elle ne se marierait que pour aller à Paris.

Jacques s'informa de ce qu'elle y faisait de ses journées, si elle voyait du monde, visitait les monuments.

Mais elle ne connaissait que des Canadiens et on ne lui parlait que de Montréal, qu'elle avait en horreur. Où elle se rendait plus volontiers, c'était chez son couturier, qui lui disait les noms des actrices qui venaient.

Elle avoua qu'elle aimait la fête, « les toilettes, la musique des tziganes, et les hommes en habit qui vous parlent avec des yeux brillants, sous beaucoup de lumières ».

Jacques, qui sentait depuis un instant croître cette sorte de malaise de conversation, d'inquiétude d'esprit, qu'il avait éprouvés depuis le début, demanda avec une gaieté nerveuse, un peu forcée :

— Et la morale?

Elle le regarda en riant de son joli rire, un peu ironique :

— Oh! *bother* la morale! Pour moi, la morale c'est comme les musées de Florence. Je ne comprends pas... et ça m'embête.

Quelques instants plus tard, quand il fut hors de sa présence, Jacques éprouva davantage le même malaise de conscience, sorte de rancune sourde contre elle, contre sa conversation équivoque, contre sa manière d'être, ses attitudes, son parfum; enfin, contre tout ce qui choquait en lui quelque chose d'essentiel, — bien qu'il ne pût le définir, — et qui, peut-être, n'était autre que l'idée traditionnelle et très française qu'il se faisait de la jeune fille.

Georges Lechartier.

La suite prochainement.

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

DANS

LA BELGIQUE ACTUELLE

La Belgique, « petit coin de terre, si grand de bonté! » comme le chantait Déroulède, après des jours graves et tristes, célèbre au cours de cette année 1905 le soixante-quinzième anniversaire de son indépendance. Elle a le droit de commémorer, dans un élan d'unanime fierté, ces trois quarts de siècle qui s'écoulèrent pour elle dans une paix inaltérable et dans une prospérité sans cesse grandissante. Sa charte constitutionnelle lui fut loyale et favorable, et grands aussi, éclairés, ardemment attachés à leur peuple, furent les princes qui l'ont jusqu'à cette heure gouvernée.

Terres des arts et de la liberté, terres du négoce expérimenté et des expéditions aventureuses, la vieille Flandre et l'ardente Wallonnie se retrouvent aujourd'hui, comme des sœurs intimement unies, toujours vivaces et toujours florissantes. Elles peuvent toujours mirer leur légendaire visage dans les mêmes eaux majestueuses qui, jadis, transportaient pour les plus grands trafics du monde les fastueux vaisseaux de la Ligue hanséatique. Sur le sol belge, maintenu intégral, la vitalité apparaît, plus que jamais, féconde dans toutes les sphères ouvertes à l'activité humaine, depuis le commerce, qu'un renouveau de sève a développé sans mesure, jusqu'à la grondante industrie dont les innombrables usines crachent le feu et la fumée sur les vertes prairies du « plat pays » comme parmi les collines boisées et les rocs montueux de la terre liégeoise.

L'habile initiative d'un Roi prévoyant a fait, d'autre part, accomplir des pas gigantesques aux pionniers belges de l'expansion coloniale, tandis que, sous l'égide intangible des libertés chèrement conquises et désormais liées à l'existence même du peuple, l'efflorescence des arts, des sciences et des lettres semble

parvenue à un apogée qui fut rarement dépassé par les nations entre toutes privilégiées.

Pour la littérature belge d'expression française, le réveil fut un peu tardif, mais il fut superbe. Ces vingt-cinq dernières années, en effet, ont vu apparaître, sur un sol jusqu'alors assez ingrat aux lettres, une légion d'écrivains personnels, — et quelques-uns véritablement puissants, — qui ont donné, dans leur pays, un essor inattendu à cette branche considérable du savoir humain. Il sera donc instructif — et légitime, — d'établir, à l'occasion de ces sortes de noces d'or que célèbre un pays voisin et ami, le bilan des lettres françaises qui se sont triomphalement développées chez lui. Quelle nation, plus que la France, semble désignée pour le faire?

I

Avant 1880, avant cette poussée subite provoquée par une école aujourd'hui fondue dans la masse des groupements, mais qui s'enorgueillissait alors du titre combattif de *Jeune Belgique*, les provinces belges étaient, littérairement, comme des landes stériles, comme des champs en friche où la désolation régnait.

Est-ce à dire que, jusqu'à cette date fatidique, nul ne s'y intéressait à l'art de bien écrire et n'éprouvait le besoin de chanter, en vers ou en prose, les rêves de son imagination? Il serait excessif, évidemment, de l'affirmer. Mais il faut bien reconnaître qu'en ces temps-là tout artiste de la plume demeurait fatalement un isolé, une exception, une sorte de monstre incompris, et quelque peu tenu en suspicion par la petite phalange des imitateurs serviles qui représentaient les belles-lettres. C'étaient, ceux-ci, des professeurs, des magistrats « cultivés », des administrateurs à loisirs, quelques fonctionnaires qui se divertissaient à contrefaire l'art académique français. Erudits et amateurs si l'on veut, mais poètes non pas!

Ces isolés qui, dans l'indifférence du public et dans la morne atmosphère d'une littérature asservie à de vieux rites partout périmés, créaient, pour eux-mêmes, des œuvres délicates ou puissantes, furent peu nombreux, d'ailleurs. Pour leur trouver un ancêtre, il faut bien remonter à l'un de nos écrivains du dix-huitième siècle que son exquise souplesse de style et son originalité de moraliste aimable et profond avaient francisé : je veux parler de ce charmant prince de Ligne dont Mme de Staël a pu dire avec tant de judicieuse finesse que c'était « le seul étranger qui, dans le genre français, fût devenu modèle au lieu d'être imitateur ».

Historien captivant par la justesse de ses jugements comme par le piquant de ses anecdotes, styliste séduisant, tour à tour enjoué ou ironique, le prince de Ligne sut conquérir, par sa trempe d'esprit et par la personnalité dont tous ses ouvrages sont empreints, les suffrages unanimes des Français qui, — selon un autre mot de Mme de Staël, — les « accordaient rarement à ceux qui n'étaient pas nés parmi eux ».

Or, l'originalité, voilà précisément ce qui manquait à ces estimables érudits, les Stassart, les Lesbroussart, les Potvin, qui, jusqu'aux premiers jours de notre renaissance, représentaient en Belgique la littérature française. Cette imitation, ce besoin de calquer sa vision sur la vision d'un modèle, cette répugnance à ouvrir des voies nouvelles, cette tendance au style veule, banal, sans couleurs, administratif en quelque sorte, c'étaient là les maux dont nos lettres françaises de Belgique souffraient à l'état endémique. Cela a été fort bien marqué dans les travaux dus à Francis Nautet, critique excellent, quoique incomplet et parfois inégal, qui, sorti de la jeune école, est mort naguère, laissant inachevée la seule *Histoire des lettres belges d'expression française*, — la formule est de lui, — qui compte encore au moment où nous écrivons ces lignes.

Le nom du poète van Hasselt est l'un des premiers qui fut rappelé à l'heure où, sous l'initiative enflammée de Max Waller, chef éclatant de jeunesse et plein de bouillonnante sève, nos jeunes forces littéraires prirent conscience de leur vigueur et de leur cohésion. Van Hasselt écrivit de beaux vers; il était doué du souffle et de l'inspiration. Mais il fut surtout un imitateur modéré du romantisme, à une époque, il est vrai, où cela seul constituait une singulière hardiesse en Belgique. C'est pourquoi, comme le génie de la race avait été plus ou moins étouffé chez lui par son admiration pour l'homme qui alors symbolisait le romantisme aux yeux de l'Europe, je veux dire Victor Hugo, la génération nouvelle acclama plus chaleureusement encore les noms de deux écrivains ancestraux et novateurs qu'elle choisit pour ses parrains : Charles de Coster et Octave Pirmez. Le nom de Charles de Coster évoque la Flandre et son âme ardente, impulsive et généreuse; celui d'Octave Pirmez parle de mélancolie pensive, et ses syllabes assourdies semblent noter tous les reflets de l'âme tendre et ondoyante de la Wallonnie.

Aujourd'hui même que nous pouvons applaudir des poètes comme Verhaeren et des prosateurs comme Mæterlinck, il est douteux que la littérature française ait jamais suscité en Belgique, dans les temps modernes, un artiste plus personnel et plus magis-

tralement créateur que Charles de Coster. *La légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Gœdzak au pays de Flandres et d'ailleurs*, qui est son chef-d'œuvre, miroite, comme une relique sous les cristaux et sous les gemmes d'une châsse du quinzième siècle, dans le musée de nos gloires artistiques. Les deux dons principaux qui concourent à former le génie d'un écrivain, celui d'évoquer des images prestigieuses et inédites, d'en faire jaillir toute l'émotion qu'elles peuvent provoquer, et celui de créer ou d'asservir un vocabulaire riche, chatoyant et renouvelé, éclatent ici à l'envi. Au point de vue de la langue, signalons surtout l'archaïsme savant et savoureux qui prête un rare attrait aux accents d'un lyrisme emporté ou poignant. C'est de l'ensemble de ces vertus exceptionnelles que naît, dans *Ulenspiegel*, cette ferveur enthousiasmante qui permet à l'auteur d'atteindre le but grandiose auquel il aspirait : faire chanter toute l'âme des Flandres dans une sorte d'épopée houleuse, pittoresque et magnifiquement pitoyable.

Quand nous relisons cette œuvre d'une conception harmonieuse et d'une si âpre éloquence, cette œuvre qui fut justement comparée à une sorte de Bible nationale, nous sommes pris de mélancolie à songer que son auteur est mort tout à fait méconnu, dans l'isolement et dans la déréliction totale, et que, suivant l'amère parole de l'un des rares critiques qui lui rendirent justice, « s'il avait fallu ne couvrir sa tombe que des pelletées de terre pieusement jetées par ses amis, on eût laissé sa dépouille à fleur de sol, de ce sol patrial qu'il avait à jamais fécondé en jetant à pleines mains une généreuse semence maintenant en floraison ».

Le héros du monument littéraire dont il enrichit son pays est à la fois familier aux deux races, la flamande et la wallonne. « Ulenspiegel », c'est le « Jean de Nivelles » des Wallons. Mais le romancier n'a pas laissé son personnage symbolique enveloppé des bandelettes légendaires : il l'a refondu et comme créé à nouveau; il en a fait non plus un type caricatural et carnavalesque, non plus un mythe à amuser les enfants, comme Polichinelle, ou à faire songer les grandes personnes, comme Barbe-Bleue, mais un être de chair et de sang qui vit, que nous voyons palpiter et souffrir, qui nous attache, qui nous émeut et qui nous entraîne dans l'orbe passionnant de ses aventures tragiques ou sentimentales. Un imaginatif ardent, un peintre visionnaire, un sensitif aux conceptions lyriques et pessimistes, — Charles de Coster était tout cela, — s'est emparé du personnage falot de tradition et de folklore, pour adapter son être à l'une des époques les plus dramatiques des fastes des Pays-Bas, époque qu'il a, — dans un

esprit de passion huguenote, — puissamment ressuscitée. Il a grandi cet être jusqu'à lui donner les proportions d'un type représentatif d'humanité générale. Francis Nautet a très exactement défini le mérite du conteur, dans cette œuvre de refonte, embrasée au souffle d'un feu passionné et même partial, relevée d'une saveur pénétrante par la langue même où abondent, avec des trouvailles exquises, tous les piments d'un archaïsme ingénieusement approprié, et que domine une « intensité poétique raffinée et presque toujours mélangée d'amertume indéfinissable ».

Si la forte race flamande, à la musculature puissante, encline aux joies énormes comme aux colères subites ou aux désespérances éperdues, a pu se reconnaître dans la fresque magique de Charles de Coster, n'est-ce pas à bon droit que la Wallonnie découvre, ainsi que nous l'avons dit, les stigmates de son génie pensif et tendre, sur les traits affinés d'Octave Pirmez?

Jusque dans la vie solitaire qu'il menait au fond du nostalgique domaine d'Acoz, on salue l'appropriation totale à son milieu de ce noble esprit, profond, désabusé, sachant revêtir avec élégance d'une expression cristalline l'armature hautaine de sa mélancolie résignée. Octave Pirmez a donné, dans son œuvre, d'un spiritualisme presque mystique, dédaigneuse de la foule et des suffrages grossiers, la mesure d'une âme successivement inquiète et sereine, mais toujours captivante.

Le titre même de ses écrits décèle la tournure intellectuelle et morale de sa personnalité. Outre les *Lettres à José*, — qui réunissent sa correspondance avec l'un de nos aimables romanciers de demi-teintes, le baron José de Coppin, — ce sont *les Feuillées*, les *Heures de philosophie*, les *Jours de solitude*, et *Rémo, souvenir d'un frère*...

Pirmez fut un croyant. Son âme, essentiellement chrétienne, resta comme à jamais endeuillée des premières souffrances que la vie réserve aux cœurs sensibles et fiers. Aussi sa tristesse a-t-elle toujours quelque chose de religieux; il y a comme un arrière-accent de psaumes dans les gémissements que lui arrache le mal de vivre. Ceci explique encore le frisson d'espérance surnaturelle qui traverse et soulève parfois sa désolation. Mais le poète était, en lui, doublé d'un moraliste, d'un psychologue aigu, qui semblait avoir fait le tour des philosophies et connu, finalement, que tout est vanité.

Le doux frémissant que fut Octave Pirmez repose aujourd'hui, lui aussi, sous la terre dont il sut dire l'attrait mystérieux, avec un si rare bonheur. Les morts persistent comme des gardiens du Passé et comme des entraîneurs vers l'Avenir. Leur souvenir

demeure un encouragement, un appui, une sauvegarde, à peu près comme ces portraits d'ancêtres dont le regard ïmmobile réconforte à certaines heures, blâme ou conseille à certaines autres... Ils ne peuvent plus pourtant, prisonniers dans leurs cadres, nous mener à la bataille...

Charles de Coster et Octave Pirmez s'étaient évanouis tous deux dans le décor hiératique de leur solitude, quand notre jeune littérature fleurit pour la première fois au maigre soleil de l'indifférence nationale. Il fallait des énergies vivantes, et comme trépidantes de leurs fièvres, pour discipliner et pour soutenir ces fraîches cohortes. Parmi les hommes qui gardent l'honneur d'avoir été ces guides, ces conseillers et ces excitateurs d'art, il convient de nommer surtout deux écrivains, encore aujourd'hui pleins de vie féconde et de sève productrice. Ce sont M. Edmond Picard et M. Camille Lemonnier.

Mais il importe, avant d'esquisser leur profil, de suspendre une couronne tributaire au mausolée du vibrant et passionné jeune homme, dont les vingt ans bouillonnant d'ardeur poétique et guerrière réussirent à galvaniser, voici près de cinq lustres, des forces encore inconscientes et dispersées.

L'année même qui vient de s'écouler a vu le tardif hommage rendu par sa génération littéraire à Max Waller, dont, désormais, un monument discret éternise chez nous la mémoire.

Parmi les physionomies infiniment diverses de nos écrivains, à côté du barde sauvage et désordonné que figure Emile Verhaeren, à côté du dilettante batailleur, alliant le détachement sceptique de Pétrone à une combativité toujours prête, qu'est Edmond Picard, à côté de l'énigmatique Gerson laïque que rappellerait M. Mæterlinck, ou du moine de Thélème que représenterait volontiers M. Eugène Demolder, à côté de tant d'autres aux traits creusés d'originalité, Max Waller perpétue, dans les annales de la nouvelle génération littéraire, l'image gracieuse et fleurie d'impertinence, de quelque page du temps de Louis XIII, qui serait attardé et surpris dans ce siècle entre tous inélégant.

Il n'a laissé que des œuvrettes de tendresse et de légère observation humoristique, mais des pages comme certaines de celles qui émaillent *la Vie bête*, *Lysiane de Lysias* ou *Daisy*, suffisent pour faire à jamais regretter l'artiste impressionnable, si sensitif et si délicat, d'un esprit subtil à la Henri Heine, si observateur et si généreusement suggestif d'émotion que fut ce jeune écrivain[1].

[1] Il détestait surtout l'introduction des querelles politiques dans la république des lettres. Il faut espérer, en dépit de fâcheux symptômes récents, que cet article de sa charte esthétique prévaudra toujours. — E. G.

Cependant il nous faut l'abandonner aussi, puisque la Mort a fait, de cet enfant chaleureux et trépignant, un ancêtre au souvenir presque estompé déjà dans les brumes lointaines de la renaissance actuelle. Force nous est de redescendre parmi les vivants.

II

Nous voudrions simplement offrir comme une vue à vol d'oiseau de ce vaste jardin où s'épanouit désormais la floraison littéraire française de Belgique; les arbustes les plus vigoureux et les plus touffus, qui durant ces dernières années y poussèrent leurs racines, sont aussi ceux qui portent des fruits de rêve : fruits merveilleux, en effet, que ces romans séduisants ou ces contes enchanteurs auxquels nous demandons parfois l'oubli des dures réalités de l'existence.

Mais voici, tout d'abord, un chêne vivace et luxurieusement feuillu. Ce n'est pas dans une revue parisienne qu'il siérait de prétendre révéler le nom de M. Camille Lemonnier. Toute la carrière de cet écrivain ne s'est-elle pas déroulée à Paris surtout? Ne sont-ce pas ses succès parisiens qui éveillèrent, chez beaucoup de ses compatriotes, la notion même de son existence? Et s'il a vu son pays couronner naguère l'admirable monument qu'il avait, sous le titre de *la Belgique*, dédié à la gloire de la terre natale, ne fut-il pas, pendant longtemps, lui aussi, tout comme Charles de Coster, un isolé et un inconnu de la première heure?

Il devait passer, presque fatalement, par l'étouffante fournaise naturaliste. Son œuvre, en effet, parmi les caractères principaux qui la distinguent, offre une surabondance de vie, un débordement, un excès, une pléthore de sève sous pression. Ces éléments, d'origine plutôt romantique, dévièrent un jour dans le naturalisme. Si, dans certains contes flamands, si dans telles légendes prises à l'âme mystique de sa race, M. Lemonnier nous apparaît comme un idéaliste rêveur et attendri, il n'en a pas moins signé d'autres pages, fort nombreuses, sur lesquelles un matérialisme sensuel, lourd, voluptueux, pèse et s'attarde. C'est surtout un instinctif, parfois brutal. La vérité est, nous le répétons après beaucoup de critiques, que M. Camille Lemonnier, doué d'une imagination féconde et investigatrice dans toutes les voies, garde une âme singulièrement complexe et assimilatrice. Il y a comme un flair inné de l'actualité dans cette souplesse adroite avec laquelle il sut varier si fréquemment non seulement

la forme mais encore la pensée génératrice de ses œuvres.

Il débuta comme critique d'art et comme essayiste. Ses premiers *Croquis d'automne* sont d'une forme bizarre, riche bien certainement, mais d'une inattendue recherche verbale. Puis parurent *Nos Flamands*, proses romantiques brûlantes, bientôt suivies des *Charniers* où s'évoquèrent, après Sedan, l'horreur superbe des batailles, l'épouvante sanguinaire des grands déchirements humains. Dès les premières productions de M. Lemonnier, car bientôt vint *Thérèse Monique*, œuvre sentimentale toute en demi-teintes, il était manifeste que ce dur travailleur chercherait à éprouver ses forces dans toutes les voies, et voudrait explorer tour à tour les veines les plus opposées, celle du sentiment et celle de la matière, celle du mysticisme et celle de la sensualité, celle de la pure tendresse et celle des égarements hardis de l'amour. Ce dualisme a dominé toute sa carrière. Tandis qu'il dépassait le pessimisme de *Germinal* dans *les Concubins* ou dans *Happe-Chair*, romans d'un matérialisme déprimant, il devait, plus tard, traduire les nuances les plus exquises et les plus fragiles de l'âme, la plus fine sensibilité et la tendresse humanitaire la plus éperdue dans *les Contes flamands*, dans *l'Arche*, dans *le Vent dans les moulins*, dans *le Petit homme de Dieu* ou dans *Comme va le ruisseau*. Le peintre rubénien, le coloriste visionnaire imprimèrent leur sceau dans *l'Hystérique*, dans *le Mort*, dans *un Mâle* surtout. Mais, soudain, une sorte d'évangéliste laïque et un philosophe panthéiste surgirent dans des productions animées d'un lyrisme subtil et psychologique : *Au cœur frais de la forêt*, *Adam et Eve*, *l'Ile Vierge*. C'est à dessein que nous ne songeons pas à stationner ici devant certaines œuvres au cours desquelles, logique et sincère dans sa notion discutable des droits de l'art, M. Camille Lemonnier s'est révélé l'explorateur pénible et cru des aberrations amoureuses.

Il faut bien encore insister, — puisque là gît, en effet, sa personnalité, ce qui surtout le distingue d'un grand nombre de romanciers français auxquels il s'apparente par quelques côtés, — il faut, dis-je, insister sur ce partage de sa nature et de son tempérament artistiques, sur les deux tendances qui, despotiquement, dirigèrent son art et qui, parfois, se sont succédé et parfois superposé : la joie frénétique de vivre, l'attirance vers la couleur épanouie librement avec toutes ses brillantes éclaboussures, le goût pour une manière de lyrisme épique exacerbé, la hantise des truculences et des matérialités, et, — d'autre part, — l'action d'un mysticisme légendaire et même religieux, l'attendrissement dans les familiales intimités, la compréhension de

leur poésie, candide mais éternelle, et l'observation pieuse qu'il a toujours apportée à les traduire avec une ferveur inspirée.

Il importe aussi de dire quel patient et infatigable ouvrier verbal fut ce romancier dont l'œuvre regorge, dans la forme comme dans le fond, de beautés éclatantes, mais s'alourdit de quelques graves défauts, parsemée comme elle l'est de gemmes et de scories. Ne nous attardons point à rappeler les incertitudes de ses premiers essais, rocailleux et trop rutilants, puisque l'artiste, après avoir coulé sa pensée en des moules infiniment divers, a su atteindre aujourd'hui au prestige d'une langue riche et renouvelée, rarement embarrassée de néologismes laborieux, mais souple, insinuante, colorée des nuances les plus diaprées.

Et constatons, enfin, que c'est surtout dans les œuvres inspirées par l'âme patriale, consacrées à décrire l'existence grave et ardue, pesante de soucis et éclairée de joies furtives du paysan flamand, que M. Camille Lemonnier a su le mieux faire passer les frissons de son âme à lui, de son âme triste et déçue, quoique parfois adoucie de sérénité wallonne, de son âme créatrice d'une œuvre où la commisération apitoyée voisine avec des élans de gaieté un peu rabelaisienne, où l'instinct et la matière, si fréquemment, livrent bataille à l'esprit et au cœur.

Ce goût de la couleur torride, ce tempérament frénétique, ce sursaut dans les apothéoses de la vie instinctive apparaissent décidément comme les notes caractéristiques des romanciers rattachés à l'inspiration flamande de la race. Nous les voyons, en effet, s'épanouir encore dans les romans « poldériens » de M. Georges Eekhoud, comme dans les scènes à la Teniers que transcrit sur le papier M. Eugène Demolder.

M. G. Eekhoud n'a point, comme fit M. Lemonnier, varié incessamment ses recherches psychologiques ou descriptives. Il s'est exalté à célébrer la terre natale et même une partie seulement de sa terre natale, la plus fruste et la plus sauvage, celle des « polders ». Il s'affirme comme un artiste excessif et farouche, toujours en révolte contre les lois ou contre les conventions de la vie, mais aussi comme le plus tendre et le plus sensible de tous ceux qui ont voulu chanter leurs dieux lares. C'est bien chez lui que l'on pourra trouver le meilleur et le pire, tantôt des outrances presque puériles tant elles ressemblent à des bravades, et tantôt l'accent vrai, profond, humain, qui s'accroche à nos moelles. Dans la *Nouvelle Carthage*, — œuvre officiellement couronnée en Belgique, — qui n'admirerait une fresque imposante et consciencieuse décrivant, à traits largement brossés mais point dédaigneux des touches dégradées et fines, toute la vie et toute

la pensée d'une métropole florissante? Par contre, M. Eekhoud a composé des romans et des nouvelles, comme l'*Autre Vue*, où le bizarre attrait qu'il avoue ressentir pour les *outlaws* de la société moderne, pour les gars indomptés et rebelles, n'est point assez exempt d'une trop paradoxale chaleur. Ce fait semble d'autant plus symptomatique que M. Eekhoud ne put jamais être soupçonné d'œuvrer dans un but pornographique ou mercantile. Mais il y a des relents malsains indéniables et quelque chose de morbide dans les plus vibrantes fibres de sa nature. Ces œuvres sont précisément celles de sa dernière manière. Avant qu'il s'y adonnât, avec un abandon et comme une furie qui laissèrent ses admirateurs mêmes un peu consternés, M. G. Eekhoud s'était avéré comme un peintre autorisé et intuitif des mœurs rustiques flamandes, dans les *Kermesses*, dans *Kees Doorick*, dans les *Fusillés de Malines*, saines épopées qui, peu à peu, cédèrent le pas aux *Communions* et au réfractaire *Cycle patibulaire*. Le premier roman qui révéla la veine inattendue et fâcheuse que M. Eekhoud devait explorer ensuite fut *Escal-Vigor*.

C'est donc plutôt dans son amour irréductible pour les « pacants », comme il appelle les gars rustiques de la terre flamande, qu'il faudra rechercher l'accent réel et les notes véritablement poignantes de son art. La vigueur du coloris et du style semble alimentée sans cesse, sous sa plume, par cette ferveur tragique et sombre, toujours en mal de quelque révolte ou de quelque enthousiasme agressif. C'est sans doute l'écrivain le plus impulsif et peut-être le plus sincère de la nouvelle école. Sa personnalité est à la fois franche, outrancière et intransigeante. Aussi, malgré les élans généreux fréquents dans son œuvre, malgré sa haine des médiocrités basses, et malgré la sincérité rappelée à l'instant, nous ne pouvons applaudir à toute cette œuvre. C'est que nul ne s'est mis plus vif, avec tout son sang, ses nerfs, toute sa chair frémissante dans ses écrits, et que nul ne posséda une âme plus aigrie, plus mordue de pessimisme et plus dégagée des règles. Sa langue, avivée de néologismes, gutturale et rocailleuse, musclée et pleine de nerfs, dédaigneuse, d'ailleurs, de séduire, s'irrite sous l'aiguillon de sa pensée et reflète tantôt une sensibilité attendrie et comme écorchée, tantôt l'élan d'une colère et d'une amertume implacables. Ainsi le chantre des rebutés, le trouvère apitoyé des « hors la loi », a-t-il sombré, sous l'éperon même de ses accents farouches, dans une insurrection perpétuelle qui plane sur son œuvre entière et qui la rend à la fois épique, redoutable et désespérée.

Des natures aussi exceptionnelles, des artistes dressés dans

une attitude aussi distante, et j'oserais presque dire aussi rébarbative, font rarement école. Si l'imagination religieusement rivée au sol natal de M. Eekhoud a pu orienter vers des visions similaires un grand nombre d'écrivains qui, peut-être, se doutent peu de ce qu'ils lui doivent, il n'en est qu'un pour, véritablement, porter l'estampille de l'auteur des *Kermesses*. C'est M. Georges Virrès, narrateur souple et vigoureux de *la Glèbe héroïque* et de *En pleine terre*. Mais, déjà, son plus récent ouvrage, *les Gens de Tiest*, dégage une personnalité pleine de promesses nouvelles, et dont l'ironique finesse et la tendresse adoucie sont bien éloignées du cri jeté par le vitupérateur insurgé des classes bourgeoises, par le farouche revendicateur des claque-misère et des meurt-de-faim.

Combien différent, malgré l'indéniable parenté qui existe entre l'art de l'un et celui de l'autre, nous apparaît M. Eugène Demolder! Pictural, comment celui-ci ne le serait-il pas, étant issu de la terre qui fut, entre toutes, aux heures de gloire, la terre excitatrice des arts plastiques? Mais une dualité, assez proche de celle que nous avons observée chez M. Camille Lemonnier, caractérise aussi l'inspiration de M. Demolder. Ce mystique, que nous surprenons penché avec tant d'amoureuse sollicitude vers les miniatures évangéliques des vieux maîtres enlumineurs, est aussi le bon vivant que Breughel et Teniers prirent plaisir à nous peindre « humant le piot » et enjôlant les belles. Les premiers croquis que M. Demolder esquissa, sous la rubrique de *Contes d'Yperdamme*, furent d'une séduction naïve et inattendue. Déjà perçait le peintre imaginatif et complaisant des anciennes mœurs chevaleresques. Sans doute, en cette cité de rêve, c'étaient des légendes pieuses, curieusement anachroniques, émaillées de rappels bibliques, qui captivaient surtout l'attention. Mais, dans la description du cadre s'imposait un coloriste exubérant, autant sensuel que mystique, épris des fortes anatomies plus encore que des imageries sentimentales.

Les temps fabuleux que les conteurs anciens aimaient à évoquer parce qu'ils y vivaient en plein épanouissement de leurs sens et de leur foi, ces temps archaïques où les naïvetés des âges croyants se fondaient dans la féerie des « ducasses » carillonnées, des incessantes beuveries, des noces plantureuses, voilà quel fut le fief authentique de M. Eugène Demolder en pays du beau langage. Et quand il a renoncé à cette atmosphère où voisinaient curieusement, si fraternels, les ascètes de la Légende dorée et les goinfres de Pantagruel, ce fut pour rechercher, dans la vie luxurieuse et trop splendidement païenne de la Renaissance, l'inspiration de cette incandescente *Route d'émeraude*, si révol-

tante parfois en ses épaisses débauches, si magiquement éclairée en certaines pages des rayons d'un art royal. Il a reproduit ici, avec une patience informée et minutieuse, tous les accidents qui purent marquer l'existence tumultueuse et sensuelle d'un artiste dissolu dans la Hollande de l'époque. Mais, au lieu d'adoucir les tableaux qu'un tel sujet pouvait le solliciter de peindre, il a, comme à plaisir, insisté sur tout ce qu'ils comportaient d'égrillard et de truculence charnelle. Plus récemment, en écrivant *le Jardinier de la Pompadour*, M. Eugène Demolder s'est essayé au jeu de faire contraster les grâces frivoles, les galanteries osées et les raffinements d'un art élégant et fleuri, avec les horreurs sanglantes qui marquèrent la fin du dix-huitième siècle. Ce roman, sans doute, met en valeur la souplesse d'un talent si primesautier et si fastueux tout ensemble, mais il ne nous fait point oublier que la vraie nature intime de l'auteur se manifesta plus spontanée et plus pleine dans les contes ingénus et magiques signalés plus haut ou dans des histoires émouvantes et apitoyées comme *le Cœur des pauvres*.

III

A première vue, il ne semble pas que la terre wallonne ait produit des artistes d'une trempe aussi foncièrement individuelle et d'un aussi âpre relief que M. Eekhoud, par exemple. Mais, par contre, quels conteurs attrayants ce coin fleuri et ensoleillé de la terre belge a suscités! Nommons avant tout MM. Louis Delattre, Hubert Krains et Maurice des Ombiaux.

M. Delattre est surtout un styliste, dont la phrase imagée et limpide court à l'instar d'un de ces ruisseaux jaseurs sillonnant les contrées sylvestres qu'il a si bien décrites. Hâtons-nous, pourtant, de noter l'émotivité sensible et la chaleur d'impressions, qui animent ce style et qui pénètrent toute la manière de l'écrivain. Observateur spontané et nerveux, il reste toujours simple. Point de grandes recherches chez lui, ni de mièvres détours psychologiques, mais une compréhension sereine, illuminée d'une fantaisie délicieuse, de la vie dans sa notion la plus attractive. Ne nous fions pas trop, d'ailleurs, à l'apparente insouciance de certains passages, car, à côté du conteur frais et primesautier, c'est un poète mélancolique, vibrant profondément, qui se lève dans *les Contes de mon village*, dans *une Rose à la bouche*, dans *les Marionnettes rustiques* ou dans *la Loi de péché*, toutes ces œuvres éclairées d'un réalisme jeune et tendre. L'artiste qui s'apparente le mieux à M. Louis Delattre, serait

peut-être M. Georges Garnir, dont *les Charneux*, *les Contes à Marjolaine*, *la Ferme aux grives*, *les Nouveaux contes à Marjolaine*, ont fixé des visions lumineuses et précises de la contrée liégeoise, en montrant le jeu des sentiments et des passions chez les paisibles populations qui y naissent, y vivent et y meurent, leur tâche accomplie. Et, à ses côtés, voici que le nom de M. Edmond Glesener est prononcé, à propos du *Cœur de François Remy*, couronné récemment par l'Académie Picard, et qui nous étreint d'une si profonde émotion, tout en nous émerveillant par des paysages urbains et champêtres copiés avec la pieuse précision d'un moine du mont Athos. Une inspiration analogue a heureusement servi M. Paul André, romancier distingué, qui a écrit de fort jolies pages sur la vie wallonne, tout en dirigeant ses curiosités dans des voies multiples, comme l'attestent ses études de l'âme enfantine dans *Chers petits anges*, ses souvenirs de la vie militaire (*Contes de la Boîte*), ses romans de passion comme *le Prestige*, ou la psychologie miséricordieuse et compréhensive qu'il a su employer à chanter *les Vieilles amours* d'une vierge douloureusement attardée dans le célibat.

Un optimisme serein, des prédilections pour s'échauffer au soleil de l'existence, pour goûter l'amour heureux, pour savourer la féerie des journées printanières, telles sont les tendances caractéristiques de M. André comme aussi de toute cette jeune école de descriptifs wallons. Mais voici deux écrivains plus sensibles à la dureté des jours pénibles, à l'effort continu, heureux ou néfaste, de l'homme pour accomplir sa destinée, voici deux romanciers dont une sève plus tourmentée semble alimenter la force créatrice : ce sont MM. Hubert Krains et Maurice des Ombiaux.

Indubitablement, M. Hubert Krains se range parmi les meilleurs conteurs de sa génération, si nous songeons à la patiente ciselure et au travail précis de sa langue en même temps qu'à la conception intensément simple de ses romans. Il apparut tout d'abord assombri d'un pessimisme un peu tendu et excessif dans *les Bons parents* ou dans *les Histoires lunatiques*. Des œuvres plus récentes, *Amours rustiques* et *le Pain noir*, ont révélé, en adoucissant ce qu'il y avait de tendancieux dans cette humeur, la véritable valeur du romancier. Désormais, la gravité apitoyée dont les cruautés mystérieuses de l'existence ont marqué sa vision, subsiste sans l'âpreté chagrine que l'on eût pu craindre de voir se développer en lui. Ses œuvres sont empreintes d'une solidarité humaine pleine de pitié et de charité, très perceptible à travers l'attitude impersonnelle de son art. Une langue épurée, soumise

au mot propre, précise et un peu coupante, achève de rappeler quelquefois la nerveuse manière de Maupassant.

M. Krains a fixé les paysages de la partie la moins gaie et la moins douce du sol wallon, ce qui le rapproche, par certains points, de M. Maurice des Ombiaux, conteur fidèle et attentif dont la mélancolie se teinte parfois aussi de secrète ironie. Celui-ci fut le descriptif du Hainaut âpre et laborieux dans *Mes Tonnelles*, dans *Têtes de houille*, dans *Mihien d'Avène* et dans maint autre charmant volume comme celui des *Contes d'entre Sambre et Meuse*. Très réputé déjà, il est surtout un poète en prose; aussi élève-t-il parfois ses conceptions jusqu'au plus chaleureux lyrisme. D'autres fois, c'est l'observateur averti et familier des mœurs populaires qui l'emporte en lui, et nous nous attardons volontiers à retrouver dans ses pages évocatrices toute l'essence fruste et bonne de la race qu'il y ressuscite.

Les romanciers dont nous avons parlé jusqu'ici ont, pour la plupart, marqué surtout comme descriptifs, comme paysagistes, faudrait-il dire. Ce sont des aquafortistes ou des peintres à la plume dont l'ambition principale semble avoir été de nous mettre sous les yeux le pays de leurs prédilections, le sol auquel ils tiennent par les fibres mêmes de leur cœur. Mais il en est d'autres que cette préoccupation ne hante guère, ou ne hante que tout accidentellement. Dégagés des attaches terriennes, ils portent leurs investigations surtout dans les âmes, sans vouloir s'astreindre à l'observation immédiate et directe, soit des contrées où ils vivent, soit même des hommes de leur pays. Nous ne dirons point cela, certes, à propos du très beau roman historique que vient de publier M. Henry Carton de Wiart, car, dans *la Cité ardente*, tout trahit l'amour du sol natal, tout célèbre l'indestructible lien qui attache l'homme au coin de terre où vécurent ses ancêtres et pour l'intégrité duquel ils ont versé leur sang. Mais nous le dirons pour M. Henri Vignemal, dont les romans de belle tenue et de psychologie minutieuse manquent seulement un peu de personnalité, en dépit de la langue ciselée dans laquelle ils sont écrits; pour les études travaillées et hardies du comte Albert du Bois, qui tantôt évoquent la séduction du paganisme grec et tantôt s'amusent aux ironies parisiennes; pour les scènes joliment dialoguées par M. H. Davignon, et nous le dirons un peu aussi à propos des romans très attrayants et trop clairsemés de M. G. Rency, *l'Aïeule*, par exemple, qui accuse une culture littéraire raffinée en même temps qu'une émotivité si loyale et si pressante; nous le dirons surtout pour les pages

lumineuses et fluides, mais trop libertines dans leur grâce déliée, que signa M. André Ruyters.

Enfin, sans oublier les consciencieuses études bourgeoises de M. Louis van Keymeulen, qui sont d'un observateur artiste, les essais de M. Greyson, les contes de M. Hubert Stiernet, ceux de M. Sander Pierron ou ceux de M. Frédéric Cousot, et tant d'autres jolis romans ou nouvelles isolés, — parmi lesquels *les Contes inquiets*, de M. Pol Demade, révèlent un moraliste de race en même temps qu'un artiste impressionnable, — nous nous arrêterons un instant à l'un de ceux qui, entre tous les nouveaux venus, s'est imposé vite au grand public de son pays par la découverte et par l'exploitation d'un « frisson nouveau », si le mot, banalisé, n'est pas trop gros. C'est le frisson de « l'humour belge ». Sans y songer peut-être, M. Courouble en a créé le genre. Genre attrayant, sans prétentions exigeantes, genre néanmoins qui requiert plus de finesse de doigté et une plus investigatrice compréhension de l'homme et de son âme que l'on ne pourrait d'abord le supposer. Il y a, dans les amusants épisodes de *la Famille Kaekebrouck*, un dosage adroit et bien équilibré de bonté foncière, d'observation éveillée et d'ironie indulgente. Tout cela malaxé par un analyste toujours en éveil. Aussi, M. Courouble a-t-il produit une manière d'œuvre classique, quelle que soit la fantaisie des sujets exploités, œuvre qui résume et condense toute une province de l'esprit belge. La moyenne bourgeoisie bruxelloise est ici photographiée sur le vif. M. Courouble a ingénieusement fixé les traits de cette tribu familière et « bon enfant » qui, malgré les vicissitudes et le progrès des temps, a conservé une homogénéité étonnante, voyant les événements comme à travers une vitre qui les déforme de façon cocasse parfois, mais toujours piquante.

IV

Dès l'heure où il y eut en Belgique une école de poètes originaux, le charme de la décadence, — qui régnait alors en France, — marqua d'une empreinte un peu morbide leurs productions initiales. On retrouve l'influence de Baudelaire à la genèse même du mouvement qui affranchit notre littérature du joug de la conformité. Tant il est vrai que l'on est toujours le légataire de quelqu'un! Avant donc que le symbolisme, qui allait bientôt naître, ne vînt diviser en deux camps nos phalanges poétiques, avant que les parnassiens et les symbolistes n'apparussent séparés par des tendances esthétiques différentes plus encore que par des conflits de

technique, il est aisé de retrouver la ride baudelairienne sur la plupart des œuvres nées de la renaissance de 1880.

Ne la portait-il pas, ce Georges Rodenbach qui fut, avant Verhaeren, et pendant les furtives années qu'il put échauffer sa jeunesse inquiète au soleil de la renommée parisienne, le plus notoire des poètes belges hors de Belgique? Si nous songeons à ses premières œuvres, *la Mer élégante* ou *l'Hiver mondain*, il est impossible de n'être point frappé de l'accent inédit d'élégance, un peu factice mais aiguë et comme relevée d'une pointe de modernisme presque irritant, que ces poèmes gracieux et graciles faisaient entendre. Nul n'a donné cette note aussi sensibilisée. Mais bientôt cette personnalité même se dégagea plus encore en Rodenbach, qui explorait en pèlerin mélancolique les domaines du rêve et du mysticisme, publiant en prose le roman de *Bruges la Morte*, qui fit sa réputation, et en poésie le singulier et méditatif *Règne du silence*. Un symbolisme excessif hantait parfois son imagination et fit tomber quelques-unes de ses productions dans une mièvrerie qui confine à l'affectation. Il commença par chanter la solitude et le reploiement sur soi, la douceur infinie et languide des heures de pénombre songeuse, des isolements dans un cadre archaïque et muet, ouaté de mystère, la nostalgie maladive du pays natal estompé dans les souvenirs, et bientôt toutes ses inspirations furent comme envoûtées et tournées vers les visions internes. Une sorte de lassitude déprimante de l'âme solitaire, la hantise de la Mort rôdeuse et des insondables « au-delà » qui nous cernent, tout concourait à imprimer à son œuvre quelque chose de douloureusement vague et comme un charme de convalescence.

La musique dolente et la cadence étouffée de ses vers, l'imprévu des images et des mots nous pénètrent comme un anesthésique, nous arrachent au monde ambiant et nous soustraient au présent matériel et immédiat. Ainsi, sollicités par ce rêveur, nous remontons le cours des âges, vers les lointains du passé dont la patine glorieuse marque à jamais les vieux pignons de Bruges ou les arches verdies de ses ponts endormis...

Nous allons voir que MM. Iwan Gilkin, Albert Giraud, Valère Gille, furent, avec Georges Rodenbach, les plus irréductibles tenants du dogme parnassien en Belgique. On retrouve dans leur œuvre, ciselée et parfois impassible sous sa beauté marmoréenne, les traits les plus significatifs du Parnasse. La poésie symboliste, — appelée décadente pendant quelques années, — tenta un moment divers poètes distingués d'ici, tels que MM. Paul Gérardy ou Albert Mockel; par la liberté des rythmes et par l'affranchis-

sement des règles anciennes, elle peut revendiquer encore le rare artiste à la forme cristalline et fluide qu'est M. van Lerberghe. Les *Entrevisions* de celui-ci, intensément subjectives, d'une inspiration ondoyante à ravir, sont désormais dépassées encore en noblesse imagée, en sérénité radieuse et musicale, par *la Chanson d'Eve* que M. van Lerberghe publia récemment. Mais, celui-ci mis hors de cause, l'art du vers libre ne compte guère en Belgique qu'un seul poète dont la sauvagerie superbe et dominatrice ait conquis une réputation européenne. Nous avons nommé M. Emile Verhaeren.

M. Verhaeren se dresse comme le barbare instinctif et ingénu, dont l'art fruste quoique souvent génial et l'inspiration fougueuse attirent et repoussent tout ensemble. Une flamme dévorante le consume, et, certes, il réalise bien la plus contradictoire conception de décadence vigoureuse et féconde que puisse offrir l'école contemporaine. Le tragique douloureux et farouche, l'âpreté tendue, la violence trouble et complexe que la fin du dix-neuvième siècle a infusés dans les âmes de ce temps où la révolte se complique de lassitude, ces fleurs empoisonnées et obscures de notre civilisation hypertrophiée n'ont pas eu de plus magnifique interprète que l'auteur des *Flambeaux noirs*.

Lui aussi, néanmoins, avait débuté par l'art classique des *Moines* qui relient si intimement l'artiste au romantisme grandiloquent. Mais, bientôt, son individualité devait briser le moule et se manifester furieusement.

Ouvrons ses œuvres les plus démonstratives, *les Villes tentaculaires* ou *les Campagnes hallucinées*, par exemple. Quelles beautés nous frapperont surtout? Toutes celles qui sont innées et instinctives, toutes les qualités qui sont de nature, qui ne sortent d'aucune culture, qui comportent d'éclatantes tares et de voyants déchets : c'est une vigueur exaltée et furibonde, c'est un souffle saccadé et dévorateur, c'est une flamme inextinguible, c'est un don des images déformées et grandioses, c'est une sorte de paroxysme presque essoufflant. Quels défauts nous choqueront? Tous ceux qui résultent de la surabondance de vie et de force créatrice : le dédain de la mesure, l'incohérence des images, le manque d'agencement entre les parties, l'insouci de la logique, de la grammaire et de la ciselure formelle, le mépris des règles et de la syntaxe, le dévergondage du mot neuf, et, pour tout dire, l'acceptation telle quelle et aveugle de la production sortant du cerveau, des trouvailles merveilleuses amoindries de bavures et de taches. C'est bien un flamand gorgé de sève qui se manifeste ici dans toute la pléthore échauffée de son tempérament.

La plupart des œuvres apparentées à cette manière, *les Débâcles*, *les Flambeaux noirs*, etc., reflètent, comme un ciel d'incendie, cette fougue exaspérée, cette idée fixe où se cramponne un esprit tourmenté, ombrageux, creusé du plus noir pessimisme.

Les Visages de la Vie, comme, précédemment, *les Heures claires*, nous permettent de considérer M. Emile Verhaeren sous l'un des aspects les plus attrayants de son génie poétique. Cette œuvre de belle portée philosophique est surtout une œuvre d'accalmie et de sérénité. Comme il s'est toujours livré et abandonné dans tous ses écrits, il a jeté toutes brûlantes dans le creuset de celui-ci ses plus intimes sensibilités : on y peut relever une puissance inventive, une chaleur et un bonheur d'expression exceptionnels. Nous retrouverons M. Emile Verhaeren à propos du théâtre belge, où son *Cloître* a, malgré plusieurs défauts graves, marqué une étape considérable.

Si entraînant, si novateur et si communicatif que fût l'art littérairement anarchiste de ce poète, il ne semble pas, je le répète, que des artistes dignes de lui être comparés, — sauf, pour la forme, M. van Lerberghe qui, en ce sens, lui est supérieur, — se soient risqués à tenter la périlleuse épreuve de marcher dans son sillon.

Laissons donc cet isolé sur le roc abrupt où son front essuie les orages d'une inspiration toujours déchaînée, et revenons au groupe des poètes fidèles à la splendeur classique du vers français. Nous avons nommé plus haut MM. Iwan Gilkin, Albert Giraud et Valère Gille. Il convient de leur associer M. Fernand Séverin, qu'une physionomie plus tranchée encore et plus dégagée de la formule parnassienne situe un peu à l'écart.

Baudelairien, M. Gilkin l'est certainement. Mais il l'est à la façon des vrais artistes qui ne laissent point d'affirmer toujours leur modalité propre et personnelle. Un souci constant de la perfection verbale, une langue riche, incisive et métallique, le don de rythmer avec une harmonie hautaine et musicale, tout cela fait de lui par excellence un artiste plastique. Si l'on s'attache à creuser l'inspiration de sa poésie, si l'on recherche sa filiation morale, on a tôt fait d'y reconnaître un spiritualisme raffiné et comme maladif, une pensée toujours inclinée vers l'observation cruelle et perforatrice des corruptions savantes et des perversités taillées à facettes de la décadence. On a dit que dans *la Nuit* se révèle la « nostalgie mélancolique du péché ». *La Nuit* réunit les œuvres capitales de M. Iwan Gilkin, notamment *Ténèbres* et *la Damnation de l'artiste*. Un poète, « hanté de sentiments anormaux », comme a dit M. Albert Mockel, s'y livre presque à

chaque page, et le sagace critique ajoute que ces sentiments, « il les revêt d'images rares et belles, où ce catholique accueille le péché comme un poison mortel au fond de somptueuses corolles. Mais le songeur hardi qu'est M. Iwan Gilkin ne s'est pas contenté d'étudier de loin les décompositions morbides qu'il s'est plu à décrire : il les a pénétrées d'un œil aigu et c'est un psychologue amer qui nous montre les répercussions mentales de l'instinct au moment où il se déprave, tandis qu'un poète altier chante par-dessus les chocs funèbres du vice et de la laideur le triomphe immortel de l'idéalité ».

Assez récemment encore, l'œuvre du poète s'est enrichie d'un poème dramatique, *Prométhée*, auquel l'Académie française a réservé l'un de ses prix et qui, par la hauteur du vol où plane la pensée, par la vigueur du concept, par le souffle lyrique soutenu et par la maîtrise de la forme, prend place parmi ses meilleures productions.

Appartenant à la même génération, compagnons d'études, arrivés à la vie littéraire vers la même heure et au sein des mêmes luttes, MM. Albert Giraud et Iwan Gilkin se touchent encore par quelques-unes de leurs aptitudes les plus caractéristiques. M. Gilkin a la morsure psychologique plus âpre, M. Albert Giraud a l'allure romantique plus théâtrale et le verbe plus martelé. *Hors du siècle*, son recueil capital, est une œuvre tout ensemble des plus vibrantes et des plus hiératiquement formulées. Le poète y jette le cri d'une âme dédaigneuse d'un siècle mesquin, méprisante des réalités hostiles de l'existence, du triomphe médiocre et bourgeois. Impassible, à la manière des vrais parnassiens, M. Albert Giraud s'enflamme dès qu'il faut défendre les droits de l'art et de l'artiste, dès qu'il s'agit d'exalter le passé héroïque et légendaire des temps fabuleux où les poètes étaient rois : ces fastes abolis, ces gloires périmées, il les évoque en vers d'une joaillerie plastique et choisie, d'une harmonie sonore et retentissante. Ainsi, le dilettantisme de sa nature se mêle-t-il étrangement à la conception hautaine de son esthétique. Ses accents de vaticinateur surexcité n'ont point le furieux désordre que l'on relève chez M. Verhaeren. Ils sont exactement coulés en des moules classiques, et la physionomie du psychologue pénétrant se double d'une figure altière de peintre grandiose. Le culte des beaux vers, des images neuves, des périodes cadencées, l'a élevé à une allure suggestive de beauté correcte et véritablement sensationnelle.

L'emprise du passé décoratif sur une imagination amoureuse des splendeurs du verbe caractérise M. Albert Giraud. Le goût des élégances gracieuses et pastorales marque un troisième poète,

M. Valère Gille. D'abord chantre un peu mièvre du *Château des merveilles*, M. Valère Gille s'éleva bientôt à des productions d'une tenue supérieure, *la Cithare*, qui obtint aussi les honneurs des lauriers académiques français, *le Collier d'opales*, *les Tombeaux*, *la Corbeille d'octobre*, où le charme des évocations fraîches et classiques se rehausse d'une forme harmonieuse et pure. Ce n'est point un sceptique amer et décevant, notateur sans pitié des perversités maladives d'un siècle las, comme M. Iwan Gilkin; ce n'est point non plus un satirique enflammé comme M. Giraud, mais plutôt un flûtiste bucolique et tendre, habile aux mélopées plaintives comme aux confidences amoureuses et aux sentimentalités enjouées. Les lignes des poèmes de M. Valère Gille sont nettes et précises, le souffle en est pur et hellénique, quelque chose de printanier et comme d'arcadien plane avec une douceur insinuante sur toutes ses œuvres, dont la forme est toujours richement imagée.

De tous nos poètes lyriques, M. Fernand Séverin, — moins préoccupé de la plasticité impeccable de sa diction qu'avide d'écouter et de transcrire les chants mystérieux que le songe et la vie éveillent dans son âme, — est peut-être, avec M. Emile Verhaeren, le plus personnel. M. José-Maria de Hérédia ne me contredira point, car c'est lui qui me le fit, certain jour, remarquer. La simplicité un peu ingénue des poèmes de M. Séverin est, en effet, soutenue par une originalité des plus spontanée et par une émouvante pénétration. Un frémissement mystérieux et attendri anime toujours les accents qu'il profère, sans le souci des trouvailles rares d'expression, mais qui semblent avoir macéré dans la mélancolie contemporaine la plus aiguisée. Rien de souple et de frais, rien de plus purement mélodieux, de plus chastement sentimental que ces vers où pleure et s'apitoie un cœur humain jeune et loyal. *Le Don d'enfance*, *les Poèmes ingénus*, *la Solitude heureuse*, nous procurent des sensations dont le fier abandon prend un saisissant relief au milieu du factice si désespérément banalisé par la mode.

L'amour que M. Fernand Séverin analyse et célèbre, c'est l'amour candide des vierges, mais c'est aussi l'amour qui s'élève au-dessus des contingences superficielles, celui qui prend le cœur pour la vie, celui qui teinte une existence toute entière de ses reflets sombres ou clairs. Ce poète chante parce que la vie le soulève, parce qu'il étouffe au milieu de l'afflux des sensations et des sentiments, et parce que son tempérament, rebelle à l'inquiétude des belles cadences, éprouve impérieusement le besoin de se répandre en rêveries et en méditations. Et cette forme, qu'il ne raffine pas, vient à lui élégante et limpide, souvent proche de

la perfection. Nul n'a plus grande horreur de l'emphase et de la déclamation, des redites fastidieuses et des inutiles prosopopées. C'est, par excellence, un spontané et un sincère qui, tour à tour, célèbre, docile à ses intimes voix, la beauté consolatrice de la nature ou le tourment délicieux et rongeur des éternelles tendresses.

La Belgique, jadis si inféconde en poètes, a vu, sous l'action pressante et provocatrice des maîtres que nous venons de présenter succinctement aux lecteurs du *Correspondant*, naître toute une génération lyrique : M. Adolphe Hardy, frais et attirant, lui aussi, par la pureté printanière de ses accents dans *la Route enchantée*, M. Thomas Braun profond et raffiné, M. Gaston della Faille de Leverghem, MM. Gaston Heux, Jean Dominique, Paulin Brogneaux, Jules Sottiaux, Paul Gérardy, le comte d'Aerschot, A. Vierset, G. Ramækers, F. Ansel, Victor Kinon, Paul Mussche, Ed. Ned, Prosper Roidot, Ch. de Sprimont, mort récemment et si plein de radieuses promesses! MM. van de Putte, Ponthière, A. du Bois, le somptueux sonnettiste Emile van Arenberg, autant de noms qui attirèrent l'attention des lettrés, par des œuvres où perçait quelque effort généreux, où s'annonçaient des lauriers futurs.

Déjà nous avons signalé les pages de critique divinatrice dues à M. Albert Mockel. Il fut aussi l'un des premiers à s'essayer, dans la forme un peu déroutante du vers libre, à des rendus mélodiques d'impressions inédites et insaisissables. Le rythme musical semble être son guide le plus impérieux dans ses tentatives pour exprimer la rêverie et la tendresse wallonnes. Naguère M. Max Elskamp, signataire de *Dominical* et des *Salutations*, réussissait à enrichir notre patrimoine poétique d'œuvres très inattendues. Elles frappèrent par des rappels de joies vieillotes et puériles, par l'éveil des émotions empruntées aux âges naïfs. Ses poèmes d'une forme savamment gauche plaisaient surtout par je ne sais quelle ingénuité maladroite à dessein, par des trouvailles heureuses d'images fraîches, et par des affectations de candeur où l'on sentait l'effort d'un art complexe et raffiné.

Je voudrais, enfin, qu'il me fût donné de consacrer à l'abbé Hector Hoornaert les lignes développées et ardemment sympathiques auxquelles aurait droit son art si expressif et si profond. Dans la jeune renaissance littéraire catholique, qui s'est venue greffer sur le réveil de nos lettres d'expression française, M. Hector Hoornaert, avec MM. Firmin van den Bosch, Thomas Braun, Carton de Wiart et Pol Demade, apparut comme un artiste-né.

V

M. Maurice Mæterlinck est trop connu du lecteur français pour que j'aie à m'excuser ici de ne pouvoir lui consacrer une étude qui serait en rapport avec sa valeur et sa renommée. Moins que tout autre peuple, le Français aime à s'entendre chapitrer sur telle matière qu'il possède excellemment. Mais il faut bien dire que le nom de M. Mæterlinck brille au tout premier rang parmi les plus en vue de l'école actuelle. On le pourrait ranger parmi les poètes, parce qu'il écrivit d'abord les bizarres *Serres chaudes*; les moralistes, d'autre part, et les essayistes n'ont point de plus considérable écrivain à revendiquer pour chef de file. Nous nous arrêtons, toutefois, à le placer en tête des auteurs belges, assez rares, qui travaillèrent pour le théâtre. A vrai dire, ce n'est guère qu'au cours de ces toutes dernières années que M. Maurice Mæterlinck évolua vers le théâtre d'action, en faisant représenter *Monna Vanna*, pièce qui fut couronnée en 1903 par le jury chargé de décerner le prix triennal de littérature dramatique belge. L'œuvre n'est point indemne de tout défaut; et, pour en indiquer le principal, si atrocement tragique que soit une pièce, elle souffrira toujours d'être ambiguë ou obscure en son dénouement.

Ce défaut n'empêche point *Monna Vanna* de garder une allure héroïque, d'être émouvante, et d'offrir un prestige esthétique exceptionnel.

Pourtant, ce sont ses essais primitifs, ce sont ces étranges pièces d'un théâtre de rêve, d'un théâtre pour marionnettes, c'est *la Princesse Maleine*, c'est *l'Intruse*, ce sont *les Aveugles*, c'est *Peléas et Mélisande*, c'est *Aglavaine et Selysette* qui avaient révélé la personnalité inattendue et fortement tranchée de l'artiste. Il a beau avoir, depuis, écrit un chef-d'œuvre de philosophie et de physiologie scientifique, *la Vie des Abeilles*, la plus belle œuvre en prose, peut-être, de notre moderne littérature, si l'on ne regarde que la forme; il a beau avoir signé des pages, — sans doute discutables au point de vue religieux, mais singulièrement pénétrantes et sollicitatrices de curiosité, — qui furent réunies dans *le Trésor des Humbles*, dans *la Sagesse et la Destinée*, dans *le Temple enseveli* ou dans *le Double jardin*, il reste toujours, pour beaucoup, et avant tout, le créateur si désabusé et si énigmatique qu'il fut d'abord d'un théâtre de la fatalité, d'un théâtre tout entier consacré à surprendre le frisson de Celle qui nous guette. Pourtant! quelle écriture merveilleuse que celle de *la Vie des*

Abeilles! quelle maîtrise dans l'art de balancer les périodes harmonieuses, de créer des images nobles et saisissantes! quelle adresse à relever d'une forme glorieuse et insinuante la gravité des leçons scientifiques! Ici, le mystique rationaliste apparaît moins que le chantre exalté et mélancolique de la vie des Êtres.

Monna Vanna opéra une révolution dans l'art, si hors de pair déjà, de M. Mæterlinck. Les beautés de ses premières pièces avaient subi quelque amoindrissement par le voisinage imposé d'obscurités, de bizarreries, de puériles et inutiles affectations. Dans l'œuvre nouvelle rien de semblable, mais une impression dominatrice de netteté dans le style comme dans les péripéties, dans le dessin et dans la conception des personnages évoluant au cours du drame.

Les derniers ouvrages de M. Maurice Mæterlinck, qu'ils soient destinés au théâtre ou que ce fussent de simples essais, des méditations philosophiques ou même fantaisistes, accusent un accent de sérénité, peut-être un peu factice, mais symptomatique. C'est le résultat des croyances à rebours, de la foi dans l'avenir scientifique du monde qui ont remplacé chez l'auteur du *Temple enseveli* les convictions religieuses ou spiritualistes de jadis. M. Mæterlinck n'a plus le doute universel qui déçoit, l'effroi de la fatalité, ni l'angoisse du destin mystérieux. La science, pour lui, ne connaîtra bientôt plus de secrets et dénouera toutes les énigmes douloureuses où l'humanité s'est, jusqu'à ce jour, débattue!

Avant *Monna Vanna*, un autre drame de poète, *le Cloître* de M. Emile Verhaeren eut aussi, au cours de ces récentes années, l'honneur mérité de conquérir une palme triennale. Sans doute, M. Verhaeren est plutôt un prophète emporté et brûlant qu'un adroit dramaturge. L'essai qu'il fit, en écrivant *Philippe II* après *le Cloître*, ne fut que médiocrement heureux, car il est manifestement apparu, dans cette nouvelle pièce, que la technique et la souplesse scénique manquent au poète, et que la psychologie des êtres, essentielle au théâtre, lui est aussi fermée que le sens de la vraisemblance exigible. Cela n'empêche pas *le Cloître*, d'offrir, à côté d'indéniables défauts, un très heureux et très empoignant développement des qualités qui avaient apparu en genèse dans un premier essai, *les Aubes*.

Ces qualités, exceptionnelles et presque *à côté* de l'art dramatique, ont paru d'autant plus manifestes que la Belgique, jusqu'à ce jour, n'a point vu des auteurs de métier se développer au théâtre, comme on les a vus envahir le roman ou la poésie. Assurément la fortune de M. Wiener, plus connu à Paris sous le nom de Francis de Croisset, est-elle peu fréquente, et l'auteur de

Chérubin n'eût pu, sans doute, espérer recueillir dans sa bonne ville de Bruxelles les gâteries dont le Boulevard fut prodigue à l'égard de ses trouvailles, dont l'aloi fut assez discutable! C'est encore Paris qui a représenté le *Rabelais* de M. Albert du Bois, avec un succès, d'ailleurs, dont je veux croire que les mérites littéraires de l'œuvre ont seuls assuré l'appoint.

Parmi les hommes de théâtre qui, dans notre génération, ont été cela surtout, je vois presque uniquement à citer M. van Zype et ce pauvre Lutens mort récemment, si jeune. Il est pourtant des « dialoguistes » que des suffrages nullement négligeables devraient encourager : MM. Chantemerle ou le comte de Bousies, par exemple, et, surtout, l'amusant et spirituel Ernest Hallo, qui trousse ici le vaudeville avec tout le brio d'un Hennequin, et qui connaît le secret du rire honnête, secret si fermé pour tant de ses émules!

Bien supérieur à Lutens, trop peu personnel, vraiment original et doué pour le théâtre d'action, M. Gustave van Zype, qui a fait quelques bons romans, est surtout l'auteur du *Patrimoine*, de *Tes Père et mère*, de la *Souveraine*. La philosophie de M. van Zype emprunte au matérialisme dont elle semble parfois mâtinée, une vue pessimiste et douloureuse de l'existence, qui pèse sur ses compositions les plus émouvantes et les plus vraies. L'esprit inventif et fertile, qui seul permet au dramaturge de trouver des situations et de les exploiter habilement, se double chez cet auteur de l'art de varier ses données et d'une vigueur d'observation peu commune. Cette inquiétude de chercher l'inédit lui a fait aborder successivement les problèmes les plus douloureux et même les plus irritants qui se posent devant la volonté humaine : les déchirements qui partagent la famille, les conflits de l'amour, la lutte pour la vie que les fièvres sociales exaspèrent chaque jour davantage. M. van Zype a traité ces sujets avec une hauteur de vue et une loyauté dignes d'éloges : l'intelligence et le cœur des spectateurs sont à la fois entrepris par lui, car les idées qu'il discute sont de celles qui hantent les esprits; ces personnages dont nous suivons les destinées bouleversées ont une vie et une humanité attachantes, leurs cris sont de vrais sanglots virils et non des artifices littéraires.

Nous aurons terminé la revue des essais dramatiques dont la génération littéraire actuelle nous a réservé trop rarement la surprise, quand nous aurons nommé encore *les Flaireurs* de M. van Lerberghe, qui furent légitimement célèbres, les études déliées et subtiles que M. Maubel a consacrées à définir, pour la scène, la psychologie des âmes de jeunes filles, les quelques pièces adroi-

tement tirées de certains romans de M. C. Lemonnier, *le Mort* ou *Un Mâle*, et surtout quand nous aurons constaté que l'un des maîtres les moins contestés du renouveau littéraire, celui peut-être dont l'inlassable énergie a, pratiquement, le plus fait pour en féconder la sève, M. Edmond Picard, a tourné tout récemment ses préoccupations entreprenantes et fiévreuses vers la création, en Belgique, d'un théâtre d'idées. On peut discuter la forme, dédaigneuse de toutes conventions, que M. Picard a voulu donner à des pièces comme *Jéricho*, comme *Fatigue de vivre* ou comme *Ambidextre journaliste*. Mais il est incontestable que ces nouveautés, projetées sans calcul ni reprises par le cerveau puissant de l'artiste, dénoncent une atmosphère très altière et très personnelle de pensée. Ces pièces, il les a créées pour mettre lui-même la main à l'œuvre prônée par son *Discours sur le renouveau au théâtre*. Assurément, bien des lettrés préféreront le lyrisme impressionnant de *l'Amiral*, ou l'allure hiératique et sobre d'*Imogène*, ou encore la morsure incisive des poèmes intitulés *Ainsi naît, vit, meurt l'amour*, — car M. Picard s'est révélé poète remarquable, — à ces essais fougueux et combustionnés que l'auteur n'a point voulu prendre la peine de ciseler à froid. Il n'en reste pas moins que, dans une œuvre comme *Ambidextre journaliste*, si distante qu'elle puisse être de l'habituelle optique théâtrale, la veine superbe d'ironie et la vibration irréductible d'un maître apparaissent maîtrisantes au plus haut point. Tous les personnages des pièces de M. Picard parlent, il est vrai, comme il parlerait lui-même. S'il le faut regretter au point de vue de la vraisemblance, on s'en doit applaudir à d'autres égards. Car nul ne parle jamais avec bassesse ou banalité.

L'universalité des aptitudes et des curiosités, une soif d'imprévu et d'inédit jamais éteinte, une attirance despotique vers toutes les voies non encore explorées, telles sont les modalités distinctives du tempérament esthétique de M. Ed. Picard. C'est ainsi qu'il a évolué successivement depuis des poèmes en prose comme *l'Amiral*, vers des nouvelles juridiques, comme *la Veillée de l'huissier* ou comme *le Juré*, dont il semble avoir créé le genre, puis vers des recherches de droit pur, vers des narrations enflammées de lointaines expéditions, et, enfin, vers le théâtre. Le *Discours sur le renouveau au théâtre*, d'une pénétration directe et parfois paradoxale, est aussi éloquemment écrit qu'originalement pensé. La verve qui sert d'habituel véhicule à sa phrase y roule des images neuves et des dissertations ingénieusement conduites. Ce n'est point que M. Picard se préoccupe aucunement du protocole de la langue et des exigences de la syntaxe :

une forme qui est bien à lui, vigoureuse, dure même, à l'emporte-pièce, relevée de néologismes hardis, voilà l'idéal qu'il semble poursuivre en écrivant.

Cette langue picturale, turbulente, nerveuse et comme agressive parfois, s'est surtout librement épanchée dans les récits de voyage que M. Picard a publiés : *En Congolie. El Moghreb al Aska, Monseigneur le Mont-Blanc.* Ici apparaît surtout, qu'à côté du légiste, du jurisconsulte, du politique, au-dessus même du critique si noblement généreux et si loyalement impartial que fut toujours M. Edmond Picard, se dresse l'artiste grisé parfois de « l'ivresse sacrée » qui l'emporte jusqu'aux admirations outrancières de la nouveauté, parce que nouveauté. Entre tous les artistes de son pays, celui-ci, qui pourtant fit profession de réprouver l'art pour l'art, est le plus raffiné et le plus sensible. Il apparaît doué de la vision la plus primesautière qui soit. Excitateur d'énergie, exubérant de vie, âpre et incisif, philosophe de l'art à certaines heures, dilettante détaché à certaines autres, M. Picard a été, j'y insiste, l'un des ferments vraiment puissants et vraiment féconds dans l'œuvre de notre renouveau littéraire. Il l'a été surtout par la poussée brûlante de son enthousiasme et de son initiative, par les chocs en retour qu'il a provoqués, et même par les variations incessantes et toujours convaincues de son esthétique.

*
* *

Un an avant que le mouvement de 1880 n'eût battu le rappel des forces vives littéraires de la nation belge, un volume de vers, marqués de la plus virile et de la plus intime personnalité en même temps que coulés dans un moule classique très pur, avait paru signé d'un nom belge, — héraldiquement notoire, mais alors inconnu dans les lettres, — aujourd'hui célèbre à l'égal des plus renommés. C'était *le Rocher de Sisyphe*, par Charles de Lovenjoul. La Belgique, sans doute, l'ignora. La France, par la voix autorisée entre autres d'Alexandre Dumas fils, qui mit une louangeuse préface en tête d'une nouvelle édition du volume, lui fit un accueil, trop légitimement rare alors, devenu, depuis, si généreusement fréquent. La pensée du poète s'y révélait d'une amertume recrue et désolée. Mais l'émotion nous prend invinciblement quand, relisant ces strophes désespérées, nous songeons à la sincérité absolue, à la saignante réalité, si dominatrices des fictions coutumières aux poètes, qui en inspirèrent les accents.

Depuis l'heure où il donnait à sa pensée sombre une si har-

monieuse forme, Charles de Lovenjoul n'a plus que par intervalles très rares parlé le langage consolateur des dieux. Mais, reprenant l'intégrité de son nom patronymique, il est devenu le V[te] de Spoelberch de Lovenjoul, c'est-à-dire le maître informateur de la littérature romantique française, l'homme qui a pénétré le plus avant et le plus sympathiquement dans la pensée créatrice et même dans la vie, si souvent tourmentée et tragique, des grands écrivains du dix-neuvième siècle. En citant l'*Histoire des œuvres de H. de Balzac*, l'*Histoire des œuvres de Th. Gauthier*, *un Roman d'amour*, *les Lundis d'un chercheur*, *la Véritable histoire de « Elle et lui »*, *la Genèse d'un roman de Balzac*, *une Page perdue de H. de Balzac*, *Autour de H. de Balzac*, *Sainte-Beuve inconnu*, *Trouvailles d'un bibliophile*, nous aurons énuméré les œuvres principales de cet auteur d'une si complète érudition que la Belgique revendique pour sien avec fierté, — après avoir laissé à la France l'honneur d'en découvrir et d'en célébrer d'abord les mérites. Or la personnalité du vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, grâce à des travaux qui nécessitent un don exceptionnel d'invention et de divination, avec, en plus, une presque miraculeuse persévérance dans une tâche souvent ardue, s'est affirmée hors de pair. Il a créé un genre : *la Bibliographie des écrivains du dix-neuvième siècle* dont ses premiers livres, cités plus haut, ont été les modèles inédits. L'Académie française a comme acquitté une dette nationale en couronnant cinq des ouvrages consacrés à la gloire des illustrations du roman français.

Nulle peine, nulle étude, nulle documentation n'ont été négligées par l'auteur de ces recherches savantes, pour arriver à faire de ces contributions des œuvres-types.

Il a hanté les bibliothèques, poursuivi les textes authentiques, pourchassé l'inédit, interrogé les vivants, et parfois les morts, — quand il a pu leur ravir quelque confidence; et ces innombrables pièces recueillies, éclairées et rangées avec la minutie loyale d'un Bénédictin, sont venues prendre place dans ces livres, dont la tenue élégante et correcte les a rehaussées et les a mises en pleine valeur et en pleine lumière. Jamais une erreur ne s'y glissa, que l'auteur lui-même n'ait pris à tâche de la relever et de rétablir le vrai à la première rencontre. Une remarquable honnêteté de nature l'a servi, lui permettant d'aborder des sujets parfois délicats, — et odieusement exploités par les chercheurs de scandales, — sans jamais se départir de la correction et d'une louable discrétion. Ainsi sa *Véritable histoire de « Elle et lui »*, qui reste définitive, a-t-elle tranché sur presque toutes les productions

nées lors du réveil de la trop fameuse « aventure de Venise ».

Mais pouvons-nous oublier de dire l'activité infatigable et le dévouement dépensés sans compter par ce prince de l'érudition moderne, qui s'est constitué dès longtemps le conseiller et l'inlassable pourvoyeur des laborieux? A combien de demandes de renseignements, venues de tous côtés, l'auteur du *Roman d'amour* ne répond-il pas! Qui, écrivant sur le dix-neuvième siècle, n'est pas, ne fut point ou ne sera le tributaire de son archive? Il en est résulté que les disciples se sont faits nombreux autour de lui et que, insensiblement, toutes les œuvres de documentation et de recherche bibliographique ou biographique, qui sont si impérieusement exigées par les annalistes modernes des fastes littéraires, ont dû s'inspirer des études solidement érudites, richement documentées et savoureusement coordonnées, dont le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul a donné le modèle original et définitif.

VI

L'efflorescence littéraire dont nous avons tenté de dénombrer ici les principaux épanouissements ne s'est pas, évidemment, bornée aux noms que nous avons pu mettre en valeur et qui forment, en quelque manière, le livre d'or de la littérature française en Belgique. Nous aurions dû, pour être complets, après avoir rappelé quelques disparus, Victor Arnould, par exemple, qui fut un prosateur de grande allure, dire quel critique littéraire de premier ordre fut jadis M. Ernest Verlant, aujourd'hui directeur des Beaux-Arts. Et que d'autres à nommer! Des essayistes et des nouvelliers distingués comme Louis Dumont-Wilden, comme Franz Mahutte, comme le comte Emeric du Chastel, dont *les Problèmes de sentiment* furent remarqués, et qui écrivait naguère un des plus curieux romans philosophiques : *le Paquebot fantôme*; comme Arthur Daxhelet, fin psychologue; comme MM. Maurice de Waleffes, Nizet, Lavachery, etc...; des écrivains de voyage à bon droit réputés, comme M. Jules Leclercq, qui fait autorité même à l'étranger, comme le raffiné James Vandrunen, ou comme M. Cyrille van Overberghe, qui a consacré au Levant des notes d'une information si colorée; des poètes encore, comme MM. André Fontainas, G. Knopff, Grégoire le Roy ou Ad. Arnay; des savants historiens de la littérature, comme fut Léon de Monge, comme Godefroid Kurth, si vibrant et si sûr; des critiques d'art, comme le regretté baron de Haulleville, comme le subtil et charmeur Arnold Goffin, comme Ed. Joly, comme Olivier-

Georges et J. Destrée, comme M. Fierens-Gevaert, très apprécié à Paris, comme M. J. Carez ou comme Firmin van den Bosch, l'un des meilleurs critiques littéraires belges, et d'autres encore.

La littérature féministe ne compte point, jusqu'aujourd'hui, de très nombreuses adhérentes en Belgique. Ce n'est point qu'il ne se puisse découvrir, parmi les parterres fleuris du parc évoqué en tête de ces pages, une corbeille captivante de femmes écrivains. Les noms de Mme Marg. van de Wiele, de Mme de Tallenay, de Blanche Rousseau, de Marie van Eleghem, de Marie Closset, de Jean Dominique, sont déjà connus. La comtesse Ed. de Liedekerke a, d'une main très délicate, réuni de touchants souvenirs de famille; nous lisons des proses, d'une sensibilité parfois joliment affinée, signées des pseudonymes de Gabrielle Max, Sincère, Ernest Maltravers, Jacques Jacquier, etc...

Et nous voici donc au terme du chemin. Un dernier mot encore s'impose. Jadis, l'écrivain belge se pouvait comparer au paria. Non seulement on le fêtait peu, mais on l'ignorait. Il n'excitait guère que des quolibets, ou plus cruellement, de dérisoires dithyrambes à rebours. Aujourd'hui, tout cela est changé. Le gouvernement honore et encourage très souvent les artistes de la plume. Le Belge, sans doute, n'a pas encore complètement lié partie avec eux. Des malentendus assez graves les séparent toujours, parmi lesquels cette incuriosité de la race pour les choses de la littérature, qui s'est précisément heurtée au groupe des écrivains les plus intransigeants et les plus fanatiques d'art pur et même un peu fermé que l'Europe moderne contienne. Mais, enfin, ces littérateurs sont connus, réputés, salués avec déférence. Et ce grand progrès gagné sur les anciens dédains, n'est-ce point un peu à l'effort de nos revues et de nos critiques littéraires qu'il est dû?

Les revues littéraires belges sont peu nombreuses, pourtant. Le mouvement avait commencé dans l'assaut donné par les petites revues, la *Jeune Belgique*, aujourd'hui morte, en tête. Actuellement, malgré l'espace qu'elles accordent aux lettres, la *Revue générale*, qu'inspire M. Wœste, le grand leader du parti catholique, ou la *Revue de Belgique* qui, dans des idées politiques totalement différentes, est conduite par M. Maurice Wilmotte, érudit sagace et friand des lettres, se rangent surtout dans l'ordre des revues économiques ou historiques. Parmi les revues d'art pur, il faut nommer *l'Art moderne*, qu'en écrivain de race M. Octave Maus alimente sans cesse de son zèle et de sa plume; *la Libre critique*, *le Thyrse*, *le Samedi*, *l'Idée libre* et surtout

Durendal, dont un lettré généreux et enflammé d'ardeur, l'abbé Moeller, a su faire le succès.

Mais c'est dans la presse quotidienne que nous rechercherons surtout les analystes de nos productions littéraires : au *Journal de Bruxelles*, M. Iwan Gilkin ou l'excellent styliste qui signe Sandor; MM. van Zype et Cattier à la *Gazette*, Devallée à la *Gazette de Liège*, O. Gilbart à la *Meuse*, Ed. Picard au *Peuple*, M. Dullaert ou V. Kinon au *XXe siècle*, Rouvez à la *Métropole*, Dumont-Wilden au *Petit Bleu*, G. Eekhoud à la *Réforme*, Paul André à la *Flandre libérale*, Tardieu à l'*Indépendance*, etc.

Tous ceux qui entreprirent des tâches analogues à celle que je termine en excuseront la monotonie, les omissions ou les inévitables fautes. Je l'ai entreprise, pourtant, dans une pensée de loyauté absolue. J'ai préféré encourager plutôt que discuter les nobles esprits qui, à travers certaines erreurs parfois, n'ont point hésité à travailler pour l'art d'écrire, sur un sol qui fut longtemps légendairement hostile à cet art, lui si glorieux dans tous les autres! Et si la Belgique littéraire veut aller toujours en grandissant, si elle veut rassembler à brassées, en ses mains prospères, les lauriers dont j'ai tenté de dénombrer ici les premiers conquis, il lui sera fort aisé de le faire. Que nos jeunes écrivains prennent exemple sur leurs aînés, non seulement pour en briguer et en suivre les triomphes, mais aussi pour en éviter les faux pas. Qu'ils fuient les inspirations malsaines où quelques-uns s'égarèrent, qui crurent à tort au prestige absolu d'une forme ciselée; mais qu'ils imitent la persévérance et le souci permanent d'art qui tempérèrent certaines défaillances. Alors, l'irrésistible beauté des lettres françaises de Belgique apparaîtra plus radieuse. Mais, si nous pouvons, dès aujourd'hui, revendiquer à la face de l'Europe une place glorieuse à ce titre que nul n'oublie la reconnaissance due aux aînés, à ceux qui affrontèrent les premières batailles, à ceux qui d'abord durent creuser leurs mines dans l'ombre, dans une atmosphère étouffante, et qui, un jour, enfin, presque désespérés déjà, virent tomber les dernières parois et éclater, merveilleuse comme le soleil à travers les marbres violés du Simplon, l'aube de nos jeunes lettres, palpitante aux premiers feux de l'Art et de la Vérité.

Eugène Gilbert.

IMPRESSIONS DU JAPON

Pour qui connaît l'angoisse de dire adieu à des êtres chers, les premières heures d'un long voyage sont toujours empreintes d'une insurmontable tristesse; il faut un certain temps pour que le changement de lieux, l'éloignement, en estompant les visages trop présents, en relâchant les liens trop étroits qui vous attachaient à la patrie, vous rendent la liberté d'esprit nécessaire pour jouir des distractions du voyage.

Je ne dirai donc pas ici mes premières impressions pendant le trajet du Transsibérien. Les lecteurs du *Correspondant* ont eu d'ailleurs, il y a peu de temps, le plaisir de suivre, par la pensée, sur cette ligne interminable, deux voyageurs qui leur en ont fait savourer la pittoresque réalité. J'ouvre ces notes au moment où, arrivée à Nagasaki, le 2 novembre, après avoir quitté Paris le 10 octobre, je commence à prendre contact avec ce peuple dont l'extraordinaire ténacité et la puissante faculté d'assimilation viennent d'étonner le monde.

2 novembre. Nagasaki. — Nous débarquons à l'hôtel Nagasaki, à l'entrée du port, sur le quai. Il jouit d'un panorama merveilleux sur la rade unie comme un lac, mais si vivante avec la forêt de mâts des vaisseaux de toutes les nations, les milliers de barques qui émaillent la surface de l'eau bleue, et l'animent d'un mouvement incroyable. En face, de l'autre côté de l'eau, un amphithéâtre de montagnes boisées où les maisons sont nichées dans la verdure.

Pendant une heure je m'amuse à regarder le spectacle de la rue, si nouveau pour moi; femmes toutes nu-tête sous un parapluie de papier huilé, portant leurs babies sur leur dos dans l'*obi*, ou nœud de ceinture transformé en sac, d'où émerge la petite tête jaune-rosée, comme celle d'un oisillon hors du nid; d'autres ployant l'épaule sous le faix d'un bambou qui soutient à chaque extrémité de lourds paniers de légumes; *djinrikishas* courant dans la boue avec leurs mollets nus, leurs chapeaux blancs en

forme d'écuelles renversées, leurs signes bizarres dans le dos, et traînant leurs petites voitures brillantes de propreté, qu'on croirait faites pour des enfants! Tout est curieux et original chez ce peuple qui semble jouer à l'homme civilisé, et dont souvent le costume offre un piquant mélange des deux mondes; et puis toutes ces mousmés trottinantes sur leurs hautes sandales de bois, tous ces petits hommes jaunes vous sourient si aimablement, ont l'air de prendre la vie si gaiement, qu'on ne se sent pas du tout effrayé ni dépaysé. La première impression est charmante au milieu de cette nature enchanteresse et de ce peuple bon enfant!

3 novembre. — Ce matin, je commence par aller faire ma prière à l'église catholique dont j'entendais sonner les cloches au-dessus de ma tête, et qui est la plus ancienne du Japon. La chrétienté, fondée par saint François-Xavier, a été retrouvée encore croyante par les missionnaires, après être restée trois siècles persécutée, privée de prêtres, et c'est elle qui fournit maintenant le plus d'apôtres indigènes.

Un *djin*, qui m'a guettée patiemment, m'emmène dans la campagne. Tous ces jardins cultivés en terrasses, qui couvrent comme d'une mosaïque les montagnes autour de la ville, rappellent beaucoup les environs de Nice en plus petit, et en plus vert. Les chaumières japonaises sont impayables : un toit posé sur quatre madriers piqués en terre; aux quatre angles un plancher un peu élevé au-dessus du sol; un clayonnage en bambous rempli de terre, qui sert de mur, quelques cloisons en bois et papier qui glissent sur des rainures, et voilà la maison faite. Si c'est une boutique, on y ajoute des rayons, un comptoir minuscule. Cela rappelle les échoppes du moyen âge, mais avec les fenêtres en moins; toute la vie se passe en plein jour et très convenablement. Les arbres sont entrelacés avec les maisonnettes; on croit voir un décor d'opéra comique, et les bandes de jeunes filles que nous rencontrons, les joues poudrées et fardées, leurs belles coques noires brillantes comme de la soie piquées de fleurs artificielles, les fillettes en robes à ramages, semblent les personnages d'un paravent animé. Quel conte de fées ce doit être au printemps avec la profusion des fleurs!... En ce moment nous avons le climat de France en septembre.

4 novembre. — Je pars seule pour Tokio, ravie de me lancer ainsi dans ce pays délicieux où tout est facilité au voyageur. Il fait à peine jour, le port est encore noyé dans la brume; tous les gens de la campagne défilent apportant leurs denrées, les buffles haut bâtés chargés de bois ou de tonnelets, les maraîchers avec

leurs corbeilles de légumes ou de fleurs artistement empilés se balançant aux deux extrémités d'un bambou flexible. Jamais on ne voit de chevaux attelés à des véhicules agricoles; ce sont les hommes qui les traînent et souvent même les femmes, car, sous leur aspect frêle, les mousmés cachent une énergie étonnante.

L'île de Kiushiu, que nous traversons, est toute montagneuse, et le train côtoie la mer qui la découpe comme une dentelle; l'eau est si limpide que l'on voit les galets à travers; sa surface est d'un bleu laiteux très doux, pas un souffle ne la ride; à chaque instant, on traverse un tunnel au bout duquel on retrouve l'eau bleue encadrée dans un nouveau décor plus pittoresque que le précédent et toujours varié : ce sont de grands pins parasols penchés sur les flots transparents ou d'énormes touffes de bambous et de roseaux aux grands panaches; des maisonnettes nichées dans tous les coins à l'ombre des sumacs rouges ou des néfliers chargés de leurs fruits d'or qui rappellent nos orangers; des cimetières aux tombes pressées, placées contre les villages, ombragés par quelques grands arbres, d'autres au bord des flots. Par moments, les montagnes s'écartent, tout un golfe apparaît s'élargissant comme un lac, avec quelques voiles blanches, des îlots abrupts, et des plans vaporeux fermant l'horizon. Puis on entre dans une gorge si resserrée que, par la portière du train qui est pareil à un tramway, je pourrais presque arracher les fougères qui tapissent les bois; le sol, couvert d'une végétation luxuriante, s'abaisse, se relève, se modèle en reliefs des plus imprévus dont les accidents sont toujours un enchantement pour les yeux; des forêts de bambous, de sapins, de camélias, sur le vert sombre desquels tranchent les érables flamboyants; de grands rochers hérissent les sommets dont la lumière drape les plans d'ombres admirables.

Ce pays rappelle notre Côte d'azur, mais avec des nuances plus douces, plus délicates, et en outre le décor amusant des bâtiments et des costumes exotiques. Comme le train est omnibus, il monte à chaque station des quantités de Japonais dont quelques-uns en première classe, entre autres, une gentille jeune femme avec son mari; lui est habillé à l'européenne, mais, elle, a conservé le gracieux costume indigène. Sur sa tête nue, les coques de cheveux lustrés brillent comme de l'ébène; elle a une robe couleur de bronze à tout petits dessins, un kimono mauve à ramages ton sur ton, puis une espèce de cache-poussière à larges manches formant poches, également doublé de mauve; elle porte les chaussettes blanches à orteil séparé et les socques (ou *geta*) en bois; on voit qu'elle est très mal à son aise assise sur une banquette; de temps

en temps, elle monte dessus pour s'y accroupir et se délasser. Quant au mari, il a tranquillement ôté ses bottines et enfilé des sandales que le conducteur du train, ainsi le veut l'usage, apporte à tous les voyageurs. Du reste, le wagon est très bien tenu, on le nettoie presque à chaque station.

A Takéo, nous entrons dans une plaine de rizières, les plus fertiles du Japon, toute la population y travaille; le plus petit coin de terre est utilisé. Pourvu que la « civilisation » ne gâte pas ce pays idéal! Déjà dans quelques endroits se dressent d'affreuses affiches européennes, des *Belle Jardinière*, etc., au lieu des enseignes indigènes si artistiques! En arrivant à Moji, des cheminées d'usines détonnent singulièrement dans ce tableau merveilleux. Le soleil couché ne reflète plus qu'une lueur rose sur la mer semblable à une moire argentée; des voiles, des bateaux, se dessinent sur la brume du soir, comme pour le bonheur d'un peintre, et tandis que nous traversons le détroit en bateau, la lune se lève et jette une longue traînée scintillante sur l'eau sombre. Tandis que j'admire, un jeune Japonais de bonnes manières s'approche et me propose en anglais de me conduire à la station. J'accepte, le prenant pour un guide, mais il refuse de rien recevoir et m'explique qu'il sort de son office, de Moji et rentre chez lui. Je le remercie de son obligeance et j'ai le temps de faire un très bon dîner à l'hôtel Sanyo avant de monter dans le train des sleeping-car que je suis un peu anxieuse d'expérimenter. En effet, le système est rudimentaire : ce sont des banquettes qui se transforment en couchettes et ne sont séparées que par de simples rideaux; il faut s'arranger comme l'on peut derrière ce mince abri.

6 novembre. Maïsaka. — ... Tout d'un coup, la mer apparaît à droite et à gauche; le train passe au-dessus des flots sur une longue digue. A partir de ce moment, nous longeons presque constamment les contours de la côte et de si près que les vagues écumeuses du Pacifique déferlent presque sous les roues de nos wagons.

La journée se traîne lentement; les trains japonais sont décidément peu confortables, et je pousse un soupir de soulagement en entrant, à Tokio, dans le superbe hall de l'Impérial Hôtel, qui n'est qu'à cinq minutes de Shimbashi-station. Il est onze heures du soir; les salons sont brillamment éclairés à la lumière électrique; un nombreux personnel japonais et chinois se tient à la disposition des voyageurs; les appartements sont aussi propres que confortables, la table soignée.

7 novembre. Tokio. — Dès huit heures et demie, je pars de

l'Impérial Hôtel, toujours en djinrikisha, bien qu'il y ait ici des voitures, mais je trouve ce mode de locomotion beaucoup plus commode et plus amusant, car mon coureur (*kurumaya*) loué à la journée, me sert de guide. Pour aller à la légation de France, je suis les longues avenues bordées de nombreux fils télégraphiques qui se déroulent comme une double portée de musique, puis les quais du port rempli de bateaux et les immenses douves du palais impérial, où nul ne pénètre; on n'en voit que les murailles d'enceinte couronnées de verdure. On sent qu'on est ici dans la capitale du Japon moderne, à la largeur des voies de communication, aux nombreuses constructions à l'européenne, aux vastes et brillants magasins, aux équipages bien attelés qu'on rencontre fréquemment.

Mon après-midi est consacrée à visiter les tombeaux des Shoguns dans le parc de Shiba, qui sont les monuments les plus remarquables de l'art japonais après ceux de Nikko. Sous un bois de cèdres séculaires, aux ramures colossales, on pénètre dans des enceintes décorées de centaines de lanternes en pierres toutes veloutées de mousse, offertes par les anciens daïmios en hommage à leur souverain défunt. Par des portiques aux toits recourbés d'un genre sévère et grandiose, dont le rouge sombre tranche sur la verdure, on monte, d'enceinte en enceinte, jusqu'au temple qui renferme le tombeau; toutes sont sculptées de médaillons à jour, représentant des animaux ou des fleurs d'un style merveilleux! Ce sont des oiseaux, des dragons, des faisans fantastiques au bord des eaux, au milieu des plantes; touffes de pivoines qui semblent prêtes à s'effeuiller tant elles sont naturelles, jonchées d'iris, cerisiers fleuris dus au ciseau du célèbre Hidari Jingoro; les portes surmontées de dragons arcboutés, aux milliers de griffes crochues et menaçantes, ont aussi des panneaux sculptés en bas-reliefs sur bois naturel aux veines nuancées. Le temple, où l'on ne pénètre qu'après s'être déchaussé, construit entièrement en bois, représente le genre d'architecture bouddhique dans toute sa splendeur, ou plutôt c'est le triomphe de la sculpture et de la peinture sur l'architecture, la fragilité des matériaux disparaissant sous l'art le plus raffiné. Tout l'extérieur est revêtu d'une sorte de carapace pour le préserver des intempéries, mais en entrant dans le sanctuaire, on est ébloui par la richesse de l'ornementation polychrome qui dépasse tout ce que l'on peut imaginer. Pas le plus petit espace n'est resté sans décoration; les plafonds, lambrissés or, rouge et noir du dessin le plus varié, ressemblent à des mosaïques; les frises ajourées de lotus, de chrysanthèmes, d'oiseaux, courent tout autour des parois revêtues

d'or sur lesquelles des lions ou des tigres de grandeur naturelle se dressent fantastiques. Le tombeau, placé dans la pénombre au fond du sanctuaire auquel on accède par des parvis laqués comme des miroirs d'ébène couverts de nattes fines, est en forme de pagode, tout en laque d'or à fins dessins d'un prix inestimable; des autels placés devant supportent des bouquets de lotus d'or, des lampes allumées, des brûle-parfums en bronze, des offrandes. Les bonzes agenouillés sur leurs talons prient ou lisent dans leurs gros manuscrits posés sur des piédestaux.

Comme le peuple comprend ce culte des ancêtres ! Quelles sont, parmi nous, les tombes vénérées à l'égal de celles de Shiba et de Nikko? Tout en acceptant les progrès scientifiques, les Japonais ne répudient pas leurs traditions : chez eux le sentiment religieux est intimement lié au sentiment patriotique et au culte de la nature qui constitue un trait dominant de leur caractère. Ils donnent aux arbres, vénérables par leur ancienneté, des titres de noblesse; leur calendrier se dénombre par les fêtes des fleurs et ils choisissent, comme lieux de pèlerinage, les plus beaux sites pour y placer leurs dieux et les tombeaux de leurs rois.

Dimanche, 8 novembre. — Pour la première fois depuis mon arrivée, temps horrible, pluie diluvienne; les djin ont arboré leurs manteaux de paille et ils ont un petit système de tablier et de rideaux ajustés à la capote qui vous abrite très bien de l'averse. Au lieu de me conduire à la messe, le mien m'emmène au temple protestant, ce dont je m'aperçois au bout de quelques secondes. Heureusement la cathédrale est tout proche, et je suis fort édifiée d'y voir toute une pension de jeunes japonaises, conduites par les Sœurs de Saint-Maur, qui chantent très bien l'office et paraissent très recueillies sous leurs voiles blancs. Elles sont accroupies sur des nattes. Je remarque qu'il y a beaucoup plus de femmes à l'église catholique et d'hommes au temple protestant.

Lundi, 9 novembre. — Continuant l'exploration de Tokio, je vais dès le matin, à l'autre bout de la ville, visiter les tombeaux des quarante-sept ronins, ces héros populaires qui ont exécuté le fameux « harakiri », après avoir vengé leur maître. Cette course me fait traverser de nouveau le magnifique parc de Shiba, avec ses ombrages romantiques que je ne me lasse pas d'admirer, puis longer le bord de la baie et voir les quartiers indigènes.

Il suffit de constater l'affluence aux tombeaux des ronins, toujours décorés de fleurs fraîches, pour se rendre compte combien le patriotisme japonais est ardent, stimulé dès l'enfance par le respect des traditions, par le culte dont on entoure les héros et

le souverain, descendant des dieux, qui personnifie la nation, le mikado; précisément j'y rencontre un pensionnat de jeunes gens auxquels leurs maîtres sont en train d'inculquer le mépris de la mort, la beauté du sacrifice! Avec de pareils enseignements, est-il surprenant que lorsqu'une guerre éclate, les volontaires affluent aux postes les plus périlleux, et les soldats partent décidés à donner leur vie. Avant de s'embarquer ils se font photographier et disent aux leurs en les quittant : « Voici mon portrait, honorez-le », s'interdisant en quelque sorte tout espoir de retour...

Je songe à l'esprit antimilitaire qui anime maintenant une grande partie de nos instituteurs français, à la propagande antipatriotique que l'Etat protège ou laisse faire! Devrons-nous désormais recevoir des leçons de nationalisme jusque chez les peuples jaunes?

De la tour d'*Atago-yama*, où l'on monte par un escalier assez raide, on domine l'immense panorama de la capitale du Japon avec ses palais, ses canaux, ses jardins en ce moment flamboyants des plus belles couleurs automnales, et sa baie qui miroite au soleil.

Après le lunch, — car il faut se conformer aux heures de repas anglaises adoptées partout — je repars avec un djin frais pour l'Exposition des chrysanthèmes, qui est à je ne sais combien de kilomètres de l'hôtel; la foule indigène s'y porte : les dames dans leurs plus jolis kimonos, les fillettes en robes fleuries; les rues remplies de banderoles, de lanternes et de drapeaux qui leur donnent un air de fête, constituent un spectacle plein de couleur locale. Les fleurs sont beaucoup moins belles que les nôtres; le comble de l'art est de faire éclore des centaines de têtes sur un seul pied, qui forme à lui tout seul un massif, mais les branches sont grêles, et les fleurs petites. La trouvaille originale des horticulteurs nippons, ce sont les *Chrysanthem dolls*, personnages de grandeur nature, tout en chrysanthèmes de différentes couleurs qui forment leurs costumes. Les têtes sont des masques qui reproduisent les types conventionnels des daïmios, des gishas, etc. Pour obtenir ce résultat, on fait pousser les plantes sur des mannequins d'osier ayant forme humaine, de sorte qu'elles s'y entrelacent et s'y garnissent de fleurs; ces personnages sont disposés sur les théâtres tournants en usage au Japon, et représentent des scènes qu'un conteur explique à la foule. Il y en a plus de vingt, dressés sous des tentes, au milieu de rochers, de massifs de fleurs...

La nuit est tombée lorsque j'arrive enfin chez Mme Saint-A..., pour qui j'ai une lettre de recommandation. En même temps que moi entre une dame fort élégante, qui m'apprend que je suis au couvent des Dames de Saint-Maur, ce dont je ne me doutais pas. On m'intro-

duit dans un parloir où la Supérieure, femme très distinguée, très intelligente, me reçoit fort gracieusement. Il paraît que Mme Saint-A..., qui n'est autre qu'une religieuse — née d'une mère japonaise et d'un père français — n'est pas encore rentrée, mais la conversation de la Supérieure est peut-être plus intéressante encore. Elle m'apprend que leur maison abrite un orphelinat d'au moins deux cents jeunes filles, celles que j'avais vues à la cathédrale; on leur enseigne le japonais, le français, la couture. La plupart sont intelligentes et ont très bon cœur; elles ont des attentions délicates pour leurs maîtresses. La femme nippone n'est pas du tout la mousmé de nos romanciers, elle est aussi patriote, aussi courageuse que son père ou son mari, affirme Mgr Mugabure, archevêque de Tokio, et si elle se tait devant eux, elle sait très bien causer quand elle est seule.

Beaucoup de ces orphelines se convertissent et deviennent d'excellentes propagandistes de la foi chrétienne dans leur milieu; quelques-unes restent comme sœurs converses, mais le plus grand nombre se marient par les soins des Sœurs. Lorsqu'on ne trouve pas de mari catholique, il faut la permission de l'évêque pour leur laisser épouser un païen, et la promesse de faire élever les enfants dans la religion de la mère.

Les Sœurs ont aussi un petit hôpital et un pensionnat pour les Japonaises de bonne famille, qui sont presque toutes païennes. Justement la dame entrée avec moi vient chercher sa fille; elle se mêle à notre entretien, et lorsque je demande à la Supérieure si elle connaîtrait une couturière pour me faire un kimono, elle me propose de faire exécuter le vêtement par une des jeunes orphelines, couturière brevetée, car elles ont toutes leurs brevets, au Japon, et passent des examens fort difficiles, sur leur langue d'abord et même sur l'algèbre; la « diplomanie » sévit à l'instar de chez nous, mais du moins la situation de la femme, qui était considérée autrefois comme l'esclave, non seulement de ses parents, puis de son mari, mais de toute sa belle-famille, s'améliore avec l'introduction des idées européennes; l'impératrice actuelle a favorisé le mouvement en fondant l'école des filles nobles.

Après que les bambines ont passé leurs années d'enfance à porter dans leur dos leur petit frère ou leur petite sœur, ce qui d'ailleurs ne les empêche nullement de courir et de s'ébattre, — et c'est tellement dans les mœurs que j'ai vu des fillettes n'ayant pas de baby à leur disposition, le remplacer par une grande poupée — elles circulent dans les rues par bandes d'écolières, reconnaissables à leur uniforme : une jupe grenat plissée.

Et maintenant, cette instruction, qui ne fut jamais refusée à la femme, peut lui servir à conquérir son indépendance. Elle trouve dans l'enseignement, dans certains services de l'Etat, un gagne-pain qui lui permet de se soustraire à un mariage odieux ou à une vie immorale. Toutefois, cela ne s'applique qu'à une élite; les cultivatrices, qui sont les plus nombreuses, partagent les durs travaux de leurs maris; elles ont pour spéciale et rude besogne de repiquer le riz, les jambes dans l'eau, de labourer les jardins, d'apporter au marché les lourdes corbeilles de provisions; tout cela, sans négliger les soins de l'intérieur, ni leurs enfants, qu'elles adorent.

Plus laborieuses encore, les ouvrières des fabriques sont soumises à un régime révoltant : maintenues de force dans l'usine où elles travaillent, de 4 heures du matin à 10 heures du soir, pour un salaire insignifiant, une nourriture exécrable, exposées aux pires traitements, plusieurs, après avoir vainement tenté de s'enfuir, ont eu recours au suicide.

Les lois de protection contre les accidents du travail n'existent d'ailleurs pas plus pour les hommes que pour les femmes. Récemment un jeune ouvrier ayant eu la main broyée par un marteau-pilon, ne trouva pas d'autre moyen d'émouvoir son maître que de lui envoyer par colis postal la main encore toute sanglante, et n'en obtint qu'un modique secours !

L'action sociale de la femme aurait un vaste champ à cultiver dans ce pays où nos plaies modernes ont été introduites sans les remèdes que l'esprit chrétien (subsistant malgré les apparences) leur a donnés chez nous; ce sera l'œuvre des excellentes religieuses d'ouvrir l'esprit de leurs élèves à ces idées et, par leur éducation supérieure, de leur faire acquérir dans la société japonaise une légitime et salutaire influence.

Je suis obligée de m'arracher à cet entretien si attachant pour aller dîner chez la baronne C... D'après le portrait que je lui fais de la dame rencontrée au couvent, elle reconnaît la marquise X, une Anglaise qui a épousé un ministre japonais.

Il y a à la cour une autre Anglaise mariée au grand-maître des cérémonies, mais les unions entre blancs et Japonaises sont plus fréquentes.

Vendredi 13 novembre. — Mme C... a eu l'amabilité de m'inviter à venir déjeuner avec elle pour me conduire ensuite au garden-party impérial.

Nous partons à une heure et demie dans sa victoria, attelée de deux chevaux, avec deux domestiques indigènes, en costume du pays, portant les armes de la baronne en médaillon dans le

dos, et le tortil à leur chapeau en forme d'abat-jour. Cette livrée paraît bizarre sur un équipage attelé à la française, mais tous les cochers de maître sont ainsi habillés.

Une nombreuse populace nous annonce les abords des jardins du prince impérial où a lieu la fête, mais elle ne va pas plus loin. Toutes les voitures sont rangées à la porte, que nous franchissons en donnant la carte reçue à notre nom; l'autre, la belle, en vélin crème, timbrée du chrysanthème d'or, nous reste en souvenir.

Mme C..., m'entraîne à travers les jardins vers la tente où doit passer l'Impératrice. Ce parc, admirablement dessiné, arrosé de cascades, planté d'arbres superbes, est en ce moment comme illuminé par le feu d'artifice des érables rouges et orangés, que je n'ai jamais vus si beaux; ils se reflètent dans le miroir des pièces d'eau, ils fulgurent sur la verdure des pelouses : c'est un coup d'œil féerique et bien plus intéressant que celui des chrysanthèmes, qui sont pareils à ceux que j'ai vus déjà.

L'Empereur et les princes de sa suite, qui sont aux grandes manœuvres, manquent au cortège. On fait la haie... l'impératrice va passer!... Je la vois s'avancer de loin, toute petite, un peu courbée, dans sa robe de damas blanc à fleurs mauves avec un chapeau rond assorti; elle n'est plus ni jeune ni jolie, mais elle a une distinction suprême et l'air affable. Derrière elle viennent les princesses et dames de la cour, avec quelques dignitaires. Elle passe lentement entre les fleurs et les assistants, qui s'inclinent, et va s'asseoir sous la tente où commencent les présentations. Il y en a beaucoup; tous les amiraux défilent, puis un rajah. Après que tous les étrangers de distinction ont été présentés par des dames interprètes, les diplomates font leur cour à la souveraine, qui se montre particulièrement aimable, comme de juste, envers son allié britannique. Enfin, elle s'assoit seule devant la table qui est préparée au fond de la tente et donne ainsi le signal du lunch, qui est le moment le plus agréable. Tandis qu'un excellent orchestre joue des airs japonais, les laquais impériaux nous servent des mets exquis; nouis jouissons du coup d'œil charmant de la foule, qui lunche sous les arbres et des jolies toilettes qui émaillent les gazons....

Samedi, 14 novembre. — A Nikko, où j'arrive après avoir quitté Tokio, je remonte l'unique rue du village, bordée de boutiques de peaux d'ours et d'objets en bois qui font penser à la Suisse, et traverse le torrent qui remplit de ses grondements l'étroite gorge et qui, hélas! dans son dernier débordement, a emporté le superbe pont de laque rouge réservé aux empereurs. C'est une première déception... Vite un guide pour me conduire

au temple d'Yeyasu; mais la moitié des édifices est en réparation, par conséquent invisible. Est-ce pour ce motif, ou parce que j'avais trop escompté ma première impression? l'ensemble ne m'enthousiasme pas autant que les temples de Shiba; cependant, ceux d'ici ne sont pas revêtus des affreuses planches peintes en noir, et le soleil fait briller les ornements d'or des toitures, les couleurs vives des frises et des enceintes, au milieu de la verdure des cèdres qui couvrent la montagne; deux kiosques en bronze, à l'entrée de la seconde cour, renferment la fameuse cloche venue de Corée et le candélabre gigantesque offert par les Hollandais.

La porte d'Yomeïmon, qui ouvre la troisième enceinte, est splendide avec toutes ses sculptures rehaussées d'or et de blanc, sa toiture de bronze soutenue par six rangées de dragons griffus et furieux (dont il faut lire la description dans Loti, je n'ai pas la prétention de retracer ce tableau). Ce qui me frappe le plus, ce sont les admirables panneaux ajourés qui ornent la muraille, représentant toute la flore et toute la faune du Japon, avec une vérité et un sens du pittoresque qui n'ont jamais été égalés : les merveilleuses pivoines sur fond d'or, les phénix, les faisans, les cigognes, toujours accompagnés des plantes qu'ils préfèrent, ce sont autant de morceaux d'un art exquis dont aucun des bibelots japonais rapportés en France ne peut donner une idée complète, d'autant plus qu'il n'a rien de commun avec nos propres notions d'art ornemental.

Le guide ne manque pas de me signaler les fameux singes et le chat de Hindari-jingoro, qui semblent respirer.

A l'intérieur du sanctuaire, ce sont toujours les plafonds peints représentant cent dragons différents, les colonnes laquées d'or fin tout unies, les parois revêtues d'or sur lesquelles se détachent des animaux fantastiques; mais pas de ces tabernacles en laque d'or comme à Shiba; rien que le miroir shintoïste et d'énormes bouquets de lotus d'or, ou des cèdres nains en or dans des vases d'or!...

Ce qui m'intéresse aussi, c'est de voir pratiquer le culte dans ces lieux sacrés. En même temps que nous, un groupe de pèlerins est entré, et l'un des bonzes leur récite des prières sur un ton nasillard et monotone. Puis voici le temple en forme de théâtre ouvert où résident les prêtresses; l'une d'elles est agenouillée, immobile, sur la scène, étrange dans sa robe rouge, avec ses voiles blancs qui rappellent un peu ceux de nos moniales. Je lui offre une pièce de monnaie et aussitôt, comme mue par un ressort, elle se met à exécuter la danse sacrée du *kangoura* : les yeux baissés, sans me regarder, elle tourne sur elle-même en

agitant d'une main son éventail, de l'autre un bouquet de clochettes au son argentin; puis elle se prosterne sur le sol en se voilant de son éventail : c'est fini!...

Voilà justement que la cloche du temple qui sonne les heures — et par moments me donne l'illusion d'être en pays catholique — tinte trois fois! Plus qu'une heure avant la fermeture : il faut se hâter.

Sortant de l'enceinte, nous commençons l'ascension des deux cents marches de pierre qui conduisent au mausolée de Yeyasu; érigé sur un escarpement qui domine les temples, en plein bois, sous la colonnade rouge des cèdres trois fois centenaires, à la verdure éternelle, il est grandiose et poétique. L'enclos de bronze est fermé par une porte de bronze. Je voudrais pouvoir rêver devant ce cercueil de bronze, en pleine nature, auprès duquel une cigogne debout sur une tortue, un vase de lotus et un brûle-parfums également en bronze symbolisent l'idée de l'immortalité : mais il faut redescendre pour visiter le tombeau d'Yemitsu.

Nous reprenons une sombre allée de cryptomérias où je sens une humidité glacée me tomber sur les épaules, et par un étroit vallon où quelques buissons d'érables brillent sous les cèdres, où des dragons de bronze vomissent une eau limpide, nous arrivons à ce temple tout semblable, sauf qu'il est moins orné; mais ici, du moins, pas d'échafaudages qui le dépoétisent; la mousse qui tapisse les lanternes et les degrés de pierre n'a pas été violée; le site est romantique, et mon impression est plus vive...

Dimanche, 15 novembre. — Mme C. m'a bien recommandé de faire l'excursion du lac de Chiusenji, sur les bords duquel la Légation française passe l'été, et bien que je sois un peu effrayée de me lancer seule ainsi, dans une ascension, avec des coureurs qui ne savent pas un mot d'anglais, j'en retiens trois pour 8 h. 1/2 du matin, afin d'être revenue à temps pour prendre le train de Tokio, à 4 heures.

Nous commençons par côtoyer le Daï-gawa, bien nommé, car il bondit sur son lit de rochers comme nos gaves des Pyrénées. Un petit railway Decauville, qui n'a que deux kilomètres de long, dessert, avec ses wagonnets traînés par des buffles qui les remorquent en longue file, la première mine de cuivre du Japon. A mesure que nous montons, le chemin s'engage au milieu des blocs descendus du haut des montagnes qui sont toutes roussies par l'automne, avec quelques massifs de sapins verts. Bientôt le sentier traverse un véritable chaos et devient tellement rocailleux que je mets pied à terre pour éviter les cahots. La gorge se resserre, les parois des montagnes se dressent de chaque côté à

pic au-dessus du torrent qui roule de plus en plus rapide; des cascatelles suintent le long des rochers. Nous faisons un premier arrêt dans une maison de thé, au pied du Nantaï-zan, dont le sommet strié de neige domine tous les autres; je goûte le thé sans sucre que je trouve un peu fade, et les bonbons traditionnels, tandis que mes coureurs se rafraîchissent avec mon premier pourboire! Je ne puis m'empêcher de les prendre en pitié, et je peine avec eux dans les endroits difficiles. Justement, à mesure que nous avançons, le passage, taillé dans le flanc de la montagne, se rétrécit de plus en plus, et souvent interrompu par les avalanches, ne se compose que de fascines recouvertes d'un peu de terre; si le pied manquait à l'un de mes coureurs, si ce frêle chemin cédait sous leur poids, je serais précipitée dans l'abîme qui s'approfondit sur ma gauche...

Mais la route est si belle que, malgré le vertige qui me prend par moments, je ne puis regretter ma témérité; d'ailleurs elle est assez fréquentée : nous rencontrons de temps en temps d'autres touristes et des chevaux de bât chargés d'énormes navets, de fagots de bois ou de bambous; puis mes porteurs paraissent pleins de bonnes intentions et font tous leurs efforts pour m'épargner les secousses trop rudes; j'admire surtout celui des brancards, qui va d'un pas toujours égal, sans s'essouffler, sans même que la sueur perle sur sa nuque jaune, traînant après lui la djinrikisha, qui se heurte à toutes les aspérités du chemin.

Deuxième maison de thé, deuxième station. Nous sommes dans un cirque de hautes montagnes au pied desquelles bouillonne le torrent; il m'est impossible de comprendre par où nous allons passer, et cependant on me montre tout là-haut, au-dessus de nos têtes, une autre *chaya*, qui est notre prochaine étape. Ici, par une énorme échancrure entre deux montagnes aux parois verticales de roche grise, deux cascades, *Hannya* et *Hondo*, se précipitent en plusieurs chutes au fond du gouffre...

J'essaie de monter un peu à pied pour soulager mes hommes; mais soit que l'air raréfié, soit que le jarret me manque, un violent battement de cœur m'arrête au bout de quelques pas et me force à reprendre mon équipage. Nous montons toujours à travers des bois tapissés de bambous nains panachés de blanc, mais dépouillés de leur feuillage, de sorte que rien n'empêche l'œil de mesurer la raideur des pentes. A chaque coude du sentier en lacet, il semble que ma djinrikisha, qui surplombe le vide, doive y tomber; mais l'habileté de mes coureurs finit par me rassurer; quand le passage est dangereux ou trop dur, ils s'avertissent et s'encouragent mutuellement en criant à tour de rôle :

« *Aïsha!* », mais jamais ils ne bronchent et courent les pieds nus sur des pierres où nos chevaux butteraient. Quels intrépides fantassins feront tous ces kurumayas si bien entraînés, si la guerre éclate!

Enfin nous atteignons la *Naka-no-chaya*, qui marque à peu près le sommet du col; le sentier est maintenant saupoudré de neige qui ne fond pas, malgré la chaleur du soleil; les pics qui paraissaient si haut dans le ciel bleu semblent tout d'un coup abaissés; un interstice boisé s'ouvre entre eux, et aussitôt mes djins reprennent le pas de course; ils s'arrêtent encore une fois pour me faire admirer la cascade *Kegon-no-taki* qui a 250 mètres de haut; mais je suis si brisée que je n'ai plus le courage d'aller la voir de près : je n'aspire qu'au repos.

Heureusement voici le lac de Chiusenji, dont la nappe bleue brille à travers les arbres; il est encadré de montagnes à pic, dont la plus élevée est le Nantaï-zan, dont les sommets blancs de neige resplendissent au soleil. L'air est très piquant. Je vais m'étendre sur un fauteuil sous la véranda de l'hôtel Lake-side, d'où l'on embrasse tout le panorama. Il est midi, voilà quatre heures que je suis cahotée sans relâche; j'ai des douleurs de tête intolérables et d'affreuses courbatures dans tous les membres; aussi je me décide à coucher ce soir à Nikko. Peu à peu arrivent, à cheval ou à pied, d'autres touristes, auxquels on sert, comme à moi, de la truite délicieuse, sortant du lac; les uns, Américains, le comparent à ceux du Canada; d'autres, Écossais, au loch Kathrine; à moi, il me rappelle le lac de Gaube, et les montagnes, par leurs couleurs et leurs gaves, nos Pyrénées.

Mais la fatigue refroidit mon enthousiasme, quand je songe qu'il va falloir endurer encore deux heures et demie de ce supplice... japonais, et je fais dire à mes djins de ne pas aller trop vite en descendant, car eux, chose inouïe, ne semblent pas las. En effet, la descènte est encore plus rude et plus vertigineuse que la montée; je ferme les yeux au tournant et j'ose à peine regarder le fond du défilé. Pourtant que ces montagnes sont belles à la lumière du soir! Quelle nature sauvage et pittoresque! Décidément l'excursion vaut bien la peine d'y consacrer une journée; mais j'ai su trop tard que l'ascension à cheval est bien moins dure qu'en djinrikisha.

Lundi 16 novembre. — On me remet, à mon arrivée à Kioto, les permissions envoyées de la Légation pour visiter les palais impériaux, et je profite d'une matinée superbe pour y aller tout de suite; bien m'en a pris : le lendemain il pleuvait à verse.

Le *Gosho*, par lequel je commence, est situé au milieu d'un parc immense, composé de bois de pins et de pelouses, dont les avenues sont larges comme nos boulevards; une enceinte formée d'un soubassement cyclopéen, sur lequel est bâti un mur blanchi à la chaux, enferme les nombreux bâtiments du palais. Je donne ma permission au portier, et, quelques minutes après, un gardien qui parle anglais vient me servir de guide. Il faut, naturellement, se déchausser pour ne pas salir les *tatami*, qui remplacent les tapis, et cette cérémonie se répète à l'entrée de tous les palais et de tous les temples.

Au milieu de l'immense salle du Seinfoden, dont la seule décoration consiste dans la beauté des boiseries de cèdre employées pour les plafonds, les piliers, les encadrements des panneaux à glissière qui ferment le côté donnant sur le dehors, s'élève le trône du mikado, qu'on prendrait de loin pour un lit à baldaquin, à cause des rideaux de soie blancs, rouges et noirs qui forment une espèce de catafalque; il ne recouvre qu'une plateforme légèrement surélevée sur le sol. Dans la salle du Shishinden, à côté, des panneaux peints représentent les portraits des sages de la Chine, à laquelle le Japon semble ainsi rendre hommage comme à son initiatrice dans les arts et dans les lettres. Elle s'ouvre sur la cour intérieure où, lors des audiences impériales, se tenaient tous les seigneurs sur dix-huit degrés correspondant à leur rang. A droite et à gauche sont plantés un prunier et un oranger vénérables par leur ancienneté, et qui ont reçu leurs titres de noblesse.

C'est seulement dans les appartements plus petits et privés où le mikado se plaisait à tenir des réunions de poésie et de musique, que l'on commence à voir des décorations intéressantes. Dans une première pièce, tout un vol d'oiseaux sauvages se déploie sur la muraille; dans une autre, des chrysanthèmes fleurissent; une troisième est décorée de scènes chinoises. Mais tout cela n'approche pas du palais de *Nijo*, où nous allons ensuite.

Le Nijo est la merveille de l'art japonais, une fantaisie vraiment impériale exécutée par les plus grands artistes. D'abord la célèbre porte de Karamoun vous saisit par ses proportions magnifiques et l'éblouissante profusion de ferrures dorées qui en ornent toutes les parties, de façon à ne laisser voir ni un clou, ni aucune des extrémités des pièces de bois de cèdre, toutes engaînées de bronze. Une seconde porte, surmontée d'un médaillon admirable sculpté par Hidari Jingoro, représentant des phénix au milieu d'un enchevêtrement de pivoines, vous arrête encore; puis, après avoir signé votre nom au livre des étrangers et chaussé des sandales de velours qui semblent posséder le magique pouvoir des

pantoufles de Cendrillon, vous pénétrez dans ce palais de fées, conte des *Mille et une Nuits* réalisé, tellement qu'après l'avoir vu, vous vous demandez si vous n'avez pas rêvé...

Les Japonais ont trouvé le secret de faire ce que nous avons tous souhaité au moins une fois dans notre vie : élargir les murs de notre demeure! Eux les enlèvent à volonté, pour laisser entrer l'air et la lumière, et donner vue sur les jardins intérieurs, paysages en miniature, ornés de rocailles, de lacs, d'arbres nains centenaires; toutes les parois des immenses salles sont formées par des paravents glissant les uns sur les autres, paravents à fond d'or, mais d'or adouci par le temps de façon à ce que son éclat luise doucement dans la pénombre, et sur ce fond lumineux les plus nobles animaux, les plus beaux végétaux de la création semblent avoir pris vie et mouvement pour charmer les yeux du monarque prisonnier : ce sont des tigres royaux (grandeur naturelle) qui s'ébattent à l'ombre de pins gigantesques; des vols d'aigles, de hérons, de cigognes, qui traversent l'espace au-dessus d'un bois de bambous; des pêchers, des cerisiers en fleur sur lesquels des paons étalent leur éblouissant plumage. Ces mêmes animaux, ces mêmes fleurs, non plus peints seulement, mais sculptés, forment une corniche à jour dont les deux côtés sont différents, par je ne sais quel tour de force de l'artiste. Les plafonds sont dorés et colorés de médaillons variés, les portes semées de ces précieuses peintures jetées avec une maëstria inimitable; toutes les fermetures en bronze doré, ciselées et ornées de sujets d'une finesse extrême; les ouvertures des appartements intérieurs aux formes étranges, en cercles, en étoiles, sont encadrées de laque noire et enrichies de bronze aux angles; d'énormes glands de soie rouge rattachent au plafond les stores en tissu de bambou moiré, presque transparent, qui n'y laissent pénétrer qu'un demi-jour adouci. Aucun meuble ne distrait l'attention des tentures et des plafonds; seulement, dans la salle des audiences, qui est, avec celle des ambassadeurs, la plus vaste et la plus magnifique, des étagères de laque sur lesquelles, en entrant, les daïmios déposaient leurs doubles sabres, évoquent tout un passé grandiose et disparu; cette salle est tapissée d'érables, l'arbre en quelque sorte national nippon, avec le pin matsu.

Après le *tiffin*, je repars avec mon infatigable kurumaya pour visiter les temples et monastères nichés à mi-côte sur les hauteurs qui font à Kioto, la ville sainte, une ceinture de montagnes verdoyantes. Sous les grands bois de pins, au sommet de terrasses et de portiques superposés, s'élèvent leurs toitures recourbées et sculptées qui cachent souvent des trésors d'art à l'intérieur,

mais dont les jardins surtout sont admirablement arrangés pour le plaisir des yeux, offrant toutes les teintes, de l'or au rouge sombre, savamment graduées, et tranchant sur la verdure foncée des cèdres, des camélias, dont quelques-uns sont fleuris. Je me sens tout à fait l'âme japonaise au point de vue des vieux et beaux arbres auxquels ils vouent une sorte de culte...

Sur une colline, au milieu des pins centenaires parsemés d'érables incandescents, se dresse l'imposant monastère bouddhique de Chion-in, auquel on parvient par une série d'escaliers monumentaux et de majestueux portiques. La vue sur Kioto est ravissante. Le sanctuaire, orné de quatre grands piliers dorés, d'un dais ciselé d'or et de bouquets géants de lotus en or, est d'un bel effet; mais ce qui m'intéresse encore davantage, ce sont les appartements d'Iemitsu, décorés dans le genre de ceux du Nijo, par le célèbre Eitoku, de ces paysages couverts de neige pour lesquels les Japonais ont une prédilection.

Traversant le parc de Maruyama qui domine la ville et doit être délicieux à parcourir, nous montons par des rues de plus en plus escarpées, bordées de petites boutiques de jouets et d'idoles minuscules, puis par de véritables escaliers, au temple de *Kiomyzu*, bâti sur pilotis, au-dessus d'un gouffre de verdure. Tout auprès se dresse la curieuse pagode à cinq étages d'Asaka.

Là, pour la première fois, je vois la dévotion populaire dans toute sa ferveur naïve : les femmes agitant les cordons des énormes grelots qui doivent appeler l'attention des dieux; d'autres buvant de l'eau sacrée dans des cuves de bronze; une statue, dans une niche, a le nez tout usé par les fidèles qui y passent la main pour obtenir leur guérison, et me fait penser au pied de celle de saint Pierre à Rome. D'innombrables petits cierges brûlent jour et nuit devant l'image de Kwannon; des ex-voto remplissent les chapelles; des hommes et des femmes, assis sur des tapis, psalmodient une espèce d'office qu'ils ponctuent du son des clochettes. On est frappé, malgré soi, de l'analogie apparente de certaines pratiques entre le bouddhisme et le catholicisme. Partout la foi, la confiance en une puissance supérieure s'affirment chez les peuples; bien fous sont ceux qui croient pouvoir les déraciner à coups de décrets... Ici règne la plus grande tolérance, non seulement entre bouddhistes et shintoïstes, les deux cultes qui se partagent le Japon, et parfois le même temple, mais les libres-penseurs japonais, plus libéraux que les nôtres, ne songent pas à troubler les bonzes qui pullulent dans les couvents, et qui ne rendent pas de grands services. Ils laissent toute liberté aux processions rituelles qui parcourent les rues en grande pompe.

Les prêtres chrétiens, me dit un missionnaire auquel je vais ensuite rendre visite, jouissent d'une indépendance bien plus grande qu'en France; les Pères Maristes ont pu fonder dans les principales villes des collèges, dont l'un, celui de Tokio, est fréquenté par les jeunes gens des meilleures familles païennes, à cause de la discipline et de l'éducation qui sont tellement appréciées que le directeur de l'école des nobles y met ses propres fils; ils peuvent non seulement bâtir des églises, exécuter au dehors les cérémonies du culte, mais donner des conférences publiques qui sont leur principal moyen d'action, car elles attirent de nombreux auditeurs et amènent environ 6000 conversions par an. Ils sont aidés par 40 prêtres indigènes, et les armées de terre et de mer comptent déjà beaucoup d'officiers chrétiens.

Les missionnaires voudraient maintenant ajouter, à cette propagande par la parole, celle non moins féconde des œuvres de bienfaisance qui attireraient les âmes par la reconnaissance, et créer des hôpitaux où les malades seraient recueillis et soignés par les sœurs franciscaines. Ce projet mérite d'être vivement encouragé par tous ceux qui comprennent le rôle considérable désormais destiné au Japon. Si un tel peuple devenait catholique, il pourrait être le « flambeau de la foi et de la civilisation » pour tout l'Extrême-Orient!

Les classes dirigeantes comprennent déjà que la morale fondée sur le bouddhisme s'effondre tous les jours avec le progrès des idées; les écoliers initiés aux sciences sourient quand on leur enseigne l'origine divine du mikado. Comment obtiendra-t-on le maintien des mœurs? Les nations occidentales, imbues de christianisme, qui ont commis la faute de remplacer l'enseignement religieux par la neutralité, n'ont pas encore trouvé les bases de leur morale laïque; combien il serait désirable que les Japonais ne les suivissent pas dans cette voie sans issue!...

Dimanche, 22 novembre. — Après Tokio, Nikko, Kioto, je ne m'attendais pas à ce que le Japon me réservât encore pareille aubaine! En arrivant à Nara, hier soir, je trouve un parc immense, à flanc de montagne, planté de cèdres non plus centenaires, mais *millénaires*; des troncs colossaux que dix hommes n'entoureraient pas de leurs bras réunis; les racines de ces géants, grosses comme des troncs d'arbre, serpentent à fleur de terre et forment autour de leur pied comme les replis de monstrueux dragons; des wistarias sauvages, s'élançant comme d'énormes câbles d'un arbre à l'autre, doivent offrir, au printemps, un délicieux coup d'œil, avec leurs longues grappes mauves; d'innombrables lanternes de pierre sculptée, toutes verdies par la mousse, bordent

les allées qui conduisent aux temples, dont les *torii* rouges éclatent de distance en distance dans la verdure sombre. Des pièces d'eau, des ruisseaux arrosent ce parc enchanté, le plus ancien du Japon, puisqu'il remonte au huitième siècle de notre ère, où le héros de la légende est venu se fixer ici, monté sur un cerf blanc dont l'effigie en bronze forme fontaine. On se croirait revenu à ces temps fabuleux lorsqu'on rencontre, errant sous les ombrages fantastiques, emplis d'un religieux silence, des daims familiers qui viennent manger dans la main; puis lorsque, par des escaliers en pente douce, on arrive au temple de Kasuga, et que les prêtresses en robes rouges, le front couronné de fleurs, exécutent, comme jadis, la danse sacrée au chant nasillard des prêtres. Ce sont des vierges de noble origine qui se vouent ainsi au service du dieu. Une soixantaine de bonzes sont entretenus aux frais de l'Etat, depuis que le mikado, après avoir renversé les shoguns, y a rétabli le culte des aïeux, le culte shinto. Nara, une des premières capitales de l'Empire, jouit d'une grande vénération; mais il faut se hâter d'y venir pendant que les cèdres contemporains de l'empereur Shemmu existent encore, car ce sont eux qui, bien plus que les temples, lui donnent son cachet d'invraisemblable antiquité; plusieurs ont déjà vu leur tête superbe frappée de la foudre; d'autres sont brisés de vétusté et on a dû les consolider.

Par des allées romantiques, que profanent malheureusement quelques boutiques en plein vent, en passant au pied du Mikasa, la célèbre montagne qui a la forme de trois ombrelles, on arrive au temple à moitié ruiné du Daïbutsu, frère aîné de celui de Kamakura, supérieur en taille, mais inférieur au point de vue artistique, surtout par l'expression bestiale de la tête, qui a été remplacée récemment.

Mais dans les loges à droite et à gauche du portique d'entrée, on admire les deux plus belles statues en bois du Japon, représentant les *Nio* ou gardiens; l'une par un artiste coréen du septième siècle, l'autre par Kwaïki, artiste indigène du onzième siècle; une lanterne en bronze, très ancienne aussi et très intéressante.

Le musée impérial, tout neuf, contraste avec ces monuments séculaires, mais il contient aussi de précieuses reliques du passé, surtout des statues en bois de prêtres et de saints du treizième siècle, plus intéressantes que celles aux masques grimaçants des dieux bouddhiques; la figure couchée de Shaka, entrant dans le repos du nirvâna, celles de plusieurs de ses disciples surprenantes de réalisme; puis une série de masques très curieux;

d'énormes tambours en peau de serpent, entourés de dragons sculptés en bois, ayant appartenu au temple de Kasuga, vers l'an 700; un kakémono représentant le déluge...

L'hôtel Kikusui où je suis descendue est semi-japonais; le propriétaire a eu l'heureuse idée de le bâtir dans le style du pays, de sorte qu'il ne détonne pas à l'entrée du parc; lui-même revêt tantôt le kimono, tantôt le costume européen, suivant les hôtes qu'il reçoit; la salle à manger est décorée de la belle poutre qui fait l'ornement de toutes les maisons, et d'une souche monstrueuse en bois verni, avec ses racines ayant l'aspect d'un dragon enroulé qui provient d'un temple.

Je couche pour la première fois, ce qui m'amuse beaucoup, dans une chambre aux parois de papier dont les portes n'ont pas de serrure; un store avec deux gros glands de soie ferme mon alcôve. Je suis servie par une gentille Japonaise aux façons agréables.

Au matin, le coin de ma porte glisse, et, par la fente, j'aperçois la tête souriante de la jeune servante. « *O'ayo!* » Je lui réponds de même, car mon principe est de rendre politesse pour politesse. Celle des Japonais va jusqu'à l'obséquiosité; entre eux, ils se font des courbettes à n'en plus finir, même entre parents et enfants; ils ne savent pas ce que c'est que de s'embrasser. Dans les hôtels indigènes, le personnel se prosterne à l'arrivée et au départ des voyageurs. A côté de cela, ils ont une familiarité qui dénote des mœurs encore patriarcales : les coolies, porteurs de bagages, viennent sans façon lire leur journal dans les salles d'attente de première classe; les gens comme il faut qui voyagent avec vous s'informent où vous allez, d'où vous venez : ce n'est pas toujours par simple curiosité; souvent, ils vous donnent un renseignement utile.

Lundi 23 novembre. — Nous quittons Kobé à dix heures du matin, par un temps délicieux, sur le confortable *Kumano Maru*, la mer est comme un lac bleu sur lequel se détachent les voiles blanches des pêcheurs, les fringants petits steamers et les coques blanches, jaunes, noires et rouges, des gros bateaux à l'ancre dans le port; la ville défile devant nous; ce n'est qu'une longue bande construite au pied des montagnes qui dessinent sur le ciel leur crête dentelée; la lumière du matin dore leurs flancs, semés çà et là de taches vertes.

Grâce à la vitesse de notre paquebot, qui arrivera demain matin à Moji, nous aurons traversé au jour la partie la plus intéressante de l'*Inland Sea;* mais voici déjà le soleil qui baisse, le couchant devient tout rose, la mer d'argent, les îles ont des reflets violets, et les lointains se fondent dans la brume...

Un Anglais me prête un livre sur le Transsibérien, par un de ses compatriotes, M. Forster, très intéressant par son impartialité; il est frappé de l'immensité de l'œuvre accomplie, des débouchés créés à la Russie; il cherche à détruire les préjugés britanniques sur le système pénitentiaire sibérien, qui n'est pas plus rigoureux que les nôtres, et déclare que le gouvernement du tsar, autocrate sans être despotique, est bien celui qu'il faut au peuple russe qui, pris dans son ensemble, est à moitié oriental.

A ma table est une famille anglaise qui se rend à la Nouvelle-Zélande, où le fils va s'établir auprès de son frère et de son oncle, propriétaires d'immenses parcs à moutons; la mère en est originaire. Ils sont partis six pour faire le tour du monde et resteront un an absents. Nous ne comprenons pas encore en France cette pratique des grands voyages qui leur semble si logique et si naturelle, mais puisque je me suis découvert sur le tard la vocation de « globe-trotteuse », je me promets, à mon retour, d'essayer de convertir quelques-uns de mes compatriotes en leur montrant combien il est aujourd'hui facile et intéressant de parcourir le monde. Nous aurions tant besoin de regarder ce qui se passe à l'étranger, au lieu de nous hypnotiser dans nos querelles intérieures : notre patriotisme y trouverait des sujets de comparaison souvent douloureux, mais si instructifs !

Si nous voyagions davantage, nous saurions mieux l'importance des colonies pour le développement d'un peuple : il ne se serait pas trouvé dans une Chambre française une majorité pour abandonner l'Egypte; nos millions, au lieu de s'égarer dans tant d'entreprises étrangères et aléatoires, iraient faciliter la construction des chemins de fer, des usines qui doivent mettre en valeur nos possessions. Si la politique extérieure de l'Angleterre est aussi habile, aussi suivie que la nôtre est faible et incohérente, c'est que l'opinion publique, éclairée par les communications incessantes avec toutes les parties du monde, soutient le gouvernement. Combien peu de gens, en France, voient que c'est aujourd'hui en Extrême-Orient que se joue la destinée des empires européens, et que celui qui abandonnera sa place dans cette lutte d'influence cessera de compter au nombre des grandes puissances?

G. Le Roy Liberge.

CHATEAUBRIAND A VINGT-DEUX ANS

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Deux lettres de jeunesse[1], une courte poésie publiée dans l'*Almanach des Muses*, voilà, croyons-nous, les seuls documents directs, authentiques et contemporains que nous possédions sur le Chateaubriand d'avant l'*Essai sur les Révolutions*.

A l'en croire lui-même, nous n'en serions pas réduits à ces minces épaves de la vingtième année pour nous faire une idée de ses sentiments et de ses préoccupations d'alors. N'avons-nous pas de lui des poésies, des lettres même, des notes de voyage, une « épopée », enfin, qu'il a publiées plus tard, mais qui datent bien de cette époque? — Il est vrai : mais si l'on peut admettre que ces différentes œuvres, sous leur forme première, ont bien été conçues et rédigées avant l'*Essai*, qui nous prouve que René, infatigable correcteur, comme l'on sait, de ses propres brouillons, n'ait pas retouché et remanié plus ou moins profondément ces essais juvéniles avant de les livrer au public? Dans le *Mercure de France* du 14 messidor an X (3 juillet 1802), il publiait sous l'anonyme une *Nuit d'automne par un jeune homme âgé de seize ans*. Or, la pièce figure, mais beaucoup plus longue, et avec une quinzaine de variantes, — exactement dix-sept, — parmi ces *Tableaux de la nature de 1784 à 1790*, qu'il a recueillis en 1828 dans ses *Poésies diverses*. C'était là ce qu'il appelait « n'avoir rien ou *presque rien* changé à ces vers ». Est-il même sûr que le texte de 1802 soit de tous points conforme au texte primitif? Et si, comme c'est probable, on peut en dire autant de

[1] Dans l'une de ces lettres, fort peu connues, au chevalier de Châtenet, 28 mars 1789, on voit déjà percer ses dispositions natives à la tristesse : « Mille affaires, *mille sentiments pleins d'amertume m'assiègent*, écrit-il. *Ton penchant à la mélancolie m'est commun*, et c'est dans cette idée que je me suis permis de te raconter mes peines. » (*Un homme de lettres sous l'Empire et la Restauration : Edmond Géraud, fragments de journal intime*, publiés par Maurice Albert, Paris, Flammarion, 1893, p. 175).

la *Lettre écrite de chez les sauvages du Niagara*, de la *Lettre sur les arts du dessin*, du *Voyage en Amérique* et des *Natchez*, on voit combien, à parler en toute rigueur, il serait imprudent d'utiliser comme documents psychologiques absolument sûrs et minutieusement datés ces écrits dont l'exacte origine nous échappe.

Un autre document, infiniment précieux, à ce qu'il semble, sur la jeunesse de Chateaubriand, ce sont les *Mémoires d'outre-tombe*. Et, de fait, si nous ne les avions pas, nous aurions fort peu de chose à dire de ses premières années de formation et d'apprentissage. Mais les *Mémoires*, en même temps que des *Mémoires* proprement dits, sont aussi un véritable poème, et il est parfois difficile de savoir où le poème finit, et où l'autobiographie commence. N'a-t-on pas prouvé récemment que le fameux voyage en Amérique est en grande partie une fiction [1], et faudrait-il beaucoup de constatations comme celle-là pour nous faire rejeter entièrement le témoignage des *Mémoires d'outre-tombe?* Je crois, pour ma part, que l'on aurait tort. Je crois que les *Mémoires* contiennent beaucoup plus de réalité concrète, de faits dignes de foi qu'on ne serait tenté de le supposer sur cet unique exemple. Mais, enfin, il faut avouer que la question se pose. Et, d'autre part, les faits rapportés dans les *Mémoires* fussent-ils reconnus matériellement exacts, ce serait encore une question de savoir s'il n'est point souvent arrivé à Chateaubriand, quand il évoque des souvenirs déjà lointains, ce qui arrive à chacun d'entre nous, je veux dire de projeter involontairement dans le passé ses dispositions actuelles d'esprit et d'âme. La dernière rédaction des *Mémoires* est bien postérieure aux événements qu'ils racontent. De toutes façons, nous ne pouvons accepter sans vérification et sans contrôle ce témoignage direct, mais peut-être arrangé, et, en tout cas, posthume de René sur lui-même.

Et les moyens indirects de contrôle, tout au moins pour la première période de sa vie, sont à la fois très rares et à peu près insignifiants. Il serait facile de faire tenir en une page tout ce que nous savons de Chateaubriand jusqu'en 1797, j'entends de source sûre, soigneusement vérifiée et extérieure à lui-même. Quelques lignes assez mystérieuses de Ginguené dans ses « extraits » sur le *Génie du Christianisme*, et que Sainte-Beuve a malignement relevées dans une note de son *Chateaubriand*, deux témoignages, intéressants d'ailleurs, l'un de M. de Pommereuil, le futur directeur de la librairie sous l'Empire, l'autre du chevalier

[1] Joseph Bédier, *Chateaubriand en Amérique* (*Etudes critiques*. Paris, Colin, 1904).

de Panat, et que Villemain nous a transmis, c'est là, je crois, tout ce que nous avons sur la vie de Chateaubriand à Paris et sur ses dispositions morales à la veille de son départ pour l'Amérique. « Chateaubriand a du talent, disait M. de Pommereuil. Je l'ai connu d'ailleurs dans ma jeunesse, avant 1789 : j'ai soupé au café avec lui et quelques gentilshommes bretons de ma parenté. Il ne disait pas un mot. » Et le chevalier de Panat : « Je l'ai deviné de bonne heure, et j'en parlais ainsi à Fontanes, qui pensait comme moi. Dès 1789, au départ de Lally et de Mounier, je voulais l'emmener en émigration. Il hésitait; il était amoureux; et puis, il avait déjà cette mélancolie qui est la sœur de l'inaction; mais dès lors aussi, dans quelques promenades en tête à tête, et une fois avec Fontanes et Rivarol, il me parut plein de génie, quoique à demi-fou. Il exposait son plan de découverte d'un passage au nord-ouest des États-Unis d'Amérique... »

Or, voici qu'à ces trop rares témoignages sur cette période de la vie de Chateaubriand, un autre, plus précis et plus circonstancié, vient se joindre aujourd'hui. On sait que, par une coïncidence assez curieuse, Chateaubriand, au mois d'avril 1791, partait pour l'Amérique sur le même bateau que quelques Sulpiciens, désignés par M. Emery pour aller à Baltimore fonder le premier séminaire catholique des Etats-Unis. Le premier évêque américain, Mgr Carrol, avait été sacré en Angleterre, le 15 août 1790. M. Nagot, le directeur du séminaire de Saint-Sulpice de Paris, l'avait vu à Londres et lui avait proposé de se rendre à Baltimore pour y fonder un séminaire. L'idée avait été approuvée à Rome, et, quelques mois après, M. Nagot partait avec trois prêtres et cinq séminaristes, dont deux Américains et deux Anglais [1]. L'unique séminariste français s'appelait Edouard de Mondésir.

Il était du diocèse de Chartres : il était né à Nogent-le-Rotrou le 7 mars 1770. Elève de la communauté sulpicienne des Robertins où il était entré en 1787, il avait été envoyé, en 1790, au Canada. Mal préparée, cette première mission n'aboutit pas. A son retour, au mois d'octobre 1790, Edouard de Mondésir entra au petit séminaire de Saint-Sulpice. Il resta douze ans aux Etats-Unis. Rentré en France, il fut vicaire de Saint-Louis de Versailles, puis directeur de l'Ecole secondaire de Nogent-le-Rotrou, son pays natal. Sept ans plus tard, il fut

[1] *Mémoires pour servir à l'histoire de la religion à la fin du XVIIIe siècle*, par Jauffret. Paris, Le Clerc, 1803, t. II, p. 404 et suiv. : *Relation du voyage de plusieurs prêtres français et anglais, partis de France le 8 avril 1791 pour aller fonder un séminaire à Baltimore*. On a publié dans cette *Relation* quelques lettres de M. Nagot et des prêtres qui l'accompagnaient.

nommé proviseur du lycée de Moulins. En 1821, il accepta le poste de curé de Coudray, près de Chartres, qu'il occupa pendant seize ans. En 1842, deux ans avant sa mort, — il mourut le 7 mars 1844, — M. Faillon, qui réunissait de toutes parts des matériaux pour la *Vie de M. Emery* que devait écrire M. Gosselin [1], s'adressa à lui et le pria de rassembler et de rédiger ses souvenirs. « Heureusement que les vieillards se souviennent de loin plutôt que de près, écrivait l'abbé de Mondésir à M. Faillon le 1er août 1842. Savez-vous, Monsieur, que vous me faites rebrousser chemin dans la vie de cinquante-trois à cinquante-quatre ans. C'est une forte tâche pour une pauvre tête de soixante-treize ans qui, depuis quatre ans, n'a pu composer un seul sermon, tant il y a de vide dans son cerveau... Je vais me mettre à méditer le passé, à me rappeler tant de bonnes choses et des hommes si bons!... » Et le vieillard tint parole. Du 2 août au 21 octobre 1842, il rédigea une série de petits cahiers, écrits au recto et au verso, — en tout 130 pages, — qui ont été réunis au tome IV des *Matériaux pour servir à la Vie de M. Emery*. Ce précieux recueil manuscrit, en douze volumes, qu'on a mis si souvent à contribution pour l'histoire religieuse de la fin du dix-huitième et des premières années du dix-neuvième siècle, est actuellement conservé à la bibliothèque du séminaire de Saint-Sulpice. C'est là que j'ai pu consulter tout à loisir le très intéressant récit de l'abbé de Mondésir [2]. Celui-ci y parle longuement de Chateaubriand, et, comme on va voir, d'une manière qui ne laisse pas d'éclairer d'un jour assez curieux les dispositions d'esprit de René à cette date. Laissons maintenant déposer sans l'interrompre ce véritable témoin « d'outre-tombe ».

Nous voici, Monsieur, au 21 mars 1791, jour de mon départ pour les Etats-Unis, qui était précisément l'anniversaire de mon départ pour le Canada. Vous allez, Dieu merci, me perdre à peu près de vue. On se rendit, chacun de son côté, à Saint-Malo. Là était un bâtiment frêté pour nous mener à Baltimore, mais qui, en passant, déchargerait sa cargaison à l'île Saint-Pierre de Terre-Neuve, ce qui nous valut

[1] La *Vie* imprimée de *M. Emery* en deux volumes n'est qu'un abrégé d'une *Vie* manuscrite, rédigée par M. Gosselin en personne, et qu'il est regrettable qu'on n'ait pas cru devoir publier tout au long.

[2] Je ne puis assez dire combien l'obligeante érudition de M. Levesque, bibliothécaire, et de M. Mourret, directeur au Séminaire, a facilité mes recherches et de combien de renseignements divers je leur suis ici redevable. Ce sont eux, d'abord, qui ont découvert le document essentiel que je publie ci-dessous, et qui m'en ont révélé l'existence. Qu'ils me permettent de leur exprimer ici ma respectueuse gratitude. M. l'abbé Clerval, professeur à l'Institut catholique de Paris, m'a aussi fourni fort aimablement diverses indications biographiques relatives à l'abbé de Mondésir.

une traversée de cent quatre jours. — Voici les passagers que le capitaine Desjardins, de Saint-Malo, s'était engagé à débarquer à Baltimore : MM. Nagot, Garnier, Texier, Le Vadoux, sulpiciens; M. Lavau, chanoine de Tours, ami intime de M. Nagot; cinq élèves, Tullow et Floyd, jeunes Anglais convertis, Périnault, jeune Canadien, sortant avec moi du *petit séminaire* Saint-Sulpice, un jeune Américain que M. de La Fayette avait amené en France pour son éducation. J'ai oublié le nom de l'Américain. Je me souviens seulement qu'une fois débarqué il nous échappa pour retourner dans sa famille. — Périnault, qui était de Montréal même, ne tarda pas à être rappelé au Canada. Floyd fit un peu de théologie, fut ordonné prêtre et devint un Jean-François Régis. Etant allé sur un vaisseau qui venait des îles françaises, pour y assister le capitaine, catholique et mourant, Floyd y gagna la fièvre jaune, l'apporta à Baltimore et en mourut le premier de tous, dans la maison de Mgr l'Evêque où il logeait. Tullow, bel homme, d'une belle figure, d'un caractère doux, retourna en Angleterre, où il se maria bientôt à une riche veuve qui revenait de l'Inde. — J'étais le cinquième élève à bord. Nos messieurs emmenaient avec nous : 1° un maître d'école de Saint-Malo et sa femme, destinés pour la paroisse catholique de Philadelphie; 2° un nommé Louis, valet de chambre du chanoine de Tours; 3° et enfin M. le vicomte de Chateaubriand qui a fait bruit et besogne dans le monde et qui voudrait bien en faire encore, sans compter qu'il en fera même après sa mort.

Voilà le personnel de l'émigration.

A Saint-Malo, il fut sérieusement question de nous mettre en prison; nous ne dûmes notre *exeat* qu'à un petit jureur, membre du comité, qui fit de la philanthropie à notre profit.

M. Garnier me mena voir un M. Le Sure, élève de Saint-Sulpice, secrétaire particulier de Mgr l'évêque. Le bon abbé avoua naïvement à M. Garnier qu'il ne faisait pas exactement son oraison; mais qu'il n'avait pas manqué un seul jour à dire son chapelet. Il me revient une foule d'anecdotes de ce genre, tant de mon premier que de mon second voyage, précieux souvenirs pour moi, mais qui encombreraient mon récit, déjà un peu diffus. Je ne dois vous dire que des choses qui puissent vous servir tellement quellement. Il faut pourtant que je vous arrête sur M. de Chateaubriand, notre compagnon de voyage. Le jeune vicomte, chevalier de Malte, à tête chevaleresque, ayant déjà beaucoup lu et beaucoup observé, ne savait comment tuer le temps à bord. Il assistait volontiers, faute de mieux et pour se désennuyer, à nos exercices spirituels, non pas à l'oraison ni au chapelet, sans doute, mais généralement à la lecture de piété qui se faisait en commun. Nous lisions alors l'*Ame élevée à Dieu*, le P. Rodriguez, *De la perfection chrétienne*. Or, le bouillant Chateaubriand aimait mieux faire la lecture à haute voix que l'écouter en silence. C'était souvent son tour. M. Nagot lui fit observer un jour qu'un livre ascétique ne se déclamait pas sur le ton de la tragédie. Le lecteur répondit qu'il mettait de l'âme à tout. Cette leçon du maître fit que le rôle de lecteur ne convenait plus au vicomte. Le jour du vendredi saint, on

adora la croix, et M. Le Vadoux officia sur le tillac. Il parla bien, et nous étions tous suffisamment édifiés. M. de Chateaubriand, après le service, demanda à M. Nagot permission d'adresser quelques paroles aux matelots bons Bretons et bons catholiques. M. le Supérieur y consentit. Alors notre nouveau missionnaire, prenant en main un grand crucifix, se mit à haranguer l'équipage, et il débita des phrases extrêmement fortes et brûlantes, au point que, s'il se fût trouvé un Juif à bord, je ne doute nullement que nos matelots ne l'eussent jeté à la mer. Cette scène fut le pendant de celle qui avait eu lieu en présence de Crillon, de valeureuse et héroïque mémoire, qui entendant à pareil jour, dans une église, le récit de la Passion du Sauveur, tira son sabre et s'écria de colère et d'enthousiasme : « Où étais-tu, brave Crillon! »

Nous eûmes, pendant la traversée, plusieurs coups de vent. Une fois même, nous essuyâmes une tempête. M. de Chateaubriand, plein de ses auteurs grecs, et grand imitateur des héros d'Homère, se fit, comme Ulysse, attacher au mât du milieu où il fut couvert des vagues de la mer et bien battu du vent. Mais bravant l'air et l'eau, il s'encourageait en criant : « O tempête, tu n'es pas encore si belle qu'Homère t'a faite! »

Le chevalier, je dirais presque le Don Quichotte, qui aimait à faire des essais souvent téméraires, voulut prendre un bain de mer dans l'océan même. Les matelots eurent beau lui demander s'il en avait déjà pris, et, sur sa réponse que non, cherchèrent à le détourner d'une fantaisie dangereuse : il fallut lui céder. On nous fit descendre tous, prêtres et lévites, dans la chambre. Le baigneur se mit tout nu, on lui passa des sangles et des cordages sous les aisselles, et il fut ainsi descendu sur le sol humide. A peine ses pieds y eurent-ils porté, que le héros s'évanouit, et qu'il fallut se hâter de le hisser à bord, crainte aussi qu'un requin ne le coupât en deux. Revenu à lui sur le tillac, il se mit à dire : « Eh bien! je sais maintenant à quoi m'en tenir. »

Un jour, la vigie signale : « Terre, terre. » C'étaient les îles Açores, M. de Chateaubriand aussitôt de descendre dans la chambre où nos messieurs étaient en train de psalmodier leur office et de leur dire de prendre garde à eux, au sujet des Açores, que tel Pape avait excommunié quiconque placerait ces îles portugaises soit en Europe, soit en Afrique (je ne sais lequel des deux). Notre chevalier de Malte, défenseur de l'Eglise, en nous donnant un échantillon de son érudition ecclésiastique, nous fit douter si, dans l'occasion, il ne persiflerait pas la cour de Rome aussi prestement qu'un franc libertin. On jeta l'ancre en face de la petite île Gracieuse. Le capitaine alla y faire des vivres; le chevalier l'accompagna en vrai touriste qui veut tout voir, pour ensuite pouvoir parler de tout (quoique souvent ce genre de pèlerins ne se fassent nul scrupule de raconter comme vu de leurs yeux ce qu'ils n'ont ni vu ni pu voir). M. de Chateaubriand revint le lendemain avec des provisions de bouche, et surtout force nouvelles, partie forgées, partie embellies. Il faisait l'éloge du supérieur d'un couvent

de Saint-Pierre d'Alcantara, composé de deux cents religieux: mais il voulait nous faire accroire qu'après avoir soupé à deux heures du matin avec un de ces moines, il avait entendu la messe de ce même moine au lever de l'aurore. Il disait encore qu'il avait rencontré parmi ces religieux un matelot anglais et calviniste qui avait déserté, pris le froc dans l'île, et fini par dire messe, ne sachant ni lire ni écrire. J'écris ici ces menteries incroyables, dans la crainte qu'elles ne se lisent plus tard, dans un ouvrage posthume de l'auteur, dont nous sommes déjà menacés de son vivant. Avis donc aux lecteurs futurs!

Nous avions jeté l'ancre sur un récif qui coupa le câble, et l'ancre fut perdue. Le capitaine voulait rendre responsables de cette perte ceux qui avaient frêté son bâtiment. Le bon sens disait que c'était au capitaine jetant l'ancre à savoir où il la jetait. La cause fut plaidée à Saint-Pierre devant un jury de six capitaines de vaisseau, qui condamnèrent leur confrère. Nous avions pour avocat M. de Chateaubriand : il eût été difficile de mieux choisir. C'est, sans contredit, un homme de talent, de parole et d'action. Mais en lui, dans ses écrits et dans sa conduite, *sunt bona mixta malis*. Son *Génie du christianisme* fut une bonne fortune à l'époque où il paraissait; il n'en est pas moins vrai que le champion de la bonne cause, croyant bien faire et se mêlant de parler sur la divinité de Jésus-Christ, a plus que frisé le socinianisme. Il ne sera pas, celui-là, mon docteur de théologie, et je suis en outre bien décidé à ne pas le prendre pour mon maître de philosophie. ni de morale, ni de politique chrétienne, depuis qu'il s'est avisé de faire du libéralisme et même de l'illuminisme devant les cardinaux de la sainte Eglise romaine, au nom du roi de France dont il était l'ambassadeur à Rome. Aussi le doyen du Sacré-Collège, devenu depuis le Pape Léon XII [1], lui donna-t-il une belle et bonne leçon, comme à un écolier. M. de Chateaubriand jouit d'une grande renommée, et moi, Monsieur, tout en admirant ce que la Providence a mis d'admirable en lui, je l'appelle, de son vivant : *Magni nominis umbra*. — De bonne foi, Monsieur, que sont tous ces faiseurs de livres et de systèmes en comparaison de l'abbé Emery (comme l'appelait Bonaparte), ce saint et docte prêtre, successeur de Moïse et d'Elie, se plaçant avec eux sur le Thabor, pour y rendre témoignage à la vérité; n'innovant rien, n'altérant rien, conservant tout; sachant écrire et parler aussi bien que nos philosophes et nos orateurs du siècle; ayant une tête fortement organisée, capable de soutenir et de continuer longtemps un pénible travail d'esprit; versé dans la connaissance de l'histoire, habile à se servir de l'expérience du passé, pour apprécier le présent et prévoir l'avenir; âme désintéressée, vrai pauvre d'esprit, riche de ses vertus et des dons du ciel? — Je ne vois rien de solide, ni qui soit digne de louanges, hors de la sainte Eglise catholique et de la communion des saints. — J'en reviens à l'idée que fait naître en moi la vue de M. de Chateaubriand. Notre monde intellectuel, politique et littéraire d'aujourd'hui ressemble aux Champs-Elysées du paganisme : il est peuplé d'ombres. On les prend pour des

[1] En marge, on lit d'une autre écriture : *Ou Pie VIII?*

êtres vivants et ils sont morts. Je dirais volontiers avec Scarron : « Et je vois l'ombre d'un cocher qui, prenant l'ombre d'une brosse, en brossait l'ombre d'un carrosse. » Vraiment, Monsieur, à force de faire des progrès dans la région des lumières en tout genre, nous allons retomber dans « ces temps d'ignorance » dont parlait saint Paul au milieu de l'Aréopage. Ah! faites donc, Dieu aidant, une bonne vie de M. Emery. Qu'on sache enfin ce que c'est qu'un homme vraiment « grand devant Dieu », c'est-à-dire en réalité. Nous ne savons plus ce que nous disons, *vera rerum vocabula amisimus.* On fait l'apothéose de tout ce qui donne signe de vie. Ah! la maladie de nos beaux esprits, la voici : *Amor sui, laudumque immensa cupido.* M. Emery ne cherchait point sa gloire propre à lui; il ne voulait que celle de son maître. Ce qu'il savait, ce n'était pas la *poésie*, mais la *substance* même de la religion. Et ce qu'il savait, il le pratiquait. Parmi nos savants, dont nous lisons de belles pages sur l'Evangile, combien peu en font la règle de leur conduite! *Vident meliora probantque, deteriora sequuntur.*

Ce témoignage a, je le sais, contre lui d'être postérieur d'un demi-siècle aux faits qu'il rapporte. De plus, l'abbé de Mondésir paraît bien ne mettre en œuvre que de simples souvenirs, et non pas des lettres ou des notes contemporaines des événements eux-mêmes; et il faut sans doute se défier un peu de la mémoire d'un homme de soixante-treize ans. En d'autres termes enfin, on voudrait pouvoir contrôler ses dires. Cependant, et sans parler ici de la bonne foi manifeste du témoin, il y a quelque chose d'assez juste dans ce qu'il nous disait tout à l'heure au sujet des « vieillards qui se souviennent de loin plutôt que de près » : c'est là, je crois, un fait d'expérience assez courante. D'autre part, les allures originales de Chateaubriand semblent bien avoir frappé vivement son compagnon de traversée, et la réputation croissante du grand écrivain aidant, elles ont dû se graver profondément dans son souvenir. Les traits, les mots mêmes qu'il nous rapporte sont d'ailleurs de ceux que l'on n'invente guère, et qu'il est bien difficile de déformer. Ajoutons qu'on ne peut l'accuser d'être un admirateur trop fervent, et donc aveugle, de René. Au fond, il a peu de sympathie pour l'auteur du *Génie du christianisme :* il se fait volontiers l'écho des préjugés de son milieu à l'égard de l'apologiste laïque, — et trop laïque, selon lui, — de la religion chrétienne. Ce « libéralisme » dont Chateaubriand a donné tant de preuves et fourni tant de gages lui est infiniment suspect. Un peu plus loin, à propos de Lamennais, pour lequel il est fort dur, il écrit : « Je rougis, le cœur me manque quand je lis dans mon journal que l'auteur du *Génie du christianisme* va faire visite à cette plume satanique. Je suis tenté de dire : *Vir duplex animo, inconstans est in omnibus viis suis.* » Mais, par-dessus tout, ce

qui me fait ajouter foi au témoignage de l'abbé de Mondésir, c'est la confirmation singulière qu'il vient apporter aux déclarations des *Mémoires d'outre-tombe* et de l'*Essai sur les révolutions*, et à l'idée que, d'après ces textes, nous pouvions nous former de Chateaubriand à vingt-deux ans. Peut-être convient-il d'insister quelque peu là-dessus.

Tout d'abord, nous savions par les *Mémoires* que, durant son séjour à Paris, Chateaubriand s'était, avec tous ses contemporains, vivement épris d'antiquité classique. « J'avais alors la rage du grec, nous dit-il : je traduisais l'*Odyssée* et la *Cyropédie* jusqu'à deux heures, en entremêlant mon travail d'études historiques. » Nous ne savions pas, mais nous ne sommes pas étonnés, et nous sommes bien aises d'apprendre que son admiration pour Homère allait jusqu'à imiter d'aussi près Ulysse.

Le jeune Anglais converti, du nom de Tullow, dont nous parle l'abbé de Mondésir, nous était déjà connu par les *Mémoires* et par l'*Essai*. « Je m'accointai avec Tulloch, écrit Chateaubriand dans les *Mémoires*; comme j'étais alors profond philosophe, je l'invitais à revenir chez ses parents. » L'*Essai* est ici moins discret. Tulloch voulait entrer dans les ordres. Chateaubriand essaya de le détourner de ce qu'il appelait alors une « insigne folie », et, au risque de « s'attirer la haine des prêtres », tenta littéralement de le *déconvertir :* « T... me promit tout, et nous nous liâmes d'une tendre amitié... Mais je prévis dès lors que T... m'échapperait. Nos prêtres se mirent à faire des processions, et voilà mon ami qui se monte la tête, court se placer dans les rangs et se met à chanter avec les autres. » Et Chateaubriand, en rééditant son *Essai* en 1826, et en déplorant sa « fureur de propagandisme », confirme les renseignements fournis par l'abbé de Mondésir : « J'ai retrouvé à Londres, en 1822, M. T... : il ne s'est pas fait prêtre; il est resté dans le monde; il s'est marié. » L'abbé de Mondésir ne paraît pas avoir rien su de l'influence exercée par Chateaubriand sur le jeune Anglais; mais elle nous est attestée par un autre témoignage, celui de M. Garnier, l'un des compagnons de M. Nagot. Dans une *Vie* manuscrite de *M. Emery*, qui doit dater des environs de 1840, M. Garnier, parlant des difficultés qu'éprouva, à ses débuts, le séminaire fondé à Baltimore, écrit : « Tulloch, protestant converti et fils d'un ministre anglican, jeune homme de beaucoup de talent, et qui malheureusement connut trop, pendant la traversée, M. de Chateaubriand, qui alors ne pensait pas bien, se dégoûta de son état et revint en Angleterre[1]. »

[1] *Vie de M. Emery*, par M. Garnier (manuscrit conservé à Saint-Sulpice), p. 53. Ce témoignage est accepté et commenté par M. Gosselin, *Vie*

La « philosophie » de Chateaubriand, dont on vient de voir les effets, allait-elle d'ailleurs jusqu'à lui faire inventer de toutes pièces les histoires des moines des Açores? J'en suis moins sûr que le bon abbé, qui ne veut y voir que des « menteries incroyables ». Pour ma part, je ne trouve rien là d'invraisemblable. Si ces histoires avaient été imaginées à plaisir, Chateaubriand les eût-il reproduites, en termes presque identiques, dans l'*Essai sur les révolutions?* Surtout, y serait-il revenu, comme il l'a fait, avec plus de discrétion d'ailleurs, dans ses *Mémoires d'outre-tombe?* Si l'abbé de Mondésir avait lu l'*Essai*, dans l'édition de 1826, il aurait pu faire son profit de cette note nouvelle ajoutée par l'auteur à son premier récit : « Qu'est-ce que prouve cette anecdote de matelot devenu moine aux Açores? Rien du tout! Qu'est-ce que prouve la licence d'un couvent de moines placé dans une petite île, loin des regards des supérieurs ecclésiastiques? Rien du tout. Ce récit de mauvais ton, et qui sent son sous-lieutenant d'artillerie, était un très méchant argument dans mon système. » Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que le jeune homme, en « franc libertin », éprouve un malin plaisir à conter son aventure, et à scandaliser ses pieux compagnons de traversée. Il ne s'est pas mis impunément à l'école de Voltaire et des Encyclopédistes; il leur a emprunté le tour habituel de leur raillerie; il a épousé tous leurs préjugés. « De chrétien zélé que j'avais été, nous dit-il dans les *Mémoires*, j'étais devenu un esprit fort, c'est-à-dire un esprit faible. Ce changement dans mes opinions religieuses s'était opéré par la lecture des ouvrages philosophiques. Je croyais de bonne foi qu'un esprit religieux était paralysé d'un côté, qu'il y avait des vérités qui ne pouvaient arriver jusqu'à lui, tout supérieur qu'il pût être d'ailleurs. Ce benoît orgueil me faisait prendre le change. »

Il n'était pas pourtant aussi détaché qu'il voulait le croire de cette « religion romaine » qu'il tournait volontiers en dérision. Un soir, sur le bateau, nous disent les *Mémoires*, la cloche de la prière sonnant, il va « mêler ses vœux à ceux de ses compa-

(manuscrite) *de M. Emery*, t. I, p. 622-623. Par une curieuse coïncidence, ce jeune séminariste anglais était celui sur lequel on comptait peut-être le plus. Voici, en effet, ce qu'on lit dans une *Histoire* (manuscrite) *du séminaire de Baltimore*, par M. Faillon, 1864 (p. 39-40) : « Avant le départ, M. Nagot écrivit à Mgr Carrol et lui fit connaître par leurs noms tous ceux qui devaient composer le nouveau séminaire. Ce prélat fut très satisfait d'apprendre que les prêtres de Saint-Sulpice amèneraient avec eux des séminaristes et que les exercices commenceraient dès leur arrivée. Il se réjouit aussi de savoir que M. Tulloch serait du nombre et promit d'écrire à son évêque, sans doute dans l'espérance d'obtenir de ce prélat l'excorporation de ce jeune homme, et de l'attacher à l'Eglise des Etats-Unis. »

gnons ». Et, il est vrai, la grandeur, la majesté du spectacle lui inspirent alors, parmi ses velléités religieuses, des sentiments bien profanes. Mais enfin, ce simple geste, si l'on veut, est bien du même homme qui assiste aux lectures ascétiques des Sulpiciens, et qui, un vendredi saint, prêche aux marins bretons. Et c'est bien le même homme encore qui, dans les *Mémoires*, nous cite ce trait de lui-même. Au retour, au moment du naufrage, un des matelots français, écrit-il, « entonna ce cantique à Notre-Dame de Bon-Secours, premier enseignement de mon enfance : *je le répétai* à la vue des côtes de la Bretagne, presque sous les yeux de ma mère. » Tous ces témoignages concordent[1]. René a beau railler les moines et jouer à l'esprit fort; il est préoccupé et inquiet des choses religieuses; elles l'attirent, quoi qu'il fasse; et, sous le disciple de Voltaire, le Breton à l'âme naturellement mystique ne tarde pas à reparaître.

Ecartons maintenant tout cet appareil critique; et, à travers les témoignages et les textes, essayons de ressaisir et tâchons de nous représenter ce jeune homme de vingt-deux ans qui, en 1791, part pour l'Amérique et en rapportera bientôt la première ébauche d'*Atala*[2]. — De son enfance peu choyée et rêveuse, il a gardé l'habitude de vivre volontiers replié sur lui-même. Nature passionnée et ardente, mélancolique et voluptueuse, dans la sombre demeure de Combourg, son imagination s'est exaltée, sa sensibilité s'est développée sans nulle contrainte. Tout ce qui pouvait servir de pâture à cette « ardeur de passion » qui le tourmente, poésie, tendresse fraternelle, religion, il a tout embrassé avec sa fougue habituelle. A Cambrai, à Paris, il a vécu de la vie dissipée de ces officiers galants et poètes comme le dix-huitième siècle en produisit un certain nombre. Visiblement, il aspire de toute son ambition à la gloire des lettres. Il se met en rapport avec la plupart des écrivains du temps; il s'ouvre à toutes les influences livresques qui peuvent alors s'exercer sur sa jeune pensée; il s'éprend à la fois de Rousseau et d'Homère, de l'exotisme à la

[1] Sur d'autres points de détail encore, le récit de l'abbé de Mondésir confirme celui des *Mémoires d'outre-tombe*. Par exemple : « Le vaisseau, écrit Chateaubriand, s'était trouvé en danger par la levée d'un fort sud-est. On vira l'ancre, mais engagée dans des roches, on la perdit, comme on s'y attendait. » Par contre, Chateaubriand raconte un peu différemment son bain en pleine mer. Entre ces deux versions, je m'abstiendrai de choisir.

[2] L'abbé de Mondésir raconte (p. 176) que dans son premier voyage au Canada, il a vu « le dernier survivant de trois sauvages qu'on avait amenés en France sous Louis XIV ». On peut se demander si ce ne serait pas à la suite de conversations avec lui que Chateaubriand aurait imaginé le personnage de Chactas.

mode et de l'irréligion contemporaine. Et son incrédulité même est une des formes de son ardent désir de réputation littéraire : il admet comme une vérité d'évidence que la supériorité de l'intelligence et du talent est désormais inconciliable avec l'humble foi des vrais croyants. « Il faut avoir vécu, — écrira-t-il plus tard dans un fragment de *Préface* qui nous a été heureusement conservé, — *il faut avoir vécu comme nous au milieu des gens de lettres pour savoir combien cette fausse idée que le christianisme est dépouillé de charme et de poésie a fait d'incrédules.* On s'est persuadé peu à peu, sans examen, qu'une religion qui n'avait ni de beaux noms à reproduire, ni rites sublimes ou gracieux à offrir, devait être une religion de moines et de vandales. De là la conjuration de tous les hommes qui prétendent au bel esprit, *de tous les artistes, de tous les talents, contre elle.* » Libéré de ces entraves au génie, il a conçu l'idée d'une vaste épopée en prose sur laquelle il compte pour conquérir la renommée. Mais il sent que les couleurs justes lui manquent; et, rien alors ne le retenant en France, il part pour l'Amérique : il veut découvrir un passage au nord-ouest des Etats-Unis, mais surtout, il va « chercher des images et de la gloire ». — « *Je cherche du nouveau*, disait-il au chevalier de Panat; il n'y a rien à faire ici... A quoi bon émigrer de France seulement? J'émigre du monde; je mourrai en route ou je reviendrai quelque chose de plus que je ne serai parti. » D'humeur aventureuse et hardie, passionnément avide de sensations nouvelles et d'impressions inédites, « *il met de l'âme à tout* », comme il dit, même aux lectures pieuses auxquelles le hasard le fait assister. Comme le mot est bien de lui! Comme on le voit découvrant, dans ces croyances mêmes qu'il ne partage plus, mais qui l'attirent encore, une âme de « beauté » qu'il n'a peut-être pas encore soupçonnée! Comme on le voit s'avisant déjà, tout incrédule qu'il est encore, de cette « poésie » de la religion chrétienne qu'il mettra un jour si éloquemment en lumière! Et, dans ce nouveau missionnaire laïque qui, se substituant au prêtre, un grand crucifix à la main, harangue les matelots bretons, les enflamme de son verbe éclatant, je vois, comme en un vivant symbole, apparaître et poindre déjà le futur apologiste du *Génie du christianisme*.

Victor GIRAUD.

LA PAPAUTÉ ET LA CROISADE DES ALBIGEOIS

D'APRÈS UNE RÉCENTE PUBLICATION [1]

La guerre ou croisade des Albigeois est un des événements les plus fréquemment cités, dans ces polémiques rétrospectives qui se qualifient d'historiques. Pour les adversaires de l'idée religieuse et de l'idée catholique en particulier, c'est un exemple classique en même temps que terrifiant des fléaux que peut engendrer le « fanatisme ». La plupart des apologistes, visiblement embarrassés en face de tant de massacres et de bûchers, se rejettent sur une excuse d'intérêt, pour ne pas dire de salut public : d'après eux, encore plus que les principes du dogme, les fondements de l'ordre établi étaient sapés par les Albigeois; les pouvoirs sociaux se trouvaient donc en état de légitime défense, et une guerre d'extermination était licite contre les perturbateurs, comme plus tard contre les pastoureaux et les anabaptistes.

La question vient d'être reprise, en dehors de toute préoccupation de parti, par un écrivain qui ne veut être qu'historien, mais qui est un historien de rare valeur. Après avoir étudié, dans des travaux qui font autorité, l'œuvre politique et gouvernementale des premiers Capétiens, M. Luchaire s'est senti attiré par la figure d'Innocent III, le grand pape contemporain de Philippe-Auguste. Un premier volume, consacré aux affaires d'Italie et à l'administration générale de l'Eglise, a déjà fait ressortir la noblesse d'idéal et les scrupules d'équité de celui que la tradition des juristes gallicans représentait comme l'incarnation même du despotisme théocratique. Le tableau de la guerre des Albigeois nous réserve une surprise analogue. Nous avons eu occasion de dire ici comment à une impeccable érudition, M. Luchaire joint la maîtrise du style, la clarté de l'exposition, et surtout ce don de la vie, par où l'historien moderne doit se distinguer de l'annaliste qui aligne des dates, du rhéteur qui arrondit des périodes. A propos de son nouveau livre, c'est surtout à son

[1] Achille Luchaire, membre de l'Institut : *Innocent III, la croisade des Albigeois*. — Paris, Hachette, 1905, 262 pages in-16.

impartialité qu'il convient de rendre hommage : étranger aux croyances catholiques (comme cela résulte de plus d'une page), il n'a point hésité à heurter des préjugés séculaires pour rétablir la vérité des faits et celle des responsabilités ; encore plus qu'œuvre de science et de talent, il a fait œuvre de sincérité, de bonne foi... Nous vivons dans un si triste temps qu'il faut presque ajouter : œuvre de courage.

*
* *

Sous la dénomination globale et géographique d'*Albigeois*, on confondait des sectes multiples et diverses, qui peuvent se classer en deux groupes principaux. Le premier comprenait les disciples du Lyonnais Pierre Valdo, les ancêtres de ces *Vaudois* dont les communautés se perpétuèrent dans certaines vallées des Alpes. Guidé à l'origine par une pensée de réforme morale, Valdo avait reçu les encouragements et les accolades du pape Alexandre III ; son entreprise ne s'était point distinguée d'abord de celle de plusieurs de ses contemporains qui, désireux de ramener l'Eglise à une plus stricte pratique de l'idéal évangélique, devaient mourir orthodoxes et être même placés sur les autels. Mais les Vaudois, aigris par la contradiction, égarés par l'orgueil, n'avaient point tardé à tomber dans le schisme ou l'hérésie, comme il arrive communément aux réformateurs dépourvus de l'esprit de docilité et d'humilité. A tout prendre néanmoins, leurs tendances intimes demeuraient en harmonie avec la prédication du Christ, et l'essence de leur doctrine n'était que l'exagération d'un sentiment partagé par les âmes les plus nobles et les plus délicates.

Les *Cathares*, au contraire, s'ils affectaient de conserver une partie des cadres et des rites traditionnels, n'étaient, en réalité, pas plus chrétiens que catholiques. Leur dogme fondamental, hérité ou renouvelé du vieux manichéisme persan, était la coexistence éternelle de deux principes, l'un bon et l'autre mauvais, égaux en puissance et voués à une lutte sans issue. Par une suite de contradictions, ceux d'entre eux qui avaient reçu une complète initiation, et qu'on nommait les *parfaits*, poussaient l'ascétisme au delà des limites raisonnables, tandis que la discipline morale se relâchait étrangement pour les simples fidèles ; ils croyaient la plupart des hommes damnés, et ils n'admettaient pas la pérennité des peines de l'enfer.

Comme simple système métaphysique et philosophique, ce dualisme illogique constituait un incontestable recul par rapport au dogme chrétien. Si la diffusion en fut rapide en Languedoc, c'est que le double aspect en avait précisément quelque chose de

séduisant pour les mystiques et de commode pour les esprits dominés par un matérialisme pratique; c'est surtout parce que le clergé, mal recruté, peu respecté, se respectant encore moins soi-même, était tombé dans le discrédit. L'adhésion à l'hérésie était une forme populaire de protestation contre les abus du sanctuaire. De plus, les seigneurs féodaux, auxquels d'après les idées du temps la tâche aurait incombé de défendre l'orthodoxie, étaient presque tous, sinon des fauteurs de l'hérésie, du moins des souverains complaisants aux hérétiques; ils avaient des soubresauts d'ardente piété, et ce serait les méconnaître que d'en faire les précurseurs des princes sceptiques du dix-huitième siècle; mais par insouciance, par politique, par défiance de la théocratie, beaucoup plus que par philosophie raisonnée, ils s'abstenaient de sévir contre les dissidents.

Au point de vue moral, si quelques *parfaits* se distinguaient par l'austérité pharisienne de leur vie, la désertion des sacrements entraînait dans la masse ce fléchissement que Taine a éloquemment dénoncé comme une inévitable conséquence de l'amoindrissement de la foi chrétienne. Les polémistes orthodoxes allaient plus loin : ils accusaient les Cathares de prêcher et de pratiquer rituellement des actes immondes. C'est là malheureusement un grief prodigué à la légère dans les luttes religieuses, et qui n'avait point été épargné aux premiers chrétiens. Des procès-verbaux de l'inquisition, il résulte que la vie privée des Cathares laissait souvent à désirer, mais qu'aucun d'entre eux ne fut jamais convaincu de ces abjections. — Quant aux doctrines antisociales, ils s'en abstinrent soigneusement, à moins qu'on ne prétende ranger sous cette catégorie les traditionnelles amplifications contre le mauvais emploi des richesses.

C'est à un autre point de vue que leur prédication et leur existence même fit scandale. La société civile et religieuse était alors fondée sur le principe de l'unité catholique : toute infraction durable à cette unité apparaissait non seulement comme une monstruosité, mais comme un fléau pestilentiel, contre lequel les moyens les plus radicaux étaient les plus recommandables. Notre monde moderne repose, devrait reposer plutôt, sur une conception très différente : mais quand on constate, sous un régime qui se réclame de l'individualisme et du libre examen, les iniquités commises au nom de la prétendue *unité morale* du pays, on a moins de peine à comprendre l'état d'esprit des contemporains d'Innocent III, qui avaient du moins la supériorité de la franchise et de la logique.

Chez ceux auxquels faisait défaut la culture intellectuelle,

ouvriers, paysans ou hommes d'armes de la France septentrionale, ce besoin d'unité religieuse se traduisait en actes violemment expressifs : pour anéantir l'hérésie, ils supprimaient sans autre forme de procès l'hérétique, ou même quiconque leur était dénoncé comme tel; par une perversion du sens religieux dans leurs natures brutales, ils prenaient même à ces exécutions sommaires le genre d'intérêt que nous inspire une cérémonie édifiante. Plus éclairés, plus pénétrés de la doctrine évangélique, les prêtres (et c'est là un des points établis par M. Luchaire) étaient infiniment plus humains, plus tolérants que les laïques : résignés comme à une ressource suprême aux violentes mesures de défense qui étaient dans les mœurs de leur temps, ils prisaient infiniment davantage la conquête des âmes; ils n'épargnaient ni la fatigue, ni les concessions, pour retrouver et ramener les brebis égarées.

Le plus conciliant des prêtres orthodoxes, le plus en avance sur son époque était sans doute le chef suprême de l'Eglise, le pape Innocent. Sans parler des préventions systématiques de beaucoup d'historiens, le style des écrits de ce pontife a pu faire illusion sur ses sentiments intimes. Il vivait dans un temps où l'art littéraire était peu développé, où l'on ignorait ce maniement raffiné des nuances qui n'apparaît qu'avec la maturité des époques classiques; familier avec l'Ecriture Sainte, il empruntait ou il imitait volontiers, dans les documents solennels, les formidables invectives dont les prophètes d'Israël avaient accablé les rois apostats et les sectateurs de Baal. Mais dans l'action, il redevenait le vicaire de Celui qui avait prêché le sermon sur la montagne; il avait d'admirables, de touchants scrupules de tolérance et d'équité, qui le faisaient taxer tout bas de faiblesse par certains de ses contemporains, et qui nous rendent sa mémoire plus vénérable encore.

Pendant dix longues années, Innocent III prodigua les efforts pacifiques avant de recourir aux mesures violentes : « Il ne faudrait pas », dit excellemment M. Luchaire, « que l'histoire oubliât cette partie de son œuvre, qui fut à ses yeux capitale. » Par ses ordres, les légations se succédèrent en Languedoc, dirigées par des personnages considérables, composées de théologiens éloquents et zélés, qui avaient pour consigne de chercher à éclairer et à convertir les hérétiques de toute condition. Au bout de quelque temps, frappé par la conversation et par les exemples d'un chanoine espagnol, Dominique de Guzman, le Pape prescrivit à ses envoyés d'abdiquer tout appareil fastueux pour adopter une simplicité, une pauvreté de vie qui leur conciliât les âmes froissées par le luxe des prélats languedociens. La largeur d'esprit d'Innocent III alla jusqu'à favoriser la formation d'associations

pieuses analogues aux futurs tiers ordres et recrutées exclusivement parmi les convertis; les tendances ascétiques trouvaient ainsi satisfaction dans l'orthodoxie.

De cette campagne très méritoire, très ingénieuse, très mûrement préparée, il faut convenir que le résultat fut fort mince et fort lent. Les miracles mêmes de saint Dominique ne touchaient pas toujours ceux qui en étaient les témoins directs. Les légats opéraient des conversions individuelles, obtenaient quelques réformes dans le personnel ecclésiastique : c'est ainsi qu'ils firent attribuer le siège épiscopal de Toulouse à Foulques de Marseille, ancien troubadour qui s'était fait moine et qui, pour expier ses chansons voluptueuses d'autrefois, mettait au service de la vérité religieuse une intransigeance combative assez commune chez les néophytes. Mais la masse de la population n'était point sérieusement entamée, et l'un des plus zélés parmi les légats, Pierre de Castelnau, suppliait le Pape de le laisser renoncer à une tâche ingrate pour retourner dans la cellule de son couvent.

Cet échec tenait peut-être pour une part à la dureté des pénitences que l'on imposait aux convertis : mais les natures violentes et frustes de ce temps-là acceptaient sans révolte ce qui semblerait intolérable à notre sensibilité exaspérée; d'ailleurs, nous avons la preuve indirecte que bien des pénitences théoriquement viagères prenaient fin pratiquement au bout d'un an ou deux. Il faut plutôt accuser la légèreté et l'insouciance des populations méridionales; encore aujourd'hui, comme l'a indiqué notre collaborateur Fernand Laudet, elles apportent à un débat politique la même curiosité amusée qu'à une joute ou à un match; c'est avec un état d'esprit analogue qu'elles se pressaient aux *colloques* où les théologiens des deux partis faisaient grande dépense d'éloquence et d'érudition sans ébranler beaucoup de convictions. Enfin, l'hostilité à peine déguisée des seigneurs féodaux, et surtout du comte de Toulouse, contrariait sensiblement les efforts des légats. Sans faire positivement acte d'adhésion à l'hétérodoxie, ces seigneurs n'épargnaient aux représentants de la Papauté ni épigrammes, ni procédés disgracieux, témoignant clairement leur déplaisir de les voir s'attarder dans le pays, leur gouailleuse indifférence au sujet du résultat de la mission.

*
* *

Ce fut précisément un incident de cette nature qui déchaîna la catastrophe. Discourtoisement éconduit par Raymond VI de Toulouse, Pierre de Castelnau lui annonça qu'il allait le faire frapper des foudres spirituelles. Après le départ du légat, le comte éclata

en plaintes et en menaces; il était trop avisé, trop ennemi des démarches compromettantes, pour méditer sérieusement une agression contre le représentant du Souverain Pontife; il exhalait seulement son dépit en paroles brutales, comme cela se passait souvent alors, comme cela arrive encore quelquefois au début même du vingtième siècle. Le malheur voulut qu'un courtisan trop empressé prît au mot cette explosion de mauvaise humeur : il se mit à la poursuite du légat, le rejoignit comme il allait passer le Rhône et le perça d'un coup de lance. Castelnau, qui survécut une heure ou deux, fit, sans exagération, la mort d'un martyr.

Il était en effet victime du fanatisme albigeois. La question devenait secondaire, de savoir si le comte de Toulouse avait péché par intempérance de langage ou si, comme on le crut généralement alors, il avait formellement commandé le meurtre. Ce qui demandait une éclatante réparation, c'était l'assassinat d'un représentant du Pape provoqué par l'exercice même de sa mission spirituelle. Depuis plusieurs années déjà, les violences souvent sanguinaires se multipliaient en Languedoc contre les membres du clergé orthodoxe : cette fois, la mesure était comble.

S'associant au mouvement d'indignation dont frémissait toute la chrétienté, Innocent III pensa que ceux qui toléraient ou favorisaient de tels forfaits pouvaient être assimilés aux Sarrasins profanateurs du tombeau du Christ, et que contre eux il était licite de prêcher la guerre sainte, la vraie *croisade*. Par scrupule de conscience autant que de régularité féodale, il aurait voulu charger de la direction de l'expédition le haut suzerain du Languedoc, le glorieux capétien Philippe-Auguste, qu'il savait intéressé, mais grand ami de l'ordre, et très capable de réfréner les velléités de brigandage individuel. Le roi de France, absorbé par la lutte contre Jean Sans-Terre et la reprise des possessions continentales de l'Anglais, mit adroitement à son concours des conditions irréalisables. Il fallut se résigner à ce que la croisade des Albigeois, comme la première croisade en Terre-Sainte, fût une entreprise collective, sans chef d'Etat à sa tête. Les directeurs politiques en furent les légats pontificaux, dont le plus influent était l'abbé de Cîteaux, Arnaud Amalric.

Les croisés se présentèrent en foule, venus surtout du nord de la France. Il y avait parmi eux sans doute des esprits aventureux, ou simplement des aventuriers, avides des fortes émotions et des profitables occasions que promettait une importante expédition militaire; mais ils ne formaient qu'une minorité. Beaucoup étaient uniquement attirés par le désir de gagner les indulgences

promises à quiconque prendrait la croix; leur insouciance de tout le reste était telle qu'à peine le temps de service strictement écoulé qui leur assurait les indulgences, ils retournaient chez eux à la hâte, sans se laisser retenir par aucune perspective de gloire ou de butin. La plupart des croisés enfin cédaient à un entraînement tout idéaliste, comme les premiers et les meilleurs volontaires de la Révolution ; ils étaient moins séduits par l'appât d'une récompense, même spirituelle, que par la défense de l'Eglise et de l'unité religieuse. De tels élans sont la caractéristique et l'honneur du caractère français : ce serait trahir la vérité historique que de les méconnaître ou de les travestir. Grâce à la mobilité de notre humeur, l'inspiration en varie d'ailleurs étrangement d'un siècle à l'autre; un siècle, n'est-ce même pas trop dire, si Lacordaire en 1840, pour expliquer la croisade des Albigeois, recourait à cet argument, quelque peu déconcertant pour la génération présente : « Quel est le Français qui n'accompagnerait de ses vœux, sinon de sa personne, une armée de chevaliers marchant à travers l'Europe au secours de la Pologne? »

*
* *

Quand, après les premiers succès, il fallut donner un maître aux seigneuries vacantes par droit de conquête et d'excommunication, le choix des légats se porta sur un gentilhomme de bonne naissance et de mince fortune, nommé Simon de Montfort; sa mère était Anglaise, et un de ses fils devait fonder le régime constitutionnel par-delà la Manche; sa famille paternelle était originaire de ce donjon dont la tour ruinée domine encore, sur la lisière de la forêt de Rambouillet, les maisons pittoresquement étagées de Montfort-l'Amaury. On connaissait Simon de Montfort pour un croyant très sincère et très conséquent dans sa foi; lors de la quatrième croisade, il s'était, pour obéir au Saint-Siège, séparé de l'entreprise sainte qui dégénérait en attentat de pirates contre Constantinople. En Languedoc, il se révéla administrateur habile et stratégiste consommé; il prodigua les actes d'héroïsme pour soutenir le moral de ses soldats ou pour leur sauver la vie. Mais cet oubli de soi-même sur le champ de bataille n'impliquait pas plus le désintéressement politique que cette générosité envers les siens ne se doublait d'humanité à l'égard de l'ennemi; parfait chevalier plus que chevaleresque, Monfort se montra constamment avide et impitoyable. C'est lui qui doit porter la responsabilité de la plupart des traits de cruauté que la légende a mis sur le compte des légats et des prélats.

L'invasion se poursuivit en effet au milieu de scènes d'horreur, dont les unes étaient inséparables de la guerre telle qu'on la pratiquait alors, et dont les autres tenaient au fanatisme sauvage des croisés laïques, inconsolables quand les prêtres leur arrachaient leurs victimes pour tenter de les convertir. A l'exemple de Montfort, plusieurs croisés de marque se taillèrent un domaine dans les dépouilles des vaincus; le chef spirituel de la croisade lui-même, le moine Arnaud-Amalric, ne résista pas à la tentation de troquer son abbaye contre le riche archevêché de Narbonne, alors la seule métropole du Languedoc.

Le Pape avait autrement compris la guerre sainte : les hérétiques une fois châtiés ou convertis, cette multiple translation de domaines et de bénéfices lui apparaissait comme aussi contraire à la saine politique qu'à l'équité. Il se hâta de déclarer la croisade close, à la vive déception de ceux dont la haine ou l'appétit demeurait inassouvi. Il désavoua plus d'une fois ses représentants; il multiplia les instructions conçues dans l'esprit le plus indulgent; il soutint que la confiscation ne devait pas atteindre les héritiers innocents du coupable, ce qui était contester le principe même de la confiscation; il préconisa cette idée hardie, de faire trancher l'attribution du comté de Toulouse non par un concile, mais par une assemblée où seraient représentées toutes les catégories sociales.

En dehors de certaines circonstances de fait, comme la bataille de Muret et la promenade militaire de Louis de France, plusieurs causes firent échouer la politique prudente, conciliante d'Innocent III. Les perpétuelles tergiversations de Raymond VI déconsidérèrent sa cause : passant constamment de l'amende honorable à la révolte, prenant la croix pour mieux intriguer contre les légats, ce personnage, resté assez populaire parmi les Languedociens, se rendit chez les orthodoxes l'objet d'une exaspération qui rejaillit sur son fils. De plus, avec la lenteur et la difficulté des moyens de communication, le Pape était dans l'impossibilité matérielle de conduire à distance le détail d'une affaire aussi délicate; ses instructions générales elles-mêmes se heurtaient souvent à un fait accompli quand elles arrivaient à destination; de là des contradictions, des illogismes, qui ne trahissent point chez le pontife l'irrésolution, mais la surprise produite par les événements. Enfin, l'animation de la lutte avait établi dans le milieu orthodoxe local, chez les croisés, chez les légats, la conviction très sincère qu'on ne se garantirait contre un retour offensif de l'hérésie qu'en donnant à Montfort Toulouse et la souveraineté du Languedoc. Il y avait à cet égard un mouvement d'opinion injuste peut-être, mais

très vif et très prononcé, qui gagnait insensiblement le reste de la catholicité.

Le Pape en eut la preuve à ce solennel et dramatique concile de Latran, où il entreprit de faire prévaloir les droits de l'héritier innocent, du jeune Raymond VII. Dans les termes les plus pathétiques, les évêques l'adjurèrent de sacrifier son opinion à l'intérêt de l'unité chrétienne; ils lui montrèrent les hérétiques prêts à acclamer le fils de leur ancien protecteur; ils firent valoir les titres que Montfort s'était acquis à la reconnaissance de l'Eglise. Devant une manifestation aussi nette de l'opinion dominante, le grand autoritaire qu'était Innocent III s'inclina; plutôt que de décourager les meilleurs champions de l'orthodoxie, il acquiesça à la dépossession partielle de l'antique dynastie de Saint-Gilles, réduite à ses domaines de Nîmes et de Provence. Mais quand le jeune Raymond, prenant tristement congé de lui, lui confia son dessein de reconquérir un jour tout l'héritage de ses pères, bien loin de répondre à cet aveu par une parole de blâme ou de menace, le Pape l'embrassa en soupirant, le bénit et lui souhaita bonne chance.

*
* *

Si je ne m'abuse, le récit qui vient d'être très imparfaitement résumé éclaire d'un jour tout nouveau la physionomie d'Innocent III. Le personnage historique n'eut rien de l'implacable inquisiteur dénoncé dans tant de pamphlets à prétentions scientifiques; il différa également de la figure immuablement hiératique tracée par des écrivains qui croient témoigner de leur respect pour le souverain pontificat en le plaçant au-dessus et en dehors de l'humanité. Innocent III fut un homme, et un très grand homme, qui domina, à la vérité, les passions et les idées de son temps, mais qui ne songea point à s'en abstraire et qui dut en tenir compte. A travers bien des obstacles, son action chercha à s'exercer dans le sens de la réforme morale et religieuse, de l'équité, de la mansuétude : pour la bien juger, il ne faut point la rapporter à l'idéal plus ou moins utopique qui est devenu le nôtre, mais au milieu réel des onzième et douzième siècles. Dans ces conditions, l'observateur impartial devra saluer les qualités du grand homme et rendre hommage à l'œuvre du grand Pape.

L. de Lanzac de Laborie.

REVUE DES SCIENCES

Astronomie : L'éclipse totale de soleil du 30 août. — Préparatifs dans tous les observatoires. — En route pour l'Espagne, l'Algérie et la Tunisie. — Importance du phénomène. — Les éclipses totales. — La ligne de totalité. — Les énigmes du soleil. — Régions impossibles à explorer en temps ordinaire. — L'atmosphère solaire. — Couronne ou Auréole. — Les aigrettes brillantes. — L'inconnu. — Autour du globe étincelant. — Observations à faire — Rôle des amateurs. — Pendant la totalité. — Eclipse partielle. — Les ombres mobiles. — Rayons en chapelet et en brosses. — La grande ombre de la lune. — Vitesse de marche. — Sur le disque lunaire. — Les prétendus volcans de la lune. — Les astres visibles. — A la recherche des planètes intra-mercurielles. — Observations météorologiques. — Le refroidissement de la terre pendant la totalité. — Les variations du magnétisme terrestre. — Les taches et l'aiguille aimantée. — Période des taches. — Influences des taches sur la météorologie terrestre. — Chaleur ou froid? — Opinions diverses. — Les orages et le maximum de taches solaires.

Le 30 août prochain, éclipse totale de soleil! Le phénomène est important et un grand nombre de missions s'installent en ce moment sur la ligne de totalité pour l'étudier pendant les trois ou quatre minutes qu'il durera. En France, chaque observatoire a désigné au moins deux délégués pour aller observer cette éclipse totale. L'observatoire de Paris envoie en Espagne M. Bigourdan, M. Hamy; l'observatoire de Bordeaux, M. Rayet, son directeur; celui de Besançon, M. Le Bœuf; l'observatoire de Meudon, M. Janssen et M. Pasteur; celui de Nice, ses principaux astronomes; celui d'Alger, M. Trépied, etc. Jamais on n'a fait autant de préparatifs en France et à l'étranger. Les astronomes étrangers et français ont choisi leurs stations à peu près exclusivement en Espagne, ou en Algérie, ou en Tunisie, à des distances, comme on voit, assez grandes les unes des autres pour que, si le temps n'était pas propice en un point, il y eût chance qu'il le fût plus loin. On dispose de trois minutes; il faut s'efforcer de bien profiter de ces quelques instants pour voir le plus de choses possibles. Chaque minute revient à fort cher en pareille circonstance, mais le but à atteindre justifie les moyens.

Peut-être n'a-t-on pas assez la notion nette de la portée considérable des observations que l'on s'efforce de faire pendant les éclipses totales de soleil. Contrairement à ce que l'on pourrait supposer, nous connaissons, même encore aujourd'hui, assez mal la constitution du soleil, et d'autant plus que la plus grande

partie de l'astre nous échappe en temps ordinaire et ne devient visible que pendant les éclipses totales, qui durent si peu. Cette partie est beaucoup plus étendue que le globe lui-même, deux fois, trois fois peut-être le diamètre de l'astre proprement dit. Il s'agit de l'atmosphère solaire, de la Couronne encore appelée Auréole. Sa composition est encore presque un mystère. Aussi, à chaque éclipse, tous les efforts des astronomes se portent sur cette atmosphère immense et, pour l'étudier, il faut des instruments puissants et de grande précision et une organisation préparée de longue main. On peut dire qu'il y a bien trois ans que l'on se préoccupe de l'éclipse du 30 août.

Le peu que nous savons sur la Couronne nous a été appris par les observations des éclipses antérieures, surtout depuis 1868. Cette Couronne est constituée par des régions diverses : la première partie enferme le soleil à peu près régulièrement et elle est d'un éclat extrêmement vif; elle apparaît comme une zone brillante. Au-delà, entourant la précédente région, il en est une autre qui se fond avec la première et se perd ensuite dans le fond du ciel. Dans cette région externe, l'attention est attirée par des rayons lumineux de forme et d'orientation variables qui prolongent souvent en la débordant la Couronne extérieure. Ces rayons prennent la forme d'aigrettes, de jets, de banderoles ou même de panaches. Ces jets lumineux sont tantôt distribués à peu près régulièrement autour de la Couronne et finissent comme une gloire gigantesques, tantôt il y a distribution très irrégulière, les jets se réduisent de façon à ne plus constituer qu'une sorte de grande croix. Ou encore ils s'étirent et se couchent horizontalement en nappes immenses.

Les observations des dernières éclipses ont montré le fait déjà connu que les aigrettes s'offrent aux regards très différemment au moment des périodes de grande activité du soleil ou des périodes de petite activité qui correspondent au maximum et au minimum de taches. Ainsi, à l'époque du maximum, les aigrettes se localisent vers les régions équatoriales et se distribuent ensuite en rayons à peu près réguliers; au contraire, au moment du minimum des taches, l'irrégularité s'accuse et les aigrettes s'aplatissent généralement en prenant de la largeur. On pourra vérifier le fait le 30 août, car nous sommes maintenant en plein maximum de taches et les aigrettes devront se manifester tout autour de la Couronne avec une certaine symétrie.

On va donc observer, photographier chaque région de la Couronne, examiner les aigrettes, déterminer l'éclat de chaque région, etc.

Il faut bien se garder de confondre la base de la Couronne ou

de l'atmosphère solaire avec le cercle rouge qui termine nettement le globe brillant. Ce cercle rouge plus ou moins régulier forme la « chromosphère » qui apparaît nettement pendant la totalité. Cette enveloppe très lumineuse est constituée principalement par de l'hydrogène qui, par endroits, s'élève en produisant des flocons roses, des « protubérances ». Longtemps, on ignora la nature gazeuse de ces protubérances, parce qu'on ne pouvait les apercevoir que pendant les éclipses. Mais, en 1868, M. Janssen et M. Lockyer, chacun de leur côté, donnèrent un moyen de les observer en tout temps au spectroscope.

L'étude de la Couronne et des phénomènes connexes sera donc l'objet principal des recherches des diverses missions. C'est le gros morceau. Mais il va de soi qu'il est un très grand nombre d'observations plus simples qui pourront être faites même par les amateurs d'astronomie, car souvent elles n'exigent aucun instrument. Nous croyons bon de les indiquer sommairement.

Mais avant, il y a lieu de répondre à une question qui a été souvent posée. On demande pourquoi les astronomes sont obligés de quitter leur observatoire et de s'en aller souvent au loin pour observer l'éclipse totale. C'est qu'en effet l'éclipse totale ne se produit que dans des régions déterminées et fixées par le calcul. Et le calcul se montre ici vraiment merveilleux de précision et témoigne une fois de plus de l'exactitude des lois astronomiques.

Il y a éclipse totale de soleil lorsque, dans son mouvement, la lune vient s'interposer entre cet astre et la terre; il n'y a pas, comme on pourrait le penser, éclipse chaque mois, bien que la terre, la lune et le soleil se trouvent à peu près en face les uns des autres à la nouvelle lune; il faut d'autres conditions pour que l'occultation se produise; d'abord, il importe que les trois astres se trouvent absolument dans le même plan, puis que notre satellite soit à une distance de la terre telle que son diamètre masque celui du soleil. Cela survient pourtant encore quarante et une fois en dix-huit ans. Selon que la lune cache plus ou moins le soleil, l'éclipse est totale, partielle, annulaire, etc. En tout cas, l'éclipse n'est totale que pour certains points de la terre, ailleurs, elle est partielle. Et elle n'est totale qu'à des heures déterminées.

Les distances de la lune à la terre sont telles, que en mettant les choses au mieux, le cône d'ombre projeté par notre satellite ne peut s'étendre à toute la surface de la terre; il ne l'atteint que sur un espace limité. Sur cet espace seul le soleil est complètement masqué; ailleurs, on le voit déborder ou l'on n'en voit plus qu'une région. Quand donc les distances sont convenables, le cône, comme un pinceau, met du noir sur le sol terrestre et le soleil et la lune se déplaçant depuis le lever jusqu'au coucher

diurne le cône successivement envahit de l'ouest à l'est toute une bande terrestre. Pour cette bande l'éclipse est totale et progressivement du matin au soir.

Le 30 août l'ombre du cône se déplacera du matin au soir, en noircissant une bande d'environ 200 kilomètres de largeur. Sur toute la bande, le soleil restera invisible environ de 3 à 4 minutes. Cette zone, dite de totalité, s'étendra du Canada à l'Arabie.

L'ombre au lever du soleil apparaîtra au Labrador, traversera l'océan Atlantique, entrera en Europe près du cap Ortegal au nord-ouest de l'Espagne, passera par Oviedo, Burgos, la Catalogne, puis par Tortose et Valence, par les îles Baléares, entrera en Algérie, à Philippeville, à Constantine, en Tunisie, par Sfax. On la retrouvera ensuite en Tripolitaine, en Egypte, à Assouan et elle disparaîtra en Arabie au moment du coucher du soleil.

Partout ailleurs l'éclipse ne sera que partielle et le soleil sera d'autant moins caché que l'on s'éloignera de la ligne de totalité. Ainsi à Alger, le soleil sera éclipsé au point que l'on ne verra qu'un mince croissant brillant, à Bordeaux le croissant sera plus marqué ; à Paris notamment davantage (grandeur de l'éclipse 0,82). Les heures de l'éclipse varient naturellement selon les régions. A Paris, heure du commencement de l'éclipse générale 10 h. 46 m. 9. Commencement de l'éclipse totale 11 h. 49 m. 7. Commencement de l'éclipse centrale 11 h. 50 m. 8. Eclipse centrale à 12 h. 59 m. 6.; fin de l'éclipse centrale 14 h. 43 m. 1, fin de l'éclipse totale 14 h. 44 m. 3. Fin de l'éclipse générale 15 h. 46 m. 8. De même pour Bordeaux : Commencement 11 h. 48 m. 8; plus grande phase 13 h. 8 m. 6, fin 14 h. 24 m. 7. Pour Lyon, 12 h. 18 m. 9, 13 h. 36 m. 6, 14 h. 49 m. 9. Pour Marseille, 12 h. 24 m. 3, 13 h. 43 m, 4, 14 h. 57 m. 5, etc.

Nous aurons une éclipse totale encore en 1912. Mais cette fois les astronomes parisiens n'auront pas à se déranger. La ligne de totalité traversera la France et l'éclipse sera particulièrement facile à observer à Paris et aux environs. C'est un cas tout à fait rare.

J'arrive vite aux observations qui peuvent être faites par tout le monde et qui ont aussi leur intérêt; elles peuvent être souvent entreprises dans les régions où l'éclipse n'est que partielle.

Sur la ligne de totalité, tout le monde sait l'impression que cause la suppression brusque de la lumière. Tout prend, dans la nature une teinte plombée, puis olivâtre, le visage des hommes devient livide. Malgré soi on est impressionné par l'aspect de tout ce qui nous entoure. Il n'y a pas encore très longtemps on voyait les habitants d'un pays s'enfermer dans les caves pendant la totalité. En 1654, les Parisiens redoutaient les éclipses,

au point d'en parler des mois à l'avance comme s'il se fut agi de la fin du monde. Les animaux sont d'ailleurs tout aussi impressionnés que les hommes. Le chevalier Louville raconte qu'à Londres, pendant l'éclipse de 1715, les chevaux qui marchaient sur les routes refusaient d'avancer et se couchaient terrifiés. Les bêtes sont pleines d'effroi. Les animaux de basse-cour se blotissent dans un coin, les oiseaux cessent de chanter. Les plantes dont les feuilles sont sensibles à l'obscurité, se ferment. Cette influence est générale et demande à être étudiée de plus près qu'on ne l'a fait jusqu'ici.

On a noté déjà divers phénomènes qu'il sera intéressant de contrôler. Par exemple, la couleur orange du ciel et des nuages, au moment de la totalité avec irisation d'un éclat qui, paraît-il défie toute description, puis des arcs colorés splendidement et des franges fugitives se portant soit sur le croissant lumineux, soit encore sur la lune. Mais ce qui frappe surtout les curieux, ce sont les ombres mobiles, les ombres volantes à la surface de la terre. Lorsque le croissant lumineux est très mince, quelques secondes avant la totalité ou après, la clarté des objets terrestres subit des variations brusques; quelquefois c'est comme une simple ondulation traversant l'air, ce qui fait dire que « l'on a vu passer le vent de l'éclipse »; quelquefois on distingue des bandes alternativement claires et obscures ou même colorées danser sur les murs et sur les maisons. A Alger, pendant l'éclipse de 1900, Mme Broock, les a vu se dessiner sur les routes et sur les murailles, onduler, rouler sur elles-mêmes. Les bandes qui se présentent assez souvent avec l'apparence de grosses taches, changent d'ailleurs d'aspect d'un lieu à un autre. M. Bigelow, a attribué leur formation aux mouvements dont l'air est animé pendant la totalité. En tout cas, c'est un des phénomènes que l'on observe le plus souvent. Il avait été observé dès 1706, peut-être pour la première fois, car M. Rayet, directeur de l'Observatoire de Bordeaux a retrouvé dans un vieux exemplaire d'un livre de l'astronome Delisle, un papier tout jauni qui mentionne le fait. La note est signée de M. de Joly, adjoint-conseiller de M. le duc d'Orléans.

« J'étais à Narbonne, écrit M. de Joly; je n'étais âgé que de neuf ans, mais mon père, qui était fort curieux de ces choses-là, me fit remarquer tout ce qui se passait. Ce qui m'est resté le plus présent à l'imagination, ce fut un incident qui m'inspira beaucoup de crainte. Un peu avant que le soleil ne commençât à se dégager, m'étant trouvé du côté nord, je vis la façade d'une maison éloignée de nous d'environ vingt pas, agitée en apparence comme l'est la surface d'une large rivière lorsqu'un grand vent souffle dans la direction opposée de son cours. La crainte que

cette maison ne tombât me fit me récrier. Mon père me rassura en me faisant observer de grandes ondulations d'ombre et de lumière pâle qui se peignaient sur le mur et y produisaient cette apparence d'agitation. Ces ondulations, autant que je puisse m'en souvenir, avaient une direction oblique faisant avec l'horizon un angle obtus du côté du couchant. »

Et la note se termine ainsi : « C'est ce que j'ai l'honneur de certifier à la réquisition du très célèbre astronome, M. Delisle. A Paris, le 18 août 1765. »

Il s'agit de l'éclipse totale du 12 mai 1706. Il est probable que Delisle aura intercalé cette note dans son propre exemplaire : *Mémoires pour servir à l'histoire et aux progrès de l'astronomie, de la géographie et de la physique*. Et c'est ce volume même que M. Rayet a la bonne fortune de posséder dans sa bibliothèque.

L'observation des « ombres mobiles » est à la portée de tout le monde. On peut examiner aussi aisément au moment où les deux astres entrent en contact ce que l'on nomme le « chapelet ». Le soleil forme alors un croissant très minime; le bord est comme dentelé et forme un chapelet à grains brillants. L'apparence est très nette. On distingue encore très souvent les rayons en brosse, rayons comme implantés dans le croissant lumineux. Ils divergent et sont légèrement recourbés.

Il va de soi qu'il faut observer les phénomènes avec un verre coloré. Pour les instruments d'optique, lunettes ou même jumelles, on intercale entre l'objectif et l'œil un verre foncé. La disposition de verre la plus convenable est celle dite « graduée ». Le verre coloré est taillé en forme de coin dans lequel pénètre, par son coin de même angle un verre blanc, tourné en sens inverse. L'opacité d'un tel verre change graduellement d'une extrémité à l'autre et permet de choisir l'affaiblissement qui convient à l'état du ciel et à la région à explorer. Quant à la couleur, on préfère le vert pour l'observation des contacts, car avec un verre rouge, on pourrait confondre la lumière rouge d'une protubérance avec la lumière du bord solaire qui paraîtrait rouge aussi, à cause de la teinte du verre. Pour les autres observations, la teinte neutre paraît préférable. Dans les observations de simple curiosité, on peut employer un simple verre enfumé à la lumière d'une bougie et tenu à la main. Il est bon de protéger la surface noircie en plaçant dessus un second verre fixé au premier au moyen d'une bande de papier gommé.

On pourra aussi remarquer pendant l'éclipse un fait, d'ailleurs, bien connu : c'est la forme des ombres des feuilles sur le sol. D'habitude, les rayons forment taches lumineuses sur le sol dessinant des circonférences ou des ellipses, mais lorsque le

disque solaire est en partie masqué, les taches sont échancrées, comme le soleil et toutes du même côté, et de la même quantité angulaire.

On constatera aussi l'apparition successive de certaines étoiles, comme lorsque la nuit est venue. Sirius devient très visible, puis, si les positions des astres sont convenables, les planètes Vénus, Jupiter et Mercure. On peut même distinguer les protubérances les plus brillantes avant et après la totalité.

L'ombre de la lune progresse sur le sol de l'ouest à l'est. On peut la voir arriver du côté de l'ouest au moment où elle va produire l'éclipse totale. On peut même la suivre se projetant sur l'atmosphère et sur les nuages. L'observation est assez délicate, mais intéressante. Ceux qui ont vu se mouvoir cette grande ombre à la surface terrestre la comparent à un nuage sombre d'orage sur le point d'éclater et qui avance très rapidement. C'est même surtout cette vitesse qui frappe les observateurs.

M. Bigourdan a calculé cette vitesse pour l'ombre de la prochaine éclipse; elle atteindra 750 mètres par seconde. Un rapide marchant à 100 kilomètres à l'heure ne fait que 28 mètres en chiffre rond par seconde. Le phénomène de la « grande ombre » est très impresionnant. Mais naturellement, pour le voir, il faut se trouver sur la ligne de totalité [1].

Ce spectacle de l'ombre, dit Forbes, qui observa l'éclipse de 1842 à Turin, est un des plus effrayants que j'ai jamais vu. « Je me sentis un instant presque étourdi, comme si le vaste bâtiment qui était sous mes pieds s'inclinait de côté. » Pendant l'éclipse de 1900, aux environs d'Alger et en mer beaucoup de personnes jouirent de ce spectacle émouvant.

La lune aussi sera à étudier et de très près. On a prétendu que son disque se montrait un peu coloré et que l'on pouvait même distinguer les montagnes. On a fait mieux, puisque l'on a prétendu voir à sa surface comme des lueurs instantanées et même des volcans en feu. En 1798, l'amiral espagnol Ulloa qui se trouvait en mer pendant l'éclipse totale vit sur le bord du disque un point nettement lumineux. Il attribua cette apparence à la lumière du soleil qui aurait traversé le corps de la lune par une sorte de caverne oblique. Pendant l'éclipse de 1842, Valz, astronome expérimenté, aperçut également sur le disque lunaire divers points lumineux très vifs. On explique leur apparition par l'hypothèse peu solide d'Ulloa ou par l'éruption de volcans lunaires.

[1] M. Bigourdan, de l'Institut, astronome à l'Observatoire de Paris, vient de publier, chez Gauthier-Villars : *les Eclipses de soleil.* Instructions sommaires sur les observations que l'on peut faire, particulièrement pendant l'éclipse du 30 août.

Il est bien plus simple de penser que les points brillants étaient tout bonnement dus aux protubérances de la chromosphère. Mais, à cette époque, on ne connaissait guère les protubérances solaires. Il sera donc utile de bien suivre tout ce qui se passera sur notre satellite.

On a dit également que l'on avait pu découvrir des comètes au moment de la totalité. Peut-être une et c'est tout, celle de 1893 à peu près certainement, parce qu'on a trouvé sa trace sur des photographies prises indépendamment au Chili, au Brésil et en Afrique. On verra bien le 30 août.

Il y aura aussi à rechercher les planètes intramercurielles. On se rappelle qu'en 1859 Le Verrier indiqua comme probable l'existence de planètes inconnues situées à l'intérieur de l'orbite de Mercure, et dont l'attraction expliquerait certaines perturbations du mouvement de cette dernière planète. Ces astres hypothétiques toujours plongés dans les rayons du soleil seraient invisibles en temps ordinaire, Faye recommanda de les rechercher pendant l'obscurité des éclipses totales et surtout par la photographie. Perrine tenant compte de la remarque de Faye, explora ainsi pendant l'éclipse de 1900 les régions voisines du soleil. Les clichés donnèrent toutes les étoiles y compris celles de sixième grandeur, mais aucune planète nouvelle, ceci prouve simplement que s'il existe des planètes inconnues, elles sont d'un éclat inférieur à la cinquième grandeur. Il faudra donc rechercher de nouveau les planètes intramercurielles avec des instruments plus puissants et avec une pose photographique plus longue.

On voit bien par ce programme d'ailleurs incomplet que les amateurs d'astronomie n'auront pas à perdre leur temps le 30 août, qu'ils soient ou non dans la zone centrale. Il y aura beaucoup à faire aussi partout où l'éclipse ne sera que partielle.

Il y aura aussi à ne pas oublier les observations psychologiques, météorologiques et magnétiques. Le soleil étant occulté, il est clair que sa radiation absente pendant quelques minutes doit amener un abaissement de température. Il y a même dépôt de rosée. On a trouvé en général que l'abaissement de température survenait une dizaine de minutes après la totalité. Il faut environ dix minutes pour que le thermomètre soit influencé. Le refroidissement est d'environ 4°. On reconnaît du reste très bien « le froid de l'éclipse », c'est à contrôler. Il sera facile de même de constater que les bords du soleil nous envoient moins de chaleur que le centre, ce qui met en relief l'absorption calorifique produite par les atmosphères du soleil.

Les variations du magnétisme terrestre pendant les éclipses réclament toute l'attention des physiciens. Le 21 juillet 1851,

M. Léon, professeur à Beaune, fit osciller une aiguille de boussole de déclinaison pendant l'éclipse et en dehors de l'éclipse de ce jour-là. Il trouva ainsi que pendant l'éclipse cette aiguille oscillait un peu plus vite, de sorte que la force magnétique de la terre aurait augmenté pour reprendre ensuite sa valeur normale. A cette époque, on ne prit pas garde suffisamment à cette expérience. Mais aujourd'hui, nous la considérons comme importante, parce qu'après de nombreux doutes, on a fini par admettre qu'il y avait une relation intime entre l'activité solaire et les mouvements de l'aiguille aimantée. Les belles et nombreuses observations de Wolf, de Zurich, sont confirmées. Les variations de l'aiguille aimantée apparaissent en corrélation intime avec le maximum et le minimum des taches solaires. Et de plus, la période magnétique diurne est aussi liée au mouvement du soleil. L'aiguille prend toute son amplitude pendant les heures de la plus grande insolation tandis qu'elle varie à peine pendant le reste de la journée et pendant la nuit, et cette amplitude croît avec le maximum des taches pour diminuer au minimum.

On explique ces coïncidences en considérant le soleil comme un immense aimant dont la puissance est variable. Et cette hypothèse est confirmée par ce fait que les jets de la Couronne prennent, vers les pôles solaires, une forme qui rappelle complètement celle des courbes du spectre magnétique. Pendant l'éclipse, que devient l'action magnétique du soleil? C'est un point important à examiner.

Nous touchons encore une fois au maximum des taches solaires; il faudra aussi tenir compte de cette circonstance. La période des taches est d'environ 11 ans, 113, mais réellement un peu variable. L'intervalle entre un maximum et un minimum, et un minimum et un maximum n'est pas le même. Souvent, entre le minimum et le maximum, on compte quatre années et demie, et entre le maximum et le minimum suivant six années. La maximum actuel qui surviendra en 1906, a été précédé du minimum de 1904. Tout cela n'est pas rigoureusement exact. Les déviations de l'aiguille aimantée doivent confirmer ou infirmer ces dates.

A propos des taches, nous ne pouvons passer sous silence la question de leur influence sur la terre. Il est de mode aujourd'hui encore plus qu'autrefois d'affirmer que notre météorologie terrestre est en corrélation intime avec la période des taches. Le malheur est que aucun astronome ne s'accorde sur cette influence. Pour les uns, les taches amènent de grandes chaleurs sur la terre, pour les autres, c'est tout le contraire. Ainsi on nous avait prédit qu'avec les grosses taches qui sont venues cette année sur le soleil la température moyenne serait en France et en Europe extrême-

ment élevée; or jusqu'ici la prévision est fausse; l'été a été plutôt en déficit de chaleur. Pour la majorité les taches amènent du froid. En réalité nous manquons absolument d'éléments de comparaison et la conclusion est problématique. Jelinek, en Allemagne est d'avis que l'influence des taches est inappréciable. Stone, astronome royal au Cap de Bonne-Espérance, Gould, dans l'Amérique du Sud, penchent vers un refroidissement à l'époque des maximums. Sans insister, sur ce point très mal étudié, on peut dire que M. Nordmann en France, après des études très serrées a conclu qu'à l'équateur, la température moyenne est légèrement en baisse au maximum des taches. Il est évidemment facile avec un peu d'imagination dans des recherches de cette nature de trouver tout ce que l'on veut. N'a-t-on pas été jusqu'à signaler un rapport entre les taches et les crises commerciales? L'idée il est vrai, n'est pas aussi absurde qu'il semblerait tout d'abord, car si vraiment les taches avaient de l'action sur la météorologie terrestre, il est clair qu'elles pourraient indirectement agir sur les moissons et troubler par suite la marche normale des transactions commerciales.

Pour notre part, et dans l'état actuel de nos connaissances, nous ne pensons pas que personne ait le droit d'affirmer que les taches solaires exercent une action sur la terre au point de vue calorifique. C'est à rechercher. Mais peut-être toutefois l'apparition des taches pourrait-elle être synonyme d'une saison orageuse. Les relations entre la période et le magnétisme terrestre étant à peu près démontrées, il serait possible qu'à un maximum de tache correspondissent des années particulièrement orageuses. Ainsi, en 1905, les taches sont énormes à la surface solaire, et l'été est extrêmement orageux. Les orages se multiplient depuis la saison chaude. Toute l'atmosphère est électrisée au point que les gens nerveux éprouvent un sentiment de malaise. Moffat, en 1874, a, du reste, publié des résultats tendant à démontrer que dans les années de taches solaires la quantité moyenne d'ozone atmosphérique est un peu plus grande que pendant le minimum de taches. L'hypothèse d'une corrélation entre les taches et les années à orages est donc assez vraisemblable.

Il sera donc bon, au moment de l'éclipse, d'examiner aussi la tension électrique et de déterminer sa valeur, comparativement à la valeur moyenne de l'année.

En résumé, le phénomène qui va se produire le 30 août peut enrichir considérablement nos connaissances. Souhaitons que le temps soit favorable aux observateurs et que les efforts tentés par toutes les nations civilisées soient couronnés de succès.

Henri de Parville.

CHRONIQUE POLITIQUE

Délivré du Parlement pour quelques mois, le gouvernement serait libre de se montrer plus fort. Il reste cependant sous la domination de M. Combes et de M. Jaurès, représentés devant M. Rouvier par les ministres qu'ils régentent ou qui leur servent de « délégués administratifs ». C'est toujours, pour M. Rouvier, pour M. Etienne, la peur de mécontenter le jacobinisme d'un groupe ou le socialisme d'un autre; la peur de se séparer de la franc-maçonnerie. Ils mettent tout leur art, tout leur honneur, à égaliser plus ou moins la part de leur indépendance et celle de leur servitude, dans ces compensations qui contrebalancent une indignité par un acte de justice, un scandale par un acte de réparation. Et, grâce à ces complaisants oublis de tout ce qui constitue, moralement, l'autorité ou, matériellement, la légalité, non seulement il se trouve que le pays a un gouvernement qu'il ne sent pas, mais l'anarchie, que ce gouvernement redoute et déplore en secret, va toujours s'aggravant. La grève de Longwy en est un signe aussi effrayant que lamentable. Là encore, le gouvernement a méconnu son premier devoir, qui est d'assurer le respect de la loi, en sauvegardant la liberté du travail, la liberté individuelle du travailleur; et cette défaillance est d'autant plus coupable que les grévistes n'allèguent pas même la plus petite plainte professionnelle, une raison de salaire ou de discipline. Un agitateur, un étranger, les a soulevés, sans qu'ils sachent pourquoi; la puissance révolutionnaire des instincts a tout fait, avec la magie des devises légendaires puis, dans l'entraînement, la violence s'est suffi à elle-même pour s'attribuer désormais un motif. Entre eux et ceux qui veulent la continuation du travail, le gouvernement proclame sa « neutralité ». Or, la « neutralité » qu'il doit observer, MM. Jaurès, Sembat, Rouanet et Meslier, viennent la lui définir : elle consiste à laisser les grévistes, les « rouges », tyranniser brutalement les « jaunes », les ouvriers qui prétendent exercer leur droit de travailler; et, comme le gouvernement ne leur semble pas avoir pratiqué convenablement ce genre de neutralité », ils l'interpelleront. Ils l'interpelleront aussi, parce que le préfet de Meurthe-et-Moselle, celui qu'ils louèrent d'avoir

expulsé M. l'abbé Delsor, a expulsé le tribun et le meneur de la grève, l'Italien Cavalozzi. En attendant, il y a eu, dans cette grève, un progrès, une nouveauté, l'audace d'un crime encore inusité : les grévistes ont tiré des coups de fusil sur les inoffensifs travailleurs d'une usine, surpris dans leur besogne; et la frontière de l'Est, émue il y a un mois d'on se rappelle quelle menace, a entendu cette fusillade. M. Jaurès la justifiera peut-être, à la tribune. Mais croit-on que si, depuis trois ans, le gouvernement avait défendu, avec la loi, la liberté du travail contre ces grèves qui finiront par ruiner l'industrie française et qui deviennent de plus en plus la guerre civile, nous aurions ce sinistre épisode de Longwy, après celui de Marennes, après ceux de Marseille et de Limoges?

Ce ne sont pas les promesses que les candidats ou les députés de ces trente-quatre ans de parlementarisme ont ménagées à l'ouvrier; ce ne sont même plus les lois; l'argent seul manquera. Le Sénat, avant de clore sa session, a voté ce premier article de la loi sur l'assistance obligatoire : « Tout Français, privé de ressources, incapable de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence, et, soit âgé de plus de soixante-dix ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable, reçoit, aux conditions et sous les réserves ci-après, l'assistance instituée par la présente loi. » La Chambre n'avait voulu qu'une délibération. Elle n'avait pas pris la peine de calculer le coût annuel du sacrifice que cette loi imposerait à l'Etat, bien que l'évaluation variât entre 150 et 12 millions; elle s'était désintéressée du problème. Le Sénat a reconnu que le minimum serait de 70 millions, dont 45 pour la part de l'Etat. La Chambre a, de son côté, simulé généreusement, avant son congé, une discussion de la loi sur les retraites ouvrières. Le temps lui manquant pour un débat sérieux, ce ne pouvait être qu'une démonstration purement verbale, passagère et vaine; d'autant plus que la question est très complexe, très délicate même, comme on le sait par une enquête où les ouvriers et les patrons ont repoussé, avec une égale énergie, le système du prélèvement obligatoire sur le salaire. Mais M. Jaurès ne demandait qu'un peu d'exhibition doctrinale et de zèle oratoire : il fallait « affirmer le principe »; les moyens de le réaliser, on les chercherait plus tard. M. Jaurès et ses amis se montraient moins impatients, sous le règne de M. Combes, quand M. Millerand adjurait le parti socialiste d'élaborer cette loi, avant aucune autre. Ils aimèrent mieux alors travailler pour leur « anticléricalisme » que pour leur « humanitarisme ». Cependant, si, comme on l'a prouvé, l'Etat ne peut coopérer aux retraites ouvrières sans leur fournir plusieurs centaines de millions, comment se les procurera-t-il? L'embarras de nos finances est de plus en plus grand. Le 6 juillet, à l'époque même où, régulièrement, le budget de 1906 aurait dû être voté, le gouvernement en a déposé le projet sur le bureau

de la Chambre. Or, comparé au budget de 1905, ce projet augmente de 67 millions les dépenses; encore n'y suppute-t-on pas les frais de la loi sur l'assistance obligatoire. Depuis quatre ans, l'accroissement de ces dépenses s'est élevé à 172 millions. Depuis onze ans, en pleine paix, on a dépensé 1 milliard 40 millions de plus que ne l'avaient prévu les budgets. La dette nationale atteint le chiffre de 31 milliards et le revenu total du peuple français, d'après l'estimation des économistes les plus compétents, est de 25 à 30 milliards. Il est plus que temps de réprimer la ruineuse prodigalité de notre Parlement. M. Rouvier, naguère banquier, et M. Berteaux, encore agent de change, devraient être les premiers à le déclarer. S'ils jugent la France assez riche pour payer les utopies de ses députés et leur gloire électorale, ne songent-ils pas du moins au trésor de guerre qu'il leur aurait fallu, le 6 juin, et qu'un hasard malheureux pourrait leur rendre aussi nécessaire, demain?

Le patriotisme a sa « crise », en France, et cette « crise » est « à l'école », là même où doit commencer, par l'enseignement national, l'amour de la patrie. Cette crise, le livre de M. Bocquillon et la lettre de M. Goblet, qui en était la préface, l'ont constatée aussi éloquemment que douloureusement, avec des documents catégoriques. Elle continue : témoin le cas de M. Bretin, instituteur à Chalon-sur-Saône. Sous un pseudonyme, il avait fait, au loin, une conférence où il préconisait, comme M. Hervé, la grève des réservistes en temps de guerre. Le Conseil départemental de l'enseignement primaire lui inflige la peine de la censure. Qui le défend, devant ce conseil? M. Simyan, rapporteur de la loi qui ajoute quatorze millions au traitement des instituteurs. Or, sous le prétexte de le remercier de son rapport, sept cents instituteurs de Saône-et-Loire se réunissent dans un banquet pour applaudir l'apologiste de M. Bretin, lequel a été coupable seulement d'un « délit d'opinion », a dit M. Simyan; et, ce banquet, c'est un ministre, M. Dubief, qui le préside. Il se peut que, rêveurs sincères ou « intellectuels » prétentieux et déclamateurs de village, ces instituteurs se soient crus non seulement excusés, mais protégés, par les exemples que leur ont donnés les « pacifistes » du Parlement et les députés socialistes dont ils étaient les agents, devant les électeurs, et les clients, devant les préfets. Leur « antipatriotisme » n'en est pas moins une honte et un mal. Les voilà devenus des professeurs de désertion, de trahison, de lâcheté! Il n'est pas, quoi que prétendent leurs sophistes, de « patriotisme international » qui se concilie avec le « patriotisme français ». Qu'il y ait ou non une humanité, il y a la France d'abord : c'est pour la France qu'on se battra sur les Vosges, s'il le faut, et ce ne sera pas contre l'humanité, ce sera contre l'Allemagne seulement. Les socialistes allemands raisonnent ainsi, de leur côté. Les internationalistes de notre enseignement primaire

pourraient se rappeler l'enthousiasme avec lequel ils célébraient, en 1871, le maître d'école allemand, comme le véritable vainqueur de 1870 : il était patriote, ce maître d'école; depuis Iéna, depuis Waterloo même, il aidait le sous-officier allemand à faire des soldats. Mais les disciples de M. Hervé, les collègues de M. Bretin riraient, si M. Jules Ferry leur criait aujourd'hui, comme dans le Congrès pédagogique de 1881, quand il les « mettait en garde » contre la politique : « Vous êtes les instituteurs de la France et de la Patrie! » Il y a six ou sept ans, s'ils professaient qu'il n'y a pas de Dieu, encore professaient-ils qu'il y a une patrie. On leur avait persuadé que le culte de Dieu serait utilement, noblement remplacé par celui de la patrie. De ces deux religions, ils répudient maintenant la seconde, comme ils avaient renié la première. Il ne leur reste plus, pour l'éducation des enfants qui leur sont confiés, ni autels, ni drapeau. Mais, sans la patrie, à quoi bon une armée? Avec le général André, l'armée devait être spécialement la garde prétorienne de la franc-maçonnerie; avec M. Jaurès, la milice du socialisme; avec les Hervé et les Bretin, elle n'a plus la moindre raison d'être, puisque, d'avance, dans la guerre étrangère, elle jette ses armes et que rien ne peut l'obliger à plus d'abnégation et de vaillance, dans la guerre civile. En vérité, pourquoi les instituteurs socialistes et pacifistes hésiteraient-ils à demander la destruction légale de cette armée, quand M. Berteaux lui-même la détruit, à sa manière, en la démoralisant par l'infamie du favoritisme avec lequel il relève et honore les pires héros de la délation militaire, dans la personne du général Peigné?

Si, par une nécessité plus forte que toutes les lois et tous les jeux de la politique, notre gouvernement ne se prononce pas, lui aussi, contre l'idée de la patrie, il se sent plus libre contre celle de Dieu : il la proscrit de l'école; il est disposé à la proscrire de l'église bientôt. Ceux dont il ne peut pas contenter l' « antipatriotisme », il ne néglige pas de leur plaire du moins par son despotisme irréligieux. M. Étienne a décrété, pour le 1er septembre prochain, la fermeture de cent vingt-six écoles congréganistes, pendant que M. Bienvenu-Martin portait au Sénat la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. La commission nommée par le Sénat pour l'examen de cette loi comprend quatorze partisans du projet et quatre adversaires : si M. Combes a vainement brigué l'honneur d'y figurer, du moins le rapporteur, M. Maxime Lecomte, et le président, M. Vallé, sont-ils animés de tout son esprit. D'ailleurs, la tâche de cette commission était d'avance simplifiée par la consigne du parti et du gouvernement lui-même. « Allez et faites vite! » C'était, par une répétition du mot historique, l'ordre formulé. Inutile d'étudier la loi : le texte en était sacré. Il fallait qu'on pût la promulguer en décembre, pour empêcher qu'elle ne devînt une des questions électorales de l'an pro-

chain. Et puis, M. Briand avait son plan, qu'il a révélé dans un banquet : on prendra soin que la loi ne produise pas ses véritables effets pendant la période consécutive à la promulgation; on habituera les populations à croire que les prophéties « cléricales » les avaient faussement alarmées; aucune église ne sera fermée; aucun curé ne sera laissé dans le besoin; le culte fonctionnera paisiblement; les électeurs se tranquilliseront donc. Les élections faites, on pourra se remettre à l'œuvre : on aura quatre ans pour réformer cette loi « insuffisante », « provisoire », qui « n'est pas un terme, tout au plus le terme d'une étape », comme le proclament M. Pelletan et M. Léon Bourgeois. On refera la loi, dans toute la simplicité de sa rigueur primitive. Et ces conseils ont été entendus, ces injonctions obéies : la commission a, sans aucun changement, adopté les trente-sept articles de la loi. Il reste que nos amis éclairent de plus en plus le pays, avant d'en appeler au suffrage universel. Les 341 députés, qui, avec ou sans réserves, ont voté la loi, ne représentent qu'environ 2 977 063 électeurs, sur 11 219 992 ; et, déjà, on compte, dans un pétitionnement très incomplet encore, plus de 4 millions et demi de protestataires. Il faut, quelle que soit l'épreuve, que la France ait enfin sa liberté religieuse. M. Anatole Leroy-Beaulieu a dit avec raison : « Quand nous cherchons, au dehors de nos étroites frontières, quels sont les pays véritablement en possession de la liberté religieuse, nous en trouvons bien quelques-uns où la liberté est à peu près complète, aussi complète qu'une chose humaine peut l'être; nous voyons la Belgique, nous voyons l'Angleterre, nous voyons les Etats-Unis, peut-être aussi la Hollande; et, quand nous allons au fond des choses, nous trouvons précisément que, si ces pays divers sont en possession de la pleine liberté religieuse, sous des formes, il est vrai, différentes, avec des institutions et des lois qui sont loin d'être identiques, c'est que, dans tous ces Etats, la liberté religieuse repose sur les autres libertés. C'est pour cela qu'elle y est complète et qu'elle y est solide. » Nous oserons dire plus : la liberté religieuse est, pour un peuple, la plus haute preuve qu'il est libre; et, parce qu'elle couronne toutes les autres libertés, elle en est la plus sûre garantie.

Guillaume II a eu le privilège de faire oublier à l'Europe l'affaire du Maroc par un acte encore plus imprévu, plus énigmatique, plus compliqué que celui de Tanger : son entrevue nocturne avec le tsar, à Bjœrko, devant Cronstadt. Encore la soudaineté de la démarche a-t-elle été autrement grande à Bjœrko qu'à Tanger. Les deux souverains n'avaient emmené avec eux aucun de leurs ministres. On ne sait absolument rien de leur colloque; on ignore même encore lequel des deux avait invité l'autre; et jamais il n'y eut, ni pour la curiosité des diplomates, ni pour celle des journalistes, une matière plus abondante de conjectures, de confidences hasardeuses, de nouvelles et de

fables. Guillaume II est-il venu à Bjœrko pour opérer un rapprochement entre l'Allemagne et la Russie, ou, plus simplement, pour attester, dans le moment même que l'alliance franco-russe paraissait se relâcher à Paris, l'amitié qui unit les deux empereurs, et que lui, le kaiser, il s'est tant efforcé de resserrer, depuis les commencements de la guerre d'Extrême-Orient? A-t-il donné au tsar ses conseils sur la pacification intérieure de la Russie ou sur la paix russo-japonaise? A-t-il offert au gouvernement russe l'argent allemand, pour un emprunt? A-t-il, particulièrement, voulu apprendre si, après la paix, la Russie nouerait une alliance avec le Japon? A-t-il, signalant une fois de plus « le Péril jaune », expliqué au tsar comment la Russie et l'Allemagne pourraient créer une ligue des puissances européennes pour la surveillance de l'Asie? Ne s'est-il occupé que des alliances qu'il souhaite, comme celle de l'Allemagne avec la Russie et la France, ou qu'il redoute, comme celle de la Russie et de la France avec l'Angleterre? A-t-il communiqué au tsar ses véritables intentions, pour le règlement de l'affaire du Maroc, et l'a-t-il édifié, rassuré, sur les relations de l'Allemagne et de la France? Est-ce contre l'Angleterre qu'il a dirigé l'attention du tsar et lui a-t-il proposé un plan d'action plus ou moins immédiate? Que s'est-il dit, entre eux, de la scission des Etats scandinaves et, si les deux empereurs doivent s'entendre pour la candidature du prince qui régnera en Norwège, quel a été leur choix? Enfin, Guillaume II a-t-il demandé que, par un accord des puissances riveraines, l'accès de la Baltique, désormais « *mare clausum* », fût interdit aux flottes de l'étranger? Ces questions et vingt autres se sont posées, le lendemain de l'entrevue de Bjœrko. Les suppositions ont été d'autant plus nombreuses, d'autant plus hardies et même téméraires, que, selon l'opinion commune, Guillaume II est plus ambitieux, plus affairé, plus prompt à concevoir de grands projets et à les entreprendre.

On a tort de ne le considérer que comme un « illuminé », un « impulsif ». Sans doute, il se plaît à étonner son peuple, l'Europe même et le monde. Il aime à la fois le mystère et l'éclat, le secret et le bruit. Il est méditatif et verbeux. Il s'agite avec pompe. Il procède par surprises, comme s'il ne voulait faire de l'histoire qu'à l'instar de la photographie instantanée. Mais, brusque et théâtral, il l'est autant par système que par goût. Les soubresauts de ses attitudes n'empêchent pas qu'il ne soit un homme réfléchi. Il cache, sous des apparences combinées pour émouvoir l'imagination publique, une politique très positive, qui ne varie pas et qui ne laisse plus ou moins apercevoir ses desseins que selon les circonstances. Il sait ce qu'il veut et il y persévère. Il faut constater que, si, dans ses fantaisies, il dépasse parfois la mesure de ce qu'il doit dire, il n'a pas dépassé encore celle de ce qu'il peut faire. D'ailleurs, plus souple et plus patient que sa raideur ou son

impétuosité ne permet de le présumer. Il a peu changé de caractère ou de méthode, depuis son avènement; mais voilà dix-sept ans que son règne reste pacifique, pour la prospérité croissante de l'Allemagne. Assurément, avec la force énorme et toujours prête dont il dispose, Guillaume II est, au regard de l'Europe, une personnalité inquiétante; peut-être inquiète elle-même dans son orgueil, dans le soin de sa grandeur, dans son désir violent de ne pas manquer à sa tâche, à son rêve, et de bien remplir sa destinée. Rien ne dit que tous ses efforts d'aujourd'hui et tout leur fracas ne soient simplement pour prouver qu'on ne peut pas « isoler » l'Allemagne et qu'il garde non seulement la liberté de ses allures, mais le pouvoir de répandre autour de soi, du Nord au Midi, de l'Ouest à l'Est, les bravades, les querelles, pour exciter la crainte. Mais, quel que soit l'homme, il ne faut, devant toutes les questions qui sont nées de l'entretien de Bjœrko et qu'aucun document n'aide encore à résoudre, il ne faut nous fier qu'à la leçon des faits. Il y en a deux et la signification n'en est pas précise, actuellement : c'est la visite de Guillaume II à la cour de Danemark et c'est l'annonce officielle que l'Angleterre enverra prochainement une flotte puissante dans la Baltique, comme pour affirmer que la Baltique est une mer libre. A Copenhague, tout se serait passé, paraît-il, en cérémonies, en fêtes amicales et banales. A Berlin, on refuse de voir dans la promenade de la flotte anglaise une démonstration menaçante. Si l'Angleterre veut un duel avec l'Allemagne, l'Allemagne n'acceptera pas le défi. Si l'Angleterre veut la guerre avec l'Allemagne, dans l'espoir d'entraîner la France derrière son pavillon, la France ne l'y encouragera pas; ce serait, pour notre gouvernement, une responsabilité terrible. Quant à l'Allemagne, elle a un sentiment trop net de son intérêt, un souci trop instant de sa fortune maritime et commerciale, pour provoquer la France et l'Angleterre ensemble à une guerre où l'invulnérable Angleterre, quelle que dût être la fin de la lutte, serait assurée de posséder sa victoire à elle et tout le profit, le seul profit qui lui importe. Ce sont là trois considérations qui dominent les diverses questions dont l'entretien de Bjœrko a été le thème occasionnel.

Si ces événements et ces éventualités diplomatiques ont vivement préoccupé l'Europe, ses parlements ont eu presque tous leur émoi aussi. Le Parlement hongrois organise la « résistance passive » du pays, avec une imprévoyance que rien n'instruit. A Stockholm, le Riksdag, précisant les conditions de la scission qui va séparer la Norvège de la Suède, a demandé que la Norvège spécifiât par un plébiscite sa volonté de rompre l'union, et, comme il accusait le gouvernement d'avoir traité avec trop de modération le peuple norvégien, le ministère a donné sa démission. A Rome, le débat sur les négociations des compagnies de chemins de fer et du gouvernement a discrédité le ministère

de M. Fortis. En Angleterre, à la Chambre des communes, les libéraux et les Irlandais ont battu M. Balfour et sa nonchalante majorité. Déjà M. Balfour avait dû retirer son bill de « redistribution électorale » qui privait de vingt-deux sièges la députation irlandaise. Mais il avait maintenu son bill de « la loi agraire pour l'Irlande », et cette loi infligeait aux populations, dans le rachat des terres, une perte inique, quoique partielle. C'est sur ce bill que M. Balfour a subi son échec. Mais, comme il ne lui avait manqué que quatre suffrages et qu'il y avait eu quatre cents votants, il n'a voulu ni se démettre, ni procéder à une dissolution de la Chambre, et, rappelant ses fidèles, il a défié ses adversaires d'émettre contre son ministère un vote nouveau : défi qu'ils n'ont pas relevé. Le pays, d'ailleurs, voulait le maintien du ministère, en raison des difficultés et des périls de la situation extérieure. L'Angleterre a cru bon que sa politique étrangère gardât, dans l'Etat actuel de l'Europe, la continuité de ses vues. En Hollande, les élections ont été défavorables aux protestants orthodoxes et aux catholiques, qui, sous le nom de « parti antirévolutionnaire », composaient la majorité de la seconde Chambre, loyalement unis pour la défense des principes chrétiens et de la cause conservatrice. Ils ne seront plus que 48 contre 52 libéraux, démocrates et socialistes. Ils sont encore 29 contre 21, dans la première Chambre. Leur chef, le docteur Abraham Kuyper, a démissioné. Il aura eu le grand honneur d'établir la liberté de l'enseignement dans les écoles, comme dans les universités. Si, dans ces élections de la Hollande, l'alliance des libéraux et des socialistes a été victorieuse, celle des catholiques et des socialistes l'a été dans les élections de la Bavière. On comptait, dans la Chambre bavaroise, 84 catholiques et 11 socialistes, sur 159 députés; ils y seront, les uns 101, les autres 13. Les catholiques bavarois, forts de leur popularité autant que de leur nombre, réclament le pouvoir, selon la règle parlementaire; mais ils sont avertis que le prince régent, qui est leur ennemi autant que celui des socialistes, leur résistera. La Serbie, enfin, a renouvelé sa Skoupchtina. Elle siégeait depuis l'année 1903, où un drame hideux changea la dynastie. En ces deux ans, cinq ministères s'étaient succédé. Le cinquième avait été constitué par les radicaux indépendants; ils continueront leur règne, dans la nouvelle Skoupchtina. Le peuple serbe a chassé de son Parlement presque tous les politiciens qui avaient participé à la conspiration dont Alexandre et Draga furent les victimes. C'est la moralité vengeresse de ces élections.

A Constantinople, ce n'est pas ordinairement en plein soleil, sur la place publique, dans la rue, que s'opèrent les changements tragiques où disparaissent les sultans; c'est au fond de leurs palais. Mais l'art même de conspirer et d'assassiner commence à se moderniser, en Orient. Le sultan venait d'achever sa prière du vendredi, à la mosquée Hamidié. Il en sortait, quand

une bombe, éclatant avec toute la force d'une machine infernale, a failli le mettre en pièces, sur les degrés mêmes de la mosquée; il n'a pas été atteint; mais quatre-vingt-un tués ou blessés sont tombés devant lui. Qui a commis le crime? On ne le sait pas. La police turque s'est empressée d'arrêter, parmi les chrétiens qui lui sont suspects, des Arméniens, des Macédoniens, des Bulgares. Les mécontents qu'elle peut appeler des révolutionnaires sont innombrables dans tout l'empire, au milieu de tant de nationalités qui s'arment ou qui luttent déjà contre le sultan. L'Albanie s'est révoltée; elle aspire à l'autonomie. La Macédoine est toujours troublée; quand les bandes qui s'en disputent, race contre race, la possession éventuelle, ne s'attaquent pas l'une l'autre, elles assaillent les troupes du sultan; c'est une anarchie de plus en plus sanglante, que l'armée turque et la gendarmerie européenne se voient également impuissantes à comprimer. En Crète, où la suzeraineté du sultan n'est plus qu'une ombre, les puissances protectrices sont elles-mêmes très embarrassées pour apaiser une insurrection qui n'est pas seulement politique, mais patriotique, et qui sera bientôt maîtresse de l'île tout entière, si elles persistent dans leurs atermoiements. Les Crétois se plaignent vivement de l'administration du prince Georges; mais ils sont plus irrités encore qu'on ne permette pas à la Crète de former avec la Grèce « une seule nation », comme ils en ont cent fois exprimé le vœu. Les puissances exauceront-elles ce vœu des Crétois, sans se soucier davantage du titre plus ou moins caduc de la Turquie? Le peuvent-elles? Ou bien s'y opposeront-elles, et faut-il, selon le conseil de la Russie, combattre les insurgés, ou seulement bloquer l'île, selon l'avis du gouvernement italien? Les puissances protectrices ont déclaré, par une proclamation de leurs consuls, qu'il leur était impossible de « modifier le statut » de la Crète. Elles ont invité les insurgés à désarmer, « dans un délai de quatre jours ». Elles seront désobéies, elles n'en peuvent douter. Il y a une insurrection qui inquiète bien autrement la Turquie : c'est celle de l'Yémen et de l'Hedjaz, que « le chérif » Mahmoud-Yahia, nouveau « Commandeur des croyants », veut délivrer des Turcs « infidèles et oppresseurs ». Cette révolte intéresse, en particulier, l'Angleterre, l'Allemagne et la France. Triomphante, l'insurrection arabe se répandrait dans la Syrie, la Palestine et la Mésopotamie, sur tout le parcours des voies ferrées que l'Allemagne et la Turquie sont en train de construire, de Constantinople à Bagdad, de Damas à la Mecque, et que l'Angleterre surveille d'un œil si jaloux. L'empire turc est menacé de toutes parts : il l'est jusque dans la Tripolitaine par l'Italie. Mais, quels qu'aient été, depuis un siècle, ses démembrements, il présente à l'histoire ce spectacle singulier : tandis que l'Islam perd, en Europe, en Asie, en Afrique, des royaumes, des provinces, le Coran étend, en Afrique et en Asie, sa religion, par

des conquêtes qui se font comme d'elles-mêmes sur les passions qu'elle libère et les volontés qu'elle endort.

Le Japon n'a pas engagé, en Mandchourie, la grande bataille tant de fois annoncée, depuis celle de Moukden, soit qu'une nouvelle victoire ne lui ait point paru nécessaire au succès de sa diplomatie, dans la conférence de Washington, soit qu'il ait voulu garder son armée intacte, après avoir réduit la Russie à traiter. Toutefois le Japon n'a pas perdu son temps. Pour s'acquérir, dans la conférence même de Washington, un surplus de gages diplomatiques, il a resserré l'investissement de Vladivostock; il a envahi le territoire russe, dans la baie de Castries; il a, en un mois, occupé l'île de Sakhaline presque tout entière, non seulement pour s'y emparer de pêcheries qu'il convoite depuis longtemps, mais pour y fermer à la Russie, dans les détroits de l'île, une des entrées de l'Océan pacifique. Le tsar veut la paix; mais, il l'a dit, c'est une paix « honorable » qu'il veut. Il a confié à M. Witte, qui le représente dans la conférence de Washington, ses pleins pouvoirs, pour la conclure, et ce choix a paru significatif, puisque M. Witte a été le seul homme d'Etat dont les conseils aient essayé de prévenir le conflit de l'Extrême-Orient. Cette paix, nul ne sait mieux que le tsar combien elle importe à la situation intérieure de la Russie. Dans la seule ville de Moscou, c'était, hier, le meurtre du comte Shouvaloff, tué pour l'unique raison que ce crime peut, au gré du Comité occulte de la révolution russe, imprimer puissamment la terreur; c'était, en même temps, la réunion des zemtsvos qui, malgré la défense de la police, préparaient une Assemblée constituante, par opposition à l'Assemblée nationale que le tsar va convoquer, aussitôt revisé le projet de M. de Bouliguine. Ce projet tempère la réforme avec une prudence qui convient, très rationnellement, à l'état intellectuel et moral du peuple russe : il établit un droit électif à trois degrés et il limite les pouvoirs de l'Assemblée, pour le cas où elle tenterait de s'ériger en parlement anglais, français ou japonais. C'est, dans cette mesure même, un grand changement pour la Russie : l'autocratie subsiste, mais l'arbitraire cesse et le contrôle apparaît. Si, la guerre finie, le tsar pacifie complètement son empire; si, en munissant de ressorts meilleurs son gouvernement, il rend à la nation la confiance que tant de troubles et de fléaux, avec tant de revers, ont affaiblie; si la Russie recouvre sa liberté à l'Occident et redevient une force en Europe, la France l'en félicitera et n'aura qu'à s'en réjouir.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'évolution des idées chez quelques-uns de nos contemporains, par Jean Lionnet. — 2e série. Un vol. in-12. (Perrin.)

Voici un livre d'une complète sincérité, ce qui est rare; et un écrivain qui justifie sa franchise par la hauteur de sa pensée et la vigueur de son talent, ce qui l'est encore plus. M. Lionnet est un catholique; il sait, il sait voir et, ayant des convictions fortes, il les expose sans jactance, mais avec une assurance calme qui ne fait pas acception de personne. Ses livres ont une saveur spéciale : celle que donne l'indépendance de la critique. Au-dessus des banalités ou des injustices de la production contemporaine, il occupe et il mérite une place à part.

Histoire de l'Art, *depuis les premiers temps chrétiens jusqu'à nos jours*, publiée sous la direction de M. André Michel. Tome I, 1re partie. Gr. in-8° avec 207 gravures et 5 planches hors texte. (A. Colin.)

L'histoire de l'art est devenue une science. De tant de travaux écrits dans toutes les langues, épars dans les revues spéciales, enfouis dans les monographies et les « contributions », n'était-il pas possible d'extraire un ouvrage d'ensemble, de dégager les faits et les résultats positifs? C'est ce qu'a pensé M. André Michel, et le succès de son entreprise donne raison à son audace.

Il suffit pour s'en assurer de jeter un regard sur la liste des collaborateurs : M. A. Peraté ressuscite l'art, le symbolisme des catacombes; M. René Millet nous offre le tableau de l'art byzantin; les débuts de l'architecture sont étudiés par M. Enlart. MM. Leprieur, E. Bertaux, Marquet de Vasselot, E. Molinier se partagent l'étude des temps mérovingiens et carolingiens. De tels savants, autour d'un tel directeur, répondent de la valeur du livre. Les éditeurs n'ont rien épargné pour le rendre digne d'eux.

Séparons-nous, par Jules Pravieux. 1 vol. in-12. (Plon.)

« Je suis Blondot, contribuable. Je paye, donc je suis; je suis, donc je siffle. » Ainsi s'exprime le héros de ce livre, qui traite, sous un aspect imprévu, la grosse question de la Séparation. Et, sans doute, en ouvrant le volume, on éprouve quelque malaise à voir la bonne humeur un peu gouailleuse du narrateur. Mais on est bientôt entraîné par son ardeur, intéressé par sa connaissance des réalités quotidiennes où s'enlisent les efforts les plus généreux. Séparer l'Eglise et l'Etat lui paraît une mauvaise formule : ce qu'il veut, c'est séparer l'Eglise catholique de l'Eglise maçonnique dont il montre l'odieux empire et l'arrogante fatuité.

Line, par André Lichtenberger. 1 vol. in-12. (Plon).

Une petite fillette, aux prises avec l'énigme de la vie dans les mille incidents de l'existence quotidienne : tel est le nouveau livre de psychologie enfantine que nous donne l'auteur de l'inoubliable *Trott*. Line est un amusant petit animal qui fait son apprentissage d'humanité. Cela ne va ni sans heurts, ni sans pleurs, ni sans révoltes : mais cette évolution est passionnante par sa vérité. Son papa fera certainement de Line une charmante jeune fille... quand il aura rectifié les idées qu'elle se fait sur le bon Dieu.

Pensées et impressions de Stendhal, avec une introduction de Jules Bertaut. — 1 vol. in-12. (Sansot.)

« Un petit flacon d'essence beyliste », ainsi M. Bertaut nomme son recueil. Et le mot est juste. Mais ce qu'on doit ajouter, c'est qu'en une courte préface, il a donné de Stendhal une miniature définitive, d'une ligne précise et d'une couleur sobre et vraie. Ce n'est point de sa faute si l'essence beyliste mérite une prudente défiance.

L'Epopée mariale en France au XIXe siècle, par Bernard Saint-John. 1 vol. in-8°. (Beauchesne.)

Ce livre, tout à la gloire de la France, est l'œuvre d'un Anglais. Avec une foi admirable, M. Bernard Saint-John conte et commente l'histoire de la médaille miraculeuse, celle de la consécration de l'église Notre-Dame des Victoires et les apparitions de la Salette, de Lourdes, de Pontmain, de Pellevoisin.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSES-SAINT-JACQUES.

A L'ÉCOLE D'ATHÈNES

SOUVENIRS D'UN VOYAGE EN GRÈCE[1]

Nauplie, 25 avril 1850.

Il y a huit jours que nous sommes en route, ma chère mère, et nous avons déjà vu quelques belles ruines. Nous avons fait le tour complet du golfe Saronique ou golfe d'Athènes; il est beau de tous côtés. Notre première journée nous conduisait d'abord à Eleusis où se célébraient les mystères de Cérès, et nous passions par le chemin même que suivaient les cérémonies religieuses; puis à Mégare, la patrie de quelques philosophes, une des villes les plus illustres de la Grèce. A Eleusis, il ne reste rien que des fragments de colonnes. On a de là une belle vue de la mer resserrée entre la côte et Salamine. Mais notre horizon était borné par la flotte anglaise à l'endroit même où les Perses ont été vaincus; j'aurais mieux aimé les vaisseaux de Thémistocle. Mégare, où nous sommes arrivés le soir, n'est qu'une ville moderne, ruinée par la guerre de l'Indépendance et habitée par la fièvre. Il n'y a là que des souvenirs et peu de ruines. Nous y avons acheté quelques médailles romaines.

En sortant de Mégare, la route est des plus pittoresques : c'est celle des roches Scironiennes, d'où le brigand Sciron précipitait les voyageurs dans la mer. Les rochers restent, quelquefois aussi les brigands. La tradition tend à se conserver; c'est encore aujourd'hui un passage dangereux où l'on peut rencontrer des klephtes. Mais notre voyage s'est achevé sans incidents. De là nous arrivions, en suivant les bords de la mer, à Kalamaki, ancien port où il n'y a rien de mieux à voir qu'un petit théâtre que nous n'avons jamais pu découvrir. Il existe, dit-on, mais les gens du pays ne le connaissent pas. En sortant de Kalamaki, nous sommes passés près de Corinthe sans y entrer, nous la réservons pour la fin de notre voyage. Nous étions au pied de l'Acrocorinthe, qui s'élève comme un dôme à 500 pieds de haut, et nous longions la

[1] Lettres adressées à Mme Mézières par son fils, alors membre de l'Ecole française d'Athènes.

mer près du port de Kenchrées, le seul que Corinthe possédât sur le golfe d'Athènes. Puis nous nous sommes enfoncés dans les terres, à travers des montagnes pittoresques et couvertes de grands pins. Il y avait là des gorges vraiment fort belles et assez peu connues des voyageurs qui ne s'y aventurent guère. C'était un pays très désert dans l'antiquité et qui l'est encore maintenant. Il n'est pas fait pour être habité. On n'y rencontre que quelques bergers avec des chèvres. Au sortir de ces montagnes, on arrive dans une petite vallée fort gaie, avec un joli ruisseau bordé de lauriers roses et de poiriers sauvages; on le suit et l'on se trouve tout à coup en face de la mer, qu'on aperçoit entre deux immenses rochers à pic. C'est là que s'élève Piada, un assez joli village moderne, où il ne reste rien de l'antiquité, mais qui a conservé une tour du moyen âge et un château fort qui a appartenu aux Guises. C'est une surprise et presque un plaisir de retrouver partout en Grèce les traces de nos pères et des chevaliers français.

Piada est tout près d'Epidaure, la ville d'Esculape. Nous n'y avons rien vu d'antique; c'est maintenant un méchant port où l'on aperçoit à peine quelques pauvres barques de pêcheurs. C'était cependant, non pas une des plus grandes, mais des plus célèbres cités de la Grèce.

Après Epidaure, nous avons traversé, en nous écartant un peu de la mer, d'affreuses montagnes avec un temps non moins affreux. Ce jour-là, la Grèce ne me semblait pas belle. Il y avait des chemins abominables encombrés d'énormes pierres. Nos pauvres chevaux bronchaient à chaque pas; nous étions tous descendus et nous roulions, c'est le mot, de pierre en pierre. On ne peut rien imaginer de plus laid et de plus aride que l'Epidaurie, et ce que j'en ai vu depuis ne me fait pas changer d'avis. Par un contraste assez commun en Grèce, le jour même où nous traversions ce triste chemin, nous arrivions le soir à Poros, l'ancienne Calaurie, une des îles les plus ravissantes de l'Orient.

De Poros, nous sommes allés à Trézène, qui est tout près de là. C'est une ruine fort curieuse, le grec et le romain y sont mêlés, comme partout en Grèce. On ne peut s'empêcher d'y songer à Hippolyte et à Racine. Seulement, je n'ai pas trouvé les grands bois où le fils de Thésée faisait de si belles chasses. Il ne reste que des rochers presque nus; c'est contre ces rochers, sans doute, que ses chevaux l'ont précipité :

> A peine nous sortions des portes de Trézène,

il faisait un temps affreux : nous avons eu une journée de marche par de fort vilains chemins, toujours dans cette même Epidaurie,

qui paraît maudite. Mais ce chemin nous mena heureusement à une des grandes ruines de la Grèce, au théâtre d'Épidaure, qui est à quatre lieues de la ville, dans l'enceinte sacrée réservée à Esculape, dans ce qu'on appelait *le hiéron*. Il y avait là des temples, des monuments de toute espèce, et, entre autres, un théâtre qui est l'œuvre de Polyclète. Il est vaste et bien conservé. C'est, dit-on, le plus beau de la Grèce. Aujourd'hui, nous nous arrêtons à Nauplie, ville moderne et vulgaire, dominée par une forteresse qui a joué un grand rôle dans la guerre de l'Indépendance. Nous sommes si mal installés, que je puis à peine t'écrire sur mes genoux, la seule table que je possède. Il faut que je te quitte en toute hâte; mes collègues s'impatientent, et nous partons tous pour Argos.

Sparte, 8 mai 1850.

Ne seras-tu pas flattée, ma chère mère, de recevoir une lettre de Sparte, du pays de la belle Hélène? J'ose à peine croire que j'ai l'Eurotas sous mes fenêtres et le Taygète derrière moi. Il faut cependant le croire, puisque tout le monde le dit. J'aurais reconnu sans peine le Taygète : c'est une grande et belle montagne à moitié couverte de neige : elle domine Sparte de toute sa hauteur. On ne se lasse pas de la regarder : l'effet de la lumière sur la neige est admirable. Le soir, au coucher du soleil, la montagne est éclatante au sommet, et vers la base les rochers projettent de grandes ombres noires. Quant à l'Eurotas, j'aurais eu de la peine à le retrouver dans un méchant cours d'eau qui se promène paisiblement près de nous. Il n'y a plus ni roseaux, ni cygnes. Nous y avons découvert cependant quelques jolis endroits, mais loin de Sparte et où l'on n'arrive qu'avec peine. Hier et avant-hier, mes collègues et moi, nous sommes allés à huit lieues de Sparte en suivant le cours du fleuve. Pendant longtemps il court dans la plaine sur un lit très large et très sablonneux dont il n'occupe que la moitié. Ses bords sont plats; on rencontre de distance en distance quelques platanes sans autre verdure. Après cette course un peu monotone on atteint enfin une gorge sauvage et très pittoresque; les rochers se resserrent, le fleuve s'encaisse et le paysage prend du caractère. Nous nous sommes avancés jusqu'à l'entrée de la gorge, mais il n'y avait qu'un sentier tracé sur des rochers à pic, et nos guides ont refusé de nous conduire. Il nous a fallu coucher à une lieue de là, au village de Gramisa, pour recommencer l'excursion d'un autre côté avec un guide du pays. Le lendemain au point du jour, le maire ou *parèdre* du village,

chez qui nous avons couché, nous a conduits lui-même à l'endroit curieux.

Il y a là des rochers admirables, couverts d'une végétation puissante, de platanes, de caroubiers, de lauriers roses. L'Eurotas s'est creusé un lit profond au milieu des pierres et il y a un passage où il s'élance par-dessus un rocher et retombe ensuite avec fracas : c'est un fleuve alors, tant il est impétueux et rapide. Les anciens l'avaient bien nommé.

Cette gorge a environ deux lieues de longueur sans chemin tracé : nous courions de rocher en rocher, et pour en sortir il nous a fallu escalader des hauteurs formidables. Notre quartier général est à Sparte, mais nous courons beaucoup aux environs.

Notre voyage, depuis Nauplie jusqu'ici, s'est bien passé, ma chère mère, nous avons eu de bons et de mauvais jours, de la pluie quelquefois, du soleil souvent. Notre route a été bien jolie par moments. En allant d'Argos à Astro, nous sommes passés devant le marais de Lerne, si terrible autrefois, et qui est maintenant couvert de jolies fleurs. Je ne te les envoie pas, je les rapporterai précieusement dans un livre que j'ai choisi exprès. J'en fais une collection dans tous les endroits illustres.

Le soir du même jour nous arrivions dans les montagnes de la Tzaconie, au monastère de Saint-Luc. C'est un des plus beaux de la Grèce; nous y avons trouvé dix moines, et, entre autres, un jeune Mavromichalis, qui nous ont fait très gracieusement les honneurs de leur couvent. Le monastère est dans une gorge très verte, au pied d'une montagne, avec un bois d'orangers. J'ai vu là des cyprès plus beaux que tous ceux d'Italie; ils entourent la chapelle et les moines leur attribuent cinq cents ans d'existence.

Tu sais, ma chère mère, que l'Académie nous demande maintenant une relation de nos voyages; nous nous sommes partagé le travail et c'est moi qui suis chargé de la partie que nous voyons maintenant. J'ai Sparte dans mon lot, je ne suis pas trop malheureux. J'ai étudié très soigneusement l'emplacement de la ville ancienne qui n'est pas fort connu, et j'espère écrire là-dessus quelques pages intéressantes. Nous avons découvert quelques inscriptions qui avaient certainement échappé à tous les voyageurs; une entre autres nous a été apportée ce matin par un paysan. Nous l'avons déchiffrée tout entière; elle sera d'un merveilleux effet dans un rapport. J'ai encore dans mon lot Messène et Mégalopolis qui ne sont pas moins curieuses à étudier. Nous faisons le voyage en conscience, le auteurs anciens à la main, et nous ne laissons pas passer une pierre sans lui demander si elle n'est pas hellénique. Quant au romain, on en trouve beaucoup, mais

nous n'en faisons pas grand cas; c'est bien laid à côté du grec.

Je reviens, ma chère mère, d'une excursion tout à fait originale dans le Taygète. Les tremblements de terre, les secousses volcaniques ont séparé la montagne depuis le haut jusqu'au bas par des fentes, par des crevasses qui la traversent tout entière. De chaque côté de ces étroits passages se dressent, comme de véritables murs, des rochers qui ont deux ou trois mille pieds de hauteur et tout au fond des torrents roulent en écumant au milieu des pierres. Nous nous sommes engagés dans une de ces *langadas*, comme on les appelle. Beulé et moi, nous avons escaladé les rochers et nous sommes arrivés jusqu'à des sommets très élevés d'où nous entendions l'eau courir sous nos pieds, d'où nous voyions Bertrand, que nous avions laissé en bas, comme un petit point noir imperceptible. Cette vue, cet entourage produisent une des plus saisissantes émotions que l'on puisse éprouver. On n'imagine rien de plus grandiose que ces gorges profondes couvertes de lierre et dominées de tous côtés par des pics chargés de sapins. Nous regrettons bien de ne pas pouvoir faire jusqu'au haut l'ascension du Taygète; mais il y a trop de neige, il nous faudrait trois jours pour arriver au sommet. Tout le monde nous dit que ce serait imprudent. On pourrait, il est vrai, coucher dans quelques villages perdus à deux mille pieds au-dessus de la mer. Nous délibérons, nous discutons, et, finalement, malgré tous nos regrets, nous renonçons à courir cette aventure que les gens du pays nous déconseillent. Ce n'est pas le courage, ce sont les renseignements exacts et la topographie de la montagne qui nous manquent.

Je ne sais vraiment où t'adresser cette lettre. Te trouvera-t-elle à Metz, au milieu des plaisirs de la foire, ou à Paris, dans cette triste rue des Noyers? Tu ne saurais croire combien cette inquiétude m'afflige! avoir une famille qu'on aime et ne pas même savoir où elle est, ne pas pouvoir se transporter par l'imagination auprès d'elle! Je suis vraiment bien triste d'être ainsi séparé de vous. En voyage on sent plus encore cet éloignement. Nous nous trouvons tout à fait isolés du monde, dans ce pays de véritables barbares. Partout autour de nous on parle une langue étrangère : il est vrai que nous commençons maintenant à la comprendre un peu. C'est une de nos études et de nos distractions. Nous n'avons pris à Athènes que des domestiques qui parlent grec; nous sommes forcés de leur parler la même langue; c'est le meilleur moyen de l'apprendre. Aussi sommes-nous de force à soutenir des conversations avec les dames lacédémoniennes, qui sont encore belles comme autrefois. Nous étions recommandés entre

autres à une famille Phingara chez qui nous allons fumer chaque soir le *chibouck* et prendre le café d'Orient. Le mari baragouine un peu de français, la femme n'en sait pas un mot et nous essayons de lui dire des choses très aimables en grec. Elle ne répond pas toujours; mais elle devine que ce que disent les *effendi* (seigneurs) doit être fort joli. Nous sommes traités là comme de véritables personnages. Tout ce qui porte l'habit franc est considéré avec respect. Les préfets, les officiers de gendarmerie sont à nos ordres. Il est difficile de ne pas prendre une très haute idée de soi-même, quand on tient dans le monde hellénique une place si importante. Mme Phingara (brillante comme la lune), nous a donné hier des fleurs délicieuses. On la remercie, comme toujours par une chaude poignée de main.

Nous partons d'ici demain matin pour aller à Kalamata et de là à Messène et à Mégalopolis.

Athènes, 7 juin 1850.

Je suis arrivé ici malheureusement trop tard, ma chère mère, pour t'écrire par le dernier courrier. Je le regrette bien vivement, tu as pu t'étonner et t'inquiéter de ne pas avoir de lettre et je n'aurais pas voulu te laisser sans nouvelles. Notre voyage a été souvent contrarié par le temps. Nous avons trouvé de la neige sur toutes les montagnes et de la pluie un peu partout. A Mégalopolis, il faisait si humide dans notre méchante cabane que j'y ai gagné une névralgie fort douloureuse. Le soleil et la marche m'ont guéri au bout de quatre jours. Mais nous menions vraiment une vie dure : quelquefois, après avoir reçu une pluie battante, nous arrivions dans un gîte où le vent pénétrait de quatre côtés à la fois, par les fenêtres et par les portes, et nous gelions sous nos manteaux.

Heureusement, à notre âge, on ne songe guère à la fatigue, Nous en prenions gaiement notre parti : un bon feu de bois sec et une tasse de café nous réchauffaient bien vite. Et puis que de compensations! La dernière partie du voyage surtout a été magnifique. En sortant de Mégalopolis où je t'écrivais pour la dernière fois [1], nous avons traversé le Lycée, la montagne de Pan et des bergers d'Arcadie. Après avoir monté et descendu beaucoup, on découvre tout à coup, dans ce pays sauvage et sur ces rochers pelés, un temple du plus beau style, fort bien conservé. On se demande comment on l'a bâti et par qui il était fréquenté. C'est le temple de Bassœ où il y a de si curieuses colonnes ioniques

[1] Cette lettre a été perdue.

et dont les bas-reliefs étaient en marbre de Paros. Nous sommes descendus de là sur les bords d'un fleuve charmant que les anciens appelaient la Néda; nous y avons trouvé de délicieuses cascades et une caverne pleine d'eau, d'un fort bel effet.

La Néda nous a menés à la mer que nous avons suivie pendant un jour, en remontant vers le nord. Les routes sur le bord de la mer, en Grèce, sont toujours ravissantes. Dans le lointain, nous apercevions les côtes de Zante, la première des îles Ioniennes, — c'était presque l'Italie, — et nous avions tout autour de nous un bois de pins parfumés, entrecoupés de marais salants couverts de fleurs et de grandes herbes flexibles. Chaque détour de la route nous ouvrait de nouvelles perspectives. Nous pouvions nous croire dans un grand parc qui aurait eu la mer pour limite.

Toute cette Arcadie est bien le pays de la verdure, des bosquets et de la fraîcheur. Quant aux bergers, ils y foisonnent; mais il faut un peu d'imagination pour les trouver poétiques. Olympie nous a plu beaucoup; on y trouve peu de ruines, mais c'est frais et harmonieux comme un petit paysage d'Italie. De là nous avons suivi à travers des bosquets les bords de l'Alphée jusqu'au Ladon que nous voulions remonter. Malheureusement le fleuve des bergères et des Céladons est entouré pendant longtemps d'assez hauts rochers qui ne permettent pas de le suivre de près. Ce n'est qu'après un jour de marche que nous avons pu nous en rapprocher et marcher sur les bords. Il est bien joli pendant deux heures; il y a là de quoi placer toutes les bergeries du monde. Mais plus haut les rochers et la nature sauvage reparaissent; ce n'est plus le fleuve du Tendre. Un de nos chevaux y est tombé avec tous mes bagages. Ma garde-robe n'a jamais pu se sécher, je l'ai rapportée mouillée à Athènes.

Après le paradis, l'enfer. Du Ladon, nous sommes allés au Styx; on ne peut imaginer un plus grand contraste. La vue du Styx est vraiment terrible; on comprend la tradition. C'est un immense rocher, un des plus hauts du Péloponnèse (2 200 mètres, je crois), qui laisse tomber de son principal sommet la source du Styx. On la voit descendre comme une nappe sur la neige et dans les ravins, elle arrive tout au bas de la montagne qu'elle entoure neuf fois et coule pendant une demi-lieue avant de se jeter dans un autre cours d'eau. L'entourage est grandiose; partout des rochers à pic, de hautes montagnes couvertes de neige, une solitude et un silence complets. C'est un lieu lugubre.

Nous sommes revenus de là par les bords du golfe de Corinthe et par Corinthe même où nous avons passé un jour. Quelle

merveille que la vue de l'Acrocorinthe ! Je crois vraiment qu'elle vaut la vue de l'Acropole d'Athènes. On embrasse les deux mers, le golfe Saronique, Egine, le Pentélique, l'Hymette et de l'autre côté le Parnasse et l'Hélicon. On ne peut guère trouver plus ni mieux à voir.

Mon père craint, je crois, que notre voyage n'ait retardé le rapport que nous demande l'Académie [1]. Mais comment faire un rapport si nous n'avons pas voyagé? Nous nous disposons à envoyer le plus tôt possible la relation de notre voyage, pour témoigner notre bonne volonté. Mais rien ne nous oblige à le faire pour le 1er juillet. Du reste, c'est un travail agréable et curieux que j'ai commencé avec beaucoup d'intérêt. Nous nous sommes partagé le Péloponnèse. J'ai la part du lion : la Messénie et la Laconie. Il y a là-dessus quelques pages à écrire qui pourront faire honneur à l'Ecole. Nous avons rapporté beaucoup de médailles. C'est une de mes passions.

Je passe maintenant une partie de mes journées à les étudier dans une des salles de l'université d'Athènes. Cela rentre à merveille dans le plan de l'Académie qui veut que nous nous occupions de numismatique. Je possède pour ma part cinquante-sept médailles qui ne m'ont pas coûté cher et qui vaudraient peut-être en France beaucoup d'argent. Je commence à les connaître très bien grâce aux livres de l'université. A l'Ecole, les secours nous manquent.

Athènes, 15 juillet 1850.

La chaleur me force à m'exiler d'ici, mon cher père [2]. Depuis quelques jours, je passe des nuits entières sans dormir; comme il n'y a pas moyen de vivre sans sommeil, je prends un grand parti et je vais passer quelque temps dans les Cyclades. Aucun de mes camarades ne se soucie de courir avec moi les chances de la mer, et je m'embarque seul, en compagnie d'un domestique grec qui ne sait pas un mot de français. Le bateau à vapeur du Lloyd autrichien me conduit jusqu'à Syra, au centre des Cyclades, et de là je voguerai en barque d'île en île. C'est un voyage dont je me promets beaucoup d'agrément, mais qui aura certainement aussi beaucoup d'ennuis. On ne peut pas disposer des vents, et on est réduit quelquefois à attendre des jours entiers une brise favorable.

[1] L'Académie des inscriptions et belles-lettres, une des sections de l'Institut de France, sous la protection et l'autorité de laquelle on venait de placer les membres de l'Ecole d'Athènes.

[2] Lettres adressées à M. Mézières père, ancien recteur de l'Académie de Metz.

Mon projet est de voir Zéa, où je suis attendu par une famille allemande, Délos aux grands souvenirs, Paros et Naxos où fut abandonnée la belle Ariane. Je m'estimerai heureux si je puis passer quelques jours dans ces quatre îles. J'ai grande envie d'écrire tout en courant un récit de voyage. Si Délos renferme encore toutes les ruines qu'y a vues Tournefort, je me propose d'en faire l'objet d'un mémoire pour l'Institut.

Mon voyage est préparé complètement. J'emporte des notes assez étendues sur chaque île; je les ai puisées dans l'ouvrage du Flamand Dopper, et surtout dans Tournefort, le plus précieux de tous les guides. Tout n'est pas dit sur un sujet si curieux; on pourrait y trouver, je le crois, la matière d'un travail neuf et piquant.

Syra, 23 juillet 1850.

Ma première excursion dans les îles s'est fort heureusement terminée, mon cher père. Arrivé à Syra par le paquebot autrichien mercredi dernier, je me suis mis immédiatement en route pour Tinos La mer était bonne, j'avais pris une petite barque, et en quelques heures nous étions dans l'île. M. de Roujoux, consul de France à Syra, l'homme le plus complaisant du monde, avait garni mon portefeuille de lettres de recommandation. Il y en avait une tout naturellement pour l'agent consulaire de France à Tinos, et c'est chez lui que je suis descendu.

En Orient, la maison des consuls est la maison des voyageurs. J'étais loin cependant de me conformer à cet usage; mais je n'ai pas pu résister aux instances pressantes qui m'ont été faites et il m'a fallu accepter une hospitalité qui m'était offerte de si bon cœur. L'agent consulaire de Tinos est un excellent vieillard de soixante-dix ans, d'origine italienne, comme beaucoup d'habitants des îles. Il se nomme Spadaro, il a eu le malheur d'avoir eu ici huit enfants et de servir un pays qui ne paye pas ses agents. Il s'est ruiné pour sa famille et pour la France. Des papiers authentiques prouvent que ce brave homme a dépensé pour sauver des bâtiments français douze mille francs, dont on ne lui a pas remboursé un centime. Il faut dire que, de plus, il n'a pas d'appointements.

J'étais vraiment honteux pour mon pays et j'ai regretté plus d'une fois d'avoir accepté une hospitalité qui pouvait être, non seulement un embarras, mais une gêne véritable pour la bourse de toute une famille. Ce que je craignais est arrivé : malgré toutes mes supplications, on s'est mis en frais pour recevoir l'étranger, on a allumé toutes les lampes de la maison, on a improvisé

pour moi des friandises et on a fini par me conduire dans la chambre la plus élégante et dans les draps les plus fins.

Ces anciennes maisons vénitiennes sont toutes très coquettement décorées à l'intérieur, remplies de beaux meubles qui feraient la joie d'un amateur d'antiquités, de bahuts sculptés, de grands lits à colonnes et à dais travaillés, de tableaux de mauvais goût, mais qui représentent des scènes et des costumes fort pittoresques. C'est un tout autre pays que la Morée. Ici la misère se déguise sous des dehors si élégants qu'on ne la soupçonne pas. L'excellente Mme Spadaro m'a fait des beignets, m'a apporté ses plus belles serviettes damassées et ses plus beaux mouchoirs de batiste. L'embarras que je causais, bien malgré moi, à ces braves gens m'a décidé à les quitter.

Après avoir fait une excursion chez l'évêque catholique et dans un couvent de Jésuites, j'ai pris congé de mes hôtes et je me suis décidé à aller par terre à Andros, que je voulais voir également. J'ai pris une mule avec un guide et je me suis aventuré dans les montagnes de l'île que j'ai traversée tout entière. Les chemins sont abominables ou plutôt il n'y a pas de chemins. Il faut grimper sur des rochers à pic et, quand on est arrivé là-haut en redescendre par de véritables escaliers. Heureusement les mules ont le pied solide et l'on ne risque rien.

L'île est horriblement sèche, sauf quelques coins où les paysans ont disputé aux rochers un peu de terre végétale qu'ils cultivent avec plus de courage que de succès. Je n'y ai trouvé qu'une ruine ancienne : c'est un mur hellénique appartenant sans aucun doute à l'ancienne ville des Tiniens. Les pierres sont sans ciment et de l'époque grecque.

Tinos est séparé d'Andros par un détroit d'un demi-mille, que j'ai traversé dans une petite barque. Mais arrivé de l'autre côté du détroit, je n'ai trouvé que des montagnes arides et pas un abri. Par bonheur, un berger qui gardait là des chèvres loin de toute habitation, a bien voulu me céder sa hutte pour la nuit, et le lendemain, me conduire au prochain village. Après trois heures de marche très pénible, au milieu des rochers et par un soleil brûlant, je suis arrivé à un immense ravin, ou, si l'on veut, à une vallée resserrée entre de très hautes montagnes couvertes de maisons et de jardins. C'est un des cantons de l'île; là je me suis embarqué de nouveau et en deux heures j'étais à la ville d'Andros fort joliment située entre deux ports sur un rocher que baigne la mer. Au delà, des habitations entourées de verdure, et dispersées sur les flancs des hautes collines, forment un joli tableau d'ensemble.

Remarque, mon cher père, que je n'avais fait tout ce chemin que pour arriver aux ruines de l'ancienne ville des Andriens, qui se trouve située juste à l'opposé de la ville actuelle, dans la direction d'Athènes. On y va par terre avec des mulets. Avant-hier, j'ai fait cette expédition dont j'ai été ravi. C'est un lieu charmant, plein d'eau, d'ombre et de verdure, ce qui est si rare en Grèce. Après m'être reposé un instant dans le jardin d'un paysan, sous un saule pleureur et au milieu des lauriers roses, j'ai pris ma course au milieu des ruines, que j'ai mis près de cinq heures à visiter.

Il ne reste rien de complet, mais on trouve chez les paysans et dans la campagne beaucoup de fragments dispersés. On m'a montré quatre ou cinq inscriptions que j'ai à moitié déchiffrées, deux bas-reliefs, dont un que je crois fort beau et de la grande époque de l'art grec. C'est un sujet funéraire, comme il y en a tant : une femme morte à laquelle sa servante vient rendre les derniers devoirs. J'ai vu aussi un cippe avec des feuilles d'acanthe et un chapiteau ionique avec des débris de colonnes. J'ai acheté quelques médailles, probablement authentiques, et une petite lampe funéraire trouvée dans un tombeau, le tout pour une drachme et demie, moins de trente sous. Revenu hier de ma longue excursion, je me suis embarqué pour Syra, où j'attends les lettres de France qui doivent arriver demain.

Athènes, 16 août 1850.

On se fait, en Europe, de grandes illusions sur les Cyclades; on s'imagine que c'est un pays riant et fortuné, aux frais ombrages, à la douce verdure. Mais ceci n'est vrai que dans l'imagination des poètes; on ne peut rien voir de plus nu que les îles de l'Archipel. Ce sont partout d'énormes rochers arides sans un brin d'herbe; il m'est arrivé de marcher trois heures de suite sans rencontrer un arbre. Tinos, que j'ai traversée tout entière, est singulièrement desséchée. Je n'ai trouvé de beaux arbres que dans un coin fort inconnu d'Andros. Je vous donnais du reste, en vous écrivant ma dernière lettre, de grands détails sur ces deux îles et je vous disais que j'allais me remettre en route avec un de mes collègues.

J'ai visité la grotte d'Antiparos, une des merveilles du monde. On y trouve des stalactites admirables. Les voyageurs et les marins déclarent qu'il n'y en a nulle part de plus belles. J'ai vu aussi les carrières d'où les anciens extrayaient le marbre qui devait produire des chefs-d'œuvre. On reconnaît encore sur les

rochers la trace du ciseau des ouvriers; on dirait que le travail vient d'être interrompu hier et qu'il doit recommencer aujourd'hui. Ces carrières sont immenses, elles courent en labyrinthe sous une montagne. Elles sont plus d'une fois coupées par des passages fort difficiles. Nous avons été obligés, pendant vingt-cinq pas, de ramper à plat ventre dans un couloir très obscur pour arriver à une salle où travaillaient les ouvriers dans l'antiquité.

Nous sommes restés huit jours à Paros, sans pouvoir passer à Naxos qui n'en est pourtant éloigné que de deux lieues. Le vent du nord rendait le passage assez périlleux. Nous nous sommes cependant hasardés sur une petite barque et, le 31 juillet, nous entrions dans le port de Naxos.

C'est la plus belle et la plus grande des Cyclades. Nous sommes descendus au couvent des Lazaristes français, à qui nous étions recommandés par l'ambassade et qui nous ont offert gracieusement l'hospitalité. Nous avons passé notre temps tantôt à la ville, tantôt à la campagne; car ces messieurs ont de fort grands biens dans l'île et une jolie villa entourée d'oliviers et d'orangers. Nous avons vu les lieux les plus célèbres de l'île, nous sommes montés sur le mont Zia où la tradition fait naître Bacchus, nous avons pénétré dans la grotte où les Bacchantes célébraient leurs orgies sous des voûtes de marbre de soixante pieds de hauteur.

Je tenais extrêmement à revenir à Syra le 7 de ce mois pour prendre le bateau à vapeur autrichien qui arrive à Athènes le 8 au matin; j'aurais eu le temps de recevoir mes lettres et d'y répondre, je ne t'aurais pas laissée ainsi un courrier sans nouvelles. Mais la mer était grosse, aucune barque n'a voulu partir, j'ai offert inutilement jusqu'à 40 francs pour un trajet de quelques heures. La semaine suivante, nous avons été plus heureux et nous sommes arrivés à Syra, le 14 au matin. Le bateau qui devait nous remporter nous amenait nos trois collègues. Ces messieurs, après avoir eu la fièvre, fuyaient le climat d'Athènes et se réfugiaient à Constantinople. Ils voulaient nous faire partir avec eux; mais nous tenions à recevoir nos lettres et à faire quelques préparatifs avant de nous embarquer pour un nouveau voyage.

Nous sommes donc revenus ici pour quatre jours; nos collègues nous attendent à Smyrne où nous irons les rejoindre par le paquebot français qui part après-demain. Tu nous approuveras, ma chère mère; il n'y a pas moyen de rester à Athènes, au milieu de six mille malades.

Athènes, 27 septembre 1850.

Nous avons retrouvé Athènes telle que nous l'avions laissée, un peu moins peuplée cependant. Car la mortalité était grande cet été et beaucoup d'hommes du peuple, mal vêtus, mal nourris, couchés en plein air, ont été victimes du fléau. Grâce à Dieu, l'épidémie se passe et nous respirons librement. La chaleur, quoique très forte encore, est maintenant supportable. Nous allons jouir pleinement de l'automne qui, dit-on, est magnifique en Grèce.

La reine, qui gouverne pendant l'absence du roi[1], ne le fait pas regretter. On ne parle que de sa fermeté et de sa justice; c'étaient des mots presque inconnus en Grèce autrefois. Vous avez dû apprendre par les journaux qu'un ministre, M. Corfiotaki, avait été assassiné au milieu d'Athènes par deux Maniotes. Autrefois on eût laissé échapper les assassins; mais la reine déclara que si le lendemain, au point du jour, ils n'étaient pas arrêtés, elle destituerait toutes les autorités. Grâce à cette menace énergique, on les a trouvés dans la nuit. Cet assassinat ressemble fort à une vengeance politique, on en accuse la puissante famille des Mavromichalis du Magne. La reine, sans avoir égard à leur influence, a fait lancer contre eux tous des mandats d'amener. Mais ils sont entourés d'une armée de partisans et peut-être ne se rendront-ils pas de bonne grâce. Au milieu des montagnes inaccessibles de la Laconie, ils peuvent tenir en échec toute l'armée grecque.

La reine a poussé la rigueur jusqu'à priver de ses fonctions une de nos meilleures amies, la belle Photini Mavromichalis, sa demoiselle d'honneur. Ceci n'est plus de la justice, c'est de la cruauté. Aussi nous sommes-nous empressés d'aller la voir pour lui montrer que ses amis ne l'oubliaient pas dans le malheur. Nous regrettons beaucoup aussi la disgrâce d'un autre membre de la famille, Dimitri Mavromichalis, aide de camp du roi, un des plus beaux hommes qu'on pût voir, dont les manières et la distinction seraient appréciées en France.

Il faut avant tout que je finisse le rapport qu'attend l'Académie. J'y travaille avec beaucoup d'ardeur et j'espère que dans un mois je pourrai le livrer au public. Ce sera une œuvre sérieuse, un peu sèche, que je cherche avant tout à rendre savante. Je n'épargne ni les citations anciennes, ni les extraits des auteurs anglais et allemands qui ont écrit sur la Grèce. On sera effrayé de ma science, à moins qu'on ne la trouve puérile.

[1] Le roi Othon, de la maison de Bavière, premier roi des Grecs.

En somme de tels rapports ne sont pas tout à fait notre affaire; nous ne sommes ni des géographes ni même des historiens, mais tout simplement des littérateurs et l'Académie semble un peu l'oublier. M. le ministre lui-même [1] veut faire de nous des érudits; il entend fermer la carrière aux vocations d'artistes qui viennent faire un pèlerinage aux lieux saints de l'antiquité. Notre but n'est-il donc plus de nous pénétrer de *l'esprit des anciens*, d'étudier leurs livres avec le commentaire des lieux et de rapporter en France un enseignement plus nourri et plus vif? Qu'avons-nous à démêler avec la numismatique et la paléographie, voire même avec la topographie? Ce peuvent être d'agréables passe-temps. Mais quel profit en retirons-nous pour nos cours et notre instruction littéraire? J'aime beaucoup les médailles; je ne voudrais pas les aimer par décision de l'Académie.

On ne songe pas assez que nous sommes des professeurs destinés à rentrer dans l'enseignement, on nous traite trop comme des académiciens en herbe. Je ne suis ici que l'écho de nos collègues; nous n'avons eu qu'une voix quand le décret qui nous concerne a paru. Nous remercions du reste beaucoup le ministre de sa bonne volonté et de l'intérêt qu'il témoigne à l'École, mais encore, pour sauver une institution, ne faut-il pas la dénaturer. M. de Salvandy, en créant l'Ecole, avait bien mieux compris sa véritable raison d'être; il y voyait un complément des études classiques et non pas une préparation à des travaux d'érudits.

Athènes, 3 novembre 1850.

Il y a aujourd'hui un an, ma chère mère, que je vous ai quittés tous pour venir vivre ici dans un exil que je ne croyais pas si triste. C'est un douloureux souvenir. Il faudrait dans ce monde ne jamais se séparer de ceux qu'on aime, on souffre trop loin d'eux. Ma seule consolation est de penser maintenant qu'un an s'est enfin passé depuis cette cruelle séparation et que chaque jour me rapproche de vous. J'aime passionnément la Grèce, je lui dois certes de grandes jouissances et une instruction que je n'aurais jamais acquise ailleurs; je la quitterai avec regret parce qu'elle renferme les plus belles choses que j'aie vues au monde; mais il me semble que le jour où je remettrai le pied sur la terre de France, j'aurai le cœur plus léger.

J'ai peur, ma chère mère, que ma dernière lettre ne t'ait inquiétée sur ma santé; j'ai peut-être eu tort de parler si franchement.

[1] M. Fortoul, alors ministre de l'Instruction publique.

Il me semble cependant qu'il valait mieux compter sur ta raison. Et puis à quoi auraient abouti de petits mensonges qui auraient fini par se découvrir et qui vous auraient exposés par la suite à vous effrayer sans motif? Ma maladie est parfaitement connue; tout le monde en sait le remède et, dans ce pays-ci, elle n'inquiète personne. Deux de mes collègues l'ont eue en même temps et au même degré que moi; il n'y a rien là qui ressemble à un danger. On m'a traité comme d'habitude par le sulfate de quinine; je reste quelquefois huit ou dix jours sans fièvre; néanmoins, tant que le mauvais air régnera, je sens que je ne me guérirai pas complètement.

Aussi, pour ne pas rester sous l'influence endémique, je prends demain matin la route de Corfou et, quand je reviendrai, j'espère bien que les premiers froids auront balayé l'épidémie qui touche déjà à son terme. J'ai pris, du reste, toutes mes précautions dans le cas où elle menacerait de durer encore; comme je ne veux pas me traîner d'accès en accès pendant tout l'hiver, j'ai prié M. Daveluy de me faire donner une mission en Italie. Je suis très décidé à ne pas rester ici si je ne reviens pas guéri de Corfou. On trouvera moyen, je l'espère, de m'envoyer à Rome.

Comme je le désirais, j'ai terminé mon rapport sur la Laconie. Je suis en mesure d'envoyer, quand on le voudra, un travail sérieux et complet, une petite brochure de cinquante pages in-8° environ, nourrie de citations et de descriptions exactes. Sans le mois que j'ai perdu, depuis mon retour de Constantinople et la fatigue que me cause le travail, j'aurais terminé également mon rapport sur la Messénie, mais il faut que je l'ajourne jusqu'au rétablissement de ma santé. Mes matériaux sont prêts. Dès que je serai guéri, tout sera terminé en quinze jours. Si par malheur je rapporte encore la fièvre de mon voyage, j'enverrai mon mémoire tel qu'il est. Je crois qu'il répondra au désir de l'Académie et qu'elle y verra une preuve suffisante de ma bonne volonté. J'aurai fait du moins tout ce que je pouvais faire. On ne peut pas demander plus à un malade qui n'a pu travailler que quinze jours depuis six semaines.

Mon père me demande quelle est l'organisation de l'École en l'absence de M. Daveluy. Il n'y en a aucune. La correspondance se borne à quelques comptes dont le secrétaire est chargé. Quant à nous, nous sommes libres. M. Daveluy nous a dit en partant : « Messieurs, je vous laisse en république sans président. » Il revient du reste dans un mois et j'espère qu'il nous ramènera au moins un nouveau collègue.

Corfou, 20 novembre 1850[1].

La date de ma lettre t'annonce, mon cher père, que mon voyage s'est prolongé beaucoup au delà de mes prévisions. Je devais être de retour à Athènes le 18. Quelques péripéties inattendues sont cause de ce retard. D'abord nous n'avons pu partir que le 6, grâce à une combinaison maladroite des bâtiments autrichiens, et pour comble de malheur j'ai été réduit à prendre, sous peine d'attendre quinze jours encore, un vapeur qui venait de Constantinople et qui devait subir une quarantaine à Corfou.

Arrivé ici le 8, j'ai été transféré au lazaret où, par parenthèse, je n'ai pas reconnu le confortable anglais, et il ne m'a été possible d'entrer dans la ville que le 11 au matin. Je me suis parfaitement trouvé du voyage; la mer me fait un bien infini, elle me dégage la tête et me donne un appétit dévorant. Je regrettais presque d'arriver, tant j'étais content de ma santé.

Le premier aspect de Corfou est magnifique; c'est un vaste port gardé de tous côtés par des batteries anglaises et qui s'ouvre entre des plaines verdoyantes et de hautes montagnes. D'une part s'étendent des jardins plantés d'orangers et d'oliviers, de l'autre s'élèvent quelques pics sauvages et nus. L'entrée du port est gardée par un petit îlot garni de canons. C'est une formidable position que les Anglais doivent aux traités de 1815; c'est en même temps une des plus agréables résidences du monde, ce qui ne gâte rien. La végétation est ici d'une force et d'une abondance merveilleuse; pour un habitant de l'Attique, cela ressemble à un paradis. Partout de grands arbres, de l'herbe, des terres cultivées et cet air gai qui caractérise les campagnes fertiles.

Corfou est bâti, comme toutes les villes du Levant, assez grossièrement. Les maisons y sont hautes et les rues étroites, ce qui lui donne l'aspect singulièrement triste, pendant les jours de pluie et il pleut souvent en novembre. Mais à l'endroit le plus élevé de la ville, dans une position qui domine la mer et d'où l'on aperçoit les côtes de l'Epire, les Anglais ont créé une délicieuse promenade qu'on appelle l'*Esplanade* et qui m'a soudain rappelé la nôtre[2]. C'est là que sont les monuments publics, le palais du gouverneur, la Chambre des députés, et des arcades imitées des Procuraties de Venise.

J'avais emporté d'Athènes une lettre de recommandation pour un professeur grec de l'Université; bien m'en a pris, car il n'est

[1] Lettres adressées à M. Mézières père.

[2] *L'esplanade* de Metz qui passe avec le *Peyrou* de Montpellier pour une des plus belles promenades de France.

pas agréable d'être tout à fait seul en pays étranger. Ce professeur est d'ailleurs fort aimable et instruit; il a un autre mérite non moins grand, il parle français assez mal et m'oblige à parler grec ou italien. Il m'a mis immédiatement en rapport avec M. Mustoxidis, son parent, l'homme le plus savant de la Grèce et dont la bonté égale la science. Tu as sans doute entendu parler de lui, son nom est européen. Il est chargé par le gouvernement des îles Ioniennes de faire une histoire générale du pays. Il m'en a lu quelques fragments écrits en langue italienne et fort intéressants.

Il s'est mis immédiatement à ma disposition pour me montrer le peu d'antiquités qui restent à Corfou. Nous avons fait ensemble quelques excursions aux environs de la ville. Malheureusement je traînais avec moi cette fièvre dont je ne puis me débarrasser, une seule promenade un peu longue m'a rendu malade. Il y avait dix-sept jours que je n'avais eu d'accès, je me croyais bien guéri et cette rechute m'a fort abattu. C'est alors que j'ai pu juger du véritable intérêt que me portaient mes nouvelles connaissances. M. Mustoxidis et le professeur de l'Université, M. Economidis, sont venus passer plusieurs heures au chevet de mon lit et m'ont envoyé, l'un son médecin, l'autre des confitures et des douceurs préparées par sa femme; on ne pouvait être plus aimable avec un pauvre étranger.

Grâce à Dieu, mon accès s'est passé et l'on me fait prendre en ce moment un remède merveilleux, connu de Corfou seul et qui doit me guérir infailliblement. Mais pendant que j'étais au lit, le paquebot partait pour Athènes; il m'a fallu attendre huit jours l'arrivée du bateau suivant. Je ne suis, du reste, pas fâché de ce retard; je m'instruis chaque jour dans la conversation d'hommes distingués et j'apprends mille choses dont je ne me serais guère douté à Athènes. Je travaille trois heures chaque matin avec M. Mustoxidis; il me donne des détails sur Corfou, sur Ithaque, sur Sainte-Maure, il me raconte les traditions du pays, il rectifie en passant ma prononciation grecque. Je resterais ici quelques mois avec un grand profit. M. Mustoxidis me fait connaître tous ses amis qui ont en général étudié leur langue à fond. Je remarque chez les Grecs de Corfou beaucoup d'instruction et de solidité. Peut-être le voisinage des Anglais ne leur a-t-il pas été inutile. Et cependant la domination anglaise leur inspire une profonde aversion. On n'entend ici, dans ce cercle de professeurs et d'hommes pacifiques, que des imprécations contre le lord haut commissaire et les pouvoirs qu'il s'attribue.

Je ne pars d'ici, mon cher père, que dans trois jours, je toucherai en passant à Sainte-Maure, l'ancienne Leucade, je verrai

le promontoire de Sapho, je passerai quelques heures à Ithaque, deux ou trois jours à Zante et je rentrerai à Athènes plus instruit et, je l'espère, mieux portant. Céphalonie m'est interdite à cause du choléra.

Zante, 27 novembre 1850.

Encore une lettre qui vous arrivera par l'Allemagne! c'est le seul moyen que j'aie de vous écrire et j'espère que la poste de Trieste ne sera pas moins exacte que celle de Marseille. Je serais désolé que mes lettres fussent égarées, dans le moment même où ma santé vous inspire peut-être quelques inquiétudes.

J'ai quitté Corfou, comme je vous l'annonçais, le lundi 25 novembre.

Comme pour me faire regretter de ne pas y rester plus longtemps, le soleil a été magnifique la veille et le jour de mon départ. Ce changement de température m'a permis de faire une petite excursion à la campagne avec M. et Mme Economidis. Il y a vraiment de fort jolis sites sur la route que j'ai parcourue. Les oliviers sont grands comme nos arbres d'Occident, l'herbe pousse à leur pied sans être brûlée par le soleil, ce qui arrive toujours dans le reste de la Grèce. La verdure et l'odeur de la campagne me rappelaient nos paysages de France que je ne puis m'empêcher de regretter, même au milieu des plus belles choses. Rehon me paraîtra encore une merveille, même après Athènes et Constantinople.

Le mérite de la campagne, chez nous, c'est qu'on sent à chaque instant qu'on voudrait y vivre. En Orient, on est rarement tenté de s'arrêter. On veut voir, mais à condition de passer vite. La terre nue n'a aucun attrait pour nous, hommes du Nord, habitués à la verdure et aux forêts. Je ne me console pas, depuis mon arrivée en Grèce, de n'avoir pas encore vu un seul bois, un seul vrai bois, comme celui de Mexy, par exemple. Je vois bien des arbres rapprochés les uns des autres, mais ni buissons ni arbustes dans l'intervalle; les prétendues forêts des anciens ne sont que des jardins et des vergers. Ici même, dans cette île que Virgile appelle *Nemorosa Zacynthos*, il n'y a pas de bois, mais des massifs d'oliviers, d'orangers et de citronniers, sous lesquels on se promène dans tous les sens, comme dans les allées d'un parc.

J'aurais bien voulu, en quittant Corfou, passer quelques jours à Sainte-Maure, l'ancienne Leucade, et à Ithaque, la patrie d'Ulysse. Mais les combinaisons des paquebots, la crainte du mauvais temps et le manque d'argent ne me l'ont pas permis. Nous sommes arrivés à Sainte-Maure à six heures du soir, et comme

le paquebot ne repartait qu'à deux heures du matin, j'ai eu le temps de descendre à terre, mais sans rien voir. Je me suis consolé en recueillant quelques renseignements sur le pays dans une famille grecque à laquelle j'étais recommandé.

Hier matin, je me réveillais en face d'Ithaque et je relisais Homère, que j'avais emporté avec moi. Nous passions si vite que je n'ai même pas pu descendre à terre. Il m'a fallu contempler du bord les hautes montagnes et les rochers stériles de l'île. Du côté où nous étions, elle paraît complètement inhabitée, on se demande même comment les hommes pourraient y vivre tant le sol paraît desséché. Quelques rares arbustes poussent seuls au milieu des pierres. C'est pourtant cette roche inculte que Télémaque préférait aux plus beaux pays du monde. J'ai suivi longtemps des yeux cette terre classique, que je n'avais même pu toucher.

Plus loin j'apercevais, dans la direction de Patras, quelques îlots déserts qui ont dû leur réputation à un poète moderne. Ce sont les *Curzolaires* où lord Byron a placé Lara, ce héros romanesque dont la véritable histoire a été refaite par George Sand dans l'*Uscoque*. Quelques moments après, nous rasions la côte de Céphalonie et le capitaine anglais qui commandait le bâtiment me montrait avec un orgueil un peu féroce les ruines d'un village brûlé. « C'est là, disait-il, que j'ai écrasé avec mes canons la dernière révolte des Ioniens. » Il parlait assez haut pour être entendu de quelques Grecs qui détournaient la tête avec des frémissements de colère. Vers une heure de l'après-midi, j'arrivais à Zante par un soleil magnifique.

L'aspect de Zante est ravissant; la ville n'a pas de profondeur et s'étend sur le bord de la mer pendant plus d'une demi-lieue. Derrière la ville on aperçoit la campagne et une foule de petites villas entourées d'arbres. Sur un rocher très pittoresque, qui s'avance dans la mer, on a bâti une forteresse dont il ne serait pas facile de déposséder les Anglais. J'ai retrouvé ici une de mes amies d'Athènes, Mme la comtesse Logothéti, mère de Mme Panaiotti-Soutzo, chez laquelle j'ai dansé quelquefois l'hiver dernier. La famille, qui est une des plus anciennes du pays, occupe encore la maison patriarcale dont les meubles feraient les délices d'un antiquaire. M. Logothéti m'a montré des parchemins qui datent de fort loin. Il possède, entre autres curiosités, un autographe de Charles-Quint. Mais toute cette noblesse est prodigieusement déchue; il ne lui reste plus que des titres inutiles et quelques bouts de champs mal cultivés. J'ai découvert aussi un cercle ou casino où il est possible de trouver des journaux français; on a quelque plaisir à lire les *Débats* dans l'île de Zante.

J'ai emporté de Corfou beaucoup de matériaux pour un travail que je projette sur les îles de la Grèce en général. J'étais à bonne source; M. Mustoxidis qui sait tout, a mis ses livres et sa mémoire à ma disposition. Mais il faut que j'envoie à l'Académie mon rapport officiel; j'espère toujours qu'une quinzaine me suffira pour le terminer complètement.

Je me transporte souvent en pensée auprès de vous et j'avoue que je vous cherche surtout au coin du feu. C'est là que je voudrais retrouver une petite place, car je ne découvre de cheminée nulle part et j'ai toujours les pieds glacés. Dans ces pays du midi on souffre du froid au moins autant que de la chaleur. L'année dernière déjà, à Rome et à Naples, j'avais été gelé. Mais j'étais brave alors et bien portant : aujourd'hui je ne suis plus guère en état de supporter le froid. Cependant je vais beaucoup mieux; la médecine de Corfou opère à merveille et, grâce à elle, je n'ai pas eu de fièvre depuis douze jours. La traversée m'a fait aussi le plus grand bien; la mer est décidément mon meilleur remède.

Céphalonie, 10 décembre 1850.

Tu seras bien étonnée, ma chère mère, de recevoir encore une nouvelle lettre datée des îles Ioniennes. Je devrais être, en effet, depuis deux jours à Athènes. Lorsque je vous écrivais ma dernière lettre, j'attendais à Zante l'arrivée du bateau autrichien qui devait me ramener par le golfe de Corinthe. Mais, par un de ces accidents qui sont assez fréquents dans ces parages, le bâtiment que j'attendais s'était heurté, de nuit, avec une barque grecque et avait été obligé de rebrousser chemin jusqu'à Trieste. Nous avons reçu un peu tard à Zante la nouvelle de ce désastre et je suis resté quatre jours sur le qui-vive tout prêt à partir, montant d'heure en heure en haut de la ville pour voir, comme ma sœur Anne, si mon bateau n'arrivait pas.

Je me serais fort ennuyé pendant ce temps sans la bonne hospitalité d'une famille anglaise qui m'a comblé de politesses et de confitures. Mais, comme je ne pouvais rester indéfiniment à Zante et que le nouveau bâtiment ne devait pas arriver avant quinze jours, j'ai pris bravement mon parti et me suis embarqué sur le vapeur des îles Ioniennes pour aller voir Leucade que j'avais eu du regret de ne pas visiter. Malheureusement ma bourse était tout à fait à sec et j'ai été forcé de recourir à l'obligeance du consul de France qui s'est fait un plaisir de me tirer d'embarras.

J'emportais pour Leucade une foule de lettres de recomman-

dation. M. Reynolds, le chef de cette famille anglaise dont je te parlais, y était resté fort longtemps, il connaissait tout le monde et m'aurait donné vingt lettres si je l'avais laissé faire. Je me suis contenté d'une seule qui devait me suffire.

En faisant la traversée de Zante à Leucade, j'ai touché à Céphalonie qui venait d'être mise en libre pratique après avoir beaucoup souffert du choléra, et je me suis promis de m'y arrêter un peu à mon retour. Il m'a fallu un jour et une nuit pour faire la traversée; nous sommes arrivés à Leucade à quatre heures du matin, ce qui est assez incommode dans un pays où il n'y a pas d'hôtels. J'ai dû attendre le lever du soleil dans un café, endroit fort prosaïque, bien peu digne des souvenirs poétiques qu'éveillent les noms de Sapho et de Leucade. Quand le jour a paru, j'ai pu enfin me caser et je me suis présenté quelques heures plus tard, chez le gouverneur anglais qui parle fort bien français et qui m'a reçu avec la plus grande amabilité.

Ce gouverneur est un ancien aide de camp du duc de Lucques, qui s'appelle le baron Deverton; il m'a offert immédiatement une chambre dans sa maison, la seule de l'île qui soit présentable, et il a invité avec moi, pour me faire honneur, toutes les sommités du pays. Il aime beaucoup les livres français dont il a laissé, m'a-t-il dit, une fort belle collection en Angleterre. Il a passé des années à bouquiner sur le quai Voltaire et recueilli particulièrement tout ce qui a rapport à la querelle des Jésuites et des Jansénistes. C'était un bonheur pour lui de parler français dans un pays où peu de personnes parlent notre langue et où ceux qui la parlent ne se soucient guère de frayer avec les Anglais. Il m'a donné sur l'île mille renseignements curieux qui me serviront pour mes travaux futurs.

J'ai trouvé aussi une aimable société dans la plus riche famille de Sainte-Maure chez les jeunes Valaoritis qui ont été élevés à Paris, et qui parlent français comme nous [1]. Ces messieurs m'ont fait visiter le peu de ruines que les tremblements de terre ont laissé debout aux environs de Sainte-Maure. Je n'avais malheureusement pas le temps de pousser mes excursions jusqu'au rocher de Sapho. Les chemins sont abominables, il eût fallu quatre jours pour aller et revenir. Mais j'étais près de l'emplacement de la bataille d'Actium et j'aurais eu trop de regret de ne pas le voir. MM. Valaoritis ont eu l'obligeance de m'y conduire dimanche.

[1] Cette visite faite en 1850 à Aristote Valaoritis, alors inconnu, fut l'origine de l'étroite amitié qui m'unit jusqu'à la fin de ses jours au plus grand poète de la Grèce moderne.

Nous avons pris une barque à cinq heures du matin, nous avons traversé par un froid des plus vifs le golfe d'Ambracie et nous sommes arrivés sur le territoire turc, à la ville actuelle de Prévesa. Là, le consul anglais, M. Sanders, homme fort aimable, nous a fait donner un gardien pour que nous ne fussions pas mis en quarantaine et nous sommes allés visiter, à deux lieues de là, l'emplacement de Nicopolis. Les ruines sont immenses, mais sans beauté, comme presque toutes les ruines romaines en Grèce. Il reste encore le mur d'enceinte d'un cirque dont les proportions rappellent celles du Colisée. Au retour, un somptueux dîner nous attendait chez le consul qui nous a reçus au milieu de toute sa famille. Nous pouvions nous croire en France ; par politesse tout le monde parlait français et fort bien. Quant au luxe, il était aussi grand que dans les meilleures maisons de Paris. Partout où ils vont, les Anglais portent avec eux leurs habitudes de confort.

Hier soir, à minuit, je me suis séparé de cette aimable société, j'ai passé la nuit en mer et j'ai débarqué ce matin à Céphalonie, où je dois attendre jusqu'à samedi le vapeur autrichien. En attendant, j'ai de quoi occuper mon temps, je visiterai les ruines anciennes de l'île et tous les sites homériques d'Ithaque.

Je ne te parle pas de ma santé, ma chère mère, je me sens beaucoup mieux, je me crois même complètement guéri. Je supporte maintenant à merveille le froid et la fatigue. Depuis huit jours, nous sommes réchauffés, du reste, par un soleil admirable qui me fait le plus grand bien. Il y a vingt-quatre jours que je n'ai eu d'accès de fièvre, n'est-ce pas la meilleure nouvelle que je puisse te donner?

Athènes, 27 décembre 1850.

Je vous souhaite, ma chère mère, un hiver plus gai que le nôtre, car depuis que je suis revenu à Athènes, nous n'avons pas un seul beau jour. Quand il ne pleut pas, il vente, et quand il ne vente pas, il pleut.

Le successeur de M. Thouvenel[1] n'est pas encore arrivé, nous ne l'attendons pas avant le printemps et nous vivons avec un simple chargé d'affaires qui, du reste, est un aimable homme. Nos ressources de société sont de plus en plus limitées.

Notre plus fidèle amie est la duchesse de Plaisance[2] qui ne nous abandonne pas dans notre solitude. Chaque jour réguliè-

[1] Ministre de France en Grèce, depuis ministre des affaires étrangères.

[2] Sophie de Barbé-Marbois, fille de l'homme d'Etat de ce nom, avait épousé le duc de Plaisance, aide de camp de l'empereur Napoléon Ier, fils du prince Lebrun. Elle-même avait été dame d'honneur de l'impératrice Marie-Louise. Elle s'était fixée en Grèce, où elle mourut en 1852.

rement sa voiture s'arrête à notre porte, l'un de nous va causer un instant à la portière et revient chargé de bonnes choses; tantôt d'une bouteille de bordeaux, tantôt d'une chaufferette, tantôt d'un numéro de la *Revue des Deux Mondes*. Ces amabilités n'ont rien de gênant pour nous, elles n'engagent pas le moins du monde notre liberté. La duchesse est la personne du monde la moins exigeante; elle ne tient pas à recevoir des visites, elle ne se formalise pas de ce qui paraîtrait impoli à tout autre et l'on peut rester six mois sans aller la voir.

Néanmoins, pour reconnaître une politesse particulière qu'elle m'avait faite en m'envoyant deux bouteilles de son meilleur vin, je me suis présenté chez elle il y a quelques jours, à dix heures du matin. On la trouve ordinairement à cette heure-là. Dès que je suis annoncé, la duchesse me fait introduire, suivant l'habitude, dans un petit boudoir où je trouve un bon feu et des journaux. Au bout de quelques minutes, elle arriva elle-même en déshabillé et me dit : « Vous n'avez pas déjeuné, n'est-ce pas? Eh bien! que voulez-vous? du thé, du café ou du chocolat? » Je lui réponds : « Madame la duchesse, du chocolat, s'il vous plaît. » Un instant après, elle revient et me demande si je veux du beurre. J'avais fait mes réflexions dans l'intervalle et changé d'avis. Je demande à remplacer le chocolat par le thé. Elle disparaît encore une fois et je vois apparaître une aimable femme de chambre avec une théière, du beurre frais sur du pain grillé et de petits gâteaux.

Pendant ce temps, la duchesse déjeunait de son côté, au milieu de ses chiens. Quand elle eut terminé, elle mit un peu d'ordre dans sa toilette et vint me rejoindre en m'apportant deux tablettes de chocolat, sous prétexte que j'avais dû mal déjeuner. Tu vois, ma chère mère, qu'on nous gâte et qu'on nous traite en vrais malades.

Après une petite conversation, la duchesse a pris mon bras et m'a conduit dans tous ses appartements, puis dans son jardin, en me faisant voir ce que j'ai déjà vingt fois vu, mais ce qu'elle aime toujours à montrer. Comme je revenais d'un long voyage, elle avait peur que je n'eusse oublié la disposition de sa maison. C'est une femme décidément très originale et à qui l'on pardonne bien des caprices à cause de son esprit.

Athènes, 8 février 1851.

J'aurais bien voulu, comme m'y engage mon père, écrire sur-le-champ une relation de mon voyage dans les îles. C'est une partie de la Grèce curieuse et peu explorée. J'ai, d'ailleurs, des maté-

riaux en abondance. Mais l'arrivée de M. Daveluy a retardé l'exécution de ce projet. Il nous apporte des livres que nous n'avions pas sous les yeux lorsque nous rédigions nos mémoires pour l'Académie et qui nous forcent à quelques rectifications. Les œuvres de la commission de Morée m'ont fait changer, par exemple, plusieurs pages de mon mémoire. M. Daveluy lui-même a pris connaissance de nos travaux et nous a indiqué des changements qu'il croyait désirables. Depuis quelques jours, je passe mon temps à regratter et à rectifier, ce qui n'est pas une petite affaire pour un mémoire de cent cinquante pages environ. Tu vois que mon travail a pris des proportions considérables. C'est presque un volume.

Tout sera heureusement fini pour le 18 de ce mois. M. Daveluy a promis au ministre de lui envoyer nos travaux pour cette époque; nous serons prêts. On n'est pas mécontent de mon œuvre; M. Daveluy et mes collègues m'en ont fait quelques éloges. Elle n'a certes pas la prétention d'être neuve, mais je crois qu'elle n'est pas mal écrite et qu'elle ne renferme guère d'erreurs, ce qui est important dans un pareil sujet.

Mon père me flatte un peu en faisant l'énumération de ce que j'ai acquis pendant mon séjour en Grèce. Je sais certainement ce qu'il faut de grec moderne pour soutenir une conversation ordinaire et je me fais comprendre partout, mais je n'ai malheureusement pas fait autant de progrès que je l'aurais voulu en grec ancien. Mon mémoire, qui m'a forcé à beaucoup de recherches et de lectures techniques, m'a empêché de relire les auteurs anciens que je préfère. Il m'a presque réduit à Pausanias et à Strabon, qui sont loin d'être des modèles.

Voilà l'inconvénient inévitable des travaux qu'on exige de nous. On nous fait faire des recherches archéologiques. A quoi bon? Notre instruction littéraire y gagne-t-elle? On ne devrait pas oublier que nous sommes tous des professeurs de rhétorique. Il y aurait beaucoup plus de bénéfice pour nous à lire Démosthène et les tragiques grecs que Pausanias et les géographes.

En anglais, j'ai fait de véritables progrès, parce qu'il m'a fallu déchiffrer des auteurs qui ne sont pas traduits, sans autre secours qu'un petit dictionnaire de poche. Je lis très facilement la prose anglaise; la poésie m'embarrasse souvent. Quant à l'italien, ce que j'en ai appris n'est malheureusement qu'un affreux patois à l'usage des Ioniens et des Grecs d'Athènes. Je n'ai pas encore entendu parler la belle et vraie langue, *lingua toscana in bocca romana*. Le consul de Rome, avec lequel j'essayais de parler quelquefois l'an dernier est parti récemment.

Mon bagage n'est donc pas des plus brillants : j'espère le compléter d'ici à mon retour. Je tiens d'abord à savoir l'italien avant de repasser par l'Italie; pour moi, c'est de première nécessité. Et puis maintenant que mon mémoire est terminé, je vais partager mon temps entre la rédaction d'un travail sur les îles Ioniennes et la lecture des auteurs anciens.

Que ne puis-je une fois par hasard me transporter auprès de vous et vous apporter quelques mots de mon patois grec, au lieu de passer tristement mes soirées dans la plus grande solitude! Car je ne vais plus du tout dans le monde. Depuis mon retour je n'ai fait de visites à personne.

Nous vivons en anachorètes, nous ne voyons que la duchesse de Plaisance et quelquefois, de loin en loin, son amie lady Ellenborough. Je trouverais bien le soir une aimable hospitalité dans quelques familles grecques, mais depuis que j'ai eu la fièvre, je crains l'humidité de la nuit et je ne m'aventure plus hors de la maison après le coucher du soleil. Heureusement il me reste le plus grand des consolateurs, le travail. Jamais, même au moment de passer des examens, je n'ai travaillé plus que maintenant.

Athènes, 25 mars 1851.

Le printemps, qui devrait être commencé depuis longtemps ici, ne s'est encore annoncé que par des pluies torrentielles qui nous ont forcés à rester plusieurs jours sans sortir. Quand le soleil paraît pendant quelques heures, il est bien vite chassé par les nuages, qui en définitive restent maîtres de la place. La plaine d'Athènes depuis la ville jusqu'au Pirée n'est qu'un vaste marais.

Nous avons fait hier une promenade sur les bords du Céphise, nous trouvions à chaque pas des fossés à franchir, et les oliviers plongeaient leurs racines dans l'eau. Malgré le danger de se mouiller les pieds et même de disparaître dans la vase jusqu'à mi-corps, la promenade était délicieuse.

Les environs du Céphise, dont on a dit tant de mal, parce que les anciens les avaient trop loués, sont encore maintenant une fort jolie chose. Il y a là des oliviers énormes, des buissons très épais, des vignes et des champs cultivés, sans compter quelques maisons perdues au milieu des arbres. Dans les endroits les plus retirés on entend encore les rossignols dont parle Sophocle dans les chœurs d'*Œdipe à Colone*. Le fond même de la poésie grecque reste toujours vivant et pur. Les poètes ne sont ni si menteurs, ni si exagérés qu'on a bien voulu le dire. Sans doute le Céphise est moins grand qu'un affluent de la Moselle, mais ce n'est pas

au mètre qu'on mesure les beautés de la nature! Il ne serait pas plus beau s'il était aussi grand que la Seine.

J'ai songé plus d'une fois à écrire quelques pages sur le *sentiment de la nature* chez les anciens. Je crois qu'il serait facile de prouver à l'école romantique qu'elle n'a pas inventé la *couleur locale*. Les Grecs appelaient toujours les choses par leur nom, et décrivaient les lieux tels qu'ils les voyaient. En général ils parlent peu de la nature, mais quand ils en parlent, ils trouvent le mot juste et se gardent bien de délayer leurs peintures comme nos modernes faiseurs de descriptions.

J'aime de plus en plus cette vérité et cette simplicité d'impressions. A mesure que le moment approche de quitter la Grèce, je me sens plus attaché à elle et je serais presque tenté de rester ici une troisième année. J'aurais cependant, ma bien chère mère, un vif désir de me retremper auprès de vous et de jouir d'un peu d'affection, après en avoir été privé si longtemps; mais il me semble que mon instruction exige que je passe une année de plus en Grèce. Où retrouverais-je ailleurs ce calme et cette liberté qui me permettent de travailler sans obstacle, sans dérangement, sans distraction? Nous menons la vie la plus solitaire et la plus réglée qu'on puisse imaginer. L'Ecole française est un couvent. Quoique le climat ne permette point un travail assidu, nous avons infiniment plus de temps qu'on ne nous en laisserait en classe. Enfin la situation de l'Université n'est pas brillante. Que me donnerait-on au retour? Ne vaut-il pas mieux attendre des jours meilleurs?

Athènes, 28 mars 1851.

Comme je te le disais dans ma dernière lettre, ma chère mère, j'ai beaucoup réfléchi à l'utilité que je retirerais d'une année nouvelle passée en Grèce et je crois qu'il y aurait tout avantage pour moi à prolonger mon séjour ici. La facilité et la liberté du travail, le voisinage des plus beaux lieux, tout cela contribue à augmenter et à développer en moi l'amour des lettres grecques. A moins donc que vous ne trouviez nécessaire mon retour en France, je suis à peu près décidé à demander au ministère une prolongation de séjour qui ne me sera certainement pas refusée. J'y mettrai seulement pour condition, — et j'ai déjà sur ce point l'approbation de M. Daveluy, — qu'on me laissera la faculté d'aller à Jérusalem et en Egypte pendant l'hiver prochain. J'attendrai cependant pour me prononcer définitivement ton avis et celui de mon père auquel j'attache une grande importance.

J'espère que vous êtes maintenant un peu réconciliés avec l'Ecole d'Athènes et que vous ne la croyez plus tout à fait inutile.

Nos rapports prouveront peut-être que nous n'avons pas perdu notre temps. Comme tu le penses, ils sont définitivement terminés et envoyés à Paris : l'Institut doit en rendre compte dans sa séance annuelle du 1er juillet. Je me suis bien gardé d'entreprendre un autre travail; la rédaction exige trop de temps et je ne donnerai que ce qu'on me demandera. L'important pour moi est de réunir des matériaux que je pourrai mettre en ordre plus tard et qui me permettront d'écrire sur l'antiquité dans les loisirs que me laissera l'Université de France.

J'ai toujours le projet de faire un grand travail sur les îles de la Grèce, Ioniennes et Cyclades. J'ai des notes précieuses que je compléterai par de nouvelles excursions cet été. Il me reste à voir Délos, dans l'archipel, et Cérigo dans la mer Ionienne. Peut-être même ne pourrais-je pas visiter cette dernière île à cause de la difficulté des communications. Je ne parle pas de la Crète qui exigera un travail spécial.

En attendant, nous préparons notre voyage de printemps dans la Grèce du nord. Je suis occupé à déchiffrer quatre gros volumes du colonel Leake et à réunir tous les textes anciens. Nous partirons au commencement du mois d'avril, probablement le lendemain du prochain courrier. Joseph Guigniaut qui vient d'arriver sera des nôtres. C'est un excellent compagnon et le nom de son oncle le recommande d'ailleurs assez. M. Guigniaut est la providence de l'Ecole. Nous avons le projet d'aller à Thèbes, à Livadia, en passant par Coronée et Thespies, à Delphes, aux Thermopyles, à Lamia, puis, en entrant sur le territoire turc, en Thessalie, à Pharsale, à Larisse, à la vallée de Tempé, sur le mont Olympe pour revenir, en suivant le bord de la mer, par les sommets du Pélion et par Phères, patrie du tyran Alexandre. Là ces messieurs comptent rentrer en Grèce par le plus court chemin. Peut-être les laisserai-je revenir pour visiter l'Epire, Janina, Butrotum, Passaro, Nicopolis, que je connais déjà, mais que j'ai mal vu dans mon voyage des îles Ioniennes.

Je m'arrêterai à Prévéza, sur le golfe d'Ambracie, je prendrai une barque qui me conduira jusqu'à l'embouchure de l'Achéloüs et je verrai les ruines curieuses d'Œniades en Acarnanie. De là je serai en quelques heures à Missolonghi immortalisé par la mort de lord Byron, et le bateau autrichien qui passe à Patras me ramènerait à Athènes. Ce détour allongerait peut-être mon voyage d'une quinzaine de jours, mais comme on a une quarantaine à subir chaque fois que l'on va en Turquie, il est important

de ne rien laisser derrière soi. D'ailleurs, la bienveillance du consul anglais du Prévéza et la présence du secrétaire de l'École à Janina me rendraient le voyage très facile. Peut-être même, le gouverneur de Sainte-Maure visiterait-il l'Epire avec moi : je lui ai écrit pour lui demander quels sont ses projets et j'attends sa réponse.

Tout en faisant mes préparatifs de départ, je vais voir de temps en temps lady Ellenborough : c'est une très belle personne et d'un commerce agréable. Elle m'apprend beaucoup de choses curieuses sur l'Angleterre. Malheureusement, elle ne vit pas dans une société digne d'elle : son entourage fait un peu la solitude autour de sa maison.

Athènes, 7 avril 1851.

Tu as raison de croire, ma chère mère, que nous avons un beau soleil. Le printemps est arrivé, tard mais magnifique; il fait déjà, en ce moment, une chaleur très forte. Les acacias ont toutes leurs feuilles, et notre pauvre petit jardin se couvre de verdure. Beulé, qui s'en occupe avec un véritable talent de jardinier, nous montre chaque matin une nouvelle fleur éclose ou une branche qui bourgeonne.

C'est une délicieuse saison dans les pays chauds. Nous en avons profité, la semaine dernière, pour faire, aux environs d'Athènes, une excursion de deux jours. Nous avons visité la plaine de Marathon et reconnu l'emplacement de la fameuse bataille. La plaine elle-même, bordée par la mer, en face de l'Eubée, a beaucoup de caractère, et le retour par les versants du Pentélique est charmant. Nous avons traversé de fort jolis bois de pins, peu éloignés d'Athènes, et dont nous ne soupçonnions pas l'existence.

Guigniaut, qui faisait son apprentissage de voyageur, apprentissage toujours rude en Grèce, s'en est tiré à son honneur. Il a fort bien supporté dix heures de cheval par jour, suivies d'un maigre dîner et d'un gîte plus que médiocre. On voit encore, dans la plaine de Marathon, un grand *tumulus* ou tertre de terre rapportée, qu'on appelle le tombeau des Athéniens, et qui indique l'endroit où s'est porté tout l'effort du combat. La description d'Hérodote, qui est d'une parfaite justesse, s'accorde à merveille avec la disposition des lieux.

En revenant, j'ai découvert, par le plus grand hasard, une inscription qui, je le crois, n'est pas connue et qui indique l'emplacement d'un des bourgs de l'Attique. La borne sur laquelle

elle est gravée s'enfonce tellement dans la terre que nous n'avons pu en déchiffrer que quelques lettres.

Nous faisons en ce moment nos adieux à nos amis d'Athènes, nous nous préparons à partir samedi pour notre grand voyage. Je ne compte guère revenir avant le commencement de juin, à moins que des circonstances que je ne prévois pas ne me forcent à abréger mon séjour en Epire.

Je ne te parle jamais de notre nourriture, ma chère mère, parce qu'elle est vraiment bien primitive. Autrefois, nous avions un cuisinier français à qui nous donnions 2 fr. 50 par jour et qui nous nourrissait assez bien. Mais il nous a quittés pour aller chercher fortune à Constantinople et, depuis six mois, nous avons un cuisinier grec avec lequel nous traitons comme si nous vivions en famille. Nous lui donnons nos ordres, chacun de nous est chef de cuisine à son tour et commande chaque jour le déjeuner et le dîner du lendemain. Le cuisinier achète et nous payons. Nous lui donnons par mois 60 francs d'appointements fixes. De cette façon, nous ne dépensons guère, y compris ses gages, que 2 francs par jour.

C'est une véritable économie. M. Daveluy a la même table que nous, il s'en plaint quelquefois et trouve que nous ne vivons pas assez bien; nous lui répondons qu'il a un moyen très simple de vivre mieux, c'est d'avoir un cuisinier à lui.

Nous allons nous mettre bientôt en route. Nous partons au nombre de quatre; M. Daveluy reste seul avec deux de nos collègues. Je vous ai déjà envoyé mon itinéraire que je médite de prolonger par l'Epire et par l'Acarnanie. C'est là un de ces beaux voyages que l'on ne fait pas sans une vive émotion. Ecrivez-moi toujours régulièrement : on m'enverra vos lettres et je m'arrangerai pour que les miennes vous parviennent sans interruption. Si cependant — ce que je ne prévois pas — il survenait un retard, ne vous en inquiétez pas, ce sera la faute de la poste.

Livadia, 17 avril 1851.

Chère mère, nous sommes arrivés ici après un voyage qu'on disait assez périlleux à cause des brigands qui infestent la Roumélie. Mais nous sommes partis au moment même où on venait de les mettre en déroute, et, grâce à cette heureuse circonstance, nous avons voyagé librement. Depuis cinq jours nous avons déjà vu beaucoup de lieux intéressants, d'abord Eleuthères, une des forteresses qui gardaient l'Attique et les passages du Cithéron. Il y reste encore des murs bien conservés. Nous y avons couché,

par un vent du nord très froid, dans un mauvais *rhani* ou auberge, et pendant toute la nuit nous nous relevions pour allumer de grands feux qui nous empêchaient de grelotter. Ce sont là de ces petits accidents auxquels on est exposé en voyage et dont personne ne songe à se plaindre.

D'Eleuthères nous sommes allés à Platées, où nous avons visité et reconnu l'emplacement de la bataille. Cette grande plaine de la Béotie devait être très favorable aux manœuvres de la cavalerie; on comprend sans peine qu'elle ait été choisie comme champ de bataille par les Perses. Le soir du même jour nous couchions à Thèbes : grand nom, mais ruines insignifiantes. La ville a été si souvent détruite dès l'antiquité qu'il n'en reste pas aujourd'hui pierre sur pierre. Elle est remplacée par de méchantes baraques grecques qui s'élèvent sur la Cadmée, mais qui nous ont paru si tristes que nous avons renoncé à notre projet primitif d'y rester un jour.

Le lendemain matin nous avons fait le tour de la ville, bu de l'eau de l'Isménus et de la fontaine Dircé et reconnu l'emplacement des portes de la ville en relisant les vers d'Eschyle que nous avions emportés. Nous avons fait, à 3 lieues de là, une petite excursion aux bords du lac Hylien, encadré par de sévères montagnes d'une belle nudité. Un campement de bergers nomades que nous avons trouvé sur notre route nous a beaucoup intéressés. D'énormes chiens se sont précipités sur nous; mais immédiatement une femme est arrivée, a chassé les molosses à coups de pierre et nous a délivrés de leurs attaques.

Nous avons visité ensuite le lac Copaïs, immense marais couvert de joncs qui occupait autrefois la plaine tout entière, mais qui s'était partiellement retiré en laissant dans son ancien lit un limon très fertile. De là, nous nous sommes enfoncés dans l'Hélicon, la montagne poétique par excellence. La carte de l'état-major indique à un certain endroit la fontaine Agannipe, mais elle est tellement haut dans la montagne que personne n'a voulu nous y conduire. Je doute que ce soit là le véritable emplacement de cette fontaine; d'après le texte de Pausanias, elle devait être beaucoup plus bas, et nous avons trouvé plus d'une source qu'on pourrait décorer de ce nom, ainsi que des bouquets d'arbres qui pourraient à la rigueur passer pour le bois des Muses. Nous avons certainement traversé le Permesse dans un vallon très riant et de là nous sommes montés à la fontaine d'Hippocrène située au milieu d'un immense amphithéâtre entouré de sapins à une grande hauteur. Il y avait encore de la neige en beaucoup d'endroits et nous nous y lavions les mains avec délices.

Tous les hommes valides d'un village voisin étaient venus nous y conduire, parce que le lieu lui-même est parfaitement disposé pour servir de repaire aux brigands et qu'il y en a presque toujours dans l'ancien sanctuaire des Muses. Heureusement, les klephtes avaient disparu; nous n'avons rien trouvé qu'une belle vallée paisible où nous avons déjeuné avec un poulet froid, en chantant un hymne aux Muses. Hier soir nous sommes arrivés ici et, comme je crains de ne pas pouvoir t'écrire, avant Lamia, je t'envoie cette lettre qui ne devra partir d'Athènes que par le paquebot du 28.

Nous avons de nos fenêtres une vue admirable. Quant au confort, il n'y faut pas songer en Grèce, et il y a longtemps que nous en avons pris notre parti. L'Hercyne coule à nos pieds avec fracas. Plus loin s'étend la riche plaine de Livadia; le château fort de la vieille Orchomène élève ses tours; le lac Copaïs se découvre dans son entier, et au delà du mont Ptoon, où il y avait un temple consacré à Apollon, se dressent dans le lointain les grandes montagnes neigeuses de l'Eubée.

Ce matin, nous avons cherché inutilement l'antre de Trophonius; il n'existe plus, même dans le souvenir des Grecs. On nous montre bien un trou qu'on décore de ce nom, mais qui ne ressemble en rien à la caverne sacrée décrite par Pausanias.

Pardonne, ma chère mère, le décousu et la rapidité de cette lettre, écrite dans une mauvaise chambre, d'un plus mauvais gîte, avec une plus mauvaise plume. J'ai voulu avant tout vous donner de mes nouvelles et ne pas vous laisser dans l'inquiétude sur mon sort. Nous partons demain pour Delphes et les Thermopyles.

Lamia, 22 avril 1850.

Mon cher père [1], on m'envoie d'Athènes ta lettre du 31 mars. Heureusement, je puis y répondre sur-le-champ. Je m'étonne que tu trouves tant d'inconvénients à la prolongation de mon séjour en Grèce. Tu parais croire que je ne me propose pas, en y songeant, un but sérieux. Il me semble cependant que j'ai retiré jusqu'ici assez d'avantages de ce séjour pour avoir le désir de le prolonger. Il serait trop banal de te parler du commentaire des lieux; tu sais mieux que moi combien il est utile. Mais, outre cela, j'ai pu terminer un mémoire qui me fera peut-être quelque honneur et qu'avec les travaux du professorat je n'aurais pu terminer en France en moins d'un an.

[1] Lettre adressée à M. Mézières par son fils, alors membre de l'École d'Athènes.

De plus, en parlant le grec moderne, qui n'est pas du tout un jargon, comme tu le supposes, j'ai appris nécessairement à mieux connaître le grec ancien. Quant à l'italien, je n'ai pas trouvé beaucoup d'occasions de le parler, mais je suis beaucoup plus en mesure de l'apprendre qu'à mon départ. En anglais et en allemand, j'ai fait d'incontestables progrès; je lis la prose anglaise à livre ouvert. N'est-ce pas beaucoup pour moi qu'une année de liberté de plus, année dont pas une journée n'est perdue pour mon instruction? Car ici il n'y a guère de temps mal employé; peu de distractions, peu de société. J'apprends sans cesse, et plus j'apprends, plus je suis avide de connaître. Si je revenais en France cette année, je connaîtrais la Grèce assez bien, mais pas mieux que plusieurs de mes prédécesseurs et même que quelques voyageurs sans nom. Si j'y reste une année de plus, j'ai la prétention de la mieux connaître que personne en France.

Tu m'as conseillé, mon cher père, je me le rappelle souvent, de prendre une spécialité. Il me semble que celle-là est assez neuve et assez intéressante. Je ne dédaigne pas du tout le professorat, je compte bien qu'il me donnera les moyens de vivre à mon retour; mais ce n'est pas là-dessus que je compte pour me faire une réputation et j'avoue que si la fortune me tente médiocrement, un peu de gloire ne me déplairait pas. J'amasse ici les matériaux d'un travail qui, si Dieu me prête vie, ne sera pas sans mérite. Je veux refaire le voyage du jeune Anacharsis et le refaire non pas avec la science banale et toujours facile des commentateurs, mais avec l'intelligence et le jugement d'un homme qui a vu les lieux.

J'avoue que le voyage de Jérusalem ne rentre pas dans le cercle de mes études, mais c'est un plaisir permis de désirer voir une ville si célèbre; et j'aurais quelque peine à y renoncer. J'y songe depuis mon arrivée en Grèce : le manque d'occasion m'a seule empêché de le faire. Quant au voyage d'Egypte, tu comprends de quel intérêt il doit être, pour un homme qui connaît bien la Grèce, d'avoir visité les lieux qui ont été le berceau de la civilisation et de la religion.

Tu juges peut-être avec un parti-pris trop sévère l'excursion que nous faisons en ce moment. Aurais-je pu quitter la Grèce sans avoir vu Thèbes, Delphes, le Parnasse et les Thermopyles? C'eût été une grande lacune dans mon instruction. La suite de notre voyage n'est pas moins intéressante. Nous allons traverser la Thessalie d'où la race dorienne est sortie, voir Pharsale, la vallée de Tempé, le Pélion, l'Ossa, l'Olympe, pleins de grands souve-

nirs mythologiques et historiques. N'y a-t-il pas là de quoi séduire un ami de l'antiquité?

Je confesse que mon amour pour la Grèce s'est changé en passion et qu'il n'y a pas un coin chanté par les poètes, ou cité par l'histoire que je ne désire connaître. A part toute idée d'ambition, tout projet de carrière, je serais heureux de pouvoir rester une année de plus sur cette noble terre. Mais je suis persuadé en outre qu'il est de mon intérêt bien entendu de ne pas revenir encore en Fance. Crois-moi, mon cher père si jamais je fais honneur au nom que tu m'as donné, je le devrais à mon séjour en Grèce. Je lui devrai un peu d'instruction, beaucoup d'amour pour l'antiquité et un sentiment vrai des beautés antiques.

Nos dix jours de voyage ont été déjà bien remplis. Depuis Livadia où j'ai écrit à ma mère, nous avons vu Delphes, lieu si illustre. Il y reste encore beaucoup de ruines, on pourrait presque recomposer la ville ancienne. Nous nous sommes arrêtés sur l'emplacement du temple d'Apollon, et nous avons bu de l'eau de la fontaine de Castalie. On ne retrouve presque aucune trace de l'antre de la Pythie. Nous avons suivi pendant quelque temps un escalier taillé dans le roc, espérant qu'il nous y conduirait, mais il ne nous a menés qu'à une fente de la montagne. Le Parnasse qui domine Delphes a un grand caractère. De là on voit dans le lointain les montagnes du golfe de Corinthe et la chaîne du Styx. Près de Delphes on visite avec curiosité Salone, l'ancienne Amphissa, où Dioclétien s'était retiré pour cultiver des laitues. De Salone aux Thermopyles le chemin est magnifique; après avoir traversé des bois de chênes sur les flancs du Parnasse, nous sommes arrivés dans la riche plaine de la Doride arrosée par le Céphise.

Hier soir, à la fin d'une longue journée toute pleine de beaux souvenirs, nous couchions dans la plaine du Sperchius auprès des Thermopyles, en face de Lamia et de la pointe nord de l'Eubée. Notre matinée d'aujourd'hui s'est passée sur le champ de bataille de Léonidas. Que de sentiments inspirent de tels lieux, comme l'esprit se sent élevé par les souvenirs qu'ils réveillent! Vers trois heures nous arrivions à Lamia où nous attendaient nos lettres de France. Nous en repartons demain pour entrer en Thessalie et passer la frontière turque. Adieu, mon cher père, j'espère que tu ne garderas pas tant de rancune à la Grèce, quand tu verras comme je l'aime, et que tu me permettras d'y rester encore.

A. Mézières.

LE MARIAGE DE TALLEYRAND

Dans les premiers mois de 1802, un bruit courut Paris, qui fit sourire les uns, choqua les autres et surprit tout le monde. M. de Talleyrand, ancien évêque d'Autun, ministre des Relations extérieures, — le personnage le plus en vue de la République, après Bonaparte, — allait se marier! On chuchotait le nom de la dame; c'était une inconnue, une étrangère, débarquée naguère à Paris, et dont la rayonnante beauté de blonde avait fait sensation dans le monde peu trié du Directoire. Qui était-elle? D'où venait-elle? Personne ne le savait au juste. On l'appelait la « belle Indienne », et les nouvellistes de salons colportaient sur son compte une foule d'histoires.

M. de Talleyrand allait se marier! Tout étrange qu'elle parût, la chose était vraie. Le Premier consul, qui prétendait mettre de l'ordre dans les affaires privées comme dans les affaires publiques, venait d'enjoindre à son ministre de se séparer d'une amie très chère, Mme Grand, qui présidait les fêtes magnifiques de l'hôtel Galliffet, ou de lui donner son nom. M. de Talleyrand avait choisi la seconde alternative; et, tout de suite, il était entré en pourparlers avec Rome, afin d'être rendu à la vie séculière et relevé du célibat ecclésiastique. La négociation fut laborieuse; elle provoqua, plus d'une fois, la mauvaise humeur du ministre, et le Concordat, qui était alors la grande préoccupation de la cour pontificale, faillit en subir le contre-coup. C'est cette négociation que nous voudrions raconter d'après des documents, les uns inédits, les autres ignorés jusqu'ici en France. Mais, avant d'entamer ce récit, disons quelle était l'héroïne du roman, — la future princesse de Bénévent.

I

Mme Grand s'appelait, de son nom de jeune fille, Catherine-Noël Worlée[1]. Elle était née le 21 novembre 1762, aux Indes, à

[1] Son nom est aussi écrit Werlée dans quelques actes publics. — Je me suis beaucoup servi, pour reconstituer la jeunesse de Mme Grand, d'un

Tranquebar, petite possession du Danemark. Mais elle n'était pas Danoise, ainsi qu'on l'a souvent prétendu, et pas davantage Anglaise; elle était Française. Son père, chevalier de Saint-Louis, était attaché, comme fonctionnaire du roi de France, au port de Pondichéry. — Catherine-Noël Worlée, dont les parents étaient catholiques, fut baptisée, quatre jours après sa naissance, dans l'église paroissiale de Tranquebar : une copie de son acte de baptême, « traduit en français sur l'original en langue portugaise », se trouve dans un dossier des Archives nationales [1].

En 1777, la famille Worlée n'habitait plus Pondichéry, mais Chandernagor : M. Worlée était « capitaine du port pour le roy en cette colonie ». Catherine avait quinze ans; on la disait la plus jolie fille de l'endroit. Ce fut alors qu'un jeune Anglais, Georges-François Grand [2], employé de l'« Indian Civil Service », la rencontra, s'éprit d'elle et obtint sa main. Catherine était d'ailleurs un parti modeste; elle n'apportait en dot que ses habits, son linge, des joyaux et des bijoux, plus 12 000 roupies sicca. Les deux fiancés passèrent contrat par-devant notaire, le 9 juillet [3]. Ils furent unis le 10, à une heure du matin, par un prêtre catholique, dans l'église Saint-Louis; à huit heures, par un ministre protestant. Malgré cette double bénédiction, leur mariage ne devait pas être heureux.

Mrs Grand fut vite remarquée à Calcutta, où son mari avait ses bureaux. Grande et svelte, avec un teint d'une fraîcheur éblouissante, des cheveux aux admirables boucles blondes, des yeux bleus sous les sourcils noirs, elle avait un charme étrange. Elle émerveillait par l'éclat de sa beauté; et, par sa grâce un peu nonchalante, elle séduisait [4]. Le malheur fut que Georges-François Grand se trouvait juste l'opposé de sa femme : autant elle était légère et brillante, autant il était lourd et terne. Sujet anglais — natif de Waudsworth, dans le comté de Surry — il descendait, lui aussi, par son père comme par sa mère, Françoise Leclerc de Virly, de deux familles françaises. Les Grand et les

ouvrage très documenté, les *Echoes from old Calcutta*, par H.-E. Busteed (3e éd., Calcutta, 1897). J'y renvoie une fois pour toutes. Voy. encore deux charmants articles de M. André Hallays dans le *Journal des Débats* (15 et 22 février 1901).

[1] Arch. nat. F75946. — Une erreur de scribe donne, dans cette copie, 1765 au lieu de 1762 comme date de naissance.

[2] Quelques actes fournissent l'orthographe Grant.

[3] Arch. de la Seine. Dossier de Mme Grand, émigrée : copie de son contrat de mariage avec M. Grand.

[4] Les *Echoes from old Calcutta* contiennent la reproduction d'un portrait de Mme Grand fait, à cette époque, par le peintre Zoffany.

Virly étaient des calvinistes : proscrits par la révocation de l'édit de Nantes, les premiers s'étaient réfugiés en Suisse, près de Lausanne, les autres en Angleterre, près de Londres. — A vingt ans, après avoir tâté sans succès de la carrière commerciale, Georges s'était engagé dans l'armée britannique, était parti pour les Indes, et, maintenant, il occupait un poste dans l'administration civile, grâce à l'appui du gouverneur général des possessions anglaises, Warren Hastings. Si on le juge d'après un mémoire [1] où il a copieusement et solennellement étalé son infortune conjugale, il ne devait avoir ni distinction ni esprit, mais il avait du cœur et son malheur lui causa une cruelle blessure.

M. et Mme Grand étaient mariés depuis un an à peine que déjà la paix du ménage était en péril. Parmi les conseillers du gouvernement du Bengale, il y avait, à cette époque, un Anglais fort bel homme, célèbre par ses aventures et ses boutades, sir Philip Francis, — l'auteur présumé de ces mystérieuses *Lettres de Junius* qui, étincelantes d'un esprit à la Voltaire, ont passionné longtemps et intriguent toujours l'opinion d'outre-Manche. Philip Francis, admiré par les femmes et craint par les hommes, jeta son dévolu sur la jeune Mme Grand. Il l'entoura de soins, la grisa d'hommages, offrit un bal dont elle fut la reine, et, en fin de compte, le 24 novembre 1778, put écrire dans son Journal quotidien ces mots de triomphe : *Omnia vincit amor.* Le 8 décembre, il ajoutait cyniquement : « Cette nuit, le diable à quatre est dans la maison de G.-F. Grand, esq. [2]. »

Si, le 8 décembre, Philip Francis pénétra aisément, grâce à une échelle de bambou, chez G.-F. Grand, esq., il éprouva ensuite quelque difficulté à sortir. Ce soir-là, Mme Grand était seule au logis ; son mari dînait dehors chez des amis ; elle avait éloigné sa fille de service. Lorsque Francis, sautant par la fenêtre, fit irruption dans sa chambre, personne ne s'en aperçut, et le tête-à-tête ne fut point troublé. Mais, à l'heure de la retraite, tous les domestiques, intrigués par la découverte de l'échelle, étaient sur pied. Ils distinguèrent un homme qui se faufilait dans les ténèbres, l'empoignèrent, l'assirent de force sur une chaise, reconnurent Francis, et l'un d'eux, pendant que le prisonnier méditait sous bonne garde, courut avertir le maître de la maison. M. Grand se fit attendre.

[1] *Narrative of the life of a Gentleman long resident in India* (Cape of Good Hope, printed for the Author, 1814). Un exemplaire de cette très rare brochure se trouve au British Museum. Ce fut, paraît-il, le premier livre en langue anglaise imprimé au Cap de Bonne-Espérance.

[2] Parkes and Merivale, *Memoirs of sir Philip Francis with Correspondence and Journals* (2 vol. London, 1867), II, 137.

Sorti, raconte-t-il dans sa *Narrative*, « avec la conviction qu il possédait la plus belle et la plus vertueuse des épouses », il perdit la tête en apprenant la fâcheuse nouvelle; il commença par répandre « un torrent de larmes », alla conter sa peine à un ami, puis à un autre à qui il emprunta une épée pour transpercer Francis; enfin, accompagné du major Palmer, secrétaire du gouverneur général, il se décida à rentrer chez lui. Là, plus de Francis! Assis sur la chaise, à sa place, un certain M. Shee, très en colère, parlementait avec les domestiques. Qu'était-il arrivé? Le *jemadar* (chef des domestiques) raconta que Francis avait lancé un coup de sifflet, qu'une troupe d'hommes avait envahi la maison, qu'on s'était battu, qu'au milieu de la bagarre Francis s'était éclipsé, mais qu'on avait arrêté M. Shee. Le pauvre M. Grand, tout décontenancé, délivra le prisonnier. Le lendemain matin, il provoqua Francis à un duel à mort. C'était trop de générosité; le triste personnage, qui n'avait pas plus d'honneur que de scrupules, répondit par un billet impertinent qu'il ne savait pas ce qu'on lui voulait.

L'affaire se dénoua en justice [1]. Le 6 mars 1779, la Suprême Cour de Calcutta, présidée par sir Elijah Impey, condamna Francis à verser 50 000 roupies de dommages à G.-F. Grand, qui se déclara « pleinement satisfait, content et payé ».

Quant à M[me] Grand, elle était séparée de son mari depuis la fameuse soirée. Après une scène de « lamentations déchirantes [2] » où, dans l'émoi du premier moment, elle avait tout avoué, elle était retournée chez ses parents, à Chandernagor. La vie y était monotone et fade; elle s'y ennuya bien vite, elle regretta ses fêtes et ses succès de Calcutta, et, lorsque, le procès jugé, sir Francis reparut en consolateur, elle le suivit sans se faire prier. Ils vécurent ensemble près d'une année. Cette intimité sous le même toit, dont son indiscret Journal porte la trace presque quotidienne, n'a pas empêché Francis d'assurer toujours qu'il n'avait été pour sa jolie compagne, mariée à un « vilain, vieux, sordide Français », qu'un ami platonique; et le plus merveilleux, c'est que sa femme, lady Francis, l'a cru et s'est portée garante de la pureté de ses actes [3]! — Au mois de novembre 1780, désireuse peut-être de faire peau neuve dans un pays où elle fût moins connue, M[me] Grand quittait les Indes sans esprit de retour; elle faisait voile vers l'Europe sur un navire hollandais.

[1] Les *Echoes from old Calcutta* contiennent une analyse très complète du procès, avec les dépositions des témoins, p. 206-228.

[2] *Narrative* de G.-F. Grand.

[3] *Memoirs of sir Philip Francis,* II, 145-150.

Où débarqua la voyageuse? En Angleterre, comme le prétend lady Francis, ou bien en France? Il est difficile de le démêler. Une ombre, faite d'une quantité d'histoires peu édifiantes, enveloppe la vie de Mme Grand depuis son arrivée en Europe jusqu'à sa liaison avec M. de Talleyrand. Nous n'essayerons pas de la percer. Qu'importe qu'elle ait vécu à Londres ou à Paris, à Versailles ou à Spa? Qu'elle ait eu pour protecteur un riche Anglais lui donnant un magnifique hôtel à Paris, une rente viagère de 30 000 livres, 500 000 francs de diamants; ou qu'elle ait été « éperdument [1] » aimée par un ministre de la Législative, Valdec de Lessart, qui aurait logé rue du Sentier, porte à porte avec elle [2]? Il n'existe, sur toute cette période de son existence, que des commérages mondains, recueillis gravement par les auteurs de Mémoires, et des anecdotes scabreuses, avidement recherchées par les libellistes ennemis de Talleyrand.

La seule chose qui puisse nous dire ce qu'était, à cette date, Mme Grand, c'est un magnifique portrait que fit d'elle, en 1783, le peintre à la mode de la cour de France, Mme Vigée-Lebrun [3]. Assise au fond d'un grand fauteuil, le bras droit appuyé sur un coussin de velours vert, Mme Grand tient à la main une lettre dépliée. Sa taille, souple et gracieuse, s'abandonne dans une attitude de repos. Elle songe; ses grands yeux candides semblent suivre dans l'espace un rêve heureux. Les traits du visage, éclairés de côté, sont d'une finesse exquise; le menton est délicat; les lèvres s'entr'ouvrent pour un sourire; les cheveux, relevés et frisés, entourent le front d'une auréole légère, et retombent en boucles somptueuses sur la gorge nue. Enfin, pour compléter le sujet, une toilette d'une élégance très sobre, où le bleu pâle, le gris et le blanc se fondent harmonieusement, et qui n'a, pour ornements, qu'un fichu de mousseline encadrant le décolletage, un large nœud de soie bleue dans les cheveux, un autre sur la poitrine [4]. — Qui dirait, devant le portrait de cette jeune femme,

[1] Lewis Goldsmith, *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buonaparte et de la cour de Saint-Cloud* (2e éd. Paris et Londres, 1814), I, 233.

[2] Le *Moniteur universel* du 18 décembre 1791 contient un « avis » par lequel Mme Delessart, femme du ministre, et Mme Grant (serait-ce la nôtre?) réclamaient des lettres et des paquets que leur avait envoyé de l'Inde M. Grant, chef de Patna au service de la Compagnie anglaise dans le Bengale, et qui s'étaient égarés en route. (Voy. F. Masson, *le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution*, 122-123.)

[3] *Souvenirs de Mme Vigée-Lebrun* (éd. de 1835), I, 248. Voy. aussi, à la fin du t. III, la liste chronologique de ses portraits.

[4] Ce portrait appartient à M. Jacques Doucet; il est un des joyaux de son admirable collection.

au regard doux et sentimental, qu'un orage avait déjà bouleversé sa vie ?

Mme Grand habitait Paris au début de la Révolution. Le soir du 10 août, dans l'épouvante d'avoir vu le portier de sa maison de la rue Mirabeau, — un Suisse, — massacré sous ses fenêtres par la populace qui revenait des Tuileries, elle se serait enfuie pour l'Angleterre précipitamment. Elle serait arrivée à Douvres, n'y connaissant âme qui vive, dénuée de tout, n'ayant guère qu'une douzaine de louis dans sa poche. Que devenir, toute seule, dans ce pays anglais? Mais Mme Grand était née sous une heureuse étoile. Un jeune aspirant de marine, Nathaniel Belchier, qui se trouvait là, fut frappé de l'allure mélancolique et préoccupée de cette étrangère si jolie; il l'interrogea, se mit à ses ordres et, sans hésiter, avec un camarade, alla quérir à Paris, au prix de mille efforts et de mille dangers, sa vaisselle d'or, ses bijoux, ses valeurs et sa bourse. Plus tard, Nathaniel Belchier se plaisait à rappeler cet exploit, et les conteurs d'anecdotes s'en sont emparés [1].

De cette histoire, malheureusement, le fond même paraît inexact. Mme Grand, autant qu'on peut se prononcer en l'absence de preuves formelles, quitta Paris au commencement du mois de mai. Préciser le jour serait difficile. Le 30 avril, elle sous-louait un appartement dans la maison qu'elle habitait [2]; le 18 mai, le comité de la section Mirabeau faisait perquisitionner à son domicile et dresser des inventaires. Il est donc probable qu'entre temps elle avait émigré. Son départ même dut être brusque. On retrouva, en effet, dans une malle oubliée, beaucoup d'objets précieux : plats et plateaux, cuillères, fourchettes, flambeaux, corbeilles, boîtes à thé, cafetières, théières, pinces à sucre, poivrières, etc., en argent ou en vermeil. Une armoire était remplie de fourrures, parmi lesquelles un manchon de renard argenté, une palatine de renard bleu, sept bandes de queues de martres, onze morceaux de queues de visons [3]. Et, dans sa bibliothèque, dont elle réclama plus tard les livres au Directoire, voisinaient pêle-mêle un Buffon, le *Voyage d'Anacharsis*, l'*Histoire de Prusse*, par M. de Mirabeau, les *Contes* de Boccace et ceux de Voltaire, les œuvres de Jean-Jacques Rousseau, un « Boileau en

[1] Voy. notamment *The Female Revolutionary Plutarch* (attribué à Lewis Goldsmith); [Villemarest], *M. de Talleyrand*, etc.

[2] Arch. de la Seine. Dossier de Mme Grand : Bail consenti à F.-V. Amalin, bourgeois.

[3] Arch. de la Seine. Inventaires faits chez Mme Grand. Il n'existe que l'inventaire des fourrures et celui de l'argenterie.

deux volumes reliés en maroquin rouge, de Didot », le *Chevalier de Faublas*, les *Fables* de La Fontaine, la *Henriade* et la *Pucelle d'Orléans*, un recueil d'ariettes, les *Entretiens du Palais-Royal*, la *Femme vertueuse*, etc. [1].

Si l'on en croit la chronique légère, Mme Grand eut à Londres beaucoup d'aventures. Mais, passons. Dans la société britannique un peu hautaine, prude et fermée, la beauté, quand elle était seule, ne suffisait pas à forcer l'entrée. Mme Grand tâchait bien de se donner des airs respectables; elle se présentait comme une « dame royaliste et émigrée », mais elle avait beau faire, un mystère planait sur elle, et les salons n'ouvraient point leurs portes. Que n'était-elle à Paris! Dans ce Paris révolutionnaire où, toutes les barrières sociales ayant croulé, des femmes à son image, une Tallien ou une Beauharnais, étaient en voie de devenir les reines de la mode, adulées et choyées! Dès que les échafauds eurent quitté les places publiques et qu'elle ne craignit plus pour sa tête, Mme Grand sollicita du ministre danois un passeport sous un faux nom : elle l'obtint et reprit le chemin de la France.

II

C'est au commencement de 1798 qu'on retrouve à Paris Mme Grand, et, désormais, son nom est lié à celui de Talleyrand. Tous deux étaient des revenants dans la capitale. Elle arrivait d'Angleterre; lui, d'Amérique. Elle était toute pleine d'ambitions et de désirs; lui, grâce à l'appui de Mme de Staël, était déjà devenu, en qualité de ministre des Relations extérieures, un des hommes considérables du Directoire.

Où et comment avaient-ils fait connaissance? On a dit que c'était à Versailles, avant la Révolution, et qu'ils s'étaient ensuite rejoints à Londres [2]. On a dit que c'était à New-York ou encore à Philadelphie [3]. On a dit que c'était à Hambourg pendant la halte de quelques semaines qu'y fit Talleyrand à son retour d'Amérique [4].

[1] Arch. de la Seine. Liste des livres réclamés par Mme Grand au retour de l'émigration.

[2] *The Female Revolutionary Plutarch*, by the author of the Revolutionary Plutarch and Memoirs of Talleyrand. (3 vol. London, 1806; 2e éd. en 1808). Cet ouvrage contient un chapitre intitulé : *Madame Talleyrand*, III, 353-373. — *Nouvelles à la main* de l'an XI (nivôse). — [Villemarest], *M. de Talleyrand* (1835), II, 103, etc.

[3] Voy. *Echoes from old Calcutta*, 249; Lady Blennerhassett, *Mme de Staël et son temps*, II, 349.

[4] Sallé, *Vie politique de Ch.-Maurice, prince de Talleyrand* (1834); Michaud, *Hist. politique et privée de Ch.-Maur. de Talleyrand* (1853). Les

On a dit enfin que c'était à Paris. Et, comme il fallait bien enjoliver le récit de la première rencontre, les chroniqueurs ont imaginé toute une mise en scène dramatique et piquante.

Suivant un secrétaire de Talleyrand, qui se vantait d'avoir reçu les confidences de son maître, voici de quelle façon les choses se seraient passées. Une nuit, après une partie de cartes coupée d'émotions, Talleyrand venait de regagner l'hôtel Galliffet, rue du Bac, où était alors installé le ministère des Relations extérieures. Il entrait dans sa chambre, lorsque son domestique le prévint qu'une dame l'attendait au salon pour une affaire urgente : une lettre d'introduction du citoyen Montrond, ami du ministre, avait empêché qu'à cette heure tardive on lui fermât la porte. Talleyrand, fatigué par son jeu et de fort méchante humeur, avait plus envie de se coucher que de donner une audience. Cependant il pénétra dans le salon. La dame sommeillait devant le feu, au fond d'un grand fauteuil. On ne distinguait pas ses traits. Elle était enveloppée d'un de ces manteaux à capuchon, très amples et très courts, comme en portaient à cette époque les élégantes, et l'on voyait seulement la « gaze d'or » d'une robe de bal qui débordait par le bas. Au bruit, la dormeuse s'éveilla, et, rejetant son capuchon d'un geste gracieux, elle se leva, confuse et rougissante. Ce fut un éblouissement. Devant cette beauté radieuse, le ministre, du premier coup, fut conquis. Peu importe ce que raconta ensuite Mme Grand ! Le pince sans rire qu'était Montrond l'avait mystifiée; il lui avait fait croire que Bonaparte allait envahir l'Angleterre. « Ses soldats, avait-il ajouté, pilleront les banques. Votre fortune, qui y est placée, est en danger. Un seul homme peut vous tirer d'affaire : Talleyrand ! Allez le trouver de ma part; voici un mot pour lui. » Et, sans perdre une minute, crédule et puérile, Mme Grand avait sauté dans un fiacre, elle était accourue à l'hôtel Galliffet, où, maintenant, Talleyrand, fort amusé, la rassurait par de douces paroles[1]. Leurs relations étaient nouées. — En narrant cette histoire, Colmache, qui fut secrétaire privé de Talleyrand à l'époque de son ambassade à Londres, prend bien soin de nous dire qu'il en a recueilli tous les détails sur « les lèvres du prince lui-même[2] ». Et pourtant, nous gardons un doute : M. Colmache a trop souvent prouvé que son imagination nuisait à sa critique[3].

Mémoires de Barras (III, 173) disent simplement que Talleyrand fit la connaissance de Mme Grand à l'étranger.

[1] Colmache, *Revelations of the Life of prince Talleyrand* (London, 1850), 296-300.

[2] « I had it from the lips of the Prince himself. »

[3] N'est-ce pas lui, par exemple, qui, sous prétexte de détruire une

D'après un écrivain de la Restauration peut-être injustement oublié, Henri de Latouche, l'auteur de *Fragoletta*, ce ne serait pas mystifiée par Montrond, mais traquée par la police, que Mme Grand aurait eu recours à Talleyrand. Depuis son retour d'Angleterre, elle logeait dans un très modeste hôtel garni de la rue Saint-Nicaise. Elle vivait dans une demi-retraite; elle ne fréquentait guère que deux ou trois amis d'avant 92 qui, comme elle-même, ne tenaient pas à trop éveiller l'attention. Malgré cette prudence, elle fut dénoncée : on l'accusa d'être royaliste, d'entretenir des rapports avec les émigrés, et, bientôt, il lui devint impossible de sortir dans la rue sans être filée par un agent. Sur ses entrefaites, une de ses amies, la marquise de Sainte-Croix — sœur de l'avocat-général Talon et tante de Mme du Cayla qui sera la favorite de Louis XVIII — l'adressa au ministre des Relations extérieures. Talleyrand reçut Mme Grand, fut ravi de sa beauté, mit fin aux tracasseries policières, puis l'invita à déjeuner, puis la retint à dîner, puis l'installa à l'hôtel Galliffet[1].

Il y a dans le récit de Latouche, à côté d'évidentes inexactitudes, une part de vérité. Dans les premiers jours de germinal an VI, la police surprit, en effet, une correspondance de Mme Grand avec un émigré de Londres, le vicomte de Lambertye, et peut-être aussi avec des Anglais[2]. On arrêta la suspecte, et Talleyrand pour qui, sans aucun doute, elle n'était déjà plus une inconnue, intervint en sa faveur. Le 3 germinal an VI (23 mars 1798), il adressait à Barras ce billet pressant et significatif :

Citoyen directeur,

On vient d'arrêter Mme Grand comme conspiratrice. C'est la personne d'Europe la plus éloignée et la plus incapable de se mêler d'aucune affaire; c'est une Indienne bien belle, bien paresseuse, la plus désoccupée de toutes les femmes que j'aie jamais rencontrées. Je vous demande intérêt pour elle; je suis sûr qu'on ne lui trouvera point l'ombre de prétexte pour ne pas terminer cette petite affaire à laquelle je serais fâché que l'on mît de l'éclat. Je l'aime, et je vous atteste à vous, d'homme à homme, que, de sa vie, elle ne s'est mêlée et n'est en état de se mêler d'aucune affaire. C'est une véritable Indienne, et

légende, prétend que Mme Grand naquit en Bretagne, à Lorient, et que son père s'appelait Dayot?

[1] Henri de Latouche, *l'Album perdu* (Paris, 1829). La version de ce volume presque introuvable, est reproduite par A. Pichot. *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, 151-152.

[2] Quoique le dossier de Mme Grand aux Archives nationales — dossier qui paraît, d'ailleurs, avoir été soigneusement expurgé, — soit muet sur cette arrestation, elle est attestée par les journaux du temps, ainsi *le Républicain* du 22 floréal an VI, et par les *Mémoires de Barras*, III, 173.

vous savez à quel degré cette espèce de femmes est loin de toute intrigue.

Salut et attachement.

Ch.-Maur. TALLEYRAND [1].

L'affaire fut sur le point de tourner au tragique pour Mme Grand et, par contre-coup, pour Talleyrand. Depuis quelque temps les membres du Directoire, qui avaient toujours supporté avec mauvaise humeur la supériorité un peu hautaine de leur ministre des Relations extérieures, s'inquiétaient de son intimité avec le général Bonaparte, — le héros fêté des victoires d'Italie. Ce scandale prêt à éclater, c'était l'occasion d'arracher à Talleyrand son ministère, de ruiner son influence. Aussi, lorsque Barras, profitant d'une séance du Directoire, demanda à ses collègues, comme une chose toute simple, la mise en liberté de Mme Grand, il se heurta rudement à leur opposition. Reubell, Merlin (de Douai) et leurs acolytes, s'érigeant soudain en vengeurs de la morale violée, furent saisis d'un accès farouche de vertu.

Le premier, l'Alsacien Reubell, brutal comme un sanglier de son pays, fonça sur Talleyrand, « ce misérable défroqué, ou toujours enfroqué, qui ne pouvait pas se contenter d'être le plus vil des libertins. Il ne pouvait pas se satisfaire en France, où cependant l'on ne manque pas de c...; il fallait qu'il en allât chercher en Angleterre, et de celles encore que les Anglais font venir de l'Inde... Il n'y aurait pas de plaisir pour Talleyrand s'il n'y avait du scandale par-dessus les toits... » Les mœurs qu'il pratique, en a-t-il reçu l'exemple aux Etats-Unis, de Washington, de Jefferson « et de tous ces vrais patriotes qui ont tenu le timon des affaires dans leur pays comme notre devoir est de le tenir dans le nôtre »? Reubell continua longtemps; à la fin : « Je demande, dit-il, que la nomination de ce prêtre impudent soit révoquée, sans quoi le Directoire s'expose à assumer sur lui toute la déconsidération dont jouissait déjà Talleyrand, et qu'il croit devoir perfectionner encore depuis qu'il est ministre de la République. » Après Reubell, Merlin, si expert à couvrir les crimes d'une appa-

[1] *Mémoires de Barras*, III, 173. — Michaud, qui prétend avoir eu « l'autographie » de cette lettre sous les yeux, la cite comme étant du 3 germinal an IV, c'est-à-dire du 23 mars 1796. Michaud fait une erreur de date : Talleyrand ne revint, en effet, à Paris qu'au mois de septembre 1796; il ne connaissait pas encore Barras à ce moment, et ne put, par conséquent, lui écrire le billet en question qu'en 1798. — Quant à l'authenticité du billet lui-même, n'ayant pas retrouvé l'original, nous la croyons probable, quoique la quantité de faux, commis avec l'écriture de Talleyrand par son secrétaire Perrey, laisse toujours un doute.

rence de légalité, prit une mine scandalisée. Il compara la rigidité morale de Robespierre et de Saint-Just avec « le relâchement cynique de Talleyrand ». Puis, baissant les yeux, il poursuivit, de son ton douceâtre : « Nous sommes tous d'accord qu'il ne manque point en France de belles femmes, bonnes et complaisantes; pourquoi, si Talleyrand en a le désir ou le besoin, va-t-il les chercher aux Indes anglaises, c'est-à-dire en Angleterre? Il y a là, je l'avoue, quelque chose qui me paraît quitter le domaine privé et arriver tout à fait à la politique. Qui peut nous garantir que la prétendue liaison galante de Talleyrand avec cette femme aimée ne soit pas une liaison politique..., que Talleyrand, comme tant de patriotes l'en accusent depuis longtemps, ne soit pas réellement un homme vendu à l'Angleterre, un véritable agent de l'Angleterre, dont Mme Grand ne serait que le paquebot intermédiaire? » Pour conclure, ajouta Merlin froidement, « je demande qu'au lieu de mettre la femme ou la fille Grand en liberté, le ministre de la Police soit chargé, au contraire, de faire lui-même un interrogatoire très serré; il faut aller au fond de cette affaire...; nous ne pouvons méconnaître dans Talleyrand ce qui y est : c'est, sans aucun doute, un intrigant beaucoup plus qu'un amoureux. Il faut, en même temps, surprendre toutes les correspondances intérieures ou extérieures; il faut arrêter tous les agents anglais qui peuvent tremper dans cette machination. Pour mieux saisir Talleyrand en flagrant délit, il faut paraître attacher très peu d'importance à cela, de manière qu'il soit moins sur ses gardes; il faut même qu'entre nous, nous convenions de ne lui laisser rien apercevoir, de lui faire même bonne mine lorsqu'il se présentera au Directoire avec son portefeuille. Si nous arrivons, comme je l'espère, à tenir la trame, nous en ferons une justice éclatante, et, après l'avoir destitué comme de raison, nous le traduirons en jugement devant une commission militaire. C'est à cette juridiction que doit ressortir naturellement Mme Grand, puisqu'elle n'est qu'une émigrée rentrée en France, et Talleyrand viendra conséquemment en cause... Ainsi, vous aurez complètement raison du contre-révolutionnaire que vous avez trop légèrement laissé pénétrer dans votre intérieur. Quant au prêtre libertin..., ce n'est point là notre affaire. » Lorsque Merlin eut fini de parler, François (de Neufchateau) déclara solennellement : « Le Directoire a sans doute tous les droits de surveiller la conduite politique de ses agents, mais il faut leur laisser leur vie privée : c'est là un sanctuaire. » Avec Laréveillère-Lépeaux, la tempête reprit de plus belle. Honnête homme, mais sectaire borné et passionné, cet apôtre d'un culte soi-disant philosophique ne

pardonnait pas à Talleyrand les épigrammes dont il criblait la théophilanthropie. Un jour qu'à l'Institut, Laréveillère, dans un langage enthousiaste, prônait les beautés des cérémonies nouvelles, l'ancien évêque d'Autun n'avait-il pas eu l'impertinence de l'interrompre? « Je n'ai qu'une observation à vous faire, avait-il dit gravement; Jésus-Christ, pour fonder sa religion, a été crucifié et est ressuscité. Vous auriez dû tâcher d'en faire autant[1]. » — Laréveillère profita donc de l'inconduite de Talleyrand pour fulminer contre l'Eglise catholique et exalter la théophilanthropie. Si Talleyrand, dit-il, est un libertin, la faute en est avant tout à son éducation cléricale; il est un produit de la Rome moderne. « Je veux bien que ce ne fût pas un homme très bien incliné par sa nature première; mais sa perversité a certainement été augmentée et raffinée par la prêtrise et l'épiscopat. Pour détruire ces vices capitaux qui ont pénétré dans la génération, et dont Talleyrand nous offre le prototype accompli, il faut prendre la chose aux racines; il faut refaire la société religieuse, comme la société politique, dans ses fondements »; il faut substituer à la « religion catholique, qui ne repose que sur la mômerie et sur la duperie... un culte moral sensible et qui, s'emparant du cœur, élèverait l'imagination en même temps qu'il satisferait l'intelligence... » Exaspéré par quelques boutades à l'emporte-pièce que lui décocha Reubell, Laréveillère, « les yeux hors de la tête », déclamait, tonnait, vaticinait... Pour en finir, Barras, qu'ennuyait tout ce bruit, proposa de renvoyer l'affaire au ministre de la Police, et il fut ainsi ordonné[2].

Quelques jours plus tard, sous une mystérieuse influence, les portes de la prison s'ouvraient devant Mme Grand. On lui rendit, par une faveur spéciale, tous ses papiers; et de mauvaises langues prétendirent que, dans le nombre, se trouvait une lettre à Lambertye fort irrespectueuse pour Talleyrand : il y était appelé M. Piécourt[3] — plaisanterie d'un goût douteux sur son infirmité.

Mme Grand venait de voir à ses dépens qu'avec la police tracassière du Directoire, il ne faisait pas bon être inscrite sur les listes d'émigrés. Le régime des prisons n'était pas de son goût. A peine libre, elle prit donc ses précautions pour éviter le retour

[1] Jules Simon, *Une Académie sous le Directoire*, 263. L'incident remontait au 12 floréal an V.

[2] *Mémoires de Barras*, III, 175-183. Cette discussion eut lieu, sans doute, hors séance, car il n'y en a pas trace dans le registre des délibérations du Directoire, pendant les mois de germinal et floréal an VI. (Arch. nat. AF III 10.)

[3] *Le Républicain* du 22 floréal an VI.

d'aussi fâcheuses mésaventures. Elle était née à Tranquebar, colonie du Danemark; elle revendiqua la nationalité danoise. Cela même ne lui suffit pas. Les vrais patriotes, les purs du régime, nourrissant une haine égale contre les ci-devant nobles et contre les Anglais, elle tint à faire remarquer, dans la pétition apostillée par Talleyrand qu'elle adressa au Directoire, que, mariée à un fonctionnaire de la Grande-Bretagne, « elle la détestait parce qu'il l'avait rendue malheureuse[1]. »

L'arrestation de Mme Grand, les démarches de Talleyrand, n'avaient point passé inaperçues. Talleyrand essaya, dit-on, de fermer la bouche des journaux amis, mais les autres parlèrent, et tout Paris jasa bientôt sur sa liaison. Dans son numéro du 8 floréal, l'organe des jacobins, le *Journal des hommes libres* qui, supprimé par le Directoire comme « l'écho d'une faction désorganisatrice », avait reparu sous le nom de *Républicain*, annonçait déjà son mariage : « Le ministre des Relations extérieures, y lisait-on, revenu des fredaines de son galant célibat, vient d'épouser à l'acquit de sa conscience. La femme qu'il prend est âgée de quarante ans et jouit d'une très grande fortune. Ce mariage diplomatique n'est point bête... » Une autre fois, la même feuille représentait Talleyrand portant sur la poitrine, à la place de son ancienne croix d'évêque, le portrait d'une belle Indienne, tandis que, de sa poche, s'envolaient des lettres de la dame à M. de Lambertye[2]. L'inconvenance devint telle que la police, qui pouvait bien en être complice, s'émut de nouveau ; elle envoya rapports sur rapports au Directoire pour rendre plus retentissantes encore, en les lui dénonçant, les rumeurs qui couraient sur son ministre[3].

Lorsque le *Républicain* parlait de mariage, il était trop pressé. A quoi bon se marier dans le Paris du Directoire? Les mœurs étaient faciles : les gens malintentionnés pouvaient s'étonner, ils ne s'indigneraient de rien! Peut-être cependant cette idée de mariage n'était-elle pas éclose seulement au milieu des bavardages d'une salle de rédaction. Peut-être la belle Indienne avait-elle, avant tout autre, entrevu qu'elle échangerait un jour le nom de Grand contre celui de Talleyrand. Quoi qu'il en soit, pour trancher les derniers nœuds qui rattachaient le présent au passé,

[1] L'auteur de *The Female Revolutionary Plutarch* se trompe en datant cette pétition de 1797.

[2] *Le Républicain* du 22 floréal an VI.

[3] Rapports du Bureau central du 8 et du 22 floréal an VI. (Aulard, *Paris pendant la réaction thermidorienne et sous le Directoire*, IV, 622 et 657.)

Paris à Calcutta, elle voulut divorcer. La chose était aisée : sous la loi révolutionnaire, il suffisait d'alléguer un vague prétexte. Elle fit valoir que, depuis plus de cinq ans, son mari n'avait pas donné signe de vie; et bien qu'il s'agît cette fois d'un contrat conclu aux Indes, le 18 germinal an VI (7 avril 1798), l'union de M. et de Mme Grand fut annulée à la mairie du IIe arrondissement[1].

Dès lors, Talleyrand et son amie ne prirent plus la peine de dissimuler leur intimité; ils l'affichèrent. Et, assez solide pour résister au qu'en dira-t-on du public, cette liaison ne sera pas davantage ébranlée par le choc rude des événements. Pendant ces années si remplies où meurt le Directoire et où naît le Consulat, quels que soient les hasards de la fortune changeante, rien ne séparera les futurs époux. Talleyrand tombe du ministère, il redevient un vaincu et un suspect, il vit dans une demi-retraite; Mme Grand ne l'abandonne pas. Il conspire avec Bonaparte, il noue les fils de l'intrigue, il est l'intermédiaire discret et moelleux qui rapproche les acteurs du coup d'Etat; et, à côté de lui, sans être initiée, elle assiste au va-et-vient des conjurés. Dans ses *Souvenirs d'un sexagénaire*, Arnault évoque une de ces soirées de brumaire an VIII, où Rœderer, Regnauld de Saint-Jean d'Angély et quelques autres, réunis avec lui chez Talleyrand, rue Taitbout, causaient mystérieusement du grand projet, tandis que le maître de la maison, afin de dépister les indiscrets, jouait au whist avec Mme Grand et Mme de Cambis[2]. — Puis, Bonaparte triomphe, et Talleyrand à sa suite. Le portefeuille des Relations extérieures lui est rendu. Il reprend sa place — mieux que sa place — aux affaires et dans l'opinion. Il devient l'artisan de la paix avec l'Europe : il réconcilie la France de la Révolution et la Russie des tsars en ébauchant un accord avec Paul Ier; il prépare le traité de Lunéville et le traité d'Amiens; il négocie le Concordat; il organise l'Italie à la Consulte de Lyon; il est, selon le mot de Barante, « l'oracle[3] » de la politique. Les diplomates de l'Europe entière lui font la cour. Les journalistes, un crayon à la main, notent à la hâte ses jugements et les répètent au public. Les poètes lui dédient leurs vers. Les belles dames bourrent de sucreries Jonquille, sa petite chienne. Les étrangers, venus à Paris, inscrivent sur leurs carnets ses traits d'esprit. Le Premier consul lui-même recourt souvent à ses lumières. Enfin, ministre de la

[1] Arch. de la Seine. Reconstitution des actes de l'état civil, fiche n° 299-432.

[2] Arnault, *Souvenirs d'un sexagénaire*, IV, 357.

[3] Barante, *Eloge de M. de Talleyrand*, prononcé à la Chambre des pairs le 8 juin 1838.

République, il ressuscite l'ancien régime dans des fêtes sans pareilles. A l'hôtel Galliffet, pendant que chantent Garat et Mme Walbonne, que Vestris et Mlle Chameroi dansent des pas russes et des gavottes, que La Harpe lit des morceaux de sa *Jérusalem délivrée*, pour la première fois, la France d'hier et la France d'aujourd'hui se mêlent : Mathieu Dumas et Portalis, Rœderer, l'amiral Bruix, le général Murat, le prêtre vendéen Bernier coudoient le duc de Liancourt, le chevalier de Coigny, l'ami de Louis XVI; Ségur l'aîné, Crillon, Noailles, Castellane, Caumont... Ou encore Talleyrand offre à ses invités le régal d'entendre la brune italienne Giuseppa Grassini, que Bonaparte amoureux a ramenée de Milan; d'assister à la première d'une pièce de circonstance sur la paix de Lunéville, jouée par les acteurs du Vaudeville; d'applaudir, dans un quadrille de toutes les nations, les ballerines de l'Opéra costumées en espagnoles, hongroises, cosaques, égyptiennes, etc. [1]. A Neuilly, dans la villa fraîche et fleurie qu'il vient de louer au fournisseur Delannoy, il reçoit deux Bourbons, le prince héréditaire de Parme et sa femme, infante d'Espagne, créés, au traité de Lunéville, roi et reine d'Etrurie, et, par une attention galante, il transforme en une Florence de féerie son parc illuminé : le palais Pitti dresse sa façade, des paysans font des rondes joyeuses, des feux d'artifice sont tirés, des soupers trois fois renouvelés sont servis dans cinq salles, le poète Esmenard récite des vers, le tout se termine par un bal qui dure jusqu'au matin [2] : c'est « un chef-d'œuvre de génie artistique [3] »... Et Mme Grand est là, près de Talleyrand, faisant les honneurs.

De cette chance imprévue qui la porte comme dans un rêve, Mme Grand va user, sans perdre une minute, pour mettre de l'ordre dans ses affaires. Dès le 2 floréal an VIII de la République une et indivisible, les consuls rayent son nom sur la liste des émigrés du département de la Seine. Ils l'autorisent « à rentrer en possession de ceux de ses biens qui n'ont pas été aliénés [4] ». Quelques mois plus tard, après des formalités qui traînent en longueur, ils rectifient son état civil; son nom sera désormais

[1] Fêtes du 6 ventôse an VIII et du 28 pluviôse an IX. Voy. *Journal des Débats* du 8 ventôse an VIII et du 1er ventôse an IX. (Aulard, *Paris sous le Consulat*, I, 180, et II, 183-186.)

[2] 19 prairial an IX. Voy. *Journal de Paris* du 21 prairial; *Mercure de France* du 1er messidor, etc. Signalons aussi *le Royaume d'Etrurie*, par Paul Marmottan.

[3] *Mémorial de Norvins*, II, 287.

[4] Procès-verbaux des délibérations des consuls, Arch. nat. AFIV*4, et dossier Grand, Arch. nat. F⁷5946.

écrit, dans les actes officiels, « Catherine-Noël Werlée, femme Grand, native de Danemark [1] ».

Mais surtout, elle devient une des femmes en vedette du Paris consulaire, la rivale, par sa table et son salon, de Mme de Staël et de Mme Récamier. C'est à Neuilly, dans la résidence d'été embellie par ses soins, qu'elle tient ses états, et qu'elle règne. Elle y reçoit des hommes politiques et des littérateurs, des diplomates et des étrangers. Elle y donne de fins soupers, dont la renommée s'étend au loin : « Le service s'y faisait à la grecque. Des nymphes à noms mythologiques servaient le café dans des aiguières d'or; les parfums brûlaient dans des cassolettes d'argent [2] ».

Telle était la situation de Mme Grand à l'heure où un prodigieux coup de dé allait en faire Mme de Talleyrand.

III

Le 13 floréal an X (3 mai 1802), Mme de Staël écrivait à son amie, Mme Récamier : « Rien de nouveau à Paris dans les événements de société. Duroc se marie avec Mlle d'Hervas; Mme Grand, dit-on, avec M. de Talleyrand. Bonaparte veut que tout le monde se marie, évêques, cardinaux, etc. [3]. »

Ce fut, en effet, le Premier consul qui imposa le mariage à M. de Talleyrand. Dans la France nouvelle, qu'il était en train d'apaiser et de façonner sous le regard hostile de l'Europe, il entendait qu'extérieurement au moins, l'ordre régnât — l'ordre matériel comme l'ordre moral; il voulait, à sa cour naissante, du bon ton, de la décence, de la correction; et un beau jour, — de même qu'apercevant à l'Opéra Mme Tallien en Diane chasseresse, avec une peau de tigre pour tout costume, il lui faisait dire que les déguisements mythologiques n'étaient plus de saison [4], — il signifia tout net à Talleyrand que le temps des unions libres était passé. Il avait d'abord songé, au moment des négociations du Concordat, à rendre à l'Eglise l'ancien évêque d'Autun, à le revêtir de la pourpre des cardinaux et à le charger des affaires religieuses. « C'était son lot, confiait-il plus tard à Las-Cases; il rentrait dans

[1] Arch. nat. F75946.

[2] Th. Iung, *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, II, 255. Cf. sur Mme Grand à Neuilly : *les Russes à Paris (1800-1830)*, par L. Pingaud, dans le *Correspondant* du 25 avril 1904, 203.

[3] *Coppet, Weimar, Mme de Staël et la grande-duchesse Louise,* par l'auteur des Souvenirs de Mme Récamier, 26.

[4] *Mémorial de Norvins*, II, 250.

le giron, réhabilitait sa mémoire, fermait la bouche aux déclamateurs [1]. » Mais Talleyrand s'était dérobé, et n'ayant point réussi à en faire un cardinal, Bonaparte fut amené à en faire un mari.

Un très petit incident, qui mit tout à coup en relief la situation fausse de Talleyrand, détermina l'intervention de Bonaparte. Au moment d'être présentées chez le ministre des Relations extérieures, plusieurs femmes d'ambassadeurs avaient été prises de scrupules. Ne seraient-elles pas reçues par Mme Grand? Ne devraient-elles pas lui faire la révérence? Des murmures s'élevèrent dans les milieux diplomatiques, et Mme de Rémusat prétend que leur écho parvint jusqu'aux oreilles du Premier consul. Sur-le-champ, il mesura l'effet du scandale : le bon renom de son gouvernement compromis, les cours de la vieille Europe, encore sur la défensive, effarouchées et méprisantes. Il manda Talleyrand, et lui déclara qu'il « devait bannir Mme Grand de sa maison [2] ».

Peut-être Talleyrand aurait-il volontiers profité de cette porte de sortie. Mais l'issue qu'on lui offrait ne faisait point l'affaire de Mme Grand. Rompre avec le ministre, c'était son rêve doré qui s'envolait sans espoir de retour! C'était, à l'heure où sa beauté approchait du déclin, retomber dans sa vie d'incertitudes et d'expédients! A peine sut-elle l'arrêt rendu par le Premier consul, qu'elle courut à la Malmaison. Moins collet monté que les ambassadrices, Joséphine entretenait depuis longtemps d'excellentes relations avec l'amie de M. de Talleyrand; elle fréquentait la villa de Neuilly et le ministère de la rue du Bac; elle l'invitait à sa table, et même, elle avait accepté de sa main le présent d'une charmante guenon dont les grimaces l'avaient amusée pendant une visite à l'hôtel Galliffet [3]. Mme Grand conta sa peine à Joséphine, l'intéressa à son angoisse, obtint qu'elle plaidât sa cause près de son mari. Joséphine fit mieux encore : elle trouva moyen de mettre Mme Grand en présence de Bonaparte. La scène, paraît-il, fut émouvante. Mme Grand eut des cris du cœur, et le Premier consul, troublé par sa beauté autant qu'apitoyé par ses larmes, finit par s'écrier : « Eh bien! que Talleyrand vous épouse, et tout sera arrangé. Mais il faut que vous portiez son nom ou que vous ne paraissiez plus chez lui. » Au sortir de cette entrevue, il répéta son ultimatum à Talleyrand lui-même, et lui donna vingt-quatre heures pour se décider [4]. Talleyrand se décida pour le mariage.

[1] Comte de Las-Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène.*
[2] *Mémoires de Mme de Rémusat*, II, 175-176.
[3] [Villemarest], *M. de Talleyrand*, III, 181.
[4] *Mémoires de Mme de Rémusat*, II, 176-177. Cf. *Mémoires du chan-*

Mme Grand était belle, même très belle : sa beauté resta toujours son seul mérite. Elle avait l'esprit assez court, frisait la quarantaine et, de sa réputation, mieux vaut ne rien dire. Elle était de ces femmes qu'on n'épouse pas. Et Talleyrand ne fut point arrêté; il se riva au pied une chaîne qui devait, toute sa vie, lui peser. Fut-ce un coup de tête? Une bravade [1]? Talleyrand n'a pas fait de confidences, et ses contemporains intrigués ont cherché, sans la découvrir, la clef du mystère. Pour les uns, Mme Grand était la dépositaire de sa fortune. Pour d'autres, elle avait surpris des secrets compromettants, et, lorsqu'elle insistait pour devenir sa femme, elle mêlait aux prières des récriminations et des menaces : « Si vous ne m'épousez de suite, lui aurait-elle écrit, je vous fais raccourcir d'un pied [2]. » Le futur chancelier Pasquier, qui ne fut pas un des moins étonnés, risque cette explication : Talleyrand cédait « à l'ascendant de l'importunité sur la faiblesse, au désir de retrouver un peu de paix dans un intérieur dont il ne savait pas secouer les habitudes, enfin à une profonde indifférence de l'opinion publique [3] ».

Une fois la décision prise, restait le plus difficile : l'exécuter. Les obstacles se dressaient en masse. Talleyrand, ministre des Relations extérieures, l'un des négociateurs du Concordat, devait à son gouvernement, sinon à lui-même, au lendemain de la restauration religieuse à laquelle il avait travaillé, d'être marié au pied de l'autel. Etait-ce possible? Le 10 juillet 1777, à une heure du matin, dans l'église catholique de Chandernagor, un prêtre avait béni les serments de Georges-François Grand et de Catherine-Noël Worlée, et, depuis lors, aucun tribunal ecclésiastique ne les avait révoqués. Chose curieuse, de cette première union, personne, à commencer par les intéressés, ne semble s'être inquiété. Mais il existait un autre empêchement qui, celui-là, n'était pas sorti des mémoires : Talleyrand avait été fait prêtre, évêque; il était encore, pour beaucoup, « l'ancien évêque d'Autun », et, malgré les erreurs commises, les scandales donnés, les censures encourues, il n'avait jamais été relevé du vœu de célibat. Ce n'est pas qu'il n'eût essayé déjà d'obtenir cette faveur. Pendant que s'élaborait le Concordat, il avait insisté, avec une ténacité pressante, pour que les ecclésiastiques sécularisés en fait, le fus-

celier Pasquier, I, 250-251; *Mémoires du baron de Méneval*, II, 414-415 (Méneval date à tort la scène de 1803); Iung, *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, II, 255, etc.

[1] Colmache, *Revelations of the life of the Prince Talleyrand*, 302.

[2] *Mémoires du général baron Thiébault*, V, 335.

[3] *Pasquier*, I, 251.

sent en droit, et il n'avait pas caché le désir de glisser discrètement son cas au milieu des leurs, d'être englobé avec eux dans une absolution générale.

Parmi les questions soulevées au cours des négociations avec Rome, il n'y en eut pas de plus délicate que celle des prêtres qui avaient renoncé au sacerdoce et qui s'étaient mariés. Dès le 26 janvier 1801, le délégué du gouvernement français, l'abbé Bernier, célèbre par son rôle dans l'insurrection vendéenne, la posait très clairement : « Le second article du projet de convention, écrivait-il dans des notes destinées au Saint-Siège, a pour objet l'état des ecclésiastiques promus aux ordres sacrés, et qui ont contracté un mariage civil depuis la Révolution. Le gouvernement, qui veut la paix de tous, désire qu'on leur ouvre la porte salutaire de la communion catholique, s'ils le désirent eux-mêmes, et qu'on fasse revivre à leur égard les dispositions prises par le concile d'Ancyre, en 314, à l'égard des diacres mariés, s'ils veulent vivre et mourir catholiques, et renoncer à tout exercice des ordres sacrés qu'ils ne pourraient reprendre de nouveau, même en renvoyant leurs épouses, sans un scandale réel[1]. » Le Premier consul, que les règles canoniques n'embarrassaient guère, aurait voulu vider l'affaire d'un seul coup, par un article du Concordat; il avait lui-même cherché une rédaction : « Les ecclésiastiques qui sont entrés depuis leur consécration dans les liens du mariage, ou qui, par d'autres actes, ont notoirement renoncé à l'état ecclésiastique, rentreront dans la classe des simples citoyens et seront admis comme tels à la communion laïque[2]. » Mais le représentant du Saint-Siège, Mgr Spina, avait tout de suite émis des réserves; il laissait entendre que l'addition, « *ou qui, par d'autres actes, ont notoirement renoncé à l'état ecclésiastique* », ne serait pas acceptée à Rome; et devinant que, sous cette formule, se cachait Talleyrand, il se hâtait d'en rendre compte au cardinal Consalvi : « Je ne sais, lui mandait-il le 25 février, si le ministre Talleyrand veut y être compris; mais j'ai bien fait savoir que ni un évêque, ni quiconque est lié par des vœux solennels, ne peut jouir de l'indulgence apostolique[3]. »

Le nœud du problème était là. D'un côté, Rome, toute disposée qu'elle fût aux concessions, n'admettrait pas que le pouvoir

[1] Boulay de la Meurthe, *Documents sur la négociation du Concordat et sur les autres rapports de la France avec le Saint-Siège en 1800 et 1801*, I, 314-315.

[2] *Boulay de la Meurthe*, I, 353. (Projet n° 5 dicté par le Premier consul et daté du 2 février 1801.)

[3] *Boulay de la Meurthe*, II, 63.

laïque se mêlât d'une question de discipline ecclésiastique, qu'un cas de conscience devînt un article de Concordat; elle ne demandait qu'à absoudre, mais par un acte spécial, émanant de sa seule autorité spirituelle. D'un autre côté, ses traditions l'obligeaient à une distinction : séculiers et réguliers ne s'engageant point par les mêmes vœux, le même traitement ne convenait pas aux uns et aux autres. A l'époque de Marie Tudor, le pape Jules III, rempli de mansuétude vis-à-vis des prêtres infidèles du clergé anglais, était resté inflexible vis-à-vis des évêques et des religieux. Sa conduite était un exemple pour Pie VII; il ne s'en écarterait pas et, dans une lettre à Bonaparte, du 12 mai 1801, il tint à s'expliquer lui-même sur ce grave sujet : « Quant à l'absolution des prêtres mariés (en exceptant les réguliers liés par des vœux solennels et les évêques, relativement auxquels il n'y a pas eu dans l'Eglise, depuis qu'elle existe, d'exemple d'une semblable indulgence admise), et quant à l'absolution de ceux qui se seraient éloignés de l'Eglise par d'autres voies, nous y pourvoirons en donnant les pouvoirs nécessaires pour qu'ils soient absous suivant les règles et la discipline ecclésiastique, vous assurant que nous nous ferons un devoir bien doux de leur faire éprouver de notre part les effets de toute la condescendance paternelle, aussi loin qu'elle peut s'étendre, et nous aurons même en cela égard, autant que cela pourra nous être permis, aux circonstances dans lesquelles se trouve aujourd'hui l'Eglise de France[1]. »

Déçu dans son espoir, Talleyrand fut irrité et ne le cacha point. Il n'eut pas d'éclat de colère : ce n'était pas dans son genre; mais une aigreur continue à l'endroit des négociateurs romains. Personne plus que lui n'avait, au début, encouragé et aidé Bonaparte à rétablir dans la France renouvelée la religion ancienne[2]. Il est certain qu'à ce moment son allure change. Veut-il forcer la main au Souverain Pontife, lui arracher ou lui soutirer ce qu'un spirituel historien du Concordat appelle « la clause de Mme Grand[3] »? Il entrave les pourparlers, soulève ou grossit des chicanes, est moins souple, moins coulant, moins fertile en formules pour franchir les pas difficiles, toujours attentif à ramener

[1] *Boulay de la Meurthe*, II, 296.

[2] Ce rôle de Talleyrand dans les négociations du Concordat, que certains historiens dénaturent absolument en le représentant comme un rôle d'opposition systématique et malfaisante, est attesté par des documents décisifs, émanant des acteurs ou des témoins les plus irrécusables : nous en donnons ici même quelques extraits, que nous compléterons plus tard.

[3] Cardinal Mathieu, *le Concordat de 1801*, 116.

sur le tapis, avec une infatigable adresse, la question qui le touche au vif. Dans un rapport au Premier consul, daté du 29 mai, sans se découvrir lui-même, il s'exprime ainsi : « Le Saint-Père a supprimé, dans son projet, l'article relatif aux ecclésiastiques mariés. Le citoyen Bernier dit cependant dans son rapport que, sur l'insistance du gouvernement, cet article sera rétabli. Cet article est moralement aussi indispensable que l'est, politiquement, celui relatif aux biens nationaux. Il serait souverainement injuste de laisser indécis l'état d'une foule d'individus qui sont devenus pères de famille et citoyens. Cette déclaration attirera à la mesure de la réconciliation des partisans très zélés, qui, sans elle, en seraient les plus dangereux ennemis [1]. » Deux mois plus tard, le 13 juillet, pendant qu'il soigne à Bourbon l'Archambault une crise de rhumatismes, son homme de confiance, Blanc d'Hauterive, chef de division à son ministère, revient une dernière fois à la charge. L'instant est solennel. Tout semble arrangé; déjà, *le Moniteur* a reçu l'ordre d'annoncer la grande nouvelle : « M. le cardinal Consalvi a réussi dans la mission dont il était chargé par le Saint-Père auprès du gouvernement français [2]. » C'est alors qu'Hauterive apporte à Bonaparte les objections suprêmes : « Je dois le dire au Premier consul, écrit-il à la fin d'un rapport destiné à réveiller la méfiance ombrageuse du maître, la suppression de l'article relatif aux prêtres qui ont renoncé à l'état ecclésiastique, me paraît de la plus haute importance. Cet article était fait pour concilier à la convention nouvelle une classe, plus nombreuse qu'on ne pense, d'hommes dont les uns sont à plaindre, et les autres à ménager... Une grande maxime d'indulgence, presque philosophique, signalant le début du nouvel établissement religieux, l'eût rendu recommandable à toutes les opinions. Je crois fermement que le Premier consul doit mettre le plus grand intérêt au rétablissement de cet article [3]. » Et, dans le projet de convention remanié sur l'heure, l'article cher à Talleyrand reparaît : « Sa Sainteté relèvera de la loi du célibat les ecclésiastiques qui, depuis leur consécration, sont entrés dans les liens du mariage, sous la clause qu'ils renonceront à l'exercice de leurs fonctions, et admettra au rang de catholiques séculiers ceux qui, par d'autres actes, ont notoirement renoncé à leur état [4]. »

Talleyrand et Hauterive perdirent leur peine. Le Concordat fut signé le 15 juillet 1801; les prêtres infidèles n'y étaient point

[1] *Boulay de la Meurthe*, III, 28.
[2] *Correspondance de Napoléon Ier*, VI, n° 5633.
[3] *Boulay de la Meurthe*, III, 200-201.
[4] *Boulay de la Meurthe*, III, 203.

mentionnés. Malgré tout l'intérêt qu'aurait eu la cour de Rome à ménager et à se concilier le ministre des Relations extérieures, elle avait résisté jusqu'au bout; elle s'était retranchée, avec une douceur triste, derrière un inflexible *Non possumus*. Avant la ratification définitive, Talleyrand et son chef de division exprimèrent encore des regrets et des récriminations [1] : il était trop tard. Le dernier mot de Pie VII fut son bref du 15 août adressé à l'archevêque de Corinthe [2]. Par une mesure d'exceptionnelle clémence, le Pape absolvait les sous-diacres, les diacres et les prêtres du clergé séculier, qui s'étaient mariés ou qui avaient renoncé à leur état; mais le pardon ne s'étendait ni aux anciens religieux, ni aux anciens évêques. — Ainsi se termina la première phase des négociations de Talleyrand avec Rome.

Dans une note manuscrite, Mgr Dupanloup a apprécié, en quelques mots très exacts, l'importance qu'avait eu le débat. « D'une part, écrit-il, on voit tous les efforts de l'habileté et de la puissance; de l'autre, l'habileté aussi, mais une puissance affaiblie, menacée, immuable cependant par la fermeté de la justice et triomphante par l'ascendant de la vertu. C'est un des nombreux épisodes cachés de cette grande époque religieuse : je ne crains pas de dire qu'il n'en est pas de plus glorieux pour l'Eglise. »

IV

Talleyrand n'était pas homme à s'avouer vaincu. Il venait de perdre la première partie, il allait tenter la revanche; puisqu'il n'avait pas réussi à rentrer dans l'Eglise avec la masse des prêtres infidèles, il engagerait, pour lui seul cette fois, une négociation nouvelle. La puissance qu'était le ministre des Relations extérieures de la République consulaire ferait solennellement sa paix avec le Pape. Au milieu de la joie que causait à la cour pontificale la restauration du culte en France — dans cette France naguère impie — il obtiendrait sans peine une sécularisation éclatante et complète; et, de la sorte, fermant la bouche aux détracteurs, il cesserait d'être l'ancien évêque d'Autun, il deviendrait M. de Talleyrand tout court, le passé serait effacé et l'avenir s'ouvrirait par le mariage avec Mme Grand.

C'est ainsi que Talleyrand avait arrangé les choses dans son esprit. Il croyait tenir en main tous les atouts. Pie VII était

[1] Rapports d'Hauterive (16 juillet) et de Talleyrand (29 août) dans *Boulay de la Meurthe*, III, 220 et 483.
[2] *Boulay de la Meurthe*, III, 384-386.

l'indulgence même; au cours des pourparlers du Concordat, il avait répondu sans se lasser, avec une mansuétude paternelle et conciliante, aux brusqueries capricieuses, aux menaces impératives, aux manques de parole outrageants de Bonaparte. Pourquoi n'exaucerait-il pas la prière respectueuse de son ministre? Talleyrand oubliait que la bonté n'exclut pas la fermeté; il oubliait que Rome n'avait point faibli, quels qu'aient été les risques à courir, là où des principes étaient engagés. — Les bons procédés des cardinaux à son égard purent encore fortifier son illusion. Consalvi, qui pourtant se défiait de lui et l'a dépeint plusieurs fois sans bienveillance, le comblait de prévenances; bien plus, il étendait ses amabilités jusqu'à son amie : Ne manquez pas, écrivait-il de Rome à Mgr Spina, « de présenter mes compliments à Mme Grand [1] ». Et Spina répondait au secrétaire d'Etat : « Mme Grand, que j'ai vue hier, vous fait mille saluts [2]. » Quant au cardinal légat, Caprara, il avait été séduit par les bonnes grâces du ministre, et lui était tout acquis. Le Premier consul, enfin, prenait à cœur sa sécularisation; il ne lui convenait pas, au moment où il ramenait la France aux anciennes traditions et aux anciennes mœurs d'avoir pour principal ministre un évêque en rupture de vœux.

L'affaire fut entamée dans les premiers jours de février 1802 [3]. Talleyrand rédigea une supplique en latin pour le Saint-Père, le légat prépara une note confidentielle pour Consalvi, et un courrier extraordinaire fut chargé de porter sans retard les deux pièces à Rome. Elles parvinrent le 26 février à la cour pontificale. La supplique de Talleyrand, de même que la note de Caprara, n'ont pas été retrouvées. On sait cependant que le cardinal-légat recommandait d'un accent chaleureux la cause du ministre des Relations extérieures, et insistait, de sa part, pour que rien ne transpirât de la négociation commençante. Dans sa requête, dont on ne connaît que quelques phrases, Talleyrand demandait pardon au Pape pour les erreurs très graves qu'il avait commises — *de erroribus gravissimis a se commissis;* il déclarait adhérer fermement à la religion catholique, apostolique et romaine, et être soumis à la chaire de Pierre avec une obéissance filiale; il implorait la grâce d'être absous de ses fautes et

[1] Lettre de Consalvi du 23 septembre 1801, *Boulay de la Meurthe*, IV, 53.

[2] Lettre de Spina du 11 octobre, *Boulay de la Meurthe*, IV, 146.

[3] Voy. P. Rinieri, *la Diplomazia pontificia nel secolo XIX*, II, 59-63; et H. Welschinger, *la Sécularisation de Talleyrand*, dans e *Journal des Débats* du 4 septembre 1897.

relevé de ses vœux. Sollicitait-il davantage, c'est-à-dire réclamait-il en termes exprès le droit au mariage? Ce n'est guère probable. Selon une formule qui se retrouve fréquemment sous sa plume, la sécularisation impliquait dans son esprit la faculté de « vivre en tous points comme un laïque ».

Consalvi avait à peine eu le temps de parcourir les missives arrivées de Paris que déjà Caprara le relançait. « La température étant moins aigre et me trouvant mieux de mon refroidissement, écrivait-il le 27 février, j'ai fait ma première sortie et je suis allé chez le ministre Talleyrand. Celui-ci m'a dit que le Premier consul avait pris une part très vive à son affaire; qu'il avait lui-même réuni de fortes raisons, appuyées sur des exemples, pour qu'elle aboutît; qu'il ne jugeait pas décent qu'un sujet, en qui il avait une confiance spéciale, apparût aux yeux du public dans une situation aussi fausse vis-à-vis de l'Eglise; qu'en conséquence, il s'était proposé d'écrire directement à Notre Sainteté, et d'expédier à ce sujet un courrier extraordinaire... — J'ai répondu que j'avais déjà écrit, mais que je n'avais point parlé des exemples, ne les connaissant pas. — M. de Talleyrand m'a promis de me les communiquer. » Après avoir reproduit la conversation qu'il venait d'avoir, Caprara poursuivait : « En qualité de ministre de Notre Sainteté, je ne crois pouvoir rien faire de mieux, pour recommander l'affaire, que de l'exposer ainsi sous son vrai jour, et d'insister sur l'importance extraordinaire qu'y attache le Premier consul. Il soutient que le ministre, depuis deux ans, a travaillé sans relâche avec lui au rétablissement de la religion, en montrant le bien et l'utilité, et tenant tête constamment à ceux qui ont fait de tout pour y mettre obstacle... Le consul estime que son ministre mérite que Notre Sainteté use à son égard de la plus ample condescendance[1]. »

Le représentant du Saint-Siège à Paris n'en dit pas davantage. Le mot mariage n'est nulle part prononcé. Mais, dans les milieux diplomatiques, personne ne s'y trompait. « M. de Talleyrand, écrivait le 18 février, dans son Journal, l'Anglais Jackson, n'est plus maintenant occupé que de son mariage pour lequel il attend la dispense du Pape[2]. »

A Rome, on avait mis tout de suite à l'étude l'affaire de Talleyrand. La cour pontificale avait le désir d'être agréable au ministre français. Mgr di Pietro, théologien très docte, examina sa requête et remit au secrétaire d'État, dès la fin de février, un

[1] *Boulay de la Meurthe*, V, 212-213 (texte italien).
[2] *Boulay de la Meurthe*, V, 213, n.

long rapport. « Il ne paraît pas, y était-il dit, que l'on puisse être satisfait de la supplique présentée à Sa Sainteté par Charles-Maurice Talleyrand. Il ne s'y trouve aucune expression d'où il ressorte, sans équivoque, qu'il déteste les maximes hérétiques et schismatiques de la constitution civile du clergé, auxquelles il a adhéré en prêtant le serment civil. » La confession qu'il fait de ses fautes, en les expliquant par le malheur des temps, ne dénote pas une suffisante réprobation. En outre, sa promesse d'adhérer fermement à la religion catholique romaine et d'être soumis, avec un cœur filial, au Siège apostolique, ne constitue qu'un engagement un peu vague, tout au plus analogue à celui de la profession de foi de Pie IV. Di Pietro était donc d'avis qu'il fallait « exiger du requérant au moins la même déclaration que des intrus », et il soulignait le mot *au moins* en rappelant que Talleyrand, consécrateur des premiers évêques constitutionnels, avait été « l'auteur » même du schisme [1].

En dépit des conclusions sévères de Mgr di Pietro, le Pape, touché dans sa paternelle bonté par la démarche de Talleyrand, décida qu'un bref serait préparé. Le cardinal Consalvi, qui, au Sacré-Collège, représentait l'élément conciliant et modéré, encourageait Pie VII à la clémence. Il était désireux de montrer au Premier consul et à Talleyrand son bon vouloir, et le 3 mars, avant que rien fût encore terminé, il écrivait à Caprara : « Deux mots seulement, aujourd'hui, sur la question du ministre des Relations extérieures. Votre Eminence et lui-même peuvent être assurés que je mettrai tout le zèle dont je suis capable pour que l'affaire soit traitée dans le plus grand secret, avec toute la rapidité possible, et qu'elle ait le meilleur succès. Je ferai tous mes efforts afin de prouver au ministre que je ne suis pas indigne de l'amitié qu'il veut bien me témoigner [2]. » Huit jours plus tard, le secrétaire d'État annonçait, dans une nouvelle lettre, que la solution était proche [3].

Pendant cette première quinzaine de mars, la cour romaine élaborait, non sans peine, le texte du bref ; fidèle à ses habitudes classiques de prudence, elle se hâtait lentement. Il y avait tant de choses à dire et surtout à laisser entendre, tant de vérités à exprimer et tant de ménagements à garder ! Sur l'ordre du Pape, Mgr di Pietro s'était remis à la tâche. Il rédigea lui-même un projet de bref. Son brouillon achevé, il le communiqua par précaution à un casuiste de ses amis, le P. Caselli de Saint-Marcel.

[1] *Rinieri*, II, 60-61.
[2] *Boulay de la Meurthe*, V, 97.
[3] *Boulay de la Meurthe*, V, 100.

Puis les cardinaux Antonelli et Consalvi, assistés de Mgr Spina, revirent soigneusement son travail : tous les termes furent pesés, discutés, retouchés [1]. Enfin, le 18 mars, le bref était sur pied. Consalvi, dont la joie débordait, prit sa plume pour mander à Caprara l'heureuse nouvelle : « Il me plaît que cette affaire ait pu être expédiée avec tant de secret, de bonheur et d'empressement, et que Votre Eminence puisse encore faire bonne figure devant le ministre. Il n'était pas possible de faire plus et mieux : Votre Eminence saura lui en faire ressortir le mérite [2]. »

On peut croire que, de son côté, Caprara fut ravi. Tout en plaidant consciencieusement la cause de Talleyrand, il n'était pas très tranquille sur l'issue de la procédure; il attendait le bref avec impatience. « Ici, écrivait-il le 27 mars, l'avis universel est que la conduite de M. Talleyrand témoigne assez de sa résipiscence et de son repentir, et que, par ses actes, il a suppléé à la pénitence qu'il méritait. On ajoute que son péché est très grave, mais que la punition qui réduit un évêque à l'état laïque est une peine publique et permanente, la plus forte qui puisse lui être infligée. C'est la manière de voir du Premier consul. Il se porte garant du changement de son ministre; il dit que Talleyrand seul a été son appui, son soutien, contre tous ceux qui entravaient le rétablissement de la religion, et il conclut en déclarant que lui, Premier consul, fera de la grâce réclamée une affaire d'Etat. Par deux fois jusqu'à présent, j'ai réussi à le persuader de prendre patience, l'assurant que Notre Sainteté ferait, en la circonstance, tout ce qu'elle pourrait afin de lui complaire. Je désirerais bien que le ministre reconnût que la grâce lui vient tout entière de Notre Sainteté, et qu'il ne s'imaginât pas qu'elle lui est procurée par l'autorité du Premier Consul [3]. »

Quelques jours plus tard, un courrier remettait à Caprara le bref du Pape, une lettre de la Sainte-Pénitencerie et des instructions secrètes émanant, l'une du cardinal Consalvi, l'autre du cardinal Antonelli.

Le bref portait la date du 10 mars. Il s'ouvrait par des allusions au bon Pasteur et à la brebis égarée. Après quoi, le rédacteur romain plaçait sur les lèvres de Talleyrand tout ce que l'on aurait souhaité, à la cour pontificale, qu'il eût dit lui-même. « Tu avoues spontanément être tombé dans les plus graves erreurs; tu gémis des crimes que tu as commis; accueillant de sages conseils, tu demandes pardon à ton Père bien-aimé, et tu rougis. O sainte et

[1] Voy. *Rinieri*, II, 61. n. 2.
[2] *Boulay de la Meurthe*, V, 112.
[3] *Boulay de la Meurthe*, V, 255.

bienheureuse pudeur qui, jamais, ne sera suffisamment célébrée! » Nous savons que, « prosterné aux genoux de ton Père, tu confesses tes fautes; que, revenu au bercail du suprême Pasteur, tu promets de ne plus t'en laisser détourner; que, non seulement tu prends l'engagement très sacré d'être, à l'avenir, pleinement soumis, avec une obéissance et une docilité filiales, au Siège apostolique, mais même de travailler de toute ton énergie à l'amplification et à l'accroissement de la religion et de l'Eglise ». C'est pourquoi « beaucoup de péchés te seront remis ». Nous donnons nos pouvoirs à notre légat *a latere* près du Premier consul, Jean-Baptiste cardinal Caprara, « pour qu'il te délie des quelques censures qui t'enchaînent[1]; qu'il te ramène, sous certaines conditions, à l'unité de l'Eglise; qu'il t'accorde licence, rendu à la communion laïque, de revêtir l'habit séculier et de remplir les charges de la République française ». Puis le bref exhortait Talleyrand à réparer, par des paroles et par des actes, le mal qu'il avait fait à l'Eglise. « Aime Dieu et son Fils unique, lui disait-il; aime l'Eglise et observe ses décisions; aime ton prochain, aime surtout tes fils de jadis, ceux à qui l'onction sainte t'avait lié comme père et comme époux; aime enfin tous les chrétiens. » Le bref continuait par un rapprochement assez inattendu : « La triple négation de Pierre fut complètement effacée par la confession de son triple amour. Propose à ton imitation l'exemple illustre du prince des apôtres, et devant tes frères, devant tous ceux pour lesquels tu fus un sujet de scandale, devant l'autel du Christ, librement et courageusement, exclame-toi : « Seigneur, « toi qui sais tout, tu sais que je t'aime. » Si tu as suivi Pierre dans ses erreurs, suis-le dans ses pénitences; qu'est-ce à dire? suis-le dans ses triomphes. » Pour finir, le Saint-Père accordait à Talleyrand sa bénédiction apostolique[2].

Dans son instruction secrète « pour l'absolution de M. de Talleyrand », le cardinal Antonelli complétait et éclairait les dispositions de l'acte pontifical. Une chose le préoccupait avant tout : quel accueil serait fait au bref? Celui auquel il était adressé se repentait-il dans toute la sincérité de son cœur? Souhaitait-il rentrer en grâce devant Dieu par la confession et la pénitence? Ou bien voulait-il simplement mettre fin à sa situation fausse, se réconcilier avec l'Eglise, être absous des censures et de l'excommunication, être délié des devoirs sacerdotaux? Dans le premier cas, si la conversion était profonde et sincère, le légat transmettrait à

[1] Voy. pour ces censures mon livre, *Talleyrand évêque d'Autun*, 266 et suiv.

[2] *Boulay de la Meurthe*, V, 105-108.

Talleyrand le bref écrit, non seulement pour lui, mais pour le public. « Lorsque, ajoutait Antonelli, il aura apprécié et goûté les exhortations si pleines de mansuétude du Saint-Père, l'invitation très douce à faire pénitence, on pourra lui communiquer la lettre de la Pénitencerie... Naturellement, il ne devra pas être gêné dans le choix d'un confesseur à son goût, près duquel il fera une bonne confession. » Il recevra, en même temps que l'absolution sacramentelle, l'absolution des censures et de l'excommunication. Une pénitence lui sera prescrite. — Si cependant Talleyrand se refusait à franchir le pas décisif, à s'agenouiller au confessionnal, — « et ce serait, disait Antonelli, pour le cœur paternel de Notre Sainteté, une indicible amertume », — il deviendrait nécessaire d'exiger de lui une déclaration écrite : Talleyrand y prêterait serment d'être « le fils très obéissant de l'Eglise catholique romaine », d'adhérer à ses jugements, d'abdiquer les erreurs auxquelles il a jusqu'ici sacrifié. Il devrait, en outre, se soumettre aux oraisons et aux prières prescrites dans le Rituel, et serait alors relevé, « au tribunal extérieur », des censures et de l'excommunication. « On lui laisserait la liberté, lorsque Dieu toucherait son cœur, de recourir à un confesseur pour recevoir, dans le sacrement de pénitence, l'absolution[1]. »

Caprara avait ouvert avec bonheur les documents pontificaux; à mesure qu'il les parcourait, il était saisi d'inquiétude. On n'avait évidemment pas considéré les choses du même œil à Paris et à Rome. Comment faire accepter par Talleyrand les conditions du Saint-Siège? Caprara essaya cependant, si l'on en juge par un mot assez vague d'une de ses lettres[2], d'accomplir sa mission. Il ne poussa pas loin. « Le cardinal légat, nous apprend une note des archives du Vatican, ne présenta pas le bref au ministre Talleyrand, ayant su par ses amis qu'il lui aurait certainement déplu[3]. »

Ce bref, devenu sans emploi, fait honneur au pape Pie VII, à sa mansuétude, à son angélique candeur. Il fait même honneur à Talleyrand qui avait inspiré de lui au miséricordieux Pontife une si bonne opinion. Mais, cette opinion, la méritait-il, au moins à ce degré?

Si l'ancien évêque d'Autun avait été digne d'entendre un pareil langage, il n'aurait pas réclamé la sécularisation; il n'aurait

[1] *Boulay de la Meurthe*, V, 109-111.

[2] « L'affare del ministro Talleyrand è stato da me messo in corso, ed in altra occasione darò conto all'Em. V. del risultato. » (Caprara à Consalvi, de Paris, 10 avril 1802.)

[3] *Rinieri*, II, 63, n.

songé à déposer la mitre que pour pleurer et prier sous le froc. Tel, sans aucun doute, n'était point son état d'âme. Ce qu'il voulait, c'était, après être sorti avec effraction de la société ecclésiastique, faire sa rentrée régulière dans la société laïque : il voulait être légitimé. Il éprouvait du regret plutôt que du repentir. Engagé sans vocation ni inclination, par une sorte de complaisance inerte, dans le sacerdoce, — où ses parents et lui-même avaient vu, selon des conventions et des préjugés d'autrefois, un des chemins battus conduisant les gens de grande maison qui ne portaient pas l'épée, aux honneurs et à la fortune, — il s'était tenu tranquille tant que le vieil édifice était resté debout. Puis, lorsque le branle-bas d'une révolution avait abattu toutes ces fictions, il s'en était évadé pour reprendre la vie telle qu'il l'aurait menée si elles ne l'avaient enlacé dès sa naissance. Se précipitant de plus haut, il était tombé plus bas. En dix années, il s'était à ce point défiguré et démarqué qu'extérieurement on ne reconnaissait plus rien en lui de son passé.

Que Talleyrand déplorât bien des actes auxquels il était descendu pour se montrer un nouvel homme, un citoyen comme un autre, nous y souscrivons volontiers. Il regrettait la façon dont il avait été prêtre et évêque; il ne regrettait pas la façon dont il avait cessé de l'être. De toutes les idées qui, depuis sa rupture, lui traversèrent l'imagination, celle qu'il chassa toujours avec le plus de violence, fut de rentrer par une porte ou par une autre dans l'état ecclésiastique. Napoléon, ainsi que nous l'avons dit, racontait à Sainte-Hélène que, si Talleyrand s'y était prêté, il aurait pu le faire cardinal; mais il avait résisté. Napoléon racontait encore que la musique d'Eglise, en rappelant à son ministre l'époque où, séminariste et prêtre, il apprenait le plain-chant et psalmodiait au lutrin, l'exaspérait. Lorsque le comte d'Artois lui proposera à son tour d'être cardinal, — comme Mazarin qui, sans être prêtre, avait revêtu la robe rouge, — Talleyrand sera également inflexible. Et il avait raison. La robe rouge, qui eût paru la récompense de l'Eglise à qui l'avait désertée, aurait été dans sa vie un scandale de plus. Elle aurait fait souvenir, avec une sorte d'avancement, de l'évêque qu'il importait avant tout de faire oublier; elle ne l'eût exalté que pour mieux accuser sa déchéance. Dans l'intérêt de l'Eglise, comme dans son intérêt propre, Talleyrand, en refusant, vit juste.

Talleyrand recherchait une chose à la fois plus simple et plus difficile : effacer tout de l'onction sacrée. Pour son malheur, il avait été évêque; s'il n'avait été que prêtre, il aurait pu passer dans le troupeau des prévaricateurs. Cet honneur épiscopal qu'il

avait tant désiré, était devenu sa faiblesse; il l'écrasait sous son fardeau. Peut-être Talleyrand s'agenouillait-il aux pieds du crucifix; peut-être même se serait-il agenouillé aux pieds du Pape. Mais il avait peur de paraître diminué devant les hommes, au sein de cette société issue de la Révolution qu'elle ne désavoua plus.

Il demandait à être délié plus encore qu'absous. Le personnage qui avait écrit la phrase célèbre : « Il faut que ceux à qui la Révolution pardonne, pardonnent à leur tour à la Révolution[1] », ne se laisserait pas poser en pénitent public. Il était d'ailleurs sincère dans son rôle qui sembla équivoque. Ayant brisé, au fort de la tourmente, les liens qui l'attachaient à l'Eglise, il souhaitait maintenant régulariser à l'amiable cette séparation pour incompatibilité d'humeur. Mais il était sans haine. En Amérique, un des Français qu'il avait le plus recherchés, était un Sulpicien, le futur cardinal de Cheverus. A Paris même, il était rempli de prévenances pour le vénérable M. Emery. Tandis que son ancien collègue de la Constituante, l'abbé Siéyès, entrait en rage contre la résurrection de l'Eglise et traitait de « charlatan » l'auteur du *Génie du Christianisme*, lui s'associait au Concordat et accueillait Chateaubriand avec distinction.

Comment donc dénouer sa chaîne? Siéyès avait dit qu'il n'y avait pas de questions insolubles, mais des questions mal posées. Talleyrand essaya, dans une troisième et suprême tentative, de mieux poser celle à laquelle Rome répondait par un *Non possumus* et un *Non licet* également inébranlables.

Bernard DE LACOMBE.

La fin prochainement.

[1] Observations de Talleyrand sur un rapport de Portalis, à la fin de février 1802. (*Boulay de la Meurthe*, V, 174.)

LA RUSSIE, L'ANGLETERRE ET LES INDES

J'ai exposé dans le *Correspondant*[1] comment l'une des causes principales de la guerre russo-japonaise réside dans les efforts anciens et persistants de la diplomatie allemande pour pousser la Russie en Extrême-Orient. J'ai également expliqué comment, dans les derniers mois qui précédèrent la guerre, ce furent les partisans de lord Curzon qui, plutôt que le gouvernement de Londres, excitèrent les Japonais à ouvrir les hostilités contre la Russie[2].

L'action spécialement ardente des Anglo-Indiens, des « curzoniens », a eu pour raison déterminante la crainte d'une invasion des Indes par les Russes, crainte qui a grandi sans cesse depuis une vingtaine d'années.

Cette croyance était-elle fondée? Oui, car en Russie, dans les milieux civils aussi bien que dans les milieux militaires, on ne s'est pas fait faute de constamment affirmer que la politique du tsar n'avait pas seulement pour but l'occupation de l'Asie centrale, mais que son objectif final était les Indes. La presse d'Occident contribua à affermir cette notion, si bien qu'un choc plus ou moins prochain entre la Russie et l'Angleterre en Afghanistan paraissait à presque tous inévitable.

La guerre russo-japonaise, par la nouveauté et la grandeur des problèmes qu'elle pose soudainement, ouvre une ère nouvelle de l'histoire du monde. La fin de ce grand conflit approche; dès maintenant, il importe de tirer les conséquences des événements accomplis. Or, les rapports de l'Angleterre et de la Russie, surtout en ce qui concerne les Indes — la grosse pierre d'achoppement jusqu'à présent entre Londres et Pétersbourg — ne vont-ils point certainement subir des modifications profondes du fait de la situation nouvelle? Voilà ce qu'au point de vue de la politique générale, il importe hautement de discerner.

[1] *L'Allemagne, la Russie et l'Extrême-Orient.* (10 mars 1905.)
[2] *Les causes de la guerre russo-japonaise.* (25 mai 1904.)

La dernière étape de mon voyage autour du monde va m'aider sans doute dans cette étude. Je suis allé aux Indes, je l'avoue, pénétré des idées régnant en France sur une lutte fatale entre l'éléphant russe et la baleine britannique.

Aux Indes, j'ai pu causer avec des Anglais et des Russes dont les renseignements éprouvés m'ont mené à des conclusions d'ensemble très différentes de celles que j'attendais de mon enquête. Le moment me paraît opportun pour les produire, car il est grand temps d'effacer en France des illusions dangereuses et de tenter d'éviter à notre opinion publique de s'engager dans une voie fausse à propos d'un élément capital de la politique universelle.

Avant la guerre russo-japonaise, j'ai essayé dans l'intérêt, selon moi, bien compris de la Russie, de démontrer, partout où j'ai pu, l'erreur profonde de la politique moscovite en Extrême-Orient[1]. Les idées fixes répandues alors étaient si fortes qu'aucun résultat utile ne pouvait être atteint. Maintenant que la leçon terrible des deux dernières années établit avec éclat le danger des notions préconçues, me sera-t-il permis d'espérer de démontrer sous son jour réel la situation respective des Russes et des Anglais à propos des Indes?

Pour rester claire et vivante, l'étude très complexe que j'entreprends ici doit comprendre un développement méthodique. Il faut

[1] Les événements m'ont, hélas! trop justifié. On me permettra de reproduire ces quelques lignes publiées le 1er mai 1901 (*Annales de la Patrie française*). A propos de l'Autriche dont j'exposais les raisons de durer, j'écrivais :

L'Autriche vivra « *à la condition que le rapport des forces existantes subsiste;* à la condition que la France ne laisse pas désorganiser son armée, diminuer ses effectifs ou engager ceux dont elle dispose dans des opérations coloniales qui finissent par être sans relation aucune avec les intérêts véritables de la métropole comme avec ses ressources; à la condition enfin que l'Extrême-Orient ne devienne pas pour les Russes une cause progressive et croissante d'affaiblissement militaire.

« Ce serait bien le cas, si l'Angleterre et l'Allemagne parvenaient à pousser nos alliés dans une guerre avec le Japon à propos de la Corée. Il ne faut point se dissimuler que dans cette entreprise les Russes auraient affaire aux plus grandes et aux plus durables difficultés. La flotte japonaise est plus nombreuse, plus moderne, plus homogène que les navires russes stationnés en Extrême-Orient. Quant aux troupes de terre japonaises, tous les techniciens sont d'accord pour reconnaître qu'elles sont excellentes et en état de se mesurer avec les meilleures troupes européennes.

« Ainsi donc, si l'on n'y prend garde, les événements du Maroc, d'un côté, ceux d'Extrême-Orient, de l'autre, sont parfaitement susceptibles, joints à la campagne antimilitariste qui se poursuit en France sous toutes les formes, de donner à l'Allemagne vis-à-vis du sud de l'Europe centrale, cette liberté d'action que la seule existence d'une alliance franco-russe, *consciente de ses devoirs et de ses droits*, lui interdit formellement. »

d'abord connaître quelles sont les origines et les phases historiques des contacts et, par conséquent, de l'hostilité anglo-russe en Asie centrale. On arrivera ainsi à percevoir avec netteté la nature des États-tampons qui séparent encore la Russie et l'Angleterre et les moyens militaires d'attaque et de défense dont ces deux pays disposent l'un contre l'autre au nord des Indes. En étudiant ensuite, d'après un officier russe, quel pourrait être théoriquement le développement d'une expédition menée par les soldats du tsar contre les positions britanniques, nous concevrons assez aisément quelles eussent pu être, avant la guerre russo-japonaise, les chances de succès d'une pareille entreprise. Nous plaçant ensuite au point actuel, c'est-à-dire après la malheureuse campagne de Mandchourie, nous supputerons à nouveau les chances d'un conflit anglo-russe au sujet des Indes.

De ces raisonnements appuyés sur de solides réalités et de ces constatations successives résulteront, je pense, une perception assez nette de ce que peuvent être désormais, placées sur le terrain des faits et des intérêts vrais, les relations politiques de Londres et de Saint-Pétersbourg.

I

La terreur des Anglais d'une invasion des Indes par les Russes résulte, comme on sait, de l'extension continue du pouvoir des tsars sur la mer Caspienne, sur certaines provinces de la Perse, sur l'Asie centrale, ainsi que des progrès de l'influence russe à Téhéran.

La carte ci-contre marque les étapes des Russes dans leur marche vers les Indes.

Après le traité de Paris (1856) s'ouvrit pour les Russes l'ère des réalisations en Asie centrale.

En 1865, Tachkent est pris. En 1868, les troupes du tsar s'installent à Samarcand. Un décret du Conseil d'Etat de l'empire à Saint-Pétersbourg, en date du 24 novembre 1869, réserve aux seules compagnies russes la navigation de la mer Caspienne. En 1869, les Russes établissent une station militaire à Krasnovodsk et une station navale dans l'île Ashurada; une convention avec la Perse désigne la rivière Atrek comme la frontière entre les deux pays. En 1873, Khiva est soumis et en 1876 le khanat de Kokan reconnaît la souveraineté du tsar. Cette même année, Skobeleff, alors gouverneur du Ferghana, dresse un plan approfondi de l'invasion de l'Inde « sous la bannière du sang et de


LA
MARCHE DES RUSSES
VERS LES INDES
Astrakan
M. NOIRE
Mirgrelie (1813)
Tiflis
Daghestan (1813)
Georgie (1813)
Nakschivan (1828)
Erivan (1828)
Chirvan (1813)
Karabagh (1813)
Talich (1813)
MER CASPIENNE
MER D'ARAL
Krasnovodsk
Khiva (1873)
Akhal Tekké (1880)
Atrek riv. (1869-1881)
Boukhara
Tchardjoui (1878)
Merv (1884)
Samarkand (1868)
Tachkent (1865)
Ferghana
Kokan (1876)
TEHÉRAN
Sulficar
Kouchk (1885)
Hérat
AFGHANISTAN
Caboul
PERSE
Ispahan
LE CORRESPONDANT
J.P.

l'incendie », puis la guerre avec la Turquie (1877-1878) vient une fois de plus en empêcher l'application. Mais, aussitôt après le congrès de Berlin, les Russes reprennent leur pénétration vers le sud. Ils s'installent à Tchardjoui sur l'Amou-Daria (1878). La conclusion du traité de Berlin arrêta d'autres mouvements de troupes préparés dans la même direction.

Cependant les Russes continuèrent à progresser. En 1880, Skobeleff annexa Akhal-Tekké. En 1881, une nouvelle convention définit d'une façon plus précise la frontière russo-persane à l'est de la Caspienne. Merv fut occupé en 1884. Les Anglais en éprouvèrent une émotion considérable qu'ils surent faire partager à Abdurrahman, émir de l'Afghanistan, qui, pour conserver sa frontière stratégique, envoya des soldats à Pende. Les Russes, qui considéraient ce point comme leur appartenant, livrèrent combat aux Afghans et les repoussèrent le 18 mars 1885. Cette même année, les Russes s'installèrent à Kouchk, point situé à environ 110 kilomètres de Hérat.

L'occupation militaire des régions transcaspiennes et l'annexion des khanats et de Merv donna à la Russie une frontière de plusieurs centaines de kilomètres, limitrophe de la Perse et de l'Afghanistan. La construction menée à bien par le général Annenkoff du chemin de fer d'Asie centrale partant de Krasnovodsk, augmenta enfin dans d'énormes proportions la valeur des positions stratégiques prises par la Russie.

II

En somme, malgré ses efforts continus et persévérants, l'empire des tsars ne touche encore en aucun point les possessions britanniques.

Entre la Russie de l'Asie centrale et l'Inde anglaise, s'étend une large zone qui semble comme un vaste champ clos préparé pour le choc des deux adversaires. La puissance russe ne franchit pas la frontière qui, partant à l'est du territoire chinois, passe au lac Zori-Koul, suit l'Amou-Daria jusqu'à Bocag, est ensuite indiquée par une ligne de bornes jusqu'à Kouchk, de là se tourne au nord-ouest vers le cours du Heri-Roud et se joint à lui à l'entrée nord du passage de Sulficar où elle atteint la Perse. Au sud de cette frontière russe, se trouvent de vastes régions indépendantes en fait, comme administration intérieure, mais sur lesquelles l'Angleterre a su étendre plus ou moins des formes variées de protectorat britannique. C'est ainsi que l'Angleterre domine le Béloutchistan grâce à des traités avantageux passés avec

le khan de ce pays et exerce de l'influence sur l'Afghanistan dont l'émir à plusieurs reprises a solennellement reconnu son alliance avec la Grande-Bretagne.

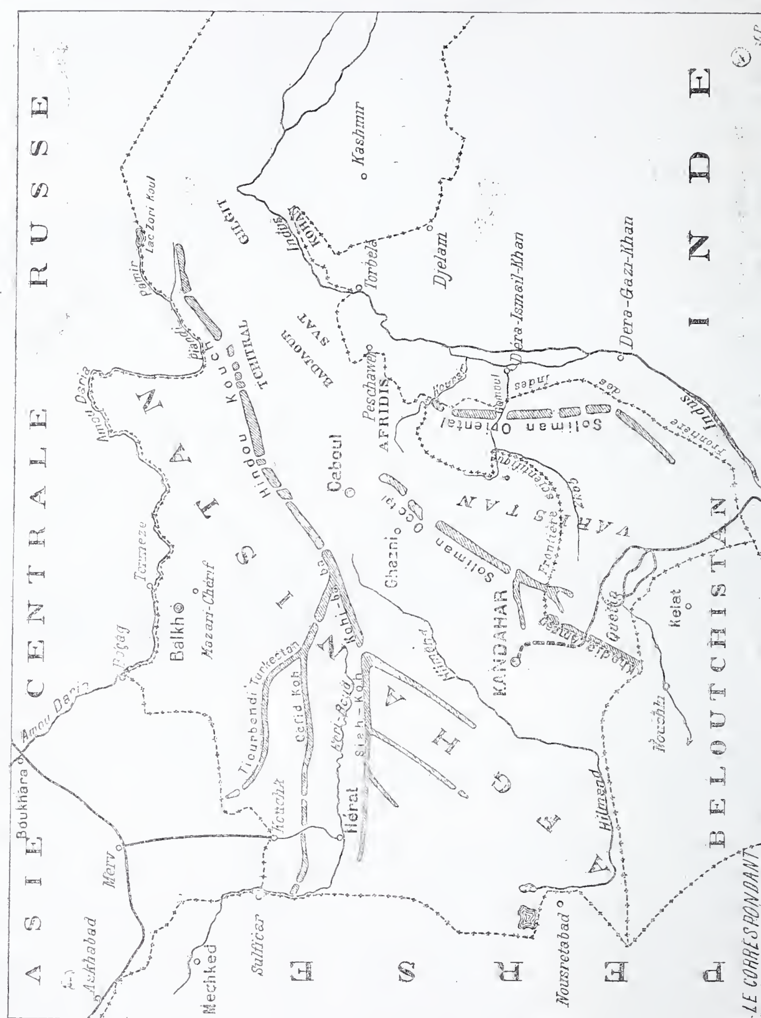
Il est résulté de cette situation spéciale que l'Angleterre possède en réalité au nord des Indes deux frontières qu'il faut soigneusement distinguer. L'une résultant des traités est la frontière précise ou légale, peut-on dire; l'autre plus élastique est dite « frontière scientifique ». En fait, elle a pour objet de permettre aux Anglais de prendre des mesures militaires contre une attaque russe au nord de la frontière légale, c'est-à-dire sur une certaine fraction du territoire même des Etats-tampons.

La véritable frontière des Indes résultant des traités commence au cap Monze et, se dirigeant vers le nord, s'élève le long de la rivière Pab, suit la chaîne du Khirtar, ensuite s'infléchissant vers le nord-est, coupe le désert de Katchi; plus loin, elle va vers le nord, le long du pied des monts Soliman, parallèle à l'Indus à une distance de 30 à 70 verstes de ce dernier. Traversant la rivière de Caboul, la ligne frontière se retourne progressivement vers l'est, contournant au pied des hauteurs la plaine de Peshawer, coupe l'Indus à Torbela et enfin reprend la direction nord, atteint le sommet de la vallée de Kohan au sein de l'Himalaya, revient vers le sud jusqu'à son point d'intersection avec le Djélam. Se retournant à l'est à partir de ce point, elle suit au delà approximativement le pied des monts Himalaya[1].

La frontière scientifique est le résultat des habiles efforts de lord Dufferin et de sir Durand. « La partie de la frontière scientifique nord-ouest au nord de Caboul n'est pas encore définie exactement, mais en 1893, lors de la visite de sir Durand à Caboul, Abdurrahman promit formellement de s'abstenir de toute intervention dans les affaires du Tchitral, du Badjaour, du Svat et de la région des Afridis; il consentit au tracé de la ligne frontière entre les provinces afghanes et les régions sur lesquelles le gouvernement des Indes avait l'intention d'étendre son influence, notamment : la vallée du Kouram, le Vaziristan, le Gomoul et le Zkob. Actuellement, cette frontière se détache de la limite administrative auprès de la ville de Tali, descend ensuite le Kouram jusqu'au village de Sirvan, puis va vers le sud-ouest, coupe le Totchi près de Matchagoune, se dirige au sud de là, vers les sources du Doua-Goumal, le long de cette rivière, par Sarmelan et par les vallées du Goumal et du Zkob, approximativement jusqu'au village de Talhan-Khout; ensuite la frôntière se retourne à

[1] Voy. Lebedev, *Vers l'Inde,* p. 34 (Chapelot, Paris 1900).

l'ouest vers la rivière Kadanaï et la suit jusqu'à la chaîne du Khodja-Amran, le long de laquelle elle se dirige vers le sud à peu près au mont de Nouchki; de ce dernier point, elle s'infléchit à l'est vers la station de Darvaz du Shind-Pishin-Railway,



LES ÉTATS TAMPONS ENTRE LA RUSSIE ET LES INDES.

d'où elle s'étend au sud-est parallèlement à ce chemin de fer et rejoint l'ancienne frontière près de Djakobabad[1]. »

On remarquera que par suite de l'établissement de cette fron-

[1] *Op. cit.*, p. 35.

tière « scientifique », les Anglais ont les monts Soliman non plus devant eux, mais dans le dos. La défense de l'Inde serait ainsi grandement facilitée, elle exigerait moins de fortifications et de troupes, tandis que les Russes auraient, au contraire, à forcer maints passages que l'existence de la seule frontière non scientifique leur eût permis de franchir sans opposition. La frontière « scientifique » permet encore aux Anglais de répondre à l'occupation de Hérat par les Russes par une occupation presque aussi rapide de Kandahar, Ghazni et Caboul.

Au nord du territoire des Etats-tampons, les Russes ont préparé leurs moyens d'attaque éventuelle, tandis qu'au sud, les Anglais ont accumulé les instruments de défense. Du côté russe on trouve d'abord un système de deux voies ferrées. La première est la ligne de Krasnovodsk-Askhabad-Merv-Boukhara-Samarcand-Tachkent, couramment appelée « le Transcaspien ». Elle a pour objet de transporter les troupes venant soit du Caucase par Bakou, soit de la Russie orientale par le Volga, Astrakan et la mer Caspienne, soit des garnisons de l'Asie centrale (Boukhara-Samarcand-Tachkent). Un tronçon livré à l'exploitation le 16 décembre 1898 part de Merv pour aboutir à Kouchk sur la frontière afghane, point de départ nécessaire de toute offensive russe.

Le rendement militaire de ce chemin de fer entre Krasnovodsk et Kouchk est limité par la rareté de l'eau dans la région traversée spécialement entre Krasnovodsk et Askhabad et ensuite par l'insuffisance du matériel roulant.

Quoi qu'il en soit, on peut estimer à quatre trains par jour les envois susceptibles d'être faits de Krasnovodsk dans la direction de Merv. C'est-à-dire en un mois cent vingt trains, ce qui correspond à une centaine de mille hommes ou deux corps d'armée complètement pourvus de leur matériel de campagne.

Le second chemin de fer du système russe est celui d'Orenbourg à Tachkent, qui vient d'être terminé après avoir offert certaines difficultés d'exécution. Le tracé primitif, en effet, a été reconnu impraticable sur une distance de 20 à 30 kilomètres par suite d'un lac qui s'est formé dans le district de la mer d'Aral. Il y a donc eu lieu à réfection de la ligne et à un allongement de 120 kilomètres environ.

Cette voie ferrée tire sa grande importance militaire de ce qu'elle met les garnisons de la Russie d'Europe en communication terrestre directe vers le nord de l'Afghanistan [1], évitant ainsi les transbordements de la Caspienne.

[1] Il existe enfin un projet de ligne à construire de Samarkand à Ter-

Quant aux forces entretenues par les Russes en Asie centrale, on estime qu'avant la guerre avec le Japon le général Ivanoff, commandant du Turkestan, avait sous ses ordres, en comptant plutôt largement, environ 50 000 hommes. Qu'est devenu ce chiffre en raison des hostilités en Mandchourie? La supposition la plus favorable est d'admettre que conformément aux affirmations officielles les forces russes en Asie centrale n'ont pas été touchées.

Du côté anglais, nous allons constater l'existence d'un système défensif très étendu, capable de permettre d'appliquer l'une ou l'autre des deux grandes théories sur la manière de défendre l'Inde entre lesquelles se partagent les spécialistes britanniques.

Pour les uns, il vaut mieux se défendre sur l'Indus plutôt que de s'aventurer loin des réserves et des ressources dans un pays difficile et hostile comme l'Afghanistan.

Les autres préfèrent une défense *active* loin et au nord de l'Inde avec occupation de postes extérieurs dans l'Afghanistan et sur l'Hindou-Kouch [1].

Les partisans de la première théorie soutiennent que la frontière nord-ouest présente une ligne de défense très forte avec l'Indus et les excellentes conditions topographiques de la région entre ce fleuve et la ligne Caboul-Ghazni-Kandahar. En outre, ajoute-t-on, ce système n'exigeant pas l'organisation de grands transports, ménagerait mieux les ressources des populations de l'Inde.

Lord Roberts, dans son livre *En arrière ou en avant*, se montre partisan de cette théorie. Après avoir soutenu que l'Indus est la limite naturelle des sphères d'influence anglaise et russe, il propose de se retirer derrière l'Indus, d'abandonner le Béloutchistan jusqu'à Currachee et Djelalabad, même de laisser les Russes annexer Peshawer, Dera-Ismaïl-Khan, Dera-Ghazi-Khan.

De cette avance moscovite, lord Roberts ne serait pas ému, car, déclare-t-il, elle n'aurait lieu qu'au prix d'une extension si considérable des communications de l'armée russe que celle-ci serait affaiblie au point de ne plus pouvoir aller au delà de l'Indus.

meze. L'exécution de cette voie est plus que douteuse en raison des grandes difficultés que présenterait sa construction dans plus de 300 verstes d'une région montagneuse.

Si toutefois ce travail arrivait à être réalisé, la nouvelle ligne atteindrait l'Amou-Daria à Termeze, ayant en Afghanistan Mazari-Chérif comme objectif.

Un tracé plus exécutable permettrait de parvenir au même but. La voie ferrée partirait alors de Tchardjoui sur la ligne Merv-Boukhara et remonterait ensuite la rive droite de l'Amou-Daria jusqu'à Termeze. Mais, dans ce cas, le développement des rails serait d'environ 400 verstes.

[1] Voy. Lebedev, *op. cit.*, p. 115.

Les partisans de la défense en Afghanistan répondent : « Si nous abandonnons cette région aux Russes, ils s'y affermiront, prolongeront la voie ferrée le long de l'Hindou-Kouch et de l'Hilmend, vaincront les difficultés de la montagne. Ayant, en outre, le Soliman pour masquer leurs mouvements, ils déboucheront sur l'Indus par les défilés de leur choix. Dans ce cas encore, la forte position anglaise de Pishin pourrait être facilement tournée, donc rendue inutile. Enfin le prestige moral serait pour les Russes. »

Cette théorie, dont le général Mac Gregor est le principal soutien, semble celle qui paraît devoir triompher.

On peut, en tous cas, compter qu'à une occupation russe de Hérat, répondrait aussitôt une occupation anglaise de Caboul-Ghazni-Kandahar, c'est-à-dire en somme une application moyenne de la théorie de la défense active.

Les chemins de fer anglais sont certainement organisés dans ce but.

De même que les Russes ont préparé à Kouchk tout le matériel destiné à marcher sur Hérat, de même les Anglais ont accumulé à New-Tchaman, leur station terminus, tous les moyens de marche sur Kandahar.

Le matériel de chemin de fer destiné à joindre New-Tchaman à cette ville est à pied d'œuvre, il n'a plus qu'à être utilisé. La seule difficulté technique que présenterait cette voie est déjà vaincue depuis plusieurs années. Elle consistait dans le percement d'un tunnel long de 2 milles à peu près dans une hauteur se trouvant non loin de New-Tchaman.

La distance à munir de rails pour parvenir jusqu'à Kandahar est d'environ 80 milles anglais. Tout étant prêt [1], le travail pourrait donc être exécuté très rapidement, car il ne s'agit, en somme, que d'un chemin de fer à voie étroite. Avec des troupes de chemin de fer expérimentées, on estime que les travaux indispensables à la circulation des trains militaires pourraient être exécutés dans un délai variant de deux à trois mois.

A la fois pour des raisons économiques et militaires, les Anglais commencent à diriger vers la Perse un chemin de fer qu'ils construisent dans le Béloutchistan du Nord et qui, pour le moment, doit aboutir à la ville persane de Nousretabad, la capitale du Seïstan. La tête de ligne est Quetta. La voie ferrée entre ensuite dans le Béloutchistan, laisse Kélat sur la gauche, passe à

[1] On prétend que les Anglais ont pensé aux moindres détails, même jusqu'aux écriteaux portant le nom des stations prévues entre New-Tchaman et Kandahar.

Nouchki, puis, ayant atteint la frontière persane, doit se rabattre sur le nord pour atteindre Nousretabad. Les difficultés techniques existent surtout entre Quetta et Nouchki, elles consistent dans le percement de quatre ou cinq tunnels dont le plus grand, nommé par les Anglais Nishgia, vient d'être terminé. De Nouchki à Nousretabad, le tracé doit traverser des lacs salés desséchés en temps ordinaires, mais qui, se remplissant d'eau temporairement, obligent à prévoir de grands ouvrages d'art, notamment un viaduc de plus de 10 kilomètres entre Nousretabad et Nouchki. Cet obstacle des lacs salés est même si grave, qu'on peut penser que tout d'abord les Anglais abandonneront Nousretabad comme objectif pour se diriger en droite ligne sur Kirman.

De plus, les Anglais *projettent* une nouvelle ligne à *voie normale*, joignant Harnaï, par Hindubag et Fort Sandaman, à Dera-Ismaïl-Khan, par la vallée du Zkob.

Ce travail aurait pour objet de faciliter grandement le soutien et le ravitaillement de Quetta. Actuellement, cette place n'est, en effet, desservie que par des chemins de fer à voie réduite et de tracés détournés.

Quant aux forces militaires de l'empire anglo-indien, elles se composent de quatre éléments :

1° Les troupes européennes;

2° Les troupes indigènes régulières et sédentaires;

3° Les troupes des princes indigènes, composées soit de troupes au service impérial ou de contingents auxiliaires et de troupes particulières;

4° Les volontaires.

Les troupes européennes se montent à peu près à 70 ou 80 000 hommes, soit environ la moitié du nombre total des Anglais résidant sur le sol de l'Inde.

L'organisation des troupes indigènes régulières par les Anglais a pour base « une complète désunion, dans les cadres inférieurs, des intérêts politiques, nationaux, religieux et de la vie commune ». Le système des castes innombrables, en supprimant les centres de concentration nationale, ont aidé puissamment à l'application de cette formule.

En ce qui concerne les troupes des princes indigènes, on estime qu'elles pourraient, pratiquement, donner 100 000 soldats mal armés, mal disciplinés et mal commandés. Seule, la fraction dite *Imperial service troops* (16 000 hommes environ), présente quelque valeur, car si ces troupes sont entretenues par les princes indigènes et dépendent d'eux, elles sont mises au service de l'empereur des Indes et inspectées par des officiers anglais.

Nous arrivons enfin aux volontaires composés d'Anglais et surtout de Parsis. Ce sont des hommes ayant fait, pendant trente jours seulement, des exercices anodins. Ils ne peuvent pas être considérés comme ayant une valeur militaire vraiment sérieuse, et ils ne semblent guère bons qu'à la garde des voies ferrées. Encore leur nombre, 20 000 à peu près, serait-il très insuffisant pour l'énorme développement de rails qu'ils auraient à surveiller.

L'armée des Indes présente quelques particularités qu'il faut signaler.

L'unité tactique et administrative de l'armée anglo-indienne est pour : l'infanterie, 29 officiers et 948 hommes par bataillon [1]. Dans la cavalerie, le régiment a 29 officiers et 602 hommes. Dans l'artillerie, la batterie ou compagnie compte 5 officiers et 157 hommes [2].

Les troupes indigènes ou anglaises ont la même composition numérique sur le pied de guerre que sur le pied de paix. Aux Indes, le mot « mobilisation » n'a pas, en effet, la même signification qu'en Europe. Là-bas, la mobilisation n'a pas pour objet d'accroître le nombre d'une troupe, mais de munir cette troupe de ses moyens de transport.

Considérée dans son ensemble, l'armée anglo-indienne comprend 2/3 d'indigènes et 1/3 d'Anglais.

Dans une guerre avec la Russie, l'armée des Indes devrait forcément se subdiviser en deux fractions : l'une dite l'armée de garnison serait destinée à contenir le pays où vivent 300 millions d'habitants. On estime que cette armée ne saurait être inférieure à 150 000 hommes. Encore ce chiffre ne donnerait-il qu'un soldat pour 2000 habitants ou encore 1 soldat vraiment anglais pour 6000 habitants. Quant à l'armée d'opérations, une étude fort bien faite et publiée par le *Pioneer* d'Allahabad [3] a établi que la Grande-Bretagne ne peut disposer aux Indes, comme *armée de campagne*, que de 160 000 hommes, dont 90 000 au moins de troupes indigènes. La valeur de cette armée est difficile à apprécier. Certes les soldats hindous sont fort décoratifs; ils ont extérieurement très belle allure, mais les officiers européens qui les ont vus en 1900 en Chine en ont conservé un assez médiocre souvenir.

Cet organisme militaire a subi, dans les dernières années, l'action personnelle extrêmement marquée de lord Kitchener. Grand travailleur, celui-ci a voulu contraindre ses officiers à

[1] Bataillon ici veut dire régiment.
[2] Lebedev, *op. cit.*, p. 45.
[3] 30 janvier 1901.

l'imiter, résultat qu'il n'a pas obtenu sans effort. Plus sportsmen encore que soldats, les officiers de l'armée des Indes ont été médiocrement ravis de la contrainte qui leur a été imposée par lord Kitchener, aussi l'aiment-ils peu, mais comme ils sont profondément imbus de l'esprit de devoir, ils savent toutefois lui accorder l'estime qu'il mérite.

L'action de Kitchener s'est sérieusement exercée dans le sens du rajeunissement des cadres des généraux. Aujourd'hui, les commandants en chef des postes essentiels n'ont pas plus de quarante à cinquante ans.

Jusqu'à une date récente, toutes les forces anglo-indiennes étaient réparties entre quatre armées distinctes : celles du Pendjab, de l'Hindoustan ou du Bengale, de Madras et de Bombay. Lord Kitchener a modifié ce dispositif de façon à concentrer autant que possible tous les moyens de défense active au nord des Indes.

II

Nous connaissons dans leurs éléments principaux les positions respectives des adversaires éventuels. Cherchons maintenant à concevoir comment pourrait être menée pratiquement une attaque à fond des Russes contre l'Inde.

Afin de nous rapprocher autant que possible des vraisemblances, nous suivrons dans ses lignes générales le projet de campagne qu'a publié sous le titre *Vers l'Inde*[1], M. Lebedev, officier au régiment de grenadiers de la garde impériale russe, ouvrage qui a été très consciencieusement traduit en français, en 1899, par le capitaine E. Cazalas. En adoptant les données de ce travail, nous sommes ainsi certains de suivre la pensée d'un des officiers russes qui ont le plus sérieusement mûri l'idée d'une campagne russe vers l'Inde à une époque où elle était le plus vraisemblable.

Première constatation fort importante. Lebedev estime que par suite des difficultés résultant de la longueur des lignes de communication et du ravitaillement, de la pauvreté et des obstacles des régions montagneuses à traverser, les Russes ne pourraient absolument pas songer à une marche ininterrompue vers l'Inde. D'après l'officier russe, la conquête des Indes doit être envisagée comme nécessitant au moins quatre grandes étapes formant chacune une campagne distincte.

La première campagne aurait pour objectif la prise de Hérat et

[1] *Vers l'Inde*. Chapelot, Paris, 1900.

la construction d'une voie ferrée de Samarcand vers l'Amou-Daria, dans la direction de Mazari-Chérif, de façon à préparer sur ce point une nouvelle base pour l'invasion de l'Afghanistan du Nord. Celle-ci serait réalisée lors de la deuxième campagne qui se terminerait par l'établissement d'une base d'opérations sur la ligne de Caboul-Ghazni-Kandahar. La troisième campagne serait consacrée à conquérir les régions de l'ouest de l'Indus. La quatrième campagne enfin permettrait de réaliser l'invasion de l'Inde proprement dite.

Afin de saisir dans leur vérité l'ensemble des difficultés que les Russes auraient à surmonter successivement, étudions les opérations qu'ils auraient à réussir au cours de chacune de ces campagnes.

Première campagne.

La prise de Hérat s'impose comme but. Les bases des troupes du tsar pour cette tâche sont le Turkestan russe et la province transcaspienne qui est la base fondamentale. De ces bases, seulement deux routes praticables à de grandes masses militaires mènent vers l'Inde.

L'une par Hérat et Kandahar est partout praticable aux voitures et à l'artillerie; elle traverse des régions où les approvisionnements sont relativement faciles.

La seconde par Boukhara, Balkh, Mazari-Chérif, Bamian, Caboul, Peshawer, n'est constituée dans toute la colossale partie montagneuse de l'Hindou-Kouch que par un sentier muletier qu'on rendrait difficilement praticable aux voitures. Toutes les autres voies d'accès aux Indes ne peuvent servir qu'à des opérations secondaires.

Par Hérat passe donc la seule grande route vers les Indes. L'importance extrême de ce point n'est pas niable. Des routes le relient non seulement à l'Indus par l'Afghanistan et le Béloutchistan, mais encore à la Perse et par la Perse au Caucase et à l'Asie Mineure. Hérat commande une bonne partie de l'Afghanistan et est au centre d'une riche province favorable pour les approvisionnements d'une armée. D'ailleurs, sa capture par les Russes ne semblerait pas devoir présenter de très grandes difficultés.

Comme on l'a vu, Kouchk, station russe sur le transcaspien à voie normale russe, n'est qu'à 110 kilomètres de Hérat et c'est là qu'a été concentré le matériel d'un chemin de fer à voie étroite qui est tout prêt à être posé sur la route ordinaire des caravanes.

Mais comme il est probable que ce mode de transport ne pourrait être utilement employé dès le début des opérations, il faut compter huit jours pour qu'une armée russe partie de Kouchk avec ses impedimenta puisse arriver sous les murs de Hérat.

Comme pour prévenir les Anglais, la rapidité de l'exécution importe avant tout, les Russes ne pourraient compter réunir



PREMIÈRE CAMPAGNE.

contre Hérat une importante artillerie de siège. Il leur faudrait donc tenter une opération de vive force. Hérat étant, croit-on, défendu par 10 000 hommes assez mal pourvus d'artillerie, les auteurs russes estiment qu'il faudrait donner l'assaut avec 20 000 hommes. Si ce coup de force échouait, on devrait alors recourir à un siège régulier pouvant durer deux ou trois mois. Cette immobilisation de l'armée russe devant le premier obstacle serait fort dangereuse, car elle donnerait aux Anglais le temps de marcher au secours de la place.

Par contre, si les Russes réussissaient, dès le début, une entreprise des Anglais pour reprendre Hérat serait des plus risquées, 640 kilomètres séparant cette ville afghane de New-Tchaman, le point terminus du chemin de fer britannique. D'après les calculs de Lebedev, il faudrait près de deux mois pour qu'une armée anglaise de 50 000 hommes dotée de ses moyens de transport et de ses approvisionnements de réserve soit prête à marcher sur Hérat, de telle sorte qu'en y arrivant, elle trouverait vraisemblablement la ville occupée par 50 000 hommes de troupes russes choisies et établies sur leur base même, puisque, par hypothèse, la ligne de Kouchk à Hérat aurait été construite dès les premiers jours de la campagne. Une attaque russe de flanc dirigée de Perse par le Khorassan, par Khaf, Sebzevar et Ferrah pourrait transformer en désastre une défaite anglaise sous Hérat.

Il importe enfin de considérer que dans cette lutte de rapidité des Anglais et des Russes vers Hérat, intervient pour une part fort notable la netteté de décision propre aux gouvernements de Londres et de Saint-Pétersbourg. A cet égard, l'avantage se trouve très nettement marqué du côté britannique.

Deuxième campagne.

Les Russes étant supposés à Hérat, la deuxième campagne a pour but de les rendre maîtres de la ligne de Caboul à Kandahar. Les Russes doivent donc soumettre l'Afghanistan, soit qu'ils y parviennent par la force, opération longue et difficile, soit, ce qui serait également délicat et surtout improbable, qu'ils s'entendent avec l'émir et lui fassent accepter de céder au tsar les provinces de Hérat et de Kandahar.

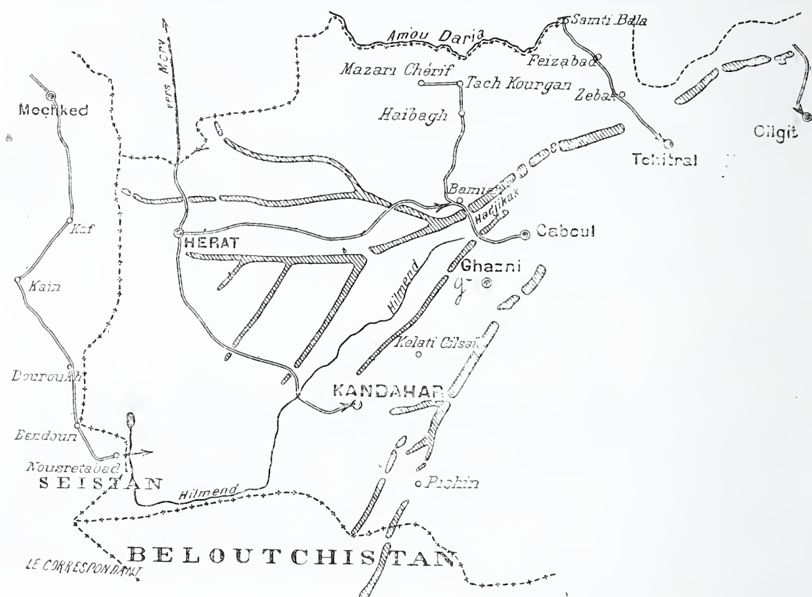
Cette campagne, d'après Lebedev, devrait comprendre deux opérations principales : l'une, sur Kandahar; l'autre, sur Caboul et des opérations secondaires destinées à favoriser les premières.

Il est évident par exemple que l'apparition de détachements russes sur les frontières du Kashmir et dans le Seïstan obligerait les Anglais à renforcer leurs garnisons dans ces régions ou à y diriger des troupes, par conséquent, à affaiblir leur armée d'opérations. Nous reviendrons bientôt à ces mouvements secondaires, l'un par le Pamir, l'autre par le Khorassan.

Lebedev estime que le corps destiné à Kandahar doit avoir 68 000 hommes et 204 canons avec une réserve de 57 000 hommes et 156 canons permettant de faire immédiatement face à tous les accroissements d'effectifs que les Anglais pourraient réaliser.

La route de Hérat à Kandahar traverse des régions peuplées

relativement riches et les meilleures de l'Afghanistan, mais qui seraient sans doute dévastées par l'ennemi. C'est pour commander cette région que les Anglais ont fortifié le plateau de Pishin, organisé la défense de l'Hilmend et rassemblé à New-Tchaman tout le matériel nécessaire à la construction rapide d'un chemin de fer stratégique jusqu'à Kandahar. L'attaque de front russe peut se heurter à une résistance opiniâtre, d'où la nécessité de prévoir une attaque de flanc faisant tomber ces difficultés. Lebedev prévoit donc l'envoi sur le Seïstan par le Khorassan de



DEUXIÈME CAMPAGNE.

15 à 20 000 hommes et de 24 pièces de canons. Le chemin à employer pour la marche sur le Seïstan serait essentiellement de Mechked à Khaf, Kaïn, Douroukh, Bendoun et enfin Nousretabad.

Dans ces conditions, un succès sur Kandahar ne paraît pas inadmissible. La prise de cette place par les Russes aurait pour conséquence de leur donner Kelati-Gilsaï sur la route de Ghazni, de leur permettre de tenter une liaison immédiate avec les forces dirigées sur Caboul et de faire enfin de Kandahar une base nouvelle pour une attaque vers l'Indus. Il faut noter que le gros du corps marchant sur Kandahar devrait avoir pour porter ses approvisionnements d'un mois *seulement* le chiffre formidable d'environ 40 000 chameaux.

La concentration du corps destiné à Caboul (48 500 hommes) aurait lieu, dit Lebedev, à Mazari-Chérif. Elle durerait de trente-cinq à quarante jours. Ensuite, il s'agirait de gagner Caboul par Tach-Kourgan, Haïbagh, Bamian, les passes de Hadjikak dans l'Hindou-Kouch, la vallée de l'Hilmend, la passe d'Ounaï à travers les monts Pagman et Caboul, c'est-à-dire de franchir de Mazari-Chérif à Caboul, 522 kilomètres, dans l'une des régions les plus difficiles du monde. Ce chemin, surtout muletier, est, dans son ensemble, très difficilement praticable à une grande armée. Si cependant l'on suppose la marche de troupes russes parties de Hérat comme base sur Mazari-Chérif, d'une part, et le succès des détachements russes à Tchitral et à Gilgit dont on parlera plus loin, on conçoit que les Anglo-Afghans pourraient être contraints à abandonner sans combat Mazari-Chérif jusqu'à la passe de Bamian.

Dans ces conditions, on peut supposer le succès d'une marche sur Caboul s'opérant simultanément avec une marche victorieuse sur Kandahar. Cette hypothèse implique la prise de Ghazni par les Russes.

Quant aux opérations secondaires sur le Tchitral et Gilgit, voici comment Lebedev les comprend. Dès la mobilisation terminée, les corps désignés sur le Tchitral (5 000 hommes) se dirigeraient vers le Piandj, cours supérieur de l'Amou-Daria, par Kouliab, Samti-Bala, Feizabad, Zebak, les passes de l'Hindou-Kouch et Tchitral, c'est-à-dire par la route des relations commerciales habituelles entre Tchitral et Boukhara.

Le détachement de Gilgit (2 000 hommes) passerait par la vallée d'Alaï, la passe de Kizil-art, le lac Karakoul, la passe d'Aku-batal, Bozaï-Goïmbez, chemin muletier pouvant, sans trop de difficulté, être rendu carrossable, la vallée de Souksorovat et Gilgit.

Ces corps lancés sur Gilgit et Tchitral iraient le plus vite possible afin que leur action soit connue assez à temps pour faciliter l'avance sur Caboul.

Le succès des opérations sur Tchitral et Gilgit aurait peut-être pour conséquence, toujours d'après Lebedev, de précipiter 40 000 guerriers pillards sur les Anglais.

Afin de rendre possible le développement complet de notre hypothèse, nous supposons que tout se passe au mieux pour les Russes. Mais en serait-il ainsi dans la pratique?

N'oublions pas que le corps expéditionnaire russe devrait emporter avec lui absolument tous les approvisionnements nécessaires. Il ne faudrait aucunement compter vivre sur un pays peuplé de tribus sauvages et hostiles à tous les Européens. D'ailleurs,

dans la marche de Samarkand sur Caboul, la protection des services de l'arrière exigerait un nombre important de troupes *même sur le territoire russe.* « On ne peut pas affirmer, dit Lebedev, que l'émir de Boukhara et le khan de Khiva et aussi les fonctionnaires et les troupes de ces khanats seront de notre côté en cas de guerre avec l'Afghanistan. En tous cas, toute la population musulmane de l'Asie sera dans une attente anxieuse [1]. »

Il faut savoir enfin qu'avant de commencer leur marche sur Caboul et Kandahar, les Russes auraient dû prolonger la voie ferrée de Hérat à Sebzevar ou Ferrah, relier le golfe d'Aïrakhi sur la Caspienne avec l'Amou-Daria, améliorer la navigation de ce fleuve, construire une voie ferrée de Samarkand à Kélif, opérations fort compliquées dont on peut imaginer le prix et la durée.

Troisième campagne.

Quoi qu'il en soit, supposons les Russes s'installant fortement à Caboul et à Kandahar. La voie ferrée serait poussée jusqu'à Kandahar d'une part, et de l'autre aussi près de Caboul que possible. Les routes seraient améliorées ou construites comme entre Hérat et Kaboul. L'armée serait renforcée de façon à atteindre le chiffre de 180 000 combattants. La base des Russes serait alors la ligne Caboul-Ghazni-Kandahar. Leurs voies de ravitaillement seraient déjà très longues, et par conséquent il faudrait qu'elles soient fort remarquablement surveillées et défendues. C'est lorsque toutes ces mesures auraient été effectivement prises qu'il s'agirait d'entamer réellement la troisième campagne, c'est-à-dire de porter les troupes du tsar sur la rive ouest de l'Indus.

De la ligne Caboul-Ghazni-Kandahar vers l'Indus, les voies de communication sont diverses, mais précises, car les deux chaînes du Soliman occidental et oriental, séparées par le Vaziristan, ne sont praticables que par quelques passes. En outre, les déserts de Derajat et de Katchi précèdent les abords de l'Indus. Les Russes auraient donc à choisir entre les routes suivantes :

De *Caboul*, deux chemins vont vers l'Indus.

Le premier contourne au nord le Cefid-Koh par la passe de Djagdalah; l'autre passe au sud des montagnes par le col de Karkatcha, et aboutit comme l'autre à la passe de Khaïber, qui peut être facilement défendue avant l'arrivée à Peschawer. Il existe encore une route détournée par Djelalabad, Asmara, la passe de Spinasuka, Miankala et le Svat à Malakand. Cette voie

[1] Lebedev, *op. cit.*, p. 175.

permet également une défense très énergique de la part des Anglais. Au sud de Céfid-Koh, un chemin va de Caboul par Houch, la passe très élevée de Chatourgardan, les cols de Khotal, la vallée du Kouram, et aboutit ensuite au fort anglais de Tali.

De *Ghazni*, on peut prendre, outre la voie du Kouram qui vient d'être indiquée, les routes de la vallée du Totchi, par les passes de Kotoni et de Sarfza et Banou vers Kalabah (c'est la meilleure



TROISIÈME CAMPAGNE.

voie). On peut encore aller à Dera-Ismaïl-Khan par les passes de Sargo, de Sarbondi, la vallée du Gomoul et la passe du même nom. Cette route étroite, parfois privée d'eau, la rend peu favorable à un mouvement de troupes.

De *Kandahar* au Khodja-Amran s'étend, sur une distance de 110 kilomètres, un désert pierreux praticable à plusieurs colonnes.

Deux routes vont de Kandahar à la passe de Gomoul, sur le Soliman oriental : l'une par Kouchdil-Khan et la vallée de Koundar, l'autre suit la vallée du Zkob.

Quatre passes mènent de Kandahar à Pishin. De Pishin, deux chemins vont sur Dera-Ghazi-Khan, l'un par Kouchdil-Khan, la vallée du Boraï; l'autre par Tali-Tchotiali et le défilé du Sakhi-Sarvan. De Pishin encore, on peut gagner Djakobabad par Quetta, la passe de Bolan, la vallée du même nom et le désert de Katchi.

La difficulté pour les Russes, au cours de cette troisième campagne, consisterait donc à choisir les plus praticables de ces routes et à les faire franchir à leurs troupes avant que les Anglo-Indiens n'aient eu la possibilité ou le temps de masser sur l'Indus, aux points voulus, des troupes suffisantes pour en interdire le passage.

C'est pour résoudre ce problème que les Anglais ont d'abord développé un service de renseignements qui est incontestablement bien supérieur à celui des Russes, et qu'ils ont donné une grande extension à leur réseau ferré du nord de l'Inde. On trouve, en effet :

1° La ligne Lahore-Peschawer;

2° L'embranchement de Raval sur Kachalgar;

3° La ligne de Lala-Mourza-Koundiana;

4° La ligne Lahore-Moultan-Curachee avec prolongement sur Dera-Ghazi-Khan;

5° Une voie ferrée sur la rive gauche de l'Indus reliant Attok-Dera-Ghazi-Khan qui permettrait aux Anglais de transporter rapidement des troupes, de façon à faire face sans délai aux défilés du Soliman oriental.

En outre, des routes relient tous les points importants. Deux sont parallèles à la rive droite de l'Indus, dont l'une passe par tous les postes au pied du Soliman oriental.

Quels passages les Russes devraient-ils choisir et sur quel point de l'Indus se diriger? Les avis diffèrent. Lebedev conseille comme objectif Dera-Ghazi-Khan. Le général anglais Mac-Gregor considère comme la plus favorable pour les Russes une attaque conduite de Caboul-Ghazni-Kandahar sur la partie de la vallée de l'Indus située entre Attok et Dera-Ismaïl-Khan; cette attaque serait menée par toutes les routes afin de disperser les forces anglaises.

Le plan de défense anglais repose entièrement sur le réseau de voies ferrées du nord de l'Inde. On vient de voir que, tel qu'il est, il permettrait évidemment de donner aux troupes anglaises une grande mobilité.

Etant donnée la lenteur forcée des Russes pour traverser la région désertique s'étendant entre les défilés montagneux du Soliman et de l'Indus, on peut donc admettre que les Anglais

pourraient opposer aux Russes des forces combattantes égales sur les points des rives de l'Indus choisies par l'état-major du tsar.

Mais nous continuons à supposer le succès continu des Russes, nous admettons donc qu'ils réussiraient à franchir l'Indus, barrière cependant formidable. Ce fleuve entre dans l'Inde à Torbela et dans la plaine à Kalabah. Or, en amont de Kalabah, la rapidité du courant et des crues inopinées s'opposent au passage; en aval de ce point, les marécages des parties basses et la largeur du lit qui varie fréquemment dans les crues, jouent le même rôle. En outre, l'Indus n'a pas de gués.

La partie la plus favorable au passage, à l'avis des Anglais, est entre Dera-Ismaïl-Khan et Kalabah, à l'époque du niveau le plus bas de l'eau, c'est-à-dire entre octobre et mars [1]. Cette partie du fleuve offrirait en outre l'avantage aux Russes de les mener directement sur le camp retranché de Raval-Pende, la dernière région fortifiée restant devant eux.

Quatrième campagne.

Voilà donc les Russes qui, après avoir, bien entendu, poussé plus au sud leurs voies ferrées, garni d'un nombre immense de troupes leurs voies de communication accrues encore dans d'énormes proportions, seraient en mesure de commencer leur quatrième et dernière campagne, celle qui doit les porter au cœur de l'Inde par la vallée du Gange, incontestablement la meilleure voie d'accès.

Le résultat de cette quatrième campagne tiendrait, semble-t-il, moins à des succès stratégiques qu'à des causes morales. Si les Anglais avaient été battus au point de devoir repasser l'Indus, leur prestige s'en trouverait profondément atteint.

Deux questions alors se posent : les populations indigènes leur prêteraient-elles un concours efficace pour résister aux Russes venant de l'Indus et, en supposant qu'elles se soulèvent, les natifs favoriseraient-ils la marche des Russes? Personnellement, je ne crois nullement que les soldats d'Edouard VII, déjà battus par hypothèse, puissent compter sur le concours des indigènes. Les Anglais ont admirablement su organiser et exploiter les Indes. Contrairement à une opinion souvent reproduite, ils ont même fait beaucoup de bien aux natifs. A la vérité, je crois même que, eu égard aux difficultés et à l'immensité de la tâche, aucun

[1] Lebedev, *op. cit.*, p. 234.

autre peuple européen n'aurait fait beaucoup mieux, mais ce qui me paraît juste à constater également, c'est que les Anglais ne sont pas aimés de leurs sujets. Leur manière même de gouverner s'y oppose. Imbus à un degré extraordinaire de la supériorité de leur race, ils mettent un abîme infranchissable entre eux et tout homme de couleur. Ceci est au point qu'au *Yacht-Club* de Bombay, qui est le premier club des Indes, le Nizam d'Hyderabad, le plus riche et le plus indépendant des souverains indigènes, ne serait pas admis à prendre une tasse de thé. Il en est de même du consul général de Turquie, dont l'influence mérite cependant d'être ménagée en raison de l'importance des musulmans au nord de l'Inde.

En outre, les grandes races de l'Inde, quoique à des degrés divers, commencent à s'émanciper et à secouer moralement le joug britannique. Tous ceux que j'ai consultés au cours de mon enquête et qui sont considérés comme connaissant bien le pays, sont unanimes à constater que les natifs sont maintenant moins faciles à mener que jadis. L'évolution est sensible, surtout depuis cinq ou six ans. Voici textuellement ce que me disait un ingénieur du *North-Western-Railway* au cours d'un voyage entre Umballa et Lahore : « Les hauts fonctionnaires de Calcutta ne savent rien sur les vrais sentiments des indigènes. Ils ne les voient guère que dans des circonstances officielles où tout natif, volontiers, s'humilie et se prosterne. Mais nous, ingénieurs, par exemple, qui avons à manœuvrer directement et constamment les natifs, nous sommes mieux à même que qui que ce soit de voir la vérité. Eh bien, je puis vous dire, Monsieur, les natifs sont tout aussi paresseux, tout aussi voleurs qu'autrefois. En outre, ils sont beaucoup plus hardis envers nous, parfois ils frisent même l'insolence. Il devient de plus en plus difficile d'en faire quelque chose. — Mais, dis-je, tout cela est possible; cependant, il n'empêche que vous tenez bien le pays. Vous disposez d'une armée nombreuse qui gagne chaque année en organisation. Le retour d'une mutinerie comme celle de 1857 ne paraît même pas concevable. — L'armée, Monsieur, reprit mon ingénieur, mais elle est composée de natifs pour les deux tiers, et le même travail qui s'opère chez les Indiens civils s'opère, plus dissimulé peut-être, mais aussi certain, chez les Indiens soldats. Tout cela tient et fait belle façade tant que nous sommes les plus forts, mais au moindre échec, ce serait la débâcle. »

Admettons, si l'on veut, que mon interlocuteur ait été plutôt pessimiste, mais ne croyons pas à un concours efficace des indigènes en faveur des Anglais.

Cela signifie-t-il que ce concours irait aux Russes? Il y a cinq

ou six ans, peut-être; aujourd'hui, certainement non. Les idées d'indépendance, ai-je dit, sont déjà en état de germination lente. J'ai été extrêmement frappé en visitant les musées de Madras, de Calcutta et de Bombay de constater avec quels soins pieux les visiteurs natifs examinaient tout. Les indigènes vont maintenant en foule dans ces musées qui leur parlent de leur pays; ils s'y instruisent de leur histoire; ils apprennent ce qu'ils ont été, et certainement beaucoup réfléchissent à ce qu'ils pourraient être encore. Sans doute, cet état d'esprit eût mis vraisemblablement un temps très long avant de donner aucun résultat pratique, mais l'événement qui est en train de bouleverser le monde s'est produit : la guerre russo-japonaise a éclaté et les Russes ont été constamment battus par les Japonais. La preuve de la libération possible du joug des Blancs a été faite avec éclat par les Jaunes et pour les Jaunes. Aux Indes, cette démonstration a eu un effet profond. Aussi les Anglais constatent-ils avec une visible inquiétude les rapports qui s'établissent entre Hindous et Japonais. Ils font maintenant tous leurs efforts pour y mettre des obstacles. Y parviendront-ils? C'est peu probable.

Ce qui est certain, c'est que, dès l'attaque de Port-Arthur, les Hindous ont été passionnément anti-russes. Ces sentiments n'ont fait que se confirmer depuis. Si donc jamais les natifs se soulevaient contre l'Anglais battu, ce ne serait certainement pas pour favoriser bénévolement une domination russe, mais pour libérer définitivement le sol de l'Inde du joug de tous les Blancs. Dans ces conditions, que deviendraient, fondues par la distance, les armées du tsar au cours de cette quatrième campagne qui devrait les rendre maîtres de l'Inde?

La conclusion vraie de cet exposé d'une invasion russe des Indes, c'est qu'une telle opération présenterait dans la pratique des difficultés inouïes. Pour avoir 300 000 combatttants effectifs à l'est de l'Indus, c'est peut-être cinq ou six fois plus que le gouvernement du tsar devrait mobiliser. Songez à la longueur, à la diversité, à la sensibilité des lignes russes de communication dont il s'agirait cependant à tout prix d'assurer la sécurité : en fait, il faudrait garnisonner tout l'Afghanistan, le nord de l'Inde, et même ne pas trop dégarnir l'Asie centrale russe. Or, de Kouchk à Chikarpour, c'est-à-dire jusqu'à l'Indus seulement, il y a environ 1500 kilomètres de pays montagneux ou désertiques habités par les peuplades les plus pillardes, les plus farouchement musulmanes que l'on connaisse au monde.

Assurer les communications serait déjà une lourde tâche, mais ce qu'il faudrait encore, c'est résoudre dans des conditions très

difficiles le gros problème des ravitaillements. « D'après un compte établi par Skobeleff, lors de l'expédition d'Akhal-Tekké en 1880-1881, pour le transport des provisions, il a fallu 550 chameaux par bataillon, 200 par batterie, 50 par escadron[1] ».

Ces chiffres permettent d'imaginer quels pourraient être les *impedimenta* d'une armée russe destinée à l'Inde. On conçoit du même coup à quelles dépenses colossales l'empire russe s'obligerait. Les frais seraient simplement inouïs. Peut-être dépasseraient-ils ceux de la campagne de Mandchourie où, au moins, on pouvait vivre en partie sur le pays.

III

Posons-nous maintenant la question : avant la guerre russo-japonaise le tsar eût-il pu entreprendre avec succès une campagne vers l'Inde?

Si l'on se place avant la lutte d'Extrême-Orient, on constate que les Russes ont toujours affecté de croire qu'une simple démonstration de leurs troupes en Asie centrale suffirait à soulever l'Inde, donc à résoudre le problème. C'était là, semble-t-il, une croyance dépassant de beaucoup les probabilités. En tous cas, les soldats du tsar n'eussent pas été dispensés de traverser l'Afghanistan et de résoudre toutes les difficultés de temps, de ravitaillement et d'argent qui viennent d'être esquissées. Y étaient-ils préparés? Le courage et la ténacité dont les soldats russes viennent de donner des preuves en Mandchourie, malgré leurs échecs répétés, permettent de croire qu'ils auraient surmonté les obstacles résultant du terrain, mais quant à ce qui concerne l'organisation administrative indispensable pour une semblable entreprise, *j'ai la conviction absolue qu'elle n'a jamais existé.*

En outre, point capital à souligner, — car il est la cause de l'erreur de ceux qui ont approuvé la politique russe en Extrême-Orient, — *l'état intérieur de l'empire des tsars ne lui permettait pas de faire aucune opération militaire de cette envergure, pas plus aux Indes qu'en Mandchourie.*

Certes, une guerre contre les Anglais eût été infiniment plus populaire que contre les Japonais, mais il n'empêche que pour les rares Occidentaux connaissant vraiment la Russie, son état moral intérieur lui interdisait le succès dans toute opération militaire *éloignée et surtout longue.* Or, on l'a vu, une campagne décisive

[1] Lebedev, *op. cit.*, p. 68.

contre les Indes exigerait des années. Aussi est-il infiniment probable que les mêmes troubles révolutionnaires qui se déchaînent actuellement en Russie se seraient produits lors d'une guerre contre les Indes. La cavalerie de Saint-Georges eût-elle manqué de les solliciter, que les puissantes réserves d'anarchisme intellectuel et d'antimilitarisme invétéré qui se sont formées dans l'empire des tsars depuis dix ans, n'auraient pas manqué de déchaîner leur torrent dévastateur.

Cette notion de l'état intérieur de la Russie unie aux préparatifs militaires d'intendance relativement très faibles, faits en Asie centrale, m'amènent à cette conclusion : « A aucun moment avant la guerre russo-japonaise, la Russie n'a été en condition d'entreprendre avec succès une guerre contre les Indes. »

Et maintenant? — Maintenant la question peut-elle même être posée?

Avant dix ou quinze ans, — en mettant les choses au mieux, — la Russie n'aura pas reconstitué son matériel de guerre en Europe *en supposant que le développement aujourd'hui fatal de ses crises intérieures lui permette cette tâche*. Rien que pour cette raison péremptoire, l'idée d'une grande expédition à diriger de Russie sur les Indes ne paraît plus raisonnablement admissible. Mais il y a plus. En supposant qu'elle le puisse, la Russie a-t-elle, je dirai même, a-t-elle jamais eu, un intérêt durable à asseoir sa domination sur les Indes?

Une opération aussi colossale que le serait une expédition russe vers Delhi ne doit pas être entreprise si elle n'est commandée par un intérêt majeur et vital.

Or, la Russie a-t-elle une de ces raisons profondes de vouloir dominer les Indes? Les Russes eux-mêmes ne le pensent pas. Lebedev, qui est cependant l'un des officiers russes ayant étudié avec le plus de soin le problème de l'invasion des possessions britanniques, reconnaît[1] que l'établissement direct ou indirect d'un empire russo-indien serait une faute et plutôt une cause d'affaiblissement et de difficultés pour la Russie qu'une raison de force. Il se rend si bien compte de ce danger qu'il déclare que tous les préparatifs russes contre l'Inde ne doivent avoir pour objet que de contraindre la Grande-Bretagne à une alliance étroite avec la Russie, alliance qui serait avantageuse pour les deux puissances. Cette alliance, termine Lebedev, « sera favorable à l'Angleterre parce qu'elle la délivrera de la crainte de perdre l'Inde; la popu-

[1] Lebedev, *op. cit.*, p. 243.

lation de ce pays sera forcée de se soumettre à son sort, puisqu'elle ne pourra plus regarder les Russes comme ses libérateurs, une fois qu'ils seront devenus les alliés des Anglais. Pour la Russie, l'alliance sera avantageuse, parce qu'avec l'aide de l'Angleterre, la puissance maritime la plus forte, la situation de la Russie sera raffermie en Europe et que la question d'Orient pourra se résoudre à son profit; en outre, nos alliés dans l'Inde ne seront plus de fanatiques musulmans ou des Indiens dégénérés, mais des Anglais, la nation d'avant-garde du monde [1]. »

Ces paroles de l'officier russe, antérieures à 1900, ne prennent-elles pas maintenant une signification particulière?

N'est-il pas certain, évident, après la lutte russo-japonaise, que la Russie a ses intérêts essentiels en Europe?

Qu'on suppose qu'au lieu de disséminer en Asie, où vivent seulement 8 millions de sujets russes, la plus grosse part de leurs emprunts étrangers, nos alliés aient employé leurs ressources à doter les 125 millions d'habitants de la Russie d'Europe de l'outillage économique qui leur manque, le résultat n'eût-il pas été tout autre?

Les forces et les intérêts de la Russie sont en Europe. C'est là une vérité qui, sans doute, finira par être admise. On comprendrait alors à Londres que les sacrifices demandés par la défense du nord de l'Inde dépassent de beaucoup le nécessaire et que *le danger d'une invasion russe, qui fut presque toujours artificiel, est aujourd'hui entièrement chimérique.*

Le jour où à Pétersbourg et à Londres une notion des réalités actuelles se serait imposée, les deux gouvernements constateraient peut-être qu'ils n'ont pas d'intérêts inconciliables.

Quelle orientation proposeront finalement les Russes? Il est prématuré sans doute de la fixer. Tout ce qu'il est permis de constater, c'est que Guillaume II sent très bien le danger d'un accord du tsar avec Edouard VII et c'est certainement pourquoi il tente avec une décision audacieuse, avant que l'évidence des faits n'ait porté son enseignement, de maintenir Nicolas II dans sa ligne de conduite asiatique. C'est la vieille politique inaugurée par Bismarck en 1881 lors de l'affaire de Kouldja, qui continue.

André Chéradame.

[1] Lebedev, *op. cit.*, p. 244.

L'IRRÉDUCTIBLE FORCE [1]

V

Au sortir de l'église du *Gesù*, le lendemain, les yeux papillotant dans le jour cru, Jacques Dostange se glissa parmi les groupes animés qui encombraient le parvis. N'étant pas sûr de reconnaître tous ceux à qui il avait été présenté l'avant-veille, et craignant de commettre d'involontaires impolitesses, il avait hâte de rejoindre Florence Hubert, qu'il venait d'apercevoir, en haut des marches, causant avec Delphine Cérences et Totoche.

Renseigné par Parennes, au dîner du club, sur les habitudes de la société de Flo, il était venu ce matin à cette messe de onze heures, la messe *chic*, suivant le mot de Totoche, un peu par curiosité de nouvel arrivé, — pour les toilettes, les conversations de la sortie, — mais surtout parce que, depuis sa promenade de la veille, il avait senti davantage le besoin de revoir Delphine.

Dès son entrée dans l'église, il l'avait aperçue au bout d'une travée, près de l'allée centrale. Elle était agenouillée, les coudes sur le prie-Dieu, la ligne de la taille dégagée, la silhouette élégante dans la fourrure longue.

Un peu en arrière, il ne l'avait pas quittée des yeux, heureux de lui prêter des sentiments et des pensées au gré de son imagination, heureux de pouvoir la regarder sans cesse, éprouvant enfin une jouissance inavouée et très douce à se retrouver dans le même lieu où elle était, à respirer le même air qu'elle respirait.

En ce moment même, et tandis qu'il se dirigeait, à travers la foule qui s'écoulait, vers le groupe où se trouvait Totoche, il éprouvait plus vive la crainte que la jeune fille parlât de cette promenade. Déjà il lui était désagréable de penser que Delphine pût l'imaginer avec une autre. Il lui prêtait de singuliers sentiments à son égard, désappointement, retrait d'elle-même, et, en même temps, il avait le désir de lui expliquer..., il n'aurait su

[1] Voy. le *Correspondant* du 10 août 1905.

dire quoi. Enfin, il éprouvait une foule de sentiments indéfinissables et dont il souffrait déjà et tout autant que s'ils n'eussent pas eu dans son esprit une cause purement imaginaire.

Dès qu'elle l'aperçut, Florence Hubert lui dit, de sa voix un peu chantante :

— Voulez-vous remonter avec nous, M. Dostange? C'est votre chemin. Et si cela ne vous ennuie pas trop...

D'abord, il resta avec Florence, à cause du trottoir trop étroit. Mais, tandis que Flo lui parlait avec son amabilité ordinaire et qui toujours paraissait s'adresser personnellement et exclusivement à celui avec qui elle se trouvait, de son installation, de ses premières impressions, de sa prochaine conférence qui devait avoir lieu le mercredi suivant, il trouvait plaisir à regarder Delphine, qui marchait devant lui, près de Totoche, d'une démarche lente, avec un balancement un peu affecté, gracieux, du buste. Par instants, elle se retournait pour dire un mot à Flo, mêler une phrase ou un sourire à la conversation. Et, dans le jour un peu éblouissant, son profil délicat, avec son teint d'une si exquise fraîcheur, encadré du reflet soyeux de la loutre, lui paraissait plus pur, plus jeune encore qu'il ne l'avait vu aux lumières. Par cette matinée claire, par cette lueur de neige crue, fatigante dans le soleil pâle, elle était parfaitement belle.

Au coin de la rue Dorchester, ils rencontrèrent Parennes, emmitouflé, l'œil gai, le teint vif, sa moustache blanche hérissée de petits glaçons. Ayant peur de s'ennuyer jusqu'au déjeuner, le vieux Parisien venait, en se promenant, à leur rencontre. Jovial, la figure riante, il s'adressa tout de suite à Totoche, de sa voix cuivrée, fatiguée, dépeignit lord Kilburn, qu'il avait croisé la minute d'avant :

— Le cheveu hagard, l'œil fixe et regardant la neige, il marchait sans but, à pas égaux et lents, écrasé par sa destinée..., oui, hum! tel Oreste après l'accident. Vous le désespérez.

Elle répondit avec son sourire gouailleur :

— Voilà trois jours que je ne l'ai pas vu. Je me sentais comme dans une convalescence.

Elle proposa de monter au parc par l'*Elevator*. La messe avait fini plus tôt, le sermon supprimé : ils avaient le temps.

Delphine voulut d'abord refuser. Son mari, sobre depuis deux jours, l'attendait. Flo la décida.

Jacques s'étonna de l'émotion inquiète qu'il avait éprouvée pendant qu'elle hésitait, et du plaisir que lui causa sa décision. Il s'arrangea pour se trouver près d'elle. Et, tout en causant, ils dépassèrent les autres.

Ils parlèrent d'abord de choses extrêmement banales, de l'hiver canadien uniformément beau, du temps si sec qu'il fallait se procurer des meubles d'une facture particulière, les meubles étrangers jouant et se disloquant en peu de temps. Aussi, on ne pouvait se servir que de peignes de métal, les peignes d'écaille s'électrisant par le frottement et crépitant dans les cheveux : on ne parvenait pas à se coiffer.

Tandis qu'elle parlait, Jacques lui savait gré de ses moindres remarques, de son léger accent, du son de sa voix. Il avait oublié Totoche, la promenade de la veille et ceux qui les suivaient. Il jouissait de l'impression heureuse, à peine gâtée par la crainte de paraître gauche et de ne rien dire que d'horriblement banal.

Longtemps, — et tandis qu'il leur semblait qu'un autre et tout différent dialogue intérieur s'établissait entre eux, — ils s'entretinrent de toilettes et de couturiers. Il trouva plaisir à déprécier la manière dont Totoche s'habillait, comme s'il rendait par là hommage à la sûreté de goût de Delphine. Il lui dit en souriant, comme pour se moquer lui-même du compliment :

— La toilette, c'est l'art personnel de la femme. Il y a peu de femmes qui soient de véritables artistes. Je vous regardais tout à l'heure et j'étais heureux de vous regarder. Vous savez merveilleusement vous habiller.

Elle répondit en riant :

— J'ai une bonne couturière, voilà tout.

Cependant, elle fut flattée de sa remarque.

Sans qu'il cherchât à s'expliquer pourquoi, il lui semblait qu'il pénétrait un peu dans son intimité et qu'il n'était déjà plus tout à fait un étranger pour elle.

Quand on fut au belvédère d'en haut, on échangea quelques remarques sur le panorama ensoleillé, sur le temps clair qui permettait de voir au loin, sur le jour de neige qui fatiguait les yeux. Puis, Flo et Parennes s'assirent en arrière, sous l'abri de bois.

Totoche resta un instant, regardant le paysage. Enfin, elle dit, affectant un ton admiratif et avec son sourire ennuyé :

— Quelle merveille, n'est-ce pas? *It makes one feel so poetical!*

Jacques ne répondit pas. Il ne lui en voulait plus. Il craignait seulement que Delphine lui parlât et la retînt.

Quand ils furent à nouveau seuls, Delphine dit en souriant :

— Vous ne savez pas ce qu'elle me confiait tout à l'heure? Elle me disait que vous lui plaisiez et qu'elle voulait avoir un flirt avec vous cet hiver.

Jacques fut satisfait qu'elle eût dit cela, comme si Delphine

devait l'en estimer davantage. Cependant il dit, souriant aussi et comme se moquant :

— Elle ne vous le dira plus. Nous n'avons pas fait attention à elle.

Elle reprit, du même ton :

— Je croirais plutôt le contraire. A votre place je me tiendrais sur mes gardes.

Bien qu'il se rendît compte qu'elle plaisantait, il lui plut qu'elle s'occupât de lui, de ce qu'il pourrait faire et penser : cet avertissement de sa part, presque un conseil, lui causa une exquise impression.

Adossée à la balustrade et ses mains posées en arrière sur l'appui de bois, tandis qu'elle lui parlait en souriant, sa silhouette aux lignes précises, élégantes et très fines, se détachait en ombre chinoise dans le contre-jour et sur la pleine lumière du ciel.

Comme il la regardait sans parler, elle se tourna vers le paysage, s'accouda à la balustrade, le buste incliné, la tête relevée et posée sur sa main renversée. Jacques voyait maintenant son délicat profil éclairé par le jour étrange, ce reflet de neige à la fois si intense et doux. Elle était toute nimbée de lumière, l'expression un peu grave dans le jour léger et heureux. Par-dessus sa tête, deux branches de pin, secouées par une chute de neige, s'inclinaient légèrement, en caresse molle, encadraient le paysage lumineux. Il y avait un grand repos dans l'air.

Jacques entendit Parennes qui demandait à Totoche si elle était Anglaise ou Française, et Totoche qui répondait :

— Je ne sais pas. Quand je serai morte, je crois qu'il faudra remorquer le cercueil derrière un bateau, sur le Channel, et le laisser entre les deux.

Leur conversation lui arrivait comme atténuée, un peu lointaine, pas agaçante. Etant très heureux, il lui semblait que les autres devaient comprendre et se faire complices.

Il demanda à Delphine à mi-voix, ému de sa propre question :

— Vous êtes triste?

Elle répondit d'abord, comme réveillée de sa propre pensée :

— Non... je ne sais pas...

Puis se tournant vers lui, elle dit en souriant :

— Oui, le beau temps me rend triste. Vous, pas?

Il répondit rapidement, sans la regarder :

— Quelquefois. Pas en ce moment.

Il craignit de l'avoir froissée. Il ajouta tout de suite :

— La beauté est toujours désespérante, parce qu'elle vous

révèle tout à coup à vous-même une autre personne qui est en vous et que, dans la banalité où l'on vit, on n'a pas le temps de connaître. Devant certains spectacles, aussi quand on écoute certaine musique, on est sûr qu'on serait capable d'autres impressions, d'autres sentiments que ceux qu'on a, et qui seraient meilleurs et plus beaux et plus vrais... Et, dans le même temps qu'on l'éprouve, on se rend compte que cette impression ne va pas durer et que ce qu'elle vous fait apercevoir, on ne pourra jamais l'atteindre.

Pendant qu'il parlait, il avait la certitude qu'elle retrouvait dans ce qu'il disait l'expression de sa propre pensée et qu'elle lui en savait gré.

Elle reprit distraitement :

— C'est cela, oui. C'est quelque chose d'indéfinissable, comme un regret d'être seulement ce qu'on est... à l'instant même qu'on sent ce qu'on aurait pu être.

Ils se turent, se comprenant encore et se laissant aller à l'exquise jouissance d'avoir senti les mêmes choses, de la même manière et dans le même temps.

En bas, devant eux, la ville s'épandait en repos sous le grand manteau d'ouate. Trois avenues s'allongeaient en face, piquées de points mouvants, précis sur le blanc : minuscule, très net, un traîneau attelé glissait rapidement, sans secousse et en ligne droite, comme un morceau de glace sur un étang gelé, le long de Redpath Avenue. Des coins de neige, des rangées de vitres étincelaient dans le soleil. Plus loin, de l'autre côté du fleuve gelé, sur la plaine blanche, éblouissante, des maisons, des fermes isolées se détachaient, nettes comme des jouets d'enfant. Très haut, une bande de corneilles croassait : et les notes tombaient atténuées, comme ensoleillées, harmonieuses presque, dans l'air léger. Des fumées montaient toutes droites, transparentes, dans l'atmosphère limpide.

La conversation des autres, à quelques pas d'eux, leur arrivait comme un accompagnement nécessaire et monotone. Ils entendaient des membres de phrases, une taquinerie de Parennes, une plaisanterie de Totoche, sans y attacher aucun sens. Tous deux évitaient de parler, comme ayant peur de mettre en fuite l'impression heureuse par des mots.

Enfin, à cause des autres, elle fit effort. Elle lui montra de petites lignes, très loin, comme de petits flocons d'écume blancs, très peu au-dessus de l'horizon, à peine visibles.

— Ici, ce sont les monts Rougemont et Yamaska. Et le petit cône, là, c'est le mont Noir. Plus loin ce sont les Adirondacks...

Mais il n'écoutait que le son de sa voix, lente, musicale et il lui savait un gré infini de parler, sans entendre ce qu'elle disait.

Cependant il eut conscience qu'il devait répondre. Il dit au hasard :

— C'est cette lumière surtout qui est étrange.

Elle répondit distraitement :

— Oui, n'est-ce pas? Elle semble venir d'en bas, se jeter sur vous à l'envers.

L'*Angelus* de midi commença de tinter, les carillons se répondant à deux églises. Le son montait clair, très doux, comme lumineux dans l'air de lumière.

Ils se turent un moment. Puis il dit à mi-voix :

— Comme c'est tranquille! Vous ne trouvez pas? ce son a quelque chose de très chaste.

Elle approuva, continuant sa pensée :

— Oui. On dirait des âmes de religieuses qui s'envolent.

A nouveau ils se turent; et tandis que leurs pensées s'envolaient ensemble dans le bercement de la musique claire, il leur sembla encore que quelque chose de grave et de très doux s'unissait à ce moment en eux dans l'exquise communauté de tous leurs sentiments.

Les notes s'espacèrent. Il y eut encore deux appels plus haut. Puis le dernier son mourut lentement dans le grand jour tranquille.

Après un moment, elle dit :

— Qu'il fait beau! Qu'on est bien!

Il sembla à Jacques que ces petites phrases faciles avaient une autre portée et un sens merveilleux.

Comme il ne répondait pas, elle tourna la tête. Et, le regardant, elle lui dit de sa voix douce, musicale, avec un demi-sourire :

— Les belles choses sont toujours désespérantes? C'est cela que vous pensez, n'est-ce pas?

Il la regarda fixement et lui dit lentement avec un ton grave :

— Je pense que tout à l'heure je vous aurai quittée et que je serai affreusement triste.

Elle hésita une seconde, rougit, et alla rejoindre les autres sans répondre.

VI

Depuis plus de huit semaines, Jacques rencontrait Delphine presque chaque jour.

Ils s'étaient d'abord retrouvés en visite, chez les unes ou chez les autres, dans les bals, aux *at home* et aux thés.

Puis ils avaient pris leurs habitudes, se voyaient aussi dans la

ville. Peu à peu, Jacques s'était habitué à considérer ces rencontres comme des rendez-vous auxquels il avait une sorte de droit.

Il savait que les femmes de la société de Flo avaient coutume de se rendre dans la rue Saint-James, le matin, pour faire leur *storing*[1] avant le déjeuner. Il avait remarqué que Delphine tournait le coin de Victoria Square, trois fois par semaine, entre onze heures et onze heures et quart. Ces jours-là, il ne pouvait se mettre à aucun travail et, pour être plus sûr de ne pas la manquer, il arrivait toujours vingt minutes au moins en avance, dans la grande rue commerçante.

Il éprouvait alors une véritable angoisse, s'assurait, se répétait qu'elle avait été retenue, cherchant chaque fois des motifs nouveaux pour se prouver à lui-même qu'elle ne viendrait pas ce jour-là, et espérant passionnément que, dès qu'il se retournerait, il allait la voir.

Il y avait, au coin de Saint-George Street, une glace qu'il connaissait, dans laquelle il pouvait inspecter toute la rue derrière lui, en marchant dans un certain sens et pour éviter de se retourner trop souvent. Il connaissait par cœur les étalages des boutiques, les façades des banques. Et toujours il s'imaginait qu'on le remarquait et, jusqu'à la souffrance physique, s'énervait d'attendre.

Quelle déception c'était quand, l'heure passant, elle ne venait pas. Il attendait, — se le reprochant sans cesse, — au delà des limites possibles, et rentrait, en faisant un crochet pour passer avenue Mac Tavish. Mais quelle joie aussi lorsqu'il apercevait de loin, — il la reconnaissait immédiatement, — sa silhouette fine, sa démarche un peu balancée de promeneuse pas pressée! Il y avait bien encore, entre le moment qu'il l'avait reconnue et celui qu'il se trouvait près d'elle, plusieurs minutes d'anxiété. Flo pouvait l'accoster, ne plus la quitter. Lui-même pouvait être accroché par Parennes, ainsi que cela lui était arrivé une fois déjà (et combien ce jour-là les plaisanteries du vieux Parisien lui avaient paru stupides, son genre d'esprit trivial et bas!), au moment où il allait la joindre. Alors il hâtait le pas, sentait en lui comme un besoin de crier à Delphine de marcher plus vite. Puis, c'était un moment exquis pendant qu'elle souriait, lui disait « bonjour » en lui tendant la main. Ils échangeaient quelques mots, elle le regardant, souriante, lui parlant de sa dernière conférence, de son succès qui allait croissant; lui, de son côté, disant ses inquiétudes après leur dernière rencontre, parce qu'il s'était

[1] Achats dans les magasins.

rappelé certains mots, certaines phrases, qui pouvaient avoir un autre sens, qu'elle avait peut-être mal comprises.

Ainsi, en ces dernières semaines, leurs relations s'étaient faites insensiblement plus confiantes en même temps que plus intimes.

Cependant, à plusieurs reprises, il avait senti chez Delphine une volonté de se retirer. Quand, la veille, au cours d'une soirée, ou après une partie de bridge, elle avait paru se livrer davantage, s'était laissée aller à lui parler de sa vie, de ses espérances d'autrefois, aussi de ses découragements et de ses dégoûts actuels, il la retrouvait subitement froide, étrangère le matin. Mais, par ce singulier et volontaire aveuglement, qui est le propre des gens qui aiment, il s'accusait alors lui-même d'être cause de cette froideur, recherchait ce qu'il avait pu lui dire et qui l'avait blessée, s'ingéniait à se faire souffrir en se désespérant.

Plusieurs fois déjà, ce matin-là, il avait cru la reconnaître. Il s'était irrité peu à peu contre les passants trop nombreux, contre les poteaux des trolleys, qui l'empêchaient de voir au loin, contre les fourrures longues et les toques uniformes des femmes, qui les rendaient trop semblables, contre mille autres choses encore...

Déjà il avait arpenté la rue dans toute sa longueur, essayant de s'intéresser aux détails des étalages, à la façade d'une maison couverte d'une carapace de glace, après un incendie — l'eau jetée par les pompes ayant gelé à mesure. Il s'était arrêté plusieurs minutes devant un monstrueux portrait de Poirier, au-dessus des bureaux d'un journal, avec la profession de foi du sénateur pour les prochaines élections, en capitales énormes.

Enfin, il la vit; et, cette fois, parce qu'il était sûr que c'était elle, il voulut douter. Elle s'avançait seule, de sa démarche lente et gracieuse, scrutant la rue, tenant haut le face à mains. Il eut immédiatement l'impression qu'elle aussi le cherchait et l'avait vu en même temps que lui-même la reconnaissait. Mais il craignit aussitôt ce qu'elle avait à lui dire.

Elle lui tendit la main haute, le buste légèrement en avant, avec son sourire :

Tout de suite il lui dit, le ton anxieux :

— Je vous ai cherchée, hier, après la conférence. J'aurais voulu vous parler, être sûr que je ne vous avais pas déplu.

Elle répondit, souriante, de sa voix tranquille, indifférente :

— Mais, au contraire, je vous ai admiré... comme tout le monde.

Immédiatement il éprouva cette contraction douloureuse qu'il sentait chaque fois qu'il était sûr qu'elle s'était reprise depuis qu'il l'avait quittée.

Il dit avec un peu d'agacement, et quelque chose de suppliant dans le regard :

— L'opinion des autres, qu'est-ce que cela me fait?

Elle reprit toujours souriante :

— Il me semble que le succès, un succès comme celui que vous avez eu hier...

Il ne la laissa pas achever :

— Vous savez bien que je ne cherchais que vous... Depuis hier je n'ai pensé qu'à vous. Qui avez-vous été?... Qu'avez-vous pensé?...

Elle répondit de sa voix tranquille, avec une moue de hauteur :

— J'ai été... mais... ce que je suis toujours...

En dépit de ce qu'il sentait, et sûr qu'il s'éloignait d'elle, il voulut insister.

— J'avais tant de choses à vous dire. La dernière fois, dans ce salon, il y avait trop de monde qui me prenait de vous. Je me sentais stupide.

Ils s'étaient remis à marcher. Elle dit distraitement :

— Mais, je vous assure, pas le moins du monde...

Et tout de suite, elle ajouta, tranquillement :

— Comment trouvez-vous les *windows* des marchands? Nous sommes loin de la rue de la Paix, n'est-ce pas?

Il répondit au hasard :

— Je viens de voir l'affiche du sénateur. Sans doute nous en viendrons là aussi.

Il l'entendit qui disait encore :

— A propos de Poirier, on parle d'un gros scandale. Il aurait touché dix mille piastres pour faire voter la ligne du Manitoba. On assure aussi qu'il a fait toucher un demi-million par un prête-nom, pour ses expropriations, c'est assez joli n'est-ce pas?

Il ne répondit pas tout de suite.

Il avait comme besoin de ramener la conversation sur le ton intime.

Il reprit :

— En rentrant hier, je ne vous avais pas vue. J'étais désespéré. J'essayais d'imaginer votre vie, ce qu'*il* était près de vous.

Elle l'interrompit avec la même hauteur dans le ton :

— Je ne désire pas du tout qu'on me plaigne, Monsieur Dostange.

Ils marchèrent quelques instants en silence, puis elle dit d'un ton naturel, tranquille :

— Ah! voici Flo et Totoche.

Et elle s'avança souriante à leur rencontre.

Il sembla immédiatement à Jacques que toute la fureur qu'il sentait contre lui-même — peut-être aussi contre Delphine — se reportait contre celles qui arrivaient. Encore un instant il espéra que les autres les salueraient seulement, puis les quitteraient, qu'il pourrait rattraper sa maladresse. Mais presque aussitôt Parennes les rejoignit, l'œil riant encore, d'une plaisanterie qu'il venait de faire, et accompagnant Eva Hogan, en toilette très simple. La jeune fille était indignée. Tout de suite elle prit Flo à témoin :

— Oh! Madame Hubert! imaginez : M. Parennes me disait justement que les consciences étaient des vieux souliers. *Fancy!* pensez-vous cela aussi, Totoche?

Parennes, la toque enfoncée, le teint frais, expliqua, enchanté :

— C'était à propos de Poirier. Vous avez lu la proclamation au peuple? Blanc comme l'agneau qui n'est pas né. Oui, hum! Je disais que, en politique, les consciences sont comme les souliers, d'autant plus avachies qu'on les porte plus longtemps : axiome!

Flo reprit, souriante :

— A propos de Poirier, ça se corse, son histoire. Il paraît qu'il y a un peuple de gens impliqués là-dedans.

Parennes leva la main, l'œil écarquillé :

— Je connais mon Poirier. Si après tout cela, il n'est pas nommé Premier... Vous verrez ce que je vous dis... Oui, hum... Vous verrez cela...

Eva s'était rapprochée de Jacques. Elle l'interrogeait sur sa conférence de la veille, le pénétrant de son regard :

— Pourquoi avez-vous dit cela, Monsieur Dostange : « La femme sera toujours physiquement l'inférieure de l'homme »? Oh je ne sympathise pas avec cette opinion, pas du tout! Des jeunes filles sont physiquement plus fortes que des hommes. Dans le Névada, une jeune fille dresse les taureaux dans la ferme de son père. Elle les monte et, avec ses jambes seulement, elle les dirige. A Wellesley-College aussi, nous avons des crucifiantes expériences.

Delphine demanda souriante à Parennes :

— Et vous, Monsieur Parennes, pensez-vous aussi que les femmes doivent se promener sur les taureaux?

Parennes se récria, riant des yeux :

— Oh! mon Dieu, moi, vous savez, Madame, en fait de féminisme, je puis vous dire cela, je ne demande à une femme que deux choses : être jolie, le plus possible, et ne pas avoir trop l'air de le savoir... oui, hum!... parfaitement exact!...

Eva continuait, pénétrant Jacques de son regard clair :

— Je dis, par les physiques pratiques, des femmes, toutes les femmes peuvent diminuer cette différenciation de la force. Ainsi

les femmes des nègres. Sans doute cela ne sera pas chez toutes. Mais il peut être une élite de femmes supérieures, des femmes intégrales, cela peut être. On doit croire que professeur Dunan a raison, parce qu'il dit : « Chacun peut créer son propre corps. » Chacun doit, je suis sûre. Il faut vouloir son corps. La volonté fait le moral monde. Elle est aussi le principe de la totale vie du monde, elle est davantage.

Jacques l'avait à peine écoutée. Tandis que Delphine parlait, il avait pensé : « Comment peut-elle plaisanter? avoir cette attitude? Quelle sottise a été la mienne! Je ne dois plus la revoir... » Il répondit au hasard, souriant :

— Mais ce sera le suicide générique. Heureusement nous avons le temps d'y penser, n'est-ce pas?

Flo proposa de remonter ensemble.

Mais Eva Hogan ne pouvait pas. Elle n'avait plus que vingt minutes pour luncher avant de rentrer à l'atelier. Elle expliqua :

— C'est le *sweating system*. Nous sommes sept filles dans une petite pièce avec une effroyable odeur de la cuisine et des vieux habits. Trois Allemandes, deux Canadiennes françaises, une étudiante russe exilée et moi. Il faut être le matin à six heures jusqu'à neuf ou dix heures le soir. Les Allemandes mangent la charcuterie sans sortir. Nous gagnons cinquante, quelquefois soixante cents, suivant le travail fait. C'est une très dure vie.

Totoche demanda, le ton ennuyé :

— Pourquoi faites-vous cela, Eva?

Elle répondit, l'air entêtée, avec son accent amusant :

— Mais, Totoche, j'ai besoin de faire quelque chose de ma vie. Tout le monde doit.

Comme on se séparait, Jacques resta avec Eva Hogan, parce qu'il savait qu'il ne pourrait maintenant se rapprocher de Delphine et qu'il craignait d'avoir à parler à d'autres.

De bonne heure, le même après-midi, Jacques travaillait ou essayait de travailler devant son bureau, quand on frappa à la porte. Il cria l'usuel *Come in!* d'un ton ennuyé et trouvant plaisir à ne pas se déranger.

Entendant un froufrou de soie, il imagina, avant même de faire le geste de tourner la tête et presque dans la même seconde, qu'il allait voir Delphine, qu'elle avait deviné tout ce qu'il avait senti et souffert, qu'elle venait elle-même lui expliquer, dissiper le malentendu... En se tournant brusquement, il se trouva en présence de Totoche.

Depuis sa première promenade et chaque fois ensuite qu'il avait

retrouvé la jeune fille, bien qu'il eût toujours pris soin de garder avec elle le ton de la taquinerie et qu'il affectât de la traiter en petite fille, il avait éprouvé le même sentiment singulier et qu'il n'eût pas consenti à s'avouer à lui-même. Elle lui plaisait par l'exagération de son élégance, par son langage libre, par sa tournure d'esprit un peu inquiétante, enfin par tout ce qui chez elle était précisément l'opposé des qualités qu'il aimait davantage chez Delphine.

Il avait cru remarquer, en ces derniers temps, un changement dans les manières d'être de la jeune fille. Durant les courts instants qu'il passait près d'elle, il l'avait trouvée plus sérieuse, plus réservée aussi. Son accent, toujours gouailleur, avait pris une note un peu attristée et découragée. Enfin, il y avait de cela quatre jours, après avoir *veillé*, c'est-à-dire après avoir passé presque deux heures seul avec elle dans l'immense salon gothique — exacte reproduction d'une des salles du palais des Doges — et sans avoir été, cette fois encore, présenté à son oncle, il avait parlé en plaisantant de son départ, encore éloigné. Elle lui avait dit alors avec son sourire un peu douloureux : « Quand vous serez parti, alors, moi, n'est-ce pas, ici je m'amuserai... aux larmes, comme dit Sarah dans je ne sais plus quelle pièce... » Il avait été surpris de rencontrer chez elle ce qu'il s'attendait le moins à y trouver, un cœur. A ce moment seulement, il s'était inquiété, avait résolu de ne plus voir la jeune fille en tête-à-tête. Maintenant, avec cet invincible égoïsme des gens qui aiment et cette absolue indifférence pour tout ce qui n'est pas leur amour, il craignait de se retrouver avec elle.

La porte refermée, Totoche était restée très rouge, le haut col de sa fourrure levé, l'expression un peu inquiète et comme si elle n'osait plus avancer. Elle dit d'un ton bas, un peu hésitant :

— C'est moi... je... Vous travaillez... Je vous dérange...

Dans le premier instant de saisissement, — il était, en effet, assez au courant des coutumes du Canada pour savoir tout ce que cette démarche d'une jeune fille chez un homme qui n'était ni son parent ni son fiancé pouvait avoir d'insolite, — Jacques s'était levé. Il s'avança vers elle, et lui tendant la main, il demanda en souriant et du ton amical, un peu sarcastique, qu'il prenait généralement avec elle :

— Qui me vaut l'honneur et le plaisir grands?...

Elle le regarda avec une singulière expression, détresse ou peur, et dit très vite, par saccade :

— Je voulais vous parler... J'ai voulu...

Et elle se laissa aller sur le fauteuil que Jacques venait de lui

approcher, les deux coudes sur le même appui et déchirant son fin mouchoir avec ses dents.

Jacques était resté debout, la regardant, jouissant de la beauté de ses traits, de son émotion, de la singularité de sa démarche qu'il n'avait pas provoquée, aussi de penser que cette démarche le vengeait en quelque manière de la conduite de Delphine. Il lui dit, toujours souriant et du même ton :

— Voyons! Qu'est-ce qu'il y a? Calmez-vous!

Elle le regarda avec son expression effrayée :

— Tout à l'heure!... avant de venir..., j'avais préparé de belles phrases pour vous dire... Maintenant, je ne sais plus....

Elle ajouta, plus bas :

— Ici, ce n'est plus la même chose.

Jacques voulut la rassurer. Il reprit souriant et comme s'il la plaisantait d'un acte sans conséquence :

— Vous avez besoin de me consulter?... Des choses graves?... Voyons... Félix vous a envoyé plusieurs robes à choisir?... Vous voulez une adresse de modiste?...

Elle dit lentement, la voix désespérée, avec quelque chose de douloureux dans le regard :

— Alors vous croyez cela aussi, vous, n'est-ce pas? que je puis être seulement une *crazy girl* [1].

Elle continua tout de suite avec un sourire forcé, le ton découragé :

— Totoche sérieuse! Non, n'est-ce pas? on ne saisit pas tout de suite.

Elle s'arrêta les yeux fixes, remplis de larmes, les lèvres serrées et tremblantes.

Presque malgré lui, Jacques dit à voix basse, avec un ton sincère :

— Ma pauvre Totoche! Dans quel état vous êtes!...

Elle parut lutter un instant : le tremblement de ses lèvres s'accentua, puis, brusquement, elle ramena avec ses deux mains les loques de son mouchoir sur ses yeux; et, se renversant contre le dossier, elle se prit à sangloter.

Jacques resta un instant, la regardant et éprouvant cette singulière et presque irrésistible attirance qu'occasionne toujours chez un homme la vue des larmes d'une femme jeune, jolie, qu'il connaît à peine et dont il sait seulement qu'il est cause de sa douleur. L'image de Delphine s'estompait dans sa pensée : il trouvait des motifs raisonnables de l'écarter, de prendre en ce moment une

[1] Fille toquée.

revanche — quelle revanche! il n'aurait su le dire, — de ce qu'elle n'avait pas été et ce qu'elle aurait dû être avec lui, aussi de la souffrance actuelle de Totoche.

Cependant, tandis que sa volonté vacillait, ses yeux se fixèrent sur le fin soulier verni que portait la jeune fille. Dans le tourbillon de ses pensées, son attention s'arrêta à ce détail, en tira des conséquences. Il songea immédiatement qu'elle n'avait pu laisser ses caoutchoucs ni dans le *hall*, ni dans le corridor de l'hôtel; qu'elle était donc venue sans snow-boots et au risque de tomber sur la neige gelée, en montant ou en descendant de voiture. Aussitôt, l'idée lui vint qu'elle avait imaginé, avant de venir, qu'elle prendrait, à un moment donné, cette attitude. Dans la même minute, il se souvint de ce qu'elle lui avait dit du maître d'hôtel de Florence, des soupers après le théâtre, de ses fiancés éconduits : et il eut tout à coup l'impression que toute cette scène était préparée, avec ses conséquences possibles, dans l'esprit de la jeune fille, et seulement comme un *excitement*, que peut-être elle raconterait ensuite à Flo ou à d'autres en se donnant le beau rôle. Il songea encore que, sans doute, elle avait déjà fait les mêmes gestes, pris cette même attitude avec d'autres : et cette dernière pensée lui fut tout à coup éloignante, le fortifia contre lui-même. Ainsi, et à cause de ce très petit détail, il n'eut presque plus aucun effort à faire pour se ressaisir, s'écarter d'elle et s'asseoir loin d'elle, devant sa table de travail.

Après un moment, il dit doucement, sincèrement :

— Nous ne serions pas du tout heureux ensemble, pas du tout. Nous n'avons pas les mêmes goûts, nous ne nous intéressons pas aux mêmes choses. Moi, voyez-vous, j'aime le travail, les musées. J'ai horreur du café-concert, des soupers, de la fête.

Elle se méprit d'abord au ton de sa voix. Elle dit, essuyant ses larmes, reprenant son accent gouailleur, un peu découragé :

— Nous pouvons toujours essayer. Si ça ne va pas après, il y a le divorce, n'est-ce pas?

Il fut froissé de la remarque, dans ce moment, et parce qu'il sentait que, en dépit du ton de plaisanterie, elle était capable de penser sérieusement, et d'agir à l'occasion, suivant ce qu'elle disait. Il retrouva tout à coup tout ce qui lui paraissait inquiétant, hostile, étranger, en elle.

Il était complètement maître de lui, maintenant, et parce qu'il venait d'éprouver une singulière, un peu malsaine pitié à son égard, il se sentait porté à être dur pour elle.

Il dit, reprenant le ton de plaisanterie habituel :

— Mais moi, je n'ai même pas le petit souper de danseuse, vous savez...

Puis il ajouta avec un ton grave, et rapidement :

— Je ne désire pas me marier.

Avant qu'il ait eu le temps de s'expliquer, de réparer, autant que possible, cette dureté dont déjà il avait regret, elle avait essuyé ses yeux avec une sorte de dépit. Le regardant brusquement en face avec une expression mauvaise, elle dit, d'un ton bas, presque haineux :

— Vous l'aimez donc bien, cette femme!

Il demanda, souriant, comme tout prêt à répondre à une plaisanterie :

— Quoi? Quelle femme!

Elle s'était levée d'un mouvement brusque, en rattachant sa fourrure. Ouvrant la porte, elle cria, penchée en avant :

— Votre Mme Cérences... Comme je la hais!

Et elle s'enfuit.

VII

Depuis qu'elle avait quitté Jacques dans la rue Saint-James, Delphine avait évité toutes les occasions de se retrouver seule avec lui.

Pendant qu'elle s'habillait, ce soir, devant la glace à trois faces pour se rendre au dîner de *Christmas* chez la marquise de Mac Murtrie, la *Marchioness*, comme on l'appelait dans la société de Flo, elle se rappela encore ses hésitations de ces derniers jours et ses résolutions du matin. Sans écouter son mari qui, déjà prêt, lui disait ses projets d'avenir, de vie meilleure, tout en tirant le ruban d'un éphéméride en retard, avançant un candélabre qui n'était pas tout à fait symétrique par rapport à l'autre, elle se répéta les motifs qu'elle avait de persévérer dans la ligne de conduite qu'elle avait décidé d'adopter.

Une circonstance assez banale l'avait forcée, le matin même, à faire un brusque retour sur elle-même.

Comme beaucoup d'anciennes élèves du Sacré-Cœur, elle avait coutume de ne laisser passer aucune fête de l'Eglise sans s'approcher des sacrements. Et cette veille de Noël, elle avait donc fait un examen de conscience, — mais non plus superficiellement au point de vue du monde, — et elle avait été étonnée, effrayée presque, de la place que Jacques Dostange tenait maintenant dans sa vie.

Au début, et dès sa première rencontre dans le salon de

Florence Hubert, elle avait trouvé un charme singulier à sa conversation. Il différait des hommes qu'elle avait habitude de fréquenter, était toujours en parfaite harmonie de vues et de goûts avec elle sur tous les sujets. Elle l'avait reconnu profondément artiste, impressionnable et délicat. Et en même temps qu'elle se plaisait davantage en sa société, à mesure qu'elle le rencontrait plus fréquemment, elle avait dû constater un changement dans ses propres relations et dans sa manière d'être avec Cérences. Son mari lui paraissait maintenant un étranger dans sa vie. Elle s'étonnait d'avoir pu le mépriser et, à certains moments, le haïr. Elle avait donc eu à lutter chaque jour davantage contre le sentiment nouveau qui était en elle et dont elle avait la certitude intérieure qu'elle ne pouvait l'admettre. Et cette lutte était devenue trop inégale.

Bien qu'elle n'eût strictement à s'accuser encore d'aucun acte contre les commandements de la religion, elle avait dû reconnaître qu'elle avait déjà frôlé le mal en pensée et avait accepté, en ces derniers temps surtout, plusieurs de ses conséquences. Cependant, et en même temps qu'elle se reconnaissait coupable et s'adressait des reproches, elle s'était sentie incapable de renoncer, au moment même, à ces pensées, à ces espérances qui, maintenant, faisaient sa vie.

Par un de ces compromis de conscience qui poussent toujours à temporiser avec soi-même quand on n'est pas sûr de pouvoir s'approuver, elle avait donc remis à plus tard les résolutions à prendre, surtout les décisions à exécuter. Peu à peu, et dans ce besoin de justification et d'estime de soi-même qui subsiste toujours et au moment même qu'on commet les pires actions, elle était arrivée à faire de son désir son devoir. Au moyen de ces subtils raisonnements qui sont comme les voiles légers qu'on jette volontairement entre soi-même et la vérité, qu'on connaît et qu'on craint, elle s'était persuadée que jusqu'alors, elle n'aurait pu agir autrement qu'elle avait agi, mais que, dans l'avenir, elle s'observerait davantage; elle continuerait à voir Jacques, — elle lui devait bien cela, — seulement, elle le conseillerait, elle dirigerait son amitié. Cependant et en dépit de ces résolutions, elle avait dû s'avouer qu'elle n'était pas suffisamment préparée pour recevoir les sacrements, — peut-être eût-il fallu aussi s'examiner plus sévèrement, répudier les résolutions prises, en adopter d'autres moins faciles, — sous un futile prétexte de santé, elle avait donc refusé, le matin même, de communier près de son mari.

Et, durant toute la journée, elle avait éprouvé une sorte d'irritation contre elle-même et contre les autres, irritation qui prove-

nait de ce malaise de conscience qu'elle ne voulait pas s'avouer à elle-même.

Tandis qu'en ce moment même, ayant achevé sa toilette, elle remontait, en se tournant légèrement pour apercevoir sa robe par derrière, une de ses épaulettes sur son épaule nue, elle se répéta, cette fois encore, et comme conclusion à toute une suite de pensées :

« Aimer! comme cela eût été grave pour moi! »

Et, par l'emploi de ce subjonctif, il lui sembla une fois de plus qu'elle se rendait une partie de son estime.

Elle entendit à peine Cérences qui, s'essuyant à tout instant les yeux avec son mouchoir, continuait d'énoncer ses projets, ses repentirs, avec le même ton de voix souffrant, toujours un peu réprobatif :

— Ecoute, bébé, — ce mot l'horripila, — j'ai réfléchi. Je t'ai fait souffrir, beaucoup souffrir. Jusqu'ici, oui, cette vie que je t'ai faite, c'est horrible! Mais, à partir d'aujourd'hui, je ne veux plus. Bébé, vois-tu, cette fois-ci, c'est sérieux, absolument sérieux...

Elle suivait sa pensée. Les bras levés, et tout en attachant l'agrafe de son col de diamant sur sa nuque, elle eut un geste de tête décidé, pendant qu'elle se répétait intérieurement :

— Je ne veux pas, parce que je ne dois pas.

Cérences poursuivait, essuyant ses yeux :

— Tu m'aideras, n'est-ce pas, bébé? J'ai horreur de ce qui s'est passé. Je ne veux plus. Je ne veux plus. J'ai écrit à Killerney, à Kilburn et aux autres. C'est fini, radicalement fini...

Pendant qu'il parlait, elle le regarda un instant dans la glace; et son attitude, chacun de ses gestes, le mouvement habituel de son bras pour tirer son mouchoir de sa poche de côté, essuyer ses yeux en baissant la tête, le balancement de son buste, ses cheveux rares, sa seule mèche noire clairsemée barrant le sommet de son crâne, le bourrelet de son cou, le ton de sa voix, toute sa personne, petite, épaisse, lui causa encore cette impression étrange de pitié indifférente qu'elle avait déjà éprouvée, ce même étonnement d'avoir pu le mépriser, souffrir à cause de lui, lui donner une place dans sa vie...

Il continuait, de sa voix monotone :

— ... D'ailleurs, Killerney s'en va. Je dois le conduire le mois prochain à New-York. Dès que je serai rentré, je m'occuperai. Je combinerai des voyages. Si tu veux, nous partirons. Nous irons en France au printemps. N'est-ce pas, bébé? L'hiver prochain, nous le passerons au Caire...

Elle s'aperçut qu'une autre image s'interposait, maintenant,

entre elle et lui. Elle revit la silhouette fine, élégante de Jacques, surtout l'expression douloureuse de ses yeux, — ces yeux si expressifs, et qui parlaient en quelque sorte sa pensée sans qu'il eût besoin de la dire, — lorsqu'elle lui avait fait sa réponse : « Je n'ai pas besoin qu'on me plaigne... » Et il lui sembla qu'elle en voulait tout à coup à son mari, qu'elle le haïssait, non plus à cause de ce qu'il disait, de ce qu'il était, mais comme s'il eût été responsable, en quelque manière, de la souffrance de l'autre. Elle éprouva le besoin de le faire souffrir à son tour.

Comme il commençait, avec un peu d'hésitation, la phrase habituelle :

— Ce matin, j'ai organisé ma vie. J'ai fait mes paquets pour... et qu'il s'arrêtait, ayant conscience de l'avoir trop dite, attendant un encouragement, elle se tourna à demi vers lui avec un sourire :

— Je vous en prie...

Et comme il balbutiait, décontenancé :

— Voyons, bébé... voyons !...

Elle dit, de sa voix tranquille, tout en s'approchant de la glace, tirant légèrement en avant le sommet de ses cheveux, les arrangeant sur les côtés, avec de petites tapes, la tête cambrée, légèrement de côté :

— Mon pauvre ami ! comment pourrais-je vous croire?... Et puis, si vous saviez maintenant comme tout cela m'est indifférent !...

VIII

Très droite sous ses cheveux blancs, grande, un peu forte, dans sa robe noire, très décolletée, tenant abaissé le long manche d'écaille de son face-à-main, la *marchioness* s'était déjà inclinée une douzaine de fois et, disant chaque fois, avec le même ton légèrement compassé : « *I wish you a merry Christmas*[1] », quand Jacques entra, annoncé par le valet de pied, en culotte et perruque poudrée, suivant le style.

Pendant qu'il s'inclinait et répondait : « *Wish you a merry Christmas, Madam,* » il eut la certitude — et avant même que de l'avoir vue, — que Delphine se trouvait déjà dans le salon et qu'elle éprouvait, en le reconnaissant, la même joie anxieuse que lui-même sentait en ce moment.

Il avait passé ces deux dernières semaines dans une souffrance lancinante, incessante et qui, par instant, s'exaspérait. Incapable de supporter aucune préoccupation qui n'eût pas un rapport direct avec son anxiété actuelle, il avait abandonné tout travail,

[1] Je vous souhaite un joyeux Noël.

évitait Parennes et n'acceptait de se montrer dans la société des autres qu'autant qu'il croyait y retrouver Delphine. Aussi, il se rendait en tout lieu où il avait coutume de la rencontrer, — certain, par avance, qu'il ne l'y verrait pas, — espérant quand même, et, — lorsque l'heure passant elle n'avait pas paru, — se désespérant davantage et se reprochant de l'avoir attendue. Il n'avait consenti à se rendre, ce soir, à ce dîner, que parce qu'il savait qu'elle devait y être. Mais déjà il la trouvait trop entourée, s'assurait qu'il ne pourrait lui parler seule, lui en voulait de pouvoir causer et sourire, et regrettait d'être venu.

Dans le vaste salon, d'ameublement entièrement anglais et un orgue faisant pendant au piano, pour les hymnes du dimanche, une vingtaine de personnes se trouvaient réunies. Les jeunes filles plaisantaient avec les hommes, de ce ton de franchise, de gaîté humoristique, qui met tant de confiance dans les rapports d'homme à femme; et tous et toutes avaient ce même entrain cordial, cette même expression heureuse, qui fait le plus grand charme des réunions dans la société anglaise, parmi les gens bien élevés et quand ils sont chez eux.

La *marchioness* avait prié à ce dîner tout ce que la haute société de Montréal comptait présentement de notabilités.

Adossé à la cheminée, le lord High Chancellor, rigide, très grand, d'une excessive maigreur et la moustache tombante, traitait une question de politique extérieure, spécialement pour lady Dashington, tandis que cette dame, très droite, assez forte, l'écoutait, renversée dans son fauteuil et avec cette attention digne que montre toute Anglaise âgée et de bonne famille, pour la personne et pour les paroles d'un homme d'Etat, généralement considéré, et avec qui elle se trouve.

Derrière elle, ses trois filles, charmantes dans leur robe blanche, taquinaient Killerney, d'une correction parfaite, les yeux à demi fermés et qui, par ses réponses, murmurées à peine entre ses lèvres, donnait prétexte à leur rire perlé.

Un peu plus loin le vieux lord Dashington, de la Chambre des pairs, alerte, un peu bedonnant, le teint frais, la lèvre rosée, la barbe fleurie, allait d'un groupe de jeunes filles à un autre, s'informant du nombre et du contenu des *Christmas boxes* déjà reçues. Un instant il s'arrêta devant un groupe de plusieurs jeunes filles, s'adressa tout de suite à l'une d'elles :

— Bien! eh! Miss Barnett, eh! Je vous souhaite un joyeux, cordial Noël, très cordial vraiment avec une bonne, solide boîte de Noël... Bien! bien! et un soigné, de première qualité, petit mari dedans. Eh! Miss Barnett, eh!... juste pour vous convenir...

Puis il partit enchanté, se frottant les mains, s'arrêta devant un autre groupe, riant avec l'une, plaisantant avec l'autre.

Un peu plus loin, lady Edith parlait à Kilburn très droit et un peu endormi.

— Avez-vous lu ce que dit *Modern society* des représentations privées à Balmoral et du jeu des princesses? Quelle honte!

Comme elle disait cette dernière phrase en souriant et d'un ton scandalisé, le valet de pied annonça : — Mr Andrew Campbell.

Comme le jeune homme, de moyenne taille, au profil de médaille, absolument glabre, se dirigeait vers elle après avoir salué sa mère, elle reprit aussitôt son air hautain, expliqua, comme pour excuser sa présence à Kilburn :

— Il est le fils du roi des nitrates, vous savez. Il a cinq mille dollars par jour.

Jacques n'avait pu encore réussir à joindre Delphine qui parlait avec lady Dashington et le colonel Abbott, ce dernier très bel homme, carré, énorme, très rouge.

Il écoutait distraitement Eva Hogan qui l'entretenait de sa dernière conférence, demandait des détails précis sur « l'Action sociale de la femme », sur les maisons sociales, dont il avait parlé, se renseignait sur ce qui existait en France, sur la *valeur* des femmes qui étaient à la tête du mouvement, sur le but exact qu'elle se proposait. Elle donna son opinion :

— Je vois. Cela est une action des femmes de la société sur d'autres femmes de la société, n'est-ce pas? En France cela doit être très productif, parce que si peu de femmes savent leur devoir social. Mais dans les Etats, toutes le savent. Il y a aussi dans les Etats un grand mouvement des femmes riches, des femmes influentes; mais toutes veulent s'intéresser à la condition des ouvrières. L'*American Labour federation*, je suis la secrétaire : eh bien elle fonde des *homes* pour les jeunes filles sans amis où le logement et la nourriture sont pourvus pour très peu d'argent. Aussi quelqu'un fait des cours le soir. Ainsi là, chaque jeune ouvrière peut développer sa propre individualité, devenir une connaissante et morale personne.

Pendant qu'elle donnait ces informations, ajoutant des détails, précisant des chiffres, Jacques ne quittait pas Delphine des yeux.

Il éprouvait en ce moment ce qu'il avait éprouvé chaque fois qu'il s'était trouvé dans une situation semblable, c'est-à-dire chaque fois qu'il avait été séparé d'elle par un homme qu'il jugeait physiquement supérieur à lui-même : il sentait une sorte de jalousie ou de haine nerveuse, spontanée, croissante contre le colonel, s'exaspérait de ce qu'il continuait à parler, surtout à plai-

santer et à rire avec Delphine, de ce qu'elle-même consentît à l'écouter, gardât son air aimable, sourît en lui répondant.

Quand les domestiques eurent ouvert les quatre battants du panneau du fond, on n'entendit plus pendant un moment que des exclamations admiratives : *How lovely!... Charming oh!... so graceful... Very nice indeed!...*

La longue table, en fer à cheval, apparaissait dans le fond, couverte de candélabres aux abats-jour nuancés. Des roses de Noël et des violettes, pêle-mêle avec des bouquets de houx et de gui, égayés des petits fruits rouges et blancs, jonchaient la nappe. Des guirlandes et des festons de houx couraient le long des murs, et des quatre coins de la pièce, se rejoignaient au plafond, puis s'épanouissaient en un lustre de verdure, houx et guis enrubannés et enlacés, éclairé à l'intérieur de lampes électriques multicolores.

Le vieux lord Dashington relança la conversation, qui s'était arrêtée tandis qu'on passait dans la salle à manger. En s'asseyant, il dit avec son entrain jovial, en se frottant les mains :

— Bien! bien! vieux Noël n'est pas mort, après tout, n'est-ce pas?

Il parla du Christmas du bon vieux temps, de ce qu'il avait été et de ce qu'il était. Chacun donna son opinion, louant le passé, avec ce culte de la tradition qui est au fond des sentiments et semble former la nature intime de tout bon Anglais. La conversation se maintint dans le ton cordial, égayé de cet esprit souvent un peu lourd et exagéré qu'est l'humour britannique.

Jacques se trouvait placé à côté d'Eva Hogan; lady Edith, de l'autre côté, s'entretenait avec Andrew Campbell.

Pendant que l'étrange fille lui parlait de la déesse Strenua, des druides et de l'origine des cadeaux de Noël, il épiait tous les gestes de Delphine, qui causait maintenant avec lord Dashington, s'exprimant lentement, le buste légèrement penché en avant et souriante. Il était heureux qu'elle fût loin du colonel, et, en lui-même, il savait gré au vieux lord de plaisanter avec elle, d'attirer toute son attention, surtout d'être hors d'âge. Elle lui paraissait d'une beauté plus fine, plus élégante, un peu désespérante, dans ce milieu, sous la lumière adoucie. « Que lui dirai-je tout à l'heure? songeait-il. — Pourrai-je lui parler seule? — Comment sera-t-elle? » Elle lui semblait aussi plus loin de lui. Par instant, il regardait Cérences, sérieux, qui mangeait peu, ne buvait que de l'eau, près de lady Dashington; et il se prenait, dans le même instant, à le plaindre et à l'envier.

Il essaya d'occuper l'émotion que lui causait la pensée de se

retrouver tout à l'heure près de Delphine, de lui parler. Il s'intéressa aux convives, à l'aspect général du dîner, sans une faute de toilette ou de service. Il fit en lui-même la banale remarque que les femmes de la société anglaise sont toujours plus à leur avantage en robes du soir qu'en costume de ville et que la manière de porter la toilette est l'épreuve décisive qui marque les gens habitués au monde et ceux qui ne le sont pas.

Comme Andrew Campbell causait avec sa voisine de droite, Jacques dit en plaisantant, à mi-voix, à lady Edith, répétant une des phrases favorites de la jeune fille :

— *Those vulgar, disgusting Americans* [1]...

Elle rougit légèrement en répondant du ton dédaigneux qui lui était habituel :

— Oh! M. Campbell n'est pas un commun Américain, il n'est pas. Il a cinq mille dollars par jour. Aussi il connaît le jeune prince de Galles. Il a été reçu à la cour.

Puis, elle se tourna tout de suite vers le jeune homme, lui parla avec le même ton, mais plus intéressé, presque chaleureux, et qui étonna Jacques, de la banqueroute de lord Basing, dont toute la société anglaise s'occupait et qui venait d'être déclarée à Londres. Campbell, qui venait de racheter l'écurie de course, donna des chiffres et des détails précis. Possédant un revenu de huit mille livres sterling, le vieux lord Basing était arrivé à faire quarante-deux mille livres sterling de dettes, dépensant annuellement plus de dix mille livres, seulement dans l'achat et la vente des chevaux. Lady Edith conclut, d'un ton admiratif convaincu :

— *What a splendid man, isn't he?*

Vers la fin du dîner, la conversation se ressaisit, devint générale.

Avec le traditionnel pudding, les toasts commencèrent, d'abord sérieux, presque recueillis : *To their Majesties, to the Royal Family*..., puis fantaisistes et humoristiques.

Dans le salon, pendant que lord Dashington organisait un concert, allait d'un groupe à l'autre, vif, remuant, recrutant des artistes, s'arrêtant pour plaisanter avec l'un ou avec l'autre, Jacques put enfin rejoindre Delphine.

Elle l'accueillit en souriant et s'éventant.

— J'ai cru que je ne vous verrais pas...

Cette très simple phrase lui causa tout de suite une exquise satisfaction; il fut certain qu'elle renfermait un autre sens, aimable, encourageant, parce qu'elle était dite par elle.

[1] Ces vulgaires, dégoûtants Américains.

« Est-ce là ce que j'avais décidé? » songeait en même temps Delphine. Et, dans le plaisir actuel, toutes ses récentes résolutions lui paraissaient lointaines, comme intruses dans ce moment et dans le milieu où elle se trouvait.

Pendant les premiers instants, ils furent gênés, comme si chacun attendait que l'autre commençât à dire ce que lui-même pensait.

Ils parlèrent avec une gaieté nerveuse et distraite des artistes amateurs, de leur bonne volonté, mal compensée par la pauvreté de leur talent. Puis ils se turent, elle s'éventant, lui paraissant écouter l'extraordinaire chorus, tous deux attendant.

Enfin, elle demanda un peu nerveusement, affectant la gaieté :

— Qu'avez-vous fait pendant tout ce temps? Vous avez pris des notes pour nous éreinter, — c'est bien le mot, — quand vous serez de retour en France. Tous les Français que nous recevons agissent ainsi.

Il dit sérieusement en la regardant :

— J'ai pensé à vous à tous les instants. Je vous ai cherchée : j'ai été excessivement malheureux.

Elle fut certaine qu'il disait la vérité, et elle en éprouva une émotion heureuse. Cependant, elle s'exclama en souriant, avec un ton de reproche et comme se moquant d'une plaisanterie un peu hardie :

— Monsieur Dostange!

Ils furent un instant interrompus par la *marchioness*, qui s'arrêta tout près d'eux, levant les bras, avec une expression scandalisée, parce que Killerney lui proposait d'éteindre subitement l'électricité pendant trente secondes à minuit, suivant la coutume américaine et afin que chacun pût embrasser celle près de qui il se trouverait. Elle s'exclama :

— *So very improper!*

Pour rompre la conversation, elle se tourna vers Delphine, demanda, regardant de tous côtés, très droite, le manche du face-à-main haut :

— Mistress Cérences, vous n'avez pas vu ma fille? Je la recherche depuis...

Elle aperçut dans le même instant lady Edith qui rentrait, très rouge, avec Andrew Campbell. Elle dit seulement : *Oh! it's all right* et s'éloigna aussitôt.

Ils parlèrent encore distraitement et nerveusement de l'incident, des fiançailles probables de lady Edith avec le jeune milliardaire américain : ils dirent ce qu'ils devaient dire, ce que d'autres eussent dit à leur place; ils plaisantèrent et rirent. Et encore il

leur sembla qu'ils ne s'entendaient pas parler, qu'ils parlaient seulement pour se donner le change, dans une attente, et tandis que, dans le même temps qu'ils parlaient, leur esprit était à de tout autres pensées, chacun connaissant à mesure celles de l'autre.

Il dit :

— J'ai su que vous aviez été souffrante. J'aurais voulu faire prendre de vos nouvelles. Je n'ai pas osé.

Elle répondit :

— Oh! j'ai été un peu grippée. Ce n'était rien.

Et tous deux pensaient en même temps :

« Il faut que quelque chose soit décidé avant que nous nous quittions. »

Tout à coup, Delphine parut se souvenir. Elle reprit en souriant :

— J'ai vu Flo hier. J'oubliais de vous apporter mes condoléances.

Après un instant, elle continua comme se moquant :

— Il paraît que vous avez proposé à Totoche et qu'elle a refusé.

« C'est naturel, pensa-t-il, elle se venge de sa démarche. Il devait en être ainsi. » Il demanda en souriant :

— Vous avez cru cela?

Elle répondit du même ton :

— Elle donne des détails. Vous avez voulu vous faire reconnaître par contrat une rente de six mille piastres. C'est surtout à cause de cela qu'elle a refusé.

Il ne songeait pas à s'irriter. Il lui semblait qu'il s'intéressait à la chose comme s'il s'agissait d'un autre que lui. Il n'éprouvait plus rien de sa première crainte, parce qu'il se sentait rapproché de Delphine. Il dit simplement :

— C'est assez joli. Est-ce tout?

Pendant qu'ils se taisaient, ils jouirent encore de l'échange de leurs pensées et de l'attente dans le silence.

L'orchestre improvisé jouait une valse populaire que chantait en sourdine, pas désagréablement, lady Dashington.

Delphine reprit :

— Vous avez beaucoup travaillé, ces derniers temps?

Il répondit, sérieux :

— Je ne pouvais rien faire. Je pensais à vous sans cesse.

« Je devrais me froisser, l'empêcher de continuer », songea Delphine. Mais il lui parut impossible de prendre la résolution, de dire les mots qu'il aurait fallu dire, avec le ton et l'attitude voulus. Elle répéta seulement, avec une nuance de reproche :

— Monsieur Dostange!

« Elle ne s'est pas froissée », pensa-t-il. Et il éprouva une impression exquise.

Il reprit lentement, gravement :

— Vous savez pourtant que c'est vrai.

Elle dit encore du même ton et le regardant avec son sourire un peu étrange :

— Je vous en prie, Monsieur Dostange !

Il la regarda aussi, demanda à mi-voix, avec un ton un peu suppliant :

— Ne m'appelez pas ainsi. Cela m'éloigne trop de vous.

Elle reprit après un moment d'hésitation, souriant toujours :

— Je ne puis pourtant pas vous appeler... Jacques.

Elle rougit en même temps qu'elle murmurait ce dernier mot. Et il sentit la même émotion heureuse à entendre ce nom dit par elle, qu'elle-même éprouvait à le prononcer. Pendant ce court instant, il leur sembla que les sentiments les plus profonds de leur être s'échangeaient et s'unissaient délicieusement en eux.

Il reprit sans la regarder :

— Si vous saviez ce que j'ai pensé, espéré...

Elle eut brusquement un réveil de conscience, voulut se ressaisir. Elle l'interrompit en souriant, comme se moquant d'une plaisanterie, faisant allusion à la valse que lady Dashington chantait :

— Les espérances, c'est comme les *love's golden dream* [1]. Cela passe, *hidden by mists of pains* [2]..., n'est-ce pas?

Il la regarda douloureusement pendant qu'on applaudissait le refrain qui venait de finir. Puis il demanda avec un ton de prière :

— J'ai besoin de vous parler, mais pas ici, pas en ce moment, au milieu de tout ce monde. Après, je ferai ce que vous déciderez. Je vous en prie, ne me refusez pas.

Elle hésita un instant, tournant son éventail dans sa main. Puis elle répondit lentement, avec une gêne, et ne souriant plus :

— Eh bien, venez de bonne heure jeudi. Vers deux heures. Pouvez-vous? Personne ne vient jamais si tôt.

Georges Lechartier.

La suite prochainement.

[1] Rêves d'or de l'amour.
[2] Cachés par les brumes de la peine.

UNE LOI CRUELLE

LA RELÉGATION DES FEMMES

L'influence prépondérante de la phraséologie est l'un des phénomènes les plus curieux qu'ait produits le parlementarisme intensif dont nous subissons en ce moment la loi. Jadis on essayait d'étayer des théories politiques, économiques, législatives et sociales sur des idées justes ou fausses, mais sincères, sur des raisons plausibles ou spécieuses, en un mot sur ce qu'on appelait des principes. Aujourd'hui, on ne demande au cliquetis des syllabes que de la sonorité, fût-ce la sonorité du tambour, laquelle s'obtient, comme chacun sait, avec une peau d'âne et du vide.

J'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de montrer au moyen d'un exemple — au palais, on dirait une espèce — jusqu'à quelles conséquences et inconséquences cette folie de la phrase entraîne parfois nos maîtres et, pour ce faire, je profite d'une occasion qui s'offre à moi sous les espèces et apparences d'un grand congrès international qui va prochainement se réunir à Budapest.

Là, des sociologues de marque, des philosophes notables, des criminalistes célèbres discuteront les problèmes ardus dont la doctrine pénitentiaire moderne recherche la solution. Je voudrais leur soumettre, en même temps qu'aux lecteurs du *Correspondant*, les simples réflexions d'un témoin. Si je reconnais humblement la haute supériorité théorique de mes savants interlocuteurs, je me rattrape vis-à-vis d'eux au point de vue empirique. J'ai, en effet, passé, au milieu de la population pénale des années qu'ils ont passées dans leurs bibliothèques et tandis qu'ils feuilletaient des livres, moi, je feuilletais des âmes. Certes, je l'avoue, ils m'apprendraient beaucoup de choses, mais peut-être leur en apprendrais-je aussi quelques-unes.

Toutefois, la causerie sera limitée, car si leur programme est extrêmement vaste, la place dont je dispose ne l'est guère. C'est pourquoi je détacherai de leur ordre du jour un article, celui qui concerne « la relégation des femmes ».

Je me propose d'examiner, non pas tout à fait dans son ensemble, mais dans quelques-unes de ses applications particulières, la loi sur la relégation que vit éclore et fleurir le mois de mai de l'an 1885.

Cette loi, je ne crains pas de le déclarer très haut, est une chose à la fois saugrenue, cruelle et inutile, une vilaine et dangereuse intruse, devenue pour nos codes une tare vraiment humiliante.

I

Tout d'abord, quelques mots sur l'idée de répression.

Qu'est-ce qu'une peine? C'est une façon de riposter du tac au tac à l'auteur d'une infraction commise contre l'état social. Cette riposte atteint le délinquant soit dans sa personne, soit dans ses biens, suivant qu'il a nui soit aux hommes, soit aux choses. Par conséquent toute peine, grande ou petite, aboutit nécessairement et directement à une souffrance voulue.

Cela posé, la souffrance infligée au délinquant doit-elle être envisagée comme but unique — ou principal — et la peine a-t-elle rempli tout son office, a-t-elle accompli tout son devoir lorsqu'elle a exactement, mathématiquement, provoqué la dose de souffrance qui a été ordonnée et tarifée par la loi?

Nos pères disaient : oui.

Nous répondons : non. Et voici pourquoi. Nous prétendons que la souffrance est un *moyen* nécessaire au lieu d'être *le but* définitif, et qu'il faut l'utiliser. Notre science pénitentiaire moderne ne réclame point qu'on supprime la souffrance, mais elle demande qu'on s'en serve avec la volonté sinon d'obtenir, tout au moins de rechercher un double résultat : préserver du criminel la société, préserver de lui-même le criminel.

Le remède agit par trois moyens essentiels : l'intimidation, l'amendement, l'élimination.

L'intimidation se propose de décourager dans son essor vers la persévérance coupable le candidat au crime et d'effrayer ses éventuels imitateurs par une perspective redoutable. Elle s'obtient surtout par la certitude du châtiment. « Qu'on examine, écrit Montesquieu, la cause de tous les relâchements; on verra qu'elle vient de l'impunité des crimes et non point par la modération des

peines[1]. » Beccaria, dans son traité « des délits et des peines » exprime la même pensée : « Ce n'est pas, dit-il, la rigueur du supplice qui prévient le plus sûrement le crime, c'est la certitude d'un châtiment. »

L'amendement a pour objet d'*individualiser* la peine et de la tourner en remède moral[2].

L'élimination consiste à mettre dans l'impossibilité matérielle de nuire les criminels que l'abaissement de leur étiage intellectuel et le degré d'atrophie morale où ils sont descendus rendent aussi bien réfractaires à l'intimidation qu'à l'amélioration.

Un système pénal agit par l'alliance de trois volontés et de trois pouvoirs : le législateur qui crée les incriminations, le juge qui prononce la sentence, l'administration qui exécute l'arrêt.

Or, qui dit collaboration, dit combinaison harmonique et compensation bien équilibrée de l'initiative des collaborateurs. Le travail sera fructueux ou incohérent, suivant qu'il se fera ou ne se fera pas d'après cette méthode de fraternelle répartition. Voyons où nous en sommes sur ce point.

Notre législateur s'est contenté de hiérarchiser les délits et de tarifer les peines ; il a fixé un prix fort que la sévérité du juge ne peut, en aucune circonstance, dépasser — et qui, suivant l'expression de von Litz, est la « magna charta » des délinquants — mais au-dessous de laquelle il est loisible à son indulgence de se tenir. Quant au juge, après avoir décidé si les faits reprochés à l'accusé rentrent ou ne rentrent point dans l'une des catégories d'incrimination et si, en la première hypothèse, elles méritent le prix fort ou le prix faible, il abdique entre les mains du troisième collaborateur le soin d'opérer le recouvrement. Ayant prononcé *quia peccatum*, il considère sa mission comme terminée et se désintéressera absolument de tout ce qui suivra sa sentence.

L'administration seule gouverne ces suites et c'est ici précisément qu'on n'a pas su maintenir l'indispensable équilibre auquel je faisais allusion tout à l'heure.

Tel crime, dit le législateur, sera puni de la réclusion ou des travaux forcés.

Tel individu, ayant commis un acte punissable de l'une des peines ci-dessus, sera puni, dit le juge, de tant d'années de prison ou de bagne.

Mais ni l'un ni l'autre ne dit ce qu'il faut entendre par les mots réclusion et bagne.

[1] *Esprit des lois,* livr. VI, chap. XII.
[2] Les châtiments sont de vrais remèdes, a écrit saint Thomas.

C'est l'administration, l'administration seule, qui le décide souverainement.

C'est elle qui, dans l'hypothèse de la réclusion, fixe le système d'emprisonnement : sera-ce l'internement en commun, ou le système progressif irlandais, ou le système auburnien, ou le système de l'Étoile, ou bien encore le système cellulaire[1]? C'est elle encore qui, en l'hypothèse du bagne, nous indiquera quel sera le mode de travaux forcés, où seront envoyés les convicts, comment on les classera, quel régime disciplinaire on leur imposera — très dur ou très bienveillant — quel régime alimentaire on leur donnera — du pain et de l'eau ou une ration confortable, etc.

Ainsi « le règlement d'administration publique » pourra, *proprio motu*, aggraver ou atténuer la peine, au point d'en faire une autre peine et, malheureusement trop souvent, son attitude lui sera dictée, non pas seulement par des considérations de vogue et de snobisme, — car les choses pénitentiaires n'échappent pas à la vogue et au snobisme, — mais encore, qui pis est, par la politique dont l'oreille est complaisante à écouter les revendications électorales des partis influents.

En définissant et en circonscrivant de façon nette le rôle de la bureaucratie, on aurait pu faire rendre à celle-ci un office très

[1] Le système cellulaire consiste dans l'isolement de jour et de nuit. Il est profondément immoral, car il amène l'hébétude au bout de peu d'années.

Le régime commun est également détestable à cause de la promiscuité qu'il impose.

Le système d'Auburn, originaire d'Amérique, consiste dans l'isolement des condamnés pendant la nuit et dans leur réunion pendant le jour aux heures de travail.

Il est employé dans beaucoup de grands établissements pénitentiaires, notamment à Nya-Verfret, en Suède, à Gand, en Belgique, à Melun, Beaulieu, Thouars, en France; à Chattam, à Douvres, en Angleterre; à Cagliari, à Vitu, en Italie; Wohleiden, Herfort, Gross-Strehlitz, etc., en Allemagne; Zug, en Suisse, etc.

Le système progressif Irlandais (*probation system*) a pour objet de diviser la peine en plusieurs étapes (Smithfield, Quesk, etc.,); la première étape est le régime cellulaire, la seconde, le régime Auburn; la troisième, une demi-liberté. C'est à peu près ce que les Italiens appellent *l'ergastolo* suivi du régime commun avec silence.

Le système de l'Etoile (*star system*) date de 1898, est fondé sur la sélection des condamnés primaires (sans casier judiciaire) et non primaires.

En Amérique on obtient d'excellents résultats avec le *good time law* qui a pour principe de donner au condamné le moyen d'abréger sa peine par une bonne conduite; le *good time* est la période de réduction déterminée.

utile; mais c'eût été se priver d'un instrument d'arbitraire trop efficace et trop facile à manier pour qu'on se résignât à n'en point user. Loin de réduire dans d'étroites limites l'action administrative, on n'a pas craint de lui conférer, au mépris du principe de la séparation des pouvoirs, le droit régalien de supprimer la peine elle-même en accordant et, le cas échéant, en retirant suivant le bon plaisir et sans l'intervention d'aucun tribunal, la libération conditionnelle.

D'une organisation théorique très bonne, on a donc fait, en faussant sournoisement ses ressorts, un système dont certains rouages fort importants sont dirigés par l'arbitraire.

Regardons à l'œuvre quelques-unes de ces hypocrisies.

II

« La relégation, nous dit en son article 1er la loi du 27 mai 1885, consiste dans l'internement perpétuel, sur le territoire des colonies ou possessions françaises, des condamnés que la présente loi a pour objet d'éloigner de France. »

Ces condamnés, quels sont-ils? Ce sont les récidivistes qui, pendant l'espace de dix années, auront enrichi leur casier judiciaire de l'un des groupements de condamnations suivants :

1° Deux condamnations aux travaux forcés ou à la réclusion;
2° Une seule de ces dernières et deux autres à plus de trois mois de prison;
3° Quatre condamnations à plus de trois mois de prison;
4° Sept condamnations dont deux à plus de trois mois de prison.

Et l'énumération se termine, — *in cauda venenum*, — par ce paragraphe :

Sont considérés comme gens sans aveu et seront punis de peines édictées contre le vagabondage tous les individus qui, soit qu'ils aient ou non un domicile certain, ne tirent habituellement leur subsistance que du fait de pratiquer ou faciliter sur la voie publique l'exercice de jeux illicites ou la prostitution d'autrui sur la voie publique.

Voilà ceux qu'on a voulu réellement atteindre, afin de rendre plus efficaces les coups de balai et les rafles de la police. Tout le reste n'a été compris qu'afin de donner une certaine apparence de tenue à une simple mesure policière. On a voulu débarrasser les grandes villes des « gens sans aveu », c'est-à-dire des individus que les prisons remettent, au bout de quelques semaines ou de quelques mois, en circulation, faute d'un moyen légal de les garder. Ces tristes personnages qui, d'ailleurs, ont le tort de ne

point être électeurs, constituent un danger permanent pour la sécurité et pour la morale publiques, et nul n'ignore que nos parlementaires sont prêts à n'importe quel sacrifice d'autrui quand il s'agit de sauvegarder d'aussi grands principes.

La « théorie du débarras » — je me hâte de le dire — me semble se justifier pleinement. Pour ne parler que de Paris, on y compte, en effet, quatre-vingt mille bandits toujours prêts à tout, vivant en marge de la société civilisée et qu'on a très bien surnommés les Apaches. Aussi, rien de plus légitime que la résolution d'employer vis-à-vis d'eux le système des représailles; mais ce qui est à blâmer sévèrement, c'est qu'on n'ose point l'employer ouvertement et que, pour éviter une loi de sûreté générale dont le nom cause un effroi superstitieux, on prenne des moyens *à côté*.

Donc, on « éloigne de France », les récidivistes et les gens sans aveu, on les bannit, on « les interne dans une de nos colonies ». Mais une mère peut-elle jamais se désintéresser de ses enfants, même lorsqu'ils ont mal tourné? Evidemment non; et c'est pourquoi, lorsque les bannis n'auront pas pu se procurer « des moyens d'existence », on s'empressera de « pourvoir à leur subsistance » (art. 1er).

On ne veut pas davantage que les exilés perdent tout à fait contact avec la métropole, et on leur laisse avec elle le lien le plus noble, le plus patriotique. « Ils resteront, nous dit l'art. 7, soumis à toutes les obligations qui pourront leur incomber en vertu de la loi sur le recrutement de l'armée. »

Non seulement ils jouiront, sur la terre exotique, d'une assez grande liberté, mais ils auront des congés : « Le relégué pourra momentanément sortir du territoire de la relégation en vertu d'une autorisation », voire même « rentrer en France pour six mois au plus ».

Autre faveur très importante; on l'intronise citoyen à compétence localisée. « Le gouvernement pourra, prescrit l'article 17, accorder aux relégués l'exercice, sur les territoires de la relégation, de tout ou partie des droits civils dont ils auront été privés par l'effet de la condamnation encourue. »

Enfin, et voilà le point capital, nous apprenons par l'article 2, que la relégation *n'est pas une peine* et qu'il ne faut pas s'émouvoir de son titre rébarbatif; la relégation est simplement « une conséquence des condamnations encourues devant les tribunaux ».

La lecture attentive de ces différents textes ne laisse pas de causer un peu d'étonnement.

Ils nous montrent, en effet, des gens qui, après avoir purgé leurs condamnations, c'est-à-dire après avoir reçu *quitus* de la

société, sont frappés de bannissement perpétuel; pourquoi? pour le fait d'avoir été condamné *antérieurement*, c'est-à-dire en raison d'*une dette payée*, par conséquent inexistante. Je comprendrais qu'on les frappât — ou du moins ceux d'entre eux qualifiés gens sans aveu — en vertu d'une condamnation nouvelle spontanément engendrée par la fermentation des condamnations précédentes; l'idée serait bizarre, peu juridique, mais acceptable. Or, on ne le fait pas, puisque la relégation *n'est pas une peine*. Autre chose encore qui ressort de ces textes singuliers : nous y voyons des individus pour lesquels on invente le délit de vagabondage, bien qu'ils ne soient pas vagabonds, afin de pouvoir les condamner et leur appliquer la conséquence des peines ainsi prononcées. Quelle que soit l'indignité des individus poursuivis pour « vagabondage spécial », on met, à les expédier, trop de désinvolture et cette façon de chercher des prétextes et de jouer à la légalité pour mettre une catégorie d'individus hors la loi est vraiment inquiétante pour tout le monde.

Ces graves réserves faites sur un point essentiel, je ne fais pas difficulté de reconnaître que les textes cités plus haut donnent une impression rassurante sur le sort des malandrins dont ils légifèrent la destinée. Même nous serions presque tentés de trouver qu'on a exagéré la bienveillance et nous estimons qu'en somme l'exil rendra probablement grand service aux exilés, parce qu'il leur donnera les moyens de se refaire, sous le soleil des tropiques et sous les ombrages des banians, une existence régénérée.

Eh bien, détrompez-vous, ce n'est pas cela du tout, car nous avons un certain article 18, qui fait envoler nos illusions et ravive nos inquiétudes :

« Des règlements d'administration détermineront toutes les *mesures nécessaires à l'exécution de la présente loi.* »

Ces quelques mots suffisent pour qu'il ne soit plus question ni de bannissement, ni de vie nouvelle, ni de régénération, ni d'aucune des choses mirifiques qui semblaient promises. La relégation, dans sa réalité, la relégation telle qu'elle est, a été définie à merveille par M. Léveillé, professeur à la Faculté de droit de Paris. « C'est, dit-il, le pseudonyme de la transportation. »

Je dirai, moi, que c'est une transportation comprise dans le sens péjoratif et je suis ancré dans mon opinion, non seulement parce qu'elle est admise universellement par les juristes, mais aussi parce qu'elle est partagée hautement par les principaux intéressés, je veux dire par les convicts qui, en ayant fini avec le bagne, passent dans le pénitencier d'à côté pour y subir la peine

accessoire. Ceux-là sont mieux à même que quiconque d'établir des comparaisons.

Il y a peu d'années, dans un pénitencier central, j'interviewais des forçats. L'un d'eux m'apprit qu'il était sur le point d'être libéré, et comme il n'en paraissait point ravi, j'en fus surpris.

— Cela n'a pas l'air de vous faire plaisir? lui demandai-je.

— Oh! non, Monsieur, pas précisément!

— Pourquoi donc?

— Mais parce que je suis relégué et que, là-bas, je vais être infiniment plus malheureux qu'ici. J'ai sollicité de rester au bagne en faisant valoir que j'ai eu, depuis cinq ans, une bonne conduite; on m'a refusé. Voyez-vous, Monsieur, il n'y a pas de justice.

Et mon homme s'éloigna, en marmottant entre ses dents avec un juron :

— Ah! si c'était à refaire!

Oui, s'il avait su qu'après avoir purgé ses cinq ans, il aurait à subir une autre peine très supérieure, il se serait arrangé — perpétuité pour perpétuité — de manière à « écopper » des travaux forcés à vie, car cela lui aurait assuré une fin de carrière relativement assez douce, puisque, au bout de dix ans, il aurait été mis en concession et aurait joui d'une demi-liberté. Tandis que voici ce qui l'attendait : une promiscuité plus répugnante; un travail obligatoire, comme avant, mais plus bête, plus inutile, plus ennuyeux; même discipline, même surveillance; nourriture identique comme menu, mais plus mal préparée; aucune perspective de réduction de peine ni de grâce [1]. Comme compensation, un costume bleu au lieu d'un costume gris, le droit de porter la barbe, la faveur de toucher un salaire de quelques centimes et de pouvoir acheter un peu de saucisson.

Ma conversation avec le forçat libéré reflétait bien exactement un état d'âme général, et si j'avais eu besoin d'une preuve nouvelle, je l'aurais trouvée dans le récit que me faisait tout récemment un juge d'instruction d'un entretien presque identique qu'il venait d'avoir avec un de ses « clients », guetté par la relégation, un homme condamné plusieurs fois déjà pour mendicité.

[1] Je sais bien que l'article 16 prévoit qu'au bout de la sixième année, le relégué peut introduire devant le tribunal de sa localité une demande tendant à se faire relever de la relégation. Mais je sais aussi que l'article 18 qui indique la procédure à suivre fait de cette prétendue faculté une espérance illusoire, car il faut que les propositions soient faites par l'Intérieur, la Justice et les Colonies. D'habitude, les Colouies disent oui, mais l'Intérieur et la Justice disent non; chacun cherche à se débarrasser de son ours.

— Ce que j'ai été bête tout de même de ne pas *m'être mis assassin!* lui disait le mendiant récidiviste.

On pourrait extraire du règlement d'administration auquel nous devons la relégation une morale dans ce genre :

Vagabonds, mendiants, tire-laine, cambrioleurs, et vous tous, pâles voyous des barrières, gardez-vous bien de ne commettre que de petits vols et de ne vous « laisser tomber » que pour de simples délits; soyez plus ambitieux, soyez plus énergiques; n'hésitez point à blesser et à tuer parce qu'ainsi, au lieu de pourrir dans les baraquements pestilentiels de cet endroit de cauchemar qu'on appelle Saint-Jean de Maroni, vous avez chance de devenir, jeunes encore, les pseudo-propriétaires d'un terrain de cinq hectares et d'une maisonnette; là, vous cultiverez votre jardin, comme Candide après ses aventures, et même vous y aurez la compagnie de Cunégonde; car si vous êtes encore célibataires, mes amis, on vous mariera. Vous vivrez longtemps et vous aurez beaucoup d'enfants.

Je n'insiste pas, car nous entrons à peine dans le vif du sujet, et comme nous arrivons à la relégation des femmes, nous aurons besoin de toute notre indignation.

III

Ici, le plus hardi mystificateur comprendrait que les pires plaisanteries ont une limite, qui est l'exagération de l'invraisemblance. Soutenir que nos tribunaux correctionnels sauvent annuellement la patrie en reléguant quatre cents récidivistes, dont les trois quarts sont d'inoffensives épaves, c'était déjà un comble; mais qui donc oserait prétendre que nos magistrats détournent de nous un danger quelconque en prononçant cette même relégation contre sept ou huit femmes, car c'est à cela que se borne, en moyenne, le contingent : sept ou huit!

Je me permettrai de retenir l'attention sur ce chiffre, parce qu'il est, à lui seul, un réquisitoire contre la loi. L'hypothèse que ces sept ou huit femmes sont des criminelles endurcies ne légitimerait nullement, en effet, l'arbitraire que je signale. Or l'hypothèse est fausse. La très grande majorité des femmes condamnées à la relégation est composée de délinquantes qui se sont rendues coupables d'infractions relativement légères. Et comme je ne veux pas qu'on suppose que je parle sans être absolument certain de ce que j'affirme, voici une statistique que j'ai relevée sur des documents officiels :

	MOYENNE POUR CENT	
	de 1894 à 1904	du dernier convoi décembre 1904.
	—	—
Faits ayant entraîné la relégation :		
Crimes (assassinats, emprisonnements, vols qualifiés)	2,6	0,0
Vols (ayant entraîné de petites condamnations)	80,3	64,3
Escroquerie.	9,2	7,3
Abus de confiance.	1,3	3,3
Outrage public à la pudeur.	1,3	1,3
Vagabondage et mendicité.	0,0	1,0
Vagabondage simple.	4,0	18,0
Rupture de ban.	1,3	4,7

Quant à la durée des peines subies et qui ont entraîné la relégation, j'ai trouvé les résultats suivants :

	MOYENNE POUR CENT	
	de 1894 à 1904	décembre 1904 dernier convoi.
	—	—
Emprisonnements de *plus d'un an*. . . .	19,7	14,3
Emprisonnements de *moins d'un an* . . .	80,3	80,9

Nous avons donc affaire presque toujours à des voleuses et, parmi des voleuses, le plus souvent à des coutumières de petits larcins. Je ne garde, vous le pensez bien, aucune illusion sur leur moralité et je sais à merveille que, dans la population pénale, l'élément voleur est un détestable élément, le moins apte qui soit à la régénération, par ce motif très simple que le voleur ou la voleuse, corrompu par la paresse, est né, a grandi, a vécu dans un milieu délétère et infecté. Les malheureuses femmes récidivistes sont donc, en général, des êtres de dernière qualité et cela implique qu'elles sont en état d'imminente perdition. N'est-ce point une raison de plus pour leur tendre d'une main ferme la perche secourable au lieu de les repousser brutalement à coup de gaffes?

Leurs dossiers, — je les ai lus à peu près tous, — racontent, sous forme de notes et de brèves réponses mises en marge de questionnaires administratifs, des odyssées tragiques et affreuses. Il m'a semblé qu'on pourrait leur donner à tous la même épigraphe : misère et ignorance. Un très grand nombre d'états civils sont vagues et la proportion des illettrées ou des quasi-illettrées est exactement de 93 pour 100. Environ 7 pour 100 possèdent une instruction à peine élémentaire. *Aucune, depuis l'origine de la*

relégation, n'a été signalée comme possédant une instruction complète.

*
* *

Les femmes *libérées*, — puisque c'est leur titre légal, — mais soumises à la relégation, sont conduites dans l'une des deux maisons centrales de Montpellier ou de Rennes, afin d'attendre « le plus prochain départ pour le lieu de la relégation ».

Ce plus prochain départ n'a lieu que lorsque le nombre des émigrantes est suffisant pour former un *convoi*, c'est-à-dire qu'il est de vingt-cinq ou de trente, car leur exode est compliqué, puisqu'elles voyagent à la façon de feu le cardinal La Ballu, dans des cages de fer et qu'on a besoin d'une escouade de surveillants militaires pour les accompagner.

A sept reléguées par an, calculez : le convoi peut n'être formé qu'au bout de trois ans! Et pendant ces trois ans, les femmes reléguées subiront arbitrairement, illégalement, *la peine de la réclusion* à laquelle elles ne furent point condamnées.

Sommes-nous donc en Chine? Non pas, nous sommes dans un pays où chacun se sent les paupières humides quand on prononce le nom de Latude.

Enfin, lorsque ces petits paquets successifs ont formé un contingent à peu près normal et qu'on entrevoit la possibilité de « faire le plein », on réunit une commission médicale chargée d'examiner si les émigrantes en expectative ont ou non la « capacité physique » requise. Peut-être penserez-vous que cette commission est formée de médecins de la marine et des colonies, documentés sur les climats équatoriaux et sur les conditions à remplir pour en supporter la fatigue? Point; la commission est nommée par *le ministre de l'intérieur* et sa mission se borne à constater si les sujets sont atteints d'affections telles que la tuberculose, l'ostéite, la folie médicalement caractérisée, etc..., qui les rendent matériellement intransportables d'une prison à une autre. Elle ne s'occupe que de cela et dans l'esprit de la « théorie du débarras ». En sorte que le troupeau comprend, avec un petit nombre de femmes encore jeunes ou vigoureuses dont plusieurs seraient moralement guérissables, une réunion de vieilles femmes décrépites, hébétées, de loques humaines inutilisables, — ai-je besoin de le dire, — pour le peuplement (!) et pour la colonisation (!!).

Le dernier convoi est parti de Saint-Martin-de-Ré par la *Ville-de-Saint-Nazaire* le 23 décembre dernier; il ne contenait que dix-sept femmes, parce qu'on n'avait jamais pu réussir, — j'en

dirai tout à l'heure les motifs, — à faire le plein. A mesure que défilait devant nous la théorie lamentable dont l'administration pénitentiaire coloniale prenait livraison [1], j'ai inscrit sur un carnet quelques renseignements et impressions. Voici la copie de ces notes auxquelles je ne change pas un mot [2] et qui vous en diront davantage, je crois, que de longues tirades.

1° Marie-Amélie R., trente-neuf ans, ménagère, célibataire, assez bonne apparence, 8 condamnations pour vol et escroquerie, dont *la plus forte à treize mois de prison.*

2° Félicie B..., âgée de 40 ans, lingère, célibataire, 20 condamnations pour vols et abus de confiance, dont *la plus forte à six mois de prison*; semble bien déprimée et très peu intelligente.

3° Maria L.., âgée de 50 ans, couturière, célibataire, 8 condamnations pour vol, dont *la plus forte à treize mois* et la plus faible à *huit jours* de prison. Médiocre santé, semble beaucoup plus vieille que son âge; incapable de se livrer à aucun travail, a été beaucoup plus vagabonde que couturière.

4° Pauline D..., âgée de 44 ans, blanchisseuse, mariée, *trois enfants*, mendicité et vol; la plus forte à *quatre mois*, la plus faible à *un mois* de prison. Pauvre créature d'aspect minable, teint terreux, visage ravagé de misère.

5° Charlotte C..., âgée de 22 ans, célibataire, marchande; 8 condamnations pour vols, dont la plus forte à *un an*, et la plus faible à *un mois* de prison. La Société de patronage de Nantes, qui s'intéressait à cette condamnée, avait exprimé le désir de se charger d'elle, offrant de lui procurer du travail : *on a refusé obstinément.* Figure intelligente, santé robuste. La malheureuse, qui se rendait compte de l'effroyable supplice auquel on la condamnait, poussait des hurlements de bête qu'on égorge. Ce fut un émoi général et je vis briller des larmes dans les yeux du très distingué fonctionnaire à qui incombait le soin de présider au lugubre embarquement. Jamais je n'oublierai cette scène de désespoir et j'aurai toujours ces cris d'agonie dans l'oreille.

6° Marie-Hortense D..., âgée de 35 ans, mariée, *deux enfants*, 14 condamnations pour vol, dont la plus forte à *un an*, la plus

[1] Voici la composition de leur trousseau, dont la valeur totale est de 120 francs :

2 chemises toile et coton ; 4 fichus ; 7 mouchoirs ; 4 cornettes ; 2 tabliers toile, 4 essuie-mains ; 2 robes ; 2 jupons ; 2 corsets ; 3 paires de bas de coton ; 2 paires de souliers ; 4 paires de chaussons ; 1 paire de sabots ; 3 peignes ; 1 chapeau de paille ; 1 fourchette ; 1 cuillère ; 1 assiette ; 1 timbale en fer ; 1 couteau ; 1 matelas ; 1 traversin ; 2 draps.

[2] Je me borne à supprimer les noms.

faible à *un mois* de prison. La femme D... a un mari âgé de plus de cinquante ans, individu d'une très mauvaise moralité, ce qui explique bien des choses. Mais, ce qui en explique d'autres, c'est qu'elle a été placée jusqu'à 18 ans dans une maison de correction; les instincts pervers, développés par la maison de correction et par l'immoralité du mari, vont s'épanouir et donner toute leur floraison dans l'abominable milieu où on l'envoie. Peut-être n'y avait-il plus rien à faire. En tous cas, maintenant, c'est fini.

7° Marie-Joseph J..., âgée de 45 ans, mariée, *quatre enfants*, 10 condamnations pour vol, dont la plus forte à *huit mois* et la plus faible *à un mois* de prison. Accablée par la misère, aspect croulant.

8° Louise-Léontine E..., femme C..., âgée de 42 ans, *cinq enfants*, 4 condamnations pour vol, dont la plus forte à *dix-huit mois* et la plus faible à *quatre mois*. Il m'a paru que cette femme avait encore quelque intelligence, quelque vigueur morale dont on pourrait tirer parti. Elle gémissait et pleurait beaucoup. Mes enfants, mes pauvres petits! clamait-elle.

9° Cécile-Philomène L..., célibataire, âgée de 23 ans; 6 condamnations pour vol, dont la plus forte à *cinq ans*, la plus faible à *un jour*. Cette fille avait été mise en liberté conditionnelle et placée dans un établissement de patronage. Elle a récidivé, cela est vrai, mais sa dernière condamnation n'a été que d'*un jour* de prison. N'aurait-il pas été humain de songer qu'elle a 23 ans et que si la première tentative d'amendement n'a pas été très heureuse, on aurait eu le temps de recommencer à lui faire du bien comme elle avait recommencé à se faire du mal? Quand elle a pris place dans la chaloupe, nous avons éprouvé tous un serrement de cœur : nous sentions qu'un acte barbare se commettait.

10° Rose P., femme C., âgée de 55 ans, vague profession, 5 condamnations pour vol dont la plus forte à *deux ans* de prison, la plus faible à *cinquante francs d'amende*. Une miséreuse très affaiblie physiquement et intellectuellement.

Le convoi était complété par une folle et cinq impotentes.

IV

Je disais plus haut qu'on n'avait pas pu réussir à former un convoi normal. C'est que la commission de classement des récidivistes s'était manifestée.

Cette commission est présidée par un conseiller d'Etat; elle a pour membres de hauts fonctionnaires, des magistrats. Son rôle consiste à examiner les dossiers et à décider qui doit partir ou rester. Ses membres sont des hommes éclairés, des esprits larges et ils répugnent à la besogne cruelle qu'il leur faut remplir. Très exactement avertie, elle mesure les conséquences qu'auront les signatures mises au bas de son procès-verbal, un procès-verbal qui équivaut à un arrêt de mort et quel arrêt de mort! la mort à petit feu ou plutôt à grand feu.

Aussi, les membres de la commission de classement n'ont-ils qu'une pensée : tâcher de soustraire les femmes reléguées à la relégation. Dans un but qu'on ne saurait trop approuver, ils font de l'obstruction, ils s'ingénient à trouver des prétextes pour gagner du temps et pour obtenir des dispenses ou des grâces. A leur louable mauvaise volonté le ministère de l'intérieur, qui tient à dégager ses prisons, et le ministère de la Justice, dont l'entêtement en ces matières est proverbial, opposent des fins de non-recevoir systématiques. En sorte que, par humanité, par un sentiment d'équité, par horreur de se faire bourreaux, ces hauts fonctionnaires, ces juristes prolongent sciemment d'illégales détentions et les voudraient prolonger indéfiniment.

Bref, on dirige actuellement forçats et récidivistes, tous et toutes, sur Cayenne; en sorte que, même pendant les beaux jours de Fructidor, la Guyane ne fut jamais à pareille fête et n'eut si merveilleuse occasion de montrer ses aptitudes à servir de cimetière national. Au point de vue qui nous occupe, cela résulte très clairement des statistiques officielles. Nous y voyons que l'apport annuel est d'environ 400 relégués et que le déchet annuel est de 280; nous y voyons aussi que, sur un total général de 13 000 relégués envoyés dans les deux colonies pénitentiaires, le nombre de décès a été de 8 000, dont 5 600 peuvent être revendiqués par la Guyane. On rencontrerait certainement peu de pays où la population se renouvelle davantage et l'on n'en trouverait point où une telle fréquence dans les efforts aboutissent à une telle constance dans l'insuccès. Il faut avoir, en vérité, l'illusion bien solide ou l'entendement bien obtus pour ne pas comprendre que, de mille façons, la nature n'a cessé de crier gare aux Européens égarés en ces parages et qu'elle leur clame sur tous les tons : « Ne labourez point mon sol qui ne veut pas de votre agriculture ni de votre industrie; n'attaquez point les arbres séculaires de mes forêts silencieuses, ne troublez point dans leur quiétude les hôtes qui grouillent dans mes savanes traîtresses et qui se vautrent dans mes marécages fangeux; allez-vous-en! »

Les colons, après quelque résistance et de dures expériences à leurs dépens, finirent par comprendre et sont partis. Mais alors l'Etat, l'Etat anonyme et sans responsabilité, a pris leur place et il a fait de la Guyane l'exutoire de ses établissements pénitentiaires métropolitains; il l'a transformée en colonie de consommation.

Aucun rapport n'indique les réels motifs qui ont inspiré cette décision qui date du 26 octobre 1896, aucune circulaire n'en fait ressortir les conséquences. Comme je ne suis pas obligé à la même réserve discrète, je me permettrai de combler, tout au moins sur le dernier point, — je veux dire les conséquences, — cette prudente lacune.

Les relégués, nous avait dit l'article 31 du décret, seront reçus dans des dépôts de « préparation et ils y seront formés soit à la culture, soit à l'exercice d'un métier ou d'une profession, en vue des engagements de travail ou de service à contracter et desconcessions de terre à obtenir selon leur aptitude et leur conduite ».

A quelle culture peut-on bien préparer des hommes dans un pays où l'on ne cultive pas, où l'on importe tout ce qui sert à l'alimentation, même la viande de boucherie? Quel métier leur apprendre, puisqu'on ne fabrique rien sur place, pas même des vêtements? Quelle profession leur enseigner si ce n'est celle de chercheurs d'or : garde-toi, je me garde, revolver au poing! drôle de profession pour des gens à régénérer! profession qui exige, d'ailleurs, et l'indépendance absolue et la vigueur physique. Quant aux concessions de terre, mieux vaut n'en pas parler; on a formé un énorme domaine pénitentiaire dont l'échec a été piteux parce que l'Européen ne pouvant supporter ni le climat, ni les miasmes qui se dégagent du sol, la plus grande partie des concessions a été donnée, comme par manière de gageure, semble-t-il, à des Arabes, c'est-à-dire à des nomades.

Le dépôt de *préparation* des récidivistes hommes ne saurait donc les préparer qu'à des hypothèses imaginaires. A quelles choses préparer le dépôt des femmes reléguées? Uniquement à mourir d'une mort cruelle.

Aidé par la sollicitude administrative, le climat fait ample moisson : 275 décès sur 500 femmes, telle est la récolte. Au premier abord, le chiffre paraît sinistre, mais à la réflexion, on en est moins effrayé lorsqu'on se rend compte qu'il représente 275 épilogues de supplices et que, très probablement, le dernier soupir est de beaucoup le moins douloureux qu'auront poussé nos soi-disant libérées depuis le jour où on les a débarquées sur une

des rives du triste Maroni aux eaux jaunâtres, en face d'un village de Galibis, et depuis le moment où on leur fit franchir le seuil du lieu qui abritera la liberté relative promise par la loi en échange de l'exil perpétuel.

Ce lieu, c'est le fameux dépôt, c'est le « couvent », comme on dit là-bas, — vieux surnom donné en un temps où nul ne prévoyait qu'il apporterait une recrue au nombre des proscrits.

La maison est très petite, si petite que les surveillantes n'ont pas même un coin à elles pour se retirer, pour être hors du contact de leurs pensionnaires. Elle est extrêmement chaude, aussi mal aménagée et inconfortable qu'on peut le rêver, ne possède pas un pouce de jardin ni de terrain quelconque permettant de trouver quelquefois un peu d'air respirable, un peu d'ombre rafraîchissante. Elle tombe en ruines, ses murs sont lézardés, ses enduits s'effritent, le mobilier n'est qu'une réunion de tables boiteuses, de chaises éclopées, d'objets cassés. On ne répare rien, jamais. Savez-vous pourquoi? Parce que la maison est située au beau milieu de la ville de Saint-Laurent, capitale de la Transportation et que le « couvent » n'a, par conséquent, point le droit légal d'exister. « Les mêmes circonscriptions territoriales *ne doivent, en aucun cas* », dit l'article 5 du décret du 26 novembre 1885, « être affectées concurremment à la relégation collective et à la transportation ».

L'installation du « couvent » est donc une installation provisoire, un campement en attendant mieux. *En principe*, les femmes reléguées doivent être placées à Saint-Jean du Maroni[1], l'endroit peut-être le plus malsain du globe, mais où on aura de l'espace. Engager le plus mince crédit pour réparer un abri provisoire serait contre toutes les règles et constituerait un gaspillage des deniers de l'Etat. Seulement, il y a vingt ans que cela dure et le provisoire s'approche de la prescription. Cela lui donne presque la respectabilité du définitif. D'ailleurs, pour déplacer le couvent, il faudrait bâtir et que dirait, grands dieux! la commission du budget? Elle dirait ce qu'elle a déjà dit : bâtir, toujours bâtir! inutile dépense; vous avez Saint-Laurent, restez-y et gardez-le.

On y reste et les femmes y sont entassées abominablement, recluses étroitement. Pour tout exercice, on les promènera de temps en temps, le jeudi, au coucher du soleil. Vêtues de leur uniforme — une robe à mille raies et un chapeau de paille à ruban noir, — elles marcheront, pendant une heure, sur deux

[1] Saint Jean a été surnommé « le camp de la mort ».

files comme des pensionnaires très sages, le long de la route poudreuse qui mène de Saint-Laurent à Saint-Louis. Ce sera la grande, l'unique distraction, le seul événement insigne. On ne peut, du reste, mieux faire et plus que cela rendre la main. Comment laisserait-on vaguer de si fragiles vertus parmi des forçats et d'anciens forçats?

Donc, à part ces quelques sorties processionnelles, nos femmes reléguées sont parquées à la façon des moutons dans un abattoir. Et elles resteront ainsi *toute la vie*, astreintes au travail en commun, accablées par la chaleur, par la fièvre, par l'anémie. Tandis que les femmes condamnées aux travaux forcés subissent leur peine en France, qu'elles sont presque toujours graciées au bout d'un temps plus ou moins long et peuvent alors, suivant les cas, rentrer dans leur famille ou se marier, ou s'employer, les reléguées qui sont frappées d'une peine *accessoire* — laquelle n'est parfois, nous l'avons vu, que l'accessoire d'un jour de prison et de 50 francs d'amende — sont envoyées dans un *in pace*. Jamais elles ne reverront leur famille et, quant à l'emploi, jamais elles n'en connaîtront d'autres que de confectionner, dans l'intérieur du couvent, des costumes en toile bise et des chapeaux en paille de pandanus, destinés à habiller et à coiffer les forçats.

On m'objectera que les reléguées peuvent se marier.

La réponse est simple. Oui, le décret qui a légiféré la loi a divisé théoriquement les relégués en deux catégories : relégués collectifs, relégués individuels. Les relégués collectifs sont ceux qui restent internés dans les dépôts; les relégués individuels sont ceux qui « justifient de moyens honorables d'existence ». Le bon billet! Je me demande par quels procédés ils, et surtout elles, les trouveront au Maroni, ces « moyens honorables d'existence ».

Je n'ignore point qu'on a fait quelques essais matrimoniaux franco-arabes. Le résultat a été déplorable et les unions ainsi formées ont été monstrueuses : de la part de la femme, répulsion allant jusqu'à l'effroi; de la part du mari, aucune des notions que nous avons sur le mariage et sur les devoirs qu'il impose. On a renoncé à ces inqualifiables expériences.

Donc nous pouvons affirmer que les femmes reléguées, — et c'est ce qui peut leur arriver de moins mal, — sont vouées au célibat indéfini en même temps qu'à la claustration perpétuelle.

Un moment arrive où leur volonté étant brisée par l'anémie cérébrale, où leurs restes de jeunesse étant durement flétris et leurs vagues aspirations vers le bonheur définitivement étouffées, elles courbent la tête sous le joug. Mais ne croyez pas que cet anéantissement complet de l'être physique et moral se soit produit

sans des tentatives de révolte, sans des efforts désespérés pour échapper à la géhenne.

J'aurais là-dessus beaucoup d'observations à présenter, mais la matière est scabreuse, et pour narrer ce que j'ai vu dans le « couvent » de Saint-Laurent du Maroni, pour faire part des renseignements que j'y ai recueillis, il me faudrait écrire un long chapitre en latin, ou plutôt en grec, puisque c'est le grec qui maintenant, paraît-il, a le monopole de savoir dans les mots braver l'honnêteté.

Mieux vaut résolument supprimer le chapitre, quitte à supprimer beaucoup d'intérêt avec un peu d'émotion et je mentionnerai simplement, sans détails ni exemples à l'appui, que le dépôt des femmes reléguées est un séjour incroyablement corrupteur où, suivant l'expression de Massillon, « la nuit y donne des funestes conseils à la nuit ».

Quelle résultante, d'ailleurs, plus logique d'une combinaison de circonstances qu'on jurerait avoir été volontairement provoquées? Comment s'étonner que des fruits, déjà si profondément gâtés, achèvent de se pourrir au contact d'une pareille atmosphère?

V

Je me hâte de quitter ce sujet et je voudrais quitter en même temps le couvent des femmes reléguées. Mais le devoir me commande d'y rester quelques instants encore et puisque aussi bien j'ai entrepris la tâche de dire des vérités désagréables, je ne saurais m'abstenir de signaler au zèle de nos hommes politiques une situation dont la gravité leur paraîtra sans doute laisser loin d'elle l'horreur des abus ci-dessus dénoncés. Qu'ils apprennent donc que l'établissement installé provisoirement au Maroni depuis vingt ans, n'a pas cessé d'être dirigé par des religieuses de l'ordre de Saint-Joseph de Cluny, et que l'on n'aperçoit pas la possibilité de le faire diriger par d'autres. Rendons pourtant justice aux efforts de l'administration; elle a — si j'ose encore me servir de cette expression réactionnaire — remué ciel et terre pour laïciser; elle s'est adressée au ministère de l'intérieur, mais le ministère de l'intérieur a répondu :

— Comment voulez-vous que je vous cède du personnel puisque je ne peux moi-même laïciser ni ma prison de Montpellier, ni ma prison de Rennes, ni le dépôt de la Préfecture, ni Saint-Lazare?

Elle s'est adressée aux femmes de surveillants militaires, mais les femmes de surveillants militaires ont répondu :

— Nous avons des enfants, nous avons des filles et nous ne nous soucions point de les faire loger là-dedans : nous estimons que c'est déjà bien assez d'être obligées d'habiter un pénitencier.

Elle s'est adressée à des négresses, à des mulâtresses, mais ces dames ont demandé d'un air furieux si on les insultait.

Alors ces mêmes autorités, qui avaient apporté une « amélioration matérielle et morale » au fonctionnement des hôpitaux de la Transportation *en y remplaçant les sœurs infirmières par des forçats*, ont dû se déclarer impuissantes. L'affaire en est là. Aucun dévouement à trois francs cinquante ne consent à accepter la tâche quasi surhumaine que remplissent, sans qu'on leur donne même de quoi vivre, les religieuses de Saint-Joseph de Cluny. On ne sait où chercher, on ne sait où trouver d'autres femmes qui soient capables de passer leur existence à entendre, avec des oreilles chastes, le plus immonde langage, on ne rencontre nulle part celles qui feront, comme les religieuses de Saint-Laurent, rayonner autour de soi assez de vertu, de sainte pudeur et de douce fermeté pour hypnotiser des créatures vicieuses jusqu'aux moelles, qu'aucune intimidation n'est plus capable d'effrayer puisqu'on leur a infligé le summum du supplice.

Ah! Messieurs les hommes politiques, que n'avez-vous fait le voyage de la Guyane! Que n'avez-vous regardé de près, avec des yeux d'observateurs impartiaux, la population pénale! Vous vous rendriez compte du magnétisme qu'exerce la cornette blanche sur des êtres dégradés et redescendus à l'état de primates.

Mais voilà, vous n'y êtes pas allés, vous n'irez jamais, et vous parlerez de ces choses si sérieuses, qui contiennent tant de problèmes troublants, — droit humain de punir, responsabilité criminelle, etc., — comme de beaucoup d'autres choses que vous ne connaissez pas mieux. Vous répéterez vos phrases. Soit, répétez-les donc.

Mais, de grâce, daignez être logiques avec vous-même, logiques avec vos rancunes et vos préjugés, et puisque les sept religieuses du dépôt de Saint-Laurent représentent, à votre avis, les sept têtes de l'hydre, ne livrez pas au monstre les pauvres infortunées qui déjà sont par vous martyrisées si cruellement. Faites cesser ce que vous appellez un scandale et, du même coup, ce que nous appelons votre crime : supprimez la relégation des femmes.

Paul Mimande.

MATINÉES SICILIENNES

I

CEFALÙ

8 avril. — Depuis hier soir la pluie n'a pas cessé de tomber, tiède et parfumée. Nous roulions dans une impénétrable obscurité, mais, quand nous abaissions la glace du wagon, l'air moite de la nuit nous arrivait très doux, imprégné de senteurs exquises. Evidemment nous traversions une forêt sans fin de citronniers et d'orangers en fleurs. Au petit jour, le paysage nous apparaît grandiose et singulier; c'est la Calabre pauvre, sauvage, inhospitalière, d'arides montagnes coupées de crevasses profondes, de larges éboulis de pierres où les torrents ont fait leur chemin. A droite, la mer et le ciel pâle se confondent dans la brume, puis une ombre se rapproche, un nuage très bas enveloppant une côte escarpée dont les sommets le déchirent çà et là, la Sicile!

Nous suivons de près le bord de la mer; la vague se brise au pied des grands rochers superbes que nous contournons ou traversons sans cesse et, à chaque détour, de gracieuses petites villes surgissent et disparaissent, montrant un instant là-haut leur coupole blanche ou leur mince campanile. L'une d'elles a un vieux château fortifié sur un étroit promontoire, c'est Scilla et voici San Giovanni, Gallico, d'autres encore, perchées sur le roc ou enfouies dans la verdure. Car la fertilité a reparu intense, merveilleuse; ce ne sont qu'amandiers, pêchers, beaucoup de figuiers dont les fruits grossissent déjà, des citronniers toujours, et toujours des orangers, et, sous la pluie douce, incessante, toutes ces fleurs embaument et la verdure même a son parfum.

Les jardins de Reggio viennent jusqu'au port et le train s'arrête à côté du bateau, un large bateau plat où l'on embarque les fourgons des messageries et de la poste; les voyageurs se casent comme ils peuvent, cherchant un abri, mais y renonçant

bientôt, car la pluie redouble et partout l'eau ruisselle et roule sur le pont. Il n'y a pas un souffle de vent et, sitôt qu'un fugitif rayon de soleil perce la pluie, la mer unie prend des reflets d'opale tandis que, devant nous, au bord de cette bande verte suspendue entre le ciel et l'eau, brillent les maisons blanches et les quais de Messine, la *Faucille* d'argent. Lentement nous approchons, et c'est de Sicile maintenant qu'à travers la pluie les douces senteurs nous arrivent.

Il pleut de plus belle lorsque nous accostons; les facchini qui viennent prendre nos bagages ont mis, pour se protéger, d'épais sacs de toile sur leurs épaules, et leurs pieds nus éclaboussent en courant sur les dalles du port. Tout de suite une chose nous frappe; ces Siciliens sont plus grands, plus sveltes, que leurs confrères d'Italie, moins empressés aussi, et ils ont, pour offrir leurs services, une sorte de politesse nonchalante qui ne manque ni de grâce ni de dignité. Vite, dans un joyeux bruit de sonnailles, le petit omnibus de l'hôtel nous emmène le long des quais où de nombreux bâtiments sont amarrés, gris sur la mer grise, et l'air humide est alourdi de l'ar me pénétrant des citrons : voitures de citrons que l'on décharge, barils de citrons que l'on embarque, montagnes de citrons qui s'entassent, s'écroulent et roulent, jusque sous les pieds des chevaux, un amoncellement d'or pâle sous la pluie odorante.

Le mauvais temps, en Sicile, ne dure guère et déjà les nuages se séparent. Il fera beau tantôt pour parcourir la ville, et demain matin nous verrons, du haut du Campo Santo, par-dessus les buissons de géraniums et de roses, le détroit étinceler au soleil, les montagnes resplendir sur le ciel bleu, celles-ci, autour de nous, toutes couvertes de verdure, les autres, là-bas, lointaines et violettes, inoubliable vision de beauté !

10 avril. — La voie descend vers le sud, puis tourne à droite et, en décrivant une grande courbe, commence à s'élever rapidement. Au-dessus du Campo Santo, bien au-dessus de la ville, plus haut que les vignes et les jardins d'*agrumes*, par des ravins de plus en plus resserrés et sauvages, où seules poussent entre les pierres les grandes raquettes des figuiers de Barbarie, nous montons et d'instant en instant l'horizon se fait plus large et plus magnifique. De si haut le détroit semble un fleuve immense, étonnamment bleu, qui s'en va là-bas vers la mer Ionienne, et, sur la rive opposée, la montagne de Calabre, le beau massif de l'Aspromonte, se déploie et grandit à mesure que nous nous élevons. Quelques tunnels, d'où nous sortons sur l'autre versant des monts Neptuniens, et maintenant c'est la mer Tyrrhénienne

vers laquelle nous redescendons et qui brille devant nous au clair soleil matinal.

Les monts Neptuniens! c'est un des charmes de cette terre de Sicile que ces noms harmonieux qui, à chaque pas, éveillent un souvenir classique ou une image de beauté; Milazzo rappelle Mylée; le cap Tyndaris se dresse à pic au-dessus des flots, et ces îles lointaines, à peine visibles à l'horizon, sont toujours couronnées de la fumée légère qui sortait de la forge d'Héphaïstos; la côte où nous courons est toute grecque! Entre chacun de ses promontoires escarpés, la rive basse s'incurve doucement; ici la mer trace au milieu des vergers fertiles une longue courbe d'azur resplendissant; là d'étroits cours d'eau, les lentes *fiumare*, descendues des hauteurs boisées de Caronia, se perdent dans les sables, parmi les taillis de myrtes et de lauriers-roses, et c'est bien encore, comme au temps des émigrants Ioniens, *Kalacté*, le Beau rivage!

Un rocher s'avance en mer, si haut et si abrupt qu'il couvre de son ombre bleue la baie profonde: sur le sommet s'élevait l'antique Cephalœdium, dont il reste bien peu de chose; Cefalù est au pied, de l'autre côté de cette muraille gigantesque. Du port, où les voiliers viennent chercher l'huile et le vin, on monte en quelques minutes à la vieille cathédrale normande, par de petites rues pittoresques où grouille une marmaille joyeuse et déguenillée. Les balcons des hautes maisons grises se rejoignent presque, et, jusqu'aux étages les plus élevés, des cordes tendues en travers portent le linge qui sèche, cette éternelle lessive qui, d'un bout à l'autre de l'Italie, n'a jamais fini de sécher, et jette dans l'ombre de tous les *vicoli* les notes éclatantes de ses oripeaux multicolores.

La cathédrale de Cefalù est un des plus beaux monuments de la période normande. Commencés par Roger II, le chœur et le transept ne furent vraisemblablement achevés que vers la fin du douzième siècle; la nef et la façade, avec son porche si original, sont encore postérieures et leur architecte, Johannes Panicterius, les a lui-même datées de 1260.

Etrange et merveilleuse époque! Jamais peut-être on ne vit pareil épanouissement! Après la Grèce, après Rome, Byzance avait longtemps dominé en Sicile; on sait qu'un moment même l'empereur Constant II transporta sa cour à Syracuse, et au neuvième siècle, alors que l'Italie, — à l'exception de quelques cités éparses, — avait depuis longtemps rompu avec l'empire et l'Eglise d'Orient, la Sicile était encore toute byzantine. Mais les Arabes d'Afrique la convoitaient. Déjà en 699, les troubles qui

éclatèrent après l'assassinat de Constant II avaient été pour eux l'occasion, ou le prétexte, d'une incursion sur la côte méridionale; ils n'étaient pas restés, mais ils revinrent bientôt. Moins de cinquante ans après, Abdurrahman, arrêté sous les murs de Syracuse, frappait de son cimeterre la porte de la ville « si fortement qu'elle en garda toujours la marque », et cette première blessure allait peu à peu s'élargir. En 902, après la chute de Taormine, l'île presque entière était au pouvoir des musulmans, et ils firent d'elle un des centres les plus brillants de l'islam, jusqu'au jour où, les petites communautés chrétiennes qui subsistaient çà et là ayant appelé les Normands à leur aide, le plus jeune des fils de Tancrède, le grand comte Roger, la leur reprit ville à ville et reçut du Pape Urbain II l'investiture du beau royaume qu'il venait de conquérir. Sous sa main et celle de ses successeurs, la Sicile allait atteindre à son plus haut degré de gloire et de prospérité. Ces nouveaux venus, avec leur suite de barons normands et d'évêques latins, eurent cette suprême habileté, en établissant leur gouvernement et leur foi, de ne froisser ni les mœurs ni les consciences. Vicaires du Saint-Siège, ils remirent sous l'autorité pontificale les évêchés que Byzance en avait jadis détachés, mais respectèrent la situation du clergé orthodoxe partout où il n'avait pas dépossédé l'Eglise romaine. En même temps qu'ils fondaient les premières abbayes cisterciennes, ils accordaient leur protection aux moines de saint Basile, et, garantissant aux sectateurs du prophète, sous certaines conditions, l'exercice de leur culte, ils retenaient à leur cour les savants, les artistes et les poètes arabes. Ainsi, sans rien abdiquer de leur caractère ni de leur autorité, s'adaptant eux-mêmes à leurs nouveaux sujets, ils accomplirent ce prodige d'associer tant d'éléments qui semblaient inconciliables et firent refleurir, autour de leur royauté catholique et normande, la double civilisation des patrices de Constantinople et des émirs musulmans.

Ils eurent aussi des architectes de leur pays, et la cathédrale de Cefalù, avec ses deux tours, ses grandes croisées d'ogives et la haute galerie qui court au-dessus du transept, est incontestablement l'œuvre d'un Normand de Normandie. La décoration intérieure est byzantine, et jamais les vieux maîtres mosaïstes du Mont-Athos ne conçurent figure de Christ plus belle, plus noble, plus impressionnante que celle qui emplit ici le fond de l'abside et dont la main levée bénit d'un geste si magnifique; tandis qu'au-dessous et autour de lui, à droite et à gauche du chœur, en attitude d'Orantes, avec leur visage aminci et leurs yeux son-

geurs, dans l'auréole de leurs triples ailes ou les plis raides de leurs robes gemmées, la Vierge, les saints, les archanges déroulent leur théorie sacrée sur le champ d'or rayonnant. Sans doute, Monreale est plus complet et plus riche; la chapelle Palatine est la perle, l'inestimable joyau de cet art composite et charmant, mais nulle part il n'est plus belles mosaïques et rien ne surpasse la divine et mélancolique majesté du Christ de Cefalù.

Nous grimpons par des ruelles tortueuses, puis par un sentier rapide et bientôt la cathédrale et ses tours, et son joli cloître plein de verdure, et toute la ville aux toits pressés, semblent descendre derrière nous et s'aplanir au bord de la mer. Le soleil est ardent, mais la brise nous rafraîchit et, sur le ciel très bleu, le roc que nous gravissons et où s'accrochent à peine quelques buissons épineux, quelques touffes de thym, se détache comme un coin d'Afrique, blanc dans la lumière vibrante. Combien la cité antique était magnifiquement située là-haut! Le flot des invasions a pourtant monté jusqu'à elle et n'en a laissé que des vestiges incertains, confondus parmi les ruines d'une forteresse sarrazine. Seulement, à mi-chemin du sommet, une construction singulière — une salle étroite dont le toit de pierres est depuis longtemps effondré, mais dont les murs et la porte, formés de ces blocs énormes qu'on appelle cyclopéens, sont demeurés indestructibles — nous reporte bien au delà, vers ces âges mystérieux où les premières barques mycéniennes commencèrent d'aborder aux rivages sicules.

Quelle immense étendue de l'histoire de l'humanité l'on découvre du haut du rocher de Cœphalœdium, dans cet admirable entourage de mer, de côtes, de montagnes harmonieuses! Vers l'ouest, la haute pointe qui, à l'autre extrémité de la baie, s'avance et nous cache Palerme, portait, comme un nid de pirates, une colonie carthaginoise, plus tard la romaine Solonte, dont on retrouve aujourd'hui les voies dallées, les bornes, les citernes, de nombreux débris de sculptures et de beaux fragments de colonnes des portiques écroulés. Mais surtout, au fond du large golfe ensoleillé, il y avait la grecque Himera, la patrie de Stésichore, Himera dont le nom seul est un chant, et un chant de victoire!

Là, dans la plaine qui s'étendait entre la ville et la mer, se joua l'un des premiers actes de la grande lutte qui, pendant plus de quinze siècles, devait remplir de ses péripéties le monde méditerranéen : la résistance de la civilisation hellénique et latine, dont nous sommes les héritiers, contre l'envahissement des Sémites qui — s'ils eussent réussi — aurait si gravement altéré le génie de notre race et compromis ses destinées. A ce titre, la

bataille d'Himera reste pour nous une des crises les plus dramatiques de l'antiquité. On était au commencement du cinquième siècle; les Perses, une première fois repoussés à Marathon, allaient tenter un plus puissant effort, et Xerxès voulut que l'hellénisme fût attaqué à ses deux foyers à la fois, par l'Orient et par l'Occident, en Grèce et en Sicile. Tyr, dont les hardis navigateurs, marchands ou corsaires, parcouraient sans cesse les côtes de la Méditerranée, fut l'intermédiaire naturel entre Carthage et le Grand Roi, et pendant que l'innombrable multitude des Perses franchissait l'Hellespont, une flotte punique amenait trois cent mille hommes devant Himère. L'opiniâtre défense des assiégés permit heureusement aux Grecs d'Agrigente et de Syracuse d'arriver à leur secours; la bataille s'engagea, longue et sanglante, sous les murs de la ville, mais enfin, malgré l'infériorité du nombre, l'héroïsme l'emporta et, au coucher du soleil, l'immense armée carthaginoise n'existait plus. La légende assure que ce jour fut le même où Thémistocle détruisit la flotte de Xerxès à Salamine, et peut-être elle se trompe, mais il me plaît de l'en croire; la légende dégage souvent des faits une vérité plus vraie que les faits eux-mêmes. N'est-il pas beau de penser que le même soir qui vit les mercenaires d'Hamilcar joncher de leurs morts la plaine d'Himère, vit aux rivages de l'Attique le Grand Roi pleurer sa défaite, son peuple de soldats, tous ses vaisseaux anéantis, et entendit retentir, aux deux extrémités du monde grec, le même chant de délivrance!

La joie fut grande en Sicile; les belles médailles de Syracuse en ont immortalisé le souvenir, et Gélon fit ériger à Delphes une statue de la Victoire sur un trépied d'or; le danger, pourtant, n'était qu'écarté. Deux siècles plus tard, une autre armée carthaginoise campait sur ce Monte Pellegrino qu'on aperçoit d'ici, et un autre Hamilcar faisait jurer à son fils Hannibal d'effacer de la terre l'empire et jusqu'au nom de Rome. Et l'on sait combien il s'en manqua de peu qu'il ne tînt parole.

Bien longtemps encore après, le flot sémite submergea de nouveau la Sicile, et cette fois il fallut que les fils de Tancrède vinssent, de Normandie, l'affranchir du joug arabe et la rattacher définitivement à l'Europe aryenne et au christianisme. Dans le lumineux horizon que nous avons sous les yeux, tout le cycle de ces luttes séculaires tient comme résumé entre la colline d'Himère et le rocher de Cefalù; l'ode héroïque de Simonide et de Pindare s'achève en *Te Deum* dans la cathédrale du roi Roger, sous la bénédiction du grand christ de mosaïque.

II

PALERME : LA CHAPELLE PALATINE

13 avril. — Depuis la marina, où il s'élève au-dessus de la mer étincelante, le soleil éclaire, ce matin, dans toute sa longueur, ce Corso Vittorio-Emmanuele, qui si longtemps s'appela le *Toledo*, et que le peuple, fidèle à des traditions bien plus lointaines, appelle encore le Cassaro, parce qu'il menait au château, « el kasr », de ses maîtres arabes; deux kilomètres d'une rue toute droite et pas très large, où tout le jour la foule circule et flâne, mêlée aux voitures, aux troupeaux de chèvres, aux marchands de fleurs, aux petits omnibus découverts où l'on monte et d'où l'on descend sans cesse, et à ces minuscules charrettes peintes si jolies, avec leurs mules empanachées et l'allègre carillon des clochettes de cuivre. Et de cette cohue joyeuse et nonchalante, le flot n'a jamais fini de couler au pied des nobles et lourdes vieilles demeures espagnoles, jusqu'à la Porta Nuova qui, là-bas, à l'autre bout de la rue, se dessine bizarrement, à demi-forteresse, à demi-pagode, évoquant je ne sais quel baroque Orient de fantaisie.

L'animation est plus grande encore aux Quattro Canti, où la Via Macqueda coupe le Corso à angle droit, divisant la ville en quatre quartiers à peu près égaux, quatre massifs de hautes maisons resserrées, au milieu desquelles s'enchevêtre un inextricable réseau de petites ruelles et de places étroites, sombres et sales; le soleil y pénètre à peine, accrochant çà et là le bouquet suspendu devant une madone, la Tendina rayée d'une boutique ou la guenille qui sèche sur un vieux balcon de fer ouvragé.

Mais la Macqueda est pleine de brise et de lumière, et à ses deux extrémités la montagne apparaît, proche et pourtant assez lointaine pour qu'on ne la sente pas peser sur soi, très nette et pourtant très douce sur ce beau ciel dont le climat maritime attendrit l'éclat, légère et comme aérienne dans la transparence du matin.

Certes, Palerme n'est plus ce qu'elle était au temps heureux de ces rois normands, en qui s'incarna si bien le génie de la Sicile, qu'on a pu dire qu'ils en furent la seule dynastie nationale. Les Espagnols, au contraire, pas plus ici qu'ailleurs, n'ont jamais cherché à s'identifier avec leurs conquêtes, et voilà sans doute pourquoi, depuis Pierre d'Aragon jusqu'au déplorable Ferdinand II, les princes et les vice-rois qui gouvernèrent Palerme ne l'ont pas seulement dépouillée, ils l'ont travestie. Les quatre

palais qui, aux angles des Quattro Canti, étalent leurs statues pompeuses et toute leur massive ornementation, encore qu'ils aient assez grand air, sont une piètre compensation à tant de chefs-d'œuvre disparus, détruits ou défigurés, effacés le plus souvent sous une couche de plâtre et peu à peu remplacés par un débordement de luxe criard, d'ors écrasants, d'épaisses moulures et de menaçantes corniches où des anges prétentieux évoluent sur des nuages de marbre.

La cathédrale même que, sous Guillaume II, avait reconstruite un Normand d'Angleterre, l'archevêque Walter of the Mill, ne nous est parvenue que singulièrement mutilée; et si le grand portail, avec ses tours du quatorzième siècle, se relie harmonieusement au vieux campanile, si l'on peut admirer le porche élégant ajouté, vers 1425, à la façade sud, rien ne saurait, sous aucun prétexte, excuser les laides petites coupoles des chapelles latérales, et encore moins le dôme disgracieux qui surmonte le tout.

A l'intérieur, les proportions sont imposantes toujours, malgré le disparate des styles successifs; mais un enduit grisâtre, uniforme, recouvre les murs et les voûtes et, seuls dans cette froide architecture guindée, la jolie Sainte Cécile de Crescenzio et quelques marbres délicatement sculptés par les Gagini, rappellent les grâces un peu factices et impersonnelles de la renaissance sicilienne. D'ailleurs l'intérêt de la cathédrale n'est pas là : il est tout entier dans une des chapelles, la première du bas-côté de droite où, derrière une grille, dans un recoin plein d'ombre, de poussière et d'oubli, quatre énormes et magnifiques sarcophages de porphyre rouge reposent lourdement, abrités chacun sous un baldaquin de forme sévère que supportent des colonnes de marbre blanc. Le plus reculé, qui est le plus ancien aussi et le plus simple, contient les restes de ce bon roi Roger dont le règne, peut-être la plus lumineuse accalmie qu'ait connue l'histoire troublée de la Sicile, demeure encore aujourd'hui si cher au souvenir et aux légendes populaires. Près de lui est sa fille Constance, la belle Basilessa aux longues pendeloques d'émaux et de perles; elle avait épousé l'empereur Henri VI qui se trouva par elle appelé à recueillir la couronne de ses neveux normands lorsque leur lignée masculine s'éteignit en Guillaume II, si regretté..... *Gugielmo, cui quella terra plora* (Dante, *Paradiso*). La transition fut dure aux Siciliens, et ils ne se soumirent pas sans peine à ce rude fils du vieux Barberousse, mais s'efforcèrent vainement de secouer la main de fer qu'il avait appesantie sur eux. Il dort, lui aussi, dans une de ces tombes royales, et, à ses côtés, son fils, l'empereur Frédéric II, sous lequel Palerme allait une dernière fois se re-

trouver le foyer d'une civilisation intense, savante et raffinée. Étrange et déconcertante figure que ce Frédéric de Hohenstaufen, ambitieux aux rêves démesurés, violent et fourbe, avec un génie plein de ressources et de séductions! Prince courtois, magnifique et dissolu, épris — en morale comme en politique — d'inquiétantes nouveautés, esprit curieux occupé, entre deux batailles, de mathématiques ou de poésie, de médecine, d'astronomie et quelque peu d'astrologie, ce terrible remueur d'hommes et d'idées, plus qu'à demi mécréant et deux fois excommunié, revêt enfin, pour mourir, la robe de bure d'un moine de Cîteaux, et reçoit l'absolution de l'archevêque de Palerme, à quelques lieues de Rome où il venait assiéger le Pape. Après avoir tant d'années guerroyé pour donner à l'empire une forte unité sous sa main puissante, il laissait tout en miettes derrière lui; et il semble bien que si son œuvre échoua si complètement, c'est qu'il aima trop, d'un amour jaloux, son beau royaume de Sicile. Pour être ici seul maître absolu, il compromit tout le reste, désorganisa l'Empire, bouleversa la chrétienté, et soutint désespérément une lutte où son orgueil et sa fortune devaient se briser. Il repose là, sur un coin de cette terre à laquelle il a tant sacrifié, et son nom évoqué ajoute je ne sais quelle grandeur tragique au muet et froid abandon des sarcophages de porphyre.

Le palais royal n'a pas non plus échappé aux maladroites transformations; il conserve cependant, par certains côtés, son air de forteresse arabe; il conserve sa tour normande et les belles mosaïques, de style oriental ou persan, de la chambre de Roger; mais surtout il renferme cette admirable chapelle de San Pietro del Real Palazzo, la Palatine, consacrée en 1140 par Roger II, achevée par ses successeurs, et qu'une bienheureuse fortune a gardée jusqu'à nous entière et presque intacte, — fleur exquise et rare d'un art qui ne s'épanouit qu'ici et qu'un instant, car il y fallut l'éphémère rencontre de ces trois civilisations et la volonté royale qui sut faire, de leurs contrastes, une œuvre de perfection.

Avec des dimensions restreintes, la Palatine reproduit bien les formes adoptées par les Normands dans la plupart de leurs églises de Sicile : une nef centrale assez large et deux latérales très étroites, aboutissant ensemble au chœur, que précède une balustrade de marbre, et au fond duquel se creusent trois absides dont chacune correspond à l'une des nefs et la termine; au-dessus du chœur, exhaussé lui-même de quelques marches, quatre sveltes colonnes, quatre ogives élancées, formant un plan carré d'où, peu à peu, l'ample coupole se dégage, s'enlève et plane. Ainsi nous apparaît la chapelle du palais, latine par ses trois nefs, grecque

par sa coupole et ses trois absides, et surtout par la profusion, l'indescriptible richesse de ses mosaïques et par leur caractère strictement orthodoxe. Pour elles, en effet, Roger fit venir de Constantinople d'habiles artistes, instruits dans les immuables traditions de l'iconographie byzantine, et forma à leur école toute une génération d'élèves, j'allais dire de disciples, dociles et fervents. Aux Arabes, il demanda cet étonnant plafond de bois, sculpté en forme de stalactites, dont les pendentifs enserrent de si délicates peintures, et ce pavé où des incrustations précieuses tracent sur le marbre, en une inépuisable variété de combinaisons, leurs entrelacs aux nuances vives « comme un parterre de primevères ». Sur les murs aussi s'étend, jusqu'à un peu plus que hauteur d'homme, un revêtement de marbres finement incrustés d'or et de pierres dures, porphyres, agates, serpentines, que borde une frise de palmettes arabes dressées comme des fers de lance; tout le reste appartient aux mosaïques grecques.

Elles montent jusqu'à la voûte, recouvrent les arceaux de la nef et du chœur, brillent au fond des absides, rayonnent sous la coupole, et c'est tout d'abord un éblouissement très doux; les lignes se perdent, les couleurs se fondent dans ce chatoiement d'or sur lequel frissonne la lumière et dont l'ombre même s'éclaire mystérieusement. Puis quand l'œil, s'étant ressaisi, peut observer et suivre lentement, comme on feuillette un missel, l'histoire sacrée qui se déroule devant lui, dans la nef, l'Ancien Testament, l'Evangile dans le sanctuaire, et dans les bas-côtés les Actes des Apôtres, ce sont alors d'autres surprises : c'est la composition à la fois somptueuse et naïve; c'est, avec le respect des formes hiératiques, une fine pointe d'observation et, sous les attitudes convenues, la sincérité du sentiment pieux qu'un geste, un détail, un rien nous révèle; c'est enfin, autour des scènes principales, ce peuple de saints personnages, ces vierges pensives, ces graves évêques et, de toutes parts, les médaillons, les arabesques, les broderies et les guirlandes jetant, sur la chaude harmonie des ors, leur éclat et leur fantaisie. Toute cette illustration des Ecritures se résume et s'achève dans les mosaïques de la coupole, les plus belles peut-être qu'aient ici exécutées les artistes venus de Byzance. Sur les quatre plans des arcs du chœur et dans les niches qui, à chaque angle, préparent la courbe de la coupole, les prophètes alternent avec les évangélistes; l'ancienne loi et la nouvelle sont à la base sur laquelle l'envolée suprême va prendre son point d'appui et son essor. Moïse, Daniel, Isaïe, Ezéchiel, d'autres encore, annoncent la venue du Messie; Mathieu et Marc, Luc et Jean gravent son Verbe divin sur le grand livre

que chacun d'eux tient ouvert à côté de lui; au-dessus d'eux le ciel commence. Avec l'archange Michel, les saints guerriers de l'Eglise grecque en forment la garde héroïque et splendide. Enfin, à la voûte même, huit anges drapés de tuniques blanches ou de riches dalmatiques, portant le globe et la haste, font une couronne mystique au milieu de laquelle, centre et sommet de toutes choses, domine la grande figure du Sauveur, non pas le doux Jésus, mais le Christ tout-puissant, *Pantocrator*, dont la main semble levée pour avertir plutôt que pour bénir et dont le visage sévère garde l'impassibilité un peu attristée du Souverain juge. Et l'inscription grecque tracée autour de lui nous rappelle qu'il est le Seigneur et qu'il a dit : « J'ai le ciel pour trône, et la terre est à mes pieds! »

Tout dans cette décoration de la Palatine n'est pas d'égale valeur; quelques-unes des mosaïques ne furent terminées qu'à une époque un peu postérieure et déjà moins pénétrée du pur enseignement des vieux maîtres; il en est qui durent être réparées et les restaurations n'ont pas été toujours très heureuses; mais, si on ne les cherche pas trop, ces imperfections disparaissent dans l'harmonieuse unité de l'ensemble, et rien ne vient rompre le charme. Il faudrait décrire encore le trône de marbre que se fit élever, à l'entrée de la nef, une des reines d'Aragon, et la porte de bronze de la sacristie, et l'ambon qui se dresse en avant du chœur, et ce grand candélabre pascal sur lequel un Normand inconnu, imagier de génie, fit éclore tout un monde d'animaux symboliques, de feuillages, d'oiseaux et de figurines d'une grâce infinie. La première fois qu'on franchit le seuil de la Palatine, s'écriait dans une de ses homélies l'évêque Theophanes, de quelque côté que se tourne le regard, il est ravi d'admiration!

Mais cela est plus vrai encore si l'on y entre, comme nous avons fait, par une matinée de dimanche, à l'heure où le prélat romain qui officie, en mitre d'argent, monte à l'autel, et quand les cierges allumés, la fumée de l'encens et la prière qui s'élève font de la chapelle des rois normands non pas seulement une œuvre d'art incomparable, mais une saisissante et toujours vivante expression de la foi qui l'a inspirée.

III

SÉGESTE

15 avril. — Il fait encore nuit quand nous quittons l'hôtel et pour gagner Lolli, le faubourg écarté d'où part le train de Castel-

lamare, nous traversons toute la ville endormie. On entend venir de loin, par les rues obscures et silencieuses, le pas léger des femmes qui se hâtent vers une messe matinale et s'effacent, à peine entrevues, dans l'ombre des murs, cependant que là-haut, sur l'étroite bande que laissent entre elles les grandes maisons aux fenêtres closes, l'aube commence à blanchir. Aux abords de la gare les voies s'élargissent, une place s'ouvre, et c'est déjà le jour; du côté de l'Orient nous arrive, avec la lumière pâle, un souffle d'air froid, très pur, qui descend de la montagne et ne s'est pas encore attiédi sur la plaine en fleurs.

Elle est si belle, cette *Conque d'Or* autour de Palerme! Entre deux haies ininterrompues de rosiers, des roses de toutes couleurs parmi lesquelles ont poussé d'énormes touffes de géraniums éclatants, la voie ferrée traverse les perpétuels jardins d'orangers et de citronniers dont le parfum grise, les *agrumi* cultivés avec tant de soin. De loin en loin se dresse au-dessus de la verdure un haut pilier de maçonnerie qui n'est pas une tour, ni un pigeonnier, ni un signal, quoiqu'il ressemble un peu à tout cela. Ce sont d'ingénieuses citernes imaginées par les Arabes pour élever l'eau qui, au moment des pluies, se précipite des hauteurs voisines, et la répartir ensuite à cette multitude de petits ruisseaux habilement aménagés, qu'on voit courir en tous sens sous les branches lourdes chargées de fruits d'or. Nous contournons lentement le Pellegrino; à notre gauche, les grandes roches des monts Billiemi se teignent de rose, et voici le soleil et la mer qui apparaissent ensemble; la montagne s'illumine, quelques nuages épars s'empourprent légèrement, et il y a une minute fugitive où l'écume même des vagues, sur le sable fin, s'irise à ce délicat épanouissement d'aurore.

Longtemps nous suivons la côte, et c'est un enchantement : nous laissons derrière nous l'Isola delle Femine, Carini, — l'ancienne Hyccara, — les vignes de Zucco, la baie de Balestrate, et il est huit heures quand, à la station de Castellamare, nous quittons le train pour prendre la voiture qui nous attend. Car rien n'est plus facile aujourd'hui que cette excursion à Ségeste et elle s'organise, de Palerme, dans les meilleures conditions; la malaria n'est pas à craindre avant la fraîcheur du soir; on parle quelquefois des brigands, mais personne ne les a vus, et le seul danger, je crois, auquel on puisse être exposé dans les solitudes où nous entrons, serait d'en revenir à jeun, si l'on avait oublié d'emporter ses provisions. La petite ville de Castellamare est située je ne sais où, très loin de la gare, et nous ne l'avons même pas aperçue. Tournant le dos à la mer, nous montons entre deux

versants assez escarpés pour redescendre rapidement dans une large vallée. L'aspect du pays a complètement changé : plus d'agrumes, mais des vignes, des champs de blé, de toutes parts des fleurs sauvages, — il y a de grands espaces tout bleus que font les belles de jour, les petits liserons couleur de ciel, — et pas une habitation en vue. Est-ce peur de la fièvre ou insécurité, les paysans qui cultivent ces terres, pourtant assez fertiles, n'y séjournent pas; leur besogne terminée, ils font une longue route, souvent trois ou quatre lieues, pour regagner dans la montagne les bourgs isolés où ils s'enferment le soir, et qui sont de grands villages de plusieurs milliers d'habitants; il en était déjà ainsi dans l'antiquité. Et sans doute en cette saison il n'y a rien à faire aux champs, car pendant près de deux heures nous allons, au trot de nos deux maigres petits chevaux, sans rencontrer âme qui vive. Du reste, à mesure que nous avançons, le sol se fait plus pauvre, le paysage plus sévère. Le cirque, qui grandit et se resserre autour de nous, déploie au soleil, dans une atmosphère merveilleusement limpide et douce, sans éclat et sans heurt, ses pentes arides où croît un peu d'herbe rare, et les belles lignes de pierre de ses sommets dénudés. Tout à coup le cocher se retourne vers nous et me montrant un point là-bas, un peu plus clair, un peu plus rose :

« *Il tempio, signore.* »

Le temple! A peine nous le distinguons et bientôt un détour nous le cache, mais déjà l'impression est étrange de cette chose qu'on devine très grande, perdue si loin, si haut, dans l'immense solitude!

Quittant la grande route, nous descendons à droite, au fond de la vallée; le chemin, vaguement tracé, s'efface tout à fait dans le sable, sous les joncs et les roseaux, et nous laissons la voiture au bord d'une rivière plus large que profonde et que l'on passe à gué. Des gens sont là avec des chevaux et des mules pour nous la faire franchir. Ce modeste cours d'eau, qu'un homme traverserait sans se mouiller les genoux, c'est le fiume Gaggera; mais il avait jadis un autre nom bien plus beau, il s'appelait le Scamandre, et nous sommes en pleine *Enéide.*

On sait le récit de Virgile. Enée, que les vents contraires avaient obligé à faire relâche sur la côte de Sicile, non loin d'ici, se voit, au moment du départ, dans la nécessité de laisser derrière lui un grand nombre de ses compagnons. Avec les jeunes, avec les vaillants, il va reprendre son aventureux voyage; les autres, qui n'ont plus la force ou le courage d'affronter la mer incertaine et les embûches de Junon, resteront sur ce rivage

hospitalier. Le maître de ces lieux, Aceste, y consent avec joie; sa mère était troyenne, son cœur a compati aux malheurs d'Ilion; il recueille tous ceux que le jeune chef ne peut emmener avec lui, il les adopte et, pour s'y bâtir une ville, leur donne un territoire qu'Enée lui-même, avant de remettre à la voile, divise également entre eux, et dont il trace l'enceinte, suivant les rites, en conduisant tout autour le soc aigu d'une charrue. L'emplacement est bien choisi; couronnant une montagne avec, par derrière, d'autres montagnes plus hautes, difficilement accessibles, surveillant ainsi, jusqu'à la mer lointaine, tout le pays par où l'on pourrait arriver jusqu'à elle, la petite cité sera là fortement établie, à l'abri d'un coup de main. Par gratitude pour l'hôte qui les a si bien accueillis, les Troyens l'appellent Agesta ou Egesta, mais pour eux elle est surtout une nouvelle Ilion, la patrie retrouvée, le foyer des ancêtres restauré :

Hoc Ilium et hæc loca Trojam...

et aux deux rivières qui coulent sous ses murs, ils donnent les noms des deux fleuves dont là-bas, aux heures suprêmes, les eaux troubles roulaient, avec les héros morts, tant de boucliers et de casques brisés, le Simoïs et le Scamandre.

L'histoire qui, après avoir dédaigneusement rejeté toutes ces vieilles traditions, y reconnaît aujourd'hui une part incontestable de vérité, confirme en effet que, dès l'antiquité la plus reculée, Ségeste et l'Eryx furent occupés par un peuple très particulier, les Elyméens, dont on ne sait pas grand chose, sinon qu'ils n'étaient certainement pas de même race que les autres populations primitives de l'île et qu'on les supposait d'origine asiatique, peut-être phénicienne, — et pourquoi pas troyenne, puisqu'aussi bien l'existence de Troie ne fait plus de doute? — Quels que fussent ces étrangers, la civilisation grecque brilla bientôt autour d'eux d'un trop vif éclat pour qu'ils n'en subissent pas l'influence et le charme; ils eurent les dieux et les arts de la Grèce; le temple que nous allons voir est un pur modèle d'architecture dorienne. Mais Ségeste n'était pas riche; elle avait beau se donner pour parrain le légendaire Aceste, son nom, Egestas, veut dire pauvreté. Thucydide raconte assez plaisamment par quelle ruse les Ségestains, pour inspirer confiance à Athènes et la décider à la funeste expédition de Sicile, éblouirent ses députés du luxe d'une argenterie d'emprunt « qui faisait plus d'effet qu'elle n'avait de valeur. » Aussi quand, l'année suivante, Alcibiade dépêcha de Reggio trois vaisseaux en avant pour recueillir les subsides des alliés, ses envoyés revinrent fort désappointés,

n'ayant pas trouvé, dirent-ils, trente talents dans le trésor de Ségeste. Cela explique, sans doute, comment le temple fut si long à construire, puisque, commencé avant la fin du cinquième siècle, il n'était pas complètement terminé cent ans plus tard, le jour où Agathocle prit la ville et la saccagea. Ce fut la fin de son histoire; quoique sous la domination romaine et grâce à cette lointaine parenté, elle reprit quelque importance, elle ne put jamais relever ses ruines. De Ségeste déchue, peu à peu effacée, il ne reste plus rien que les gradins d'un théâtre taillés dans le roc, et le beau temple inachevé qu'un pli de la montagne dérobe encore à nos regards impatients.

Au delà du Gaggera, notre petite troupe s'augmente de deux recrues, deux gaillards armés, bottés, le fusil en bandoulière, les cartouches sur la poitrine, un solide nerf de bœuf à la main; ils ont fort bonne mine ainsi et cet attirail belliqueux leur donne une tournure de bandits tout à fait correcte. Ce sont des gardes champêtres que le gouvernement envoie chaque jour pour escorter les touristes et les protéger au besoin. Contre qui? Il y a donc vraiment des brigands par ici?

« *Eh! signore, forse si trovano ancora.* »

Ils n'ont pas beaucoup l'air d'y croire, mais ils s'acquittent de leur mission de la meilleure grâce du monde et tout le jour ils nous accompagneront, obligeants et discrets, avec cette espèce de réserve un peu froide et pourtant courtoise qui nous a si souvent frappés dans le peuple de Sicile. Avec eux, nous commençons à gravir la pente raide, dans les pierres, parmi les genêts et les cistes et les grands asters, blancs ou jaunes, dont le sentier est étoilé. Enfin, nous atteignons le haut de la montée; quelques pas encore, et nous nous arrêtons, saisis d'une indicible émotion; le temple est devant nous! Cinq ou six cents mètres au plus nous séparent de lui, à vol d'oiseau. Adossé à l'immense paroi du mont Inice, il se présente à nous de face et sur le plateau raviné qui le porte et le soulève, comme un piédestal, il se pose avec tant de puissance, tant de force sereine et de majesté, que loin d'être écrasé par les masses énormes du paysage, c'est lui bien plutôt dont la grandeur souveraine semble rayonner sur tout ce qui l'environne. Les Grecs eurent ce don merveilleux de faire, de leurs monuments, un trait essentiel et caractéristique du site où ils étaient placés, mais cette fois le temps, qui détruit tant de choses, a magnifiquement achevé leur œuvre en ne laissant rien subsister de toute la vie qui fut là, rien que l'antique colonnade, seule, sur la montagne déserte, en face du soleil.

Il faut d'abord un peu redescendre pour remonter jusqu'à elle

et si, à mesure que l'on approche, quelque chose se perd de ce prodigieux ensemble, le temple lui-même, se dégageant de son entourage, s'impose de plus en plus et s'empare de vous. Maintenant, nous nous apercevons que derrière lui, entre lui et la haute muraille de basalte à laquelle on l'eût dit appuyé, s'ouvre un ravin très profond où roule un torrent; de ce côté même, le temple s'isole et domine, le regard l'embrasse tout entier, et jamais les belles qualités de l'ordre dorique n'apparurent avec plus de noblesse et de clarté. Ses colonnes superbes, au nombre de trente-six, forment un long parallélogramme, un *périptère* complet d'admirables proportions; elles sont tout unies et peut-être les cannelures, dont on voit sur quelques-unes l'ébauche à peine indiquée, leur eussent donné plus de légèreté, mais je suis tenté de les préférer ainsi, dans leur grâce robuste et leur austère simplicité. L'entablement qu'elles soutiennent est demeuré intact, et il ne manque aux deux frontons que leurs sculptures qui, sans doute, ont toujours manqué; des revêtements de stucs, rehaussés de couleurs vives, qui décoraient la frise et l'architrave, seulement quelques débris ont été retrouvés; il n'y a plus trace de la toiture et, à l'intérieur, les grandes herbes ont poussé à la place de la cella disparue. Pourtant, ne regrettons rien; le temple a sa forme parfaite, aucune discordance ne rompt la suprême harmonie de ses lignes, et sous la colonnade auguste, que dore le soleil et qu'emplit le ciel bleu, l'immortelle beauté habite encore!

IV

SYRACUSE : L'EURYALE

22 avril. — Maintenant Palerme, ses châteaux mauresques et ses églises normandes, et son musée charmant où, dans les cours silencieuses, des fleurs s'enroulent et retombent autour des vieux marbres, et là-bas, penché sur la Conque d'Or, Monreale avec son extraordinaire cathédrale et « le plus beau cloître du monde », tout cela est déjà loin de quelques jours. Par un matin gris et doux nous sommes partis, longeant la côte comme si nous voulions retourner à Cefalù, à travers les grands jardins de citronniers enclos de roses. Puis, nous écartant du rivage et pénétrant au cœur même de l'île, nous avons peu à peu franchi, par une succession de rampes et de tunnels, le faîte de montagne qui partage les eaux entre la mer Tyrrhénienne et la mer d'Afrique. Vers celle-ci, comme le torrent qui courait à nos côtés, nous

sommes descendus le long des pentes fertiles que recouvre à perte de vue la verdure claire des blés nouveaux. C'est bien la terre prodigieuse que Caton appelait : *Cellam panariam reipublicæ*, le grenier de la république, la nourrice du peuple de Rome. Sans rien qui les sépare et sans bornes apparentes, les champs de blé succèdent aux champs de blé, depuis la vallée humide où les joncs noirs se mêlent à la moisson naissante, jusqu'aux sommets, peu élevés, dont les molles ondulations se déroulent sous un ciel bas chargé de pluie. Où sont les villages? A peine si deux ou trois fois nous avons aperçu un de leurs clochers massifs et les vieux murs fortifiés dont ils s'entourent encore, là-haut, loin de la rivière et de la fièvre, et loin des stations qui s'abritent sous un rideau d'eucalyptus.

Aux abords de Comitini, le paysage change étrangement; aride et tourmenté, sillonné en tous sens de tranchées et de remblais, on le dirait fait d'une boue durcie, sur laquelle s'étalent des taches blanchâtres, des éboulements de cendres et de scories. Là sont d'importantes mines de soufre, une des principales sources de fortune de la Sicile, malgré des procédés d'exploitation primitifs et barbares. Le soufre, extrait des gisements par un travail aussi pénible que défectueux, et remonté à la surface sur le dos des malheureux petits *carusi*, est brûlé à l'air libre, et moulé en briquettes que des files de wagonnets amènent sans cesse à la gare. Toute la montagne fume, une âcre odeur vous prend à la gorge, et je ne saurais dire la tristesse de ce sol stérile et décoloré où rien ne fleurit, et sous lequel peinent tant de misérables existences.

O fortunatos nimium! Nous avons retrouvé à Girgenti les champs, les vignes, les oliviers, la bonne nature qui paie non seulement en richesse mais en beauté l'amour et les soins qu'on lui donne! De la petite terrasse au pied de la cathédrale, on voit dévaler brusquement la campagne verdoyante où, çà et là, pardessus les vergers et les moissons, une colonnade se lève qui rappelle les jours glorieux de Théron et d'Empédocle, alors que Calamis sculptait des victoires pour Agrigente. Comment décrire le charme de cette belle fin d'après-midi où, descendant vers les temples, nous suivions, un peu au hasard, d'étroits sentiers bordés d'agaves, au milieu des vieux oliviers dont le soleil, près de disparaître, éclairait en dessous le robuste tronc noueux et le feuillage argenté? Il y avait, au bord des blés, des jacinthes sauvages, des narcisses, des anémones, et les haies de roses mêlaient leur parfum léger aux tièdes senteurs de la terre humide. Depuis plus d'une heure nous allions ainsi, devant nous, lorsque

le temple de Junon Lacinienne nous apparut à quelque distance, au sommet d'un escarpement rocheux derrière lequel on devinait le grand vide, l'immense étendue des rivages s'abaissant jusqu'à la mer. Une lumière fluide l'enveloppait encore et, sur le ciel très pur dont l'azur pâli commençait à prendre la transparence verte du soir, il se détachait tout entier avec quelle grandeur suprême, quelle grâce inexprimable, dans la gloire et la paix sereine du couchant!

Tandis qu'au nord de l'île les côtes à tout instant se dressent en hauts promontoires, plongent à pic leurs rochers abrupts, le rivage oriental, tel que nous l'avons parcouru entre Catane et Syracuse, tel que nous le découvrons ce matin du haut de l'Euryale, s'abaisse doucement de la montagne à la mer; les jardins d'orangers et les champs fertiles s'achèvent en lagunes où les eaux miroitantes, rivières ensablées et marais salants, dorment étalées au soleil. Dans ces larges golfes aux grèves lumineuses, unis comme de belles coupes que le flot emplit jusqu'au bord, les Grecs s'établirent de bonne heure; le plus pur hellénisme s'y épanouit, et, quoique les siècles et les invasions en aient presque tout effacé, le souvenir de tant de beauté rayonne encore sur ce coin de terre classique. Là-bas était Thapsos, au long de sa presqu'île basse, et l'attique Mégare abritée sous les pentes de l'Hybla, où flotte le parfum des abeilles de Théocrite. Le grand plateau inculte qui, devant nous, s'étend jusqu'à la mer, portait une des plus puissantes et des plus merveilleuses cités qui furent jamais, et des fragments d'épaisses murailles, à demi enfouis sous les lentisques et les genevriers, y tracent encore, en contours précis, l'enceinte démesurée qu'emplissait Syracuse. De cette étonnante fortification dont, sur un parcours de vingt-sept milles, ses maîtres superbes, les Gélon, les Hiéron, les Denys, l'avaient entourée, le château d'Euryalos, au sommet des Epipoles, formait à la fois le point extrême et la principale défense. Creusés à même le roc, ses soubassements indestructibles, avec leurs escaliers voûtés, leurs magasins pour les vivres et les fourrages, leurs fossés profonds dont les parois de roche gardent toujours scellés les anneaux où l'on attachait les chevaux, et leurs galeries souterraines d'où la garnison pouvait à l'improviste sortir et tomber sur les assiégeants, nous donnent l'idée la plus intéressante et la plus complète qu'on puisse avoir d'une forteresse au temps de Périclès. Et du haut de ses tours ruinées, sur les blocs disjoints entre lesquels fleurissent les myrtes et les lavandes, nous embrassons du regard, des flots bleus de la mer d'Ionie à cet amphithéâtre de montagnes « blondes » que domine le large cône de l'Etna,

l'admirable horizon où retentirent tant de bruits d'armes et de chants sublimes, et dont le cri des cigales emplit seul ce matin l'ardente solitude.

De ce poste élevé, nous saisissons mieux ce que fut Syracuse, ce qu'elle était encore sous la domination romaine, lorsque Cicéron la décrivait « si grande, si belle, si bien située, que de quelque côté qu'on vînt à elle, de la haute mer ou de l'intérieur de l'île, l'aspect en était également splendide... *Præclarus ad adspectum* ». Entre ses deux ports, auxquels de somptueux édifices faisaient une ceinture de marbre, Ortygie, l'île sacrée, où tient aujourd'hui toute la ville moderne, était alors couverte par le palais royal et les temples des dieux, un surtout plus illustre que tous les autres, ce temple de Minerve que Marcellus avait respecté, mais dont Verrès, moins scrupuleux, déroba les portes d'or et d'ivoire. Derrière Ortygie, sur la côte qui remonte au nord, un autre quartier, l'Achradine, formait à lui seul une ville magnifique; là s'élevaient les immenses portiques de l'Agora où s'assemblait le peuple, le Prytanée où siégeaient les magistrats de la cité et que des artistes grecs avaient orné de statues célèbres, le temple de Jupiter et, de toutes parts, à droite et à gauche d'une large voie et dans les rues transversales, quantité de riches demeures particulières. Tyché, avec son ancien sanctuaire dédié à la Fortune, son vaste gymnase et tant d'autres édifices religieux ou privés, était vraiment une troisième ville. Enfin, un quatrième quartier, le plus nouveau, Neapolis, avait en s'étendant enfermé dans ses murs l'antique autel d'Apollon, qu'on appelait Téménitès, l'Isolé, parce qu'il se trouvait autrefois à une assez grande distance des habitations, ou peut-être à cause de cette crainte sacrée qui fait comme une solitude autour de la divinité. Là aussi Aristée, qui le premier enseigna à tirer l'huile de l'olive, avait sa statue vénérée dans le temple de Libera. Libera, l'énigmatique fille de Déméter, la Proserpine retrouvée, diverse sous ses noms différents, et pourtant la même, celle que Pluton était venu ravir non loin d'ici, dans les gorges d'Enna, et que pleure toujours, cachée sous les touffes légères des papyrus, sa compagne inconsolée, Cyané, la source « Bleue de Bleuet »! Au centre et à peu près au point de jonction de ces quatre villes réunies s'ouvraient, et s'ouvrent encore, les travées du grand théâtre, un des plus grands de l'antiquité; un des plus glorieux aussi, puisque, devant les vainqueurs d'Himera, Eschyle y fit représenter sa tragédie des *Perses*, et que Pindare, s'élevant à des hauteurs que la pensée grecque n'avait pas encore atteintes, y chanta le Dieu absolu, *o Theos*, et cette suprême harmonie morale que

l'homme doit réaliser en lui, « ainsi la harpe dans les concerts d'Hiéron ».

A côté de pareils noms, ceux des princes et des capitaines pâlissent sans doute, et pourtant, autour de l'Euryale, les souvenirs se lèvent en foule de tant de hauts faits, tant de fameuses batailles dont le retentissement se prolongea si loin et si longtemps, à travers les peuples et les âges. Ici même, comme ils s'efforçaient de contourner les Epipoles, les Athéniens subirent cette éclatante défaite qui décida du sort de l'expédition si témérairement engagée par Alcibiade, et, peu de temps après, dans le grand port, un combat naval acharné, en consommant le désastre dont la puissance d'Athènes ne s'est jamais relevée, assurait la victoire et l'indépendance de Syracuse. Puniques, grecques, romaines, toutes les flottes de la Méditerranée antique parurent, avec des fortunes diverses, dans cette vaste baie aux eaux profondes, entre la pointe d'Ortygie et celle du Plemmyrion. C'est de là qu'un beau matin d'hiver ensoleillé, la brise favorable gonflant leurs voiles de pourpre, les vaisseaux de Pyrrhus partirent à la conquête de cet empire d'Occident que leur maître rêvait. Syracuse, en effet, à son déclin, sentant Carthage resserrer autour d'elle le cercle de sa domination barbare, s'était donnée, elle aussi, à ce jeune roi d'Epire dont le caractère chevaleresque, la valeur militaire, la grâce fière et un peu sauvage, avaient déjà, d'Ambracie à Tarente, conquis tous les cœurs et séduit toutes les imaginations, et c'est à lui qu'elle dut ses derniers jours de gloire et d'ambition souveraine. Il était de ses princes, ayant épousé la fille d'Agathocle; il n'hésita donc pas et quand il eut, en quelques mois, repris aux Romains et aux Carthaginois leurs possessions de Sicile, cet incomparable soldat d'aventure, fils d'un compagnon d'Alexandre et descendant d'Eaque et d'Achille, osa concevoir le projet d'aller en Italie achever son œuvre, et de faire un jour, de Syracuse, la capitale d'une hégémonie puissante dont il serait le chef. En lui pour la première fois, le vieux monde grec se trouvait face à face avec Rome, et si rares, si héroïques, si entraînantes étaient les qualités de l'Eacide, qu'on put un instant douter de quel côté pencheraient les destinées. Pour mener à bien une telle entreprise, il eût fallu, prétend Mommsen, une de ces âmes de fer qu'aucun scrupule n'arrête, qu'aucune sympathie ne fléchit, et que Pyrrhus n'avait pas. Cette âme-là sera celle d'Hannibal, ce me semble; il n'en succombera pas moins, lui aussi, à pareille tâche, comme Pyrrhus a succombé. Rome ne pouvait faillir à sa mission fatidique :

Tu regere imperio populos,

et le jour arriva où, malgré des prodiges d'énergie et d'endurance, malgré le génie d'Archimède, Syracuse vit les légions de Marcellus briser son enceinte inviolée, et l'aigle romaine planer, victorieuse, au-dessus d'Ortygie.

On sait combien Rome excellait à gouverner ceux qu'elle avait soumis. Restée grande et prospère, Syracuse devait se retrouver, après bien des siècles, une des dernières forteresses de l'empire grec en Sicile, et opposer longtemps à l'envahissement de l'Islam la même vaillance obstinée dont ses antiques aïeux lui avaient légué l'exemple et la tradition.

Tout ce bruit s'est éteint. Est-ce à dire que de tant de choses qui s'accomplirent là, rien ne reste qu'un souvenir, quelques pierres glorieuses, quelques strophes ailées? Il est un de ces conquérants qui vint sans faste, sans armée : pourtant les empires ont passé et sa loi demeure, sa parole est toujours vivante au milieu de nous. Sur le plateau de l'Achradine, près de ces latomies profondes où languit autrefois tout un peuple de prisonniers et qui n'enferment plus que de beaux jardins en fleurs, l'humble couvent des Capucins recouvre la crypte étroite dans laquelle saint Paul, passant à Syracuse — il y a dix-neuf siècles de cela — réunit quelques hommes de bonne volonté et leur annonça une grande nouvelle, avec des mots enflammés et doux tels qu'ils n'en avaient jamais entendus. Le grain déposé dans cette chapelle obscure allait bientôt germer et croître, et multiplier au grand jour; à la faveur de la paix romaine, la moisson ensemencée par Paul et par Pierre fructifia merveilleusement, et c'est pour eux que Rome avait conquis le monde. « Car, dit Bossuet, il n'est point de puissance humaine qui ne serve malgré elle à d'autres desseins que les siens; Dieu seul sait tout réduire à sa volonté. »

V

TAORMINE

26 avril. — Quelle admirable variété d'aspects présentent ces côtes de Sicile! De Catane à Messine, la voie court resserrée entre les roches noires de lave basaltique, où la mer se brise, et la montagne dont les pentes s'élèvent rapidement, couvertes d'abord de vignes et d'agrumes, puis d'oliviers, de châtaigniers, de genêts et de bruyères jusqu'aux sommets arides et à la cime encore neigeuse de l'Etna, que les nuages environnent. Sur les premiers gradins du volcan, les petites villes s'étagent et prospèrent, insou-

ciantes du danger, heureuses de l'air salubre, des eaux pures et abondantes, de la merveilleuse fertilité du sol. Nous sommes loin du temps où le prudent Ulysse, fuyant épouvanté devant la colère du Cyclope, mettait à la voile et prenait le large avec tant de précipitation qu'il en oubliait un de ses compagnons sur le rivage; les hommes se sont familiarisés avec les terreurs de la montagne. Quoique les éruptions soient assez fréquentes et qu'à plusieurs reprises, au cours du siècle qui vient de finir, on ait vu s'épandre jusqu'aux habitations et aux terres cultivées le lourd flot de lave auquel rien ne résiste, roulant sous son écume sombre la masse incandescente des roches et des minerais en fusion, le paysan sicilien n'a pas déserté. Il n'ignore pas quelle destruction le menace, mais il sait aussi quelles précieuses ressources le fléau lui-même a accumulées là pour lui, pour sa récolte. Sous l'action de l'eau les cendres se dissolvent; les plantes épineuses dont la graine éclôt au moindre interstice, fendent de leurs racines lentes la dure matière volcanique, et celle-ci peu à peu se désagrège et rend au centuple au sol dévasté ses éléments de fécondité et d'inépuisable renouveau. Il n'est guère de région plus peuplée, il n'en est pas de plus riche ni à coup sûr de plus belle que cette première zone de l'Etna où, jusqu'à une altitude de 7 et 800 mètres, parfois davantage, mûrissent les figues et les raisins d'or, où les citronniers sont plus grands, les oranges plus douces, les vergers plus fleuris que partout ailleurs.

Taormine n'est pas sur l'Etna, mais sur un des versants de la chaîne calcaire, de nature toute différente, qui entoure le volcan. On quitte à Giardini la ligne de Messine et pendant près d'une heure on gravit, en voiture, une longue série de lacets; la montée est rude, les chevaux vont au pas, secouant leurs grelots, le cocher indolent chantonne à mi-voix, et pourquoi se presser? Nous voyions, à chaque détour, s'étendre de plus en plus, au-dessous de nous, la mer d'un bleu d'ardoise et les découpures grandioses de la côte, tandis que sur nos têtes les nuages changeants laissaient à tout instant découvrir des cimes nouvelles, assombries de pluie ou soudain ensoleillées. De jolies villas, de petites maisons enfouies sous les roses, ouvrent leurs jardins parfumés au bord de la route, et, sur les talus mêmes, les iris pourpres et les pois de senteur se mêlent aux mésembryanthémums étoilés; malgré ses portes sarrazines, Taormine, au milieu de ces végétations épanouies, a l'air riant d'un grand village. L'unique rue qui le traverse dans toute sa longueur nous a bientôt menés à l'ancien couvent de San Domenico, transformé en hôtel après avoir vu — comme tant d'autres, hélas! — ses pieux habitants dispersés; hôtel charmant

d'ailleurs avec ses corridors sans fin où les pas résonnent; ses cloîtres enguirlandés de vignes, sa terrasse surtout qui domine le plus beau panorama du monde. Ici du moins, dans sa vaste église délabrée, un dernier moine est resté, et sa messe, à laquelle nous assistions à côté de quelques pauvres paysans agenouillés sur les dalles, avait, dans cette détresse et dans cet abandon, une sorte de solennelle mélancolie qui nous a touchés.

L'église paroissiale s'élève un peu au-dessus du couvent et de là, par un mauvais chemin sous des murs croulants, on peut monter aux ruines de la Badia. Car, si Taormine n'a guère qu'une rue, bâtie sur une corniche étroite en sorte que, d'un côté, ses maisons semblent suspendues au bord de l'abîme, de l'autre côté de petites ruelles, de rapides *salite*, grimpent à la montagne. C'est par là qu'il faut, en flânant, chercher les coins pittoresques, quelque vieux palais décrépit près duquel se dessine l'immobile feuillage d'un bananier ou d'un palmier, de jolies fenêtres gothiques et un bout de frise arabe sous des créneaux gibelins, une fontaine où les femmes drapées de leurs châles noirs viennent puiser l'eau dans les grandes buires d'argile qu'elles portent sur la tête; au delà, sous les oliviers, le sentier glissant où gravissent, pesamment chargées, les mules qui vont à Mola; et partout aux pentes des ravins, au creux des rochers, aux fentes des murailles, les figuiers de Barbarie poussant leurs raquettes rigides dont les fruits commencent à rougir.

Lorsque nous nous sommes éveillés ce matin, dès la pointe de l'aube, il n'y avait plus un nuage au ciel. En face de nous, par delà la vallée, encore pleine d'ombre, qui se creuse sous nos fenêtres et descend à la mer, l'Etna se dressait entièrement dégagé, écrasant de sa masse énorme toutes les montagnes environnantes. D'un mouvement lent et majestueux, le Titan soulevait sur ses larges flancs les campagnes et les forêts sombres, et, plus haut, les régions extrêmes qu'aucune source ne fertilise, le désert convulsé où rien ne vit; enfin, autour du cratère, à plus de trois mille mètres d'altitude, les étendues de neige, d'une blancheur froide dans la pâleur du jour naissant. L'air très doux était si calme que le bruissement lointain du flot montait jusqu'à nous, et comme nous restions, silencieux nous-mêmes, en notre contemplation, tout à coup une lueur rose effleura la cime, s'y posa, se répandit sur le champ de neige; et tout rose aussi brilla le mince flocon de fumée qui, de si loin, semblait immobile, souffle léger des puissances redoutables qui sommeillent sous cette paix infinie.

A qui ne l'a pas sentie, quels mots pourraient dire la joie du

matin dans ces beaux pays de soleil, ce ruissellement de pure lumière, la douceur des ombres transparentes, l'exquise limpidité de l'atmosphère où de chauds effluves, chargés de parfums, passent comme un frémissement d'allégresse. C'est en un pareil moment qu'il faut monter au théâtre de Taormine et, avant même d'y pénétrer, se retournant sur le haut des marches qui y conduisent, s'abandonner un instant à cette indescriptible fête de la terre et du ciel; il n'est pas de meilleure préparation à goûter comme il convient la noble architecture du théâtre grec. Du promontoire abrupt où nous sommes élevés, nous avons devant nous Taormine sur sa terrasse fleurie, dominant un immense éboulis de verdure et dominée elle-même par les ruines du vieux château; au-dessus, jusqu'à Mola et plus haut encore, les oliviers et les chênes-verts s'accrochent aux pentes rocheuses; puis c'est la grande montagne qui dresse les unes derrière les autres ses crêtes aiguës noyées de soleil, magnifique soulèvement de schistes et de granits ravinés par les pluies, entaillés par les torrents, reliant depuis Messine les Apennins de Calabre au colosse de l'Etna, dont la tête éblouissante dépasse toutes les autres et dont la mer baigne le pied. Vers le sud, la ligne sinueuse des rivages profile à perte de vue ses escarpements et ses grèves sur le bleu profond du ciel et des eaux, tandis qu'à côté de nous, sur le sommet et au bord même du roc, pose, comme une couronne, l'hémicycle blanc du grand théâtre antique

Dans un tel site, le théâtre de Taormine ne pouvait manquer d'être un des plus beaux que la Grèce ait construits, et il l'est resté; les quelques adjonctions de l'époque romaine ne le déparent pas sensiblement, et il n'en est pas un autre, je crois, dont la scène soit aussi bien conservée; il doit y avoir là, pour l'archéologue, matière à d'intéressantes études, d'amusants problèmes à résoudre. Sur l'étroite et longue plateforme du *logeion*, on se représente encore l'acteur au masque tragique, à la taille surélevée, déclamant les vers sonores de Sophocle ou d'Euripide dont pas un mot ne devait se perdre, — si merveilleux est l'acoustique! — et auquel répondait, de l'orchestre, la récitation chantante du chœur qui évoluait autour de l'autel. Le mur de fond, qu'il est aisé de reconstituer, avec ses trois portes ouvertes sur cette étonnante perspective, ses niches garnies de statues et ses colonnes dont quelques-unes ont été relevées, formait l'immuable décor, palais de Thèbes ou d'Argos, seuil redoutable des Atrides ou vestibule sacré d'Artémis. A chaque extrémité, deux autres portes donnent accès aux grandes salles, à la fois coulisses et magasins, où se préparaient les machines, les accessoires, toute

la pompe des cortèges, et l'on voit encore, sous le proscenium, le passage voûté que l'on suppose avoir servi à l'écoulement des eaux. Au contraire, le *koïlon*, le vaste demi-cercle de gradins qui montaient en s'élargissant au creux de la falaise, et que huit escaliers divisaient en travées égales, n'existe plus guère. Les barbares de tous les siècles en sont venus piller les marbres, et c'est un talus de gazon qu'il faut gravir aujourd'hui pour atteindre à la galerie supérieure, celle-ci demeurée presque entière, avec ses fragments de colonnes et de pilastres encore debout, admirable promenoir de plus de cent mètres de diamètre, qui vient effleurer le bord du rocher à une vertigineuse hauteur au-dessus des flots.

Combien de temps y sommes-nous restés? Les heures passent sans bruit dans un recueillement ravi auquel on ne s'arrache qu'avec peine; tout est là si beau et il y fait si bon! Quel horizon autour de nous! En arrière, par delà le détroit, les grands sommets italiens au-dessus desquels monte le soleil; à droite, les puissantes arêtes, les profondes déchirures des montagnes de la Maestra et de Zirredo, devant elles, la mer infinie; et précisément en face du théâtre, derrière la scène, l'Etna superbe dominant tout, s'imposant à tout, élevant en plein ciel le rayonnement de son cône de neige, et l'inquiétant mystère de son cratère endormi!

Nous avons voulu terminer par Taormine notre voyage, et nous avons bien fait : c'est le souvenir sur lequel il faut rester, la vision qu'il faut emporter au dedans de soi, car aucune autre n'unit avec la même harmonieuse splendeur tout ce que l'on vient chercher en Sicile, le paysage incomparable, l'éclat du ciel, et la trace lumineuse que le génie de la Grèce a laissée sur ces rivages. Emportons-en une leçon aussi; en ce temps d'utilitarisme pratique où nous vivons, il est bon de venir, un matin de printemps, se retremper à quelque source pure de grâce et de beauté... Il est bon d'apprendre, ou de se rappeler, que ce qui fait la gloire impérissable d'un homme, d'un peuple, d'un siècle, ce n'est ni le perfectionnement de son bien-être, ni le développement de sa richesse, ni sa puissance matérielle, c'est son idéal, c'est le bonheur qu'il aura eu de trouver, un jour, l'expression parfaite du sentiment le plus désintéressé qui fût en lui.

Louis Lepelletier.

LA CONFESSION DU VIEUX JOUEUR

I

A bord du *Leuwarden*, rade d'Anvers,
8 octobre 1901.

Eh bien, oui, mes chers neveux, c'est vrai, j'ai perdu, — perdu au tripot l'argent que votre père m'avait donné pour aller me faire tuer au Transvaal. Mais, qu'il se rassure! Je viens de m'enrôler dans l'armée coloniale hollandaise; dans quelques jours, je serai au Helder, deux mois plus tard à Batavia, et, de là, sur la côte d'Atchin. Or, jamais ma vieille carcasse ne pourra supporter un séjour de cinq ans dans la jungle empestée où l'on se bat.

Du reste, si je lui ai gâché son argent, je veux lui rendre un vrai service, un service comme jamais personne n'en rendit à un père de famille *qui a des fils*. Je prétends vous immuniser contre le jeu. Et cela vaut cher, allez, mes petits, en ce temps où tout le monde joue follement, — à la Bourse, aux courses et dans les tripots... Il vaut cher le milligramme, ce vaccin-là!

Vieux joueur, brûlé, taré, je vais vous dire franchement ce que fut ma vie. Et si cette « leçon de choses » ne vous suffit pas, alors, vrai, c'est que vous serez de fiers imbéciles!

Oh! ne supposez pas qu'à votre âge, je fusse un mauvais sujet. Lauréat des concours, l'un des brillants élèves du lycée de Nantes, tout le monde me prédisait le plus brillant avenir, sauf un vieux prêtre qui m'avait connu tout enfant : « J'ai peur pour vous, Vaurel, j'ai peur. Vous êtes impatient de toute discipline, désordonné, et surtout il vous faut des émotions. Ah! les assoiffés d'émotion, qui sait jusqu'où peut les mener la recherche de la secousse violente, aiguë. Faites bien attention, mon pauvre enfant! Priez Dieu qu'il vous protège *contre vous-même!* »

Moi, je riais de ces alarmes...

*
* *

Donc je vais écrire ma confession! Oui, mais vraiment je suis bien mal outillé. Le cambusier m'a prêté sa plume, mais elle ne vaut rien, et j'écris sur la table même où notre escouade prend ses repas.

Et puis, derrière moi, depuis une heure, sur son accordéon, un Italien joue des mélodies tristes à pleurer.

... Je sais bien, je pourrais le prier de cesser, mais j'hésite à faire de la peine à un brave garçon qui, sans doute, ne cherche qu'à me distraire.

Ah! la musique, l'ai-je assez follement aimée, surtout l'ardente musique italienne? Que de feu elle me versait dans le sang avec ses soupirs enfiévrés, ses éclats de rire et ses sanglots.

. . . .

Enfin, si je n'écrivais pas, à quoi tuerais-je le temps? Et à qui puis-je écrire sinon à vous, puisque tout le monde m'a abandonné, trahi?

Savez-vous une chose qui va bien vous surprendre? Eh bien ce qui m'a tout de suite injecté le virus du jeu, c'est la guerre, la guerre de 1870, aventureuse partie où deux peuples jouaient aux dés leurs destinées.

Oui! j'étais alors à Paris. Je passais mon temps à la terrasse des cafés. Des cortèges passaient qui acclamaient des victoires fictives et je criais avec eux, je partageais le délire d'une population d'énervés à qui il fallait chaque jour des nouvelles à sensation.

Paris est assiégé. Garde mobile volontaire, je passe le plus clair de mon temps à dévorer des journaux exaltés — ou dans les clubs.

C'est là que je m'entraîne pour de formidables dépenses d'énergie. Vienne la bataille, et je serai un héros!

Mais les heures sont longues, au corps de garde, — et alors on boit, alors l'on joue. On joue sa solde. Naturellement, moi, pour faire le grand garçon, je me mêle aux joueurs...

. . . .

Damnation! sans que je me sois jamais battu, la paix va être signée! Quelle honte!...

Mon père me rappelle à Nantes. Je pars. A la gare il est là. Il m'embrasse en pleurant. Mais, moi, je reste les yeux secs.

Un brave homme, certes, mon père, mais, comment dirai-je?... insuffisant. Nous avions perdu notre mère depuis longtemps. Possédant deux grands fils, il aurait dû les comprendre, il ne sut jamais que les admirer béatement, moi surtout. Avec cela, pas pratique! Toute sa vie, il devait rester un doux idéaliste. « Il faut se consoler. Le mal, disait-il, ne dure pas, c'est le bien qui est éternel. » C'est ainsi que, déjà, au lendemain du désastre, je le voyais prêt à accepter « l'épreuve envoyée par la Providence ».

Mais moi, je ne l'étais guère, résigné! Au contraire, avec

Paris enfin révolté contre Versailles, je rêvais d'une impossible revanche. *Revanche!* le mot que le joueur vaincu garde quand même aux lèvres!...

Cependant, l'insurrection est écrasée. La lassitude de tous produit une détente. Chacun reprend sa tâche. Moi, la vie d'étude rétrécie, monotone, je n'en veux plus. Pendant dix ans, j'ai travaillé pour *savoir*, et, de savoir, cela ne m'a pas mis à même de prévoir rien des événements d'hier! Qui les a prévus, d'ailleurs? Pas un de nos maîtres les plus fameux! Alors, tout le bagage de ces pédants est chose vaine! Allons, assez de livres, assez de théories; ce que je veux, c'est l'action, le mouvement. Pour vivre cette vie-là, je suis prêt à partir au bout du monde.

Oui, mais l'argent me manque...

Sur ces entrefaites, mon père m'apprend qu'il m'a trouvé une place chez un négociant en cuirs, M. Pouchin. Faute de mieux, j'accepte l'emploi chez ce Pouchin, quoiqu'il m'ait l'air d'un fameux imbécile. On m'assure que là j'apprendrai les affaires. Va pour les cuirs et peaux!...

. . . .

Voilà un an que j'y suis et j'y meurs d'ennui. Tous les jours la même chose! Vainement mon père s'ingénie à essayer d'animer mon existence. Quelle sollicitude! Il m'aime tant, mon père, qu'il me préfère à mon frère, lequel, du reste, nous quitte pour commencer son droit à Poitiers.

Ah! pauvre Philippe, ce que j'ai exploité son absence, ce que j'ai *chambré* mon père, ce que je lui en ai raconté d'histoires à dormir debout, afin de lui soutirer de l'argent. Il avalait tout!...

. . . .

*
* *

Décidément j'étouffe dans la maison Pouchin. Le patron n'a aucune envergure.

Un beau jour, j'annonce à mon père que je change : je vais entrer chez un spéculateur, Le Dental et Cie, sucres et cafés. La rémunération sera mince, mais je sentirai passer sur mon front « le vent des grandes affaires ».

Grand, *grande*, des mots que j'ai toujours à la bouche : *grand* crédit, *grandes* vues, *grandes* opérations. Et ces mots, naturellement, mon père à qui je les sers, les répète docilement d'un air pénétré, convaincu.

. . . .

Allons! Tout va gentiment pour moi. Depuis le 1er juillet, je suis promu commis de place à 300 francs. Je plais à la clientèle.

Oui, je suis content. Je le serais tout à fait, si mon patron m'avait parfois une façon un peu agaçante de me toiser...

*
* *

Or un matin, sur la Bourse, j'étais occupé à récolter des ordres au carnet. Il faisait un de ces temps clairs, un peu piquants, qui vous rendent l'âme légère. Jamais je n'avais été aussi éloquent, aussi persuasif. Je venais de décider un Anglais, Ardisson, à me laisser l'inscrire pour cinq mille sacs de sucre. Déjà tout joyeux, je rentrais, quand, à grands pas, le client me rejoint. « Annulez l'ordre, dit-il. — Impossible! jamais le patron n'accepte... — Annulez! — Mais, mon cher, vous ne courez aucun risque, la hausse est certaine. — Si vous en êtes sûr, que ne prenez-vous la moitié de l'ordre? Alors je ne dis plus rien. »

J'eusse dû refuser, mais je ne voulais pas le perdre comme client. « Soit! »

Presque aussitôt le sucre monta, jusqu'à la liquidation où nous eûmes un bénéfice de 2000 francs.

Mon nom ne figurant pas sur les registres de la maison, Ardisson vint seul encaisser. Le lendemain je me rends à son bureau pour recevoir la moitié qui me revenait. A ma vive surprise, il feint de ne pas comprendre. J'insiste, il déclare ne rien devoir. Je le traite de voleur. Il me prend brutalement par le bras, — c'était un colosse, — et me jette dehors.

Furieux, je me mets à raconter à tout venant l'indélicatesse dont je venais d'être victime.

On se moqua de moi. J'aurais dû prendre mes précautions! Tant pis pour moi!...

Alors dans mon dépit, l'idée me vint de récupérer ma perte par quelque grosse opération. Le sort me devait une revanche, ou bien alors il n'y avait pas de justice.

Donc, sous un nom d'emprunt, je me mis à la baisse.

Hélas! la hausse n'avait pas dit son dernier mot, si bien que le sucre monta encore. J'espérai toujours une chute des cours. Elle ne se produisit pas, et le lendemain, j'avais à payer plus de quatre mille francs.

Je n'en possédais pas le premier sou. J'allai demander de l'aide à mes amis. Quelle déception!

Ceux mêmes à qui mes conseils avaient naguère fait gagner de l'argent, me reçurent froidement. « On manquait de fonds *pour le moment.* »

Allons, il fallait avouer!

Dès les premiers mots, à l'air pincé du fondé de pouvoirs, je compris que le patron prendrait fort mal la chose. En effet, quelques instants après, M. Le Dental m'appelait d'un ton qui ne promettait rien de bon.

— Eh! eh! l'appétit vous est venu vite!

Puis me regardant bien dans les yeux :

— Et comment allez-vous me payer?

— Monsieur, si vous voulez bien y consentir, par une retenue sur mes appointements...

— Impossible, je vous congédie, mon cher garçon.

— Oh! comment, pour une unique faute!... Mais, Monsieur, j'ai été entraîné..., une circonstance exceptionnelle... La leçon me profitera, je vous le jure.

— Hum! je doute que vous soyez de ceux qui *profitent* des leçons, car vous êtes avide de jouissances, impatient de sensations vives, et maintenant, vous n'allez plus voir partout que trésors flamboyants..., si! si! mon garçon, vous avez tout ce qu'il faut pour devenir joueur dans l'âme. Non! Inutile! Vous donneriez la contagion à vos camarades. Vous partirez dès demain.

— Et si je vous offrais la caution de mon père, ce qui, du coup, couvrirait ma dette, alors vous ne perdriez rien.

— Ah! je n'y avais pas songé... Et combien vaut donc ce brave Monsieur? Non, c'est vrai, vous avez trop d'imagination, ne me donnez pas de chiffre. Eh bien soit! moyennant la caution, quelle qu'elle soit, je vous conserve. Mais gare à vous si vous rejouez!

Mon père, à peine lui eus-je dit que chez MM. Le Dental on avait l'habitude de demander une caution aux employés qu'on se proposait d'intéresser, donna sa signature.

Alors je me mis à vivre de rien, afin de pouvoir laisser chaque mois deux cents francs au caissier. Mais j'ai toujours manqué de constance, je l'avoue, si bien qu'une lassitude me vint, à la longue. Alors, je rejouai...

J'avais bien des chances contre moi, ayant pris le contrepied du mouvement de la place. Pas du tout, je gagnai, et une somme énorme, plus de trente mille francs.

Ah! quelle joie le jour où je gonflai mon portefeuille de ce butin, sous les yeux jaloux de mes camarades de bureau.

— Eh bien maintenant, mes bons amis, leur dis-je, je prends congé de vous. Auparavant, ajoutai-je goguenard, je vais aller donner un petit coup de chapeau à cet excellent M. Le Dental.

Au bruit de la porte qui se referme, le patron se retourne. Il paraît surpris.

— Vaurel? Mais je ne vous ai point appelé!

— C'est vrai, Monsieur, mais je tenais à vous annoncer que, venant de solder ma dette... *intégralement*...

Il fronce le sourcil.

— Hein?... c'est-à-dire qu'ayant joué, malgré votre parole... Cela ne m'étonne pas. Très bien ! et qu'allez-vous devenir?

— Je vais essayer de faire quelques affaires.

— Ah bah! vous vous établissez? Alors vous voilà négociant... au moins *pour quelque temps.*

Je me rebiffe.

— Comment! mais nombre de maisons ne font que de la spéculation... Vous-même, il me semble souvent, vous...

— Oh! moi, bien à regret et en réduisant le plus que je puis le rôle du hasard dans mes opérations, car j'exècre le jeu.

Comme je souriais d'un air fin, en homme à qui on n'en donne pas à garder, M. Le Dental, avec un brutal haussement d'épaules :

— Mais, malheureux, vous n'avez rien de ce qu'il faudrait pour un métier qui exige une étonnante possession de soi. Vous n'êtes et ne serez jamais qu'un artiste, un... une sorte d'impulsif!

— Un artiste, Monsieur, vaut bien un homme d'affaires.

— Non, fit M. Le Dental, car en France nous avons en toutes choses trop d'*artistes*, — et c'est de cela que nous mourons.

Puis devenant songeur :

— Je devais m'y attendre... J'ai su ce que vous faisiez... Vous avez joué partout, même aux courses. Quand cette passion vous aura définitivement empoigné, vous culbuterez, car le jeu ne blesse pas, *il tue!*

*
* *

Ce pronostic d'un homme de valeur, de vue pénétrante m'avait fortement troublé. Aussi, par crainte de la culbute prédite, et un peu par vanité de faire croire à Le Dental que j'avais la tête plus solide qu'il ne le supposait, je n'engageai que de très petites opérations, si petites que j'étonnais la place par ma sagesse.

Mais alors la vie me parut bien insipide...

C'est à ce moment que j'eus l'idée de me marier. Une femme, des enfants, m'apporteraient, pensais-je, des émotions nouvelles. Et puis, me plaisant chez moi, je ne songerais plus à courir les aventures. Ma femme m'aiderait à garder mon petit pécule, elle me surveillerait, me protégerait contre moi-même.

Ah! mon mariage!...

Allons, ce sera pour demain, car, paraît-il, nous ne levons l'ancre que mercredi.

*
* *

10 octobre.

Orpheline, Hélène vivait en Vendée auprès d'un mauvais sujet de frère qui, depuis qu'il avait épousé une rien-du-tout, souhaitait d'être débarrassé de sa sœur. Elle fut donc envoyée à Nantes, chez des amis. C'est là que je la vis. Elle était gracieuse, un peu trop mince, mais de beaux cheveux, et, dans le regard, quelque chose de profond, une expression de mélancolie touchante.

Il me sembla que je ne lui déplaisais pas. Alors je pris des informations; on m'apprit que cette jeune fille n'était pas sans fortune.

Je parlai d'Hélène à mon père. Il voulut la voir et fut aussitôt conquis : « Oh! mon cher garçon, quel bonheur si elle veut de toi! »

. . . .

Hélène m'avait promis de venir parfois le soir dans la maison dont elle était l'hôte. Là nous causions et je me laissais aller chaque jour à une exaltation croissante, tandis qu'elle, plus sérieuse, plus calme, s'efforçait de me connaître, me questionnait sur bien des choses, mais ne s'engageait pas encore; cela se prolongea ainsi jusqu'au jour où elle devina qu'elle se trouvait en face d'une vraie détresse morale, — qui ne s'avouait pas. Alors, par charité sans doute, elle se décida. J'entends encore sa douce voix :

— Vous m'aviez d'abord fait un peu peur, Monsieur Ferdinand, mais vous êtes bon, vous avez du cœur, et cela me rassure. Alors, puisque je vous vois persuadé que je puis avoir sur vous une influence bienfaisante...

— Oh! merci, merci! Vous me conseillerez, Hélène.

— Je veux bien. Seulement, n'est-ce pas, il faudra toujours *me dire tout*.

— Je vous le promets, ô bonne fée!

Ma joie se traduisit aussitôt, comme toutes mes joies, par des transports désordonnés. Je courais dans la rue, agitant ma canne avec des airs de triomphateur.

*
* *

Deux années se sont écoulées, et notre capital est fort ébréché. C'est que nos frais d'entrée en ménage ont été lourds... Par gloriole, j'ai voulu faire grand.

D'autre part, à mon bureau du quai, les affaires sont bien calmes.

Et je ronge mon frein de ne pas pouvoir spéculer. Quel dommage que j'aie si légèrement promis de ne rien faire sans consulter ma femme!

Mais chaque jour, pendant les repas, j'éblouis Hélène du tableau des opérations superbes que vient de réussir tel ou tel de mes confrères.

Et cela veut dire : « Ma petite, quel tort tu me causes en me retenant! »

Elle comprend, s'attriste. Sans doute l'insécurité de mon métier la tourmente. Impuissante encore à mesurer les risques que je courrais, si je cédais à la tentation des grandes entreprises, elle est de plus en plus absorbée.

Un beau jour, elle sort de sa réserve. C'est que des espérances de maternité lui viennent. Et alors, au nom des intérêts du petit être qu'elle attend, elle entreprend de me faire abandonner ma profession.

— Mon cher Ferdinand, avant tout, assurons le pain de notre enfant. Oui, je compromets sans doute l'essor de ta fortune, car tu es très intelligent, très doué pour les affaires, mais j'ai peur. Résigne-toi à prendre un petit emploi. Par exemple, une représentation en vins, en charbons, ce que tu voudras.

— Mais, ma pauvre amie, alors c'est la gêne s'asseyant à notre foyer.

— La médiocrité, veux-tu dire? Je l'accepte!

— Nous n'aurons plus de bonne. Y as-tu songé?

— Je m'en passerai... Ce ne sera pas la première fois.

— Quoi! tu ferais la cuisine avec ces jolies mains? Mais on va dire que nous sommes ruinés.

— En fait d'humiliations, mon ami, je n'en sais pas de plus mortifiante que de voir notre petite fortune croître ou décroître chaque jour au gré d'un hasard dont nous ne sommes que les pantins.

Jamais je ne me suis senti autant embarrassé. Un sourd instinct me dit qu'Hélène a raison. D'autre part, je ne peux me résigner à « perdre la face ».

Alors je m'en tire par un expédient... pitoyable, du reste! Je réponds à ma femme que, tout en me rendant en principe à ses vœux, je crois le moment *bien mal choisi*.

— Les affaires battent leur plein. Attends... Comprends donc, ma chère, qu'on ne change pas les chevaux au passage du gué.

— Cet été, alors?

— Cet été.

Seulement, les semaines succédèrent aux semaines, les mois aux mois, puis l'automne arriva : mon bureau restait ouvert.

Et les affaires? Ah! je n'en faisais guère, mais je jouais..., pas gros jeu, certes, mais assez pour ne plus pouvoir me passer désormais de tenter chaque jour un petit coup sur quelque denrée.

*
* *

Maintenant qu'elle ne peut plus espérer que je tiendrai ma promesse, Hélène paraît triste. Sa santé, qui déjà n'était pas brillante, s'altère visiblement.

Bien pauvre observateur pourtant, mon père finit par s'alarmer. Ce sont des amis qui m'en informent, car lui, peu à peu, s'écarte de moi.

Un soir que nous étions seuls, je remarquai qu'après dîner, au lieu de se lever, Hélène restait là, les coudes sur la nappe, tandis que je lisais le journal. Portant les yeux vers sa figure, j'y lus une expression si douloureuse que je n'y pus tenir.

— Mais non, ma pauvre enfant, je n'oublie pas ma promesse et...

— Et *tu joues!*

— Non, je ne joue pas.

Et comme je vois qu'elle ne me croit pas, je répète avec violence :

— Puisque je te dis que je ne joue pas!

Et comme Hélène se tait, je prends mon chapeau et m'en vais.

« Ah! décidément, me dis-je, en voilà assez et puisque c'est ainsi qu'elle me récompense de ma sagesse, allons-y! Je réussirai, je réussirai! En avant! Il serait inouï que j'échoue, là où tant d'imbéciles se sont enrichis. Dès demain, je risque un grand coup. Il y a trop longtemps que j'aurais dû le tenter. »

. . . .

C'est sur les *santos*. Si je réussis — et j'ai neuf chances sur dix — je me retire à la campagne avec de gentilles rentes. Je ferai de la botanique, j'adore la nature...

. . . .

Tonnerre! je suis à la baisse et c'est la hausse qui vient!

Comment! tous mes renseignements du Brésil étaient faux? Mais c'est monstrueux!... Quels voleurs on rencontre en affaires!

Oh! c'est fini, je suis à la côte. Demain, mon bureau sera fermé.

Je ne suis pas seul frappé... Hélas!... Hélène met prématurément au monde un enfant mort.

Je suis anéanti...

*
* *

Au lieu de relever mon courage, ma femme prend maintenant une attitude de victime et cela m'énerve. Elle devrait, cependant, penser un peu à moi. Ah! cet être débile et toujours plaintif n'est décidément pas la compagne qu'il eût fallu à l'homme mal équilibré, je le concède, — mais du moins actif, — rayonnant, que je suis. Le premier devoir d'une femme est de s'adapter au caractère de son mari. Et d'abord si Hélène avait été forte, elle aurait pris assez d'ascendant sur moi pour que je ne lui cache rien. Et alors, premier résultat, elle m'eût empêché de souscrire, envers mes créanciers, des engagements stupides que je ne pourrai jamais exécuter.

. . . .

Ne sachant que faire, je retourne au cercle. Au cercle, direz-vous, au cercle, un négociant qui n'a pas réglé ses différences?

Et pourquoi pas? Cela ne déshonore personne de ne pas réussir... D'ailleurs, partout où l'on joue, c'est lieu d'asile. Là, nul ne songe à éplucher le passé de ses voisins.

[Au regard de ma famille, je suis toujours censé chercher un emploi.]

Pas très drôle, cette vie de cercle! Agiter tout le temps des carrés de carton verni à vignettes; voir éternellement des ronds de métal passer d'une main en une autre main, — et cela du matin au soir, — ou plutôt, — car le joueur est oiseau de nuit, — du soir au matin... Et toujours parmi les mêmes conversations vides, les mêmes ineptes plaisanteries...

*
* *

Un jour que je flânais sur le quai entre les barriques qu'un vapeur débarquait à grands bruits de treuils, quelqu'un me frappa gaiement sur l'épaule.

C'était Falconnier, un ancien camarade, pour l'instant commis-voyageur en je ne sais quoi.

— Bonjour, Vaurel, comment va? Ça marche?

— Heu, heu... Et toi, toujours la tête bourrée de projets? Es-tu encore sur le point de faire fortune?

— Ne blague. Cette fois, je tiens le bon bout... Te garantis!

— Alors, pense à moi. J'en ai joliment besoin.

— Soit! il s'agit de chevaux de courses... Oh! pas ce que tu crois, mon cher, je ne dis pas une *affaire de courses*... Celles-là on les connaît : jockeys, entraîneurs, propriétaires... Ils se valent. Non, nous autres, aucun accident, aucun truquage ne saurait

nous atteindre. Qu'un cheval soit *tiré*, qu'il devienne boiteux le matin de la course, peu nous importe, puisque le bénéfice est palpé *avant!*

— Pas possible!... Comment ça?

— Nous avons fondé un *consortium* qui recherche et découvre les poulains d'avenir, ceux que nul ne connaît encore. Partout dans les haras nous avons des intelligences.

Le *crack* une fois choisi, nous l'engageons au *Betting* de Londres. Comme *Epaminondas* ou *Lisette* est encore inconnu, nous obtenons pour lui une très belle cote 60, 80. Alors, nous le faisons mousser, et c'est facile, grâce à des journalistes de sport, nos associés secrets. Le public s'engoue de la bête. Il la demande. Le *Betting*, qui ne la donne plus qu'à 30, qu'à 20, qu'à 15, finit par s'effrayer d'avoir en portefeuille tant d'engagements sur une seule bête. Alors il parle de nous racheter. Nous lui tenons d'abord la dragée haute; à la veille de la course, nous cédons. Autrement dit, nous résilions à prime, comprends-tu?

— L'idée, en effet, me paraît superbe. Est-ce que je ne pourrais pas?...

— Une demi-part est de 4000 francs. Les as-tu? Si oui, je crois que je peux t'en trouver encore une. Elles sont rares.

— Je... Je les aurai... Et tu sais que je parle anglais.

— Bien, je vais écrire à Londres, te proposer comme employé.

Huit jours après, j'avais souscrit trois parts et l'on me demandait de venir sans retard.

Alors... Eh! oui, je filai de Nantes en cachette. Jamais, sans cela, Hélène ne m'aurait laissé partir, car l'argent que j'emportais, dame! était... était celui de mes créanciers!... Vous voyez que je vous dis tout à la bonne franquette, sans pose aucune.

*
* *

Et je vécus là-bas dans le monde des gens qui vivent des courses. De ceux-là, je ne vous dirai rien. Ce n'est pas la peine. N'habitez-vous point Paris, n'avez-vous pas entendu au collège vos camarades parler *turf*? Déjà, sans doute, les jours de courses, dans le voisinage du Bois de Boulogne, vous avez vu passer, flot tumultueux, tout un peuple se bousculant vers les hippodromes.

Un jour, vous-même suivrez cette foule. Avec elle, vous envahirez quelqu'une de ces hautes tapissières à six chevaux qui brûlent le pavé à grand fracas.

Là, écoutez les gens débattre les chances de la bête sur laquelle ils vont engager leur argent. Ah! si les conversations

que vous entendrez ne vous dégoûtent pas de la pelouse, alors, c'est que vous ne serez guère intelligents...

D'ailleurs, de toutes les façons de perdre son argent, si c'est la plus prompte, la plus aisée, parce qu'on l'a toujours sous la main, il faut, ma parole! être bien simple pour ne pas comprendre que le formidable impôt dont l'Etat, ce louche entrepreneur de courses, les frappe, est mortel pour les parieurs.

Et mon fameux *consortium* de Londres? Eh bien! en théorie, cela devait réussir. En pratique il fallut compter avec les mauvais « tuyaux », les bévues, la malhonnêteté. Or, j'étais tombé au milieu de bien tristes gens. On eût pu écrire sur la porte de nos bureaux : « Volez-vous les uns les autres! »

Ils me volèrent...

*
* *

Que vais-je devenir à Londres? Je m'y ennuie mortellement et jamais je n'ai mieux senti combien est pénible la vie du Français pauvre en Angleterre.

Ah! quels soupirs je pousse en songeant à ma chère Hélène, si bonne pour moi.

. . . .

Tant pis! Je vais rentrer en France. Je sais ce qui m'attend, car certainement, en mon absence, le tribunal m'a déclaré banqueroutier. Soit! Eh bien j'expierai.

. . . .

— Quoi! je ne rêve pas?

A mon arrivée Hélène, Hélène... m'a tendu les bras... Elle n'a pas un mot de reproche. Et c'est en pleurant qu'elle me murmure à l'oreille :

— Je t'attendais et tu vas voir que j'ai fait de bonne besogne.

Qu'est-ce que j'apprends? Oh! la petite fée!... Non seulement je ne suis pas en faillite, mais mon passif est éteint.

— Hélène, explique-moi... Il me semble que je rêve.

Elle s'asseoit, me prend la main :

— Vois-tu, mon ami, quand je ne t'ai plus vu, j'ai compris que j'avais été bien maladroite de n'avoir pas su te retenir. Alors, avec ton père, j'ai dépouillé tes papiers. Nous avons découvert que tu avais trop généreusement assumé certaines charges. Ton départ s'expliquait. Tu n'allais pas pouvoir payer, et ta tendresse pour moi t'ôtait jusqu'au courage de me dire la vérité... Pauvre cher ami! Alors nous avons visité les créanciers. Nous leur avons offert, en échange de tes engagements, de petites sommes. Ils les ont acceptées.

— Quoi! je ne dois plus rien?

— Tu ne dois plus rien!

Oh! en disant cela, quel beau sourire d'orgueil illuminait sa pauvre figure! Elle reprit :

— Plus de soucis, tu vas pouvoir travailler.

— Mais quel patron m'acceptera *après*?...

— Une place t'attend! Eh bien! mon Ferdinand, es-tu content de ton Hélène?... Va, elle avait confiance, elle savait bien que tu l'aimais trop pour ne pas revenir.

Que répondre? Oh! les femmes qui aiment, quelles illusions, en dépit de tout, elles gardent sur nous!

*
* *

Dans une sorte de conseil de famille où avaient été convoqués plusieurs de nos vieux amis, il vient d'être convenu que le répit d'un mois que je sollicite doit m'être octroyé. D'abord, ne faut-il pas que je rétablisse ma santé? Mais on me fait jurer que, le mois fini, j'entre chez M. Nicoud comme aide-comptable.

. . . .

Je n'ai pu rester qu'une journée dans la maison Nicoud. C'est inouï, mais j'ai comme du plomb dans les membres. Accablé de lourdes migraines, je ne puis d'ailleurs, le matin, me lever que fort tard. Ensuite je m'étends morne sur une chaise longue. Rien ne m'intéresse, rien ne m'attire, rien, hormis des visions fantastiques de... Eh oui!... de fortunes conquises à coups de dés.

J'ai toutes mes pensées au jeu. Même quand Hélène me parle, souvent je ne l'écoute pas...

Pourtant, que sa sollicitude est ingénieuse!

— Sans doute, n'est-ce pas, Ferdinand, la situation que nous t'avions trouvée ne convient pas à tes aptitudes; nous allons chercher autre chose; seulement, ne redoutes-tu pas de rester inoccupé? Alors, si, à titre provisoire, tu acceptais, à l'enregistrement, cette petite place...

— Je ne connais rien à l'enregistrement.

Elle insiste, je ne réponds pas. Ah! que tout ça *m'est donc égal!* Elle revient à la charge, tendre. Alors avec la ruse sournoise des gens à idée fixe, je dis, un beau soir, que j'ai envie de prendre conseil et lui déclare que je vais sortir pour causer de son idée avec un ami.

Sortir après dîner! Hélène me regarda :

— Tu dis vrai, n'est-ce pas? C'est bien *chez un ami* que tu vas?

— Je n'ai point, que je sache, l'habitude de mentir.

. . . .

Eh bien, tenez, enfants, regardez-le votre oncle. L'anémique, le neurasthénique de tout à l'heure a retrouvé des forces. Une flamme brille dans ses yeux. Il va, il va... Où donc? Eh parbleu, il va au jeu!

Mais je ne sens plus ma main tout engourdie, et voici longtemps que la cloche du bord a sonné le couvre-feu. Ma bougie s'éteint dans la sale boîte de conserves qui me sert de chandelier.

A demain!

9 octobre. Toujours en rade d'Anvers.

... Pourquoi, lorsque je rentre fourbu, empuanti de tabac, à l'heure louche où déjà, dans la rue, apparaît le petit monde des travailleurs, pourquoi Hélène ne m'adresse-t-elle pas le moindre reproche?

Parce qu'elle est malade, très malade. Ah! oui, trop d'angoisses, des douleurs aiguës et trop prolongées ont fini par déterminer, chez elle, une hypertrophie du cœur.

*
* *

C'était pendant la grande semaine des courses. A cette période de l'année, Nantes est envahie d'étrangers, amateurs de grosse partie. D'ailleurs, dans toute cette région de Bretagne et de Vendée, on joue follement.

Une nuit, à notre cercle, j'eus une veine insolente. En rentrant chez moi, j'étais *vanné*, mais j'avais les poches bourrées d'or.

— Tiens, ma chérie, fis-je, en ouvrant la porte de la chambre, voici ce qu'une capricieuse amie qui me boudait depuis quelque temps, dame Fortune, nous envoie.

Je continue à vider mes poches sur la cheminée. Hélène regarde, sombre, farouche, sans dire mot.

— Prends, je te donne tout; serre ça dans ton armoire.

Alors elle se lève, marche vers moi; puis, saisissant sur la cheminée une poignée de louis :

— Quoi! tu oses m'apporter cet argent de honte, cet argent volé à des femmes, à des enfants, — pauvres êtres qui, demain, n'auront peut-être pas de quoi manger!

Et elle me lance les pièces par la figure. Je suis atteint à l'œil. La douleur est aiguë; je repousse Hélène qui tombe sur l'angle du lit. Elle blémit, s'affaisse, elle est sans connaissance.

Je reste là, épouvanté. L'aurais-je tuée? Oh! alors, je sais ce qui me reste à faire. Non!... Heureusement, elle se ranime. Mon Dieu que j'ai eu peur!

. . . .

Je pleure... Je pleure sur elle, je pleure sur moi...

. . . .

— Jamais plus, je te le jure, sur ce que j'ai de plus sacré au monde, jamais plus je ne jouerai. Je suis guéri, guéri pour toujours!

Avec ce bandeau sanglant qu'elle a au front, la figure d'Hélène prend une expression tragique :

— Ce que tu as de plus sacré au monde, fait-elle, d'une voix exaltée, qu'est-ce donc?

— Mais... ta vie, ma bien chère femme.

— Eh bien, jure *sur ma vie* que tu ne rejoueras pas!

— Qu'est-ce que... Mais?...

Et j'ai le geste vague de quelqu'un qui ne comprend pas.

— Cela signifie que si tu rejouais, tu demanderais du même coup à Dieu de m'ôter la vie.

— Oh! ma chère enfant, c'est insensé; tu exigerais de moi un blasphème. C'est impossible!

Elle, tenace :

— Jure, jure, je le veux, je le veux.

. . . .

J'ai juré.

. . . .

Elle m'embrasse tendrement.

— Alors, demain, tu te présenteras pour cette place à la fabrique d'amidon.

— Je m'y engage.

— C'est bien, je te crois... Travaille, mon cher aimé; travaille, redeviens ce que tu étais lors de notre mariage, et alors je guérirai. Oh! aie pitié de moi, mon Ferdinand, je voudrais tant vivre! Pense, je suis si jeune encore!

*
* *

Je ne sors plus jamais le soir. Parbleu! c'est cela qui me faisait dérailler. Je partais sans mauvaises intentions, ne me proposant qu'une courte promenade, et voilà que je me trouvais devant le cercle... Alors..., qu'est-ce que vous voulez? On est faible!

Mais maintenant, c'est moi qui ai voulu que ma femme, sitôt dîner, fermât à double tour la porte sur l'escalier. Et elle garde la clef dans un trousseau qui ne la quitte jamais. Je suis bouclé.

. . . .

Je vais presque tous les jours à la fabrique. *Presque*, parce qu'il y a des jours où mes douleurs me rendent impotent. Je ressens, en effet, au milieu de l'épine dorsale, de lancinantes douleurs.

Oh! l'inflammation des vertèbres du cou, cette atroce maladie dont meurent tant de joueurs!... Le mal issu de tant de nuits blanches, de nuits enfiévrées!

Heureusement que, moi, je me suis arrêté à temps.

. . . .

Une réflexion maladroite que j'ai faite à Hélène :

— On dirait que c'est notre été de la Saint-Martin.

Elle pâlit.

— Oh! mon pauvre ami, c'est qu'il est bien court, l'été de la Saint-Martin...

. . . .

Mon père paraît plus satisfait. Il vient souvent dans la journée, il me parle même, lui qui, naguère, lorsqu'il m'apercevait de loin, passait sur l'autre trottoir. Mais il est bien vieilli, et son caractère n'est plus du tout le même. Cessant d'être heureux, il a, du même coup, cessé d'être optimiste, mais son culte pour sa belle-fille est resté aussi fervent. Il lui apporte de petits présents. Une fois même, dans l'antichambre, au moment où il se préparait à s'en retourner, je l'entends parler et, en même temps, je surprends un tintement de métal : « Non, ma bonne, ma bien chère Hélène, je ne veux plus vous voir cette pauvre robe. »

*
* *

Un soir, c'était la fête d'Hélène, il y eut chez nous un petit gala. Mon père et trois de nos amis avaient apporté l'un une belle poularde, l'autre un pâté, celui-ci la bouteille poudreuse. En réalité, ce qu'on célébrait, c'était mon retour au travail. C'est vrai, je travaillais!

J'aurais dû être tout à la joie de cette réunion, eh bien, était-ce l'effet de l'excitation produite par les quelques vins que je venais de boire, moi qui en étais sevré depuis longtemps, mais jamais je ne m'étais senti aussi irrésistiblement attiré vers... vous devinez trop bien vers quoi!

A dix heures, on se sépara, car, très fatiguée par les préparatifs du dîner, Hélène n'en pouvait plus.

Elle se mit au lit tout de suite, très dolente. Je ne me couchai que plus tard, après être resté près d'une heure à me promener par la chambre.

La veilleuse était allumée, comme toujours, car dans l'obscurité depuis longtemps j'avais des hallucinations.

Je ne dormais pas... Soudain quelque chose m'apparut, en face, brillant sur le sombre de l'armoire... *le trousseau de clefs.*

Ses clefs! je pourrais donc sortir, je pourrais même...

Je tremble, oh! non, ce serait trop mal.

Pourtant... Hélène dort lourdement. Dans deux heures, je serai de retour. Et, *c'est sûr*, je vais gagner, je le sens, la veine est en moi!

Déjà, j'ai soulevé le drap... Alerte! *elle* a remué... non! elle se rendort... Allons, maintenant, ouvrons. Où a-t-elle pu mettre son argent?... Parbleu, derrière cette pile de mouchoirs... Voilà! Maintenant, filons.

Vite, je sors, je prends ma course vers le cercle.

Le ciel resplendit d'étoiles. Quelle superbe nuit, quelle nuit de triomphe!

. . . .

Eh! parbleu, j'ai gagné; mais quand j'ai fait mine de me lever, mes partenaires ont protesté et j'ai dû me rasseoir. Les niais, qui n'ont réussi qu'à m'enrichir un peu plus!

Mais il est tard. Hélène se sera réveillée. Oh! mais non, j'ai tant de chance cette nuit, que j'aurai celle encore de la trouver paisiblement endormie.

. . . .

Me voici dans la chambre. Oh! qu'il fait froid!... Tiens, la veilleuse vacille, il y a donc un courant d'air?

Le lit est vide!... Vide, pourquoi? Qu'est-il arrivé? »

Affolé, je crie : « Hélène, Hélène, où es-tu?

Silence de mort... Et, de nouveau, un air froid du côté de la fenêtre; le rideau a remué.

Je me retourne. *Elle* est là, debout, contre la barre d'appui, immobile.

— Malheureuse, qu'as-tu fait? Toi, à la fenêtre, par ce froid terrible?

Elle ne répond pas, elle ne bouge pas. Je supplie, lui saisis les mains... glacées!... Et toujours pas un mot.

— Oh! Hélène, est-ce possible? Tu serais là depuis que je... Alors, tu m'as vu partir, et tu n'as rien dit. Un mot de toi m'aurait arrêté...

Elle secoue la tête :

— Vous m'auriez renversée, piétinée pour passer!

Un grand silence pèse sur nous. Je balbutie :

— Mais puisque me voilà, vite, recouche-toi... Tu risques, par ce froid... le coup de la mort.

— N'as-tu pas joué ma vie?... Eh bien, *je paye!*

Je pousse un cri désespéré...

Oh! mes enfants, quel souvenir!... je n'en peux plus, je n'en peux plus.

12 octobre.

Durant cinq longues semaines, Hélène demeura comme condamnée. Mon père ne quittait pas son chevet; je voyais qu'il avait tout deviné, je sentais qu'il me haïssait maintenant à jamais.

En revanche, il avait voué à la Sainte, comme il l'appelait, une immense tendresse. Il se serait agenouillé devant elle...

Mon frère aussi vint à Nantes, et lui, que je croyais si sec, ne put, en entrant dans la chambre, retenir ses larmes devant ce pauvre visage émacié où des yeux semblant démesurés, flambaient de fièvre.

. . . .

Les médecins ont déclaré que la seule chance qu'on ait de sauver la malade est de la conduire dans un sanatorium.

Un sanatorium! Mais en France y en a-t-il?

Non! Il faut aller jusqu'en Suisse ou en Forêt-Noire.

Eh bien, nous irons! Mais, de l'argent?

Est-ce que le frère d'Hélène ne pourrait pas m'aider? J'apprends justement qu'il est très malade. Il s'éteint dans la solitude, ayant chassé sa femme qui le trompait. Je fais alors exprès le voyage. Je trouve un homme tout congestionné, étendu dans un fauteuil. Il respire péniblement, tandis que ses mains s'agitent sans cesse. Il ne me laisse même pas achever :

— De l'argent!... Non, c'est pour courir rejoindre au tripot vos canailles d'amis... Allez au diable! Après moi, vous n'aurez rien. Le peu que je laisse à ma sœur sera inaliénable, espèce de sale propre à rien!

Quelle brute! C'est dans ces moments-là qu'on juge les gens à ce qu'ils valent réellement!

Reste mon père. Essayons!

Cela se passa un soir, dans un coin de la salle à manger. Lui et moi nous avions soupé, tous deux seuls, sans échanger un mot, Mon père allait se lever, je lui dis très bas :

— Père, il faut absolument que je te parle... Je... je... voudrais la conduire là-bas, mais je n'ai rien..., rien...

Mon père semble sortir avec peine d'une sorte de léthargie, laissant voir des yeux las, éteints, des yeux qui avaient dû verser beaucoup de larmes. Ensuite, il reste à tortiller sa barbiche blanche. Enfin, se levant :

— Demain, après-midi, j'irai chez mon notaire prendre son avis, chercher avec lui un moyen. J'ai peur que ce ne soit pas possible. Il me reste peu de chose et j'ai déjà fait tort à ton frère.

— Mais peut-être Philippe consentirait-il quand il s'agit de sauver Hélène qu'il aime bien.

— Le notaire décidera, mais je me demande si un père peut favoriser à ce point un enfant au détriment de l'autre.

*
* *

Il m'attend devant un vieux petit secrétaire de bois des Iles. Ce meuble, je le connais bien. Il vient de notre aïeule. Mon père, qui a dû, pour faire de l'argent, vendre peu à peu tout son mobilier, n'a conservé que ce souvenir d'une compagne qui lui fut chère.

Je regarde furtivement sa figure et suis frappé de la sérénité qu'elle exprime. Il me fait signe de m'asseoir, et, sans me regarder, il parle. Sa voix semble lointaine, détachée de tout...

— ... Puisque les médecins pensent que... pourrait encore être sauvée, il faut... J'aurais voulu l'accompagner, je crois qu'elle en serait aise, mais..., mais... trop coûteux!...

Il ouvre alors son tiroir et, en tirant une enveloppe :

— J'ai vu mon notaire. Voici, sept mille francs; signe ce reçu.

— Oh! mais c'est trop, père, tu ne dois pas, tu as un autre fils.

— Le notaire a établi tous les comptes, et m'a déclaré qu'à la condition de me contenter, moi, pour tout avoir, d'une somme de trois mille francs qui, versée à une modeste maison de retraite, pouvait m'y assurer un abri pendant cinq ans..., je...

— Oh! mais je ne puis accepter.

— ... Tu n'as pas la parole!... Le reste de ma fortune, sa part d'héritage, va être remis à Philippe.

Je balbutiai un remerciement, mais mon père reprit comme si déjà ses pensées ne fussent plus de ce monde :

— Cinq années! j'espère que Dieu ne me condamnera pas à les vivre... Et maintenant je vais quitter Nantes. J'en partirai le même jour qu'Hélène... Je l'accompagnerai jusqu'à Paris... où j'ai trouvé un asile... Et là je..., là je...

L'émotion ne lui permit pas de continuer. Et moi, je pleurais, quand brusquement sa voix se fit sévère, impérieuse :

— Je n'ose guère espérer que la Providence permette qu'Hélène recouvre la santé, mais, — écoute-moi bien, — si, si... elle n'en revient pas, je t'interdis de reparaître devant moi, fût-ce à mon lit de mort...

Trois jours plus tard, nous partions pour Paris, Hélène et moi. Mon père, trop souffrant, — il devait succomber peu après à une embolie, — n'avait pas pu nous accompagner. De Paris, nous nous acheminâmes à petites journées par Chaumont et Bâle jusqu'au sanatorium de Todtmoos en Forêt-Noire.

La fin prochainement. MASSON-FORESTIER.

POÉSIES

I

Qu'il serait doux, ce soir, de suivre le sentier
Qui s'attarde et serpente
Parmi les buissons verts d'épine et d'églantier
De la colline en pente!

Nul n'y vient à cette heure et seul, je marcherais
Vers la forêt prochaine,
Et sur le bord du bois silencieux, j'irais
M'asseoir au pied d'un chêne,

Devant cet horizon, paisible et décroissant
De collines boisées,
Que le soleil d'été revêt en s'abaissant
De brumes ardoisées;

Devant la plaine, vaste et lumineux damier
De sinople et d'or fauve,
Sous le saphir du ciel où l'aile d'un ramier
Trace un sillage mauve.

Sous le bois, sur le pré, les brouillards bleus du soir,
Encens du crépuscule,
Sembleraient s'exhaler d'un immense encensoir
Qu'un autel dissimule.

A mes pieds bruirait, comme un flot d'océan,
L'eau des orges nouvelles,
Et je pourrais compter, droites sur leur séant,
Des gerbes en javelles.

Je verrais les bœufs blancs, venant de l'abreuvoir,
Les pieds souillés de vase,
Longer, graves et lents, le chemin du lavoir
Où la fontaine jase,

Où l'eau jase et remplit de son cristal glacé
Le bois moussu des auges,
Puis rejaillit encore jusqu'au ruisseau pressé
De menthes et de sauges.

Je verrais le berger rassembler ses moutons
Dispersés dans un chaume,
Et le troupeau bêlant passer parmi les joncs,
Comme un troupeau-fantôme.

Peut-être un *Angelus* viendrait-il en suivant
Le fil de la vallée,
Apporter jusqu'à moi dans un souffle de vent
Sa mélodie ailée.

Et cet hymne au déclin du jour, qui vibrerait
De la foi qu'il proclame,
Mettrait en mouvement dans son clocher secret
La cloche de mon âme!

Qu'il serait doux, ce soir, au bord de la forêt,
De se laisser surprendre,
Par la nuit qui descend du ciel pur où paraît
L'or d'une étoile tendre!

Dans le recueillement solitaire et la paix
De la Nature amie,
Sur son lit de fougère et de feuillage épais
Déjà presque endormie!

II

Le maître a dit : Ce soir, qu'on martèle les faux;
Qu'on tresse des liens de paille et qu'on soutire
Dans les cruches de grès le vin doux des tonneaux.
Qu'on allume le four et qu'on y fasse cuire

Le pain des moissonneurs. Les blés sont mûrs. Il faut
Que demain, dès l'aurore, on s'assemble et qu'on donne
Au lever du soleil le premier coup de faux.
Enfants! les blés sont beaux! La moisson sera bonne!

Puis il s'en est allé, grave et seul, par ses champs,
Sans même son vieux chien, ouïr les derniers chants
Des épis orgueilleux que, dans le grand silence,
Le vent du soir incline, entrechoque et balance.

Au milieu des blés mûrs, une croix de bois noir
Profile ses bras nus sur le ciel pur du soir,
Au sommet d'un coteau d'où la vue, à la ronde,
Embrasse d'un regard la plaine verte et blonde.
C'est là qu'il va, le vieux laboureur. Lentement,
Il gravit le sentier. A mi-côte, un moment,
Il s'arrête, et la voix de la moisson mouvante
S'exhale jusqu'à lui, solennelle et vivante.

C'est l'heure où le soleil majestueux descend
Drapé dans des velours d'or, de pourpre et de sang,
Vers l'horizon voilé de brumes lumineuses.
Les houles, sur les blés, passent, harmonieuses;
Dans l'air d'été circule un invisible encens
Où se mêle au parfum sucré des trèfles blancs,
L'arome des pois-fleurs et des liserons roses;
Et des champs où déjà les fleurs sommeillent, closes,
Montent les triolets, finement modulés,
Des cailles qui, le soir, rappellent dans les blés.

Le laboureur arrive au pied de la croix noire.
Devant lui l'océan de la moisson se moire,
Se ride, joue et chante aux derniers feux du jour.
Alors s'éveille en lui l'irrésistible amour
Qu'il a voué, lui fils de ces champs, à la terre.
Il écoute parler la voix puissante et fière
Qui lui dit : Fils, voici le fruit de ton labeur.
Voici que sont venus les jours du moissonneur.
Ta récompense est proche. Et ce grain, frêle et tendre,
Que tu me confias, tu peux me le reprendre,
Au centuple, alourdi du poids de tes sueurs!
Sans plus tarder appelle au travail tes faucheurs;

Fais place dans ta grange aux gerbes ruisselantes,
Voici que sont venus les jours des faux brillantes.

Puis il écoute encore l'appel intérieur,
Voix chantante et profonde éclose au fond du cœur,
Langage ailé de l'âme et de la conscience
Qu'embaume le parfum de la reconnaissance :
Hymne au Dieu créateur, hymne au Dieu qui bénit
Du haut du ciel le dur labeur et qui permit
Que, sous la croix plantée au sommet de la côte,
Les blés fussent plus lourds et la moisson plus haute.

Sur le seuil de son trou, le grillon noir s'est tu.
La cigale stridente, au sommet d'un fêtu
Que balance le vent, seule babille encore.
Au ras des épis mûrs, un insecte sonore
Passe, tourne et repasse et se pose et repart.
Et le soleil qui meurt sous le lointain rempart
De l'horizon, promène un dernier regard fauve
Sur la plaine fertile et vers le grand ciel mauve.
Et son dernier rayon vient embraser la croix,
Et l'homme qui se tient, silencieux et droit,
Sous ses grands bras moussus, ensoleillés d'or fauve...
... Alors le laboureur découvre son front chauve,
Et levant lentement les bras sur sa moisson,
Face au soleil qui sombre au bord de l'horizon,
Sous la croix qui flamboie et brille dans l'espace,
Il prie : O Seigneur Dieu puissant, je vous rends grâce,
Daignez ce soir encor bénir mon blé mûri...
Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.

Alex. de Metz-Noblat.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

L'attente du « million ». — Pour les cigales de la presse. — Le danger des loteries. — La chance de la cantinière. — La rançon du million. — Les discours de distributions de prix et l'Ecole Buissonnière. — M. Lavisse et sa prière pour la France. — La patrie et l'humanité. — La formation du caractère. — Le rôle des mères dans l'éducation de leurs fils au point de vue de la morale. — De quelques abus administratifs. — Les retards dans le service postal. — La vraie raison : les employés consciencieux et les « protégés ». — L'abus des règlements contradictoires ou sibyllins. — Un cas singulier de prescription. — Les étapes d'un contribuable, de la Douane au bureau de la Garantie. — La fausseté d'indications précises. — Une simplification trop facile. — Comment on arrose à Paris et comment on devrait arroser. — Une impression d'encombrement. — Les modernes despotes à responsabilité diffuse. — Un volapük qui réussit : *l'esperanto*. — Une langue « auxiliaire » internationale. — Le congrès espérantiste de Boulogne. — Résultats pratiques et fâcheuses tendances. — La naissance d'une langue. — Traitement de faveur. — La *Semaine sociale* d'Orléans. — Une œuvre d'avenir. — Patriote provençal et patriote alsacien : Félix Gras, Henner. — Un peintre qui « peint ». — Les théâtres en plein air. — La Fête des Vignerons à Vevey.

L'affaire, il y a deux semaines, prit une importance exceptionnelle : qui allait gagner un million, *le* million? Pendant une dizaine de jours, les articles se multiplièrent avec une prodigalité singulière. On voyait bien qu'il s'agissait d'une loterie où étaient engagés les intérêts de la presse! Les supputations, les calculs, les pronostics allaient leur train, et les possesseurs des 150 000 billets aspiraient après le moment où le fameux tirage aurait fixé la chance. En attendant, les Associations de presse, au profit desquelles fut autorisée cette loterie, avaient tous les droits de se réjouir du succès que lui a fait le public. Elles auront ainsi le pouvoir d'alléger quelques misères de plus, d'adoucir quelques souffrances, de restauurer quelque budget anémique.

Le lecteur qui, tous les jours, déguste son journal, et même celui qui en parcourt plusieurs, ne se doute guère, en effet, du sort réservé, dans la vieillesse, aux cigales de la publicité. Malgré le développement qu'elles ont pris, les Associations de journalistes sont encore impuissantes à subvenir à tous les besoins. Je ne parle pas des déclassés de la profession, ou de ceux qui en usurpent les problématiques avantages; mais de ceux-là mêmes qui remplissent leur tâche avec conscience, avec talent et avec un succès d'estime incontestable. Lorsque leur plume est fourbue, que leur activité s'éteint, combien s'arrêtent découragés, sans ressources, et sombrent dans l'indifférence générale! Pour quelques rares personnalités dont la situation mondaine et pécuniaire occupe l'attention, combien d'autres qui eurent leur instant de popularité, ou qui donnèrent avec un dévouement intelligent leur jeunesse et leur maturité à la défense de leurs convictions, finissent dans le découragement, et dans le dénuement, alors qu'autour d'eux se gaspillent les millions..., ils savent bien comment, eux qui l'ont si souvent raconté!

C'est parce que l'opinion générale est à redresser sur ce point spécial, c'est parce que, trop souvent encore, après avoir défendu quotidiennement le capital, les journalistes ne sont pas défendus par lui, qu'on n'ose pas trop protester contre ce moyen d'augmenter un peu les ressources de leurs caisses de retraite : la Loterie.

Au fond, cependant, ce moyen est à éviter, et cette habitude à condamner. Le moyen est immoral et l'habitude funeste : c'est le jeu de hasard dans ce qu'il a de plus démoralisant; c'est l'invitation à la paresse en attendant la chance. Avec cela, on fait des lazzaroni, on ne fait pas des hommes. Et la multiplicité des loteries dans ces dernières années fait malheureusement craindre que les pouvoirs publics ne soient prêts à succomber à la tentation d'établir « la Loterie » comme elle existe en d'autres pays. Elle n'est pourtant tolérable qu'à titre tout à fait exceptionnel, et nous n'avons pas besoin de ce nouvel élément de désorganisation sociale!

Ces considérations ne convaincraient sans doute pas les heureux gagnants des gros lots tout récemment attribués! Le million est échu à une cantinière d'un régiment de dragons. Et les reportages, et les interviews de pleuvoir. Dès le jour où la cantinière eut acquis la certitude de sa fortune inespérée, on lui traça des conduites de vie avec un zèle sans discrétion. Les uns annonçaient triomphalement qu'elle adoptait *hic et nunc* les deux pupilles de l'Assistance publique qui avaient extrait « ses numéros » des

roues du Crédit Foncier; d'autres qu'elle allait couvrir de largesses épiques ses braves cavaliers du régiment, etc. A l'user, il n'y avait là qu'imaginations de reporters friands d'une nouvelle inédite. Et Mme Hofer qui, en sa qualité de cantinière, sait la valeur de l'argent et le calcul des intérêts, doit estimer le million à son vrai prix, sans exagérations amplificatrices!

Mais ce qu'elle ignorait sans doute et ce qui doit être pour elle une dure rançon, c'est l'avalanche des demandes de secours. Songez à tous les malheureux, à tous les inventeurs, à tous les désespérés... et aussi à toutes les canailles qui s'adresseront fatalement à sa générosité : « Madame, vous venez de gagner un million. Que sont vingt, dix, deux mille francs pour vous? Rien. Ils sont tout pour moi. Grâce à eux, c'est la vie, ou c'est l'honneur, ou c'est la gloire. Etc., etc. » Comment choisir dans cet amas de suppliques; comment discerner l'appel sincère de l'hypocrite roublardise? Et si l'on rejette tout en bloc, certaines phrases particulièrement tristes viendront peut-être troubler plus tard le repos de l'esprit, dans le doute si l'on a bien fait de fermer l'oreille à tous ces bruits, au risque de refuser d'écouter des sanglots.... Plus on y réfléchit, plus on se persuade qu'il vaut infiniment mieux ne pas gagner de million à la loterie... Et il est si facile de s'en abstenir!...

*
* *

Vers la même époque, nos collégiens recevaient des récompenses qui ne devaient rien — ou si peu — au hasard. Et eux aussi payaient la joie de recevoir leurs prix et de partir en vacances d'une rançon appropriée : ils devaient subir deux discours. C'est la tradition. Et si elle est à charge aux élèves, elle garde quelque utilité au point de vue général. En totalisant les idées exprimées par les professeurs et par les présidents des distributions de prix, on arrive à établir l'indication assez significative d'un état d'esprit qu'il importe de suivre de très près en ses évolutions. Or, cette année, il est incontestable que l'idée de patrie a été celébrée en de nombreuses et importantes harangues, comme pour protester contre les théories de l'Ecole... Buissonnière.

Le dernier discours en date qui ait passé sous mes yeux est celui qu'a prononcé M. Lavisse à Nouvion-en-Thiérache. Les déclarations qu'y a fait entendre le Directeur de notre Ecole normale supérieure y prennent d'autant plus de valeur qu'elles sont exprimées avec une plus volontaire modération et un évident désir de ne blesser personne. M. Lavisse explique à ses jeunes auditeurs, — et par-dessus leurs têtes, il est évident qu'il

s'adresse à un auditoire d'une autre nature, — que la paix universelle est encore pour longtemps une chimère et que le meilleur moyen de servir l'humanité, c'est de la servir dans sa patrie, en servant son pays.

« La guerre est en décadence, dit-il ; travailler contre elle, c'est agir dans le sens de l'avenir. Mais je sais bien aussi que je ne verrai pas l'humanité réconciliée et que vous ne la verrez pas non plus. Il a fallu des siècles pour composer un royaume de France avec des provinces ; qui pourrait dire combien de siècles il faudrait pour composer, avec des régions si différentes de toutes façons, cette nation qui s'appellerait l'humanité ?...

« ... L'humanité, cela n'existe pas encore ; c'est une grande et belle idée, ce n'est pas une chose. Il faut bien que vous ayez un lieu déterminé pour agir. Je vous défie de servir l'humanité autrement que par l'intermédiaire d'une patrie. Cherchez donc parmi les patries celle qui fait le moins souffrir l'humanité. »

Et quand, après avoir proclamé que cette patrie est la France, à la fin de ce « long et grave discours », M. Lavisse veut résumer sa pensée, il dit : « Faisons ensemble des souhaits, — j'allais dire prions ensemble. » Et la prière demande que

« Par l'effet de la justice et de la liberté, la patrie soit le bien de tous, aucun Français ne se sentant dédaigné, aucun Français ne se sentant meurtri. »

Au milieu des préoccupations dont nos lecteurs ont, dans nos livraisons précédentes, trouvé les échos, il faut donc se féliciter qu'un mouvement de réaction commence, malgré tout, à se dessiner contre des doctrines de perversion philosophique et patriotique devenues menaçantes. Reste à savoir si, moyennant des concessions de mots, qui endormiraient la vigilance aujourd'hui réveillée des bons Français, une partie de nos personnages officiels n'ont pas encore l'intention de poursuivre leur néfaste campagne. Ayons, pour exercer ce contrôle, beaucoup de vigilance, et, pour dire leur fait aux hypocrisies, du caractère.

*
* *

Quel beau et grand sujet de réflexion pour les jeunes gens que cette question du caractère, et quelle préoccupation pour les parents que d'en favoriser la formation ! Aux uns et aux autres, je signale un volume de M. Guibert, supérieur du séminaire de l'Institut catholique de Paris [1] ; ils y trouveront un admirable et

[1] *Le Caractère* (Définition, importance, idéal, origine, classification, formation). — 1 vol. in-32, avec encadrements rouges. (Poussielgue.)

très simple petit traité sur la matière. Avec beaucoup de science et de tact, l'auteur étudie l'importance du caractère dans la vie; en marque les traits essentiels : la droiture de la conscience, la force de la volonté, la bonté du cœur et la dignité de la tenue. Il distingue, dans ses origines, la part de la naissance, celle de l'éducation et celle de la volonté. Il en classe les manifestations diverses, et indique enfin les moyens de le former. Dans ce dernier chapitre, se révèle tout spécialement l'homme qui a bien vu beaucoup de jeunes gens et qui connaît leurs aspirations, leurs exigences et leurs susceptibilités. N'est-il pas d'une très juste psychologie et d'une portée libératrice ce conseil qui termine les considérations sur le choix du confident, que la spiritualité nomme le directeur : « Vous ne voudrez pas que son influence vous absorbe et vous étouffe, mais qu'elle vous aide à briser, en vous, les liens qui vous tiennent en captivité. En un mot, ce n'est pas un geôlier, mais un libérateur, que vous chercherez dans l'homme. » Ces mots sont d'autant plus à souligner, que c'est la terreur d'entrer en une dépendance léthifère, qui éloigne un trop grand nombre de jeunes gens de leurs bonnes habitudes d'adolescence.

Avec la même sincérité, M. Guibert les prémunit contre le découragement.

« Personne ne doit s'affliger de son tempérament; mais chacun doit l'étudier pour en connaître le fort et le faible, pour le prendre par le bon côté, pour en tirer tout le bien dont il est capable. « Il y a du « Phidias en chacun de nous, disait Edgar Quinet. Chaque homme est « un sculpteur qui doit corriger son marbre ou son limon, jusqu'à ce « qu'il ait fait sortir de la masse confuse de nos instincts grossiers un « personnage intelligent et libre, le juste. »

Qu'on lise ce petit livre : il peut féconder bien des âmes, et, du moins, nous servira-t-il à opposer une réponse topique à l'éternelle rengaine du cadavre moral, du *perinde ac cadaver*, que nos adversaires nous opposent sans cesse. Dans le même ordre d'idées, je voudrais attirer l'attention sur une précieuse petite brochure écrite par une femme de foi courageuse et fière, sur *le rôle des mères dans l'éducation de leurs fils au point de vue de la morale*[1]. Encore plus que pendant l'année scolaire, la sollicitude maternelle trouve à s'exercer pendant les vacances. Ces courtes pages, qui sous leur première forme de Rapport, obtinrent un succès d'enthousiasme au dernier Congrès Jeanne d'Arc, sont

[1] Une brochure, par Mme Leroy-Allais. (Maloine, 25, rue de l'Ecole-de-Médecine).

le fruit de l'expérience d'une mère chrétienne qui ambitionne d'être mère de l'âme autant que du corps. Tel que l'auteur le conçoit et l'explique, le rôle des mères se résume ainsi : « Défendre les enfants contre le mal jusqu'à ce qu'ils sachent s'en défendre eux-mêmes. Il exige une persévérance inlassable, sans une minute de défaillance. Chaque fois que la tentation acharnée et mauvaise vient rôder autour de sa victime, lui murmurant à l'oreille : Je suis là, il faut que la mère puisse répondre, prête à la lutte : Moi aussi ».

Cette brochure complète, par des données d'expérience pratique, les très utiles opuscules de M. l'abbé Fonssagrives, que M. Béchaux recommandait justement ici même, il y a peu de semaines. Elle est une nouvelle preuve du réveil qui se produit parmi les catholiques, et qui les pousse à orienter, à organiser, au point de vue pratique, leur vie morale autant que leur vie sociale.

*
* *

L'individu est, heureusement, plus facilement formable et réformable que l'Etat, et c'est ce qui justifie nos espoirs. Pour ce qui est de l'Etat, ou des administrations publiques, on a beau dresser périodiquement leur examen de conscience, même si elles avouent leurs torts et formulent leur bon propos, on ne peut guère compter sur leur amendement ! C'est ainsi que, pendant toute une période, le service des postes a subi des à-coups incroyables. Nous avons été victimes de retards inimaginables dans la distribution des lettres et des imprimés. Et quand la clameur publique est parvenue aux oreilles du sous-secrétaire d'Etat, il a bien voulu faire connaître que le service était justement plus chargé au moment où les congés diminuaient le nombre de ses employés... Pour un peu, l'Administration supérieure des postes se plaindrait de l'augmentation de son trafic ! Comme si à cette augmention ne correspondait pas, mathématiquement, l'augmentation de ses recettes et, donc, de ses ressources !... Le vrai, qu'on n'avoue pas, mais qui existe, c'est que le service postal qui, pendant longtemps fut assuré par des employés consciencieux, est de plus en plus encombré, pour le plus grand ennui de ceux-ci, par des non-valeurs et des incapacités. Le passe-droit y sévit peut-être encore plus qu'ailleurs. Les députés, les préfets, etc., ont une telle quantité de protégés à caser que les concours deviennent trop souvent illusoires et que les « auxiliaires » imposés aux recettes sédentaires et aux bureaux ambulants les encombrent, au lieu de les servir !

Quant à la complication des règlements, elle est devenue légendaire parmi le personnel des postes. J'ai, pour mon compte,

demandé un renseignement précis à trois bureaux différents : tous les trois me donnèrent des solutions contradictoires. Confiant dans les droits du bon sens, j'eus recours à l'appel au sous-secrétaire d'Etat qui, au retour d'un voyage, me donna raison. Mais la négociation avait pris trois semaines, pour une affaire urgente.

Tout récemment, ayant consigné, pour l'envoi d'un télégramme par exprès, une somme exagérée, je reçus avis que le reliquat de mon dépôt était à ma disposition au bureau de poste. Deux mois après, ayant omis jusque-là de le recouvrer, j'en demande la restitution, muni de la lettre officielle d'avis. On me la refuse : la date était périmée. Je m'inclinai pacifiquement, car je ne songeai pas à mettre en cause la bonne foi de l'employé dans l'application du règlement. Mais l'Administration n'aurait-elle pu pousser la courtoisie jusqu'à faire imprimer sur ses lettres d'avis les mots suivants : « Passé tel délai, la somme à rembourser est de droit acquise à l'Etat? » Ainsi prévenu, je me serais tenu dans les limites fixées, et si je les avais dépassées, ç'eût été de ma faute. Mais comment apprécier cet admirable sans-gêne qui vous prévient que vous avez droit à une certaine somme, et qui, sans dire gare, vous en refuse le paiement, sous prétexte que vous ne l'avez pas réclamée dans les délais voulus?...

Encore un fait personnel. J'avais à retirer du bureau des douanes de Bercy une pièce d'argenterie. Je débute par passer toute une après-midi à marquer le pas devant un guichet, après quoi on ouvre mon colis, on le pèse, on fait une fiche, on le remet en caisse, on le plombe, et le plus précieusement du monde, on me le tend en me disant : « Maintenant il faudra le faire vérifier par le bureau de la Garantie, à la Monnaie ». Je veux m'emparer du précieux envoi : « Pardon, me dit un employé, c'est 300 francs. » Je manifeste un étonnement que j'ai la faiblesse de trouver naturel. « Oui, Monsieur, poursuit le préposé, quand la Garantie nous aura avisé que votre argenterie est de fabrication française, vous n'aurez qu'à vous représenter ici, et les 300 francs vous seront rendus, à moins que vous ne préfériez les recevoir par mandat-poste, à vos frais, bien entendu. » Décidément captivé par ce discours fleuri, je verse la somme requise, et j'emporte mon colis, plus une fiche officielle où il m'était recommandé de me présenter au bureau de la Garantie, hôtel des Monnaies, *quai Conti*, de *9* heures à midi.

Le lendemain, à 9 heures, j'entre à la Monnaie, quai Conti. « Le bureau de la Garantie, s'il vous plaît? » — « Ah! Monsieur, ce n'est pas ici! » — « Comment! ce n'est pas ici! voilà la fiche qu'on m'a remise. » — « Oh! la fiche! La Garantie est rue Gué-

négaud, Monsieur, pas loin, du reste. » En bon contribuable obéissant, je vais rue Guénégaud, où, le long d'un couloir interminable, des index tendus m'indiquent le chemin. Cette fois, je suis rendu. Une grande salle qu'on était en train de balayer, les fenêtres grandes ouvertes (on était en décembre), tandis que les poêles commençaient à ronfler. Je parlemente avec un balayeur dont la mine joviale m'encourage. « Ce n'est donc pas à 9 heures que s'ouvrent les bureaux? » — « Mais si, Monsieur, vous voyez, le bureau est ouvert, même les fenêtres... mais ces messieurs n'arrivent qu'à 10 heures... » — « ..... » — « Si Monsieur veut s'asseoir là, il pourra se chauffer en attendant, au moins il sera sûr de passer le premier; et l'on peut fumer! » La bonne humeur de cet humble m'avait conquis. Je m'installai et j'admirai combien de philosophie peut germer dans les âmes des citoyens, pour peu qu'ils aient bon caractère... Seulement, je n'ai pas encore compris pourquoi la Douane de Bercy me disait, par écrit, d'aller quai Conti, alors qu'elle savait parfaitement que je devais aller rue Guénégaud; ni pourquoi on m'invitait à passer dès 9 heures, quand les employés n'arrivent qu'à 10...

Il est vraiment stupéfiant de constater combien de simplifications seraient possibles, pour peu qu'une surveillance intelligemment zélée voulût bien s'occuper des améliorations à faire. Combien de fois ne nous est-il pas arrivé d'être le témoin d'encombrements, d'enchevêtrements formidables sur nos grandes chaussées parisiennes! Pendant l'été, cinq fois sur dix, c'est un simple tuyau d'arrosage qui est en cause. Tandis que vous vous épongez le front en pleine canicule, l'arroseur, aimablement débraillé, s'amuse, le doigt à l'orifice de la lance, à produire des effets de gerbes d'eau, et fait zigzaguer sa conduite brisée, montée sur roulettes, à travers toute la largeur du boulevard. Les automobiles et les tramways cornent, les teuf-teuf pétaradent, les cochers glapissent, arrêtés par le petit serpent de caoutchouc, que traîne majestueusement l'arroseur.

Cependant, faites le facile contrôle auquel je me suis livré, et vous constaterez que les prises d'eau placées au bord du trottoir et auxquelles se vissent les lances d'arrosage sont assez rapprochées pour permettre de ne gêner aucunement la circulation. Il suffirait qu'au lieu d'arroser la chaussée d'un trottoir à l'autre, c'est-à-dire dans toute sa largeur, il fût ordonné aux employés de la Ville d'arroser seulement la moitié que borde le trottoir où est amarrée la lance. De la sorte, l'opération pourrait facilement se faire sans étaler le tuyautage à travers la voie publique. Ce serait extrêmement simple. Cela ne gênerait personne que le chef ou le

sous-chef de bureau chargé de faire la nouvelle distribution des zones d'arrosage, et de remplacer les zones transversales par des zones longitudinales. Mais mieux vaut déranger la population que le fonctionnaire; car, chacun le sait, en France, ce n'est pas le fonctionnaire qui est fait pour le public, c'est le public qui est au service du fonctionnaire...

J'ai eu déjà l'occasion de rendre justice à l'admirable placidité de la foule parisienne dans les jours de fêtes populaires. Pourquoi ne pas lui tenir plus de compte de sa bonne volonté et ne pas prendre les précautions les plus simples pour lui être agréable, quand c'est possible, sans autre peine qu'un peu de sens pratique? Le soir du 14 juillet, je m'étais installé, au milieu des groupes qui attendaient, sur le pont Royal, le feu d'artifice du Pont-Neuf. L'heure indiquée pour les premières fusées était 9 h. 1/2. Dès avant 9 heures, les deux trottoirs étaient occupés par de nombreuses lignes de spectateurs. Peu ou point de voitures : c'était parfait. Pas un agent sur le pont. Un calme de bonne humeur. Tout s'annonçait à merveille. A 9 h. 1/4, un automobile stationne au ras d'un trottoir. On commence à murmurer, mais « en silence », comme les soldats de Scribe. Puis une autre voiture. Puis un omnibus. Puis d'autres voitures. Puis d'autres omnibus. Puis d'autres automobiles. Un imbroglio qui s'enchevêtre à plaisir. Des voyageurs veulent profiter de leur passage pour s'offrir le spectacle du feu d'artifice du haut de loges improvisées. D'autres, plus pressés, veulent continuer leur route. Les automédons s'invectivent. On commence à s'énerver. On crie. Les roues s'accrochent. Les voix montent, tandis qu'au loin, les détonations annoncent l'embrasement des « pièces ». De temps en temps une fusée montre sa gerbe d'or au-dessus des malles et des fouets. Enfin, à 9 h. 3/4, *un* agent arrive et, avec une bonne volonté tardive mais impuissante, essaie de faire de l'ordre avec tout ce désordre. Il y parvint à peu près quand le « bouquet final » lança dans la nuit son éventail tricolore. C'est ainsi qu'avec plusieurs centaines de mes concitoyens, j'ai pu jouir du spectacle essentiellement populaire du feu d'artifice du 14 juillet...

Etait-il impossible de faire autrement? Pas le moins du monde! Rien n'était, au contraire, plus facile. Il eût suffi de se rendre compte que les voitures, venant des gares ou s'y rendant à l'arrivée et aux départs des trains du soir, traverseraient, fatalement, les ponts entre 9 h. 1/2 et 10 heures, *juste* au moment des exploits des artificiers. Un indicateur, intelligemment consulté, eût amplement édifié les autorités compétentes. Et alors il y avait deux choses à faire : ou avancer d'une demi-

heure l'embrasement des feux d'artifices, ou canaliser tous les véhicules vers le pont de Solférino, par exemple. Le léger détour qu'on leur eût demandé ne leur eût certes pas fait perdre plus de temps que la halte forcée qui leur fut imposée au pont Royal. C'était d'une simplicité enfantine. Voilà pourquoi on n'y songea pas! Mais les deux préfectures (de la Seine et de police), n'ont-elles pas des inspecteurs qui leur rendent compte de l'impression des foules? Ils ont dû leur dire ce que je viens de résumer, ou bien ils ne savent pas leur métier. Ah! si ces doléances avaient pu se produire sous les régimes « déchus », quelles amplifications enflammées auraient rempli les journaux républicains! Nous n'avons, ici, nulle intention d'amplifier quoi que ce soit. Je constate seulement, qu'au fil de la plume, j'ai pu relever maintes modifications, modestes mais significatives, à introduire dans les services publics. Et quel dossier l'on ferait en y portant quelque attention soutenue! Il n'est question, en ces espèces, ni de dépenses nouvelles, ni de modifications dispendieuses, mais d'un meilleur aménagement des choses existantes. Quelque bonne volonté et le désir d'être agréable au contribuable qui la paye suffiraient à notre administration.

*
* *

Faudrait-il pour être compris d'elle, présenter ces regrets en langue « espéranto »? Là, j'avoue mon incapacité. Et j'avouerai, de plus, que je ne me range pas encore au nombre des catéchumènes du nouveau *langage auxiliaire international*. Tel est, en effet, la dénomination officielle de l'*Espéranto*.

Elle ne manque pas d'habileté, en sa modestie. Ses promoteurs, au Congrès espérantiste qui vient de se tenir à Boulogne-sur-Mer, ont pris soin d'insister sur ce point que l'espéranto deviendra non la langue universelle et unique, mais la langue « seconde », la langue « auxiliaire » pour tous les peuples. Soit. Acceptons cette affirmation. Il en découle, comme conséquence, que cette « auxiliaire » aura avant tout un but utilitaire, et servira à faciliter les transactions commerciales; qu'elle sera comme une sorte de manuel des échanges, comme une sténographie verbale destinée à abréger les travaux de correspondance et les conventions du trafic.

Mais que viennent faire, avec cette conception de la langue, la traduction en espéranto de la *Monadologie*, d'*Hamlet*, de l'*Iliade*, de l'*Enéide*, des *Fables* de La Fontaine, des *Contes* de Perrault; de l'*Avare* de Molière; et même du *Voyage autour de ma chambre* de Xavier de Maistre? En quoi et comment les chefs-d'œuvre de notre littérature, par exemple, peuvent-ils garder

leur parfum natal, leur efficacité intellectuelle, quand ils sont traduits en espéranto? On nous annonce que vingt de nos lycées donnent des leçons d'espéranto. A quand l'abandon du français dans l'enseignement « moderne »? Il y aurait une intéressante statistique à faire, parmi nos collégiens qui s'adonnent à cette nouveauté : ce serait de constater si et dans quelle proportion les « forts en espéranto » sont forts en français. Cette simple remarque fournirait un critérium à ne pas négliger dans l'appréciation de la réforme. Il ne faudrait tout de même pas, avec ce prurit de « progrès », faire du français une langue de luxe, comme on l'a fait déjà du grec et du latin; et, sous prétexte de mieux s'entendre avec les étrangers, il ne faudrait pas que nos petits-enfants eussent, à la fin, besoin d'un interprète pour comprendre leurs parents, et d'un dictionnaire pour lire Bossuet, Hugo ou Alphonse Daudet! Il y a là un danger dont devraient se défier les propagateurs de l'invention ingénieuse qu'on lance avec tant de zèle. Nous avons dénationalisé bien des choses déjà. Si nous dénationalisons même nos chefs-d'œuvre, même notre pensée, même notre mentalité, que restera-t-il qui soit encore la France? D'autant plus que, parmi les membres influents du comité français, nous relevons des noms qui ont une réputation plutôt marquée dans le sens fâcheusement internationaliste..., et que certaines déclarations laissent percer des projets qui ont une vague tendance au pacifisme chimérique.

Ces réserves faites, la tentative reste intéressante. Elle est l'œuvre d'un docteur de Varsovie, M. Zamenhof, qui travaille depuis vingt-cinq ans à l'établissement et à la propagation de cette langue universelle. Son système est simple. Il prend, dans les langues les plus répandues, les racines les plus habituellement employées, et les écrit phonétiquement sans s'embarrasser d'aucune des bizarreries de formation ou de déformation qui les ont altérées ou recouvertes dans les langues usuelles. A ces racines, il ajoute une terminaison différente pour les substantifs, les verbes, les temps, etc. C'est tout. Cela paraît énorme, et, en réalité, c'est assez facile à comprendre et à apprendre. Mais, tout de même, et malgré les louanges intempérantes de quelques congressistes, cela garde toujours un petit air de charabias. « Café et liqueurs », se traduit, par exemple, à la fin d'un menu, par « Kafo Kaj Litvoroj ». Et la petite *clef* que l'on a distribuée largement a-t-elle entièrement raison quand elle donne la nouvelle langue comme « simpla, fleksebla, belsona, vere internacia » (simple, flexible, euphonique et vraiment internationale), le succès et l'avenir seuls peuvent le dire.

Quant au nom d'espéranto, il vient du pseudonyme dont le

docteur Zamenhof signa, il y a dix-huit ans, sa première brochure de propagande, et qui veut dire « celui qui espère ». On parla de la brochure signée : Espéranto, et, l'habitude simplificatrice aidant, le nom est demeuré à la langue parlée aujourd'hui par 30 000 adhérents.

Si l'on songe maintenant que le président du Congrès de Boulogne fut M. Boirac, recteur de l'Académie de Dijon, et si l'on veut bien se souvenir de la campagne menée par M. Combes contre l'emploi, au prône paroissial, de la langue natale, dans les provinces de France, on constatera, sans doute, qu'il y a quelque différence entre le traitement infligé au breton, au basque et à la langue d'oc quand elles servaient à propager la morale catholique, et le traitement réservé à l'espéranto qui se présente comme une langue internationale, et que certains vantent comme un véhicule de pacifisme international...

*
* *

Il y a des manifestations dont le compte-rendu sommaire est impossible, parce que trop d'idées y ont été remuées, trop de nobles sentiments exaltés, et telle est la seconde Semaine sociale de France, qui a eu lieu à Orléans. Nous aurons, sans doute, l'occasion d'y revenir plus longuement; mais je veux au moins mentionner ici le succès de plus en plus grandissant de ces réunions de travail dont on peut dire désormais, par analogie avec ce qu'on dit des congrès catholiques allemands, qu'elles sont les grandes manœuvres des catholiques français que préoccupent effectivement les questions sociales. Sous le patronage de Mgr Touchet, pendant six jours, un millier de personnes se sont passionnées pour les études les plus fécondes à l'heure actuelle. Parmi ces auditeurs empressés, il faut noter la présence de beaucoup de dames, non seulement de la ville d'Orléans, mais des départements les plus lointains. Cette réunion d'ecclésiastiques, d'hommes et de femmes dévoués aux œuvres de salut social, est un des symptômes les plus encourageants pour notre avenir. Il est incontestable qu'une renaissance s'opère au sein du catholicisme français. Ce mouvement, qui commença par inquiéter un certain nombre de catholiques, s'est peu à peu imposé à l'attention et à la sympathie du plus grand nombre. Les personnalités d'opinions diverses y participent sans arrière-pensée; on y discute avec la franchise et la loyauté qui s'imposent à des frères dont le but final est identique, si leurs instruments varient suivant les habitudes et les tempéraments; on n'y craint pas les sévérités de la justice, mais on y a le cœur large et il n'y a point de place pour les récriminations en des esprits que hante seule l'amélioration du lendemain.

*
* *

La préoccupation de protester contre les théories internationalistes s'affirme partout, même dans les inaugurations des monuments félibréens. A Avignon, sur la place des Doms, où s'élève déjà la statue de Crillon, on a célébré le poète Félix Gras. Nous aurions maintes réserves, et graves, à faire sur l'œuvre historique du félibre provençal, mais nous lui savons gré d'avoir dit :

J'aime mon village plus que ton village,
J'aime ma Provence plus que ta province,
J'aime la France plus que tout!

Après le Provençal Félix Gras, l'Alsacien Henner. Lui aussi, le peintre savoureux des nymphes mélancoliques, fut un patriote irréductible. A un de ses amis qui s'était enrôlé récemment parmi les délateurs, il écrivait : « Pourquoi avez-vous fait cela? Vous qui aviez un si brave homme de père! »

Henner est mort, il y a quelques semaines, au moment où il avait l'habitude de partir pour passer quelques mois dans sa chère Alsace, à laquelle il demeura obstinément fidèle. Il ne laissera pas, dans l'école française, le vide qu'y a fait la disparition d'un Puvis de Chavannes; mais il demeurera comme un parfait exemple d'un artiste qui ne veut être qu'artiste, d'un peintre qui ne s'occupe que de « peindre ». La recherche du « sujet » lui était fondamentalement antipathique. Il peignait de beaux corps emprisonnés d'ombre ou caressés de lumière; il les peignait admirablement, signant parfois des chefs-d'œuvre, mais il ne fallait pas lui demander une « composition », ni, pour les portraits, exiger une trop exacte ressemblance!

Il avait trouvé une formule, et, comme il était inévitable, il en a usé jusqu'à l'abus. Ses derniers tableaux en fournissaient trop fréquemment la preuve. Je me souviens, entre autres, d'un *Rêve* qu'il exposa au Salon de 1900. C'était une nymphe, comme on pouvait s'en douter. Assise presque de face, dans une attitude très calme, elle regarde, toute blanche, au milieu de la verdure sombre, et sous la cascade dorée de ses cheveux. J'eus la curiosité de voir de près comment Henner peignait un œil rêveur. Je comptais bien sur une extrême simplification, mais mon attente fut encore dépassée. Rien à dire de l'œil gauche que l'ombre envahit complètement; mais l'œil droit qui reçoit plus de lumière est ainsi traité : un simple coup vertical d'une brosse large de un centimètre; la tache de couleur a aussi un centimètre de hauteur, remplissant ainsi à peu près la concavité de l'arcade. C'est tout. Ce petit morceau de sparadrap carrément appliqué sous la paupière, voilà le *Rêve*. Et le curieux, c'est qu'à un pas de dis-

tance, la figure s'éclaire et la nymphe « regarde ». C'est un des plus étonnants trompe-l'œil qu'il m'ait été donné d'analyser.

Dans la bonne période, Henner était parvenu à réaliser des symphonies de lumière et d'ombre d'une harmonie exquise. Ses carnations ivoirines n'allaient pas encore jusqu'à ce ton verdâtre qu'il affectait en dernier lieu. Et, malgré des trouvailles spéciales qui allèrent jusqu'à la bravade, il est un des maîtres qui laissent un nom et de belles œuvres où il se mit lui-même, à la fois délicat et rude, amoureux de l'antithèse, ayant réalisé ce prodige de créer des figures idéales avec un parti-pris de matérialisme pictural dont il ne dévia jamais.

*
* *

Si l'on voulait passer en revue toutes les représentations théâtrales données en plein air, il faudrait prendre un billet circulaire et faire le tour de la France; de Bussang, où M. Pottecher poursuit les représentations de ses œuvres populaires; à Nancy, où la *Passion* continue à attirer justement la foule, avec ses seize scènes dialoguées, ses dix-huit tableaux vivants symboliques et ses seize chœurs; à Champigny, où M. Péladan fait jouer sa *Sémiramis*; à Béziers, à Nîmes, où l'on a donné *Vénus et Adonis*, de Xavier Leroux, et *Amica*, de Mascagni. *Vénus et Adonis* fut agrémenté d'une meute de vingt chiens, et *Amica* d'un troupeau de soixante moutons et d'un véritable ruisseau tombant en cascades du haut des arènes. Et, sans doute, ces recherches de mise en scène donnent, à mon goût, une note de cirque à ces œuvres qui méritaient mieux; on ne comprend guère qu'au point de vue de la réclame ces adjonctions vraiment trop en dehors de l'art.

Combien différente, la tentative, — et la réussite, — de la représentation du *Jules César* de Shakespeare, sur le théâtre d'Orange, où, avec la sobriété de moyens qu'impose la nature de la scène, ont manœuvré plusieurs centaines de figurants avec l'élite de la Comédie-Française. Voilà du grand art qui concentre l'attention et l'intérêt du spectateur au lieu de les disséminer sur des accessoires sans portée! Cette représentation de la tragédie shakespearienne venait après deux triomphales représentations des *Troyens* de Berlioz et du *Méphistophélès* de Boïto. Ce « cycle », complété par le dernier acte d'*Œdipe-Roi*, est dû à la Société des grandes auditions musicales de France, présidée par Mme la comtesse Greffulhe. Il fera époque dans les fastes de notre plus célèbre et plus admirable théâtre antique.

Pour clore dignement sa course aux théâtres en plein air, le spectateur ambulant aurait dû se rendre à Vevey, en Suisse, où se célébrait la *Fête des Vignerons*. Six jours durant, avec une

seule séance coupée par l'averse, 12 500 spectateurs, « sans parapluie ni ombrelle », contemplaient, pendant six heures, les évolutions de 1800 figurants, qui chantaient la bonne nature à la mode païenne. Primitivement, cette fête était une sorte de procession, de parade d'une confrérie locale. Peu à peu, le succès aidant, on l'agrémenta de statues où saint Urbain voisinait avec Cérès et Bacchus. Plus tard, les statues furent remplacées par des hommes bien vivants. On mima, puis on joua, puis on chanta. Après la Révolution française, en 1791, les femmes figurèrent parmi les acteurs. Et à chaque période de quinze ans, pendant le dernier siècle, la fête s'augmenta de nouvelles recrues. Cette année, elle réunissait une troupe qui défiait toute comparaison.

La figuration manœuvrait à la perfection, le livret était agréable, la musique fort bien adaptée, et tout cela n'avait qu'un défaut, rare, il est vrai : c'était trop bien. Le caractère de la fête populaire était à peu près aboli. Malgré le paradoxe apparent, trop de préparation, trop de régularité, ont un peu banalisé la manifestation, en lui donnant trop de ressemblance avec les cavalcades, les corsos, où s'épand, un peu partout, une vie factice. Il restait toujours qu'à Vevey, le cadre, l'aménagement, l'organisation, la foule, la troupe prenaient, par l'effet du nombre même, une allure incomparablement plus grandiose. Mais il n'en est pas moins vrai que le factice y paralysait un peu l'émotion joyeuse. Le spectacle n'était plus traditionnel que par l'histoire et pas assez par la réalité. Il y avait trop de civilisation compliquée là-dedans, et, toutes proportions gardées, cette Fête des Vignerons était un peu gâtée par les ballets, l'ordonnance théâtrale, les défilés admirablement réglés, comme la Jungfrau l'est par le chemin de fer qui l'escalade. Il y manquait quelque spontanéité. C'était l'écueil; et le succès de la prochaine fête serait peut-être encore plus grand si l'on revenait davantage à la vieille rusticité. Seulement, une question se pose : la rusticité existe-t-elle encore véritablement en Suisse, depuis les funiculaires, les automobiles, les hôtels-belvédères?

Quoi qu'il en soit, la fête de Vevey, gigantesque défilé d'Opéra, a obtenu un succès sans égal. Et l'on doit constater que, probablement, en aucune autre région, de si colossales représentations ne se passeraient avec le même ordre, le même ensemble et la même ponctualité. La Suisse, désormais, n'est plus un pays qu'on découvre avec passion, avec enthousiasme. Elle est un pays qui s'offre. C'est infiniment plus commode. Mais cela ne lui enlève-t-il pas un peu de ce charme secret que le touriste aime à savourer au prix de son propre effort?

Edouard Trogan.

CHRONIQUE POLITIQUE

Aucun des conflits qui intéressent la France dans les deux mondes n'intéresse, paraît-il, M. Combes; pas même les questions qui émeuvent nos frontières. Il lui faut, pour la fin de l'année, sa guerre parlementaire, sa revanche personnelle, sa reprise triomphale du pouvoir. Il veut « faire » toutes les élections de 1906 : présidence de la République; renouvellement partiel du Sénat et des Conseils généraux; renouvellement de la Chambre. C'est, dans les événements actuels, son unique préoccupation. Il avait promis à ses amis haletants de prononcer, pendant le congé du Parlement, trois grands discours. Il en retarde indéfiniment les dates. Pour le moment, il se contente de la manœuvre qui lui a valu, par la réintégration du général Peigné, une si éclatante capitulation de M. Rouvier. Car c'est un acte heureux, pour la politique de M. Combes, que d'avoir contraint M. Rouvier à fléchir devant les ministres d'hier qui s'étaient constitués, publiquement, les protecteurs du général Peigné. On rendait par là un peu de prestige à la franc-maçonnerie; on relevait les affaires du parti de la délation. En outre, on fournissait avec fracas la preuve qu'on avait gardé, parmi les ministres d'aujourd'hui, un représentant fidèle, un serviteur, dans la personne de M. Berteaux, et que cet ami docile pouvait, à certaines heures, se comporter en maître avec M. Rouvier. On discréditait donc le gouvernement et on l'affaiblissait. On irritait contre lui un groupe considérable de sa vague majorité, l'immense majorité de la nation et l'armée. Et ce calcul de M. Combes ne l'a pas trompé. L'indignation a été vive dans le pays. Le jour où elle se manifestera dans le Parlement, quand M. Guyot de Villeneuve interpellera le ministère, le débat sera trop difficile à M. Rouvier pour ne pas l'inquiéter. Sans doute, la jactance des radicaux et des socialistes qui l'avisent de « se préparer à laisser la place », est excessive. Néanmoins les menaces de M. Jaurès, les sommations de M. Ranc, les « adieux » sarcastiques de M. Pelletan sont les signes indirects d'une espérance

qu'ils paraissaient, naguère, avoir abandonnée. Mais il y a pour M. Rouvier un avertissement autrement grave : c'est le mécontentement des modérés. Ils lui ont signifié, dans plusieurs discours qui méritent toute son attention, que le crédit de leur patience ne pouvait pas être éternel. M. Rouvier n'a plus de faute à commettre.

On se rappelait la lettre par laquelle le général Peigné, écrivant au grand maître de la délation maçonnique, à M. Vadécard, se vantait d'avoir pu « frapper à coup sûr » les officiers qui lui étaient dénoncés pour leur foi religieuse. Ce n'était pas tout. Le général Peigné à peine réintégré, un autre scandale se révélait : on apprenait comment, à Angers, il avait trahi les officiers du 28e dragons, quand ils lui avaient apporté, comme à un chef jaloux de leur honneur, la demande de poursuivre un journal socialiste qui les avait diffamés; comment il les avait livrés à la complicité du diffamateur, son « ami », et d'un de leurs brigadiers, qui les espionnait; comment, à cet espion, camarade lui-même du journaliste, il avait généreusement annoncé, lui général Peigné, qu'il le « nommerait maréchal des logis » et qu'il « le prendrait chez lui », en récompense de son office ignominieux. Cette révélation accable M. Berteaux autant que le général, puisque les documents péremptoires qui attestaient le fait avaient été communiqués au ministre, pour le dissuader de l'acte auquel il se disposait. Encore peut-on craindre que cette révélation ne soit pas la dernière. Car M. Guyot de Villeneuve, justement irrité que M. Rouvier et M. Berteaux l'aient déçu, va reprendre la publication de ses fiches. M. Berteaux, dominé par la franc-maçonnerie et dominant lui-même, on ne sait pourquoi, M. Rouvier, n'a pas seulement bravé la responsabilité du scandale, pour en réhabiliter le héros. Il a rendu confiance à certains « Vénérables » de l'armée. Il a restitué à certains officiers l'assurance que, pour leur bénéfice, les notes maçonniques prévalent toujours sur les notes purement militaires. Il a recommencé la querelle, la division. Il a rouvert la plaie. Et rien ne l'excuse; il est impardonnable. Il ne citerait pas, dans toute l'histoire de notre armée, un exemple semblable. Il ne trouverait pas, dans toute l'Europe, un général qui porte « la plume blanche », après de pareilles vilenies. Non, quoi qu'en pense M. Berteaux, ce n'est pas ainsi qu'on refait une armée et il y a une ironie qui serre le cœur, à constater qu'un général assez peu français pour considérer la frontière de l'Est comme un lieu de déportation où il faut envoyer les officiers disgraciés, se voit particulièrement honoré, dans le moment même où, sur

cette frontière, la patrie pouvait réclamer leur service et leur vie.

La « crise du patriotisme » continue, « à l'école ». On y signale des incidents nouveaux. Mais l'avertissement de M. Goblet, l'appel de M. Bocquillon, le cri de la conscience publique, les polémiques mêmes des journaux ont intimidé les pédagogues de l' « antipatriotisme » et ses charlatans. Nombre d'instituteurs se plaignent d'être confondus avec ceux-là et leur protestation retentirait très haut, dans tout le pays, si le ministre de l'instruction publique voulait bien l'encourager. Mais M. Bienvenu-Martin ménage les « antipatriotes », comme le ministre de la guerre les délateurs. C'est par le même système de compensations qu'il procède. Le jour où il interdit l'*Histoire de France* de M. Hervé, parce qu'elle est une œuvre « de propagande politique » et parce que « l'instituteur est tenu de maintenir dans son enseignement la neutralité », M. Bienvenu-Martin réintègre deux instituteurs destitués, l'un pour avoir insulté Jeanne d'Arc et infligé un blâme à son propre ministre, l'autre pour avoir écrit, pendant qu'il était au régiment, une lettre produite plus tard devant un tribunal et qui contenait cette odieuse déclaration : « Tous, plus que jamais, affirmant nos idées, nous crions à tous vents que nous ne voulons plus de drapeau, de patrie, de religion, d'armée; que ces antiques objets sont superflus. » Comment les instituteurs discerneraient-ils leurs véritables obligations, quand, simultanément, dans sa justice distributive, le gouvernement pardonne, d'un côté, ce qu'il condamne, de l'autre, et qu'il traite le mal avec une sévérité et une indulgence dont les caprices de ses combinaisons ministérielles sont la seule règle? Et comment, d'ailleurs, ces instituteurs, dont les politiciens ont fait des socialistes et des sectaires, leurs agents électoraux, les champions de la candidature officielle, ne seraient-ils pas embarrassés, quelle que fût leur velléité de stoïcisme, pour se refuser au rôle honteux que le gouvernement leur demande lui-même? N'est-ce pas un sous-préfet, celui de Confolens, qui invitait, hier, les instituteurs de son arrondissement à lui « transmettre des renseignements confidentiels sur les antécédents, la conduite, la moralité, la situation pécuniaire, les charges de famille et l'attitude politique » de tel ou tel des habitants de la commune? Quand M. Aulard, s'effrayant, après M. Goblet, de leurs doctrines et de leurs « excès de langage », supplie les « éducateurs du peuple » de ne pas l'entraîner dans leurs erreurs, c'est naïvement, plaisamment, qu'il juge suffisante sa « simple », très « simple » admonestation : « Messieurs les instituteurs, ayez du tact! » Les fautes des instituteurs ont leur principale cause dans la connivence du gouvernement ou

dans sa tolérance. Qu'il corrige lui-même ces vices de son autorité, s'il veut réprimer leurs désordres! Il en est plus que temps. Si, la veille du jour où la patrie serait en danger, les 14 000 instituteurs abonnés à la *Revue de l'enseignement primaire* prêchaient avec M. Hervé, naguère encore l'apôtre de leur « antipatriotisme » dans cette revue, la grève des réservistes en temps de guerre, ce serait pour la France un désastre moral aussi grave ou même pire que la perte d'une première bataille.

Naguère encore, nous pensions tous savoir ce que c'est que la patrie, parce que nous savions tous ce que c'est que la France. Nous en possédions dans nos cœurs la notion naturelle, la connaissance instinctive. Nous n'avions pas besoin de définitions apprises dans nos classes de philosophie ou mises au concours dans les journaux. La patrie, selon le sens tant de mille fois séculaire du mot lui-même, c'était tout simplement le pays de nos pères : le pays où, sous un ciel qui leur plaisait, sur une terre qu'ils croyaient leur appartenir, ils étaient nés et morts; où ils avaient aimé, prié, chanté, travaillé, combattu, souffert; où ils avaient eu des traditions, des lois, des coutumes, des goûts et des mœurs, qui étaient surtout les leurs ou qui n'étaient qu'à eux; où ils nous avaient transmis leur esprit, avec leur sang; où ils nous avaient laissé leur langue, leurs industries, leurs arts, leurs œuvres et leurs chefs-d'œuvre, avec leur civilisation et leur idéal; où nous reprenions entre leurs mains leur drapeau, comme l'enseigne de leur race, et où nous recueillions, comme un héritage de leur génie, le souvenir de leur grandeur et de leur gloire. Il faut aujourd'hui disputer brutalement avec les anarchistes, disserter subtilement avec les internationalistes, sur cette notion de la patrie; et « rien, comme l'a remarqué M. Aynard, n'atteste plus la gravité de la crise actuelle que le seul fait d'être obligé, à cette heure trouble, d'affirmer sa foi au patriotisme, mis jusqu'à ces dernières années au-dessus de nos querelles ». Pour M. Hervé, point de patrie; pour M. Buisson, il n'y a que celle de sa secte, celle de son « anticléricalisme, » et, pour M. Jaurès, celle où le socialiste est content. M. Jaurès ne conçoit pas qu'il puisse y avoir une patrie sans « un substratum de solidarité sociale ». C'est sa définition, à lui. La patrie donc de M. Jaurès sera une sorte de propriété politique, conditionnelle, variable, que le socialiste aura le droit d'accepter ou de répudier, d'accaparer ou de détruire, selon son intérêt. En fait, jusqu'au jour où apparaîtra le millénium du socialisme, il n'y aura pas de patrie. Quant à la patrie provisoire dont M. Jaurès est, malgré lui, le fils et le citoyen, il demande que le parti

socialiste fasse une révolution plutôt que de permettre qu'elle fasse la guerre, et il compte qu'en Allemagne, les socialistes n'agiront pas moins humainement. Voilà le genre de théorie où en sont venues la sophistique et la rhétorique de M. Jaurès, dans son besoin personnel d'accommoder à son socialisme électoral l'idée de patrie, comme toutes les autres; et sa colère déclamatoire va jusqu'à traiter de « chauvinisme imbécile et bas » cette définition de M. Bocquillon : « Le patriotisme consiste à préférer passionnément la France. » Nul de ceux qui virent notre pauvre France, pendant la guerre de 1870 et au lendemain du traité de Francfort, n'aurait pu imaginer que, trente-quatre ans plus tard, devant l'Alsace-Lorraine conquise et les Vosges menacées, on en serait réduit à enseigner que la France est bien une patrie et que le patriotisme est un devoir, une nécessité; ni qu'il y aurait des professeurs de la jeunesse républicaine pour nier l'existence de la patrie; ni qu'il y aurait, entre les hommes célèbres de la République, des controverses sur l'obligation de servir la patrie avant l'humanité. Ces doutes, ces reniements, nos deux premières républiques les avaient ignorés : les jacobins de 1793 s'honoraient de l'épithète de « patriotes »; les utopistes de 1848 ne sacrifiaient pas la France à la « République universelle » qu'ils rêvaient. Il semble toutefois que le grand amour qui rendait la France si chère à tous les partis, plus chère même que leurs propres gouvernements, se ranime dans tout le pays, devant les outrages des « antipatriotes », devant leur impiété civique. Les beaux discours de M. Mézières, de M. Lavisse, de M. Henri Houssaye, de M. Albert Sorel, disent, du côté de l'Académie française, cette fidèle gardienne de l'esprit national lui-même, ce que disent, du côté du Parlement, les discours de M. Doumer, de M. Aynard, de M. Frogier de Ponlevoy, de M. R. Poincaré, de M. Jules Legrand, de M. Augagneur : nous avons vraiment une patrie (la plus vieille et la plus belle qui soit en Europe), à servir, à défendre, à glorifier, et son salut est le nôtre, celui de notre liberté autant que de notre honneur.

Ce que vaut notre défense nationale, après les épreuves organiques subies, dans ces dernières années, par notre armée et notre marine, c'est l'inquiétude de tous les bons Français; une inquiétude plus que surexcitée pendant l'alerte du 6 juin. M. Loubet a voulu la calmer lui-même, en disant, dans les fêtes de Valence : « Nous pouvons vivre tranquilles, le sol de la patrie est bien gardé. » La France serait heureuse, certes, d'en croire M. Loubet : il a, devant elle, une responsabilité singulière, l'homme qui confia notre défense nationale à la sinistre impéritie

du général André et de M. Pelletan. Mais la France ne peut se contenter de cette sécurité officielle pour se « tranquilliser ». Nous ne voulons pas demander si, le jour d'une crise nationale, la force morale d'un gouvernement qui sait commander et qui inspire, même dans la mauvaise fortune, la confiance, manquerait ou non à notre pays, nous devons supposer que, soutenu par la nation tout entière avec la bonne volonté la plus énergique, ce gouvernement serait à la hauteur de sa tâche. C'est aujourd'hui, dans le répit plus ou moins long qui nous est laissé, que nos gouvernants doivent l'entreprendre, cette tâche, comme si le péril était présent. Tout ce qu'il faut faire, pour que la France ait une armée forte et disciplinée, une marine aussi puissante qu'exercée, il faut qu'ils le fassent vite et bien. Ils connaissent les brèches qu'ils ont à réparer, et ils imposeront d'abord le silence, autour d'eux, à « l'antimilitarisme » et au « pacifisme » des destructeurs de notre nationalité. On a exagéré, à une heure de panique et de récriminations, ce qu'il y a de vrai dans le compte de nos moyens de défense. Que, pour mieux assurer l'action de la « contre-offensive » préparée par notre état-major, notre mobilisation ne soit pas assez rapide et qu'il faille en perfectionner les ressorts, on ne l'ignorait pas. Mais que, sur notre frontière de l'Est, il y eût, dans toutes nos forteresses, des garnisons incomplètes, et, dans tous nos régiments, des effectifs trop réduits; que, pour donner à nos « forts d'arrêt » toute l'utilité temporaire de leur destination, on ait à dépenser en armements, en outillage, 70 à 80 millions; que ces forts fussent dépourvus d'une grande partie de l'approvisionnement « colossal » dont ils ont besoin : on ne peut pas non plus le contester. Il est indubitable, du moins, que, sauf pour le canon de nos batteries à cheval, l'artillerie française a sur l'artillerie allemande un avantage absolu, non seulement celui du matériel nouveau, mais celui de l'instruction acquise par avance dans le maniement de la nouvelle arme. Quant à notre marine, dont le personnel possède une valeur presque exceptionnelle, c'est un effort immense que la réfection de ses flottes nécessitera. Elle est menacée de perdre bientôt le second rang qu'elle occupe encore. Même en 1919, si le programme naval de M. Thomson est strictement exécuté, elle n'égalera pas la marine allemande pour le nombre de ses cuirassés. Pendant les quatre ou cinq premiers jours de juin, la flotte allemande a pu prétendre à la maîtrise de la mer, dans la Manche : elle était supérieure, séparément, à la flotte française et à la flotte anglaise; elle mettait en ligne ses 13 cuirassés et ses 3 croiseurs contre nos 3 cuirassés, nos 3 garde-côtes et nos 4 croi-

seurs, dont la plupart sont d'une construction trop disparate ou trop ancienne. Il faut donc tourner vers notre défense nationale toute notre sollicitude; travailler; rattraper le temps perdu; opérer, s'il le faut, des prodiges. Pas « d'illusions dangereuses », écrivait récemment le général Langlois; mais pas de « découragement », pas de « faiblesse »; nous « pouvons » et nous « devons » attendre « les événements » avec « calme et sang-froid ». Les historiens allemands appellent la France « le Pays de la surprise ». Ils savent combien de fois elle est sortie victorieusement de l'imprévu, remontée presque du néant; combien de fois, par un sacrifice héroïque de ses dernières ressources, par un élan subit de son enthousiasme patriotique, par un miracle de son génie, par la seule apparition d'un homme, par un secours providentiel, elle a relevé ses drapeaux, dans les temps mêmes les plus désespérés. La France, assurément, ne peut pas se fier à ces hasards glorieux de son passé. C'est du moins à ses ennemis de s'en défier, eux, quelque mathématiques que leur paraissent les calculs de leur arrogance. Si « le Pays de la surprise » n'a pas aujourd'hui de raisons pour être celui de la forfanterie, il n'en a pas davantage pour être celui de la peur.

La France avait reçu, à Brest, la flotte anglaise; l'Angleterre a reçu la flotte française, à Portsmouth. Les fêtes de Brest avaient éte très belles; celles de Portsmouth, qui se sont prolongées à Londres, ont été d'une somptuosité royale, d'une allégresse populaire, qu'on peut dire incomparables. La foule, autant que les princes, les ministres et le Parlement, a accueilli les représentants de notre marine si sympathiquement et si chaleureusement qu'on aurait cru une manifestation nationale où, sous des noms et des costumes différents, il n'y aurait eu qu'un seul et même peuple fraternisant avec lui-même. Tout a été arrangé, réglé, pour plaire à la France. Ces solennités superbes, ces réceptions prodigues, ces ovations délirantes, ces acclamations qui ont retenti, sans interruption, du littoral jusqu'à la Cité, ont été dignes de l'Angleterre, d'un grand pays qui voulait donner à son hospitalité tout l'éclat d'une préférence passionnée et qui a laissé conspirer son enthousiasme avec sa politique. Certes, c'est un spectacle nouveau, instructif, émouvant, que celui du banquet offert par le Parlement à l'amiral Caillard et à ses officiers, dans cette antique salle de Westminster où la France, saluée maintenant avec tant de joie, a pu, pendant plus de six siècles, s'entendre si souvent déclarer la guerre, toujours une guerre furieuse et comme inexpiable. Ces manifestations témoignent qu'il s'est opéré entre les deux nations un rapprochement loyal; que le

peuple anglais tout entier sent la nécessité de leur bonne harmonie et qu'il croit close définitivement l'ère de leurs luttes. « Amitié! » « Paix! » Ces deux mots, partout et sans cesse prononcés pendant ces fêtes, en ont été comme les devises. C'était le roi disant, sur le yacht *Victoria and Albert*, à l'amiral Caillard : « L'entente cordiale aura pour principal avantage de maintenir la paix »; et l'amiral Fisher, dans le banquet de Portsmouth : « Notre amitié est, en vérité, l'amitié de la paix. » C'était, à Westminster-Hall, M. Balfour, dans un discours délicat et vibrant, dont l'éloquence anglaise peut s'honorer : « Il y a eu, dans l'histoire, des époques où une manifestation d'amitié entre deux grandes nations était considérée comme une menace pour d'autres pays, de ces époques où l'on ne pouvait concevoir d'amitié internationale qui n'eût pour but de porter atteinte à des tiers. Ces époques appartiennent maintenant à un lointain passé. Cette réunion est un gage de paix; paix en Orient, paix en Occident, paix dans le monde entier! » Rien de plus juste. L' « entente cordiale », qui s'est ainsi affirmée avec le caractère, non pas d'une alliance qui engagerait la liberté d'action des deux peuples, mais d'une « amitié » favorisée par des intérêts communs, n'est agressive pour personne. Elle ne menace ou ne trahit aucun tiers. La France prétend concilier cette « amitié » avec tous ses sentiments et ses devoirs internationaux, spécialement avec l'amitié et l'alliance qui l'unissent à la Russie. Sa diplomatie conserve, comme celle de l'Angleterre, toute son indépendance. S'il plaît à l'Angleterre que sa flotte de la Manche promène son pavillon dans la Baltique; si Edouard VII, dans le voyage qui le mène à Marienbad, va droit à Ischl, pour y visiter l'empereur d'Autriche, quand il aurait pu, sans ce détour, rencontrer l'empereur d'Allemagne sur sa route, ce sont des actes pour lesquels l'Angleterre ne demande pas plus l'agrément de la France que la permission de l'Allemagne. La France ne peut et ne veut, en dehors des affaires vitales qui la préoccupent, qu'observer les événements et réserver sa fortune.

L'Allemagne n'avait pas seulement fait dire par ses journaux qu'elle ne visait à obtenir « aucun avantage particulier » dans le Maroc. M. de Bulow l'avait déclaré lui-même. L'Allemagne n'avait même paru soucieuse d'infirmer l'accord anglo-français que pour assurer à toutes les nations signataires de la convention de Madrid l' « égalité » de « traitement », dans les rapports financiers, industriels et commerciaux, qu'elles pouvaient avoir avec le Maghzen. C'était dans cet esprit même qu'en concluant avec la France son entente du 8 juillet, elle avait spécifié que sa diplo-

matie et la nôtre donneraient « d'un commun accord » leurs « conseils » au sultan. Il semblait bien entendu que, jusqu'à l'heure où se réunirait la Conférence, toutes les puissances laisseraient les choses du Maroc en leur état. Il était clair enfin que, si l'une d'elles changeait par telle ou telle entreprise préalable cette situation du Maroc, ce serait une usurpation. On a donc été plus qu'étonné, à Paris, d'apprendre que M. de Tattenbach avait, pendant cette trêve, sollicité du sultan la concession d'un môle, dans le port de Tanger. Mais la stupéfaction a redoublé, quand on a su que, par l'entremise de M. de Tattenbach, le sultan venait de négocier, sur un gage quelconque de ses propriétés personnelles, un emprunt de dix millions de marks avec quatre banques allemandes, qui sont regardées, à Berlin, comme des banques familières du gouvernement, comme des auxiliaires de son crédit et des instruments de sa politique. Sans connaître les domaines gagés par le sultan, on ne peut pas douter que ces propriétés foncières, distinctes ou non de son empire, ne constituent pour l'Allemagne un moyen futur d'ingérence qui pourrait entamer, un jour, l'intégrité territoriale qu'elle affecte de sauvegarder, au Maroc. La France pouvait s'en plaindre, non pas seulement parce qu'elle a dû se reposer sur la bonne foi de l'Allemagne, mais parce que, dans le contrat des banques françaises qui prêtaient naguère 60 millions au Maroc, il était stipulé que le Maghzen ne recourrait qu'à elles, pour tous les nouveaux besoins de son trésor. Le Maghzen viole donc aujourd'hui un engagement matériel, autant que l'Allemagne un engagement moral. Notre gouvernement a eu raison de signaler, par une note officieusement communiquée à la presse, l'anomalie de ce procédé. La réponse de l'Allemagne nous édifiera Persiste-t-elle, oui ou non, à vouloir que le sultan, que nous n'oserions appeler ni son vassal ni son compère, rédige le programme de la Conférence et la convoque? Approuve-t-elle, en tout cas, les violences que l'astucieuse tyrannie d'Abd-el-Azir exerce contre nos nationaux algériens et souffrira-t-elle qu'il professe pour la convention de Madrid le même mépris que pour nos traités?

Deux grands changements, l'un politique, l'autre international, s'annonçaient en Russie et en Extrême-Orient. Le premier s'est accompli, le 19 août. Ce jour-là, le tsar a institué, sinon un Parlement semblable à ceux des pays constitutionnels, du moins une assemblée, une « Douma d'empire », pour « l'élaboration et la discussion des projets législatifs ». Elle sera élue par les députés des villes, par ceux des propriétaires, par ceux des paysans et des cosaques. Elle examinera le budget. Elle pourra demander aux

ministres des « renseignements » et des « explications » sur leurs « actes » et ceux de leurs « fonctionnaires ». C'est l'autocratie restreignant elle-même son absolutisme et s'assurant la lumière et l'assistance qui lui manquaient dans l'immensité de plus en plus complexe de son gouvernement. Le tsar, qui se « réserve », comme le dit son Manifeste, « le soin de perfectionner l'organisation de la Douma », selon « les exigences des temps », ne pouvait pas, présentement, faire plus, ni peut-être mieux, pour la paix intérieure. Dix jours auparavant, le 9 août, avait commencé, pour la paix extérieure, la conférence de Portsmouth, aux Etats-Unis. C'est un drame diplomatique qui passionne l'attention universelle. Pour connaître les pouvoirs réels de M. Witte et du baron Komoura, les vraies conditions du Japon, les objections de la Russie, les débats des plénipotentiaires, les jeux de leur dialectique, nous n'avons, malheureusement, que des dépêches incertaines, confuses, parfois contradictoires. Cependant il est sûr que M. Witte a, malgré l'énergie de ses réserves, accepté la discussion des douze articles proposés et que la Conférence, s'appliquant d'abord aux solutions possibles, a, sans trop de peine, adopté huit de ces articles. D'ores et déjà, la Russie reconnaîtrait le protectorat du Japon sur la Corée; elle évacuerait la Mandchourie, où le Japon rétablirait l'administration chinoise; elle abandonnerait au Japon ses baux, dans la péninsule de Liao-Toung; elle mettrait la Chine en possession du chemin de fer oriental, au sud de Kharbine; elle garantirait, avec le Japon, l'intégrité territoriale de la Chine, en lui imposant le principe de « la porte ouverte »; enfin, elle accorderait aux Japonais le droit de pêche sur la côte sibérienne, au nord de Vladivostock. Contre les articles X et XI, en vertu desquels le Japon s'emparerait des navires russes internés dans les ports neutres et limiterait la puissance navale de la Russie dans l'Océan Pacifique, M. Witte a protesté avec véhémence. Sur les articles V et IX, qui stipulent la cession de Sakhaline et l'indemnité de guerre, il a prononcé son *non possumus*. C'est la crise de la Conférence. Sera-ce la rupture des négociations? L'intervention amicale du président Roosevelt conciliera-t-elle les vues et les volontés des deux adversaires, grâce à une transaction assez ingénieuse pour ménager l'orgueil et l'intérêt des deux nations? Il faut l'espérer encore. Car la paix est nécessaire au Japon autant qu'à la Russie, et même, par un sentiment plus fort qu'il ne le fut jamais en notre siècle, elle est nécessaire au monde.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Gabriel Hanotaux, de l'Académie française : **Histoire de la France contemporaine. La Présidence du maréchal de Mac-Mahon** : I. *L'Echec de la Monarchie*. (Paris, Combet, VIII-707 pages, in 8° avec 5 héliogravures.)

Si ce n'est point et si ce ne peut être ici la définitive histoire de la crise de 1873-1874, c'est du moins la première tentative pour en présenter un récit vraiment historique, appuyé sur des autorités nombreuses et variées, composé avec art, et inspiré sinon par une impartialité qui ne saurait exister à l'égard d'événements si rapprochés, du moins par une très large, intelligente et respectueuse curiosité. Nous aurions bien des réserves à faire sur telle ou telle appréciation : nous devons louer à la fois l'esprit de modération que reflète l'œuvre et le talent dont elle témoigne.

Ceci s'applique surtout à la première partie, c'est-à-dire au tableau des événements politiques. La seconde, destinée à résumer l'état des lettres et des sciences, les doctrines religieuses, philosophiques et économiques, se réduit tantôt à une nomenclature quelque peu aride et tantôt présente des généralisations assez arbitraires. Elle contient pourtant encore de belles pages et témoigne d'un effort véritable vers l'impartialité : l'auteur insiste sur le spiritualisme de Pasteur; malgré sa prédilection pour l'opportunisme philosophique et économique, il n'hésite point à dénoncer les lacunes de ce système.

Les Samedis littéraires (3e série), par J. Ernest-Charles. (Sansot).

M. Ernest-Charles s'est vanté luimême de faire parfois « de la critique à tour de bras ». Ceux sur lesquels la vigueur du bras s'exerce apprécient peu cette critique; et leurs admirateurs ne l'apprécient point davantage. D'autre part, les chapitres paraissent souvent brefs pour les sujets qui y sont traités. On pourrait trouver certaines asssertions paradoxales, quand même elles ne le seraient point, parce que l'auteur n'a pas le temps de fournir les arguments qui les légitimeraient sans doute. Ces réserves faites, il faut reconnaître que M. Ernest-Charles a autant de verve et d'esprit que de vigueur. Si même on ne partage pas toutes ses opinions, l'on ne s'ennuie jamais en sa compagnie.

Newman. *Le développement du dogme chrétien*, par M. Henri Brémond. — In-12 (Bloud).

M. l'abbé Brémond nous donne aujourd'hui, avec des introductions, des notes et des commentaires excellents, la partie la plus importante de l'œuvre de Newman, celle où l'on peut trouver la solution de questions très graves qui se posent à l'heure présente. Newman a créé ce qu'il serait assez juste d'appeler l'apologétique *biologique*. Il a montré l'Eglise vivante et il a tâché d'expliquer les lois de sa vie. Théologien aux vastes vues, il n'a point construit un système clos : il a bien plutôt ouvert des voies que ses successeurs devront suivre. Il suggère autant qu'il enseigne. Il semble, — si l'on nous permet cette expression bizarre, mais exacte, — que chacun de ses chapitres ait un *hinterland* que l'on découvre peu à peu. Ceux qui savent le bien lire ne demeurent point passifs : ils travaillent avec lui. Et M. l'abbé Brémond est sans doute le meilleur de ses lecteurs.

Le général Choderlos de Laclos, auteur des *Liaisons dangereuses* (1741-1803), par Emile Dard. — 1 vol. in-16. (Perrin.)

Vivant et érudit portrait, mais un peu flatté, d'un homme dont l'influence a longtemps été exagérée et le caractère travesti.

Joliclerc, volontaire aux armées de la Révolution : *Lettres* (1793-1796), publiées avec une introduction et des notes par Frantz Funck-Brentano. — Paris, Perrin, 1905, 256 pages in-16.

Dans leur naïveté, ces lettres constituent un très curieux document, moins encore par les faits qu'elles relatent que par les sentiments dont elles témoignent. A elle seule, l'importante introduction de M. Funck-Brentano mérite une lecture attentive.

F.-F. Billon : **Souvenirs d'un vélite de la garde sous Napoléon Ier**, publiés par A. Lombard-Dumas. — Plon, 1905, V-301 pages, in-18.

Sur un sujet qui commence à être terriblement rebattu, voici des réminiscences naïves, un peu scabreuses parfois, mais souvent caractéristiques de la vie des soldats de Napoléon en garnison, en campagne et en captivité.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

LES

GRANDES MANŒUVRES NAVALES

EN 1905

L'utilité des grandes manœuvres navales a soulevé, au cours de ces dernières années, maintes controverses. M. de Lanessan imagina, en juillet 1900, de réunir en armée les escadres du Nord et de la Méditerranée, et de les faire manœuvrer simultanément sous les ordres d'un commandant en chef pourvu d'une commission d'amiral de France. L'expérience, qui eut pour théâtre l'Atlantique et la Manche, — du cap Finistère à Cherbourg, — donna des résultats satisfaisants. On la recommença dans la Méditerranée, — de Gibraltar à Bizerte, — en 1901, puis en 1902. Le vice-amiral Gervais dirigea ces trois grandes épreuves qui consacrèrent, aux yeux de ses trois armées, sa réputation désormais historique. Mais, en 1903, le vice-amiral Gervais ne comptait plus au cadre actif. M. Pelletan qui estimait brûlé en pure perte le charbon nécessaire aux sorties mensuelles de nos escadres, supprima les grandes manœuvres. M. Thomson, imbu d'idées différentes, vient d'agir différemment. Les grandes manœuvres navales ont été rétablies en 1905, et le vice-amiral Fournier, pourvu d'une commission d'amiral, les a commandées en chef.

Notre intention est ici d'exposer pourquoi nous estimons bien fondée la décision du ministre actuel; — et comment de grandes manœuvres navales, même réduites à la portion congrue, comme l'ont été les manœuvres de 1905, renforcent considérablement la puissance effective de notre marine : d'abord, en lui offrant un enseignement pratique qu'elle ne saurait acquérir ailleurs; ensuite, en multipliant directement la valeur réelle des officiers et des hommes qui y prennent part.

I

Du 3 juillet au 3 août 1905, le vice-amiral Fournier a commandé une armée navale composée des forces que voici :

a. L'escadre active de la Méditerranée, forte de deux divisions cuirassées et d'une division légère [1].

b. La division de réserve de la susdite escadre.

c. Deux divisions de navires mobilisés.

Soit au total : 9 cuirassés d'escadre, 3 cuirassés gardes-côtes, 6 croiseurs-cuirassés, 6 croiseurs protégés, 7 contre-torpilleurs et 2 torpilleurs de haute mer.

Effectifs assurément considérables. Malgré quoi, les manœuvres de 1905 n'ont pu présenter tout l'intérêt qu'avaient offert les manœuvres de 1900, de 1901 et de 1902 :

L'escadre du Nord en a été, en effet, exclue, — pour des raisons purement budgétaires. En sorte qu'au lieu d'une véritable armée navale, ce n'est proprement qu'une escadre complétée à son effectif de guerre, que l'amiral Fournier a rangé sous son pavillon.

En voici d'ailleurs, la composition officielle, par escadres, divisions et bâtiments :

ARMÉE DE LIGNE

1re ESCADRE	1re *division*	*Suffren*, cuirassé de 13 000 tonnes (pavillon du vice-amiral Gourdon).
		Saint-Louis, cuirassé de 11 000 tonnes.
		Gaulois, cuirassé de 11 000 tonnes.
	2e *division*	*Iéna*, cuirassé de 12 000 tonnes (pavillon du contre-amiral Barnaud).
		Bouvet, cuirassé de 11 000 tonnes.
		Charlemagne, cuirassé de 11 000 tonnes.
2e ESCADRE	1re *division*	*Brennus*, cuirassé de 11 000 tonnes (pavillon du vice-amiral Fournier).
		Hoche, cuirassé de 10 000 tonnes.
		Charles-Martel, cuirassé de 10 000 tonnes (pavillon du contre-amiral Jauréguiberry).
	2e *division*	*Requin*, garde-côte de 7000 tonnes.
		Caïman, garde-côte de 7000 tonnes.
		Indomptable, garde-côte de 7000 tonnes.

ARMÉE LÉGÈRE

1re ESCADRE	1re *division*	*Marseillaise*, croiseur-cuirassé de 10 000 tonnes (pavillon du contre-amiral Campion).
		Kléber [2], croiseur-cuirassé de 7000 tonnes.
		Desaix, croiseur-cuirassé de 7000 tonnes.
	2e *division*	*Duchayla* [3], croiseur protégé de 4000 tonnes.
		Linois [4], croiseur protégé de 2500 tonnes.
		Galilée, croiseur protégé de 2500 tonnes.

[1] Qualifiée officiellement d'*escadre* légère, quoique son commandement n'appartienne qu'à un contre-amiral.

[2] Détaché en Crète, n'a pas pris part effectivement aux manœuvres.

[3-4] Détachés au Maroc, n'ont pas pris part effectivement aux manœuvres.

2e ESCADRE	1re division	*Pothuau*, croiseur-cuirassé de 6000 tonnes.
		Charner, croiseur-cuirassé de 4500 tonnes.
		Bruix, croiseur-cuirassé de 4500 tonnes.
	2e division	*La Hire*, croiseur protégé de 1000 tonnes.
		Cassard, croiseur protégé de 4000 tonnes.
		Condor[1], croiseur protégé de 1000 tonnes.

FLOTTILLE

Mousqueton, Arc, Dard, Arbalète, Sarbacane, Carabine, Rapière, contre-torpilleurs de 300 tonnes.
Chevalier[2], *Tourmente*[3], torpilleurs de 150 tonnes.

Comme nous l'avons dit ci-dessus, ces trente-trois unités réunies en armée navale provenaient : — en partie d'une *escadre active*, armée toute l'année à effectifs de guerre; — en partie d'une *division de réserve*, armée toute l'année à effectifs réduits[4]; — en partie de *bâtiments en réserve normale*, désarmés au fond d'un arsenal, et simplement entretenus en bon état par un noyau d'équipage. Les navires provenant de cette réserve normale, — *Requin*, *Caïman*, *Indomptable*, *Pothuau*, *Charner*, *Bruix*, *Cassard*, *La Hire*, *Rapière*, — ont été par conséquent *mobilisés*, et pourvus d'un état-major et d'un équipage de fortune, exactement comme on serait contraint de faire en temps de guerre.

II

Le 3 juillet, à 9 heures du matin, l'amiral Fournier arborait son pavillon au grand mât du *Brennus*. Le jour même, la mobilisation des navires en réserve était ordonnée. Et, sans plus attendre, la fraction immédiatement disponible de l'armée, c'est-à-dire l'escadre active de la Méditerranée, dénommée désormais *première escadre de ligne* et *première escadre légère*, appareillait de Toulon, prête à combattre.

Le 4 juillet, ces deux escadres rayonnant autour des mouillages de La Ciotat et des Salins-d'Hyères, commençaient l'exécution d'un programme d'entraînement, auquel allaient concourir les autres fractions de l'armée navale, au fur et à mesure de leur mobilisation. Cette mobilisation s'effectuait d'ailleurs avec une rapidité extrême. Dès le second jour, 4 juillet, l'ex-division de réserve de l'escadre active (*Brennus*, *Hoche*, *Charles-Martel*), devenue la première division de la deuxième escadre de ligne, appareillait et commençait son entraînement tactique. Et le

[1-2-3] Détachés en Crète, n'ont pas pris part effectivement aux manœuvres.
[4] Réduits à peu près de 2/5.

5 juillet, soixante heures après le lancer du premier ordre, les bâtiments de la réserve normale (*Requin*, *Caïman*, *Indomptable*, *Pothuau*, *Bruix*, *Charner*, *Cassard*) [1], ralliaient aux Salins-d'Hyères le reste de l'armée.

Il convient, toutefois, de remarquer à ce propos, que cette mobilisation si prompte avait été sinon préparée, du moins prévue longtemps à l'avance par tous les services intéressés. Il n'en serait naturellement pas de même au lendemain d'une déclaration de guerre.

Par ailleurs, cette journée du 5 juillet était marquée par le premier incident malencontreux des manœuvres : une brume assez épaisse ayant enveloppé la côte, le cuirassé *Hoche* vint, en doublant l'île de Porquerolles, donner sur l'un des rochers à pic appelés les Sarraniers. Très robuste de construction, comme tous les cuirassés d'escadre, et fort habilement manœuvré, *le Hoche* se dégagea sans avarie en quelques instants. Mais il n'est pas inutile de remarquer que *le Hoche* appartenait à la division de réserve, et non à l'escadre active. Il est hors de doute, — et les manœuvres en ont fourni la preuve à diverses reprises, — qu'un navire mobilisé, si bien mobilisé qu'il soit, se trouve en toutes circonstances moins fort et moins souple, — moins en main, moins apte à toute mission, — qu'un navire entretenu normalement sur le pied de guerre.

Le 6, le 7 et le 8 juillet, l'armée navale continua ses exercices d'entraînement en vue des côtes provençales. Le détail de cette première semaine serait fastidieux. Il n'est cependant pas dépourvu d'intérêt d'énumérer, sans commentaire, les travaux de toute sorte auxquels se livrèrent les navires avant d'entamer les grandes manœuvres proprement dites.

Voici cette énumération :

Abordage à l'éperon. — Chasse le long d'une côte. — Mouillage de torpilles. — Chasse de torpilleurs par les contre-torpilleurs. — Mouillage d'une estacade [2]. — Veille au mouillage contre les torpilleurs. — Attaque de sous-marins. — Attaque de torpilleurs. — Assouplissement tactique de l'armée manœuvrant par divisions isolées, puis par escadres isolées.

Ce simple programme réfute fort éloquemment les critiques souvent dirigées par des parlementaires peu informés contre les

[1] *La Rapière* (attachée au commandant en chef) et le *La Hire*, mobilisés plus tôt, par des ordres préalables, avaient rallié antérieurement.

[2] L'estacade est un barrage flottant qui préserve une escadre mouillée de l'attaque des torpilleurs.

sorties soi-disant inutiles et oisives de nos escadres hors des ports.

Le 10 juillet, l'armée navale appareille à dix heures du matin, et fait route sur Bizerte. Les grandes manœuvres proprement dites ont commencé.

Marchant d'abord sur Ajaccio, l'armée débute par un échec : un ennemi, figuré par le croiseur *La Hire*, échappe à sa recherche et n'est pas capturé. La même nuit, par contre, les torpilleurs d'Ajaccio, partis pour attaquer l'armée à son passage au large de la Corse, ne réussissent pas à la découvrir, et rentrent bredouille.

Le 11 juillet, l'armée se sépare. La 1re escadre, représentant l'ennemi, est recherchée par la 2e escadre, laquelle, supposée moins rapide, s'éclaire au moyen des croiseurs de l'armée légère. L'exercice s'effectue correctement.

Le 12 juillet, les cuirassés recommencent un entraînement tactique. Les croiseurs opèrent une recherche spéciale autour de la Sardaigne, laquelle recherche, cette fois, est couronnée de succès.

Dans la nuit du 12 au 13 juillet, l'armée se concentre et manœuvre sans feux entre les côtes sardes et tunisiennes. La flottille des torpilleurs de Bizerte sort pour l'attaquer. Mais, comme l'avant-veille, les torpilleurs s'égarent et l'armée passe invisible. A sept heures du matin, l'amiral Fournier entre dans Bizerte à la tête de tous ses bâtiments. Le sous-marin *Korrigan*, — frère du *Farfadet*, — posté seul, à quelques milles au large du goulet, a réussi toutefois à torpiller *le Brennus* au passage.

Du 13 au 16 juillet, l'armée séjourne à Bizerte et s'y ravitaille « comme en temps de guerre ». Quatre mille tonnes de charbon sont embarquées dans d'assez bonnes conditions.

Le 17 juillet, l'armée repart. Ce jour-là, deuxième incident malencontreux :

Le garde-côte *Requin* (navire mobilisé) s'échoue dans le chenal de Bizerte, à la hauteur de l'ancien transbordeur, et bloque à l'intérieur du lac tous les navires qui, selon leur ordre de numérotage, devaient sortir après lui. Sont dans ce cas, les garde-côtes *Indomptable* et *Caïman*, et tous les cuirassés de la 1re escadre : *Suffren*, *Saint-Louis*, *Gaulois*, *Iéna*, *Bouvet*, *Charlemagne*. Les deux tiers de l'armée navale sont *embouteillés* dans Bizerte. Peu s'en faut que les manœuvres n'en soient brutalement interrompues pour un temps indéterminé. Par chance, *le Requin*, très habilement manœuvré, se remet à flot par ses propres moyens, après sept heures d'efforts.

L'armée navale se concentre au large, et, mettant en essai les

théories tactiques sur lesquelles nous reviendrons, livre une bataille rangée à ses contre-torpilleurs, figurant une armée de igne ennemie.

L'armée, retenue par l'obligation morale de participer aux obsèques des victimes du *Farfadet*, revient à Bizerte la même nuit, et mouille au large de l'entrée. Mais elle réappareille le lendemain, 18 juillet, aussitôt la cérémonie funèbre achevée, et se sépare en divers groupes pour répéter l'exercice d'abordage à l'éperon déjà effectué en vue des côtes de Provence.

Une remarque à ce propos : cet exercice s'exécute de la manière suivante : deux bâtiments s'accouplent, l'un devant éperonner, non pas, bien entendu, l'autre, mais un but flottant que cet autre remorque. Il est compréhensible que cette opération ne va pas sans danger. Une erreur de transmission d'ordre, une avarie de barre, un accident de machine, et l'éperonneur risque d'éperonner, non pas le but remorqué, mais le bâtiment remorqueur : auquel cas une catastrophe foudroyante suivrait. Eh bien, l'amiral Fournier, peu confiant en ses navires mobilisés, leur épargna prudemment les exercices d'abordage. *Le Requin*, *le Caïman* et *l'Indomptable*, quoique pourvus d'une étrave cuirassée fort robuste, n'ont point été admis à s'en servir. Et l'amiral Fournier, ce faisant, a fait preuve de bon sens.

Concentrée de nouveau, à la nuit, l'armée s'offre pour la troisième fois à l'attaque d'une flottille de torpilleurs; et cette fois, dûment renseignés de toutes manières, les torpilleurs réussissent à découvrir l'armée. Pour tout dire, cette nuit du 18 juillet est une nuit de pleine lune, et limpide au delà de ce qu'on est en droit d'attendre, même des plus claires nuits de l'été africain. Si bien qu'il était à peu près impossible aux torpilleurs de ne pas trouver les cuirassés, — et à peu près impossible aux cuirassés de ne pas couler les torpilleurs à grande distance, — résultat qui fut considéré comme évidemment acquis.

Donc, quatrième échec pour les torpilleurs.

Le 19 juillet, l'armée se sépare. La 1re escadre, accompagnée de la flottille, mouille à Bône. La 2e escadre, accompagnée de l'armée légère, mouille à Philippeville. Dès le lendemain matin, appareillage général. L'armée se concentre, après un exercice de recherche exécuté par les croiseurs, et livre à ses contre-torpilleurs une deuxième bataille rangée, différente de la bataille du 18. Les contre-torpilleurs, bien entendu, étaient censés représenter une puissante armée ennemie. Et manœuvrant selon un programme rigoureusement arrêté d'avance, ils ont été, bien entendu, mis en pleine déroute.

Dans la nuit, quatrième attaque de torpilleurs. Cette fois, ce sont les flottilles d'Alger et d'Oran. L'armée, bien couverte par ses contre-torpilleurs, repousse les torpilleurs ennemis. Il est toutefois acquis par ces diverses expériences que *sept* contre-torpilleurs protègent malaisément *douze* cuirassés auxquels s'ajoutent de nombreux croiseurs. Une fois de plus, la décision du conseil supérieur de 1900, affectant un contre-torpilleur à chaque grand bâtiment, nous apparaît éminemment sage.

Le 21 juillet, l'armée défile devant Alger en bombardant les forts. Et, comme toujours en pareille occurrence, l'impuissance radicale d'une force navale contre un front de batteries est constatée.

L'armée se sépare encore. Les escadres de ligne entrent à Alger et s'y amarrent dans le port. L'armée légère continue sur Oran et profite de sa liberté pour exécuter divers tirs à la mer. Le 22 au matin, les croiseurs mouillent à Merz-el-Kébir. De part et d'autre, ravitaillement en charbon et en vivres.

La quatrième semaine de manœuvres commence. Elle sera principalement stratégique.

Les croiseurs, appareillant d'Oran le dimanche soir, entament une manœuvre de recherche à grand déploiement, destinée à intercepter un ennemi dont on ignore les intentions exactes. L'ennemi est trouvé dans le voisinage des îles Baléares. Immédiatement après, l'armée légère s'établit entre l'archipel et la côte espagnole pour y barrer le passage à l'armée de ligne. Celle-ci, partie le lundi matin d'Alger, livre d'abord à ses contre-torpilleurs une troisième bataille rangée, analogue à celle du 20 juillet; puis, après diverses manœuvres de nuit et force expériences de signaux de toutes sortes, elle donne, le mardi matin 25 juillet, dans le barrage tendu par l'armée légère. L'opération ayant réussi selon les intentions du commandant en chef, l'après-midi du même jour est consacrée à une quatrième bataille rangée. Cette fois, les contre-torpilleurs semblant un adversaire bien médiocre, toute l'armée légère leur est adjointe. Une action colossale s'ensuit, — le front de bataille n'ayant pas moins de quatorze kilomètres de déploiement.

Le 26 juillet, l'armée, qui a peu à peu gagné dans le nord et qui croise maintenant dans le golfe de Lyon, livre coup sur coup deux grandes batailles, — les cinquième et sixième depuis le départ de Bizerte. La bataille du matin reproduit d'ailleurs exactement celle de la veille; et la bataille du soir n'est qu'une reprise, légèrement dramatisée, des représentations militaires du 20 et du 24. Nous disons reprise, et nous pourrions dire répétition

générale : car le lendemain, cette même bataille rangée, définitivement mise au point, sera resservie au ministre de la marine, avec grand accompagnement de salves à poudre.

Nous sommes en effet parvenus au 27 juillet. Dès l'aube, l'armée navale se forme en colonnes par escadres et défile à petite vitesse devant Marseille. A dix heures, le ministre, qui a pris passage à bord du *Brennus*, inspecte les colonnes et prend poste en tête de la 2e escadre. L'armée exécute aussitôt quelques mouvements préparatoires, puis livre la bataille mentionnée ci-dessus. La victoire dûment remportée, pour la plus grande satisfaction des membres de la presse quotidienne, invités à bord du *Brennus*, toutes les divisions mouillent aux Salins-d'Hyères. Et le soir, de une heure à trois heures de la nuit, l'armée fait dans Toulon une entrée correcte, mais lente [1]. Les grandes manœuvres sont virtuellement terminées.

L'amiral Fournier conserve cependant son pavillon battant jusqu'au 3 août. Et, le 31 juillet, il conduit pour la dernière fois l'armée navale aux Salins-d'Hyères, pour y effectuer l'école à feu de combat annuelle. Mais déjà, les navires mobilisés ont été rendus aux services de l'arsenal. Seules, l'escadre active et sa division de réserve prennent part à cette sortie, terminée le 1er août, à dix heures du soir, par une rentrée de nuit dans Toulon, — celle-ci satisfaisante.

Le 3 août, l'amiralissime résigne son commandement.

III

Au point de vue de la tactique, nul doute que les grandes manœuvres de 1905 n'aient offert un enseignement précieux à notre marine.

Toutefois, il convient de ne pas exagérer la portée de cet enseignement.

Nous l'avons déjà dit : ce n'est point une armée navale, c'est une escadre complétée à son effectif de guerre, qu'a commandée le vice-amiral Fournier. Une armée navale doit être logiquement constituée par la réunion de deux escadres, commandées par deux vice-amiraux que l'amiralissime puisse opposer l'un à l'autre, et arbitrer. Toute autre combinaison, et notamment celle qu'on vient de suivre, ne peut permettre une étude sérieuse et consciencieuse des problèmes controversés de la tactique et de la stratégie navales.

[1] La durée normale du mouvement en question est de 40 minutes.

Par exemple, nous ne pouvons absolument pas prendre au sérieux les sept batailles rangées que l'amiral Fournier s'est livrées à lui-même.

Dans chacune de ces batailles, en effet, l'ennemi fut toujours commandé par un simple capitaine de vaisseau *auquel l'amiralissime ne manqua jamais de signaler, sur le champ de bataille même, chaque mouvement à exécuter, au fur et à mesure.* Donner des ordres à l'ennemi constitue assurément le plus simple procédé et le plus infaillible, de remporter la victoire; l'amiral Fournier n'a pas prétendu livrer de vraies batailles, ni tirer aucun enseignement de péripéties militaires réglées minutieusement par avance. Il a simplement voulu assouplir son escadre, en lui multipliant des thèmes tactiques intentionnellement compliqués et entortillés. Aux manœuvres de 1900, de 1901 et de 1902, l'amiral Gervais avait pu faire davantage. Disposant de deux escadres égales en force, et commandées par des chefs de même grade, il n'avait pas manqué de les faire combattre l'une contre l'autre sans thème d'aucune sorte, et en liberté absolue. Le bénéfice de ces batailles-là avait été appréciable. Pour n'en citer qu'un exemple, rappelons que, le 3 juillet 1900, les vice-amiraux Fournier, commandant l'escadre du Sud, et Ménard commandant l'escadre du Nord, se rencontrèrent dans le golfe de Gascogne et combattirent une heure durant. L'escadre du Sud s'était formée en cercle, et l'escadre du Nord en ligne déployée. La ligne déployée fut victorieuse. L'ordre circulaire ne survécut pas à l'épreuve.

Cette année, l'amiral Fournier inaugurait, — un nouvel ordre de combat, — l'*ordre en triangles.* Mais, faute de forces suffisantes, cet ordre nouveau n'a pu être sérieusement expérimenté. Les sept batailles navales ci-dessus énumérées, n'ayant été que sept simulacres, n'ont rien prouvé pour lui, ni contre. L'ordre triangulaire, faute de consécration pratique, demeure donc une conception purement spéculative, en faveur de quoi rien ne milite que le cerveau qui l'a conçue. Rien de plus utile que les recherches vers le mieux. Et l'on ne peut que savoir gré à l'amiral de secouer la routine par son activité d'esprit. Mais certains communiqués officieux tendent à nous faire croire qu'on songerait en haut lieu à se passer délibérément d'expérience, et que l'ordre triangulaire serait sans plus attendre imposé à nos escadres comme formation de combat réglementaire.

Ceci serait audacieux. Constatons, en effet, que la nouvelle tactique n'a pas trouvé grâce aux yeux des états-majors de l'armée navale. L'ordre triangulaire a soulevé les plus âpres

oppositions du haut en bas de l'échelle hiérarchique : amiraux et aspirants s'accordent pour le critiquer. Et les arguments qu'on fournit contre lui ne manquent pas d'être spécieux.

D'abord, l'ordre triangulaire n'aurait de nouveau que son nom. L'ancienne tactique, en effet, prévoyait un *ordre en pelotons* qui ressemble de fort près à l'*ordre en triangles*. L'un et l'autre sont constitués par une *ligne de divisions*, chaque division de trois navires se formant en triangle isocèle, et toutes les divisions s'alignant ensuite les unes à côté des autres. Or, cet ordre en pelotons fut expérimenté jadis, et rejeté, comme très inférieur, en toutes circonstances, à la simple *ligne déployée*. Celle-ci, plus souple et mieux manœuvrante, permet, en outre, de concentrer sur l'ennemi un feu mieux réglé et plus nourri [1]. Si donc l'ordre en pelotons est défectueux, comment l'ordre en triangles serait-il favorable?

Deux arguments, toutefois, plaident pour l'ordre en triangles.

Celui-ci d'abord : formée comme il est dit plus haut, chaque division se distingue nettement des divisions voisines et, prenant conscience de son individualité, acquiert un esprit d'initiative qui sera précieux lorsque des avaries de mâture rendront impossibles les signaux du commandant en chef à ses capitaines.

Soit. Mais qui empêche de développer tout aussi largement cet esprit d'initiative, quel que soit par ailleurs l'ordre tactique dans lequel les divisions combattront? On habituera sans peine les groupes de navires à être autonomes, en leur prescrivant de ne jamais obéir qu'aux ordres directs de leurs divisionnaires, et de conformer en toutes circonstances leurs manœuvres aux manœuvres du bâtiment chef de division.

Autre argument : une armée suffisamment nombreuse ne peut pas combattre en ligne déployée : son front de bandière aurait une longueur trop grande. Dix-huit cuirassés d'escadre couvrent réglementairement 6800 mètres. La tête et la queue de la ligne sont trop distantes pour pouvoir s'appuyer utilement l'une sur l'autre, et l'ennemi porterait tout son effort sur une aile et l'écraserait avant que l'aile opposée fût en mesure d'intervenir. Obligation donc de renoncer aux avantages de la ligne déployée et d'adopter un ordre plus resserré.

C'est évident. Mais l'ordre en triangles est à peine moins

[1] Il est bien évident qu'en effet, des bâtiments alignés face à l'ennemi, *sur une seule ligne*, ne risquent pas de se masquer les uns les autres, et peuvent tous tirer sans interruption de feu. D'où très grande simplicité pour le *réglage du tir*, opéré au début du combat une fois pour toutes, et très grande densité de feu.

dispersé que la ligne déployée. Réglementairement, dix-huit cuirassés d'escadre, formés en six divisions triangulaires, couvrent 6400 mètres. — 6400 mètres au lieu de 6800! le bénéfice est dérisoire. Telle autre formation, — par exemple, la *ligne double*, imaginée par l'amiral Gervais en 1901, — permet de réduire le front d'une semblable armée à 4750 mètres. Ici, 2050 mètres de gain sont appréciables [1].

Le seul enseignement tactique qui se dégage nettement des manœuvres de 1905, c'est l'impossibilité d'utiliser sur un champ de bataille les magnifiques vitesses qu'on s'entête à exiger de nos bâtiments de combat.

Sur les neuf cuirassés d'escadre que commandait le vice-amiral Fournier, huit filaient 18 nœuds; le seul *Hoche* avait une vitesse un peu moindre. Rien n'était plus facile que de constituer au moins une escadre rapide forte des six meilleurs marcheurs et d'appliquer à cette escadre les théories tactiques si chères aux partisans à outrance des navires-météores.

C'est ce qui n'a pas été fait. C'est ce qui ne pouvait pas l'être. Sur un champ de bataille, même fictif, les chimères ne tiennent pas. Personne n'a songé, au cours des sept exercices de combat exécutés du 18 au 27 juillet 1905, à tronçonner l'armée navale, sous prétexte d'enveloppement ou de charge rapide, parce que

[1] La ligne déployée, — ligne de front, ligne de relèvement ou ligne de file, selon le cas, — se recommande comme *bien manœuvrante et bien combattante*.

L'ordre en triangles est au contraire difficile à manœuvrer. Il absorbera dangereusement, aux heures critiques, l'attention des capitaines, trop préoccupés de « tenir leur poste », trop peu de guetter les mouvements de l'ennemi et d'y répondre.

Mais cependant, là n'est pas le plus grand grief invoqué contre l'ordre triangulaire : le plus grand grief est un grief de tir.

Rangés sur deux ou trois lignes parallèles, les cuirassés du deuxième ou du troisième rang ne verront l'ennemi que par des *créneaux*. Il leur faudra tirer à travers ces créneaux, ce qui sera gênant toujours, dangereux parfois. Que l'ennemi se déplace brusquement à droite ou à gauche, et sorte ainsi du créneau, les cuirassés de la troisième ligne, masqués par leurs matelots de la deuxième et de la première, cesseront obligatoirement le feu. Et cela ne sera pas l'exception, mais la règle. Toute une bataille durant, un tiers de l'armée ne combattra pas, et recevra des coups sans pouvoir les rendre.

Au cours de l'école à feu du 1er août, exécutée en ordre triangulaire, les cuirassés se masquèrent à maintes reprises les uns les autres, et l'un d'eux, *le Gaulois*, tirant par un créneau trop étroit effleura son matelot d'avant, *le Saint-Louis*, d'un obus de 305 millimètres. Le vent du projectile occasionna de légères avaries. En combat, les créneaux seraient à coup sûr plus étroits encore et les avaries moins légères.

c'eût été fournir à l'ennemi la plus magnifique occasion d'écraser séparément et successivement les deux escadres imprudemment écartées l'une de l'autre.

Et la vitesse maximum que peut fournir une escadre massée en ligne compacte, — ligne déployée à intervalles de 400 mètres, — ordre en triangles, — ligne double, peu importe, — n'excède pas, *ne peut pas* excéder 14 nœuds. Au delà, les risques d'abordage deviennent sensibles, et nul commandant en chef n'acceptera jamais d'exposer une armée à ces risques-là.

Enfin, les croiseurs-cuirassés de 22 nœuds, dont l'armée navale possédait deux fort beaux exemplaires, *la Marseillaise* et *le Desaix*, se sont montrés, comme navires de combat, à peu près inutilisables. Il y a d'ailleurs bien longtemps que ce résultat était escompté. Dans ses dispositifs de bataille, le commandant en chef a dû, bon gré mal gré, leur assigner un poste en retrait, hors de la portée de l'ennemi [1]. Il n'est pas inutile d'insister sur ce point, au moment où le conseil supérieur de la marine, véritablement inquiétant, annonce la mise en chantiers de 36 unités de cette classe, — 36 croiseurs-cuirassés de premier et de second rang, facturés NEUF CENTS MILLIONS DE FRANCS. — 900 millions de francs jetés purement et simplement à la mer : car si *la Marseillaise* et *le Desaix* se sont montrés des *cuirassés* inutilisables, leurs services de *croiseurs* n'ont pas été plus précieux que ceux du *Cassard* ou du *Galilée*, simples éclaireurs d'escadre de 4000 ou de 2500 tonnes, dont l'un coûte 6 millions de francs et l'autre 4.

Tel est donc le bilan tactique des grandes manœuvres : consécration des cuirassés d'escadre, lesquels sont et demeurent, en toutes circonstances, les véritables maîtres de l'Océan ; — faillite des croiseurs-cuirassés. Ni l'une ni l'autre de ces propositions n'est, d'aucune manière, nouvelle.

Quant aux torpilleurs et aux sous-marins, leur rôle purement défensif ne fait plus question pour personne. Les torpilleurs de Toulon, d'Ajaccio et de Bizerte n'ont pas même aperçu l'escadre qu'ils étaient chargés de combattre, cette escadre n'ayant pas mis à se laisser voir toute la complaisance qu'il aurait fallu ! Les sous-marins ont obtenu des résultats satisfaisants, selon les rapports officiels ; mais ç'a été sous condition expresse que l'armée navale vînt, à l'heure convenue et au point désigné, s'offrir à leurs torpilles. Rien de cela n'est sérieux, il n'y a qu'à le négliger.

[1] A 1500 mètres du dernier cuirassé de ligne, en dehors et en arrière. Et ce dernier cuirassé, déjà fort éloigné du centre, ne se battra vraisemblablement guère lui-même.

Au point de vue de la stratégie, l'armée navale de 1905 a réédité les savantes spéculations géométriques si fort en honneur parmi les stratèges en chambres : recherches, éclairages, barrages; — recherche en éventail de chaise, recherche spéciale en rateau, recherche en éventail double; — éclairage quadrangulaire, éclairage hexagonal; — barrage simple, barrage double, — nous en passons beaucoup.

« Sur le papier, écrivait tout récemment un écrivain technique de haute valeur[1], ces problèmes donnent lieu à d'amusantes récréations. Sur le terrain, ils ne donnent rien parce qu'il faut, pour les résoudre, étayer leurs énoncés sur des données fausses ou conventionnelles[2]. » Il n'y a pas une syllabe à ajouter à ce verdict. Les manœuvres navales de 1905 n'ont donc rien fourni à la science stratégique. Elles ne pouvaient rien lui fournir, faute d'un thème d'ensemble et l'exiguïté des forces réunies cette année eût ôté par avance toute vraisemblance à un thème pareil.

IV

Le plus précieux enseignement qu'on puisse tirer des grandes manœuvres de 1905 est un enseignement de politique navale.

Composition rationnelle de la flotte; — organisation militaire du temps de paix; — voilà les deux questions vitales tant de fois controversées sur lesquelles vient d'être jetée une nouvelle et vive lumière.

Dans l'ouvrage auquel j'ai déjà fait un emprunt, le lieutenant de vaisseau Daveluy établit excellemment que l'erreur constante des ministres français fut, en tout temps, de s'entêter à nourrir deux flottes, — l'une offensive et l'autre défensive, au lieu d'une seule. Erreur funeste qui frappa la marine française d'anémie et de consomption, et la rabaissa, de 1875 à 1905, du second rang au quatrième[3].

Or, les grandes manœuvres ont mis aux prises, un grand nombre de fois, les deux flottes précitées. Et le résultat acquis est concluant : toutes les fois que la flotte défensive ne fut pas informée *très exactement* de la situation et des intentions de la flotte offensive, bien loin de la pouvoir détruire ou de la contrarier

[1] Le lieutenant de vaisseau, René Daveluy, auteur d'un très remarquable traité de stratégie navale.

[2] *Stratégie Navale*, IV, 67. (Berger-Levrault, éditeurs).

[3] Après l'Angleterre, les Etats-Unis et l'Allemagne, en dépit des statistiques officielles, faisaient fond de navires usés jusqu'à la pourriture.

seulement dans ses desseins, la flotte défensive ne réussit même pas à apercevoir la flotte offensive!

Echec des torpilleurs de Toulon, le 6 juillet; — échecs des torpilleurs d'Ajaccio, le 10 juillet; — échec des torpilleurs de Bizerte, le 12 juillet. Cela, malgré le plus beau temps du monde, et le plus favorable aux petits navires : mer fort calme et ciel serein.

Vainement le vice-amiral Fournier renseigna-t-il ensuite minutieusement les torpilleurs d'Alger et d'Oran; vainement traça-t-il à son armée, en vue de Toulon, le 27 juillet, des routes *alignées et chronométrées sur la carte*, pour mieux mâcher leur besogne aux sous-marins, ces exercices de temps de paix n'ont pu détruire, aux yeux des hommes compétents, la démonstration faite une fois pour toutes de l'impuissance absolue, en temps de guerre, de la flotte défensive.

Par contre, à Alger, le 21 juillet, les batteries de côtes prouvèrent une fois de plus que ce serait folie de jamais risquer contre elles-mêmes la plus formidable flotte. Les cinquante pièces de Bizerte écarteraient sans effort une escadre de quinze cuirassés, portant ensemble deux cents canons de gros et de moyen calibre[1].

Nos côtes sont donc fort bien défendues, sans qu'on exagère jusqu'à la folie la prodigalité française des torpilleurs de défense mobile, lesquels ne font que doubler assez imparfaitement les canons de nos forts. Quant aux sous-marins, il conviendrait, sous risque d'étranges déboires, de s'habituer à ne pas voir en eux une panacée contre tous les maux de la guerre navale. Les sous-marins seront probablement un jour de formidables engins. Ils ne sont encore, ils ne seront encore d'assez longtemps, que des instruments d'études fort ingénieux et presque inoffensifs. Qu'on en construise beaucoup, cela ne coûte pas très cher. Mais qu'on se garde de s'y fier aveuglément, et qu'on ne néglige pas pour eux la flotte offensive, source unique de toute-puissance sur mer.

La flotte offensive se compose, à l'heure actuelle, de grands et de petits cuirassés, de grands et de petits croiseurs-cuirassés, de croiseurs légers de toutes tailles, et de contre-torpilleurs. Nous avons signalé, à propos de tactique, la banqueroute nettement déclarée des croiseurs-cuirassés, qui sont d'exécrables cuirassés, d'une part, et de ruineux croiseurs, de l'autre. La supériorité tactique et stratégique du grand cuirassé sur le petit n'est plus en question aujourd'hui. Les croiseurs légers de 4000 tonnes et ceux de 1000 ou de 2500 ont rendu des services identiques. Mais

[1] C'est d'ailleurs *toujours* par leur front de terre qu'ont succombé les places maritimes : Sébastopol, Santiago, Port-Arthur.

c'était en été, et il faisait beau. Le type de 4000 tonnes n'eût pas manqué d'affirmer sa supériorité en hiver. Les contre-torpilleurs, enfin, ont prouvé leurs qualités de premier ordre. Mais leur faible nombre leur créait une véritable impuissance tactique. Tout cuirassé doit être, en toutes circonstances, accompagné d'un contre-torpilleur au moins.

En résumé : suppression des cuirassés de petit tonnage; suppression des croiseurs-cuirassés[1]; voilà la leçon de construction navale qui se dégage des grandes manœuvres.

Notre flotte devenue rationnelle, comment l'organiserons-nous?

Ici, les grandes manœuvres nous fournissent l'enseignement le plus péremptoire.

Pour composer l'armée navale de 1905, trois sources, on le sait, ont été mises à contribution : l'escadre active de la Méditerranée; la division de réserve de cette même escadre; les bâtiments en réserve normale au fond de l'arsenal de Toulon. Le mot *réserve*, deux fois employé ci-dessus, s'applique, dans le premier cas, à des *bâtiments armés à effectifs réduits*, et dans le second, à des *bâtiments désarmés*, ainsi qu'il a été expliqué plus haut.

Eh bien, ces trois fractions d'armée, réunies sous un seul chef, n'ont donné à aucune personne compétente l'impression d'une force homogène et équilibrée.

En toutes circonstances, en effet, l'escadre active s'est prouvée prête à tout, malgré qu'on l'eût notablement affaiblie, au préalable, en lui enlevant un nombre appréciable d'officiers, au profit des bâtiments mobilisés[2]. La division de réserve, au contraire, a marqué quelques défaillances, non pas tant au point de vue marin

[1] Le seul rôle des croiseurs-cuirassés équivaut sur mer au rôle terrestre de la grosse cavalerie de charge. Il faut donc des croiseurs-cuirassés; mais il en faut très peu; et nous en avons déjà plus qu'il n'est nécessaire. Donc, pour l'heure présente, suppression de toute mise en chantier de croiseur-cuirassé.

[2] L'expérience de mobilisation des sept bâtiments en réserve normale a réussi, comme nous l'avons constaté plus haut. Toutefois, ce succès même ne laisse pas d'être assez inquiétant.

Il s'agissait de mobiliser SEPT bâtiments. En temps de guerre la mobilisation porterait évidemment sur un nombre double ou triple, dès le premier jour.

Or, on a pu (assez péniblement) fournir aux sept unités choisies des équipages d'essais, c'est-à-dire des équipages moins nombreux d'un tiers. Mais quand il s'est agi de trouver pour ces équipages des états-majors, la difficulté est devenue très grande.

Les listes d'embarquement étaient vides. Il a fallu recourir à de véritables subterfuges. Chaque navire de l'escadre active a dû prélever sur son

qu'au point de vue militaire. *Le Brennus*, *le Hoche* et *le Charles-Martel* auraient sûrement été moins redoutables à l'ennemi que *le Suffren*, *le Saint-Louis* et *le Gaulois*. Les navires mobilisés, enfin, se sont montrés, même ailleurs qu'en branle-bas de combat, légèrement inférieurs à leur tâche; et ce malgré que leur mobilisation ait été réussie à souhait; et malgré que leurs officiers et leurs équipages aient fourni, sans conteste, les plus énergiques efforts.

Précisons le fait par des chiffres : les *trois* cuirassés de la division de réserve valaient peut-être *deux* cuirassés de l'escadre active; mais *toute l'escadre mobilisée* eût été facilement coulée bas par *le seul Suffren*.

Au combat, en effet, il ne suffit pas d'aligner des unités *à peu près* satisfaisantes : c'est ce qu'avait fait l'amiral Rodjestvensky. — Il faut, comme l'amiral Togo, n'amener que des unités irréprochables. Et deux navires très entraînés en valent six, je ne dirai pas mauvais, mais seulement moins bons.

La conclusion serait donc de n'avoir qu'une flotte moins nombreuse, mais toujours entretenue sur pied de guerre.

Ma foi oui. Surtout en composant cette flotte d'unités individuellement très puissantes. Vingt cuirassés de premier rang [1], déplaçant chacun dix-huit mille tonnes, et maintenus toujours armés à effectifs de guerre, nous paraissent capables de lutter avec les meilleures chances contre n'importe quelle armada mobilisée au dernier moment.

La leçon politique fournie par les grandes manœuvres est donc celle-ci : conserver le plus possible de nos cuirassés armés en toute saison à effectifs complets; et ne compter en toutes aventures que sur nos forces immédiatement disponibles.

Une exception doit être faite en ce qui concerne les croiseurs.

Les croiseurs ne sont pas destinés à se battre. Il est donc inutile d'exiger d'eux la perfection d'entraînement militaire que nous devons exiger des cuirassés. Qu'ils puissent convenablement naviguer, cela suffit. Or, les croiseurs mobilisés, — *Pothuau*, *Bruix*, *Charner*, *Cassard*, *La Hire*, — ont très convenablement navigué. Sous le feu de l'ennemi, ces bâtiments n'eussent sûre-

propre état-major un ou deux officiers. Pour couvrir Paul, on découvrait Pierre.

Et la conclusion s'impose : nous manquons d'officiers de marine. Une augmentation des cadres est indispensable. Nous n'avons pas pu, en pleine paix, mobiliser *régulièrement* SEPT bâtiments.

[1] Le programme naval de 1905 en prévoit 34, et le programme allemand de 1901, 38; la flotte anglaise *à flot* en compte 52.

ment pas valu grand chose. Mais des croiseurs ne verront jamais le feu de l'ennemi que par exception.

On peut donc, sans inconvénient bien grave, placer la plupart de nos éclaireurs en réserve, et ne les mobiliser qu'en temps utile. L'économie ainsi réalisée sera appréciable, et n'amoindrira pas la puissance de notre flotte. Celle qu'on obtient aujourd'hui, en réduisant au strict nécessaire les états-majors et les équipages des trois quarts [1] de nos cuirassés, est, au premier chef, une économie néfaste, qui mènera nos escadres à la ruine et au désastre.

V

Quand les grandes manœuvres navales n'auraient fait que nous donner l'enseignement tactique et l'enseignement politique que nous venons de commenter, elles auraient par cela seul pleinement justifié les dépenses dont elles furent cause [2]. Mais les grandes manœuvres ont fait bien davantage : elles ont entraîné et aguerri un personnel nombreux; elles ont augmenté dans une proportion considérable la vraie valeur de notre première escadre de ligne, et des forces diverses qu'on y avait annexées. Elles ont habitué nos officiers et nos équipages aux menues besognes de guerre, qu'on néglige trop souvent par indolence ou insouciance. Il est très difficile, pour la marine d'un pays partisan de la paix à tout prix, de conserver sans cesse devant soi l'image d'une guerre possible et imminente. Les grandes manœuvres, par ce qu'elles apportent d'imprévue et d'inaccoutumé dans la vie des escadres, sont un bon remède contre les inconvénients militaires de notre politique extérieure trop superstitieuse de paix.

Beaucoup d'exercices ont été faits, qu'on n'ose point faire hors de la présence d'un commandant en chef, parce qu'ils sont fatigants pour les équipages : — mouillages d'estacades, mouillages et relevages de torpilles, veille de guerre de nuit et de jour; — il faut le coup de fouet des grandes manœuvres pour que de semblables besognes, évidemment fort pénibles, ne soulèvent pas cette

[1] L'escadre active du Nord est armée six mois sur douze à effectifs réduits.

Les divisions de réserve du Nord et de la Méditerranée ne sont *jamais* armées à effectifs complets.

Seuls, les *six* cuirassés de l'escadre active de la Méditerranée sont armés à effectifs complets toute l'année.

[2] L'armée navale a brûlé pour près de 600 000 francs de charbon. C'est le seul chiffre à considérer; car les dépenses de vivres, de soldes et même de munitions ne sont pas sensiblement accrues par le fait de la réunion en armée de diverses escadres.

mauvaise humeur des hommes, dont les chefs ont fâcheusement peur aujourd'hui.

L'escadre de la Méditerranée sort de l'épreuve qu'elle vient de subir, fortifiée et améliorée. Chefs, officiers, équipages, ont dû fournir pendant ce mois exceptionnel, une activité et une énergie profitables. Et le bénéfice qui en découle est meilleur que tous les enseignements, — de par l'axiome maritime qui proclame que le matériel n'est rien, et que le personnel est tout.

N'oublions pas de mentionner l'excellent exercice de mobilisation imposé à l'arsenal de Toulon, exercice impossible à réaliser hors des grandes manœuvres. N'oublions pas le ravitaillement de Bizerte, et ceux, partiels, d'Alger et d'Oran. Précieuses pour notre escadre, les grandes manœuvres ne l'ont pas moins été pour ses arsenaux et points d'appui.

Il est toutefois profondément regrettable qu'une moitié seulement des forces françaises de première ligne ait été admise à bénéficier de tous ces avantages. L'escadre du Nord ne s'est pas jointe, en 1905, à l'escadre de la Méditerranée, comme elle avait fait en 1900, en 1901 et en 1902. Cette jonction sous un même chef de deux armées qu'une guerre appellerait vraisemblablement à combattre côte à côte, avait été féconde en fruits de toute sorte. Sans même compter l'émulation naturelle qui s'en suit, et sans parler de tous les problèmes de tactique et de stratégie que deux vice-amiraux, opérant l'un contre l'autre, peuvent approfondir et résoudre, et qu'il a fallu cette année se résigner à négliger, personne ne doutera que deux escadres, manœuvrant un mois durant ensemble, ne puissent acquérir une unité de méthode extrêmement précieuse. Le défaut des Français n'est pas de manquer de personnalité. Chaque ingénieur construisant un cuirassé, tient à ce que ce cuirassé soit inédit dans ses moindres détails, — et ce, pour la plus grande gloire dudit ingénieur, et le plus grand désespoir du futur équipage, sans cesse contraint de rapprendre son métier de *a* jusqu'à *z*. Pareillement, chaque commandant nouveau, chaque nouvel amiral tend à imposer à son navire ou à son escadre une direction nouvelle, et conforme à ses théories et à ses opinions personnelles. Il en résulte qu'à notre « flotte d'échantillons », — comme l'a définie trop exactement M. Etienne Lamy, — sont appliquées des « méthodes d'échantillons ». Mal plus grave qu'on ne pourrait croire, et que les grandes manœuvres, à condition qu'elles soient annuelles et régulières, extirperont peut-être, ou atténueront.

Enfin, dernier point, et non le moins important, les grandes manœuvres navales offrent à la marine une occasion de se

connaître et de se juger. Sous un amiralissime qui est en même temps un inspecteur suprême, une flotte, détournée brusquement de ses habitudes et de ses routines, et commandée quelques semaines durant d'une façon nouvelle et inattendue, prend conscience de sa valeur véritable et voit plus clair dans ses faiblesses et dans ses imperfections.

Il est naturellement assez délicat d'affirmer ici que les manœuvres de 1905 ont découvert en l'escadre de la Méditerranée plus de qualités ou plus d'imperfections. Les ordres du jour officiels sont sujets à caution. Les éloges dithyrambiques d'une certaine presse et les critiques acerbes d'une autre, — toutes deux également incompétentes, — ne visent qu'à flatter le parti-pris d'un public politicailleur. Et les faits positifs manquent, sur quoi l'on pourrait avoir, en pareille matière, une opinion mûrie et sensée.

Le seul fait qu'on puisse invoquer est l'école à feu de combat du 1er août; ce jour-là, l'armée navale défila par divisions devant le rocher des Mèdes, qui, par ses dimensions, figure à peu près un vaisseau, et le canonna. Sur le rocher, les obus éclataient en soulevant d'épais nuages de poussière noire. Les résultats réels du tir s'inscrivaient ainsi indiscutablement.

Or, le rocher fut bien criblé, et le *pour cent* officiel fut, certes, infiniment supérieur aux pour cent obtenus récemment par les Japonais dans quelques-unes de leurs victoires[1].

Mais cette comparaison n'a aucune signification. Personne ne pourra sérieusement assimiler un tir d'exercice, exécuté à l'aise, sans risque, sans émotion, et sur un but immobile, au tir d'une escadre contre une autre escadre manœuvrant et ripostant.

Toutes les statistiques imaginables ne sont donc en pareil cas que des fantaisies.

Seule, l'opinion d'un officier bien compétent, — par exemple, d'un officier breveté de canonnage, — peut nous renseigner *à peu près* sur la valeur réelle qu'il convient d'attribuer au tir de combat du 1er août, et, par suite, à l'escadre de la Méditerranée qui a exécuté ce tir.

Cette opinion, nous l'avons sollicitée. Nous l'avons obtenue : elle n'est point optimiste.

« Nos canonniers, nous a-t-on dit, savent pointer. Encore ne faudrait-il pas leur demander de tirer juste par grand roulis : jamais on n'a songé à les y exercer sérieusement. Ils tirent bien

[1] On a pu relever les empreintes des obus qui ont atteint le *Cesarevitch*, le *Variag*, et quelques autres navires russes dont les coques ont été retrouvées ou renflouées. Le pour cent des tirs japonais fut beaucoup moins brillant qu'on ne l'a cru tout d'abord.

par beau temps, c'est déjà quelque chose. Malheureusement, leurs auxiliaires, les pourvoyeurs de pièces, ne les valent pas, tant s'en faut. Nos pièces, sur trop de navires, sont chargées avec une lenteur déplorable, qui contraste dangereusement avec la rapidité obtenue à bord des escadres anglaises.

« Nous enregistrons de beaux pour cent : c'est qu'on ne tient pas compte du temps employé à les obtenir, Nous disons : 100 coups tirés, 40 au but. Les Anglais disent : 100 coups tirés, 40 au but *en dix minutes*; 4 obus par minute dans la cible. Ils disent bien, et nous nous « bluffons » nous-mêmes.

« Autre chose : nos officiers canonniers sont instruits et exercés. Mais trop souvent, par manie autoritaire, c'est le commandant du navire qui prend lui-même la direction du tir. Or, trop souvent aussi, cette direction n'est pas de sa compétence, — pas plus qu'il ne serait de la compétence d'un général d'infanterie de régler le tir de ses batteries divisionnaires.

« Et puis, nous souffrons de la maladie ordinaire des Français : la maladie scientifique. En artillerie comme en toutes choses, nous compliquons à l'extrême les détails et nous dédaignons l'essentiel, trop simple. L'essentiel est de tirer vite et juste. On ne s'en soucie pas assez. Le détail est une ribambelle de lampes électriques, de téléphones hauts-parleurs et de télémètres à logarithmes dans quoi nos meilleurs officiers usent leur activité et leur intelligence. Les grandes manœuvres ne peuvent évidemment pas guérir cette maladie inhérente à l'organisme de notre race; mais elles mettent le mal en évidence; elles donnent l'éveil aux médecins. »

Enseignements divers, tous précieux; — amélioration immédiate du personnel de notre armée navale, c'est-à-dire augmentation considérable de la réelle puissance de cette armée; — enfin, connaissance plus précise et plus équitable de notre vraie valeur navale : tel est le bilan des grandes manœuvres de 1905.

Quoiqu'elles n'aient été, somme toute, que des manœuvres impromptues; quoiqu'on ait rogné à l'extrême sur les crédits financiers qu'on leur affecta, quoique l'armée navale de l'amiral Fournier n'ait rien été de plus qu'une escadre renforcée; malgré toutes ces circonstances restrictives, les grandes manœuvres de 1905 ont donc été quand même fécondes. Souhaitons que celles de 1906, organisées sur des bases plus larges, soient plus utiles encore.

***

LE MARIAGE DE TALLEYRAND

V

Le 7 prairial an X (27 mai 1802), sur l'ordre de Bonaparte, un officier de gendarmerie, le chef d'escadron Lefèvre, partait précipitamment pour Rome. Il paraissait pressé. Il galopa d'une traite, changeant de chevaux aux relais, sans s'arrêter. Sur sa route, en cette fin de mai 1802, les bourdons des cathédrales et les cloches des églises de villages sonnaient dans l'air limpide à toute volée : il n'y avait pas encore six semaines, en effet, que, le jour de Pâques, 18 avril, le Premier consul avait scellé, à Notre-Dame, sa paix avec le Souverain Pontife. Qu'est-ce que Bonaparte pouvait donc bien avoir de si urgent à dire au pape Pie VII?

C'était Talleyrand qui, après deux mois de silence, rentrait tout à coup en scène[2]. Sa sécularisation, comme l'avait annoncé Caprara, devenait une affaire d'Etat. Le Premier consul la prenai lui-même en mains, et le chef d'escadron Lefèvre emportait dans ses sacoches une requête du gouvernement français au Saint-Siège. La voici :

C'est une chose convenable à la dignité du gouvernement de la France, et utile à la discipline de l'Eglise, que d'accorder un bref de sécularisation au citoyen Talleyrand.

Ce ministre a rendu de grands services à l'Eglise et à l'Etat. Il a publiquement et irrévocablement renoncé aux fonctions et aux dignités de la cléricature. Il désire que cette renonciation soit consacrée par un aveu formel du chef suprême de la religion; il mérite d'ailleurs cette faveur spéciale.

Sous le rapport de la politique, lorsque la France redevient une

[1] Voy. *le Correspondant* du 25 août 1905.

[2] Dans de précieux volumes où il avait rassemblé beaucoup de documents relatifs à M. de Talleyrand qu'il avait administré à ses derniers moments, et dont le personnage l'avait vivement intéressé, Mgr Dupanloup a laissé un dossier, *de Matrimonio*, où les négociations du mariage du prince sont exposées. Il n'a pas parlé des deux premières négociations qu'il ignorait; sur la dernière, qu'il me reste à raconter, les pièces qu'il a recueillies sont abondantes : quelques-unes ont été publiées, la plupart sont inédites. Je les cite avec les numéros que l'illustre évêque leur a lui-même donnés.

nation catholique, il ne convient pas qu'un ministre, qui a une part principale dans la confiance du gouvernement, soit un objet d'incertitude et de controverse relativement à son ancien état.

Sous le rapport des efforts qu'il a faits pour rallier l'Eglise et le gouvernement, il faut qu'il puisse recueillir, par l'expression libre de la gratitude de tous les amis de la religion, le prix du zèle qu'il a montré pour son rétablissement.

D'aussi grandes considérations atteindront aussitôt la bienveillance et la justice du Saint-Père.

On ne parlera pas des formes requises pour un tel acte : Sa Sainteté choisira la plus convenable et la plus complète. Quant aux exemples du passé, le Saint-Père en trouvera de fréquents dans l'histoire.

Au dix-septième siècle, sous Innocent X, Camille Panfili, cardinal et neveu du Souverain-Pontife, fut sécularisé et mourut laïque.

Au quinzième, César Borgia, archevêque de Valence, devint duc de Valentinois, épousa une princesse de la maison d'Albret, et mourut laïque.

Ferdinand de Gonzague, d'abord ecclésiastique et ensuite duc de Mantoue; Maurice de Savoie qui se maria en 1642 après avoir été ordonné; les deux cardinaux de Bourbon, oncle et neveu, l'un et l'autre archevêques de Lyon, après avoir abdiqué du consentement du Saint-Siège les dignités ecclésiastiques, moururent laïques.

Deux Casimirs, roys de Pologne, l'un par succession au onzième siècle, l'autre par élection au dix-septième, furent affranchis non seulement des liens de l'état clérical, mais encore des serments monastiques; le premier avoit été bénédictin, le second jésuite, et celui-ci, outre le laïcat, obtint des licences pour épouser sa belle-sœur.

Henri de Portugal, archevêque de Lisbonne, et successeur à la couronne de Sébastien en 1588 (*sic*) [1], mourut roy et laïque.

François de Lorraine, cessionnaire des Etats de son frère Charles IV, en 1634, et ensuite père de Léopold, passa de l'état du sacerdoce au laïcat et resta fidèle à l'Eglise.

Tous ces exemples sont pris des temps où le Saint-Siège jouissoit de la plénitude de son autorité. L'usage, que les prédécesseurs de Pie VII en firent alors, leur fut indiqué par des motifs d'utilité, pour le bien de l'Eglise. Ces motifs existent aujourd'hui, et on doute, qu'à aucune de ces époques, la même demande ait été fondée sur d'aussi fortes considérations [2].

Cette note, où se devine la main de Talleyrand, était bien faite pour impressionner la cour de Rome. Les exemples, choisis et présentés avec art, semblaient au premier abord sans réplique. S'il n'était pas menaçant, le ton était pressant. Bonaparte ne se contenta point d'engager son gouvernement d'une façon officielle; il s'engagea lui-même, il écrivit au Pape : « J'envoie à Votre Sainteté une note qui m'est remise, relative à une demande d'un

[1] C'est en 1578, et non en 1588, comme le dit la requête consulaire, qu'Henri de Portugal succéda à Sébastien.

[2] Lecestre, *Lettres inédites de Napoléon Ier*, I, 36-37. Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 48.

bref de sécularisation pour le citoyen Talleyrand. Cette demande m'est personnellement agréable [1]. »

En même temps que le Premier consul s'adressait au Souverain Pontife, le ministre des Relations extérieures s'adressait au cardinal secrétaire d'Etat. Il réclamait son zèle et son obligeance; il faisait miroiter le désir de Bonaparte; et, comme assuré d'avance du plein succès, il affectait de n'être déjà plus préoccupé que de la rédaction du bref. « Je n'ai pas besoin, insinuait-il légèrement, de vous désigner les formes qui pourraient ôter à la faveur du Saint-Père tout son prix dans les circonstances présentes, et celles qui sont le plus propres à la relever. Je suis persuadé que votre sagacité, votre délicatesse et votre prudence éprouvée iront au-devant de tous les inconvénients pour les prévenir. Je suis persuadé que la détermination, que le Saint-Père prendra à la demande du Premier consul, sera toute bienveillante, et que ma sécularisation sera un bienfait sollicité par vous-même et accordé par le Saint-Père avec autant de grâce que le Premier consul a bien voulu en mettre à la demander [2]. »

Afin de bien montrer à la cour de Rome qu'il s'agissait, cette fois, d'une négociation officielle, et non pas, ainsi que naguère, d'une démarche privée, Talleyrand enjoignit à notre représentant près du Saint-Siège, Cacault, de transmettre lui-même les documents et de suivre l'affaire. Après l'avoir initié à ce que le Premier consul attendait du Pape, il stimulait ainsi son ardeur : « La connaissance que j'ai de votre habileté et ma parfaite confiance dans vos sentiments pour moi ne me permettent pas de douter que vous ne concouriez, avec autant de zèle que d'obligeance, au succès des démarches qu'il m'a paru convenable de faire pour obtenir ma sécularisation [3]. »

Moins tranquille au fond qu'il ne voulait le paraître, Talleyrand multipliait les précautions et les recommandations. Le 7 prairial, quelques heures avant le départ de Lefèvre, il le chapitrait encore. Ce gendarme improvisé diplomate devrait agir avec promptitude et mystère, correspondre directement avec le ministre, l'avertir dès son arrivée, attendre la réponse du Pape, puis, sans une minute de retard, reprendre la route de Paris. — Talleyrand fut bien compris et bien servi. Lefèvre courut la poste; le 20 prairial, il était à Rome. Le jour même, il se déchargeait de ses papiers entre les mains du citoyen Cacault, et celui-ci, après les avoir lus

[1] *Correspondance de Napoléon Ier*, VII, nº 6099. (Lettre du 4 prairial an X).
[2] Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 49.
[3] Dossier de Mgr Dupanloup. pièce 50.

rapidement, les portait à Consalvi. Le lendemain, 21 prairial, deux lettres — l'une de Lefèvre [1], l'autre de Cacault — étaient expédiées en France par courrier spécial. Elles annonçaient à Talleyrand que tout marchait à son gré. Cacault, entraîné par le désir de plaire à son ministre, s'avançait même un peu trop : « Votre affaire, mandait-il, est déjà soumise à l'examen des docteurs, selon les formes de cette cour. Tout sera examiné dans le plus profond secret; le cardinal Consalvi pressera le travail [2]... »

Tandis que le représentant de la France soufflait ainsi la confiance à Talleyrand, Consalvi gémissait dans une note chiffrée qu'il adressait aux nonces. L'émoi du Saint-Siège était grand, et plus grand encore son embarras :

Hier, écrivait le secrétaire d'Etat, est arrivé un chef de bataillon, envoyé extraordinaire du Premier consul à Notre Sainteté et porteur d'une lettre de lui... L'objet principal de la lettre est une nouvelle affaire douloureuse pour Notre Sainteté. Le Premier consul attache un intérêt personnel à ce que M. Talleyrand soit autorisé à prendre femme... Votre Eminence voit en quelle terrible impasse va de nouveau se trouver le Saint-Père si le devoir l'oblige à mécontenter, non seulement le consul, mais le ministre qui, il faut le confesser, fut le seul à assister Bonaparte et à soutenir de tout son pouvoir les affaires de la religion, ce qui est connu à Paris. Il est également certain que, tout le bien qui s'est fait à Lyon pour la République italienne, on le doit, après le consul, à son ministre : tous les évêques qui furent présents en témoignent. Irriter un tel homme serait donc ce qui pourrait causer à la religion le plus grand mal. On examinera la matière. Les exemples qui, sans doute, s'appliquent en partie à des prêtres et non à des évêques, seront confrontés... On réfléchira sur la question d'accorder une si grande grâce à qui eut, vis-à-vis de l'Eglise, de si grands torts. Sa Sainteté fait faire des prières pour obtenir lumière et assistance du Seigneur dans ces continuelles épreuves amères [3]...

Dans cette lettre, qu'a retrouvée naguère au Vatican le plus documenté des historiens du Concordat, le P. Rinieri, le cardinal secrétaire d'Etat exprime bien les sentiments qui avaient cours à Rome. On peut être, au premier abord, surpris par sa bienveillance pour le solliciteur. N'a-t-il pas lui-même, par quelques phrases sorties de sa plume à des heures douloureuses, fourni leurs meilleurs arguments aux auteurs qui, n'ayant en vue que d'accroître les mérites de Bonaparte et de diminuer ses fautes, rejettent sur Talleyrand tous les méfaits de la diplomatie consulaire? Consalvi, dont la bonne foi n'est point en cause, varia dans

[1] Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 51.
[2] Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 52.
[3] *Rinieri*, II, 64 (texte italien).

ses témoignages. Pour lui, comme pour tout homme, les événements, vus à distance, changeaient d'aspect. Il s'était heurté, dans le feu des négociations, à certaines exigences ou à certaines résistances de Talleyrand : lorsque le consécrateur des premiers intrus avait eu le tort de prendre sous sa protection les derniers constitutionnels, il avait été indigné dans sa conscience de prêtre fidèle, et il l'avait dit. A présent que le succès couronnait son œuvre, que le Concordat était promulgué, les églises rouvertes, le culte célébré, il se rappelait que Talleyrand, par son calme et sa mesure, avait plus d'une fois tempéré les prétentions exorbitantes et impérieuses du consul, et il le disait avec la même franchise.

A Rome, le trouble régnait. Que faire devant ce troisième assaut? Ainsi que le faisait remarquer Mgr Dupanloup, on a souvent accusé l'Eglise d'être faible et complaisante envers les puissances de la terre; il semble que ce fût le cas de fléchir, ou jamais. Aucun dogme, aucun précepte de morale n'était en question; il ne s'agissait que d'une règle de discipline ecclésiastique, et le solliciteur invoquait dans le passé des précédents. Les exemples qu'il avait rassemblés étaient, sinon exacts, du moins spécieux : pour la foule qui n'approfondit pas, ils suffiraient amplement, ils expliqueraient une infraction à la loi générale. Et, au bout de cette affaire, il y avait non plus une succession au trône ou la perpétuité d'une famille royale à sauvegarder, il y avait la paix de l'Eglise de France! Refuser à Talleyrand le mariage, c'était, en indisposant Bonaparte, en blessant son ministre, compromettre la restauration religieuse. En face de pareilles excuses, le Pape allait-il donner raison aux malveillants? Allait-il tout de suite céder? Non. Pour son plus grand honneur, il traita l'instance du ministre des Relations extérieures de la République française comme l'instance du premier venu.

Consalvi avait prié Cacault d'attendre huit jours la réponse. Huit jours s'écoulèrent, puis quinze : il ne l'apportait point. Cependant, au Vatican, on ne perdait pas de temps. L'archiviste, Mgr Marini, passait au crible les exemples allégués; Mgr di Pietro rédigeait un rapport; les cardinaux Antonelli, Spina et Consalvi délibéraient avec le théologien du Pape, Mgr Bertazzoli. Pie VII, anxieux, voulait, avant de se décider, s'entourer de conseils.

A mesure qu'avançait la procédure, il apparaissait clairement qu'elle ne se terminerait pas au gré de Talleyrand. Dès le 15 juin, Consalvi prévenait par chiffre les nonces. M. de Talleyrand, leur mandait-il, ne sera pas autorisé à se marier; il sera simplement rendu à la communion laïque, et cela de la façon la plus délicate, avec les phrases les plus douces possible : « Au

jour d'aujourd'hui, on ne peut dire ni s'entendre dire qu'on ait erré[1]. » Le 19, il ajoutait mélancoliquement : « Cette combinaison est déplaisante. On ne peut pas, en effet, ne pas prévoir que le mécontentement qui en résultera causera du dommage; mais, d'autre part, Notre Sainteté croit impossible d'agir autrement, bien que cela lui soit excessivement pénible[2]. »

Pendant que les prélats romains cherchaient laborieusement les formules qui adouciraient l'amertume du refus, Talleyrand, à Paris, se tourmentait. Il aurait désiré une réponse immédiate, courrier par courrier; les délais ne lui disaient rien de bon. Il affectait toujours la confiance : ce n'était qu'une confiance de façade. Souvent, il faisait des visites à Caprara, espérant par lui avoir des nouvelles. Le légat lui apprenait peu ou rien. Alors, sûr que ses moindres mots seraient répétés à Rome, il prenait son air le plus grave, le plus solennel, pour discourir sur l'intransigeance funeste et sur la bienfaisante conciliation. Un jour, à propos des prêtres constitutionnels auxquels certains évêques demandaient une rétractation, il se répandit en récriminations et en menaces. « Je viens vers vous, dit-il au légat, pour vous déclarer que nous sommes au moment de voir perdus tous les soins employés au rétablissement de la religion. Ni le consul ni aucun membre du gouvernement ne veulent admettre qu'on exige des prêtres constitutionnels ce que Votre Eminence en a exigé jusqu'à présent et qu'elle a suggéré aux évêques d'en exiger. Si les évêques le tentent, il en résultera des malheurs sans fin. Les populations sont soulevées à ce sujet; les catholiques, dégoûtés de la dureté avec laquelle la cour de Rome veut traiter les prêtres, demandent à passer au protestantisme, où ils trouvent, disent-ils, la charité qu'ils ne trouvent point dans le catholicisme. En un mot, tout sera mis à feu et à flamme, et ce sera Rome, ce sera Votre Eminence qui sera la cause de la ruine de la religion, parce que, dans des circonstances aussi douloureuses, vous n'aurez pas voulu condescendre à des conditions de conciliation. — Le bienfait de la paix, fit observer le légat désolé, me tient au cœur autant qu'à qui que ce soit, mais je ne puis la procurer que par des voies qui ne blessent pas ma conscience et qui ne me rendent pas prévaricateur. — Réfléchissez, reprit Talleyrand, réfléchissez à la situation dans laquelle sont les choses, et calculez d'avance les conséquences qui découleront de la ruine totale de la religion en France, et de la ruine qui pourra s'ensuivre pour tout état voisin ou en relations avec ce pays. Tâchez donc de concilier la

[1] *Rinieri*, II, 70 (texte italien).
[2] *Rinieri*, II, 70 (texte italien).

chose de façon à faire cesser la tempête qui s'élève, et songez bien que de là uniquement dépend ou la conservation ou la ruine de la religion et de l'Eglise [1] ! » Jamais Talleyrand ne s'était autant échauffé : or, il est bien évident que les constitutionnels ne l'intéressaient pas à ce point; ce qu'il avait en vue, c'était sa cause à lui. De son côté, Bonaparte profitait d'une réception aux Tuileries pour entretenir le légat du mariage de son ministre; se basant sur les exemples, il déclarait doctoralement « la chose faisable [2] ». On prétend que Caprara subissait d'autres sollicitations encore; placé, dans un dîner officiel, à côté de Mme Grand, elle l'aurait conjuré d'être son avocat près du Saint-Père.

Pour faire patienter le consul et le ministre, Consalvi avait, dès le premier jour, permis à Caprara de délier Talleyrand de l'excommunication. Mais le cardinal secrétaire d'Etat imposait des conditions. « Que Votre Eminence, précisait-il, s'assure que le ministre a reconnu et désapprouvé ses erreurs passées; qu'il a protesté de sa sincère adhésion à la religion catholique, apostolique et romaine, de son obéissance filiale et de son entière soumission à la chaire de Pierre [3]. » Caprara s'était hâté d'interpréter selon ses désirs, c'est-à-dire dans le sens le plus large, les instructions du Saint-Siège. Il avait préparé un acte de sécularisation provisoire. Après avoir évoqué les services rendus à l'Eglise par le ministre, soit au cours des négociations du Concordat, soit pour la Consulte de Lyon, il l'autorisait, en attendant le bref du Pape, « à demeurer à l'avenir en l'état des laïques, à assister comme eux et confondu parmi eux aux cérémonies religieuses, et à remplir licitement toutes les fonctions du ministère qui lui est confié, avec l'habit et le costume du Français séculier [4] ».

Le légat agissait pour le mieux, mais il comprenait bien que cette demi-satisfaction ne suffirait point. Le port de l'habit laïque n'était pas le mariage, et Talleyrand se fâcherait. Le malheureux Caprara, qui prenait au tragique les prédictions terribles du ministre, avait une angoisse extrême; il poussait vers Rome des cris de détresse : « Jusqu'à présent, les protecteurs de la religion et de l'Eglise ont été le Premier consul et M. de Talleyrand. Mais, si celui-ci est rebuté, que devons-nous espérer [5]? » Et, sans

[1] Lettre de Caprara du 13 juin 1802. (Comte d'Haussonville, *l'Eglise romaine et le Premier Empire*, I, pièce justificative n° 50).

[2] Lettre de Caprara du 27 juin. (Haussonville, *op. cit.*, I, pièce justificative n° 51).

[3] Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 65.

[4] Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 66 *bis*.

[5] Lettre de Caprara du 3 juillet (Haussonville, *op cit.*, I, pièce justificative n° 54).

se fatiguer, ressassant toujours les mêmes arguments, il revenait à la charge. Le 3 juillet encore, il adressait à Consalvi une longue note suppliante et pressante[1]. Trop tard!

Au moment où Caprara libellait son plaidoyer suprême, le chef d'escadron Lefèvre, fidèle à sa consigne, se hâtait vers Paris. Le Pape avait signé le bref le 29 juin. Le 30, Consalvi l'avait apporté à Cacault, et, le jour même, le courrier extraordinaire s'était mis en route.

La réponse de Rome n'était point bonne pour Talleyrand.

L'archiviste du Vatican, Mgr Marini, dans des notes érudites, avait réfuté point par point, en marge même de la requête du gouvernement français, les prétendus exemples d'évêques mariés. Aux faits allégués, le savant romain répondait par des faits prouvés. Avant de prendre femme, Camille Pamphili et César Borgia n'avaient reçu ni la consécration épiscopale, ni même l'ordination sacerdotale; Ferdinand de Gonzague, duc de Mantoue, n'était que cardinal laïque, et sa démission de membre du Sacré-Collège avait suffi à le libérer; Maurice de Savoie n'était même pas engagé par les ordres mineurs. Les cardinaux de Bourbon, après avoir renoncé à la pourpre, n'étaient pas revenus à l'état laïque et ne s'étaient pas mariés. Quant aux deux Casimir, rois de Pologne, il était très douteux que le premier, le bénédictin, eût obtenu des dispenses : en tout cas, il n'était pas évêque; et le second, le jésuite, n'était lié que par les vœux simples. François de Lorraine n'avait été promu à aucun ordre sacré. Le cas du cardinal Henri de Portugal, archevêque de Lisbonne, et successeur de son neveu, le roi Sébastien, en 1578, était encore plus décisif; malgré le vœu de tout son peuple, il n'avait pu obtenir licence d'effacer l'onction épiscopale et de contracter un mariage. Emporté par l'ardeur de la polémique et sûr de son fait, Mgr Marini se jetait au-devant des objections. Il ne se contentait pas de mettre en pièces les exemples venus de Paris; il en tirait trois autres de vieilles requêtes qui dormaient oubliées au fond de ses archives, et, victorieusement, il les anéantissait sous le poids de sa science. Son travail se terminait par ces mots : « Jamais une dispense de célibat n'a été accordée à qui que ce soit ayant été au préalable revêtu du caractère de l'évêque[2]. »

D'autre part, Mgr di Pietro avait exposé dans un long mémoire la doctrine de l'Eglise. Le célibat des prêtres, y disait-il, remonte aux premiers temps du christianisme. Aucune tradition écrite ne l'imposa tout d'abord; mais les apôtres, ainsi que l'enseigne saint

[1] Haussonville, *op cit.*, I, pièce justificative n° 55.
[2] Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 56.

Jérôme dans une de ses épîtres, furent vierges ou, s'ils étaient mariés, quittèrent leurs femmes : le second concile de Carthage, au quatrième siècle, les prenant pour modèles, imposa la continence aux ministres de la religion. Depuis, l'Eglise latine maintint fermement le célibat des prêtres. L'Eglise orientale, il est vrai, à cause de la mollesse de son clergé, laissa faiblir cette discipline : elle autorisa ses prêtres, ses diacres et ses sous-diacres à ne point renoncer à leurs épouses lorsqu'ils étaient mariés avant l'ordination, mais, après, ils n'avaient, sous aucun prétexte, le droit de prendre femme. En outre, même dans cette Eglise d'Orient, il faut que l'évêque soit vierge ou veuf, ou bien que, sans espoir de retourner jamais à la vie commune, il se sépare de sa femme. Chaque fois, continuait di Pietro, que, pour rétablir dans un pays la religion catholique, le Saint-Siège a bien voulu condescendre à une mesure d'exceptionnelle bienveillance, il s'est borné à valider les mariages, jusque-là nuls, des prêtres, diacres et sous-diacres; en aucun lieu, en aucun temps, il n'a admis les mariages d'évêques. Telle fut, en 1554, pour l'Angleterre, la conduite de Jules III; telle fut, l'an passé, pour la France, la conduite du pontife actuellement régnant. Arrivé là de sa démonstration, di Pietro s'interrompait : « On objectera que la loi de continence, qu'imposent à tous les évêques l'Eglise orientale et l'Eglise occidentale, a pour fondement cette raison très forte qu'il n'est pas convenable que des hommes, occupés de la dispensation des plus saints mystères de notre religion, soient en même temps obligés de remplir les devoirs conjugaux... Or, cette raison n'est pas applicable au cas présent, puisqu'il s'agit d'un évêque qui a renoncé à toutes les fonctions épiscopales, qui est réduit à la communion laïque. » N'importe! se hâtait de répondre di Pietro; le caractère de l'évêque ne s'efface jamais; les Pères ont dit : « Le pontificat est la couronne de la prêtrise, le faîte du sacerdoce »; monté si haut, un homme ne peut descendre. L'histoire de l'Eglise prouve qu'à cet égard, elle n'a point varié : en dix-huit siècles, malgré des prières ardentes, malgré des motifs impérieux, elle n'a pas une seule fois consenti au mariage d'un évêque. La conclusion de Mgr di Pietro était semblable à celle de Mgr Marini : « Il n'y a pas lieu d'accorder la dispense demandée[1]. »

On ne peut nier que les prélats romains aient mis à l'étude de cette affaire le soin le plus minutieux, la conscience la plus sévère. Ainsi que l'écrivait Cacault à son ministre : « Tout ce qui était possible a été fait... Quoique la matière fût déjà connue à

[1] Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 57.

fond, on a redoublé les recherches; l'on s'est donné toute la peine imaginable [1] ».

Devant le double avis, motivé si fortement, que lui fournissaient Marini et di Pietro, Pie VII qui avait, comme on l'a dit, l'âme d'un saint et, comme il l'a montré, le cœur d'un héros, n'avait point balancé. Quelque dussent être pour lui les conséquences, il n'accorderait pas le mariage à M. de Talleyrand; le principe resterait sauf entre ses mains. Le Pape avait ordonné à Mgr di Pietro de préparer le bref, et le rédacteur habituel des actes pontificaux, qu'aidèrent Spina, Consalvi, d'autres encore, s'était surpassé. Jamais on n'avait usé plus habilement des belles phrases latines; jamais on n'avait déployé plus de tact et de souplesse. Pas un mot ne pourrait offusquer Talleyrand, et cependant tout était dit: sa pleine soumission au Saint-Siège, son devoir de servir la religion et l'Eglise; il rentrait dans « la communion des laïques » avec le droit de porter l'habit séculier et de remplir les grandes charges de l'Etat; de son mariage seul, il n'était point parlé [2]. Afin de ménager la susceptibilité ombrageuse du ministre, on avait poussé la bonne grâce jusqu'à reproduire le bref sous deux formes différentes; le Pape avait signé l'une et l'autre; on les expédiait à Caprara, et Talleyrand choisirait.

Il ne fallait pas pourtant qu'on pût, à Paris, faire passer le silence sur le mariage pour un acquiescement muet. A son bref, Pie VII joignit une lettre pour le Premier consul. Par une attention délicate, elle était écrite en italien : Bonaparte la lirait ainsi lui-même, sans traduction, dans sa langue maternelle. Le Saint-Père exposait ce qu'il avait fait; puis :

Nous nous serions encore prêtés à satisfaire votre ministre dans son désir de prendre femme si les lois de l'Eglise ne s'y opposaient. Il n'existe pas, en dix-huit siècles, un seul exemple de dispense accordée à un évêque consacré pour qu'il se marie. Vous verrez par les réponses en marge de la note que vous nous avez envoyée et que nous vous retournons, qu'il y a eu erreur de fait dans tous les précédents allégués. Votre sagesse vous prouvera que nous ne pouvions faire davantage que nous n'avons fait. La teneur du bref que nous lui adressons montrera à M. de Talleyrand combien ont pesé auprès de nous et l'intérêt que vous lui portez et les services qu'il a rendus pour le rétablissement de la religion en France [3].

[1] Lettre du 11 messidor an X. Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 53.

[2] Bref du 29 juin 1802. Il existe deux textes de ce bref : le premier a été publié par *Rinieri*, II, 265-266; le second par Theiner, *Hist. des deux Concordats de 1801 et 1803*, II, 198-199.

[3] Lettre du 30 juin 1802. *Theiner*, II, 205-207. Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 42.

Ce ne fut pas tout. Le secrétaire d'Etat voulut apprendre directement le refus à Talleyrand. Quoique son français ne fût guère correct, le cardinal, que Bonaparte appelait la Sirène de Rome, réussit à envelopper dans des caresses la fâcheuse nouvelle. Il insistait sur les termes bienveillants du bref.

Je ne doute point que Votre Excellence trouvera dans les formes du bref que j'envoie aujourd'hui ce qu'elle a voulu indiquer lorsqu'elle m'a écrit qu'il y avait certaines formes qui seraient plus propres à relever la faveur de Sa Sainteté et d'autres au contraire qui, dans la circonstance, pourraient lui en ôter le prix. Votre Excellence reconnaîtra que le bref remplit ses vues d'une manière qui ne peut pas ne pas lui être agréable. Votre Excellence connaît trop la matière pour avoir besoin que je lui fasse remarquer que, dans ces formes, Sa Sainteté a poussé la délicatesse et les égards au degré qui était possible... J'ai cru ne pouvoir faire mieux connaître moi-même à Votre Excellence l'intérêt que je prenais pour cette délicatesse qui lui tient si à cœur, qu'en faisant rédiger deux formules pour le bref, lesquelles lui fera connaître le cardinal-légat : ce sera à elle de choisir celle qui lui paraîtra le plus convenable dans ces circonstances.

Consalvi, après ce préambule, se décidait en tremblant à toucher le point délicat :

J'aurais désiré, véritablement, que les vœux de Votre Excellence eussent pu s'accomplir entièrement et que le bref eût pu contenir la permission de mariage. Mais comment faire lorsque dix-huit siècles n'en présentent pas un seul exemple dans l'histoire de l'Eglise? Votre Excellence .. est trop éclairée pour ne pas connaître que l'exemple de dix-huit siècles, même dans des circonstances plus fortes, est tel à ne pas devoir le Saint-Père s'en écarter. Je ferai observer à Votre Excellence que, non seulement il n'y a pas d'exemple dans dix-huit siècles, mais qu'il y a plusieurs exemples que cette permission, demandée plusieurs fois, a été constamment refusée par le Saint-Siège. Quoique on connaissait les exemples produits dans la note de Votre Excellence, le désir de la satisfaire a fait multiplier les recherches au-delà encore de la note. Elle verra que, dans les réponses envoyées au cardinal-légat, on a cité quelque autre exemple, qui cependant ne prouve pas non plus qu'une pareille permission ait été accordée jamais. C'est à ces recherches qu'on doit le retard du départ de l'officier qui apporte la réponse [1].

Le chef d'escadron Lefèvre, ralenti dans sa course par les chaleurs, n'arriva que vers la mi-juillet à Paris. Talleyrand n'y était plus; en compagnie de M[me] Grand, il faisait à Bourbon-l'Archambault sa cure annuelle. Ce furent Bonaparte et Caprara qui ouvrirent les dépêches du Vatican.

[1] Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 62. — S. E. le cardinal Mathieu reproduit cette lettre dans son livre, le *Concordat de 1801*, p. 347-349; mais son texte est incomplet et ne contient pas un important passage.

Le Premier consul, par un billet fort sec du 1er thermidor (20 juillet), se contenta d'aviser son ministre qu'on avait reçu la réponse du Saint-Siège [1]. Quant à Caprara, sa tâche était plus délicate. En lisant les documents qu'il devait transmettre à Talleyrand, il fut atterré : pour plonger dans l'embarras cet esprit indécis et mou, il n'en fallait pas tant! Où prendre assez de courage pour annoncer lui-même au ministre des Relations extérieures que sa requête était repoussée? Le légat crut se tirer de ce mauvais pas en laissant à d'autres la parole; il fit passer à Talleyrand la lettre de Consalvi, et il enguirlanda son envoi de quelques phrases très humbles, qui étonnent un peu sous sa plume de prince de l'Eglise : J'attends votre retour pour vous entretenir de vive voix de l'affaire « que vous ne doutez pas qui me tient à cœur plus qu'à vous... Je veux me flatter que vous serez satisfait de votre séjour aux eaux. Permettez que Mme Grand trouve ici mes respects et que je vous prie de recevoir l'assurance de ma haute considération [2] ». Mais Talleyrand, qui n'avait aucune raison d'ajouter un nouveau délai à ceux qu'il supportait impatiemment depuis quinze jours, arracha le cardinal-légat à ses lenteurs diplomatiques. Courrier par courrier, il lui réclama le bref du Pape. Force fut à Caprara de s'exécuter. Le 22 juillet, il remit à un messager sûr la copie des deux actes à choisir; il n'y joignit pas un seul mot d'explication; seulement, afin de détourner de sa tête la colère qu'il sentait gronder, il se fit plus modeste, plus gracieux que jamais : « Je suis fort flatté par le doux espoir de vous faire ma cour, dans peu de jours, à votre campagne de Neuilly et de vous témoigner de vive voix la haute considération que j'ai l'honneur de vous renouveler par la présente [3]. » Tant de cajoleries réussiraient-elles à amadouer Talleyrand? Comme le ministre n'avait l'air ni dépité ni irrité, qu'il s'enfermait dans un impénétrable mutisme, Caprara se l'imagina, et, un instant, Rome partagea son illusion. Se fiant en effet à ses assurances, Consalvi mandait aux nonces avec satisfaction : « Le bref a été accepté... On n'a plus parlé de la requête pour le mariage... On doit donc espérer qu'on ne songe plus à faire, à ce sujet, de nouvelles instances, et que le ministre n'a pas conçu d'humeur [4]. »

[1] Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 54.
[2] Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 63. Cette lettre est du 15 juillet.
[3] Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 64.
[4] *Rinieri*, II, 71. Dépêche chiffrée du 4 août.

VI

Lorsqu'il croyait bonnement que l'affaire de Talleyrand était close, une fois de plus, le cardinal Caprara se trompait. Jusqu'ici on n'en avait guère parlé qu'à mots couverts, derrière les portes entrebâillées des chancelleries; elle allait à présent sortir de cette demi-obscurité et, avec fracas, faire irruption dans le public.

Ce fut au Conseil d'État qu'elle éclata. Dans les derniers jours de thermidor, le conseiller Portalis, chargé des matières touchant au culte, y prenait la parole. Il commença par rappeler le premier article de la loi du 18 germinal, — le premier des articles organiques : « Aucune bulle, bref, rescrit, décret, mandat, provision, signature servant de provision, ni autres expéditions de la cour de Rome, même ne concernant que les particuliers, ne pourront être reçus, publiés, imprimés, ni autrement mis à exécution, sans l'autorisation du gouvernement. » Puis, devant l'auditoire attentif, il donna lecture du bref pontifical du 29 juin, et il proposa son enregistrement. Il y eut un murmure d'étonnement. Les « trembleurs » levèrent la main, d'autres levèrent les épaules, beaucoup se regardèrent en riant. Regnauld de Saint-Jean d'Angély déclara que le Conseil d'Etat n'était point un tribunal de conscience à l'usage de Talleyrand, et que le bref n'était pas de sa compétence. Plusieurs appuyèrent son avis. Mais Cambacérès, qui présidait, témoigna avec humeur que le Premier consul serait fort mécontent si le bref n'était pas enregistré. Il ajouta que cette formalité était indispensable, pour qu'il fût bien constaté que Talleyrand était rendu à la communion laïque, et « qu'on pût l'enterrer sans discussion, quand il viendrait à mourir ». Devant cette volonté nettement exprimée, le Conseil d'Etat, selon son habitude, s'inclina. Le bref fut enregistré [1].

Quelques jours plus tard, le 2 fructidor (20 août), les consuls prirent un arrêté pour promulguer le bref, et Bonaparte, qui, décidément, s'intéressait beaucoup à l'affaire de Talleyrand, signifia lui-même au citoyen Abrial, ministre de la Justice, de l'insérer au *Bulletin des Lois* [2]. L'arrêté consulaire était ainsi libellé :

Les consuls de la République, vu le bref du pape Pie VII donné à Saint-Pierre de Rome le 29 juin 1802; — sur le rapport du conseiller d'Etat chargé de toutes les affaires concernant les cultes; — le Conseil d'Etat entendu.

[1] Voy. *Mémoires de la duchesse d'Abrantès* (édit. in-8°) IV, 222. Les procès-verbaux des séances ont malheureusement été détruits dans l'incendie allumé pendant la Commune au Conseil d'Etat.

[2] 3 fructidor. *Correspondance de Napoléon Ier*, VIII, n° 6261.

Arrêtent :

Le bref du pape Pie VII, donné à Saint-Pierre de Rome le 29 juin 1802, par lequel le citoyen Charles-Maurice Talleyrand, ministre des Relations extérieures, est rendu à la vie séculière et laïque, aura son plein et entier effet [1].

Le tour était joué! Le Premier consul avait interprété le bref à sa façon, et, malgré les lettres de Pie VII, de Consalvi et de Cacault, le public serait convaincu que Talleyrand était non seulement rendu à la communion laïque, mais à la vie séculière; qu'il avait le droit de se marier.

A Rome, lorsqu'on y connut l'arrêté consulaire, ce fut de la stupeur et de la consternation. Consalvi écrivit aussitôt aux nonces de toutes les cours d'Europe; il enjoignit à Caprara de fournir des explications ; il fit insérer, dans certains journaux d'Italie, un article mettant les choses au point; il prépara même une note, qu'il datait de Paris, pour les gazettes étrangères : « En vertu d'un bref pontifical, le cardinal-légat a réconcilié avec l'Eglise le citoyen Talleyrand, ministre des Relations extérieures ; il l'a rendu à la communion des laïques, tout en lui conservant le vœu qui le lie depuis son ordination [2]. » Cette note, le cardinal secrétaire d'Etat aurait bien désiré qu'un journal de France la reproduisît; il essaya, mais la censure consulaire était vigilante et ne laissait rien passer.

L'opposition de l'Eglise, qu'avait éludée Bonaparte avec cette désinvolture, n'était pas le seul obstacle au mariage de Talleyrand. La paix d'Amiens venait de rouvrir aux étrangers les portes de la France : ils s'y précipitaient à flots pressés ; ils avaient hâte de revoir le Paris brillant et joyeux où la tourmente sanglante avait passé en faisant au loin frémir les peuples. Au milieu de cette foule, accourue de tous les points du monde, il se trouva que, dans l'été de cette même année 1802, le Calcutta de la jeunesse de Mme Grand s'était comme donné rendez-vous. Sir Philip Francis, le juge Elijah Impey, M. Grand lui-même étaient là, et l'écho qui unissait le nom de Mme Grand à celui de Talleyrand réveillait, sous leurs fronts grisonnants ou chauves, les souvenirs endormis. Un pamphlétaire a cru spirituel d'imaginer un souper à Neuilly, où Talleyrand les aurait tous les trois réunis autour de sa table, sous la présidence de Mme Grand [3]. La vérité

[1] *Bulletin des lois*, 3e série, t. VI, n° 1919, p. 579. Cet arrêté fut reproduit par la plupart des journaux. Voy. notamment le *Journal des Débats* du 4 fructidor.

[2] *Rinieri* II, 72, note 1.

[3] *The Female revolutionary Plutarch*. Dans sa *Narrative*, M. Grand proteste avec indignation contre ce récit.

est qu'il était fort ennuyé. Tous ces gens bavardaient et l'éclaboussaient de ridicule.

Il ne fut pas trop malaisé d'éloigner sir Francis. Mme Grand le fit prévenir que, partant pour la campagne, elle ne pourrait le recevoir, et, afin d'éviter un mécontentement qui aurait pu être bruyant, elle lui envoya quelques livres avec un mot aimable. Sir Francis n'insista pas [1].

M. Grand était plus encombrant. Ce singulier mari qui, après des années de silence, se rappelait tout à coup sa femme, juste le jour où elle allait convoler, s'était installé rue de Richelieu, à l'hôtel du Cercle, et, sous prétexte de visiter les monuments publics, prolongeait indéfiniment son séjour. Essaya-t-il, comme l'affirmait Napoléon à Sainte-Hélène, et comme l'a prétendu Mme de Rémusat, de tirer de l'argent à Talleyrand? Rien ne le prouve. En tout cas, Talleyrand jugeait sa présence indiscrète et, pour l'arracher de Paris, il eut une idée magnifique. Mme Grand s'adressa, de sa part, au ministre des affaires étrangères de la République batave, M. Van der Goës; elle lui demandait une place lucrative dans quelque colonie hollandaise. Van der Goës, galant et empressé, offrit un poste de conseiller de régence au Cap de Bonne-Espérance, avec 2000 florins d'appointements. C'était parfait. M. Grand se déclara enchanté et partit pour la Hollande. Mais, après avoir goûté la vie de Paris, ne voilà-t-il pas qu'il goûta de même la vie d'Amsterdam! Il y prenait racine au grand déplaisir de Talleyrand. Il fallait mettre fin à cette comédie. Le 19 frimaire an XI (10 décembre 1802), Mme Grand écrivit de nouveau au ministre de la République batave : « Monsieur, je ne veux pas tarder davantage à vous remercier de votre obligeance et de tout ce que vous avez bien voulu faire pour M. G. à ma demande. L'empressement et la grâce que vous y avez mis me prouvent, Monsieur, que l'on ne compte pas en vain sur votre amitié, et cela m'autorise à vous demander un nouveau service : c'est celui de faire enjoindre à M. G. de s'embarquer sans délai, étant tout à fait inconvenant qu'il prolonge son séjour à Amsterdam, où il est déjà depuis un mois fort mal à propos [2]... » Ce billet ne resta pas sans réponse. Van der Goës fit embarquer M. Grand, et Talleyrand respira. Il devait encore avoir une alerte. Sur ces entrefaites, la paix d'Amiens fut rompue : le navire qui portait M. Grand ne serait-il pas capturé par quelque flotte anglaise? N'allait-on pas voir réapparaître un beau jour le mari gêneur?

[1] Voy. *Memoirs of sir Philip Francis*, II, 151.

[2] G. W. Vreede, *Geschiedenis der Diplomatie van de bataafsche Republiek* (Utrecht, 1862), II, 1re partie, pièces justificatives, p. 62.

Mme Grand épancha son anxiété près de Van der Goës qui put bientôt la rassurer. Le conseiller de régence était arrivé au Cap sain et sauf[1]; il se remaria, prétend la chronique[2], et, jusqu'en 1814, il n'en fut plus question.

Mme Grand avait signé une lettre du 1er vendémiaire au ministre hollandais : *Talleyrand-Périgord, née Worlée.* Elle avait ajouté dans un post-scriptum : « Vous observerez, au nom que mon union avec M. de Talleyrand me donne le droit de porter, combien la tendre et sincère affection de cet aimable ami m'a rendue la plus heureuse des femmes. »

Mme Grand était, en effet, devenue Mme de Talleyrand sans bruit, mais sans mystère. Le 22 fructidor an X (9 septembre 1802), Talleyrand avait réuni quelques amis et quelques parents dans sa villa de Neuilly, et, en leur présence, le notaire Lecerf avait donné lecture du contrat de mariage. L'acte officiel énumère les biens apportés par l'épouse : habits, linge, dentelles, bijoux et diamants pour une somme de 300 000 francs, tout un mobilier; plus une maison sise rue d'Anjou-Saint-Honoré et une terre qu'avait possédée, avant la Révolution, le duc d'Orléans; enfin, des valeurs, des titres de rente, des fonds déposés dans une banque de Hambourg, etc. Mme Grand avait-elle donc une énorme fortune? A Talleyrand, pour dire le vrai, appartenaient la maison de la rue d'Anjou et la propriété de province, mais, par galanterie, il les mettait au nom de sa future : il se réservait seulement, par l'article 8, d'être, en cas de décès, sauf pour les bijoux, son légataire universel. Bonaparte et Joséphine, les consuls Cambacérès et Lebrun, le secrétaire d'Etat Maret, Archambauld et Boson de Périgord, frères de Talleyrand; les deux notaires, Fleury et Lecerf, signèrent le contrat avec les fiancés.

Le lendemain, 23 fructidor, le mariage fut célébré à la mairie du Xe arrondissement de Paris. Ainsi que l'exigeait la loi, M. de Talleyrand et Mme Grand se présentèrent assistés de leurs témoins : c'étaient Rœderer, président de la section de l'Intérieur du Conseil d'Etat, et le vice-amiral Bruix pour le ministre des Relations extérieures; le général en chef Beurnonville, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République près la cour de Prusse, et un personnage assez mal connu qu'on trouve sans cesse dans l'ombre de Talleyrand, Radyx Sainte-Foy, pour la fiancée. Avec eux, le prince de Nassau-Siegen, « grand d'Espagne de la première classe, lieutenant-général au service de

[1] Voy. les pièces publiées par G. W. Vreede, *op. cit.* II, 1re partie, p. 61-62.

[2] *Echoes from old Calcutta*, 262.

Sa Majesté catholique, et amiral au service de l'empereur de Russie, ami des deux époux », apposa sa signature sur le registre municipal [1].

Talleyrand ne se contenta-t-il pas de ce mariage purement civil? Voulut-il y joindre, par zèle à se conformer aux usages renaissants, la bénédiction d'un prêtre? Consalvi le craignait, Mme de Rémusat l'affirme, et le futur chancelier Pasquier donne ces détails : « Le mariage fut en quelque sorte célébré furtivement à Epinay, dans la vallée de Montmorency. M. de Monville, ancien conseiller au Parlement de Paris et propriétaire dans ce village, avait arrangé l'affaire avec le curé. Cette complaisance de M. de Monville (elle fut, je crois, ménagée par M. Louis) lui a valu, en 1815, une pairie, lorsque M. de Talleyrand a été président du Conseil [2]. » Bien que les renseignements du chancelier Pasquier soient souvent sujets à caution, et si osée que semble la chose, on doit avouer qu'elle n'est pas invraisemblable. Personne, à cette heure, en France, n'élevait de doutes sur la sécularisation totale de Talleyrand. Dans les sphères officielles, la consigne était d'en faire l'annonce, bruyamment; d'autre part, le légat se contentait de gémir sur son impuissance à rétablir la vérité, et les milieux ecclésiastiques eux-mêmes, qui ne savaient rien du fond de l'affaire, partageaient l'erreur générale. « Il paraît, écrivait à un de ses amis le nouvel archevêque de Bordeaux, Mgr d'Aviau, que le ministre Talleyrand est déprêtrisé et désépiscopisé, qu'il pourra se marier, etc. [3]. »

Talleyrand, s'il tint à recevoir la bénédiction nuptiale, n'a donc même pas dû avoir beaucoup de peine à découvrir l'abbé qui consentit à prêter son ministère. On incline à croire que ce pût être le curé d'Epinay-sur-Seine. Il s'appelait M. Pourez; il avait, disait-on, adhéré à la Constitution civile, et, en outre, il comptait, au nombre de ses paroissiennes, Mme Grand qui avait passé plusieurs étés dans une petite maison toute proche de l'église. Les uns prétendent encore que la cérémonie religieuse aurait eu lieu dans l'église même d'Epinay, d'autres dans l'église des Missions étrangères qui était, rue du Bac, la plus voisine de

[1] Arch. de la Seine. Reconstitution des actes de l'état civil de Paris, fiche n° 305,217. Cet acte de mariage est imprimé par Jal, dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire*, 1170. — Villemarest prétend que Talleyrand aurait voulu que son mariage fût célébré dans le mystère par le maire de Pierrefitte : les noms des signataires du contrat et des témoins prouvent à eux seuls que l'incognito ne fut nullement recherché.

[2] *Mémoires du chancelier Pasquier*, II, 251.

[3] Lettre du 13 juin 1802. Dossier de Mgr Dupanloup, pièce 60.

l'hôtel Galliffet. Comment le prouver? Le registre paroissial d'Epinay a disparu; celui des Missions étrangères est muet[1]. On est ici dans le champ des suppositions. Aucune preuve matérielle n'existe que Talleyrand se soit marié à l'église. Peut-être, au moment d'enfreindre la défense formelle du Saint-Siège, fut-il arrêté par un dernier scrupule. Peut-être recula-t-il devant un scandale qui, selon une forte expression de Mgr Dupanloup, l'aurait « enchaîné violemment au mal comme on avait essayé, en lui imposant une vocation religieuse qu'il n'avait pas, de l'enchaîner violemment au bien ».

VII

Dans une lettre inédite, qu'elle écrivit au mois de mai 1839 à l'abbé Dupanloup, la nièce de Talleyrand, la duchesse de Dino, raconte que son oncle octogénaire portait douloureusement le poids de bien des circonstances de sa vie. Il avouait devant elle, dans ses journées solitaires de Valençay, que des souvenirs du passé troublaient ses nuits, et, une fois qu'elle le questionnait sur certains faits : « En vérité, finit-il par répondre, je ne puis vous en donner aucune explication suffisante. Cela s'est fait dans un temps de désordre général; on attachait alors grande importance à rien, ni à soi, ni aux autres... Vous ne pouvez savoir jusqu'où les hommes peuvent s'égarer aux époques de décomposition sociale. » De même, sur son lit d'agonie, il invoquera pour excuse suprême, en s'adressant au Souverain Pontife, « l'égarement général de l'époque à laquelle j'ai appartenu[2] ». Parmi les événements qui lui remontaient péniblement à la mémoire, il est permis de penser que son mariage était au premier rang. Il l'avait contracté pour mettre fin à un scandale, et le scandale avait redoublé; il avait cru sortir d'une situation fausse, et il s'y était à tout jamais emprisonné.

Talleyrand reconnut bientôt son erreur. Le monde lui fut sévère. Ceux qui l'aimaient le plus furent affligés; sa vieille mère versa des larmes. Devant le mauvais effet produit, le Premier consul, dès le lendemain du mariage, oublia que, la veille, il y poussait son ministre. Il traita Mme de Talleyrand toujours avec froideur, souvent « avec impolitesse ». On prétend que le jour où,

[1] Le registre des mariages de la paroisse d'Epinay ne commence qu'à 1805; celui des Missions étrangères, conservé à Saint-François Xavier, est admirablement tenu et ne porte pas trace de l'union de Talleyrand.

[2] Lettre au Saint-Père, écrite le 10 mars 1838, signée le 17 mai.

nouvelle épousée, elle parut aux Tuileries pour la première fois, il la salua de cette apostrophe : « J'espère que la bonne conduite de la citoyenne Talleyrand fera oublier les légèretés de Mme Grand. » Prenant un air candide, elle aurait répondu : « Je ne saurais mieux faire que de suivre à cet égard l'exemple de la citoyenne Bonaparte. » Et le consul, qui n'aimait pas les leçons, était parti la colère dans le regard. Plus tard, empereur, il chercha, par des affronts, à l'éloigner de sa cour; à la fin même, il lui en interdit l'accès. — Lorsque, en 1804, le pape Pie VII vint à Paris, il stipula expressément que Mme de Talleyrand ne lui serait pas présentée; et il y eut, à la cour et à la ville, recrudescence de blâme sur ce mariage.

Talleyrand laissa dire. Impénétrable, selon son habitude, il opposait un front d'airain aux ennuis, aux humiliations, aux déboires que lui apportait la vie conjugale. Il s'enfermait dans un silence qui avait sa dignité. Personne, même son ami d'enfance, Choiseul-Gouffier, n'a pu se vanter d'avoir reçu ses confidences[1], et, sphinx jusque dans la tombe, il n'a pas voulu qu'en lisant ses *Mémoires*, on déchiffrât son secret. Cependant, le regard tendre et clairvoyant de Mme de Rémusat a cru distinguer une souffrance sous cette impassibilité. Il essayait, dit-elle, par une vie toute factice, d'échapper à l'amertume de ses pensées. « Les affaires publiques le servirent et l'occupèrent; il livra au jeu le temps qu'elles lui laissaient. Toujours environné d'une cour nombreuse, donnant aux affaires sa matinée, à la représentation le soir, et la nuit aux cartes, jamais il ne s'exposait au tête-à-tête fastidieux de sa femme, ni aux dangers d'une solitude qui lui eût inspiré de trop sérieuses réflexions. Toujours attentif à se distraire lui-même, il ne venait chercher le sommeil que lorsqu'il était sûr que l'extrême fatigue lui permettrait de l'obtenir[2]. »

Quant à Mme de Talleyrand, elle n'avait pas à fuir sa vie intérieure. Son nouvel état l'enchantait. La petite créole, passée grande dame, était au comble de ses vœux, et rayonnait d'orgueil.

Mme de Talleyrand portait allègrement ses quarante ans. Mme de Rémusat elle-même, qui la détestait aussi cordialement qu'elle affectionnait Talleyrand, a tracé d'elle un portrait que, malgré la malveillance de certains coups de pinceau, bien des jolies femmes envieraient. Ecoutez-la : « Je n'ai point connu Mme Grand dans l'éclat de sa jeunesse et de sa beauté, mais j'ai entendu dire qu'elle avait été une des plus charmantes personnes de son temps. Grande, sa

[1] *Mémoires du chancelier Pasquier*, I, 251.
[2] *Mémoires de Mme de Rémusat*, II, 181.

taille avait toute la souplesse et l'abandon gracieux si ordinaire aux femmes de son pays. Son teint était éblouissant, ses yeux d'un bleu animé; le nez un peu court, retroussé et, par un hasard assez singulier, lui donnant quelque ressemblance avec M. de Talleyrand. Ses cheveux, d'un blond particulier, avaient une beauté qui passa presque comme un proverbe. Je crois qu'elle devait avoir au moins trente-six ans quand elle épousa M. de Talleyrand. L'élégance de sa taille commençait à disparaître un peu, par l'embonpoint qu'elle prit alors, qui a fort augmenté depuis, et qui a fini par détruire la finesse de ses traits et la beauté de son teint devenu fort rouge[1]. » Il existe, au musée de Versailles, un portrait de Mme de Talleyrand, par Gérard, daté de 1805, qui, suivant la remarque d'un connaisseur[2], rend presque trait pour trait la femme si bien décrite par Mme de Rémusat. Seulement, son visage n'est point fané, sa taille n'est point épaissie : fraîche, blonde, élancée, elle garde ses charmes.

Mme de Talleyrand, belle comme elle était encore, aimait le monde, le luxe, les fêtes; elle les aimait d'autant plus qu'elle sentait approcher le déclin. Elle fut très déçue que les portes des Tuileries ne s'ouvrissent pas devant elle, à deux battants, et, pour se dédommager, elle tint ses états à l'hôtel Galliffet. Chaque semaine, à jour fixe, les personnages de marque, Français ou étrangers, venaient y saluer la femme du ministre des Relations extérieures. Mais ce qui la ravissait par-dessus tout, c'étaient les grandes réceptions solennelles. Dans son amusant *Journal*, une personne fort spirituelle, de passage à Paris, Mme de Cazenove d'Arlens, dont le beau-frère avait un poste au ministère, nous décrit une soirée où elle fut conviée, le 16 février 1803. Les carrosses faisaient queue dans la rue du Bac; la cour de l'hôtel Galliffet était archi-comble. Il fallait, pour avancer, attendre son tour. Enfin, on arrivait; on montait le vaste escalier rempli de fleurs et de lumières; on était ébloui. Dès le premier salon, M. de Talleyrand, impassible, très pâle dans son costume de velours rouge brodé d'or, recevait les invités; plus loin, Mme de Talleyrand, « grande, belle, bien mise », attendait les hommages. « Tous les ambassadeurs résidant à Paris, tous les princes, toutes les princesses, les femmes qui veulent se maintenir dans ce régime-ci, sortaient et entraient et venaient courber leurs fronts : les hommes en habits brodés avec leurs ordres; les femmes en robes de velours, beaucoup de satin blanc et des robes

[1] *Mémoires de Mme de Rémusat*, II, 183.
[2] A. Hallays, Feuilleton du *Journal des Débats* du 22 février 1901.

de crèpe blanc, d'autres en robes de dentelles noires, beaucoup de diamants. » Le clou de la fête fut l'apparition de l'envoyé de Tunis, « un grand homme, avec un turban, des moustaches bien noires, une robe grise garnie d'hermine sur des pantalons rouges brodés »; il traversa « la haie des cordons, des étoiles, des habits chamarrés, toujours se prosternant, jusqu'à Mme de Talleyrand[1] ». — De telles fêtes n'étaient point rares chez Talleyrand. Aussi longtemps que dura l'Empire, qu'il fût en faveur ou en disgrâce, ministre, vice-grand-électeur, grand chambellan, ses salons exercèrent toujours le même attrait; comme dans une lanterne magique géante, les notabilités du monde entier y défilèrent.

Les réceptions de Talleyrand ne prenaient pas toutes un caractère d'apparat; il y en avait d'intimes. A travers ses métamorphoses, le dignitaire de l'Empire restait un homme d'autrefois. Il gardait le goût des milieux exquis où l'abbé de Périgord avait, par quelques mots heureux, conquis d'emblée une réputation. Il était un causeur sans égal; il savait parler des choses graves avec compétence et légèreté, évoquer des souvenirs, conter des anecdotes, jeter l'étincelle d'un trait d'esprit. « Si la conversation de M. de Talleyrand pouvait s'acheter, disait Mme de Staël avant leur brouille, je m'y ruinerais! » — Souvent, le soir, un cercle charmé se groupait autour de lui. Mme de Talleyrand en occupait le haut bout. Elle se tenait droite sur son fauteuil, un peu raide et guindée dans ses atours magnifiques; les cheveux couronnés de fleurs, même lorsqu'elle grisonna. Elle ne disait pas grand chose. Les amies de son mari — la duchesse de Luynes et la princesse de Vaudémont; la vicomtesse de Laval; Aimée de Coigny, tour à tour duchesse de Fleury et Mme de Montrond; plus tard, Mme de Rémusat, qui « suait à grosses gouttes[2] » pour trouver de l'esprit ; Mme de Flahaut devenue Mme de Souza; une délicieuse Italienne, instruite et gaie, Mme de Brignole, ou encore une Polonaise à qui son œil de verre donnait un profil bizarre, la comtesse Tiskiewitz, sœur du prince Poniatowski, — l'auraient presque traitée comme une intruse. On la saluait en entrant et en sortant : rien de plus. Lorsque Talleyrand se taisait ou qu'il s'asseyait à la table de whist, la conversation tombait, et la pauvre princesse de Bénévent, qui ne s'intéressait qu'à la pluie et au beau temps, à des questions d'étiquette et à des problèmes généalogiques, était inhabile à la faire rebondir. Mais son salon ne désemplissait pas, et elle était heureuse.

Quelquefois, selon une mode du temps, des auteurs en vogue

[1] *Journal de Mme de Cazenove d'Arlens*, 22-23.
[2] *Mémoires de Mme de Rémusat*, III, 190.

offraient à leurs hôtes le régal d'une lecture. Très recherchées des belles dames, ces solennités littéraires n'étaient pas toujours des parties de plaisir. Un soir qu'après dîner, dans la villa de Neuilly, Népomucène Lemercier déroulait, d'une voix monotone, les insipides alexandrins d'une de ses tragédies, les auditeurs bâillaient. Tout à coup, haussant le ton à un changement d'acte : « La scène est à Lyon », dit-il. Mme de Talleyrand, qui somnolait dans son fauteuil, se dressa brusquement et, tournée vers son mari : « Vous voyez, mon ami, que j'avais raison; vous vouliez que ce fût la Saône ! » Il y eut de petits rires vite étouffés. Le poète, tout interloqué, s'était arrêté net. Alors Talleyrand, sans abandonner son sérieux, raconta que, dans un voyage à Lyon, il y avait de cela quelques semaines, sa femme, passant avec lui sur un pont, avait demandé le nom du cours d'eau : c'était la Saône. « La Saône, avait-elle repris; quelle différence bizarre de prononciation ! A Paris, on dit la Seine ! » Talleyrand, amusé de l'erreur, n'avait point insisté; et voilà qu'à présent l'assistance, qui riait de bon cœur, échappait à l'ennui déversé à flots par Népomucène Lemercier[1]. — Au reste, les littérateurs n'auraient jamais eu de chance avec Mme de Talleyrand : témoin cette autre histoire dont Napoléon faisait encore des gorges chaudes à Sainte-Hélène[2]. Talleyrand avait invité à dîner l'égyptologue Denon. Pour préparer à sa femme un sujet de conversation, il lui conseilla de parcourir un des livres de son convive. Mme de Talleyrand se trompa de volume; elle prit, dans la bibliothèque, les *Aventures de Robinson Crusoé;* elle les dévora d'une traite avec passion. Le soir venu, à table, toute pleine de sa lecture, elle n'eut rien de plus pressé que de parler à Denon de ses aventures prodigieuses. « Ah ! monsieur, par quelles émotions vous avez dû passer ! Ce naufrage ! Cette île déserte ! Et que vous deviez avoir une drôle de figure avec votre grand chapeau pointu ! » Le savant n'y comprenait rien et restait abasourdi. Enfin, le mystère s'éclaircit; Mme de Talleyrand l'entreprenait sur son compagnon de misère, le fameux Vendredi... Le malheur de cette anecdote, dont on a voulu tour à tour que Denon, Humboldt et un sir Georges Robinson fût le héros, c'est qu'elle n'a même pas été inventée pour Mme de Talleyrand; des années avant sa naissance, paraît-il, les conteurs de salons la colportaient déjà : ils n'y faisaient qu'une variante, ils attribuaient le quiproquo à un abbé[3].

[1] Colmache, *Revelations of the Life of prince Talleyrand*, 306.
[2] O'Méara, *Napoléon en exil* (édit. de 1822), I. 413.
[3] Voy. Amédée Pichot, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, 146-149 et 156-162.

Avec les historiettes qui courent sur la princesse de Bénévent, on écrirait tout un volume. Les contemporains, hommes et femmes, se sont ingéniés malignement à la tourner en ridicule, et, selon une fine remarque d'un de ses défenseurs [1], il fallait, puisqu'elle était très belle, qu'elle fût très bête. Dans les Souvenirs où son nom est prononcé, sa bêtise, en effet, revient comme un refrain. Elle est, dit la comtesse Potocka, « d'une nullité que rien ne peut dissimuler ». Le général Thiébault ajoute : « Elle est sotte à l'excès. » Sur son visage, reprend Mme de Cazenove, on lit : « Bêtise et vanité. » Mme de Rémusat renchérit encore : « Elle a le son de voix désagréable, de la sécheresse dans les manières, une malveillance naturelle à l'égard de tout le monde, et un fonds de sottise inépuisable, qui ne lui a jamais permis de rien dire à propos [2]. » Napoléon a mis sa note dans le concert : « Elle était très belle femme, Anglaise ou des Indes orientales, mais sotte et de la plus parfaite ignorance [3]. » Bien plus, on a voulu que Talleyrand lui-même ait eu le mauvais goût d'avouer que sa femme était sans esprit. En pleine lune de miel, la comparant à Mme de Staël, il se serait écrié : « Il faut avoir aimé une femme de génie pour savourer le bonheur d'aimer une bête! » Une autre fois, devant un cercle de diplomates, il aurait émis cet aphorisme : « Une femme spirituelle compromet souvent son mari, une femme bête ne compromet qu'elle seule. » N'aurait-il point aussi fait à l'empereur des confidences? « Sire, je l'ai épousée parce que je n'ai pu en trouver une plus bête », ou bien, empruntant un trait à Chamfort : « Elle a de l'esprit comme une rose. » Enfin, pour couronner leur échafaudage de méchancetés, les ennemis de Mme de Talleyrand ont triomphalement placé dans sa bouche le mot célèbre : « Je suis d'Inde. »

Que valent ces propos du monde? Peu de chose assurément. Selon le vieux proverbe, à vouloir trop prouver, on ne prouve rien. Et la stupidité de Mme de Talleyrand, dont certains auraient été heureux de coiffer son mari comme d'un bonnet d'âne, serait difficile à établir. Le royaliste Michaud, qui n'est tendre ni pour Talleyrand ni pour son entourage, déclare que la conversation de la princesse de Bénévent « n'était point celle d'une sotte [4] ». De son côté, Mme de Chastenay, qui avait, en 1806, fait sa connais-

[1] A. Hallays, article du *Journal des Débats* du 22 février 1901.
[2] *Comtesse Potocka*, 211; *Général Thiébault*, V, 335; *Mme de Cazenove*, 22; *Mme de Rémusat*, II, 183.
[3] O'Méara, *Napoléon en exil*, I, 412.
[4] L.-G. Michaud, *Histoire politique et privée de Charles-Maurice de Talleyrand*, 57.

sance, et qu'aucun intérêt ne poussait à la défendre, écrit dans ses Mémoires : « Je n'ai jamais rien entendu sortir de sa bouche qui ressemblât aux propos vides de sens que l'on se plaisait à lui prêter. Jamais elle n'a proféré devant moi une seule phrase de mauvais ton; jamais elle n'a dit un mot qu'on pût qualifier de bêtise. Je l'ai toujours vue parfaitement polie et pour les autres et pour moi, et sa conversation, sans être distinguée, ne m'a jamais paru inférieure aux conversations ordinaires des personnes dont on ne songe point à accuser principalement l'esprit[1]. » Mieux encore que des assertions, qu'on peut toujours suspecter, les faits se chargent de démentir la niaiserie de l'ex-Mme Grand. N'en déplaise à Mme de Rémusat et à Napoléon, la femme qui sut prendre Talleyrand dans ses filets et l'y retenir; qui gagna cette invraisemblable gageure de l'amener au mariage, — cette femme-là ne manquait pas de finesse. Et, s'il est vrai, comme on l'a souvent insinué, qu'elle ait eu le goût des affaires, — tripotant avec une Russe pour organiser la contrebande dans l'empire des tsars[2], ou tirant 400 000 francs de marchands gênois qui désiraient obtenir une faveur par son entremise[3], — cela démontrerait que, sans scrupules, elle n'était pas sans intelligence.

La vérité, pour quiconque ne veut pas plus être détracteur qu'apologiste, c'est que Mme de Talleyrand, princesse de Bénévent, restait, sous ses titres et ses bijoux, la fille du petit fonctionnaire de Chandernagor, la femme du petit employé de Calcutta. A l'exemple de tant d'autres, que la Révolution hissa brusquement au premier rang, elle n'eut jamais ni les traditions, ni les usages, ni les manières, ni le ton, ni l'esprit du monde, toutes choses qui ne s'improvisent guère. Sans culture, elle ne savait pas causer; sans éducation, elle partait à la promenade juste à l'heure fixée pour ses réceptions, ou bien se mettait à table avant l'arrivée de ses invités; sans distinction, elle tirait vanité des blasons de son mari, elle était prétentieuse et parfois hautaine[4]... Pour tout dire d'un mot, le mutuel malheur des deux époux fut de s'être épousés.

Napoléon, qui jugeait si durement Mme de Talleyrand, fit cependant, un jour, appel à ses services. Il s'agissait presque

[1] *Mémoires de Mme de Chastenay*, II, 52.
[2] Voy. Léonce Pingaud, *les Russes à Paris*, dans le *Correspondant* du 25 avril 1904, p. 210.
[3] O'Méara, *Napoléon en exil*, I, 412.
[4] Voy. *Mémoires de la comtesse Potocka*, 210-212, 226; Colmache, *op. cit.*, 302, 304.

d'une mission de confiance! C'était au mois de mai 1808. Les princes d'Espagne venaient de se laisser choir dans le traquenard de Bayonne, et l'empereur envoyait le père, Charles IV, au château de Compiègne; les fils, Ferdinand, prince des Asturies, et Carlos, avec don Antonio, leur oncle, au château de Valençay, qu'avait acheté cinq ans plus tôt M. de Talleyrand. De Bayonne même, le 9 mai, le maître dictait ses ordres : « Veillez, mandait-il à son vice-grand-électeur, à ce que les appartements soient en état; faites préparer le linge de table, la literie, la batterie de cuisine. Je désire que ces princes soient reçus sans éclat extérieur, mais honnêtement et avec intérêt, et que vous fassiez tout ce qui sera possible pour les amuser. Si vous avez à Valençay un théâtre, et que vous fassiez venir quelques comédiens, il n'y aura pas de mal. Vous pourriez y faire venir Mme de Talleyrand avec quatre ou cinq femmes. Si le prince des Asturies s'attachait à quelque jolie femme, et qu'on en fût sûr, cela n'aurait aucun inconvénient, puisqu'on aurait un moyen de plus de le surveiller... » Quant à vous, continuait l'empereur, « votre mission est assez honorable : recevoir trois illustres personnages pour les amuser est tout à fait dans le caractère de la nation et dans celui de votre rang [1] ».

Talleyrand accueillit sans entrain le message impérial; il lisait entre les lignes. Ce n'était pas une faveur, c'était une humiliation qu'il recevait là de Napoléon. En l'instituant geôlier d'un souverain détrôné, on le compromettait aux yeux des monarques de l'Europe. En proposant cyniquement à sa femme de jouer un rôle inavouable, on lui faisait un affront sanglant. En l'enfermant à Valençay avec ses prisonniers, on l'éloignait de Paris où, depuis huit mois qu'il n'était plus ministre des Relations extérieures, il vivait dans une demi-retraite frondeuse. Talleyrand sentit tout cela; mais les volontés de Napoléon ne se discutaient pas, et il s'inclina : « Je répondrai par tous mes soins, écrivit-il le 13 mai, à la confiance dont Votre Majesté m'honore... Mme de Talleyrand est partie dès hier soir pour donner les premiers ordres. Le château est abondamment pourvu de cuisiniers, de vaisselle, de linge de toutes espèces. Les princes y auront tous les plaisirs que peut permettre la saison, qui est ingrate. Je leur donnerai la messe tous les jours, un parc pour se promener, une forêt très bien percée, mais où il y a très peu de gibier, des chevaux, des repas multipliés et de la musique. Il n'y a point

[1] Voy. pour les documents cités au sujet de cet épisode de la vie de Talleyrand, les très intéressants articles de M. G. de Grandmaison, *Les princes d'Espagne à Valençay*, dans le *Correspondant*, t. CLXIII.

de théâtre, il serait plus que difficile de trouver des acteurs. Il y aura d'ailleurs assez de femmes pour que les princes puissent danser si cela les amuse... »

Quelques jours plus tard, les princes, accompagnés du chanoine Escoïquitz et d'un duc à bonnes fortunes, M. de San Carlos, arrivaient à Valençay, et leur captivité très douce commença. Les maîtres de maison avaient bien fait les choses. Sous le soleil d'été, le grand château délabré qui, avec ses fossés profonds et ses grosses tours, sa galerie à arcades ressemblant à un cloître, tient de la forteresse et du couvent, avait pris un faux air de palais castillan. Le drapeau rouge et jaune flottait au faîte du donjon; les laquais avaient endossé la livrée aux couleurs d'Espagne. Et Talleyrand, attentif et discret, organisait pour ses hôtes les divertissements. Rien ne leur manqua. La table était exquise. Ils se promenaient à pied dans les charmilles ombreuses du parc, à cheval ou en calèche dans la forêt de Gatine; ils pêchaient, ils faisaient de la musique avec Mme de Talleyrand; ils dansaient. Mmes de Bellegarde, la femme et la belle-sœur du feld-maréchal autrichien qui avait discuté avec Bonaparte les préliminaires de Léoben, la duchesse de Gênes, Mme de Brignole, d'autres femmes aimables leur donnaient l'illusion d'une cour. Le soir, on récitait la prière en commun.

Hélas! ces distractions innocentes ne suffirent point aux exilés. Après que Talleyrand, vers le milieu d'août, eut regagné Paris, d'où il devait suivre l'empereur à Erfurt — Mme de Talleyrand restant à Valençay « pour que le château ne prenne pas tout à coup l'air monacal [1] », — le prince des Asturies se mit à courtiser une jeune fille de la maison, et l'irrésistible San Carlos débita ses fadaises à la châtelaine elle-même. On dit qu'il fut écouté.

Aux derniers beaux jours, Mme de Talleyrand quitta Valençay et n'y reparut plus. Mais, pour son malheur, elle n'en avait pas fini avec les Espagnols. On rencontrait sans cesse dans son salon de Paris, le chanoine Escoïquitz « en soutane, avec une culotte immense et le grand cordon de Charles III en bandoulière [2] ». On y rencontrait aussi — chose plus compromettante — le duc de San Carlos qui éblouissait les visiteuses par le feu d'artifice de ses galanteries. Au bout de peu de temps, comme cela devait arriver, le bruit d'une liaison se répandit. L'empereur en fut instruit et, un jour, à son lever, il ne craignit pas d'y faire, en présence de Talleyrand, une allusion outrageante; il s'attira cette

[1] Lettre de Talleyrand du 16 août 1808, Grandmaison, *art. cit.*, 711.
[2] *Mémoires de Mme de Chastenay*, II, 87.

réplique : « Pour la gloire de Votre Majesté et pour la mienne, il serait à désirer qu'il ne fût jamais question des princes de la maison d'Espagne [1] ». L'Empereur ne répondit rien; mais il se vengea. Ce serait à la suite de ce petit scandale que Mme de Talleyrand aurait vu se fermer devant elle, définitivement, les portes des Tuileries [2]. En tout cas, San Carlos fut interné à Bourg-en-Bresse, et l'on prétendit que son amie désolée n'eut plus d'autres ressources que d'entretenir avec lui, grâce au bon Escoïquitz, une correspondance discrète et tendre [3].

Nous n'avons pas à suivre ici M. et Mme de Talleyrand dans leur maison de la rue d'Anjou-Saint-Honoré, renommée pour ses bals d'enfants et ses soirées de musique ; ni à l'hôtel Monaco, rue de Varenne, qu'un étranger appelait « la petite cour » ; ni même dans le palais fameux de la rue Saint-Florentin où aboutissaient tant de fils, que ne parvenait point à saisir la police inquiète du duc de Rovigo, et où finit par se jouer, au milieu des whists, la partie décisive de 1814. Ils vivaient maintenant presque séparés; ils n'habitaient plus que rarement sous le même toit, et c'était souvent sa nièce, la comtesse Edmond de Périgord, plus tard duchesse de Dino, qui présidait les dîners de M. de Talleyrand.

Mme de Talleyrand avait salué le retour des Bourbons avec ivresse. Dans sa page à la Saint-Simon, sur la journée du 31 mars, Chateaubriand lui a consacré quelques lignes : « Je n'ai point vu de châtelaine, point de Jeanne d'Arc, proclamer le souverain de droit, un faucon sur le poing ou la lance à la main; mais Mme de Talleyrand, que Bonaparte avait attachée à son mari comme un écriteau, parcourait les rues en calèche, chantant des hymnes sur la pieuse famille des Bourbons [4]. » Elle ne se doutait pas alors, l'ex-Mme Grand, que sa situation serait, sous Louis XVIII, plus difficile encore que sous Napoléon; les événements eurent vite fait de l'éclairer. Trop de gens, à la cour nouvelle, se souvenaient de l'évêque d'Autun; son mariage restait pour eux un scandale tout frais, un inépuisable thème à sarcasmes et à brocards. Les journaux eux-mêmes s'en mêlaient. Le malicieux *Nain Jaune* prétendait avoir découpé cet entrefilet dans une feuille anglaise : « Paris, 6 mai 1814. Hier, après la messe, M. l'évêque d'Autun a eu l'honneur de présenter sa femme au fils de saint Louis. »

[1] *Mémoires de Fouché* (édit. de 1824), II, 77; L. Goldsmith, *Histoire secrète du cabinet de Napoléon Buonaparte* (2e édit.), I. 226.

[2] *Mémoires de Mme de Chastenay*, II, 87; *Mémoires du comte de Senfft*, 62.

[3] Grandmaison, *art. cit.*, 718.

[4] *Mémoires d'Outre-tombe* (édit. Biré), III, 452-453.

Talleyrand affecta de ne pas entendre toutes ces criailleries et, sur ces entrefaites, il partit pour le congrès de Vienne. Il laissait sa femme à Paris. A la faveur de l'éloignement, peut-être la malignité publique chercherait-elle un autre aliment, ou bien encore une occasion surgirait-elle qui permît d'arranger les choses?

En arrivant à Vienne, la première personne que rencontra Talleyrand fut le cardinal Consalvi. Ils n'avaient eu que de lointains rapports depuis les négociations du Concordat; ils se reconnurent et échangèrent des prévenances[1]. Par une attention flatteuse, l'envoyé de Louis XVIII proposa spontanément que le représentant du Saint-Siège fît partie du comité principal du congrès et y occupât la place d'honneur. Ils se voyaient, le matin ou l'après-midi, aux séances diplomatiques; ils se revoyaient, le soir, dans les salons. Ils furent bientôt en excellents termes. Or, un jour, — c'était au commencement d'octobre, — Talleyrand remit à son collègue romain une lettre qu'il avait, disait-il, trouvée pour lui dans son courrier. Consalvi la décacheta. Stupeur : elle était de Mme de Talleyrand! En quelques lignes, aussi aimables que banales, la princesse rappelait au secrétaire d'Etat les relations qui s'étaient nouées entre eux, à Paris, sous le Consulat. Consalvi, à cette lecture, flaira toute une machination savante. Il s'imagina qu'on voulait obtenir de lui une réponse qui serait une reconnaissance implicite du mariage; on la montrerait au roi, on la ferait circuler à la cour et à la ville, qui sait? on la rendrait publique, et la bouche serait ainsi close aux malintentionnés qui ne pourraient être, en pareille matière, plus difficiles qu'un prince de l'Eglise. Consalvi était très ennuyé : répondre en adressant la lettre à Mme Grand serait un outrage; ne pas répondre du tout serait une impertinence, et si Talleyrand, comme il le croyait, était de connivence avec sa femme, des représailles étaient à craindre. Il demanda des instructions à Rome. Ce fut le cardinal Pacca qui les envoya. « Ecrivez à Mme de Talleyrand, conseilla-t-il à Consalvi; seulement, que l'adresse ne soit pas de votre main, ne cachetez pas avec vos armes, et, de la sorte, personne n'aura le droit de dire que vous approuvez le nom et le titre portés par cette dame[2]. » Cette manière élégante de tourner l'écueil pourra

[1] Voy. une intéressante étude de M. Gallavresi : *Une page peu connue de l'histoire du congrès de Vienne. — Le prince de Talleyrand et le cardinal Consalvi.* (Extrait de la *Revue des questions historiques*, de janvier 1905).

[2] Voy. pour cet incident, Rinieri, *la Diplomazia pontificia nel secolo XIX*, t. V, et G. Gallavresi, *Le prince de Talleyrand et le cardinal Consalvi*, 5-6.

sembler un peu trop habile, mais Consalvi n'avait pas le choix, il suivit les indications de Pacca, et cet échange de lettres, auquel Talleyrand, très innocent peut-être en cette circonstance, ne fit aucune allusion, n'eut pas de lendemain.

En 1815, après l'aventure des Cent-Jours, lorsque Talleyrand regagna Paris, il fut bien obligé de prendre un parti. Avec les Bourbons et la Charte, l'âme de la société française était plus haute et plus libre; à moins de braver l'opinion publique, une séparation définitive s'imposait. Talleyrand, si l'on se fie aux apparences, n'eut pas beaucoup de mal à se décider; la princesse, devenue très grosse, très lourde, très rouge, d'humeur souvent maussade, n'avait pas su vieillir, et la brillante et spirituelle duchesse de Dino faisait infiniment mieux qu'elle les honneurs des réceptions de l'hôtel de la rue Saint-Florentin. Mais Mme de Talleyrand se résigna moins aisément. Elle confia son chagrin au duc de Wellington et le supplia d'intercéder en sa faveur [1]. Peine inutile! Force lui fut de céder. Son mari s'engagea, dit-on, à lui servir une pension annuelle de 60 000 livres; elle s'embarqua mélancoliquement pour Londres, et un rimeur d'occasion, réunissant dans ses vers Talleyrand et Chateaubriand qui, alors, étaient presque amis, jeta au public ce méchant quatrain :

> Au diable soient les mœurs! disait Chateaubriand,
> Il faut auprès de moi que ma femme revienne.
> — Je rends grâces aux mœurs, répliquait Talleyrand,
> Je puis enfin répudier la mienne [2].

Depuis lors, l'existence de Mme de Talleyrand fut sans joie. Ne s'accoutumant pas à Londres, elle revint subitement à Paris. Son mari ne l'attendait pas, et point n'est besoin d'ajouter qu'il n'éprouva de ce brusque retour aucune allégresse. Il sentait la raillerie flotter autour de lui. Une fois même, Louis XVIII, — qu'il appelait « le roi nichard », — l'apercevant à son lever, lui demanda avec un sourire s'il était vrai que la princesse fût arrivée; mais Talleyrand l'arrêta d'un mot : « Rien n'est plus vrai, Sire; il fallait bien que j'eusse aussi mon 20 mars. » D'ailleurs, M. et Mme de Talleyrand ne reprirent jamais la vie commune; ils se contentaient, plusieurs fois chaque année, de faire chercher réciproquement de leurs nouvelles [3].

[1] Busteed, *Echoes from old Calcutta*, 265.

[2] Voy. A. Pichot, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, 154. Il est inutile de faire remarquer que ce quatrain, au moins en ce qui concerne Chateaubriand, est absurde, puisque l'auteur du *Génie du christianisme* vivait avec sa femme depuis le début de l'Empire.

[3] Voy. Busteed, *Echoes from old Calcutta*, 341 (Souvenirs de Mme Col-

Bientôt, le silence se fit autour de Mme de Talleyrand. Elle avait d'abord loué une villa à Auteuil, puis elle habita un hôtel de la rue de Lille. On ne la vit plus, et on l'oublia. Elle était sombre, parfois malade; elle souffrait de son abandon; elle s'entourait de souvenirs; elle voulait qu'autour d'elle, tout évoquât l'époque brillante où elle était la reine du salon de M. de Talleyrand. Par un caprice assez puéril, le train de sa maison était scrupuleusement réglé sur celui de l'hôtel de la rue Saint-Florentin. Bien plus, son grand fauteuil préféré, le tapis devant le foyer, le coussin brodé placé sous ses pieds, le mouchoir de linon ou la tabatière qu'elle tenait à la main, la pendule de la cheminée portaient les armes des Talleyrand avec la devise : *Re que Diou*. Dans un coin, la cage où dormaient un couple de loirs blancs, reproduisait, avec son donjon et ses tours, le château de Valençay [1]. Lorsqu'on lui faisait visite, elle était ravie, et elle en profitait pour parler indéfiniment du passé. De loin en loin, elle recevait. Des étrangers, surtout des Anglais, s'asseyaient à sa table; et, après le dîner, des littérateurs, en quête d'un auditoire, donnaient la primeur de leurs œuvres inédites : le 31 janvier 1822, Viennet, le futur académicien, lut ainsi sa tragédie d'*Achille* [2]. Mais cette pâle imitation de ce qui se faisait chez Talleyrand ne la consolait pas, et elle s'enfonçait dans la vieillesse, tristement.

VIII

La mort de Mme de Talleyrand valut mieux que sa vie.

Le lundi, 7 décembre 1835, l'archevêque de Paris, Mgr de Quélen, tenait audience dans le parloir des dames de Saint-Michel, rue Saint-Jacques, dont le couvent était devenu sa retraite préférée depuis le pillage de l'archevêché et de son château de Conflans. Il était près de six heures du soir. Tout à coup, on vint l'avertir qu'une dame insistait pour lui parler, et qu'il s'agissait d'un malade. L'archevêque interrompit son audience; la dame entra : c'était la duchesse d'Esclignac, née Talleyrand-Périgord. Elle exposa rapidement que sa tante, la princesse de Talleyrand, se mourait et qu'elle voulait se confesser. Il n'y avait pas une minute à perdre; les médecins ne croyaient pas qu'elle passât la

mache); et *A Portion of the Journal kept by Thomas Raikes, esq., from 1831 to 1847*. (2e édit.), II, 1.

[1] Colmache, *Révélations...* 304-305; *Echoes from old Calcutta*, 341.

[2] Voy. A. Pichot, *Souvenirs intimes sur M. de Talleyrand*, 160.

nuit. Mgr de Quélen, dont on connaît le zèle apostolique, — « Je ferais cent lieues, disait-il souvent, pour sauver une âme, » — n'hésita point. Quoique ce fût le moment de son conseil, il monta dans la voiture de la duchesse d'Esclignac avec ses deux grands vicaires, l'abbé Quentin et l'abbé Affre; il se fit conduire rue de Lille.

L'entrevue de Mgr de Quélen et de Mme de Talleyrand fut très touchante[1]. Lorsque l'archevêque pénétra dans la chambre de la malade, elle se souleva sur son oreiller, elle murmura un remerciement, et, tout de suite, avec une simplicité grave, elle se confessa. Puis, elle pria qu'on fît entrer quelques amis et ses serviteurs qui s'étaient retirés à côté, dans un salon : la duchesse d'Esclignac, la comtesse de Champeron, la marquise de Vins de Pezac, les abbés Affre et Quentin, ses deux femmes de chambre... Dès qu'ils furent rangés autour de son lit, elle déclara d'une voix encore ferme : « Je suis heureuse d'être réconciliée avec Dieu, et, après lui avoir demandé pardon, je demande pardon aux hommes pour les scandales que j'ai pu causer. » Personne ne disait mot; on était ému. Mgr de Quélen envoya l'abbé Quentin chercher, à la paroisse Saint-Thomas d'Aquin, le viatique et les saintes huiles.

Bientôt, la princesse, qui était retombée sur son oreiller, congestionnée et suffoquante, réclama de nouveau l'archevêque. Elle voulait s'entretenir seule avec lui. Elle le questionna d'abord sur la gravité de son état et, comme le prélat ne répondait que par des encouragements vagues, elle comprit. Alors, sans laisser paraître aucun trouble, elle fit apporter par sa dame de compagnie deux coffrets, l'un en bois, l'autre en maroquin rouge, fermés à clef, entourés de rubans de soie blanche, scellés de cire à ses armes; quand elle les vit entre les mains de l'archevêque : « Si je guéris, dit-elle, vous me les rendrez; sinon, vous les donnerez à la duchesse d'Esclignac[2]. » Elle lui remit aussi une somme

[1] Tous les détails qui suivent sont empruntés : 1° à la déposition de Mgr de Quélen devant le juge de paix du Xe arrondissement (aujourd'hui VIIe), lors de l'apposition des scellés qui suivit la mort de la princesse de Talleyrand, le 10 décembre 1835 (Arch. de la justice de paix du VIIe arrondissement); 2° à un récit sur papier timbré des derniers moments de la princesse, signé de Mgr de Quélen, de MM. Affre et Quentin et de plusieurs amis de la défunte, et annexé au procès-verbal de l'apposition des scellés; 3° à un récit fait par Mgr de Quélen à l'abbé Dupanloup. (Documents de Mgr Dupanloup.)

[2] Talleyrand, en vertu de l'article 8 de son contrat de mariage, réclama ces deux coffrets après la mort de la princesse, et Mgr de Quélen les rapporta lors de l'apposition des scellés. Il s'en suivit un procès, puis un

de 2 000 francs en billets de banque, pour les pauvres; Mgr de Quélen lui demanda de les affecter à l'œuvre des orphelins du choléra, et elle y consentit. Enfin, elle insista par deux fois pour qu'il recommandât lui-même à M. de Talleyrand toutes les personnes à son service.

Sur ces entrefaites, l'abbé Quentin et le curé de Saint-Thomas d'Aquin étaient arrivés. On laissa la princesse se recueillir un instant. Après quoi, lui montrant l'hostie, Mgr de Quélen l'exhorta à la piété, à la résignation, à la confiance; il lui administra le viatique et l'extrême-onction; il récita la prière des agonisants. La malade s'était assoupie. On l'éveilla pour lui dire que son notaire, mandé sur son ordre, attendait au salon : comme il était déjà neuf heures du soir, l'archevêque se retira avec ses grands vicaires.

Mme de Talleyrand vécut encore deux jours. Dans la nuit du 9 au 10 décembre, elle fut prise d'un étouffement : la garde qui la veillait essaya de lui faire boire quelques gouttes d'eau; mais la pauvre femme ne pouvait plus avaler : sa tête s'inclina, ses lèvres remuèrent, on crut entendre : « Je me meurs », et, à trois heures trois quarts du matin, sans agonie, doucement, elle s'éteignit[1].

Le 12 décembre, un service de première classe fut célébré pour la défunte à Saint-Thomas d'Aquin[2]. Son corps fut porté le même jour au cimetière Montparnasse : dans une petite tombe oubliée qu'envahissent les herbes folles, celle qui avait été « la belle Indienne » dort son dernier sommeil.

M. de Talleyrand n'avait point paru au chevet de la princesse; il n'avait point paru davantage à ses obsèques. Enfermé dans l'hôtel de la rue Saint-Florentin, il s'était contenté d'envoyer, plusieurs fois chaque jour, savoir des nouvelles de la malade, et, quand la mort eut passé, de faire organiser par son homme de confiance, M. Demion, la cérémonie funèbre. Quels sentiments s'agitaient en lui? Personne ne le sut. Mais Mgr de Quélen pensa que le moment était venu d'approcher son âme.

Des souvenirs profonds l'unissaient à M. de Talleyrand. Ils

arrangement à l'amiable entre Talleyrand et la duchesse d'Esclignac. — Les journaux anglais, notamment le *Times* et le *Morning Herald*, et aussi des contemporains dans leurs Mémoires, tels Raikes, II, 289, 290, 291, 295, 333, et Thiébault, V, 335, ont donné de cet incident, qui intrigua le public, des versions absolument fausses.

[1] Acte de décès de la princesse. Arch. de la Seine : Reconstitution des actes de l'état civil de Paris, n° 81,014.

[2] Voy. Arch. de la paroisse Saint-Thomas d'Aquin : Registre des enterrements. — Le texte que donne de ce document Thomas Raikes dans son *Journal*, II, 290, est absolument inexact.

s'étaient rencontrés à l'archevêché de Paris, auprès du cardinal de Talleyrand-Périgord, dont M. de Quélen, avant de lui succéder, avait été le disciple de prédilection et le coadjuteur. Le vieux prélat, qui a laissé une mémoire très édifiante, entretenait souvent son jeune ami de M. de Talleyrand. C'était lui qui, à la veille de 1789, lorsqu'il était archevêque de Reims, avait introduit son neveu dans l'Eglise et exercé ainsi sur sa destinée une décisive influence; c'était lui qui avait permis, trop indulgent et trop confiant, que l'abbé de Périgord reçût les ordres sacrés : il ne se consolait pas de son erreur. Placé par la Restauration sur le siège de Saint-Denis, il n'avait pas eu de désir plus ardent que de rendre à Dieu l'âme qu'il avait essayé en vain de lui donner. Ses efforts n'avaient point abouti; avant de mourir, il avait légué à son successeur le soin de ramener le neveu, qu'il avait tant aimé et qui l'avait tant affligé, au pied de la croix. De là, les prières et les angoisses de Mgr de Quélen, allant jusqu'à offrir sa vie pour le salut de M. de Talleyrand. L'année précédente encore, au milieu des épreuves qu'il traversait, il avait été s'agenouiller à son intention dans le sanctuaire de Notre-Dame de la Délivrande; et, à présent, au lendemain de cette mort, il voulait agiter dans le cœur du prince les pensées graves de l'au-delà. Le 12 décembre, il lui adressa cette lettre :

Mon Prince,

Une dame que vous reconnaîtrez facilement, sans qu'il soit besoin que je la désigne sous le nom que lui accorde la loi civile, mais qu'il ne m'est pas permis canoniquement de lui donner, vient de mourir rue de Bourbon [1], n° 87, après m'avoir exprimé le désir d'être réconciliée avec Dieu, après avoir demandé, en présence de témoins, pardon des scandales qu'elle avait pu causer, après avoir reçu les sacrements de l'Eglise. Le Seigneur, toujours plein de miséricorde envers ceux qui reviennent à lui dans la sincérité de leur cœur, a daigné se servir de mon ministère pour offrir à cette âme le secours de sa grâce, avant de l'appeler à son jugement. Puisse cette nouvelle, mon Prince, devenir pour vous, comme elle est pour nous, un sujet de consolation et d'espérance! Quelle joie pour le ciel et pour la terre; quel bonheur pour vous si, averti par le coup que la mort vient de frapper presque à votre porte, vous vous hâtez de mettre à profit les instants désormais bien courts qui vous restent pour régler aussi les affaires de votre éternité!

Vous n'ignorez pas, cher Prince, quels sont les devoirs que m'imposent et le titre de pasteur, et le souvenir de ce vénérable cardinal, qui m'a légué, pour vous en particulier, toute sa sollicitude et toute sa tendresse. C'est afin de les remplir, ces devoirs, sans en rien retrancher, que je saisis cette grave circonstance pour vous supplier de

[1] La rue de Lille s'était appelée rue de Bourbon, sous la Restauration.

penser, de travailler sans délai au salut de votre âme, qui maintenant, à votre âge, avec ses infirmités, périclite à toute heure. C'est pour cela que je renouvelle les instances que je vous adressais, il y a douze ans à pareille époque, dans une lettre du 8 décembre 1823, dont la minute, retirée des décombres de l'archevêché, m'a été rapportée.

Je vous en conjure donc, mon Prince, au nom de Jésus-Christ, notre frère, notre pasteur, notre rédempteur, notre Dieu; au nom de la très sainte et immaculée Vierge Marie, sa mère, refuge assuré des plus grands pécheurs et que vous avez appris à invoquer dans votre jeunesse; au nom de l'Eglise catholique qui vous ouvre ses bras maternels; au nom du Souverain Pontife qui, m'accordant pour vous les plus amples facultés, m'a autorisé à vous faire connaître sa peine et son affliction, et combien il serait consolé de votre retour; au nom du cardinal de Périgord, auquel il est impossible que vous ne souhaitiez pas d'être réuni; au nom de votre famille à laquelle j'appartiens depuis le lien sacré qui m'a associé à l'un de ses plus illustres chefs; au nom de vos vrais amis, dont j'ose me dire un des premiers; ajouterai-je au nom de mes tribulations et de mes épreuves, acceptées, endurées, offertes sans cesse pour vous : revenez, revenez promptement, sincèrement, à votre foi, à votre cœur, à votre conscience. Le juge est à la porte, vous arriverez devant son tribunal après une course longue, pénible, orageuse; accordez-vous avec une conscience qui réclame pendant qu'il en est temps encore; tandis que vous êtes encore dans la voie, avant la fin du jour qui est sur son déclin, ne vous exposez pas à tomber coupable entre les mains du Dieu vivant, et à passer de là dans celles des exécuteurs de ses éternelles vengeances.

Ambassadeur de Jésus-Christ auprès des âmes de mon diocèse, spécialement délégué du Saint-Siège auprès de la vôtre, muni de pleins pouvoirs, chargé par office de vous porter des paroles de réconciliation, je n'ai pas besoin, mon Prince, de vous tracer ici les conditions de la paix que vous fait offrir le roi tout-puissant et miséricordieux de l'univers. Vous les connaissez aussi bien que personne. Vous savez aussi que, moins vous serez réservé, plus il sera généreux.

La défunte m'a prié plusieurs fois de recommander à vos bontés tous les gens de son service, dont elle n'avait, disait-elle, qu'à se louer. Je m'acquitte, mon Prince, de cette commission donnée sur le lit de mort et que je me suis engagé à remplir. J'irais la faire personnellement, si je pouvais croire que vous avez entendu, que vous avez compris les vœux d'un cœur qui vous est si dévoué, et si je pouvais espérer que ma présence ne vous serait pas importune, parce que mes prières auraient obtenu de vous un acquiescement formel et authentique, en échange duquel je donnerais volontiers mille fois ma vie.

Veuillez agréer l'hommage du tendre et respectueux attachement avec lequel je suis, mon Prince, votre très humble et très obéissant serviteur.

† Hyacinthe, archev. de Paris [1].

Cette lettre, où l'archevêque de Paris avait mis tout son cœur, ne resta pas sans réponse. Le soir même, il recevait de Talleyrand le billet suivant :

[1] Documents de Mgr Dupanloup.

Monseigneur,

Le respect filial que vous conservez à celui qui vous aimait paternellement vient encore de se manifester dans une circonstance qui me touche particulièrement. J'aurais désiré vous parler moi-même du prix que j'attache à votre bienveillance, mais une indisposition prolongée ne me permettant pas de sortir, je demande à M. Demion de vous porter cette lettre et d'entrer avec vous, Monseigneur, dans quelques explications qui vous prouveront, je l'espère, le sincère attachement, le respect et la haute considération dont je vous prie d'agréer l'hommage.

Le prince de TALLEYRAND [1].

Plus remué peut-être qu'il ne voulait en avoir l'air, le lendemain, 13 décembre, Talleyrand écrivit encore à Mgr de Quélen. « Les souffrances que j'ai éprouvées depuis quelques jours, disait-il dans cette nouvelle lettre [2], se bornent actuellement à un simple rhume. Aussitôt qu'il me permettra de sortir, et ce sera probablement dans le courant de la semaine, j'aurai l'honneur de passer chez vous, Monseigneur, pour vous remercier de l'intérêt que vous me témoignez... » Cette visite put-elle avoir lieu? L'archevêque et Talleyrand se rencontrèrent-ils? Nous ne savons. Mais, à partir de cette date, on remarqua dans son entourage que les préoccupations religieuses du prince augmentaient; et, lorsque, deux ans et demi plus tard, le 17 mai 1838, il rendit son âme à Dieu, ce fut, à l'exemple de celle qui avait porté son nom, chrétiennement, confessé et absous par le plus cher des fils spirituels de Mgr de Quélen, l'abbé Dupanloup.

BERNARD DE LACOMBE.

[1] Documents de Mgr Dupanloup.
[2] Documents de Mgr Dupanloup.

LES FINANCES DE GUERRE

DE LA RUSSIE ET DU JAPON

La guerre russo-japonaise aura été féconde en surprises de toutes sortes. L'étonnement du monde fut grand, lorsque l'on apprit que le petit Japon, à peine né à la civilisation occidentale, osait provoquer la puissante Russie, et la témérité de ces Jaunes, à l'intelligence et au courage desquels on ne refusait pas de rendre hommage, parut alors le comble de l'audace. On avait fait le compte du nombre des soldats que le Japon et la Russie pourraient mettre en ligne, et l'on se demandait quelle aberration avait poussé le Mikado à entrer en conflit avec un Empire qui est le plus grand réservoir d'hommes du monde civilisé. Tôt ou tard, la Russie devait écraser le Japon sous sa masse.

On sait ce qui reste de ces espérances, que l'on ne peut rappeler aujourd'hui sans un sentiment de véritable mélancolie.

Il y a un autre ordre de faits à propos desquels les pronostics allaient également bon train. On avait dressé le compte, au début de la guerre, des écus que les deux belligérants pourraient sortir de leur caisse pour soutenir la lutte, et le résultat n'avait pas été précisément favorable au Japon, que la Russie, assise sur un stock d'or de plus de 5 milliards de francs, dépassait de plusieurs coudées. Il serait intéressant de savoir si les prévisions formulées de ce chef ont eu meilleure fortune que les premières. C'est la tâche que nous allons essayer d'entreprendre en toute justice et impartialité.

I

Les plus grandes difficultés, auxquelles les hommes d'Etat d'une nation aient à faire face en temps de guerre, ne sont pas seulement relatives aux opérations militaires. Les dépenses énormes occasionnées par les hostilités, dans le moment même où la vie commerciale, la production agricole et industrielle d'un pays

subissent parfois les plus grandes fluctuations, ne vont pas sans susciter de graves embarras, dont les gouvernements essaient de se tirer en suivant un processus, qui est à peu près le même dans tous les cas. On commence par chercher dans les budgets de dépenses les économies possibles; puis on s'efforce d'obtenir une augmentation des recettes par des surtaxes ou par des impôts nouveaux. Ces ressources suffisent rarement. Il faut alors avoir recours au crédit sur une échelle plus ou moins grande, soit par des émissions d'obligations à court terme, soit par des émissions de rentes amortissables ou perpétuelles. Comme de grosses sommes sont presque toujours immédiatement indispensables, les augmentations d'impôts ne passent guère qu'en seconde ligne, pour la raison qu'elles risquent de rendre les guerres impopulaires et que les rentrées se font lentement.

D'autres moyens existent encore, notamment les émissions de papier-monnaie ou de billets de crédit gagés sur une réserve métallique. Ces deux expédients sont si commodes, qu'il est bien peu d'Etats qui n'y aient pas eu recours dans les moments de grande détresse. Mais, comme un gouvernement ne s'engagera jamais dans cette voie avec la certitude de savoir ou de pouvoir s'arrêter à temps, l'appel aux forces contributives de la nation et les émissions d'emprunts à court terme ou consolidés sont, en tous points, préférables à l'emploi de la planche aux billets, et à la mainmise de l'Etat sur l'encaisse des grandes banques.

La préparation financière de la guerre s'impose donc tout autant que la préparation militaire. Il est tout aussi important pour un pays d'avoir des réserves intactes, un système fiscal très souple, et des hommes expérimentés pour en tirer partie, que d'avoir une armée bien entraînée, un matériel en excellent état, et des chefs qui savent leur métier. Il n'est peut-être pas aussi vrai qu'on le prétend que la victoire soit au plus riche; mais le riche, en affaires comme en politique, peut attendre, et c'est neuf fois sur dix la raison de sa supériorité sur celui qui est obligé, en temps de crise, de réaliser coûte que coûte.

A cet égard la situation de la Russie était pleinement rassurante aux débuts de la guerre.

Il y a une vingtaine d'années, il était loin d'en être ainsi. La Russie a eu à résoudre, dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, des problèmes politiques et militaires très importants (abolition du servage, construction de chemins de fer, guerres de Crimée, de Turquie, de Tartarie) avec un mécanisme budgétaire défectueux et une constitution économique retardataire. Vers 1880, les déficits étaient constants dans le budget russe;

les découverts du Trésor et l'absence de numéraire avaient donné naissance à une circulation fiduciaire considérable et très dépréciée. Il en résultait une instabilité dans le cours du rouble, qui apportait un grand obstacle aux emprunts que les ministres des finances méditaient d'opérer en Europe pour achever le réseau des voies ferrées et créer une industrie nationale. Aussi les hommes qui se sont succédé depuis cette époque à la tête du département des finances ont-ils résolument travaillé à remplacer la monnaie de papier par l'étalon d'or, à rétablir le crédit public et à refondre le système des impôts. Ils ont remboursé à la banque impériale la grosse dette sans intérêt, que l'Etat avait contractée sous forme de billets de crédits, renforcé considérablement le stock d'or en circulation dans l'Empire et en réserve dans les caves de la banque, remanié les taxes et les tarifs douaniers, établi de nouveaux monopoles d'Etat, afin d'augmenter le budget des recettes, opéré de larges conversions qui ont fait passer le taux moyen de la dette de 4,8 0/0 en 1887 à 3,8 0/0 en 1903. Grâce à ces ressources, les recettes ordinaires qui ne s'élevaient, en 1883, qu'à 700 400 000 roubles (1867 millions de francs)[1], laissant un déficit de 23 millions de roubles, se sont élevées, en 1903, à 2031 millions de roubles (5412 millions de francs), donnant un excédent de 174 millions de roubles. Les années précédentes avaient de même laissé des excédents qui de 1899 à 1904 égalent 893 627 millions de roubles (2380 millions de francs). Ce sont ces excédents qui, versés au budget extraordinaire, ont permis au gouvernement russe d'achever le Transsibérien et d'augmenter ses armements maritimes dans les dernières années.

Le budget russe est, en effet, divisé en deux branches : le budget ordinaire, qui comprend les dépenses de tous les services de l'Etat, et le budget extraordinaire, qui est principalement relatif aux dépenses de construction des chemins de fer.

C'est un monument imposant. A ne prendre, en effet, que les recettes et les dépenses ordinaires (respectivement 1980 millions de roubles — 2576 millions de francs —, et 1954 millions de roubles, — 5206 millions de francs —, en 1904, chiffres présumés et provisoires, établis avant la guerre), on se trouve en présence de sommes formidables qui dépassent celles du budget français de près de 2 milliards de francs. Quant à la dette russe, dont le capital s'élevait alors à 6651 millions de roubles (17 735 millions de francs), le service des arrérages exigeait 289 299 000 roubles (770 millions de francs).

[1] Le rouble vaut environ 2 fr. 66, 2 fr. 67.

Cette dette est très diverse; elle se compose de plusieurs catégories payant un intérêt différent, et comprend, outre les emprunts d'Etat proprement dits, certaines obligations spéciales, telles que les lettres de gage des banques foncières de la Noblesse et des Paysans, et les obligations des chemins de fer rachetées par l'Etat. Environ douze milliards de francs de la dette russe sont placés à l'extérieur, et on calcule que de ce chef la Russie paie à l'étranger une somme annuelle de 400 à 450 millions de francs[1].

Cette charge, d'un budget total de 5840 millions de francs (en y comprenant les 212 millions du budget extraordinaire), et d'une dette de près de 18 milliards, était-elle excessive? Pour apprécier ces chiffres à leur juste valeur, il ne faut pas oublier l'immense étendue de l'empire des tsars (5 740 000 kilomètres carrés rien que pour l'Europe), le nombre de ses habitants (125 millions environ), et, surtout, le fait que plus de la moitié de cet énorme budget de recettes est alimenté par le produit des domaines de l'Etat et des droits régaliens (terres, usines, chemins de fer, monopoles); les fermages, forêts, usines, revenus de valeurs mobilières appartenant à l'Etat ont donné en 1903 (chiffres définitifs), 114 900 000 roubles, les chemins de fer de l'Etat 453 400 000 roubles, le monopole de l'alcool 542 300 000 roubles, les autres droits régaliens (postes, télégraphes, téléphones, monnaies) 64 200 000 roubles. Bref, au total, nous trouvons 1177 millions de roubles (3136 millions de francs), procurés par des sources de revenus autres que les impôts et taxes. Ceux-ci, en y comprenant les annuités de rachat payées par les anciens serfs, ne figurent que pour 770 millions de roubles (2050 millions de francs), en chiffres ronds, sur lesquels l'impôt indirect donne 440 millions de roubles (1172 millions de francs). Le capital de la dette équivalait alors par tête à une charge de 141 francs (760 francs en France)[2].

Ces chiffres seraient donc favorables : cependant on doit prendre garde que la situation financière d'un pays ne saurait être sérieusement jugée qu'en connexion avec sa situation économique; il convient, par conséquent, d'aller chercher, dans les chiffres du commerce extérieur de la Russie et dans l'évaluation de son stock

[1] A la cote officielle de la Bourse de Paris, on compte 15 catégories d'emprunts russes et 10 catégories d'obligations de chemin de fer russes. M. Neymark, dans une étude très documentée, a établi que 12 milliards de fonds russes sont négociables en France, dont 8 milliards aux mains de porteurs exclusivement français. Il faut y ajouter 800 millions à 1 milliard de valeurs industrielles.

[2] *Finencial News* du 24 novembre 1904.

d'or, des éléments d'appréciation plus complets. A cet égard on pouvait penser que la Russie entrait dans l'année 1904 avec la perspective d'une excellente campagne. La crise industrielle aiguë qui sévissait depuis 1899 était à peu près terminée; deux bonnes récoltes successives, en 1902 et en 1903, avaient provoqué un excédent global d'exportation de 640 millions de roubles sur les importations. Aux sorties d'or, provoquées en 1900 et 1901 par la crise industrielle, avaient succédé des rentrées considérables. La politique d'assainissement monétaire, rigoureusement suivie par les ministres des finances depuis quinze ans, avait porté ses fruits. En 1887, l'encaisse or de la Banque impériale et du Trésor n'était que de 211 500 000 roubles (562 millions de francs), et la valeur des billets de crédit émis s'élevait à 1046 millions de roubles (2770 millions de francs). Au 1/15 janvier 1904, l'encaisse or de la banque (or, métal et créances sur l'étranger en or) montait à 902 millions de roubles (2400 millions de francs), et la circulation des billets était tombée à 578 millions de roubles (1540 millions de francs). Or, le règlement de la Banque impériale, plus strict que celui de certaines autres banques d'Etat, exige que jusqu'à 600 millions de roubles de billets émis, la couverture métallique ne soit pas moindre de la moitié du montant des billets. Au delà de ces 600 millions, les billets de crédit doivent être couverts en or, rouble pour rouble. La couverture métallique des billets était donc à cette date de 156 pour 100.

En résumé, la situation financière de la Russie au début de 1904 était la suivante : un budget élevé, mais qui bénéficiait de gros excédents vu l'abondance des recettes; une dette considérable, mais que couvre en grande partie, ainsi que nous le verrons plus loin, le produit net des chemins de fer de l'Etat et des monopoles; une circulation fiduciaire modérée qui laissait, eu égard à l'importance de la réserve métallique de la Banque, une marge d'émission de 625 millions de roubles. Enfin, le baromètre par excellence de la situation financière des Etats, la Bourse, était au beau fixe; le 4 pour 100 Russe, à Saint-Pétersbourg comme à Paris, se tenait résolument aux environs du pair.

*
* *

Quelles mesures allait prendre le gouvernement russe pour se procurer les ressources nécessaires à son budget de guerre? Mettrait-il immédiatement la Banque impériale à contribution? Assurément une augmentation, même considérable de la circulation fiduciaire, était possible, sans que l'on eût à craindre la

dépréciation du papier. Toutefois M. Kokovtsew, le ministre des finances, ne songea pas aussitôt à cet expédient, dont on avait fait un usage dangereux pendant la guerre avec la Turquie. La fin de la guerre japonaise devait trouver la Russie, au point de vue financier, dans une situation aussi brillante qu'à ses débuts, et si tel était l'idéal à atteindre, il fallait se garder de compromettre le régime monétaire, établi avec tant de peine et sur lequel la prospérité économique de la nation reposait en partie.

Le budget, tel qu'il était prévu pour l'année 1904, était d'une élasticité suffisante pour supporter certains ajournements et certaines réductions dans les services civils, sans troubler le cours ordinaire de la vie publique et sans léser les droits des créanciers de l'Etat : 60 300 000 roubles furent supprimés dans les dépenses du budget ordinaire et 55 467 000 roubles dans celles du budget extraordinaire, soit respectivement 3 pour 100 et 26 pour 100 des deux budgets. On y joignit 18 828 000 roubles résultant d'annulations de crédits antérieurs et d'économies réalisées sur la dotation impériale et sur les indemnités versées à la direction des apanages, en acquit de l'affranchissement des serfs. On obtint ainsi une somme de 134 377 000 roubles (375 millions de francs).

D'un autre côté, le règlement provisoire du budget ordinaire de 1903 révélait un excédent de recettes plus considérable que celui qu'on attendait : on espérait 16 600 000 roubles ; le règlement provisoire annonçait 149 millions de roubles. Sur la base de ces données provisoires et après avoir défalqué les dépenses restant à couvrir en 1904, le solde des disponibilités du Trésor devait s'élever à 132 millions de roubles, ce qui, joint aux annulations de crédits précédentes, donnait un total de 266 millions de roubles. Enfin, si nous ajoutons diverses sommes provenant de dépassements dans les prévisions de dépenses de l'année 1904, il ne semblerait nullement exagéré d'estimer les disponibilités du Trésor russe, aux débuts de la guerre, à plus de 300 millions de roubles (800 millions de francs).

C'était suffisant comme entrée en campagne. Néanmoins, le gouvernement russe se préoccupa, dès les premières semaines de la guerre, de s'assurer des ressources plus considérables.

Il était difficile de serrer, dès ce moment même, l'écrou de la taxation ; la crise industrielle de 1900-1901 était à peine terminée et un certain nombre de surtaxes créées en vue des événements de Chine étaient encore en vigueur. Dès lors, la voie de l'emprunt restait seule ouverte et, pour d'autres raisons, un emprunt extérieur s'imposait de préférence. Le marché financier russe, assez éprouvé par l'annonce de la guerre, avait besoin d'être

ménagé. Puis, une grande partie des dépenses de matériel de guerre devait être faite au dehors; le Trésor russe avait donc intérêt à mettre des effets sur l'étranger à la disposition du marché, afin d'éviter les sorties d'or que nécessiteraient les paiements des commandes du gouvernement.

A quel marché de capitaux allait-on s'adresser? La place de Paris était indiquée en première ligne, en dehors de toute question de sympathies franco-russes. Le marché parisien se trouvait alors en possession de grosses disponibilités provenant des paiements faits par les Américains pour l'achat du canal de Panama et de réalisations de valeurs anglaises. La confiance du public français dans le succès final de la Russie était intacte. Un emprunt russe avait donc grandes chances d'être bien accueilli à Paris.

Toutefois, le début peu heureux de la guerre pour nos alliés, la longueur probable des hostilités, la quantité considérable de valeurs russes placées en France augmentaient pour les banquiers les risques de prise ferme et d'émission et les autorisaient à demander des conditions d'intérêts plus favorables. D'un autre côté, le gouvernement du tsar, obligé de souscrire un contrat plus onéreux, avait intérêt lui-même à ne pas se lier pour une période trop longue. En conséquence, on se mit d'accord pour lancer une émission de 300 millions de roubles (800 millions de francs) de bons du Trésor, remboursables au pair le 1/14 mai 1909 et portant intérêt à 5 pour 100. Le gouvernement russe prenait à sa charge les frais d'émission, soit 2 pour 100, et comme l'emprunt était escompté aux banquiers du syndicat à 97 1/2, le produit net de l'emprunt ressortait à 95 1/2.

L'emprunt fut un succès : le placement était élevé, il équivalait à 5 1/4 pour 100. Le public, auquel il fut offert à 99 francs, l'absorba entièrement. La spéculation n'y prit aucune part, et les titres se trouvèrent classés d'emblée.

Ainsi, le Trésor russe a eu à sa disposition, de février à juin 1904, 600 millions de roubles environ (1600 millions de francs). Les créances disponibles en or de la Banque sur l'étranger, qui n'étaient que de 40 500 000 roubles en mai, ont atteint le chiffre de 99 200 000 roubles en juillet. Le stock d'or de la Banque (or métal) était passé de 732 900 000 roubles à 838 millions de roubles.

La réserve d'or de la Russie, loin de diminuer du fait de la guerre, augmentait, et le gouvernement put, au mois d'août, réaliser un emprunt intérieur qui réussit très bien. Ce fut une émission, au cours de 100, de bons du Trésor portant intérêt à 3,60 pour 100 pour une valeur totale de 150 millions de roubles (400 millions de francs). Ces bons sont remboursables au pair à

l'expiration ou dans le courant de 4 années, au gré du gouvernement. Ils sont remarquables par les petites coupures de 50 roubles qu'ils comportent. Ce sont, en effet, des instruments de paiement en même temps que des certificats de dette publique. Les caisses publiques, celles de la Banque les reçoivent au pair et les particuliers les acceptent également avec faveur comme les espèces métalliques.

Le gouvernement russe était donc amplement pourvu : aussi bien, jusqu'à la fin de l'année 1904, on ne parla plus d'emprunt extérieur. Les opérations se poursuivaient en Mandchourie, peu heureuses pour les armées russes. Cependant, après huit mois de guerre, Port-Arthur tenait toujours, Moukden restait encore aux mains de Kouropatkine : rien n'était donc perdu, d'autant plus que, pendant l'hiver, on escomptait une offensive sérieuse des Russes, secondés par leurs alliés naturels, le froid et la neige.

En décembre, la question d'un grand emprunt revint sur le tapis. Le projet de budget de 1905 publié peu après et l'état provisoire de l'exercice budgétaire de 1904 paru ultérieurement vont nous permettre de nous rendre compte de la situation des finances de la Russie à ce moment-là.

Au 1er janvier 1905, le bilan provisoire de l'exercice 1904 accusait aux recettes ordinaires 2017 millions de roubles, soit 37 millions de roubles d'excédent sur les prévisions, et aux dépenses ordinaires 1910 millions de roubles, soit un excédent de 107 millions de roubles. Les dépenses de guerre avaient été séparées du budget ordinaire et versées au compte du budget extraordinaire : de ce chef, 641 millions de roubles de crédit avaient été ouverts en 1904, auxquels il fallait ajouter 162 millions de roubles prêtés aux compagnies de chemins de fer pour constructions de voies ferrées. Le budget extraordinaire s'était donc élevé à 803 millions de roubles auxquels on avait fait face par les excédents du budget ordinaire (107 millions de roubles), par les emprunts intérieurs et extérieurs (431 millions de roubles), par les disponibilités du Trésor (381 millions de roubles), représentant des reliquats des années précédentes et des annulations de crédits. Total général : 922 millions de roubles (2985 millions de francs).

Au début de l'année 1905, les reliquats disponibles sur ces sommes étaient de 118 millions de roubles (315 millions de francs).

Ainsi, les dépenses de guerre se sont élevées à 641 millions de roubles pour l'année 1904, sur lesquels 141 millions représentent des crédits alloués pour des dépenses qui n'ont été effectuées que dans les premiers mois de la nouvelle année; le chiffre de

50 millions de roubles (133 millions de francs) de dépenses mensuelles de guerre, en moyenne, est donc acceptable.

Dans le budget de 1905, comme dans le budget précédent, les dépenses de guerre vont rester en dehors du budget ordinaire, dont les recettes sont évaluées à 1977 millions de roubles. C'est 54 millions de roubles en moins que les recouvrements effectifs de 1903 : 39 millions en moins sont prévus dans les produits de l'alcool, par suite d'un ralentissement dans la consommation et 36 millions sur ceux de la douane, comme conséquence de la diminution des importations de coton brut, de laine brute et de machines. Par contre, on espère quelques plus-values sur le produit des chemins de fer impériaux, le tabac, le pétrole, la taxe de la propriété mobilière pour un total de 30 millions de roubles environ. On se propose de réorganiser complètement l'impôt sur le commerce et l'industrie qui a produit 67 millions de roubles en 1903. On a mis une retenue sur les traitements des fonctionnaires; les prix de vente de l'alcool ont été remaniés pour obtenir une plus-value; on a relevé les taxes sur les successions, les donations, l'accise sur la bière. On espère ainsi recueillir environ 65 millions de roubles.

Les dépenses ordinaires de l'année 1905 sont évaluées à 1916 millions de roubles (1910 millions en 1904, chiffres rectifiés) et comprennent à peu près les mêmes chiffres qu'en 1904 avec quelques relèvements insignifiants à la guerre et à la marine. L'excédent présumé du budget ordinaire est donc de 61 millions de roubles; il servira à payer en partie les dépenses extraordinaires autres que les dépenses de guerre, qui sont réduites à 78 millions de roubles. Le solde sera couvert par les fonds du Trésor. Le budget de 1905 comporte donc un déficit prévu de 15 à 17 millions de roubles environ, qui n'étaient pas difficiles à trouver sur un budget de près de 2 milliards de roubles. Le ministre des finances s'en excuse dans son rapport au Tsar, et l'explique par la modération avec laquelle il a procédé à ses différentes évaluations. Il a eu à cœur de serrer la vérité aussi près que possible et de ne rien laisser au hasard[1].

*
* *

Nous pouvons, après cela, évaluer à peu près exactement les besoins du gouvernement russe pour ses dépenses de guerre de l'année 1905. En les estimant à 700 millions de roubles (1865 mil-

[1] Arthur Raffalovich, *Le marché financier* (1905), p. 540.

lions de francs) environ pour l'année entière, on arrivait à une approximation satisfaisante. Nous venons de voir que le Trésor impérial disposait environ de 120 millions de roubles encore au commencement de l'année 1905. Mais les disponibilités considérables qu'il possédait à l'étranger et qui lui étaient nécessaires pour ses paiements devaient commencer à s'épuiser; il n'était donc pas étonnant que l'on eût déjà songé à préparer les voies d'un grand emprunt extérieur.

On avait prétendu, dès le mois de novembre, que cet emprunt serait divisé en deux branches : l'une réservée au marché allemand et l'autre aux banquiers français. L'information était exacte. Une première émission eut lieu, en effet, à Berlin, le 12 janvier, de 231 500 000 roubles (617 millions de francs), au taux de 4 1/2 pour 100 et à 95, par les soins des maisons Mendelsohn, Bleichrœder et de la Disconto Gesellschaft. Le gouvernement russe s'engageait à ne rembourser et à n'amortir le nouvel emprunt qu'après 1917. Par contre, les détenteurs pourraient, au 14 janvier 1911, demander leur remboursement; cette faculté leur était également réservée à la date du 14 janvier 1914. C'est donc un emprunt à long terme qui doit avoir pour les porteurs les avantages des bons du Trésor.

La part de l'emprunt réservée à la France, et que l'on estimait à 800 millions de francs, était reportée à une date ultérieure. Mais, depuis lors, la gravité des événements intérieurs semble avoir altéré les dispositions du marché parisien. Tant que la Russie n'a rencontré que des difficultés d'ordre militaire, qui se sont produites en dehors de sa frontière même, son crédit n'a aucunement souffert; mais le jour où des grèves, des émeutes, des échauffourées sanglantes sont venues révéler un état d'esprit particulièrement agité parmi des populations que l'on se représentait comme aveuglément soumises aux autorités établies, le public français n'a pas été sans ressentir un véritable malaise, que les ennemis de la Russie en Europe ont exploité avec une rare perfidie. De semaine en semaine, l'emprunt russe a été ajourné, et fut au mois de mars officiellement remis, *sine die*, après un voyage à Saint-Pétersbourg des délégués de nos grandes banques. Le gouvernement russe se décida alors pour un emprunt intérieur de 200 millions de roubles (533 millions de francs), 5 pour 100, amortissable en quarante-neuf ans et garanti contre tout risque de remboursement avant 1917 (oukase du 12/25 mars).

La presse britannique et américaine triompha d'autant plus bruyamment que le Japon trouvait au même moment à emprunter 750 millions de francs, à Londres et à New-York, à un taux

beaucoup plus favorable que précédemment. Elle avait tout fait pour couper le crédit de nos alliés et précipiter la conclusion d'une paix dont le Japon aurait recueilli tous les bénéfices ; elle croyait presque y avoir réussi et l'avouait sans détour. En réalité, l'ajournement de l'emprunt russe s'expliquait assez naturellement, en dehors des dispositions un peu hésitantes de nos capitalistes. Il faut remarquer que, dans les premiers mois de l'année, avec le produit des deux derniers emprunts et les disponibilités résultant de l'exécution du budget de 1904, le gouvernement russe a disposé de 550 millions de roubles (1465 millions de francs), dont 231 millions au dehors, c'est-à-dire de sommes qui égalaient, à 100 millions près, le montant des crédits ouverts pour la guerre pendant les onze mois de l'année 1904. La Russie a eu devant elle, pendant l'hiver et le printemps, des ressources pour huit à dix mois de guerre au minimum, que renforcent considérablement les 200 millions de roubles empruntés sur le marché intérieur pendant les négociations mêmes de la paix, le 25 août dernier.

Convient-il de prendre davantage au sérieux les diatribes qui nous dépeignent l'avenir financier de la Russie sous les plus sombres couleurs? On nous a montré sans cesse depuis six mois une révolution démuselée, hurlante, dévastatrice, maîtresse de la rue et bientôt victorieuse de l'autocratie. Certes on ne peut nier que des forces occultes travaillent en Russie à ruiner certaines pièces du système politique et social; on ne saurait nier davantage, quelque réserve qu'il convienne de faire sur certaines *ramifications* de ce mouvement, qu'il n'y ait dans ce système des démolitions nécessaires, et qu'il importe d'alléger le poids que laisse peser sur la nation entière une bureaucratie inepte, oppressive et corrompue. De graves problèmes politiques se posent en Russie. Quelle influence ont-ils eue déjà et pourront-ils avoir sur la situation économique et financière du peuple russe?

Deux chapitres sont à considérer au point de vue qui nous intéresse : l'augmentation de la dette et l'état de la circulation fiduciaire.

Le coût de la guerre pour les deux années 1904 et 1905 pouvait être approximativement estimé à 1200 millions de roubles (3200 millions de francs), soit environ 63 pour 100 du budget ordinaire annuel de l'Empire. Pour faire face à ces dépenses, le gouvernement russe a très peu augmenté son budget de recettes et relativement peu le capital de sa dette : 1881 millions de roubles (2885 millions de francs). Le capital total de la dette russe s'élève donc aujourd'hui à 7732 millions de roubles (20 616 mil-

lions de francs); le service des intérêts doit exiger annuellement 325 millions de roubles environ (865 millions de francs). Cette dette représente par tête une valeur de 61 r. (162 fr. 50) et les 325 millions d'intérêts annuels doivent prélever à peu près 16,7 pour 100 des recettes totales de l'Etat [1].

Or, cette dette contractée en grande partie pour des dépenses productives possède, jusqu'à concurrence de plus de 60 pour 100, pour 4425 millions de roubles (12 400 millions de francs), un contrepoids indépendant du budget et des sommes spéciales qui fournissent les fonds nécessaises aux intérêts et à l'amortissement. L'Etat russe est propriétaire de lignes de chemins de fer d'une valeur approximative de 3500 millions de roubles, de créances sur les compagnies de chemins de fer pour 560 millions de roubles et de valeurs diverses représentant 400 à 450 millions de roubles (fabriques de l'Etat, domaines, capital de la Banque Impériale, annuités payées par les serfs émancipés).

Ainsi la dette russe possède non seulement une garantie solide pour une part excédant sa moitié, mais pèse infiniment moins sur les épaules du contribuable qu'on pourrait le croire, puisque les impôts proprement dits ne s'élèvent dans le budget russe qu'à 39 à 40 pour 100 des recettes de l'Etat (en France 69,79 pour 100).

Quelle est maintenant la situation de la Banque de Russie? La circulation fiduciaire, qui n'était que de 578 700 de roubles en janvier 1904, a passé à 689 millions de roubles, en juillet, et à 845 millions à la fin de décembre. Cette hausse s'explique en partie par la nécessité d'envoyer du rouble-papier en Mandchourie où il est librement échangé contre de l'argent-métal, (100 millions de roubles-papier circulent ainsi sur le théâtre des opérations), et en partie par la bonne récolte de 1904 qui a exigé de nombreux signes monétaires. Depuis le commencement de l'année, cette circulation s'est encore accrue. Elle était de 877 millions de roubles au mois d'avril, de 1 milliard de roubles au 8 juillet. Mais, en même temps, l'afflux de l'or dans les caves de la Banque n'a pas cessé; la Banque et la Trésorerie se sont servi pour leurs paiements à l'étranger des immenses disponibilités que leur valaient les emprunts contractés à Paris et à Berlin; la Banque a pu mettre à la disposition du marché moné-

[1] Nous ne faisons pas entrer dans le compte de la dette russe 200 millions de marks de lettres de change à l'ordre de la section étrangère du ministère des finances, prises par la maison de Mendellsohn, de Berlin, sous la forme de billets du Trésor, et qui furent émises pour maintenir le cours du rouble (avril 1905).

taire russe des quantités considérables de traites sur l'étranger à des prix normaux et maintenir le change sans risquer sa réserve d'or. La confiance du public qui préfère se servir des petites coupures de la Banque que de l'or-métal, montre qu'aucune fluctuation n'est à craindre pour le moment dans la stabilité du rouble.

En effet, à la fin de 1904, l'or en circulation totale en Russie et en réserve à la Trésorerie et à la Banque était évalué à 1927 millions de roubles (5124 millions de francs) ; l'encaisse seule de la Banque (or-métal et créances réalisables en or) s'élevait à 1031 millions de roubles à cette date ; elle a monté à 1045 millions de roubles en avril 1905, à 1057 millions de roubles en juillet. L'excédent de l'or sur les billets était de 57 millions de roubles et la réserve métallique de la Banque eu égard aux dispositions de la loi, qui n'exige que 50 pour 100 d'or pour 600 millions de roubles de billets émis, représentait pour le montant de la circulation fiduciaire une couverture de 109,8 pour 100.

La situation financière de la Russie n'a donc nullement empiré depuis dix-huit mois : elle a fait très peu appel à l'impôt ; elle a modérément augmenté de 15,10 pour 100 sa dette, que couvre en grande partie un actif important. Sa circulation fiduciaire est parfaitement saine. L'encaisse or de sa banque est plus forte qu'au commencement de l'année 1904 de 175 millions de roubles, et sa marge d'émission de billets reste supérieure à 350 millions de roubles (930 millions de francs).

La situation économique de l'Empire serait-elle moins favorable? L'année 1904, si fâcheuse à plus d'un titre, aura cependant vu la plus belle récolte de céréales qui ait été jamais faite : 716 millions de quintaux métriques (642 millions en 1903), sur lesquels la Russie a exporté 648 millions de pouds représentant 495 millions de roubles dont elle reste créancière vis-à-vis de l'étranger. Si la guerre a pu avoir sa répercussion sur le commerce en restreignant les capitaux et en élevant le taux de l'escompte, la crise industrielle a pris fin, et l'industrie sidérurgique ainsi que celle des charbonnages ont donné de bons résultats (2 950 000 tonnes de fonte en 1904 contre 2 450 000 en 1903 ; 18 600 000 tonnes de houille en 1904 contre 17 500 000 en 1903). Seule l'industrie textile, qui n'a pas d'autre débouché que le marché national, a cruellement souffert, et ses souffrances ont été la cause des grèves de Pologne et du cercle de Moscou, qui, pour des raisons politiques, se sont étendues à d'autres centres industriels. Cependant, l'état général économique de la Russie n'a pas été atteint du fait de la guerre, qui s'est déroulée à l'autre bout de l'Empire. Le commerce extérieur s'est élevé, pour

l'année 1904, à 1 538 500 000 roubles (4 091 000 000 de francs) contre une moyenne de 1 389 600 000 roubles dans les cinq dernières années : les exportations ont été de 955 millions de roubles et les importations de 583 millions. Somme toute, l'excédent des exportations de la Russie sur les importations a été de 371 millions de roubles, soit 1 milliard de francs, ce qui a puissamment aidé à maintenir le change; en dépit, en effet, des sorties d'or que les paiements de la Trésorerie à l'étranger ont pu nécessiter, la statistique des importations et des exportations des métaux précieux dans l'année 1904 révèle que la Russie a importé 2 814 000 roubles en or de plus qu'elle n'en a exportés.

« Bref, le bon équilibre du budget, la stabilité du régime monétaire, une superbe récolte, l'absence de toute crise commerciale et industrielle sont d'excellents témoignages des conditions satisfaisantes dans lesquelles s'achève cette première année de guerre. »

M. Kokovtsew termine ainsi son exposé du budget de 1905. Il ne s'est pas écoulé, depuis le jour de la publication de ce rapport, tant de temps que la situation ait été grandement modifiée. La Russie a eu à sa disposition pour ses dépenses de guerre, outre les sommes qu'elle a empruntées — 1081 millions de roubles — les disponibilités du Trésor et les annulations de crédits du budget de 1904 — 381 millions de roubles —, l'excédent du budget de 1904 — 107 millions de roubles —, soit 1569 millions de roubles (4180 millions de francs). Cette grosse somme était loin d'être entièrement dépensée le 1er septembre 1905. Les frais vont continuer pendant plusieurs mois encore, et le gouvernement russe sera, avec ces disponibilités, grandement en mesure d'y faire face. En admettant qu'il prenne d'autres engagements pour liquider entièrement la situation, il est vraisemblable que les dépenses totales de la guerre, en calculant très largement n'excéderont pas 5 milliards de francs. C'est à 260 millions de francs près l'équivalent des dépenses ordinaires prévues dans le budget de 1905.

La Russie, qui avait gardé son stock d'or intact, était donc encore en mesure de continuer la guerre, jusqu'à l'épuisement complet de ses adversaires. Cependant, dans l'incertitude où elle était d'une revanche complète de Liniévitch, elle a fait sagement de conclure la paix. Une victoire en Mandchourie ne pouvait pas effacer les conséquences des défaites antérieures. Elle ne lui aurait rendu ni Port-Arthur, ni sa flotte, ni son influence perdue en Corée. Une nouvelle défaite eût, au contraire, accru démesurément les exigences du vainqueur. Au point de vue stricte-

ment pécuniaire, la Russie, pour la paix, trouvera au dehors, en Allemagne, en France, voire aux Etats-Unis (en échange de quelques concessions à la population juive de Russie), des concours financiers qu'elle n'aurait pas rencontré par la continuation des hostilités, et qui lui permettront non seulement de couvrir, s'il le faut, les frais de la guerre, y compris le paiement des 375 millions pour l'entretien de ses soldats prisonniers, mais aussi de refaire ses armements maritimes et de se remettre de cette grande secousse. Au point de vue politique, l'expansion en Extrême-Orient a été une aventure funeste qui l'a détournée de l'Orient, le véritable champ d'activité où l'appelle sa destinée : il est encore temps pour elle d'y revenir et de s'y préparer la compensation de ses déboires récents.

II

Lorsque l'on procède à un examen, même sommaire, des finances du Japon, on est frappé de la similitude des problèmes économiques et financiers que les deux peuples belligérants ont eu à résoudre dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. On peut même dire, sans manquer de respect à la Russie, que le Japon a dû surmonter, dans cet ordre de faits, des difficultés plus grandes encore. Il ne faut pas oublier que l'empire du Soleil Levant était, il y a quarante ans, un État organisé à l'asiatique, qui se gardait du contact des étrangers plus jalousement que la Chine elle-même. Dans l'espace d'une génération, il a trouvé le moyen de briser un régime féodal séculaire, de créer de toutes pièces une armée et une marine modernes de premier ordre, de construire 6 000 kilomètres de chemins de fer, et de donner naissance à une industrie des plus actives. Pour en arriver là, il a fallu liquider entièrement le passé et, par conséquent, abolir le servage des paysans, racheter les redevances en nature, qu'ils payaient aux seigneurs, racheter les rentes des samuraïs (chevaliers), assumer les dettes des 277 daïmyos (grands feudataires), qui avaient fait l'abandon de leurs fiefs à l'Etat avec le plus noble désintéressement; puis il a fallu renouveler entièrement les rouages de l'administration, créer tout un corps de fonctionnaires et d'officiers, fonder des établissements modèles, envoyer des étudiants en Europe, établir des arsenaux, faire venir des étrangers, œuvre immmense, et dont l'accomplissement est un des plus étonnants spectacles du monde contemporain.

Pour faire face aux énormes dépenses qu'exigeait une pareille transformation, le Japon n'a eu à sa disposition, dans les premiers

temps qui ont suivi le Meiji (restauration du pouvoir du Mikado), que des ressources très minimes. Le seul impôt qui existât au moment de la chute du Shôgun, qui jusqu'alors avait disposé de la puissance temporelle de l'empire, était un impôt foncier, que l'incertitude des évaluations cadastrales rendait très inégal et très peu productif. Le Japon eut donc recours, dès le début, pour se procurer les ressources nécessaires, à des emprunts et à des émissions de papier-monnaie inconvertible. Aussi la dette s'éleva rapidement. Dès 1879, cette dette, dont le taux d'intérêt variait entre 4 et 10 pour 100, représentait un capital de 250 millions de yens[1] (625 millions de francs), et la valeur totale du papier-monnaie, très dépréciée, alors en circulation, s'élevait à 170 millions de yens (433 millions de francs). Ainsi le Japon, vers 1880, se trouvait dans une situation financière, qui n'était pas sans analogie avec celle de la Russie, à la même époque. Dans les deux pays, la circulation monétaire laissait fort à désirer, et le crédit public était assez ébranlé.

A partir de cette date, commença pour le Japon, comme pour l'empire russe, une période de réorganisation financière habile, et d'activité économique intense. Il fallait des ressources abondantes et stables. Tout un système fiscal fut établi avec des tarifs douaniers, un impôt sur le revenu et un impôt des boissons. Plusieurs industries d'Etat furent aliénées, un certain nombre de dépenses gouvernementales transportées aux budgets locaux. Grâce à ces mesures, et malgré la grande augmentation des dépenses, on put convertir la dette de 7 pour 100 en 5 pour 100, et le papier-monnaie, en attendant l'établissement de l'étalon d'or, fut retiré en grande partie. Une banque d'empire fut créée qui, seule, eut le droit d'émettre des billets; les banques nombreuses, qui avaient été créées sur le fâcheux modèle des banques nationales des Etats-Unis, durent graduellement faire rentrer leurs billets.

Pendant toute cette période, qui s'arrête à la guerre avec la Chine, la dette du Japon n'a que peu augmenté. Elle n'atteignait, en 1894, que 266 millions de yens (678 millions de francs); elle ne représentait, par tête d'habitant, qu'une charge de 6 yens 6 (16 fr. 83), et le montant annuel des intérêts exigeait environ 29 pour 100 des recettes de l'Etat.

La guerre avec la Chine marqua le début d'une nouvelle étape dans l'histoire financière du Japon. Une ère de grande prospérité économique s'ouvrit. De nombreuses entreprises industrielles se développèrent, les prix montèrent avec rapidité. A partir de ce

[1] Le yen vaut entre 2 fr. 55 et 2 fr. 58. Les publicistes anglais lui donnent généralement la valeur de 2 shillings.

moment, de grands desseins hantèrent l'âme du peuple nippon. La collaboration des soldats du Mikako avec les troupes européennes dans les événements de Chine en 1900, leur valut une sorte d'admission dans l'humanité civilisée. L'orgueil asiatique, les habiletés anglaises, l'universelle mégalomanie de notre époque s'unissent pour persuader au Japon qu'il avait, lui aussi, « une mission » à remplir au dehors, et qu'il ne pourrait soutenir son rôle qu'en se préparant à faire figure de grande puissance militaire.

Une dépense de 516 millions de yens fut prévue et répartie sur 10 exercices, de 1897 à 1906 : 226 500 000 yens étaient alloués à l'armée navale, 98 500 000 yens à l'armée de terre et 191 millions de yens pour travaux publics, constructions de chemins de fer et aménagements des ports.

C'étaient des sommes relativement énormes vu l'exiguïté du budget japonais, qui ne dépassait pas, en 1894, 113 800 000 yens pour les recettes, et 104 500 000 yens pour les dépenses. On comptait faire face à ce surcroît de dépenses avec l'indemnité versée par la Chine, pour 285 millions de yens, et pour le surplus, par des emprunts[1].

Mais il fut bientôt évident que ces ressources mêmes ne pourraient suffire, car cette réorganisation militaire et navale n'allait pas sans grossir démesurément les dépenses ordinaires de l'Etat.

Le gouvernement du Mikado entreprit alors toute une série de remaniements dans les finances, qui ont complètement transformé le budget des recettes : les impôts sur le revenu et sur la propriété immobilière, qui ne rapportaient respectivement que 39 millions de yens et 1 400 000 yens en 1894-1895 ont donné, en 1903-1904, 47 millions et 7 400 000 yens; l'impôt sur l'eau-de-vie de riz a été quadruplé (de 16 100 000 yens, 1894-1895, il a passé à 66 500 000, 1903-1904); l'impôt sur le chôyu (assaisonnement qui joue un grand rôle dans l'alimentation nationale) a été doublé; les douanes, qui ne valaient au Trésor que 5 800 000 yens il y a dix ans, lui ont donné 16 600 000 yens, en 1903; les droits de timbre ont produit 1 300 000 yens, en 1903 (800 000 yens seulement en 1894); un impôt des patentes fut créé, ainsi que des droits sur la bière et sur le sucre, le monopole des tabacs établi. Dans ces conditions, en dix ans, les recettes du budget ordinaire ont plus que doublé et se sont élevées, en 1903, à 231 millions de yens (589 millions de francs[2]).

[1] Voy. notre article « l'Origine et le développement de la dette japonaise », dans la *Revue politique et parlementaire* du 10 août 1905.

[2] Dans le même laps de temps, le revenu des taxes s'est élevé de 64 millions de yens à 158 millions.

Le budget japonais est divisé comme le budget russe en budget ordinaire et extraordinaire, avec cette différence que le budget extraordinaire de la Russie ne concerne que les dépenses de construction des chemins de fer, tandis que celui du Japon affecte tous les départements ministériels. En 1903, les recettes et les dépenses des deux budgets réunis formaient un total de 251 700 000 yens d'une part, et de 244 800 000 yens d'autre part, qui devait laisser un excédent de 6 900 000 yens. Malheureusement on accuse le gouvernement japonais d'employer certains procédés de comptabilité qui ne permettent d'accueillir ces chiffres que sous les plus expresses réserves. « D'abord on fait figurer dans les recettes normales les produits de l'emprunt; en second lieu, l'administration fait entrer en ligne de compte le prétendu excédent de l'exercice antérieur (excédent fictif puisqu'il n'est obtenu qu'au moyen d'une ressource anormale), si bien que la même somme figure deux fois dans les écritures. En réalité, depuis 1896-1897, il n'y a pas une année où il n'y ait eu un découvert considérable dépassant 200 millions, parfois même 250 millions de francs [1]. »

Quels sont les principaux chapitres de ce budget? En premier lieu, la guerre et la marine, qui ne prennent que 71 300 000 yens (181 millions de francs), somme relativement modeste qui absorbe, cependant, près du tiers du budget global; encore, dans les années précédentes, ces dépenses ont-elles atteint parfois les deux cinquièmes et même la moitié du budget. En seconde ligne, le service de la dette publique, qui exigeait, en 1903, 42 millions de yens (intérêts et amortissements compris, 105 à 115 millions de francs); c'est le cinquième du budget ordinaire, le sixième du budget total [2]. Le capital de la dette, qui n'était que 266 millions de yens en 1894, représentait alors 564 millions de yens (1 440 000 000 de francs). Environ 17 pour 100 de cette dette étaient entre les mains des créanciers étrangers (emprunt de 100 millions de yens 1899). La dette représentait alors, par tête d'habitant, une charge de 12 yens 5 (26 francs; 760 francs en France, 462 francs en Angleterre [3]).

Ces chiffres paraîtront très faibles; ils sont, cependant, le résultat d'un effort immense. Il ne faut pas oublier que le Japon est un pays neuf, et quelque rapides que ses progrès aient été au point de vue commercial et industriel, il n'a pas eu le temps de mettre

[1] Joseph Caillaux, dans *la Petite Gironde* du 11 juillet 1904, *loc. cit.*
[2] 33 0/0 en France; 22 0/0 en Angleterre; 16 0/0 en Russie.
[3] Pour avoir une idée complète de la dette japonaise, il faut y joindre la dette locale, 67 millions de yens.

à profit toutes les richesses naturelles de son sol et de constituer ces immenses réserves d'or qui sont la force des pays de l'Europe, et notamment de la Russie, comme nous venons de le voir. Sans doute, l'introduction de l'étalon d'or, en 1897, grâce à l'indemnité chinoise, a été une réforme très heureuse dont a bénéficié l'économie nationale tout entière, mais que tient en échec l'excédent des importations du Japon sur ses exportations. De 1896 à 1903, cet excédent a atteint 355 millions de yens, ce qui l'a obligé à sortir de l'or, dont il est très peu muni. Que l'on en juge! A la fin de 1903, à la veille même de la guerre, la circulation des billets de la Banque d'Etat s'élevait à 198 millions de yens, et son encaisse métallique à 112 500 000 yens. Les billets n'étaient couverts par l'or que dans la proportion de 50 pour 100 seulement (156 pour 100 pour la Banque de Russie); la circulation totale monétaire du Japon n'était que de 697 millions de yens, dont 197 millions en or, à peine 500 millions de francs, 5 milliards de francs en Russie[1].

Telle était donc la situation financière de l'Empire japonais au début des hostilités : une dette sinon élevée, du moins très rapidement accrue; un budget en déficit depuis plusieurs années et pour l'équilibre duquel il a fallu déjà faire considérablement appel aux forces contributives de la nation; une circulation fiduciaire qui ne laisse que très peu de marge aux émissions nouvelles en raison de la faiblesse du stock d'or.

Le Japon avait dû, pour réaliser son programme militaire, tendre ses forces financières à l'extrême. Encore avait-il obtenu de grands résultats à peu de frais relativement (836 700 000 yens, — 2287 millions de francs, — de dépenses militaires en dix ans!), eu égard à ce que dépensent les autres Etats, notamment l'Angleterre (50 pour 100 de son budget ordinaire, rien que pour l'armée et la marine), grâce à une économie stricte, à une gestion scrupuleuse, à des sentiments d'abnégation rares chez les chefs et à l'absence de besoins coûteux chez les subordonnés. De l'avis des hommes les plus compétents, le Japon avait à résoudre un grave problème financier en s'embarquant dans cette formidable guerre. De même que l'on ne croyait pas qu'il pût opposer aux Russes des forces militaires égales en nombre et même en valeur, on pensait qu'il aurait infiniment de peine à

[1] La banque du Japon crée des billets jusqu'à concurrence de son stock métallique. Au delà du chiffre de ce stock, elle peut encore en créer pour 120 millions de yens, à la condition qu'ils soient gagés sur des rentes sur l'Etat, des bons du Trésor ou un portefeuille commercial. Toute la circulation qui dépasse ce montant est sujette à 5 0/0 d'impôt.

trouver, chez ses nationaux ou au dehors, les ressources indispensables pour la lutte.

*
* *

Lorsque la guerre parut imminente dans la pensée des hommes d'Etat japonais, leur premier soin fut de se ménager des disponibilités considérables, avant même que les hostilités aient éclaté. Le gouvernement était depuis longtemps déjà en conflit avec la Diète sur une question d'augmentation de l'impôt foncier dont le Parlement n'avait pas voulu : la Chambre basse avait été ajournée et le budget de 1903-1904 n'avait pas été voté; le budget de 1904-1905 ne le serait peut-être pas davantage. Mais les lois constitutionnelles du Japon sont très larges, et le gouvernement ne se trouve nullement paralysé de ce fait. Dès le 28 décembre, sachant qu'il était le maître de provoquer la guerre qu'il souhaitait, le Mikado signa un décret impérial, qui le mettait en mesure de se procurer 155 millions de yens (382 millions de francs), en prélevant 25 millions de yens sur les fonds spéciaux (reliquats de l'indemnité chinoise), en se faisant consentir par la Banque une avance de 31 millions de yens, et en émettant sur le marché intérieur 100 millions de yens de bons du Trésor à 5 pour 100.

Six semaines après se produisait l'attaque par surprise des navires de guerre russes dans la rade de Port-Arthur.

Au mois de mars, le Parlement fut convoqué pour ratifier ce qui s'était passé et voter le budget ordinaire dont on sépara les dépenses de guerre. On commença par opérer des réductions dans le budget en ajournant certains travaux publics, ce qui procura immédiatement une somme de 21 millions de yens : le gouvernement japonais avait donc en mains, dès le début des hostilités, une somme de 176 millions de yens (450 millions de francs environ).

On procéda ensuite au vote des dépenses de guerre pour l'année financière 1904-1905, devant finir à la date du 31 mars 1905 : 576 millions de yens furent prévus, sur lesquels 156 millions de yens avaient été procurés par le décret du 28 décembre. Il restait à trouver 420 millions de yens. Quatre procédés furent mis en avant et adoptés :

1° On commença par réduire un certain nombre de crédits, et par faire état des excédents (?) des budgets antérieurs, ci : 47 millions de yens;

2° On préleva 25 millions de yens sur les fonds spéciaux;

3° On vota des impôts de guerre dont on attendait un produit net de 68 millions de yens. On proposait un relèvement de l'impôt

foncier (+ 24 millions de yens), de l'impôt sur le revenu (+ 5 millions), des patentes (+ 5 millions), du sucre (+ 8 millions), du timbre (+ 4 millions). Le monopole des tabacs fut étendu : le gouvernement avait le monopole de l'achat de la feuille; on y joignit celui de la fabrication avec un bénéfice net présumé de 20 millions de yens. Le gouvernement proposait en outre une taxe sur les huiles de naphte (1 288 000 yens), et un impôt sur la soie et sur le sel que le Parlement repoussa. Le total du produit des impôts directs et indirects passait de 167 millions de yens (1903) à 221 millions;

4° Les 280 millions de yens qui restaient devaient être demandés à l'emprunt.

Ce fut vers le mois de mai qu'eut lieu un premier emprunt : un emprunt extérieur s'imposait au Japon plus impérieusement encore qu'à la Russie, afin de contrebalancer les sorties d'or que les achats du Japon à l'étranger entraînaient. En trois mois, en effet, les paiements du Japon au dehors, en acquit des fournitures militaires et des navires de guerre, que lui avaient faites l'Europe et l'Amérique, avaient nécessité l'exode de 43 800 000 yens en or.

De même que la Russie s'était adressée à la France pour son premier emprunt de guerre, le Japon pensa également trouver auprès de ses amis d'Angleterre et d'Amérique l'appui financier dont il avait besoin. Ceux-ci ne se récusèrent pas, mais firent comprendre que l'honneur de les avoir pour banquiers ne saurait se payer assez cher. Le Japon demandait à emprunter 100 millions de yens. Il fut entendu qu'il émettrait des bons du Trésor à 6 pour 100, remboursables le 5 avril 1911 et au plus tôt dès le 5 avril 1907, après un préavis de six mois, au prix de 93 1/2 pour le public. Les banquiers devaient recevoir une commission de 2 à 3 pour 100; le produit net de cet emprunt devait donc ressortir pour le gouvernement japonais à 91 pour 100 environ.

Le placement revenait à 7 pour 100 pour les souscripteurs. Ces conditions étaient belles. Cependant les banquiers anglais et américains ne s'en sont pas contentés. Non seulement ils ont voulu que l'emprunt fût libellé en monnaie anglaise, afin d'écarter tout risque de perte sur le change, mais ils ont exigé la garantie que l'on demande aux Etats dont la bonne foi est suspecte ou les finances très ébranlées : un gage hypothécaire. On leur proposait les chemins de fer de l'Etat dont le produit net a été, en 1902, de 9 270 400 yens. Ils estimèrent la garantie trop faible et le Japon dut offrir ses douanes, dont le revenu moyen a dépassé dans les cinq dernières années 37 millions de francs, très supérieur par conséquent au service des intérêts de l'emprunt (15 300 000 fr.).

Dans ces conditions, on ne peut s'étonner que les capitalistes anglais aient couvert cet emprunt, paraît-il, plus de trente fois. En vérité, ils ne pouvaient faire moins pour les Nippons, bons clients, qui depuis plus d'un an empruntent, achètent et consomment pour le plus grand profit du commerce britannique. En effet, le commerce du Royaume-Uni avec le Japon a augmenté rien moins que de 50 pour 100 pendant l'année 1904, en raison des achats de matériel de guerre.

A Tokio l'enthousiasme fut moindre; les conditions parurent fort dures et quelque peu humiliantes. Aussi, pour les emprunts suivants, le gouvernement impérial préféra s'adresser au marché intérieur, où il trouvait à la fois un prix d'émission plus élevé, et un intérêt plus favorable : il emprunta au Japon même 100 millions de yens au mois de juin et 80 millions au mois d'octobre en bons du Trésor à 5 pour 100 et au cours de 92.

La dette japonaise s'élevait donc, dès le mois d'octobre dernier, à 940 millions de yens (2400 millions de francs) et tous les emprunts autorisés pour l'année financière 1904-1905 se trouvaient effectués. Cependant de nouvelles disponibilités devinrent peu après nécessaires. Le Japon n'avait disposé que de 250 millions de francs en Europe et en Amérique pour ses achats de matériel, et l'exode de l'or avait continué. Au mois d'août 1904, les billets étaient encore couverts par l'encaisse métallique or de la Banque dans la proportion de 50 pour 100 environ; mais vers la fin de l'année la situation devint de plus en plus mauvaise. En décembre la couverture métallique atteignait tout juste 29 pour 100; les avances de la Banque à l'État dépassaient 94 millions de yens; les émissions de billets excédaient de 75 millions de yens la limite légale, et la Banque avait dû élever le taux de son escompte à 7,30 pour 100.

Ce fut pour prévenir les effets désastreux de cette saignée continuelle faite à son faible stock d'or (75 millions furent exportés dans les onze premiers mois), que le Japon se décida au mois de novembre à contracter un second emprunt extérieur de 120 millions de yens (300 millions de francs), en bons du Trésor au taux de 6 pour 100, remboursables le 5 octobre 1911, mais rachetables dès le 5 octobre 1907 après un préavis de six mois. Le prix d'émission était fixé à 90 1/2. La commission de 2 pour 100, les frais d'émission — 2 pour 100 également — que supportait le gouvernement japonais ne lui laissaient, en somme, que 86 pour 100 de l'emprunt qu'il s'engageait à rembourser au pair : sur 120 millions de yens il n'en obtenait que 104. Il va sans dire que le produit des douanes était donné comme garantie en deuxième

hypothèque. : le service des deux emprunts devait exiger 34 millions de francs en chiffres ronds; les douanes ne donnant que 37 à 38 millions de francs, il était clair que cette première garantie se trouvait désormais à peu près épuisée.

Vers la fin de l'année 1904, la dette japonaise s'élevait à 1064 millions de yens (2713 millions de francs). Cette dette avait donc presque doublé en huit mois. Le chiffre des intérêts annuellement payés avait augmenté de 27 200 000 yens, ce qui représentait, par tête d'habitant, une charge supplémentaire de 1 yen 5. La dette entière représentait une charge de 22 yens 7 par tête en moyenne (57 fr. 80).

*
* *

A la même époque, le gouvernement du Mikado présenta son projet de budget pour l'année 1905-1906. Les dépenses de guerre de l'année 1904 avaient été évaluées à 576 millions de yens; celles de l'année 1905 furent estimées à 700 millions de yens, plus 80 millions pour le service des intérêts de la dette, soit 1950 millions de francs. Les frais de guerre s'élevaient donc dans l'esprit du gouvernement à 60 millions de yens par mois environ, et le total prévu pour les deux années était de 1356 millions de yens (3450 millions de francs).

Comment allait-on faire face à ces 780 millions de dépenses? Par des taxations nouvelles et des emprunts. Dans ce projet de budget de 1905, l'impôt foncier est prévu pour une somme de 82 millions de yens (il a doublé depuis 1903), les impôts sur le revenu pour 18 385 000 yens (6 116 000 en 1903), sur les patentes pour 18 153 000 yens (6 600 000 en 1903), sur le sucre pour 16 457 000 yens (6 077 000 en 1903); les droits de timbre passent de 14 304 000 yens en 1903 à 29 464 000 yens; les droits de douane, de 17 200 000 yens à 23 981 000 yens[1]. Un impôt est mis sur les transports et sur les successions (7 497 000 yens); le monopole du sel est enfin établi : on compte sur un produit net de 15 240 000 yens. Les impôts, à eux seuls, doivent produire en 1905-1906 288 millions de yens contre 167 millions en 1903. Les monopoles et domaines de l'Etat qui n'avaient donné que 55 millions de yens, il y a deux ans, sont prévus pour plus de 74 millions : le monopole des tabacs doit produire 20 millions de plus.

En résumé, le total des recettes du Japon, qui n'était que de 251 millions de yens (1903), est prévu pour 378 millions en 1905. Les dépenses ordinaires pour l'année 1905 sont prévues pour

[1] *Moniteur des Intérêts matériels*, 12 mars 1905.

179 060 822 yens, et les dépenses extraordinaires non militaires à 31 463 614 yens, soit un total de 210 524 000 yens (527 500 000 francs). Sur les recettes totales présumées, 378 636 000 yens, il resterait donc un boni de 168 millions de yens, dont 62 500 000 yens seraient affectés à la guerre et à la marine. Le compte de la guerre devait être doté de la moitié de cette somme (31 millions de yens en chiffres ronds), ce qui portait l'excédent du budget à 199 millions de yens (497 500 000 fr.), dont 80 millions pour le service de la dette et 119 millions pour les dépenses de guerre proprement dites.

Ainsi l'excédent prévu du budget ordinaire de 1905 devant être de 199 millions de yens (auxquels on ajoutait 10 millions de ressources diverses), il restait à trouver 571 millions pour le budget de guerre par la voie de l'emprunt. Le correspondant du *Times* à Tokio (*Supplément financier* du 30 janvier 1905) assurait que le Japon ayant emprunté 120 millions de yens en novembre et pouvant emprunter 400 millions au Japon même, n'aurait à demander à l'Angleterre et aux Etats Unis que 50 millions de yens dans le courant de l'année. Cette assertion est un des exemples les plus frappants de cette manie journalistique qui consiste à pronostiquer les événements au hasard des faits du jour, et qui est le contraire du véritable esprit scientifique.

Le Japon, au contraire, depuis le commencement de l'année 1905, a emprunté à l'Angleterre et à l'Amérique 600 millions de yens, outre 200 millions à l'intérieur, et par conséquent, 229 millions de plus qu'il ne prévoyait au mois de janvier dernier. Qu'il y ait eu faux calcul, un mécompte dans les rentrées des impôts et des taxes ou des dépenses imprévues, tout cela est probable. Il faut, d'ailleurs, remarquer que les évaluations du ministre des finances avaient été, jusqu'à présent, singulièrement modestes. Bien que l'Empire du Soleil-Levant donne l'impression d'un pays où les principes de l'économie budgétaire ne sont pas une vaine formule, et où l'on sait admirablement bien faire avec peu, il est évident que les prévisions des dépenses de guerre étaient intentionnellement diminuées dans le projet de budget de 1905, le ministre des finances se réservant le soin de les relever et de se procurer les crédits nécessaires quand le moment lui paraîtrait favorable.

Or, dès les premiers mois de la nouvelle année, la fortune militaire du Japon a paru meilleure de jour en jour : l'impression fâcheuse qui régnait dans les milieux financiers vers la fin du mois de décembre dernier s'est peu à peu effacée, et le crédit du Japon s'est trouvé renforcé de tout ce que ses adver-

saires ont perdu de vigueur et de prestige aux yeux du monde.

C'est ce qui explique le succès des deux gros emprunts extérieurs de mars et de juillet dernier, chacun de 300 millions de yens (750 millions de francs), émis à 4 1/2 pour 100, au cours de 90 à Londres et à New-York au mois de mars, et à Berlin au mois de juillet seulement. Les deux emprunts sont émis pour vingt ans, non remboursables avant quinze ans, et garantis par un gage beaucoup plus riche que les autres; le produit du monopole des tabacs, qui est prévu en 1905 pour la somme de 32 millions de yens (82 millions de francs). Les arrérages des deux emprunts exigeant 27 millions de yens seulement, il reste une marge de 5 millions de francs qui garantit les créanciers contre les fluctuations dans les bénéfices nets du monopole.

Les deux emprunts intérieurs de 100 millions de yens chacun furent effectués en mars et en mai, au cours de 90 et au taux de 6 pour 100 : il paraît qu'ils ont très bien réussi et qu'il est même venu des souscriptions de l'étranger pour une somme de 50 millions de yens au-dessus du pair. La première fois, le montant des souscriptions a atteint 395 millions de yens et la deuxième fois 493 millions de yens.

*
* *

On ne saurait se dissimuler que le Japon a accompli un effort inouï et inattendu au point de vue financier aussi bien qu'au point de vue militaire : voilà un pays, réputé pauvre, qui a trouvé le moyen de quadrupler presque son budget de recettes en dix ans, de tripler sa dette en dix-huit mois et de trouver sur son propre sol 1224 millions de francs sur les 3300 millions de francs qu'il lui a fallu demander au crédit! Personne ne l'aurait cru, au début de la guerre : sur ce point, la surprise est complète, et le plus étonné est peut-être le gouvernement japonais lui-même.

Il est, en effet, fort difficile d'évaluer la richesse, — capital et revenu, — d'un pays. On ne peut arriver sur ce point qu'à des approximations peu satisfaisantes. On s'accordait généralement à penser que le revenu du Japon devait être très faible. Le Supplément financier du *Times*, du 17 octobre 1904, ne l'évaluait qu'à 77 fr. 50 par tête, soit 3700 millions de francs, ce qui donne un capital de 25 milliards de francs environ. Il est à croire que ces chiffres, qui reposent sur des données très vagues, sont inférieurs à la réalité.

Il est donc assez malaisé d'apprécier d'une manière nette et précise le poids du fardeau que ces dix-huit mois de guerre

imposent au peuple japonais. Il est incontestable que les sujets du Mikado, animés d'un sentiment de patriotisme profond, étaient prêts à consentir sans murmurer les sacrifices les plus lourds, C'est un fait d'ordre sentimental avec lequel il faut compter dans l'étude des forces financières d'un peuple.

Le Japon a eu en mains, pour ses dépenses de guerre depuis dix-huit mois, 1300 millions de yens qu'il a empruntés, et 340 millions de yens qu'il a obtenus par des augmentations de recettes et des réductions de dépenses. C'est un total de 1696 millions de yens (4335 millions de francs) sensiblement égal au chiffre des disponibilités russes pendant la même période. Ces sommes ne sont pas entièrement dépensées bien qu'elles dépassent de beaucoup le chiffre des dépenses de guerre présumées dans les deux budgets de 1904 et de 1905 pour vingt-quatre mois de guerre (3458 millions de francs). Néanmoins, en prenant pour base du revenu annuel national le chiffre global de 4 milliards de francs, nous voyons que les sommes réunies par le Japon pour ses dépenses de guerre en dix-huit mois, excèdent déjà largement ce revenu.

La dette du Japon s'élève aujourd'hui à 1860 millions de yens (4750 millions de francs). Elle dépasserait donc, d'après les mêmes données, le revenu national de plus de 1 milliard de yens. C'est une charge de 40 yens par tête d'habitant, qui exige annuellement 95 à 100 millions de yens : ces 100 millions de yens représentent 47 pour 100 des recettes ordinaires du budget de 1903, ce qui serait tout à fait excessif, et 27 pour 100 seulement des recettes prévues de 1905, ce qui serait raisonnable, si le gouvernement japonais pouvait être certain de maintenir le rendement de ses impôts, taxes et monopoles, à un chiffre aussi élevé que cette année. Mais le pourra-t-il? On a le droit d'en douter, quand on songe que certains impôts que la population, secouée par la fièvre de l'enthousiasme, supporte sans trop se plaindre, ont été triplés en un an[1]. En somme, le Japon paraît avoir atteint les dernières limites qui ne sauraient être dépassées sans danger en matière d'emprunts d'Etat. Quand les arrérages d'une dette publique excèdent 35 à 40 pour 100 des recettes générales d'un pays, l'économie nationale tout entière risque fort d'être irrémédiablement compromise.

On comprend donc que le Japon avait grand intérêt à terminer les hostilités plutôt qu'à les prolonger et, par conséquent, à

[1] Le chiffre total des impôts, qui représentait 3 yens 6 par tête en 1903, représente aujourd'hui 6 yens 1. 28,5 0/0 de ce total sont fournis par l'impôt foncier payé par les paysans et 23,8 0/0 par l'impôt sur l'eau-de-vie de riz et le chôyu que consomment les coolies.

s'assurer les bénéfices de la victoire avant que les charges en fussent devenues écrasantes : s'il eût obtenu par-dessus le marché une indemnité de guerre qui lui aurait permis de rembourser facilement tout ou partie des emprunts qu'il a négociés depuis dix-huit mois, sa situation se serait trouvée du jour au lendemain affermie considérablement. Néanmoins, avec la cession du bail de Port-Arthur et le protectorat de la Corée, le Japon a bien atteint les deux buts principaux qu'il avait en vue en ouvrant le conflit d'où la guerre est sortie, et un champ très vaste s'ouvre à son activité sur le continent asiatique.

La paix va permettre au Japon de profiter à temps du mouvement industriel et commercial remarquable qui se dessine chez lui depuis quelques années et que la guerre n'a pas interrompu. Les Japonais, ayant pu garder la maîtrise de la mer, ont vu leur commerce extérieur augmenter d'un dixième au cours de l'année 1904 : de 606 millions de yens en 1903, il s'est élevé à 690 millions de yens (319 millions aux exportations et 371 millions aux importations).

Le commerce d'exportation du Japon avec l'Asie seule, qui ne représentait que 24 pour 100 de son commerce général il y a douze ans, s'élève aujourd'hui à 44 pour 100 : il exporte du thé vert, du riz, du poisson séché, du camphre, du cuivre, des soies brutes, des tissus de soie, des filés de coton, des nattes de paille, du charbon, des porcelaines[1]. L'exportation des objets manufacturés a passé de 79 millions de yens en 1903 à 97 millions en 1904; celle des objets partiellement manufacturés, de 149 237 000 yens à 168 500 000 yens. Le commerce d'exportation du Japon avec les Etats-Unis, en douze ans, a augmenté de 171 pour 100; son commerce avec l'Europe, de 192 pour 100 et son commerce avec l'Asie, de 500 pour 100. En 1903, il a exporté en Asie pour une somme totale de 127 millions de yens. Bientôt on pourra prévoir le moment où, devenu une puissance industrielle de premier ordre (sa richesse en minerais, sa population dense,

[1] La production annuelle du charbon, qui n'était que de 1 374 000 tonnes en 1886, a passé à 8 945 000 tonnes, en 1901; le nombre des filatures de coton qui n'était que de 24 avec 113 000 broches en 1886, s'est élevé à 80 filatures avec 1 301 000 broches en 1903. Il y avait, en 1903, dans tout l'empire 7821 établissements industriels employant 498 000 hommes et femmes. En dix ans, depuis 1894, le Japon a quadruplé le tonnage de ses navires, quadrupé le produit de ses chemins de fer, postes et télégraphes, augmenté de plus de quinze fois le chiffre des dépôts dans les banques. En dix ans la fabrication de la porcelaine à doublé, celle des tissus triplé, la production du papier européen sextuplé et celle du papier indigène triplé. (*Almanach financier et économique du Japon*, 1904.)

laborieuse et sobre lui permettent cette ambition), il s'emparera des marchés commerciaux de l'Extrême-Orient.

Ainsi le Japon tend à devenir une grande puissance industrielle et à envahir de ses produits les pays voisins et, par conséquent, à éliminer peu à peu les Anglais et les Américains, qui applaudissent avec une si singulière étroitesse de vues aux victoires de leurs futurs rivaux et peut-être de leurs futurs vainqueurs.

Le Japon a un intérêt d'autant plus grand à développer rapidement son industrie que, depuis longtemps, le chiffre de ses exportations est toujours inférieur à celui de ses importations. Or, il ne possède pas cette situation privilégiée de l'Angleterre qui, en raison de sa qualité de grande roulière des mers et de créancière de beaucoup d'Etats étrangers, n'a pas le même intérêt à voir la balance du commerce tourner en sa faveur. Ainsi, dans les premiers mois de 1905, la valeur des exportations (101 350 000 yens) n'a augmenté que de 5 millions de yens sur la période correspondante de 1904, tandis que les importations se sont élevées à 181 059 000 yens, en progrès de 6 887 000 yens. Cet excédent des importations sur les exportations se traduit par des sorties d'or, qui ébranlent les bases du nouveau système monétaire. En 1904, en dépit des grands emprunts étrangers, qui ont permis de solder les achats de matériel avec les disponibilités en réserve à Londres et à New-York, les sorties de l'or japonais ont excédé les rentrées de 73 850 000 yens. Toutefois, la situation de la Banque s'est un peu améliorée, depuis le commencement de l'année; le stock d'or s'est élevé à 102 millions de yens, au 6 mai, et la couverture des billets, qui n'était que de 29 pour 100 à la fin décembre, était revenue à 45 pour 100 au mois de mai. Les avances de la banque de l'Etat, qui avaient atteint 100 millions de yens en décembre, n'étaient plus à cette date que de 45 millions de yens.

Cette faible réserve d'or, et qui ne permet que difficilement le maintien de l'étalon d'or, est le point délicat des finances japonaises. Toutefois, nous nous garderons bien de tout pronostic à ce sujet. On a si fort exagéré la pauvreté du Japon que, sans partager l'optimisme de la presse anglo-saxonne, une certaine réserve s'impose nécessairement dans les appréciations sur son avenir financier. Le Japon paraît avoir des ressources insoupçonnées en hommes et en argent : il a étonné le monde sur les champs de bataille et quelque peu dérouté les augures de la finance. Dans ces conditions, il faut bien se garder de toute déduction et se borner à indiquer les éléments du problème.

Dans les deux pays, la fin des hostilités laisse les gouvernements en présence d'une série de questions qui se posent d'une façon très différente. En Russie, le problème est avant tout politique. Si le pouvoir sait répondre aux vœux légitimes de la portion éclairée du pays, aux besoins et aux préoccupations qui se font jour confusément dans l'âme populaire, l'apaisement se fera dans les esprits, et la prospérité nationale, que la guerre n'a pas touchée, prendra un nouvel essor. La plaie d'argent que la guerre lui vaut est loin d'être mortelle; elle peut être promptement cicatrisée, si les autres plaies que la guerre a mises à nu dans l'administration et dans le corps social sont pansées par une main intelligente et sûre.

Au Japon, le problème est purement économique. Le Japon a triplé sa dette en dix-huit mois, augmenté son budget de recettes de 62 pour 100, dépensé une somme supérieure à son revenu national présumé. Il est certain que, sans être à bout de souffle, comme on le croit peut-être, la prolongation des hostilités risquait de lui valoir plus tard une grave crise financière, que les bénéfices de la victoire sur le continent asiatique auraient difficilement compensée. C'est ce que la haute banque américaine et anglaise a compris. Elle a craint la dépréciation de son gage et a intimé à son débiteur l'ordre d'arrêter les frais. L'opinion japonaise peut en concevoir une irritation que la réflexion et le temps calmeront. Par la façon dont le Japon a ménagé ses finances de guerre, il a mérité l'estime des capitalistes européens, comme ses soldats celle du monde. Avec la collaboration des capitaux étrangers, dont il lui est impossible maintenant de se passer, comme il a essayé de le faire il y a quelques années, il peut assez promptement se tirer de ses embarras actuels, alléger le fardeau qui pèse sur le peuple et éviter la crise commerciale qui risque de se répéter comme après la guerre de 1894-95. S'il y réussit, un avenir économique, magnifique pour lui et redoutable pour l'Europe, s'ouvre devant lui.

Hélie-Robert Savary.

L'IRRÉDUCTIBLE FORCE[1]

IX

Durant le trajet qu'il avait fait à pied et lentement, — en dépit de ce qu'il avait d'abord résolu, il avait quitté l'hôtel trop tôt, — Jacques s'était laissé aller à des imaginations folles.

Il avait cherché à occuper son anxiété.

Il s'était demandé si les gens qu'il rencontrait, les choses qu'il voyait, la neige blanche de la rue, les tas de neige sale en bordures, le plein jour éclatant, les avenues silencieuses, auraient eu ce même aspect indifférent de tous les jours, si lui-même allait en ce moment à une terrible déception, c'est-à-dire si Delphine Cérences s'était reprise depuis l'autre soir et avait déjà décidé de ne pas le revoir. Il voulait trouver dans les choses extérieures des motifs d'avoir confiance.

Aussi il avait inventé des superstitions : si cette femme qui venait au-devant de lui prenait par Burnside-Street au lieu de continuer Metcalf-Street, Delphine ne le recevrait pas. Quand la femme approcha du coin de la rue, il éprouva une émotion intense. Et, parce qu'elle continuait en ligne droite, il sentit une véritable joie. Quand elle le croisa, il la regarda avec une expression joyeuse, s'amusa de la stupéfaction qu'il lut sur ses traits.

Puis il s'efforça de se rappeler tous les motifs qu'il avait de ne pas croire qu'il serait reçu. Depuis le matin, il s'ingéniait ainsi à préparer la déception : Delphine avait décidé de ne plus rien faire pour l'encourager... et à supposer que cela ne suffît pas, des causes extérieures, imprévues s'en mêleraient, l'empêcheraient encore de la voir seule, de lui parler... Son mari serait là, descendrait avec elle... ou bien Totoche avait pressenti leur rendez-vous, ne les quitterait pas tout le temps de la visite... ou encore il allait rencontrer Parennes qui à toutes forces voudrait l'accompagner...

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 août 1905.

Quand il sonna à la porte de l'avenue Mac-Tavish, il lui sembla qu'il entendait battre son cœur. Il regarda la femme de chambre, qui vint lui ouvrir, comme si elle eût été pour quelque chose dans la réponse qu'elle allait lui faire. Et quand la fille lui eut annoncé, avec son air grognon, que « Madame était chez elle », il lui sut le même gré que si la décision fût venue d'elle.

Pendant qu'il attendait Delphine, trois minutes, dans le petit salon, il essaya d'imaginer ce qui la retenait en haut; il lui fit un grief de ce temps qu'elle perdait, des visites qui pouvaient venir... Elle l'oubliait... On ne l'avait pas prévenue... Quand il entendit le bruit soyeux de sa robe dans l'escalier, il fit effort de sa volonté, dans une tension de tout son être, comme pour la hâter. Parce qu'elle s'arrêta un instant avant d'entrer, — il l'entendit qui donnait un ordre, de sa voix tranquille, — il lui en voulut jusqu'à la fureur. Dès qu'elle parut, il lui sembla que toute sa pensée allait vers elle dans un élan de reconnaissance.

Elle s'avança de sa démarche gracieuse, un peu affectée, le buste légèrement en avant. Elle l'accueillit avec le même sourire un peu étrange, lui dit « bonjour » en lui tendant la main haute et du même ton aimable, tranquille que si rien ne s'était passé déjà et ne devait se passer encore tout à l'heure entre eux.

Bien qu'il se rendît compte que tout ceci n'avait rien que de très naturel, Jacques éprouva cependant une courte et désagréable impression. A force d'imaginer cette scène depuis trois jours, il avait donné une réalité à son imagination. Il en était arrivé à croire à un véritable changement, excluant toute banalité de gestes et de paroles, dans ses relations avec Delphine. Il n'eût pas été surpris qu'elle commençât immédiatement l'entretien comme il l'attendait, grave, définitif. Au contraire, il éprouvait maintenant une sorte d'étonnement à se heurter aux détails, aux conventions ordinaires de la vie. Cependant, l'impression ne dura pas.

En la regardant droite et mince, dans le grand jour de la pièce, par ce reflet éclatant que les rideaux de soie ne parvenaient pas à atténuer, et qui donnait un singulier éclat à son teint comme velouté, elle lui parut merveilleusement gracieuse et belle, différente de ce qu'il l'avait imaginée et, comme toujours, plus éloignante au premier abord.

Elle lui parla de la dernière soirée chez la *Marchioness*, des fiançailles, officielles maintenant, de lady Edith avec Andrew Campbell.

Cependant quelque chose dans son attitude, dans sa manière de jouer avec sa lourde chaîne-sautoir incrustée de baroques, de

changer de position, de croiser et de décroiser les jambes tandis qu'elle parlait, dans son sourire même, attestait une certaine gêne et l'effort qu'elle faisait pour dissimuler cette gêne.

Elle dit de sa voix lente :

— La *Marchioness* répète partout maintenant que ce n'est pas tout à fait le mariage que lady Edith eût souhaité, mais qu'Andrew Campbell a tant insisté, lui a si bien promis de lui laisser toute liberté pour ses œuvres de charité, qu'elle a dû se laisser faire...

Elle se pencha légèrement, les coudes écartés, jouant avec les perles de sa chaîne et souriante :

— Comment trouvez-vous ce mot : *se laisser faire?*

Il se rendait compte qu'elle affectait cet air de tranquillité, comme si elle eût encore espéré que la conversation resterait dans les limites ordinaires de la politesse et de la banalité.

Il répondit distraitement :

— Pas mal. Enorme! comme dirait Parennes.

« Elle sait ce que je pense, songeait-il en même temps, comme je sais qu'elle n'attache pas plus d'importance à ce qu'elle me dit qu'aux réponses que je lui fais. »

Tous deux retrouvaient la même impression d'attente qu'ils avaient déjà sentie ensemble. Ils se rendaient compte qu'ils jouaient en ce moment avec des mots et qu'ils rusaient avec eux-mêmes pour retarder quelque chose de grave qui devait sûrement se produire et qui demanderait bientôt un effrayant effort de décision et de pensées.

Elle avait rencontré Parennes la veille. Il lui avait laissé entendre, à mots couverts, qu'elle eût à se défier de Totoche. Elle demanda distraitement :

— C'est une folle. Qu'a-t-elle pu raconter?

Il répondit sans avoir entendu :

— Tout.

Encore à ce moment, et près d'elle, il lui paraissait impossible d'attacher aucune importance à ce que pourrait dire ou faire la jeune fille.

Comme il se taisait, elle prit un volume qui se trouvait sur un guéridon, près d'elle. Et, se penchant légèrement en le lui tendant, elle demanda :

— Avez-vous lu ceci? Je viens de le terminer. Je ne l'aime pas.

C'était un livre traduit de l'italien et dont on avait beaucoup parlé lors de son apparition.

Jacques n'aimait ni le livre ni le genre qu'il représentait. C'était une peinture assez vive de l'amour, que l'auteur s'était plu à montrer à la fois comme un droit naturel et comme un art

de vivre très distingué, en dehors de tout souci moral, presque de tout sentiment vrai, du moins de tout sentiment qui ressemblât à ceux que, dans le moment même, Jacques éprouvait. A tout autre instant, il eût trouvé plaisir à discuter la thèse. Il se passionnait généralement pour toutes les questions littéraires, critiquait volontiers les œuvres qui s'opposaient au genre qu'il avait adopté.

Cependant il avait vu seulement le geste qu'avait fait Delphine pour prendre le livre en se tournant de côté. Il se borna à répondre d'un ton indifférent :

— Je l'ai lu, il y a longtemps. Je ne l'ai pas aimé non plus.

Et il se tut.

Elle continua, faisant effort pour éviter le silence et avec un peu d'hésitation dans le ton habituel de sa voix :

— Ces éternelles thèses, le droit à l'amour, le droit au bonheur, pour moi, elles ne représentent rien. Je ne puis pas les comprendre. Le droit au bonheur! Qu'est-ce que cela signifie? Est-ce que le bonheur est une chose qu'on puisse s'approprier? Qui peut jamais se dire heureux? Et l'autre, le droit à l'amour, quand on va au fond... Je trouve toujours cela un peu écœurant, n'est-ce pas votre avis? Pour moi, je ne comprends pas qu'on se plaise à peindre des choses fausses et laides.

Il répondit au hasard, bien qu'il pensât de même :

— Cela dépend de la manière de les présenter.

Et il se reprocha immédiatement cette opinion, qui pouvait prêter à développement.

Elle reprit avec une gaieté affectée :

— Mais du tout. Cela dépend de la chose elle-même.

Il ne chercha pas de réponse. Depuis un instant, il la regardait fixement, sans bouger, s'absorbait dans sa contemplation.

Elle resta quelques moments souriante, jouant un peu nerveusement avec sa chaîne. Enfin, elle lui dit, avec son sourire gêné, le regardant en face.

— Vous m'intimidez.

Il demanda, avec un ton sérieux, la regardant toujours :

— Laissez-moi vous regarder. Qu'est-ce que cela vous fait?

Elle dit franchement, en rougissant :

— Cela me gêne. Vous me faites rougir. J'ai horreur de rougir.

Comme il se taisait, elle voulut essayer encore, dit au hasard, s'énervant davantage :

— Vous devez vous ennuyer ici. Paris doit vous manquer.

Enfin, brusquement, elle aussi le regarda, ne bougeant plus, souriant à demi, d'un sourire gêné. Le silence dura sans qu'ils s'en aperçussent.

Il fixait ses yeux gris, clairs, au regard un peu étrange, et il espérait que ce silence durerait, qu'il pourrait continuer à la regarder ainsi. Il éprouvait une émotion douce, intense. Il dit enfin, d'une voix un peu basse, très grave, la phrase dont, à l'instant même, elle était sûre qu'il allait la dire :

— Comme je vous aime!

Et tandis qu'elle le regardait fixement et sans changer d'attitude, elle murmura, comme malgré elle, la réponse que lui aussi attendait :

— Quel enfant vous êtes!

Puis longtemps ils se turent et il leur sembla qu'ils ne pensaient plus.

Enfin il reprit, en phrases brèves, comme haletantes, sans suite, se laissant parler, avec un ton un peu douloureux, et la regardant toujours.

— Ce que j'ai pensé, ce que j'ai rêvé, depuis six semaines!... Votre pensée vivait quelque part en moi, à toutes les minutes... Dans les rues, à tout instant, je croyais vous voir... J'ai appris vos habitudes. Tous les cinq jours, vous allez à la banque chercher un carnet de chèques. Ces jours-là, j'étais heureux comme si vous m'aviez donné rendez-vous... Quelquefois, je vous suivais de loin avant de vous aborder, pour être plus longtemps avec vous... La nuit dernière, je ne dormais pas. Je pensais à vous, à *lui* que j'avais vu ivre... Je vous ai appelée. Il fallait que je dise votre nom, comme si vous aviez pu m'entendre... Ce matin, — il pouvait être trois heures, il ne faisait pas jour, — il a fallu que je me lève, que je vienne jusqu'au coin de la rue regarder vos fenêtres... Oui, j'ai fait cela, moi... L'un des carreaux n'était pas fermé. Je suis resté là, je ne sais pas combien de temps. J'espérais, que sais-je? que vous sentiriez que j'étais là... J'espérais follement, je ne sais pas ce que j'espérais... Et en même temps, j'avais peur que vous me voyiez, je n'osais pas approcher.

Il s'interrompit. Comme elle se taisait, il reprit, après un instant, détournant maintenant les yeux :

— J'ai surtout espéré ceci : qu'*il* mourrait, que vous seriez libre et qu'alors... Qu'*il* ait une congestion un soir, en sortant d'un bar, combien je l'ai souhaité, je ne puis pas vous le dire. Et pourtant..., pourtant..., oui, j'en suis arrivé là... Chaque jour je recherche sa société parce que je sais qu'il vous a vue, qu'il vous a parlé. Je suis jaloux de lui, de ce qu'il prend de vos pensées, de votre vie. Me comprenez-vous? Il y a des moments où je voudrais aller le tuer. Et, dans la journée, je vais dans les endroits où il peut être; je lui sais presque gré de sa société. Je l'envie

d'être quelque chose dans votre vie... Mais c'est absurde. Ce n'est pas possible que vous compreniez cela... Et pourtant! cela est..., cela est...

Elle dit, comme distraitement, le regardant toujours, sérieuse :

— Oh! *Il* est si peu dans ma vie, je vous assure.

Le son de sa propre voix l'étonna, lui parut faux.

Jacques reprit du même ton, comme désespéré :

— J'attends les moments de vous voir dans une impatience folle... et cependant, après, c'est pire... Chaque fois, quand je viens de vous quitter, oui, dès que j'ai passé la porte, j'ai cette même horrible inquiétude, la crainte de ne pas avoir été près de vous ce que j'aurais pu être, de ne pas vous retrouver la prochaine fois comme je vous ai laissée. Aussi je voudrais pouvoir lire vos impressions, savoir si vous ne m'en voulez pas de ce que vous venez de dire, d'être, de penser. Tout ce que je fais, tout ce que j'imagine, je le rapporte à vous. A tout instant, je vous consulte en moi-même. J'essaye de deviner ce que vous aimeriez le mieux. Je m'arrête souvent au moment de parler, de dire des banalités à d'autres femmes, à toutes celles qui ne sont pas vous. J'ai peur de ce qu'on pourra vous rapporter de moi, de ce que vous-même pourrez croire. Et tout cela... Je sais que je ne puis rien espérer... que vous... Alors..., vous comprenez...

Il s'arrêta en détresse.

Elle dit à mi-voix, le regard perdu, comme se parlant à elle-même :

— Où tout cela nous mènera-t-il?

Ils restèrent encore, ne faisant plus effort pour rompre le silence. Dans la confusion de leurs pensées, il leur semblait qu'ils ne sentaient plus. Ils se rendaient seulement compte que quelque chose de grave, quelque chose qu'ils avaient longtemps attendu et qui pouvait avoir d'incalculables conséquences, venait de s'accomplir. Et ils se laissaient aller, sans résister, dans une sorte d'hébétude, à l'émotion profonde.

Il reprit :

— Dans deux mois, je serai parti... Comment cela se pourra, je ne puis le comprendre... Que je vive sans vous!... Quand j'y pense maintenant, cela me paraît fou... Mais, d'ici là... je vous demande... Me permettez-vous... Dites! J'ai besoin de vous voir... Oh! j'ai besoin de vous voir!...

Il reprit, comme pour la rassurer, dans un élan.

— Je ne voudrais pas... Il ne faut pas que vous croyiez que je puisse vous...

Il hésita un instant, éprouvant une subite pudeur à prononcer le mot. Puis il acheva, baissant la voix :

... Vous aimer autrement que vous voulez être aimée...

Il continua après un temps.

— Ce que j'ai souffert depuis que vous m'avez dit... vous savez... depuis quinze jours, c'est horrible... Maintenant je ne puis plus... Je vous en prie... Si je pouvais vous voir seulement cinq minutes, de temps en temps, en dehors des autres, de tout ce monde qui vous prend de moi..., il me semble que ma vie serait tellement autre, heureuse... Je ne vous demande que cela... Dites, quel mal cela ferait-il?

Elle hésita, puis elle dit, sans bouger, s'entendant parler comme dans un rêve :

— Nous nous verrons toutes les fois que cela sera possible.

Il murmura :

— Que je vous remercie!

Puis il se leva.

En se dirigeant vers la porte et comme elle l'accompagnait, il dit encore :

— Quand je vous aurai quittée, tout à l'heure, ce sera terrible...

Il ajouta, la regardant avec un sourire timide :

— ... Moins qu'avant pourtant.

Elle lui tendit la main, dit « au revoir » s'étonnant du son de sa propre voix.

Il éleva cette main jusqu'à ses lèvres et la baisa longuement, jusqu'à ce qu'elle la retirât.

Pendant qu'elle le reconduisait, ils échangèrent encore quelques phrases banales : « Irez-vous aux Kennels demain? — Oui si le temps est beau, s'*il* le veut bien. — Il fait si froid — On dit qu'il y a beaucoup de bronchites... », sans paraître les entendre et comme s'ils voulaient, avant de se quitter, se forcer à rentrer ensemble dans la vie.

X

Presque chaque matin, ils se rencontraient dans Saint-James-Street. Dans la rue, la crainte incessante d'être tout à coup rejoints par Parennes ou, pire encore, par Flo et Totoche, les gênait. Jacques, nerveux, d'une sensibilité toujours en éveil, s'irritait des regards des passants, des suppositions qu'il prêtait aux autres; il s'empêchait lui-même, et à tout instant, de jouir du moment présent.

Le plus souvent, ils se rencontraient dans les salles désertes de l'*Art Gallery*. Tandis qu'ils regardaient distraitement les toiles sans intérêt, portant des signatures connues, et les médiocres

œuvres de talents ignorés, elle avait fait quelques remarques qui toutes lui avaient paru singulièrement originales et justes. Ils avaient parlé des copies sans valeur et des extraordinaires adaptations, signées de noms imposants et exhibées dans les palais de la rue Sherbrooke. Comme elle marquait avec une pointe d'ironie cette absence de goût et d'éducation artistiques dans la société anglaise, il avait pensé : « Comme elle est artiste! Comme elle saurait sentir! » En toute occasion, il avait ainsi trouvé des raisons de se reconnaître plus intimement uni à elle, dans une plus parfaite communauté d'idées, de goûts et d'habitudes d'esprit.

Durant ces entrevues, leurs paroles et leurs pensées étaient d'abord restées ce qu'ils avaient décidé qu'elles fussent. Puis, en même temps que leurs relations se faisaient plus intimes, plus confiantes, peu à peu et de plus en plus ils avaient senti une sorte de gêne, cette singulière impression de manque, d'incomplet, qui accompagne toujours, après un temps plus ou moins long, les rapports de ce genre, et quand ils restent purs. Ils avaient eu davantage le besoin de se voir en dehors des autres, à l'abri de l'incessant espionnage de ceux qui pouvaient venir, ou seulement du regard des indifférents.

Aussi, diverses circonstances extérieures étaient venues exaspérer cette sorte de malaise, désir inquiet de liberté et de tranquillité.

En vue comme l'était Jacques, — les journaux français s'occupaient encore de ses moindres faits, les commentaient avec ce ton léger, bienveillant, si intolérable quand il traite des choses qu'on désire garder le plus secrètes, — ses assiduités près de Delphine n'avaient pas tardé à être remarquées. On en avait parlé une fois déjà, à mots couverts, par allusions discrètes.

Dans leur société, plusieurs plaisanteries à double entente, fines de la part de Flo, vulgaires et joviales de Poirier, une sèche et méprisante *personal remark* de lady Edith, avaient averti Jacques. Il avait maintenant la certitude que tous étaient au courant et que, partout où ils se trouvaient ensemble, lui et Delphine étaient guettés.

Par Parennes, il savait aussi que Totoche colportait ingénuement d'effroyables calomnies.

Il n'avait pu se méprendre au ton plaisant dont Parennes lui avait conté la chose, la traitant comme un exemple de *rosserie* féminine, amusante par l'exagération même, au « Bonne petite âme! Enorme, hein!... » par quoi il avait conclu en se frottant les mains et riant dans sa barbe. C'était bien un avertissement, un de ces services, si délicats à rendre et qu'on se doit entre honnêtes gens, que le vieux Parisien avait ainsi voulu lui faire accepter.

Tous ces menus faits, contre lesquels il se trouvait désarmé, aussi la nécessité, qu'il apercevait nettement, de ne plus rencontrer, tout au moins aussi souvent, Delphine à l'avenir, avaient puissamment contribué à augmenter l'état de nervosité presque maladif où il était. Tout le temps qu'il ne donnait pas au travail de préparation de ses conférences, il le passait maintenant chez lui à rêver. Trouvait plaisir à laisser ses pensées errer, à invoquer des folies, toujours les mêmes, — départ brusque avec Delphine, mort de Cérences, — ou bien encore imaginait des événements imprévus, une disposition à la fois bienveillante et complice du monde, un cataclysme quelconque, qui l'obligerait à rester au Canada, l'autoriserait à épouser Delphine. Aussi il faisait des projets, construisait des plans, qu'il savait inexécutables.

De bonne heure, le jeudi qui suivit le dernier entretien qu'il avait eu avec Parennes, il était allé chez Delphine, lui avait proposé, comme par acquit de conscience, ce qu'il désirait le plus et dont il était sûr par avance qu'elle le refuserait. La réponse, en effet, avait été telle qu'il l'attendait. Elle lui avait dit avec un ton sincère, nuancé de tristesse, et qui lui avait fait immédiatement regretter ses propres paroles comme une inconvenance :

« Mon ami, je suis catholique. Vous savez, pour nous, catholiques, le divorce n'existe pas. Vous ne me parlerez plus de cela, n'est-ce pas? »

Et il n'avait même pas insisté, certain que, pour elle, la chose était réellement, irrémédiablement inacceptable, et qu'il ne ferait que l'affirmer telle s'il la discutait. En effet, par tout ce qu'il savait du caractère de Delphine, par ce qu'il connaissait de sa franchise de pensées, de son idée du devoir, surtout de ses sentiments religieux, il avait l'absolue conviction que sa décision actuelle resterait inébranlable, que c'était chez elle, et plus encore qu'une affaire de principes et d'opinions, une question de traditions et de *race*, ce qu'Eva Hogan eût appelé une *inheritated and physical will*[1]. D'ailleurs, il n'avait pas eu alors le temps de s'expliquer ou de s'excuser. Presqu'aussitôt en effet Totoche était arrivée en coup de vent, s'était arrêtée court sur le seuil avec un « Oh! pardon, je vous dérange! » apprêté, faussement étonné et confus. Et il avait tout de suite dû prendre un air amusé, plaisanter, durant cinq minutes encore, avec Delphine, pendant qu'il imaginait ce que l'autre irait dire à Flo, dès qu'elle serait sortie, le « Ensemble, comme par hasard... » et les sourires, et tous les mensonges, toutes les infamies qui suivraient...

[1] Une volonté héritée et physique.

Enfin, depuis une semaine, un fait nouveau s'était produit, avait interrompu brusquement leurs rendez-vous.

Un matin, dans le courrier de son mari, — déjà sorti, dans une période de *brosse*, — Delphine avait remarqué une enveloppe commune, portant une suscription d'une écriture déformée, ayant cet aspect louche, toujours le même, et si reconnaissable, qui, au premier coup d'œil, marque la lettre anonyme, fait pressentir l'ignominie. Comme toute femme supérieure et enviée, elle en avait reçu de semblables à plusieurs reprises déjà, avait presque habitude de la chose. Elle n'avait donc pas hésité à ouvrir celle-ci. Mais, outre les calomnies ignobles, les ironies basses, les plaisanteries répugnantes qui, dans un style et une orthographe d'illettré, forment la trame ordinaire de ces sortes de messages, elle avait trouvé dans celui-ci quelque chose à la fois de plus précis et de plus haineux. On y donnait, presque minute par minute, l'emploi de son temps durant la journée de la veille : on marquait ainsi qu'elle avait passé quarante-cinq minutes avec Jacques, le matin, dans les salles désertes du *Civic Museum*. Et on faisait suivre l'avertissement des plus révoltants commentaires.

Ce matin-là Delphine avait rencontré Jacques plus tôt que de coutume dans Saint-James-Street. Ils avaient cherché ensemble d'où pouvait venir l'infamie. Immédiatement Jacques avait pensé à Totoche. Mais Delphine l'avait défendue. Aussi certains détails de la lettre dépassaient l'invention d'une jeune fille. Quoi qu'il en fût, ils étaient tombés d'accord qu'ils devaient espacer leurs rencontres, ne plus se voir autrement qu'en public. Ils avaient pris cette décision, non par crainte de Cérences, mais par respect de cette opinion du monde qu'une femme honnête ne peut négliger, puisque, dans une très large mesure, elle en vit.

Il y avait donc quatre jours que Jacques n'avait vu Delphine et plus d'une semaine qu'il ne lui avait parlé en tête-à-tête, quand il se rendit à la soirée intime, c'est-à-dire à laquelle la moitié de la ville seulement était priée, et que donnait Florence Hubert vers le milieu du carême.

X

Dans l'immense hall, des couples nombreux, les Anglais guindés, élégants, les Canadiens généralement plus petits, plus vifs et plus gais, évoluaient sans bousculade, par la chaleur tiède. Face à l'orchestre, dissimulée dans un massif de palmiers, et assise un peu à l'écart, Delphine s'éventant, souriante, s'entretenait avec Eva Hogan.

Entre deux danses, la jeune fille, trop élégante, d'une élégance

trop riche surtout, couverte de diamants, était venue s'asseoir près d'elle. Et, sans prêter attention à la musique ni aux danseurs, comme si elle se fût trouvée seule avec elle et dans un lieu parfaitement tranquille, elle avait commencé, ne la quittant pas de son regard clair :

— Je dis, Mistress Cérences, maintenant j'ai acquis les expériences ici. Bientôt je serai partie, à Wellesley. Je pense, je sais maintenant la vie et la condition de la classe travaillante à Montréal. C'est terrifiant! On doit faire beaucoup. Les femmes, les filles laborieuses ne sont pas aidées, oh! pas du tout! Ainsi elles n'ont pas, elles ne peuvent pas acquérir une propre individualité. Réellement quand elles travaillent dans la cité, elles n'ont pas une idée de ce que moralité signifie. On doit les enseigner, n'est-ce pas? les aider aussi, en ordre qu'elles gardent l'influence de la famille. La familiale influence est décisive pour les femmes, Mistress Cérences, n'est-ce pas? Aussi on doit faire une ligue pour pourvoir à la condition de leur travail. Elles sont dans les mains des *sweaters*. Alors j'ai pensé. On doit créer ici une branche de notre *social league of customers* [1]. Vous devez être la directrice. C'est un grand but. Oh! vous voulez, n'est-ce pas?

A travers l'incessant enchevêtrement et dans le tournoiement des couples, Delphine venait de voir entrer Jacques. Elle songeait :

« Comme il est nerveux! Qu'a-t-il pu imaginer encore pour se faire souffrir? »

Elle répondit à la jeune fille, sans prêter attention :

— Mais, Eva, je ne serais pas capable.

L'autre insista, tranquille, ne voyant que celle à qui elle s'adressait et s'efforçant de la persuader.

— Oui, vous êtes capable, Mistress Cérences. Je sais, vous êtes. Vous devez faire cela. Flo est trop frivole, sceptique. Elle ne ferait pas. Mais d'autres vous aideront, Totoche...

Delphine fit un geste de protestation avec un sourire. Eva le remarqua :

— Oh! il faut croire à l'individualité de chacun. Chacun est capable de faire bien, d'être utile, s'il est encouragé, s'il trouve un autre qui croit au bien qu'il peut faire. Totoche a la volonté; elle ne sait pas la diriger, voilà tout. Mais elle vous aidera. Et aussi les hommes qui sont ici si inoccupés. Chacun doit être une valeur dans son pays, développer une petite pièce de bien. A Paris, l'action sociale de la femme existe. Elle a des admirables résultats. M. Dostange vous donnera les informations. On doit se servir

[1] Ligue sociale d'acheteurs.

des expériences des autres, quand elles sont conclusives. Vous aurez la volonté pour le pays de Canada, M[rs] Cérences, vous aurez.

Delphine l'entendait comme à travers une brume. Dans la musique ondante, les effluves des parfums et le mouvement mécanique des danseurs, ses pensées s'entremêlaient.

« J'aurais aimé à prendre cette initiative, songeait-elle. Avant, oui, j'aurais pu. Mais comment serait-ce possible maintenant? »

Et en même temps qu'elle sentait un regret de ne pas avoir pris cette décision plus tôt, elle éprouvait une sorte de satisfaction inquiète à se dire qu'elle en parlerait à Jacques tout à l'heure, que pour lui aussi ce serait sans importance, parce qu'ils avaient d'autres choses sérieuses à considérer, une autre et plus grave décision à prendre ..

Cependant Eva insistait, haussant la voix à cause du bruit, persuasive, tenace, ne quittant pas Delphine des yeux et avec cet acharnement qu'elle mettait toujours à ce qu'elle faisait, quand elle était sûre du but qu'elle poursuivait et dès qu'elle avait résolu de l'atteindre.

— Vous devez faire cela, Mistress Cérences. Je sais, vous devez.

Un instant Delphine la regarda. Mais le regard clair de la jeune fille, son air sérieux, têtu, ne lui laissa aucun doute sur sa sincérité, son seul souci de lui faire partager sa conviction, de la lui imposer, sans aucune idée d'allusion personnelle. Elle demanda, suivant sa propre pensée :

— Mais Eva, pourquoi dois-je faire cela?

La jeune fille ne comprit pas tout de suite.

— Comment pourquoi, Mistress Cérences?... Mais parce que chacun a le devoir...

Delphine insista, ses pensées se faisant plus faciles dans le bercement de la musique, dans l'atmosphère parfumée du bal, trouvant aussi plaisir à dire tout haut le paradoxe et comme pour se forcer à le croire :

— Pourquoi le devoir?

Eva la regarda avec étonnement :

— Oh! Mistress Cérences! Vous pouvez parler ainsi, vous, une *roman catholic!* Mais, vous savez, Dieu a donné la vie pour ne pas être seulement non nuisible, aussi pour que chacun agisse quelque chose pour le bien.

Elle ajouta tranquillement en se levant :

— Je vois. Vous n'êtes pas avec moi, ce soir, Mistress Cérences. Je suis sûre, c'est la musique, aussi la danse. C'est tellement plus difficile de garder la volonté d'être soi-même dans les danses. On se sent toujours anxieux de faire une chose différente, n'est-

ce pas? J'irai, et je vous convaincrai, avenue Mac-Tavish.

Elle arrêta lady Édith qui passait, s'éventant, au bras de Killerney avant de reprendre la valse :

— Je désirerais avoir une conversation avec Mr Campbell, pour la ligue, vous savez. Où est-il? Pouvez-vous me dire?

Mais Andrew Campbell était à Londres pour une semaine. Il devait y préparer le trust du pétrole, et il fallait auparavant qu'il s'entendît avec une haute personnalité diplomatique, qui était en ce moment au Caire. Il ne serait donc pas de retour avant la fin du mois suivant. Edith expliqua, s'éventant toujours :

— Nous aurons notre voyage de mariage au pôle sud, vous savez. Le prince a seulement été à l'Alaska. Mais nous devrons attendre un mois encore avant que le yacht soit armé. Il a été pourvu par sir Bradley, le constructeur pour Sa Majesté. M. Campbell a invité Junior Naval lord du board de l'Amirauté, lord High Chancellor et le marquis de Lindsley. Tous ont positivement promis. Ce sera si vraiment de style, ne sera-ce pas?...

Dans un coin du hall, devant un massif, Parennes, qui, ayant dîné seul au club, était grognon, se plaignait à Flo de ne savoir où passer ses soirées quand il n'avait pas d'invitation. Depuis que Jacques Dostange avait rencontré Delphine, il était inhabitable. Il répéta le mot de sa voix fatiguée :

— ... Inhabitable, chère Madame, inhabitable.

Flo, qui, les yeux bridés derrière son face-à-main, observait l'expression distraite de Delphine pendant qu'Eva Hogan l'entretenait, demanda :

— Pourquoi n'allez-vous pas au cercle, Parennes ?

Le vieux Parisien se récria, avec son accent traînant :

— Le cercle, chère Madame, le cercle, après dix heures, on y rencontre tout juste trois Anglais et un Yankee. Et, bien entendu, tous ivres comme des lords. Un cercle sans partie, sans vieux camarade avec qui on puisse grogner, sans valets de pied à gourmander, et fermé à minuit... Non, hem! autant passer l'après-dîner dans une association de jeunes gens chrétiens, ma parole...

Comme Flo, regardant toujours à travers son face-à-main, ne semblait pas l'écouter suffisamment, il continua, renversant sa carrure massive dans son fauteuil et écarquillant un œil pour suivre la direction du regard de l'autre :

— Ah! ce n'est pas la partie d'autrefois, rue Royale, du temps de Milan, de Zourdo, d'Ackens...

Quand il était avec un interlocuteur distrait ou qui ne *répondait* pas à songré, Parennes se plaisait à raconter pour la vingtième fois ses souvenirs de cercle. Il lui semblait qu'en évoquant ainsi

le seul temps de son existence qui comptât encore pour lui, il le revivait en quelque manière.

Flo venait de noter le changement subit de physionomie chez Delphine, quand Jacques était entré. Se tournant vers Parennes, elle demanda, le ton subitement intéressé, les yeux plus brillants, les pensées tout à fait ailleurs :

— Mais, n'y a-t-il pas ici un cercle français, où se réunissent vos compatriotes? Il me semble que là...

Parennes ne la laissa pas achever :

— La chambre française! oui, hem! parlons-en, chère Madame, de la chambre française! un sous-cercle de MM. les voyageurs dans la dernière des sous-préfectures de France... D'ailleurs nos compatriotes à l'étranger... relations exquises... Règle générale voyez casiers judiciaires. Tout ce qui n'est pas juif ou protestant, ici!...

Bien qu'il fréquentât volontiers ceux de ses compatriotes qui étaient fermement établis à Montréal, et quand il n'avait personne à voir qui lui plût davantage, Parennes gardait toujours contre eux ce sentiment bien français de méfiance hostile, qu'il trouvait satisfaction à exprimer en toutes occasions et dès qu'il les avait quittés.

Comme il concluait, riant de son rire sonore et se frottant les mains :

— Et les professeurs... tous sans le sou, mais... mais tous décorés et tous marquis. Avez-vous remarqué le contingent que la noblesse française fournit à l'étranger? Énorme, chère Madame, énorme!...

Totoche, en toilette d'une mode exagérée, trop décolletée, s'arrêta devant eux, demanda d'un ton ennuyé :

— Vous vous amusez, vous? Est-ce qu'on peut savoir? Flo, tout à l'heure, j'avais envie d'aboyer pour créer un excitement.

Elle venait de quitter brusquement son danseur, un Anglais trop correct, si vraiment propre, qui l'ennuyait. Flo repartit souriante :

— Prenez garde, Doggie répondra. Au fait, où est-il donc, le beau Doggie? On ne le voit plus.

Totoche expliqua, s'éventant, indifférente :

— Ah! vous ne savez pas? L'engagement est cassé. Ça ne bichait pas. Il est parti.

Elle ajouta avec une expression comique, découragée, les bras pendants et prenant la pose d'une chanteuse de café-concert attendue de Paris, et dont la silhouette en longs gants noirs s'étalait en ce moment sur tous les murs :

— J'ai un cœur libre...

Parennes qui, avec sa mobilité ordinaire d'impressions, avait déjà oublié sa mauvaise humeur, la plaisanta en riant :

— A vendre ou à louer. Mais il est d'occasion. C'est moins estimé.

Elle le regarda, riant aussi et s'éventant :

— *It all depends!* Quelquefois, les fournitures de seconde main valent mieux que le neuf. Demandez à M. Dostange, n'est-ce pas, Flo?

Entre deux portes, et aussi peu occupé de la musique et de la danse, qu'avait pu l'être Eva elle-même, Hubert entretenait Jacques de la politique intérieure du Canada. Aimant passionnément son pays et parfaitement instruit des qualités sérieuses aussi bien que des petits défauts de ses compatriotes, il était toujours soucieux d'éclairer le jugement des étrangers, de ne leur laisser qu'une impression forte et juste. Parlant généralement peu, il s'animait dès qu'il traitait d'un sujet qui lui tenait particulièrement à cœur. Il s'exprimait alors en phrases courtes, précises, posées, son regard vif fixé sur celui de son interlocuteur, lui communiquant cette confiance qu'inspirent toujours les gens qu'on sent informés, sûrs de ce qu'ils avancent :

— Notre politique est divisée. Dans quel pays ne l'est-elle pas? On nous reproche de faire une politique d'expédients. Mais vienne un danger grave et tous les partis s'unissent pour y faire face. Notre histoire est là pour le prouver. Ce qui nous rend surtout forts, vous avez pu vous en rendre compte, c'est notre patriotisme canadien. Nous possédons au plus haut degré ce qui fait les peuples robustes : la religion d'abord, — nous sommes profondément catholiques, c'est l'avantage de ceux qui vivent près des protestants, — ensuite le respect de la tradition, dans ce qu'on peut appeler l'organisme essentiel, c'est-à-dire la famille, les mœurs et le pouvoir.

Il s'interrompit, souriant avec bonhomie :

— Il ne faudrait pas juger de la valeur de nos hommes d'Etat sur les *humbugs* de notre Poirier, pas plus qu'on ne pourrait juger du caractère français par les boutades de cet excellent Parennes, n'est-ce pas?

Jacques approuva, souriant aussi, et tandis que, regardant toujours Delphine, il songeait : « Dès que cette fille l'aura quittée, j'irai m'asseoir près d'elle..., pourvu que personne ne prenne ce fauteuil... »

Hubert continuait, s'échauffant en parlant :

— Les mœurs, la famille, vous ne pouvez les connaître seulement ici. Il faut les voir dans la campagne, dans le grand pays. Vous les trouverez antiques, un peu puritaines. Nous nous sommes gardés ce que nous étions. Et non seulement nous nous

sommes conservés, mais nous avons progressé. Quel chemin fait, mon cher Monsieur, depuis seulement cinquante ans! Dans le Manitoba, dans l'Ontario, avec l'aide des Pères Jésuites, des religieux, des prêtres, ces grands groupeurs de colons, ces stimulateurs d'hommes...

Parennes, qui s'était rapproché, l'interrompit, la figure riante :

— Dites donc, on vient de m'en dire une bien bonne sur Poirier.

Et les yeux heureux, après une légère pause :

— Il pose sa candidature dans le nouveau ministère. Oui, hem! ma haute sagesse...

Jacques demanda distraitement :

— Et le scandale du Manitoba? Est-ce qu'on n'a plus de nouvelles?...

Parennes se récria, enchanté :

— Les voilà bien, ces hommes de pensée, les voilà bien!... Ils vivent dans leur tour d'ivoire. Etouffé le scandale. Un sénateur blanc comme l'albâtre...

Toujours attendant et la pensée ailleurs, Jacques demanda encore :

— Comment a-t-il fait?

Parennes lui posa la main sur l'avant-bras :

— Non, vrai! Vous ne savez rien? Une perle. Comme associés, il avait seulement deux membres de la Chambre des lords et le premier de British Colombie. Alors, vous comprenez, la presse anglaise, tout le monde s'est tu. Je vous le dis : on ne sait pas l'apprécier. Enorme! hein? Enorme!

Et, riant encore à bouche close, il pivota sur ses talons, alla, de sa démarche pesante, retrouver Poirier qui pérorait dans un coin du salon, dont les phrases : « M'av' vous lu dans la *Patrie?*..., la grandeur du pays, quien!..., l'intégrité et le savoir-faire des dirigeants... », nasillardes, convaincues, dominaient par instant le bruit élevé des conversations, dans l'intervalle de deux danses.

En quittant Jacques, Hubert dit de son ton de bonhomie :

— Chaque peuple a ses Poirier, n'est-ce pas? Mais ce ne sont pas les Poirier qui font les peuples... Axiome, comme dirait Parennes.

« Maintenant je puis aller la rejoindre », pensait Jacques pendant qu'il approuvait et souriait.

Depuis qu'il était entré et pendant qu'Hubert l'entretenait, il lui semblait que ce qu'il entendait pouvait être intéressant, utile; il se rendait compte qu'en d'autres circonstances, il eût aimé à poser des questions, à discuter telles opinions, à amasser des documents : mais, durant tout le temps qu'Hubert ou Parennes parlaient, et tandis que lui-même semblait écouter, il n'avait pensé qu'à s'observer pour ne rien dire surtout qui pût donner

lieu à controverse, afin de pouvoir quitter Hubert dès que l'occasion lui paraîtrait favorable de rejoindre Delphine.

Sitôt qu'il fut assis, Delphine lui demanda :

— Qu'avez-vous donc ce soir? Quand je vous ai vu entrer, j'ai été effrayée de votre air, de vos yeux.

Tout de suite il s'énerva à cause des couples qui passaient, de Flo qui les regardait en causant avec Totoche; le bruit des conversations, le mouvement de la danse les empêchaient de s'entendre. Il proposa de monter au premier.

Presque sur chaque marche de l'escalier, des couples étaient assis flirtant. Pendant qu'ils montaient, Jacques dit distraitement, en souriant :

— Ce n'est pas facile d'avancer. Tous les danseurs sont dans l'escalier.

Elle répondit de même en montant derrière lui :

— Oui. On assoit les danses maintenant. C'est moins fatigant.

Ils éprouvaient en même temps cette même impression, un peu angoissante, d'attente, qu'ils sentaient toujours lorsqu'ils se retrouvaient ensemble.

Suivant la coutume canadienne, la maison entière était à la disposition des invités. Mais il y avait du monde partout. Delphine offrit de s'asseoir sur le sopha, dans la chambre même de Flo. Il n'y avait là qu'un couple, qui, tout de suite leur céda la place.

En s'asseyant près de Delphine, Jacques dit tout de suite avec un ton sincère :

— Depuis quatre jours je ne cesse de vous appeler en moi. Par moments, j'ai envie de faire des folies, de venir vous chercher, vous voir à travers tout. Aussi je trouve plaisir à imaginer comment je pourrais tuer votre mari. Oui, il n'y a que cela qui me calme. Si les choses continuent ainsi, je crois que je deviendrai fou.

Elle demanda, sérieuse, de sa voix lente :

— Que pouvons-nous faire?

Il reprit douloureux, sincère :

— Ce que je vous ai proposé... Partir ensemble, être en dehors du monde qui nous enserre, en dehors de tout. D'abord j'ai voulu croire, — comme vous, à cause de vous, — que cela n'était pas possible. Mais maintenant, je ne pense plus qu'à cela, ne vois plus et n'espère plus que cela. Après tout, qu'est-ce qui vous retient? Ce serait le bonheur pour nous deux. Vous le savez bien. Alors pourquoi, dites, pourquoi?...

Elle répondit à mi-voix, grave, regardant fixement devant elle :

— Parce que je ne dois pas, mon ami.

Il insista :

— Des devoirs! Quels devoirs avez-vous? Vous n'avez pas d'enfants. Votre mari, cette brute!... Vous avez le minimum des devoirs... D'autres l'ont fait, ont quitté un mari honorable, leurs enfants... Dites que vous ne m'aimez pas, voilà tout...

Elle comprit qu'elle ne devait pas chercher de raisonnement. Elle dit sérieuse :

— Croyez-vous que je ne souffre pas aussi?

Mais il voulait encore s'entêter.

— Si vous souffrez, c'est que vous le voulez bien.

Comme elle se taisait, il continua, se laissant aller, le ton douloureux, découragé :

— Ecoutez. Je n'en puis plus... Je n'en puis plus... Je vous assure, je souffre trop. Oh! si vous pouviez savoir comme je vous aime!... Je me prends à haïr ceux qui vous parlent, à qui vous répondez..., comme s'ils vous prenaient de moi... Oui, tout à l'heure, j'étais jaloux de Parennes, parce que vous riiez en lui répondant. Je pense à vous sans cesse. C'est comme si j'avais deux consciences maintenant..., une pour parler, agir, faire les mêmes gestes que tout le monde et cela sans que j'y prenne aucune part, et l'autre qui est avec vous à toutes les minutes, qui vous rappelle, dans tous les petits détails : « Aimerait-elle ce costume, cette cravate? Si elle était avec moi cet après-midi, où irions-nous?... » Ou bien qui crie : « Où est-elle? Que pense-t-elle? Ne m'a-t-elle pas oublié!... » Et cela sans cesse, sans cesse. Et c'est seulement celle-là où je vis, qui est moi, comprenez-vous?... Oh! ne jamais pouvoir être sûr que vous m'aimez... Voyez-vous c'est surtout cela qui est terrible!... Je voudrais être dans votre pensée, pouvoir lire en vous à toutes les minutes... Mais ce doute!... Comprenez-vous quelle torture c'est?... Peut-être, ce n'est pas possible que vous vous rendiez compte... Je ne sais pas... Et se dire aussi : « A quoi bon tout cela?... D'aujourd'hui en quatre semaines, en vingt-cinq jours, je serai parti. Et alors... » Oh! si vous pouviez savoir... Et encore je ne puis même pas... Ecoutez. Je vous assure, c'est vrai... Oui, je ne puis même pas souhaiter d'être mort, parce que..., parce que... ce serait ne plus penser à vous... C'est fou..., je le sais... Et pourtant..., si vous saviez... Oh! je ne puis plus..., je ne puis plus...

Il s'arrêta, la gorge serrée. Après un instant, il reprit, plus bas, sans la regarder, les yeux fixes :

— Ne plus vous voir. C'est surtout cela... Si je pouvais seulement avoir un après-midi, une heure avec vous, en dehors des autres, complètement..., avant de partir, il me semble que cela

m'aiderait tellement... et que je pourrais mieux croire que vous m'aimez... et qu'alors, après...

Il lui paraissait que c'était tout ce qu'il pouvait espérer, et il y mettait sincèrement toute son espérance.

Elle dit très lentement :

— Il y aurait peut-être un moyen.

Il attendit, n'osant pas croire encore. Elle s'expliqua :

Cérences avait quitté Montréal la veille, accompagnant Killerney qui devait s'embarquer à New-York. Il y resterait jusqu'au mercredi. Elle pouvait partir le lendemain passer la journée du lundi à Québec, où elle avait des amis.

Il la regardait, se taisant maintenant, se retenant d'espérer. Il lui semblait que son esprit était en suspens. Il balbutia :

— Vous voudrez..., vous...

Elle reprit du même ton bas, sans bouger, les yeux fixes :

— Oui. A une condition.

Il supplia, anxieux, avec une contraction des sourcils, un désespoir déjà dans les yeux :

— Laquelle? Oh! dites, ne vous rétractez pas!

Toujours immobile, elle reprit, la voix hésitante, s'étonnant elle-même de ses propres paroles :

— Vous vous rappellerez ce que vous m'avez dit sur la manière dont je voulais..., dont je pouvais... être aimée.

Ils convinrent qu'ils se retrouveraient le lendemain soir, à l'hôtel Frontenac, à Québec. Lui prendrait le train du matin. Elle irait par l'express de l'après-midi, qui arrive dans la soirée.

Puis ils restèrent en silence.

Le rythme d'une valse arrivait d'en bas adouci. Ils écoutaient leurs pensées, dans le bercement un peu lointain : ils étaient sûrs que quelque chose venait de les rapprocher encore, de se lier davantage en eux. Et ils craignaient de se reprendre à parler.

Ils entendirent un froufrou de soie sur le palier, puis dans la pièce voisine. Totoche parut à la porte, s'arrêta court en les voyant, dit encore : « Oh! pardon! Je cherchais... » du même ton confus, avec la même expression effarée qu'elle avait prise, une fois déjà chez Delphine, puis partit rapidement.

Au bout d'un instant, Delphine dit :

— C'est Flo qui l'envoie. Il va falloir redescendre.

Il répondit sans penser :

— Attendons encore. Maintenant, qu'est-ce que cela fait?

Il leur semblait qu'ils n'étaient plus dans le bal, qu'ils se trouvaient comme en dehors du monde, au-dessus de toutes les hypocrisies, de toutes les méchancetés. Cependant ils sentaient

aussi une émotion nouvelle qui se faisait plus forte et qui les attirait.

Delphine dit en s'éventant, essayant de prendre un ton calme :

— Comme il fait chaud ici. Vous ne trouvez pas?

Il la regarda longuement.

Elle ferma les yeux, continua un instant à s'éventer, très droite, l'expression presque austère, la poitrine battante. Puis elle se leva brusquement, dit très vite, et les dents serrées :

— Redescendons, voulez-vous?

Il se leva, repris de timidité, de désespoir. Mais elle lui tendit la main le bras haut, comme dans un retrait du buste en arrière, s'éventant toujours de l'autre main, et dit, la voix brève :

— Au revoir. A demain.

XI

Quand elle rentra, et au lieu de remonter directement à sa chambre, après s'être débarrassée de ses fourrures, Delphine tourna le bouton de l'électricité et se dirigea vers le petit salon. Elle traversa la pièce, de sa démarche lente, s'assit sur le fauteuil à haut dossier, le menton posé sur sa main, le buste légèrement incliné, la traîne de sa robe, d'un rose très pâle, ramenée en avant. Puis elle demeura immobile, les yeux agrandis et fixes, avec une expression singulière, comme d'étonnement.

Longtemps elle resta, ses pensées se succédant, s'enchevêtrant, disparaissant dans un vol tournoyant et rapide, sans qu'elle pût faire effort pour les arrêter ou les reconnaître. Aussi elle sentait en elle comme une lutte de deux sentiments opposés, également importants, entre lesquels il lui faudrait nécessairement opter à un moment donné. Et il lui semblait impossible maintenant de chercher à savoir ce dont il s'agissait, débrouiller quelle question était en jeu, s'intéresser au débat, surtout prendre une décision.

Un moment, les objets qui se trouvaient en face d'elle devinrent plus précis, fixèrent son attention. Mais il lui sembla qu'ils avaient un aspect spécial, nouveau, qu'ils ne lui étaient plus familiers. Elle s'étonna d'avoir pu les voir si longtemps avec des yeux indifférents. Elle se sentait comme détachée d'eux, et en même temps elle en éprouvait du regret. Elle eut un moment le désir de se lever, de changer un cadre à photographie de place, de fermer le piano qui était resté ouvert, dans un besoin de s'affirmer qu'elle avait encore un droit sur eux.

« Je puis bien faire cela, songea-t-elle, je n'ai encore rien fait de mal. »

Tout de suite, elle s'étonna de cette pensée :

« Ainsi, si j'avais fait quelque chose de mal, je ne pourrais plus agir de cette manière... »

Mais ces deux pensées et l'impression singulière qui les avait fait naître s'effacèrent en même temps. D'autres pensées, d'autres raisonnements se succédèrent, aussi imprécis, comme de surface :

« Mal faire?... Puis-je mal faire?... Un minimum de responsabilité... L'amour aussi a ses droits, ses devoirs... « Les droits de « la passion, primordiaux et imprescriptibles... » Où ai-je lu cette phase?... Pourquoi ne serait-ce pas la vérité?... Qu'a été ma vie jusqu'ici?... Ai-je vécu?... Chaque jour faire les mêmes choses, voir les mêmes gens... Flo et Totoche, le monde..., mon mari... Est-ce cela vivre?... Après tout, je prends le meilleur parti..., le plus honnête... »

Cependant, elle éprouvait une difficulté, comme un refus de quelque chose en elle à penser ces mots : *droits*, *devoir*, *honnête*. Elle voulut encore se distraire. Mais ce qui lui était apparu sous un aspect si heureux, tout à l'heure et quand elle se trouvait près de Jacques, semblait différent maintenant, changé brusquement et comme assombri.

Les raisons qui, il n'y avait qu'un instant encore, lui paraissaient si fortes de proposer ce voyage, d'accepter ses conséquences, devenaient moins nettes, s'estompaient de plus en plus. Au contraire, d'autres raisons, qu'elle voulait encore refuser de connaître, mais qu'elle sentait très fortes, inéluctables, commençaient à surgir, tout à l'heure allaient s'imposer :

« ... Comment, moi, ai-je pu?... C'est absurde!... Une honnête femme ne peut pas... »

Elle se répéta avec une sorte d'anxiété : « ... Une honnête femme..., une honnête femme. » Et en même temps, elle se laissa aller, dans une étrange émotion, à la fois d'angoisse et de confiance, désespérée et exquise, à suivre un rêve de bonheur.

— Ils partiraient ensemble... Comme il serait heureux, son Jacques!... et comme elle jouirait de son bonheur!... D'abord, ils visiteraient l'Italie, Florence et Bellagio, les musées et les lacs..., les lacs surtout... sur les terrasses des palais, comme ils rêveraient doucement le soir, dans l'air lourd de parfums, écoutant les chants glisser, avec les barques de fête, sur les eaux tranquilles!... Ils séjourneraient partout sans s'attacher nulle part... pour davantage s'attacher l'un à l'autre en s'isolant de la vie... Dans l'incessant renouvellement des cadres, en exquise communion de sentiments et de pensées, ils ne vivraient que pour leur amour et pour l'art... Ils s'aimeraient en dehors du monde...,

ils vivraient au-dessus de la vie... Oh! se perdre avec lui, se perdre définitivement, avec délices et sans regret... et puis mourir... bientôt..., la grande mélancolie douce de la mort..., la mort qui laisse après elle l'inoubliable regret...

Mais, presque en même temps que celles-ci, d'autres pensées, et toutes différentes, se pressaient, accentuaient son angoisse...

— A lui est-ce que cela suffirait?... Et s'il regrettait dans six mois, dans deux ans... Alors?...

Il lui semblait qu'elle voyait comme d'ensemble d'autres tableaux qu'elle avait déjà examinés à d'autres moments et qui, toujours, lui avaient fait horreur :

... Assister peu à peu à son ennui, à sa tristesse..., être obligée de paraître les ignorer par crainte de lui en demander la cause..., sentir sa rancœur, sentir sa réserve glaciale... Vivre en silence l'un près de l'autre, pour fuir les explications sans issue et qu'on redoute..., connaître l'hostilité sourde, puis la haine, oui, la haine incessante, implacable et muette..., avec, pour lui, la torture de se sentir lié à elle... et par des liens chaque jour plus terribles, plus lourds... et, pour elle, le supplice d'assister à cette torture, de savoir qu'elle en serait cause, de se dire qu'elle aurait pu l'éviter à un moment donné... et de n'y pouvoir plus rien..., rien que mourir... et ne pas même être sûre que lui ne désirerait pas cette mort... Oh! quel enfer cela pouvait être.

Elle songea tout à coup avec une sorte de stupeur :

« Comment puis-je penser à cela maintenant? »

Pour échapper à l'impression pénible, elle se leva, fit quelques pas, hésitant à monter. En passant devant le piano, elle le ferma.

Immédiatement elle songea :

« Voici que j'agis comme *lui*, maintenant! »

Et d'abord elle se sut gré de cette pensée, se força à sourire, comme si, par le fait de se plaisanter elle-même en cet instant, elle se vengeât en quelque manière de ses pensées précédentes. Mais, presque aussitôt, la réflexion qu'elle venait de faire évoqua dans son esprit le souvenir de son mari. Elle revit l'image de Cérences avec une extraordinaire précision; elle se retraça quelques-unes de ses attitudes, quand il l'avait quittée, dans ce même salon, la veille : à certain moment il s'était levé, avait rétabli la symétrie des fauteuils, tandis qu'il continuait à exposer ses résolutions, ses plans de nouvelle vie, avec toujours ses « Voyons, bébé!... voyons, bébé! »... Mais, pour la première fois, cette image ne lui fut pas hostile. Pour la première fois aussi, son mari ne lui parut plus si indifférent, si étranger. Au contraire, elle éprouva une sorte de pitié pour lui. Elle imagina sa stupeur — quand il

saurait — son balancement de corps, son geste machinal pour essuyer ses yeux, aussi ses exclamations, son balbutiement d'être faible. Il se présentait maintenant à elle comme un pauvre homme, sans méchanceté et qui avait surtout besoin d'elle. Elle avait la certitude que, elle partie, rien dès lors ne le retiendrait plus, mais qu'il se rejetterait dans son ancien vice avec une force d'autant plus grande, d'autant plus irrésistible qu'il se persuaderait maintenant à lui-même qu'il aurait une excuse. Il serait donc perdu, définitivement perdu... et ce serait elle qui serait responsable de sa perte.

Elle voulut se révolter :

... Mais n'était-ce pas lui, au contraire, qui était responsable de ce qu'elle allait faire?... Qu'avait-il été pour elle?... Que lui devait-elle?...

Cependant, et dans le même temps qu'elle se répétait ces assurances, elle se rendait très nettement compte que les choses étaient changées maintenant, qu'elle ne pouvait plus continuer à considérer la question du même point de vue : elle avait la certitude qu'elle avait bien réellement un devoir envers son mari et que ce devoir n'existait pas à cause de lui et comme une conséquence de ce qu'il aurait pu ou ce qu'il aurait dû être vis-à-vis d'elle, mais qu'il dépendait d'une cause supérieure, indiscutable, et qu'elle-même avait laissé de côté et refusait d'envisager encore.

Elle se rappela tout à coup la phrase d'Eva Hogan et le ton de surprise de la jeune fille : « Oh! vous parlez ainsi, vous, une *roman catholic!*... Chacun a le devoir... Dieu a donné la vie pour quelque chose de bien. » Mais elle ne voulut pas s'arrêter à cette pensée comme si elle eût craint que celle-ci en entraînât d'autres, et que ces dernières vinssent se mettre à la traverse et l'empêcher d'exécuter, le lendemain, ce qui, maintenant, lui faisait peur.

Par une singulière contradiction, et à mesure qu'elle trouvait plus difficile, plus opposé à sa nature et à ses sentiments vrais de faire ce qu'elle avait promis, elle sentait plus forte la nécessité de l'accomplir, — et précisément parce que cela lui faisait peur.

Elle se décida à monter.

Dans le vestibule, elle remarqua un détail sans importance. Bien que, plusieurs fois déjà, elle en eût fait l'observation à Hortense, cette fille avait encore laissé la porte de la cave ouverte, en telle sorte que l'odeur du calorifère se répandait dans la maison. En se dirigeant vers la porte pour la fermer, elle pensa :

« Il faudra que je lui dise demain... »

Mais, immédiatement, une autre pensée : « A quoi bon, puisque demain je ne serai plus ici » l'arrêta. Et elle retrouva l'impression pénible de tout à l'heure.

Dans sa chambre, elle commença à retirer ses bijoux, ôter ses bagues. Elle défit sa chevelure, gardant toujours son expression d'étonnement grave, comme de stupeur. Puis, par un de ces actes habituels et comme réflexes qui nous font agir le plus souvent dans les petits détails de la vie et sans que rien de notre intelligence y prenne part, — elle se dirigea vers le prie-Dieu où elle avait coutume de s'agenouiller chaque soir. Elle ne s'aperçut de son geste que lorsqu'elle avait déjà le genou posé sur la chaise basse; elle se rejeta aussitôt en arrière, dans un recul brusque, presque dans un sursaut. Et elle resta immobile, avec une expression d'angoisse, presque de terreur.

Il lui semblait tout à coup qu'elle comprenait, qu'elle voyait, dans une sorte de vision immédiate et complète, la véritable cause du singulier malaise moral qu'elle n'avait cessé d'éprouver depuis qu'elle avait quitté Jacques.

Elle se répéta, dans une sorte de stupeur :

« Ainsi, je ne pourrai plus prier... »

Mais, en même temps que cette nécessité lui apparaissait terrible et presque inconciliable avec ses sentiments profonds et sa vie même, elle s'assura presque haut :

« Il ne peut rien m'arriver... Je suis une honnête femme... »

Elle se répéta : « Une honnête femme... »

Puis, tandis qu'elle frissonnait au son de sa voix, — ce son changé, anxieux, — elle voulut profiter du répit que lui donnait cette assurance : et, se rapprochant hâtivement du prie-Dieu, elle s'agenouilla.

Mais elle se mit à prier nerveusement, en ayant soin d'écarter toute pensée des mots qu'elle prononçait et, en quelque sorte, à condition. Et cette condition, qu'elle se refusait à examiner, était qu'aucun raisonnement, aucun remords, ne vînt, ce soir ou le lendemain, l'empêcher d'agir contre la vérité d'elle-même, et pour le pire.

Elle se hâta de se déshabiller pour, plus vite, pouvoir ne plus penser.

Cependant, dès qu'elle fut dans son lit, la lutte intérieure devint plus aiguë. Ses pensées se succédaient ou se pénétraient rapides, presque vivantes, comme dans une fièvre.

Par instant, c'étaient des scènes de son enfance ou de sa jeunesse : sa retraite de première communion, la chapelle basse, l'harmonium, les cantiques très purs, la senteur des feuillets de son livre de messe, et, par-dessus tout cela, et comme faisant vivre l'ensemble, une extraordinaire, une inexprimable impression de recueillement, de repos, de bien-être et de plénitude d'âme. Et main-

tenant cette impression retrouvée se faisait angoissante, lui causait un horrible sentiment de tristesse, comme d'irréparable perte.

Ou bien c'étaient des mots, des membres de phrases, cent fois répétés et qui lui revenaient en mémoire : « Mon Dieu je vous aime, de tout mon cœur et par-dessus toute chose... O mon unique bien, ma consolation et ma vie... Mon Dieu et mon tout... Adorable majesté de mon Dieu... » Et elle leur découvrait maintenant un sens plus émouvant encore que celui qu'elle avait accoutumé de leur donner et qui les dépassait, — à la fois comme un appel et un reproche. Il lui semblait que ce n'était plus elle qui les prononçait, mais que quelqu'un d'autre les prononçait pour elle. Quelqu'un qui lui tendait les bras en s'éloignant, quelqu'un vers qui elle sentait qu'elle voulait et qu'elle devait aller... Et tandis qu'elle restait muette et comme paralysée à la même place, tandis qu'elle se détournait pour ne pas le voir, et dans le même temps qu'elle en éprouvait une intense, une torturante douleur.

Par instant encore, sa pensée déviait, se perdait dans de petites minuties de détail.

« Quelle robe mettrai-je demain?... Le temps menaçait aujourd'hui... Emporterai-je le *gladstone-bag* ou seulement un sac de mains?... Pourvu que je ne rencontre personne à la station... »

Mais derrière ces pensées faciles, comme de surface, elle sentait la même appréhension obscure, profonde, acharnée, qui n'avait cessé d'accompagner toutes ses autres pensées et qui, maintenant, grandissait, accentuait son angoisse, lui oppressait la poitrine, lui serrait la gorge.

Un instant, elle pensa sincèrement de toute son âme :

« Comme je voudrais n'être pas catholique! Et qui me retiendrait alors? »

Longtemps, elle resta immobile, les yeux fixes, avec la même expression d'étonnement ou de stupeur, et sentant croître à tout instant l'oppression qui lui écrasait la poitrine, lui serrait la gorge.

Et, par moments, il lui semblait qu'elle se débattait contre quelque chose d'horrible et qui, à tout effort qu'elle tentait, l'enserrait, l'étouffait davantage.

Par moments encore, il lui semblait qu'elle ne pensait plus. Et elle n'avait plus alors que l'horrible impression de quelqu'un qui se sent pris de vertige au-dessus d'un abîme et qui se traîne sur les genoux en fermant les yeux pour, plus vite, pouvoir s'y jeter.

Georges Lechartier.

La suite prochainement.

ALEXANDRE HAMILTON

L'élection de Roosevelt à la présidence a été la victoire du parti républicain, le parti aristocrate de l'Union. Les conséquences de cette victoire apparaissent aux regards. Le président a annoncé, sinon entrepris, la lutte contre les excès que la démocratie rend dangereux en tout pays et que la démocratie américaine avait érigés en moyens de gouvernement. Il veut réfréner la vénalité des votes, contenir la puissance des trusts et des grandes compagnies qui dominaient de plus en plus les élections et disposaient des gens au pouvoir avec un cynisme scandaleux. Surtout il travaille avec passion à faire de l'Amérique une unité puissante dans le monde, à rassembler par l'*impérialisme* la force que l'esprit fédéraliste laissait divisée et faible.

Il accomplit ainsi ce que d'autres Américains avant lui ont préparé. La politique des Etats-Unis tend à entrer dans la voie ouverte par le génie d'Alexandre Hamilton, un des fondateurs de la nation américaine.

Aussi le moment était-il bien choisi pour rappeler l'attention sur Hamilton. C'est ce qu'a pensé une Américaine, Mrs Atherton, un des meilleurs peintres de mœurs politiques de ce temps.

The Conqueror est un roman historique fidèle à l'histoire. Du reste Mrs Atherton l'affirme dans le sous-titre : *Histoire vraie et romanesque d'Alexandre Hamilton.* Elle avait d'abord songé à écrire une simple biographie, puis la carrière du grand homme d'Etat se prêtait si heureusement à des développements pathétiques qu'elle ne put se résoudre à enfermer cette vie vraiment romanesque dans un cadre impersonnel. Elle a replacé les personnages dans leur temps, elle les a mis en présence et les a fait parler et agir comme ils ont dû le faire dans les événements dramatiques qu'ils ont traversés. L'histoire est respectée, l'auteur est scrupuleusement documenté, et si nous nous reportons aux ouvrages autorisés [1] qui ont trait à cette éqoque, nous ne pouvons lui

[1] *Works of A. Hamilton*, par Lodge ; par J.-C. Hamilton, *The works of A. Hamilton*, Federal edition. *History of the Republic. Writings of George Washington.*

reprocher la moindre inexactitude. Tout au plus un peu trop d'enthousiasme. Elle ne s'en défend point, et elle dit elle-même qu'une biographie sans enthousiasme est une pauvre chose.

Les premiers chapitres nous éclairent parfaitement sur les circonstances qui ont préparé la destinée de cet homme exceptionnel. Sa vie publique et privée ne sera plus tard que le reflet de sa naissance et de ses premières années passées sous les tropiques. M[rs] Atherton a étudié ses traditions de famille, elle a recueilli l'opinion des amis de sa jeunesse et des parents de sa mère, elle a visité les petites Antilles et a retrouvé les lieux tels qu'ils étaient du temps d'Hamilton et de ses ancêtres, et ainsi elle a reconstitué le caractère de l'homme d'après ses origines et ses hérédités.

Le grand-père maternel d'Hamilton, John Fawcett, réfugié huguenot, était venu s'établir vers 1615, aux Antilles, dans l'île de Nevis, où il cultiva la canne à sucre et acquit bientôt une situation considérable parmi cette population de planteurs, riches et grands seigneurs. La vie y était brillante et facile, faite de luxe et de plaisirs et de cette joie propre aux climats heureux. « A distance, Nevis a l'air d'un pic solitaire au milieu de l'Océan. Derrière le contrefort central s'étagent cinq ou six cônes moins élevés, coupés par des défilés où dévalent les torrents qui descendent des montagnes. Naguère les versants brillaient du vert clair des champs de cannes, ombrés des bocages sombres et frais de cocotiers, de magnolias et d'orangers... »

La femme de John Fawcett, Mary, très intelligente et de nature impétueuse, paraît avoir concentré toute son affection sur sa troisième fille, Rachel, qui lui ressemblait beaucoup de caractère et de visage. Rachel sera la mère d'Alexandre Hamilton. Elle reçut une éducation très soignée; sa beauté, sa gaieté et l'esprit brillant qu'elle tenait de son père, lui attirèrent de nombreux hommages. « Toutes mes filles font honneur à leur mari, lui disait Mary Fawcett, mais je veux que vous soyez la femme la plus distinguée des Antilles. » Dès l'abord, elle compromit ce but en faisant épouser à cette jeune fille, vive et passionnée, un homme qu'elle détestait, Michel Levine, riche Danois, qui l'emmena à Copenhague, la présenta à la cour où elle eut les succès les plus flatteurs. Mais leurs rapports devinrent bientôt intolérables, une séparation eut lieu, et Rachel retourna auprès de sa mère. Elle avait à peine vingt ans quand elle rencontra un gentilhomme écossais, James Hamilton, par une de ces belles et radieuses après-midi des tropiques : « Dès leur première conversation, le magnétisme de l'inévitable sembla les envelopper et les

unir jusqu'au plus profond de leur être, et malgré les efforts de Mary Fawcett, ils s'aimèrent. » Peu après, Mary mourut, Rachel et Hamilton s'installèrent à Charlestown, capitale de Nevis, et c'est là que naquit, le 11 janvier 1757, celui qui fut une des intelligences les plus remarquables de l'histoire, Alexandre Hamilton.

A quatre ans, « c'était déjà un enfant vif, séduisant et emporté, nous dit Mrs Atherton; à la moindre contrariété, il se jetait sur ses petits esclaves, les battait et ne cédait jamais, mais tous l'aimaient, car il était généreux et loyal. Il se mettait dans des colères terribles, comme le vieux John Fawcett, cependant il pliait toujours devant la tendresse de ses parents ». Vers cette époque, son père se vit obligé, par suite du mauvais état de ses affaires, de se réfugier dans l'île de Sainte-Croix avec sa famille et d'accepter la charge d'intendant d'une des propriétés de son beau-frère, Pierre Lytton. Le Rév. Hugh Knox, venu dans cette île pour évangéliser les planteurs, fut charmé par les facultés exceptionnelles d'Alexandre et se chargea de son éducation.

L'enfant avait une soif de savoir extraordinaire et ne connaissait guère les jeux de son âge. Il annonçait déjà ce qu'il devait être plus tard : « Rachel s'étonnait de sa gaieté inaltérable, de sa sensibilité excessive, de son irritabilité furieuse. Sous cette insouciante gaieté se cachaient une ténacité et une unité de but vraiment singulière. » Elle vivait tout entière pour cet enfant; James Hamilton avait trompé son affection : après avoir perdu sa position, en 1766, il quittait sa famille pour aller chercher fortune dans l'île Saint-Vincent, d'où il ne revint jamais. Rachel ne tarda pas à succomber à sa douleur, et le 25 février 1768, elle mourait, entourée des soins dévoués de son fils. C'est alors qu'elle lui adressa ces paroles prophétiques : « Souvenez-vous que vous devez être un homme illustre. Votre intelligence et votre volonté peuvent tout atteindre, visez donc toujours le but le plus élevé. Ecartez votre intérêt personnel quand il se trouvera en opposition avec les grands courants d'idées de votre temps. Vous êtes créé pour les diriger, et si vous ne vous identifiez pas avec eux, vous serez un insuccès. Vos passions sont violentes, vous aurez en vous un ferment de haine qui vous ruinera, vous ou vos ennemis, selon l'empire que vous saurez exercer sur vous-même. Vous possédez de l'honneur, du tact et une puissance de fascination et de domination irrésistible. Votre nature chaleureuse vous fera tant d'amis que cela seul me donne le courage de mourir. Quittez cette île le plus tôt possible. »

II

Alexandre brûlait du désir d'échapper à cet horizon étroit. Afin de réunir les fonds nécessaires à son instruction dans un collège américain, il entra comme employé dans la banque Cruger, à Sainte-Croix. Il acquit bientôt, par ses capacités et son travail, l'amitié de son patron qui lui confiait les affaires les plus importantes. En son absence, il assumait toute la responsabilité de la maison et il n'avait que quatorze ans. Ces années laborieuses lui furent une excellente préparation à la vie et lui apprirent à guider les autres, à se faire aimer et respecter. Mais déjà, implacable pour ses ennemis, il les écrasait de son ironie et les dominait par la seule puissance de sa volonté, ainsi nous le verrons agir plus tard avec ses adversaires politiques. Sa beauté physique s'affirmait : il avait le front large, les traits fins et expressifs, de grands yeux noirs étincelants d'ardeur, de gaieté et d'humour, un air de jeunesse qu'il conserva jusque dans l'âge mûr. Il était de taille moyenne, souple et bien proportionnée, et s'habillait toujours avec la dernière élégance.

Un terrible cyclone, qui dévasta en 1772 l'île Sainte-Croix, jeta enfin Hamilton hors de sa prison. « Etrange ironie dans l'histoire du monde, dit Mrs Atherton qui semble quelque peu fataliste; une île fut ravagée, des centaines d'hommes furent ruinés ou tués pour que l'un d'eux pût atteindre sa sphère d'activité. »

Seul, pendant tout un jour, Alexandre encouragea la population affolée, prenant les mesures urgentes et luttant contre le danger. Le lendemain, il en faisait un tableau si éloquent et si pittoresque à Hugh Knox, que celui-ci le pria d'écrire sur-le-champ ses impressions et de les envoyer au journal de Saint-Christophe. L'article eut un retentissement considérable, le gouverneur de Sainte-Croix s'intéressa au jeune auteur et engagea ses oncles à l'envoyer dans un collège américain.

Hamilton touchait enfin au comble de ses vœux, il ambitionnait la science, la gloire militaire; les grondements du cyclone lui semblaient un prélude aux succès du champ de bataille. Il n'envisageait pas encore les labeurs de l'homme d'Etat. Mrs Atherton nous le représente faisant ses adieux à la tombe de sa mère : « C'était par une belle soirée comme celle où son père et sa mère s'étaient rencontrés dix-sept ans plus tôt, il les revit et les confondit dans ce souvenir radieux. Il songea longtemps, les

effluves du passé l'envahirent et, pour la première fois, il pardonna à son père... »

Alexandre passa d'abord quelques mois au *Grammar School* d'Elizabeth-town; puis, à la fin de 1773, il entra au King's College de New-York, où il accomplit en deux ans le travail de cinq années. Il aimait en même temps à fréquenter les salons où il recueillait les succès que lui assuraient partout son esprit, son entrain et les agréments de sa personne. A la veille de la guerre de l'Indépendance, en 1774, il comprit la grandeur tragique de la cause américaine et il se rangea parmi les « fils de la liberté ». A dix-sept ans, il méritait avec sa plume le titre de philosophe de la révolution. Aristocrate de naissance, tous ses préjugés l'avaient incliné jusqu'ici en faveur de la couronne d'Angleterre et de la constitution britannique; du coup il comprit que les colonies ne luttaient pas contre un impôt quelconque, mais pour un principe, pour les droits justes et naturels de trois millions d'individus, travailleurs intelligents et honorables. Il étudia la question sur toutes ses faces et revint à New-York ardent patriote et ennemi de l'Angleterre.

Cependant l'indignation populaire devenait de plus en plus violente. Hamilton, membre d'un club républicain, enflammait la foule de ses harangues passionnées et de son irrésistible logique. On le voyait avec sa petite taille, sa beauté blonde et enfantine, sa mise élégante, dominer la multitude de toute la puissance de son éloquence, en appeler aux droits naturels, fondement des droits civils. Il finissait par un cri de guerre : « Le champ de bataille ou la servitude » et, buvant à l'indépendance, il prononçait ces paroles caractéristiques qui sont comme le résumé de sa courte mais glorieuse carrière : « Je m'engage corps et âme à servir la sainte cause des colonies, je lui voue ma vie, toutes mes énergies; je jure de combattre pour elle avec mon épée et de lui consacrer toutes mes facultés quand il faudra reconstituer ces colonies épuisées et créer un seul et grand Etat capable de tenir un rang honorable parmi les nations. Jamais je ne ferai intervenir mon ambition personnelle dans la chose publique. » Et lorsque ses amis doutaient de l'Union définitive, il disait : « Cela viendra, sinon les colonies cesseraient d'exister. La guerre n'est qu'un prélude, nous aurons ensuite la grande bataille des idées. Je lutterai pour l'Union jusqu'à ce qu'elle soit un fait accompli. » Il lutta, en effet, avec une volonté surhumaine. Ses brochures, d'un style clair, concis et hardi, révèlent une véritable divination de l'avenir de son pays, de ses ressources industrielles et commerciales. Il s'attirait une énorme popularité.

En mai 1775, toute réconciliation avec l'Angleterre étant jugée

impossible, les colonies organisèrent la résistance. Hamilton obtint le commandement d'un corps d'artillerie et se distingua par son intrépidité et son endurance. « Je me rappelle le jour où la compagnie d'Hamilton fit son entrée dans Princetown, dit un contemporain; c'était un modèle de discipline. A sa tête se trouvait un enfant; je m'étonnais de sa jeunesse, de son aspect menu, presque délicat. Quelle ne fut pas ma surprise lorsqu'il me fut désigné comme étant cet Hamilton dont nous avions tant entendu parler. » Après un échec des Américains à Monmouth, Alexandre écrit : « Il y a quelque chose de sublime à s'identifier absolument avec une cause au point de la suivre jusque dans les abîmes de son agonie, et de s'élever avec elle dans les hauteurs de son triomphe. J'étais obstiné à mourir quand la journée et tout notre espoir me parurent perdus. Le patriotisme est certainement une passion maîtresse, puisqu'elle peut dominer le *moi* à ce point. »

Ce fut pendant cette campagne qu'Hamilton rencontra Washington et se lia avec lui d'une affection étroite et quasi fraternelle. Il le considérait comme un être supérieur, isolé et splendide dans sa noblesse et sa grandeur, il l'aima toujours malgré quelques malentendus, et lorsqu'il eut cessé de le diviniser. L'alliance de ces deux hommes devait faire la gloire des Etats-Unis. Dans ses moments de loisir, Alexandre poursuivait ses études; ses livres annotés de sa main et ses cahiers attestent qu'il était déjà spécialement préoccupé par les questions économiques et financières. Sa force de réaction produisait le plus heureux effet sur Washington : « Vous possédez en vous un rayon de lumière, lui disait ce dernier; quand je suis avec vous, je sens se détendre le cercle de fer qui enserre mon âme, et j'en garde une étincelle qui m'éclaire pour le reste de la journée. »

Tout le monde connaît les péripéties de la guerre de l'Indépendance. Après la victoire, Washington se trouva en face de nouveaux périls : la jalousie et l'esprit séparatif des différents Etats. Il pria alors Hamilton de partager son pénible labeur : celui-ci hésita, il se croyait destiné à une glorieuse carrière militaire, mais l'appel flatteur de Washington l'emporta, et il vint lui prêter l'aide de sa profonde et lumineuse intelligence. L'énorme correspondance signée George Washington et traitant avec tant de compétence des sujets les plus divers est l'œuvre des jours et des nuits d'Alexandre Hamilton. Il s'employait heureusement dans les négociations les plus difficiles; sa nouvelle vie lui plaisait; il se trouvait en relation avec les hommes les plus distingués d'alors, et notamment avec La Fayette, qui devint un de ses meilleurs amis. Il aimait la société des femmes; ses succès

auprès d'elles l'avaient fait surnommer *the little lion*, « le petit lion ». Charmeur, tendre et passionné, il devait éprouver plus tard le danger de cette trop puissante fascination et tomber victime de ses propres triomphes.

C'est vers cette époque qu'il fit la connaissance d'Elisabeth Schuyler, une des filles du général Schuyler, grand seigneur féodal du Nord, et de suite ils éprouvèrent l'un pour l'autre un sentiment des plus vifs. Elle était gracieuse, agréable, intelligente, pleine de finesse et de tact, et l'esprit très ouvert à toutes les questions du jour. Cependant Hamilton hésitait à faire sa demande : l'illégitimité de sa naissance, cette dure humiliation de sa vie, l'arrêtait. Enfin il s'en ouvrit au général et obtint son consentement. Elisabeth aima toujours son mari avec une admiration profonde, elle s'adaptait merveilleusement à cette nature à la fois si forte et si complexe, elle savait comprendre son génie et partager ses pensées. De son côté, Alexandre ne cessa jamais de lui être tendrement attaché, malgré les caprices d'un cœur trop facilement ouvert à l'amour.

III

La division entre les Etats allait grandissant, ils se haïssaient tous mutuellement et refusaient de répondre aux réquisitions du Congrès; l'influence seule de Washington permettait le recrutement et prévenait les révoltes. Le général anglais Clinton, battu sur tous les points, mettait son dernier espoir dans la guerre civile. L'argent manquait, le gouffre de la dette publique se creusait de plus en plus, c'est alors qu'Hamilton — il avait alors à peine vingt-trois ans — adressa au trésorier-général, Robert Morris, sa fameuse *lettre sur les finances* du pays où il développait un vaste projet d'organisation sur lequel repose encore aujourd'hui la fortune des Etats-Unis. Le Congrès avait émis un grand nombre de billets, le pays manquait de numéraire, il fallait le faire rentrer. Le seul moyen de l'obtenir, selon lui, était de créer une banque nationale avec un emprunt pour capital. Il solidarisait le capital public avec le capital privé afin de forcer les riches, dans leur propre intérêt, à soutenir le gouvernement.

Morris n'osa pas mettre à exécution ce plan dans son ensemble, il fonda seulement la banque de Pensylvanie. « Ils en ramasseront quelques miettes, disait Washington à Alexandre Hamilton, mais ils n'en feront pas une loi. Nous sommes loin du but rêvé, enfin il faut nous contenter. »

Devant cette apathie de la nation, Hamilton écrivit à James

Duane une autre *lettre*, encore plus retentissante que la première; il lui signale le manque d'entente comme devant forcément amener la perte des Etats. Il insiste sur la nécessité d'un pouvoir central, ferme et solide; sa conception gouvernementale, admirablement adaptée au pays dont elle est devenue l'âme et la vie, révèle le coup d'œil profond et génial de l'homme d'État. Il insiste sur la création d'une banque nationale et d'un emprunt étranger. Il propose tout un système d'impôts, la répartition des services administratifs en départements distincts. Il réclame une *Convention* des États dans le but d'élaborer une constitution fédérale, où les États ne devront avoir d'autres privilèges propres, qu'une police limitée à la protection de la propriété et des droits des individus, et l'autorisation de lever certains fonds par des taxes intérieures.

Si l'on songe que c'est en 1780, dix ans avant la Révolution française, qu'une telle lettre a été écrite, on comprendra ce mot de Talleyrand dans ses *Etudes sur la République :* « Je considère Napoléon, Fox et Hamilton comme les trois plus grands hommes de notre époque, et si je devais me prononcer entre les trois, je donnerais, sans hésiter, la première place à Hamilton. Il a deviné l'Europe. »

Quelques-unes de ces mesures furent aussitôt appliquées, mais il fallut soutenir bien des luttes pour obtenir la *Convention* et, à partir de ce jour, Hamilton fut en butte à la haine du parti démocratique, partisan de l'indépendance de chaque État, dont le chef, Jefferson, taxait toutes ses propositions de visées monarchiques.

A la suite d'un malentendu des plus légers, Hamilton se sépara de Washington sans rompre pourtant ses rapports d'amitié. Il explique ainsi l'incident à son beau-père, le 18 février 1781 : « Cher Monsieur, depuis que j'ai eu le plaisir de vous écrire, un événement imprévu a changé ma situation, je ne suis plus aide de camp du général Washington. Cette nouvelle vous surprendra, et la manière dont elle est arrivée, encore davantage. Il y a deux jours, le général, en me rencontrant dans les escaliers, me pria de venir lui parler. J'y vais immédiatement, dis-je, et je descendis donner à M. Tilghman une lettre contenant un ordre de nature pressante. En retournant chez le général, je fus arrêté en chemin par le marquis de la Fayette, nous causâmes ensemble d'une affaire pendant à peu près une minute. Il peut certifier combien j'étais impatient de rejoindre le général, et comme je le quittais d'une manière qui aurait paru plus que brusque si nous n'avions pas été aussi intimes. Au lieu de trouver le général dans sa

chambre, comme toujours, je le rencontrai en haut de l'escalier où, m'accostant d'un ton fâché, il me dit : « Colonel Hamilton, « vous m'avez fait attendre sur le haut de l'escalier pendant « dix minutes, je dois vous dire que vous me traitez sans respect. » Je répondis posément, mais avec décision : « Je l'ignorais, Mon- « sieur, mais puisque vous le pensez ainsi et que vous croyez « nécessaire de me le dire, nous nous séparerons. — Fort bien, « Monsieur, si telle est votre idée », et je me retirai.

« Je suis persuadé que cette absence si sévèrement interprétée n'a pas même duré dix minutes.

« Moins d'une heure après, M. Tilghman vint, de la part du général, m'assurer de sa grande confiance en mon intégrité, en mon habileté, et de son désir d'avoir avec moi une explication cordiale pour dissiper un malentendu survenu dans un moment de colère. Je priai M. Tilghman de lui transmettre ma réponse : « Veuillez dire au général que j'ai pris ma résolution froidement, je « ne refuserai certainement pas une entrevue s'il la désire, mais « je serais heureux s'il voulait bien me permettre de la décliner. « Décidé à quitter l'état-major, je resterai toujours vis-à-vis de lui « dans les mêmes sentiments qu'auparavant... » Ses sentiments ne subirent en effet aucune atteinte et les deux grands hommes demeurèrent étroitement unis sur le terrain politique. « J'ai toujours détesté l'office d'aide de camp et son genre de dépendance, dit-il dans la même lettre, j'avais refusé de servir, en cette qualité, sous les ordres de deux majors généraux, seul Washington put triompher de ma résistance. Depuis, les difficultés et les ennuis que j'ai consenti à supporter pour des motifs d'utilité publique, m'ont convaincu de la nécessité de ne point accepter de réconciliation dans le cas d'une rupture... »

Bientôt Hamilton quittait l'armée. En 1782, après la naissance d'un fils, il résolut, afin de soutenir sa famille, d'étudier le droit; en quatre mois, il accomplit une tâche énorme et obtint le brevet d'avoué. C'est alors qu'il rencontra le jeune Aaron Burr, qu'il avait connu à l'armée. C'était un homme intelligent, brillant, mais égoïste, sans scrupule et sans patriotisme. Il nourrissait contre Hamilton une haine jalouse dont nous verrons plus tard les effets meurtriers. Celui-ci l'estimait à sa juste valeur, mais entretenait néanmoins avec lui des relations courtoises.

IV

Cependant, les idées d'Hamilton faisaient leur chemin au milieu du déchaînement des passions politiques. Les rapports des

séances du Congrès nous retracent des scènes journalières de la dernière violence; Jefferson, Clinton, Burr, de plus en plus menaçants, luttaient avec fureur pour l'autonomie des Etats. Pourtant, Hamilton triompha, le 14 mai 1787 une *Convention* nationale se réunissait à Philadelphie, et lui-même, député de New-York, prononça un très éloquent discours d'ouverture. « Je suis convaincu, disait-il, que nous devons fonder une République et que du peuple émane tout pouvoir politique. Mais je propose de chercher dans la constitution britannique les éléments de stabilité dont nous avons besoin. Si mes mesures ne sont pas adoptées, j'espère au moins inspirer l'urgence d'un gouvernement fort, et la méfiance pour notre gouvernement faible. » Sa logique passionnée, sincère et vibrante subjuguait la turbulente Convention et entraînait amis et ennemis. « J'ai un but, j'y arriverai, disait-il, voilà le moment d'étouffer tout intérêt personnel et de ne penser qu'au devoir patriotique. »

Sa gloire et son prestige lui avaient attiré l'admiration d'une femme dangereusement puissante, Mme Croix, dont on n'a jamais pu préciser exactement le rôle occulte. Elle tenait un salon politique fréquenté par tous les hommes célèbres du jour et cherchait à y attirer Hamilton. Celui-ci avait résisté jusqu'ici à ses manèges, ses amis s'efforçaient de l'en éloigner. « J'ai l'impression, lui disait Troup, que si vous connaissez cette femme, un désastre s'en suivra. Ou elle vous absorbera et ruinera votre carrière, ou elle trouvera moyen de vous perdre si vous essayez de la quitter. » En dépit de ces paroles prophétiques, Hamilton vint lui rendre visite :

« Quand il fit son entrée, elle se leva avec une profonde révérence, elle apparut, grande, mince, souple, noble d'allure en ses lignes splendides et son profil de patricienne. Sa chevelure disposée en tour seyait à l'ovale allongé de son visage, ses yeux violets, au regard profond, semblaient enfantins et naïfs quand ils étaient grands ouverts, et pleins de mystère sous les cils. Le nez se dessinait aquilin et petit, la narine hautaine, la lèvre supérieure un peu courte, et la lèvre inférieure pleine et empourprée avec un pli spirituel aux commissures. Les cheveux, d'un brun roux, reflétaient des nuances infinies, même à la lueur douce des bougies. Sous ces manières gracieuses et douces, se cachaient des passions violentes, une volonté impérieuse, un esprit fier et indépendant, une intelligence arrogante.

« Enfin, c'est vous, dit-elle doucement pendant qu'Hamilton s'inclinait pour lui baiser la main. Je vous ai attendu toute ma vie, monsieur, et j'ai pris soin depuis longtemps de vous assurer la bienvenue.

« — Ne me rappelez pas ces misérables mois perdus loin de vous, répondit-il galamment, soyez sûre madame, que je ne courrai point le risque de pareils reproches à l'avenir. »

Il la vit, en effet, de plus en plus fréquemment, surtout pendant les absences de sa famille. On peut affirmer que, s'il oublia ses devoirs auprès d'elle, son foyer lui resta toujours sa Mecque très chère. Il se montrait plein d'attention pour sa femme et ménageait sa santé délicate, surmenée par les obligations sociales, la direction de sa maison et l'éducation de ses huit enfants. Elle avait tout son cœur, et la vie sans elle lui eût paru impossible, mais il n'aurait jamais voulu lui découvrir les recoins haineux et troubles de son âme. A M[me] Croix, au contraire, il ne cachait rien ; c'était seulement dans le secret de sa présence qu'il fulminait, puis se calmait peu à peu ; il se laissait conseiller et apaiser. Elle lui faisait comprendre que plus il lui révélait les noirs abîmes de sa nature implacable, plus il était adoré, plus il trouvait de sympathie en d'autres abîmes semblables. Si elle n'eût été supérieurement intelligente, il se fût vite lassé, tandis qu'il pensait sans cesse à elle comme au plus subtil et au plus indispensable de ses amis, comme à un confident politique et intellectuel. Quand il paraissait la délaisser quelques semaines, elle se répandait en scènes violentes, en colères furieuses, car son amour touchait parfois à la haine, et son orgueil égalait ses passions.

M[rs] Atherton nous rend d'une manière saisissante les relations d'Hamilton avec M[me] Croix et le côté vraiment dramatique de la vie de cet homme qui semble avoir toujours vécu dans la tourmente. Le 17 septembre 1787, une partie de son but était atteint, la Constitution était votée, une constitution pas aussi forte qu'il l'eût souhaitée, mais basée cependant sur ses principes. Il allait s'efforcer maintenant d'obtenir le consentement des Etats. Il publia, à cet effet, en collaboration avec Jay et Madison, une série d'Essais signés Publius et intitulés le *Federalist*, où il expliquait au peuple la Constitution et la défendait contre ses ennemis avec une profondeur de vues, une clarté, une précision et une vigueur, dont aucun ouvrage de ce genre n'a jamais approché.

« Le *Federalist*, dit Guizot, est l'ouvrage le plus remarquable que j'ai jamais connu pour la mise en pratique des principes élémentaires de gouvernement. »

Une Convention des Etats fut réunie le 17 juin 1788, Hamilton avait redoublé d'énergie pour diriger les élections. Toute la lutte se concentrait sur sa personne, il incarnait le parti, il incarnait

la Constitution. Pendant trente jours, il harangua l'assemblée et l'agita de sa puissante émotion, illuminant les détails obscurs, discutant les sujets les plus arides : taxes, impôts, finances. Peu à peu, les Etats récalcitrants se rendirent; enfin, le 25 juin, la Constitution fut ratifiée à l'unanimité. Hamilton atteignait le faîte de sa grandeur, il était le héros du jour, acclamé par une nation entière. « Une immense procession, composée en majorité de gentilshommes, se déroula dans la ville, déployant des bannières décorées du portrait d'Hamilton; l'armée, les professions libérales, tous les métiers étaient représentés. Robert Troup et deux avoués notables portaient sur un coussin un magnifique exemplaire de la Constitution. Nicolas Cruger, l'ancien patron d'Hamilton, marchait à la tête des fermiers, dirigeant une charrue tirée par un triple attelage de bœufs. Le baron Polnitz montrait les merveilles de la nouvelle machine à battre le blé. John Watts, qui avait blanchi dans les charges les plus élevées de New-York, conduisait une herse traînée par des chevaux et des bœufs. Puis arrivaient les régents, les professeurs, les étudiants de Colombia College en costume académique, les membres de la Chambre de commerce et les membres du barreau. D'innombrables sociétés, avec leurs bannières respectives, et les Cincinnati. Au centre apparaissait le grand navire fédéral orné de cartouches au nom d'Hamilton. Quant à lui, il se tenait sur un balcon dans le Broadway, avec sa famille, les Schuyler, Madison, répondant aux saluts et aux acclamations.

Ce fut peut-être le jour le plus heureux et le plus triomphant de sa carrière; les noirs abîmes de sa nature sommeillaient, sa gloire était sans ombre, il savait qu'il avait encore d'autres hauteurs à escalader et qu'il les escaladerait.

V

La présidence de la République fut offerte à Washington, il hésitait, il l'eût même refusée sans l'intervention d'Hamilton qui le supplia de l'accepter, dans une longue lettre éloquente, pleine de mouvement et de décision, telle qu'il pouvait seul se permettre de l'écrire : « Un citoyen d'une autorité aussi grande que la vôtre, insistait-il, ne saurait se refuser à prêter ses services dans une affaire si essentielle à l'avenir d'une nation et à la prospérité d'un gouvernement nouvellement institué. Laissez-moi vous dire que ce serait déroger à votre gloire que ne point risquer cette nouvelle épreuve... »

Le 6 avril 1789, le nouveau président fit son entrée à New-

York et y tint sa cour avec toute la pompe d'un souverain. La ville sortit de ses ruines, les réceptions furent brillantes; « Washington y parut en grand costume, culotte de satin avec jarretières à boucles de diamants, le bicorne sous le bras et au côté l'épée de cérémonie dans un fourreau de chagrin vert. Il faisait le tour du salon, adressant un mot à chaque personne; sa dignité, sa réserve glaciale affectaient toujours la température des réunions qu'il honorait de sa présence, mais comme président il était entouré d'une auréole, d'un éclat surhumain, le pouvoir se divinisait en lui. Il se rendait au Congrès en grand appareil dans une luxueuse calèche capitonnée de satin crème et tirée par six magnifiques chevaux blancs; on les enduisait, la veille, d'une pâte blanche qu'on polissait et qu'on faisait briller le lendemain comme de l'argent. » Quand il passait dans son carrosse conduit par des postillons et précédé d'un piqueur, la foule le contemplait fière et satisfaite. Les peuples les plus démocrates aiment la splendeur et le prestige de l'autorité par un goût de magnificence inhérent à l'homme.

Cependant la Révolution française allait avoir son contre-coup dans le monde entier; l'Amérique en suivait les phases avec une curiosité passionnée et s'intéressait vivement au rôle qu'y jouait alors un de ses anciens généraux, La Fayette. Le 6 octobre 1789, Hamilton lui écrivait avec son profond coup d'œil d'homme d'Etat : « Mon cher ami, je n'ai pas vu sans un mélange de plaisir et d'appréhension, la marche des événements dans votre pays. Partisan de la liberté, je me réjouis de vos efforts pour l'établir, mais je m'inquiète du résultat final de cette tentative et du sort de ceux que j'estime et qui y sont engagés. Dans le cas d'un succès, je crains le danger d'innovations qui n'apporteraient pas la vraie félicité à votre nation. Si vos efforts ont abouti quand vous recevrez cette lettre, vous vous demanderez pourquoi ce mauvais présage à l'heure où toutes les apparences vous donnent raison. Je vous dirai franchement que j'ai peur de dissensions parmi vos nouveaux amis à cause de la nature de votre constitution; j'ai peur du caractère véhément de votre peuple qui pourrait trouver plus facile de conquérir que de garder avec modération quand vous l'aurez mis en mouvement. J'ai peur des réclamations de vos nobles qui pourraient ne pas être disposés à se soumettre aux sacrifices demandés; j'ai peur des rêveries de vos philosophes qui paraissent avoir une grande influence; leur doctrine purement spéculative vous amènerait à des subtilités incompatibles avec la nature humaine et le tempérament français. Voilà, mon cher marquis, quelles sont mes craintes. Mes vœux pour

votre succès personnel et pour la cause de la liberté sont incessants.

« Vous saurez, avant de recevoir ces lignes, que j'ai été mis à la tête des finances de mon pays... »

Hamilton venait d'être nommé, en effet, secrétaire du Trésor : « Les finances exercent sur moi une fascination au-dessus de toute autre », disait-il. Il avait à faire face à une situation des plus embarrassées : le pays était à la veille d'une faillite, ses dettes intérieures et extérieures s'élevaient à 80 millions de dollars, il existait une quantité incalculable de papier sans valeur, des retards considérables d'intérêts, et presque point d'espèces. Dans son rapport sur le crédit public, Hamilton demandait l'émission de papier d'Etat, mesure destinée à devenir la pierre angulaire du gouvernement fédéral. Il revenait sur son projet longtemps caressé d'une banque nationale, proposait une loi sur la régie et soutenait que le gouvernement devait prendre à sa charge la dette des Etats (*the assumption of the state debt*). Cette dernière proposition souleva les plus violentes discussions et divisa le Congrès en *assumptionists* et en *anti-assumptionists*.

Hamilton parvint cependant à faire prévaloir son opinion, mais des défections se produisaient autour de lui et il n'avait pas l'art de se concilier les partis. « Conduire les conducteurs d'hommes exige une attention toujours en éveil, disait Muhlenberg, diriger les masses est un jeu en comparaison. Hamilton est un magicien, mais trop impatient, trop arrogant; malgré son empire sur les esprits, il perdra peu à peu ses partisans, et Madison n'est pas le moins important. »

Hamilton n'avait pas su conserver cet homme énergique, éloquent, patriote zélé, mais sans individualité et toujours à la remorque de quelqu'un et qui maintenant suivait Jefferson et sa démocratie ardente. D'autre part Burr, avocat général, travaillait sans scrupule à sa ruine. Son amie d'enfance, Kitty Livingstone, l'avertit d'une faction formée contre lui : « Mettez Burr sous vos pieds, lui disait-elle, et tenez-le là tant que vous pourrez. Sa jalousie est malsaine et vous écrasera. Votre confiance en votre génie vous empêche de voir les turpitudes des autres. Je redoute le moment où vos façons impérieuses et votre dédain des êtres inférieurs déroberont le terrain sous vos pas... »

Quand le Congrès s'ouvrit, le 6 décembre 1790, Hamilton se trouva en face de trois puissants rivaux, Jefferson, Madison et le sénateur Monroe, opposés à toutes ses mesures et résolus à combattre en lui le flot monarchique qu'ils redoutaient. L'attaque de ses ennemis transformait Hamilton en un colosse de haine. Haine démesurée, en proportion avec l'ampleur de ses facultés et la

puissance de ses passions. Il résolut de chasser Jefferson du cabinet; son ami dévoué, Washington, suivait avec crainte le déchaînement de sa nature violente. Malgré une furieuse opposition, la loi passa; le 17 juin 1791, la Banque nationale et peu après les droits de régie furent établis. Hamilton donna successivement pendant cette session de très importants rapports sur le commerce avec l'Inde et la Chine, sur l'emprunt hollandais et sur les manufactures. La prospérité du pays augmentait grâce à son excellente administration, son département fonctionnait dans un ordre parfait, ses successeurs l'ont pris depuis tel qu'il l'avait créé, avec l'admirable organisation de ses moindres détails et sans y faire de changements notables.

Vers cette époque, Hamilton eut à subir un nouvel assaut de ses ennemis : une de ses admiratrices, la femme d'un certain Reynolds, n'ayant pas obtenu tout le succès qu'elle attendait de sa galanterie, se vengea en l'accusant auprès de son mari de tentative de séduction. Celui-ci exigea mille dollars pour prix de son honneur outragé, sous peine d'en informer Mme Hamilton. C'était un piège. Hamilton, guidé par sa tendresse pour sa femme et par la crainte d'un scandale qui eût compromis la dignité du gouvernement, si étroitement lié à sa personne, paya la somme, mais il conserva la correspondance.

VI

Les démocrates attaquaient de plus en plus âprement les tendances monarchiques du gouvernement, l'étiquette et le luxe de « la cour » de Washington : les rivalités s'exaspéraient à mesure que les élections pour la présidence et la vice-présidence approchaient. Hamilton écarta Burr et Jefferson, et appuya John Adams pour la vice-présidence, en opposition avec Clinton. Il ne se faisait pas d'illusion et sentait bien que de ce choix dépendait le succès ou l'insuccès de ses mesures; sa rage contre Jefferson était aussi personnelle que politique. Il prit pour organe *the United States Gazette*, et Jefferson *the National Gazette*, et un véritable duel commença. On chercha d'abord à réveiller contre Hamilton l'affaire Reynolds, on l'accusa de corruption, mais il produisit la correspondance et réduisit promptement ses ennemis au silence. Ensuite on le somma de fournir un projet pour la réduction de la dette nationale et la justification de sa gestion. Hamilton travailla jour et nuit pour satisfaire à cette demande captieuse et publia trois rapports où il établissait un projet de réduction de la dette et rendait compte jusqu'au dernier sou de

l'emploi des deniers publics, de chaque ordonnance, placement ou paiement. Et encore une fois il triompha de ses ennemis... du dehors, mais au dedans de lui tout était amertume et colère. Seules, les visites journalières de Washington lui étaient un réconfort. Seule, sa fille, Angélique, parvenait à le pacifier. Cette enfant, intelligente, prodigieusement sagace, devenait sa confidente, il lui semblait voir en elle l'âme de Rachel, de cette mère adorée qui l'avait deviné tout entier. Angélique reflétait jusqu'aux expressions du visage de son père, elle veillait à la porte de son cabinet quand il travaillait, et restait là des heures et des heures à l'attendre. Elle répercutait sa vie comme les ondes sonores répercutent le son dans l'espace.

La mort de Louis XVI amena dans le cabinet de nouveaux dissentiments. Fallait-il intervenir ou garder la neutralité dans la guerre entre la France et l'Angleterre? fallait-il recevoir l'ambassadeur de la République française? Jefferson inclinait pour l'intervention. La Révolution de 1789 et la haine de l'Angleterre l'avaient rendu fou de démocratie; son extérieur correspondait à ses idées, « il étonnait New-York avec ses cheveux roux mal peignés, sa grande figure rouge couverte de taches de rousseur, ses énormes pieds, ses énormes mains, ses vêtements râpés et ses culottes rouges à la française. Sûrement, il déplaisait à Washington ». Malgré ses efforts, la neutralité fut observée, mais au prix de quelles luttes! Hamilton et Jefferson en vinrent aux dernières injures.

« Retournez à vos îles! criait celui-ci au fils de Rachel Levine, votre place n'est pas ici au milieu de gens de naissance honorable. Il est monstrueux que ce pays soit gouverné par un bâtard étranger! »

De tels outrages dépassaient la mesure, un moment de stupeur suivit. Jefferson s'enfuit, saisi de honte sans doute, tandis que le ministre de la guerre maintenait Hamilton dans ses bras. Et quand Washington, indigné, eut fait évacuer la salle, seul à seul avec son ami, il le serra contre son cœur en lui disant : « Mon enfant, mon cher enfant! »

Jefferson dut donner sa démission et faire des excuses à Hamilton.

Celui-ci quitta ses fonctions de secrétaire du Trésor pour reprendre sa profession, mais il continua néanmoins à être le bras droit de Washington et à s'occuper des affaires publiques. Ce fut pendant l'été de cette année 1794 qu'eut lieu le voyage de Talleyrand en Amérique; les deux hommes d'Etat conçurent l'un pour l'autre une amitié et une admiration réciproques, et Talley-

rand regretta toujours celui qu'il appelait « la huitième merveille du monde ».

En 1797, quand Washington résigna ses fonctions, John Adams fut élu président et Jefferson, vice-président; le premier représentait le parti au pouvoir ou fédéraliste, et le second, le parti anti-fédéraliste. Hamilton avait ménagé cette opposition pour contrebalancer l'influence jalouse et violente d'Adams, qui lui garda toujours rancune de cette manœuvre. C'était un homme irascible et ambitieux, sans aucun agrément extérieur, pourtant il en imposait par sa haute taille droite et ferme; son grand front semblait se prolonger jusqu'au bout du nez, le regard aigu et les lignes dures de la bouche décelaient une irritabilité indomptable. Sa femme, une des plus intelligentes et des plus spirituelles de son temps, lui attirait la popularité qui le fuyait. Ce vieux et sauvage puritain est resté une des grandes figures de l'histoire de l'Union par son intégrité et la profonde honnêteté de ses convictions.

Les divisions du pouvoir devaient forcément amener des chocs et des dissensions. Le succès de Jefferson était proche : lorsque les fédéralistes publièrent des lois contre les séditieux et les étrangers, il les attaqua avec virulence dans ses célèbres « résolutions de Kentucky », il accusa ses adversaires de s'arroger les droits d'une monarchie absolue et de violer la Constitution et les privilèges des Etats en exilant les étrangers et en restreignant la liberté de la presse. C'était un coup de maître et aussi un ferment de guerre civile. Sur ces entrefaites, Washington mourait en décembre 1799; seul il avait pu jusqu'alors dominer les factions de son pays par la noblesse et la modération de son caractère. « L'Amérique a perdu son sauveur et moi un père », disait Hamilton. Et il avait raison, car Washington calmait ses passions haineuses; le frein disparu, elles allaient le jeter dans des luttes de personnes et causer sa ruine.

Il allait rencontrer une ennemie bien autrement implacable : Mme Croix, dont il s'était séparé à dater du jour où sa femme avait été instruite de sa liaison par Mme Reynolds.

VII

Burr s'était mis au service de Mme Croix, ou plutôt Mme Jumel, car elle venait d'épouser un Français, un certain Jumel, qu'on suppose envoyé par Bonaparte en Amérique, dans le but de fomenter des troubles à l'aide de fonds, apparemment inépuisables, et dont l'implacable femme profita pour satisfaire sa haine

contre Hamilton. Poussé par l'ambition, la jalousie et le besoin d'argent, le peu scrupuleux Burr accepta ses offres; la caisse complaisante de son alliée lui servit à acheter les votes et à préparer l'élection de Jefferson.

« Burr, disait Hamilton, a converti des milliers de personnes à un parti qui lui est aussi indifférent que le parti opposé. S'il réussit, Jefferson sera président, et alors où irons-nous?... » Décidé à écarter Adams, dont la politique violente divisait les rangs, il lui opposa le fédéral Pinckney. La situation était des plus graves, la surexcitation publique à son comble menaçait de dégénérer en un sanglant conflit. Hamilton et ses amis se jetèrent à corps perdu dans la lutte contre les Jeffersoniens. Mais au dernier moment, Pinckney refusa d'opposer sa candidature à celle d'Adams, le parti fédéral déjà très affaibli par les récentes lois contre les séditieux et les étrangers, succomba sous ces querelles intestines et Jefferson fut élu.

Hamilton, exaspéré de voir à terre la cause à laquelle il avait voué sa vie, porta toute sa fureur sur Adams qu'il accusait de la ruine de son parti, et finalement de cette dernière défaite. Aussi âpre dans sa haine, Adams publia contre lui les accusations les plus venimeuses. Hamilton riposta par un pamphlet intitulé : « *La conduite publique et le caractère de John Adams* », chef-d'œuvre d'ironie acerbe et mordante dont on a dit : Il n'est pas un ami d'Hamilton qui ne sacrifierait un de ses plus grands succès à l'honneur de pouvoir l'annuler. Troup en pâlit d'effroi : « Vous allez publier cela, s'écria-t-il, et le signer de votre nom! Vous êtes placé trop haut dans l'opinion pour vous permettre d'agir ainsi; ce pamphlet est indigne de vous, c'est une faute, même s'il ne tombe pas entre les mains des jacobins. Vous sacrifiez à la pire de vos passions tout ce que vous avez si noblement servi jusqu'ici. »

Hamilton le comprenait mieux que personne, mais sa haine l'entraînait et le pamphlet parut, à la grande joie des démocrates. On le voit se confier à sa fille Angélique et puiser auprès d'elle réconfort et sérénité. Désormais il se retira davantage de la vie publique, et se consacra à l'exercice du droit où il obtint une haute réputation par son talent et son désintéressement.

Il amassa une assez belle fortune pour ses huit enfants dont il s'occupait avec un soin constant. Mais le règne de l'argent lui fut toujours odieux; les Américains lui en ont gardé un certain dédain.

Il continuait à soutenir son parti avec sa plume éloquente, et en octobre 1803 il s'opposa de toutes ses forces à la candidature

de Burr pour le gouvernement de New-York, il pressentait dans cette élection des germes certains de guerre civile, de sécession et une poussée démocratique fatale à l'union constitutionnelle. « Pourquoi exposer encore votre vie? lui disait Troup; vous enfoncez un nouveau clou dans votre cercueil. » En effet, Burr et Mme Croix ne respiraient que vengeance. L'astucieux politicien, vaincu, à bout de ressources, accablé de dettes, somma Hamilton, en juin 1804, de reconnaître ou de désavouer certains passages de ses écrits, calomnieux et offensants pour lui, disait-il. Mis dans l'impossibilité de se justifier sur des données aussi vagues, Hamilton accepta la provocation de son ennemi malgré ses préventions contre le duel. Il prit son parti avec ce sang-froid et cette philosophie qui lui étaient habituels; pendant les quinze jours qui précédèrent le duel, il s'occupa de mettre de l'ordre dans ses affaires; il sut en garder le secret le plus absolu et ne rien perdre de sa gaieté avec sa famille et ses amis. Personne ne soupçonna donc le drame prochain de sa destinée, sinon la femme dont la passion survivait toujours et s'était changée en haine.

Elle vint trouver Hamilton dans son cabinet de travail quelques jours avant le duel. Cette scène fournit au roman un tableau pathétique.

— A quoi dois-je l'honneur de cette visite? dit-il en lui offrant un siège.

— Je suis venue vous dire, répondit-elle sans s'asseoir, que vous allez mourir de la main de mon député, je vous le répète, parce que je veux que votre dernière pensée soit pour moi.

— Pourquoi agissez-vous ainsi? Vous ne m'aimez plus et il y a longtemps que votre haine aurait dû s'émousser.

— Ni ma haine ni mon amour n'ont cessé une seconde.

Et elle lui raconta la raison de son second mariage, sa politique et ses intrigues.

— Tout en vous haïssant et en vous nuisant par mon jacobinisme, j'espérais vous voir revenir à moi... Et maintenant vous vous attendiez, n'est-ce pas, à des années de bonheur au milieu de votre famille; les durs moments sont passés et il vous serait doux de rester dans la vie, eh bien, vous en partirez! Et je prierais Dieu, si telle était mon habitude, que ces derniers jours vous versent toutes les agonies de la séparation dont j'ai tant souffert, et dans lesquelles je me suis débattue depuis onze ans.

— Je regrette amèrement la peine que je vous ai causée, et si cela peut vous faire plaisir, sachez-le, je pars malgré moi, avec un déchirement de cœur, mais je ne frapperai pas Burr.

— N'importe, je serai la première à crier haro!

— Si jeune et si brutale! Votre conscience ne vous tourmentera-t-elle jamais?

— Je suis trop intelligente pour me soumettre à la conscience, et j'aime mieux souffrir avec vous hors de ce monde que dans ce monde. Ici-bas, j'ai enduré tout ce qu'une créature humaine peut endurer, l'un de nous deux doit mourir. Plus d'une fois, j'ai été sur le point de me tuer et vous aussi, mais la possibilité de vous nuire me donnait une satisfaction délicieuse, et puis j'espérais toujours...

La rencontre au pistolet eut lieu, le 14 juillet 1804, dans un petit bois proche du château d'Hamilton, sur les bords de l'Hudson. Il ne tira pas sur son adversaire, comme il l'avait résolu; il tomba au premier coup de feu et mourut à quarante-sept ans, après trente heures d'affreuses souffrances, au milieu de sa famille et de ses amis. Sa fille Angélique, cramponnée au pied de son lit, reflétait ses tortures avec une acuité intense, et lorsqu'elle le vit rendre le dernier soupir, elle jeta un cri de désespoir qui se termina dans un rire de démence. Elle ne recouvra plus la raison pendant sa longue vie de soixante-dix-huit ans.

La mort d'Hamilton fut considérée comme un malheur public, la foule indignée demandait avec fureur la punition du meurtrier. Le jour des funérailles, tout New-York fut tendu de noir, on rendit à sa dépouille les honneurs militaires, et Morris, un de ses plus fidèles amis, prononça quelques paroles vibrantes : « Il n'a jamais perdu de vue vos intérêts, dit-il au peuple, et je déclare devant Dieu, en présence de qui nous sommes assemblés, que dans ses conversations intimes et les plus confidentielles, son unique préoccupation était votre bonheur et votre liberté. Forcé de quitter la vie publique, il ne cessa jamais de travailler à la grandeur de la patrie. Il ne craignait rien pour lui-même, mais il redoutait qu'on abusât de votre confiance et qu'on vous conduisît à la ruine par de fausses professions de foi, et il y veilla avec un souci de tous les instants... »

Hamilton fut en effet un grand patriote, son histoire domine celle des colonies américaines; l'une et l'autre sont étroitement unies, et si nous embrassons son œuvre d'un regard d'ensemble, nous voyons qu'elle fut éminemment créatrice. Il inventa l'Union, si l'on peut s'exprimer ainsi, il tira d'éléments épars, divers et confus, une forme de gouvernement avec tous ses rouages, financiers, économiques et sociaux, il la mit en mouvement, la lança, telle une puissante machine si admirablement conçue dans ses moindres détails, qu'elle fonctionne encore maintenant comme au premier jour.

Il eut vraiment le sens génial du caractère des peuples et du

régime le meilleur à chacun d'eux. « Ce n'est pas la peine de vous développer mes opinions politiques, écrivait-il le 6 janvier 1801 à La Fayette. Je vous dirai seulement que je pense avec Montesquieu qu'un gouvernement doit aller aussi bien à une nation qu'un manteau à un individu, et ce qui peut être bon à Philadelphie, peut être mauvais à Paris et ridicule à Saint-Pétersbourg. » Il fournit aux Américains le manteau le mieux approprié à leurs mœurs, dans une certaine mesure, car son action a été souvent entravée, et les démocrates l'ont empêché de réaliser complètement sa pensée. A un groupe social encore flottant et vague, il donna une philosophie, des dogmes politiques, une âme nationale enfin; les Américains l'ont un peu oublié et l'Europe ignore presque un des plus grands hommes des temps modernes.

Hamilton n'avait pas le caractère des colons du continent, il n'était pas né dans le milieu intransigeant et fanatique des durs puritains et des Quakers austères, il venait d'une terre plus riante et plus douce dont il leur apporta le charme et la séduction. Nul homme ne rappelle mieux ses atavismes, ses ancêtres, dont il tenait par les femmes, l'esprit, l'intelligence, les agréments physiques, la sensibilité vive, les passions ardentes; par ses aïeux huguenots, l'irritabilité obstinée, la nature violente et batailleuse et toutes les énergies du lutteur. Aristocrate par goût et ensuite par raisonnement, il eut son heure de triomphe avec Washington, puis il tomba sous le flot démocratique de Jefferson; son parti, un moment vaincu, revit aujourd'hui, et son esprit anime la génération actuelle. Il a trop fortement pétri la nation américaine pour qu'elle ne garde pas l'empreinte indélébile de sa main puissante; et l'on ne saurait se rendre compte de l'état politique actuel de l'Union si l'on ne connaît pas Hamilton.

Nous ne pouvons nous empêcher de déplorer en terminant la faute malheureuse dont il a été la victime. Nul homme n'a plus souffert de ses erreurs et n'en a porté plus lourdement les conséquences. Ses heures d'oubli l'ont suivi, persécuté et conduit à la mort. Sa fin apparaît comme une expiation à laquelle il semble s'être soumis avec une résignation douloureuse. Ne se voyait-il pas arraché en pleine vie, en pleine maturité, à sa famille, à sa mission, à son labeur fécond? L'Union, l'Amérique tout entière eussent sans doute profité encore de longues années de son génie, si une passion néfaste, à laquelle il avait sacrifié un instant, ne s'était dressée contre lui pour le perdre et briser sa carrière. C'est l'ombre de cette grande gloire.

Jean Teincey.

LA CRISE SUCRIÈRE

La baisse excessive des sucres préoccupe les départements betteraviers. Si les fabricants et les cultivateurs ne sont pas tout à fait d'accord sur les causes de la crise et sur les moyens de l'atténuer dans la limite du possible, ils sont d'accord pour en rejeter toute la responsabilité sur la spéculation qui vient, par deux catastrophes retentissantes, de jeter le trouble dans le marché des sucres.

La spéculation, certes, n'est pas défendable quand elle n'a pour objet que d'acquérir ou de grossir des fortunes sans le concours du travail, facteur nécessaire de toute richesse légitime. Le capitaliste qui achète d'énormes quantités de marchandises dont il ne prendra jamais livraison, dans le seul but d'influer sur la hausse et d'encaisser des différences, fausse la relation normale de l'offre et de la demande et s'expose à porter un préjudice soit au producteur, soit au consommateur. Lorsque la nature des choses, qu'il a en vain voulu violenter, a raison de son audace, il entraîne dans sa ruine ceux qui lui ont fait confiance. Ce vilain côté de la spéculation n'apparaît aux esprits inattentifs qu'au lendemain de la chute des grands joueurs, et alors, de tous côtés, on se tourne vers le législateur pour demander une protection pour les victimes et des rigueurs contre les spéculateurs. Le conseil général du Rhône fait sa partie dans ce concert, et émet le vœu « que les pouvoirs publics avisent au plus tôt à prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les fraudes, protéger le commerce honnête et le consommateur contre les coups de la haute spéculation ». Rien de mieux. Si l'on détermine la limite précise entre la spéculation et le marché sérieux, il faudra applaudir aux mesures qu'elles prendront contre les aventuriers du marché. Mais l'œuvre a été tentée sous une précédente législature; elle a abouti seulement, par l'abolition de l'exception de jeu, à avertir les spéculateurs qu'ils ne pourraient plus dorénavant échapper à la responsabilité de leurs faux calculs.

On se tromperait, d'ailleurs, absolument en attribuant à la spéculation seule la crise actuelle du sucre. Peut-être a-t-elle exa-

géré la hausse; elle ne l'a pas faite. Peut-être le désastre de deux grands joueurs a-t-il précipité la baisse; il ne l'a pas faite davantage. La hausse et la baisse ont des causes normales qui sont la rareté et l'abondance. Rareté seulement relative; abondance due en partie à l'imprévoyance des producteurs, qui se sont faits surproducteurs. C'est la tendance naturelle de toutes les industries, lorsqu'une marchandise est de bonne vente, d'en jeter sur le marché la plus grande quantité possible pour profiter des hauts prix. Mais c'est aussi leur écueil : l'encombrement amène la réaction et le bénéfice fait place à la perte. Toutes les fois que la production n'est pas maintenue dans la mesure que la prudence doit régler, un malaise fatal s'ensuit. Les crises qu'ont traversées le tissage et la métallurgie n'ont pas d'autre cause que la surproduction. L'industrie sucrière n'a pas plus qu'une autre échappé à cette logique des faits. Toutefois son imprévoyance est plus excusable, à raison de l'instabilité du régime légal qui lui est imposé. Depuis l'époque des vieilles bassines où le jus de la betterave s'évaporait à air libre jusqu'au jour où le génie industriel a découvert les procédés perfectionnés de la diffusion et de la cuite dans le vide, la fiscalité a suivi pas à pas les progrès de la sucrerie, dont elle a fait l'une de ses vaches à lait préférées. On peut feuilleter le bulletin des lois; il y a peu d'années où il ne contienne quelque disposition concernant les sucres, et si, par hasard, on y trouve une loi de faveur, cette loi n'a pour but que de conserver au budget sa source alimentaire.

En 1884, la sucrerie française était près de succomber sous la concurrence de l'Allemagne, dont les progrès avaient devancé les nôtres. Avec moins d'impôts, une main-d'œuvre moins chère, une matière première plus riche, avec, surtout, leurs primes à la fabrication, nos rivaux l'emportaient sur le marché étranger au point de nous rendre toute exportation impossible. Notre consommation intérieure étant impuissante à épuiser la production, c'était pour l'industrie un énorme préjudice et pour nos départements de culture intensive une révolution plus fâcheuse encore pour les ouvriers agricoles que pour les propriétaires. Les sucres alors rapportaient au Trésor 145 millions par an; cela valait la peine que le ministre des finances s'en occupât. On crut faire merveille en adoptant pour la France le système qui réussissait à l'Allemagne; on prit pour matière imposable la betterave en lui attribuant un rendement légal, au delà duquel l'excédent était indemne. Le bénéfice du fabricant consistait à se faire payer par le consommateur un impôt qu'il n'avait pas avancé, et sa part fut si belle que bientôt l'Etat lui en réclama la moitié. Ce système, rationnellement indéfendable, dont le consommateur faisait tous

les frais, eut des résultats excellents : il poussa l'industriel à perfectionner son outillage et le cultivateur à améliorer ses méthodes. A la betterave pauvre, qui produisait 5 ou 6 pour 100 de sucre, succéda la betterave riche, qui en produit 12 ou 14. Les recettes du Trésor s'élevèrent, en peu de temps, de 145 à 200 millions. Tout était donc pour le mieux, surtout pour l'Angleterre, à qui nous fournissions du sucre à 5 sous le kilo, quand on le payait chez nous 18 ou 20.

Lorsque les Allemands constatèrent que nous étions à peu près sur le pied d'égalité avec eux, ils donnèrent des primes directes à l'exportation; la France s'empressa d'accorder des primes directes. On comprit enfin qu'il n'était guère possible de persévérer dans cette voie de surenchère; la conférence de Bruxelles eut pour objet d'y mettre fin.

A partir de 1903, toutes primes directes et indirectes sont abolies. Plus d'excédents indemnes; l'industrie sucrière est livrée à ses propres forces et subit la crise qu'avaient prévue les adversaires de la loi de 1884. Notre infériorité vis-à-vis de l'Allemagne est rétablie; celle-ci a toujours sur nous l'avantage de ses impôts moins lourds, de sa main-d'œuvre moins chère; elle produit plus économiquement. Elle a de plus l'instrument de ses cartels, interdits en principe par la convention de Bruxelles, maintenus en fait, qui règlent souverainement les conditions du marché, ne livrent la marchandise qu'en proportion des besoins, et, sur le bénéfice de la vente intérieure, se réservent une marge pour les sacrifices de l'exportation. Quand les Chambres furent appelées à ratifier l'accord de Bruxelles, elles comprirent que notre exportation était compromise, sinon perdue, et que l'industrie sucrière française n'avait d'avenir, du moins pour longtemps, que sur le marché national. La consommation était compromise par un impôt excessif; il fallait lui permettre de se développer. M. Rouvier, aussi hardi que sage, donna le rare exemple d'un ministre des finances qui consent à diminuer l'impôt pour sauver une industrie. Il proposa et obtint que la taxe du sucre fût ramenée de 64 à 27 francs. Le résultat fut meilleur encore qu'on ne l'espérait, et l'on put constater de quel poids l'exagération de l'impôt sur les objets de première nécessité pèse sur la consommation : de septembre 1903 à septembre 1904, la quantité de sucre livrée au public passa de 414 000 tonnes à 699 000. En un an, la consommation s'était accrue de 280 000 tonnes, soit de 68 pour 100. On eut le tort de se griser de ce résultat et de le considérer comme définitif; il avait trois causes, dont une seule est constante : la première, qui ne se reproduira pas, est la réserve des acheteurs qui, au moment de la transition, attendent pour s'approvisionner

que la réduction de l'impôt soit votée; la seconde, qui est accidentelle, est l'exceptionnelle abondance de fruits, dont la conservation exigea des quantités considérables de sucre; la troisième est la facilité donnée aux petites bourses, par la diminution considérable de la taxe, de se procurer une denrée utile à l'alimentation de la famille.

Au printemps de 1904, les fabricants n'étaient pas encore fixés et les cours du sucre restaient stationnaires. Les prix à peine rémunérateurs offerts à la culture n'engagèrent pas celle-ci à forcer ses ensemencements; les circonstances climatériques furent défavorables à la plante; la campagne sucrière, dont les résultats ne varieront guère par le travail des dernières mélasses au cours du mois d'août, était arrêtée à la date du 31 juillet au chiffre de 553 millions de kilos, en diminution de 161 millions par rapport à la campagne précédente. Cette diminution importante de la production concordant avec l'augmentation de la consommation entraîna nécessairement la hausse des prix. Des statistiques, d'ailleurs erronées, firent croire à l'épuisement des stocks. Les fabricants, ne comprenant pas qu'à trop vouloir profiter de cette hausse ils la compromettraient, poussèrent à la production. Alors que la betterave était payée, en 1904, de 18 à 20 francs les 1000 kilos, on offrit, pour 1905, de 27 à 30 francs. Les planteurs, peu habitués aux prix rémunérateurs, s'empressèrent d'augmenter leurs emblavements dans une proportion qui atteint presque le tiers de la culture habituelle. La surface occupée par la betterave s'est accrue cette année de 55 000 hectares. Les semences ont réussi; la chaleur et les pluies propices ont fait prévoir un rendement considérable. On a parlé d'une récolte double de la moyenne. Cela a suffi pour renverser les conditions du marché. Les spéculateurs à la hausse, malgré leurs efforts, ont précipité la baisse au lieu de l'enrayer. Les sucres, dont de prétendus habiles refusaient au mois d'avril 40 francs des 100 kilos, étaient tombés en août à 27 francs.

Si ce cours se maintenait, quelle serait la situation des fabricants ? 1000 kilos de betteraves produisent environ 100 kilos de sucre. Acheter la betterave 27 francs, vendre le quintal de sucre le même prix, c'est perdre en totalité les frais de fabrication; or, ces frais s'élèvent, suivant l'outillage et la bonne direction des usines, de 5 à 10 francs par sac de sucre. Un modeste établissement, qui fera passer au diffuseur dix millions de betteraves, encourt une perte de 50 à 100 000 francs. Sur les 270 usines qui subsistent en France, il y en a 200 qui ne vivaient que sur les bonis de fabrication, qui n'ont pas de réserve et éprouveront les plus graves difficultés pour faire face au découvert; si elles tom-

baient, il en résulterait, au détriment de l'agriculture et de la consommation, que l'industrie sucrière resterait aux mains d'un petit nombre d'industriels puissants qui seraient maîtres du prix de la matière première et du produit fabriqué. Réduits à leur discrétion, 10 000 cultivateurs et plus de 100 000 ouvriers agricoles n'obtiendraient plus de leur travail qu'une rémunération insuffisante; le consommateur verrait s'élever le cours d'une marchandise que ses détenteurs ne mettraient en vente que dans des proportions habilement calculées. Ce serait la suppression de la concurrence et l'établissement d'un monopole centralisé entre un petit nombre d'industriels qui reproduiraient en France le cartel allemand.

Sans doute il ne faut pas exagérer les prévisions pessimistes. Il est possible, probable même, que la situation s'éclaircisse. L'abondance, dont la seule annonce a suffi à déprimer les cours, sera moins grande qu'on ne le croyait. La belle apparence de la récolte réside plutôt dans les feuilles que dans les racines; la richesse saccharine de celles-ci sera certainement inférieure à la moyenne; le relèvement des prix, au moins dans une certaine mesure et dans l'espace de quelques semaines, doit être la conséquence de ces deux faits. Toutefois, puisque le danger existe, il n'est pas inutile de le regarder en face, pour le pallier dans le présent et le conjurer dans l'avenir.

De ce que l'industrie sucrière est limitée à douze ou quinze départements, on est trop accoutumé à considérer sa prospérité ou son malaise comme une question d'intérêt particulier. En parlant, dans une grande Revue, de la crise qu'elle traverse, on ne saurait avoir d'autre but que de montrer combien il importe à l'intérêt général qu'elle soit prospère. D'abord une industrie qui, pendant dix-huit ans, a fourni annuellement aux recettes publiques 200 millions, et qui doit, dans un avenir prochain, malgré la réduction de l'impôt, continuer à alimenter le budget de pareille somme, n'est pas une industrie négligeable. Ensuite il ne faut pas compter le nombre des départements qui produisent la betterave, mais compter les avantages qu'ils déversent sur les autres. Si ces douze départements obtiennent des rendements en blé de 30 et 40 hectolitres à l'hectare, alors que les pays de pauvre culture n'en produisent que 8, s'ils fournissent à eux seuls le tiers du pain que mange la France, ils le doivent à l'engrais et au travail qu'exige la racine à sucre. Des pays d'élevage ne sauraient que faire de leur bétail, si la sucrerie n'employait et n'engraissait leurs bœufs par milliers. Combien d'ouvriers gagnent leur vie à extraire des mines les quantités de charbon que dévorent ces deux cent soixante-dix usines? Combien dans les fonderies et les

ateliers à confectionner ses machines? les chemins de fer qui véhiculent sa houille, ses betteraves, ses pulpes, ses sucres et ses mélasses, en reçoivent une partie appréciable de leurs recettes; la compagnie du Nord, qui n'a jamais eu recours à la garantie d'intérêt, le doit au bénéfice de ces transports. Le nombre immense d'ouvriers des champs, de la mine, de l'atelier qui travaillent pour elle font vivre à leur tour, de leurs salaires, toutes les industries auxquelles ils demandent les objets nécessaires à la vie. Voilà qui suffit, ce semble, à justifier ces courtes réflexions sur une crise où tant d'intérêts sont engagés.

Donc, la spéculation a exagéré les oscillations de la hausse et de la baisse; elle n'en a pas la responsabilité initiale. D'une part, les alternatives imprévues, mais inévitables, des bonnes et des mauvaises récoltes; d'autre part, la prudence humaine, qui s'est trouvée en défaut en poussant à la surproduction, sont les seules causes des embarras où se trouvent en ce moment la sucrerie et sa clientèle agricole. Pour mesurer l'importance de la crise, il faut attendre le commencement de la fabrication. C'est seulement quand on connaîtra les rendements qu'il sera possible de se rendre un compte approximatif de l'encombrement du marché. Peut-être la pléthore sera-t-elle moindre qu'on ne l'a craint. Jusque-là, fabricants et cultivateurs auront raison de réserver leurs accords futurs, car ils traiteraient dans l'inconnu. En supposant qu'après le début prochain de la campagne, la dépréciation persiste aussi complète qu'aujourd'hui, les producteurs estimeront sans doute qu'il est de leur intérêt et de celui de leurs ouvriers de ne pas laisser sombrer la fabrique, et consentiront à une réduction sur le prix de leur récolte. Ce serait l'occasion pour eux de modifier leurs contrats pour les années suivantes et de prendre dans la sucrerie l'influence qui devrait leur appartenir et qui leur échappe ordinairement. Au lieu de traiter à prix ferme, il convient de fixer le prix de la betterave sur le prix du sucre, avec un écart représentant les frais de fabrication. Ainsi, des deux chances qu'ils courent, — les variations des récoltes et l'administration du gérant, — ils ne seraient plus exposés qu'à la première.

De là, n'est-on pas amené à conclure que l'avenir de la sucrerie française et des multiples intérêts qui y convergent est dans sa transformation en industrie agricole? Ne convient-il pas que d'un produit qui vient de la terre, tout le profit revienne à la terre, c'est-à-dire à ceux qui la travaillent? La sucrerie purement industrielle constitue entre le producteur et le consommateur un intermédiaire surabondant et coûteux; sa tendance de créer des établissements monstres, rayonnant par leurs raperies sur des

régions étendues, apparaît comme le danger d'un monopole de fait. Ne méconnaissons pas les services qu'ont rendus les sucriers industriels. A leur intelligence, à leur initiative et à leurs capitaux sont dus les progrès dont bénéficie le pays tout entier. Il ne s'agit pas de les déposséder. Mais lorsqu'une société industrielle sera arrivée à son terme, les circonstances ne commandent-elles pas de la remplacer par une société agricole, véritable coopérative rurale dont tous les produits, sauf la constitution nécessaire du fonds de réserve, serviront à rémunérer les véritables ayants droit, sans s'égarer dans d'autres mains.

Pour qui voit de haut, tous les intérêts sont harmoniques, ou du moins le seraient si chacun ne tirait à soi. Or, fatalement, tandis que le cultivateur désire le plus haut prix de sa récolte, l'industriel aspire après le plus haut bénéfice de sa fabrication. Dans la pratique, ces prétentions contradictoires se concilient tant bien que mal; il n'en reste pas moins un antagonisme latent et, de la part des cultivateurs, des défiances justifiées ou non sur la loyauté des poids, des déchets et des tares. Les agriculteurs, par leur intelligence et leur connaissance des affaires, sont aujourd'hui en état de faire leur industrie sans intermédiaire; ils rendraient service à eux-mêmes et à leurs voisins en ne reculant plus devant une initiative qu'ils ont trop tardé à prendre. Outre qu'il n'est pas indifférent que tous les bénéfices de la fabrication aillent à la culture, sait-on l'inappréciable avantage de donner à la vie rurale une intensité qui lui manque? Le syndicat agricole, la coopération agricole, la fabrique et la distillerie agricoles, sont autant de moyens non seulement de grouper les intérêts, mais d'unir les hommes, de développer chez eux l'intelligence et par suite le goût de leur profession, de les inciter aux perfectionnements et de les enraciner plus profondément aux lieux où leurs efforts combinés trouvent leur récompense.

En ces matières, il faut demander beaucoup à l'initiative privée et fort peu aux pouvoirs publics. Pourtant l'exemption de la patente accordée aux sucreries agricoles serait un encouragement à les créer; l'Etat, en faisant ce sacrifice, ne dérogerait pas à la loi, puisque les associés ne transformeraient que leur propre récolte.

Que chacun, gouvernement et particuliers, fasse en ce sens suivant son pouvoir; toute tentative pour augmenter l'activité des campagnes et resserrer les liens entre leurs habitants est une œuvre de bien social.

L. Cadot.

LA MÉLODIE A TRAVERS LES AGES

Le chant a été l'un des premiers besoins de l'homme. Nos joies, nos douleurs ont dû, par une sorte d'instinct, s'exhaler en je ne sais quelles ébauches de mélodie. Ce n'est pas, en effet, dans la nature extérieure que l'homme a pu trouver l'idée première de la musique. Si charmants qu'ils nous semblent, dans la joyeuse lumière du matin, parmi les parfums des fleurs, les concerts des oiseaux n'ont rien de musical; non plus que les mille bruits de la nature, murmures des brises à travers les forêts, gémissements de l'Océan, éclats formidables de la tempête. C'est de nous-même, et du plus intime, que jaillit la musique, langage admirable du sentiment, déposé en nous par la toute-puissance invisible et créatrice, qui souffla sur notre limon l'âme immortelle avec ses multiples facultés.

Comment cette force mystérieuse se fit-elle jour? Tout naturellement. Dès que la parole s'émeut, sous l'empire d'un sentiment très fort, elle commence à devenir musique. Vous souffrez, vous pleurez, vous suppliez... C'est toute une musique qui jaillit de votre cœur... Est-ce la joie qui éclate en transports violents? Votre voix tremble encore... Vous ne parlez plus. Les sons jaillissent en intervalles inaccoutumés, excessifs, bien plus proches du chant déclamé que de la parole. C'est encore la musique qui commence! Ainsi fut-il, nécessairement, du premier couple humain qui, à travers les ivresses de ses premières joies et de ses premières douleurs, entrevit, que dis-je? entr'ouvrit les lointains horizons du chant expressif et jeta les premières semences de la mélodie.

La musique a donc été le premier-né des arts. Par quel phénomène fut-elle le dernier à s'épanouir, n'atteignant à son plein développement qu'à une époque toute récente, tandis que la sculpture, l'architecture et même la peinture sont, depuis longtemps, — les deux premières depuis de longs siècles, — parvenues au plus haut point de perfection; tandis qu'aussi la poésie et l'éloquence, la philosophie même des anciens n'ont rien à envier?

Efforçons-nous maintenant de suivre la mélodie à travers les âges, saisissant ses premières manifestations, suivant sa trace

aux heures où l'humanité semble s'en éloigner, mettant en relief ses singulières et multiples transformations[1].

II

Ce qu'elle fut chez les nations les plus anciennes, Egyptiens et Assyriens, à plus forte raison parmi les peuples de la Chine et de l'Inde, nous l'ignorons absolument. Le peu que nous savons des Hébreux est déjà moins obscur, et il n'est pas téméraire de croire que certains débris de leur musique nous sont parvenus, tant par la tradition directe et les chants religieux du culte israélite, que par certains spécimens de notre musique chrétienne. Que les mélodies hébraïques, telles qu'on les entend dans les synagogues, au vingtième siècle de notre ère, aient subi de notables transformations, la chose n'est pas contestable..., et tout au plus faut-il y voir un reste de l'idée primitive. Les psaumes de l'Eglise catholique sentent moins le travail des siècles, et leur mélopée simple, monotone, si conforme aux descriptions des premiers Pères, ne doit pas différer sensiblement de celle que chantaient les Hébreux, alors que, sur le conseil des apôtres eux-mêmes, l'Eglise naissante n'hésita pas à l'adopter, à la faire sienne. A quoi bon en résumer le caractère très spécial qui, du premier coup, s'impose aux esprits les moins préparés, mélange si impressionnant de supplication et de terreur?... C'est bien le *lamento* qui devait sortir de ces poitrines courbées à terre, dans la poussière des champs d'Israël ou sur les dalles du Temple, devant la majesté redoutable de Jéhovah.

Certaines pages de la Bible sont fort intéressantes au point de vue de l'histoire de la musique, aussi bien l'enthousiaste improvisation de Moïse, après le passage de la mer Rouge, — dont la poésie, dépourvue de toute musique, nous apparaît encore si forte, si émouvante, — que les incantations du jeune David, calmant les fureurs du roi Saül. Si nous en jugeons par l'ampleur des descriptions et par le luxe instrumental des cérémonies du temple de Salomon, la musique sacrée devait présenter alors un vif intérêt. Si nous ne possédons, sur cette époque, aucun document authentique, en son intégralité, nous avons, par certains chants de l'Eglise primitive, une idée assez nette de ce que fut la musique chez les Hébreux, surtout le *mélos*, seule forme musi cale sérieusement cultivée par les anciens, l'harmonie ne devant apparaître qu'à une époque très postérieure.

[1] Cette étude sur la mélodie est l'un des chapitres d'un volume en préparation.

La musique des Hellènes est mieux connue de nous. Nous sommes en possession de trois fragments authentiques assez considérables. Le fragment de la première Pythique de Pindare, l'hymne à Némésis et l'hymne à Apollon, tout récemment découvert par M. Théodore Reinach, suffisent à nous donner la mesure exacte de ce que fut le *mélos*, chez les Hellènes. Il y a même cela de particulier que les trois morceaux se contrôlent et se complètent, en ce sens que l'examen attentif de ces différents documents prouve leur commune origine, leur caractère identique, et établit nettement ce fait, grave en ces conséquences, que, durant les cinq ou six siècles qui séparent le premier du dernier, — de l'époque de Pindare à celle de l'empereur romain Hadrien, — le *mélos* des Hellènes ne se modifia pas de façon très sensible. Si l'hymne de Pindare est d'une ligne plus belle et plus noble, le sentiment qui s'en dégage n'est ni plus humain ni plus expressif.

Et je remarque, du même coup, que, si différent que puisse être le sens des paroles, la musique n'en est pas illuminée de façon appréciable : c'est toujours la même allure, le même contour, le même caractère hiératique. En ces pages, si diverses à tant de titres, règne une indéniable monotonie, et l'on doit reconnaître qu'à côté d'une incontestable noblesse et d'une richesse rythmique surprenante, s'étale je ne sais quoi de conventionnel et d'aride. L'âme est absente de cette musique, esclave du vers et de la formule. Combien différents les chants qui vont s'élever, bien peu de temps après, aux premiers siècles du christianisme, aux jours de saint Ambroise et de saint Augustin!... Combien plus ému, plus enthousiaste, plus expressif, ce *Te Deum* sublime, immortel témoignage de cette explosion du génie musical, qui marque l'avènement du christianisme! Disons d'un mot que, très riche sous le rapport de la variété rythmique, la musique des Hellènes, au point de vue spécial de la mélodie, ne dépassa jamais les limites d'une déclamation cadencée, poétique et pittoresque peut-être, jamais expressive, très inférieure, par conséquent, à la musique des premiers siècles de l'Eglise chrétienne.

III

Que devient la mélodie avec la religion nouvelle? On peut déjà le pressentir, si l'on regarde le chemin parcouru, si, du chant raide et purement rythmique des anciens Hellènes, on passe à cette mélopée sublime des premiers siècles de l'ère chrétienne, dont le *Te Deum* est le plus admirable spécimen. Cette fois, tout

va changer, le fond et la forme, le principe et l'effet. Ce ne sera plus la mélopée douloureuse de l'Hébreu qui, le front sous la cendre, s'abîme devant le Dieu redouté; moins encore l'hymne aux contours harmonieux de l'Hellène épris des belles formes. Ecoutez : c'est le cri d'enthousiasme du néophyte qui aime son Dieu autant et plus qu'il ne le craint. Oui, le chant devient *Amour*, comme le culte, sentiment nouveau, inconnu des anciens : il est *Amour*, parce que le Dieu qui s'est révélé est Dieu d'amour, parce qu'à l'adoration du Beau a succédé, suivant l'expression d'Alexandre Dumas, la religion du Bien... Alors, l'Idéal se déplace : du culte de la beauté physique, extérieure, il s'élève au culte de la beauté morale, de la vertu, du sacrifice..., et c'est pourquoi commence le règne de la musique, art d'expression, langage de l'âme humaine... Précisons le caractère de la mélodie chrétienne.

On vient de voir qu'elle a une triple origine : après avoir plus ou moins emprunté au culte hébraïque, puis au paganisme, le christianisme se suffit à lui-même et tira de son propre fonds poésies et chants. Mais si l'origine est triple, le caractère est un en ces païens convertis qui deviennent plus orthodoxes que les chrétiens de naissance, tant est forte et profonde l'empreinte de la foi nouvelle. Certains esprits timorés s'effarouchent de ces emprunts possibles de la liturgie chrétienne au culte païen. Il s'en faut peu qu'on se scandalise. Pourquoi? La musique ne pouvait pas jaillir, en un jour, du cerveau des premiers fidèles et répondre aux multiples besoins de la liturgie. On dut, — tout naturellement et nécessairement, — faire au judaïsme et, dans une certaine mesure, au paganisme un certain nombre d'emprunts. Il n'est plus, croyons-nous, d'écrivain autorisé qui nie ce fait historique. Et, d'ailleurs, il est hors de doute qu'après un temps relativement court, le génie chrétien, en pleine possession de lui-même, renonça à ces expédients des premiers jours et créa de sa seule puissance tous les chants.

Et quelle splendide création! Nous parlions, tout à l'heure, du *Te Deum*, ce chef-d'œuvre des premiers siècles de l'Eglise. Que ceux qui seraient tentés, en vertu de je ne sais quelle légende, d'attribuer aux Athéniens, vainqueurs à Salamine, la paternité du *Te Deum*, se reportent aux fragments de musique grecque que nous citions précédemment : ils sentiront qu'une telle affirmation n'est pas soutenable. Entre le mélos de la première Pythique, de l'hymne à Apollon et notre *Te Deum*, il y a un abîme que rien ne saurait combler, l'abîme qui sépare le monde ancien du nouveau, le paganisme du christianisme. Le chant de Pindare est

un produit de l'esprit, une conséquence logique de la rythmique des Hellènes... et rien de plus. Le *Te Deum*, qu'une tradition ancienne et très respectable attribue à saint Ambroise, jaillit spontanément de l'âme humaine, de ces régions mystérieuses où l'art ancien n'a jamais pénétré. Et si l'on venait à prouver, — ce qui n'est pas, — que les premières notes du *Te Deum*, la phrase initiale même nous arrive en ligne droite d'Athènes victorieuse, ma conviction n'en serait ébranlée en aucune façon, et je répondrais simplement que le thème, inerte à son origine et court de souffle, a été repris, transformé, illuminé par le génie chrétien, qui lui a donné cette chose essentielle, l'âme.

Peu nous importerait donc que le point de départ du *Te Deum* fût d'origine ancienne. Ce qui fait la splendeur du chant sacré, c'est l'ampleur de l'idée, la magnificence du développement, l'imprévu inconscient et véritablement prodigieux de certains enchaînements, où germe tout l'avenir de la modulation. « C'est le temps qui fait les chefs-d'œuvre », disait fort justement M. Widor[1], dans un article publié ici même... Et pourquoi n'en serait-il pas du *Te Deum*, comme du *Lauda Sion*, cette autre merveille du chant liturgique, dont l'origine se perd dans un obscur lointain, et qui, après des siècles de tâtonnements, atteint à son complet épanouissement au milieu du treizième siècle, probablement avec saint Thomas d'Aquin?

Si la floraison musicale fut prodigieuse, dans les premiers temps de l'ère chrétienne et, en particulier, du troisième au sixième siècle; si les grands noms de saint Ambroise et de saint Grégoire illustrent à jamais cette glorieuse époque; il est hors de doute que les siècles suivants accusent un temps d'arrêt dans le développement du génie musical. A l'époque même de Charlemagne, qui fut si brillante à tous égards, la musique, pour être en honneur à la cour du grand empereur, ne brilla pas d'un éclat particulier, au point de vue de la production. Ce n'est que longtemps après, au douzième siècle, que nous assistons au réveil de l'art, à une nouvelle floraison, qui sera, au treizième siècle, dans toute sa splendeur. Pourquoi ce long temps d'arrêt? Nombreuses en sont les causes : dureté des temps qui suivirent la mort de Charlemagne, plus encore ce fait grave que, à partir des neuvième et dixième siècles, tout l'effort des musiciens de profession se porte sur la partie technique, scientifique de l'art en formation, l'écriture, les signes multiples, la figuration des notes et déjà, quelque peu, la science toute nouvelle de l'harmonie, qu'on commence

[1] La *Révision du Plain-Chant*... Voy. le *Correspondant*, n° du 10 juillet 1904, p. 60.

à entrevoir. Toujours est-il que c'est à la fin du douzième siècle que reprend la marche en avant, et c'est au treizième, — époque admirable à tous égards, — que retentissent ces chants sublimes, le *Lauda Sion*, le *Dies iræ*, le *Vexilla regis*, l'audacieux *Ave Maris stella* et vingt autres qu'il est superflu de nommer.

Au même temps, et parallèlement à la musique sacrée, se développe le sentiment populaire et, pour la première fois, vers la fin du douzième siècle, il nous est donné d'entendre chanter l'âme naïve de notre race. Depuis longtemps déjà, l'histoire l'enregistre, le peuple avait ses chansons profanes, héroïques et tendres. Ne lisons-nous pas, dans les vieilles chroniques, qu'au septième siècle, les femmes de la campagne célébraient en un chant, qu'elles rythmaient en battant des mains, une grande victoire du roi Clotaire II sur les Saxons? Faut-il rappeler encore, — pour ne citer que les faits les plus saillants, — qu'au onzième siècle, à la bataille d'Hastings, ce fut la *chanson de Roland* qui sonna la charge. Le fait est attesté par un chroniqueur du douzième siècle [1].

Ce qu'était la musique de ces vieilles chansons, nous l'ignorons. C'est seulement au douzième siècle, nous venons de le dire, que paraît le premier document authentique de notre art populaire, une chanson du sire de Coucy, dont le texte musical, fort difficile à déchiffrer, a été transcrit par M. de Coussemaker. Le caractère mélodique en est très net, l'allure franche, et l'on y découvre une tendance marquée à la note sensible, — insoupçonnée dans la musique liturgique, — et qui indique un acheminement vers la tonalité moderne. Les chansons du fameux Thibaut de Champagne, au treizième siècle, sont plus significatives encore, et le tour en est, parfois, tout à fait moderne. Peu après, voici venir le bossu d'Arras, Adam de la Hale, qui, s'arrachant à ses études d'harmonie transcendante, — il se le figurait, du moins! — ne dédaigne pas d'écrire quelques romances, dont la plus célèbre : *Robin m'aime*, pourrait être signée de quelque compositeur français du dix-huitième siècle... Et pourquoi ne pas ajouter qu'un examen plus attentif nous fait découvrir une réelle et singulière analogie entre la vieille romance d'Adam de la Hale et le *God save the king*, dont l'auteur probable est, à ce qu'on dit, Händel ou plutôt l'un de ses disciples, à moins que l'on n'y découvre un emprunt fait à Lully, le problème demeurant obscur?

Voilà pour les œuvres qui portent une signature. Mais combien plus nombreuses et, disons-le franchement, combien plus belles ces chansons jaillies de l'âme populaire, tout le long du moyen

[1] *Histoire de la musique moderne*, par F. Marcillac, Paris, Sandoz et Fischbacher, 1876.

âge, à une époque indéterminée qui s'étend du treizième au seizième siècle? Qui donc a écrit ces belles mélodies de Bretagne, ces délicieux *Noëls* et cet incomparable *Angelus*, et ma *Douce Annette*, *Mona*, *Sylvestrik*, *le Clerc de Trémolo*, *Quand jeunesse vient d'éclore...*? il m'en coûte de m'arrêter [1]. Nul ne le sait. Ce ne fut, à coup sûr, ni un musicien de profession, ni un moine, ni quelque savant contre-pointiste. Ce put être aussi bien quelque pâtre ignorant, poète sans le savoir, quelque jongleur à l'âme tendre, un obscur chevalier de la terre bretonne qui, de son manoir isolé, contemplait la lande infinie, fleurie de genêts d'or, ou l'immensité formidable de l'Océan..., peut-être aussi un simple pêcheur épris d'idéal. Gloire à ces ignorants, à ces sublimes inconnus qui ont jeté, à travers notre France, ces belles fleurs qui font de notre pays le plus riche, au point de vue de la mélodie expressive.

Et quand nous parlons des merveilles de chant populaire épanouies sur le sol de la France, il faut nous résigner à franchir, çà et là, cette frontière toute factice et si irrationnelle, si antigauloise, que nous ont imposée les circonstances et des guerres malheureuses. La Flandre, belge et française, le pays wallon, — toutes ces régions qui furent nôtres, provinces de la vieille Gaule ont laissé d'admirables chants. M. Gevaërt, l'illustre musicien belge, en a récemment publié un recueil des plus remarquables, harmonisé par lui à quatre voix, qui renferme de vrais chefs-d'œuvre [2]. Je veux signaler à l'admiration des personnes qui aiment les belles choses un de ces airs populaires qui est une inspiration de premier ordre, une des mélodies les plus pénétrantes, les plus émues que je connaisse. Elle porte un nom bizarre, peu en rapport avec le sujet qui est fort mélancolique : *la Vache égarée*. Je ne connais rien de plus beau que ce chant, tout imprégné de larmes. Transcrite à quatre voix, cette admirable mélodie, qui montre à quelles hauteurs a pu s'élever le génie populaire, peut être interprétée par une voix seule, le piano complétant sans peine l'harmonie. Qu'on la chante! Qu'on s'en pénètre! Je ne sais pas d'antidote plus sûr contre le mal présent, ce manque de simplicité dont nous souffrons à en mourir. Que citer qui ne pâlisse à côté de cette merveilleuse inspiration, sinon une page du pays de France, plus ancienne encore, *Douce dame jolie*, écrite en 1350 par un des plus savants compositeurs du

[1] Je renvoie le lecteur au très remarquable Recueil de M. Bourgault-Ducoudray : « Chansons populaires de Bretagne » (chez Lemoine, Paris).

[2] *Collection de chœurs sans accompagnements*, par H. A. Gevaërt. *Chansons françaises et wallonnes*. Paris, H. Lemoine et C[e].

quatorzième siècle, Guillaume de Machault, qui, dans une heure d'émotion, s'arracha à ses recherches harmoniques pour laisser parler son cœur. Heureux oubli auquel nous devons un des plus purs chefs-d'œuvre de notre vieux répertoire!

IV

Pendant que fleurissent toutes ces muses populaires, que devient la musique savante, du quatorzième au seizième siècle? Elle s'organise lentement, mais fortement. Elle devient harmonie et contre-point, c'est-à-dire une science véritable, précise, exacte comme les mathématiques. Pendant des siècles, nous assistons à ce curieux spectacle, à cette complète métamorphose de la musique : la mélodie, naguère son principe et sa vie, en est, désormais, rigoureusement bannie comme chose inutile, indigne, méprisable. La mélodie n'a plus rien de commun avec la musique. L'idée n'est rien, le calcul est tout, et l'on a pu dire, sans nulle exagération que, pendant près de deux siècles, la musique échappait à la juridiction de l'oreille pour passer à celle de l'œil... C'est pour l'œil qu'on écrit ces curieuses arabesques, ces portées entrecroisées, ces dessins symétriques, dont la régularité architecturale flatte le regard. On se soucie médiocrement de ce qu'en pensera l'oreille, jusqu'au jour où paraissent les vrais maîtres, — en France, les grands artistes de l'école gallo-belge; en Italie, Palestrina, — qui, tout en restant attachés à ces traditions d'un art purement harmonique et dédaigneux de toute mélodie, ont du moins le mérite de donner à cette forme d'art une perfection absolue et d'enrichir la musique de véritables chefs-d'œuvre.

A toutes ces manifestations artistiques si opposées, chanson populaire, musique savante, une chose manquait encore : le drame ou, pour mieux dire, l'élément essentiel du drame, la passion. D'où va-t-elle venir? C'est l'histoire de la découverte de l'harmonie dissonante, car on sait qu'il suffit du seul accord de septième de dominante, attaqué sans préparation et constituant la dissonance, pour bouleverser toute la musique : au règne de l'harmonie consonante des Josquin des Prés et des Palestrina va succéder le règne de l'harmonie dissonante; et le mélos, que la première avait proscrit, va reparaître avec la seconde, transformé, rajeuni : avec la dissonance, une force nouvelle, immense, a fait, je le répète, son apparition dans le monde des sons : c'est la passion, c'est le drame.

Mais comment la mélodie, chassée depuis plusieurs siècles par les maîtres musiciens de toutes les écoles, rejetée comme indigne

— ce n'est pas trop dire — parviendra-t-elle à reprendre la place à laquelle elle a droit? Par quelle porte secrète arrivera-t-elle à s'introduire dans la place si fortement défendue? C'est un des faits les plus extraordinaires de l'histoire de la musique, si féconde pourtant en surprises, et ce furent les adversaires les plus déterminés de la mélodie qui, à leur insu, lui ouvrirent les portes de la ville. Pour être tout à fait exact, ils aidèrent à qui mieux mieux un amateur, qui n'avait rien de l'artiste de profession, à faire la brèche par où l'exilée devait s'introduire.

Et, pour bien comprendre ce qui se passa, il importe qu'on se rende un compte exact de l'état de la musique profane, à la veille de cette importante révolution. On a pu deviner déjà qu'avec la mélodie, la monodie, le solo, si l'on veut, était radicalement supprimé. Toute œuvre vocale, d'un caractère profane, était exclusivement harmonique, nécessairement chorale, à trois, quatre, six parties et plus encore. Toute composition profane, de style savant, quelle que fût son importance, consistait donc en une série ininterrompue de chœurs, de madrigaux, pour employer le terme consacré alors à ce genre de morceaux. Il s'ensuivit que, quand on commença, au cours du seizième siècle, à mettre en musique des pièces de quelque étendue, comédies ou drames désignés sous le nom d'intermèdes, le public fut condamné à subir le madrigal à perpétuité. Que la foule chantât ou un seul personnage, en avant le madrigal! Le peuple entier entre-t-il en scène : madrigal à quatre parties! Voici venir les neuf muses : encore un madrigal! Apollon paraît, Vénus sort de l'onde : le madrigal! Toujours le madrigal! J'imagine qu'on en vint à une véritable exaspération et que le public devait avoir envie de crier : « Madrigal, que me veux-tu? »

Mais comment sortir de cette impasse, puisque la mélodie était impossible? On l'avait sous la main, certes, exquise, touchante, admirable parfois dans la chanson populaire qui courait les rues. Mais il était convenu que ce n'était pas de la musique. La musique tournait donc dans un cercle vicieux et, pour en sortir, il fallait une de ces inventions inattendues, généralement très simples, auxquelles personne ne songe, probablement parce qu'elles sont très simples, de même que les gens les plus épris de curiosités s'évertuent à courir le monde, dédaigneux des merveilles qu'ils ont sous la main!...

C'est un savant, poète et musicien à ses heures, Vincent Galilée, père du fameux Galilée, qui trouve la solution du problème. La mélodie est proscrite, pense-t-il, mais non pas la monodie. Il suffit d'imaginer un chant, pour voix seule, qui ne

tombe pas dans l'ornière du chant populaire, qui s'en distingue franchement, pour se rapprocher autant que possible du langage parlé. Et, s'attaquant au fameux épisode d'Ugolin, de la *Divine Comédie*, ainsi qu'à un fragment des *Lamentations* de Jérémie, il crée cette forme nouvelle, intermédiaire entre la mélodie abhorrée et le parlé, très simple de lignes, aussi peu chantante que possible, le *récitatif*, pour l'appeler par son nom. C'est en 1581 que fut composé le premier morceau de ce genre. Les musiciens de profession ne tardèrent pas à imiter Galilée et, quelques années plus tard, en l'an 1590, le poète, Angelo Grillo, ami du Tasse, écrit au compositeur Caccini, l'un de ceux qui, avec Emilio Cavaliere, propagèrent le style nouveau : « Vous êtes le père d'un nouveau genre de musique, ou plutôt d'un chant qui n'est point un chant, d'un chant *récitatif*, noble et au-dessus des chants populaires, qui ne trompe point, ne mange point les paroles, ne leur ôte point la vie et le sentiment, mais les leur augmente, au contraire, en y ajoutant plus d'âme et de force. »

V

Les plus intransigeants s'y trompent et saluent l'invention merveilleuse, ne voyant pas que cette prétendue nouveauté n'est autre chose que la mélodie appauvrie, déguisée, — avec un faux-nez, si j'ose dire. Laissez-la pénétrer dans la place et vous la verrez jeter le masque et s'imposer à tous en souveraine absolue. Et avec quelle rapidité!... Les premiers récitatifs, signés par des compositeurs de profession, datent de 1590... et dix-sept ans plus tard, en 1607, Monteverde écrit les belles mélopées d'*Orfeo* et cette admirable plainte d'*Ariane* (*Lasciate mi morire*), véritable mélodie d'un tour nouveau et d'une haute inspiration, très différente, sans doute, des anciens chants, en ce que le mélos obéit désormais à une loi nouvelle, aux mystérieuses attractions de l'harmonie dissonante, sans laquelle on ne saurait le concevoir, car elle est son principe, sa raison d'être. Pour mieux parler, ils ne font qu'un, si étroitement unis, qu'on ne pourrait dire lequel a précédé. Tandis que le chant populaire, si beau qu'il soit, — et parfois même supérieur, si l'on veut, — avait sa vie propre, indépendante de toute harmonie, le nouveau mélos est inspiré, en quelque sorte, par certains accords qui lui donnent sa physionomie propre, sa couleur sombre et tragique, ce je ne sais quoi de poignant, de violent, qui est le drame. — C'est ainsi qu'avec l'harmonie dissonante, le drame musical venait de naître.

Par une singularité digne d'attention, l'école italienne, qui

peut s'enorgueillir des géniales inventions de Monteverde et de la création du style dramatique, ne jouit pas d'un long triomphe. La décadence la saisit promptement : cette magnifique aurore n'eut point de midi. Au risque d'aller contre des idées depuis longtemps admises, nous prétendons que les compositeurs italiens de l'époque suivante, loin de tenir les promesses de la première heure, gaspillèrent l'héritage de Monteverde, et que la mélodie de Carissimi et de Scarlatti — pour ne parler que des plus illustres — fut un affaiblissement plutôt qu'un progrès — affaiblissement du sentiment et de l'expression. La virtuosité seule y gagna et, si l'on veut, une facilité, une souplesse d'écriture tout extérieure. Quant aux chants qui devaient, un siècle plus tard, retentir du nord au midi de la Péninsule, on sait quelle fut leur médiocrité et à quelle banqueroute retentissante les condamna la réforme de Gluck.

A quelle cause attribuer cette chute lamentable? Est-ce l'effet du hasard, de l'appauvrissement soudain de la sève musicale chez nos voisins? Non, certes. Ce qui a perdu les Italiens, c'est le vice du système. Dès le commencement du dix-septième siècle, au temps même de Monteverde, nous voyons les compositeurs d'opéra poursuivre un idéal qui devait fatalement les conduire aux abîmes : tandis que la musique religieuse, purement chorale, se maintenait dans les régions les plus hautes de l'art — ce qui prouve que la sève n'avait rien perdu de sa richesse — l'opéra était d'avance condamné par cet amour excessif du *bel canto* qui dissimulait mal la recherche de l'effet vulgaire, du plaisir de l'oreille, au détriment de l'émotion, de l'expression, du drame. Pour retrouver la mélodie inspirée, il nous faudra quitter l'Italie et la chercher en France où elle va s'épanouir en une série de merveilleux chefs-d'œuvre.

Il ne nous en coûte pas de le constater, c'est un musicien d'origine italienne, le Florentin Lully qui, fortement imprégné du génie français, créa chez nous, avec la tragédie lyrique, la mélodie déclamée, forte, expressive — telle que la réclamait notre tempérament national, telle qu'elle brillait déjà en cette multitude de chants d'origine populaire, dont nous avons dit toute la saveur et l'impérissable beauté. En quoi elle diffère de l'italienne, il est à peine besoin de le dire. Tandis que celle-ci ne prétend qu'à flatter l'oreille, en faisant valoir la voix des chanteurs et borne son horizon au plaisir des sens, notre mélos expressif s'efforce à traduire les sentiments indiqués par le poète, à pénétrer au plus intime de l'âme, à peindre fortement les personnages. C'est, comme on le voit, le drame musical opposé à la musique de virtuosité.

Nous n'avons pas à insister ici sur l'œuvre de Lully, amplifiée par Rameau, portée à son plus haut point par le génie de Gluck. Nous résistons à la tentation d'analyser l'œuvre grandiose de l'auteur d'*Alceste*, d'une beauté si parfaite, d'une force tragique qui n'a jamais été dépassée. Il nous suffira, pour l'instant, de dire un mot de son génie mélodique. L'*expression* en est le caractère propre. Mais comment atteint-il à l'expression? Quel est son mode particulier? C'est ce que nous allons nous efforcer d'expliquer brièvement.

Gluck, tout d'abord, se pénètre profondément de la pensée, de la parole, de la poésie; il s'identifie, si j'ose dire, avec elle. Puis, par la force de son génie, il donne au verbe transfiguré un épanouissement musical inattendu et sublime. Musique et poésie s'effacent tour à tour, s'anéantissent l'une pour l'autre, s'abîment l'une en l'autre. C'est tout d'abord la musique qui, par un acte sublime d'abnégation, aspire à s'identifier avec la poésie, à se fondre en elle, et quand le sacrifice est accompli, la poésie, à son tour, se fait musique. Après cette double et solennelle immolation, c'est comme une résurrection des deux forces anciennes fondues en une nouvelle qui unit toute la substance des deux autres, pour en faire quelque chose de prodigieusement beau et puissant, qui n'est plus ni poésie, ni musique, mais la réunion des deux forces premières en une œuvre nouvelle. C'est dire en quoi la conception française de la mélodie diffère de l'italienne, pourquoi elle lui est supérieure.

Passons en Allemagne, où vient d'éclater le génie de deux maîtres immortels, Bach et Händel, dont l'œuvre immense s'impose à notre attention. Ne nous préoccupant ici que de la forme mélodique propre à ces deux maîtres, nous pouvons classer tout ce qu'ils ont écrit en deux catégories très différentes : les morceaux de forme scholastique, de style fugué, — et les pages mélodiques proprement dites. On comprend que, dans tout ce qui touche au premier genre, le mélos soit l'accessoire. C'est le travail du développement, la force des combinaisons, la richesse des harmonies qui sont au premier plan. Or, si admirable que soit l'habileté technique de Händel, elle est, et de beaucoup, surpassée par la prodigieuse sûreté de Bach. Sur le terrain de la mélodie, les deux maîtres sont dignes d'une égale admiration, à condition pourtant qu'on n'insiste pas trop sur ces nombreux et médiocres opéras où Händel n'a pas mis le meilleur de lui-même. Mais qu'il lui arrive d'être inspiré et vous le verrez s'élever aux plus hautes régions de l'art. Comment admirer assez, dans l'œuvre de Händel, ce fameux air, tiré de *Xerxès* et, chez Bach, cet *aria* en ré, pour

violon, deux pages mélodiques d'une si haute et si forte inspiration? Comment louer assez l'ampleur de la période, cette beauté de la phrase qui, au lieu de se reproduire artificiellement, à l'aide de progressions et de marches harmoniques, se développe par sa propre vertu, toujours imprévue, toujours inspirée, échappant à toute convention, à tout métier. Voilà bien la grande mélodie, au vol sublime, telle que l'ont trouvée ceux-là seuls à qui le ciel a prodigué le don supérieur du génie...

VI

Bach avait poussé à ses dernières limites la perfection du style complexe et de la forme fuguée. Que pouvait-on faire après lui? Aller au delà, se maintenir même à ces hauteurs n'était pas possible. Aussi, par un revirement soudain et bien naturel, le génie musical revint-il a des formes plus simples. Et il est assez piquant de constater que ce fut l'un des fils du grand Sébastien Bach, Philippe-Emmanuel, qui inaugura ce genre nouveau et revint résolument à un art plus simple et nettement mélodique. Haydn, qui fut son continuateur, et l'on pourrait dire son disciple, accentua la réforme commencée par le fils du grand Bach. Renonçant d'une façon presque absolue au style d'imitation canonique, il s'attacha à mettre le chant en évidence, se bornant à l'*accompagner*, à le revêtir d'harmonies élégantes, mais généralement très simples. Ce n'est pas par la valeur de l'idée première que brille, d'ordinaire, l'œuvre d'Haydn : très souvent, le thème initial est naïf, j'allais dire enfantin. Mais combien, par la suite, il s'élève dans les développements symphoniques et même dans ces variations où le maître déploie une extraordinaire richesse d'invention, d'imagination, de sensibilité même. Il est bien superflu de dire que Mozart et Beethoven ont atteint aux plus hauts sommets de la beauté mélodique, et cent exemples viendraient, s'il était utile, à l'appui de notre assertion. Reconnaissons pourtant que si, chez ces deux maîtres immortels, l'idée est généralement belle et très personnelle, elle n'affecte, le plus souvent, aucun caractère d'innovation, ce qui prouve qu'on peut être original, sans innover, et cette vérité est bonne à retenir. Ainsi pourrions-nous citer telle phrase du quintette en *la* de Mozart, de la symphonie avec chœurs de Beethoven qui, dans leur incomparable beauté, si pure, si noble, si originale aussi, ne renversent rien de ce qui existait alors. Les harmonies, fort belles d'ailleurs, n'avaient rien d'inédit à l'heure où elles parurent, et n'ont pu causer aucune surprise à l'oreille des contemporains. Ce sont là de sublimes inspirations, des pages

impérissables; mais il n'y faut pas chercher la surprise, l'inconnu, ce qu'on appelle la nouveauté.

Pour continuer notre excursion à travers l'Allemagne, si riche à cette époque, avouons encore qu'on peut appliquer à Schubert et à Weber ce que nous venons de dire, à propos de Mozart et de Beethoven. Mélodistes inspirés, l'un et l'autre, sublimes à l'occasion, ils n'ont que, par exception, donné à leur phrase un tour absolument neuf. Originaux, certes, ils l'ont été; novateurs, non. En sont-ils moins grands? Qui oserait le prétendre? Schumann, au contraire, a trouvé quelque chose d'inédit. Le montrer sans citations musicales est chose à peu près impossible. Force est de se borner à dire que cette nouveauté de la phrase musicale de Schumann tient à diverses causes dont les plus saillantes me semblent être : le rejaillissement sur le thème de l'âpreté des harmonies, — qu'on lise *J'ai pardonné*, et l'on me comprendra, — une certaine manière de faire dialoguer la voix et l'instrument, — piano ou orchestre, — et aussi je ne sais quoi de fiévreux, de tourmenté, qui est comme le reflet d'une âme troublée.

On ne saurait, sans injustice ou ignorance, contester à Wagner l'originalité du tour mélodique : elle est telle que, dès les premières mesures, la phrase porte avec elle sa signature. Ecoutez le début de *Tristan et Yseult*, cette phrase d'un chromatisme, jusqu'alors inusité, avec ces accords altérés, cette accumulation de retards, d'anticipations. Wagner est là, tout entier; et cette fois, nous n'avons aucune peine à mettre en relief les causes de cette personnalité si tranchée, si audacieuse. Nous venons de le faire entendre, le chromatisme de la phrase, l'harmonie qui la souligne et qui est d'une nouveauté singulière, voilà qui explique tout. Mais qu'on ne s'y trompe pas, si absolue que soit la nouveauté de ces formes, il ne s'en suit pas nécessairement que le génie y éclate avec une supériorité absolue. Et je voudrais insister, cette fois, puisque mon sujet m'y ramène sans cesse, sur cette question si grave et si délicate de la *nouveauté* dans la littérature et dans l'art. Qui niera que certains chefs-d'œuvre, universellement admirés, aient une part de nouveauté moindre que tel autre ouvrage qu'il convient de maintenir au second plan? Pour emprunter à la poésie un exemple singulièrement décisif, il est hors de doute que les poèmes de Verlaine innovent avec autrement d'audace que ne firent, en leur temps, les tragédies de Corneille et de Racine, et même, à une époque plus récente, les poèmes de Victor Hugo. La forme en est infiniment plus cherchée, plus piquante, plus audacieuse, plus inédite... et pourtant

nous ne pensons pas que personne ose préférer ou même égaler Verlaine aux immortels poètes que nous venons de nommer. S'il eut plus de nouveauté, s'il fut, à certains égards, plus personnel, il n'eut pas leur haute et robuste originalité. Il leur fut très inférieur en ce que, chez lui, la conception est petite, le vol peu soutenu, l'inspiration courte. Il eût misérablement échoué dans un ouvrage de longue haleine et s'est bien gardé de l'entreprendre. Dans les petites pièces mêmes, où souvent il excelle, il n'est pas toujours parfait, — il s'en faut, — et sa délicatesse, sa sensibilité sont souvent entachées de préciosité et sonnent faux.

Loin de nous la pensée de rapprocher Wagner de Verlaine, Wagner dont le génie est fait de puissance et de force, — les deux choses qui ont le plus manqué au poète! La seule conclusion que nous prétendions tirer de cette distinction que nous nous sommes efforcé d'établir entre l'originalité et l'innovation, c'est que telles pages de Mozart ou de Beethoven, qui restent simplement dans la tradition et ne changent rien à ce qui existait, — par exemple, les admirables adagios que nous citions tout à l'heure, — ne le cèdent en rien, ni pour l'originalité, ni pour l'invention, au début si extraordinairement neuf de *Tristan et Yseult*. Ce sont deux ordres de beauté très différents : à chacun, suivant son tempérament ou son goût propre, de préférer l'un ou l'autre.

On comprend que, dans un aperçu si rapide, nous devions nous en tenir aux maîtres du premier plan, à ceux qui, au point de vue spécial de la mélodie, ont droit de prendre place parmi les créateurs, laissant forcément de côté certains compositeurs qui ont écrit, d'ailleurs, des œuvres admirables. Tel est le cas de Mendelssohn qui, parmi des pages trop souvent lâchées et d'un agrément tout extérieur, a laissé, — en particulier dans ses symphonies et ses oratorios, — de fort belles mélodies d'un tour très personnel. Malgré tout, l'auteur du *Songe d'une nuit d'été* ne saurait briller qu'au second rang.

VII

Nous ne pouvons, en toute conscience, trouver, parmi les compositeurs italiens, un seul nom qui mérite de figurer parmi les mélodistes créateurs. Que Rossini ait été merveilleusement doué, nous ne le contestons pas. Que, dans son œuvre, si inégale, quelques pages brillent d'un éclat merveilleux, c'est encore vrai. Que certaines mélodies de Guillaume Tell, — la phrase principale du trio : « *Mon père, tu m'as dû maudire* .. » Ou l'air de

Guillaume : « *Lève les yeux...* » atteignent aux plus hauts sommets de la mélodie expressive, nous nous plaisons à le reconnaître. Mais ces rencontres sont trop accidentelles pour que le compositeur italien puisse figurer au premier rang. Le ciel l'avait, sans nul doute, enrichi de ses dons les plus précieux : il eût pu être le Mozart de l'Italie. Il ne l'est pas et son œuvre est presque entièrement oubliée des générations nouvelles. Bellini et Donizetti ont laissé quelques pages mélodiques vraiment émues... Mais combien peu! Verdi lui-même, malgré la beauté de certains fragments, — faut-il rappeler le troisième acte d'*Aïda?* — et quelque admiration que mérite cette longue vie de travail, marquée par une continuelle ascension, Verdi ne saurait occuper ce premier rang. En toutes ces pages, d'ailleurs fort remarquables, nous ne sentons pas cette marque d'originalité absolue qu'on est en droit d'exiger des maîtres souverains de l'art..., et si l'œuvre de ces compositeurs venait tout à coup à disparaître, il faudrait, certes, en déplorer la perte; mais on peut dire que rien d'*essentiel* ne manquerait au trésor de la musique, tandis qu'il faudrait à jamais porter le deuil d'un Bach ou d'un Gluck, d'un Mozart ou d'un Beethoven.

Depuis Wagner et Verdi, nous n'avons vu paraître, ni en Allemagne, ni en Italie, aucun compositeur qui s'impose comme un maître de la mélodie. Ce n'est pas que Brahms soit un musicien de médiocre importance : on a pu, justement, l'appeler le dernier des classiques allemands. M. Humperdinck, l'auteur de ce petit chef-d'œuvre qui a nom *Hänsel et Gretel*, n'est pas non plus à dédaigner. Reconnaissons encore en M. Richard Strauss un symphoniste brillant, original et d'une rare audace. Mais ce n'est point par l'invention mélodique que se distinguent ces éminents compositeurs. Quant aux musiciens de l'Italie contemporaine, tout en reconnaissant la valeur de quelques-uns d'entre eux, nous ne pensons pas qu'ils aient réussi, jusqu'ici, à faire oublier Verdi. Ce qu'il y a en eux d'excellent se rattache à la manière de leur illustre prédécesseur : ils n'y ont rien ajouté d'essentiel, c'est-à-dire de fortement original.

En revanche, les écoles russe et norvégienne ont droit à une attention toute spéciale. La première peut se prévaloir d'un groupe d'artistes remarquables, dont le plus puissant nous paraît être M. Rinsky-Korsakow, auteur d'un certain nombre d'ouvrages excellents, parmi lesquels nous citerons, en première ligne, la symphonie *Antar*, si pittoresque, d'un si riche éclat, dont l'idée-mère est, par surcroît, d'une beauté vraiment supérieure, d'une intensité d'expression admirable. En Norvège, il convient de

saluer M. Edouard Grieg, artiste de moindre envergure, mais d'une égale originalité, dont l'œuvre de piano et les *lieder* sont, d'ores et déjà, classés parmi les chefs-d'œuvre du genre. Russes et Norvégiens ont cela de particulier qu'ils prennent leur point d'appui sur la mélodie populaire de leur pays. Ils lui doivent une saveur très pénétrante, ce je ne sais quoi de naïf et de profond à la fois qui est le caractère des beaux chants d'autrefois.

Que dire de l'école française, que nous avons laissée au temps de Gluck? Voyons-nous surgir, après lui, quelque musicien qui ait marqué la mélodie d'une empreinte vraiment personnelle? Les deux plus grands noms de notre école, avant l'époque contemporaine, sont, sans contredit, ceux de Méhul et de Berlioz. Le premier compte, à son actif, un absolu chef-d'œuvre, *Joseph*. Le second a laissé *la Damnation de Faust* et *l'Enfance du Christ*, pour ne citer que les ouvrages les plus parfaits. En Méhul, il convient d'admirer une forme mélodique très expressive, très pénétrante, un mélange de tendresse et de majesté; chez le second le pittoresque va de pair avec la force et la grandeur. Convient-il de les égaler aux génies supérieurs, à ceux qui ont donné au mélos un tour absolument personnel? Je le crois, pour Berlioz surtout, dont le style, incohérent parfois, — certains disent incorrect, ce qui est très discutable, — s'élève, à certains moments, aux plus hauts sommets, à la beauté parfaite. Faut-il citer ce que dit, naguère, Richard Wagner du chant d'amour de *Roméo et Juliette* que c'était la plus belle phrase musicale de tout le siècle?... Faut-il rappeler encore que le pittoresque de Berlioz a fait école, et quelle école? C'est de là que découlent, dans une mesure incontestable, ces remarquables compositeurs russes, dont l'œuvre s'impose, de plus en plus, à notre attention. Et il nous serait aisé de montrer que certains maîtres français contemporains doivent beaucoup à l'auteur de *la Damnation*, que telle forme mélodique, telle succession harmonique de sa façon ont trouvé, parmi nous, des imitateurs.

Négligeant tous les petits maîtres de l'Opéra-Comique qui, Grétry excepté, sont franchement de second ordre, nous arrivons à Gounod, qui ne nous semble pas devoir garder dans l'art une place supérieure à celle qu'occupe Mendelssohn, avec lequel il eut plus d'une analogie. Quelques pages, vraiment sublimes, ne sauraient faire oublier beaucoup de formules italiennes, quantité de mélodies faciles, qui trahissent l'improvisation. Aussi croyons-nous que la vogue de ce compositeur est destinée à diminuer. Quelques morceaux resteront qui feront dire qu'il était magnifiquement doué, mais que, pour les raisons qu'il sera, sans doute,

intéressant de rechercher, il n'a pas donné sa vraie mesure.

Avant d'arriver aux contemporains, gardons-nous d'oublier un compositeur, qui fut un maître mélodiste et qui a laissé un ensemble d'œuvres vraiment admirables, Chopin, qu'il convient de placer parmi les maîtres du piano, au-dessus de Liszt, à côté de Schumann, c'est-à-dire tout à fait au premier rang. L'originalité de son tour mélodique est faite de ce je ne sais quoi, — que les Italiens appellent si joliment *la morbidezza*, — de fougue aussi et de passion intense. Elle a, parfois, une couleur slave, je ne sais quoi d'exotique et, de lointain qui nous surprend et nous transporte dans un monde étranger. Ce n'est pas précisément que les formes musicales soient inédites, mais l'impression qui se dégage de cette musique très colorée est vraiment neuve, particulière. Son auteur est sûrement un grand artiste.

VIII

Un mouvement se dessine, depuis une vingtaine d'années, sur lequel il importe que nous insistions. L'homme qui l'inaugura, avec une singulière hardiesse, est César Franck qui, après avoir passé complètement inaperçu de son vivant, grandit de jour en jour, — depuis quatorze ans qu'il n'est plus, — au point de prendre une place considérable dans l'histoire de l'art contemporain. N'oubliant pas le point de vue spécial auquel nous devons nous placer ici, demandons-nous s'il convient de le ranger parmi les maîtres qui ont donné à la mélodie une forme personnelle, un caractère vraiment original. Ceux-là ont déjà répondu affirmativement à qui sont familières les beautés supérieures des *Béatitudes*, de *Rédemption*, de *Psyché*, du *Quintette* en *fa* mineur, de la *Sonate* pour piano et violon et de certains petits chœurs à deux voix de femmes, desquels se détache l'étonnante *Vierge à la crèche*. Quoi de plus original et de plus neuf que cette mélodie âpre, douloureusement passionnée de la huitième béatitude : *O justice éternelle!* que ces chants angéliques de *Rédemption*, avec leur inflexible canon, dont les audacieuses harmonies n'altèrent en rien la grâce toute céleste?... Ce qui fait la particularité de cette musique c'est qu'ici la ligne mélodique est fortement influencée par un fond d'harmonies très hardies et d'une absolue nouveauté. Il me revient à l'esprit un mot de Pasdeloup, le fameux et original fondateur des Concerts populaires, avec qui je discutais un jour l'œuvre de mon maître très aimé, les *Béatitudes* en particulier, qu'à mon sens il ne prisait pas à leur valeur.

— C'est très fort, me répondait-il, j'en conviens..., mais cela manque de mélodie.

— Comment, répliquai-je, osez-vous dire pareille chose? Pas de mélodie dans telle page des *Béatitudes* et de *Rédemption?*

— Eh bien! non, me dit-il, ce n'est pas là de la mélodie proprement dite... Mettons, si vous voulez, que c'est de la *mélodie harmonique!*

Cette expression, qui me sembla, tout d'abord, étrange et ridicule, m'a paru depuis singulièrement juste, et je ne suis pas bien sûr que le brave Pasdeloup en ait mesuré toute la portée. C'est bien là le caractère spécial de cette forme mélodique de César Franck, son originalité propre, et j'ajoute que l'harmonie de Franck étant souvent neuve, au même titre que celle de Wagner, bien que de tout autre façon, la phrase y puise un caractère absolu de nouveauté. Et je ne puis m'empêcher de faire remarquer, au passage, que, depuis Wagner, l'harmonie tend à prendre une importance de plus en plus grande. Nous verrons, dans un instant, que, tout à coup, elle prétend même à cette prépondérance exclusive qu'elle connut jadis et qu'elle a depuis longtemps perdue. Il n'est pas douteux que Franck fit, après Wagner, un pas décisif dans cette voie de l'invention harmonique et ceux qui, de nos jours, subordonnent tout à la recherche des successions imprévues d'accords ne font que continuer, avec plus ou moins d'exagération, ce qu'avait commencé l'auteur des *Béatitudes*, — je devrais plutôt dire de *Psyché*, — qui est le vrai point de départ de cette nouvelle manière.

Que dire de Lalo? Convient-il de le placer parmi les maîtres du premier plan? Certes, l'auteur du *Roi d'Ys*, de *Namouna*, de la *Rapsodie Norvégienne* et de tant d'œuvres justement admirées a droit au suprême honneur. Mais n'oublions pas que nous nous plaçons aujourd'hui sur le terrain spécial de la mélodie. Or, si, dans l'œuvre d'Edouard Lalo, l'idée est belle, inspirée — il ne serait pas, sans cela, un véritable maître, — ce n'est pas par là, surtout, qu'il s'impose à l'attention des musiciens. Le jour où nous consacrerons au rythme une étude spéciale, nous y trouverons, au premier plan, Lalo, parmi ceux qui ont eu le don de créer des rythmes originaux.

*
* *

Apprécier l'œuvre des vivants est chose particulièrement délicate et l'on ne saurait, en une telle besogne, s'imposer une trop grande modération. L'erreur, les jugements précipités, bien que toujours regrettables, sont de moindre importance dans le journal

qui passe. Combien plus graves dans l'écrit qui demeure! Et pourtant ce qui arrive, en ces dernières années, sollicite l'attention à un tel point, qu'il nous est impossible de garder le silence. Nous allons donc aborder la question du mouvement contemporain avec réserve, sans doute, mais aussi avec une absolue franchise.

Où en est, à l'heure qu'il est, l'école française? Nous savons d'où elle vient. Où va-t-elle? A quelle tendance obéit-elle? Quel est son but, son idéal?... si elle en a un? Certains compositeurs se présentent à nous avec un ensemble d'ouvrages tellement imposant et si universellement admiré que, en ce qui les concerne, l'appréciation n'a rien d'embarrassant. L'hésitation serait ici sans raison. Tel est le cas de MM. Saint-Saëns et Massenet, maîtres incontestés, classiques de la grande école, mélodistes originaux, l'un et l'autre. Faut-il dire que, chez le premier, c'est surtout la force et la grandeur qu'il convient de louer, en même temps que des dons extraordinaires de pittoresque et de verve, tandis que le second brille surtout par la grâce et la tendresse. Ce qui n'empêche pas que chacun d'eux a su, quand il le fallait, trouver les accents qui convenaient aux situations et aux sentiments les plus opposés. Originaux, l'un et l'autre, ai-je dit, et sans la moindre tendance aux innovations périlleuses, en quoi je ferai remarquer qu'ils se rencontrent avec Mozart et Beethoven : on peut être en pire compagnie!

J'ai le devoir de passer rapidement sur les vivants. Je dois pourtant signaler, au point de vue de l'originalité mélodique, deux compositeurs supérieurement doués : MM. Henri Duparc et Gabriel Fauré. Le premier, dans des œuvres malheureusement peu nombreuses, se distingue par des qualités d'incontestable originalité, qui lui font une place très en vue, parmi les mélodistes les plus raffinés de cette époque, trop portée, d'ailleurs, aux subtilités et à la recherche. Quant à M. Gabriel Fauré, dont le bagage artistique est autrement considérable, il a marqué de telle façon, dans le *lied*, qu'on a pu, sans exagération, l'appeler le Schumann français. Comme M. Henri Duparc, il affecte, surtout en ses dernières productions, une recherche et une ardeur d'innover qui, fort heureusement, n'excluent ni la poésie ni le sentiment. Un certain nombre de ses *lieder* sont de véritables chefs-d'œuvre et nous ne serions pas surpris qu'ils fussent considérés, plus tard, comme le point culminant du style très raffiné, un peu maniéré peut-être, de ce temps-ci.

Mais voici venir un musicien d'une incroyable audace. C'est à titre négatif, si j'ose dire, et comme adversaire impitoyable du

mélos, qu'il a droit de figurer ici. La place qu'il accorde à l'élément mélodique est, en effet, tellement effacée qu'on est en droit de croire qu'il tend à l'exclure radicalement. Et comme, du même coup, il affecte de supprimer tout ce qui est rythme, aussi bien que ce qui constitue le développement symphonique, on en vient à se demander s'il ne prétend pas ramener le règne de l'harmonie pure. Qui n'a reconnu, à ces signes, M. Claude Debussy, l'auteur de *Pelléas* et de la *Damoiselle Elue*, musicien extraordinairement précieux, remarquablement doué, d'ailleurs, au point de vue harmonique? Son œuvre, peu considérable encore, originale et neuve, au plus haut point, — ce qui ne veut pas dire, nous le rappelons, qu'elle soit d'une beauté supérieure, — a les plus grandes analogies avec la manière du poète Verlaine. M. Debussy est bien le Verlaine de la musique : mêmes qualités, mêmes lacunes.

Que résultera-t-il de son audacieuse tentative? Nul ne saurait le dire avec certitude. Ce qu'on peut affirmer c'est que, si elle réussit, si c'est vraiment le début d'un art nouveau, la musique est condamnée, pour un temps plus ou moins long, à redevenir l'art de l'harmonie pure, et la mélodie, dont nous venons de suivre, à travers les âges, la marche triomphante, devra retomber dans une profonde léthargie. Le public reverra des jours semblables à ceux où fleurissait l'école gallo-belge et l'art palestrinien, avec cette différence qu'au lieu de l'harmonie consonante et limpide de ces vieux maîtres, on lui imposera les audaces les plus cruelles. Successions épicées, surprises continuelles, l'oreille violentée, déchirée sans cesse, sous prétexte de nouveauté, laideurs couvertes des apparences de la hardiesse, voilà où tendront bientôt, sinon M. Debussy, qui est un artiste, ceux-là sûrement qui vont venir, ardents à le dépasser, le jugeant timide, orgueilleux que rien n'arrêtera, parce qu'ils seront médiocres.

Ce péril est à nos portes. Va-t-il forcer l'enceinte, ou le public fera-t-il bloc contre ces nouveaux barbares? Espérons que, fatiguée des excès grandissants, lasse des ténèbres où on la plonge, la foule va se révolter et crier : *Un po più di luce!* De grâce, un peu plus de lumière! Un peu plus de clarté, de cette belle clarté française! Un peu d'émotion aussi! Nous en avons soif, après tant de curiosités qui ont laissé notre cœur desséché... Un peu de cette belle mélodie expressive qui est la gloire de notre école, le propre de notre vieille race française!

Arthur Coquard.

L'EXPOSITION DE LIÈGE

Lorsque la Belgique s'est proposé de faire une grande Exposition internationale, on pouvait croire qu'elle l'établirait à Bruxelles ou à Anvers; après réflexion, elle a préféré Liège, la grande cité industrielle. Placée au centre d'un grand bassin houiller, de fabriques d'armes, de verreries, elle est située sur les bords de la Meuse, dans une région accidentée, verdoyante, à l'aspect attrayant et dont les paysages ont, sans que cela choque, un caractère particulier qui tient au développement de l'industrie; de quelque côté que l'on se tourne, on découvre, se dressant dans les fonds de verdure, des chevalements de mine, des cheminées d'usines, ou encore de ces monticules formés par les terres retirées des galeries souterraines, véritables petites collines qui intriguent l étranger venant pour la première fois dans le pays et lui rappellent que derrière le décor de la nature s'agite la rude vie du travail.

En prévision d'un grand afflux d'étrangers, à certaines époques, le comité exécutif s'est ingénié à résoudre le problème, qui devenait délicat, du logement. Bien que Liège soit une ville étendue, comptant 170 000 habitants et possédant de nombreux hôtels, on ne pouvait espérer y loger tous les visiteurs, et on a constitué un *bureau des logements*, auquel les particuliers qui avaient des chambres disponibles et qui désiraient héberger des étrangers, étaient invités à se faire connaître. Le bureau faisait visiter les chambres par une commission, comprenant notamment, un architecte, un médecin, et les taxait à des prix variant entre 4 et 15 francs. L'étranger, désirant venir à Liège, écrivait au bureau qui lui signalait, suivant ses indications, tels ou tels appartements disponibles. Grâce à cette organisation qui fonctionnait très régulièrement, le visiteur était débarrassé des petits ennuis qu'il aurait pu redouter en arrivant dans une ville nouvelle et encombrée.

Les Liégeois, de leur côté, ont beaucoup fait pour attirer les étrangers et leur faciliter le séjour dans leur ville. Ils ont organisé de nombreux congrès, en vue d'amener à Liège les membres des diverses sociétés techniques ou savantes, et on peut dire qu'ils y ont pleinement réussi. La réputation de l'Université liégeoise, qui compte un grand nombre de techniciens éminents, l'attrait

qu'éprouvent les hommes de même profession à se trouver groupés dans des circonstances propices aux échanges de vue, à la création de relations utiles, ont amené quantité d'ingénieurs, de publicistes, d'industriels ou commerçants. Un seul congrès, celui des mines et de la métallurgie, a réuni, pendant une semaine, plus de quinze cents ingénieurs.

L'Exposition est partagée en quatre quartiers distincts, dont l'un sur la rive gauche de la Meuse, où l'on accède par la porte principale, porte de Fragnée; les trois autres, sur la rive droite, séparés entre eux par l'Ourthe et par un canal de dérivation. Un ensemble de ponts et de passerelles les relient entre eux. On a même jeté un nouveau pont sur la Meuse, le pont de Fragnée, qui donne accès au « vieux Liège », et on a relié le Jardin d'acclimatation, qui est sur sa rive droite, au gros de l'Exposition, au moyen d'une élégante passerelle en béton armé. Grâce à ces constructions, les divers quartiers ne sont pas isolés les uns des autres et forment un tout homogène : on passe aisément de l'un à l'autre. Un petit tramway Decauville à pétrole achève de rendre les déplacements faciles.

Nos grandes Expositions parisiennes nous ont habitué à chercher dans toutes une nouveauté ou une curiosité saillante, « un clou ». A Liège, il n'y en a pas, à proprement parler. Chaque classe, prise en elle-même, est intéressante, les expositions sont soignées et permettent de juger des progrès accomplis depuis un an ou deux.

Si on cherche à dégager les traits généraux de cette Exposition, ceux qui sont en quelque sorte ses caractéristiques, on est frappé tout d'abord de la place importante qu'y occupe la France. En jetant les yeux sur un plan, on constate que la section française a une surface presque aussi étendue que la section belge, et qu'elle représente autant que les autres sections étrangères réunies. Indépendamment d'un vaste emplacement dans le hall central, où sont groupées l'ensemble des sections, la France a deux bâtiments spéciaux affectés, l'un à l'agriculture, et l'autre à l'alimentation. Nos diverses colonies, l'Algérie, la Tunisie, l'Afrique française, l'Asie française, ont, en outre, leurs pavillons spéciaux, disposés le long de l'Ourthe, sous les ombrages du Jardin d'acclimatation. Cet empressement des Français à participer à l'Exposition entre pour une grande part dans son succès; il la classe parmi les grandes manifestations internationales.

La science et l'industrie n'avancent pas avec une telle rapidité qu'on puisse montrer une merveille tous les ans. Certaines industries ou branches d'industries qui sont en voie d'évolution, comme l'automobilisme, peuvent montrer des modèles nouveaux, mar-

quant une amélioration sensible d'une année sur l'autre ; mais pour l'ensemble de l'industrie, il n'en est pas de même, tout au plus y a-t-il, dans chaque voie, des questions à l'ordre du jour auxquelles s'intéressent les professionnels. Nous en signalerons quelques-unes en passant les divers palais en revue.

A l'un des angles de l'Ourthe et de la Meuse, de suite en débouchant du pont de Fragnée, se trouve une reconstitution du vieux Liège, conçue dans le genre du vieux Paris en 1900, où figure notamment l'ancienne porte d'Amercœur et diverses constructions originales de la vieille Belgique. L'ensemble en est pittoresque.

Au Jardin d'acclimatation, près de la Meuse, s'alignent toute une rangée de palais qui rappellent un peu, par leur disposition d'ensemble, l'ancienne rue des Nations de 1900. Les palais des Beaux-Arts, du Canada, de l'art ancien, le palais de la ville de Liège, et en face les pavillons de divers pays : la Bulgarie, la Serbie, le Monténégro et enfin le palais de la femme.

Dans le musée d'art ancien, on a groupé toutes les pièces rares des églises de la province de Liège et des environs : ciboires d'or et de vermeil, châsses, reliquaires de prix; on y admire une châsse de saint Georges, du treizième siècle; un buste de saint Perpète, de l'église de Dinans; les châsses de saint Hadelin, douzième siècle; de saint Symétius, saint Remacle, treizième siècle; On y voit également des tapisseries, des meubles, pièces d'orfèvrerie et tableaux. Les chasubles, les vieux tableaux d'école garnissent de nombreuses vitrines. C'est, en somme, le trésor des églises de la province que l'on a rassemblé dans ce musée.

Les Beaux-Arts occupent une place importante. On a construit pour loger les tableaux et sculptures des artistes des divers pays un beau palais qui survivra à l'Exposition. Il est de pur style Louis XVI et a été établi d'après les plans de MM. Hasse et Soubré.

Outre les envois des artistes, on y peut admirer quelques œuvres célèbres appartenant aux musées et aux collectionneurs. La France occupe dans ce palais une place prépondérante.

Elle a mis aussi, selon son habitude, de l'art dans l'exposition des choses où elle excelle, se nourrir et s'habiller. L'alimentation française occupe un vaste hall indépendant où nos producteurs de vins, de sucre, de chocolats et d'eaux minérales, ont disposé avec ingéniosité leurs produits. Les visiteurs peuvent déguster nos bordeaux et nos bourgognes dont ils sont du reste grands amateurs. L'exposition des couturiers parisiens obtient un égal succès auprès des visiteuses que les sections françaises d'orfèvrerie et de bijouterie n'attirent pas moins; car notre rue de la Paix est brillamment représentée.

Arrivons aux industries qui donnent son originalité à l'exposition liégeoise. Sur la droite du bâtiment principal, et faisant face à la section française, se trouve le très beau stand des houillères de Westphalie. Le syndicat rhénan-westphalien a fait une exposition collective des diverses compagnies de ce grand bassin, qui donne bien l'idée de leur puissance. Autour d'un vaste plan, avec coupes de verres montrant l'allure générale des couches du bassin, se groupent divers modèles d'installation relatifs aux problèmes d'actualité dans l'industrie minière : notamment à la question de l'utilisation des gaz produits dans les fours à coke.

Les charbons menus, qui sont de trop petite dimension pour être employés au chauffage des chaudières, et qui glisseraient entre les barreaux des grilles, sont transformés en coke par les compagnies houillères. Jusqu'à ces derniers temps, les gaz provenant de la distillation de ces charbons menus étaient rejetés. Profitant de ce que la mine avait du combustible à bon compte, on n'utilisait pas leur calorique; mais, avec l'élévation des prix de revient et les grands efforts tentés en vue d'arriver à des exploitations économiques, on songea à brûler ces gaz et à les utiliser pour chauffer les chaudières de la mine, puis on proposa de les employer directement dans des moteurs à gaz pour produire une partie de la force considérable dont les mines ont besoin. Ce sont là actuellement les deux solutions du problème entre lesquelles hésitent les techniciens. Chacune a ses partisans, et beaucoup hésitent à se prononcer. L'exposition allemande montrait côte à côte trois modèles réduits d'installations récentes de l'un ou l'autre genre, qui retenaient l'attention. Chaque solution de ce problème important a ses avantages. Le moteur à gaz permet de retirer plus de force motrice d'une batterie de fours; mais il est plus coûteux d'installation et aussi de fonctionnement. L'utilisation des gaz pour le chauffage des chaudières donne moins de force, mais il est économique et, suivant les cas, les ingénieurs préféreront l'une ou l'autre solution.

Une des grandes compagnies : Hibernia a présenté un ensemble d'appareils respiratoires, utilisés pour pénétrer dans les milieux irrespirables. Lorsqu'un dégagement de gaz se produit dans une mine, lorsqu'il y a explosion, il faut, avant de pouvoir descendre et porter secours aux sinistrés, attendre que l'atmosphère se soit purifiée, ce qui peut être fort long, surtout lorsque, par suite de l'explosion même, les ventilateurs de la mine sont endommagés. Depuis quelque temps, on s'est beaucoup préoccupé, dans les mines de Silésie autrichienne, où le grisou abonde, et en Westphalie, d'établir des appareils de sauvetage permettant aux mineurs

de descendre dans les galeries remplies de mauvais gaz et d'aller porter secours aux blessés. Après de nombreux tâtonnements, les constructeurs sont arrivés à établir des appareils pesant environ 20 kilos que le sauveteur charge sur son dos, à la façon d'un sac de soldat; un masque, dans le genre de celui du scaphandrier, isole son visage. L'appareil comprend des bouteilles d'oxygène comprimé qui est détendu et envoyé au visage du sauveteur, dont il assure la respiration. En d'autres termes, l'homme porte avec lui sa provision d'air respirable pour une durée de *deux heures*, c'est-à-dire un temps très suffisant. Le problème, comme on le devine, était tout différent de celui du scaphandrier qui reste en liaison constante avec le bateau qui l'alimente d'air au moyen d'un tuyau; ici, le sauveteur doit circuler dans des galeries aux détours compliqués et il a besoin de son absolue liberté d'action. Les constructeurs allemands sont arrivés à des types d'appareils satisfaisants que montrait la compagnie d'Hibernia.

Au pavillon des mines belges, on remarque un type nouveau de machine d'extraction électrique, la machine Creplet.

Les puissantes machines à vapeur, installées sur les puits de mine qui tirent les câbles d'extraction et remontent les cages dans les puits consomment une quantité de vapeur considérable, par suite des conditions irrégulières de la marche, et on aurait une grande économie à les remplacer par des machines électriques; mais, en raison des variations de régime, des à-coups, la commande électrique présente de réelles difficultés techniques. Depuis quatre ans, les constructeurs travaillent à les résoudre, et on peut bien dire que chaque année amène un progrès nouveau. A Dusseldorf, il y a trois ans, on remarquait une machine d'extraction électrique qui, à vrai dire, ne ralliait pas tous les suffrages. A Arras, l'an dernier, les compagnies de Lens, de Liévin, de Ligny-les-Aires montraient trois types nouveaux étudiés par les constructeurs à leur intention. Enfin, cette année, on a fait un nouveau pas dans la voie de la solution définitive; les charbonnages du Hosard exposent à Liège une machine très intéressante imaginée par un ingénieur belge, M. Crepplet.

En ce qui concerne la métallurgie, on peut signaler ici une des questions qui ont le plus intéressé les membres du congrès : « la dessiccation préalable de l'air d'alimentation des hauts fourneaux. » On connaît la marche du fourneau : on y introduit par le gueulard ou orifice supérieur des lits superposés de minerai de fer et de coke, et, par la partie inférieure, on insuffle, au moyen de machines soufflantes, à travers la masse de matières en fusion, l'air nécessaire à la combustion du coke. Cet air était jusqu'à ces

derniers temps de l'air atmosphérique qu'on insufflait directement. L'an dernier, des renseignements sensationnels venus des Etats-Unis, ont profondément impressionné le monde des ingénieurs métallurgistes. Un Américain, M. Gayley, prétendait avoir obtenu à ses hauts fourneaux d'Isabella une économie de combustible très sensible, en débarrassant au préalable l'air insufflé de l'humidité qu'il renferme. Ce phénomène étonna beaucoup en Europe; on y savait depuis longtemps que l'état de l'atmosphère a une influence sur la marche des hauts fourneaux, mais on ne pensait pas que l'on pût arriver en débarrassant l'air de son humidité à obtenir une appréciable économie de combustible. Toutes les associations et les journaux techniques s'occupèrent de la question qui n'est, du reste, actuellement pas entièrement élucidée. Le congrès de métallurgie a apporté une large contribution aux études faites dans cet ordre d'idées, qui pourront peut-être amener nos ingénieurs à améliorer leurs conditions de production.

La galerie internationale des chemins de fer comprend une vingtaine de locomotives et autant de wagons. Une de ces machines, présentée par le Nord français, est particulièrement remarquable, tant en raison de sa puissance que des particularités de sa construction. Elle a été construite en vue du transport des houilles entre le Pas-de-Calais et la Meurthe-et-Moselle, et elle peut remorquer des trains de 1000 tonnes. Cette puissance considérable demandait une construction spéciale. La chaudière repose sur une poutre unique, qui est comme la colonne vertébrale de la machine et qui s'appuie à chaque extrémité sur un boggy à trois essieux-moteurs. Ces boggies sont actionnés respectivement par les cylindres à haute et à basse pression. Au centre, deux essieux porteurs.

La compagnie des Wagons-lits expose deux voitures : un wagon-restaurant et un wagon-lit modèles 1905, qui sont supérieurs aux types de l'année précédente par le luxe de l'aménagement et le confortable : boiseries en bois d'acajou avec marqueterie de citronnier de style Adams, calorifère à eau chaude, fauteuils à double ressorts.

Nous terminerons cette promenade rapide en nous attardant un instant au palais de la Femme et à la Ferme démonstrative, où figurent les expositions relatives à l'enseignement ménager.

Le principe de l'enseignement ménager est des plus intéressants. La femme du peuple, la jeune fille des classes ouvrières sont obligées souvent de travailler pour compléter le salaire insuffisant du chef de la famille; dans ces conditions elles n'ont que peu de temps pour s'occuper de leur intérieur. La jeune fille, absorbée par les travaux de l'atelier, n'apprend pas son métier de ménagère;

elle est non seulement ignorante des secrets culinaires, mais aussi, trop souvent, des règles élémentaires de la gestion d'un petit ménage, il suffit d'avoir jeté un coup d'œil dans l'intérieur de certains ménages ouvriers, ou de voir, aux heures des repas, dans les quartiers populeux, les femmes acheter en hâte des charcuteries, des plats tout préparés pour se rendre compte du désordre de leurs intérieurs et de leur manque d'initiative.

Des écoles ménagères destinées à l'apprentissage domestique des jeunes filles ont été installées en Belgique, notamment où la population ouvrière est nombreuse, et ce pays a une avance sérieuse.

L'enseignement est donné comme complément des études primaires, principalement dans les écoles des villes tenues par les sœurs, et il s'adresse aux élèves qui ont fait leurs études dans l'école. On garde les enfants un à deux ans et on leur enseigne les travaux élémentaires du ménage : choix et préparation méthodique des aliments, couture, etc. On joint souvent à cet enseignement purement ménager l'apprentissage d'un métier.

A l'Exposition, les diverses écoles ménagères de la ville de Liège venaient à tour de rôle exécuter leurs travaux sous les yeux des visiteurs.

Une des écoles ménagères les plus importantes de Liège, « l'école Saint-Martin », est dirigée par des religieuses. Les élèves qui ont terminé leurs études primaires à l'école peuvent y passer deux ans; elles ont de quatorze à dix-neuf ans.

Les cours ont lieu cinq jours par semaine, le samedi étant jour de congé. Les élèves viennent à l'école de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 le matin, et l'après-midi de 1 h. 1/2 à 3 h. 1/2 en hiver ou 4 heures en été.

Matin : 8 h. 1/2. Marché et explication du menu. — 9 heures. Travail qui, tour à tour, a pour objet : cuisine, nettoyage, repassage, blanchissage, raccommodage.

Après-midi : Midi. Dîner. Nettoyage de la vaisselle et remise en ordre de la cuisine. — 1 h. 1/2. Coupe et confection des vêtements. — Cours théorique d'économie domestique.

Mais si le principe de ces écoles est excellent; si elles peuvent aujourd'hui présenter un nombre important d'élèves, elles n'obtiennent pas toujours les résultats pratiques qu'on pourrait désirer. Les enfants du peuple ne les fréquentent pas avec toute l'assiduité désirable, et c'est surtout dans la petite bourgeoisie qu'elles recrutent leurs élèves. D'autre part les élèves assidues qui ont profité le plus de l'enseignement ne rentrent pas toujours dans la vie familiale, et souvent, dès qu'elles commencent à savoir tenir un ménage, elles se placent comme domestiques. Le but qu'on s'était proposé n'est pas toujours atteint.

La *Ferme démonstrative* est destinée à faire connaître au public l'enseignement ménager agricole. Cette coquette construction représente un intérieur de fermier avec les dépendances d'usage : laiterie, porcherie. Les élèves des écoles agricoles de la province y viennent trois jours par semaine donner des séances de travail, comme au palais de la Femme, et s'y livrent aux travaux de laiterie, de la fabrication du beurre et du fromage, et aux travaux du ménage. Cet enseignement étant fort bien compris en Belgique, nous entrerons dans quelques détails relatifs à son organisation.

Il y a deux sortes d'écoles ménagères agricoles : les écoles fixes et les écoles ambulantes. Les premières sont analogues aux écoles ménagères ordinaires, dont les expositions figurent au pavillon de la Femme; les secondes, « écoles ambulantes », sont des écoles de l'Etat et sont de beaucoup les plus intéressantes.

Il existe une école ambulante par province, sauf dans la province de Liège, où on en compte deux, et leur direction est confiée aux agronomes de l'Etat.

La durée de l'enseignement est seulement de quatre mois et les élèves vont à l'école cinq jours par semaine. Passé ce délai de quatre mois, l'école se déplace et change de localité. Les déplacements successifs sont, du reste, fixés par les « comices agricoles ». Cette durée réduite des leçons est une des différences essentielles qu'elles présentent avec les écoles fixes, où les leçons durent deux ans. C'est aussi une des causes de l'intérêt que leur marque la population, qu'une durée d'enseignement trop longue décourage.

L'emploi du temps, pendant une semaine, est le suivant :

Ecrémage du lait :	10 heures de travail pratique;
Fabrication du beurre :	8 heures de travail pratique;
— —	3 heures de travail théorique;
Fromagerie :	8 heures de travail pratique;
—	1 h. 1/2 de travail théorique;
Economie domestique :	
Cuisine :	10 heures de travail pratique;
Lessivage, repassage :	12 heures de travail pratique;
— —	1 h. 1/2 de travail théorique;
Agriculture :	2 heures de travail théorique;
Comptabilité :	2 h. 1/2 de travail théorique.

Les écoles ont un budget annuel d'environ 2000 francs, formé pour moitié par des subventions de l'Etat, pour le reste par les provinces, les communes où elles passent et les comices agricoles.

Réglementairement, les jeunes filles ne sont admises dans ces

écoles qu'à quinze ans. On pourrait, à vrai dire, les y admettre plus jeunes, si elles avaient les forces physiques suffisantes. Pratiquement, elles ont de quinze à vingt-deux ans.

L'enseignement est gratuit.

Il est suivi par les élèves assez régulièrement.

La population est très favorable aux écoles ambulantes, qui sont très populaires. C'est ainsi qu'à la dernière session, où l'on offrait 20 places, il y a eu 41 inscriptions et on a dû faire passer un petit examen basé sur les matières de l'enseignement primaire pour éliminer 21 candidats.

Les jeunes filles qui fréquentent ces écoles sont exclusivement des filles de fermiers, qui viennent y apprendre leur métier.

A la sortie de l'école, elles reçoivent des prix et, ce qui est plus intéressant, les agronomes les signalent aux acheteurs de fromage, de manière à leur procurer un petit noyau de clientèle; ils les aident à vendre le fromage qu'on leur a appris à fabriquer à l'école.

Ajoutons que, en 1903 et 1904, il y a eu vingt-trois sessions dans toute la Belgique, dont dix pour la seule province de Liège qui est très en avance sur les autres.

Cette supériorité relative de la province liégeoise tient à ce fait que l'industrie du fromage (fromage de Herve) y est très développée; les laiteries y sont nombreuses. Du reste, au sud-est de la province (Ardenne liégeoise), les communications sont difficiles et on a développé la fabrication du fromage pour utiliser le lait.

Les écoles agricoles fixes sont analogues aux écoles ménagères ordinaires et sont annexées à des écoles primaires. Il en est pour les filles de fermiers aisés, parfois même riches; d'autres sont pour un personnel plus pauvre.

Les élèves y fréquentent surtout de quinze à dix-huit ans. La durée d'étude est de une à deux années.

Presque toutes les écoles fixes sont tenues par des religieuses. Seule, l'école de *Bouchout*, près d'Anvers, est laïque. A l'inverse des écoles ambulantes, ces écoles fixes sont peu appréciées de la population et peu fréquentées. La durée des études, un à deux ans, écarte les élèves et aussi, il faut bien le dire, la nature de l'enseignement. La plupart des fermiers répugnent à donner une instruction vraiment pratique à leurs jeunes filles, dont ils préfèrent faire des « demoiselles ». Chez eux, l'amour-propre et la vanité l'emportent le plus souvent sur le bon sens, et sans les subsides du gouvernement, la plupart des écoles fixes ne pourraient continuer à vivre.

Gustave Briand.

LA CONFESSION DU VIEUX JOUEUR [1]

II

A bord du *Leuwarden*, Flessingue,
13 octobre.

Oui, nous avons changé d'ancrage, et, l'estuaire de l'Escaut traversé, nous voici à l'île Walcheren. Il paraît que le gouvernement belge, qui recrute lui-même des soldats pour son Congo, a pris ombrage de notre présence dans ses eaux.

Triste pays de boue que cette Zélande! Toujours du vent, un vent rasant, coupant, aigre, pas un arbre... Enfin, ces moulins à vent de toute taille, qui ont l'air de lutter à qui tournera le plus vite, sont bien curieux!

Je reprends. Je m'imaginais qu'un sanatorium était une grande caserne sinistre, où l'on parlait tout bas, et où, sans bruit, défilaient des êtres fantômatiques. Quelle méprise!... D'abord, celui-ci est campé au milieu d'un paysage de rêve. Et puis, toutes les salles apparaissent si riantes, peintes en couleurs si claires, si bien décorées de fleurs symboliques!

Chose singulière, Hélène vit ici dans un perpétuel assoupissement, une sorte de demi-songe.

Est-ce que je me trompe? On dirait que les forces lui reviennent.

. . . .

Elle descend souvent au village. Je pensais qu'elle allait faire ses dévotions au pèlerinage dont la chapelle de Todtmoos est l'objet, mais non, elle va soigner les enfants d'un refuge d'orphelins. Elle a toujours adoré les enfants. Elle pense sans doute à celui qui...

Et voilà qu'elle s'imagine qu'elle-même pourrait bientôt redevenir mère!

Ces espérances se sont évanouies, et je ne le regrette pas;

[1] Voy. le *Correspondant* du 25 août 1905.

mais voici un gros événement de tout autre nature. Le frère d'Hélène est mort, laissant à sa sœur une trentaine de mille francs « inaliénables » durant sa vie. Inaliénables! N'importe, c'est une somme!

Et moi, qu'est-ce que je deviens? Je m'ennuie dans ce milieu rustique, au milieu de cette verdure froide. Ah! par exemple, non! quand on a l'habitude d'une vie d'émotions, ce n'est pas ici qu'il faut venir.

Je m'ennuie, et, comme je m'ennuie, mon imagination bat la campagne. Ça n'est pas très beau, ce à quoi je pense. Enfin je vous dois la vérité... Que de fructueuses entreprises, moi qui suis rompu aux affaires, je pourrais tenter avec la petite fortune qui vient de nous tomber du ciel, si elle n'était pas intangible! Malheureusement, le testament de mon beau-frère est formel.

. . . .

Ah! mon Dieu, que c'est désolant. Hélène ne veut plus me voir. Une nuit qu'elle ne dormait pas, elle prétend m'avoir entendu murmurer : « *Je l'aurai, je l'aurai!* » Quoi? Elle veut que ce soit l'argent — et que j'aie hâte qu'elle meure pour hériter d'elle. Ça, par exemple!

Et ce sont des cris, des larmes. Il me faut entendre des choses pénibles. Dieu! qu'elles sont longues à passer, nos journées.

. . . .

L'état de ma femme me préoccupe trop pour que je n'aie pas voulu en causer à fond avec le médecin-chef. Il hoche la tête.

— Voyez-vous, Monsieur, dans ces maladies, les premiers mois de cure sont généralement excellents, les forces reparaissent. Mais ensuite trop souvent survient une réaction. Si, par malheur, à ce moment, le malade s'abandonne, alors plus guère d'espoir. Or votre femme, il faut que je vous le révèle, ne désire plus vivre. Quelles sont les causes de ce découragement? Si vous les savez, intervenez. Moi, je ne puis rien.

J'ai essayé d'avoir un entretien avec Hélène. Je voulais la rassurer. Je l'ai prise dans mes bras. Elle m'a repoussé, puis m'a jeté à la face toutes mes hontes, tous mes mensonges. Quelle mémoire elle a!

C'est son idée fixe, *je suis un être de proie qui guette sa mort.* Est-il possible de me calomnier ainsi!

Elle est bien mal, se sent perdue, et voici alors qu'elle se reprend à m'aimer, une façon pour elle de s'accrocher à la vie. Il ne faut pas que je la quitte. Elle éprouve une jalousie étrange (on dit que les mourants l'ont parfois), *jalousie de tout ce qui sera encore sur terre quand elle n'y sera plus elle-même.*

Et alors je vois les ongles de ses mains se crisper sur le cuir du fauteuil comme si elle se cramponnait pour ne pas partir.

Les lèvres s'amincissent, les os font saillie aux pommettes, le nez se pince et bleuit.

— Non! Ferdinand, je ne veux pas mourir. Prends-moi dans tes bras, retiens-moi... Tu ne m'aimes donc pas?... Tu as peur? Oh! tu ne m'as jamais aimée. Tu veux être débarrassé... Je te gênais. C'est vrai, je n'y songeais plus, *on ne peut pas jouer ici!*

Elle rit, elle parle, elle parle avec une volubilité extrême; elle parle si vite qu'elle n'achève pas ses mots.

Et ce sont des heures affreuses!...

Seule, l'entrée du prêtre apportera à la pauvre femme l'apaisement, la résignation, — au moins en apparence.

. . . .

Il s'est entretenu seul avec elle. Il a voulu qu'elle pardonnât.

Alors elle me fait dire d'approcher et, tout bas : « Je... je... te par... donne. »

L'effort a dû être terrible... Elle se raidit, s'allonge avec un hoquet convulsif.

C'est fini...

*
* *

Quelle solitude autour de moi! De tous ceux à qui j'ai écrit pour annoncer le malheur, à peine deux ont répondu. Je ne compte plus pour nos amis de France...

Elle, ma bien-aimée, repose en terre allemande, dans le petit cimetière du village. C'est à flanc de coteau, au-dessus d'une très vieille église dont le clocher se découpe sur le ciel. Tout près de là, dans la pente, sous de hauts sapins sombres, on s'est battu à la Révolution. L'endroit s'appelle *Franzosen Schanze* (le Retranchement des Français). Les tombes sont toujours bien entretenues, enguirlandées de verdure avec cette inscription : « Dormez doucement, soldats de France, en la terre allemande. » Je l'ai fait mettre juste au milieu de ces sépultures. Hélène y sera moins seule...

Et maintenant, que vais-je devenir? Je ne peux pas rester ici, pourtant!

J'ai lu dans un journal de Genève une histoire de nihilistes. Il paraît que ce sont des apôtres voués à la cause de l'affranchissement des peuples qu'ils croient opprimés. Moi, de telles chimères ne me hantent guère, mais je vois là une occasion de sortir crânement de la scène du monde. Je vais aller les trouver, je leur

offrirai ma vie. Certainement, en leur compagnie, je ressentirai de fortes émotions. Il m'en faut!... Je leur ai écrit.

Ils acceptent et télégraphient qu'ils m'attendent.

Tout de même, au moment de partir, j'ai réfléchi qu'au bout de l'aventure il y a des supplices dans des cachots glacés. Fichtre! Je ne suis pas de taille. J'y renonce.

Du reste, je viens de découvrir ce qu'il me faut, ma vraie vocation. Oui, c'est absolument ça, la vie cloîtrée, celle où l'individu qui ne sait pas marcher droit abdique sa personnalité entre les mains d'un chef honnête.

Je pars pour le Dauphiné où je connais de nom un monastère qui m'acceptera sans doute.

*
* *

Au milieu des giboulées de neige, j'arrive. Il faut parlementer avant d'être admis, car les visiteurs sont rares en cette saison. Enfin, précédé du frère portier, je traverse une esplanade silencieuse. Un haut perron, et me voici dans une salle élevée soutenue par des piliers s'achevant en ogives. Les cahots de la carriole m'ont brisé et j'ai très froid. Aussi est-ce avec une vraie jouissance que je m'adosse à la flamme de bûches immenses.

J'avais, par lettre, annoncé au prieur ma visite, en laissant entendre que je me proposais de postuler mon admission comme novice dans le monastère. Il me recevra demain. Que je vais bien dormir ce soir!

. . . .

L'audience promise!

Un peu embarrassé, je fais le geste de me mettre à genoux, quand le religieux m'arrête, me désigne une chaise, et alors, les bras croisés, la tête légèrement penchée en avant, il se prépare à m'écouter.

— Mon père, d'abord je voudrais que Dieu vous inspirât quelque miséricorde, sinon...

— Il ne faut solliciter la miséricorde d'aucune créature... Mais peut-être voulez-vous dire *indulgence*. En ce cas, croyez bien que la mienne vous est acquise.

— Je viens de mener une existence si lamentable...

— Qui vous dit que celui à qui vous parlez n'ait pas été lui-même jadis un grand pécheur?...

Cette parole m'enhardit et alors je me confesse. Je dis tout, sans rien cacher. Même j'y mets une certaine forfanterie. Un je ne sais quoi de pervers me pousse à braver l'honnête candeur de

l'homme qui m'écoute et qui jamais sans doute n'a entendu encore de tels aveux. Je lui déclare avoir peu de remords. Il va me trouver odieux, cynique, tant pis, mais je ne suis plus maître de mes nerfs et le flegme de ce moine m'exaspère.

Je termine ainsi :

— Maintenant, vous savez tout, mon Révérend, et si vous ne me jugez pas digne de faire partie de votre pieux troupeau, du moins, rendez-moi le service, je vous en conjure, de me soulager en m'éclairant un peu. Non seulement, je ne sais où je vais, mais je ne sais pas même *ce que je suis*.

— Vous voulez être éclairé? Vraiment?

Le prieur reste longtemps perdu dans ses méditations, puis :

— Mais savez-vous que je me demande si c'est bien à un chrétien que j'ai affaire, et si vous avez la foi!

— La foi? Mais, mon père, est-il donc une seule âme que nul doute n'effleura jamais? Je suis du moins certain d'être animé d'un vrai désir d'expiation.

— Moyen de purification, l'expiation ne supplée point la foi... Vous, j'ai peur que vous n'apparteniez encore tout entier à votre passion. Vous me semblez joueur et *rien que joueur*.

Puis, me fixant, les yeux dans les yeux :

— Votre place n'est pas ici!

Je me révolte devant cet arrêt brutal; et, tout vibrant :

Toujours ce mot creux qu'on me jettera à la face comme une injure. On dirait que le joueur est un être abject, un paria social!

— On a tort si on le proscrit, car le joueur n'est au fond qu'un grand enfant, un faible d'esprit, un impulsif. Pour conquérir les trésors qu'il voit scintiller devant ses yeux, il engage la bataille avec ce fantôme qu'il appelle la chance... Victoire! il a gagné... Il peut se reposer.

Non, il veut plus encore. Jamais il ne sera satisfait. Pourquoi? parce que le jeu est son objet à soi-même. Tel s'imagine ne jouer que pour gagner qui joue en réalité pour se repaître de sensations, et devient ainsi peu à peu l'homme d'une seule idée. Tout le reste n'existe plus pour lui, et lui-même est éternellement isolé en soi.

Vous seriez des nôtres qu'au lieu de penser à Dieu, vous ne penseriez qu'au jeu.

— Et cependant je suis ravagé de douleur.

— Vous n'avez pas de remords *vrais*. Vous ne songez qu'à l'heure où, de nouveau, la fortune vous sourira.

— Alors, mon père?... Ah! je suis bien malheureux. Est-il possible que vous ne puissiez rien pour moi?

— Je vous promets de prier Dieu qu'il daigne vous accorder une fin moins déplorable que n'aura été votre vie, vie d'hier et vie de demain !

*
* *

14 octobre 1901.

Quelles furent maintenant les étapes de ce que votre père a appelé ma *déchéance*, jusqu'au jour de cette inique condamnation qui m'a forcé de quitter la France, m'a contraint de changer de nom et, finalement, me réduit à m'engager dans l'armée hollandaise, il me reste à vous l'apprendre. La tâche est lourde, mais n'ai-je pas donné ma parole en commençant que, rien qu'à vous raconter ma vie jour par jour, je vous donnerais à jamais la nausée du jeu.

Jour par jour? non, car je répéterais continuellement les mêmes choses. En effet, chose étrange, le joueur, cet affamé d'émotions, qui dès lors voudrait toujours varier sa vie, qui n'attend que des faits extraordinaires, féeriques, des apparitions de comètes éblouissantes, mène l'existence la plus uniforme qui soit, tourne dans un cercle comme un cheval de manège, puisqu'il n'a jamais qu'une occupation. Auteur et acteur, il improvise à mesure la pièce qu'il joue, mais cette pièce est toujours, toujours pareille.

Vous ne sauriez croire non plus, combien il me reste peu de souvenirs vivants de cette époque. J'ai frôlé bien des gens et pas un seul d'entre eux n'est devenu mon ami. Et cependant j'ai beaucoup circulé de Paris à Ostende, à Namur, puis à Cannes, à Nice, à Monte-Carlo, etc.

Mais les femmes? Ah! oui, vous vous imaginez que j'ai trouvé des compensations de ce côté. Comme vous n'êtes pas sans avoir vu sur les plages d'élégantes demi-mondaines qui fréquentent les salons de jeu et sont volontiers plus qu'aimables pour ceux que la chance favorise, vous vous imaginez que j'ai glané à la gerbe d'enviables bonnes fortunes.

Eh bien, mes enfants, si vous voulez, nous allons un instant les regarder en face ces femmes-là.

Un jour, à Monte-Carlo, une étrangère de haute mine arrive avec une grêle blondinette. Installant vivement sa fille sur un banc de l'*atrium*, l'étrangère pénètre aussitôt dans les salons. Là, après avoir fait choix d'une table, elle s'asseoit, atteint sa bourse et joue. Elle joue avec acharnement, mais perd, et tout le temps.

Une malechance aussi obstinée la stupéfie. Il faut — ce n'est pas naturel — il faut que quelqu'un lui porte la *guigne!*

Mais qui? Et ses yeux errent, courroucés, à la recherche du

jeteur de maléfice, quand, tout à coup, dans l'entrebâillement de la porte, elle aperçoit sa fillette qui cherche à s'assurer si « maman » est encore là!

Eh parbleu! la voilà, la porte-guigne! Et la mère accourt, saisit la fillette par le bras et l'entraîne hors du casino. L'enfant pleure, la mère va plus vite. Enfin elle la ramène à son hôtel, une sorte de *family*, à mi-côte de la Condamine. Alors, confiant la petite à un garçon, elle ordonne qu'on la fasse dîner, car elle-même rentrera sans doute assez tard.

L'enfant attendit toute la soirée, resta la nuit entière à pleurer. Personne. Cependant le casino ferme à onze heures. Où donc était la mère? *Elle n'est jamais revenue.*

Recueillie dans un couvent, la pauvre fillette doit s'y trouver encore.

Maintenant suivez-moi à Namur, une des villes de Belgique où l'on joue. (Dépêchons-nous, car il paraît que ça ne va pas durer).

Tenez, là, au milieu de femmes de tout âge, en toilettes tapageuses, remarquez cette bonne vieille très simplement mise, l'air doux d'une grand-maman.

Savez-vous qui c'est? Une salutiste anglaise. Ayant comme tâche de « sarcler l'ivraie dans la vigne du Seigneur », elle a choisi pour champ d'opérations ce tapis de roulette. Oh! elle sait que le combat sera acharné, que les joueurs la rudoieront, mais elle est résolue à ne compter ni son temps, ni sa peine, pourvu qu'elle réussisse à gagner des âmes « à Christ ».

Jusqu'ici nulle des pécheresses n'a écouté ses homélies, quand certain soir, effrontément, deux d'entre elles demandent à lui emprunter quelques écus. Stupeur de la bonne dame qui s'enfuit. Mais, un moment après, ayant réfléchi, elle revient tout doucement et glisse dans la poche des solliciteuses quelques petites sommes; elle y joint sa carte et son adresse avec recommandation de venir la voir.

Qu'à cela ne tienne! Les emprunteuses arrivent. Même elles ne sont pas seules. Le jour suivant, on est une douzaine à feindre de vouloir entendre la bonne parole sortant de la bouche de la vieille Anglaise.

Celle-ci est au comble de la joie. De pieux *five o'clock* réunissent les âmes arrachées au démon. On chante des cantiques toutes ensemble. Cela dure jusqu'à épuisement des subventions spéciales expédiées de Londres.

Mais alors, parmi ces femmes, un complot s'ourdit : « Si nous en faisions une joueuse, une vraie, comme ce serait amusant! »

Et on se distribue les rôles. L'une lui vantera les émotions si

prenantes qui naissent du jeu et l'assurera qu'il vaut mieux qu'elle prenne garde à ne pas les éprouver elle-même. Une autre, au contraire, conseillera à la vieille salutiste d'agir comme ces chirurgiens qui s'inoculent les virus qu'ils veulent terrasser; alors elle sera armée et pourra courir sus au vice, le glaive de l'archange en main.

— N'en faites rien, ma pauvre dame, soupire au contraire une troisième, car vous seriez tout de suite incendiée par cette passion à laquelle nul ne résiste.

L'amour-propre de la vieille est piqué, sa curiosité s'éveille. Après tout, elle pourrait essayer... un peu. Et puis enfin, si elle gagnait, ce seraient autant de munitions pour le bon combat.

Un beau soir, elle risque cent sous. Gagné! Vite elle se sauve, tout émue, avec son gain.

Elle rejoue le lendemain, mais cette fois elle perd tout ce qu'elle a.

Vite elle redemande de l'argent à Londres à la mission. Elle s'entête.

Allons, la galerie peut s'en donner de rire. La vieille est bien enferrée. Dès qu'on ouvre les salons, elle est là, et il faut la pousser dehors à l'heure de fermeture.

Naturellement on la plaisante. D'autres la grondent. Oh! comme ce n'est pas bien à son âge de se laisser prendre ainsi aux pièges du démon! Elle, la pauvre vieille, se défend doucement, essayant de voiler sa faute. Elle ne joue qu'en esprit de pénitence et seulement parce qu'elle s'est aperçue qu'elle perdait toujours.

Mais, un soir de grosse déveine, un inspecteur la surprend en train d'explorer les poches d'une voisine.

Les voilà, mes enfants, les femmes qui jouent!

*
* *

Mais je devine qu'une question vous brûle les lèvres : « Où notre oncle trouva-t-il, durant tant d'années, les ressources qui lui permirent de s'en aller ainsi de casino en casino? »

J'eus d'abord l'héritage de ma femme. Puis, je vécus au petit bonheur des occasions. Le jeu d'ailleurs a ses revenant-bons. Ainsi, je sais à Paris des tripots où quiconque a jadis fréquenté trouve à dîner gratis une fois le mois. Ah! je vous assure qu'ils sont drôles, ces dîners-là! Quelles gens on y rencontre! Je m'y suis trouvé une fois avec un ancien préfet de police qui, dix ans auparavant, avait tenté de fermer ce même cercle. Un joli tricheur, entre nous, ce préfet de police!

Et puis, je m'adonnais, par coups de collier, à l'une ou l'autre de ces besognes intermittentes que les traîneurs de semelle de ma sorte finissent par rencontrer, et pour lesquelles ils se relayent, qu'ils se repassent, étant tous aussi incapables d'un travail prolongé.

C'est ainsi que j'ai été *cicerone* pour étrangers, que j'ai fait des traductions, de la copie de pièces de théâtre. A certaines époques, les grands magasins embauchent (pour l'expédition de leurs réclames) quiconque a une belle écriture. Alors, quand on a les doigts agiles, on peut se faire jusqu'à quinze francs.

Aussi est-ce très couru, même de gens qui n'ont guère tournure de pauvres hères. J'ai vu arriver là, à la queue leu leu, une mère avec trois ou quatre filles, toutes l'air dédaigneux, répondant à peine au salut des camarades, continuant à causer entre elles de leurs belles relations, de la baronne une telle, de la vicomtesse trois étoiles.

Enfin, j'ai fait des élections dans les mairies, puis des *extras* dans des entreprises de funérailles, en temps d'épidémies. Ce qu'elles recherchent, ces maisons, ce sont des hommes à cheveux gris, corrects, qui sauront se présenter deux heures après un décès, et malgré la consigne (on a recommandé à la bonne de ne laisser entrer personne) réussiront à pouvoir présenter leurs offres de service, tant « le vieux monsieur comme il faut » qui a sonné, à l'air « de prendre part ».

Et puis, quand j'avais ainsi amassé *de quoi*, je rejouais, et, vrai, j'ai eu par instants des retours de veine étonnants, et ces heures-là me faisaient oublier toutes mes misères passées.

* * *

En 1893, je réussis à me faire nourrir par un ancien industriel rencontré dans un cercle. Un drôle de joueur qui, parce qu'un fils qu'il adorait avait eu la folie des cartes, au point d'en arriver au suicide, aurait voulu se donner artificiellement les émotions du jeu.

Il s'appelait M. Legrand et avait longtemps habité Lille où il vivait au milieu de ses livres, sans beaucoup s'occuper de son fils, quoiqu'il n'eût pas d'autre enfant. Il est vrai que ce fils ne lui avait jamais donné que des ennuis.

Quand un fiacre ramena au père le cadavre de ce fils, le vieillard épouvanté fut surtout stupéfait. Il ne comprenait plus. Quoi! André, prévenu que s'il rejouait, lui, son père, ne paierait pas, n'avait pas pu résister à sa passion!... Comment était-ce possible?

Alors, peu à peu, il soupçonna que le joueur était un être

étrange, à part, qui n'a ni famille, ni patrie, ni religion, qui se suffit à lui-même, bref inconnu de tous. Oui, mais comment? Pourquoi? Il voulut découvrir ce qu'avait été ce fils.

« Eh bien, se dit-il, j'irai observer de près cette maladie de la volonté, cette exaltation si ignorée, si incomprise, et, pour cela, s'il le faut, je me l'inoculerai. »

Il vint donc s'installer à Paris, se fit recevoir d'un grand cercle, fréquenta les joueurs. Il passait toutes ses soirées avec eux, les faisait causer, et, pour cela, philosophait à perte de vue avec le premier venu.

J'aurais pu, comme d'autres, me gausser de ses manies. J'aimai mieux avoir l'air de compatir à son chagrin, m'associer à ses études, d'autant plus que, souvent, il m'offrait à souper.

D'ailleurs, il disait parfois des choses profondes, et, à table, moi j'aime assez entendre des choses profondes : « Oh! que l'Université est donc coupable!... Chargée de mettre nos enfants à même de se diriger et de se défendre dans la vie — car c'est là tout ce que nous lui demandons, nous la chargeons de les *armer*, — elle ne leur débite que des généralités, rien qui soit d'application pratique. Ils sauront pérorer, critiquer, faire de l'esprit : ils ne sauront pas lutter contre eux-mêmes.

« Ainsi, au lycée, on enseigne doctoralement que les passions sont abominables. Entrés dans le monde, nos enfants ne trouvent plus que l'éloge des passions. L'amour d'abord. Plus il est passionné, l'amour, plus on l'exalte. Le roman et le théâtre le parent; la poésie, la musique le divinisent.

« Et la passion des richesses? Et celle des sports? Et celle des explorations? Qu'un peu de poudre d'or soit jetée à la galerie par celui qui s'y abandonne, et voilà *notre héros* sur un piédestal. Quant au culte ardent de la gloire, à la passion patriotique, à celle de la charité, il est bien acquis qu'elles anoblissent leur homme.

« Et alors nos jeunes gens découvrent qu'on leur a menti, que les passions ne sont pas méprisables *parce que passions*; en effet, elles exigent du ressort, de la sève; elles sont une source féconde d'activité et de progrès. Elles font les enthousiastes, les apôtres, les inventeurs de génie. C'est seulement leur objet qui peut parfois être méprisable.

Et, en effet, dans le lot des passions, une seule est à proscrire, justement, car elle est terrible, inexorable. Et c'est précisément la seule dont jamais professeur n'ait dit mot à nos enfants. Ils sauront que l'ivrognerie (qui d'ailleurs est plus un vice qu'une passion) est abjecte, mais pas un d'entre eux n'est menacé de

devenir ivrogne. Et ils ne sauront pas que quiconque commence à jouer n'est plus, si ses tendances l'y poussent, qu'un pauvre être qui roulera de chute en chute jusqu'au ruisseau, sans que personne ait jamais cherché à le retenir en lui disant à temps *ce qu'il eût fallu lui dire :* ce que c'est que le jeu !

« Car, du joueur, nos enfants ne connaissent rien qu'une grossière caricature, ce bruyant *Joueur* de Regnard, ce faux passionné, tout de convention, qui trouve moyen d'être amoureux. Amoureux, comme s'il a jamais existé de vrais joueurs *amoureux!* C'est impossible, car toutes les autres affections, ce dévoreur les absorbe, leur objet devient le sien et il s'accroît de leur force. Le jeu vous fait oublier l'amitié, trahir la pudeur, fouler aux pieds la pitié. Devant l'amour du jeu, tous les autres amours baissent pavillon. Il fait oublier à l'artiste son art, au noble son nom, au soldat son drapeau !

Mais, cela, aucun livre vivant, vrai, ne l'a *fait voir* au jeune homme. Pourquoi ? Tout simplement, parce que l'étude prolongée, attentive, minutieuse de la psychologie du joueur, son roman vécu, ce serait trop ennuyeux. Toutes les pages rediraient la même chose. Pas de faits saillants ! Et puis le drame se passe au fond d'un être solitaire, ombrageux, qui se cache.

Si, encore, le jeune homme *voyait* des joueurs notoires, il pourrait épier, observer leur déchéance. Mais il n'en voit pas. Il n'en verra jamais.

« En fait, rien extérieurement ne trahit, au moins dans le monde, ceux qui se livrent au jeu. Tel qui, dans la journée, a engagé à la Bourse toute sa fortune, le soir causera devant vous d'un air détaché d'art, de chasse ou de voyage. Ce serait, en effet, donner barre sur soi que de trahir ses angoisses intimes. Le joueur, homme du monde, est condamné à une feinte perpétuelle. Tant qu'il n'en est pas réduit aux expédients, on ignore sa passion. Si bien qu'un beau jour, vous êtes tout surpris d'apprendre que cet homme, ayant fait de folles parties au cercle, vient de se suicider.

« Et son suicide ne fera pas grand bruit. Quelque temps on parlera de sa femme « qui cherche à donner des leçons », et puis on la perdra de vue, car elle gêne, et ce sera fini. C'est que le jeu étant le vice secret de quantité de gens, le pourvoyeur par excellence de vilenies, de faillites et de crimes, chacun évite d'en parler. On en a peur : *Hodie tibi, cras mihi!* Combien de pères ont eu le courage d'avouer à leurs fils qu'ils ont joué eux-mêmes et que, de cette faute, ils portent la trace indélébile? »

Voilà ce que ce bonhomme me disait. Faites-en votre profit. Il

y a là-dedans quelques banalités, mais aussi, je crois, pas mal de choses fortes à retenir.

*
* *

J'arrive à la fin. Je cherche ce que je pourrais encore vous dire sans être obligé de vous avouer que, pour jouer encore — et quand même, alors que je n'avais plus le sou, j'ai triché. Oui, triché, timidement d'abord, effrontément ensuite et qu'après... Que voulez-vous, le vieux joueur, pour se procurer de l'argent, a recours à des ruses étonnantes, des ruses de fou... qui ne réussissent pas... Tout de même, ça, je ne me sens pas le courage de revivre ces heures-là.

Et pourtant... Eh bien, non, je ne veux pas vous quitter si vite. Cette lettre que je vous écris est comme un lien suprême avec ma famille, ma patrie.

Et puis, cette lettre, elle est lourde, mal faite. Je n'ai rien su vous faire voir... C'est de la morale, et la morale ça n'a pas de vie. Tenez, encore un quart d'heure, le temps de vous raconter une petite scène de jeu aux bains de mer, à ce casino des Sables-d'Olonne où, justement sans doute, votre père vous conduira cet été.

*
* *

C'est le tout petit jour. Aucun bruit au dehors. L'un après l'autre, courbés en deux, blêmes, vannés, des joueurs sortent du Casino. On les a renvoyés. Ils seraient restés indéfiniment, mais soudain l'électricité s'est éteinte. Les garçons ont feint de croire à un accident. En fait, le tenancier est lui-même allé tourner le bouton. Il veut se débarrasser de tous ces « pannés » dont le trop petit jeu ne rapporte plus assez à sa cagnotte. Regardez-les passer sur le port, toisés narquoisement par de robustes pêcheurs la pipe au bec, leurs filets sur l'épaule, qui se préparent à embarquer.

Vous croyez peut-être qu'ils songent à se coucher, tous ces éreintés. Allons donc! Ils se demandent uniquement où ils pourraient bien se remettre à jouer. Oh! pas difficiles, — n'importe quelle baraque, quelle soupente fera leur affaire.

Ils la cherchent. Et la minable bande erre par les rues, sur le pavé gras. Elle ne trouve rien.

Enfin, on aperçoit, entre-bâillée, la porte d'une taverne à charbonniers du port. Quel bouge! Qu'est-ce que ça fait! On pousse la porte et on s'engouffre en cohue. Il y a là toutes sortes de gens, des boutiquiers, des *bookmakers*, des élégants en *smoking*,

fleurs à la boutonnière, essayant de se redresser, de garder quelques dehors. Et aussi des malheureux qui n'ont guère de linge, sans parler de trois individus plutôt suspects, au chapeau mou très enfoncé sur les yeux qui tout à l'heure certainement n'étaient pas au Casino.

Un garçon en tricot, qui dormait sur un banc de moleskine éventrée, se lève, les cheveux mêlés, le cou entouré d'une serviette sale. « Qu'est-ce que ces messieurs vont consommer? » On se regarde. C'est vrai, il faut consommer. Dommage! cela va réduire les enjeux. Enfin...

Alors, vite on commande quelque chose, puis on s'asseoit devant des tables poisseuses. Les pièces blanches, — on n'a plus beaucoup d'or, — sortent des poches.

Et les cartes? Diable! Elles manquent, les cartes, mais quelqu'un de bonne volonté court à un débit voisin, qu'il va faire ouvrir, assure-t-il.

Et l'on reste là, les collets relevés pour se préserver du brouillard de mer, qui pénètre par les carreaux cassés, à contempler dans son verre d'étranges sirops bleus, verts, roses... De la sorte, on n'a pas besoin de causer avec ses voisins...

Arrive comme par hasard un gaillard au teint cuit, portant la barbe à l'américaine, les doigts chargés de bagues, des anneaux d'or aux oreilles. C'est, paraît-il, un capitaine au long cours. Il passait, étant très matinal, il a vu du monde, il est entré. Quoi? On veut faire une petite partie? Très bien, il en est. Et il tape sur son gousset pour montrer qu'il est garni.

Ça va bien, le baccara va chauffer... Bon! voilà justement les cartes attendues. Eh bien, fermez la porte qu'on soit chez soi.

— Là, garçon, mettez-nous les volets, allumez la lampe à pétrole.

C'est le capitaine qui s'est mis en banque.

Tout d'abord il gagne, mais pas trop. Je l'observe, car je ne joue pas, faute d'avoir... de quoi. Il me semble qu'à plusieurs reprises il a approché sa cigarette des cartes. Ah! ah!... Je connais ça. Le vernis se fendille un peu, et quand le banquier aura les mêmes cartes sous les doigts à la prochaine banque, il les reconnaîtra au toucher. Eh! eh! maintenant, des coups d'ongle furtifs, parfait!... Ne te gêne pas!... Toi, mon brave, je te tiens, et nous allons causer tout à l'heure. Ça ne peut pas se passer comme ça!

La taille s'achève, le banquier a plutôt perdu. Il se lève en marronnant. Il préfère attendre un peu, se dégourdir les jambes. Je sais. Dans dix minutes, il reprendra les cartes qu'un associé (qui lui a succédé) achève de truquer.

Sous couleur de lui demander du feu, j'aborde le capitaine et, tout bas, je lui demande cinq louis. Le gros homme me regarde ébahi :

— Mais..., je..., je ne vous connais pas.

— Moi, je vous connais!

Le filou comprend. Alors il me donne les cinq louis que, bien entendu, je ne risquerai point tout à l'heure. Pas si bête! Au fond, j'ai le droit de faire ça. Puisque je ne peux pas l'empêcher de voler, autant lui rogner son gain.

. . . .

Eh bien, oui, tout de même, je me suis remis au jeu! J'ai presque tout perdu. C'était plus fort que moi.

Ça a mal fini d'ailleurs, la partie. Quand le capitaine a eu râflé tout le monde, les pontes l'ont injurié. Puis un petit rageur lui a saisi le bras, a retroussé sa manche, où l'on croyait qu'il cachait des cartes. L'autre se défend à coups de poing. Chacun hurle. Dans la bagarre, la table a été renversée avec la lampe, qui se brise, commencement d'incendie, beaucoup de fumée.

Aux cris, on arrive, on frappe aux contrevents. La police, bien sûr!

Ah! la fuite éperdue de tout ce monde qui croit qu'on va le mener au poste! Leur sortie folle à travers la cuisine, un cloaque où les bottines vernies heurtent d'ignobles détritus.

Moi, je ne me presse pas. Je connais le coup. Je sais bien que c'est un compère qui tape aux contrevents.

Puis je m'en vais tranquillement. Il me reste deux louis...

Et je quitte sans regret ce sale monde, me disant que vraiment je vaux mieux qu'eux...

. . . .

Mais je m'arrête. Vous devez être écœurés de ces tableaux. A votre âge, la vérité ne doit pas être montrée telle qu'elle est.

Tiens! déjà on lève l'ancre. Ma foi, si la mer n'est pas mauvaise, et tout annonce une bonne traversée, je pourrais peut-être ajouter à ma lettre un post-scriptum avant le Helder.

Ce soir, à neuf heures, fête à bord. Le commandant, qui nous voit assez démoralisés, a décidé de donner un gala. On saluera par une salve de mousqueterie les couleurs de notre nouvelle patrie, le drapeau de la petite reine; on prendra du punch, on chantera. Et puis, le commissaire nous versera la solde de la semaine et le deuxième quart de la prime d'engagement... Ils paient bien leurs engagés, les Hollandais!

A ce propos, moi, j'ai comme une idée...
Allons, pas encore adieu, chers enfants.

Votre vieil oncle,

Ferdinand VAUREL.

POST-SCRIPTUM

13 octobre,
Mer du Nord, en route pour le Helder.

Ah! mes bons amis, que j'étais donc... bêta tous ces jours-ci!... Le fait est que ça m'avait tout déprimé de me sentir enfermé entre les murailles de ce vieux ponton.

Oui, en prison, et le gousset vide. Mais hier on nous a régalés — une vraie bombance — et payés. Ç'a été très amusant d'un bout à l'autre. Tiens, encore un cigare que je retrouve dans ma poche!

Mais, dites donc, je viens de me relire. Pas gai, ce que je vous ai raconté... Entre nous, il faut en prendre et en laisser..., en laisser surtout. J'ai exagéré. Sincèrement, ma vie n'a pas été si lugubre, ni mes actes si odieux que cela. Du reste, j'ai quelques belles pages. J'ai été très chic à deux ou trois reprises. Ah! si l'on m'avait secouru à mon tour...

Faible! oui certes, j'ai été faible, j'ai connu de mauvaises heures, mais combien de superbes, de radieuses!

Car enfin, qu'on éreinte le jeu tant qu'on voudra, il faut pourtant reconnaître, si l'on est de bonne foi, qu'il n'a pas son pareil comme générateur d'émotions exaltantes. Aucune sensation ne peut se comparer à celle de l'homme qui, seul contre vingt, a triomphé et voit devant lui un tas d'or surgi par enchantement au coup de baguette du destin. Dans ces instants-là, voyez-vous, on oublie tout.

Ainsi, par exemple, moi, aujourd'hui, je suis gai comme pinson, et les jaunâtres vagues de la mer du Nord me paraissent plus belles que les flots des côtes de la Grèce ou de l'Egypte, — des pays bien surfaits, allez... J'ai vécu à Athènes et au Caire; il y a de la poussière là-bas, de mauvaises odeurs, de sales gens, des filous en masse..., tandis qu'ici le ciel est fin, avec de jolis nuages blancs... Au loin, la côte basse, les dunes et les moulins à vent... Quelques mouettes avec leurs ailes en faucilles.

Les mouettes et leurs ailes, je m'en moque, mais je vais vous le dire tout bas, — ça il ne faut pas le répéter à votre père, — eh bien, la nuit dernière, il y a eu partie. Heureusement que j'avais pensé à prendre des cartes dans mon sac en m'embar-

quant. (Oh! des cartes honnêtes!) Oui, une belle partie, et j'ai gagné, royalement.

Oui, la veine m'est revenue et je sens que ce n'est pas fini. J'ai bonne brise dans ma voilure. Eh! parbleu, j'avais joué partout, mais pas en mer. Et la veine a de ces fantaisies. La capricieuse met de fantasques conditions à ses grâces, soumet ses élus à des épreuves. Elle exige qu'on lui ait fait de grands sacrifices. Moi, elle me devait une réparation. Je parierais n'importe quoi, maintenant, que, plus je vais me rapprocher de cet Orient des *Mille et une nuits* vers lequel nous voguons, le pays des perles et des diamants, plus je serai riche, riche, riche!...

A vrai dire, je comptais un peu sur le succès. Et tenez, je ne veux rien vous cacher. J'aurais pu, comme bien d'autres, comme votre père le voulait, rejoindre les commandos boërs. Je l'avais promis, c'est vrai. Mais, je vous le demande, qu'est-ce que j'aurais fait parmi ces brutes à cerveau étroit? Chanter des cantiques? Ah non!... merci... Au contraire, aux Indes hollandaises, dans les troupes de Wilhelmine, on touche une bonne solde. Surtout, l'on a, comme distraction, les fameux combats de coqs! .

Oh! ça, il paraît, mes enfants, que c'est tout ce qu'il y a au monde de plus saisissant. Un quartier-maître du bord me contait, l'autre jour, qu'il a vu à Batavia un Italien gagner, avec un coq qu'il avait dressé, vingt mille florins en trois séances. Vous entendez, vingt mille florins, mes petits! La façon dont le camarade décrit ces combats me fait venir l'eau à la bouche. Ces maigres petites bêtes, les pattes armées d'éperons, se ruant furieuses à la bataille, leurs collerettes toutes éclaboussées de sang, tandis qu'accoudés à la barrière, les parieurs, chinois, malais, regardent, le cou tendu, les mains crispées sur leurs poignées de piastres; et de temps en temps ces mots lancés :

— Vingt piastres de plus pour le jaune. Tenu! Cent pour le rouge. Je prends!

Et pourquoi serais-je donc moins heureux que cet Italien, moi? Allons, mes garçons, gageons que je vais devenir... un oncle d'Océanie. C'est alors que votre père ne s'avisera plus de me traiter de *fléau de famille*.

Il ne m'a jamais compris; mais vous, j'en suis sûr, vous me comprendrez un jour. Car enfin, vous voudrez en tâter, du jeu, pour voir ce que c'est; et, ce jour-là, mes petits, vous serez stupéfaits. D'abord, vous vous sentirez vivre; vos narines frémiront, vous devinerez la grandeur, la plénitude d'émotions qu'il procure; quelque chose de tragique vous frôlera durant l'achar-

nement de la lutte. Le courage du soldat n'est rien auprès de celui de l'homme de cœur qui brave le sort, garde la tête haute sous ses coups redoublés, et, perdît-il son sang par vingt blessures, refuse de demander grâce!

Le jeu, mais, pour les disgraciés de la vie, c'est l'unique chance d'une revanche ici-bas. Voyez le billet de loterie! Neuf fois sur dix, il s'en va enrichir un ouvrier, un artiste, une malheureuse infirme. Et qu'avaient-ils fait en prenant leurs billets, ces pauvres hères? Ils *jouaient*, et leur jeu avait été béni par le destin.

Avec son jeu, le joueur a tout. Offrez-lui honneurs, renommée, plaisirs des sens, il les dédaignera car il les a déjà par surcroît! Je dirai plus : quelle que soit l'affliction qui frappe un homme, s'il peut encore jouer, le jeu lui fera tout oublier. On a joué, saviez-vous ça, sur le radeau de *la Méduse!*

Oui, vive le jeu!

Hein? Qu'y a-t-il? L'hélice ne bat plus? Un accident?... Non, nous sommes dans les jetées du Helder. Voici des canons, des uniformes noirs à passe-poil orange, de blancs casques coloniaux. Oui, c'est le port de guerre des Hollandais. Eh bien, je vais me dégourdir les jambes. Cachetons donc enfin cette immense lettre, un peu incohérente, qui m'a servi à tuer le temps. Mais, encore une fois, faites un triage dans ce fatras.

Au revoir, chers enfants, car je compte bien revenir à la fin de mon temps. La traversée, les cinq ans passeront vite. Vous verrez alors que ce diable d'oncle, qu'on vous avait peint si noir, n'est pas, à tout prendre, un mauvais diable.

2e POST-SCRIPTUM

27 novembre 1901. A bord du transport *l'Over Yssel*,
entre Aden et Colombo, mer des Indes.

Hélas! si ma lettre n'est pas partie, mes bons petits, c'est que j'ai été bien malade là-bas, au Helder, bien malade. Et, depuis, je n'en mène pas large. Je suis sans forces. La chaleur torride qui règne dans cet entrepont de vieux sabot, l'âcre senteur qui se dégage des tristes et sales compagnons qui m'entourent... Mais il me faut renoncer à poursuivre... Ma main tremble. Voyez comme j'écris mal. J'ai la moelle épinière qui brûle, et, de temps en temps, des douleurs fulgurantes dans les genoux. Au Helder, j'ai passé deux mois à l'hôpital. Je suis très amaigri. Et je viens encore d'avoir une fichue attaque nerveuse en traversant la mer Rouge.

3e POST-SCRIPTUM

29 novembre, près de Ceylan.

Je me sens presque mieux ce matin. Mes mains ne tremblent plus.

Et puis..., il faut se résigner. On ne fait pas sa vie, on la subit. Il y a, dans l'existence, des fatalités inexorables.

D'ailleurs, pour ce que vaut ma vieille peau, qu'importe que je la laisse en quelque taudis d'Europe ou au bord d'un marécage des pays empestés où nous allons!

Seulement, vrai de vrai, j'aurais pu finir en moins répugnante société. Au départ, ils m'avaient l'air de bons garçons, ces racolés des quais d'Anvers. Maintenant, je le vois, ce ne sont que bandits. Ils m'ont volé tout..., tout. Je n'ai plus rien. Toute ma prime d'engagement, toute ma solde y a passé. Et même je leur redois sur parole. Et ils me tournent en dérision, me bourrent de coups. Ils m'appellent *vieux*, moi qui n'ai pas quarante-cinq ans.

Et il faut continuer à s'asseoir à table, à coucher dans la promiscuité de ces goujats.

30 novembre.

Un malheur! Je n'avais à bord qu'un ami, un jeune ex-officier autrichien; comme moi, une épave, un vaincu. Noble, il avait changé de nom et comptait refaire sa vie aux Indes.

Mais depuis quelques jours, la tristesse de cette houle perpétuelle de la sombre mer des Indes l'accablait. Ce matin, il parut plus morne que d'habitude. Je lui parlai, il ne parut pas m'entendre. Puis des mots à peine distincts lui sortirent des lèvres : « Cœur usé, âme flétrie... dégoût... Plus de forces, plus de sommeil..., plus rien..., rien que le sentiment écrasant de l'irréparable, l'irréparable, l'irréparable... » Un moment, je crus remarquer qu'il s'essuyait furtivement les yeux. Soudain il nous quitte, monte sur le pont.

Là, il s'accoude au bastingage, regardant longuement la mer, jusqu'à ce que le lieutenant de quart lui crie de prendre garde aux insolations.

— Montez donc plutôt ici sous l'abri de la tente, mon garçon, vous serez mieux.

Le lieutenant raconte qu'alors l'Autrichien le regarda d'un air égaré, s'approcha un peu, puis arrivé au bas de l'échelle, se mit à monter, mais lentement, comme s'il eût eu les jambes trop molles pour le porter. Par instants, il s'arrêtait, soupirait et fixait

la mer à ses pieds. Soudain, il a comme un étourdissement, se penche, lâche les mains...

Quelqu'un crie :

— Un homme à la mer!

La machine stoppe. On met la baleinière à l'eau, mais ouatt! comment vouliez-vous qu'on le retrouve avec ces tas de requins qui nous suivent?...

Déjà un de frappé.

La mort! qu'est-ce que c'est? termine-t-elle tout, ou bien commence-t-elle, au contraire... une autre existence? C'est effrayant d'y penser...

QUATRIÈME POST-SCRIPTUM

1er décembre.

Une date bien triste pour moi, l'anniversaire de mon mariage. Hélène!... Oh! quelle vie j'ai gâchée.

. . . .

Je voudrais redevenir petit enfant, avoir là ma mère que j'ai perdue tout jeune et qui était si bonne, et... pleurer sur ses genoux.

Je voudrais aussi..., oui..., Hélène, Hélène ma pauvre chère femme, toi si charitable, toi...

Je t'ai fait bien du mal, non par méchanceté, je te jure, car je ne suis pas méchant, mais par égarement, ignorance... Je n'ai pas su où menait le jeu. Tu ne me crois pas? Tu penses que tout en moi est pourri, gangrené... Oh! non, va, le plus déchu des hommes a toujours un petit coin dans son âme où il retrouve, pour se purifier, quelques gouttes d'eau pure. C'est là que j'ai gardé ton amour d'autrefois...

Et puis je souffre tant, tant!

Ah! va, si tu me voyais en ce moment, ce pardon qui, à ton heure dernière, n'est venu qu'à regret sur tes lèvres, tu me l'accorderais généreux. Ecoute-moi, Hélène, écoute-moi!

Ah! c'est fini, tu ne me réponds pas, alors je suis perdu. Une horreur flotte autour de moi.

C'est fini, fini, adieu, enfants, je ne vous reverrai jamais...

MASSON-FORESTIER.

VICTOIRE DE SAMOTHRACE[1]

I

Vierge de Samothrace au port victorieux,
Debout comme un symbole à l'avant des carènes
Qui cinglaient, voile au vent, vers les îles sereines
Quand le peuple fêtait les mystères des dieux;

Déesse prophétique, élevant vers les cieux
D'un geste de défi la trompette hautaine,
Tu jetas ton signal vers les terres lointaines
Quand l'Océan grondait sous tes pieds radieux!

La galère a sombré. Tu survis aux tempêtes
Qui cueillirent tes bras et fauchèrent ta tête
Sans briser dans son vol ton indomptable élan.

Sublime mutilée, à ton destin fidèle
Ton corps palpite sous la klamyde aux plis blancs
Et le souffle du large anime encor tes ailes!

II

Je songe en te voyant aux amours sans espoir
Erigés à l'avant d'une vie éphémère
Qui cinglent noblement vers l'aube et la chimère
Sans craindre les retours dans le frisson du soir.

Ils lèvent en tremblant le clairon du Devoir
Et jettent leur appel vers d'invisibles terres,
Ils sondent, éblouis, les brumes du mystère
Et planent sur l'abîme entr'ouvert, sans le voir.

Quand l'ouragan sévit, sa loi d'airain les sèvre
De l'étreinte des bras et du baiser des lèvres,
Sans jamais entraver la splendeur de leur vol.

Mutilés dans leur corps et grandis dans leur âme
Ils ouvrent largement, en repoussant le sol,
Au vent de l'Infini leurs deux ailes de flamme.

Isabelle KAISER.

[1] Antique du Louvre.

REVUE DES SCIENCES

Diététique : De la nécessité de boire à sa soif. — L'homme bain-marie. — L'eau dans le corps humain. — Bilan des pertes et entrées des liquides. — Consommation rationnelle des boissons. — Rôle fondamental de l'eau dans l'organisme. — Oxydations intimes. — Lavage des tissus et des organes. — Dangers de la diète aqueuse. — Dépôts uratiques, calculs. — Douleurs néphrétiques. — Rhumatismes, goutte. — Albuminurie. — Irritation des reins. — Quantités de liquides à absorber en vingt-quatre heures. — Inconvénients de l'excès de boisson aux repas. — Rationnement chez les dyspeptiques. — Les liquides hors des repas. — Diurèse et lavage. — Influence spécial de l'absorption des liquides à jeun. — Le régime aqueux chez les malades. — Les dosages liquides chez les œdémateux. — Questions alimentaires. — L'œuf de poule. — Poids moyen. — L'aliment le plus digestible. — Richesse en matière azotée. — Un œuf vaut 50 grammes de viande. — Formules culinaires. — Œufs à la coque. — Œufs crus. — Omelettes. — Œufs brouillés. — Lait de poule. — Bière aux œufs. — Vin aux œufs. — Pouvoirs nutritifs. — Post-scriptum. — L'éclipse du 30 août.

Doit-on boire à sa soif, ou au contraire faut-il rationner la quantité de liquide ingérée chaque jour? Pour les uns, on boit toujours trop; pour les autres, on ne boit pas assez, où il n'y a aucun inconvénient à boire. Le sujet est complexe et peut différer en ce qui concerne l'homme sain et l'homme malade. En tant que boisson, il est permis en thèse générale de ne parler que de l'eau, car les autres liquides ne sont que des dissolutions aromatiques, ou autres, dans l'eau en proportions variées formant tout au plus les 8 à 9 dixièmes du mélange. L'action de ces principes ne peut qu'être rarement utile, sauf cas spéciaux. L'organisme humain, a besoin d'eau pure; il est constitué par *deux tiers* d'eau, soit environ 60 pour 100. On peut avancer que l'organisme constitue un bain-marie au sein duquel s'effectuent un grand nombre de processus chimiques délicats et essentiels à la vie. L'eau est le milieu cellulaire idéal. Quand nous additionnons à l'eau de l'alcool, nous gênons considérablement les réactions intimes qui se passent dans les tissus et la nutrition s'en ressent. L'eau

n'agit pas seulement par sa présence; elle entre dans les réactions chimiques de l'organisme, elle se décompose et se recompose pour assurer le mécanisme des phénomènes d'assimilation et de désassimilation.

La masse d'eau au milieu de laquelle nous vivons sert aussi physiquement à la répartition et à la régularisation de l'énergie calorifique et chimiquement au lavage des organes et par suite elle ne saurait être trop souvent remplacée; elle dissout un grand nombre de matériaux minéraux et organiques et aide à l'expulsion des principes inutiles pour notre corps.

Il est donc indispensable que nous buvions et largement. Nous perdons de l'eau sans cesse par la transpiration, par la respiration pulmonaire, par les larmes, par les urines, etc. Et la consommation d'eau est plus grande qu'on ne le pense généralement surtout par les temps chauds. Ainsi nous avons relevé souvent une perte de 100 grammes d'eau par heure après chaque repas, due simplement à la perspiration et à la respiration. Aussi bien le besoin de boire est là pour nous renseigner sur les besoins de l'organisme. Il va de soi que l'on a d'autant plus soif qu'il fait chaud et sec, et qu'un travail musculaire quelconque fait transpirer. La soif s'accuse de même les jours de fièvre, car le corps a besoin d'expulser plus d'éléments combinés et par suite exige une quantité de liquide plus considérable.

Normalement, il ne faut donc pas craindre de boire. Il est assez difficile pourtant de fixer pour chaque personne la ration journalière, car elle dépend de conditions multiples et variées : de la constitution de la personne d'abord, de son poids, puis de son genre de travail, puis enfin des causes météorologiques : chaleur, pression barométrique, humidité ou sécheresse, etc. D'une manière générale, M. Henri Labbé, chef de laboratoire à la Faculté, dit à ce propos[1], dans une étude récente : « L'élimination régulière et journalière d'eau que fait l'organisme par la voie des diverses émonctoires atteint souvent près de *un vingt-cinquième* de son poids total. C'est dire que l'eau doit être absorbée tous les jours en grande quantité. La tradition médicale et les habitudes du jour ne nous enseignent cependant rien de précis à cet égard. Aucun aliment peut-être n'a été plus soumis à l'arbitraire des modes et des théories. On peut en tout cas rejeter résolument la pratique raisonnée et méthodique de la diète hydrique. La théorie, qui amène le patient à une véritable « faim d'eau » consiste à réduire

[1] *La boisson qualitativement et quantitativement envisagée chez les malades et les gens bien portants.* (*La Presse médicale,* avril 1905.)

à un minimum absolument insuffisant, deux à trois verres d'eau par jour, le quantum des absorptions liquides, sous le double prétexte que l'eau, même en quantités modérées, gêne les digestions chez les gens qui ont les fonctions de l'estomac lentes, ou en tout état de cause *déminéralise* l'organisme. Il est à peine besoin de faire remarquer que, au contraire, l'insuffisance liquide gêne la digestion et diminue considérablement l'assimilation alimentaire. Les énormes pertes de poids que l'on peut obtenir chez les obèses ne relèvent pas d'une autre cause. »

Nous sommes bien d'accord, M. Henri Labbé et moi, sur les inconvénients et même les dangers de la diète hydrique. Ne pas boire revient à amener des troubles généraux dans l'organisme. Les combustions sont évidemment imparfaites, puisque l'eau est un élément nécessaire d'oxydation. Les déchets aussi ne sont pas entraînés hors des tissus avec une facilité suffisante ; la circulation générale peut être atteinte, il y a formation de dépôts urinaires, irritation des reins, production d'albuminurie et goutte, rhumatisme, etc. Il est indispensable de laver le sang à grande eau et l'organisme entier.

Pour M. Henri Labbé, la ration quotidienne moyenne ne doit pas être moindre de *deux litres* par vingt-quatre heures (eau de boisson et eau des aliments réunis). Cette quantité correspond à environ 1500 ou 1600 centimètres cubes d'urine par jour, chiffre moyen qui est du reste assez loin d'être constant même chez les sujets sains. Il n'y a pas, selon M. H. Labbé, grand inconvénient à dépasser sensiblement ce chiffre. On peut, en effet, citer les buveurs de bière de la Bavière qui absorbent quotidiennement trois litres de liquide au minimum et quelquefois cinq ou six litres, sans qu'ils s'en portent plus mal. Il suffit d'une certaine accommodation organique pour que ce régime exceptionnel leur devienne à la fois aisé et inoffensif.

Il ne faudrait pas cependant recommander, à notre avis, le régime hydrique excessif. Il est possible qu'il n'offre pas de sérieux inconvénients pendant un certain temps, mais à la longue ! Les grands buveurs ne sont généralement pas des gens bien portants. En tout cas, il est préférable de boire avec un petit excès plutôt que de ne pas boire assez.

La quantité d'eau qui constitue le milieu dans lequel nous vivons a pour nous une importance d'autant plus grande que, dans ce milieu, travaille une machine : le cœur, véritable pompe qui a pour fonction de chasser, après l'avoir puisé, le sang dans toutes les régions de l'organisme. Or, le travail du cœur dépend évidemment de la résistance que l'on lui oppose. Si la résistance

du milieu grandit, à travail égal, il doit fonctionner plus lentement; si elle diminue, il fonctionne plus vite. Le rythme se modifie. Il peut même survenir que le travail lui-même soit accru. Chacun doit posséder un équilibre de résistance favorable à la circulation. C'est pourquoi nous pensons qu'il faut à chaque individu la quantité d'eau qui convient le mieux au travail de son cœur. En sorte que, comme nous le disions, le problème est complexe. Il faut arriver, tout en buvant plutôt avec excès, à ne pas exagérer normalement la quantité de liquide à ingurgiter chaque jour. Du reste l'organisme, quand il y a excès, l'indique nettement en provoquant une expulsion plus grande de liquide. Le cœur lui-même, en cas d'excès, chasse cet excès en rétablissant l'équilibre. Un alpiniste par exemple s'élève en chemin de fer à 2000 mètres d'altitude, la pression sur la cage thoracique est diminuée, le travail musculaire, pour soulever cette cage, s'abaisse en raison de la diminution de pression; le travail du cœur est lui-même diminué et, comme la résistance qu'il éprouve est encore celle qui existait au bas niveau, il faut, pour établir l'équilibre, qu'elle décroisse, et elle diminue en quelques jours par l'expulsion du liquide en excès. Ainsi, expérience faite au Rigi, à 1800 mètres, un homme de 65 kilog. perd, en eau, 800 grammes de son poids. Ces 800 grammes, représentant la diminution de résistance des tissus à l'impulsion du cœur. On ne tient généralement pas assez compte de ces faits dans le changement du travail qui est lié à la quantité d'eau que nous portons avec nous et qui doit être sans cesse variable pour maintenir l'état de santé. Cette masse peut être encore considérée comme le régulateur du travail du cœur, en dehors de l'innervation.

Ceci prouve encore une fois que l'absorption exagérée de liquide est moins dangereuse que la diète liquide, car l'organisme vient à bout facilement de l'excès, mais il ne peut naturellement combattre le manque d'eau; dans ce cas, le travail du cœur est fatalement modifié jusqu'à ce qu'on rende à la masse aqueuse du corps ce qui lui manque pour maintenir le régime normal.

La pratique confirme du reste le danger de la diète hydrique et la nécessité de boire. Les oxydations sont très diminuées, avons-nous avancé, quand les tissus ne sont pas imprégnés d'eau. Toute personne qui voudrait s'en convaincre n'a qu'à supprimer le vin ou toute boisson alcoolique dans son régime normal. Elle constatera vite, en se mettant à l'eau pure, la rapidité de la digestion; elle aura faim trois heures après le repas, ce qui ne lui arrive pas ordinairement quand elle fait usage de bière ou de vin. Les cellules ont bien fonctionné, les réactions ont été faciles au sein

de l'eau pure et l'assimiliation a été rapide et complète. Beaucoup de personnes, disent en commettant une erreur, le vin soutient, car un bon verre de vin m'empêche d'avoir faim. Et oui, mais point parce que le vin nourrit, tout bonnement parce qu'il retarde la digestion, rendant les réactions chimiques plus lentes. Il ne faut pas confondre.

D'autre part, en ce qui concerne la nécessité de boire pour laver les tissus, les glandes et expulser les dépôts, elle est démontrée par toutes les observations. Un de mes amis avait été mis à la ration de liquide à cause de son estomac récalcitrant; et il lui fut ordonné, parce qu'il augmentait de poids, de continuer la diète aqueuse toute la journée. Je diagnostiquai : « Après trois mois de ce régime, douleurs néphrétiques, etc. » Exactement trois mois après, les douleurs survenaient très vives, les calculs se frayant un passage à travers les uretères, et il fallut recourir à la morphine pour faire cesser les souffrances : encore une fois, la diète absolue de liquide est dangereuse.

Tout cela est très bien, mais cependant il existe des malades qui ne peuvent boire en abondance. Leur digestion ne se fait pas s'ils boivent, parce qu'ils diluent ainsi leur suc gastrique. C'est exact, et, dans ce cas, il faut boire tout de même, mais pas au repas. Précisément, M. le docteur Marcel Labbé, professeur agrégé, médecin des hôpitaux, dit à cet égard dans une note très nette [1] : « Beaucoup de gens ne boivent que pendant les repas, de sorte que pour boire suffisamment, ils sont conduits à mélanger dans l'estomac les aliments solides aux boissons, à diluer les sucs digestifs, à retarder la digestion et à distendre l'estomac. C'est pour s'opposer à ces inconvénients qu'a été inventé le régime sec qui entraîne avec lui d'autres dangers. Pour parer à la fois aux inconvénients résultant de la distension de l'estomac par les boissons abondantes et à ceux qui résultent de l'oligurie par insuffisance de boisson, il suffit de boire en dehors des repas. »

M. Marcel Labbé a observé que les boissons, même abondantes, prises en dehors des repas ne dilatent plus l'estomac et produisent une influence de lavage beaucoup plus efficace. L'élimination par les urines des liquides pris à jeun se fait beaucoup plus rapidement que celle des liquides mélangés aux aliments. C'est avec raison que les médecins des stations minérales font boire à jeun durant la matinée : ils arrivent ainsi à faire supporter aux malades de grandes quantités de liquide et obtiennent un véritable

[1] *La diurèse par la boisson.* (*Presse médicale*). juillet.

lavage des tissus et des organes. C'est là, en partie, le secret des cures d'eau. En général, l'ingestion des aliments retarde l'élimination des boissons.

Il faudrait maintenant, pour être complet, parler des boissons en elles-mêmes et du dosage de la quantité d'eau à ingérer chez les malades. C'est ici l'œuvre proprement dite du médecin et tout dépend des maladies. Qu'il nous suffise de dire qu'il est démontré aujourd'hui par les travaux notamment de M. le docteur Adolphe Javal que, dans les maladies à œdème, il est indispensable, au moins passagèrement, de réduire de beaucoup et de régler la ration aqueuse.

En somme, pour conclure, on peut dire qu'en général il ne faut pas craindre de boire et qu'il peut y avoir danger à ne pas boire. Seulement, chez les personnes à estomac dilaté, il convient de réduire les boissons pendant le repas, pourvu qu'on en absorbe une quantité suffisante voisine de un litre et demi environ, en dehors des repas, par vingt-quatre heures, en tenant compte, bien entendu, des liquides alimentaires, potages, fruits, légumes, etc.

Questions alimentaires : l'œuf est-il un bon aliment? On en mange beaucoup un peu partout, et pourtant sa valeur n'est pas toujours bien connue, puisqu'on la discute. L'œuf est, en réalité, un aliment de premier ordre. Ce n'est pas absolument un aliment complet, parce qu'il ne renferme pas de matières hydro-carbonées, mais comme on le mange généralement avec du pain, il devient par cela même un aliment général et d'une digestibilité parfaite. Un œuf de poule pèse en moyenne 60 grammes; il y a des œufs qui ne pèsent que 45 grammes et d'autres qui pèsent 70 grammes. Un kilogramme est représenté par environ 15 gros œufs, 17 moyens et 22 petits. La coquille entre dans le poids total pour 12 pour 100; le blanc pour 58, le jaune pour 30. En sorte qu'un œuf moyen de 60 grammes est constitué par environ 7 grammes de coquille, 35 grammes de blanc et 18 grammes de jaune. Un œuf-type de 60 grammes, défalcation faite du poids de la coquille, possède la composition moyenne suivante en chiffres ronds :

	Pour 100.	Eau.	Albumine.	Graisse.	Sels.
Blanc. . .	35 gr.	30 gr.	4,50	0,00	0,25
Jaune. . .	18	9	2,90	5,70	0,25
Œuf total .	53	39	7,40	5,70	0,50

On peut donc avancer qu'un œuf moyen renferme 13 grammes

de matériaux utiles, savoir un peu plus de 7 grammes d'albumines diverses et presque 6 grammes de graisse. Le blanc ne renferme que 4 gr. 5 d'albumine, le jaune contient près de 3 grammes et 6 grammes de graisses proprement dites (oléine et margarine) et 1 gr. 1/2 de lécithines, substances grasses phosphorées. Il convient d'ajouter que les albumines constitutives du jaune d'œuf, les nucléines en particulier, sont elles-mêmes richement phosphorées. En sorte que l'œuf peut être considéré aussi comme un médicament. Au point de vue alimentaire, le jaune représente la totalité de l'œuf, moins 4 grammes d'albumine.

D'après Voït, un œuf équivaut comme pouvoir nutritif à 150 grammes de lait de vache, à cela près qu'il ne renferme pas, comme le lait, de substances hydrocarburées. Voït et Balland ont admis qu'un œuf de 60 grammes équivaut à peu près à 50 grammes de viande. Dix-sept œufs moyens représentant 1 kilogramme correspondraient donc à environ 900 grammes ou 1 kilogramme de viande. Il y a équivalence de prix environ.

La valeur d'un aliment est en rapport avec sa production de chaleur dans l'organisme. On sait que *un gramme* d'albumine fournit 4 calories ou unités de chaleur; *un gramme* de graisse donne 9 calories. D'après les proportions relatives du blanc et du jaune, on obtient pour le blanc 18 calories et pour le jaune 62 calories, ce qui conduit au total à environ 80 calories pour l'œuf entier. C'est déjà un chiffre qui n'est pas à dédaigner pour le maintien de la température du corps qui exige généralement 3400 calories par jour.

L'œuf est un aliment à recommander au bien portant, mais aussi au malade, car il se digère facilement. Le temps de son séjour dans l'estomac, cuit à la coque, varie entre une et deux heures. Le coefficient d'utilisation intestinal est de 97 pour 100 pour les albuminoïdes, de 95 pour 100 pour les graisses; ces substances laissent donc fort peu de résidus, aussi elles excitent peu les contractions intestinales et de ce chef l'œuf constitue une nourriture légèrement constipante, qui peut être facilement combattue par les autres aliments choisis en conséquence.

La digestibilité de l'œuf ne varie pas beaucoup avec son mode de préparation alimentaire. L'immersion de l'œuf dans l'eau bouillante produit quelques modifications successives. Selon M. Martinet, au bout d'une minute, la portion toute externe du blanc est à peine coagulée; au bout de deux minutes, la moitié externe du blanc est coagulée; après trois minutes, tout le blanc est coagulé sans être absolument dur (œuf de 60 gr.); après quatre minutes, la couche externe du jaune durcit; au bout de cinq

minutes, le jaune dans son entier est de consistance pâteuse; enfin, après six minutes, le jaune est entièrement solidifié, l'œuf est dur. M. Martinet trouve qu'il est avantageux, pour éviter toute erreur dans la cuisson, de saler l'eau d'ébullition et de plonger les œufs dans l'eau bouillante retirée du feu et de les laisser immerger pendant trois minutes. Dans ces conditions, le jaune conserve son onctuosité, le blanc son apparence laiteuse et l'œuf est léger à l'estomac. Mais tout dépend du poids de l'œuf. Nous arrivons au même résultat en plongeant les œufs deux minutes et demie dans l'eau très bouillante et les gros pendant trois minutes exactement, les minutes bien relevées sur la trotteuse d'une montre. Les œufs ainsi cuits sont généralement d'une digestion facile.

Selon M. Martinet les œufs crus ne sont pas plus digestifs que les œufs à la coque; car on gobe l'œuf cru et on mange l'œuf à la coque. Dans ce dernier cas, la masse alimentaire est plus divisée ce qui vaut mieux pour l'estomac. Les œufs durs sont manifestement plus difficiles à digérer; ils restent en effet dans l'estomac en moyenne de deux à trois heures et ne sont pas toujours tolérés par les dyspeptiques. Toutefois, selon Munck et Ewald, ils se digèrent mieux quand ils sont mangés débités en tranches minces. On ne peut guère établir de différences sensibles dans la digestibilité des œufs à la coque, des œufs brouillés, des œufs pochés, des œufs sur le plat et des œufs en omelette. Tout dépend du degré de cuisson; il est bon en tout cas de ne pas produire la coagulation complète de l'albumine. L'addition du beurre diminue un peu la digestibilité, mais augmente la valeur nutritive.

En dehors de l'alimentation ordinaire, les œufs servent encore en thérapeutique, à préparer l'eau albumineuse si efficace pour combattre certaines diarrhées. On sépare le blanc du jaune, le blanc n'est au fond qu'une solution fortement concentrée (12 pour 100) d'albumine. Pour obtenir l'eau albumineuse médicale, on bat un blanc d'œuf dans 200 ou 250 centimètres cubes d'eau bouillie froide; on ajoute quatre cuillerées à café de sucre en poudre. Sous cette forme, l'eau albumineuse renferme 4 gr. 5 d'albumine, 15 à 16 grammes de sucre. Et on peut la rendre agréable au goût en ajoutant 10 centimètres cubes de cognac ou 50 centimètres de champagne, ou un peu de fleur d'oranger, etc. Il ne faut jamais se servir que de blanc d'œuf très frais.

D'autre part, le jaune renferme 6 grammes de graisse, comme nous l'avons dit, soit près de 5 grammes de lécithine dont la valeur thérapeutique est bien établie. On remue le jaune dans de l'eau sucrée aromatisée au champagne, à la fleur d'oranger, etc.

C'est aussi un aliment complet, léger, bon à recommander aux malades. Un jaune d'œuf battu dans 100 grammes d'eau additionnée de 10 grammes de sucre et aromatisée renferme 5 grammes d'albumine, 5 grammes de graisse, 10 grammes de sucre, 2 grammes d'alcool et fournit à l'organisme environ 115 calories. De même le jaune d'œuf constitue dans le bouillon gras un aliment léger, riche en sels. En l'ajoutant au tapioca, au vermicelle, aux pâtes, on prépare des potages variés nutritifs, puisqu'on introduit dans le liquide les hydrates de carbone qui lui manquerait autrement.

Est-il besoin de citer encore l'emploi du jaune battu dans le lait? Un jaune d'œuf battu dans 200 grammes de lait fournit un aliment contenant 14 grammes d'albumine, 12 gr. 50 de graisse, 6 grammes d'hydrate de carbone et produisant 185 calories.

Dans chaque pays, on utilise les œufs dans des préparations culinaires plus ou moins connues.

En Allemagne, on prépare « la bière aux œufs ». D'après Munch et Ewald, on bat un œuf additionné de 30 grammes de sucre en poudre jusqu'à ce que la masse entière soit transformée en écume; on ajoute rapidement 250 centimètres cubes de bonne bière, on agite avec une cuiller et l'on fait boire le mélange immédiatement. Ce mélange renferme, selon M. Martinet, 17 grammes d'albumine, 6 grammes de graisse, 40 grammes d'hydrates de carbone, 0 gr. 75 de sels et dégage environ 240 calories. La « bière aux œufs » est donc un aliment très riche, mais qui pourtant ne convient pas à tous les estomacs.

En Italie, c'est le « vin aux œufs » qui remplace la bière aux œufs; de même en Espagne et même en France. Le sambaglione italien ou le sambayon espagnol se ressemblent en tous cas beaucoup. On mélange dans un poëlon en terre, dit M. Martinet, cinq jaunes d'œufs et 60 grammes de sucre en poudre; on fouette le mélange en y ajoutant peu à peu 150 centimètres cubes (un peu plus d'un verre à bordeaux) de muscat. En Italie, on se sert du Moscato d'Asti. On ajoute alors un morceau de vanille, un demi-zeste de citron et un morceau de canelle; on porte sur un feu doux et on continue à fouetter très doucement jusqu'à ce que le mélange soit bouillant et mousseux. Après quoi, on retire la canelle, le citron, la vanille; on place le poëlon dans une casserole plate pleine d'eau chaude formant bain-marie et l'on continue à fouetter en ajoutant avec précaution une cuillerée à café de rhum et de marasquin jusqu'à ce que le sambaglione soit épais et ferme. On absorbe chaud dans de grands verres.

Le pouvoir nutritif de cette préparation culinaire italienne est

considérable. Le sambaglione renferme, en effet, 20 grammes d'albumine, 30 grammes de graisse, 70 grammes d'hydrates, 25 grammes d'alcool. Il dégage 800 calories dans l'organisme, plus qu'un litre de lait qui n'en fournit que 670.

On pourrait avec raison lui reprocher d'être d'une préparation complexe. On nous a transmis une recette, beaucoup plus répandue et qui permet de préparer le sambaglione des Italiens ou le sambayon des Espagnols très facilement. Voici la formule généralement suivie et très simple : « Prendre autant d'œufs qu'il y a de personnes à servir, et même deux ou trois de plus si ces œufs sont petits. Casser la coque en deux, rejeter les blancs, garder les jaunes. Remplir une moitié de la coque de sucre en poudre, remplir l'autre moitié de marsala, madère ou champagne ou vin blanc un peu doux, et cela pour chaque consommateur. Mélanger le tout. Tourner avec une cuiller en bois sur un feu doux jusqu'à ce que la crème devienne résistante. Avoir soin de tourner toujours dans le même sens. Servir dans des verres. »

N'insistons pas davantage sur ces formules; nous en oublions sans doute. Ce qu'il importe de retenir de ce qui précède, ce n'est pas tant la variété des mets que l'on peut préparer avec les œufs, mais c'est avant tout le grand pouvoir alimentaire des œufs de poule et leur extrême digestibilité. L'œuf est la viande du malade et, mélangé aux substances grasses, il peut suffire de longs jours à l'alimentation des personnes bien portantes.

Henri de Parville.

P. S. — Les nouvelles que nous avons reçues des diverses missions envoyées pour observer l'éclipse du 30 août sont bonnes presque partout, en Espagne, en Algérie et en Tunisie. On redoutait le mauvais temps; il s'est montré clément précisément à l'heure utile, au moment des contacts et de la totalité. On ne saurait encore donner aucun résultat précis sur les observations. Il faut un certain temps pour faire les calculs; et aussi pour faire concorder les observations qui ont été entreprises dans des stations relativement éloignées. Quand nous aurons réuni un nombre suffisant de documents authentiques, nous en déduirons les conséquences et nous espérons qu'elles ne manqueront pas d'intérêt.

H. de P.

CHRONIQUE POLITIQUE

« La paix est faite ! » Pendant que, dans l'après-midi du 29 août, les télégrammes de Portsmouth portaient aux mille extrémités des deux mondes l'heureuse nouvelle, les cloches de la ville la célébraient, à toutes volées; et, partout, dans la foule, si ce n'est à Tokio et à Saint-Pétersbourg, la première impression a été celle d'un soulagement ou même de la joie. Le jugement des politiques n'a pas démenti ce sentiment. L'opinion publique de l'univers tout entier assistait, depuis le 9 août, aux débats de la Conférence, comme aux péripéties d'un drame. Ce n'était plus la diplomatie telle qu'elle procédait, dans les congrès de Vienne, de Paris ou même de Berlin. Les plénipotentiaires de Portsmouth avaient, par un procédé nouveau, associé, quotidiennement, aux efforts de leur dialectique les indiscrétions des journaux. Jamais une attention plus internationale ne s'était plus passionnément attachée à une œuvre diplomatique. Le 23 août, la rupture des négociations était presque certaine. La Russie avait cédé sur toutes les demandes du Japon, sauf sur quatre dont il avait fallu réserver l'examen : elle n'admettait ni le paiement d'une indemnité de guerre, quel que fût l'euphémisme de la condition, ni la cession de l'île Sakhaline, ni la limitation de sa puissance navale dans l'océan Pacifique, ni la livraison de ceux de ses navires qui avaient pu se réfugier dans des ports neutres. Sur ces quatre points, la résistance de M. Witte restait invincible et elle était bruyante, tandis que le baron Komura persistait dans ses revendications avec une froide énergie. Il fallait bien que M. Witte, par l'éclat de ses refus et par son opiniâtreté, commandât de croire que la Russie, malgré ses revers, était toujours une très grande nation. Il en a eu l'art et ce n'est pas sans habileté non plus qu'il a su

acculer la diplomatie japonaise à cette question d'indemnité qui pouvait déconsidérer le dernier argument du Japon et son dernier acte d'opposition, en l'accusant de sacrifier la paix à l'argent.

Faute de posséder, en apparence, aucun moyen de conciliation, les plénipotentiaires avaient, tour à tour, ajourné leurs séances : d'abord du 23 août au 26; puis au 28, puis au 29. Dans cet intervalle, on répétait à tous les échos tel faux propos du comte Lamsdorff, telle déclaration catégorique de M. Witte, et les paroles de l'un ou de l'autre passaient pour être la réponse définitive du tsar : « Pas un pouce du territoire russe, pas un kopeck. » Mais, dans cet intervalle aussi, le président Roosevelt, qui ménageait les délais et qui s'appliquait à maintenir le contact des négociateurs, multipliait ses démarches : il agissait sur l'esprit du tsar et du mikado par toutes les influences nécessaires, celles des gouvernements et même celle des financiers. Le 29, au matin, avant la réunion de la Conférence, le Japon ne réclamait plus, à en croire ses confidents, qu' « une indemnité de 3 milliards et la moitié de Sakhaline ». Mais c'était son « ultimatum ». La délibération ne devait pas être longue. M. Witte avait repoussé désespérément l'ultimatum et, soudain, après quelques minutes de silence et d'angoisse, le plénipotentiaire japonais avait prononcé cette parole suprême, tant inattendue : « Pas d'indemnité; partage de Sakhaline. » Si ce n'était pas l'accommodement proposé par le président Roosevelt, dont la transaction consistait à reconnaître le droit du Japon sur Sakhaline, pour qu'il en rétrocédât une moitié à la Russie moyennant un prix de rachat, c'était néanmoins l'accord, même un accord dont la Russie pouvait se réjouir comme d'un succès diplomatique. Elle était donc finie, cette guerre qui avait coûté à la Russie six milliards, au Japon trois, et qui laissait, de chaque côté, plus de 300 000 morts sur les champs de bataille. Et, si M. Loubet, le roi d'Angleterre, l'empereur d'Allemagne ont eu raison de féliciter le tsar et le mikado, ils n'ont pas moins justement complimenté le président Roosevelt, pour sa généreuse initiative, pour sa très ferme insistance, pour son ingénieuse intervention; avec leurs remerciements, il a mérité ceux d'un souverain qui ne représente, lui, que la paix, mais la paix divine autant que la paix humaine : le Pape.

Le Japon a signé la paix, dans des conditions qu'il avait d'abord déclarées inacceptables. Sans doute, ses prétentions primitives ont pu, dans leur exagération même, être un jeu de sa diplomatie. Mais il semble qu'il ait senti la nécessité impérieuse de la paix,

autant ou plus que la Russie. Ses réserves d'hommes et d'argent devaient s'épuiser plus vite que celles de son colossal adversaire, battu sans doute, mais non abattu. Il pouvait craindre qu'à la fin, les ressources de la Russie, en lui permettant d'attendre la fortune, ne lui rendissent l'avantage. Il aurait eu à prolonger, on ne sait combien de temps, ses sacrifices, sans être sûr de remporter d'égales victoires, ni d'obtenir plus dans de nouvelles négociations. Non seulement ses armées n'avaient pas encore atteint le sol russe, mais la Russie n'avait pas fait, dans sa lenteur et parmi les surprises des événements, la moitié de l'effort dont elle était capable. Elle avait maintenant, devant Kharbine, plus de 600 000 soldats et elle pouvait appeler plus de 2 500 000 combattants. A bien calculer les chances du présent et de l'avenir, le Japon se montrait prudent, en se montrant modéré. Mais pouvait-il se plaindre? Sa part n'est-elle pas plus belle qu'il n'eût osé l'espérer, il y a dix ans? Il s'élève au rang de grande puissance, d'une puissance redoutable, qui a, du Yalou à Moukden, de Port-Arthur à Tsoushima, plus d'une fois forcé l'admiration de l'Europe. Il devient presque l'arbitre de l'Extrême-Orient et la race jaune va saluer en lui son champion. Il met hors de conteste, en face de la Russie, « l'intégrité territoriale » de l'empire chinois. Il va régner sur la Chine par son influence, peut-être par sa discipline militaire, par ses talents et ses services d'organisateur et d'administrateur. Il acquiert la presqu'île de Liao-Toung et la partie méridionale de l'île Sakhaline, avec ses pêcheries. Il obtient une moitié du chemin de fer transmandchourien. Il place sous son protectorat, ou plutôt sous sa domination, la Corée, que son industrie et son agriculture vont exploiter. Cette paix de Portsmouth, que ses journaux jugent si peu rémunératrice, ne l'enrichit-elle pas, en vérité, autant qu'elle le glorifie?

Que cette paix attriste le patriotisme russe, on le conçoit. La Russie subit, dans son prestige, une éclipse, et, dans son domaine colonial, une diminution. Cependant elle reste justement fière de son drapeau. Quelque mal préparées que fussent ses armées à une lutte si lointaine, le long d'une voie dont leur stratégie ne pouvait pas s'écarter, elles n'ont reculé, en dix-huit mois, que de cent lieues, après des batailles acharnées de cinq, de huit, de douze jours; et peu s'en fallut qu'à Liao-Yang, Kouropatkine ne fût victorieux. La Russie ne cède que des biens qui ne lui appartenaient pas en propre. Elle conserve, en Mandchourie, Kharbine, son camp retranché. Elle garde de l'île Sakhaline la portion qui importait le plus à ses intérêts. Elle continue de posséder

le chemin de fer qui mène à Vladivostock et la ligne Mandchourie-Kharbine-Pogranitchaïa. Elle jouira, en Corée, du traitement commercial de la nation la plus favorisée. Ses pertes sont de celles qu'elle peut réparer avec le temps, grâce à sa connaissance de ses faiblesses, et ce ne sera pas la première fois, dans son histoire, qu'il lui aura suffi de « se recueillir », pour rendre à sa destinée sa force, son élan, sa direction. Elle ramène de l'Asie en Europe sa politique, pour le seul regret de ceux qui auraient voulu l'occuper là-bas longtemps encore. La France, particulièrement, est heureuse de la retrouver dans cette Europe où elle sentait la Russie manquer autant, en 1905, que la Russie avait elle-même senti la France y manquer, après 1871. Il faut que la Russie et la France s'applaudissent de tout ce qui a été fait, durant cette guerre, pour localiser la lutte; pour empêcher que les questions de neutralité ne devinssent des sujets de collision internationale; pour éviter une conflagration générale, dans un moment où l'Allemagne se croyait la maîtresse du monde européen et où la Russie avait autant à perdre en Orient qu'en Extrême-Orient. Quant au Japon, s'il est vrai que son orgueil se soit d'abord révolté contre la paix de Portsmouth, on peut présumer que son désappointement ne durera pas. C'est plutôt aux hommes d'Etat européens de s'inquiéter des encouragements que reçoit, avec tant d'éclat, le travail de ses ambitions. Ils peuvent se demander s'il se contentera longtemps des avantages et des gloires qu'il vient de réaliser; si son impérialisme ne reprendra pas bientôt ses autres rêves; enfin, si le Japon ne voudra pas s'émanciper, un jour, de l'Angleterre et si, se croyant libre envers les Etats-Unis, il n'osera pas affronter tel ou tel successeur du président Roosevelt, pour élargir sa part dans l'océan Pacifique. On ne parle plus, depuis la paix de Portsmouth, que d'alliances qui grouperaient les puissances dans un nouvel ordre de choses, en Europe et en Asie. On ne songe plus qu'à des armements plus formidables. La guerre qui vient de finir à Portsmouth, ne serait qu'un commencement de luttes plus gigantesques, dans l'univers presque tout entier!

Ce n'est plus un secret que l'action de l'Angleterre s'est exercée souverainement, à Tokio, en faveur de la paix. Plus que les bons conseils donnés par Guillaume II au tsar, dans l'entrevue de Bjoerko; plus que les avertissements des banquiers américains; plus même que les appels véhéments et les sages avis du président Roosevelt, les instances de l'Angleterre ont été décisives; et, son instrument pacifique, ç'a été le nouveau traité

qu'elle a conclu, le 12 août, avec le Japon. L'Angleterre désirait la fin de la lutte. Suspecte d'avoir enhardi les hostilités du Japon, l'Angleterre n'était plus animée contre la Russie par son intérêt et sa passion, comme au début de la guerre. Elle n'avait plus à craindre, en Chine, la suprématie russe, ni le « protectionnisme » que la Russie y aurait institué. Il convenait de limiter le développement du Japon, en arrêtant ses victoires. Il ne fallait pas, d'ailleurs, que le Japon, outrant, avec ses exploits, ses dépenses, compromît les gages de ses créanciers anglais. La Russie, d'ores et déjà suffisamment affaiblie dans l'Extrême-Orient, avait un grand rôle à jouer en Europe, prochainement peut-être. Il était bon qu'elle y recouvrât sa liberté, qu'elle y réoccupât sa place, et que l'alliance franco-russe montrât de nouveau toute son utilité. C'est donc surtout au profit de sa politique européenne que l'Angleterre aurait voulu cette paix de Portsmouth à laquelle sa diplomatie a tant contribué, quelque discrétion qu'elle ait affectée. En renouvelant son alliance avec le Japon, l'Angleterre s'assurait, moralement, le pouvoir de peser sur la volonté du gouvernement japonais; peut-être aussi un moyen de dompter sa résistance, en lui attribuant des compensations qui resteraient, temporairement, secrètes. On ne connaît pas encore le texte du traité. On sait toutefois qu'il crée entre les deux alliés une complète communauté d'intérêts, dans l'Extrême-Orient, pour le maintien du *statu quo* et pour leur défense réciproque. Le traité aurait confirmé d'avance celui de Portsmouth. Mais, amicalement, l'Angleterre imposait au Japon l'obligation de ne rien entreprendre sans elle, demain. C'était son traité de Simonosaki, à elle. La voici libre et tranquille en Asie, provisoirement, puisqu'elle aurait à sa disposition même, pour la protection de ses possessions asiatiques, la flotte et l'armée du Japon. L'Angleterre n'aurait, conséquemment, recueilli de cette guerre que des bénéfices, sans avoir rien risqué elle-même, sans avoir sacrifié ni un homme, ni peut-être un shilling.

L'affaire du Maroc n'est pas réglée; la Conférence n'est pas même convoquée. Mais ce retard n'impatiente plus l'Allemagne. Elle paraît même indifférente aux difficultés dont le génie de M. de Tattenbach a surchargé, compliqué l'affaire. Le gouvernement allemand avait « exprimé le vœu » que le gouvernement français lui proposât, pour la Conférence, un programme, bien que, primitivement, ce programme dût être, selon la très expresse opinion de M. de Bulow, l'œuvre propre du Maghzen. Ce projet a

été communiqué, le 1er août, au prince Radolin, avec une lettre explicative de M. Rouvier. Trois semaines plus tard, le gouvernement allemand a envoyé sa réponse, sous forme de note. La réplique de M. Rouvier a été remise, le 1er septembre, à l'ambassadeur d'Allemagne. Aucun des trois textes n'a été publié. A entendre toutefois certains journaux de Berlin et de Paris, l'accord définitif serait certain, et le docteur Rosen, qui a la confiance personnelle de l'empereur, viendrait à Paris, en mission particulière, pour clore les pourparlers. Une seconde affaire du Maroc, qui intéresse théoriquement, celle-là, les puissances signataires du traité de Madrid et qui met en cause, sans ambages, le droit de la France, a surgi, suscitée par le mauvais vouloir du sultan, par sa forfanterie et par son astuce. Un de ses caïds a emprisonné et chargé de fers un Algérien nommé Bou Mzian el Miliani, après l'avoir attiré dans un guet-apens. Avant même la convention signée, dans la conférence de Madrid, en 1880, par les dix puissances qui durent alors sauvegarder contre l'arbitaire souvent féroce du Maghzen l'existence de leurs nationaux, de leurs « protégés », les conventions conclues par la France, en 1767 et en 1844, avec le Maroc, établissaient suffisamment cette garantie; et c'est à bon escient que le sultan les a violées, comme pour embarrasser l'intérêt et blesser la dignité de la France. Notre gouvernement ne pouvait hésiter : son devoir était on ne peut plus simple et il l'a compris, encouragé comme il l'était par l'opinion publique, non seulement de tout notre pays, mais de l'Europe entière : seul, M. Jaurès, avocat bénévole du sultan, plaide contre la France, par « humanitairerie ». Il n'est pas jusque M. de Tattenbach qui n'ait offert à M. Saint-René Taillandier l'assistance gratuite de sa diplomatie, par devers le Maghzen, dans la généreuse intention d'obliger la France, laquelle cependant n'avait pas besoin de cet office, puisque le cas est tout français. Notre gouvernement a demandé la mise en liberté de Bou Mzian el Miliani, la destitution du caïd coupable de cette arrestation illégale, une indemnité de 1000 douros et des excuses. Le sultan n'a satisfait qu'à la première de ces demandes. Encore n'a-t-il délivré la victime qu'après vingt jours d'une temporisation offensante et en invoquant contre le droit de la France une thèse toute fictive, toute circonstancielle. Nous ne voulons pas douter que M. Rouvier n'exige et n'obtienne toutes les réparations légitimes qu'il nous faut devant le monde musulman. Autant la France a été circonspecte dans cette affaire, autant il importe que, pour agir efficacement, elle

n'épargne pas à l'insolence du Maghzen les mesures coercitives : il l'aura voulu.

On pourrait, à certains jours, se demander si, relativement, la France est mieux gouvernée que le Maroc. Il semble qu'il n'y ait plus personne, à Paris, pour y faire le devoir du gouvernement, ni pour en tenir le langage. Alors que l'idée même de la patrie est niée ou insultée par tout un parti, qui, hier encore, régentait le Parlement; alors que, dans le Congrès des « Amicales », à Lille, les instituteurs, divisés en deux groupes presque égaux, comblent d'éloges et d'honneurs ceux d'entre eux qui se targuent d'être martyrs de leur « antipatriotisme »; alors qu'ils conspuent M. Bocquillon et même M. Goblet, pour avoir averti la France de la « crise du patriotisme à l'école »; alors qu'ils ne trouvent, sophistiquement, pour définir le devoir patriotique, qu'une équivoque qui contrebalance leur patriotisme par leur « pacifisme », pas un ministre ne se lève pour rappeler à l'ordre ces professeurs de nihilisme national, pour relever le drapeau, pour rendre à la France un peu de confiance et de fierté. M. Rouvier le devrait et le pourrait d'autant mieux que la charge si haute qu'il a reçue de la patrie un instant menacée, lui confère une autorité nouvelle. Les vibrantes protestations des Conseils généraux contre les doctrines et les livres des « antipatriotes », l'y inviteraient. Il pourrait redire, avec M. Jonnart, dans le Pas-de-Calais : « La France par-dessus tout! » Il a entendu M. Sarrien lui-même s'écrier, dans la Haute-Saône, qu'il ne suffit pas d'avoir « des fusils et des canons », mais qu'il faut encore et surtout « l'amour de la patrie et la ferme volonté de défendre, jusqu'au sacrifice de la vie, l'intégrité du territoire ». Et nul n'est mieux que notre ministre des affaires étrangères en situation d'apprécier la justesse de ces paroles adressées par M. Méline au Conseil général des Vosges : « Il faut que le pays ait une armée forte, disciplinée, confiante dans ses chefs, d'où la politique soit sévèrement bannie, et animée de cet élan patriotique sans lequel une armée est un corps sans âme. Nous n'aurons jamais une armée pareille, tant que les pouvoirs publics n'auront pas le courage de couper court à cette détestable campagne antimilitariste qui nous déshonore et qui nous a fait tant de mal. » Mais M. Rouvier garde le silence. Il laisse M. Millerand lui donner, à Dunkerque, un exemple et une leçon, en parlant comme le doit un chef de gouvernement. Autour de M. Rouvier, c'est l'anarchie dans l'Etat, dans le pays, dans le ministère lui-même. M. Etienne tolère que

les fonctionnaires qui sont ses employés organisent un syndicat, une « Fédération », le lendemain du jour où M. Bienvenu-Martin s'arme de la loi de 1884 pour l'interdire aux siens. M. Thomson capitule, à Brest, devant les ouvriers des arsenaux, qui ne lui permettent pas de leur répartir une gratification, selon « l'ancienneté » ou selon « le mérite », et qui décident de se mettre en grève, s'il ne se désiste pas de son règlement. M. Dubief ose même déchirer le programme ministériel de M. Rouvier : dans un banquet, à Beaurepaire, il affirme que la disparition de M. Combes « n'a rien changé dans l'orientation politique » du gouvernement. Et M. Combes, confiant dans la faiblesse de M. Rouvier, qui n'est hardi, vraiment, que dans l'action oratoire, vient proférer, à Lyon, la harangue d'un homme, toujours infatué de son règne, toujours hargneux et âpre, qui redemande sans vergogne le pouvoir et qui croit le moment propice. Quelle leçon faudra-t-il donc à nos gouvernants, après la tragique expérience de la Russie, pour apprendre que, sans l'ordre intérieur et la paix sociale, sans la discipline patriotique qui prépare les forces nationales aux éventualités du dehors, il n'est pas de peuple qui puisse se protéger victorieusement?

Deux des plus grandes questions qui émeuvent actuellement, dans notre pays, l'esprit public, sont venues, pour ainsi dire, solliciter l'attention de la France en Alsace-Lorraine, à Strasbourg. Les catholiques allemands ont tenu, là, leur cinquante-deuxième assemblée générale. Leur congrès, mis par le président sous la protection de saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne, et du grand Pape alsacien, saint Léon IX, se souvenait qu'il y eut deux Alsaciens parmi les trois fondateurs de l'Association catholique, en 1848. « Loué soit Jésus-Christ! » C'est par cette salutation que le président du congrès a ouvert et clos les séances. « A jamais! » a répondu, chaque fois, l'assistance tout entière. Pour la manifestation de la dernière journée, 40 000 catholiques, qui formaient 508 groupes accompagnés de leurs drapeaux et de leurs musiques, ont défilé, devant la vieille cathédrale de Strasbourg, où les évêques, debout sous le portail de l'ouest, les bénissaient; et, parmi cette pieuse multitude, 25 000 Alsaciens et Lorrains, amenés par leur clergé et marchant, d'une allure toute française, au bruit des claires sonneries qui nous sont chères, en deçà des Vosges. On a prononcé, en allemand et parfois en français, dans les grandes séances du Congrès et dans celles des commissions spéciales, des discours sur l'éducation de la jeunesse,

sur le travail des femmes, sur le développement des œuvres, sur les missions, sur la Papauté et la civilisation, sur « la collaboration de l'Eglise et de l'Etat », sur la tolérance civile, sur la politique sociale et la charité, sur le devoir de contribuer aux progrès de l'art et de la science. Ne citons que des chiffres : ils sont si éloquents ! Le Kulturkampf a laissé les catholiques plus forts qu'auparavant et mieux unis. En trois ans, ils avaient fait plier la tyrannie de M. de Bismarck et cesser la persécution. Ils étaient 718,248, dans les élections de 1871 ; ils ont été plus de 2 millions, dans celles de 1903 ; ils sont représentés, au Reichstag, par plus de cent députés, et ceux-ci constituent, dans un empire aux deux tiers protestant, le parti véritable du gouvernement. Aujourd'hui, « l'Union populaire », le Volksverein, de l'Allemagne catholique, compte plus de 470 000 adhérents, avec 400 journaux quotidiens et un budget annuel d'environ 500 000 francs ; elle donne 2000 conférences et distribue 2 millions de livres ou de brochures, chaque année. Son organisation vaut et peut-être surpasse celle du parti socialiste lui-même. Le Volksverein alsacien-lorrain a déjà 36 000 membres. L'Alsace-Lorraine, à elle seule, enfante plus de prêtres et de missionnaires que toute l'Allemagne. Ce congrès, comme on l'a solennellement déclaré, n'était pas une réunion politique. Il n'a dû ni voulu décider si le Volksverein d'Alsace-Lorraine, qui, en vertu du statut général, est indépendant du Volksverein allemand, devait faire profession d'un programme parlementaire et si, dans le Parlement impérial, le groupe alsacien-lorrain, tout en gardant son individualité native, devait se rallier au Centre, pour acquérir, avec son aide, l'autonomie à laquelle aspire l'Alsace-Lorraine, en demandant d'être désormais reconnue et traité comme un Etat confédéré.

A ceux de nos gouvernants qui, par leur politique sectaire, rendent « les chaînes de l'Alsace-Lorraine moins lourdes », comme un catholique alsacien le leur a reproché, et qui assistent avec une telle imprévoyance le socialisme contre le catholicisme, Strasbourg a, quelques jours plus tard, fourni un autre spectacle, bien instructif aussi. M. Bebel a voulu faire, à Strasbourg, une conférence qui protestât contre le Congrès catholique. Car, l'adversaire le plus puissant du socialisme, c'est, aux yeux de M. Bebel, non plus le césarisme, mais le catholicisme. Il a donc proféré contre le catholicisme, spécialement contre le catholicisme allemand, toutes les invectives habituelles à sa véhémence banale, à sa verve triviale. Il a plu à M. Bebel d'appeler Dieu « le premier

des internationalistes » : naturellement, « le premier », au ciel, car, sur la terre, M. Bebel s'en réserve le rôle et l'honneur. Mais, qu'on doive ou non prendre le mot de M. Bebel au sérieux, il oublie que l'internationalisme de Dieu, ici-bas, c'est le catholicisme; or, les socialistes allemands renient le catholicisme et M. Bebel le bafoue. Quant au socialisme de Dieu, il est enseigné par l'Evangile. M. Bebel n'ignore point que déjà plus d'un socialiste désabusé a reconnu que, la seule solution de la « question sociale », c'est la morale évangélique : or, l'Evangile, les docteurs du socialisme allemand en contestent, à l'envi, les uns l'origine divine, les autres l'utilité humaine. Mais, si M. Bebel dédaigne, pour son œuvre socialiste, la morale évangélique, il n'a pas encore trouvé le système de félicités économiques promis par son esprit de chimère et de déclamation à l'imagination populaire. En attendant, la misère continue et la dégradation matérialiste augmente, dans la masse ouvrière de l'Allemagne, comme en a témoigné M. Oppersdorf au Congrès catholique. Le jour où les catholiques auront prouvé au peuple que M. Bebel ne lui offre que le néant, puisque, s'il le dépossède de l'éternelle consolation dans l'autre monde, il ne lui procure pas les jouissances de celui-ci; le jour où ils auront, de proche en proche, propagé dans la foule la bienfaisance de leur fraternité chrétienne et démocratique, de leur charité religieuse autant que de leur solidarité sociale, verra-t-on la majorité des ouvriers allemands revenir des illusions du communisme aux vérités du catholicisme? On peut l'espérer, et, ce semble, M. Bebel commence à le craindre.

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La crise du libéralisme et la liberté d'enseignement, par Gaston Sortais. — In-12 (Lethielleux).

Rien de plus douloureusement intéressant que cet exposé, où tout ce qui touche la liberté est étudié avec finesse, largeur de vues et impartialité. Aucun point important n'est négligé : l'auteur n'est ni un rétrograde, ni un fanatique; il connaît ses contemporains, leurs aspirations et leurs besoins, leurs préjugés et leurs erreurs; c'est pour eux qu'il écrit, c'est leur langue qu'il parle, leurs arguments qu'il développe ou attaque. Cet ouvrage peut rendre de grands services à ceux qui s'occupent d'études sociales et donnent des conférences.

Le chevalier de la Barre. *Son procès, ses bourreaux.* Une brochure de 32 pages. 5, rue Bayard.

La libre-pensée intolérante a inauguré bruyamment à Montmartre, le dimanche 3 septembre, le monument du fameux chevalier de la Barre, soi-disant supplicié pour n'avoir pas salué une procession.

Il est bon de rappeler l'histoire vraie du procès d'il y a cent quarante ans. On la trouvera rigoureusement établie par un auteur à l'abri de tout soupçon clérical, dans cette brochure où, sur fond rouge sang, éclate le titre : *Le chevalier de la Barre. Son procès, ses bourreaux.*

La Vierge de Raphaël, par Adrienne Cambry. — 1 vol. « Hermine » (Hatier).

Ce roman, destiné aux jeunes filles, sera, comme une fraîche halte au milieu d'une production trop uniformément mélancolique. L'auteur nous y conte, d'une plume alerte et délicate, l'histoire pittoresque d'une vraie « jeune fille », intelligente, bonne, sincère et gaie, qui attend trop de la vie pour lui bouder à l'avance.

L'Indépendance du Pape et le pouvoir temporel. — In-12, Paris, Vivès, 13, rue Delambre, 1905.

Tous les catholiques sont unanimes pour affirmer que le Pape doit être pleinement indépendant dans l'exercice de sa charge de pasteur des âmes.

Cette indépendance spirituelle exige-t-elle l'indépendance politique? Celle-ci, à son tour, demande-t-elle nécessairement une souveraineté territoriale?

La question est de celles qui ne peuvent laisser aucun catholique indifférent. Son intérêt intrinsèque est évident; les incidents, encore présents à la mémoire de tous, qui ont accompagné ou suivi le voyage de M. Loubet en Italie, en ont fait du reste une question éminemment actuelle.

Aussi les lecteurs du *Correspondant* seront-ils certainement heureux d'apprendre qu'un livre vient d'être fait pour répondre à cette question, par un membre distingué du clergé parisien, M. l'abbé Ségaux, chanoine honoraire d'Antioche, docteur en théologie, vicaire à Notre-Dame de Lorette.

Plus d'un, sans doute, parmi ses confrères, voudra lire cet ouvrage très solide et très documenté, en même temps que très vivant et très intéressant.

La Passion de Jésus-Christ, par le chanoine L.-M. Dubois, docteur en théologie, missionnaire apostolique. Drame sacré en 9 parties et 17 tableaux, 1 fr. 50 (A. Savaète).

Nous ne saurions mieux la recommander qu'en citant la lettre suivante de François Coppée :

« Paris, 30 juillet 1905.

« Monsieur l'abbé,

« Vous avez obtenu pour votre beau drame sacré la précieuse approbation de plusieurs évêques et je suis un peu confus d'y joindre, selon votre désir, mon humble suffrage. Mais je serais un ingrat si je ne vous remerciais pas de la bonne et pieuse émotion que je vous dois.

« Votre *Passion de Jésus-Christ*, écrite en bons et fermes vers, est fort bien composée et abonde en développements ingénieux, tout en respectant avec scrupule, — c'était là la difficulté, — le texte de l'Evangile. Cette œuvre d'édification est, en même temps, une œuvre d'art.

« Il n'est pas de sujet plus poignant et plus sublime que le divin sacrifice du Calvaire. Vous l'avez traité admirablement en vrai poète et en homme de foi profonde.

« Veuillez agréer, monsieur l'Abbé, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

« François Coppée. »

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSES-SAINT-JACQUES.

SOUVENIRS DE M. VIVIEN [1]

Nous sommes arrivés à Londres le mercredi 8 septembre, à midi.

Nous ne sommes sortis qu'à trois heures des griffes de la douane et nous sommes arrivés à l'hôtel des Armes du roi après avoir été étrillés, houspillés par les bateliers, les porteurs, les fiacres et toute cette engeance gloutonne qui s'accroche aux voyageurs pour les dévorer. L'après-midi s'est passée pour moi à parcourir la ville, dont j'avais conservé un souvenir confus et que j'ai retrouvée bruyante, animée, au delà de tout ce qui était resté dans ma mémoire. Le soir, j'ai vu l'alderman Scales, ami de Blanqui, et l'un des hommes les plus curieux que l'on puisse rencontrer à Londres. M. Scales est un ancien boucher qui a gagné dans ce commerce une fortune considérable. Il est maintenant retiré et vit à la campagne, près de Londres, avec une jeune femme qu'il a épousée en secondes noces par suite des chagrins que lui faisaient éprouver les enfants de son premier

[1] M. Vivien, conseiller d'Etat, député, procureur général, préfet de police, deux fois ministre et membre de l'Institut, fut au nombre des meilleurs serviteurs qu'ait eus la France sous la monarchie de Juillet et sous la république de 1848. Né en 1799, à Paris, où il mourut en 1854, il eut une vie courte, mais elle fut pleine, comme le dit Dufaure, son compagnon et son ami. Il put, sur la tombe de Vivien, parler sans exagération de « sa part considérable, soit dans nos assemblées délibérantes, soit dans le Conseil d'Etat qu'il aimait tant, sur la préparation et la confection de toutes les grandes lois administratives » et de « l'influence salutaire qu'il a exercée pendant vingt ans ». Ses *Etudes administratives*, livre de philosophe et de juriste, lui ont assuré une renommée plus durable que les succès parlementaires. Et on ne saurait parler de lui mieux qu'il ne le fit lui-même dans la préface de ces *Etudes* :

« Dans la confusion générale des opinions et des esprits, le seul parti que j'admette, le seul auquel je me fasse gloire d'appartenir est celui de la liberté, alliée à l'ordre et contenue par la règle. Cette liberté est une chose si sainte et si douce, que je la prendrai de quelque mains qu'elle sortît. Je serais heureux de la devoir à un Washington, elle me réconcilierait avec un Stuart, et j'en saurais gré même à un Cromwell, s'il pouvait me la donner. »

Ce sont ses Souvenirs inédits dont nous publions un extrait.

mariage. En 1831, il a été nommé alderman par son bourg, qui a 62 000 habitants et 3000 électeurs et qui est ainsi un des plus considérables de Londres. Il paraît qu'il y exerce une influence presque illimitée. Il est radical dans toute la force du terme et soutient que le gouvernement actuel de l'Angleterre est despotique et plus arbitraire qu'aucun autre. Fier de son titre d'Anglais, amoureux de son pays, il le met au-dessus de tous les autres et dit qu'il prendrait encore un bien autre essor si le gouvernement n'était pas toujours là pour arrêter l'élan de l'industrie et la comprimer sans cesse, au lieu de l'aider et de la soutenir. Je devais aller le jeudi avec lui visiter quelques établissements de Londres. Le rendez-vous donné pour dix heures, à onze heures je me suis lassé d'attendre et me suis encore lancé en flâneur dans la ville.

Nous avons visité le vendredi l'hôtel du lord-maire, qui est une habitation royale et que l'alderman Scales, tout radical qu'il est, nous montrait avec un grand empressement, annonçant qu'il y aurait son domicile un jour et prenant déjà possession par la pensée de ces salons, de ces boudoirs somptueux et de tout ce luxe assez peu populaire.

A Guildhall, nous avons vu de belles salles où se tiennent les diverses assemblées de la corporation de Londres, la cour des aldermen, le tribunal du lord-maire. Il y a quelques beaux tableaux de Lawrence. L'alderman nous a montré celui de Nelson, avec lequel il nous a dit avoir été lié. Nelson, d'après lui, venait souvent le voir dans son étal de boucher, il tenait lui-même la viande que le boucher dépeçait et des soirées entières se passaient à parler, en buvant et en fumant.

A Guildhall, nous avons rencontré le lord-maire; notre alderman l'appelait : *Mylord Mayor* avec un respect très marqué. C'est un homme encore assez jeune, ayant des manières très simples, et qui nous a fait fort bon accueil. Nous avons vu aussi le chambellan Chamberlaine de la Cité. Ce fonctionnaire est chargé du maniement de tous les deniers publics. On ne donne cette fonction qu'à des hommes d'une probité éprouvée. Celui-ci a été alderman trente-trois ans avant d'arriver à son emploi actuel. Il y gagne plusieurs centaines de mille francs par an.

L'alderman nous a invités à dîner chez lui. Il est marié, en secondes noces, avec une jeune et jolie femme, ayant des façons toutes françaises et qui nous a fait le plus gracieux accueil. Dîner tout anglais : pas de potage, une grosse pièce de viande, un énorme saumon, des légumes à l'eau, du pain, comme par grâce; de l'eau, pas du tout. Après trois quarts d'heure passés à manger, la jeune

femme s'est retirée; on a ôté la nappe et le couvert et nous sommes restés en face de trois ou quatre flacons d'un vin brûlant que l'amphitryon voulait nous forcer à boire. Nous avons lutté non sans péril de nous brouiller avec lui. La mode est de recevoir la bouteille d'un côté, de la passer de l'autre après avoir versé dans son verre. Puis le maître du logis boit avec vous, et, si vous ne lui répondez pas en buvant réellement, vous commettez une grave inconvenance. J'y ai été pris, et l'alderman m'a expliqué d'un air presque fâché qu'il fallait absolument que mon verre allât au moins jusqu'à mes lèvres pour répondre à sa courtoisie.

Enfin nous avons levé le siège et sommes rentrés chez nous avec beaucoup de crainte d'avoir offensé notre pauvre hôte anglais.

Samedi, j'ai parcouru Londres avec Blanqui, nous avons fait visite à l'économiste Mannlock, que nous n'avons pas trouvé, et à M. Mill dont nous avons vu seulement le fils, jeune homme fort remarquable, ayant toute la simplicité et la solidité anglaise. On ne trouve pas en France de ces jeunes gens habitués à l'étude et déjà formés, dès leurs premières années de vie intellectuelle, à l'étude des hautes questions d'économie sociale.

Nous lui disions que son père avait dû se retirer à la campagne pour se reposer de ses longs travaux, « car vous travaillez toujours, » disions-nous.

— Il le faut bien, a-t-il simplement répondu.

Il parle français avec timidité, mais avec beaucoup de correction et de clarté.

Le matin, nous avions appris que M. Thiers [1] était arrivé à Londres. Après avoir mis chez M. de Talleyrand une lettre où je lui demandais audience, j'ai été voir notre ministre avec Blanqui. Il nous a fort bien accueillis :

« Je vais lundi au chemin de fer, nous a-t-il dit, vous devriez bien y venir avec nous. Je serais content que Vivien me voie parcourir et étudier l'Angleterre, il y sera frappé des mêmes impressions que moi, et, à la Chambre, je pourrai invoquer son témoignage.

Nous avons accepté cette offre avec empressement.

En rentrant chez moi, j'ai trouvé une lettre de M. de Talleyrand qui m'invitait à dîner pour le jour même. Je m'y suis rendu et suis arrivé un des premiers. Il s'est levé sur sa béquille à mon entrée et est resté debout; je l'ai engagé à s'asseoir.

— Je le ferais si j'en avais besoin, m'a-t-il aussitôt répondu.

[1] Alors ministre des travaux publics, venu en Angleterre pour examiner diverses questions industrielles.

Je crois qu'il voulait me faire sentir que ce n'était pas pour moi qu'il restait debout. Cette espèce de causticité est, à ce qu'il paraît, dans les habitudes de son esprit. La conversation avec moi a été toute banale.

« Y a-t-il longtemps que vous êtes ici? Y ferez-vous un long séjour? » et autres paroles d'abandon d'un vieux diplomate. Il a peu parlé, même pendant le dîner. On dit que c'est son usage. Du reste, j'ai été fort satisfait de voir cet homme que je ne connaissais pas encore. Il est bien cassé, bien courbé et marche péniblement sur sa béquille. Sa vieille face toute ridée, n'a pas d'expression et ne manque pourtant pas de caractère. Les cheveux gris, qui pendent sur son col, lui donnent un aspect remarquable. Son organe est mordant et accentué. Il a des intonations qu'on ne trouve que chez les gens du grand monde et de son âge.

Son hôtel, d'apparence fort simple, est d'un grand luxe à l'intérieur. Ce ne sont que meubles précieux, dorures, candélabres, riches tapis; il y a là quelque chose d'asiatique. Au milieu de ses salons se trouvent des ottomanes rondes, chargées de coussins et sur lesquelles il s'assied comme un jeune homme. Les honneurs de la maison sont faits par la duchesse de Dino, sa nièce, qu'il appelle « Madame de Dino » et qui lui répond par « Monsieur de Talleyrand ». Tous les autres convives l'appellent « Mon Prince ».

Les convives, arrivés successivement, étaient : M. Thiers, avec Dittmer et David qui l'accompagnaient; M. Goblet, ministre belge, détaché auprès de la conférence; M. Durand de Saint-André, notre consul général à Londres, et les secrétaires de l'ambassade. La conversation a été générale et presque entièrement consacrée aux détails du voyage du ministre français. On l'a beaucoup engagé à aller à Windsor.

« C'est le palais le plus curieux qu'on puisse voir, a dit M. de Talleyrand, par le génie avec lequel tout le luxe royal et la fortune publique ont été employés à réunir tout ce qui fait le *comfort*. Chose remarquable, les Anglais, si sévères pour tant de dépenses, surtout depuis le parlement-réforme, n'ont jamais élevé la moindre critique contre les sommes employées au château de Windsor. C'est un objet sacré et pour lequel tout est permis. — Nous n'avons rien en France, a repris Thiers, qui soit ainsi l'objet des ménagements de la Chambre. »

On a parlé de l'heure à laquelle se lèvent les ministres. Tous les Anglais étaient étonnés que Thiers leur donnât rendez-vous entre six et sept heures du matin. M. de Talleyrand croit que les ministres ont tort de se mettre aussi tôt au travail. Ils doivent,

selon lui, être fatigués à l'heure de la séance des Chambres. Du reste, il ne l'a pas éprouvé par lui-même. — « Moi qui ai eu tant de fois le portefeuille, a-t-il dit, je n'ai jamais été ministre pendant la session des Chambres.

M. Goblet nous a dit qu'il se lève à sept heures du matin et que le temps lui manque. Il paraît que les ministres belges, comme ceux de France, sont accablés de solliciteurs. Ceux d'Angleterre, ayant peu d'emplois à donner et n'étant pas, d'ailleurs, chargés du matériel administratif, n'éprouvent pas cet inconvénient.

A neuf heures et demie, Thiers s'est formé en petit comité avec le prince et la duchesse. Les autres convives disparaissaient successivement. J'ai fait comme eux et je suis rentré à dix heures et demie, après m'être perdu dans les rues de Londres pour avoir voulu improviser un chemin plus court que la rue d'Oxford et Cornhill.

Dimanche, nous avons été dîner à la campagne, chez M. Scales, où se trouvaient, avec sa femme, ses deux filles et ses deux fils du premier mariage, lesquels ont à peu près l'âge de leur belle-mère. Je suis revenu de Helford, la campagne de l'alderman, avec son fils aîné, le plus sensé de toute la famille. Il cause très bien et paraît avoir l'esprit cultivé. Il m'a parlé des lois et de l'administration, en homme qui les a étudiées. Il fait partie d'une société de jeunes gens qui me semble pareille à nos conférences de jeunes avocats. On y simule des procès que l'on plaide et que l'on juge. Il y remplit les fonctions de solliciteur général.

« Si je n'avais pas été boucher, m'a-t-il dit, j'aurais voulu être avocat, mais j'ai trouvé dans ma profession actuelle plus d'indépendance et de droiture. Avocat, j'aurais été à la merci des plaideurs, obligé de plaider les mauvaises causes comme les bonnes, j'y aurais perdu ma conscience et ma liberté morale. » Il soutenait cette thèse avec beaucoup de force et une certaine noblesse d'expression. Je l'ai vu le lendemain dans sa boutique, en chemise, avec la culotte courte que portent les hommes du peuple à Londres, et découpant une pièce de viande. Il paraît que son commerce est immense. Blanqui dit que l'on vend, dans une matinée, pour 35 000 francs de viande.

Lundi matin, nous avons été voir Thiers qui nous a donné rendez-vous à Birmingham, où nous irons, de notre côté, par la diligence.

La journée s'est passée à courir dans Londres. Nous avons visité le musée et la bibliothèque de la Compagnie des Indes. La bibliothèque est composée de livres et de manuscrits en grand nombre, tous spéciaux aux Indes. On dit cette collection pleine d'intérêt et de prix. Le musée aussi contient beaucoup de curio-

sités de ce pays. J'y ai surtout été frappé de la vue de l'armure de Tippo-Saïb et des divers objets qui lui ont appartenu. On voit des taches de sang sur l'armure. M. Scales nous a menés voir une brasserie, la seconde de Londres par rapport à l'importance. On ne peut se figurer un établissement aussi vaste, et je ne sais où peuvent passer les flots d'ale et de porter qui s'y fabriquent chaque jour. Il faut compter par millions le nombre des pièces. On m'a assuré que la première brasserie, celle de Barcley-Perkins et Cie, délivre la bière aux principaux entrepôts qu'elle a dans la ville au moyen de conduits souterrains, où elle la fait couler, comme à Paris les eaux de l'Ourcq. Le nom de Barcley-Perkins et Cie se trouve dans les trois quarts des tavernes, à Londres, comme, en France, la *bière de Mars*.

Dîner à l'hôtel Bacon, place Saint-Paul. Cet hôtel est tout français : le maître, les hôtes, les domestiques, le menu du dîner; on se croirait à une table d'hôte parisienne. Il n'en coûte que 2 shillings sans le vin.

A huit heures du soir, nous sommes partis pour Birmingham par la malle-poste.

Mardi, on nous a conduits dans les magasins de M. Thomasson. Ces magasins sont la chose la plus somptueuse que j'aie jamais vue. La coutellerie, l'argenterie, la porcelaine, la belle faïence anglaise, le bronze, y sont réunis dans des œuvres absolument parfaites : tout cela occupe une multitude de pièces et compose un musée splendide. Nous avons remarqué des plateaux peints avec une richesse admirable de couleurs, des vases en cristal et argent, des lampes semblables, tout cela est plein de goût et d'élégance. Il y a des objets de quelques shillings à côté d'autres dont la valeur s'élève à plusieurs milliers de guinées. M. Thomasson nous a montré, entre autres, un grand vase antique en bronze, dont le modèle est, je crois, à Oxford, et qu'il a fait fondre. Ce vase, d'une dimension considérable, vaut plusieurs centaines de mille francs, et M. Thomasson le garde chez lui avec orgueil, en attendant un acheteur. Il a fait frapper des médailles en argent où se trouve son effigie. Il en a donné une à chacun des visiteurs. Thiers a acheté pour 50 ou 60 guinées de plateaux et de vases. M. Thomasson nous a encore fait voir une collection de médailles d'or représentant toute l'histoire de l'Ancien Testament. Il a reçu des cadeaux précieux, bagues, montres, etc., et des décorations de tous les souverains de l'Europe. Charles X et Louis-Philippe ont successivement enrichi cette collection. Il nous a promenés dans ses appartements, qui sont meublés avec un grand luxe, et il a mis sa voiture à la disposition du ministre.

Voilà de ces choses qu'on ne voit qu'en Angleterre. Un marchand fort riche continuant à faire le commerce, se donnant toutes les aises de la vie au milieu de ses magasins, ayant équipage et continuant à vendre le rasoir à 3 shillings et la plume en fer de trois pennies. On m'a dit qu'à Londres, il y a beaucoup d'exemples pareils. On voit dans la cité, dans Cheapside, une foule de marchands qui passent toute la journée au comptoir, en habits fort simples, à la disposition absolue des chalands, qui se font peu scrupule de se faire tout montrer pour ne rien acheter, et ces mêmes marchands ont avec cela leur voiture, leur maison de campagne, où ils vont le soir et le dimanche. Cela explique pourquoi toutes les boutiques sont fermées de si bonne heure et la désertion de la ville le jour du repos. C'est avec ces habitudes que se font les grandes fortunes que nous ne connaissons pas en France. Le fils prend l'état de son père et accroît encore sa richesse. Témoin celui de l'alderman resté boucher comme son père. De cette façon, les gens se déclassent fort peu et la hiérarchie se maintient toujours. Voilà comment il y a, en Angleterre, un échelonnement si complet de tous les rangs et de toutes les conditions. Chez nous, le marchand qui a fait fortune se hâte de quitter le commerce et de se donner du bon temps. Son fils tranche du grand seigneur, dépense en peu d'années une fortune acquise par de longs travaux, et le petit-fils recommence à travailler pour tâcher de léguer, à son tour, à la génération suivante, des moyens de dépense et de grand ton. Nos fortunes, comme la goutte, sautent une génération, elles se perdent et se retrouvent, et si les individus, habitués à ces révolutions, en souffrent peu peut-être, le pays y trouve-t-il un dommage en perdant le secours de ces immenses fortunes qui font la vie de l'Angleterre et lui permettent tant de grandes entreprises, dont l'exécution ne peut avoir lieu en France, du moins avec les fortunes particulières. Nous autres, Français, nous cherchons à gagner de l'argent pour bien vivre après en le dépensant. Les Anglais s'enrichissent par goût, pour continuer à s'enrichir après et transmettre à leur descendance les moyens d'ajouter de nouveaux trésors à ceux qu'ils ont personnellement accumulés.

A dîner, Thiers nous avait engagés à l'accompagner dans l'excursion qu'il va faire au nord du pays de Galles. Nous nous étions excusés sur la dépense, ne voulant pas voyager aux frais du trésor et ne pouvant faire les frais d'un voyage en poste, si coûteux en Angleterre.

— Eh bien, dit le ministre à Blanqui, vous paierez cela avec le premier mois d'appointements de la chaire du Conservatoire.

Blanqui sollicitait depuis longtemps cette chaire, laissée vacante depuis la mort de M. Say. C'était lui promettre de le nommer. Il était difficile de refuser, nous avons décidé que nous suivrions le ministre.

Mercredi, nous nous sommes mis en route pour Liverpool; sur notre passage, nous avons vu le pont de Cornway, petit pont suspendu en fer, et celui de Chester, en fer et d'une belle construction. Le trajet du soir s'est fait par un chemin charmant qui côtoie la mer, c'est un coup d'œil ravissant. De temps à autre, nous apercevions des bateaux à vapeur et des barques de pêcheurs. J'ai vu peu de routes aussi agréables.

Réparons d'abord un oubli. A Birmingham, nous avons vu une fonderie où l'on passait au laminoir des morceaux de cuivre qui avaient 18 pouces d'épaisseur et que l'on amenait successivement à devenir extrêmement minces. Le premier morceau était doré et la dorure se conservait à l'infini, toujours aussi belle, quoique le morceau, en s'amincissant, s'élargît proportionnellement. On m'a dit que c'était ainsi que se faisait le fil d'or.

Jeudi, nous sommes arrivés à deux heures du matin en vue de Liverpool, on ne pouvait passer la rivière, qui est à cet endroit d'une largeur considérable. Nous avons couché dans un faubourg en face de la ville. De mes fenêtres, je voyais les lumières de Liverpool. La lueur blanche du gaz formait un cordon sur le bord du fleuve et nous annonçait une ville d'une grande étendue.

Enfin, à huit heures du matin, nous nous sommes mis sur un bateau à vapeur qui sert au passage des voyageurs et en quelques minutes nous avons débarqué sur le quai de la seconde ville industrielle de l'Angleterre.

Nous nous sommes rendus à l'hôtel de ville, qui est le principal monument de Liverpool. Thiers y a été voir le maire, qui nous a conduits dans tous les appartements. C'est un palais égal, par le luxe, à celui du lord-maire de Londres, plus spacieux et mieux éclairé. Dans la salle à manger, nous avons trouvé le couvert mis. Le maire a invité le ministre à dîner. Il était difficile de refuser devant des préparatifs si complets. L'invitation a donc été acceptée, non sans quelques regrets du temps qu'elle nous enlèverait et de l'ennui qui pourrait l'accompagner. A la mairie, nous avons trouvé les directeurs des docks qui nous ont expliqué que ces établissements sont commencés depuis plus de cent ans. Ils ont été fondés par une compagnie de simples particuliers, aidés par des emprunts que le Parlement les a autorisés à faire. Il reste encore deux ou trois docks à achever, mais ceux qui existent

déjà suffisent aux affaires. L'intérêt de la dette n'est que de 50 000 livres sterlings et les revenus sont de 200 000, mais comme la compagnie doit amortir son capital et ne veut pas faire de nouveaux emprunts, elle ne peut terminer immédiatement les travaux auxquels elle ne consacre que ses revenus. Il y a quinze ou dix-huit ans, elle a été aidée par les fonds du Trésor, qu'on lui a prêtés sur la garantie de ses revenus et qu'elle a, du reste, remboursés depuis. On nous a dit que, depuis la paix, le gouvernement accorde plus facilement des prêts de ce genre, la pénurie du Trésor le lui défendait auparavant. La compagnie étant tenue d'employer à ses affaires toutes les sommes empruntées, elle ne peut acheter ni vendre sans l'autorisation du Parlement. Quand les dépenses seront payées et probablement aussi quelques bénéfices aux entrepreneurs, les droits seront abolis ou au moins réduits au taux nécessaire pour subvenir aux frais d'entretien. Le maire nous a expliqué le code administratif qui régit les corporations des villes. Elles sont complètement libres dans leurs droits, elles peuvent vendre, acheter, emprunter comme de simples particuliers. Liverpool, bien administrée, est fort riche, mais plusieurs autres villes sont en faillite. On nous a cité notamment Edimbourg, Dublin et Aberdeen. Par ces banqueroutes, les créanciers sont ruinés et « il n'y a pas de punition pour la corporation », nous a dit le maire.

Les paroisses sont soumises à un régime différent. Cette liberté n'appartient qu'aux villes érigées en corporation. Les autres communes sont régies par un constable, soumises à l'autorité des magistrats du comté contre lequel, en cas d'abus, elles peuvent se pourvoir à la cour du banc du roi. Thiers était fort content d'apprendre le mauvais effet de la liberté communale indéfinie. Il s'en fera, sans doute, un argument à la Chambre lors de la discussion de la loi sur les attributions.

Les propriétaires du chemin de fer nous attendaient. Nous avons parcouru d'abord les vastes magasins où ils reçoivent les marchandises qu'ils doivent transporter. Ils sont traversés en tous sens par de petits chemins de fer qui supportent les poids les plus lourds avec une grande facilité. De distance en distance, sont des planchers circulaires qui tournent sur eux-mêmes et à l'aide desquels on peut faire virer les voitures.

Pour la sortie des trains, on a pratiqué sous la ville un long chemin souterrain de plus d'un mille d'étendue et il avait été illuminé en notre honneur.

Nous avons été bientôt lancés par la machine qui nous a conduits avec une prodigieuse rapidité. Nous sommes restés une

heure à parcourir la moitié du chemin de Manchester et les chemins adjacents qui le rejoignent et servent à l'exploitation des houilles.

Le temps nous manquait pour aller à Manchester, nous sommes rentrés. Je ne dirai rien ici sur le chemin de fer lui-même, j'en ai acheté la description. Elle est précédée d'un récit fort curieux de toutes les démarches, enquêtes et transactions parlementaires qui ont précédé le bill de concession.

Revenu à Liverpool, le ministre avait grande envie de brûler la politesse au maire. On lui a fait sentir que cela était impossible : « Mais qui ira? » C'était à qui s'en défendrait. Dittmer n'avait pas d'habit, Blanqui non plus, Legrand [1] avait mal aux yeux. Il fut décidé que David et moi nous accompagnerions le ministre. Je n'avais pas de cravate, on alla m'en acheter une et à 6 heures nous sommes conduits à l'hôtel de la Mairie dans la voiture du maire. Nous entrons dans un grand salon où étaient déjà réunis une cinquantaine d'hommes, membres de la corporation et notables de la ville. Le maire dit au ministre qu'il ne voulait pas lui présenter tout le monde mais, qu'il se bornerait aux convives les plus en évidence.

Un grand jeune homme vint à moi et me fit quelques questions banales en mauvais français. On annonça bientôt que la table était servie. Thiers occupait la droite du maire et moi la gauche.

Il y avait une soupe; mais, bon Dieu! quelle soupe! Jamais palais chrétiens ne furent brûlés par de plus violentes épices. Impossible d'achever. Le maire avait devant lui et nous communiquait la carte du menu. Après une heure employée à manger, la cérémonie des toasts a commencé. On n'a laissé sur la table que des noisettes que ces messieurs se servaient avec des cuillères et on a placé, au milieu et aux extrémités, trois bouteilles de vin qui correspondaient aux trois verres placés devant chaque convive. Le maire a porté d'abord le toast du roi et celui de la reine, puis celui du roi des Français auquel Thiers a répondu en portant un toast à la ville de Liverpool et à l'union de l'Angleterre et de la France. J'ai été chargé de la traduction. Sont venus ensuite la princesse Victoria et les autres membres de la famille royale, le chérif, le magistrat du comté, les députés de Liverpool, le citoyen le plus âgé de la ville, le plus jeune qui a eu un prix à l'Université d'Oxford, les baillis, la corporation. Tout cela se faisait avec un ordre et une gravité imperturbables. Ceux des convives qui étaient compris dans les toasts répondaient avec beaucoup de solennité. Nous avons été très frappés de ce sentiment d'ordre, de respect pour les lois et pour l'autorité qui régnait dans tous les toasts.

[1] Directeur général des ponts et chaussées, envoyé avec M. Thiers pour l'examen des chemins de fer anglais.

Le maire m'avait annoncé dès le commencement du dîner qu'il y avait deux gentilshommes à table. L'un était en face au milieu, l'autre au bout. Le premier s'appelle sir Drinkwater et, comme il boit beaucoup, mon voisin de gauche me dit en riant, que l'on ferait bien mieux de l'appeler : *Drinkwine*.

Le maire a porté un toast à Thiers qui a répondu avec beaucoup de convenance qu'il était venu en Angleterre sur les ordres du roi, pour y étudier le commerce et l'industrie, et qu'il rendrait compte à la France de la sympathie avec laquelle nous étions accueillis. Peu après, sir Drinkwater a porté la santé de Wellington. Je n'ai ni pris de vin ni fait le geste de boire; le maire, qui s'en est sans doute aperçu, m'a dit que jamais aucun toast n'avait de caractère politique, qu'on s'en faisait une loi dans une réunion composée de gens de toutes les opinions et que le toast à Wellington s'expliquait par les nombreuses relations du duc avec la plupart des convives; « d'ailleurs, dit-il en finissant, vous voyez que c'est une santé particulière et qu'elle ne vient pas du maire ». Il avait parlé à peu près dans les mêmes termes à Thiers qui a pris la chose en homme politique.

— Il est tout simple, a-t-il dit, que l'Angleterre célèbre le nom d'un grand homme et nous ne pouvons qu'applaudir à ce sentiment de reconnaissance nationale; ce n'est point ici une manifestation politique mais un hommage rendu au génie.

Thiers m'a expliqué le soir que la France, dans ses relations avec l'Angleterre, s'était attachée à se mettre en dehors des parties torys et whigs et que, par cette précaution, un changement de cabinet à Londres ne modifierait en rien nos relations avec l'Angleterre.

Enfin le ministre a pris le parti de se lever. Nous avons trouvé dans le salon quelques personnes qui avaient déjà quitté la table pour aller prendre le café et nous nous sommes retirés sans bruit. La voiture du maire nous attendait. Thiers a donné une guinée à chacun des domestiques qui l'accompagnaient.

A l'hôtel, nous avons trouvé des gens sans cravates ni redingotes, qui avaient fait un bon dîner et nous attendaient en chantant la *Marseillaise* et la *Parisienne*.

Vendredi, nous sommes partis à 7 heures en chemin de fer pour Manchester et nous avons parcouru les 12 lieues d'intervalle en 72 minutes, c'était vraiment prodigieux; on ne peut mieux rendre l'effet de cette course précipitée qu'en la comparant à celle des montagnes russes. Nous devions visiter quelques manufactures à Manchester. On nous a fermé la porte et refusé l'entrée. Le ministre s'est irrité et a commandé ses chevaux. Nous nous

sommes alors séparés. Lui allait à Sheffield voir les coutelleries, nous retournions à Londres avec Dittmer.

Telles ont été nos relations avec M. Thiers. Il a été constamment bon et obligeant pour nous, nous traitant tout à fait en camarades et n'ayant, d'ailleurs, de hauteur avec personne. Je le connaissais peu et je l'ai suivi avec attention. Dire qu'il a de l'esprit, c'est ce que tout le monde sait et ce qu'il a prouvé, du reste, à la tribune, mais je crois qu'il a un fort bon cœur. Je l'ai vu donner de grosses pièces d'argent à des pauvres pour jouir de leur joie et de leur surprise. Il paraissait heureux avec eux. Un matin, un jeune enfant sans souliers nous regardait monter en voiture, il ne mendiait pas, mais toute son apparence annonçait la misère et le besoin. Thiers lui remit une couronne. Le pauvre garçon regarda la pièce et, sans remercier, il partit en courant; il allait, sans doute, porter cette aubaine à sa famille. Nous le suivions des yeux avec volupté.

A Bangor, une femme nous écoutait avec attention et souriait; un de nous dit :

— Elle paraît contente de nous voir.

— On l'est toujours d'entendre sa langue et de retrouver des compatriotes, répondit-elle.

Thiers alors s'avança vers elle et lui demanda si elle aurait des commissions pour la France parce qu'il s'en chargerait volontiers.

Il lui est échappé un mot assez curieux. Son interprète parlait de nos divisions d'opinions en France; il plaçait dans la même catégorie le juste milieu et la doctrine. Nous avons réclamé et Thiers nous a appuyés.

— La doctrine, a-t-il dit, est l'opinion qui sacrifie tout aux théories et qui néglige les faits.

Comme nous paraissions étonnés de le voir ainsi se mettre à part :

— Chacun sa paroisse et son culte, a-t-il repris vivement.

Il a l'esprit très pénétrant et l'intelligence rapide. Il saisissait toutes les explications au premier mot et généralisait les résultats avec une grande facilité. Il était cependant apparent qu'il était venu en Angleterre avec des idées arrêtées sur l'utilité des voies de communication; il en parlait sans cesse et y rapportait tout ce qu'il voyait. Il m'a répété à plusieurs reprises :

— J'ai de grands projets, venez me voir, je vous les communiquerai, il faut donner de l'impulsion à notre pays.

Une autre des idées qu'il apportait, c'est qu'en France, les fortunes privées et les associations particulières ne peuvent créer d'aussi grands travaux qu'en Angleterre et qu'alors, il est néces-

saire, que chez nous, le gouvernement entreprenne ce que les compagnies suffisent à faire en Angleterre. Avec ces facultés intellectuelles très remarquables, j'ai été étonné de lui trouver une grande mobilité d'esprit. Il change de projets à toute minute et ne sait se résoudre à rien. Il ne s'est décidé qu'au dernier moment à aller au dîner du maire à Liverpool; cinq minutes avant, il parlait de partir sur-le-champ pour Manchester. Il désole tous ceux qui l'entourent par ses irrésolutions constantes. On ne sait jamais ce qu'il va faire. Il faut dire, cependant, qu'une fois qu'il a pris son parti, il sait y persister et se faire obéir.

Il est très bon avec ceux qui vivent avec lui. Il appelait David « petit père », riait de Dittmer et de son appétit et plaisantait Legrand qui était toujours fatigué. Il menait tout ce monde-là sans blesser personne ni se laisser dominer par l'un ou par l'autre.

Blanqui m'a donné sur lui quelques détails qu'il tient de M. Laffitte. Celui-ci l'aimait beaucoup et lui avait rendu de grands services. Il commença pourtant à se défier de Thiers lorsqu'il le vit se jeter dans l'intimité des roués politiques, et notamment du vieux Talleyrand. Il avait remarqué, de plus, que Thiers avait l'habitude de s'attacher à tous les hommes en renom, de les presser de questions, d'exprimer toute leur substance et de les laisser là quand il n'avait plus aucun parti à en tirer. Un jour, Thiers dit à Blanqui :

— Je sais que M. Laffitte m'en veut, on m'a calomnié auprès de lui; cependant, dites-lui bien que je ne perdrai jamais le souvenir de ses bontés. Le temps que j'ai passé dans son château de Maison à composer mon *Histoire de la Révolution* est le plus heureux de ma vie. En toutes circonstances, M. Laffitte peut compter sur ma reconnaissance et sur tout mon dévouement.

Je crois qu'on peut attribuer les défections de Thiers à l'extrême mobilité de son esprit. Merilhou m'a compté qu'il l'avait vu passer du jour au lendemain de l'opposition au ministérialisme sans transition. C'est peut-être aussi un ambitieux. Je le crois, je suis persuadé aussi qu'il veut signaler son administration par de grandes choses. Il a pu tenir le propos qu'on lui a prêté, qu'il voulait être un Napoléon civil. On attaque sa probité, mais j'ai entendu des hommes fort honorables le défendre avec chaleur. M. Pascalis est de ce nombre. Béranger, le chansonnier, me disait un jour :

— Si Thiers s'était enrichi, comme on le dit, il aurait des voitures, un hôtel somptueux; or, rien de tout cela, il loge chez Mignet et fait peu de dépenses.

Béranger m'a rapporté de lui un mot charmant. Un jour, Thiers lui dit, étant chez lui :

— Tiens, voilà un tapis qui a appartenu à Manuel.

— Comment le reconnaissez-vous?

— J'ai tant de fois baissé les yeux sur lui quand Manuel me grondait.

Sa liaison avec Mignet est une chose curieuse. Ils sont arrivés à Paris en même temps, tous deux ont travaillé aux mêmes journaux, ils ont fait chacun une *Histoire de la Révolution*, ont été nommés ensemble conseillers d'Etat. Mignet est sous le joug de Thiers de la manière la plus étroite et ne fait que ce que veut cet esprit dominateur.

Mignet est un bel homme et Thiers un petit chafouin. Quand ils entrent tous deux dans un salon, les femmes se récrient sur la beauté de l'un et sur la laideur de l'autre. Après une heure de causerie, il n'y a plus d'attention que pour Thiers.

Samedi, courses dans Londres, visite à Dittmer, emplettes. A 6 heures et demie du soir, départ pour Douvres. Mon passeport est resté à Londres où j'avais le dessein de m'embarquer. Le gouvernement anglais vous prend votre passeport à votre entrée dans le royaume et ne vous le rend qu'au moment où vous vous embarquez pour quitter l'Angleterre. On dirait que non seulement ils n'exigent pas de passeports, mais qu'ils ne veulent même pas qu'il y en ait aucun en Angleterre. Partis le soir pour la France.

20 décembre 1838.

J'ai dîné chez le duc d'Orléans, c'est la première fois que j'ai été invité par lui. La réunion était pour six heures, en frac.

J'ai trouvé là Bernard de Rennes, Dupin aîné, Merilhou, Etienne, Bérenger, Las Cases fils, Excelmans, M. de Celles et quelques généraux. Nous étions à peu près vingt-cinq à table.

Les appartements du prince sont très beaux, décorés avec beaucoup de luxe et de goût. Il fait les honneurs de chez lui avec une grâce parfaite et une simplicité qui met de suite à l'aise. A mon arrivée, il est venu me souhaiter le bonjour et a mis la conversation sur Saint-Quentin.

— C'est un excellent pays, m'a-t-il dit, et que j'aime beaucoup. Ce sont de bons patriotes, fermes et ayant une volonté. Ils ne sont pas dans l'apathie comme dans quelques autres provinces.

J'ai répondu qu'on l'aimait aussi beaucoup à Saint-Quentin, et que, quant au pays, l'esprit y est excellent.

— Ils aiment la liberté, et la révolution de Juillet a réalisé

tous les vœux qu'ils avaient faits pendant quinze ans d'opposition sous la Restauration.

Pendant le dîner, le prince a cherché à rendre la conversation générale. Il saisissait ce qu'il entendait dans les conversations particulières des convives, il adressait des questions à M. Delaborde sur les tableaux et les bas-reliefs de la Chambre. Quand nous sommes rentrés dans le salon, il s'est mis à causer tour à tour avec les différents groupes qui s'étaient formés. J'étais avec Merilhou, Lebrun et quelques autres, et il est resté longtemps avec nous. Il causait de l'Académie et de la Chambre. Lebrun racontait que la tribune académique avait embarrassé beaucoup d'hommes très habiles et habitués à briller sur des théâtres peut-être plus importants. M. Cuvier, lui-même, n'a pu se défendre d'un trouble extrême à sa réception.

— Comment sera Thiers? disait-on.

— Il faudra qu'il fasse l'éloge de M. Laya.

— Il parlera de l'*Ami des Lois*.

— Dans lequel il n'y a qu'un seul hémistiche, dit Merilhou, *du sang et non des lois*.

— Mais, dit le prince, il est admis maintenant de ne dire que quelques mots du prédécesseur et d'aborder ensuite quelque sujet général.

— Alors M. Thiers se jettera dans la politique.

— Il serait plus spirituel, dit le duc d'Orléans, de n'en pas parler du tout et peut-être cette nouveauté conviendra-t-elle à M. Thiers, il a assez d'autres occasions de faire de la politique, même sans le vouloir, car, par le temps qui court, on est obligé de faire chaque jour des déclarations de principes.

— Cela ne l'embarrassera pas, a repris Merilhou, d'autant plus que lorsqu'il aura épuisé une opinion, il saura bien en embrasser tout de suite une autre.

Le prince a beaucoup ri de cette épigramme.

J'ai témoigné toute la curiosité que j'aurais de voir à la Chambre M. de Lamartine.

— J'ai bien peur, a dit Lebrun, qu'il n'y occupe qu'un rang secondaire. Dans les lettres, je ne connais que deux ou trois hommes qui puissent lutter avec lui; à la tribune, il sera primé par quarante ou cinquante députés.

Le prince a ajouté :

— Je crains surtout qu'il n'y soit pas à son aise. Il n'a pas de couleur politique arrêtée, il hésitera sur sa conduite et en politique il n'y a que les hommes d'un esprit ferme et d'une conviction décidée qui soient appelés à jouer un grand rôle.

La conversation a porté ensuite sur Madier de Montjau, ses soixante-dix affaires arriérées et celles qu'on lui distribue encore tous les jours, malgré son absence.

— Je ne comprends pas, a dit le prince, comment on lui envoie encore des dossiers. Si j'avais une affaire à la Cour de cassation et qu'on me donnât M. Madier de Montjau pour rapporteur, je réclamerais et je prendrais à partie le premier président, car c'est un véritable déni de justice.

On a parlé de Podenas et de ses singulières habitudes de tribune.

Le prince riait franchement de nos *cancans* parlementaires; comme Merilhou s'amusait beaucoup aux dépens de ses collègues :

— Je n'ose plus m'en aller, dit le duc d'Orléans, car vous êtes si méchant que j'aurais peur d'être traité comme les autres, aussitôt que je me serais éloigné de vous.

Raspail a passé à son tour :

— M. Raspail, a dit le prince, est, à ce qu'il paraît, un homme fort distingué; on m'a affirmé qu'il avait découvert le premier beaucoup de faits scientifiques qui ont ensuite été mis au jour par M. Cuvier, à la gloire duquel ils ont contribué.

Puis sont venus les romans, les livres nouveaux. Mme Dudevant a été citée par Lebrun comme un écrivain de premier ordre.

Le prince a répliqué :

— Les ouvrages de Mme Dudevant sont bien remarquables, mais une pareille femme me ferait peur, je n'aurais rien à lui apprendre, ce serait elle qui m'en remontrerait.

M. de Celles est venu se mêler à la conversation. Il nous a parlé du roi de Hollande, des efforts faits pour bannir le français de la Belgique. On ne l'a jamais parlé dans les provinces wallones; à Liège, il n'y a jamais eu qu'un bourgmestre qui ait parlé flamand, c'est celui de Walter Scott. Cependant le roi de Hollande s'appuyait sur ce fait et après avoir lu *Quentin Durward*.

— Vous voyez bien, disait-il, qu'on parle le flamand à Liège. M. de Celles dit qu'on n'a jamais pu le décider à parler hollandais.

— C'est la langue avec laquelle on parle aux domestiques et je ne pouvais l'adopter dans la conversation.

Le roi de Hollande avait considéré la révolution de Juillet comme lui étant favorable. Le prince d'Orange a fait dire il y a un an au duc d'Orléans, qui nous l'a répété, qu'il ne comprenait pas comment le roi des Français appuyait une révolution faite par les jésuites en haine desquels a eu lieu la révolution de Juillet.

On a parlé des journaux et des caricatures. Le prince les voit toutes et en a parlé en riant.

— Le plus spirituel, a-t-il dit, est le *Charivari*. On ne se figure pas tout ce qui est dépensé d'esprit dans cette feuille. Je ne suis pas suspect dans ce jugement, car elle m'attaque tous les jours. C'est une preuve de tout ce qu'il y a d'intelligence et de qualités brillantes en France, si tout cela était dépensé à des choses plus utiles..., plus utiles du moins dans mon opinion, a-t-il ajouté en souriant.

En résumé, je suis fort content de M. le duc d'Orléans, il est simple, bon, a le jugement droit et beaucoup d'esprit. On le dit fort ennemi des doctrinaires. Nous verrons plus tard.

19 décembre.

Dîné chez Thiers avec Rémusat, Chambolle, Duvergier et Cousin.

Le chancelier se présentera pour succéder à M. de Frayssinous à l'Académie française. Cousin lui a promis sa voix. Mme Dosne lui a fait une scène à ce sujet. Thiers l'a invitée à ne pas se mêler de ce qui ne la regardait pas.

Hier, Thiers grondait le *Constitutionnel* pour ses attaques contre Lamartine, et celui-ci reprochait à la *Presse* d'attaquer Thiers.

M. Molé, dit : « Je fais des vœux pour Lamartine, mais je ne ferai pas campagne pour lui ».

Lamartine dit : « J'achèterai ce cheval si je suis président de la Chambre. » Il en meurt d'envie. Il prétend qu'il a toujours été de la gauche, et qu'il ne s'est séparé d'elle dans la coalition que par le soin qu'il avait de sa considération, à elle.

Cousin a dit que M. Pasquier voudrait par-dessus tout que M. Molé pût s'entendre avec M. Thiers.

« Les hommes d'esprit s'entendent toujours », a dit M. Thiers, mais ce sont les situations qui ne s'entendent pas.

18 janvier 1842.

Thiers a dîné dimanche aux Tuileries. Le roi l'a pris après le dîner et l'a tenu en particulier une heure et demie. Il était enchanté de l'affaire d'Espagne.

— Le roi, a dit Thiers, me permettra de lui dire que lui, si sage en toute occasion, ne l'a pas été en celle-ci.

— Ce sont des révolutionnaires, ils m'ont juré une haine à mort et je les mettrai à la raison. Peut-on se mesurer avec l'Espagne? Je subirais tout de ce pays. Notre honneur ne peut y être intéressé.

Je leur ferai voir si on peut m'insulter..., l'honneur de la France... Ils auront affaire à moi.

J'ai du guignon avec le roi; depuis onze ans, il se montre belliqueux pour la première fois et justement je suis pour la paix en cette seule circonstance contre lui.

En 1830, le roi causait avec Barrot et lui disait ce mot de Pétion si répété depuis; il ajoutait :

— Vous êtes trop jeune, Monsieur Barrot.

— Et vous Sire, vous êtes trop vieux, voilà le mal.

20 juillet 1842.

J'ai été avant-hier à Paris. Je suis allé m'inscrire à Neuilly, à l'occasion de la mort tragique du duc d'Orléans. J'ai vu Paillet pour un arbitrage. Il paraît fort mécontent de sa double défaite électorale. Je lui ai dit, et je le crois, qu'il devait s'en réjouir plus que s'en affliger. Il ne m'a pas paru bien convaincu. J'ai dîné chez Dupin jeune, qui vient d'être élu. Il ne sait pas encore ce qu'il fera à la Chambre. Il proteste de son antipathie pour Guizot et dit qu'il saisira avec joie l'occasion de lui donner le coup de pouce, mais il veut savoir qui lui succédera. Billault, notre co-arbitre, était aussi du dîner. Le soir, nous sommes sortis ensemble et avons été chez Thiers qui n'était pas chez lui. Tout en cheminant, nous avons causé des affaires du moment. Billault m'a paru très pressé, très désireux d'entrer au ministère. Il ne refuserait pas, je crois, de faire partie d'un cabinet présidé par M. Molé, mais il voudrait, dit-il, que sa nuance y prédominât et l'expérience qu'il a de ces combinaisons, l'engagerait à bien faire ses conditions au préalable. Je crois qu'il parle sincèrement, mais tiendrait-il ses conditions au moment décisif? Il m'a répété à plusieurs reprises qu'il me considérait comme devant entrer dans un cabinet qui se formerait avec des éléments de centre gauche.

Hier matin, je suis retourné chez Thiers, me croisant avec un billet par lequel il demandait à me voir. Nous sommes restés ensemble plus de deux heures. Nous n'avons été troublés que par *** qui venait conter son désespoir des tentatives faites par Guizot pour lui enlever son journal. Il lui a offert, pour sa part, une recette des finances et 100 000 francs. Sur son refus, il a cherché à agir sur ses associés; *** pleurait. Thiers l'a engagé à ne pas se laisser aller à ce découragement. Après son départ, il m'a dit : « J'ai peur que ce ne soit une transition pour une désertion à l'ennemi. J'ai souvent reçu la visite de gens qui venaient ainsi me faire entendre les derniers sanglots de leur

vertu défaillante. Ils s'excusent et me préparent ainsi. J'en ai parfois prié de m'éviter cet ennui; j'avais bien assez de la trahison, sans assister à une scène pénible. Cependant rien ne nous prouve que *** veuille nous abandonner; mais il est préoccupé, décontenancé et inquiet pour sa famille. Guizot est capable de tout. »

Thiers est entré dans de longs détails que j'analyse seulement ici.

« On vous a peut-être dit, a-t-il commencé, que j'avais des engagements particuliers avec le duc d'Orléans. Il n'en est rien, vous l'auriez su, je vous l'aurais certainement dit, si cela était. Je ne me fiais pas à son caractère, mais je le regrette vivement pour la France. Il avait du talent, de la volonté, le goût des grandes choses et il aurait voulu tenir tête à l'Europe qu'il détestait. Lui perdu, nous voilà pour toujours dans les médiocrités. C'est la volonté de la Providence qui fait tout d'ensemble. Elle avait tout préparé pour la grandeur de l'empereur, elle arrange tout pour notre médiocrité actuelle.

« A mon arrivée, j'ai été à Neuilly. Je ne songeais pas à être reçu. Le général Athalin me pria d'attendre que le roi fût au moins prévenu de ma visite. Le duc d'Aumale parut bientôt et me pria de me rendre dans un petit salon, que je connaissais bien pour y avoir souvent causé avec le roi. Je m'y rendis non sans un serrement de cœur; tout respirait la douleur : le roi et la reine des Belges venaient d'arriver à l'instant même et leur entrevue avec la famille royale avait été déchirante. On entendait d'un appartement à l'autre les gémissements et les sanglots. Le roi vint bientôt et me remercia avec effusion d'être venu exprès de Vichy et d'avoir quitté ma famille pour le voir. Notre conversation fut pleine de souvenirs qui nous occupèrent longtemps. Pendant quatre annés de ministère, j'avais été mêlé à toutes les affaires de la famille, j'avais plusieurs fois rapproché le fils du père et pris part aux choses les plus intimes et les plus délicates. Le roi me parla de la régence; je ne le dis qu'à vous; avec les autres, je nie qu'il m'en ait entretenu.

« — Le duc de Nemours sera régent, me dit-il, je ne puis pas confier le sort de la maison d'Orléans à une femme étrangère. J'aime beaucoup Hélène, elle est notre fille et fait vraiment partie de la famille, mais de tels intérêts sont trop considérables pour être mis entre ses mains.

« — Sire, je regrette que dans votre famille si distinguée, le duc de Nemours soit celui qui plaît le moins à l'opinion.

« — Mon fils le consultait toujours, aimait à avoir son avis et

à le suivre. Il est désigné par son âge, sa position et aucun autre choix ne peut avoir lieu.

« J'ai bien vu, me dit M. Thiers, que les ministres n'en avaient pas même délibéré et que le roi leur avait imposé sa volonté sans même permettre qu'elle fût discutée.

« Maintenant la proposition qui sera faite ne peut manquer d'être adoptée. Notre rôle à nous est de ne pas la contredire. Dans une question monarchique, nous ne pouvons nous mettre contre la monarchie. Il faut que la question soit résolue en dehors du ministère et que nous assurions au projet la majorité la plus élevée qu'il nous sera possible de lui donner.

« Les raisons qui excluent la duchesse d'Orléans sont graves et difficiles à combattre. Une femme est toujours conduite par un homme : c'est, selon le cas, son amant, ou son directeur de conscience. Celle-ci est sage et n'aura pas d'amant, elle est protestante et n'aura pas de confesseur, mais elle formera autour d'elle une cour de philosophes qui la gouvernera; ce ne sera pas seulement notre bon Cousin. Qui sait si l'école de Destutt de Tracy ne l'emportera point? Nous aurions une camerilla insupportable. Le duc de Nemours a l'esprit juste. Le roi m'a dit bien souvent : « Chartres a plus d'esprit, Nemours plus de bon « sens ».

« Il ne faut pas que notre parti s'expose à la haine d'un homme qui gouvernera l'Etat dix ou douze ans, peut-être. J'ai vu hier Barrot et les journalistes, ses amis. Je suis revenu en grande partie pour les empêcher de faire des sottises. Je devais ce témoignage de sympathie au roi, mais les intérêts de mon parti m'ont décidé aussi. Je les ai trouvés fort engoués de la duchesse et j'ai passé plusieurs heures à les combattre. Je ne les ai pas convaincus, mais je crois qu'ils seront neutres et notre presse ne s'engagera pas imprudemment dans cette discussion. Vous ne vous faites pas une idée de ce que j'ai dépensé de salive pour nos bons amis, qui ne sont pas toujours les plus intelligents. Du reste, je veux leur faire mes conditions. Je veux qu'ils nous aident à combattre MM. les radicaux, autrement je ne me ferai pas l'adversaire de la gauche, mais je marcherai tout seul. Je suis disposé à concéder une loi pour empêcher l'arbitraire dans les listes du jury. Il faut rendre à la justice sa sainteté; la seconde liste du jury et quelques concentrations de collèges électoraux, la déclaration de certaines incompatibilités pour les députés, peut-être aussi la définition de l'attentat, quoique les lois de septembre me paraissent toujours bonnes et nécessaires, mais tout le monde a promis cela et il faut le faire. A ces conditions, je

marcherai avec la gauche, mais je ne lui accorderai rien de plus et j'insiste encore pour qu'elle se sépare des radicaux. Quand notre *Constitutionnel* répondra aux *Débats* pour eux, il faut que le *Siècle* et le *Courrier* répondent au *National* pour nous. Ce pays-ci veut le repos et l'ordre. Je ne songe point à rentrer aux affaires en ce moment. Le pays est fatigué de mon nom, il faut qu'il s'en repose. Il est des moments où il faut ainsi qu'on se repose de certains noms. Je veux finir mon livre. Je n'ai point de fortune et il faut que je pense aussi quelque jour à mes intérêts. Mon temps n'est pas revenu, il faut encore un relais. Qu'il se fasse un ministère Molé, je n'y ferai pas obstacle; si mes amis y veulent entrer, je ne les en empêcherai point. On dit que Billault y pense; entre nous soit dit, s'il faut que nous prêtions quelqu'un des nôtres, j'aime mieux que ce soit lui que d'autres; mais ils se brûleront à la chandelle comme des papillons. Il y a des questions à résoudre que le pays ne comprend pas. L'alliance anglaise est de ce nombre. Billault, quoique je l'eusse averti, a dit, dans une assemblée électorale, qu'il était pour l'alliance russe. Je le crois, parbleu! bien, mais il faut qu'elle soit possible, si je pouvais l'avoir, je m'en lècherais les barbes. J'irais dans toute l'Europe frapper d'estoc et de taille, mais mille obstacles s'y opposent. Chaque puissance a des possessions que notre révolution trouble. La Russie a la Pologne; l'Autriche, l'Italie; la Prusse, les provinces rhénanes. La Russie, comme je l'ai dit le 13 janvier, n'a pas de dessein actuel. Elle peut se passer de nous. Elle veut, avant tout, s'assimiler la Pologne. Elle ne touchera pas à Constantinople que ce travail ne soit achevé. Il n'y a donc que l'alliance anglaise qui puisse nous sauver de l'isolement. Je la reconnais perdue en ce moment, mais je ne veux pas y renoncer pour toujours et s'il faut prononcer dans ce sens quelques paroles, je le ferai. J'ai tenu ce langage au roi qui m'a dit :

« — Mes ministres sont de cet avis, mais ils n'osent pas le dire.

« — Ils sont poltrons, sire, vous ne les avez pris que pour cela, ai-je répondu.

« Je prévois quelque événement où les souvenirs du 11 octobre et des gages que j'ai donnés de mon dévouement à l'ordre peuvent faire revenir à moi. Les partis s'agitent, les factions feront quelque tentative. On me retrouvera bon alors. Je ferai un 11 octobre en avant. Je prendrai Barrot, mais à des conditions bien arrêtées d'avance et avec la résolution de ne lui rien accorder de plus.

« Je vous confie là beaucoup de choses que je ne dirais pas à

d'autres. Excepté à Rémusat, je ne sais à qui j'en pourrai dire autant. Du reste, je ne veux engager personne, je laisse à chacun sa liberté. Le moment venu, nos amis agiront, chacun selon son goût et sa convenance. »

Telle est l'analyse de cette longue conversation que j'abrège beaucoup et dont je retranche tout ce qui a été dit par moi. Je me suis trouvé d'accord avec Thiers sur presque tous les points.

Après lui, j'ai vu Barrot fort préoccupé de la situation ; il voudrait que la duchesse d'Orléans fût régente pour le triomphe du gouvernement parlementaire, c'est-à-dire dans la pensée qu'elle n'exercerait point d'intervention dans les affaires publiques.

— Mais, lui ai-je demandé, si le trône n'est occupé que par un prête-nom, quel est le personnage qui gouvernera? Connaissez-vous un homme qui puisse occuper cette position? Un homme, chef d'un cabinet, mais agissant avec la force d'impulsion et l'autorité nécessaire au pouvoir suprême et capable de résister un an aux coups des factions, aux caprices de l'opinion...

Il n'a pas répondu. J'ai recueilli de plusieurs côtés les détails les plus touchants sur la douleur de la famille royale. La reine prend sur ses genoux la duchesse d'Orléans et l'embrasse longtemps comme si c'était son fils.

Trois jours après l'événement, le roi se promenait avec le chancelier. Tout à coup, il se met à pleurer, à sangloter : « Pardon, mon cher Chancelier, lui dit-il, mais j'ai tant contenu ma douleur, la nature reprend le dessus. »

Une nuit, Alfred Thiéry[1] était dans la chapelle de Neuilly. Deux femmes, comme deux spectres, se glissent à côté du cercueil. C'étaient la reine et la princesse Clémentine. En sortant, la reine reconnaît Alfred, penche sa tête sur lui et se met à pleurer à chaudes larmes.

22 juillet 1842.

Je suis allé hier à la réception du roi aux Tuileries. Il n'a prononcé aucun discours et est demeuré assis sur son trône. Toutes les réceptions devraient se faire ainsi. On défilerait simplement devant lui.

Il y avait peu de députés. On commence à se rassurer et à reconnaître qu'on a été trop effrayé d'abord.

Briqueville m'a dit : « Si le régent est mauvais, on le chassera;

[1] M. Thiéry, cousin de M. Vivien, lieutenant-colonel d'artillerie, officier d'ordonnance du roi, aide de camp du duc de Montpensier, plus tard général, mort en 1852.

s'il est bon, on n'ira pas prendre à sa place un roi de dix-huit ans, on le gardera.

J'ai causé longtemps avec Chasseloup qui se dit décidé à faire de l'opposition. Il a été inquiété aux élections. Dufaure et Duchâtel aussi.

Il ne veut plus, prétend-il, faire le métier de dupe de la dernière session. Il a vu M. Molé, toujours mou et incertain, opposé à toute concession qui lui aliénerait ses amis. Il attend le pouvoir et ne saura rien faire pour le consolider entre ses mains, s'il lui arrive. La position actuelle est embarrassée. La question de la régence et le trouble de la mort du duc d'Orléans ont suspendu la question ministérielle, mais elle reviendra bientôt.

La petite session qui va commencer ne décidera rien. Le discours du roi a été fait par lui-même et subi par les ministres.

On ne sait qui sera président. Dupin se remet sur les rangs. Je crois que Sauzet passera encore malgré ses défauts, en vertu de la possession et puis comme ne signifiant rien et ne blessant personne, ce qui est un titre. Lui ôté, on ne saurait qui choisir.

J'ai dit l'autre jour à Barrot :

— Nous serons condamnés, et je le regrette, à vous prendre pour notre candidat à la présidence ; vous ne passerez point, car vous n'êtes pas l'expression de l'opinion de la Chambre, mais je n'en vois pas d'autre. Nous nous trouvons enfermés dans un cercle vicieux : beaucoup de députés sont sincères et veulent renverser le ministère, mais ils ne veulent le faire qu'avec un cabinet prêt à le remplacer, et ce cabinet ne pourrait se former que si le ministère était vacant et qu'une nécessité évidente forçât un peu la main à chacun. Thiers dit : « Un 12 mai est impossible dans toute opinion autre que celle de Dufaure et il repousse M. Guizot, M. Molé et moi. »

M. Guizot a dit, à ce qu'on m'assure : « Si nous tombons, je ne permets pas qu'on fasse un 12 mai. »

M. Thiers m'a dit l'autre jour qu'il admettait le développement de la flotte. Une raison pour le décider, c'est que toute dépense par nous faite dans ce but oblige l'Angleterre à en faire une quadruple et l'empêche de grossir les forces de terre. A la fin de l'Empire, elle a pu avoir une armée continentale, la France étant dépourvue de toute flotte depuis Trafalgar.

1er février 1848.

J'ai été hier soir faire une visite aux Tuileries où je n'étais pas allé depuis la mort de Mme Adélaïde. Cour plus triste que jamais.

Grand deuil. Le roi très bien portant, gai et affectueux. Il m'a parlé d'une affaire qu'il a au Conseil d'Etat, pour l'autorisation d'un établissement de charité fondé par sa sœur.

— Je vous demande votre appui, m'a-t-il dit; vous savez que je ne demande jamais rien que de juste.

— En pareille occasion, sire, il n'y a pas d'injustice possible. C'est un acte de pouvoir discrétionnaire.

Mgr le duc de Nemours est venu à moi, toujours sec et guindé :

— Bonjour, Monsieur Vivien.

Salut respectueux.

— Vous avez bien passé votre été?

Toujours même salut.

— Etes-vous très occupé au Conseil d'Etat?

— Oui, Monseigneur, par la mauvaise distribution du travail. On fait trop de choses en assemblée générale, etc., et autres lieux communs sur les inconvénients des corps délibérants trop nombreux.

J'ai causé très longtemps avec Mgr le duc de Montpensier.

— Je vous ai vu tous ces jours-ci, m'a-t-il dit.

— Où donc, Monseigneur?

— A la Chambre. J'en suis les séances avec bien de l'assiduité et du bonheur. Les deux dernières ont été admirables et nous ont relevé de celles qui les avaient précédées. Quelles séances! Comprenez-vous de telles attaques et qu'on n'y réponde point.

— La réponse était difficile, pour ne pas dire impossible.

— Je crois que j'aurais tout préféré à rester sous le coup de pareilles imputations; mais nous sommes vengés par les deux dernières séances. Comme elles ont été belles! J'en suis fier pour mon pays. C'est un spectacle plein de grandeur que cette tribune libre, ces grandes luttes oratoires. L'Europe les écoute et nous devons en être fiers. M. Guizot et M. Thiers ont fait des discours pleins d'éloquence, — ils diffèrent peu au fond, mais M. Thiers a le mérite de donner à ses opinions une couleur plus nationale, plus patriotique; — si vous voulez que je vous dise toute ma pensée, M. Guizot a été plus diplomatique et M. Thiers plus Français. Ce langage répond à toutes mes sympathies et me remue jusqu'au fond de l'âme.

Je ne sais quelle transition nous a amenés sur la politique intérieure. Le prince m'a parlé des classes indigentes pour lesquelles il trouve qu'on ne fait pas assez.

— Ce devrait être, m'a-t-il dit, la préoccupation constante du gouvernement. C'est la mienne.

— Je suis heureux, ai-je répliqué, de vous entendre parler ainsi. J'ai entendu un jour Béranger, le poète, qui n'est pas seulement un homme de beaucoup d'esprit, mais encore de beaucoup de bon sens, dire : « Si j'étais roi, je ne recevrais jamais une députation sans lui en parler, sans lui demander ce que l'on fait pour le peuple. » J'applique cette idée au gouvernement tout entier. Il devrait s'attacher à montrer sa sollicitude à ces classes, ce serait un moyen de les attacher, de conjurer les dangers que court l'ordre social.

— Je suis tout à fait de votre avis, aussi est-ce le sujet spécial de mes études. Si vous pouviez m'y aider, je vous en aurais une grande reconnaissance. Les gouvernements ne sont pas institués pour qu'il y ait des gens qui gouvernent, mais pour que le peuple soit gouverné conformément à ses besoins et à ses intérêts. Je veux me vouer à cette tâche.

— Faites cela, Monseigneur, vous serez grand; cherchez la gloire civile.

— Sans doute, je tiens à mon état de militaire, mais il n'a que le second rang. Je dois à mon titre de prince de faire tout le bien qui dépend de moi. Le temps de la gloire militaire est passé, je serai heureux de verser mon sang pour la France, mais les occasions s'en présenteront-elles? Elles sont rares en tous cas. Je suis convaincu qu'il y a beaucoup à faire. On a tort de se rire des systèmes nouveaux. J'ai vu M. Considérant, c'est un homme de talent, d'une parole remarquable. Il y a du vrai dans ses idées. J'en dirai autant des autres, excepté les communistes dont je ne connais aucun. Aidez-moi et nous pourrons obtenir des résultats excellents.

6 février 1848.

Dîné chez Billault avec Barrot, Rémusat, Pérignon, Oudinot, F. Chauveau, Chambolle. Conversation politique gaie et intéressante. Barrot m'a raconté, après dîner, qu'il avait dans le temps fait une démarche auprès du roi pour obtenir la grâce du prince Louis Bonaparte. Après qu'il eut exposé toutes les raisons qui devaient décider le roi, celui-ci lui dit pour toute réponse :

— Monsieur Barrot, mon cousin le duc d'Enghien avait moins fait que le prince Louis et il n'a pas été aussi bien traité.

— Ah! sire, est-ce par ces exemples que vous voulez ressembler à Napoléon?

Un jour, il échappa au roi, qui faisait beaucoup de caresses à Barrot dans les premiers temps de son règne, de lui dire :

— Pour moi, je ne m'attache jamais à personne.

— Je me le suis tenu pour dit, ajoutait Barrot en me le racontant.

Dans la discussion de l'adresse, il y a quelques jours, est arrivé un singulier incident. Barrot monte à la tribune et y dépose ses notes et documents, il s'agissait de l'affaire suisse; comme la Chambre était en désordre, Barrot descend pour attendre le calme.

Un huissier aperçoit les papiers, les croit oubliés par M. Guizot et les lui rapporte. M. Guizot les prend, les parcourt et les met dans sa poche. Barrot monte à la tribune. Ses papiers lui font faute. Il en parle à Lacrosse, secrétaire, qui s'informe près de l'huissier et sur sa réponse va les redemander à M. Guizot, qui dit ne pas les avoir. Barrot a dû parler sans notes, et ses papiers ne lui sont pas revenus. Quant à M. Guizot, est-ce distraction, calcul, ou bien encore l'embarras de tirer de sa poche ces papiers qu'il avait eu tort d'y mettre?

13 février 1848.

Réunion de toute l'opposition au restaurant de la Madeleine. Nous étions quatre-vingt-dix, — Berryer, de Falloux, Larochejaquelin et un ou deux autres pour la droite, — Garnier-Pagès et Carnot pour la gauche extrême, le reste en députés de la gauche dynastique et en centre gauche. Thiers y était et n'a pas ouvert la bouche. Le petit groupe Billault-Dufaure a fait défaut quoiqu'il eût été convoqué.

Discussion animée et quelque peu confuse.

Barrot a présenté l'objet du débat avec autant de netteté que de précision.

Crémieux s'est laissé aller à sa fougue gasconne et a presque fait un appel à l'insurrection. Lesseps a été rogue et sec. Après deux heures de discussion, chacun se levait et partait, Barrot a rappelé à la réunion l'importance du débat d'où pouvait sortir une révolution. Une note dont la rédaction a été confiée à Barrot, Chambolle, Lesseps, Duvergier et Rémusat, rendra compte des résultats pour éviter les commentaires ou les révélations inexactes des journaux. On a pris de bien grandes résolutions sans en trop mesurer la portée. On était sous l'empire des défis jetés à la tribune par Duvergier et Barrot, défis sur lesquels on ne s'était pas entendu à l'avance et qui n'en ont pas moins engagé toute l'opposition. La réponse des ministres, et surtout du garde des sceaux, si provoquant et si maladroit, a achevé de compliquer la position et ne permettait guère à l'opposition de reculer. Berisel,

maire du XIIe, Moreau, du Ier et Berger du IIe, ont témoigné les craintes les plus vives d'une collision sanglante. Berisel, notamment, a annoncé une émeute si le banquet avait lieu dans le XIIe arrondissement. Après ces déclarations, Chambolle a interpellé ceux des membres de la réunion qui ont été ministres : « Dans de telles circonstances, si vous étiez ministres, vous croiriez-vous en droit d'interdire un banquet? » Rémusat, ancien ministre de l'intérieur, a répondu : « Oui. » Thiers et moi, nous étions prêts à l'appuyer. Cette déclaration n'a rien changé aux décisions prises.

Le char était lancé. Tout cela finira-t-il bien? Je le souhaite et je n'en réponds pas.

15 février 1848.

On ne parle que du banquet et du procès du frère Léotade, du banquet surtout. Le général d'Houdetot est venu me prendre à part et m'a sondé sur ce que l'on devait faire.

— Il faut, lui ai-je dit, faire juger la question par les tribunaux; on en a pris l'engagement, et, pour cela, il faut laisser faire le banquet et se borner à verbaliser, afin de poursuivre ensuite les contrevenants. C'est le parti le plus loyal et le plus prudent. S'il y a interdiction, il y aura probablement une collision.

— Mais ne sera-ce pas un acte de faiblesse?

— Il n'y a jamais faiblesse à recourir aux lois et aux tribunaux qui les appliquent.

J'ai causé longtemps avec le général de Lamoricière qui est un homme de sens et d'esprit. Il est très inquiet de la situation.

— Je dîne, m'a-t-il dit, dans des cafés où se réunissent tous les officiers. Je suis consterné du langage que je leur entends tenir; nos bataillons en Afrique avaient moins de rage et de violence à l'égard des Arabes, la veille d'un combat, que les officiers à l'égard de leurs compatriotes, au moment où une mêlée peut avoir lieu.

17 février 1848.

Alfred Thiéry est venu hier au soir nous voir. Il m'a pris à part : « Je viens te confesser. Veux-tu être d'un ministère Molé? Je t'en parle de bien loin et sans mission, mais voici où en sont les choses. La reine et le duc de Montpensier sont d'avis qu'un changement de ministère est nécessaire. Ils en ont parlé au roi, qui résiste, affecte de grandes colères, mais finira par céder.

« Je lui ai répondu que je n'avais aucune envie de rentrer au ministère.

« — Ma position me plaît, je ne souhaite rien et ne suis pas un homme assez considérable pour pouvoir penser qu'on a besoin de moi et que mon refus cause aucun dommage. Il n'y a que Thiers à qui, vu l'état de nos relations, je n'aurais le droit de rien refuser.

« — Je comprends, mais comment composer un cabinet?

« — Avec M. Molé vous pouvez prendre M. Dufaure, M. Billault, M. Saint-Marc.

« — Et l'Intérieur?

« — C'est difficile, mais M. Dufaure y serait à merveille; seulement, le roi y ferait peut-être obstacle.

« — Il l'estime beaucoup. »

Alfred m'a donné des détails très curieux. Le roi se plaint de l'entourage du duc de Montpensier, Alfred croit que c'est de lui qu'il s'agit, mais quand le roi l'aperçoit, il dit :

« Je parle d'Alexandre Dumas et de ces messieurs-là.

« Un bataillon de chasseurs qui revient d'Afrique se réjouissait hier d'une collision possible comme d'un événement heureux.

« Tous ces gens-là sont fous. Le prince, loin de se prêter à ces aberrations, les combat de toutes ses forces. »

Alfred me dit qu'après la mort du roi, le duc de Nemours aura contre lui ses trois frères. Il trouve que la duchesse d'Orléans n'a pas de tête. Il a rencontré partout l'opinion que le ministère a fait son temps, même le duc Decazes est de cet avis. On sent que le roi a trop tendu la corde et prolonge une situation qu'il est impossible de faire durer plus longtemps.

Le jour où M. Guizot a paru céder sur la réforme, le roi disait tout haut, dans son salon, devant cinquante personnes :

« Guizot s'est trop avancé, je ne ferai aucune réforme. »

L'Académie des Beaux-Arts a été le trouver pour demander le changement du mode d'admission des tableaux à l'exposition. Le roi a refusé en disant :

« Non, pas de réformes, pas plus celle-là que d'autres. »

Duchâtel veut s'en aller, il lorgne la présidence de la Chambre pour la session prochaine et craint de se perdre avec Guizot, s'il reste plus longtemps avec lui. Mme Duchâtel a parié une cravate avec Pagenel que le ministère n'irait pas jusqu'à la fin de la session.

18 février 1848.

J'ai causé avec Rémusat de la chute probable du ministère. Dufaure lui a fait des ouvertures. Dufaure est prêt à entrer avec M. Molé; seulement, il veut que toutes les affaires extérieures

soient traitées en conseil, et il demande l'Intérieur pour lui ou pour quelqu'un du parti. Il entend que Passy entre avec lui. De plus, il veut avoir deux membres de la gauche ou du centre gauche pour lui servir de garantie de l'adhésion de l'opposition. Il a proposé à Rémusat d'en être un, ajoutant qu'il me demanderait d'être le second. Rémusat a éludé, n'a répondu ni oui ni non. Je crois qu'au fond, il ne veut pas se séparer de Thiers, soit ménagement pour celui-ci, soit défaut de confiance dans une combinaison faite sans lui. Il voit aussi M. Molé, avec lequel il est resté dans les mêmes termes.

19 février.

Rivet m'a raconté, au Conseil d'Etat, l'état de la combinaison Dufaure. Récit conforme en tous points à ce que Rémusat m'avait dit. Dufaure parle toujours de moi et ne m'a fait directement aucune ouverture. Rivet a vu aussi M. Molé, qui lui a dit avoir reçu des propositions d'une trentaine de conservateurs *endurcis*, — comme on dit à présent, — lesquels lui ont demandé : « Etes-vous prêt? »

Il a répondu : « Oui. »

Il y a aujourd'hui réunion de l'opposition pour prendre les mesures relatives au banquet. Après avoir consulté Rémusat, dont les impressions étaient conformes aux miennes, je n'irai point. Ne prenant pas part au banquet, nous ne pouvons discuter les mesures qui s'y rapportent. Thiers sera également absent.

Cette affaire du banquet prend des proportions énormes et inquiète tout le monde, à commencer par ceux qui en seront. L'opposition parlementaire est débordée par celle du dehors. Le *National* pousse à des manifestations que le gouvernement ne peut tolérer; pour peu que cela dure, ce ne sera plus le droit de réunion qui sera en question, mais le droit d'insurrection.

20 février 1848.

La gauche a tenu hier sa réunion. Berryer y était, il a fait allusion à notre absence, se plaignant que nous eussions pris part à la décision et que nous nous abstinssions au moment de l'exécution. Il voulait que les députés se rendissent individuellement au banquet, on a décidé d'y aller en corps, processionnellement; plus on avance, plus les choses se compliquent.

22 février 1848.

Aujourd'hui, la Chambre était troublée comme je ne l'ai jamais vue. Le manifeste publié ce matin dans les journaux et qui sem-

blait convoquer la garde nationale et organiser une cérémonie publique au nom d'un pouvoir anonyme avait jeté le trouble dans tous les esprits. Les conservateurs étaient indignés, les opposants embarrassés, tous dans une extrême inquiétude. L'opposition s'est réunie dans un bureau. Barrot a dit qu'on annonçait des interpellations et qu'il fallait concerter la réponse à faire. Ceux qui ne voulaient pas aller au banquet se trouvaient là. Lebeau s'est opposé à ce que l'on résolût la question même du banquet. C'était pourtant le seul point essentiel et si on avait pu annoncer que l'opposition y renonçait, elle avait tout l'honneur de cette mesure et le public était bien mieux averti de ne pas prendre part à la manifestation. Ne voulant pas résoudre ce point, on restait dans le vague, et Barrot ne pouvait conclure devant la Chambre.

C'est ce qui est arrivé, Thiers ne voulant pas, comme il me le disait le soir, prendre le taureau par les cornes, a laissé en dehors la question du banquet, mais il a insisté pour qu'on résolût de ne rien négliger pour prévenir les rassemblements et les collisions qui pouvaient en résulter. Il a insisté sur cette idée que les députés étant protégés personnellement ne couraient aucun danger, et que leur position serait horrible si, pendant le banquet, ils entendaient tirer des coups de fusil.

La réunion était très ébranlée et, si le temps n'eût pas manqué, je crois que la renonciation au banquet eût été résolue. Après la séance, nous sommes encore retournés chez Barrot, il y avait foule. On a mis en question la renonciation au banquet. Marie, Bethmont, Ferdinand de Lasteyrie, Drouin de Lhuys, Berger, Bacot, Moreau ont insisté vivement pour qu'on s'abstînt. L'autre opinion a été soutenue par Mourat-Ballauze, Lamartine, Duvergier de Hauranne, Lherbette. Barrot n'a pas conclu formellement. 15 voix ont voté pour le banquet; le reste, en nombre immense, contre.

25 février 1848.

Hier, le roi a quitté les Tuileries, la République est proclamée avec un gouvernement provisoire.

LE CONGRÈS
DES CATHOLIQUES ALLEMANDS
A STRASBOURG

Le dimanche 20 août 1905, au soir, les voyageurs venus de Bâle et d'Avricourt à destination de Strasbourg étaient quelque peu surpris de faire halte à proximité de la capitale alsacienne, et de voir les trains successifs bondés de monde se ranger parallèlement à la file sur les voies de garage. Ils pensaient au premier abord que ce retard, souvent de plus d'une heure, cette immobilité des machines devant des voies et des disques fermés provenaient d'un accident; mais leur méprise disparaissait quand, le disque ayant laissé poindre le feu réglementaire, le train venait stopper lentement en gare. Celle-ci était transformée en une véritable fourmilière humaine. Ce n'étaient que gens affairés, à la recherche de leurs lignes, vociférant, se bousculant et montant à l'assaut des wagons.

L'étranger qui parvenait à se frayer un passage au milieu de cette masse houleuse ne tardait pas à avoir la clef de l'énigme : devant la gare, suspendue à deux mâts surmontés d'oriflammes et ornés de drapeaux se balançait au vent une immense affiche de toile blanche, portant ces mots : « 52e Congrès général des catholiques allemands. »

Le précédent congrès, tenu à Ratisbonne l'année dernière, avait, en effet, choisi Strasbourg pour lieu de réunion, et c'est du 20 au 24 août que la capitale de l'Alsace, — la vieille ville libre impériale, disent les journaux allemands, la vieille cité française, dirons-nous, — a donné l'hospitalité aux champions de la cause catholique. Pour la première fois, les catholiques allemands ont passé leur grande revue (*Heerschau*) en Alsace-Lorraine.

La préparation d'un congrès aussi imposant est une œuvre laborieuse qui exige bien des sacrifices bénévoles et coûte beau-

coup d'efforts. Le comité local, qui s'était constitué dès le début de 1905, n'a pas chômé un instant, et il faut convenir qu'il n'a pas failli à sa tâche. Il avait pour président d'honneur Mgr Fritzen, évêque de Strasbourg, pour président un médecin de Strasbourg; il comptait en outre dix-neuf membres d'honneur, quatre secrétaires, un trésorier et près de deux cents membres, choisis parmi les professions les plus diverses, les fonctionnaires du gouvernement, les dignitaires ecclésiastiques, les commerçants et les artisans strasbourgeois. Le chanoine y coudoyait l'horloger, le menuisier ou l'épicier; à côté de l'avocat, du rentier ou de l'artiste, prenaient place le bibliothécaire de la ville, le restaurateur, même le commissionnaire des halles.

Ce comité local avait divisé la tâche entre sept sous-commissions. Présidée par Mgr le baron Zorn de Bulach, évêque coadjuteur de Srasbourg, qu'assistaient cinq professeurs de l'Université, un chanoine et un député au Reichstag, le docteur Vonderscheer, la commission des orateurs « avait pour mission principale de désigner les hommes éminents dont l'éloquence devait assurer le succès de ces grandes journées ». A elle, en effet, incombait la tâche délicate de choisir les orateurs les plus qualifiés pour parler « des difficultés de l'heure présente, des espérances et des dangers de l'avenir, des droits et des devoirs qui en résultaient pour les catholiques au triple point de vue religieux, social et politique ».

Deux mois avant l'ouverture du congrès, après avoir arrêté la liste des orateurs, cette commission s'estimait satisfaite et affirmait avec une sûreté de conviction qui, ailleurs, eût passé pour de la forfanterie, qu'elle avait parfaitement réussi dans sa tâche délicate, que tous ceux auxquels elle s'était adressée avaient gracieusement répondu à son appel; aussi bien pouvait-elle dès maintenant annoncer que, « au congrès de Strasbourg, les catholiques seraient à même de s'enthousiasmer aux accents des vieux maîtres de la parole, tout en goûtant le charme qui se dégage de l'éloquence de nobles débutants ». Je ne saurais dire si, parmi les douze orateurs que j'ai entendus dans les quatre séances publiques, beaucoup affrontaient pour la première fois la tribune, mais je crois bien que l'habileté oratoire déployée par certains d'entre eux prouvait une pratique constante de conférenciers rompus aux exercices de la parole. Les sujets des discours, les thèmes d'éloquence étaient arrêtés à l'avance et leur durée de prime abord chronométrée. Malheur à l'orateur disert et qui se laissait emporter au delà du temps réglementaire : en Allemagne, le règlement est inflexible et la consigne est militairement

observée. Le P. Benno Auracher, qui fut à n'en pas douter le plus brillant orateur de ce congrès, avait tenu l'auditoire sous le charme de sa parole à propos de la question féminine, *Die Frauenfrage;* le président de l'assemblée donnait des signes d'impatience visible et tirait sa montre à tous moments. Il s'arma de la sonnette et la leva, prêt à l'agiter. Mais il hésita encore et tenta une chance suprême : il pria le vice président, plus rapproché de la tribune, de glisser à l'orateur un avertissement. Mais le capucin, au plus fort de sa péroraison, n'entendit pas. Un vigoureux coup de sonnette l'interrompit, pour le rappeler à l'ordre et au respect de l'heure, comme ces admissibles au concours d'agrégation qui font des leçons trop longues et se font retirer la parole par le président du jury.

Si la Commission des orateurs eut une importance toute spéciale, celle des bâtiments joua également un grand rôle. Il fallait trouver une salle pouvant contenir près de dix mille personnes, l'aménager pour la circonstance; au besoin la construire. A Strasbourg, non loin des fortifications, adossée à la caserne de Manteuffel fut élevé, sur un terrain appartenant à la ville, un immense hall rectangulaire, flanqué de galeries réservées aux dames et d'une vaste tribune réservée aux dignitaires de l'Eglise, aux orateurs, aux comités central et local des congrès catholiques, aux notabilités. Tout autour de la tribune, des draperies de velours frangées d'or, avec un liseré de pots de fleurs à peine dissimulés; dans le fond, derrière les fauteuils cramoisis et les chaises cannées, deux bustes en plâtre sur un piédestal très haut, au milieu de plantes vertes avec deux écussons aux armes pontificales et impériales; à droite, celui de Pie X, à gauche, celui de Guillaume II. Au milieu de la tribune le pupitre de l'orateur dominant l'auditoire comme un redan, et, derrière l'orateur, le président du comité local, chargé de remplir le verre d'eau lorsqu'il est vide : ce sont là les plus humbles attributs de la fonction présidentielle. Au-dessus des galeries et tout autour de ce vaste rectangle avaient été placés des écussons portant les armes des évêchés alsacien et lorrain, Metz et Strasbourg avec leurs devises : *In verbo tuo* et *Per crucem ad lucem*, ainsi que celles des autres évêchés ou archevêchés de l'Allemagne catholique : Breslau, Spire, Augsbourg, Echstatt, Würzbourg, Regensburg, Mayence, Munich, Cologne, Bamberg, Trèves, Rottenburg, Limburg, Fulda, Osnabrück, Munster, Fribourg. De chaque côté du *Festhalle* s'épanouissaient deux verrières l'une représentant la madone de la bannière de Strasbourg, l'autre des anges portant les armes de la ville de Strasbourg et celles de Pie X. A l'entrée de la salle des fêtes, une brasserie, complément

indispensable de tout congrès, avec ses tonneaux de bière amoncelés et les demi-litres alignés en bataillons serrés, où venaient trinquer joyeusement et fraternellement les membres adhérents ou participants dont le nombre s'éleva chaque jour à plus de dix mille.

Si la Commission des bâtiments avait dû s'occuper de l'emplacement, de la construction et de l'acoustique de la salle si vaste réservée aux séances publiques, la Commission d'organisation avait été chargée de réquisitionner les plus belles salles de la ville et de les orner pour la circonstance. Ainsi avaient été aménagées la salle de l'Aubette, la réunion des Arts, le conservatoire de chant (*Sængerhaus*), la cour du séminaire, du pont du Corbeau, le hall d'exercice de la caserne Manteuffel, la vieille gare. Ce furent dans ces divers locaux que les ouvriers vinrent prendre place dans l'après-midi du dimanche et que les congressistes purent fêter avec eux la fête du Travail avant l'ouverture du congrès, et après le cortège ouvrier.

Pour la presse on avait eu des égards tout particuliers. La Commission de la presse avait fait réserver quatre locaux spéciaux; tant aux sténographes officiels qu'aux membres de la correspondance parlementaire du Centre, à ceux de la Société de Saint-Augustin et aux nombreux correspondants des journaux. Dans la grande salle, les places qui leur étaient attribuées avaient été rangées à droite et à gauche de la tribune des orateurs, un peu en contre-bas de celle-ci, mais dominant encore aisément le public. Aussi bien, disait une circulaire, le journaliste pourra-t-il voir et entendre l'orateur et juger de l'impression de sa parole sur les auditeurs. De sa place, ajoutait-elle, la communication est facile avec les salles de travail et le bureau de poste, télégraphe et téléphone. Les journalistes seront ainsi à l'abri des importunités de la foule.

La cinquième Commission, celle des finances, des notifications et annonces avait pour rôle d'encaisser les cotisations des membres (*Mitglieder*) ou des adhérents (*Teilnehmer*), de solder les dépenses, de dresser le bilan à l'actif et au passif. La sixième, celle des fêtes s'occupa de toutes les réjouissances, depuis les banquets ou punchs d'honneur jusqu'au garden-party comme celui qui fut donné par la ville de Strasbourg dans le jardin de l'Orangerie. La septième Commission enfin était celle du logement : et ce ne fut pas la moins utile. Quand une ville comme Strasbourg se trouve envahie par une pareille armée catholique, les hôtels regorgent de monde, et comme les patrons profitent de l'aubaine inespérée pour demander des prix exorbitants, les malheureux congressistes en quête de logis et dont le pécule de voyage est

limité, auraient été réduits à coucher à la belle étoile, à dormir sur les bancs de la place Kléber. On demandait 15 marks pour une petite chambre donnant sur les toits et pour une nuit. C'était beaucoup pour de petites bourses catholiques. Aussi les services de la Commission des logements ont-ils été utilisés par la presque totalité des congressistes. Ses bureaux ont été assiégés dès l'aube et à minuit, avec plus de six mille lits, l'armée des catholiques avait ses billets de logements dans Strasbourg.

Dès la fin de juillet, le comité local présidé par le docteur Burguburu avait lancé son invitation au congrès dans tout l'Empire.

Catholiques, y lisait-on, *pour la première fois* le congrès général des catholiques allemands aura lieu à Strasbourg, la capitale de l'Alsace-Lorraine. Ainsi se trouvera exaucé le vœu impatient de bien des milliers de catholiques en Alsace (*Reichsland*) comme dans toute la patrie allemande. *Ce qui depuis des années a été planté, ce qui a mûri dans le silence, se récoltera cet été et si Dieu le veut, les fruits en seront beaux et superbes.* A Strasbourg, les catholiques de tout l'Empire se tendront fraternellement la main pour confirmer leur communauté de croyance, élargir le champ de l'Eglise fondée par Dieu, cultiver les biens spirituels, moraux et sociaux dont nous sommes redevables à la chrétienté. De même que les troupes catholiques, pour honorer le martyre de saint Boniface, ont fait leur pèlerinage au tombeau du saint, de même de toutes les campagnes allemandes, elles afflueront plus nombreuses encore à Strasbourg pour imprégner l'âme des congressistes et, grâce aux réunions et aux comités, aviver en eux le brasier de la foi. Au loin déjà, la flèche de notre cathédrale qui s'élève si majestueusement vers le ciel les appelle et leur souhaite la bienvenue. Outre les souvenirs religieux d'un passé éclatant, les créations heureuses de notre époque moderne qui sont l'œuvre de l'esprit chrétien s'exerçant dans la région de la sagesse, de la vertu pieuse et des plus nobles fins humaines, vous salueront à Strasbourg. Puisse ce sentiment si amical qui anime le comité et qui bat dans tout cœur catholique strasbourgeois, être un aiguillon stimulant pour vous décider, catholiques, à prendre une part active aux travaux du 52e congrès et à faire le voyage de Strasbourg, la ville merveilleuse [1].

La chaleureuse invitation du comité strasbourgeois a été entendue dans toutes les contrées de l'empire. On évalue à près de quarante mille le nombre des congressistes et parmi eux près de trente-six mille ouvriers ou campagnards embrigadés dans un immense pèlerinage [2].

Le 19 août au soir, toutes les cloches de la ville sonnèrent

[1] *Kœlnische Volkszeitung*, n° 620, 29 juillet 1905.

[2] Le 19 août 1905, la *Strassburger Burger Zeitung*, n° 193, donnait les chiffres suivants : haute Alsace, 3218; basse Alsace, 12 138; Strasbourg, 3238; Lorraine, 3447; Prusse, 1958; Würtemberg, 391; Bade, 4565; Suisse, 318; Bavière, 4176; Westphalie, 610; groupes divers, 1431.

ensemble un joyeux carillon et les rues étaient déjà très animées. Depuis quelques jours, bourgeois et commerçants pavoisaient à l'envi, ornementaient leurs balcons ou fenêtres de torsades jaune et blanc, aux couleurs pontificales. Les maisons juives étincelaient sous le luxe de leurs décorations et n'avaient pas craint d'entourer l'image de la Vierge, de la Sainte-Famille ou le portrait du Saint-Père d'oriflammes aux multiples couleurs et de tapisseries représentant le Sacré-Cœur de Marie; ici, le drapeau alsacien et le drapeau prussien noir, rouge, blanc, se faisaient vis-à-vis, comme deux ennemis; là, au contraire, ils avaient été unis et accouplés par une main confraternelle et placés à droite et à gauche de la bannière pontificale, comme si le monogramme du Christ eût été leur trait d'union. Les devantures des principaux magasins étaient enguirlandées, disparaissant sous les tentures de velours frangé d'or, piqué de nœuds de tulle et de satin aux couleurs pontificales et impériales, tandis que les façades des vieilles maisons strasbourgeoises, dans les rues les moins fréquentées, arboraient discrètement dans le silence et l'ombre les couleurs papales. Aux fenêtres, des verres de toutes couleurs, comme aux jours de grande illumination, des guirlandes de papier suspendues entre les persiennes et jusqu'à des lampions en forme de tiare. Enfin, au sommet de la cathédrale, pour la première fois peut-être depuis trente-cinq ans, flottaient le drapeau pontifical et le drapeau allemand. Des rampes à gaz en sillonnaient l'abside, le portail et les tours pour un embrasement général *(Münsterbeleuchtung)* en signe de joie. « Pauvres cigognes, disait un Alsacien réfractaire, qui depuis des années et de génération en génération, nichez si tranquilles près des gargouilles, allez-vous, fuyant devant ces lueurs insolites, être contraintes d'émigrer à votre tour? »

Le lendemain matin, dimanche, toutes les voies de la ville s'emplirent peu à peu d'une foule énorme, que le flux portait de la gare à la cathédrale. Là fut célébrée la messe pontificale. Et le spectacle en était très imposant. Au milieu des rangs, serrés jusqu'à l'étouffement, les étudiants catholiques d'Allemagne formaient la haie depuis le chœur jusqu'au portail. Les *Chargierte* des corporations, en uniforme, bottes à l'écuyère, gants à crispins, dolmans striés de brandebourgs, casquettes bigarrées, déployaient leurs bannières.

A deux heures de l'après-midi commença la procession, à travers la ville, des cinq cent huit sociétés ou cercles catholiques venus d'Alsace-Lorraine, de tous les pays allemands et de la Suisse. Le cortège en dura près de quatre heures. Certains disent qu'il ne fut pas ce qu'on pouvait en attendre et que, dans sa

monotonie, il dut être aussi fatigant pour ceux qui y prirent part que pour ceux qui le virent défiler. Le temps était pourtant radieux, car le soleil s'était levé magnifiquement et le *Festzug der katholischen Männer-Arbeiter- und Gesellenvereine* fut ensoleillé à souhait. Mais, vers le milieu de l'après-midi, se mit à souffler un vent très violent qui secoua robes et soutanes et mit à l'épreuve les porteurs d'étendards. Les bannières claquaient au vent, mais les porteurs, comme je l'entendis dire autour de moi, prouvèrent que leurs muscles étaient aussi vigoureux que leur foi.

Si la manifestation était imposante, le cortège ouvrier, malgré ses longueurs lassantes et son inévitable monotonie, son peu de cohésion, fut des plus curieux. Aucun congrès n'avait jamais réalisé pareille mobilisation [1] de la haute et basse Alsace, de la Lorraine [2], du duché de Bade et de la Prusse. Que les hussards qui précédaient la marche fussent déguisés en lansquenets d'opérette, que les Suisses aient marché au pas à l'ombre de l'ours de Berne, crânement armés de leurs cannes ou de leurs parapluies comme d'un sabre, qu'il y ait eu des hautes-formes un peu surannés, des grosses caisses démodées dans les fanfares et des cuivres cabossés, c'est là le côté plaisant de tout le cortège. Il était même fort pittoresque. Ces bannières noires et blanches (Prusse), rouges et noires (Würtemberg), bleues et blanches (Palatinat), jaunes et rouges (Bade); ces curés, flanqués de leurs ouailles; ces paysans badois vêtus de fracs en cuir de mouton passepoilés de rouge et fourrés à l'intérieur, comme en plein hiver, ou habillés comme des gardes françaises sous l'ancien régime; ce président de cercle wurtembergeois, s'avançant comme un massier de Faculté, avec sa masse aux couleurs de l'empire, donnaient bien l'impression d'un spectacle original, auquel on n'est point accoutumé. Beaucoup ont trouvé ce défilé monotone et interminable, sans ordre et sans suite; certains ont jugé qu'il manquait de pittoresque et que les musiques des cercles, les fanfares locales « jouaient des marches polkantes consacrées par l'orgue de Barbarie ». Ont-ils donc oublié que les jeunes gens de Guebwiller, à l'allure martiale et décidée, sonnaient : « Aux champs », aussi fièrement que nos fanfares de chasseurs, et que le curé de Mulhouse, à la tête de ses douze associations, « marchait l'œil clair, la tête haute, un bouquet de fleurs en main », et aux accents de « Sambre-et-Meuse »,

[1] *Le Lorrain*, 22 août.

[2] Les délégations lorraines comprenaient Metz, Montois-la-Montagne, Algrange, Bouzonville, Boulay, Moyeuvre, Hayange, Kirchnaumen, Kreuzwald, Marange-Silvange, Marsal, Metzerwien, Moulins, Basse-Yutz, Rettel, Rosselange, Wirming et Woippy.

comme un colonel à la tête de son régiment. Cela n'empêchait point d'éprouver quelque tristesse à voir ces Lorrains, ces Alsaciens marcher entre les délégations bavaroises et wurtembergeoises, et la croix blanche de Lorraine flotter à côté des aigles prussiennes...

On a prétendu que la procession dans Strasbourg des délégations catholiques était une manifestation de petite signification religieuse et de grande signification politique. En Alsace-Lorraine, les journaux les moins suspects de germanisme ont été assez embarrassés pour la juger. « Nous n'attribuons pas, lisait-on dans le *Lorrain*, qui paraît à Metz, un caractère démonstratif à ce cortège, nous y voyons seulement une éloquente profession de foi catholique, la preuve que l'esprit catholique est vivace parmi les populations, non seulement dans les pays d'outre-Rhin, mais aussi chez nous, en Alsace-Lorraine. Car notre pays a fourni, nous pouvons le dire avec fierté, le principal contingent de cette milice. » Mais il ajoutait aussitôt : « Où est le parti politique capable de mettre sur pied des troupes semblables? » La question est à n'en pas douter ambiguë; elle est à double face, et la manifestation de Strasbourg est aussi religieuse que politique. Les journaux d'opposition catholique, même en Alsace, ne l'envisagent que sous ce second aspect, et le cortège ouvrier du 20 août les a déçus. « Je m'attendais, écrit un reporter dans le *Journal d'Alsace-Lorraine*, qui paraît en français à Strasbourg, journal aux nuances républicaines, à une de ces processions bibliques, où les trompettes sonnèrent et où les murs tombèrent. J'avais vu par l'imagination une de ces foules puissantes, renouvelées de l'époque des guerres de religion, à laquelle les prélats, les dignitaires de l'Eglise forment un cadre magnifique et un renfort sacré, où passe un souffle d'enthousiasme religieux, qui jette vers le ciel de mille et mille poitrines le cri de sa foi, le chant épique de son espoir céleste! » Et il terminait son article en disant : « J'ai vu une foule passive et j'ai vu, encadrant cette foule, non des pasteurs chargés d'âmes, mais des conducteurs d'hommes. » Ce n'est pas seulement en chantant des cantiques ou des litanies qu'on donne des signes manifestes d'une foi vive et pure. Les démonstrations bruyantes comme les bravos frénétiques ne sont pas un indice suffisant d'activité religieuse, et les meilleurs conducteurs d'hommes ont toujours été ceux qui se considèrent comme ayant charge d'âmes, ceux qui affirment la solidarité des sentiments catholiques sur le terrain politico-religieux et social. L'histoire des congrès catholiques allemands, et de celui de Strasbourg en particulier, leur organisation, leur rôle, leur influence en sont une preuve éclatante.

*
* *

Que le congrès catholique tienne ses assises à Berlin, à Munich ou à Strasbourg, le but poursuivi reste le même. L'armée catholique déploie pour cette revue annuelle ses vétérans et ses recrues, rangés en bataillons prêts au combat et décidés à lutter. A cette lutte opiniâtre pour la défense des libertés de l'Eglise s'ajoute le programme des revendications catholiques; c'est là que se révèle l'union intime et la discipline des soldats, l'intelligence et la compétence des chefs; c'est là qu'on peut comprendre l'organisation puissante de la mobilisation catholique. Du principe d'unité découle tout le succès :

Nous pouvons différer d'opinions sur des points secondaires, disait un orateur du congrès; dans toutes les questions essentielles, nous marchons ensemble, travaillant à la plus grande gloire de Dieu et au salut de la patrie, poursuivant sans trêve la liberté de notre Eglise et la liberté de notre peuple. Et c'est pour cela que nous restons sous les armes, même quand on nous flatte, même quand on veut nous laisser en paix, prêts à combattre à la moindre alerte en rangs serrés.

Si les troupes sont exercées et aguerries, l'union est étroite entre les chefs, l'entente solide et durable. Les congrès catholiques ont un véritable état-major formé d'hommes vaillants et pieux, qui ont un cœur et une âme, dont la foi est inébranlable et qui s'imposent tous les sacrifices. Leur nombre s'accroît tous les jours; les congrès successifs révèlent les chefs nouveaux de même qu'ils donnent le baptême aux œuvres naissantes devant l'évêque et le vicaire, le hobereau et le paysan, l'industriel et l'ouvrier. Les uns dirigent et les autres suivent. A Strasbourg, les prêtres ont conduit leurs ouailles, les présidents d'associations et d'œuvres leurs adhérents, les députés leurs électeurs, dans un élan commun de fraternité. Les uns ont parlé, les autres ont écouté.

« Point n'est besoin, disait l'illustre Windthorst, de dire toujours du nouveau. Il faut répéter très souvent les choses vraies. » Cette maxime a inspiré les organisateurs du congrès, car les discours que les congressistes strasbourgeois ont applaudis, les résolutions qu'ils ont votées ne sont pas marqués du cachet de la nouveauté. La commission des orateurs avait choisi pour devise la parole de saint Paul : « Soyez forts dans la foi, agissez virilement. » Elle tenait surtout à appeler l'attention des congressistes sur les soins qu'il est nécessaire d'accorder à la vie religieuse. Tous les discours du congrès ont, en quelque sorte, tourné autour de ce pivot.

Le député de Heilbronn, Gröber, avait choisi pour sujet : « Les sources et les bienfaits de la vie chrétienne. » Après avoir habilement montré comment le mouvement catholique strasbourgeois est inséparable du mouvement allemand, il prouva que de la foi chrétienne découlent tous les bienfaits qui assurent le bonheur de la famille et le salut de l'Etat, que l'éducation moderne n'aboutit souvent à des résultats négatifs que parce qu'elle ne sait pas enseigner la modération et le renoncement à soi-même. C'est, au contraire, le chemin du Calvaire qui donne la notion du sacrifice.

Enumérer les bienfaits de l'Eglise catholique, — disait-il avec une chaleureuse conviction, en soulevant sa grande barbe, comme un missionnaire, — c'est faire l'histoire de l'Eglise elle-même. Ces bienfaits sont surtout grands dans le domaine social. C'est bien de venir en aide à la pauvreté, mais il est préférable de la prévenir; et voilà précisément le but des œuvres philanthropiques créées par l'Eglise. Les missionnaires prêchant et enseignant dans les régions tropicales, voilà les véritables pionniers de la civilisation et non les savants qui écrivent assis au coin du feu. L'Eglise a aboli l'esclavage, assuré le repos dominical, rétabli l'égalité par une révolution pacifique et progressive, plaçant l'ouvrier sur le même rang que le prince. Et que peut l'Eglise pour l'Etat? L'Etat ne peut pas seulement s'appuyer sur la force. Il lui faut avant tout une obéissance émanant de la conscience, mais il lui faut aussi de la liberté. L'autorité et la liberté doivent être équitablement réparties. La religion accorde l'une à l'Etat, l'autre au citoyen. En vertu de l'enseignement fondamental que tout pouvoir vient de Dieu, l'autorité est garantie à l'Etat et la liberté au citoyen. Aussi longtemps que gouvernants et gouvernés seront pénétrés de cette idée, le salut de la société sera assuré; là où elle est abandonnée, il ne reste que la force brutale d'un côté et l'asservissement de l'autre. L'Etat a donc lui-même le plus grand intérêt à ce que la religion soit maintenue et exerce son influence bienfaisante sur la société. Il ne peut pas être indifférent à l'Etat que la religion soit conservée ou non. Ce qui est en son pouvoir sur ce terrain, c'est d'assurer à l'Eglise la pleine liberté, cette liberté à laquelle elle a droit de par Dieu, de par la justice et de par la patrie. L'Eglise a reçu la mission d'enseigner l'Evangile aux peuples; les lois qui restreignent cette mission sont en contradiction avec la motion dite de tolérance qui a été présentée au Reichstag. L'Eglise peut aussi la revendiquer de par la patrie. Dans le discours prononcé, le 9 août, à Gnesen, l'empereur a proclamé que la cause du germanisme est synonyme de civilisation et que la liberté existe pour chacun au point de la religion. Il faut que cette parole se réalise. Nous réclamons cette liberté pour nos congrégations religieuses, pour les Jésuites et les Dames du Sacré-Cœur. Il faut mettre un terme à cette situation contraire à la civilisation qui existe dans maint Etat confédéré, où l'exercice de la religion catholique dépend du bon vouloir de l'Etat. Nous n'oublierons pas les paroles de Gnesen!

Des tâches énormes incombent à la patrie allemande sur le terrain social. Des difficultés considérables se dressent menaçantes sur le terrain de la politique internationale, et le peuple allemand a besoin de toute son énergie, si l'empire doit conserver la place qu'il occupe

dans le concert des nations. Il faut pour cela le concours des catholiques. Nous ne perdrons pas l'espoir que les préjugés qui existent encore en tant d'endroits à l'égard des catholiques feront place à une appréciation plus équitable. Ce jour viendra-t-il bientôt? C'est le secret de Dieu. Que les catholiques, en attendant, ne cessent pas de mettre en pratique ce texte qui a servi de devise au comité du congrès : « Soyez forts dans la foi, agissez virilement. » Que tout ce que vous faites se fasse par charité. »

Depuis que le Centre est devenu l'axe indispensable d'une majorité parlementaire, les députés font un peu la loi dans l'empire, et le discours véhément de Gröber ne surprend plus. Bien que le président du comité local ait dit en ouvrant la séance : « Nous sommes ici afin de travailler pour la plus grande gloire de Dieu, je n'ai pas à exposer le but de nos congrès, je n'ai pas non plus à repousser le reproche que l'on fait à nos congrès d'être des réunions d'un parti politique. Ici, en Alsace, nous partageons l'idée que vous avez en Allemagne sur les assemblées générales catholiques. Nous n'abuserons pas du nom du Sauveur dans un but politique ». Il ne faudrait pas beaucoup de discours comme celui de Gröber pour transformer peu à peu les congrès en citadelles parlementaires. A vrai dire, ces réunions permettent au catholicisme politique de s'épanouir à l'aise.

M. Gröber parlait en député; c'est de même, avec mille allusions politiques, que M. de Witt, conseiller de tribunal cantonal à Cologne, député au Reichstag, a développé la question si grave, si actuelle en Allemagne, de la tolérance. Il n'est certes pas de terme dont on ait tant abusé que du mot tolérance et on a beau réfuter le reproche d'intolérance fait à l'Eglise, il revient « avec l'insistance d'une mouche », ce qui prouve bien la puissance de préjugés enracinés. M. de Witt veut réfuter les attaques de ses adversaires sans les blesser. Il ne veut même pas rechercher, ainsi qu'il le disait fort plaisamment, si ceux qui élèvent le reproche d'intolérance envers l'Eglise n'agissent pas à la façon de ceux qui, en secret, boivent du vin et prêchent l'eau en public. Car lorsqu'on compare leurs paroles et leurs actes, la théorie et la pratique, on serait tenté de dire : « J'entends bien le bruit du moulin, mais je ne vois la farine. » Il se pose tout simplement la question suivante : Peut-on faire au catholicisme le reproche d'être intolérant?

Sans doute, explique-t-il, le catholicisme s'est placé sur le domaine de l'intolérance en matière de dogme et il ne saurait en être autrement, en raison même de l'origine de l'Eglise. Plusieurs auteurs protestants n'ont-ils pas reconnu que chaque Eglise est logée à la même enseigne, puisque chacune se considère comme la

seule véritable. L'incrédulité et l'athéisme eux-mêmes sont intolérants, de sorte que l'intolérance dogmatique de l'Eglise ne saurait être blessante pour les autres confessions. Car l'Eglise ne condamne pas les personnes, elle condamne seulement les principes qui lui sont opposés. Dans la vie civile il faut respecter les convictions religieuses des autres, savoir excuser leurs fautes et pardonner leurs faiblesses. Si les catholiques respectent les convictions d'autrui, ils ont le droit de demander qu'on respecte aussi les leurs. Seuls les esprits étroits se complaisent à déverser le sarcasme et le ridicule sur d'autres religions. Or les catholiques n'ont jamais cessé de respecter les religions qui ne sont pas placées sur le terrain du christianisme, et avec juste raison : car c'est là un devoir pour tout citoyen, dans un Etat où plusieurs confessions vivent à côté l'une de l'autre.

La paix confessionnelle est nécessaire en face de l'esprit antichrétien, et le député de Cologne disait au congrès, comme s'il se croyait en plein Reichstag :

C'est une injustice de prétendre que les catholiques désirent le retour des temps du moyen âge, qu'ils songent au rétablissement des bûchers pour les hérétiques, qu'ils veulent transformer l'Allemagne en une province vassale du Saint-Siège. La paix confessionnelle! ce n'est pas sans tristesse que l'on peut comparer le passé au présent. Bien que l'athéisme s'infiltre de plus en plus dans la société, le fanatisme et le zélotisme sont à l'œuvre pour élargir le fossé entre les confessions, et c'est là une situation qui inspire de graves soucis pour l'avenir de la patrie : car si cette agitation ne cesse pas dans un avenir prochain, l'Allemagne ira au-devant de la tourmente. Nous pouvons déclarer en bonne conscience que nous n'en portons pas la responsabilité. Sans doute, nous sommes des hommes et il peut se trouver que, de notre côté, il y ait des actes isolés d'intolérance que les adversaires exagèrent et que nous sommes les premiers à regretter. Mais, dans nos congrès, nous ne nous occupons pas des affaires des autres, nous n'avons pas l'habitude de plonger nos cuillers dans les marmites d'autrui, nous ne revendiquons pas la liberté d'insulter les autres confessions; nous n'avons pas d'organisation en vue de combattre ceux qui appartiennent à une autre religion et de faire du prosélytisme; non, nous n'avons pas de bureau de renseignements pour surveiller les autres. Nous n'avons qu'un désir, celui de faire notre salut à notre manière et ce désir est fondé sur notre bon droit.

Voilà ce que M. de Witt disait aux congressistes à la deuxième séance publique, et il serait difficile de supposer que son discours n'avait aucune signification politique. En Allemagne, comme ailleurs, un député pense à ses électeurs, à sa circonscription. M. de Witt n'agissait pas autrement lorsqu'il aborda, devant plus de dix mille personnes, la question de la tolérance politique et de la liberté de l'exercice de la religion, lorsqu'il montra

que le byzantinisme n'avait pas disparu de certaines législations et rappela divers incidents récents qui mettaient en évidence l'intolérance à l'égard des catholiques. Et au sein d'une assemblée dont la signification n'est que religieuse, il terminait son discours en disant :

Au Reichstag, le prince de Bülow a reconnu cette intolérance. De là la raison d'être de la motion de tolérance *Toleranzantrag*, qui a pour but d'assurer les mêmes droits aux catholiques et aux protestants dans toute l'Allemagne. La clôture prématurée du Reichstag n'a pas permis de faire aboutir cette motion, mais elle reviendra et nous avons la conviction que nous finirons par remporter la victoire.

M. Rœren, conseiller de justice à Cologne et collègue de M. de Witt à Berlin, celui qu'on pourrait appeler le Bérenger allemand, s'est écarté du terrain politique, pour développer un thème qui lui est favori : la lutte contre l'immoralité toujours croissante, les causes de ce mal, les dangers qu'il fait courir à la jeunesse dont il faut protéger et conserver la pureté de cœur, les remèdes à y apporter. Il faut, dit-il, résister opiniâtrément contre les gravures obscènes et la littérature pornographique et c'est le devoir des catholiques de créer des œuvres de défense et de préservation, des sociétés contre l'immoralité, chargées de dénoncer au gouvernement les atteintes portées à la morale.

Les religieux n'ont pas été moins fougueux que les parlementaires et leurs succès oratoires furent aussi grands. Un jésuite, le R. P. Liese, a fait l'apologie de l'Association de Saint-Boniface dont le but est de maintenir la foi chez les catholiques qui vivent au milieu d'une population partageant d'autres croyances, notamment en Allemagne et en Autriche-Hongrie[1]. Un missionnaire, le P. Nachtwey, préfet apostolique du Cameroun, a insisté sur le rôle des missions au dix-neuvième siècle et les devoirs qui incombent de ce fait aux catholiques, les résultats acquis jusqu'ici et l'énorme tâche qui reste à accomplir. « Une nation, disait-il, qui veut posséder des colonies doit aussi savoir faire l'éducation des indigènes. La guerre coloniale montre au gouvernement que le fouet et les châtiments corporels ne suffisent pas pour transformer les indigènes en hommes généreux. Seul le christianisme peut résoudre ce problème; depuis huit ans les missions catholiques allemandes se consacrent à cette tâche, et la guerre coloniale

[1] S'appuyant sur une statistique qui accuse pour la Prusse 4637 conversions de catholiques au protestantisme en 1900 et seulement 355 retours de protestants à l'Eglise catholique, le P. Liese démontre l'utilité de l'œuvre qui doit bientôt construire 150 églises ou chapelles, 88 maisons de missions et 64 écoles.

prouve que leurs efforts n'ont pas été stériles; car non seulement les indigènes catholiques ont épargné les colons allemands, mais ils ont combattu dans les rangs des soldats allemands en vue du rétablissement de la paix, fidèles à la parole du missionnaire. » L'Alsace-Lorraine peut d'ailleurs être fière de ces résultats; car à elle seule elle réunit plus que tout le reste de l'Allemagne pour l'Œuvre de la propagation de la Foi. Les diocèses de Strasbourg et de Metz envoient 335 540 francs, alors que l'Allemagne entière en réunit à peine 330 000. Et tout en les félicitant de leur générosité, le missionnaire allemand priait les Alsaciens-Lorrains de soutenir les missions allemandes dans les colonies allemandes. « Vous travaillerez ainsi, disait-il, à la grandeur de notre Eglise et au bien-être de la patrie. »

Un capucin, le P. Auracher, a retracé, avec toute l'éloquence d'un prédicateur, l'historique du mouvement féministe qui est une des formes de la question sociale, et dont les catholiques ne sauraient se désintéresser. Depuis 1904, il existe en effet en Allemagne une ligue pour la défense des droits de la femme et cette ligue se place sur le terrain du catholicisme. Il importe que les femmes se groupent dans des sociétés de femmes et de jeunes filles, puisque 50 pour 100 seulement parviennent à se marier, que les autres sont réduites à se suffire à elles-mêmes et que les conditions de travail pour la femme sont bien plus défavorables que pour l'homme. Il serait oiseux peut-être de citer ce long discours qui n'en reste pas moins un chef-d'œuvre : qu'il me suffise de dire que dans une péroraison éloquente, acclamée par des bravos frénétiques, le capucin a fait un portrait admirable de la mère et de la femme chrétiennes, à qui l'homme est redevable des qualités de son cœur et de son esprit.

Si le P. Auracher n'a envisagé la question sociale qu'au seul point de vue féministe, le comte d'Oppersdorf, d'Oberglogau, a passé successivement en revue tous les domaines de la question sociale où l'action des catholiques peut s'exercer : l'inégalité trop criante dans la répartition du revenu; l'insuffisance et l'insalubrité des logements pour les classes laborieuses; les ouvriers nomades réduits au rôle de vagabonds; les prisonniers libérés; l'état misérable des ouvriers et ouvrières travaillant chez eux; le travail des enfants. Les catholiques peuvent contribuer dans une large mesure au relèvement du peuple, et il y a pour eux et pour leur action sociale une large place. Ils peuvent travailler à maintenir la concorde entre patrons et ouvriers, à améliorer la situation des classes moyennes, de l'artisan et du petit commerçant, à les protéger contre la concurrence déloyale, à les aider à

s'organiser sous l'égide du prêtre et de l'instituteur. Il faut, en un mot, que les catholiques se mettent à la tête de toutes les œuvres de charité, et notamment aux œuvres de création récente qui répondent aux besoins nouveaux de notre société moderne.

Dans différentes villes d'Allemagne, et particulièrement à Strasbourg[1], des cours spéciaux ont été organisés pour former les collaborateurs aux œuvres de charité. Les régions dans lesquelles peut s'exercer la charité sont, en effet, très vastes, et rien n'est plus difficile que de la pratiquer comme il faut. Il ne suffit pas, en effet, de délier généreusement les cordons de sa bourse et de donner à tous les pauvres, à tout venant. Il faut connaître les besoins de certaines classes pauvres, transformer, selon les cas, les villes, les populations, le caractère des œuvres propres à faire le bien; il faut étudier le fonctionnement, surveiller les ressources des œuvres ainsi créées ou modifiées. Aussi bien les cours de charité institués dans certaines villes sont-ils d'une utilité immédiate. Le congrès, réuni en assemblée privée, a, dans une résolution, demandé qu'ils soient augmentés et que le réseau s'en développe dans toute l'Allemagne.

Il a appelé également l'attention des catholiques zélés sur différentes œuvres, dont les premières, toutes récentes, sont de véritables missions à l'intérieur. C'est, d'abord, la Société de Saint-Vincent de Paul, dans laquelle devraient s'enrôler tous les étudiants catholiques; car la jeunesse universitaire ne doit pas se borner à étudier, elle doit encore connaître le peuple et ses besoins et s'intéresser à la question sociale. C'est, ensuite, l'*Œuvre de Charité séraphique*, qui compte, en Allemagne, près de 250 000 membres, mais n'a pas encore d'établissement en Alsace : son but est de s'occuper des enfants qui sont moralement abandonnés et de procurer l'éducation chrétienne à ceux qui risqueraient de perdre leur religion, notamment dans les pays mixtes; et il ne s'agit pas de créer des asiles d'orphelins, mais de conserver au catholicisme tous ceux qui, nés de mariages mixtes, changent de religion si le père ou la mère meurent tous les deux, et même l'un des deux seulement, et sont reçus gratuitement par les établissements protestants.

L'Œuvre de l'assistance des malades à la campagne est toute nouvelle. Au couvent d'Arenberg, près de Coblentz, des cours ont lieu tous les ans, où l'on forme des femmes et des jeunes filles qui soignent à la campagne, partout où il n'y a point de sœurs de

[1] Le chanoine Müller Simonis a publié une nomenclature des œuvres de charité du diocèse de Strasbourg.

charité. Le congrès de Strasbourg a demandé que des cours analogues pour infirmières volontaires fussent créés dans les principales villes de l'empire.

La société de protection pour les jeunes filles, grâce à ses secrétariats, ses asiles, ses missions des gares, protège les jeunes filles en voyage, qui vont chercher du travail dans les grandes villes [1]; les associations pour le relèvement des filles moralement tombées, fonctionnent, à Dortmund et ailleurs, sous le patronage de dames très dévouées et très courageuses.

On a signalé également au congrès que deux hôpitaux catholiques avaient été créés pour recueillir et soigner les estropiés indigents, les enfants mal venus au monde et toutes les personnes atteintes d'infirmités physiques [2]. Enfin, l'on a fait voter une résolution, sur la motion de l'abbé Helming, aumônier allemand à Paris, pour créer des œuvres de protection pour les catholiques allemands à l'étranger, surtout afin de leur conserver la foi. Le clergé, les directeurs de sociétés, la presse catholique seraient chargés de recommander ces œuvres et ces missions catholiques, de donner à tous les émigrants des indications pratiques pour le voyage, de publier les adresses d'établissements, de mettre les émigrants en garde contre des engagements précipités.

Telles sont les œuvres nouvelles ou à créer que nous voyons paraître, pour la première fois, au congrès de Strasbourg. Les œuvres déjà existantes avaient envoyé leurs représentants et leurs réunions particulières vinrent s'ajouter aux séances publiques ou privées du congrès lui-même. Citons pour mémoire les réunions du Volksverein, du Saint-Augustinusverein, du Piusverein, du Bonifatiusverein, du Lourdesverein, des corporations d'étudiants catholiques, des associations de compagnons et d'artisans catholiques, d'instituteurs catholiques, de commerçants catholiques. Ce ne sont là que les plus importantes, qui fonctionnent depuis des années et qui ont fait leurs preuves. Elles sont connues aujourd'hui et leur histoire a été déjà faite. Aussi bien n'imiterai-je pas l'exemple de ceux qui, à propos des congrès annuels, se perdent en digressions sur ces œuvres multiples, traînant après eux un immense chaland où ils les ont toutes entassées, remontent le cours du passé pour faire l'historique des questions agraires et sociales, finissent par perdre le vrai courant et se noient dans des lagunes. C'est sacrifier le général

[1] L'abbé Helming de Paris a montré au congrès les grands dangers qui menacent les jeunes filles allemandes arrivant à Paris.

[2] Ces deux établissements orthopédiques existent à Bigge sur la Ruhr et près de Aix-la-Chapelle.

au particulier et oublier, en quelque sorte, le diadème pour ne s'occuper que des fleurons.

L'essentiel, pour bien juger de l'œuvre des congrès et de leurs résultats, est de connaître les discours qui y ont été prononcés, les résolutions qui y ont été prises au sein des commissions[1], les nouvelles associations de charité qui y reçoivent droit de cité, s'organisent à cette occasion et fonctionneront à l'avenir. Avec cela, l'on peut saisir sur le vif l'évolution du mouvement catholique allemand, comparer le point de départ au point d'arrivée, et enregistrer annuellement les résultats.

*
* *

Au début de la première séance publique, l'évêque de Strasbourg insista, dans son allocution, sur ce fait que les assemblées générales des catholiques allemands avaient à leur actif une histoire d'autant plus brillante qu'elles avaient porté d'année en année des fruits meilleurs et plus abondants, et qu'on leur était redevable de toutes les manifestations grandioses de la charité chrétienne.

A vous tous, dit-il, qui venez du Nord et du Sud, du Rhin et de la Vistule, de près ou de loin, les catholiques alsaciens vous tendent la main de tout cœur. L'Alsace catholique a déjà vu passer bien des orages, je ne rappellerai que la tourmente de la grande Révolution. Mais le sang des martyrs alsaciens a porté ses fruits; nos populations alsaciennes ont conservé intact le trésor de leur foi et un enthousiasme indescriptible s'est manifesté même dans les plus humbles hameaux de mon diocèse, lorsque la nouvelle s'est répandue que la 52e assemblée générale des catholiques d'Allemagne se tiendrait à Strasbourg. Partout on s'attend à des résultats considérables de ce congrès.

Ces résultats, les catholiques allemands les escomptent et ils ont comme tiré une lettre de change sur leurs frères d'Alsace-Lorraine. La bonne semence a été jetée à pleines mains; certes, tous les grains ne germeront pas et ne porteront pas des épis. Mais la moisson à venir sera belle, car une aussi imposante manifestation religieuse dépose dans les âmes un limon très fertile : grâce au développement croissant des œuvres, aux créations nouvelles d'institutions charitables, il y aura comme un regain du

[1] Ces commissions étaient à Strasbourg au nombre de quatre : 1° celle des *missions* présidée par le prince d'Arenberg; 2° de la *question sociale* présidée par le député Hérold; 3° celle des *œuvres de charité* présidée par Mgr. Werthmann; 4e celle des *arts, des sciences et de la presse* présidée par le docteur Cardauns.

catholicisme. Au point de vue religieux, les avantages de ce congrès sont indiscutables et les conséquences très importantes.

En sera-t-il de même au point de vue politique? car la question doit être envisagée complètement, en pleine lumière, sous tous ses aspects. Or ce résultat auquel on songe, qu'on entrevoit, mais qu'on évite d'affirmer, se résume en une phrase bien simple : « L'Alsace-Lorraine sera-t-elle germanisée par le catholicisme? Le parti catholique adhérera-t-il au Centre allemand, évoluera-t-il dans l'orbite allemand? »

Il y a trois ans, on aurait pu répondre par un « non » catégorique. Lors du congrès de Mannheim, la gazette populaire de Cologne publia une série d'articles pour décider les députés alsaciens-lorrains au Reichstag à se faire inscrire au groupe parlementaire du Centre, et à accroître ainsi la majorité catholique au Parlement, au lieu de former un groupe indépendant. Cette tentative de presse se heurta contre la résistance des vieux députés protestataires et les efforts faits pour les y amener restèrent sans succès. Alsaciens et Lorrains n'admirent pas que l'adhésion dont on leur vantait les conséquences pût avoir d'heureux résultats pour l'Alsace-Lorraine. Aussi bien pour prévenir toute discussion à ce sujet, pour dissiper tout malentendu, signèrent-ils la déclaration suivante :

Les soussignés députés catholiques du groupe alsacien-lorrain au Reichstag protestent énergiquement contre les insinuations et les suspicions dirigées contre eux et notamment contre MM. Winterer et Wetterlé. Ils ne peuvent attribuer l'animosité que la *Kölnische Volkszeitung* met dans ses attaques contre eux qu'à une ignorance et une méconnaissance complète de la situation en Alsace-Lorraine. La façon dont on a agi en ceci est évidemment regrettable et ils craignent qu'on ait porté plus de préjudice que de profit à la tendance d'unir et d'organiser tous les catholiques en Alsace-Lorraine.

Les députés protestataires d'Alsace étaient, en 1902, rebelles à une adhésion politique : à un dîner qui réunit, à Haguenau, parlementaires et notabilités, la question fut posée et écartée. Les Lorrains n'étaient pas moins affirmatifs, et le chanoine Collin, l'éminent directeur du *Lorrain*, écrivait, le 27 septembre 1902, ces lignes symptomatiques que reproduisait en les résumant le même jour la *Strassburger Post* :

Pas de précipitation. Il est admis sans conteste que le Centre allemand a bien mérité de l'Eglise catholique, de toute l'Allemagne et en maintes circonstances de l'Alsace-Lorraine elle-même. Il s'est montré si brave en tant de combats que pour bon nombre de combattants il a une singulière force d'attraction. Mais ces mérites, cette force, cette

gloire réservée à ce parti ne sont pas des raisons suffisantes pour pousser dans ses rangs tous les soldats, même les simples réservistes des combats parlementaires. Car il s'agirait de savoir de prime abord si l'Alsace est suffisamment préparée pour ce pas. Sans abandonner ses souvenirs, le pays a donné assez de preuves de son loyalisme, au point qu'il est impossible d'affirmer aujourd'hui, comme certains tendraient à l'insinuer, que les classes dirigeantes tirent leur inspiration politique de France. Dans le temps présent l'Alsace-Lorraine ne demande qu'à vivre en paix, et si beaucoup encore maintenant jetaient de temps en temps leurs regards vers l'Ouest, ce serait sans doute avec plus de chagrins que d'espérance. Ici, en Lorraine, on cherche tout simplement à s'accommoder le mieux possible de la situation actuelle et si la fusion des différents éléments de la population est si difficile et si lente, la raison doit en être cherchée bien plus dans la différence de races que dans les espérances politiques, beaucoup plus dans la diversité des caractères que dans la mauvaise volonté...

C'est bien le cas de le dire. Pourquoi veut-on se réunir plutôt sous un drapeau politique que sous la simple bannière catholique? Le Centre est un parti politique et, quand on sait lire entre les lignes de certains organes de la presse, alors on remarque qu'on veut surtout nous attirer à soi pour nous faire faire un grand pas en vue de la germanisation. Ceux qui se pressent et obéissent à cette tendance semblent vouloir consolider le Centre beaucoup plus comme parti politique que comme fraction catholique. On prend par conséquent un point de vue pour lequel nous ne sommes pas encore mûrs [1].

Ce qui était vrai en 1902 l'est-il toujours en 1905? L'Alsace-Lorraine est-elle aujourd'hui mûre pour cette adhésion au programme du Centre et la jonction s'opérera-t-elle? Les catholiques allemands le laissent entendre sans prendre la peine d'y insister; ils disent à l'envi que le congrès strasbourgeois n'a qu'une portée religieuse et aucune signification politique et que les considérations de ce genre en ont été, de propos délibéré, bannies. Par crainte de s'induire en erreur, par courtoisie peut-être, ils évitent les déclarations franches. « N'ai-je pas eu raison, disait le président du congrès, le prince de Lœwenstein, dans son discours de clôture, d'affirmer, au début de ce congrès, que nous reviendrons encore fréquemment à Strasbourg? L'Alsace et la Lorraine en tireront des conséquences dont Dieu au ciel se réjouira avec l'Allemagne catholique. »

Ces conséquences se devinent aisément. On ne parle pas d'union étroite, encore moins de germanisation, mais de « tournant historique », d'évolution; on enregistre déjà la fin prochaine du séparatisme alsacien-lorrain. Un journal illustré de Berlin, *le Monde (die Welt)*, qui paraît sous les auspices du grand

[1] *Strassburger Post*, n° 892, 27 sept 1902.

journal catholique de la capitale, la *Germania*, disait, en parlant des grandes manœuvres catholiques de Strasbourg [1] :

La ville qui, depuis des années, était la nostalgie du peuple allemand, héberge aujourd'hui dans ses murs pour la première fois le congrès général des catholiques. C'est là un indice très réjouissant pour le développement du Wasgau béni, depuis qu'il a été annexé et est retourné à la patrie allemande. Ceux qui se sont portés garants que Strasbourg était mûre pour une revue des catholiques allemands savent parfaitement combien, depuis trente-cinq ans, l'Alsace-Lorraine s'est accommodée du nouvel état de choses. Puisse ce sentiment être partout compris et avoir pour conséquence de faire disparaître les derniers restes de séparatisme et d'individualité de nos frères qui sont de ce côté du Rhin! Pour les Allemands qui n'ont pu assister à ces fêtes et n'en ont point vu les préparatifs, puisse ce congrès être une borne en pierre très nette dans l'histoire de l'Alsace-Lorraine.

Le journal berlinois pensait juste? Nous sommes arrivés, en effet, à un tournant dangereux de l'histoire de l'Alsace-Lorraine : depuis 1870, avec une persévérance que n'ont lassée ni les obstacles jugés parfois insurmontables, ni les oppositions systématiques, ni l'obstructionnisme méthodique du parti protestataire, le gouvernement allemand a poursuivi lentement et dans l'ombre l'œuvre de germanisation. Cette œuvre fut développée avec une rigueur inflexible et les divers statthalters qui se sont succédé n'ont jamais dévié du programme tracé en vue de l'absorption des provinces conquises. Or, depuis trente-cinq ans, en Alsace-Lorraine, le clergé passait pour irréductible; la politique logique des gouvernants fut de briser par tous les moyens possibles ces résistances ecclésiastiques, d'apaiser les récalcitrants, de rallier les indifférents. Il fallait, en un mot, infuser dans le corps alsacien un sang nouveau, attiédir les sentiments généreux nés d'un attachement fidèle, et verser sur ces blessures de l'annexion le baume qui endort et cicatrise.

Ces efforts furent longs et patients et le congrès actuel en est comme le couronnement logique. Après les sottises du Kulturkampf, le gouvernement prussien a su se montrer plus habile dans les deux provinces annexées; il a, en outre, trouvé dans le Centre un appui précieux; enfin, les circonstances mêmes l'ont admirablement servi. Tout en améliorant le sort des chanoines et des curés, en élevant leurs traitements d'une façon sensible, il choisit pour l'épiscopat à Metz et à Strasbourg deux Allemands et pour coadjuteur, à Strasbourg, le fils d'un ancien chambellan de

[1] Strassburg : Zur dies jæhrigen Heerschau der katholiken Deutschlands (*die Welt Band*, XI nº 22, 20 août 1905).

Napoléon III qui, au lendemain de Sedan, était venu s'incliner devant le conquérant, et à qui, par conséquent, l'on ne pouvait faire le reproche d'un patriotisme allemand tardif. Le séminaire de Strasbourg fut supprimé et les jeunes prêtres reçurent leur instruction d'une faculté de théologie catholique créée à l'Université. Un des tacticiens du Centre, le baron de Hertling, fut pendant longtemps le négociateur entre le Saint-Siège et le gouvernement impérial pour l'érection de ladite faculté dont les cours ont été inaugurés à Pâques 1903. La Papauté finit par céder aux sollicitations impériales et les sentiments français du clergé alsacien n'eurent qu'un faible écho. Les professeurs furent choisis et triés, et la faculté de Strasbourg devint la forteresse avancée du catholicisme politique.

A ce succès obtenu grâce à l'appui des chefs du Centre vint s'ajouter la politique habile de l'empereur qui combla les catholiques d'amabilités, leur fit des avances réitérées et dans des discours fameux se posa en champion de la catholicité. Aussi bien ne faut-il pas s'étonner d'entendre un des orateurs du congrès de Strasbourg, le professeur Dr Mansbach de Münster, affirmer que la méfiance de l'Etat envers l'Eglise catholique a disparu complètement en Allemagne et soutenir que « la bénédiction donnée par le Pape Léon XIII à Guillaume II doit être le symbole des rapports entre l'Eglise et l'Etat ». Il ne faut point s'étonner non plus d'entendre les Alsaciens et les Lorrains pousser des vivats en l'honneur du souverain berlinois et ratifier le télégramme qui a été expédié à l'empereur :

A Votre Majesté Impériale et Royale la 52e assemblée générale des catholiques d'Allemagne adresse la prière d'agréer l'expression unanime du plus profond respect et de l'hommage le plus dévoué et le plus reconnaissant. Conformément aux paroles de l'apôtre qu'il n'y a pas d'autorité en dehors de Dieu, l'assemblée générale dépose derechef aux pieds de votre trône le serment inébranlable de sa fidélité, basée sur le sentiment religieux le plus profond. Guidée par le désir d'agir dans l'esprit de la charité chrétienne et pour le bien de la patrie aimée, elle emploiera toutes ses forces à adjoindre son action à celle de tous ceux qui sont au service de Dieu et de la patrie, sous le sceptre auguste de Votre Majesté.

Quand les Alsaciens-Lorrains jettent les yeux vers l'Ouest et songent que, de l'autre côté de la frontière, leurs croyances ne seraient plus respectées et qu'ils devraient plier sous le joug des sectaires avides de déchristianisation, ils comparent et mettent en parallèle les deux politiques opposées; et le cœur saigna à ceux qui sont restés Français lorsqu'ils entendirent le président du congrès dire tout haut devant un auditoire composé en majeure partie

d'Alsaciens et de Lorrains : « Les manifestations pour l'empereur ont été spontanées au cours du congrès. Les catholiques ont montré, une fois de plus, que quiconque est fidèle à l'Eglise est aussi un fidèle sujet de l'empire »; ils rougissent de honte à l'idée de penser que, dans leur ancienne patrie, la foi catholique est persécutée, les convictions religieuses foulées aux pieds et que ce sont aujourd'hui les vainqueurs qui font parade de libéralisme. Il n'est pas jusqu'aux Alsaciens ayant opté pour la France qui n'aient le cœur meurtri; j'entendais l'un d'eux dire : « Nous qui avons opté pour la France, nous voilà réduits à envier le sort de nos frères d'Alsace et de Lorraine que la nécessité a enchaînés au sol natal. »

Il est vrai que les socialistes alsaciens demandent à redevenir Français! Dans une revue de libres-penseurs, *das Freie Wort*, un anonyme écrivait (numéro du 1er septembre) ces lignes curieuses « à propos du congrès de Strasbourg et de la parade du Centre » :

Parmi les Etats comme parmi les hommes, il y a des oiseaux de malheur. L'Alsace-Lorraine est un oiseau de malheur. Sous la domination napoléonienne, elle avait pu se réjouir de toutes les bénédictions qu'un régime clérical, abrutissant les populations traîne après lui. Depuis 1870, depuis qu'elles étaient redevenues allemandes les deux provinces pouvaient espérer changer en mieux. Tout au contraire. L'Alsace-Lorraine est aujourd'hui tombée dans le catholicisme, pendant que la France jette Rome à bas et donne la chasse aux moines et aux religieuses. Il en est de l'Alsace-Lorraine comme de la tartine de beurre qui, comme on sait, tombe toujours du mauvais côté. Un pessimisme amer tourmente les amis du beau Reichsland quand ils voient combien un cléricalisme concentré sous forme d'une journée du Centre s'est abattu sur Strasbourg.

Des milliers d'hommes emplissent le hall des fêtes! Quelle eau! disait un jour le président Grévy, visitant une province submergée! Dans les cercles anticléricaux d'Alsace-Lorraine, en présence de cette revue du Centre catholique, on ne manquera pas de jeter les yeux vers la France où, grâce à la résiliation du Concordat, un nouvel esprit souffle, bienfaisant et salutaire, sur les terrains de la civilisation humaine et de l'école. Est-ce un acte de patriotisme, de la part des chefs du Centre, de réveiller en ce moment précis dans les cœurs de maints habitants du Reichsland des sentiments de dégoût et des regrets amers? La question doit être soulevée. En voyant le congrès de Strasbourg, combien diront en soupirant : Nous *aurions préféré rester français, car nos enfants auraient pu grandir à l'abri du cléricalisme, hors d'atteinte de toute partialité confessionnelle*; *aujourd'hui ils sont à nouveau rendus étrangers à l'Allemagne!* Mais de telles amertumes ne gênent pas les vrais ultramontains. D'abord l'intérêt de l'Eglise et après... la patrie [1].

[1] *Das freie Wort*, p. 447 (1er sept 1905).

Il est curieux d'entendre un organe allemand athée, franc-maçon, libre-penseur, accuser les catholiques de manquer de patriotisme, et l'on serait presque tenté de souhaiter qu'il y eût beaucoup de libres-penseurs en Alsace qui deviendraient, à leur tour, l'âme de la résistance, enverraient au Reichstag des députés irréconciliables... si l'on ne savait que les socialistes alsaciens obéissent aux directions allemandes! Le journal socialiste de Strasbourg, la *Freie Presse*, se traîne à la remorque du *Vorwærts* de Berlin; et l'organe central du parti socialiste allemand, qui se pique d'être internationaliste, dans son numéro du 22 août 1905, consacrait au congrès de Strasbourg un long article de tête intitulé : *In erobertem Lande* (dans le pays conquis [1]), où l'auteur ne parle pas du tout d'un retour de l'Alsace à la France et, avec un chauvinisme respectable, se garde bien de flétrir la germanisation des provinces annexées! Il constate que le sol sur lequel le congrès catholique met en ligne ses bataillons, est riche en souvenirs célèbres, que le Centre triomphe, mais que les vaincus de 1870 tiennent leur vengeance; car si l'Allemagne a annexé l'Alsace-Lorraine, elle a été à son tour et après une génération d'homme, annexée par l'Eglise catholique. Telle est la punition, telle est la vengeance que les Alsaciens-Lorrains mûrissaient depuis longtemps et qu'ils viennent d'assouvir. La conclusion est que l'Alsace-Lorraine, désormais catholique, restera malgré tout allemande et qu'il y a lieu de « féliciter la France catholique d'avoir su léguer l'ennemi héréditaire, le cléricalisme, à l'Allemagne protestante. C'est la terre conquise et, sur elle, le congrès catholique, déroule sa procession. Mais le sol disparaît sous les pieds conquérants ».

Il est difficile, en aussi peu de mots, de voir aussi mal et de raisonner aussi faux. Mais comme elles s'évertuent à dire le contraire de la vérité, les feuilles anticléricales et socialistes déversent de pareilles aberrations et d'autres similaires. Prenons le contre-pied de leurs affirmations et nous serons très près de la vérité.

Or il est incontestable que les assises solennelles tenues par les catholiques allemands à Strasbourg ont, cette année, une importance capitale. Les catholiques allemands sont de vaillants chrétiens et, — ce qu'il ne faut jamais oublier, — ils sont aussi d'ardents patriotes. Ainsi qu'on l'a dit, le maintien de l'empire allemand avec ses limites actuelles est le premier article de leur

[1] *Vorwærts, Berliner Volksblatt, Zentralorgan der sozial demokratischen Partei Deutschlands*, mardi 22 août 1905, n° 195.

Credo politique. C'est ce qui, jusqu'alors, avait toujours empêché les catholiques d'Alsace-Lorraine de se joindre à leurs coreligionnaires d'outre-Rhin, en dépit des efforts réitérés, des invitations les plus pressantes, et même des sommations.

Les catholiques allemands espèrent aujourd'hui avoir vaincu ces résistances légitimes, et la manifestation strasbourgeoise les comble d'aise et d'orgueil. Ils ont montré à leurs frères d'Alsace et de Lorraine :

les catholiques en France hors la loi, les sœurs expulsées, l'armée mise en campagne contre les religieux, le pouvoir aux mains des francs-maçons, le présent lamentable, l'avenir pire encore, le dessein manifeste de déchristianiser violemment la fille aînée de l'Eglise; ils leur ont demandé comment ils pouvaient encore, sans manquer à leur devoir de catholiques, demeurer attachés à un pays qui traitait ainsi leurs croyances, qui se donnait ou qui supportait de pareils maîtres; ils les ont invités à jeter un regard par-dessus la frontière et à ouvrir l'oreille aux bruits venant de l'Ouest pour les mettre dans le plus cruel et le plus douloureux embarras, pour leur donner en quelque sorte à choisir entre leur patriotisme et leur conscience.

Les Alsaciens ont écouté les chants des sirènes; ils sont venus à Strasbourg, ils n'ont pas fait de réponses dilatoires, ils n'ont pas répondu à l'appel de leurs coreligionnaires allemands par un refus catégorique, un *non possumus* formel. Ils sont venus et en masse. Mais leur présence au congrès n'a pas été une adhésion totale au programme politico-religieux du Centre. Catholiques, ils se sont rendus à une manifestation catholique, pour affirmer leur foi; jamais ils n'ont eu la pensée de laisser voir ainsi qu'ils regardaient désormais vers l'Est.

Les Lorrains même, et beaucoup l'ont avoué, sont venus, la mort dans l'âme, redoutant de voir leur conduite sévèrement jugée en France, craignant d'entendre répéter que leur patriotisme avait fait défection. Le chanoine Collin, dans un admirable discours qui respire la puissance et la franchise, a pris les devants et s'est chargé de dissiper tout malentendu [1].

Je ne sais, disait-il, quelle tradition rapporte que le mur païen du mont Sainte-Odile fut élevé par une peuplade qui venait de construire Metz. Quelle qu'elle soit, elle me fournit un rapprochement agréable,

[1] Le comité permanent du congrès et la commission strasbourgeoise avaient en effet autorisé une réunion spéciale en français, pour les membres du territoire de langue française. Mgr Benzler, évêque de Metz, anciennement abbé bénédictin de Maria Laach, a trouvé ainsi l'occasion de montrer que ses efforts pour apprendre le français n'avaient point été infructueux, car cet évêque allemand, à peine intronisé, s'est mis à l'étude du français pour prêcher en français à ses Lorrains français.

car je viens de Metz pour bâtir avec vous; j'apporte une petite pierre à la digue pyramidale que les catholiques allemands construisent depuis plus d'un demi-siècle pour arrêter les flots tumultueux de l'impiété, de la démoralisation, de la révolution. C'est une œuvre vraiment colossale qu'ils ont entreprise là, et grâce à Dieu, grâce à leur zèle et à leur inlassable persévérance, ils y ont jusqu'à ce jour réussi au delà même de leurs espérances. Cette fois c'est dans la belle capitale de notre Alsace-Lorraine qu'ils viennent tenir leurs assises solennelles; ils n'y viennent pas seulement pour y reviser leurs comptes, y faire approuver ce qui a été fait jusqu'ici, examiner ce qui reste à faire et dresser des plans nouveaux; ils y viennent aussi pour nous apporter le réconfort de leurs exemples et pour nous demander le concours de notre bonne volonté. Pour vous, mes chers frères d'Alsace, vous avez depuis longtemps répondu à leur appel; la communauté de langue, la générosité de votre caractère qui vous porte facilement vers toutes les saintes causes, l'intelligence que vous avez de la crise sociale vous ont conduits bien avant nous vers cette phalange de catholiques admirables, auxquels l'Eglise doit en Allemagne tant de triomphes et de succès, et nous venons comme on vient à des maîtres qui ont déjà fait leurs preuves. Pour nous autres, gens de langue française, notre langue, et toutes sortes d'autres choses qu'on ne dit pas, nous ont amenés à nous montrer un peu réfractaires; mais nous avons entendu l'orage gronder si fort que nous voici à notre tour pour applaudir à ce qu'ont fait les catholiques d'Allemagne et d'Alsace et pour leur apporter le faible, mais dévoué concours, de notre activité dans la lutte sociale. Après ce double hommage rendu à ceux que je veux regarder comme des modèles, laissez-moi maintenant adresser à nos frères de France un cordial et fraternel salut.

Des bravos frénétiques accueillirent ces derniers mots : dans le cœur du Lorrain et de l'Alsacien une place a toujours été réservée à la mère-patrie, et la France n'était pas oubliée. Mais les cœurs ont leurs maladies comme les autres organes et des embolies imprévues peuvent arrêter la circulation d'un sang généreux. A l'une des séances du congrès, j'étais assis à côté d'un vieil Alsacien courbé par l'âge : lorsque le député Wellstein, de Francfort, lut le télégramme de remerciements envoyé par le cardinal secrétaire d'Etat au nom de Pie X, le vieillard se redressa et poussa d'énergiques vivats; mais quand on lut, immédiatement après, la réponse adressée par le chef du cabinet civil au nom de l'Empereur, il resta assis et se tut. Deux larmes inondèrent ses joues. « Les temps sont bien changés, me dit-il, et je redoute la germanisation par le catholicisme. Mon cœur se fend quand j'entends Mgr Zorn de Bulach parler de la patrie allemande, quand je vois Mgr Ehrhardt, professeur à l'Université, fils d'un instituteur alsacien et né Français, obéir docilement aux chefs du Centre, quand j'aperçois le drapeau allemand flotter sur la flèche audacieuse de notre cathédrale. Je sais bien que nous ferons tout

notre possible pour garder notre individualité, notre autonomie, mais qu'adviendra-t-il quand les vieux ne seront plus? Les pauvres annexés ne peuvent plus compter aujourd'hui sur la France officielle. On a chassé l'abbé Delsor, on prône l'alliance avec l'Allemagne; les germanophobes deviennent germanophiles. Mon journal français écrivait dernièrement : « Si nous devions « avoir cette suprême douleur de voir les catholiques alsaciens se « rallier plus ou moins publiquement au gouvernement allemand, « ne devrions-nous pas en accuser le gouvernement de la répu- « blique qui n'a rien fait pour entretenir leur fidélité, qui a tout « fait au contraire pour les détacher de la France? » Et je crois bien qu'il avait raison. Nous avons attendu trente-cinq ans, et aujourd'hui, on nous abandonne, on rit de notre foi, tandis que le Centre allemand multiplie ses avances et que le gouvernement prussien entend bien respecter nos convictions. Nous allons malgré nous aux catholiques d'outre-Rhin, au Centre, comme le ruisseau va à la rivière. Après le congrès de Strasbourg, nous ne serons pas loin du confluent. A qui la faute? »

Comme le dit le journal berlinois, la 52e assemblée générale des catholiques allemands est une borne très nette dans l'histoire de l'Alsace-Lorraine. Si, comme on peut le craindre, l'évolution s'accomplissait, si les deux provinces annexées passaient dans le camp allemand, fût-il catholique, le congrès de Strasbourg aurait, certes, été couronné de beaux résultats. C'est ce que beaucoup pensent outre-Rhin, sans le dire.

Il ne serait plus temps alors de faire appel à la fidélité des provinces perdues. Et ce serait, pour la France, une défaite morale dont il est superflu de faire ressortir l'amère tristesse.

Rodolphe Müller.

LE PATRIOTISME DE TAINE

Au milieu de l'été de 1903, lorsque le Conseil municipal de Vouziers eut décidé d'élever à Hippolyte Taine, le monument qui vient d'être inauguré, il constitua un comité d'honneur, dont la notoriété donnât du relief à son entreprise. Il entendait ne célébrer en son illustre compatriote que l'écrivain glorieux qui a pris une si forte influence sur la pensée française. Les édiles de Vouziers ayant ouï dire que M. Aulard occupait une chaire d'histoire de la Révolution fondée, à la Sorbonne, par la Ville de Paris, et qu'il publiait des ouvrages historiques sur cette époque, comme l'avait fait M. Taine, crurent convenable de lui offrir une place dans le comité du monument élevé à la mémoire de l'auteur des *Origines de la France contemporaine*.

M. Aulard se scandalisa fort qu'on pût lui supposer de l'estime et quelque affection intellectuelle pour un homme qui avait cherché la vérité loyalement, sur la Révolution, et qui en avait ruiné définitivement la légende. Il se récusa, dans une lettre où il concédait tout juste, aux habitants de Vouziers, le droit d'honorer « un compatriote distingué ». Il ajoutait : « Un comité « d'honneur a été formé. Je n'y vois pas le député de l'arrondis- « sement de Vouziers, M. Lucien Hubert, qui est radical socia- « liste. Mais j'y vois MM. Maurice Barrès, Paul Bourget, Gaston « Boissier, membres ou ex-membres de la Patrie Française. » Et M. Aulard déclarait naturel que

les conservateurs, nationalistes ou autres, glorifient l'écrivain qui les a si puissamment aidés à combattre l'esprit républicain, l'esprit démocratique, l'esprit laïque. Ce qui est moins naturel, c'est que le comité demande leur concours aux républicains démocrates et laïques... Aux peurs bourgeoises, aux haines conservatrices, au bas esprit de réaction, il a donné des arguments prétendus historiques... Qu'on le statufie, si on veut, mais que ce soient les gens de droite, et surtout l'Eglise catholique, qui souscrivent à sa statue.

On peut imaginer que « les conservateurs, nationalistes ou autres », n'auront pas été autrement froissés d'une telle excommunication, qui rejette M. Taine hors de la pensée laïque et démocratique, et leur lègue en héritage toute l'autorité intellec-

tuelle de ce grand esprit. Si l'Eglise catholique doit regretter que M. Taine l'ait presque toujours traitée en ennemie ou en étrangère et n'ait rendu justice, que tardivement, à la grande vertu morale de l'Evangile, tous ceux qui sentent l'urgence de fortifier le patriotisme défaillant dans les consciences, savent quelle collaboration puissante la pensée de M. Taine peut donner à leur œuvre de salut public. Et ce n'est pas en vain que M. Paul Bourget a proposé, comme la meilleure formule de son éloge, d'inscrire simplement, sur le socle de sa statue : A un grand Citoyen !

C'est au nom de la science qu'on veut proscrire le patriotisme, en France. C'est au nom de la science qu'on prescrit aux instituteurs primaires, aux professeurs de lycées, d'extirper de l'âme des enfants, les germes des sentiments qui font aimer la France et rendent naturel le sacrifice de sa vie pour elle, si les circonstances l'exigent. Et voici un homme de science s'il en fût, un homme détaché de sa foi traditionnelle parce qu'elle lui parut, à tort, inconciliable avec l'indépendance absolue de l'esprit scientifique, un homme pour qui la science fut une religion..., et les adversaires du patriotisme le répudient ! La science n'exclut donc pas le patriotisme, comme l'enseignent orgueilleusement les énergumènes de la libre-pensée, et comme le croient tant de pauvres instituteurs primaires. Elle l'admet au contraire, et nous aide à repousser les agressions qui l'assaillent, puisqu'un savant comme M. Taine donne au patriotisme toute l'autorité de sa haute intelligence et de sa ferme adhésion.

Sans doute, M. Taine n'a traité nulle part, dans ses livres, spécialement des devoirs envers la patrie. C'est de l'ensemble de son œuvre que le sens de ces devoirs est fortifié dans les consciences. Mais il nous a dit lui-même comment il a compris ces devoirs et comment il s'en est acquitté à l'occasion. Le troisième volume de sa *Vie et Correspondance* [1] nous apprend ce qu'il a éprouvé et ce qu'il a essayé de faire pendant la guerre de 1870 et durant les années qui ont suivi cette période de calamités nationales. C'est un des antidotes le plus efficace, peut-être, dont on puisse user contre les poisons du pacifisme, de l'internationalisme, et de tout l'odieux ensemble de doctrines qui préparent les désastres.

I

Taine revenait d'un voyage en Allemagne, au moment où fut déclarée la guerre de 1870. Il avait poussé une pointe, en ce

[1] Un volume in-12 (Hachette).

pays, à la fin d'un voyage en Belgique et en Hollande, en 1858. Pour se reposer de l'effort soutenu de trois années, que lui avait imposé son traité *De l'Intelligence*, et avant d'entreprendre le traité *De la Volonté*, qu'il avait alors en projet, il avait repris, en juin 1870, cette exploration à peine ébauchée des pays d'outre-Rhin. Il allait y recueillir les matériaux d'un livre sur l'Allemagne, analogue à ses *Notes sur l'Angleterre*. Et on peut bien dire qu'il éprouvait, pour l'Allemagne, cette affection spirituelle dont les écrivains de cette époque étaient animés, surtout les écrivains dégagés de la pensée catholique, les écrivains républicains. Taine se distinguait d'eux, cependant, par le mécanisme de sa mentalité. Il ne se livrait pas, sans contrôle, aux suggestions ambiantes de l'enthousiasme qu'il était de mode, alors, de nourrir en soi et d'exhaler, sur la pensée, sur la littérature, sur les mœurs allemandes. Il n'avait pas fait abnégation de sa raison et de son jugement devant « l'austère, profonde et rêveuse Allemagne ». Mais enfin, il avait beaucoup pratiqué Hegel. Quoiqu'il se fût plaint, à diverses reprises, que la lecture de sa Logique lui rompît la tête, il avouait, dès 1852, avoir découvert, dans sa Philosophie de l'Histoire, « des pyramides d'idées à casser les jambes de tous les Français qui voudraient les escalader. » L'Allemagne lui en imposait par les dimensions de son idéologie. Cette hauteur et cette ampleur intellectuelles de l'Allemagne, l'un des objets même de l'admiration de nos savants et de nos penseurs français d'alors, avait aussi circonvenu son esprit. Il se les représentait formidables, en comparaison de notre médiocrité spéculative. Et, « sans prévoir, dit son affectueux et discret biographe, l'imminence ni surtout l'étendue de la catastrophe qui menaçait notre pays, il pensait accomplir un devoir de bon Français en éclairant ses concitoyens sur la culture intellectuelle, les forces matérielles et les tendances nationales de nos futurs adversaires. »

C'est dans ces dispositions d'esprit que Taine visita l'Allemagne, au moment où elle contenait et dissimulait à peine ses forces d'éruption, accumulées si patiemment et si discrètement contre nous. Il y allait en vue d'accomplir un devoir de bon Français. C'est ce qui caractérise les dispositions intimes de Taine vis-à-vis de l'Allemagne, à ce moment où il fallait ne plus être dupe d'une sentimentalité romanesque; c'est ce qui le distingue de Michelet, de George Sand, de Victor Hugo, de Renan, de tous ceux qui tenaient les yeux fixés sur les universités allemandes, comme sur autant de sièges du souverain magistère de la libre-pensée.

Afin que sa moisson de documents fût aussi fructueuse que pos-

sible, Taine s'était muni, par des lectures, par des conversations, de tous les renseignements préalables dont ses observations pourraient être éclairées. Une conversation avec le professeur Karl Hillebrand avait déjà attiré son attention sur les racines du sentiment national, en Allemagne, sur sa profondeur et sa vigueur. Taine savait les Allemands orgueilleux de l'infusion de sang nouveau qu'ils apportèrent au sang usé de l'Europe, par leur invasion du quatrième et du cinquième siècle; il les savait fiers de la rénovation de la pensée européenne qu'ils se flattent d'avoir opérée par la Réforme. C'est jusqu'à ces profondeurs de l'histoire que leur sentiment national est enraciné. Leur idée de leur supériorité se fonde, en outre, sur leur conviction d'être plus vertueux, plus sincères, plus attachés à leurs devoirs de famille, plus fidèles à leurs princes, plus laborieux, plus chastes, plus sujets de leur conscience, et seulement de leur conscience. Taine avait ainsi la notion d'un Allemand fort différent de celui qu'imaginaient la plupart des écrivains français du commencement de l'année 1870.

L'Allemand se transforme et change de caractère, reconnaît-il, d'après ces indications. Il devient orgueilleux, méprisant, injuste envers les étrangers. Il perd tout à fait la largeur d'esprit cosmopolite, la tolérance, la sympathie pour autrui qu'il avait sous Gœthe. Depuis soixante ans, tous leurs livres, toutes leurs recherches historiques, philologiques, ethnographiques, philosophiques leur répètent qu'ils sont la *race élue*.

C'est cet Allemand tout gonflé du sentiment de la supériorité de sa race que Taine se proposait de nous montrer. C'était l'Allemand réel, si différent de l'Allemand de convention, de l'Allemand débonnaire, pacifique, sentimental, rêveur et fraternel, entrevu, par la plupart de nos écrivains fascinés, dans l'atmosphère romanesque de ses *Lieder*, de ses effusions conjugales en plein air, de ses mœurs patriarcales. Et c'est en quoi il aurait accompli son devoir de bon Français, si les événements lui en avaient laissé le loisir. Il aurait été cet avertisseur de la tempête, qui nous aurait arrachés à notre illusoire sécurité, s'il était arrivé à temps pour nous faire lire son livre révélateur. L'urgence de ce livre était telle que Taine lui-même ne la soupçonnait pas, au moment où il en commençait l'élaboration. Il écrivait, du foyer même où couvait l'explosion, à Mme Taine qui en avait le pressentiment, le 9 juillet 1870 :

Croyez-moi, vous vous faites des chimères : j'étais en Angleterre en 1860, au plus fort de l'enrôlement des volontaires et des menaces de guerre par la France. Les Anglais me disaient tous : « L'empereur nous pousse à bout. » Et rien que d'amical dans leur accueil; partout on

sépare le particulier de l'homme public. Ce sont les journaux qui noircissent tout; les Allemands que je vois sont tous plus polis que leurs gazettes; de même chez nous.

Malgré lui, malgré les appréhensions que lui inspirait son sens des réalités, malgré sa volonté d'y voir clair, Taine n'avait pas dissipé tout à fait l'influence de son milieu; elle formait encore atmosphère autour de lui; cette enveloppe nébuleuse troublait toujours un peu la netteté de sa vue. « J'ai toujours trouvé des gens charmants en voyage, écrivait-il de Weimar, et ce sont eux qui me remercient de ma visite. »

II

Divers éléments avaient contribué à la constitution de cette atmosphère factice, à travers laquelle les Français du second Empire s'obstinèrent à ignorer l'Allemagne réelle, et qui brouillait, dans une certaine mesure, jusqu'à la clairvoyance de Taine.

C'était le ferment démocratique, aggloméré dans l'essence des idées de la Révolution, et qui levait dans toutes les têtes républicaines. Et ce ferment y opérait en la forme d'un syllogisme aussi rigoureux que présomptueux. La démocratie est la conception des esprits supérieurs et affranchis de préjugés. Les Allemands sont des esprits supérieurs et affranchis de préjugés, puisqu'ils se sont dégagés de l'autorité de l'Eglise catholique. Ils tendent donc, comme nous, à la démocratie, et ils ne peuvent que nous aimer fraternellement, puisque la démocratie implique l'abaissement des frontières, la fusion des peuples et la fraternité universelle. C'est, d'après cette formule fondamentale, qu'en 1849, dans un de ses discours, Ledru-Rollin, envisageant l'unité de l'Allemagne, avait dit : « L'unité de l'Allemagne, c'est la démocratie de l'Allemagne, et qui dit démocratie dit sympathie acquise à la France. » Vingt ans plus tard, en 1869, dans sa *Politique radicale*, Jules Simon procédait du même raisonnement *a priori*, tout en admettant la possibilité d'une guerre avec l'Allemagne, pour se rassurer sur « les tendances démocratiques qui ne manqueraient pas de se faire jour dans un parlement vraiment allemand ». Garnier-Pagès, en 1867, détournait l'esprit de ses collègues du Corps législatif, de la perspective d'une guerre avec l'Allemagne, en leur racontant qu'un député prussien lui avait avoué à ce propos que l'Allemagne ne saurait que faire vraiment de l'Alsace et d'une victoire. D'où cette lumière du parti républicain concluait à laisser faire « l'unité de l'Allemagne par la liberté ».

C'est ce même sagace observateur qui disait du prince de Bismarck, poursuivant, à la même date, les conséquences logiques de son triomphe de Sadowa : « Bismarck a entrepris une chose impossible; il ne la réalisera pas; il n'a rien fondé de durable, rien qui puisse nous inquiéter. »

L'action maçonnique, alors comme aujourd'hui, se confondant avec l'action du ferment démocratique, était une autre forme non moins virulente des éléments qui constituaient une atmosphère factice autour des préparations allemandes. M. Georges Goyau, dans son étude si patriotique et si documentée : *l'Idée de patrie et l'humanitarisme*, a si fortement établi avec quelle complaisante niaiserie la maçonnerie française fut dupe des simagrées pacifistes de quelques adroits compères de la maçonnerie allemande, qu'il y aurait mauvaise grâce à y insister après lui. Et qu'en pourrait-on dire qu'on ne lui eût emprunté? Comment négliger de mentionner, cependant, que, plus encore que les illusions des politiciens et des écrivains inféodés à la Révolution, la maçonnerie masqua, à la France, et de tout son pouvoir, de toute son ardeur, de toute sa force de mystification et de mensonge, les préparatifs de l'agression allemande? La foi aveugle des politiciens républicains en l'identité de l'unité de l'Allemagne et de la démocratie de l'Allemagne, selon la formule ridicule de Ledru-Rollin, recevait, évidemment, une confirmation permanente des communications rassurantes des Loges. Et, à la fausse sécurité qui leur venait ainsi d'en bas, s'ajoutait la sécurité non moins trompeuse que leur versaient, d'en haut, les écrivains les plus accrédités.

Car les impostures des grands écrivains, ou, du moins leurs impardonnables erreurs de fait furent un troisième élément de cette atmosphère artificielle et fausse, à travers laquelle on voyait l'Allemagne et les choses de la guerre. C'est ainsi que, sans contrôle, sous l'empire de la manie qui lui faisait ressusciter, en tout, les légendes de la Révolution, même celles que la critique avait le mieux réduites à néant, Michelet n'avait voulu voir, dans la *landwehr* prussienne à Sadowa, qu'une milice citoyenne, semblable aux armées de la Révolution, qu'il a toujours crues, malgré le démenti des documents, le produit spontané de la levée en masse.

Nous étions charmés, avoue-t-il, d'opposer à nos traîneurs de sabre, aux militaires de métier, un succès dû en partie à la *landwehr* citoyenne. Nous ne voulions pas savoir la part très réelle qu'y eurent l'armée permanente de Prusse, une caste vouée à la guerre, les corps des armes spéciales habilement organisées, enfin la grande machine qui

plus qu'aucune autre représente le militarisme en Europe. (*Légendes démocratiques du Nord*, p. 393.)

Cependant Michelet raconte lui-même qu'en Suisse, en 1867, un Allemand lui avait dit : « De Sadowa, nous devions aller à Paris; nous le prendrons l'année prochaine. » Or, l'année précédente, M. Henri Rochefort, en passant à Francfort, y avait vu le général Manteuffel passer une revue, et son hôtelier lui avait dit : « On fait faire des manœuvres tous les matins, parce que ce sont ces régiments-là qui sont destinés à marcher un jour sur Paris. » Et il avait publié ce propos dans le *Soleil* du 12 septembre de cette année. Il n'importait à Michelet. Il n'en voulait croire ni ses yeux, ni ses oreilles. Il demeurait hypnotisé par ses souvenirs de la grande fête du 4 mars 1848, où il avait salué, devant la Madeleine, parmi les drapeaux de toutes les nations, le drapeau de l'Allemagne; et il ne parvenait pas à s'arracher au joug « des passions littéraires, vraiment fortes, que lui avait inspirées cette grande sœur de la France ».

Ces aberrations sur l'Allemagne d'avant 1870, et les erreurs grossières sur la constitution de l'armée, qui en furent la conséquence, ont leur source dans la conception vicieuse que les républicains d'alors se firent de la patrie, d'après la philosophie du dix-huitième siècle et de la Révolution. Il n'y a plus, aujourd'hui, à avoir peur des mots. La Révolution a vidé de son sens le mot patrie, en lui donnant une extension qu'il n'a pas, que les autres peuples se gardent bien de lui donner.

Irrésistiblement, et quoi qu'il fasse, le disciple de la Révolution, s'il va jusqu'au bout de ses idées, en vient à s'avouer que la patrie est avant tout le pays de ses idées, par delà le sol circonscrit où fut son berceau, sur lequel ses ancêtres ont vécu, et où ils devraient le lier par la continuité de leur labeur. C'est un aveu qui a échappé à George Sand, à son insu, dans ses lamentations sur la guerre de 1870. C'est bien moins sur la France que sur l'Allemagne, que se répand son affliction : « Ce qui m'afflige autant que nos malheurs, écrivait-elle, c'est le rôle d'une nation protestante, civilisée, philosophe, telle que la Prusse. Je suis honteuse et pénétrée de douleur en songeant que le sentiment public s'est égaré si monstrueusement en Allemagne. »

Il y a aussi un peu de ce sentiment, dans la *Lettre à un ami d'Allemagne* d'Ernest Renan : « Cette nation allemande que nous désirions voir entrer comme une individualité nouvelle dans le concert des peuples, nous l'imaginions d'après le modèle de ce que nous avions lu, d'après les principes tracés par Fichte ou Kant.

Nous formions les plus belles espérances pour le jour où prendrait place dans la grande confédération européenne un peuple philosophe, rationnel, ami de toutes les libertés, ennemi de toutes les vieilles superstitions, ayant pour symbole la justice et l'idéal. »

Emile Montégut, qu'on n'a pas estimé à sa vraie valeur, avait eu le courage de signaler, dans la Révolution, l'origine de cette maladie des intelligences que les désastres de 1870 rendirent sensible, et qui a repris ses ravages, de nos jours, en les étendant. Contrairement à tout ce qui s'est enseigné, au dix-neuvième siècle, Emile Montégut a constaté que la Révolution a substitué l'idée d'humanitarisme à l'idée de patrie. Et on peut bien dire que sous la troisième République, cette substitution a produit enfin tous ses funestes effets.

Le jour même, dit-il, où la France sacrifia l'idée de patrie à l'idée d'humanité, l'ancienne maison royale tomba. Rarement la logique fut plus cruellement judicieuse, et plus poétiquement tragique; le dernier représentant de cette maison disparaissait au moment où l'idée de patrie était menacée, comme son premier fondateur était né en même temps que cette idée avait demandé à venir à la vie, comme sa longue succession de princes avait régné sans contestation pendant que cette idée n'avait pas été contestée, en sorte que, par une fatalité d'une unité admirable, l'histoire de la patrie et celle de cette famille n'en composaient qu'une seule, l'œuvre et l'ouvrière ayant absolument les mêmes siècles d'existence, sans une minute de plus ou de moins. » (*Libres opinions morales et historiques*, p. 365.)

III

Il importe beaucoup que Taine n'ait pas été sans entrevoir quelle menace pouvait être la supériorité scientifique de l'Allemagne, malgré ses affinités intellectuelles avec Michelet, avec Renan, avec les esprits directeurs de la libre-pensée et les adversaires des doctrines de l'Eglise. Quoique engoué, comme eux, de l'Allemagne philosophique et savante, de l'Allemagne des universités, il ne l'était pas au point d'avoir abdiqué son libre arbitre. Il avait sur eux l'avantage d'une réelle et scrupuleuse liberté d'esprit. Il ne laissait pas la passion créer des parti-pris à sa raison. Surtout, il n'avait pas intronisé, dans sa conscience, le dogmatisme révolutionnaire, à la place du dogmatisme catholique. Il ne reniait pas ses principes, quand ses principes agissaient à l'encontre des résultats qu'il leur aurait souhaités. Par exemple, il se soumit au plébiscite qui rétablit l'Empire, parce que à cette époque il admettait la souveraineté du suffrage universel, même lorsque ses décisions contrariaient

ses préférences. Il se distinguait davantage encore de ces écrivains par son ferme bon sens, par sa droiture de jugement, par la justesse et le naturel de sa sensibilité. La haute culture, la construction des systèmes idéologiques, la hardiesse des spéculations n'avaient pas faussé son entendement, n'avaient pas dépravé sa conscience. Le retentissement des sensations, en lui, était juste. Il avait la fibre française telle que la sentent frémir douloureusement tous les vrais enfants de notre terre de France, dès que la France est en péril, du dedans comme du dehors. Il avait la fibre française comme Gustave Flaubert la retrouva en lui, pendant la guerre, si endolorie, si ulcérée, qu'il aspirait à se battre, avec une sorte de frénésie. Dieu sait pourtant si, jusqu'alors, Gustave Flaubert s'était soucié de quelque chose qui ne fût pas de la littérature! « Je me suis engagé comme infirmier à l'Hôtel-Dieu, écrivit-il à Edmond de Goncourt, en attendant que j'aille défendre Lutèce, si on en fait le siège... J'ai une envie, *un prurit* de me battre. Est-ce le sang de mes aïeux, les Natchez, qui reparaît? » (*Correspondance*, IVe série, p. 33.)

De même Taine. Même avant Sedan, il écoute la voix du devoir envers la patrie. Non pas simplement du devoir sentimental, mais du devoir actif. « Si Bazaine et Mac-Mahon sont battus, écrit-il, le 30 août, les Prussiens reviendront, et je tâcherai d'être utile aux blessés et au pays. C'est déjà trop que d'être exempt de la garde nationale. » (*H. Taine, sa vie et sa correspondance*, III-11.) Le jour même de Sedan, il écrit à sa mère : « J'ai le cœur serré comme vous; si j'étais à Paris, je ne pourrais servir qu'aux écritures, dans un bureau quelconque; mon pouls bat trop vite pour que je puisse servir physiquement et de mes bras. Mais je suis mal à l'aise d'être ici, inutile, dans un grand danger public. » (*Id.*, p. 13.) A mesure que nos malheurs s'aggravent, Taine les ressent dans sa chair plus douloureusement. « Les nouvelles deviennent de plus en plus tristes. Il y a des jours où j'ai l'âme comme une plaie; je ne savais pas qu'on tenait tant à sa patrie. » (*Id.*, p. 39.) La situation de la France telle qu'il l'envisageait, au moment des élections du 8 février 1871, lui faisait dire : « Tout cela est trop triste à penser. — J'ai l'âme en deuil depuis six mois. » (*Id.*, p. 50.) Ses souffrances patriotiques lui sont sensibles, de plus en plus, comme un mal physique. Au moment de l'insurrection du 18 mars, il écrit : « J'ai le cœur mort dans la poitrine; il me semble que je vis parmi des fous et que le gendarme prussien est en marche avec sa trique pour les mettre à la raison. J'ai même perdu le sentiment de l'indignation. » (*Id.*, p. 67-68.)

Taine ne fut pas agréé dans le service des bureaux de la guerre, ni admis dans le service des infirmiers. L'évacuation de la banlieue de Paris l'empêcha d'installer l'ambulance qu'il avait projetée, dans la maison de campagne de son beau-père, à Chatenay. Il voulut se rendre utile, cependant, à la mesure de ses moyens. Il se mit à la disposition de la délégation du gouvernement de la défense nationale, à Tours, par l'intermédiaire de MM. Albert Sorel et Delaroche-Vernet, qui l'abouchèrent avec le comte de Chaudordy. Il écrivit, sous l'inspiration de la délégation de Tours, deux articles qui furent publiés dans des journaux anglais; ils étaient destinés à dissiper les préventions entretenues contre la France, par la presse allemande, dans l'opinion européenne, et à concilier les sympathies étrangères à nos malheurs, afin de faciliter la tâche de notre diplomatie. Il rédigea aussi, sous la même inspiration, une ou deux proclamations, traduites en allemand, et qu'on devait essayer de faire parvenir à des régiments ennemis.

En même temps qu'il endurait ainsi les maux de la patrie et qu'il s'employait à son service, selon ses moyens, Taine se prêtait à la leçon des événements, en approfondissant les causes des désastres nationaux dont il souffrait et qu'il s'appliquait à conjurer comme il le pouvait. Il achevait de rectifier les erreurs de point de vue sur l'Allemagne, où il n'était tombé qu'en raison de cette atmosphère factice créée autour d'elle par l'espèce de sortilège amoureux dont elle avait fasciné les Français d'avant 1870. Déplorant l'ignorance de nos gouvernants d'alors, qui ne savaient, dit-il, « ni le chiffre des soldats prussiens, ni l'état et la préparation de cette immense armée, ni la passion nationale des Allemands », il ajoute :

A dire vrai, ceux-ci sont plus orgueilleux encore que les Français de 1807; ils se croient le peuple élu, la race privilégiée, supérieure, et, depuis cinquante ans, tous leurs professeurs, tous leurs savants leur prêchent cet orgueil intraitable et inhumain. Par un mélange monstrueux, ils le consacrent et se croient appelés d'en haut pour régenter l'Europe; c'est ce qu'ils appellent « la mission historique de l'Allemagne »; selon eux, elle leur a été donnée parce qu'ils sont « plus vertueux »; vous n'imaginez pas à quel point ils diffament les mœurs françaises. (*Vie et correspondance*, III-15.)

Il ne reniait pas ce qu'il avait écrit antérieurement : « Dans les sciences et dans les lettres, dans la philosophie et dans l'érudition, les Allemands sont les initiateurs et peut-être les maîtres de l'esprit moderne; et, quand on cherche les causes qui ont produit, chez eux, une si abondante sève d'invention et une si

étonnante floraison de découvertes, on trouve que, dans cette œuvre, le caractère a été aussi efficace que l'esprit. » (*Débats*, 4 mars 1867.) Mais il n'éprouva aucune difficulté à comprendre quelle interprétation le comte de Bismarck et le comte de Moltke donnaient à l'idéologie de Kant et de Hegel. Il accordait encore aux Allemands, sur les Français, une supériorité : celle de savoir s'ennuyer.

Ils ont pu accepter toutes les corvées, les besognes les plus longues et les plus monotones, que personne chez nous ne voulait supporter. Par contre la guerre a mis à jour le mauvais et vilain côté de leur caractère que recouvrait une écorce de civilisation. L'animal germanique est, au fond, brutal, dur, despotique, barbare; et l'animal allemand est, de plus, économe et grapilleur. Tout cela vient d'apparaître à la lumière et fait horreur. » (*Id.*, p. 49.)

A peu près à la même date, Gustave Flaubert écrivait aussi :

A quoi donc sert la science, puisque ce peuple plein de savants commet des abominations dignes des Huns et pires que les leurs?... Ah! des docteurs ès-lettres se livrant à un pareil métier et obéissant à une pareille discipline, voilà qui est nouveau et impardonnable!... J'ai assez vu d'Allemands, cette année, pour souhaiter n'en revoir aucun, et je n'admets pas qu'un Français qui se respecte daigne se trouver, même une minute, avec aucun de ces messieurs, si charmants qu'ils puissent être... J'ai gardé, contre ces messieurs, une rancune si profonde que *jamais* tu ne me verras dans la compagnie d'un *Allemand quel qu'il soit.* (*Correspondance*, 4e série.)

Taine, avec moins de vivacité, exprime le même sentiment. Il renonce à rien écrire sur l'Allemagne, et il ne croit pas, qu'avant dix ans, aucun Français veuille y voyager ou en écrire.

IV

On sait quel douloureux réveil, quel profond travail intérieur, sous l'étreinte de nos calamités nationales, arrachèrent nos écrivains, pour quelque temps, aux voluptés de leur dilettantisme intellectuel. Poésie lyrique, littérature romanesque et dramatique, même la vulgaire pâture du café-concert devinrent presque exclusivement patriotiques, guerrières, *nationalistes.* Ce réveil, ce travail s'opérèrent plus douloureusement, en Taine, plus profondément qu'en aucun autre. Qu'on s'arrête à le considérer, au milieu de ses contemporains célèbres, à côté de Victor Hugo, de Michelet, d'Alexandre Dumas fils, de Berthelot, de Renan. Comme il a, autrement qu'eux, le sentiment du sérieux de la vie, des besoins de vie intérieure, le sens de sa responsabilité envers

ses semblables! M. Victor Giraud a interprété fidèlement les sentiments de Taine, durant cette crise, lorsqu'il a dit : « Non, il n'était pas vrai, comme il l'avait cru au temps des fiers désintéressements de la jeunesse, que la science fût le tout de l'homme : et l'art ne console pas quand la patrie est là qui agonise. Et lui, l'homme des abstractions et des livres, lui, l'éternel contemplatif, il se releva homme d'action. » (*Essai sur Taine*, p. 87.) Taine, alors, ne sacrifia pas seulement, à son patriotisme endolori, son livre sur l'Allemagne. Il lui sacrifia aussi ce traité de *la Volonté*, qu'il s'était proposé d'écrire pour faire pendant à son traité de l'*Intelligence*. Il se serait accusé d'égoïsme, en se complaisant à des spéculations, tandis que les maux de la patrie sollicitaient le secours de tous ses enfants. De plus modestes besognes requéraient son activité en raison de l'efficacité immédiate qu'il en espérait. « Il est bien probable, écrivait-il, qu'à mon retour je ferai à Paris des articles politiques de fond, malgré ma répugnance et mon insuffisance; il faut que maintenant tout le monde mette la main à l'œuvre; mais la parole est si peu de chose contre les institutions et le caractère national! Enfin, je ferai ce que je pourrai, malheureusement avec peu d'espoir; tu sais ce que je pense de notre pays, et cela depuis des années. » (*Vie et Correspondance*, III-48.)

Il y a une résignation stoïque, dont il convient d'apprécier la beauté, dans ce renoncement de Taine à des travaux de haute spéculation, qu'il méditait depuis longtemps, et dans ce choix de travaux plus humbles qu'il entrevoyait. Il obéissait, ainsi, à un sentiment qui l'avait stimulé faiblement, auparavant, et qui allait devenir le moteur central de son activité, à un civisme clairvoyant, énergique, sévère, résolu à découvrir les vraies racines des graves lésions dont la France était malade, et les remèdes les plus propres à l'en guérir. Et telle était la force de ce civisme que Taine lui obéissait presque sans espoir. « Tu sais ce que je pense de notre pays et depuis des années. » Il se reproche même cette sévérité de jugement. « Il est dur de penser mal de sa patrie, écrit-il; il me semble qu'il s'agit pour moi d'un proche parent, presque d'un père, d'une mère, et qu'après l'avoir jugé incapable, je suis obligé de le trouver grotesque, odieux, bas, absolument incorrigible, et destiné à la prison des malfaiteurs ou au cabanon des fous. » (*Id.*, p. 75). Et, un peu plus tard : « Quand on regarde le passé de près et de sang-froid, on trouve, qu'en général, les Français depuis 89 ont agi et pensé, en partie comme des fous, en partie comme des enfants. » (*Id.*, p. 175.) Ce ne lui est pas une raison, cependant, pour se contenter de gémir. Il lui faut agir sur ces

fous et ces enfants, et les ramener à la raison, au sérieux, à la pondération d'esprit. Assez longtemps les Français ont voulu, pour leur malheur, que tout fût amusant. « Je crois que notre devoir à tous sera de faire des articles, conférences, etc., instructives et désagréables, pour exposer et confesser publiquement nos fautes, pour montrer dans nos défauts la cause de nos revers, pour propager la connaissance des langues, de la tactique, des nations étrangères et de l'histoire, pour persuader aux gens qu'il faut travailler, obéir, vivre régulièrement, ne pas être exigeant en fait de bonheur. » (*Id.*, p. 35.) Et il se met à l'œuvre. Il étudie un projet de réforme du suffrage universel, quoique sa santé trahisse son bon vouloir, et que sa cervelle lui refuse le service, tant les angoisses et le chagrin de l'invasion et de la Commune l'ont épuisé. Il découvre, dans son diagnostic des maux de la France, que « peu de nations sont aussi remarquables par l'incapacité politique; ceux qui se disent républicains, hommes du progrès, sont pour la plupart des fous furieux. — En somme, ajoute-t-il, il n'y a plus de chefs naturels, la masse oscille au hasard sous l'impulsion tout extérieure de l'intérêt ou de la peur. Ce que j'essaie d'écrire, c'est un article en faveur du suffrage à deux degrés, afin de donner des sous-officiers à cette tourbe. » (*Id.*, p. 55.) Il sait que « le suffrage universel, dans un pays apathique, tend toujours à mettre le pouvoir aux mains des bavards déclassés. » (*Id.*, p. 172.) Tandis qu'à son avis, « l'essentiel est que les classes éclairées et riches conduisent les ignorants et ceux qui vivent au jour le jour ». (P. 173.)

En même temps qu'il médite et qu'il écrit, Taine s'ingénie à agir, à trouver des réalisations pratiques de ses idées. Il aurait voulu que, sans renoncer aux emprunts pour acquitter la rançon de la guerre, on eût recours aussi à une souscription publique. C'était, à ses yeux, le meilleur moyen de montrer, aux étrangers, que les Français tenaient encore à la France. Et il proposait qu'à la porte des mairies et des églises, les listes des souscripteurs fussent affichées, afin que, chacun se piquant d'amour-propre, cette manifestation devînt plus importante. Il souhaitait une coalition des gens riches contre la diffusion des idées révolutionnaires, par la distribution des bons journaux aux ouvriers. Il leur conseillait de faire remettre à domicile, dans les ateliers, au cabaret, leurs journaux lus, au lieu de les jeter au rebut, ou d'en allumer leur feu. C'est une idée que Mme Taine a reprise et dont l'application se poursuit toujours avec zèle. Il pensa contribuer fortement à la création de ces sous-officiers du cadre social, dont il avait reconnu la nécessité, et à cet avènement des classes éclai-

rées et riches à la direction des ignorants et de ceux qui vivent au jour le jour, en s'associant à M. Boutmy, pour la fondation de l'Ecole libre des sciences politiques. Un discours qu'il adressa aux élèves de l'école naissante lui valut même l'honneur d'une diatribe de M. Henri Brisson. En tout ce qu'il entreprenait sous l'impulsion de son dévouement au bien public, Taine se montra toujours d'un désintéressement absolu. Il était trop supérieur aux faiblesses des ambitieux pour rechercher, dans un mandat politique, l'approbation et le salaire de son concours au relèvement national. Cependant il fut conseiller muncipal de Menthon-Saint-Bernard, où il avait acquis une propriété, pour y passer la belle saison. Il n'y avait point, là, de quoi flatter l'amour-propre d'un homme tel que lui; mais il y trouvait des occasions de rendre service à plus petit que soi. Et il n'est pas indifférent que Taine ait poussé le sentiment du devoir civique jusqu'à se laisser investir de fonctions municipales, dans un village. Il a donné ainsi l'exemple de cette direction qu'il engageait les gens éclairés et riches à exercer sur les ignorants et les déshérités. Au bout de quelques années, d'ailleurs, il fut dépossédé de son mandat, par la cabale de je ne sais quelle guérisseuse rustique, dont il gênait l'industrie.

Mais la plus forte manifestation de son patriotisme que Taine nous ait donnée, la plus impressionnante, la plus étendue et la plus efficace, c'est son labeur des vingt dernières années de sa vie, c'est son analyse véridique des idées de la Révolution et des institutions qui en sont issues, ce sont ses *Origines de la France contemporaine*. On a expliqué par beaucoup de pauvres raisons cette dissection implacable des principes de la Révolution et des histrions solennels qui en furent les acteurs. Aujourd'hui, les révolutionnaires ne prennent même plus la peine de diminuer la portée de cette œuvre qui les anéantit. Ils la nient, sans autre forme de procès. M. Aulard, qui a mission de parler en leur nom, a imprimé tranquillement que Taine n'est qu'un réactionnaire. D'où il a cru légitime de conclure que Taine n'est pas un historien. C'est se tirer d'embarras à bon marché.

Ce ne furent ni la peur du bourgeois terrorisé dans sa quiétude par les horreurs de la Commune, ni les répugnances de l'homme de caste aux empiètements de la foule, qui rendirent Taine hostile à la Révolution. Ce fut son besoin de remédier aux maux de la patrie, dont il avait souffert jusque dans sa chair. Ce fut, essentiellement, son patriotisme. Ce fut la notion exacte qu'il avait des lois sociales et de leur méconnaissance, par les artisans successifs de cette œuvre manquée, que lui parurent les insti-

tutions françaises édifiées par la Révolution. C'est parce qu'il n'a pu admettre la théorie de l'homme primitif et naturel, essentiellement bon et surtout raisonnable. Taine s'est expliqué, sur ce point, dans une lettre à M. Guizot, avec la franchise et la fermeté qu'on lui connaît. Et puisqu'on a pris l'habitude de contester la valeur scientifique de son œuvre d'historien, et même de la nier, on nous saura gré, peut-être, de reproduire la justification qu'il donne lui-même de cette œuvre, où l'on doit voir au fond, si on sait la comprendre, un grand acte de civisme et de courage.

Ayant incriminé d'erreur cette conception de la bonté de l'homme à l'état de nature, Taine ajoute :

En général, cette conclusion passe pour être une conséquence rigoureuse de la philosophie du dix-huitième siècle; tout ce que je puis dire c'est que la raison même laïque et purement laïque, ne l'accepte pas. Du moins la science, dès qu'elle est précise et solide, cesse d'être révolutionnaire, et même devient antirévolutionnaire. La zoologie nous montre que l'homme a des canines; prenons garde de réveiller en lui l'instinct carnassier et féroce. La psychologie nous montre que la raison, dans l'homme, a pour supports les mots et les images; prenons garde de provoquer en lui l'halluciné et le fou. L'économie politique nous montre qu'il y a toujours disproportion entre la population et les subsistances; n'oublions jamais que, même pendant la prospérité et la paix, le *struggle for life* existe, et prenons garde de l'exaspérer en augmentant les défiances réciproques des concurrents. L'histoire montre que les Etats, les gouvernements, les religions, les Eglises, toutes les grandes institutions sont les moyens par lesquels l'homme animal et sauvage acquiert sa petite part de raison et de justice; prenons garde de détruire la fleur en tranchant la racine. Bref, il me semble que la science laïque conduit à l'esprit de prudence et de conservation, non à l'esprit de révolution et de renversement; il lui suffit pour cela de nous faire voir la complication et la délicatesse du corps social; tout de suite nous voilà en défiance des charlatans, des panacées, des remèdes universels, radicaux et simples; un savant comme Claude Bernard se met à rire quand Raspail lui propose de tout guérir avec du camphre et de l'alcool. (*Vie et Correspondance*, III, pages 247-248.)

V

Ce n'est pas à tort ni en vain qu'Emile Montégut a su voir, dans la Révolution, les germes de l'humanitarisme qui allaient étouffer l'idée de patrie, en se développant. Et ce n'est pas plus à tort ni en vain que Taine est remonté jusqu'aux sources de la Révolution pour y saisir la semence des erreurs dont il avait failli voir la France périr.

C'était assurément de bonne foi que les sans-culottes s'intitu-

laient patriotes. Et c'était de bonne foi que les armées de la Révolution associaient l'idée de son triomphe au triomphe de la patrie. Pourtant il est bien vrai, selon la remarque d'Emile Montégut, qu'à partir de ce moment, ce mot de patrie, en France, a changé de sens. Déjà, les armées républicaines s'animaient au combat par la pensée de la liberté qu'ils allaient apporter aux peuples encore courbés sous le despotisme des tyrans. C'était, sans qu'elles s'en doutassent, l'humanité qu'elles entendaient servir, autant que la patrie. Elles faisaient de l'humanitarisme sans le savoir. Cet humanitarisme, que la Révolution portait dans ses entrailles, n'avait pas forme encore et se confondait aisément avec le patriotisme, tant il était difficile de réfléchir dans le fracas des cataclysmes. A un siècle de distance les choses sont sorties des limbes et ont pris corps. Et la Révolution, aujourd'hui, non pas cet ensemble de principes modernes qui sont le credo du libéralisme, mais la Révolution intégrale, la Révolution incarnée dans le socialisme unifié, et dans les partis à sa remorque, la Révolution poussée à la dernière extrémité de ses erreurs, répudie le patriotisme et tout ce qui en dépend. Elle ne veut ni guerre ni armée, ou si elle en tolère une, c'est « une armée qui n'en soit pas une ». C'est pourquoi Taine, en saisissant corps à corps la Révolution, en dissipant son auréole de légendes, en la mettant à nu et dans tout le délire de ses erreurs, dans la frénésie de ses démences, dans ses ivresses de meurtre, de massacre, de rapine et de sang, dépouille ses principes de tout crédit sur les cœurs honnêtes et les esprits droits. Il rend caduc, il démonétise tout ce que la Révolution prétend, aujourd'hui, contre la patrie et contre l'armée. C'est donc surtout dans ses études sur la Révolution qu'il a donné la plus forte manifestation de son patriotisme, et la plus retentissante. Ou plutôt ses travaux sur la Révolution et toutes les *Origines de la France contemporaine* sont la floraison définitive et la belle moisson de vérités produites par son patriotisme.

Et ces fruits de son labeur et de sa pensée n'ont pas mûri sous l'influence d'un parti-pris. Taine ne s'est pas proposé de faire du patriotisme, en étudiant la Révolution. Il a été amené à l'étudier par les objections qui se formulaient en lui, contre elle, sous la commotion des événements. Dès 1848, la fureur des déchaînements populaires lui avait inspiré des doutes et des craintes sur la légitimité de l'égalitarisme et sur l'opportunité de l'avènement de la démocratie. Ses lettres du premier volume de la *Correspondance* en font foi. Comme il était homme à suspendre son jugement jusqu'à une vérification scrupuleuse de ses

impressions, il était dans la logique de son tempérament qu'il voulût, un jour, soumettre à une vaste enquête expérimentale les principes de cet égalitarisme, de ces revendications de la démocratie dont les convulsions sanglantes l'avaient alarmé. Cette attitude inquiète et défiante vis-à-vis de la démocratie et de la Révolution, d'où elle dérive, préserva Taine des aberrations sur le militarisme, le pacifisme, la génération spontanée des armées de défense, l'humanitarisme, et les sympathies françaises de l'Allemagne unifiée. Il n'eut pas à déplorer ces illusions coupables, lorsque les événements en vinrent démontrer, si cruellement, le ridicule et la niaiserie. Tout à son devoir, dans la mesure de ses forces, comme le plus humble citoyen, durant les jours d'épreuve, et tout disposé à obéir aux sommations de sa conscience, durant les années où il était urgent de se recueillir, afin de découvrir les vraies causes de notre infériorité et de les appeler par leur nom, il vit nettement que le fléchissement de l'organisme français avait tenu à la fragilité de son armature. Cette armature lui avait été construite par la Révolution, en vue de lui être, par ses principes et en permanence, un élément rongeur. C'était donc à cet élément de ruine qu'il fallait s'attaquer; c'était la Révolution qu'il fallait discréditer, si on voulait rendre une vie forte à la patrie. Encore faut-il se souvenir que Taine n'avait même pas ce dessein préconçu. Il voulait voir clair, simplement. Il soumettait la Révolution à la critique de la science « laïque et purement laïque », comme il l'a dit lui-même. Et il n'en pouvait mais, si la science, « dès qu'elle est précise et solide, cesse d'être révolutionnaire, et même devient antirévolutionnaire ».

C'est ainsi que Taine, par la confidence de ses douleurs patriotiques, par l'exposé de sa collaboration à l'œuvre commune du relèvement de la patrie, dans sa *Correspondance*, nous offre en lui un modèle du bon citoyen. *La Vie et la Correspondance* expliquent les *Origines de la France contemporaine*, leur donnent toute leur portée, leur confèrent toute la valeur d'un monument intellectuel voué au bien de la patrie.

Félicien Pascal.

A LA VEILLE DU CONGRÈS DE VIENNE

UN ESSAI DE CONCORDAT

ENTRE L'ANGLETERRE ET LE SAINT-SIÈGE [1]

Arrivée de Consalvi à Londres. — La question du costume. — Visite à lord Castlereagh. — Le plan du cardinal. — Visite au prince de Metternich. — Chez l'empereur de Russie et le roi de Prusse. — Audience du prince régent et réception solennelle du Parlement. — Un projet de convention religieuse avec l'Angleterre.

Rentré, au mois de mai 1814, en possession de Rome, mais non de ses autres États, Pie VII tenait à faire entendre ses réclamations au Congrès qui allait s'ouvrir à Vienne. Le cardinal Consalvi, désigné pour cette mission, était parti pour Paris et pour Londres, afin de s'assurer d'avance l'appui des souverains. A Paris, il avait été reçu par Louis XVIII. Cette première phase de son voyage a fait l'objet d'une étude antérieure [1]. Nous allons maintenant le voir arriver à Londres où se trouvaient réunis le roi de Prusse et l'empereur de Russie.

La venue officielle d'un cardinal en Angleterre n'était pas chose commune. Il fallait remonter aux jours de la reine Marie pour en retrouver le souvenir, et quel souvenir! celui du cardinal Pole, envoyé par le Pape à la demande de la souveraine et absolvant, à l'abbaye de Westminster, les deux Chambres du Parlement, à genoux, du crime d'hérésie!

Sous le règne suivant, la persécution avait repris avec une

[1] Voy le *Correspondant* du 25 juin 1902. — Les sources sont les dépêches inédites du cardinal Consalvi, secrétaire d'Etat du Pape, au cardinal Pacca, pro-secrétaire d'Etat. (Archives secrètes du Saint-Siège. — *Congresso di Vienna*, anno 1814.)

nouvelle violence. Toutes relations étaient brisées avec Rome, et non seulement on n'avait plus, depuis lors, vu de cardinal ambassadeur du Pape; mais, afin de se défendre contre cette puissance étrangère, occulte, disaient quelques-uns, à laquelle les catholiques obéissaient, la reine Elisabeth avait pris les mesures les plus sévères. L'acte XIII, chapitre II, connu sous le nom de *Præmunire*, portait que toute personne qui recevrait du siège de Rome une bulle, écrit ou document quelconque, manuscrit ou imprimé, quel qu'en fût d'ailleurs la teneur ou l'objet, serait coupable de haute trahison. Or, cet acte n'avait jamais été abrogé; bien au contraire, une application venait d'en être faite, peu d'années auparavant, dans des circonstances qui en soulignaient la gravité. En 1792, en effet, le Pape Pie VII avait officiellement écrit au roi d'Angleterre pour le remercier de la généreuse hospitalité accordée au clergé français émigré dans ses Etats, mais le prélat chargé de porter ce pli avait été averti à son arrivée que, d'après les lois existantes, il ne pourrait être reçu.

Si cette loi n'avait pas fléchi, en pareille occurrence, qu'adviendrait-il dans les conjonctures présentes? Le souvenir du cardinal Pole n'était pas pour flatter outre mesure l'amour-propre de la nation protestante; quel accueil ferait-elle donc au nouveau cardinal qui, après deux cent soixante ans d'interruption, allait se présenter à ses portes?

Et, d'abord, quel costume convenait-il d'adopter? Fallait-il conserver la tenue de la cour romaine ou bien endosser le vêtement noir et la cravate blanche que portait l'évêque catholique de Londres? Devait-on s'inspirer du souvenir de Mgr Erskine et de Mgr Caleppi, qui s'étaient présentés à la cour de Londres en habits séculiers, avec l'épée au côté? Consalvi balança la chose dans sa pensée, pendant la traversée de Calais à Douvres, prit conseil; puis, malgré des avis contraires, se décida à aborder l'Angleterre franchement et sans aucun déguisement. Ce fut avec la soutane courte, doublée de rouge, les bas rouges, la calotte rouge et le gland d'or au chapeau qu'il débarqua, tout comme s'il eût été encore sur les bords du Tibre. L'éclat de ce costume ne parut pas déplaire aux gens du peuple qu'il rencontrait sur la route; loin de là, ils le regardaient avec plaisir et admiration, lui témoignaient tous les égards, et même, à un relais de poste, pendant qu'on changeait les chevaux, quelqu'un l'aborda pour lui souhaiter la bienvenue. La population de Londres lui fit même accueil. Elle le contemplait avec intérêt, le saluait respectueusement et, un jour, comme il traversait une foule nombreuse réunie devant le palais du roi de Prusse, elle alla jusqu'à l'applaudir.

Aussi le cardinal résolut-il de revêtir ce costume au cours de toutes les visites officielles qu'il aurait à rendre.

La première fut pour lord Castlereagh[1]. Il s'y présenta le matin. Le conseil de cabinet allait se tenir; les ministres étaient déjà assemblés, mais Castlereagh voulut néanmoins le recevoir sans aucun retard. L'entrevue fut courte et courtoise. L'ambassadeur, après les compliments d'usage, exposa les motifs de son envoi à Paris et à Londres et demanda à être reçu par le prince régent, auquel il était chargé de remettre une lettre et un Bref du Souverain Pontife. La lettre félicitait le prince, le Bref avait pour objet de lui recommander les intérêts de l'Eglise catholique et la reconstitution de ses Etats. Consalvi développa ce dernier point et, invoquant un argument sur lequel nous le verrons insister à diverses reprises, il ajouta que le Pape se flattait d'avoir un titre particulier à la bienveillance de la nation anglaise. N'avait-il pas refusé, au prix de son trône et de sa liberté, de s'allier contre l'Angleterre avec Napoléon, qui lui promettait en retour la garantie de sa souveraineté?

Lord Castlereagh répondit avec beaucoup d'obligeance. Il parla du Saint-Père, de ses mérites, de ses souffrances, dans les termes de la plus haute estime, se montra heureux de l'envoi d'une mission et particulièrement du choix de l'envoyé; il promit l'audience du prince, une conférence dans peu de jours, pour traiter les affaires, et accepta avec empressement l'offre que lui fit Consalvi d'une note dont il se servirait pour mettre lui-même ses collègues au courant de la situation[2].

Le lecteur nous pardonnera de nous être étendus sur ces détails en se rappelant l'intérêt que prête à l'entretien la nouveauté même de la scène : le cardinal secrétaire d'Etat du Pape conférant officiellement avec le premier ministre du roi d'Angleterre et dans son cabinet. Ce spectacle ne s'était pas vu depuis des siècles, remarqua Castlereagh, frappé lui-même du contraste, au moment où Consalvi se levait pour prendre congé. En effet, rien de semblable ne s'était présenté depuis l'an 1554. La suite d'ailleurs ménageait encore de nouvelles surprises.

Ayant de la sorte pris position à Londres, Consalvi s'occupa aussitôt du but principal de sa mission. Et ici, peut-être ne sera-t-il pas sans utilité d'indiquer rapidement les lignes d'ensemble du plan qu'il crut opportun d'adopter. Les événements devaient en

[1] Stewart (Robert), deuxième marquis de Londonderry, plus connu comme vicomte Castlereagh (1769-1822). Il était alors chef du cabinet de Saint-James.

[2] *Consalvi à Pacca*. Londres, 13 juin 1814.

modifier les détails, mais la trame était habilement tissée et, à travers les imprévus de la négociation, on pourra en suivre le fil, ou le retrouver quand il semblera perdu.

La question, en effet, était loin d'être simple. Les Etats qu'il s'agissait de revendiquer étaient distincts et éloignés les uns des autres, occupés par des puissances différentes et convoités par des ambitions multiples. D'autre part, la légitimité du pouvoir temporel, base de cette revendication, découlait d'un principe placé, aux yeux du Pape, au-dessus des intérêts humains, et du même coup en dehors des combinaisons politiques, objet des discussions à Vienne. Enfin l'aréopage auquel allaient être soumises les plaintes du Chef de l'Eglise catholique se trouvait composé en majeure partie de princes étrangers à sa foi, ou chefs eux-mêmes d'Églises dissidentes. Pour tous ces motifs il importait d'être circonspect dans l'orientation à donner à la négociation, d'étudier et de démêler avec soin les intérêts au travers desquels il fallait se mouvoir, et tout d'abord de simplifier les choses en divisant les réclamations.

Les Etats enlevés au Saint-Père se composaient : d'Avignon et du Comtat Venaissin, réunis à la France, des Marches, de Bénévent et de Pontecorvo, occupés par Murat, enfin des Légations, alors au pouvoir de l'Autriche. Pour chacun de ces territoires il convenait de procéder différemment.

En ce qui concernait Avignon, on n'a pas oublié sans doute les démarches faites par l'ambassadeur pontifical, lors de son passage à Paris. Il avait reçu de bonnes paroles, rien de plus. Le cardinal Pacca, toutefois, se persuadant que Louis XVIII ne voudrait pas laisser échapper la « gloire » de faire au Pape cette restitution, insistait pour qu'on battît le fer pendant qu'il était chaud. Mais « le fer est-il vraiment chaud »? demandait Consalvi. En tout cas, la situation en France était embarrassée, ajoutait-il; ce qui était possible avait déjà été tenté; sur ce point donc, il fallait attendre.

Il en allait tout autrement pour les Etats pris par le roi Murat. Là il fallait agir, et sans aucun retard. La personnalité de l'occupant autorisait cette attitude, que réclamaient d'ailleurs les nécessités politiques. Murat, en effet, était un souverain d'importation récente, encore mal assis sur son trône. Sans doute il pouvait se croire soutenu par l'Autriche qui lui avait garanti son royaume, mais déjà cette protection semblait faiblir. Sa sécurité intérieure était encore moindre, en présence des partisans fort nombreux de Ferdinand IV qui aspiraient au rappel de l'ancienne dynastie. Et pourtant, malgré toutes ces causes de faiblesse et d'inquiétude,

l'ambitieux souverain visait à s'étendre encore, en joignant à la couronne de Naples la prédominance sur toute l'Italie centrale. Or, pour accomplir ce projet, l'appui du Saint-Siège lui était nécessaire, tandis que son hostilité en eût été la ruine. Aussi, après avoir tenté d'éloigner le Pape de Rome, s'efforçait-il alors de gagner son amitié par des concessions et des soumissions. Il ne fallait pas manquer, pensait Consalvi, de mettre ces dispositions à profit, et il conseillait de parler haut et net. Le Pape le pouvait, le devait, et si, comme on était en droit de l'espérer, le succès répondait à cette attitude, la situation serait déjà singulièrement éclaircie. Un succès en appellerait un autre, et celui-là, c'est à Vienne qu'on l'irait chercher.

Là, grâce à ces adroites combinaisons, la question des Légations resterait seule en jeu. C'était, au reste, la plus difficile. Comment devait-on l'aborder? A qui s'adresser? De prime abord, aucune hésitation ne semblait possible. Puisque ces Etats étaient au pouvoir de l'Autriche ou sous son influence immédiate, et que l'Empereur ne cessait de multiplier les plus rassurantes promesses, c'était évidemment des mains de Sa Majesté Apostolique que le Pontife romain les recevrait sans peine. Devait-on craindre quelque opposition de la part des autres nations, l'Autriche encore était mieux que toute autre en mesure de la vaincre. Si, en effet, sa capitale allait devenir le siège de la négociation, elle-même en était déjà le pivot. Pour satisfaire leurs vues, toutes les puissances se voyaient, à des titres divers, obligées de respecter les siennes, en sorte que, par une coïncidence curieuse, en ce qui concernait l'Italie, les intérêts de chacun contribuaient à faire d'elle l'arbitre de tous.

L'Angleterre, tout d'abord, préoccupée surtout de maintenir désormais la France entre de solides barrières, désirait la réunion de la Belgique à la Hollande, et aurait volontiers favorisé la constitution, au delà des Alpes, d'un royaume fort, comprenant la majeure partie du pays. Elle cherchait, d'autre part, à opposer à l'entente qu'elle prévoyait entre la France et la Russie une alliance qui réunirait à ses propres forces celles de l'Autriche et de la Prusse. L'Autriche était, par suite, le facteur nécessaire à ces divers projets. Aussi prenait-elle grand soin de la ménager; elle la « caresse », écrit Consalvi, et est disposée à lui laisser toute liberté en Italie et en Allemagne.

La Prusse, qui n'ambitionnait que le Luxembourg, et la Russie, qui tenait à avoir les mains libres du côté de la Pologne, se désintéressaient également de la question italienne.

Et ainsi, entre l'effacement des uns et la communauté de vues des autres, l'avenir de l'Italie, concluait le ministre du Pape, « dépendra au fond de l'Autriche plus que de personne. La situation politique actuelle se résume, en deux mots, à ceci : la Russie dit à l'Autriche de faire ce qu'elle voudra en Italie, pourvu qu'elle la laisse faire à son tour ce qu'elle veut dans le Nord. L'Angleterre dit que l'organisation de l'Italie, sous une forme ou sous une autre, — pourvu que ce ne soit pas la France qui la possède, — ne lui importe pas assez, au point de vue de ses intérêts, pour faire une guerre... La France en l'état actuel ne peut rien; de même de l'Espagne; leurs vœux en notre faveur se réduisent donc à de simples désirs, et ainsi, du sort de l'Italie, c'est l'Autriche qui seule décidera ».

Mais l'appui de cette puissance, si nécessaire on le voit, était-il au même point assuré? Consalvi en doutait, et on doit reconnaître que sa méfiance n'était pas sans quelques fondements. Ne savons-nous pas maintenant, en effet, que cinq mois auparavant [1], l'Autriche avait garanti à Murat, pour prix de son action, une « acquisition calculée sur l'échelle de quatre cent mille âmes, à prendre sur l'Etat romain »? Faudrait-il également ajouter foi au traité secret qui aurait été conclu à Prague, dès le 27 juillet 1813, entre les quatre grandes puissances du Nord, pour régler d'avance le partage éventuel de l'Italie, et où il n'aurait été fait aucune mention de la restitution des biens de l'Eglise, le chef de « la maison d'Autriche ayant sur cette partie de l'Italie un droit incontestable comme roi de Rome, aussi bien qu'en qualité d'empereur héréditaire et de chef du corps germanique [2] »? Si le cardinal n'avait pas connaissance de ces dispositions, une autre crainte le préoccupait, sur laquelle il revient à plusieurs reprises. La diplomatie européenne, et autrichienne en particulier, cherchait alors une indemnité territoriale à offrir à l'infant de Parme, roi d'Etrurie, en compensation du duché de Parme attribué à l'impératrice Marie-Louise. Or, on ne trouvait nulle part d'Etat vacant. Force serait donc de lui tracer des limites aux dépens d'un autre monarque, et le Saint-Père semblait tout désigné à l'honneur de ce sacrifice.

Aussi, en ce qui concerne les Légations, avons-nous fort à craindre de l'Autriche, écrit Consalvi [1]... La *seule* et *unique* raison pour laquelle

[1] Traité du 11 janvier 1814.

[2] Sur l'authenticité incertaine de ce traité, voyez les deux études très documentées du R. P. van Duerm (*Correspondance du cardinal Consalvi et du prince de Metternich*, X-XII) et de la *Civiltà cattolica* (1er février 1902). Le savant auteur de ce dernier article, le R. P. Rinieri, publie en ce moment sur les questions qui nous occupent des travaux dont je tiens à signaler toute la valeur.

[1] *Consalvi à Pacca*. Londres, 26 juin 1814.

elle ne les prendrait pas est l'opposition personnelle qu'y fait l'empereur François qui est religieux, et dont la tendance est de remettre les choses en l'état ancien; mais le cabinet pense tout l'opposé, et il est à redouter que ses vues ne prévalent. Ce que je crois certain, et ce qui me revient de divers côtés, c'est que, si l'Autriche les veut, elle les aura sans l'opposition de personne.

Et, quelques jours plus tard [1], le cardinal reprend :

Il est sûr, pour s'en rapporter aux déclarations faites, qu'elle (l'Autriche) ne veut pas prendre pour elle nos Légations, mais il n'est pas sûr qu'elle ne veuille pas les donner à d'autres... Voilà ce qu'il faut bien comprendre et là est tout le nœud de la question.

En sorte que, si, à considérer d'ensemble cette situation compliquée, il était de bonne politique de recourir à une puissance dont les sympathies paraissaient réelles, bien téméraire eût été la confiance aveugle en des négociateurs dont les intérêts étaient opposés. Il fallait donc, par ailleurs, d'autres alliés. Mais où les chercher ?

Consalvi se souvint sans doute à ce moment que, dès le mois de janvier de cette même année, la question du pouvoir temporel avait été agitée entre les souverains réunis à Bâle. En même temps que l'empereur d'Autriche, l'empereur de Russie et le roi de Prusse avaient donné au nonce pontifical les plus bienveillantes assurances. « Le Pape n'a pas besoin de recommandation, ajoutaient les ministres. Tout le monde est pour lui. » Pour rendre au Pape ses Etats, non seulement le gouvernement anglais mais « toute l'Angleterre a des sentiments catholiques! » affirmait Castlereagh [2]. Aussi le cardinal prit-il le parti de s'adresser à ceux-là mêmes qui, en d'autres temps, auraient semblé ses adversaires naturels : la Russie, l'Angleterre et la Prusse. Gagner à la cause de l'Eglise les puissances dissidentes et faire soutenir le Pape auprès des souverains catholiques par les souverains hétérodoxes, c'était une idée passablement hardie et inattendue, et, si on peut le dire, un trait de génie diplomatique dont on verra sous peu les heureux résultats.

Le plan général, tel du moins que le concevait alors le négociateur pontifical, était donc, ainsi qu'on vient de le voir, de patienter, sans rien abandonner, en ce qui concernait Avignon, d'agir énergiquement à l'encontre du roi Murat, enfin, de concentrer l'effort, au Congrès, sur la grave question des Légations,

[1] Paris, 15 juillet 1814.
[2] Archives du Saint-Siège. — *Nonciature de Lucerne*, 1814.

en joignant aux sympathies connues de l'Autriche la faveur espérée des autres cours.

Un point restait à fixer : quand et comment était-il préférable d'engager la discussion? Londres était déjà assaillie et Vienne allait plus encore être encombrée des ambassadeurs de tous les princes dépossédés, d'envoyés ordinaires et extraordinaires, chargés des missions les plus diverses et implorant tous la grâce ou la générosité des puissances. Etait-il de la dignité du Saint-Siège de prendre simplement rang parmi ces plaignants, dont plusieurs n'étaient guère que des quémandeurs? Le Pape était dépouillé et faible, ce qui, comme chacun sait, n'est pas une condition très favorable pour avoir raison. Il importait d'autant plus qu'il se présentât dans toute la hauteur de son rôle, non comme sollicitant la bienveillance, mais comme réclamant la justice. Cette attitude était la seule qui pût convenir à son caractère, et ce point de départ deviendrait la plus solide position d'attaque. Consalvi l'adopta immédiatement. Sans attendre la réunion du congrès, il ouvrit le feu, et, de Londres, où les souverains réunis pour aborder les affaires se laissaient absorber par les fêtes, il lança la fameuse note qui portait officiellement devant l'Europe les plaintes de Pie VII [1]. En quelques pages pleines de vigueur, il y résumait les malheurs du Pape, la force de son droit, la légitimité de ses revendications. Il réclamait sans hésiter : les Légations, la Marche d'Ancône, Avignon et le Comtat Venaissin, Bénévent et Pontecorvo, même les duchés de Parme et de Plaisance.

La question était ainsi posée, bien posée dans toute son intégralité.

Mais le cardinal ne se faisait pas d'illusions sur le sort des notes « à peine lues » et qui « restent enterrées dans les bureaux [2] ». Il n'avait pas beaucoup plus de confiance peut-être

[1] Note du 23 juin 1814, remise à lord Castlereagh, au prince de Metternich, au comte de Nesselrode, au prince d'Hardenberg, au prince de Talleyrand. Consalvi tenait à intéresser de la sorte toutes les puissances à sa négociation, se méfiant avec raison du succès des démarches isolées.

[2] « Le fait est, écrivait-il, que quand on présente à ces messieurs les ministres des raisons prouvant votre droit, ils vous répondent qu'ils le savent bien, mais que la raison d'Etat, l'équilibre, la nécessité, après un bouleversement général, de concilier les intérêts de tous, passent avant toute autre considération. Quand on leur remet des notes, à peine les lisent-ils, puis elles restent enterrées dans les bureaux... » Les souverains vous accordent des audiences courtes et on demeure avec eux dans les généralités; « on leur recommande l'affaire en général, invoquant leur justice, leur magnanimité, leur bienveillance, leur religion; tout cela ils se l'entendent répéter par tous mille fois par jour et en ont l'oreille

dans les bonnes paroles des grands personnages. Cependant, chargé de remettre une lettre autographe de Sa Sainteté au prince de Metternich, il s'était présenté chez lui quelques jours auparavant, et, après les compliments d'usage, avait saisi l'occasion pour aborder les affaires. L'entretien d'ailleurs mérite d'être rapporté.

Fidèle au plan qu'il avait adopté, Consalvi entama en premier lieu la question des trois Légations que le Pape espérait retrouver, dit-il, aussi bien que ses autres Etats, grâce à l'appui et à l'aide qu'il attendait de l'Empereur.

A cette attaque directe, le prince répondit : le Saint-Père doit partir de ce principe absolu qu'il ne peut pas revendiquer ces territoires avec le même droit que les autres provinces, car ils ont été cédés par un traité solennel [1] qui, bien qu'arraché par la force, n'en conserve pas moins toute sa valeur : tous les traités ne sont-ils pas toujours l'œuvre de la force? Par suite de cette convention, les Légations appartenaient à la France; c'est parmi ses dépouilles que ses vainqueurs les ont trouvées. Ils ont donc tout droit d'en disposer suivant les circonstances et selon les divers intérêts qu'il y a lieu de concilier. Mais, continua le ministre, Sa Sainteté peut être tranquille en ce qui concerne la maison d'Autriche qui ne tiendrait pas à posséder les Légations et ne veut pas, par conséquent, les prendre. Elle aurait même plaisir à les voir appartenir au Pape, qu'elle préférerait à tout autre voisin.

Aucune déclaration ne saurait être plus satisfaisante, répliqua Consalvi, mais quant au traité de Tolentino, un seul argument suffit à renverser l'objection : le gouvernement français, qui l'avait conclu, l'a lui-même rompu et déclaré nul, afin de s'emparer de tout le reste des États pontificaux en détrônant et emprisonnant Pie VI, avec lequel il avait traité. Si donc les vainqueurs ont trouvé les Légations aux mains de la France, c'est parce qu'ils y ont trouvé tous les États du Pape, et non par suite d'un traité qui n'existait plus.

Metternich parut frappé de l'argument, mais reprit bientôt :

— Les traités!... chacun sait que la France les a tous rompus!

— Il n'en reste pas moins vrai, objecta le cardinal, que la France ne peut plus invoquer celui-ci comme un titre valable. Comment donc le feraient ceux qui croient avoir succédé à ses droits?

Quant à Avignon et à Carpentras, Metternich opposa à son

rebattue, comme l'on dit. » (*Consalvi à Pacca.* Londres, 24 juin.) De là l'utilité de procéder différemment.

[1] Le traité de Tolentino.

interlocuteur l'argument que nous avons déjà recueilli de la bouche de Talleyrand sur la décision prise de supprimer toutes les *enclaves*. Enfin, à l'égard des Marches, dont Consalvi l'entretint également, il répondit avec une extrême prudence. Elles étaient, en effet, on s'en souvient, occupées par Murat que l'Autriche protégeait ouvertement; aussi le ministre ne trouvait-il rien de mieux à conseiller au Pape que la patience! Il ne cesserait d'ailleurs d'engager le roi à évacuer cette province [1].

Ainsi, sur tous les points le chancelier ne décourageait aucune espérance, mais ne prenait aucun engagement. L'entrevue s'acheva, du reste, fort amicalement, et les deux ministres se donnèrent rendez-vous à Vienne, où les conférences allaient, pensaient-ils, bientôt s'ouvrir [2].

De l'Autriche le cardinal comptait en appeler, si besoin était, aux autres puissances. Dès ce moment, il tenait à conquérir les bonnes grâces de l'empereur de Russie et du roi de Prusse, auxquels il avait à remettre aussi des plis de la part du Saint-Père. Mais la difficulté était grande de parvenir jusqu'à eux. La brillante réunion des souverains et de leurs ministres, la joie qui remplissait alors tous les esprits et le soulagement qu'ils éprouvaient d'être délivrés du régime napoléonien, tout contribuait à faire de Londres un lieu de rendez-vous universel et d'universelle réjouissance [3]. Dans cette ville encombrée, les fêtes

[1] Quelques jours auparavant, remarque Consalvi, en rapportant cet entretien, le prince assurait à Mgr della Genga qu'il avait envoyé des ordres positifs; aujourd'hui, il ne parle plus que d'*engager*. Le motif en est que l'Autriche veut ménager Murat pour le cas d'une nouvelle guerre.

[2] Consalvi conservait néanmoins des doutes sur la sincérité de ces intentions et citait une conversation qu'on lui avait rapportée. Comme un interlocuteur objectait à Metternich que l'usurpation des biens de l'Eglise exposerait à l'excommunication. — Oh! nous avons des ressources..., aurait répondu le prince. D'autre part, au cours d'une seconde visite que lui fit le cardinal avant son départ de Londres, il renouvela ses assurances, insistant pour qu'on eût un peu de confiance, car, disait-il, aujourd'hui nos intérêts sont identiques, tout comme autrefois ils étaient opposés.

[3] L'affluence des étrangers rendait alors la vie difficile à Londres; les logements y étaient rares. Consalvi avait dû se restreindre à une petite maison composée de six pièces, deux pour lui, deux pour sa suite formée de Mgr Mazio et d'un secrétaire, Evangelisti, et deux pour ses trois serviteurs, et il la payait 16 ou 17 guinées par semaine. Sa voiture lui coûtait 1 guinée et demie chaque jour; en outre, 5 francs au cocher et 10 francs à un domestique de place. Le cardinal ajoute qu'il cherche à économiser sur toutes choses, y compris sur ses repas, qui ne sont que de deux plats et d'un légume, mais qu'il ne parvient pas à éviter de fortes dépenses : « J'en éprouve une grande peine, car si je n'ai jamais connu l'économie

étaient incessantes : la cour, les ministres, les clubs et les particuliers se mettaient en frais ; on ne comptait pas moins de quatre ou cinq réceptions chaque jour, en sorte que les princes n'avaient « presque pas le temps de dormir, ni de recevoir, et encore beaucoup moins de parler affaires ». Aussi Consalvi, malgré toutes ses démarches, n'obtint-il d'audience qu'au moment où déjà l'empereur de Russie et le roi de Prusse se disposaient à quitter Londres. L'avant-veille de son départ, l'empereur le reçut et, avec son prestige légendaire, fit de lui sur-le-champ sa conquête.

C'est vraiment, écrit aussitôt le cardinal, le plus bel homme qu'on puisse voir, grand, bien fait, majestueux et gracieux. Il m'accueillit avec une bonté extrême et me retint peu de temps à mon gré, mais beaucoup eu égard aux circonstances, car, je le répète, il a ici tant à faire, tant à voir, à jouir de tant de choses, que chaque minute est une heure pour lui... Il accepta avec plaisir le bref et la lettre que je lui remis de la part du Pape, sur le compte duquel il manifesta non pas une seule fois, mais à plusieurs reprises, de profonds sentiments d'estime et d'intérêt ; il parla de l'héroïque fermeté de Sa Sainteté, de ses souffrances, et montra la plus vive sollicitude pour sa précieuse conservation.

Comme il exprimait ses regrets d'être arrivé à Paris trop tard pour faire la connaissance personnelle du Souverain Pontife, Consalvi saisit l'occasion pour l'inviter à se rendre à Rome et répondre ainsi aux vœux du Saint-Père, également très désireux de le voir. Rome, par ailleurs, siège et mère des beaux-arts, méritait la visite d'un prince aussi éclairé et aussi cultivé. L'accueil qu'il y trouverait serait loin peut-être d'égaler la magnificence de sa réception en d'autres États, mais rien ne serait négligé pour que Sa Majesté conservât un bon souvenir de son séjour.

A ces ouvertures, l'Empereur répondit qu'il irait, en effet, très volontiers rendre visite au Pape, non pas immédiatement, car il devait partir pour la Russie, et de là revenir à Vienne ; mais « qui sait, dit-il, peut-être alors pourrai-je réaliser ce projet » ! et il répéta le mot plusieurs fois avec une satisfaction marquée.

Quant à la question politique que le cardinal abordait avec chacun de ses interlocuteurs, celle du rétablissement des États du Pape, l'Empereur promit toute sa bienveillance. Il n'entra pas

en ce qui concerne mes biens, je suis très avare de celui d'autrui. » Le trésor pontifical était alors, on le comprend, très appauvri.

dans les détails, mais fit des protestations réitérées de vif intérêt. Aussi le cardinal sortait-il de cette entrevue plein d'espoir.

Chez le roi de Prusse, elle fut plus courte, car elle avait lieu lorsque les chevaux étaient déjà attelés au carrosse royal. Mais la bonne grâce du prince fut parfaite, et de lui aussi l'ambassadeur du Pape emporta à tout le moins d'excellentes paroles [1].

Cependant il n'avait pu encore voir le Régent, trop absorbé par les fêtes données à ses hôtes illustres. Ce fut seulement à son retour de Portsmouth où il les avait fait assister à une bataille navale de deux cents vaisseaux de guerre, que le prince accorda à Consalvi sa première audience [2]. La rencontre d'un représentant du Souverain Pontife avec le chef de l'Église d'Angleterre était un fait si nouveau pour l'époque, que nous laisserons le cardinal nous en raconter lui-même les détails :

Cette audience — un seul point excepté — écrit-il, ne pouvait être plus satisfaisante pour moi qu'elle ne l'a été, et le Saint-Père éprouvera sans doute le plus grand plaisir à en entendre le récit. On m'avait dit que j'aurais une audience privée, circonstance qui m'agréait à merveille, car elle me permettait de parler librement à S. A. R. de nos affaires... et de me présenter devant Elle en costume de cardinal, tandis qu'une audience publique était, vu les lois existantes, chose absolument impossible, car je ne voulais pas m'y rendre avec l'épée, et en vêtements séculiers.

Quelles ne furent donc pas tout à la fois ma surprise et ma satisfaction d'obtenir, le même jour, l'une et l'autre, c'est-à-dire l'audience privée et l'audience la plus officielle qu'on eût jamais pu désirer, étant données les circonstances qui l'accompagnaient. Ces circonstances n'étaient rien moins que la réception solennelle par le prince régent, assis sur son trône, de deux nombreuses députations des Chambres du Parlement, — la haute et la basse, — qui lui apportaient une adresse de félicitations et de remerciements pour la conclusion de la paix!... Ayant reçu, la veille, le billet de lord Castlereagh, qui m'invitait à me rendre à trois heures après midi au palais du prince, pour être présenté par lui à S. A. R., j'arrivai à l'heure indiquée et fus très étonné de trouver l'antichambre remplie de hauts personnages de la cour, officiers et autres, qui allaient entourer le prince royal, lors de la réception... Il y avait là aussi le comte de Fernan-Nuñez, ambassadeur d'Espagne à cette cour, le commandeur Ruffo, ministre du roi Ferdinand IV à Vienne, et le comte de Revel, envoyé extraordinaire du roi de Sardaigne, qui, porteurs comme moi de lettres pour le prince, avaient demandé audience en vue des intérêts de leurs souverains.

Un quart d'heure après, le Régent sortit de ses appartements et

[1] Il en avait été de même au cours d'une visite au prince d'Hardenberg, chancelier d'Etat du roi de Prusse, qui avait précédé l'audience du souverain.

[2] Le 1er juillet 1814.

traversa la pièce où nous étions réunis, pour passer dans les salons de gala, où il devait recevoir les députations. Il me distingua dans la foule, vint aussitôt à moi, et avec une extrême affabilité, sans me laisser le temps de rien dire, m'assura qu'il était très heureux de me voir et de faire ma connaissance. Il ajouta d'autres paroles pleines de bonté et me dit qu'après la cérémonie, il me donnerait une audience particulière. Je répondis par l'expression de mon respect et par une profonde inclination. Mais il ne s'était arrêté qu'un moment, et il se dirigea vers la salle du trône, suivi de tous ceux qui étaient dans l'antichambre...

Lord Castlereagh me dit alors obligeamment que si j'avais plaisir à assister à la cérémonie, je pouvais le suivre, ce que je fis en le remerciant de cette faveur.

Placé à peu de distance du prince, au milieu des ministres et des grands dignitaires de la couronne, le cardinal vit d'abord entrer la députation de la Chambre des Pairs. Elle était fort nombreuse et comprenait l'évêque de Londres, celui de Canterbury et d'autres dont il observait curieusement le costume : une sorte de grande chemise, dit-il, avec manches très larges et plissées, traversée par une écharpe noire, costume qui, dans son ensemble, est « d'un bel effet et ne manque pas de dignité ». Parvenu au pied du trône, le président lut son adresse, le prince sa réponse, et la députation, après un profond salut, se retira à reculons. Le Régent se rendit alors dans ses appartements, pour donner au président l'audience d'usage, puis rentra dans la salle, où la Chambre des Communes fut reçue avec le même cérémonial traditionnel.

Mais ce qui n'était certes pas dans les traditions, c'était la présence, près du trône du roi d'Angleterre, pendant une solennité toute officielle, en face des évêques de l'Église établie, d'un prince de la sainte Église romaine, en grand costume de cardinal. Aussi le ministre du roi de Sardaigne, frappé de la nouveauté du spectacle, l'aborda-t-il en lui disant :

— Si on demandait à Votre Éminence ce qui la surprend le plus dans cette cérémonie, ne pourrait-Elle pas répondre, comme ce doge venu à Versailles pour porter des excuses à Louis XIV : « C'est de me voir ici ! »

Quand la députation des Communes se fut retirée, ce fut le tour des ambassadeurs d'être admis auprès du prince.

— Maintenant, c'est Votre Éminence qui va passer, dit le comte de Fernan Nuñez au ministre du Pape.

Mais, à sa grande déconvenue, celui-ci vit le chambellan de service introduire tout d'abord l'envoyé du roi d'Espagne. Cette circonstance fut la seule, écrivait-il, « qui troubla sa satisfac-

tion ». Toutefois il n'était guère surprenant que, dans une cour protestante, les cardinaux n'eussent point le pas sur les ambassadeurs et que, le Pape n'étant pas reconnu comme souverain spirituel, l'ordre des réceptions fût commandé par l'importance des Etats. D'ailleurs son émotion ne fut pas de longue durée. L'audience de Fernan Nuñez ne dura que quelques minutes, après lesquelles les portes s'ouvrirent devant le cardinal.

Impossible, écrit-il, d'exprimer les sentiments, la bonté, la politesse, l'empressement, l'intérêt et surtout la véritable effusion de cœur qui marquèrent cette audience, du commencement à la fin. Après m'avoir témoigné le plaisir qu'il éprouvait à me voir, le prince se mit aussitôt à parler de Sa Sainteté, et, avec une véritable chaleur de langage, répéta à plusieurs reprises qu'un Pape plus saint, un plus grand héros, un homme plus courageux ne pouvait illustrer notre siècle et l'Eglise romaine... Il a souvent dit que, dans toute cette guerre, aucun général à la tête d'aucune des armées de toutes les nations n'a réglé les choses avec plus de sagesse, et combattu avec plus de valeur que Pie VII à la tête de l'Eglise catholique. Ce qu'il avait admiré par-dessus tout, c'était la grande sagesse de la conduite du Saint-Père..., sa tolérance et son indulgence dans des circonstances très difficiles, quand le bien de la religion et de l'Etat le réclamait, et ensuite, sa résistance jusqu'à la perte du trône et de la liberté lorsqu'Elle avait cru que son devoir l'exigeait. Bien que lui-même (voici la phrase dont il se servit pour dire qu'il appartenait à une religion différente de la nôtre) *eût, par suite de son éducation, des convictions différentes*, il savait tout le prix de la conduite du Saint-Père, sa vertu, ses mérites; il ne le cédait à personne dans l'admiration, l'estime et l'intérêt qu'il lui portait, et était prêt à lui en donner la preuve en toute occasion.

A ces choses que, loin d'amplifier et d'embellir, j'abrège, parce qu'il m'est impossible de me souvenir de tout, et parce que je craindrais qu'on crût à de l'adulation de ma part, il en joignit tant d'autres si flatteuses pour Sa Sainteté que j'en demeurai confondu (*estatico*), débordant de joie, et que je ne suis pas encore remis de mon émotion.

J'exprimai de mon mieux les sentiments que me faisait éprouver ce discours, sentiments que le Saint-Père partagerait sûrement quand je le lui aurais fait connaître. J'ajoutai qu'assurément le Pape méritait ce que S. A. R. disait de lui, non seulement par toute sa conduite et toutes ses souffrances (je lui citai divers faits propres à exciter sa compassion et son admiration), mais encore à cause de l'estime particulière et de l'attachement qu'il professait pour S. A. R. et pour la nation anglaise. Je parlai de la confiance que Sa Sainteté plaçait dans le puissant appui de l'Angleterre et j'abordai alors la question de la reprise de la totalité de ses Etats.

Le gouvernement britannique — Consalvi le savait — attachait une grande importance à ménager l'Autriche; aussi s'empressa-t-il d'informer le Prince Régent que M. de Metternich lui avait déjà donné les assurances les plus formelles relativement aux Léga-

tions et que l'empereur François les avait confirmées à diverses reprises. Il n'y avait donc à craindre que de voir attribuer ces pays à d'autres souverains, à titre de compensation. C'est contre ce danger que le Pape invoquait son appui. Et, ajoutait habilement le cardinal, « Sa Sainteté se flatte d'avoir un titre particulier à cette protection, Elle qui a préféré perdre son trône et sa liberté que de fermer ses portes à l'Angleterre et d'entrer dans la coalition française formée contre elle ».

Comment résister à des arguments aussi frappants? Le Prince Régent se montra, en effet, très empressé à répondre qu'il marcherait de concert avec l'Autriche, et il promit formellement que de son côté il soutiendrait au Congrès de Vienne les intérêts du Saint-Père. Il accepta et remit à Castelreagh le Bref et la lettre du Pape, se promettant de les faire traduire pour les mieux entendre. « Il ne m'a pas parlé de réponse », remarque Consalvi ; et il ne le pouvait guère, on doit le reconnaître. L'acte 13 d'Elisabeth, que le lecteur n'a sans doute pas oublié, n'était pas à cet égard fort encourageant.

L'audience, qui avait duré environ une demi-heure, prit donc fin sur les plus aimables assurances. Cet accueil, les honneurs reçus, les espérances qu'il emportait, tout dépassait de beaucoup l'attente du cardinal qui ne put s'empêcher, après une relation déjà longue pourtant, d'ajouter encore :

Je n'ai pas rapporté le tiers de ce qu'il m'a dit; j'ai diminué plutôt qu'amplifié, ou du moins j'ai fidèlement reproduit ses divers propos, et croyez bien qu'ils étaient exprimés de tout cœur, avec une effusion impossible à rendre, ni par la plume ni par la parole.

Toutefois, reprend-il un peu plus loin, il faut se souvenir que c'est au ministère que la Constitution de ce pays réserve les décisions. Quelque favorables que soient les dispositions du souverain, si le ministère a des vues politiques différentes, nous n'obtiendrons pas ce que nous poursuivons. « Mais espérons dans le Seigneur, et aidons-nous nous-mêmes de notre mieux [1]... »

C'est précisément ce que Consalvi se disposait à tenter auprès du premier ministre d'Angleterre. Il obtint de lui deux nouvelles audiences, l'une de trois quarts d'heure, l'autre d'une heure et demie de durée, et pendant ces longues conférences, les deux diplomates abordèrent les graves sujets dont on lira le résumé avec autant de surprise, sans doute, que d'intérêt.

La question des revendications fut tout naturellement la première qu'ils traitèrent. On sait quelles espérances le cardinal fondait sur l'Angleterre, car déjà nous l'avons entendu rappeler

[1] *Consalvi à Pacca.* — Londres, 5 juillet 1814.

les droits personnels que le Pape avait à sa bienveillance. D'autres souvenirs et d'autres précédents pouvaient accroître encore cette confiance. N'avait-il pas existé, dès 1793, une sorte de projet d'entente entre Rome et la cour de Saint-James, en vue d'une coopération en Italie contre l'ennemi commun[1]? En 1795, Grenville répondait à des ouvertures semblables en faisant assurer le Pape que, dans tout congrès qui pourrait avoir à régler les intérêts des souverains engagés dans les guerres récentes, « les plénipotentiaires anglais seraient heureux de prêter toute leur attention aux justes réclamations que le siège de Rome pourrait présenter[2] ». Pendant la suite des guerres récentes, les Etats de l'Eglise avaient rendu des services signalés aux flottes anglaises qui croisaient sur leurs côtes[3]. Enfin, comment oublier le projet formé par le gouvernement britannique pour la libération du Souverain Pontife, lorsqu'il était détenu à Savone[4]? Etait-il donc présomptueux d'espérer que l'appui de l'Angleterre, si souvent offert au Pape aux heures du danger, ne lui ferait pas défaut quand il s'agirait de régler les conséquences de la victoire?

Consalvi, comme bien l'on pense, développa l'argument avec toute la chaleur de son zèle et attendit la réponse de son interlocuteur. Elle fut celle que nous avons déjà entendue maintes fois.

Les dispositions de l'Angleterre, écrit le cardinal, sont certainement des meilleures; non seulement on n'a pas ici de sentiment hostile à

[1] Des pourparlers furent échangés à cette époque entre les deux cours par l'entremise de Mgr Erskine, envoyé par Pie VI à Londres, et de sir John Cox Hippisley, un membre de la Chambre des Communes, résidant à Rome. Le gouvernement anglais promettait la restitution d'Avignon et du Comtat Venaissin au Pape qui, en retour, faciliterait le ravitaillement des flottes anglaises. Il fut également question de réclamations pour la Corse, car les droits du Pape sur cette île avaient été réservés lors des négociations de Paris, en 1763, et l'ambassadeur d'Angleterre les avait admis comme valables.

[2] Sir John C. Hippisley à lord Castlereagh, 3 mai 1814.

[3] Il leur était fourni des provisions et des vivres, parfois même du blé, libre de droits et à 40 pour 100 au-dessous des cours. De plus, le Saint-Père recommandait très expressément de ne ménager ni honnêtetés, ni prévenances envers ces hôtes. (Le cardinal Zelada à sir J. Hippisley, 31 mars 1794.)

[4] Ce fait, jusqu'ici entièrement ignoré, vient d'être révélé par des documents trouvés aux archives du Vatican. Il ressort d'une lettre de Hippisley au cardinal de Gregorio que des instructions précises avaient été envoyées au commandant en chef de la flotte anglaise de la Méditerranée pour l'enlèvement de Pie VII et que seul le départ du Pape, entraîné à ce moment à Fontainebleau (20 juin 1812), mit obstacle à la réalisation de ce plan. (Voy. sur ces faits l'article du R. P. Rinieri, *Civiltà cattolica*, 7 juin 1902, p. 546.)

Rome, mais on professe de l'estime pour le Saint-Père... et on a le désir de lui être utile, si on le peut. L'acceptation, malgré les lois existantes, de la lettre du Pape, ma réception avec les insignes cardinalices, fait qui cause un profond étonnement, tout cela en est la preuve. Mais, avec ces excellentes dispositions, ce cabinet part toujours du principe, fatal pour nous, qu'il ne s'agit que d'une affaire *italienne*, qui doit être *arrangée* suivant les intérêts généraux de l'Italie et non d'après les réclamations de chacun et leurs droits respectifs.

Puis, Castlereagh argua, comme l'avait déjà fait Metternich, de la cession consentie par le Pape, lors du traité de Tolentino [1], d'une partie de ses Etats. Il attachait grande importance à la chose, tant il est vrai qu'en politique les droits les plus sacrés ont peine à prévaloir contre la ratification des faits accomplis. Rien, disons-le en passant, ne saurait mieux que ces exemples justifier certaine défense opiniâtre, alors même qu'elle ne paraît plus être qu'une résistance sans espoir contre une situation réputée intangible.

En veut-on une nouvelle preuve? Il suffira de suivre le raisonnement du ministre anglais.

Comment, ajouta-t-il, Sa Sainteté pourrait-elle sur cet article se flatter d'être traitée plus favorablement même que le roi de Prusse? Eh bien! ce roi, réduit par le dernier traité (celui de Tilsitt) à 7 millions seulement de sujets, n'est plus considéré par nous que comme un prince dont les droits vont jusqu'à ce chiffre, mais pas au delà. Tout ce qu'il pourra recevoir en plus sera le résultat d'heureuses circonstances, un cadeau (*regalo*) qu'on lui fera si l'on peut, mais non pas l'acquit d'une dette.

— Mais, riposta Consalvi, toutes les proclamations des alliés n'ont-elles pas toujours parlé du rétablissement des souverains légitimes?

— Oui, dit Castlereagh, *mais avec quelques modifications nécessaires à l'objet commun*, c'est-à-dire à la conservation d'une paix durable... Chacun est tenu de faire quelques sacrifices...

— Et si on condamne, comme un abus de la force, répliqua vivement le cardinal, toutes les conquêtes de Napoléon, comment l'Europe pourra-t-elle faire de ces conquêtes la base de ses arrangements? Peut-elle perpétuer l'abus au lieu de le corriger?

Ces raisonnements, malgré leur vigueur, ne reçurent toutefois que des réponses dilatoires : il fallait, disait-on, ménager les alliés; rien n'était encore arrêté; on examinerait la question à

[1] Je me permets de renvoyer le lecteur à un travail que j'ai naguère publié dans cette même Revue (*Correspondant*, 10 septembre 1897) sur les négociations qui précédèrent la conclusion de ce traité, auquel Mgr Caleppi, le principal négociateur, était très hostile, parce qu'il craignait précisément que, lors des revendications ultérieures, on n'invoquât contre le Saint-Siège la force du fait acquis.

Vienne. Dans une seconde entrevue [1], après avoir informé Castlereagh que l'Autriche était favorable au Saint-Siège, Consalvi obtint de nouveau l'assurance « de l'intérêt que l'Angleterre prendrait au Congrès en faveur du Saint-Père... Elle souhaitait réussir et voir satisfaire les désirs de Sa Sainteté ». Cette déclaration n'était pas un engagement, pas même une promesse formelle, mais force fut de s'en contenter, et l'entretien s'engagea aussitôt sur un terrain nouveau et assez inattendu.

Grande, en effet, fut la surprise du cardinal quand il entendit son interlocuteur, renversant les rôles, solliciter à son tour, avec une chaleureuse ardeur, le concours du Saint-Père pour une question que « l'Angleterre avait très fort à cœur ». « Quelle était donc cette question? » se demandait Consalvi : celle de l'abolition de la traite des esclaves...

Je n'aurais jamais cru, écrit-il, que le gouvernement pensât à mettre en cause même le Pape; mais le fait est que l'extinction de ce commerce barbare est ici tellement désirée que les voix de l'humanité et de la justice ont fait complètement taire chez ce peuple, pourtant commerçant, les voix de l'intérêt. Non seulement il a déjà proclamé cette abolition dans toute l'étendue de ses possessions, mais il poursuit, avec une incroyable ardeur, l'extension de cette mesure auprès de toutes les autres nations, et ne conclut plus aucune paix sans l'imposer.

En effet, lors du traité de Paris, lord Castlereagh l'avait exigée de la France; puis, sur les observations de cette cour qui se disait obligée par l'état de ses finances d'en différer l'exécution, il avait consenti à accorder un délai de cinq années. Mais, « pour ce seul fait, il fut vivement attaqué au Parlement, et dut reprendre l'affaire, afin d'obtenir, par des notes et par de bons offices, que le roi Louis XVIII ne profitât pas de cette concession ».

Aussi, continue le cardinal, veut-on, au prochain congrès, en faire une clause générale, pour que l'interdiction d'un commerce que tous ici appellent *infâme* soit absolument universelle. Milord m'en parla avec la plus vive insistance, voulant me démontrer que la religion et la cause de l'humanité devaient déterminer le Saint-Père plus que personne à user de son influence auprès des puissances catholiques et spécialement de l'Espagne et du Portugal, les plus attachées à la continuation de la traite, afin que l'intérêt n'étouffât pas chez elle les nobles sentiments. Il conclut que je devrais me faire autoriser par le Souverain Pontife à soutenir et à poursuivre au Congrès cette abolition, chose d'ailleurs, ajouta-t-il, qui rendra le Pape très populaire dans notre pays tout entier, et lui sera un haut titre de gloire.

Je répondis en rappelant que le Saint-Père n'avait pas négligé de s'occuper de cette question, avant que personne l'y conviât, et qu'il

[1] *Consalvi à Pacca*. Londres, 5 juillet 1814.

avait fait des démarches auprès de diverses nations; mais celles-ci, s'il m'en souvenait bien, s'étaient défendues, en affirmant que ce commerce est un moindre mal, si ce n'est même un bien, car ces peuplades barbares, toujours en guerre entre elles, avaient autrefois coutume de tuer les prisonniers, tandis que, depuis la traite, elles les laissaient en vie pour les vendre. J'ajoutai que je ne manquerais pas d'en écrire au Saint-Père avec toute l'insistance qu'il désirait [1].

Lord Castlereagh aborda à ce moment un sujet qui, par sa gravité et l'intérêt qu'y attachaient l'un et l'autre des interlocu-

[1] Pour confirmer ces dispositions, Castlereagh adressait, peu de jours après, à Consalvi, alors à Paris, copie de la circulaire qu'il avait remise aux ministres d'Autriche, de Russie et de Prusse, les informant de la convention faite avec la France, au traité de Paris, relativement à la traite. Cette circulaire, disait-il, était destinée à *être mise sous les yeux du Pape*. Consalvi la transmit aussitôt en faisant observer que la pièce, rédigée dans les formes les plus solennelles, marquait une époque, parce qu'elle se trouvait être la première communication « directe, officielle et ouverte » entre le Saint-Siège et le gouvernement anglais depuis des siècles. Espérons que ce n'est qu'un point de départ, ajoutait-il, en insistant sur l'utilité de correspondre aux vues d'une « si généreuse » nation qui poursuivait avec enthousiasme cette croisade humanitaire. Puis, sans attendre la réponse de Rome, il s'empressa d'envoyer, en son nom personnel, au ministre anglais une note, dont le contenu, contre toute attente, fut communiqué à la Chambre des communes, accompagné d'expressions respectueuses à l'égard du Saint-Siège.

Le cardinal Pacca, au nom du Saint-Père, se montra favorable au projet : le déplaisir de l'Espagne et du Portugal ne pouvait, disait-il, arrêter un instant la coopération du Pape, qui, en dehors de la satisfaction qu'elle causerait en Angleterre, répond aux principes de justice et d'humanité dont le Saint-Siège est le premier défenseur.

Cette approbation générale ne suffit pas à Consalvi et il demanda qu'on précisât la réponse à faire sur les intentions du Souverain Pontife en termes ne pouvant prêter à aucune équivoque, attendu que « si on parle en termes douteux le gouvernement anglais pourrait y voir une *finesse italienne* (ces mots sont en français dans le texte), qu'à l'étranger on est toujours disposé à soupçonner chez les Italiens, et beaucoup plus encore chez les Romains », et l'effet en serait très fâcheux.

Le pro-secrétaire d'État répliqua aussitôt par une lettre destinée à être présentée à lord Castlereagh et qu'accompagnait la copie des trois Brefs adressés par le Pape à la France, à l'Espagne et au Portugal. Il chargeait Consalvi de joindre tous ses efforts à ceux du cabinet anglais, et concluait en disant que « si la réunion de leurs démarches atteignait le but désiré, le Saint-Père, heureux de voir abolir un commerce si contraire aux principes de l'humanité, éprouverait encore un infini plaisir d'avoir pu concourir à l'accomplissement des vœux de la plus généreuse, de la plus loyale et la plus humaine des nations, nation qui a donné la première à l'Europe l'exemple du désintéressement, en interdisant dans ses États cet odieux commerce ».

Il est à penser que ce langage dut enfin satisfaire et l'ambassadeur et le ministre. (*Consalvi à Pacca*, Londres, 5 juillet, Paris, 25 juillet et 17 août. *Pacca à Consalvi*, 22 juillet et 19 septembre.)

teurs, devait les occuper longuement. Il ne s'agissait de rien moins, en effet, que de la question religieuse, et de la situation des catholiques dans la Grande-Bretagne. Leur émancipation ne fut obtenue, on le sait, que quinze ans plus tard et l'histoire en a été bien des fois écrite. Mais ce que l'on ignore, je crois, entièrement, et ce que les lecteurs du *Correspondant* seront les premiers en France à connaître[1], c'est la négociation absolument secrète qui fut ouverte à Londres, dès 1814, entre les deux hommes les plus qualifiés pour la suivre : le cardinal secrétaire d'État du Pape et le premier ministre du roi d'Angleterre. Elle avait pour objet non pas une entente officieuse sur une question partielle, mais bien une sorte de concordat; le chef du cabinet anglais prenait lui-même l'initiative de ces pourparlers; enfin, comme s'il eût voulu donner plus de poids à la chose, c'est le négociateur même du Concordat français qu'il choisissait pour recevoir ses ouvertures. L'inattendu de ces circonstances n'échappe à personne, mais pour mieux apprécier encore la portée exceptionnelle de ce projet, il faut considérer la place faite alors à l'élément catholique dans le Royaume-Uni. Essayons de le rappeler en quelques mots avant de poursuivre ce récit.

Vicomte DE RICHEMONT.

La fin prochainement.

[1] Les écrivains les plus compétents, en Angleterre, sur ces matières, auxquels j'ai tenu à recourir, m'ont confirmé la nouveauté de ces révélations. En effet, il ne semble pas qu'il ait jamais été rien publié sur ces questions, traitées dans le plus grand secret, et, comme elles le furent de vive voix entre Consalvi et Castlereagh, il est à penser que les dépêches du cardinal à sa cour sont les seuls documents écrits qui nous en aient conservé le récit. La principale revue catholique de l'époque, *The orthodox Journal*, qui donnait toutes les nouvelles religieuses du mois, ne fait même aucune mention de l'arrivée ni du départ de Consalvi. C'est un devoir pour moi de remercier ici de leur obligeance M. Wilfrid Ward, l'éminent historien du cardinal Wiseman, M. J. Gillow et le chanoine Moyes.

L'IRRÉDUCTIBLE FORCE[1]

XII

En pénétrant dans le *hall* du *depôt*, par la matinée douce, sous le ciel gris, Jacques éprouva plus vive la joie anxieuse qui, depuis la veille, ne l'avait pas quitté.

Toute la nuit, il l'avait passée dans la fièvre de l'attente.

A peine assoupi, il s'éveillait brusquement, ayant l'impression qu'il oubliait quelque chose d'important, qu'il allait manquer une occasion grave par sa faute. Dès qu'il reprenait conscience, sa pensée se reportait tout de suite à la scène qui venait d'avoir lieu; il revoyait l'attitude de Delphine, rigide, les traits tirés, se rappelait sa phrase : « Je vous en prie... » se laissait aller à des espérances folles et à un besoin de reconnaissance, — presque tout de suite arrêté, étranglé de la crainte qu'elle se reprît, qu'elle lui en voulût, qu'elle ne vînt pas... Il imaginait ses pensées, aurait voulu les discuter avec elle, s'exaspérait de leurs conséquences, prenait des décisions extrêmes...

Levé trop tôt, il avait fait sa toilette et déjeuné en hâte : à tout instant il s'attendait à entendre frapper à sa porte, à voir entrer le mulâtre de service, qui lui tendrait le mot de Delphine, par quoi elle s'excuserait, dirait l'inutilité du départ. Il était parti avant l'heure, dans la même crainte qu'elle se ravisât au dernier moment, lui téléphonât tout à coup que son mari était revenu à l'improviste, qu'elle-même se sentait souffrante, ou simplement qu'elle n'irait pas le retrouver parce qu'elle ne le voulait pas. Il lui semblait que, lui parti, elle se trouverait plus engagée. Et, parce qu'il n'avait rien reçu d'elle, son espérance s'était confirmée.

Dans la gare, il s'appliqua à penser et à agir comme si le but de son voyage n'eût été qu'une simple promenade, une excursion sans importance. Il lui semblait qu'en adoptant cette manière de voir, il mettait certaines chances de son côté, facilitait en quelque manière sa rencontre, ce soir, avec Delphine.

Il se força à prendre intérêt à la bousculade des voyageurs devant le tourniquet qui précédait les guichets; chacun grave, froid, sans aucun souci de politesse, poussait les autres pour

[1] Voy. le *Correspondant* des 10 et 25 août, et 10 septembre 1905.

passer le premier, tâchait à prendre son ticket avant son voisin, celui-ci d'ailleurs agissant de même et aucun ne récriminant. Il avait déjà remarqué cette brutalité de mœurs dans tous les endroits publics. Il voulut y voir une marque du caractère américain dans ce qu'il avait de plus opposé à sa propre nature, donnant cours à son instinct de lutte jusque dans les détails de la vie.

Trois Indiennes du bourg voisin de Caughnawaga, la figure plate inexpressive, les jambes dans des bottes de cuir brodé, des enfants sur le dos, sous les shawls de couleur vive, se tenaient dans un coin, silencieuses, attendant l'heure du train. Jacques s'amusa un instant de leur costume pittoresque, de la gibbosité monstrueuse des enfants attachés sous le shawl, endormis.

Sur le *trac*, en attendant le départ, il voulut occuper son anxiété, chercha la formule de la gare : un monde hâtif, inquiet, parmi des machines formidables et lentes, dans le halètement étourdissant de la vapeur, accompagné du tintement clair, monotone, des cloches, coupé du fracas brusque des chariots sur les plaques, vers une trouée de lumière, éblouissante, au reflet cru.

Enfin, le train parti, il lui sembla, — et il se rendait compte de l'absurdité de cette impression, — qu'une importante difficulté, sinon la plus forte, était surmontée, qu'il avait une certitude plus grande de voir Delphine.

Dans le wagon, peu de voyageurs se trouvaient.

En face, de l'autre côté du couloir, une jeune femme, vraiment jolie, jouait avec sa petite fille, un bébé blond, sérieux, qui, avec cette insistance quelquefois si gênante des enfants, ne quittait pas Jacques des yeux. Plus loin, au bout d'une banquette, un homme de carrure épaisse, le visage très rouge sous la toque, fermier ou marchand de bestiaux, mâchait continuellement quelque chose, tout en parlant sans cesse à un interlocuteur que Jacques ne voyait pas.

D'abord, Jacques voulut s'intéresser à la fuite, derrière la vitre, du paysage de neige. La ligne suivait le Saint-Laurent, chaos immobile de glaces et de neiges grises, strié, par instants, d'un chemin jalonné de balises, rapidement aperçu, et qui, entre deux remblais de neige, joignait les deux rives. Puis, c'était la plaine blanche, plate, monotone, coupée de haies parallèles, longues, déchirée des touffes brunes des arbres, percée des fermes aux fumées droites, et qui, très vite, filait en arrière.

A ce moment seulement il remarqua que le ciel était gris, un couvercle plombé et menaçant. Il songea aussitôt que c'était la première fois qu'il le voyait ainsi depuis son arrivée au Canada. Et il s'ennuya de la chose comme d'un commencement de malchance.

Presque tout de suite, le froid congela l'humidité, dépolit les vitres. Avec un journal, Jacques voulut enlever la mince couche de glace; mais elle se reforma immédiatement, dessinant des demi-cercles. Il dut y renoncer.

Eclairé du reflet cru de la neige derrière les vitres opaques, le wagon glissait sans secousse, presque sans bruit.

Les noms des stations, Sault-au-Recollet, Saint-Vincent-de-Paul, Terrebonne, l'Epiphanie, tous noms français, se succédaient, dénaturés par une voix gutturale avec l'accent anglais.

Dans les arrêts, Jacques entendait la voix monotone du gros marchand de bestiaux, qui racontait une anecdote, un profit inespéré et qu'il avait été assez *sharp* pour s'attribuer : il ponctuait chaque phrase de « *Well, well...* », prononcés *wâl*, mâchant toujours en parlant.

« *Well, so the gent said... Well, said he, do yo wish to make a ten-dollar bill, man?... Well... Guess, can't say, sir, said I, well I'd rather know first, you freeze on... Well, very well, said he...* »

La cloche tinta, lente, claire : le train repartit.

Jacques déplia un journal, recommença trois fois l'article de tête, intitulé : le *Boodler La Rochelle*, où le sénateur Poirier attaquait en termes violents l'honnêteté de son concurrent aux élections municipales. Mais il s'aperçut qu'il ne pouvait attacher aucun sens aux phrases qu'il lisait.

Il ferma les yeux, appuya sa tête contre la paroi, et, bercé par le ronronnement doux du train en marche, s'assoupissant peu à peu, dans une détente nerveuse, il assista à la fuite confuse de ses pensées :

« Qui pourrait l'empêcher de venir? — songea-t-il. — La peur du monde?... Ses scrupules de conscience?... Oui, parce qu'elle m'aime, elle peut vouloir sacrifier son amour... et me sacrifier, moi... Mais elle ne m'eût pas laissé partir... Que pense-t-elle en ce moment?... Qu'a-t-elle pensé depuis hier?... Elle, au moins, sait déjà si elle viendra ce soir... Mais elle m'aurait certainement prévenu... Quelle toilette aura-t-elle? Sa robe grise *rough*... Les pensées tournent sans cesse..., comme des colombes dans un colombier. De qui est cette comparaison?... Il faudrait dire plusieurs colombiers... Oui. Il y a comme des plans de conscience superposés... Et les pensées qui passent, celles qui vous font agir, parler comme tout le monde, ce ne sont presque jamais les plus importantes... Pourquoi les romanciers semblent-ils toujours l'ignorer?... Chaque individu occupé sans cesse par une seule idée absorbante, qui le retire du monde où il vit, c'est absurde... Un tel homme serait un maniaque..., ou une brute... Il y a une vie

réflexe..., toute de surface..., qui accompagne à tout instant la vie profonde... Ainsi, depuis que j'aime Delphine, sa pensée ne cesse pas de vivre quelque part en moi : elle accompagne tous mes actes, toutes mes pensées..., et cependant... Viendra-t-elle ce soir? Si Totoche avait envoyé une lettre anonyme à Cérences!... S'*il* était rentré à l'improviste... Comme je voudrais qu'*il* meure... Etre son mari et être ce qu'il est... *Berthier function... Wâl! wâl!* Encore cet individu qui parle de ses extra-dollars... Que peut être sa vie?... Pourquoi vit-il puisqu'il n'est rien pour Delphine?... Comment ai-je pu vivre moi-même avant?... Quelle vie absurde, sans but!... Mais je l'attendais... C'est cela. Oui. Je savais déjà que je la rencontrerais... »

On arrivait à *Three Rivers*. Il descendit sur le quai, marcha le long du train, respirant l'air vif. Derrière la gare, il apercevait la ville, importante, quelconque, des cheminées d'usine, la tour de la cathédrale. Il pensa : « Je pourrais très bien vivre ici avec elle. Nous prendrions nos habitudes... »

L'air froid lui piquait les paupières. Il regarda le mouvement des voyageurs. Un homme d'équipe passa près de lui, tapant de son marteau les roues qui rendirent un son clair. Un groupe de paysans dans des peaux de bique longues, la toque enfoncée, s'arrêta un instant. Jacques entendit l'un d'eux qui disait, avec l'accent bas normand, chantant : « Dis-moi pas ça! Je l'y ai gréé un char... » Il s'étonna qu'ils pussent rire, essaya de deviner la cause de leur joie.

Il s'aperçut que depuis qu'il était descendu et à mesure qu'il faisait davantage effort pour s'intéresser aux menus détails, il sentait croître son angoisse.

Quand il rentra dans l'air chaud du wagon, il vit que la jeune femme et sa petite fille ne s'y trouvaient plus. Il en éprouva un désappointement.

Le train repartit, tandis que tintait lentement la cloche claire de la machine. Il voulut regarder un album illustré. Mais au lieu d'attacher un sens aux plaisanteries, il pensa : « Si elle était en ce moment près de moi, voudrait-elle lire aussi? »

Puis, tout de suite, sa préoccupation le ressaisit, lancinante.

« ... Si elle allait ne pas venir, que deviendrais-je?... Pourquoi ne pas lui avoir téléphoné ce matin!... Au moins, je serais fixé maintenant... Cette torture de l'incertitude... Comment m'occuper jusqu'à ce soir? »...

Et, jusqu'à son arrivée à Québec, il passa son temps ainsi, tantôt trouvant des motifs d'avoir confiance, tantôt repris brusquement par son angoisse, tantôt encore en soudaine et aveugle révolte, avec l'irréfrénable volonté de renverser et de faire disparaître tout ce qui pourrait faire obstacle entre Delphine et lui...

Dans la voiture, à l'arrivée, et pendant toute la montée jusqu'à la ville haute, son inquiétude s'accrut encore, et, en même temps, la pénible impression physique de contraction de la poitrine, de tiraillement des nerfs. Il ne voulut pas regarder le merveilleux panorama qui s'étendait à mesure qu'il montait, — en bas, le Saint-Laurent, élargi en mer glacée ; plus loin, la campagne blanche ondulée, à perte de vue sous le ciel plombé, — il ne l'aperçut que distraitement et comme à regret. Il craignait de déflorer ses impressions, se réservait d'en jouir seulement quand Delphine serait près de lui.

Ce fut le même subtil et naïf sentiment qui, à l'hôtel et son appartement retenu, le poussa à ne pas s'approcher de la haute fenêtre double. A tout ce qu'il voyait, pensait ou seulement imaginait, il voulait pouvoir rattacher le souvenir de Delphine. Il lui paraissait donc naturel de l'attendre pour voir, penser, sentir.

Il s'installa lentement, fit monter des fleurs de la boutique du hall, s'attarda à les disposer dans les vases, sur la table, dans le salon voisin.

Comme il lui restait encore deux heures à perdre avant le dîner, il descendit dans le hall. Il lui semblait impossible de sortir de l'hôtel, de s'écarter le moins du monde — par crainte, contre toute raison, que Delphine eût devancé l'heure, pris un autre train, et que lui-même ne se trouvât pas là au premier instant. Il sut gré au suisse de l'hôtel de son apparence tranquille de bon géant : il lui sembla que tout devait bien se passer tant que cet homme ne quitterait pas sa place. Cependant, s'étant assis dans l'un des *rocking-chairs* et de façon à pouvoir surveiller la porte, il retrouva son angoisse, subitement aiguë, quand, à plusieurs reprises, un employé du télégraphe apporta une dépêche.

Chaque fois, il se levait, s'approchait nonchalamment du suisse, demandait, en affectant l'indifférence : « *Nothing for me?*[1] » et éprouvait une immense joie mêlée de reconnaissance quand le géant lui avait répondu de sa voix basse, conciliante : « *No sir, nothing yet*[2]. »

Une fois, il sentit une véritable fureur contre un Américain qui continuait à parler au suisse : *Say, janitor...* demandait des renseignements sans se presser, empêchait l'autre de regarder l'adresse de l'enveloppe qu'un porteur venait de lui remettre. Il s'approcha, interrompit le Yankee.

Il avait inventé ce prétexte d'une dépêche importante, qu'il attendait, pour pouvoir s'informer à tout instant, ne pas paraître ridicule.

[1] Rien pour moi?
[2] Non, Monsieur, rien encore.

Par une contradiction dont il ne pouvait se défendre, et à mesure que l'heure passait, c'est-à-dire à mesure que ses chances de voir Delphine augmentaient, ses inquiétudes, son énervement, toute son angoisse croissaient. Il sentait comme une appréhension de détresse.

Dans l'immense salle, pendant le dîner, il s'énerva de la liste trop longue des plats, du service pas assez rapide. Bien que le train de Delphine ne dût arriver qu'après dix heures, il avait hâte d'avoir fini, d'être ailleurs. Il épiait les maîtres d'hôtel, les garçons qui entraient, tous en même temps, militairement, se répandaient dans la salle. Il s'attendait à tout instant à voir l'un ou l'autre apporter la dépêche et la lui remettre.

Cependant il voulut se distraire, regarda ceux qui se trouvaient là. Il remarqua que la plupart étaient Américains et jeunes mariés; la jeune femme donnait des ordres avec l'accent yankee, riant haut, l'allure assurée; le jeune homme, au contraire, répondait à mi-voix avec un sourire gêné. Il compta treize couples. Devant chacun se trouvait uniformément une bouteille de champagne, le col doré, qui se frappait dans un seau de glace.

Jacques se rappela des plaisanteries entendues sur le classique *honeymoon trip* [1] à Québec, des nouveaux mariés de New-York : et il se reprocha en même temps cette remarque tandis qu'il aurait pu s'amuser de la chose le lendemain avec Delphine.

Le dîner achevé, il revint dans le hall, prit un journal au hasard et s'assit, les yeux rivés sur l'horloge. A plusieurs reprises, il compta les secondes.

Comme l'heure approchait, il songea :

— Le train arrive en gare... Il lui faut le temps de descendre, de chercher un porteur... Elle a des mouvements si lents parfois... Pourvu qu'elle ne rencontre personne... Ce niais de Poirier...

Il s'exaspéra contre le sénateur en imaginant qu'il avait pu rencontrer Delphine. Il fut obligé de se lever, de marcher.

Il regrettait de n'être pas allé au-devant de Delphine, quoiqu'il eût décidé avec elle qu'il ne devait point s'y trouver. Cette précaution lui paraissait absurde maintenant. Au moins, en ce moment même, il saurait, il serait déjà fixé...

Il essaya de se rappeler le parcours à travers la ville, après la montée; il fit des calculs, se donnant des marges. Il inventa aussi des causes de retard : les porteurs à l'arrivée n'étaient pas assez nombreux; un cheval s'était dételé...

Enfin le suisse se leva, se dirigea vers la porte.

Les voyageurs entraient, deux nouveaux couples américains, un clergyman accompagnant une femme âgée.

[1] Voyage de noces.

« Pourquoi n'est-elle pas la première?... Puisque cette femme en noir est déjà là, ne pourrait-elle y être aussi... Ne sait-elle donc pas dans quel état je suis?... Non, c'est exprès pour... »

Mais, en même temps que ces pensées s'ébauchaient presque simultanément dans son esprit, il avait déjà la certitude que Delphine n'était pas avec ceux qui entraient.

Il essaya encore de raccrocher son espoir. Elle avait voulu s'attarder à la gare pour laisser au flot des voyageurs le temps de s'écouler. Ou encore elle avait rencontré quelqu'un, s'était fait conduire à un autre hôtel pour venir le rejoindre après. Elle allait arriver tout à l'heure. Un instant, il fut certain que cette hypothèse était la vraie, en voulut un peu à Delphine de n'avoir pas su éviter le fâcheux.

Il s'approcha encore du suisse, demanda avec un ton de voix qui l'étonna lui-même, lui fit penser que l'autre allait s'apercevoir :

— *This is not the Montreal express, is it*[1]*?*

Et, bien qu'il fût certain de la réponse que l'homme allait lui faire, il lui sembla que le ton même de sa question devait lui en imposer une autre et qui serait au gré de son désir.

La phrase : « *Beg your pardon, sir, it is*[2] » avec le ton conciliant, et telle qu'il l'avait prévue, lui causa un véritable désappointement.

Il s'obstina à attendre, en se donnant des limites, qu'il dépassait. Une idée lui vint : pourvu qu'elle n'eût pas manqué le train.

Il revint s'informer. La réponse : « *This was the last night train, sir. Next train at six thirty to-morrow morning*[3] », avec toujours le ton bienveillant, rassurant, lui donna un espoir. Après tout, Delphine avait pu être retardée, empêchée au dernier moment. Elle avait pris le train de nuit. Mais comment ne l'avait-elle pas prévenu?

En même temps qu'il se posait cette question, le suisse lui remit une enveloppe blanche, disant avec un ton satisfait et comme s'il prenait part à la joie qu'il allait causer :

— *There's your telegramm, sir*[4].

Le papier portait seulement : « Impossible partir. »

XIII

Pendant qu'il se dirigeait, de bonne heure dans l'après-midi du surlendemain, vers l'avenue Mac-Tavish, Jacques se demandait

[1] Ce n'est pas encore l'express de Montréal, n'est-ce pas?
[2] Pardon, Monsieur, c'est l'express.
[3] C'est le dernier train de nuit, Monsieur. Prochain train à 6 h. 30 demain matin.
[4] Voici votre télégramme, Monsieur.

encore quel motif il invoquerait pour forcer la porte, si Delphine refusait d'abord de le recevoir.

Au premier moment, il avait éprouvé une révolte brutale, aveugle, comme une montée soudaine, irréfrénable, de haine, — peut-être le besoin de tuer. Puis il avait voulu examiner les choses et pris des décisions extrêmes.

Rentré la veille à Montréal, il avait espéré trouver une lettre d'elle. Toute la nuit il s'était ingénié à découvrir des explications raisonnables de son silence. Depuis deux jours il vivait dans une angoisse tantôt sourde, tantôt aiguë, toujours également douloureuse.

Maintenant il fallait à tout prix qu'il la vît.

Quand Hortense lui répondit d'un ton rogue, hostile, et ainsi qu'il l'avait prévu, que Madame ne recevait pas, il insista, se rendant compte de l'inconvenance, pria de répéter qu'il n'avait qu'un mot à dire, un renseignement à demander.

Mais sitôt que la femme fut revenue et l'eut introduit, sans mot dire, dans le petit salon, il n'éprouva plus que la crainte d'avoir froissé Delphine par son insistance.

Pendant qu'il occupait son attente à écouter le bruit de ses pas, dans la chambre au-dessus, il ne se rappela plus rien des griefs qu'il avait contre elle, des reproches qu'il avait préparés, se désespéra seulement de ne pouvoir deviner, au moment même, ce qu'elle pensait.

Quand elle entra de sa démarche lente, un peu balancée, et lui tendit la main, le bras haut, le buste légèrement penché en avant, il demanda très vite, à voix presque basse :

— Que s'est-il passé? Ce que j'ai souffert, je ne puis pas vous le dire.

Elle le regarda de son regard tranquille, un peu étrange, dit simplement :

— Il ne s'est rien passé, mon ami. Je n'ai pas pu.

Il s'étonnait toujours de la trouver au premier abord plus froide, plus loin de lui qu'il ne l'avait imaginée.

Ses traits tirés, ses paupières cerclées de bleu, sa pâleur, l'expression de fatigue de son visage, eussent dû lui dire, en dépit du calme qu'elle affectait, combien elle-même avait souffert durant ces deux jours et quelles luttes s'étaient livrées en elle. Cependant, il ne voulut rien voir que ce calme. Et, parce qu'il comprit que quelque chose était changé en elle, ne lui appartenait plus, il sentit renaître tout à coup la fureur brutale, irraisonnée qu'il avait sentie la veille.

Elle s'était assise très droite dans le fauteuil. Il prit place machinalement en face d'elle. Et, sans attendre, il commença, se

contenant d'abord, puis se laissant aller, s'échauffant à mesure :

— Qu'est-il arrivé?... Ces deux mots... et puis rien!... Si vous saviez ce que j'avais pensé, imaginé, dans le train, en allant..., et encore à l'hôtel là-bas, en arrivant. Je comptais les heures, les minutes... Je ne pensais qu'à ce moment, où vous alliez venir, où vous seriez près de moi. C'était ainsi : je n'osais même pas regarder dehors. Je ne voulais rien voir sans vous... Et pourtant je me faisais des raisonnements. Je luttais contre moi-même pour m'empêcher d'espérer... Mais malgré moi... Oh! cette torture en vous attendant!... Et puis votre dépêche... Pas même une lettre... qui m'eût expliqué, au moins, qui m'eût dit qu'il n'y avait pas de votre faute, que vous regrettiez, que sais-je?... Non, rien... Vous deviez pourtant savoir dans quel état j'étais, à quel point j'allais souffrir... Mais enfin vous n'avez pas voulu cela. Dites? Ce n'est pas possible... Un caprice. De la coquetterie. Oh! ce serait trop laid. Ce ne serait pas vous. Ce serait lâche..., lâche..., lâche!...

Elle l'écoutait toute droite, immobile, pendant qu'il criait l'injure.

Le regardant toujours fixement, de son regard étrange, elle demanda, avec quelque chose de grave, d'un peu triste dans le ton :

— Mon ami, vous n'avez pas cru cela de moi, n'est-ce pas?

Mais il souffrait sincèrement et il ne remarqua, ne voulut voir que le calme de sa voix, de toute sa personne, qui l'irrita encore. Il demanda désespérément :

— Alors, pourquoi, pourquoi, pourquoi?...

Elle reprit, du même ton, mais un peu suppliant. Elle le voyait très malheureux et elle voulait qu'il comprît, qu'il l'excusât :

— Moi aussi j'ai souffert, mon ami. Voici. Je n'ai pas pu. Je ne sais comment vous expliquer. Je voudrais tant que vous me compreniez pourtant! que vous ne pensiez plus... De la coquetterie... Oh!... En rentrant avant-hier, et dans la nuit après, je n'ai pas dormi. Il me semblait qu'il y avait une lutte terrible en moi. C'était..., oui..., tout ce qu'on m'a appris, tout ce que j'avais pensé..., comment vous dire!..., tout ce qui me fait ce que je suis..., eh bien, il me semblait que tout cela me jugeait..., me condamnait... Est-ce que je puis vous expliquer?... Je pensais à mon père, à ce qu'il voulait que je fusse... Enfin, c'était comme si j'étais sur le point de renoncer à être moi-même. Et je ne pouvais pas, je ne pouvais pas!...

Il voulait garder sa rancune. Il dit avec un ton de sarcasme :

— Vous ne m'aimez pas. Voilà tout.

Elle reprit, toujours avec son accent sérieux, un peu triste, car en comprenant sa souffrance, elle oubliait la sienne :

— Non, ce n'était pas cela. Croyez-moi. Je vous assure que ce n'était pas cela... C'était quelque chose de plus haut que cela, de plus fort... Si vous étiez catholique pratiquant, vous me comprendriez. Mais vous l'êtes de famille, de race, vous devez me comprendre, il faut que vous me compreniez... Eh bien, écoutez-moi, oh! je vous parle sincèrement... Je n'ai jamais su jusqu'à ce moment à quel point j'étais... catholique et Canadienne..., catholique surtout...

Il dit, le ton bref :

— Non. Je vous avoue. Je ne comprends pas.

Mais, en même temps qu'il parlait ainsi, il lui semblait qu'il se forçait à ne pas comprendre, qu'il voulait se placer à un point de vue faux, étranger, au point de vue auquel aurait pu se placer Parennes, par exemple, et tandis qu'il admettait déjà en lui-même que ce qu'elle disait était juste et vrai, *ici*, et pour elle, et qu'elle n'aurait pu agir autrement qu'elle l'avait fait.

Elle reprit, cherchant des mots, des raisons, voulant à toute force, maintenant, qu'il comprît et qu'il admît.

— Mon ami, je voudrais tant!... A Paris, je sais, dans une certaine société, on pense que le mariage... cela n'a pas d'importance, n'est-ce pas?... et que, dès qu'on s'aime... ou qu'on croit s'aimer... Mais ici, — et en France aussi, dans un certain monde, j'en suis sûre, — le mariage..., c'est une affaire de tradition, de religion, de conscience... C'est quelque chose qu'une femme qui se respecte ne peut pas, — comment vous dire? — ne peut pas oublier, répudier. Enfin, pour nous, le mariage c'est véritablement, oui, un sacrement..., c'est-à-dire une force qui arrête, qui repousse l'autre, — qui pourtant est si grande! — une force qui vous empêche de faire...

Elle acheva plus bas :

— Ce qu'on sait qu'on ne doit pas faire.

Il dit seulement, se rendant compte de la banalité, mais très sincère :

— Moi, si vous me demandiez de sacrifier mes pensées, mes croyances... Mais vous ne m'aimez pas. Vous ne savez pas ce que c'est que d'aimer.

Elle reprit, plus nerveuse, se répétant, s'embrouillant, s'imaginant encore qu'elle pourrait le persuader :

— Mon ami, croyez-moi, je vous en prie. Je le sais. Je ne puis vous dire tout ce qui s'est passé en moi, tout ce que j'ai souffert aussi... Comment vous faire comprendre?... Il y avait cet appel en moi, que je ne pouvais pas ne pas entendre, et qui me criait... c'était horrible!... qui me criait que je me mentais à moi-même, que la vie que j'allais me faire, nous faire, n'était pas celle que

nous voulions croire, mais que nous ne pourrions plus nous aimer... sans le respect de nous-mêmes... et que cela nous le saurions, que nous le sentirions à tous les instants et en voulant nous le cacher..., que l'amour vrai était autre chose que la satisfaction d'un désir, et qu'il n'allait pas sans le respect du devoir, sans...

Elle s'interrompit :

— ... Oh! écoutez, il me semble que je soutiens une thèse, en ce moment. C'est absurde! Voyez-vous, toutes ces choses-là... On les explique trop mal. Mais il faut que je vous dise. J'en suis sûre parce que cela je l'ai senti... Il n'y a pas de femme vraiment honnête, vraiment catholique... Ce n'est pas d'aller à la messe qui fait qu'on est catholique... Il n'y a pas de femme vraiment catholique qui tombe, parce qu'elle sait, parce qu'elle sent, parce que... oh! parce qu'on ne peut pas renoncer à soi-même!...

Mais, pendant qu'elle parlait, Jacques pensait :

« ... Ainsi elle a pu songer à tout cela!... Elle ne m'aime plus... M'a-t-elle aimé?... Que va être ma vie?... Sans elle, comment pourrai-je reprendre...! »

Quand elle eut cessé de parler, il dit seulement, la gorge serrée :

— Et moi... Je vous aime... Alors...?

Ils restèrent un instant en silence.

Elle le regardait fixement. Il lui sembla que ses pensées hésitaient, se brouillaient. Enfin, elle détourna les yeux. Ses lèvres tremblèrent imperceptiblement. Puis, sans changer de position, elle dit lentement, gravement :

— Mon ami, moi aussi je vous aime... autant qu'une femme peut aimer...

Jacques sentait une impression de vide en lui. Dans la confusion de ses pensées, il était comme sans pensée. Maintenant qu'il était sûr qu'elle l'aimait, il lui semblait qu'ils n'avaient plus rien à se dire, qu'il devait donc se lever, faire le geste de s'en aller. Aussi il ne voulait pas qu'elle le vît pleurer.

Il se leva d'un mouvement brusque, lui tendit la main, dit du même ton bref, sa voix s'étranglant :

— ... Adieu!...

Delphine ne se leva pas. Ses pensées, ses résolutions de tout à l'heure lui semblaient tout à coup diminuées d'importance. Elle ne voyait plus que sa douleur à lui et elle ne voulait pas qu'il souffrît et à cause d'elle. Elle éprouvait aussi cette impression déjà sentie près de lui : elle espérait que les choses se passeraient de manière à concilier deux sentiments complètement opposés et contre ce qu'elle-même savait.

En prenant sa main et la serrant, elle dit lentement :

— Pourquoi partez-vous?... Restez.

Elle s'étonna d'avoir dit cette phrase, mais ne la regretta pas. Ils entendaient à peine les mots qu'ils prononçaient et qui leur paraissaient nécessaires seulement à cause de ce qui allait suivre, et que tous deux maintenant attendaient.

Il s'était assis près d'elle, gardant sa main dans la sienne sans qu'elle fît effort pour la retirer.

Ils ne cherchaient plus de paroles.

Jacques regardait cette main blanche et fine; il l'étreignait timidement. Il la porta à ses lèvres, la baisa.

Comme Delphine faisait effort pour se dégager, il mit un genou en terre pour se rapprocher encore. Mâis elle se dressa d'un geste violent, repoussa le fauteuil derrière elle et s'écarta de lui.

Au moment qu'elle se dégageait, Jacques fut brusquement saisi d'une haine furieuse, cette même haine brutale déjà éprouvée, avec un besoin de violence. Cependant, une pensée insignifiante, absurde dans la circonstance, l'arrêta : il imagina tout à coup les mouvements atroces de la lutte et il eut la crainte irrésistible des gestes disgracieux que Delphine devrait faire.

Il se releva d'un mouvement de reins, se rejeta dans le fauteuil derrière lui. Puis il resta immobile, haletant, ne la regardant plus, les pensées en déroute :

« Tout est fini maintenant, — songeait-il, — et cette fois, par ma faute... sans doute cela vaut mieux ainsi... Maintenant je vais rentrer... Prendrai-je le premier train? ou bien me supprimerai-je de suite, pour qu'elle le sache?... Mais comment la quitter?... Puis-je lui parler encore..., que pense-t-elle?... Mieux vaut partir... »

Le silence durait sans qu'ils fissent effort pour le rompre.

Enfin il entendit que Delphine marchait. Sans vouloir tourner la tête, il pensa aussitôt qu'elle allait quitter la pièce : et cette action de sa part lui sembla naturelle. Il regretta seulement de ne l'avoir pas prévenue.

Cependant il eut conscience qu'au lieu de s'éloigner, elle se rapprochait.

Quand elle fut près de lui, elle posa la main sur son épaule, dit à mi-voix, d'un ton attristé et comme étonné :

— Mon ami. C'est là que nous en sommes arrivés..., nous!... nous!

Il comprit seulement qu'elle ne lui en voulait plus.

Toute sa fureur de tout à l'heure et les autres sentiments mauvais avaient disparu. Il ne lui restait plus que de l'étonnement et une sorte de désespoir résigné d'avoir agi comme il venait de le faire.

Elle reprit sa place en face de lui.

Il n'osait plus la regarder. Ses pensées s'échappaient :

« Comment ai-je pu?... Moi! était-ce moi?... Qu'a-t-elle pensé?... Quelle brute on peut être!... Comment pourrait-elle me revoir autrement?... »

Après un moment, elle reprit à voix basse, lentement, détachant les phrases :

— Voyez-vous, il n'y a qu'un moyen... Dans huit jours vos conférences seront finies... Alors..., nous allons beaucoup souffrir... Il faut que vous partiez, oui, il le faut... Au moins..., après..., vous aurez conscience d'avoir agi...

Elle acheva tout bas, très vite, sa voix s'étranglant :

— ... noblement..., comme un gentleman.

Ils se regardèrent un instant en intense douleur, chacun souffrant affreusement de la souffrance de l'autre.

Enfin il demanda, d'un ton bref, faisant effort pour parler :

— Et... d'ici là?

Elle répondit encore tout bas, très vite :

— Nous nous verrons comme avant... quand nous pourrons.

Puis ils se turent. Ils sentaient l'inutilité de dire ce que tous deux savaient : et ils éprouvaient maintenant comme une pudeur de paroles et de gestes.

Après longtemps, il demanda d'un ton indifférent :

— Pourquoi ne m'avez-vous pas écrit?

Il n'entendit pas sa réponse.

— Je l'avais fait. Je n'ai pas osé mettre la lettre. Toute la journée j'ai été suivie.

Il dit du même ton :

— C'est Totoche. Quelle horrible fille!

Elle répondit aussi distraitement :

— Je ne sais pas ce que je lui ai fait. Mais elle vous a aimé. Alors elle m'en veut.

Il sentait comme un apaisement en lui.

Ses pensées s'échappaient à côté de sa souffrance et sans qu'il fît effort pour les retenir.

« ... Comment sait-elle — songeait-il — que l'autre m'a aimé?... Aimé! peut-on appeler cela de l'amour?... Jalousie et vanité... »

En se levant, il dit, sa voix cédant encore à mesure et bien qu'il luttât de tout son effort :

— Je voudrais vous demander une chose, avoir une espérance, quelque chose à quoi me raccrocher..., parce qu'autrement... ce serait trop dur!... Dites-moi. Si... s'il mourait... voulez-vous me promettre... que vous...

Il ne put achever.

Elle lui tendit la main. Et le regardant, elle lui dit de sa voix lente, un peu chantante, très simplement :

— Mon ami, je vous promets que je serai votre femme... si jamais Dieu me rend libre.

Elle sentit que sa main tremblait dans la sienne.

Avant de sortir, il se retourna encore, la regarda, très droite dans sa robe blanche, dont la traîne, ramenée en avant, l'enveloppait dans une ligne très noble.

Puis il dit à mi-voix, d'un ton grave :

— Comme il faut que nous nous aimions!

XIV

En montant, peu de jours plus tard, vers neuf heures, dans le traîneau qui devait le conduire aux *Kennels*, Jacques remarqua que l'air était singulièrement doux, bien que la nuit fût très claire, la lune déjà levée.

Il regrettait maintenant d'avoir si vite accepté, tout à l'heure pendant le dîner du club, l'invitation de Middleton à cette *snow-shoeing party*. Il avait cédé, un peu par curiosité, un peu parce qu'il se plaisait dans la société du jeune Anglais, mais surtout parce qu'il ne devait pas rencontrer Delphine ce soir-là et qu'il craignait maintenant ses pensées quand il se retrouvait seul chez lui.

Depuis qu'il avait vu Delphine chez elle, la préoccupation de son départ prochain, de la séparation irrévocable, très nette maintenant, à terme fixe, ne le quittait plus; il lui semblait qu'il la vivait à tous les instants. Aussi il s'était aperçu, à plusieurs reprises, qu'il ne trouvait de calme, presque de réconfort, qu'à une imagination absurde, folle : la mort — ou le meurtre — de Cérences.

Il se reprochait maintenant cette promenade, sentait par avance l'inutilité de l'effort.

Déjà tout à l'heure et tandis qu'il revêtait le costume de laine, il s'était impatienté contre lui-même, contre Middleton. Durant le trajet, dans le glissement rapide, il trouva des motifs de s'énerver davantage.

Il remarqua que des nuages passaient par instants devant la lune, se frangeant d'argent, faisant courir leur ombre sur la plaine blanche. « Il va neiger — songea-t-il — ce sera complet... » sans que cette pensée répondît à aucun sentiment précis, mais parce qu'il se trouvait dans cette disposition d'esprit mauvaise où l'on trouve satisfaction à s'irriter même contre les objets extérieurs.

Tandis que la voiture légère l'emportait par la nuit calme, il se rappela cette autre promenade qu'il avait faite un soir, par une nuit très calme aussi, seul avec Delphine : il retrouva, avec une contraction douloureuse, l'émotion alors ressentie.

« ... Que c'était exquis — songea-t-il. — Et cela pourrait être encore... Mais à cause de cet homme... »

Et à nouveau, l'image de Cérences se présenta à son esprit, lui causa une répugnance presque physique.

Comme il était loin encore du chalet, des acclamations lui parvinrent, après un tournant, par bouffées sonores, les sons graves se prolongeant dans le silence.

Dès que la voiture pénétra dans la cour du *club*, une voix forte commanda : *Now gentlemen. One!... two!... three!...* et un immense cri : *Hip! hip! hip! hurrah!* l'accueillit, se répandit amplifié dans le repos de la nuit.

Une trentaine d'hommes, uniformément revêtus du costume de laine, se tenaient près d'une table sur la neige, buffet improvisé, éclairée par quatre candélabres. Le reflet jaune des bougies dessinait les silhouettes étranges, tronquées par le bonnet de laine, épaississait l'obscurité d'alentour.

Immédiatement, et par-dessus tous les autres bruits, Jacques entendit un rire contenu, au ton réprobatif, et qui, instantanément, lui causa une impression nerveuse, pénible, lui donna le regret intense d'être venu, le désir de trouver un prétexte et de repartir aussitôt.

Cependant, avant qu'il eût pris une résolution, le vieux lord Dashington lui secouait la main, cordial :

— Beau temps, agréable temps, eh? Une plaisante promenade, n'est-ce pas?...

Il s'interrompit, montrant d'un geste vif une bande opaque qui maintenant barrait le ciel, acheva en secouant la tête :

— ... Si la neige ne prend pas, eh! si la neige ne prend pas.

Comme il parlait encore, Cérences s'avança, très droit, le buste oscillant, les deux bras balancés d'un mouvement parallèle, cria la main en l'air « Ta-ra-ra-boum... » et éclata de rire.

Il sembla à Jacques, tandis qu'il regardait le mari de Delphine sans songer à prendre la main que celui-ci lui tendait, que jamais encore il n'avait senti pour lui une telle aversion. Cependant l'autre lui avait déjà saisi le bras, l'entraînant vers le colonel Abbot, dont Jacques avait reconnu la silhouette carrée, gigantesque, et qui lui avait déjà si fortement déplu une première fois, chez la marquise de Mac-Murtrie.

Tout de suite le colonel fit apporter un cocktail, le prit des mains du garçon et, dans un geste théâtral, l'offrit à Jacques.

Puis, avec une gravité exagérée, il proposa, hésitant sur les mots :

— Au Président de la République de France, n'est-ce pas?

— Hurrah!... cria Cérences en pouffant de rire.

Quand l'autre eut avalé la moitié du verre, Abbot continua plus bas avec un ton grave, recueilli :

— *Now, please, to the King* [1]*!...*

Puis, ayant encore bu, il se tourna vers Cérences, dit avec un sourire complice et niais :

— Paris, le gai Paris, n'est-ce pas?...

Et tout de suite il entama, d'une voix de stentor, un refrain de café-concert :

— *I wont be home!... till the morning* [2]*!...*

— Ta-ra-ra-boum!... acheva encore Cérences.

Et tous deux se prirent à rire en se regardant.

Dans l'état d'énervement où il était, Jacques se sentait incapable de supporter la présence, le son de la voix, le rire de Cérences. Saisissant donc le premier prétexte, il alla rejoindre Middleton qui, la pipe aux dents, les raquettes déjà aux pieds, s'amusait, avec plusieurs Anglais bien bâtis à sauter par-dessus des chaises, en attendant le départ.

La main secouée, il s'enquit d'abord de miss Hogan qu'il n'avait pas rencontrée depuis plusieurs jours.

Avant de répondre, le jeune homme tira deux ou trois bouffées rapides en se redressant encore. Et, avec un ton grave, qui contrastait avec sa cordialité habituelle :

— J'espère, miss Hogan est tout à fait bien. Je suppose vous savez, mon engagement a été rompu.

Puis, avec une imperceptible hésitation dans la voix, il acheva :

— Je vous prie, ne faites plus mention, n'est-ce pas?

Et, tirant quelques bouffées brusques, il reprit son tour pour sauter.

La veille, pendant qu'il la reconduisait chez elle après une soirée, l'étrange fille lui avait expliqué qu'elle ne voulait plus, qu'elle ne devait plus se marier. Sans insister, Middleton avait demandé :

— Vous êtes tout à fait décidée, Eva, êtes-vous?

Elle avait répondu fermement :

— Tout à fait décidée, Charlie. Je sais je ne dois pas.

En prenant congé, le jeune homme avait ajouté du même ton :

— Très bien. J'espère, vous serez heureuse, Eva?

Et ç'avait été tout.

[1] Maintenant, s'il vous plaît, au roi...

[2] Je ne rentrerai qu'au matin.

Jacques avait à peine eu le temps de se faire honte de sa maladresse, quand lord Dashington appela :

— *Gentlemen! time!*

Immédiatement tous se hâtèrent, les uns nouant les courroies des raquettes, les autres cherchant leur canne, avec cette gravité subitement silencieuse des Anglais qui vont prendre un plaisir en commun. Puis tous vinrent se placer, l'un suivant l'autre, à l'entrée de la cour.

Durant ces derniers préparatifs, le vieux lord Dashington regardait le ciel où les nuages s'amoncelaient. Il paraissait hésiter, allait de l'un à l'autre, inquiet, agité. Cependant comme, à deux exceptions près, il n'y avait là que des Anglais, il ne crut pas devoir mettre aux voix l'opportunité de différer la promenade, les dangers très réels d'une bourrasque ne pouvant être qu'un attrait de plus.

Enfin Dashington fit entendre le commandement militaire, un hurlement rauque : « *Forward march!* [1] » Et toute la colonne s'ébranla lentement, chacun balançant le corps d'un mouvement rythmique, les jambes écartées.

Jacques suivait Cérences qui avait tenu à se mettre près de lui, prétendait l'aider de ses conseils. Sitôt la porte franchie, Dashington qui était en tête se retourna : *Now gentlemen we'll sing first « The sun is setting o'er the distant hill* [2] ».

Et, avec ceux qui se trouvaient près de lui, il entama lui-même la chanson, un chorus de *minstrels* en plusieurs registres, que tous reprenaient au refrain.

Encore peu familiarisé avec les raquettes, Jacques avait d'abord donné toute son attention à la marche. Cependant, quand il eut pris la cadence, c'est-à-dire quand il n'eut plus la préoccupation d'éviter la rencontre de ses deux raquettes à chaque pas, il se laissa distraire par le pittoresque de la scène.

Sur la longue plaine blanche, uniforme et lisse, l'étrange procession s'avançait, oscillante et chantante, dans le reflet mat de la pleine lune. Le chant grave, mélancolique, se déroulait en volutes sonores dans l'air doux, parfaitement calme, semblait glisser sur la neige, fuir avec les ombres mouvantes et courantes des nuages.

On chanta encore deux chœurs de *minstrels*, interrompus par les commencements de refrain « *I wont be home...* » d'Abbot tout à fait ivre et auquel Cérences répondait par ses « Ta-ra-ra-boum » et ses éclats de rire.

[1] En avant, marche!

[2] Nous allons d'abord chanter « Le soleil se couche par derrière la lointaine colline... »

Par instant et tandis qu'il s'entêtait à le regarder qui se balançait devant lui avec le geste habituel, parallèle de ses bras, Jacques se sentait repris de mouvements de haine, d'imaginations folles.

« Peut-on dire que *cela* soit un homme, songeait-il. Si je le tuais, quelle perte serait-ce?... Mais comment le tuer?... Ne pourra-t-il mourir d'une congestion?... Entre elle et moi, il n'y a que lui... N'arrêtera-t-il pas ses bras?... Ne cessera-t-il pas ce chant?... Oh! ce rire!... »

Peu à peu les chants cessèrent. Le silence ne fut plus troublé, à des intervalles espacés, que par les cris ineptes d'Abbot et le rire niais de Cérences.

On marchait depuis une heure déjà dans une obscurité étrange, la lueur de neige renvoyée d'en bas. Le rideau opaque des nuages, plus noir par contraste, ourlé d'argent brillant, barrait maintenant la moitié du ciel, voilait la lune. L'air trop doux, comme étouffé sous le couvercle bas, rendait la marche pénible avec les vêtements de laine. Aussi une sorte de préoccupation pesait sur les marcheurs.

Jacques, nullement accoutumé à ce genre de marche, donnait trop d'efforts, s'énervait davantage avec la fatigue croissante.

On commença l'escalade du flanc escarpé de la colline, chacun s'aidant des buissons, des troncs d'arbre : les raquettes enfonçaient de biais dans la neige molle, la pente nécessitant un effort constant, un calcul de chaque pas.

A mi-côte le vent s'éleva brusquement, aigre, par violentes bouffées qui courbaient les arbres, secouaient la neige gelée.

On n'avait pas encore atteint le sommet lorsque la neige commença de tomber. Tout de suite, ce furent des flocons larges, pressés, qui frappaient avec un son mat les branches des arbres, les buissons, la couche glacée.

La colonne s'était débandée dans la montée. Dashington cria l'avis que chacun ne perdît pas de vue l'homme qui le précédait. Les premiers seulement l'entendirent.

En haut, très vite, ce fut la tourmente.

Le vent glacé et coupant plaquait, avec un grésillement, la neige contre les buissons, ou bien la soulevait, d'en bas, et la rejetait contre celle qui tombait d'en haut, en tourbillons qui semblaient se refermer. Les flocons pénétraient dans les narines, entre les cils, aveuglants. L'obscurité changeante s'accroissait par instants; alors, on distinguait à peine, tout près, un tronc d'arbre abattu, la silhouette mouvante de l'homme qui marchait devant.

Le capuchon enfoncé sur les yeux, Jacques suivait machinalement Cérences qui criait maintenant à tout instant : « Ne nous

perdons pas. *Please, gentlemen.* Ne nous perdons pas. Ta-ra-ra-boum! » et éclatait de rire. Il semblait que cette neige eût surexcité son ivresse.

Ils marchèrent ainsi, un quart d'henre durant, contre la tempête.

Les yeux rivés sur la silhouette oscillante de Cérences, aveuglé, essoufflé par la neige, distinguant à peine la pente du ravin qu'ils suivaient, n'ayant aucune idée ni du lieu où il se trouvait, ni du point vers lequel il se dirigeait, Jacques avançait dans une sorte d'hébêtement, l'esprit comme engourdi, et les mêmes pensées absurdes s'imposant avec une force nouvelle, sans qu'il pût faire effort pour les chasser :

« Si je le poussais dans ce ravin, songeait-il, qui me verrait... Ne pourrait-il y tomber lui-même?... Demain, on croirait à un accident... Par un temps pareil, qui pourrait ne pas trouver cela naturel?... Et puis, ne l'a-t-on pas vu ivre au départ?... »

Instinctivement il s'écarta de Cérences, pour que la tentation ne devînt pas tout à coup trop forte.

A ce moment, le vent souffla plus violemment, plaquant la neige sur les yeux, dans le cou. Ils s'arrêtèrent en même temps, courbant instinctivement le dos.

La rafale passée, Jacques vit que Cérences paraissait hésiter. Comme il allait lui crier de garder le contact avec la colonne, l'autre se tourna vers lui, balbutia : « *Well old man*, du diable si... C'est le diable si je sais où nous sommes... » Et, tout de suite, il lança son idiot « Ta-ra-ra-boum » avec un éclat de rire.

Par les quelques renseignements qu'il put tirer de lui, Jacques comprit qu'il devait y avoir plus d'un quart d'heure qu'ils s'étaient séparés des autres, Cérences marchant au hasard et lui le suivant machinalement tandis qu'il se laissait aller au cours de ses pensées.

Il fit entendre plusieurs appels. Mais le vent emporta sa voix.

La situation, sans avoir rien de désespéré, pouvait devenir grave.

Jacques, en effet, commençait à sentir vivement la fatigue. Aussi il éprouvait une réelle difficulté à respirer dans la neige et dans le vent. Il se rendait bien compte que la ville devait se trouver en bas et sur la gauche. Mais pour l'atteindre, il faudrait d'abord découvrir un sentier ou rejoindre les escaliers. Cette descente qui eût été parfaitement aisée par la lune, et chacun se laissant glisser assis sur les raquettes, devenait absolument impraticable par la tourmente et dans l'obscurité. D'autre part, à tout prix et avant que la fatigue fût trop grande, il fallait gagner un gîte : un repos dans l'état actuel, et le sommeil qu'il sentait déjà aidant, devait, en effet, avoir pour résultat certain la mort.

La neige tombait toujours par masses denses, dans l'étrange, obscure clarté qui dansait et vacillait.

Pendant que Jacques songeait au meilleur parti à prendre, il y eut une déchirure dans le rideau opaque. Entre deux nuages, qui filaient très vite, frangés d'argent, la lune éclaira brusquement le lieu où ils se trouvaient. Jacques vit alors Cérences assis, et qui s'occupait à dénouer ses raquettes. D'abord, il ne comprit pas ce que l'autre faisait, crut qu'il rattachait seulement une courroie défaite. Il distinguait nettement ses joues gonflées, remontées par l'effort, son buste épais qui oscillait.

Par instant, Cérences s'arrêtait, regardait Jacques de ses yeux larmoyants, lançait à tue-tête son inepte refrain, puis se reprenait obstinément à sa besogne avec des gestes appliqués et maladroits.

Enfin il parut prendre une décision, tira brusquement sur le lacet qui se rompit, fit de même pour l'autre, accompagnant chaque geste d'un « Et allez donc! » satisfait. Puis il lança les deux raquettes le plus loin possible devant lui, criant encore « Ta-ra-ra-boum », un bras levé, les yeux écarquillés.

Il resta un instant regardant Jacques et riant stupidement.

Ensuite il chercha péniblement, — chacun de ses gestes semblait compliqué, — dans sa poche de côté : il en tira un étui à cigarette, recommença à fouiller ses autres poches.

Ce temps parut horriblement long à Jacques.

Enfin Cérences fit craquer une allumette-tison approcha sa main oscillante de sa cigarette. La flamme intermittente éclaira un instant ses joues flasques, ses gros doigts repliés. Jacques remarqua l'expression sérieuse, les paupières à demi baissées, le regard vitreux qui fixait la flamme. Un flocon de neige s'accrocha un instant dans sa moustache hérissée de petits glaçons et sans qu'il parût le sentir. La cigarette allumée, il en tira trois bouffées rapides, lança l'allumette le plus loin possible, s'exclamant en même temps avec un ton bas, trivial : « *You, go to hell!* »

Il regarda encore Jacques, dit avec un accent pénétré : « Vous êtes un bon garçon, Dostange, un bon garçon... » Puis ses yeux se fermèrent, sa tête oscilla. Le buste hésita un instant. Enfin il s'affala de côté, dans la neige, la figure protégée par le capuchon.

Jacques avait assisté à cette scène sans faire un mouvement, sans paraître songer qu'il pût intervenir, insensible tout à coup au vent coupant, aux tourbillons de neige. Il regardait Cérences dans une sorte d'attention d'hypnose. Chacun de ses gestes, chacune de ses exclamations lui semblait prendre un intérêt extraordinaire. Quand l'autre avait fait craquer le tison, il s'était demandé avec une sorte d'hébétude :

« Pourra-t-il l'approcher de sa cigarette? Ne devrais-je pas l'aider en quelque manière?... »

Aussi, les gros doigts mous de Cérences, que celui-ci avait sortis de ses gants fourrés, l'expression grave de ses traits, sa moustache avec le flocon de neige lui avaient causé une impression singulière.

« Le reverrai-je toujours ainsi? » songeait-il.

Il avait hâte que tout fût achevé. Il se sentait, depuis un instant, comme sur le bord d'une idée que son esprit se refusait encore à admettre, et il concentrait toute son attention sur de menus détails, comme pour s'empêcher d'examiner sa pensée.

La neige avait repris avec le vent.

Jacques restait immobile dans la clarté changeante, les yeux dilatés fixant toujours Cérences dans une sorte de stupeur. Un combat terrible, — et qu'il réalisait à peine, — se livrait en ce moment en lui, le rendait insensible à la tourmente, qui faisait rage, au danger de sa situation, à tout en dehors de la scène qui venait d'avoir lieu et de ses conséquences possibles. Il lui semblait par instants qu'il entrevoyait ces conséquences comme des lueurs changeantes et dans une terreur d'attente. Ses pensées s'enchaînaient comme malgré lui et sans qu'il en comprît nettement le sens.

« Qu'y puis-je? songeait-il. Je n'ai qu'à le laisser... Qui pourrait dire que j'y aie été pour quelque chose?... »

Et, bien qu'il se répétât à plusieurs reprises ces phrases et d'autres semblables, il ne bougeait toujours pas; mais il continuait de regarder, à ses pieds, la forme inerte de Cérences, avec la même expression à la fois d'étonnement et d'épouvante.

Puis d'autres pensées, sans liens entre elles, s'entrecroisèrent dans son esprit avec une étourdissante rapidité :

« ... Je n'y suis pour rien, je n'y suis pour rien, se répétait-il. La digne fin d'un ivrogne... Quelle immobilité!... *Dead drunk*, c'est cela... Ne sentait-il pas la neige dans sa moustache? Ses joues violacées... Quand il sera mort..., me le rappellerai-je ainsi?... Peut-être Abbot est-il aussi couché sous la neige... Comment ai-je pu le voir aussi nettement?... Maintenant, tout est obscur... « Ta-ra-ra-boum... » Qu'il était agaçant!... Si je n'avais pas été derrière lui... Voici encore la lumière qui change... Tout se serait passé de la même manière, mais sans que j'eusse été averti... Tout aurait eu lieu ainsi : Demain, je serais allé... Et parce que je le sais, il faudrait... »

Le vent plaquait la neige sur sa figure, entre ses cils, sans qu'il s'en aperçût.

Il sentait que sa poitrine haletait, que sa gorge se serrait. Il avait comme un besoin de crier sans pouvoir le faire, se débattait contre l'impression de cauchemar.

Un moment, il pensa :

« Vais-je entendre mon cœur battre? »

Puis à nouveau ses pensées s'enfuirent.

« Le cœur révélateur. Oui, c'était cette impression... Est-ce que Poé avait assassiné, lui aussi?... Pourquoi dire *lui aussi?* Qu'ai-je voulu entendre par là?... Assassiner quelqu'un... Assassiner..., c'est être actif... Mais, au contraire, laisser faire le cours juste... Je dis bien, le cours juste... Moi, un assassin, quelle absurdité!... »

La singulière lueur s'affaiblit encore, une plus forte épaisseur de nuages passant sous la lune.

Très lentement, comme faisant effort, Jacques se détourna de la forme inerte, à peine visible maintenant, et fit un pas de côté pour s'éloigner.

Il avait oublié ses raquettes, qui s'accrochèrent. Il tomba. Il éprouva à ce moment ce qu'il n'avait encore jamais éprouvé, une terrible, une irrésistible peur. En essayant de se remettre debout et ne pouvant y parvenir, — la pointe des raquettes s'enfonçait dans la neige molle, l'empêchait de ramener la jambe en avant, — il voulut raisonner, se moquer de lui-même; il eut besoin de se donner un motif de rire.

« Si j'étais superstitieux, songea-t-il, je ne manquerais pas de croire que c'est l'autre qui me fait une farce. »

Pendant qu'il se traînait sur les genoux, il mit la main sur quelque chose de noir, un corbeau gelé, qui lui causa une impression désagréable.

En s'appuyant au tronc d'un arbre, il parvint à se redresser.

Un instant, la neige, emportée par le vent, tomba moins dru. Dans la lueur blanche, Jacques eut une vue nette de l'endroit où il se trouvait; la silhouette noire de l'arbre échevelé, les deux maîtresses branches tendues comme des arcs; au pied, le renflement, à demi couvert déjà par la neige, du corps de Cérences; à gauche, le parapet, des troncs de sapins croisés, dont l'un manquait. Il lui sembla que ces détails se fixaient dans son esprit. Puis il pensa encore :

« ... Comme c'est simple... Je n'ai qu'à partir... Cela n'a rien de tragique..., laisser faire... J'aurais très bien pu ne pas me trouver là... Libre!... Et ce serait moi qui l'empêcherais, elle, d'être libre! »

Cependant, il éprouvait une difficulté à partir.

Il commença à marcher, très lentement d'abord, puis plus vite à mesure qu'il s'éloignait; enfin, il s'enfuit en courant.

Il essayait de s'orienter, de raisonner posément :

« ... La ville est en bas à gauche... Le mieux serait de descendre à pic...; je trouverai toujours bien une route... Il dort toujours..., je devrais dire pour toujours... »

Il songea tout à coup :

« ... Que penserait-*elle*, si elle savait?... »

Et, dans le même moment que cette pensée se présentait à son esprit, il s'arrêta brusquement.

Il resta un instant hésitant, comme en suspens.

Puis, se tournant vers l'endroit d'où il venait, il se redressa, appela par deux fois, à toute voix, dans une angoisse :

— Cérences!... Cérences!...

Le son de sa voix, sans écho, l'étonna. Il resta encore un instant immobile, tendu, comme attendant une réponse. Il eut le temps de remarquer que le vent était tombé, que la neige descendait maintenant par nappes lentes, silencieuses.

Puis il se mit à courir vers le point d'où il venait, aussi vite que ses raquettes le permettaient et appelant toujours follement, avec ce ton qui l'angoissait lui-même :

— Cérences!... Cérences!...

Il n'avait plus que ces deux pensées :

« Retrouverai-je la place? Sera-t-il temps encore? »

Il lui semblait maintenant que tous les endroits pouvaient être celui qu'il cherchait. Il s'exaspérait contre le rideau de neige qui l'empêchait de voir. Enfin, il reconnut le parapet incomplet et, dessous, la tache noire du corbeau gelé.

Il éprouva une joie folle, un besoin de crier « merci ». Puis il se baissa, releva le corps de Cérences, se mit à le secouer, l'appelant sans cesse.

Quand l'autre eut poussé un soupir, ouvert les yeux et commencé tout de suite : « Ta-ra-ra »..., Jacques cria, de toute sa force : « Vivant!... Il est vivant!... » avec un accent de triomphe, comme pour qu'on l'entendît, ou encore dans un besoin de se rassurer lui-même.

Il se mit à le gronder d'un ton bas, affectueux :

— Voyons... Qu'est-ce que cela signifie?... Rester ici par un temps pareil... C'est absurde tout cela!... Une jolie équipée!... Tout de même, si je n'avais pas été là, vous auriez été frais demain matin..., frais, c'est le cas de le dire...

Et il se mit à rire comme s'il venait de faire une excellente plaisanterie.

Quelques minutes plus tard et tandis qu'il aidait Cérences, qui s'arrêtait à tout instant, geignait interminablement : « Non, voyons, non, je ne vaux pas les quatre fers d'un chien... Dostange... Voyons, non... Quel bon garçon vous êtes!... Jacques s'aperçut qu'il songeait :

« C'est maintenant que je l'aime comme elle veut être aimée. »

Et, avant de s'expliquer à lui-même cette pensée, il sentit une émotion calmante, une sorte de résignation d'une indicible douceur.

XV

Pour cet *at home* d'adieu, Flo avait réuni *quelques intimes*. La moitié de la société anglaise et toute la société française se trouvaient donc déjà là.

Jacques avait dû faire effort pour venir, ayant horreur, par avance, de tout ce qui pouvait le distraire de sa souffrance. Mais sa dernière conférence avait eu lieu la veille et il devait partir le lendemain. Il n'avait donc plus que cette chance de revoir Delphine.

Quand il entra, un peu tard, dans le grand salon, il fut tout de suite certain qu'elle ne s'y trouvait pas encore, et il éprouva immédiatement une peine plus vive.

Il s'arrêta d'abord, pris dans un groupe de jeunes filles. Toutes parlaient à la fois, l'interrogeaient et riaient haut :

— Vous partez au bon moment. — On commence à recevoir la glace sur la tête, dans les rues. — Et puis, la boue du dégel, c'est affreux! — Vous allez voir Sarah dans la nouvelle pièce? — A Paris, ce sera la saison pour les toilettes, n'est-ce pas? — Oh! vous seriez si obligeant de passer chez ma couturière...

Il alla au-devant de Flo, qui s'avançait, souriante. Elle dit tout de suite, aimable, cherchant, comme toujours, ce qui pouvait d'abord lui plaire :

— Nous avons beaucoup de remerciements à vous adresser, monsieur Dostange. D'ailleurs, vous devez être satisfait. Vos conférences portent déjà leurs fruits.

Il savait qu'Eva Hogan, avant de quitter Montréal, avait formé un comité suivant ses plans, le *Canadian Labour Federation*. Cependant, sa préoccupation constante, cette angoisse nerveuse qui ne le quittait plus, l'avait empêchée de s'intéresser à l'effort, même de se tenir au courant.

Parennes, massif, souriant, s'interposa :

— Et vous savez qui est vice-présidente? Non? Vrai?

Il nomma, un œil fermé, le doigt en l'air :

— Mlle Totoche Hortain..., et qui s'y donne corps et âme, depuis huit jours déjà. Elle fait du recrutement; succès...

Il le poussa légèrement du bras, riant dans sa barbe : Enorme! Hein? Enorme!...

Flo l'interrompit, souriante :

— Des natures comme Totoche, on peut tout attendre, bien ou mal. Mais vous ne croyez jamais au bien, Parennes. Vous êtes affreux.

Parennes conclut, le doigt dogmatique, toujours riant :

— Comme disait l'homme en tombant du cinquième étage. Oui.

Hem! Pourvu que ça dure, chère Madame! Pourvu que ça dure!...

Puis, comme elle s'éloignait, il accapara Jacques :

— Heureux homme! Vous allez revoir Paris, les théâtres, le cercle. Hem! secouer la province canadienne, la sombre province. Ici, hein? Un musée qui n'existe pas... une littérature... à part le bon Fréchette... Vous avez lu la vie de Mme Youville?...

Il avait enfourché son dada. Jacques ne l'écoutait plus.

« Comment n'est-elle pas encore ici? — songeait-il. — Si elle allait ne pas venir... Comment pourrai-je partir sans l'avoir revue?... »

Presque malgré lui, il se prit à écouter le sénateur Poirier, qui parlait à côté de lui au consul de France, et dont la voix nasillarde s'imposait, dominait les autres. Avec son geste coutumier, le sénateur disait :

— L'indépendance? Laissez-moi donc tranquille. L'indépendance actuellement? du *humbug!* rien que du humbug! Et puis, dites donc. Quien! Il nous faudrait une armée... Il faudrait une marine, des relations diplomatiques... Eh bien! est-ce que les Anglais nous paient pas tout ça. Hein! qu'vous en dites? Nous sommes pas bien comme nous sommes? Nous joindre aux Etats-Unis? Le sort des Français de la Louisiane? Pas si bêtes! D'ailleurs, l'oncle Sam a assez à faire avec la question noire, la question jaune, la question allemande... Ah! ah! le vieux renard dit qu'il ne veut pas avoir de flirt avec nous? Quien! Trop vert, le Canada. Dans dix ans d'ici, c'est nous qui lui ferons l'engagement. Hein? qu'vous en dites? Trop vert! Ah! ah! ah! trop vert!...

Jacques aperçut Delphine qui entrait, souriante, le buste légèrement en avant, serrait la main de Flo.

Il acheva l'énumération de Parennes, riant avec lui :

— Ni cercle..., ni cuisine..., un peuple fini!

Le gros homme répéta, enchanté, l'œil écarquillé, riant de son rire cuivré :

— Ni cuisine! Fini, archifini...

« Je dois attendre encore avant de la rejoindre », pensa Jacques. Et il entendit encore Poirier, qui concluait :

— Ce que nous serons dans l'avenir? Nous avons l'exubérance de la population, le courage, l'endurance, le patriotisme, l'union des partis devant le danger. Quien, l'histoire est là! Et quand il s'agit de coloniser. Regardez donc un peu, dans le Manitoba, dans l'Ontario, dans l'Assiniboia. Et les statistiques, est-ce qu'elles prouvent pas le progrès incessant, croissant? Dans dix ans!... Alors, nous aurons notre marine, notre armée. Et nous remercierons l'Angleterre... à coups de canon. Le drapeau de la France... américaine...

Hubert, qui avait écouté Poirier tout en observant Jacques, rejoignit celui-ci dès que Parennes l'eût quitté. Avec son coutumier souci de ne rien laisser passer qui pût fausser le jugement des étrangers sur tout ce qui concernait son cher Canada, l'excellent homme était toujours particulièrement anxieux de détruire chez Jacques toute impression mauvaise qu'auraient pu lui imposer les *humbugs* de Poirier, les exagérations superficielles et les boutades cyniques de Parennes, et de peur qu'il vînt à en parler ou à en écrire à son retour en France. Cette fois cependant, il avait à cœur d'appuyer ce que venait d'avancer le sénateur. Avec son accent sincère, persuasif, et regardant sans cesse son interlocuteur de ses yeux vifs derrière son lorgnon, il s'appliqua à prouver l'exactitude des dires de l'autre. Parlant sans emphase, sans pédanterie, en phrases courtes, incisives et sur un ton de bonhomie, il mit en singulier relief les véritables et solides qualités de fond chez ses compatriotes, faisant valoir leur sérieux, leur énergie tenace dans les affaires et dans la politique, exceptant les émules de Poirier, — et il expliqua aussitôt comment il comprenait cette exception, indiquant chez ceux-ci mêmes les réelles qualités d'hommes d'Etat, — montrant aussi par des exemples et par des chiffres la lutte victorieuse contre l'influence anglaise, prouvant le constant développement de la race canadienne-française et indiquant sa prépondérance assurée par la colonisation intense dans les provinces de l'Ouest.

Tandis qu'il l'écoutait à travers sa préoccupation, Jacques éprouvait ce double sentiment, déjà plusieurs fois connu, regret de ne pouvoir faire son profit de ce qu'il entendait et inquiétude de prolonger ou d'enchaîner la discussion par un mot, c'est-à-dire de ne pouvoir rejoindre Delphine dès que l'opportunité s'en présenterait.

Faisant effort pour entendre le banquier, il suivait, à côté, la succession impatiente de ses pensées :

« Que ne m'a-t-il dit tout cela dans un autre moment? — songeait-il. — Comment me procurerai-je ensuite ces chiffres?... Pourvu qu'il ne s'aperçoive pas!... Si j'allais ne pas pouvoir me rapprocher d'elle... Mais il devrait comprendre... Quelle excuse donnerai-je pour le quitter?... ».

Et, tandis qu'il se forçait à approuver, toute l'attention ailleurs, il sentait croître l'inquiétude qu'il n'avait pas cessé de sentir depuis le matin et qui, par instant, s'exaspérait en fièvre d'attente.

Il entendit Hubert qui réfutait maintenant une opinion qu'il avait émise dans sa dernière conférence, la veille, et dont en ce moment il se souvenait à peine. Le banquier disait :

— Je crains qu'il y ait malentendu en France. On croit là-bas

que nous sommes restés purement Français, n'est-ce pas? et que notre seul but est de redevenir ce que nous étions au début, une colonie française. C'est une erreur. Certes, nous aimons bien la France et nous sommes fiers de nos origines françaises. Mais enfin!... enfin!... nous avons maintenant notre patriotisme aussi. Et nous sommes purement, seulement Canadiens.

Il acheva, avec son bon sourire :

— Nous aimons la France, mon Dieu! un peu comme on aime une vieille amie, qui vous a beaucoup trompé, beaucoup fait souffrir, et dont on chérit encore le souvenir... quand même.

Jacques approuva en souriant :

— Définition charmante. Vous me permettrez de la redire.

Et, serrant hâtivement la main d'Hubert, il rejoignit Delphine qui causait avec lady Edith.

Les yeux baissés, le maintien rigide, la jeune fille donnait des nouvelles de son fiancé. Andrew Campbell était à Constantinople, où il achevait le trust. Il télégraphiait chaque matin à sir Bradley pour hâter l'armement du yacht. Chaque cabine aurait sa salle de bains...

Comme Jacques s'approchait, lady Edith se leva, lui rendit un salut sec et s'éloigna pour demander à lord Dashington, qui entrait, des détails à propos d'une *garden-party* donnée par la duchesse d'Aberdeen, en Ecosse, et à laquelle la famille royale avait assisté.

Dès qu'il fut assis près de Delphine, Jacques dit :

— J'ai cru que vous ne viendriez pas. En vous attendant, j'étais dans une angoisse folle. Hubert me parlait. J'ai dû dire, répondre des choses absurdes. Je n'en pouvais plus. Que sera-ce demain?

Gardant son sourire, se forçant à parler tranquillement à cause des autres, elle répondit :

— Mon ami, nous avons fait ce que nous devions. Je vous en prie. Ne m'enlevez pas mon courage.

Après un instant, il reprit :

— Par moments, je ne crois plus qu'il y ait des devoirs.

Il continua, hésitant :

— Ainsi..., l'autre nuit..., je ne vous ai pas dit... Pendant qu'il était couché et que la neige le recouvrait...

Elle l'interrompit, très vite :

— Oui, je vous remercie d'avoir compris, d'avoir agi pour moi.

Il demanda, étonné :

— Comment savez-vous?

Elle avoua, toujours souriante, très bas, et comme faisant effort :

— Il m'a répété ce que vous lui aviez dit. Alors j'ai deviné le

reste. Et puis..., d'abord..., au premier moment..., oui. Moi aussi j'avais pensé de même...

Ils restèrent pendant un instant en silence. Puis elle reprit, toujours du même ton désespéré et souriante :

— Vous voyez bien qu'il faut que vous partiez.

Il dit, d'un ton tranquille, et sans la regarder, comme s'il discutait avec elle une chose sans importance :

— Nous nous aimons trop. Nous ne pouvons pas. Comment pourrais-je vivre sans vous? Quand j'y pense, il me semble que c'est de la folie. Delphine, dites? Demain partons ensemble. Après nous regretterions trop, l'un sans l'autre..

Elle reprit, du même ton indifférent :

— Mon ami, on n'échappe pas au devoir. Vous l'avez compris l'autre nuit. Pas vous. Pas moi. Nous ne pourrions pas.

Comme il se taisait, elle continua rapidement :

— Le devoir, c'est Dieu! C'est pour cela... Je vous en prie. Il faut que vous partiez. Plus tard, vous...

Elle acheva très bas :

... Plus tard, nous nous aimerons mieux...

Il vit que, malgré son sourire, des larmes emplissaient ses yeux.

Elle dit encore très vite :

— Flo nous regarde. Faites attention.

Comme Florence approchait, causant avec Parennes, ils dirent des choses indifférentes, se forcèrent à parler haut :

— Vous prenez le train du soir?

— Oui, 8 h. 1/2. C'est le meilleur.

— Vous arrivez à Halifax après-demain pour le départ, n'est-ce pas?

Quand elle s'éloigna, ils se turent.

Ils éprouvaient comme une impression de vide. Il leur semblait qu'ils avaient encore une foule de choses importantes à se dire : et ils restaient, ne pouvant en formuler ni même en chercher aucune.

Il demanda encore distraitement :

— Comment est-*il* aujourd'hui?

Elle répondit indifférente :

— En départ pour une nouvelle vie.

Comme il se taisait, elle ajouta, se forçant à sourire, ne s'entendant pas elle-même :

— Peut-être sera-ce le bon.

Au moment de se quitter, ils sentirent un déchirement. Il demanda, le ton anxieux :

— Je ne vous ai pas vue, au milieu de tout ce monde. Je vous en supplie. Demain matin, nous pouvons encore...

Comme Flo revenait, elle dit très vite :

— Demain, 10 heures, au bas des escaliers.

XVI

Arrivé avant l'heure, et depuis dix minutes déjà, il éprouvait l'horrible angoisse de l'attente.

Par la chaude matinée, dans la neige du dégel qui se tassait sous les pas, il allait et venait. Et, pour passer le temps, il se donnait des tâches : « Il irait de Pine Avenue jusqu'à la rue Sherbrooke, sans se retourner et en évitant les flaques de boue »... Ou bien il cherchait des points de repère pour fixer son attente : « Quand ce tas de neige sera complètement fondu, elle sera là... »

Depuis qu'il l'avait quittée, la veille, il inventait ainsi des moyens puérils de tromper son désespoir.

Enfin, avant même de la voir, il fut certain qu'elle allait tourner le coin de la rue. Et, s'étant retourné, il reconnut immédiatement sa silhouette, sa démarche si personnelle de promeneuse pas pressée, avec le léger balancement de droite et de gauche.

Il s'avança rapidement, comme s'il craignait encore qu'une circonstance imprévue l'arrêtât, l'empêchât de le rejoindre. Il dit avec un élan :

— Que je vous remercie d'être venue !

Durant la montée, ils parlèrent à peine, ne dirent que des banalités, l'esprit ailleurs, et quelque chose pesant sur leurs pensées.

Elle s'arrêta un instant, remarqua :

— Il fait chaud ce matin, c'est la fin du dégel.

Il répondit au hasard :

— Oui. Vous avez bien fait de ne pas prendre vos fourrures.

Au moment de dire « vous aurez beau temps pour votre traversée », elle se retint.

Ils achevèrent de monter en silence.

En haut, ils s'arrêtèrent sous l'abri du belvédère.

Ils restèrent immobiles, le regard au loin, ne voyant pas le paysage. Ils ne cherchaient pas de mots, se sentaient en parfaite harmonie de souffrance.

Dans la splendide matinée, presque trop lumineuse avec le reflet du soleil déjà haut sur la neige, des sons d'en bas arrivaient clairs, adoucis, très purs : un aboiement de chien, un marteau de forge, le tintement lent d'un glas à Notre-Dame.

Autour d'eux, le dégel faisait crépiter la neige. Devant la plateforme, des gouttes d'eau tombaient, à intervalles égaux, sur la terre brune. Aussi des rigoles s'étant formées commençaient à

découvrir des plaques d'herbe ancienne aux teintes mousse.

Jacques fixait obstinément le pont Victoria, très loin sur la droite. Des blocs polis s'élevaient contre les brise-glaces, étincelaient un instant dans le soleil puis retombaient dans l'eau glauque en faisant jaillir une mince bande d'écume.

A un moment, il dit, sans regarder Delphine :

— Les paysages changent suivant ce qu'on éprouve. Je ne vois plus ce panorama comme avant. C'est comme si je le regardais déjà *en souvenir*. Maintenant, je ne le verrai plus que comme cela.

Elle ne répondit pas, comprenant ce qu'il voulait dire.

Il ajouta encore :

— Les choses ne sont plus les mêmes depuis que je sais que je dois partir.

Ils restèrent de longs moments en silence, et suivant leurs pensées semblables, devant le spectacle indifférent.

Elle reprit lentement, comme distraitement, d'une voix un peu changée :

— Comme vous aviez raison, alors! On ne peut jamais être heureux.

Il ne s'étonna pas qu'elle fît cette allusion, car il avait la même pensée en même temps.

Enfin, elle proposa de marcher. Il assura :

— Oh! nous ne rencontrerons personne ce matin.

Elle appuya :

— Non, à cause du dégel.

Tous deux se demandèrent en eux-mêmes ce qu'ils venaient de dire, puis laissèrent leurs pensées s'enfuir ailleurs.

Ils avançaient lentement, les yeux fixés à terre. Ils écoutaient le crépitement de la neige qui fondait partout.

Jacques crut reconnaître l'endroit où Cérences s'était couché, dans la tourmente de neige, d'où lui-même s'était enfui, avec l'horrible conscience du meurtre. Il pensa seulement :

« Oui. C'était cet arbre. Qu'a pu devenir le corbeau gelé? »

Cet événement lui paraissait maintenant lointain et sans importance.

Il entendit que Delphine lui disait :

— Mon ami, à quoi songez-vous?

Il répondit :

— Je pense que, dans une heure, tout sera fini.

Ils continuèrent à marcher en silence.

Il leur semblait que tout ce qu'ils pourraient dire serait inutile, ne traduirait pas l'immense détresse qui était en eux et qu'ils savaient y être.

Quand ils arrivèrent en haut du cimetière, Jacques reconnut la route par laquelle ils étaient revenus après leur promenade, un soir, seuls, dans le même sleigh.

Il demanda :

— Je ne vous ai pas dit? Dans la voiture, à côté de vous, j'ai longtemps posé le pied sur le taquet du strapontin, en croyant que c'était votre pied. J'ai eu un moment exquis parce que vous ne le retiriez pas.

Elle dit, sans rire :

— Peut-être, ce soir-là, l'aurais-je laissé.

Il continua :

— Après vous avoir quittée, je n'ai pas dormi de la nuit. Je croyais toujours ne plus vous revoir.

Après un moment, il reprit, comme se parlant à lui-même :

— A ce moment-là, je croyais ne pas pouvoir souffrir davantage. Et pourtant, maintenant, je regrette ma souffrance de ce moment-là.

Elle dit lentement, les yeux perdus :

— Mon ami, moi non plus, je n'ai pas dormi cette nuit-là.

Ils commencèrent à revenir.

Jacques se mit à compter machinalement les coups de glas qui arrivaient plus distincts depuis qu'ils avaient tourné, qu'ils se rapprochaient du belvédère.

Il songeait :

— Quand nous serons en haut des escaliers, elle me quittera.

Et ses pensées se brouillaient.

Avant d'arriver, ils ralentirent ensemble le pas.

Jacques s'aperçut que ses pensées ne s'arrêtaient qu'à de petits détails.

« Le glas ne sonne plus... Que ce mort est heureux!... Cette sirène, sur le fleuve, est-elle semblable à celle du bateau que je prendrai demain soir?... »

Delphine revint s'accouder à la balustrade. Et elle resta immobile, le regard perdu, sa silhouette se détachant en lignes précises sur l'azur du ciel.

Il pensa :

« C'est ainsi qu'elle était, quand nous sommes venus ensemble, la première fois. Pourquoi étions-nous tristes alors? »

Comme la première fois, l'*Angelus* commença de tinter, montant d'en bas, en notes lentes et calmes.

Elle se tourna vers lui, les lèvres tremblantes :

— Vous vous rappelez?...

Elle ne put continuer.

Il fit signe de la tête qu'il se rappelait, puis resta immobile, près d'elle et le regard au loin.

Après que le dernier tintement eut cessé, elle dit, sa voix hésitant.

— Comme nous étions heureux, alors!...

Aussi la voix changée, il répondit :

— Et pourtant nous nous croyions malheureux!

Ils restèrent encore un moment immobiles, en silence, et n'osant plus se regarder. Puis elle dit très bas, toujours sans bouger.

— Il va falloir que je m'en aille.

Il reprit du même ton :

— Vous avez le temps. Vous direz que Flo vous a retenue.

Ils éprouvaient en même temps le même déchirement atroce.

Enfin elle se tourna vers lui, dit très bas.

— Mon ami, c'est quelquefois dur, la vie...

Il comprit qu'elle allait partir. Il balbutia avec un ton suppliant, douloureux :

— Delphine!... Delphine... il est temps encore... Dites?

Il ne put continuer, sa voix s'étranglant.

Elle dit encore, très bas, suppliante :

— Mon ami, ne gâtons pas notre souvenir.

Ils restèrent un long moment l'un en face de l'autre, se regardant, les tempes agitées d'un imperceptible frémissement.

Enfin elle dit vite, tout bas, en lui tendant la main dans un geste très simple :

— Adieu!

Il fit effort : ses lèvres tremblèrent. Mais il ne put répondre.

Alors, lentement et sans se retourner, elle commença à descendre.

XVII

Par la nuit froide, par la nuit de tempête, qui guettait au dehors, soulevait déjà l'énorme masse du paquebot d'un mouvement lent, rythmique, faisait grincer les câbles d'attache, Jacques suivait du regard les allées et venues des passagers qui luttaient contre le vent, des matelots en suroît qui portaient des colis, aussi les reflets des lumières qui tremblaient dans les flaques d'eau, sur le quai. Accoudé au rail de la passerelle, les pensées comme tournoyantes et vides, il attendait le départ.

Durant ces trente-six heures, depuis qu'il avait perdue Delphine de vue, en bas du dernier lacet, et pendant cet horrible trajet en chemin de fer, avec la conscience que chaque seconde qui s'écoulait, que chaque tour de roue de la machine l'éloignait d'elle davantage, il n'aurait pu dire ce qu'il avait pensé, comment il avait agi.

Tous les actes qui avaient précédé, tous les menus détails dont

il avait fallu s'occuper, les bagages à terminer, la note à régler, les pourboires à donner, l'arrivée de Parennes, le dîner au club, les adieux à ceux qui étaient venus jusqu'au train, les vœux auxquels il avait dû répondre, la gaieté qu'il avait fallu montrer, tout cela se présentait par instant à son souvenir comme des événements déjà lointains, un peu étranges, auxquels il avait assisté sans y prendre part. C'était comme une cérémonie singulière qu'il avait accomplie à un moment donné, — il n'aurait su dire où ni quand, — ou plutôt qu'un autre eût accomplie pour lui.

Après l'horrible déchirement, il s'était fait comme un apaisement en lui, une monotonie de souffrance.

Par instants, il éprouvait une sorte d'étonnement à être encore là, à pouvoir s'occuper de détails.

Dans la confusion de ses pensées, une seule pensée dominait, s'imposait sans cesse, toujours la même.

« Je pourrai toujours me supprimer... »

Et, à cause de cette certitude, il avait pu, presque sans effort, continuer à agir, à parler, à rire...

Il lui semblait qu'il vivait maintenant comme en attendant et dans un sursis.

Il avait fini par trouver une sorte de volupté âpre, désespérée, à vivre sa souffrance. Et si, par instant, il envisageait l'avenir, il n'avait qu'une crainte, c'était que cette souffrance diminuât, qu'il pût l'accepter, se reprendre à la vie commune, ne plus vouloir mourir...

. . . .

Une sonnerie, deux appels de sirène, brefs, un autre encore, plus prolongé, des commandements rauques « *Ready... Stop... Let go...* », qui tombaient d'en haut dans le silence, ce silence impressionnant, comme d'attente, du départ des grands navires, un bruit de câble frappant l'eau, quelques secousses de la machine et, lentement, dans un mouvement imperceptible, majestueux, l'immense masse se détacha du quai.

Tout de suite, au sortir des jetées, le bateau commença de sentir la mer, s'élevant, s'abaissant, soulevé par les masses d'eau, hautes, sombres, retombant dans le jaillissement de l'écume, dans le craquement de sa membrure, dans le hurlement aigu, prolongé, comme coupé par des hoquets, du vent dans les cordages.

Malgré le vent, les embruns, Jacques restait cramponné à la barre d'appui de la tente, regardant diminuer, se mouvoir, disparaître par instant, les lumières de la ville, la lumière rouge de l'entrée des jetées.

A ce moment et tandis que le paquebot quittait la terre pour ne s'arrêter plus que de l'autre côté de cette eau noire, furieuse,

redoutable, qui le secouait, s'essayait à le disjoindre, Jacques sentait sa souffrance, comme assoupie depuis hier, se réveiller tout à coup, se faire présente, aiguë, l'arrachement devenir brusquement plus intolérable.

La même pensée « mourir!... mourir... » se présenta encore à son esprit, mais non plus calmante, ajournante, au contraire, pressante, impérieuse, immédiate.

« A quoi bon différer encore?... La vie sans elle, quelle absurdité!... Est-ce que ce n'est pas maintenant le terme, les dernières concessions faites... Près d'elle, que cette tempête serait belle!... Delphine! Pourquoi n'a-t-elle pas voulu?... »

D'en bas, l'eau noire montait, se creusait, revenait encore, comme faisant effort.

« Se laisser glisser et... le calme! Ce serait le calme..., l'absence de souffrance, de pensée... Et puis, ne faut-il pas qu'il en soit ainsi?... »

A mesure que son regard plongeait dans le gouffre, il sentait la même impression de fascination mauvaise, éprouvée déjà et ailleurs. Il lui semblait qu'il commençait à s'habituer, qu'il ne faudrait plus qu'un petit effort. Il attendrait la remontée de la vague et, tout à l'heure...

Quelqu'un lui parlait. Comment ne comprenait-on pas?...

— La nuit sera dure, Monsieur. Vous serez mieux en bas.

Il regarda un instant, dans la lueur verte du fanal, la silhouette, large sous le suroît luisant, la barbe trempée. Il répondit au hasard :

— Merci, j'ai l'habitude, je préfère être ici.

« Pourquoi m'a-t-il parlé français? songea-t-il dans le même instant. Est-ce un officier ou un matelot? »

Mais ces pensées s'effacèrent immédiatement et les autres reprirent, plus fascinantes, devinrent forces, allaient être actes.

« Reprendre, sans elle, ma vie d'avant... Comme si cela était possible... Maintenant ou plus tard... Enjamber le rail et ce sera fini... Qu'aurais-je à regretter?... »

Inondé d'écume, de pluie, dans le tourbillon intérieur, il lui semblait qu'il ne sentait plus, que tout son être était tendu vers cet effort qu'il fallait qu'il fît, qu'il allait faire, et qu'il appartenait déjà à ce gouffre sombre, mouvant, profond, vers lequel il se penchait, qui le guettait, qui l'attirait...

Mais au moment qu'il allait s'abandonner, une pensée, comme oubliée jusque-là, se présenta tout à coup à son esprit, le força à se redresser, à différer encore.

« Et Delphine!... Delphine!... Elle saura... Alors? »

Et à l'instant même qu'il s'oubliait enfin pour ne plus songer

qu'à elle, il sentit une détente brusque se faire en lui; il lui sembla que sa souffrance demeurait en suspens, puis changeait, devenait tout à coup supportable, presque douce.

D'autres pensées s'enchaînaient maintenant, encore imprécises, heurtées, calmantes déjà :

« Elle aussi souffre... Cependant, la vie que je lui offrais... Nous étions bien faits l'un pour l'autre!... Que nous partirions ainsi, j'avais imaginé cela!... Comme je l'ai désiré!... Avec sa nature, ses goûts..., c'était le bonheur à deux..., et qui devait durer... Elle sait cela... Elle m'aime autant que je l'aime... Et elle a refusé!... Où est-elle en ce moment? Que pense-t-elle?... *Il* lui parle... Le détail de sa vie de tous les jours, quelle horreur et quels dégoûts!... Pourtant elle les a imaginés, reconnus par avance... Elle a su aussi que ce serait plus atroce maintenant..., seule, pire que seule, et avec le souvenir!... Elle a su tout cela... Et c'est cela qu'elle a choisi!... Cela!... Ne cherche-t-on pas toujours son bonheur?... Mais c'était son bonheur... Ne m'aimait-elle donc pas assez?... « Je vous aime, mon ami, autant qu'une femme peut aimer... » Elle m'aimait et elle a pu... Comme elle doit souffrir!... Ces rentrées d'ivresse, quels effroyables dégoûts!... Et cela tous les mois, presque tous les jours et sans espoir... Cependant, elle a accepté... La morale..., les conventions..., contre l'amour, contre *notre* amour, qu'était-ce que cela?... A elle il fallait une raison plus haute... Elle a renoncé librement, en pleine confiance... Une certitude plus forte que le bonheur..., plus forte que la vie... Se pourrait-il vraiment que la seule..., que l'irréductible force... »

Longtemps encore, par la nuit d'orage et tandis que bondissait le paquebot, tantôt soulevé d'un coup en une immense poussée d'en bas, l'hélice trépidant et mugissant à vide, tantôt se dérobant de toute sa masse, écrasant l'eau noire dans un hissèlement d'écume, et tandis que craquait la membrure, que hurlait le vent dans les cordages, Jacques resta accroché à la barre de fer, raidi sous les paquets d'eau, le regard au loin fixant machinalement la lumière unique, immobile, comme aérienne du phare sur la côte.

Et, dans la tourmente intérieure où il se débattait encore, une idée commençait à se formuler en lui, d'abord hésitante, incertaine, mais qui se précisa, se fixa, une idée qu'il n'avait jusqu'alors conçue que comme une matière à discussion et que, pour la première fois, il voyait réelle, forte, pouvant changer, ennoblir les sentiments, diriger les actes, en leur donnant une certitude et un but : la notion grave et purement religieuse du devoir de la vie.

Georges LECHARTIER.

AFFAIRES
D'ÉGYPTE ET DE FRANCE

LA LEÇON D'UN SIÈCLE

La Question d'Egypte, par M. de Freycinet, de l'Académie française. In-8°, Calmann-Lévy, 1905.

L'Egypte, durant tout le dix-neuvième siècle, a été un champ de bataille pour la France et pour l'Angleterre. Cette seconde guerre de Cent ans ne nous laisse pas, comme l'autre, meurtris mais vainqueurs. Elle a été peu sanglante, mais s'il appartient de s'en féliciter, ce n'est pas à la France qui n'a jamais, sauf sous Bonaparte, défendu ses ambitions par les armes, c'est à l'Angleterre qui, pour avoir raison de nous, n'a pas eu besoin de l'épée. Une heure même est venue où, par lâcheté de vouloir, par lassitude de garder notre bien, nous avons renoncé aux droits que l'Angleterre ne contestait pas. Aussi, l'année 1882 a laissé, parmi tant de dates douloureuses, le souvenir le plus humiliant, car il y a moins de honte à la défaite qu'à la désertion.

Mais la France excelle à s'épargner les remords. Après chacun de ses malheurs, elle cherche un coupable qui porte seul la faute commune. En 1882, le premier ministre était M. de Freycinet. L'abandon accompli quand il était au pouvoir n'avait-il pas été voulu par lui? Sa chute n'était-elle pas le châtiment de cette faiblesse? Il se trouva des parlementaires pour le prétendre. Comme il ne discuta pas leurs dires, ils invoquèrent son silence comme un aveu. Et dès lors, la croyance que M. de Freycinet a commencé notre fuite d'Egypte devint, pour nombre de Français, une certitude historique.

Depuis, notre abandon s'est consommé en de plus dures humiliations. Ce sont elles, je pense, qui ont décidé M. de Freycinet à rompre un silence de vingt-trois ans. Il avait dédaigné de s'expliquer tant que l'erreur de 1882, non réparée, mais non aggravée, s'offrait comme intacte aux regards de bonne foi. Maintenant que l'erreur de 1882 est accrue et comme déformée par tout ce qui est sorti d'elle, M. de Freycinet n'a pas voulu qu'une trop facile confusion de part rattachât à lui une postérité trop féconde de maux. L'heure venait de prouver que la faute de 1882 n'a pas été commise par lui, mais malgré lui, et qu'il est tombé du pouvoir, non pour l'avoir faite, mais pour avoir voulu la prévenir.

Si notre élimination définitive de l'Egypte eut pour cause immédiate notre inertie de 1882, c'est que cette inertie éteignait par le non-usage les droits acquis par une activité antérieure : rien de ce passé où tout s'enchaîne ne peut être compris s'il n'est considéré à sa place dans l'ensemble. M. de Freycinet a trop de méthode pour le méconnaître. Son livre expose donc les rapports entre la France et l'Egypte depuis un siècle. Il est de l'histoire non seulement par l'étendue des faits racontés, mais par le ton du récit. Pas de panégyrique, pas de pamphlets, aucune de ces coquetteries et de ces animosités ordinaires aux contemporains qui rapportent les événements où ils ont été partie; un art de parler de soi avec l'exacte mesure et le détachement d'usage envers les autres; une abondance minutieuse de dates et de textes, une discrétion permanente dans les commentaires, et la volonté visible de laisser toute la parole aux faits qui seuls condamnent ou louent sans appel. Avoir nommé l'auteur de l'œuvre, c'est avoir déjà dit ses dons connus de tous, sa simplicité forte, son dédain de la rhétorique ornementale et ce calme lumineux où tout s'ordonne et où rien ne se confond.

Ceux qui désirent suivre dans la variété de ses incidents successifs la question d'Égypte auront grand profit à les étudier là. Il y a de plus une impression dominante, continue, profonde, que donnent toutes les parties de ce livre, et qui demeure quand on le ferme. Il y a une leçon qui, sans être écrite nulle part, le remplit. C'est elle que je voudrais dire.

I

Depuis un siècle, tout ce qui, en Egypte, était nécessaire, réalisable, grand et fécond, a été prévu, entrepris, achevé ou préparé par des Français. Mais tandis qu'ils transforment cette contrée,

la France donne à l'Égypte quelques accès d'enthousiasme dans la longueur d'années inattentives, puis une lassitude déçue de ne pas obtenir par de fugitifs efforts une hégémonie durable, enfin une indifférence qui se console des insuccès par l'oubli.

Les Anglais ont été d'abord et longtemps les adversaires de tout ce qui, en Égypte, était utile au pays et à eux. Mais cette lenteur est une ignorance qui s'instruit. Peu à peu, rien ne se fait dans la contrée qu'ils ne le sachent, bientôt ne le préparent, enfin ne le dirigent. Leurs ambitions s'étendent d'une amplitude régulière, comme grandissent les jours de l'été à mesure que mûrit la moisson.

La différence entre les succès de l'Angleterre et les insuccès de la France s'explique d'abord par la différence entre les dons des deux races.

La supériorité du Français est la promptitude et la portée de l'intelligence. Aucun peuple ne possède aussi nombreux les précurseurs de leur nation et de leur temps dans les étendues de la pensée, les artisans admirables de toutes les œuvres que le génie d'un seul ou l'initiative de quelques-uns suffit à accomplir. S'agit-il des entreprises qui doivent être soutenues par la nation elle-même, ces Français sont, par leurs dons mêmes, trop au-dessus de leurs contemporains pour s'associer la multitude par un concert de son bon sens et du leur. Ils ne la séduisent que par l'admiration. Or l'admiration ne se laisse guère séduire elle-même que par la nouveauté des choses, et, la curiosité satisfaite, les enthousiasmes tombent ou déjà courent ailleurs. Si donc, en ce pays, l'originalité puissante des intelligences assure à tout intérêt digne de soins une élite de serviteurs, l'extrême inégalité des aptitudes y produit le mal de la dispersion dans les volontés. L'intérêt public semble l'affaire de quelques particuliers, et leur force à la fois géniale, isolée et fragile ne suffit ni à entraîner ni à suppléer la collaboration nationale. Il manque toujours à la multitude, pour accomplir les destinées que l'effort de quelques-uns lui prépare, l'unité et la constance. Dans l'intelligence des Anglais, le jour se lève plus tard. Parmi eux sont plus rares les précurseurs qui appartiennent moins à leur temps qu'à l'avenir. Mais une puissance de groupement tend à unir leurs facultés moins exceptionnelles et moins dissemblables. Leur raison n'a pas de temps à perdre pour ce qui ne doit pas leur servir, elle va d'abord et toujours aux résultats. Or les résultats ont des évidences auxquelles les esprits pratiques ne se soustraient pas et où ils s'unissent. Comme les résultats sont affaire de temps, les Anglais ajournent les théories à

l'épreuve, leurs convictions sont des expériences, leurs goûts sont des habitudes, leur enthousiasme est conquis non par la nouveauté mais par la durée. Réalistes, ils n'ont pas d'amour-propre contre leur intérêt et ils n'hésitent pas s'il change ou se sont trompés, à revenir sur leurs pas pour le rejoindre. Comme ce caractère national réserve leur foi et leur effort aux idées et son choix aux entreprises dont les avantages ont été mûrement réfléchis et calculés, il n'y a pas de motif pour que l'opinion quand elle a été convaincue se lasse, il y a tous les motifs pour qu'elle persévère.

Cela commence à expliquer ce paradoxe que le peuple doué des qualités les plus brillantes, des ressources les plus étendues, des énergies les plus spontanées, ait été vaincu par un peuple d'un sang moins chaud, d'un regard moins perçant, d'une allure plus lente, et que la tortue ait devancée le lièvre.

Quand on considère l'action de l'un et l'autre peuple en Egypte, on constate de plus que, de leurs aptitudes différentes, les Anglais ont tiré le meilleur parti et les Français le moindre. Cette inégalité de l'effort tient à l'inégalité de l'intérêt offert par le conflit à l'Angleterre et à la France.

La France est pour ses habitants comme ces mères trop douces qui ne refusent rien à leur fils : on y trouve tout ce qui est nécessaire à vivre et nulle part il n'est si bon de vivre. Les sollicitudes séculaires de la race se sont concentrées sur la possession de son sol ou des pays qui, le touchant, le pouvaient agrandir. A ce peuple dont les affections, les ressources, les gains sont ramassés autour de lui, à portée de sa main, les territoires lointains ont toujours paru un bien superflu et leur colonisation un exil. Le sol de l'Angleterre ne peut nourrir ses habitants et il contient jusqu'à la prodigalité les matières premières de la plus puissante industrie. L'Angleterre est un navire plein de marchandises et vide de vivres, qui cherche sur les mers les routes des échanges nécessaires. La possession de colonies assure des ports à cette navigation, des marchés à ce trafic : elles ne sont pas moins nécessaires à ce peuple que la mère-patrie, elles la complètent ou plutôt font un seul tout avec elle. Dans la première guerre de Cent ans, la France défendait son sol contre l'envahisseur anglais, pauvre encore de marine et d'industrie, et poussé hors de chez lui par une ambition toute féodale : elle mit plus de passion à garder sa patrie que l'Anglais à la conquérir, elle devait être victorieuse. Quand l'Égypte devint un conflit entre les deux peuples, si l'on excepte quelques Français qui vivaient en Egypte de l'Egypte, à peu près

oublieux et oubliés de leur pays, quels avantages représentait, pour la multitude fixée en France et résolue à n'en pas sortir, la possession de cette colonie africaine? Pour l'Anglais, l'Egypte n'était pas seulement une escale sur le chemin de ce visiteur universel, une contrée riche en produits agricoles dont il avait besoin, et occupée par une population assez dense pour devenir une clientèle. L'Egypte était la clef de ces Indes, qu'il venait de nous enlever : elle ouvrait la voie courte, la mer Rouge, qui permettrait à la France de les attaquer avant qu'il pût les défendre. Or perdre les Indes serait perdre le principal marché et le principal grenier de l'Angleterre. Voilà ce que sait le dernier Anglais, tisseur de coton, travailleur de fer, portefaix maritime de la marchandise britannique à travers le monde, mangeur de céréales ou buveur de thé : il suffit, pour qu'il partage l'ambition et comprenne la politique anglaise, qu'il fasse un métier et qu'il se nourrisse. L'enjeu des deux peuples dans la partie n'est pas le même.

Reconnaître cette vérité c'est convenir que dans toute compétition coloniale l'Angleterre a un avantage naturel sur la France.

Cet avantage serait-il assez irrésistible pour rendre toute lutte vaine et ne laisser à la France aucun espoir d'empire colonial? L'histoire a prononcé : la France a précédé l'Angleterre dans l'ambition d'étendre son empire par delà les mers; elle a, sans désavantage, disputé, durant deux siècles, l'hégémonie universelle à sa rivale. C'est après ces longs succès que la sollicitude d'être présente dans le monde entier et l'aptitude à soutenir ce grand dessein ont été diminuant, jusqu'à disparaître de la pensée publique Le même peuple s'est montré apte ou inapte, selon les époques, à l'expansion au dehors. La grandeur coloniale a duré autant que l'ancien régime; la décadence, commencée avec la révolution française, s'est précipitée durant le dix-neuvième siècle. On n'a donc pas expliqué tout notre échec en disant que la grandeur de l'intérêt engagé n'a pas suffi à fixer l'inconstance de notre caractère. Notre vocation coloniale grandit ou défaille sous l'influence d'une troisième force. Et cette dernière force est la plus puissante, puisque le caractère et les intérêts demeurent les mêmes, notre sort change quand changent les institutions politiques. Les unes, en effet, favorisent; les autres combattent la tendance naturelle des Français à enfermer leur vie dans la France. Et que la grande cause de notre faiblesse au dehors soit la nature du pouvoir depuis la Révolution française, voilà le plus

clair et le plus utile enseignement contenu dans l'histoire de notre politique égyptienne.

II

Sous l'ancien régime, un monarque héréditaire veillait sur les intérêts durables, sans demander conseil aux égoïsmes viagers de ses sujets. Son rang parmi les rois était fixé par le rang de son royaume parmi les Etats. Ce n'était pas une garantie pour le repos des peuples, c'était une sûreté contre l'oubli de leur grandeur. La fortune de chaque Etat trouvait le principal de ses facilités ou de ses obstacles dans les dispositions des autres couronnes. C'est donc au dehors que l'attention du souverain était naturellement appelée. S'y ménager des amitiés par les alliances de famille, y surveiller les intentions et les préparatifs des cours par une diplomatie attentive et, quand il y avait lieu, corruptrice, tenir un marché perpétuel de combinaisons où s'échangeaient les concours et, par un travail continu, éliminer de ses desseins l'ignorance et de ses entreprises le hasard, voilà parfois « le secret du roi », toujours le devoir du roi. Il y avait une opinion publique, mais elle n'était pas faite par la multitude. Celle-ci ne se reconnaissait pas compétence sur la politique, de toutes les sciences la plus complexe, et recevait docile ses pensées de trois aristocraties : l'église, la noblesse et cette bourgeoisie qui, sous le nom de tiers-état, administrait les villes, exerçait les professions libérales et dirigeait les métiers. C'est à elles que les rois donnaient la parole dans les circonstances extraordinaires où ils consentaient à recevoir des avis en même temps que des subsides : c'étaient elles qui, par l'action de l'enseignement, de l'exemple et du prestige, étaient les évocatrices perpétuelles d'une plus grande France.

L'élite des bourgeois avait le souci d'étendre sa richesse en étendant ses marchés. Ces hauts arbitres de nos intérêts commerciaux savaient, dans les cités, gouvernées par eux, préparer au loin et de loin l'avenir. Non seulement les hardis armateurs de la Manche et de l'Océan avaient les premiers poursuivi la fortune jusque sur la côte occidentale d'Afrique, pris, peu après les Espagnols, pied sur le sol américain, aux Antilles, au Canada, exploré le Mississipi, occupé la Louisiane; non seulement le haut commerce de Marseille, plus ancien et plus puissant encore, dominait sur toutes les côtes de la Méditerranée et, associé à la puissance de l'Etat, nommait et payait les consuls dans tout le Levant; mais les grandes places de commerce, Lyon, Paris, Rouen, gouvernées de même par les « notables » les plus intelligents des intérêts

généraux, s'associaient à ce trafic international et travaillaient à multiplier les rapports entre la métropole et les colonies.

La noblesse, guerrière de race et réduite par la monarchie absolue aux services de l'épée, était toujours prête à conquérir les colonies ou à les défendre. Outre que la guerre était l'industrie des gentilshommes, les possessions d'outre-mer offraient aux cadets la chance d'obtenir des terres et des emplois. Le concours des nobles secondait donc, toujours fidèle, toujours impatient, le dessein des rois, et souvent les gentilshommes n'attendaient pas l'invitation royale pour courir les fortunes d'outre-mer. Tantôt solliciteurs de privilèges qui leur assuraient le gouvernement de terres à découvrir ou à occuper, tantôt se fiant à eux seuls pour tirer les meilleures chances de l'inconnu vers lequel se tendait leur voile, ils employaient les années trop calmes aux explorations hardies et fécondes, où nombre d'entre eux ont illustré leur nom. Et l'exemple donné par une caste dont la France alors était fière, entretenait dans toute la nation un certain goût d'aventures, quelque curiosité des contrées lointaines, l'admiration pour le courage.

L'Église, universelle par sa vocation, montrait à la plus vieille des races chrétiennes les autres races répandues sur toute la terre, rappelait à la sœur aînée la tâche de justice, de tutelle, d'amour envers les sœurs plus jeunes, plus faibles, encore enténébrées de barbarie, et par-dessus toutes les frontières élevait l'autel unique, symbole de la misère et de la dignité communes aux enfants du même Dieu. Cette conscience du devoir avait été assez puissante pour jeter en Asie, par l'élan des croisades, le peuple d'Europe le plus attaché à son sol. Quand les croisades eurent pris fin, elle se continuait plus parfaite par ces vocations qui portaient une partie de notre sacerdoce hors de la terre natale et avec le dévouement d'une seule race suffisait presque à l'évangélisation du monde. Elle avait ouvert, outre le Levant de la Méditerranée, l'occident de l'Afrique, le nord de l'Amérique, l'Inde, le Siam, l'Annam, la Chine, au christianisme et à la France, et marquait d'avance à nos trafiquants et à nos soldats les places de nos conquêtes.

Grâce à cette hiérarchie sociale et à ses influences concordantes, un témoignage perpétuel était rendu à la mission de la France dans le monde par tous ceux dont les paroles et les actes avaient autorité. La foule qui, réduite à ses propres idées, les eût tenues closes dans l'étroite enceinte des intérêts quotidiens, recevait par l'enseignement de ses chefs l'intelligence d'une vie plus vaste, de doctrines plus nobles, s'élevait à un idéal de gloire

nationale, avait une vision des sacrifices dus par chaque être aux autres, par chaque génération à la race, par chaque race au genre humain.

Sans doute, les rois eux-mêmes et leurs auxiliaires apportaient à l'œuvre leur caractère de Français : l'allure de leur sagesse n'était pas régulière. Dans les monarchies absolues, tout vice du souverain, s'il amoindrit chez ce maître la volonté saine qui est la garantie des sujets, devient un malheur public. Mais, malgré le désordre de ces mouvements, l'équilibre de notre fortune finissait toujours par se rétablir, tant étaient efficaces et stables les institutions. Leur puissance réparatrice apparut encore la veille du jour où elles allaient disparaître. L'initiative des Français, donnant à la mère-patrie deux royaumes d'Amérique et d'Asie, le Canada et les Indes, a travaillé en vain pour le roi qui s'amuse. Louis XV, qui n'a pas aidé à leur conquête, n'a employé sa prérogative qu'à les abandonner et n'a pas plus pleuré leur perte que la mort de Mme de Pompadour. Mais pour que tout soit remis en sa place, il suffit que le roi reprenne la sienne. Avec Louis XVI la tradition de notre politique se renoue comme d'elle-même. Nos armes prennent contre l'Angleterre une revanche coloniale, en aidant à l'émancipation des Etats-Unis. Nos flottes obtiennent l'avantage sur les flottes britanniques. Avec ces forces reconstituées renaît l'espoir secret de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV, qui, tout en maintenant au jour le jour le pacte des Valois avec l'Islam, rêvaient de revenir à la politique des Capétiens et de partager entre la chrétienté l'empire ottoman. Les anciens pourparlers recommencent avec la Russie et l'Autriche pour fixer les prétentions de chacun sur l'immense dépouille. La part reconnue à la France par les chancelleries étrangères est la Syrie et l'Egypte, d'où sera reprise l'Inde. La France assemble sans précipitation toutes ses chances et attend, prête et attentive, l'occasion de cueillir au moment propice le beau fruit qui mûrit pour elle.

C'est alors que la Révolution détruit l'ancien régime et que commence notre impuissance à en établir solidement aucun autre.

II

Le premier effet des principes proclamés en 1789 fut d'enlever tous ses privilèges à la noblesse. Elle-même les avait généreusement abdiqués tous, sauf un. Il lui eût paru lâche d'abandonner sa place à la tête des troupes. L'égalité poursuivit jus-

que-là ses revanches : elle jugeait injuste que des Français eussent commencé à commander par droit de naissance, ne s'inquiétant pas s'ils avaient justifié leurs grades par leurs services; elle poussa, malgré la guerre, ces officiers à l'émigration, sans s'inquiéter davantage s'ils pourraient être remplacés. Ils le furent dans l'armée de terre. La simplicité relative du savoir professionnel dans les bas grades permit aux sous-officiers, d'occuper nombre des emplois; parmi les volontaires que la fièvre patriotique jetait dans les rangs, il se trouva des hommes en qui ce patriotisme s'éleva au génie militaire; les attaques molles de la coalition laissèrent aux vieux régiments le loisir d'apprendre la discipline aux levées révolutionnaires, et ce mélange des vertus traditionnelles avec l'enthousiasme nouveau fit une armée différente de ses aînées, non inférieure. Mais, dans la marine, le commandement était la familiarité avec des sciences nombreuses, impossibles à acquérir sans une culture générale et de longues études : le corps des sous-officiers était incapable de suppléer ses chefs dans la conduite des navires. La République eut beau leur donner des grades au nom de l'égalité, elle ne put faire que ces nouveaux promus fussent égaux à leurs anciens officiers, ni aux officiers ennemis. De ce jour, chaque rencontre avec les flottes anglaises apporte aux nôtres un désastre; pour garder à la France ses navires, la seule tactique devint de les tenir cachés au fond de nos rades. Et quand notre rivale prit à sa solde, groupés en régiments pour la guerre terrestre, ces anciens officiers de marine qui l'avaient battue, quand elle les débarqua à Quiberon d'où ils ne devaient pas revenir, elle avait reçu de nos discordes l'empire de la mer.

Les autres destructions ne préparaient pas de moindres ruines à notre puissance coloniale. La fin des corporations et de toute hiérarchie dans le monde du travail avait livré l'influence des villes et l'avenir du commerce à l'aveuglement de la multitude. Le supplice de Louis XVI avait détruit la solidarité d'intérêts établie par les traités et les liens de famille entre la maison de France et les autres dynasties, changé les alliances en guerres. Soutenus et menacés par les partis qui avaient pour unique passion de tourner les uns contre les autres la puissance publique, les nouveaux maîtres de la France n'avaient plus, comme nos rois et leurs conseillers, la plus grande part de leur attention à donner aux affaires du dehors. Au lieu que leur regard, perpétuellement attentif au spectacle du monde, l'embrassât d'ensemble, tout en suivant sans cesse les gestes de chaque peuple, et que, sur tous les points de la terre, leur habileté épiât l'occasion d'avantages pré-

parés par l'étude approfondie et simultanée de toutes les chances, ils dérobaient à peine, pour les affaires du dehors, quelques parcelles de leur temps aux conflits intérieurs, jetaient sur elles des coups d'œil intermittents, fugitifs, trompeurs. Car surprendre quelques détails d'une question entrevue au hasard, n'est pas la connaître, et moins encore les rapports qui unissent chacune à toutes les autres.

Le projet conçu par le gouvernement révolutionnaire de continuer au dehors la politique traditionnelle prouva seulement qu'il ne la comprenait pas. Quand il ordonnait en pleine terreur à nos consuls d'exercer toujours dans le Levant le protectorat catholique, il avait oublié que notre athéisme au dedans laissait à notre catholicisme au dehors tout juste le crédit d'une imposture, et que la destruction des ordres religieux en France supprimerait à bref délai les propagateurs de l'influence française en Orient. De même quand il organise l'expédition d'Egypte. Non seulement il recueille l'idée de ses prédécesseurs, il prétend la compléter. La tentative prend l'apparence d'une entreprise supérieure aux intérêts particuliers d'une nation : il s'agit de conquérir les mystères de l'Egypte à la science autant que son sol à notre pouvoir. Historiens, linguistes, géologues, mathématiciens, astronomes, conquérants pacifiques feraient oublier l'épée, si cette épée n'était celle de Bonaparte. Le premier général du monde a choisi les plus éprouvés de ses lieutenants et de ses soldats, c'est la gloire d'Italie en marche vers les gloires d'Egypte. Que l'on compare pourtant, on apercevra la différence entre les bases solides sur lesquelles la vieille monarchie avait édifié son patient dessein, et les fragilités de cette improvisation théâtrale sous laquelle est le vide. Nos rois avaient noué en Europe les ententes qui leur permettaient de saisir l'Egypte par un mouvement concerté, et comme le lot de la France dans un partage convenu au profit de plusieurs. Le Directoire décide de prendre le pays par la guerre, une guerre qu'il commence sans alliés contre deux ennemis, la Turquie et l'Angleterre. Nos rois qui tenaient pour inévitable le choc avec cette dernière, avaient toujours voulu et avaient fini par s'assurer la prépondérance navale : le Directoire engage la lutte au moment où la France n'a plus de marine. C'est pour des raisons étrangères à l'entreprise que l'entreprise est résolue. Si le désir de Bonaparte plane sur l'Egypte, c'est qu'il ne voit pas pour lui de rôle en Europe et que son ambition, en rôdant, a trouvé, faute d'autres, cette proie. Si le Directoire consent, c'est qu'il a hâte d'éloigner par une mission qui soit l'exil dans l'honneur, un général qu'il

redoute. Si l'aventure est préparée avec du bruit et de l'éclat, c'est que, pour gagner la France, une France qui ignore et l'Egypte et les intérêts de la France, le seul moyen est d'agir sur les imaginations. Partout apparaît plus d'attention à sortir d'embarras présents qu'à assurer un succès à venir. Le départ est une témérité : si la flotte anglaise rencontre nos transports, il n'y a pas de chance qu'ils échappent. Le hasard est la force dont le grand capitaine, réduit à n'être qu'un grand joueur, a besoin dès le début. Il gagne, le voici en Egypte, mais le cours naturel des choses, qui s'est comme suspendu pour laisser passer le destin d'un homme, reprend aussitôt. A peine l'armée débarquée, la flotte est surprise et détruite. Bonaparte conquiert l'Egypte, mais moins soucieux de l'Egypte que de la France, et plus attentif à l'écho de ses victoires qu'à leur réalité. D'assez faciles avantages sur une cavalerie sans discipline et mal armée se transforment en triomphes insignes. Des noms chargés de gloire par les siècles la prêtent aux moindres engagements, et cet habile mélange, où le passé couvre de sa majesté le présent, éblouit. Malgré cet éclat, l'armée est prisonnière dans sa conquête. Bonaparte tente de s'échapper par la Syrie : cette voie ne lui ouvre d'issue que par la prise de Constantinople et le mène d'une aventure à une aventure plus démesurée. Dès Saint-Jean-d'Acre, il est arrêté par les Anglais qui, maîtres de la mer, défendent la place. Il faut revenir dans la prison vainement pavoisée de drapeaux. Il faut, quand on est Bonaparte, abandonner sa conquête et son armée pour se sauver seul. Il y parvient encore, et la fortune lui ouvre le passage jusqu'au suprême pouvoir. Et dès qu'il y est parvenu, l'Egypte ne lui sert plus à rien, ne lui est plus de rien. Il ne songe pas à reprendre les projets qui furent les siens, il permet que l'armée capitule, que les débris soient ramenés en France par la flotte anglaise. Et la France n'oublie pas moins vite son enthousiasme factice pour l'Egypte. Rien ne demeure de l'effort. Les victoires qu'on prétendait gravées sur le granit des Pyramides n'étaient écrites que sur le sable du désert.

III

L'Angleterre seule se souvient. Elle a appris de nous que, pour être maîtresse de l'Inde, elle doit être maîtresse du chemin : c'est de ce moment que date son premier projet de prendre l'Egypte. En 1807, elle débarqua à Alexandrie pour occuper le Caire. Mais l'anarchie féodale des beys venait d'être domptée par

l'un deux, Méhémet, que ses soldats avaient proclamé pacha d'Egypte. Il prouva qu'il était digne de la gouverner en sachant la défendre, et rejeta sur Alexandrie les Anglais qui évacuèrent l'Egypte après cette tentative de six mois.

Méhémet a été appelé un barbare de génie. Son génie fut de comprendre qu'il avait besoin de la civilisation. Il ne la voulait pas des Anglais ses agresseurs, et leur inimitié lui rend chers les Français. Méhémet, sans que notre gouvernement intervienne, les attire, leur confie la formation d'une armée et d'une marine : par leurs soins, la première compte bientôt 100 000 soldats instruits, la seconde 40 vaisseaux ou frégates. Sa confiance croît avec ces services et se répand en faveurs sur tous les Français que cet accueil attire, ils forment bientôt une colonie nombreuse et prospère. Mais cette puissance rappelle à La Porte que l'Egypte est un démembrement de l'empire autrefois possédé par les Kalifes : le sultan sent ses droits sur elle renaître à mesure qu'elle devient prospère, et songe à abattre un vassal trop fort. Méhémet prévient l'attaque, fait envahir la Syrie par son fils Ibrahim : la guerre dure de 1833 à 1840, plusieurs fois suspendue par des concessions que promettait le sultan, reprise parce qu'il les voulait reprendre, toujours heureuse pour Méhémet, et à ce point, qu'en 1839 Ibrahim menaçait Constantinople. Nous nous étions passionnés pour ces succès, où nous reconnaissions notre œuvre. Comme le dit Guizot, l'Egypte était redevenue « une des fantaisies populaires de la France », et par cela même, une inquiétude pour la Grande-Bretagne qui se sentait devancée en ce pays par les progrès de notre influence déjà dominante. Le moyen de les contenir? Obtenir que les prétentions de la Turquie sur l'Egypte fussent légitimées par l'Europe. Alors, et tant que le maintien de l'Empire turc semblerait un intérêt européen, l'Egypte demeurerait fermée par l'interdit collectif des grandes puissances à toute appropriation par l'une d'elles. Et mieux valait une Egypte faible sous l'anarchie ottomane, qu'une Egypte puissante sous l'influence française.

Rien de plus contestable que le droit de la Turquie. L'Egypte, une des premières conquêtes de l'Islam, s'était, avec tout le nord de l'Afrique, soustraite, avant la fin des croisades, à la domination des Kalifes. Toutes les décadences des empires se brisent en ces démembrements. L'Europe avait, durant des siècles, trafiqué et traité, comme avec des puissances indépendantes, avec les « États barbaresques », et nul ne nous avait accusé d'envahir la souveraineté du sultan lorsque, en 1830, nous prenions Alger. De même notre intérêt était-il de ne pas

reconnaître comme appartenant à un autre la terre où des conjonctures heureuses semblaient préparer notre domination. Quand l'Angleterre proposa donc à la Russie, à l'Autriche, à la Prusse et à la France d'imposer leur médiation entre le sultan et le pacha d'Egypte, comme entre un souverain et un sujet, le mieux pour nous eût été de hâter un accord direct entre les belligérants. Cette paix où ils auraient seuls signé nous laissait les chances de modifier plus tard à notre profit la condition de l'Egypte sans que l'Europe nous opposât l'autorité d'un pacte international. Mais pour jouer avec succès une telle partie, il aurait fallu à la France des intelligences ménagées de longue date et entretenues avec les divers cabinets, une information exacte des secrets désirs qu'il fallait flatter chez les uns et chez les autres pour obtenir en échange leur adhésion aux vues françaises. Or, le gouvernement de Louis-Philippe était une monarchie parlementaire et les Chambres n'avaient guère de regards que pour les affaires intérieures; il était une royauté révolutionnaire et son usurpation le laissait suspect aux dynasties conservatrices. Sa diplomatie n'avait donc ni l'activité, ni les informations, ni l'influence de la diplomatie anglaise.

Avant que la France vît le coup à parer, l'Angleterre avait groupé déjà les nations en éveillant leur jalousie contre notre prépondérance en Egypte. Dès lors, pour échapper à l'isolement, c'est-à-dire à l'impuissance, un seul parti nous restait : consentir à la négociation internationale, faire marché de ce consentement pour obtenir en faveur de Méhémet une paix plus avantageuse, et substituer à l'état incertain qui offrait à la France des chances lointaines, la stabilité qui assurait à l'Egypte un bienfait immédiat. Concession d'autant moins à craindre que l'Angleterre, la puissance la plus mal disposée pour Méhémet, s'était engagée envers nous, en échange de notre concours, à reconnaître au pacha, l'Egypte héréditaire, la moitié méridionale de la Syrie et Saint-Jean d'Acre.

Nous voulions pour Méhémet la Syrie tout entière. Cette contrée où la France avait tant d'attaches nous paraissait devenir plus nôtre si elle était gouvernée par lui. Résolus à ne pas se contenter à moins et certains que l'Europe n'accorderait pas autant, nos hommes d'Etat, tout en négociant avec elle, se donnèrent quelques apparences de favoriser la conclusion d'un accord direct entre les belligérants. L'Angleterre craignit de se voir surprise par un traité qui assurât à la fois la prééminence de l'Egypte en Orient et de la France en Egypte. Elle dénonça le danger aux autres cours et, constatant que la France refusait de subor-

donner ses préférences à la volonté de l'Europe, persuada à l'Europe de ne pas subordonner sa volonté au consentement de la France. Par le traité du 15 juillet 1840, les quatre cours réglaient, sans nous, la paix avec la Porte et décidaient d'imposer à l'Egypte les conditions rejetées par nous. « Je rendrai seulement au sabre ce que j'ai gagné par le sabre », répondit Méhémet. Ses exigences s'étaient affermies de nos approbations, l'heure venait où nos approbations devraient être soutenues par nos armes. Cette guerre était populaire en France : le parlement montrait d'autant plus de fierté belliqueuse qu'alors les soldats étaient les pauvres et les électeurs les riches. Le ministère français avait déjà pris les mesures qui préparent les hostilités, quand la vérité lui apparaît comme une surprise. La négociation a brisé l'élan de l'armée égyptienne, l'armistice détendu sa discipline, au premier mot des Anglais, tout capitule, tout est soumis. Cette force militaire qui semblait, la veille, préparer les destinées d'un grand peuple, n'est déjà plus qu'un souvenir. La France n'aurait même pas à compter sur l'allié pour qui elle devrait combattre une coalition européenne. La France se sent au bord d'un abîme et recule. Certes, reculer vaut mieux que périr. Mais pourquoi s'être condamné à l'alternative? Avoir soutenu celui qu'on devrait abandonner? L'avoir desservi par l'amitié même, car il était maintenant réduit à moins que ce que l'Europe lui offrait naguère et qu'il avait refusé d'accord avec nous? Parce que, si notre gouvernement avait eu le désir sincère et énergique de servir la France au dehors, il lui manquait la persévérance, l'attention, les renseignements, la familiarité des problèmes, tous les moyens nécessaires pour connaître les choses lointaines. Il avait été surpris par tout ce que les Anglais avaient prévu. Eux n'avaient hésité ni dans leur volonté ni dans leurs actes parce qu'ils avaient été instruits sans cesse de tout ce qu'il leur importait de savoir. Non seulement ils avaient obtenu contre nous ce qu'ils voulaient, mais ils avaient, mieux que nous, servi ce Méhémet dont ils étaient les adversaires. Le gouvernement héréditaire, et presque l'indépendance étaient garantis au pacha par l'Europe. Désormais, ni le caprice du sultan, ni l'ambition d'aucune puissance ne suffiraient pour enlever ni ses libertés à l'Egypte, ni l'Egypte à l'Empire ottoman.

IV

C'est alors qu'une nouvelle tentative du génie français commence. Elle va réparer les fautes de notre gouvernement, tourner

à notre avantage les droits nouveaux dont l'Egypte a été dotée contre nous, et nous rendre en ce pays la place que l'habile manœuvre de l'Angleterre nous avait ravie.

Etablir la communication entre la Méditerranée et la mer Rouge est un avantage si évident que l'antiquité la plus lointaine avait voulu se l'assurer. Le sol gardait encore la trace d'un canal ouvert par les Pharaons, et creusé à nouveau par les kalifes, durant la période vivante de l'Islam. Puis l'Islam dégénéré laissa la civilisation s'effacer du sol comme des âmes. Pourtant, la foi au canal s'était imposée, depuis plusieurs siècles, aux visiteurs les plus familiers avec l'Egypte, les plus intelligents de ses ressources, les plus soucieux d'y préparer un prolongement de leur patrie, et renaissait française. Déjà Richelieu et Colbert sont sollicités par ces projets; dès la fin du dix-septième siècle, un Français, Savary, propose ce qui sera exécuté deux cents ans plus tard; au dix-huitième, les plans abondent, et Bonaparte répond à une sollicitation impatiente quand, arrivé au Caire, il fait étudier à travers l'isthme un passage. Mais dans l'Institut d'Egypte, la science plus audacieuse que sûre, ressemble à la conquête, et par un travail pompeux et hâtif en impose autant qu'elle instruit. Les calculs des ingénieurs conclurent à une différence de 10 mètres, entre le niveau de la mer Rouge et celui de la Méditerranée, méprise qui « retarda de près d'un demi-siècle la vraie solution[1] ». En 1833, les saint-simoniens, à l'activité intellectuelle desquels tout était bon, et qui avaient un attrait particulier pour les idées taxées d'utopie, reprirent les projets de canal. Michel Chevalier, en 1844, proposait de compenser par des écluses la différence de niveau. En 1846, une société, formée grâce aux efforts d'Enfantin, recommença le travail géodésique, et Paulin Talabot, résumant les résultats, démontra, en 1847, que les deux mers étaient de niveau. Maintenant, pour tenter l'exécution, vaincre, outre les obstacles du sol, les lenteurs des gouvernements et les méfiances des capitaux, il fallait un grand audacieux. La France encore le fournit.

Un jeune élève-consul d'Alexandrie, Ferdinand de Lesseps, s'était intéressé à l'effort accompli sous ses yeux par les saint-simoniens. Quelque temps après, consul au Caire, il avait, par quelques menus services et gracieusetés, gagné l'amitié du plus jeune fils de Méhémet, Saïd, qui, en 1854, accédait au trône. M. de Lesseps expose au nouveau souverain le plan du canal et en demande l'exécution. Le 15 novembre 1854, Saïd accorde à

[1] M. de Freycinet, p. 104.

« son ami M. Ferdinand de Lesseps le pouvoir exclusif de fonder et de diriger une Compagnie pour le percement de l'isthme de Suez ». Lesseps se rend à Constantinople pour faire ratifier l'acte du vice-roi par le sultan. Là, il est attendu par l'opposition déjà active de l'Angleterre.

L'ambassadeur britannique, lord Strafford, dont Pierre de la Gorce a tracé dans son *Second Empire* un si vivant portrait[1], avait arraché au sultan la promesse qu'aucune ratification ne serait donnée avant échange d'idées avec le *Foreign Office*. Ces idées anglaises sur la canalisation de l'isthme étaient nettes. Déjà le chef du gouvernement, Palmerston, dans une note destinée aux Tuileries, avait qualifié le projet d' « œuvre chimérique, qui pouvait altérer les bons rapports des deux grandes nations ».

C'est ici que Lesseps donne sa mesure. Aux parti-pris, il veut opposer d'abord l'évidence. Son projet est soumis à une commission internationale de savants et d'ingénieurs. Le 2 janvier 1856, elle déclare unanimement : « Le canal direct de Suez vers le golfe de Péluse est l'unique solution du problème de la jonction de la mer Rouge et de la Méditerranée; l'exécution en est facile et le succès assuré. Les résultats en seront immenses pour le commerce du monde. La dépense ne dépassera pas le chiffre de 200 millions. »

Lesseps appelle du gouvernement anglais à l'opinion de l'univers et, pour couvrir les 200 millions que doit coûter le canal, émet 400 000 actions de 500 francs. La France en souscrit 207 000, et l'œuvre devient ainsi doublement nôtre, et par sa conception, et par ses capitaux; le vice-roi a souscrit 90 000 titres; l'Espagne et la Hollande, que le canal rapproche de leurs colonies, quelques milliers; 86 000 réservés aux grandes nations, à l'Angleterre, à l'Autriche, à la Russie, aux États-Unis, ne furent pas souscrits. Le vice-roi les prit et sa part monta ainsi à 176 000 actions. Le canal appartenait entièrement à l'épargne française et au souverain de l'Egypte. Saïd se laissa persuader par Lesseps de ne pas attendre la ratification ottomane, et le 25 avril 1859 le premier coup de pioche est donné à Port-Saïd. Sous la pression de l'Angleterre, qui a mis à profit le temps où la France est occupée par la guerre d'Italie, la Porte fait défense au vice-roi de continuer les travaux, sous peine de déchéance. Saïd, contraint d'obéir, notifie l'ordre à la Compagnie. Mais déjà la campagne d'Italie est terminée, Lesseps appelle à l'empereur, obtient une aide assez efficace pour que, le 26 décembre 1859, le sultan autorise le canal. L'Angleterre ne renonce pas encore à l'empê-

[1] *Histoire du second Empire*, t. I, p. 165-167.

cher : d'incessantes protestations contre la corvée, parce que la corvée est l'esclavage, contre les dons de terres concédés par le Khédive à la Compagnie, sous prétexte qu'ils sont contraires au droit domanial du sultan, soufflent à La Porte de nouvelles chicanes, obligent le vice-roi à licencier les travailleurs et compromettent l'entreprise. Lesseps obtient encore que l'empereur statue sur les difficultés comme arbitre entre le Khédive et la Compagnie. Napoléon rend, le 6 juillet 1864, la sentence qui ordonne la continuation des travaux, et, comme La Porte ne semble pas entendre, un effort énergique de notre diplomatie obtient enfin, le 19 mars 1866, un firman qui termine une résistance de huit années.

C'est alors seulement que l'Angleterre se résigne à cesser la lutte. Les faits sont les maîtres de l'intelligence anglaise. Le canal ne peut plus être empêché, reste à s'en servir. Déjà le bon sens national se préoccupe que ce canal ne soit jamais fermé à l'Angleterre ; dès 1868, une délégation de l'industrie cotonière demande que sa neutralité soit garantie par toutes les puissances, et Stanley, ministre des affaires étrangères, répond : « Il est évident qu'aucune nation ne profitera, aussi largement que la nôtre, du trafic qui doit passer par le canal. » Enfin, le 15 août 1869, la jonction des deux mers était faite, et le 17 novembre les fêtes sans égales de l'inauguration semblaient données à la France, qui avait créé, dans l'intérêt de tous, cette voie nouvelle par une volonté française, l'avait réalisée par de l'argent français, allait gouverner l'entreprise par des intelligences françaises, et associant dans une prospérité commune le Khédive aux actionnaires français, assurait à notre pays, en Egypte, la plus dominante et la plus légitime des influences.

Elle triomphait parce que cette fois, l'effort de nos nationaux avait été soutenu par l'action de notre gouvernement. Si Lesseps avait eu pour seul appui l'opinion publique, bien qu'il excellât à la saisir, eût-il obtenu de la grande distraite l'aide constante et vigoureuse dont il avait besoin? Mais un souverain régnait alors plus stable et plus fort que l'opinion. Napoléon III, pour se justifier de s'être substitué à la France, devait rendre la France prospère et glorieuse. Prospérité et gloire dépendaient de la place faite à l'Empire parmi les Etats ; cette place était à conquérir ou à garder par les armes et la diplomatie ; enfin, c'est grâce à la politique extérieure qu'il pouvait occuper l'oisiveté des imaginations. Et bien que l'homme, par une infirmité de sa nature, regardât parfois les faits avec des yeux de songe, par la nature de son pouvoir il était, en certaine mesure, défendu contre lui-même, averti des réalités. Ses agents suivaient pas à pas l'affaire

d'Egypte; son effort, au lieu d'être distrait par les importunités des affaires intérieures, se trouvait soutenu par l'autorité de ses succès au dehors. C'est ainsi qu'à la ténacité anglaise il put opposer une action aussi résolue, aussi informée, servie par un plus grand prestige, et l'emporta.

Moins d'un an après l'inauguration du canal, tout était changé en France. La guerre d'Allemagne avait ruiné notre prestige, la défaite avait renversé l'empereur, et la réaction ordinaire contre ce qui n'a pas réussi avait remplacé le gouvernement d'un homme par l'omnipotence d'une assemblée.

Les dangers du pouvoir absolu apparaissaient aussi en Egypte. Saïd avait eu pour successeur Ismaïl, fils d'Ibrahim, et à qui son illustre père avait transmis le périlleux désir d'être un grand prince. Laissant la science étrangère creuser le canal, il avait cherché une gloire personnelle et étendu l'Egypte vers les sources encore ignorées du Nil par l'occupation successive du Soudan. Il avait su choisir son œuvre. Mais autant que magnifique de promesses elle était coûteuse. Il fallait de l'argent pour conquérir ces contrées, de l'argent pour en acheter à Constantinople l'investiture, de l'argent pour les mettre en valeur. Et il en fallait aussi pour satisfaire chaque jour aux fantaisies ruineuses d'un homme persuadé qu'un souverain ne saurait avoir trop de magnificence et trop de générosité. Il était une victime toute désignée aux grands financiers. Ils l'entourèrent de leurs offres, accrurent sa passion par leurs empressements à la satisfaire, et ne quittèrent plus un débiteur qui, toujours pressé d'avoir les mains pleines, prenait et s'engageait sans compter. Ainsi, leurs exigences croissant avec ses demandes, il consentait à recevoir les trois quarts, les deux tiers, parfois moins, des sommes qu'il s'engageait à rendre et sur lesquelles il ne payait pas un intérêt moindre de 7 à 9 pour 100. Ce fut une exploitation éhontée de la prodigalité par l'usure. Ismaïl savait le Soudan assez riche pour payer cette dette, mais il augmentait sa dette pour le mettre en valeur. Ce fut comme une lutte de vitesse entre les augmentations du déficit qu'entraînaient les emprunts et les accroissements de revenus que promettaient les nouvelles provinces. Les ressources d'Ismaïl furent distancées par ses charges et, sages ou folles, ses dépenses finirent par tuer son crédit. Mais cette crise nous apportait la chance d'affermir plus que jamais et à jamais notre situation privilégiée en Egypte. En 1875, Ismaïl se résolut à vendre ses 176 000 actions du canal, et les proposa au gouvernement français. C'était pour celui-ci l'occasion rare de faire de bonne politique en

faisant de bonnes finances. Ismaïl demandait 100 millions pour des titres qui valent aujourd'hui près de huit fois plus. En les achetant, nous devenions propriétaires uniques du canal, hôtes perpétuels de l'Egypte, maîtres du chemin entre l'Angleterre et les Indes.

A nos ministres d'alors ne manquaient ni les aptitudes ni le patriotisme. Mais l'achat proposé sortait des habitudes, il fallait le temps d'y réfléchir et ils employèrent ce temps à penser à autre chose. Serviteurs d'une assemblée à qui ses querelles civiles ne laissaient pas le loisir ni le calme de regarder au loin, et émus eux-mêmes par les passions dont ils dépendaient, ils portaient à l'Egypte le surplus d'une attention prise alors par le vote des lois constitutionnelles, le choix des sénateurs inamovibles, la campagne des candidatures à la nouvelle Chambre. L'Angleterre eut vent que la France était sur le point de gagner définitivement et elle-même de perdre la partie en Egypte. Apprendre, vouloir, agir fut pour elle la même chose. Tandis que nous faisons attendre l'occasion, elle la brusque. Dès qu'il sait les actions à vendre, le cabinet anglais les réclame et les achète, sans s'inquiéter si ses Chambres sont en vacances et si le marché est conforme aux règles parlementaires. Dès que le Parlement se réunit, il est unanime à approuver la conduite de ceux qui ont bien servi leur pays. Par cette décision, en effet, l'Angleterre réparait toutes ses erreurs, se rouvrait accès dans cette Egypte où jusque-là nous étions seuls, et acquérait un droit presque égal au nôtre sur l'entreprise faite malgré elle.

A peine introduite où elle a pénétré, elle aspire à devenir maîtresse. Le désordre des finances, qui lui a livré le canal, lui sert de prétexte pour mettre la main sur l'administration de l'Egypte. Au nom des créanciers, elle réclame une « caisse » où seront versées les sommes destinées au paiement de la dette et un « contrôle » qu'elle se réserve. Ismaïl comprend que cette surveillance exercée par une seule puissance le réduirait au rôle de prince indien. Les créanciers, au nom desquels le gouvernement britannique parle, ne sont pas Anglais, mais de diverses nations et surtout Français; Ismaïl propose que la surveillance de la caisse appartienne à une commission internationale. Il travaille pour lui, car il trouvera dans la rivalité des puissances une garantie de sa liberté; il travaille aussi pour la France, car si la France prend son parti de n'être plus en Egypte que la première des puissances menacées, elle groupera, au nom d'un intérêt commun, contre le monopole anglais, les forces des autres Etats. Où s'établit un survenant sans gêne et sans scrupules, mieux

vaut pour le premier occupant, s'il est doux, faible ou distrait, la présence de tiers que le tête-à-tête.

Mais notre gouvernement ne se résignait pas à perdre ce qu'il n'avait pas su retenir. Les deux tiers de la dette égyptienne étaient aux mains de créanciers français, 22 000 nationaux formaient d'Alexandrie au Caire une colonie auprès de laquelle les autres groupes d'étrangers ne comptaient guère, l'avenir semblait partout ensemencé par l'initiative de ces Français. Notre gouvernement tenait à défendre cette situation privilégiée. Il consentit que la « caisse » fût sous une surveillance internationale, mais voulut se réserver la tutelle de l'Egypte, et, obligé de faire place à l'Angleterre, partager avec elle seule. Il n'eut pas de cesse qu'il n'obtînt du cabinet anglais, par l'acte du 18 novembre 1876, le tête-à-tête connu sous le nom de *condominium*. Et il considéra que la victoire était complète quand, en 1878, au Congrès de Berlin, sur la demande de M. Wadington, l'Europe consentit à ne pas s'occuper de l'Egypte « réservée à l'action commune de l'Angleterre et de la France. »

V

L'autorité n'est pas fixée pour toujours par les textes qui l'instituent, elle grandit ou décroît par la manière dont elle s'exerce.

Non seulement l'Angleterre, sur les bords du canal qui semblait fait pour elle seule, tant ses flottes l'emportaient sur celles de tous les rivaux réunis, éclipsa en prestige la France amoindrie par la défaite de 1870, mais leur action fut aussitôt différente. Dans l'un et dans l'autre pays, un régime parlementaire mettait les gouvernements au service de l'opinion, mais cette opinion n'était pas la même. Les Français établis en Egypte, les seuls qui la connussent et fussent solidaires de sa prospérité, étaient trop éloignés et trop peu nombreux pour exercer une influence sur notre politique. Seuls les financiers qui avaient souscrit les titres des emprunts égyptiens et groupé les porteurs avaient, grâce aux rapports entre la finance, la presse et la politique, du crédit parlementaire. La puissance publique de notre pays se trouva donc mise au service d'intérêts privés : inspirée par les hommes d'argent, elle ne vit dans l'Egypte que le gage d'une créance. De 1875 à 1882, remarque M. de Freycinet, « presque toutes les dépêches publiées par nos livres jaunes roulent sur la question financière ». Pour les Anglais, si l'Egypte était aussi l'hypothèque des dettes khédivales, elle était surtout une grande voie de commerce britannique, et tous, pour la sécurité

de cette voie, se trouvaient intéressés à l'ordre du pays qu'elle traverse, par suite au sort des habitants.

La manière des deux peuples se dessine dès l' « enquête sur les réformes » qui commence leur collaboration. M. de Leseps préside, mais souvent absent et toujours occupé d'autres soucis; le vice-président est Sir Robert Wilson qui dirige les travaux, rédige le rapport, et fait pencher sans cesse au profit de l'Angleterre l'équilibre théorique de l'influence en partage. Sa volonté s'exerce sur Ismaïl lui-même : car ayant établi comme la cause première du déficit le pouvoir absolu du prince, il obtient que celui-ci abandonne sa fortune à ses créanciers, consacre au service des emprunts le produit total de certains impôts, enfin soumette son omnipotence à un conseil où l'Angleterre et la France seront représentées avec un droit de veto. C'est en vain que dans ce gouvernement un Anglais et un Français obtenaient rang égal. Les Français se bornent à garder les sûretés des créanciers, fût-ce jusqu'au superflu, et dût la saisie maintenue par delà le nécessaire sur les revenus réservés au paiement de la dette, empêcher des dépenses utiles ou des réformes justes et porter atteinte à la prospérité de l'Egypte. Le contrôle anglais se pose dès le premier jour en arbitre impartial de ces divers intérêts, et tandis que notre zèle intermittent tempérait ses intransigeances par ses inattentions, celui de l'Angleterre se montre à la fois mesuré et continu. L'action française est inégale et sert à la fois tous les intérêts de l'Angleterre : car la sollicitude de la France pour le maintien du gage financier satisfait les porteurs anglais de titres, et dans le peuple égyptien, la France recueille toute l'impopularité pour les réformes qu'elle empêche, et l'Angleterre toute la gratitude même pour les réformes qu'elle n'accomplit pas.

Cependant Ismaïl se lassa de ses sacrifices. Il voulut reprendre la prérogative pour lui la plus enviable, le droit de faire des dettes nouvelles et de ne pas payer les anciennes. Au contrôle de ces grandes puissances, il opposa la souveraineté de l'Egypte. La ressource dernière des pouvoirs absolus est de remettre au pays qu'ils n'ont jamais consulté le soin de guérir les maux auxquels ils ne savent plus de remèdes. Sous prétexte de préparer un régime où l'Egypte fût aux Egyptiens, Ismaïl congédia le conseil où deux Européens faisaient la loi. Entre les institutions qu'il promettait et celles qu'il venait de détruire, il se trouva seul maître, le 29 août 1879 : il s'en fallait de six jours qu'il eût supporté une année la compagnie de ses tuteurs. Cette audace à organiser la faillite sous le nom d'indépendance n'était pas tolérable. Mais Ismaïl, comme tous les prodigues, était popu-

laire, il avait dans l'esprit plus de ressources que dans sa caisse. L'intérêt de la France était de lui permettre le repentir, et, après réparation, de garder un souverain qui avait le goût de notre caractère et le souvenir de notre prestige. Seule l'Angleterre devait préférer un prince nouveau et dont les premiers regards contempleraient la prépondérance britannique. Or c'est notre gouvernement qui, faisant siennes les colères des créanciers, parla le premier d'abdication. Aussitôt, la Porte saisit l'occasion d'exercer sa suzeraineté en destituant Ismaïl le 25 juin 1879.

Son fils et successeur, Tewfik, héritait d'une situation difficile. Même sur cette terre historique de la servitude, l'idée de liberté jetée par Ismaïl avait germé, le mot « l'Egypte aux Egyptiens » s'élevait sur les maux des multitudes, vague, magnifique et doux comme l'espoir. Pressurées jusqu'à l'épuisement, elles n'aspiraient pas à ne plus souffrir, mais elles désiraient que leurs souffrances servissent à leur pays, que leurs taxes employées en travaux d'utilité publique accrussent assez la richesse du sol pour laisser aux fellahs du pain, le fisc payé. Conscientes que tout leur était pris par l'Europe, que presque rien de leur labeur ne retournait à leur sol, elles considéraient ce pouvoir des étrangers comme une nouvelle plaie d'Egypte, et en attendaient la fin. Pour les peuples sans mœurs politiques, rien n'est plus redoutable que l'espoir, si leur chef légitime ne garde pas sur eux assez d'empire pour les satisfaire en les dirigeant. Tewfik n'avait, de son père, ni les vices ni les qualités; il n'eût pas troublé par les premiers un gouvernement paisible, il n'opposait pas les secondes aux difficultés. Son cœur était acquis à l'émancipation de ses sujets, et il la commençait en laissant flotter sur les événements sa volonté. Dès qu'il régna, l'Égypte se sentit sans maître, et l'armée, auxiliaire traditionnelle de l'autorité, devint l'autorité même quand Tewfik, cessant de la conduire, la laissa faire.

Aucune force en Egypte n'était aussi étrangère aux Européens. Toute musulmane, la religion y primait la nationalité à ce point qu'elle comptait, en grand nombre, des officiers originaires des pays turcs, surtout de Circassie. Depuis longtemps, les officiers de race arabe jugeaient leur part trop faible et souhaitaient que dans l'armée l'Egypte fût aux Egyptiens. Ils le désirèrent plus encore quand la réduction des cadres, opérée pour réduire les dépenses au profit des créanciers européens, eut privé d'emploi 2500 de ces officiers. Bien qu'ils poursuivissent un avantage tout personnel et sans rapport avec les libertés publiques, ils prononçaient les mêmes paroles auxquelles la multitude attachait une vertu. Pourquoi l'un d'eux, Arabi, que la faveur de Tewfik

venait de porter au grade de colonel, devint-il le héros de la foule? La popularité est l'amour, étant l'amour elle n'a pas besoin de raisons, elle pénètre où les cœurs sont vides : elle n'a jamais prouvé que l'idole factieuse fût digne d'enthousiasme, mais toujours que le pouvoir régulier n'avait plus de prestige. L'indiscipline impunie des officiers égyptiens qui soutiennent leurs réclamations à la tête de leurs troupes, donne de l'audace à une Chambre des notables, création de Méhémet, jusque-là dépourvue de pouvoir, mais qui, seule image d'une assemblée dans le pays, parle de voter le budget et d'engager les dépenses utiles à l'Egypte. Tewfik renvoie et nomme ses cabinets sous la pression des mutins, traite quand il faudrait commander, pardonne quand il faudrait sévir, finit par donner au chef des mécontents, Arabi, le ministère de la guerre. Dissipateur du pouvoir comme Ismaïl l'était de l'argent, il s'est en deux ans dépouillé de tous ses droits au profit de la révolution.

Ces embarras trouvaient notre gouvernement décidé à maintenir contre toute réforme le régime qui nous faisait les tuteurs de l'Egypte ; l'Angleterre, incertaine sur l'avenir du réveil national, voulait se le ménager à tout hasard, et se montrait vaguement sympathique aux réformes. Au moment où la crise devenait grave, la dissidence apparaît dans les dépêches des deux gouvernements, M. Barthélemy Saint-Hilaire décrit, le 17 octobre 1881, que « la prospérité des finances », œuvre de l'Angleterre et de la France est le premier des intérêts à sauvegarder; aux « désirs impatients et peu réfléchis », il répond que l'Egypte a besoin longtemps encore de la tutelle de la France et de l'Angleterre ». Le 4 novembre, lord Granville ne fait allusion aux créanciers que pour présenter comme inséparables « l'amélioration de la condition financière et politique », déclare, au nom de l'Angleterre, avoir pour but unique « la prospérité du pays et le plein développement de la liberté », et affirme que, s'il ne travaillait pas pour cela, « le gouvernement de l'Angleterre se mettrait en opposition avec les traditions les plus chères de l'histoire nationale ». Des mots, mais de ces mots qui flattent ou irritent les passions, engageaient les deux peuples dans des voies divergentes, lorsque, à la fin de 1881, Gambetta prit le pouvoir.

Son influence n'avait pas attendu cet avènement pour dominer notre politique extérieure. Il était assez ambitieux pour comprendre que la grandeur d'un Etat ne se prépare pas dans les guerres civiles, mais dans la mêlée internationale des races. Il ne se refusait pas à ces luttes intérieures et les provoquait au besoin, pour rester le chef de ceux de qui dépendait sa fortune et

que passionnaient seules les querelles de partis : mais après avoir acheté ainsi le droit de devenir un homme d'Etat, il trouvait son repos et sa fierté dans le refuge de la politique extérieure. La légende de la défense nationale, l'avait consacré le champion de la patrie dans le monde. Il ne lui suffisait pas de sa gloire à la Varron pour n'avoir pas désespéré dans la défaite. La gloire véritable ne serait que dans la revanche. En attendant qu'il la pût prendre, il tenait à conserver partout les restes encore intacts de notre puissance.

Il formait « le grand ministère », au moment où les agitateurs égyptiens prétendaient s'affranchir de la tutelle étrangère. Résolu à la défendre, il ne doutait pas que l'Angleterre ne portât une égale sollicitude au privilège indivis et que les divergences de paroles ne disparussent dans la solidarité de l'action. Dès son avènement, il exposa nettement son dessein politique : « soutenir énergiquement Tewfik, lui inspirer une confiance absolue et exclusive », concerter avec l'Angleterre les mesures nécessaires « pour prévenir une crise ou y remédier »; enfin, rendre public cet accord par l'envoi d'une « note commune » en Egypte.

La proposition était embarrassante pour l'Angleterre. Refuser était donner à Tewfik une preuve que la France seule s'intéressait à lui, adhérer était rompre avec le parti national. Elle signe la note, mais l'interprète et par le commentaire la rend vaine, car lord Granville déclare et fait écrire à Gambetta que l'Angleterre « ne doit pas être considérée comme s'engageant à quelque mode particulier d'action ». Gambetta croit que l'essentiel est de lier publiquement les deux puissances et que, cela obtenu, la plus résolue entraînera l'autre. Il s'empresse de signifier au Caire, par la note du 7 janvier 1882, que toute tentative « extérieure ou intérieure » contre le régime établi en Egypte trouverait « la France et l'Angleterre unies pour y faire face ». Dès le lendemain, il argumente avec l'Angleterre pour découvrir dans le texte consenti par elle l'obligation dont elle a prétendu se dégager, et considère comme « admise en principe la possibilité d'un acte commun dont le mode sera à discuter le moment venu ». Mais l'Angleterre admet si peu le principe qu'elle consulte les autres grandes puissances, c'est-à-dire qu'elle découvre à leur jalousie le projet de la France et sans le faire sien. L'Angleterre et l'Allemagne étaient, depuis le traité de Berlin, les puissances les plus unies de l'Europe que leur entente gouvernait. L'Allemagne aida l'Angleterre à se défendre contre l'importunité de l'insistance française : Bismarck ne laissa pas ignorer qu'il était hostile à l'intervention isolée des deux puissances. Aussitôt l'An-

gleterre se dérobe à l'enlacement subtil de Gambetta par une retraite brutale. Lord Granville répond net à Challemel-Lacour que « si le cabinet avait envisagé l'éventualité d'une action collective des deux puissances, c'était pour l'écarter. Il n'a jamais cru que la note pût être d'aucune utilité ».

Gambetta insiste. Il reconnaît la part de l'Europe et convient que, s'il s'agissait de changer les institutions égyptiennes, elle seule aurait compétence. Mais il s'agit de maintenir la situation privilégiée que l'Europe elle-même a consentie à l'Angleterre et à la France, il appartient à ces deux puissances de prendre les mesures conservatrices de ces droits : réponse décisive si la politique était une plaidoirie. Lord Granville, quand ces arguments lui furent transmis par notre ambassadeur, « écouta avec attention », les « fit répéter une seconde fois », puis se contenta de déclarer « qu'il pourrait dans quelques jours reprendre le sujet. » La force des raisons ne persuadait lord Granville que de se garantir contre l'entraînement. Tandis que Gambetta plaidait auprès de l'Angleterre l'intérêt anglais avec l'espoir de l'opposer à l'Europe, l'Angleterre mettait son intérêt à éviter, par une entente avec l'Europe, la collaboration avec la France. Une campagne discrètement poursuivie par le gouvernement britannique précède et hâte la déclaration remise à la Porte le 2 février, par l'Allemagne, l'Autriche, la Russie et l'Italie. Elles rappellent que le sort de l'Egypte devait être réglé par « une entente préalable entre les grandes puissances de l'Europe et la puissance suzeraine », contredisent la note du 7 janvier, et semblent contester à la fois à l'Angleterre et à la France toute prétention à l'hégémonie sur l'Egypte. Mais, comme l'Angleterre a confié à tous les intéressés que sa signature est de complaisance, la menace ne s'adresse qu'à nous. C'est alors que lord Granville reprend l'entretien avec notre gouvernement, et pour lui recommander cette action commune avec toutes les puissances[1].

Voilà l'impasse où s'est laissé enfermer en un mois de campagne l'homme le plus renommé, le plus politique, le plus puissant, le plus attentif aux affaires extérieures qu'ait suscité la république. Il a porté au pouvoir une sollicitude passionnée de la grandeur française, il a discerné, avec une indépendance méritoire chez un révolutionnaire, le néant de la démocratie égyptienne, il a loyalement proposé à l'Angleterre l'action efficace à l'heure opportune. Mais le régime dont il est issu ne lui a

[1] Voy. sur toutes les négociations le livre Jaune. Dépêches de décembre 1881 et janvier 1882.

appris ni la familiarité avec les gouvernements, d'où naissent les confidences, les divinations et la plénitude des renseignements, ni l'habileté à manier en les mêlant les fils multiples de la diplomatie, ni l'art de trouver dans les forces ambiantes les auxiliaires des desseins nationaux. En cela seul, mais en tout cela, il s'est trouvé inférieur aux hommes d'Etat anglais. Lui s'est aliéné en Egypte le parti national qu'il dédaigne et même le khédive qu'il humilie en paraissant le soutenir contre les libertés publiques; eux, par leurs avances aux réformateurs se sont ménagé Tewfik et ont rendu leur appui moins compromettant et plus utile. Lui s'est inquiété de l'Angleterre seule et, tout à l'effort de la convaincre, n'a pas même soupçonné la résistance silencieuse qui s'organisait contre lui en Europe; eux, sans qu'ils parussent se remuer ont dressé l'Europe contre la France. Cet accord de l'Europe et de l'Angleterre a renouvelé la surprise de 1840, mais, en 1840, l'Angleterre nous isolait parce que nous voulions agir contre elle, maintenant elle nous isole parce que nous voulions nous unir à elle. Gambetta doit, ou souscrire à la proposition anglaise, c'est-à-dire renoncer au dessein qu'il n'a cessé de poursuivre, ou tenter avec la France seule une aventure malgré le vœu de l'Egypte et l'avertissement de l'Europe. Mais avant qu'il pût se résoudre, il tombait du pouvoir, le 30 janvier, et sa chute lui épargnait le choix entre l'humiliation et le péril.

VI

L'héritage de ces difficultés fut recueilli par M. de Freycinet. Plusieurs fois ministre, il avait dirigé déjà nos affaires étrangères et était, avec Gambetta, de nos hommes publics, le plus familier avec elles. Mais autant Gambetta les traitait à la manière forte, ami des attitudes fières, des programmes retentissants, hardi, impérieux et, pour tout dire, orateur jusque dans ses négociations, autant son successeur, formé par une carrière scientifique à résoudre les problèmes dans le silence et l'étude, était pour la manière douce. Non qu'il ne fût capable d'énergie, il l'avait montré, durant la défense nationale, comme second de Gambetta. Mais dans les temps réguliers, il était patient par volonté, sinon par nature. Et tandis que la plupart des hommes, incapables de se modifier, abordent tous les événements avec les mêmes qualités et les mêmes défauts, et échouent pour n'avoir pas changé dans des circonstances qui changent, lui avait le don et le goût de trouver en lui des ressources diverses comme les heures, de se

modeler aux circonstances pour avoir plus de prises sur elles. Sa politique était comme ces fils souples et minces qui se plient sans difficulté aux formes des choses autour desquelles ils s'enroulent en les liant.

Il considéra que personne n'est assez fort pour lutter contre tout le monde, que le péril grandissait autour de notre obstination immobile et qu'il était temps de faire retraite. Il résolut de l'accomplir si rapide que le bras levé contre nous retombât dans le vide, si complète que les défiances désarmassent, et qu'elle devînt à la fois pour nous une sûreté et un mérite. Il donne à l'Angleterre la surprise d'un assentiment empressé à ce qu'elle propose et, au lieu de contester les droits de l'Europe, se déclare prêt à coopérer avec elle. Entre cette attitude et celle du précédent cabinet, la différence était assez grande pour ressembler à un désaveu. Elle parut telle aux amis de Gambetta, et dès lors commence à se répandre, écho de leur surprise amère, le bruit que le nouveau ministre désertait la cause de la France en Egypte.

Il avait reculé devant l'obstacle, mais pour le tourner. Les concessions qu'il venait de faire à la nécessité n'abandonnaient, croyait-il, rien d'essentiel. Il y voyait même une garantie plus protectrice que fâcheuse pour nous : si l'Angleterre prétendait en Egypte à la part du lion, ce serait notre ressource d'avoir un tribunal où opposer le concert de toutes les puissances à l'hégémonie d'une seule. Puisque l'Angleterre elle-même conseillait ce parti, le prendre était par surcroît améliorer aussitôt nos rapports avec elle. Il saisit les occasions d'entretiens avec les gouvernements et y donne, sans insistance importune pour convaincre, sans fièvre de négocier, sans hâte d'agir, sa pensée toujours la même. Tant que les institutions établies se maintiendront, à l'Angleterre et à la France de continuer la tutelle que leurs intérêts leur commandent, que l'Europe a consentie et que l'ordre maintenu justifiera suffisante; le jour où cet ordre serait détruit, à l'Europe de décider les mesures à prendre et les mandataires pour l'exécution. Entre cette doctrine et celle de Gambetta, il n'y a d'opposé que la manière de la défendre.

Il sembla que la méthode nouvelle fût la bonne. L'Angleterre avait eu répugnance au mariage forcé dont Gambetta la poursuivait, et contre l'épouseur énergique avait appelé la police. Elle vit aussitôt que le nouveau venu aux façons réservées, à la voix et aux yeux calmes, ne songeait pas à lui faire violence, et qu'avec lui elle pourrait causer sans se compromettre. M. de Freycinet lui indique dès les premiers mots le remède véritable au mal égyptien : il dit que la source intarissable de la révolution était

la faiblesse de Tewfik, déclare souhaitable un changement de prince, et se montre le premier prêt à une éventualité qui appellerait l'intervention de l'Europe. L'Angleterre, en n'accueillant pas le projet, prête à penser que si elle a fait appel à l'Europe, elle n'a point hâte de la réunir et qu'elle ne craint pas de perpétuer avec Tewfik des embarras où elle trouvera des chances. En n'insistant pas, notre ministre, après avoir donné la preuve de son intelligence, donne la mesure de sa discrétion. L'Angleterre lui a déjà su gré du tout quand la crise s'aggrave en Egypte et menace d'emporter le pouvoir khédivial, contre lequel se tournent ses propres ministres.

Cette crise déconcerte le gouvernement britannique. Il a peur de l'intervention européenne qu'il nous opposait quand tout était en ordre. D'ailleurs l'Europe n'est pas prête et les révolutions n'attendent pas. Agir seul serait faire affront à la France; elle ne manquerait pas d'adresser à l'Europe cet appel qu'il a conseillé lui-même et de concerter une opposition dangereuse contre tout ce qu'il aurait fait. Il en vient à se demander si le mieux, dans cette difficulté et dans cette urgence, ne serait pas de s'entendre avec cette France maintenant si accommodante. Et déjà la voix insinuante murmure à l'oreille de l'Angleterre qu'il suffira d'une démonstration, d'une escadre légère, d'une escale à Alexandrie. Tout en exposant jusque dans le détail un projet tout préparé, son auteur a l'art de le diminuer et de réduire à rien la résolution qu'il propose, et que l'Angleterre accepte. Le 12 mai, l'escadre combinée part pour Alexandrie. L'action commune que demandait Gambetta et que repoussait l'Angleterre a été obtenue par M. de Freycinet. Il semble que nous ayons enfin trouvé l'homme et la méthode convenables pour l'entente avec les Anglais.

C'est alors que le maître de la République, le parlement, intervient dans les affaires d'Egypte. D'abord remises en ordre par l'envoi de l'escadre et le pardon que les ministres, Arabi en tête, sollicitent, elles sont de nouveau et plus que jamais compromises par la faiblesse de Tewfik. Non content de leur pardonner, il leur a laissé le pouvoir. En l'armée d'Arabi ressuscitent ces corps de janissaires et de mamelouks qui avaient fait des sultans leurs prisonniers et réduit l'Egypte à l'anarchie. Avec cette anarchie croît la haine contre l'étranger. Elles éclatent ensemble à Alexandrie où, le 11 juin, quarante Européens étaient massacrés.

Le meurtre accompli sous les canons inutiles de l'escadre combinée à qui manquaient les troupes de débarquement, la fuite de nos nationaux sur des transports expédiés à la hâte, réveillaient par un grand cri de terreur l'attention d'un Parlement où

depuis sept années le nom même de l'Egypte n'avait pas retenti. Et les intérêts jadis familiers, au moins par intermittences, aux hommes d'Etat français, ne semblent pas reconnus par ceux qui aujourd'hui représentent la France. Elus par un suffrage universel qui, depuis vingt ans, a eu pour unique passion d'empêcher ou d'établir la République, ils sont les représentants d'une idée fixe, et l'influence parlementaire appartient à ceux qui, les plus enfermés en cette guerre étroite, ont eu le moins de temps pour penser à nos intérêts extérieurs. Ils gardent à la grandeur française la piété sincère et vague que gardent à Dieu certains chrétiens dans un cœur tout rempli d'autres passions. Ils continuent de bon cœur les sacrifices commencés par l'Assemblée nationale pour nous rendre forts. Mais c'est contre l'Allemagne seule qu'ils croient avoir à protéger la France, et ce patriotisme éveillé sur une seule frontière accroît leur répulsion pour toutes les entreprises coloniales dont ils ignorent tout, sinon qu'elles risquent d'entraîner au loin les troupes nécessaires à la garde du pays. A ce sentiment, s'en mêle un moins noble mais puissant sur tous, et dominateur unique des âmes basses. Dans un pays où chaque homme est soldat et chaque soldat citoyen, la guerre pèse de tout son poids sur ceux qui sont par leur vote les maîtres de la politique. La moindre expédition, utile ou non, en engageant le drapeau dans le jeu incertain de la force, ouvre, si modeste soit-elle au début, la chance à des sacrifices imprévus, indéfinis, et voue à une impopularité certaine les politiques assez imprudents pour les hasarder. Plus les députés assaillis par cette crainte ignoraient les risques de chaque entreprise, plus ils avaient peur de toutes : dans cette nuit épaisse autour d'eux, le plus sûr était de ne pas sortir. Où que ce fût et pour quelqu'intérêt que ce fût, ils n'entendaient pas compromettre l'intérêt suprême, leur réélection. Quand les surprit la vieille question d'Egypte, pour eux nouvelle, le Parlement n'eut qu'un visage, tout d'ignorance, de malaise et de pusillanimité.

Pour vaincre cette puissance d'inertie, M. de Freycinet tenta d'accommoder ses déclarations au tempérament de la Chambre. Il dit le patrimoine à conserver, le déclara facile à défendre, et, sans déployer nos intérêts, qui partout mêlés à la vie de l'Egypte, eussent effrayé par leur étendue, il appela la sollicitude sur le canal, l'œuvre limitée, connue de tous, et espéra par cette modestie obtenir la licence d'agir. Mais la Chambre le devina plus hardi qu'elle ne voulait. De ce patrimoine, si indifférent à la masse des électeurs, elle ne calculait que les charges; dans cette action elle ne prévoyait que les dangers d'un malentendu avec

les autres Etats. Le ministre dut, pour sortir indemne du débat, insister sur notre entente avec l'Angleterre, répéter qu'elle était faite, annoncer qu'elle réservait à l'Europe l'entière conduite de l'affaire, et conclure que cette volonté de ne rien tenter sinon d'accord avec toutes les puissances enlevait à notre action tout péril. De cette rencontre, où les attitudes et les silences avaient été plus expressifs que les paroles, la pensée du Parlement se dégagea avec évidence. Il avait peur de l'intervention française, il souhaitait l'intervention européenne. Il était effrayé par ce qui pouvait perpétuer notre hégémonie, et rassuré par ce qui devait la détruire, en substituant à notre initiative le bon plaisir de nos rivaux.

Le gouvernement anglais avait suivi ces débats avec attention. Ils lui apprirent que la sollicitude pour les droits de la France en Egypte était une tradition de chancellerie, survivante encore dans notre diplomatie, mais oubliée par notre Parlement, moteur principal et juge souverain de la politique française. Cette révélation fut pour le cabinet britannique une délivrance. Séparer sa cause de la nôtre avait été son premier désir. La double surprise d'une Égypte devenue violente et d'une France devenue calme l'avaient rejeté vers nous. Mais comme englué dans la douceur prévenante de M. de Freycinet », et se résignant à une compagnie dont il ne savait comment se déprendre, il gardait intact au fond du cœur l'espoir de s'en affranchir un jour. Il vit la lueur de ce jour. Non seulement il cessa de considérer comme une combinaison capable de porter à l'avenir cette alliance, fragile comme la vie d'un ministre en désaccord avec son Parlement, mais il comprit que ce désaccord offrait à l'Angleterre le moyen de nous échapper sans nous fuir, d'opposer à nos initiatives ministérielles nos pusillanimités parlementaires, d'obtenir que la France renonçât elle-même à toute intervention en Egypte.

Dès lors, il passa à l'exécution. Arabi préparait la déposition de Tewfik et déjà n'avait plus besoin d'elle pour être le seul maître, ou plutôt pour imposer à l'Egypte la dictature anarchique de l'armée. C'est l'échéance de l'événement pour lequel le concours de l'Europe a été prévu par la France et l'Angleterre. Elles proposent donc d'accord la réunion d'une conférence. Les plénipotentiaires de l'Allemagne, de la Russie, de l'Autriche, de l'Italie, se réunissent le 23 juin à Constantinople. A qui la conférence déléguera-elle le droit d'intervention militaire en Egypte? M. de Freycinet estime avec raison que l'Angleterre et la France ont un titre et un intérêt particuliers à être choisies.

Cette collaboration rendra plus intime l'accord qu'il a noué. Où il voit les intérêts communs, il croit les désirs semblables et s'ouvre au ministère anglais. Celui-ci, la confidence reçue, propose aussitôt à la conférence que le soin de remettre l'ordre en Egypte soit confié à la Turquie. L'Angleterre sacrifie donc l'intérêt si impérieux qu'elle a de demeurer en Egypte, la puissance régulatrice des événements? Non : le cabinet britannique, par le coup le plus habilement calculé, s'assure le gain de la partie en paraissant renoncer au jeu. Certain que nos Chambres ne consentiront jamais à s'engager sans un mandat de l'Europe, il propose un plan qui exclut toute intervention française. L'Europe, en 1882, veut ce que veut Bismarck et Bismarck fait volontiers vouloir à l'Europe ce que veut l'Angleterre. La conférence donnera mandat d'agir à la Turquie. La France, liée par cette résolution, sera empêchée de faire aucuns préparatifs. Dès lors, l'Angleterre aura obtenu ce qu'elle attend : la France, en ne se croyant pas libre d'agir, va laisser l'Angleterre libre d'agir seule.

Le 28 et le 30 juin, la proposition anglaise est débattue et adoptée en principe. Le 4 juillet, lord Lyons vient annoncer à M. de Freycinet qu'Arabi et ses troupes élèvent à Alexandrie des fortifications menaçantes et que l'amiral anglais a reçu ordre de bombarder Alexandrie. L'ambassadeur ne nous invite pas à nous associer à cette mesure soudaine, et nous demande seulement quelles instructions seront données à nos navires. M. de Freycinet avait, sur la proposition de l'Angleterre, remis l'œuvre de force aux troupes turques; il pensa que l'Angleterre, en se contredisant si vite, se préparait des difficultés où il ne voulait pas être pris. Il répondit donc que la France laisserait sa voisine agir seule. C'est tout ce qu'il fallait à celle-ci, et les canons anglais qui bombardèrent, le 11 juillet, Alexandrie et mirent en fuite les troupes égyptiennes, résonnèrent joyeusement, pour célébrer la fin de cette union forcée où la France avait retenu six années la libre Angleterre.

L'attitude de la conférence prouva que l'oubli par l'Angleterre des engagements pris par tous sur sa demande ne surprenait pas tout le monde. Les groupements formés lors du traité de Berlin continuaient à dominer l'Europe. Si la Russie parut mal satisfaite et la Turquie blessée, l'Allemagne qui s'était montrée la plus hostile à l'action de l'Angleterre et de la France, et la plus intraitable sur les droits suzerains de la Turquie, n'eut pas un mot de blâme pour l'Angleterre, et son silence contagieux dit la collusion dont l'Europe était la complice et la France la dupe.

Ce bombardement qui a rompu le long travail de la civilisation

en Eygpte met en péril la grande œuvre : les vaincus d'Alexandrie ne se vengeront-ils pas sur le canal? Combien de temps respecteront-ils les navires de commerce anglais et le transit international? La première violence rend urgente l'occupation du territoire égyptien, et c'est peut-être pour hâter l'occupation qu'a été commise la violence. Mais écarter ouvertement la France quand est en cause la sûreté du canal créé par l'industrie française et encore à moitié français, serait trop brutal. La dépossession sera obtenue sans qu'elle paraisse imposée. Le cabinet de Londres au contraire se déclare désireux que nous assurions avec lui la garde du canal. Toujours retenus par notre parole, nous répondons que nous sommes prêts si l'Europe nous confie ce mandat. M. de Freycinet rend publique cette déclaration à la Chambre, où, le 18 juillet, le bombardement a trouvé un écho. Plus encore que la première fois, la Chambre marque sa répulsion pour toute entreprise où se cacherait l'inconnu. Quand M. de Freycinet indique « l'impérieuse nécessité pour la France de maintenir la main sur le canal de Suez », l'assemblée est gênée et froide. Quand il annonce que « veiller à la garde du canal » est l'unique dessein du gouvernement français, et que s'il l'exécute ce sera « sur la demande de l'Angleterre et avec l'assentiment de l'Europe », l'assemblée ne se rend pas encore. Il faut qu'elle sache la « conférence saisie de la question ». Rassurés de savoir notre intérêt remis à l'arbitrage de l'étranger, et certains qu'une sollicitude excessive pour la grandeur française ne dictera pas les résolutions, les députés cessent de craindre. En vain, Gambetta, qui dans tant de prudence ne reconnait plus de sagesse, monte à la tribune pour éveiller la fierté française. Son intervention ne provoque, dans l'auditoire, qu'un accès de peur. Il faut, pour détruire les défiances réveillées par cette énergie de paroles, que le ministre s'engage à ne commencer aucun acte avant d'avoir demandé et obtenu l'aveu du Parlement.

Dès lors, tout devient facile pour l'Angleterre. Le gouvernement français n'interviendra point en Egypte sans la permission de la Chambre, et la Chambre ne consentira pas à une intervention non approuvée par l'Europe : obtenir que la conférence refuse son agrément à l'offre faite par l'Angleterre et par la France sera donc perpétuer l'inaction de la France. L'Angleterre sait comment et par qui assurer l'insuccès de ses propositions, quand elle gagne à leur échec. Le 21 juillet, le plénipotentiaire allemand répond qu'il n'est pas autorisé « à voter un mandat en vertu duquel certaines puissances seraient chargées de pourvoir à la protection du canal ». Il a parlé pour tous : la confé-

rence n'empêche ni n'autorise rien. C'est le lendemain, le 22, que Granville, arguant de l'urgence, incita le cabinet français à passer outre et à assurer, avec l'Angleterre, la protection du canal. M. de Freycinet venait d'insister dans une note nouvelle pour obtenir l'adhésion de Bismarck, et espérait recevoir une réponse avant le débat devant la Chambre française. L'Angleterre n'attendait plus d'avis que d'elle-même, et déjà il ne s'agissait plus seulement du canal. Le 24 juillet, le cabinet anglais demandait au Parlement 57 millions pour « intervenir en Egypte ». Dépouillant les répugnances qu'il avait opposées à nos demandes d'action commune, oubliant le mandat qu'il avait fait donner à la Turquie, il avouait ses récentes duplicités par sa sincérité soudaine et le Parlement ne refusait rien à ces ouvriers d'une plus grande Angleterre.

Ce n'est pas à un tel Parlement que M. de Freycinet avait affaire. Le ministre ne l'ignorait pas. Mais il savait aussi que la circonstance était décisive, qu'il s'agissait de conserver ou de perdre, en Egypte, le fruit de longs efforts et, dans le monde, une parcelle de notre grandeur. Demeurer aux côtés de l'Angleterre dans la lutte engagée était notre unique chance de prolonger la communauté de notre possession. Il devait à son pays et à lui-même de préparer l'action de la France. Son dessein agréerait d'autant moins à la Chambre qu'il serait plus vaste. Se gardant de proposer, comme le cabinet anglais, une intervention générale en Egypte, il se borna à demander un crédit de 9 400 000 francs, dont l'emploi était strictement restreint à la protection du canal de Suez et, en cas de besoin, à « l'occupation d'un certain nombre de points dans la partie nord du canal, tandis que les troupes anglaises s'établiraient dans la partie sud ». Il espérait avoir ainsi concilié les exigences de l'intérêt français et celles de la pusillanimité parlementaire. Si son projet, en effet, n'accordait aucun superflu à notre prestige, il assurait l'essentiel. Etablis sur le canal, nous pourrions contempler sans jalousie l'extension de l'Angleterre dans tout le reste du pays; car, pour elle, le canal était plus précieux que tout le reste. L'occuper était prendre un gage sur le commerce britannique. Il était certain que cette possession nous eût suffi pour rendre l'Angleterre raisonnable sur la solution de toutes les affaires, et respectueuse de nos intérêts. Le risque était nul. L'armée égyptienne n'avait pas de solidité, et l'indulgence de l'Europe pour le bombardement d'Alexandrie garantissait la même impunité à une intervention utile pour tous les peuples, et faite par la France en compagnie de l'Angleterre.

M. de Freycinet n'avait commis qu'une erreur : il avait supposé que ces vérités s'imposeraient à la Chambre. La demande de crédits avait été faite le 24 juillet, le même jour que la demande anglaise, mais ce fut toute la ressemblance. Le rapport de la commission française fut déposé le 27 juillet : par 6 voix contre 5 abstentions, il conclut au rejet des crédits. Le motif décisif était indiqué : la première question des commissaires au ministre avait été pour s'enquérir « si la France et l'Angleterre allaient en Egypte en vertu d'un mandat de la conférence ». Il avait suffi que le ministre reconnut l'absence de ce mandat pour rendre les commissaires hostiles à toute occupation, fût-elle restreinte à la garde du canal. Loin d'être rassurés par la modestie du projet, ils voulaient une certitude que rien ne le modifierait. En vain le ministre leur avait donné pour garants sa volonté et les vraisemblances; il n'avait pu, en prophète, leur rendre présent l'avenir. Or, faute de cette évidence, ils s'étaient eux-mêmes fait une évidence contraire. L'occupation inoffensive se transformerait en une plus active et plus complète; contre ces entraînements grandirait l'hostilité de l'Europe; son refus d'accorder le mandat, était le commencement d'un désaveu; donc tout mouvement de la France, une témérité.

La Chambre pensait comme ses commissaires, et le prouva lorsque, le 29 juillet, le débat fut porté devant elle. M. de Freycinet le résume en ces mots : « Nous nous sommes heurtés sans cesse à cette interrogation tacite ou formulée : Pouvez-vous nous donner la certitude que l'occupation du canal ne vous entraînera pas plus loin? que les puissances européennes n'entreront pas en ligne? que vous ne serez pas pris dans un engrenage irrésistible? Cette certitude nous l'avions; mais nous ne parvenions pas à la faire partager, parce qu'elle ne reposait pas sur une preuve formelle, indiscutable, comme l'eût été l'engagement écrit des puissances [1]. » L'Allemagne en effet n'avait pas répondu aux nouvelles instances de notre ministre.

Si le projet présenté par M. de Freycinet devait déplaire aux Français, qui avaient peur de tout, du moins devait-il avoir pour partisans les Français qui, soucieux de ne pas amoindrir notre patrimoine, auraient souhaité une intervention plus étendue. Fût-ce par la porte étroite, il les faisait pénétrer où ils voulaient être. Si minime que fût l'escorte, elle portait le drapeau; où est le drapeau est l'honneur; c'était assez qu'il flottât sur nos droits, pour rappeler sans cesse l'Angleterre à leur respect

[1] P. 307.

et la France à leur protection. Ces Français avaient à la Chambre un parti dont le chef était Gambetta. Quelle occasion pour celui-ci de servir sa politique en soutenant la proposition de son successeur, quelles chances ajoutées au succès s'il avait uni son influence à celle du gouvernement, quel triomphe pour lui-même et quel exemple s'il avait oublié les dissidences secondaires et les rivalités de personnes, pour ne voir et servir que la patrie! Il se tut et son parti vota contre le projet. Ceux qui voulaient l'intervention sans limite s'unirent à ceux qui ne voulaient aucune intervention, et refusèrent à la France le droit de garder le canal. Par leur coalition, M. de Freycinet fut renversé : le ministère et son projet ne réunirent que 75 voix. Aucun sophisme n'obscurcira pour l'histoire et ne put obscurcir pour les contemporains ces évidences : l'essentiel intérêt était d'empêcher que l'Angleterre débarquât seule en Egypte; voter le projet Freycinet était le seul moyen d'assurer la coopération de la France, et renverser M. de Freycinet était abandonner l'Egypte. Ceux mêmes qui s'honoraient d'être les défenseurs de la grandeur nationale haïrent plus un homme qu'ils n'aimèrent leur pays. Le Parlement de la France ne compta ce jour-là que 75 bons Français.

Le cabinet anglais avait obtenu que nous prenions nous-mêmes le congé; nous lui épargnions l'embarras de nous le donner. Il avait établi sa puissance sur la pusillanimité de notre Parlement, il n'avait pas été déçu par elle. Il lui avait suffi d'imaginer ce mandat de l'Europe à qui il avait paru subordonner son action et la nôtre. Nous nous étions arrêtés court devant la fausse barrière qu'il allait franchir seul.

M. de Freycinet ne croit pas à cette duplicité. Il donne pour preuve de la sincérité des Anglais, le caractère de Gladstone qui se trouvait alors « Premier », les instances de l'Angleterre, enfin ce fait que « pour nous décider à intervenir avec elle à l'intérieur de l'Egypte, elle se serait engagée au delà d'une coopération spéciale et limitée ». Ce dernier argument est d'importance. Il révèle pour la première fois, si je ne me trompe, une alliance alors projetée entre les deux pays et il dit même le mot, en expliquant pourquoi elle ne fut pas faite : « une telle alliance ne couvrait pas notre frontière de l'Est [1]. » Souhaitons sur ce point quelques détails, ils appartiennent à l'histoire, leur divulgation est sans péril puisqu'elle donnera comme une généalogie à l'entente cordiale d'aujourd'hui, et ils

[1] P. 318-319.

nous aideront à mesurer la chute des temps, si alors l'Angleterre nous offrait, pour nous garder près d'elle en Afrique, l'amitié qu'elle nous accorde aujourd'hui en échange de notre renonciation à l'Egypte.

Si la politique anglaise avait été sans arrière-pensée, elle aurait été sans pensée aucune. En quelques mois, la bonne foi anglaise aurait jugé inutile une action avec nous, tout confié à l'intervention turque, puis devancé cette intervention par le bombardement, puis sollicité pour nous et pour elle le mandat européen, puis proposé à la France d'agir sans ce mandat, et la perpétuelle volte-face prouverait seulement les incertitudes du dessein! Cette marche de colin-maillard à travers les événements ne serait que trop dans la manière française, elle n'est pas dans la manière anglaise. Suffit-il d'admettre, avec M. de Freycinet, que le ministère britannique, résolu la veille à s'abstenir, se soit laissé tout à coup entraîner au bombardement d'Alexandrie par un amiral « impatient de faire parler la poudre[1]! » Comment expliquer, si les Anglais étaient décidés à ne pas aller en Egypte, les vastes préparatifs qu'ils faisaient alors dans leurs arsenaux et que M. de Freycinet mentionne? Comment surtout expliquer qu'ils aient, avec une répétition bien régulière pour être fortuite, toujours été, quand notre concours s'offrait, opposés à toute action, aux mêmes actions où ils étaient prêts dès qu'ils pouvaient agir seuls? Tout s'éclaire et se coordonne, au contraire, si l'on admet que la constante ambition de l'Angleterre est d'obtenir l'hégémonie où elle a des intérêts, et que l'instinct de conservation la porte à détruire tous les voisinages où se préparent des rivalités. Comment alors eût-elle accepté pour légitime et définitive la compagnie de la France en Egypte? Dès que les Anglais n'ont pas d'hésitation sur un avantage de l'Angleterre, ils n'ont pas de scrupules sur les moyens de le saisir; ils emploient la patience comme l'énergie, la ruse comme la sincérité. La patience et la ruse étaient ici nécessaires pour nuire à la France sans l'irriter. Voilà pourquoi l'Angleterre mit autant de soin à cacher ses intentions qu'à les poursuivre. En se disant résolue à ne pas intervenir, elle nous retenait immobiles; en offrant aux troupes turques le soin de rétablir l'ordre, elle empêchait nos préparatifs tandis qu'elle faisait les siens; enfin,

[1] Toutefois, M. de Freycinet ajoute : « On a attribué l'acte du gouvernement britannique au désir de s'assurer une base d'opérations en vue d'une conquête déjà résolue dans son esprit. Les grands préparatifs qui s'effectuaient déjà dans les ports anglais ont donné quelque vraisemblance à cette version ». P. 284.

en subordonnant notre commune action à un mandat donné par l'Europe, elle savait que le refus des puissances déconcerterait notre courage sans ébranler le sien. Que sur ces ruses s'étendit comme un manteau magnifique le nom de Gladstone, c'était la chance superflue d'une nation assez riche en toutes ressources pour couvrir par la loyauté de ses hommes publics les embûches de ses desseins secrets. Qu'à l'heure même où elle attendait de notre Parlement le refus de la suivre en Egypte, elle semblât désireuse d'aller jusqu'à une alliance pour ne pas se séparer de nous, ce pouvait être l'achèvement de sa manœuvre courtoise. Ainsi les gens qui savent vivre, c'est-à-dire dissimuler, disent au fâcheux qui les délivre par son départ : « Restez encore ». Ce pouvait être une précaution contre l'invraisemblable, une avance utile d'amitié au cas où notre Parlement, vainqueur de ses craintes et résolu à ne pas abandonner l'Egypte, eût contraint le cabinet britannique à se ménager une longue communauté de vie avec nous. Mais jamais il n'y eut dans une suite de contradictions plus de logique, plus de persévérance, plus d'unité. Et jamais il n'y eut plus de succès. Car, d'ordinaire, le chef-d'œuvre de l'habileté anglaise est de trouver des auxiliaires qui luttent pour elle contre ses rivaux; mais, cette fois, elle avait fait faire au rival lui-même et contre lui-même tout ce qu'elle désirait.

Etienne Lamy.

La fin prochainement.

L'AVIATION

Voler dans les airs... Quel problème a passionné l'homme à ce point? de quelle tentative ne fut-il pas l'objet?

Voici quelque cent vingt ans, la question sembla résolue : Montgolfier avait réussi à construire un navire aérien.

Cette nouvelle causa une émotion immense. Les expériences de Montgolfier, d'abord suivies officiellement en province par les députés aux états du Vivarais, furent bientôt reprises à Paris, avant même que leur auteur eût pris le temps d'arriver, et c'est devant la cour, aux acclamations de trois cent mille spectateurs, que, le 25 août 1783, un ballon fut lancé.

Nul ne doutait alors que la part la plus difficile du problème, l'ascension dans les airs, ne fût résolue et que la direction ne fût plus qu'un jeu.

On sait ce qu'il en advint. Et le premier enthousiasme fit place à une sorte d'indifférence, une fois constaté ce fait que le ballon était impossible à diriger par les moyens mécaniques alors connus.

En vain l'attention des chercheurs du dix-neuvième siècle se porta sur la direction des ballons. De nos jours seulement, et grâce au moteur à pétrole, des résultats concluants ont été obtenus.

Il se peut que, dans un avenir prochain, le dirigeable soit réalisé. Les expériences du *M. Lebaudy* le donnent à penser. Mais le prix d'un tel appareil, qui dépassera vraisemblablement 100 000 francs, en fera un objet de grand luxe. Au contraire, le « plus lourd que l'air », imité de l'oiseau, paraît devoir être accessible aux fortunes moyennes, médiocres même. Le « plus lourd que l'air » existe en effet et il est à prévoir que, bientôt, l'industrie le livrera au prix moyen de 6 à 10 000 francs.

Venant en suite d'observations sagaces sur le vol des oiseaux, de longues et dangereuses expériences, enfin de la découverte des moteurs à pétrole, la transformation des moyens de transport qui se prépare renouvellera peut-être pour nous l'ère héroïque de la construction des premiers chemins de fer.

*
* *

Les anciens ne surent pas voir les attitudes des animaux en mouvement. Pas davantage les modernes, jusqu'à la découverte

de la photographie instantanée. Les meilleurs sculpteurs ou peintres animaliers d'autrefois en donnent la preuve dans leurs compositions bizarres, qualifiées de mouvement au repos, qui procèdent de conventions toutes étrangères à la réalité.

C'est au point que les photographies instantanées de chevaux au galop ou d'oiseaux au vol choquent au plus haut degré l'œil qui, habitué aux anciennes représentations, aperçoit ces photographies pour la première fois.

Sans doute, la photographie n'est pas nécessaire à la perception des attitudes des animaux en mouvement; certains appareils d'optique récents, limitant la durée de la vision à une fraction de seconde, produisent cet effet, mais il est à penser que l'idée de construire ces appareils a été suggérée par le besoin de rendre directement accessibles à l'œil ces phénomènes fugitifs que la photographie lui révélait.

Quoi qu'il en soit, imiter le vol des oiseaux ne pouvait se faire avant que le mécanisme de leurs mouvements ne fût parfaitement connu; et cette science, principalement due aux Français Mouillard et Marey, est toute récente. Ces mouvements sont de deux sortes, selon qu'ils se rapportent au vol ordinaire ou ramé, ou au vol plané.

Par une erreur fatale, les aviateurs anciens voulurent imiter le vol ramé, qui des deux est de beaucoup le plus compliqué. Aussi bien, nul de leurs projets, sans en excepter ceux de cet homme de génie qui fut Léonard de Vinci, ne put recevoir même un semblant d'exécution, si grandes sont les difficultés qui s'attachent à ce mode d'aviation. Plus modestes, plus pratiques aussi, les modernes se sont bornés au vol plané, et ils ont réussi à mettre en œuvre leurs projets.

Le vol plané, qui seul dès lors nous intéresse, est peu fréquent dans nos pays de plaines. Mais, dans les régions montagneuses, nombreux sont les rapaces qui, tournoyant à hauteur des pics les plus élevés, se soutiennent des heures entières sans donner un coup d'aile. La buse, le corbeau, la corneille aussi, usent parfois de ce procédé de sustentation, encore que leur art ne puisse être comparé à celui du vautour et de l'aigle.

Il est cependant une circonstance où tous les oiseaux emploient le vol plané : c'est à l'instant où ils viennent se poser à terre. On les voit alors immobiliser leurs ailes, les relever quelque peu et, en raison de cette attitude, atteindre le sol sous un angle très faible, en même temps que leur vitesse se trouve atténuée : c'est ainsi qu'ils amortissent leur chute. L'observation du corbeau et du pigeon est, à cet égard, particulièrement instructive.

Préoccupé d'étudier tout d'abord le problème de la sustentation

et de l'atterrissage, en vue d'imiter l'oiseau qui, suspendant le mouvement de ses ailes, vient se poser à terre, l'Allemand Lilienthal fit construire, en 1891, un appareil sur le modèle d'un oiseau ayant les ailes étendues et qui atteignait 7 mètres d'envergure. La monture était en osier, la surface en calicot enduit de cire. L'ensemble pesait 18 kilogrammes seulement.

Le célèbre ingénieur se proposait de placer l'appareil sur son dos, de s'élancer d'un point élevé en courant contre le vent, persuadé qu'il était que l'air est capable de porter un poids relativement lourd, ici d'autant moins lourd, d'ailleurs, que son aéroplane ne comportait pas de moteur.

Tout d'abord, Lilienthal fit ses essais au moyen d'un simple tremplin, et déjà parcourut une distance de 6 à 7 mètres; un peu plus tard, il sut atteindre ainsi 30 et 35 mètres. Encouragé par ces résultats, il fit construire un aéroplane de 16 mètres carrés de surface, pesant 24 kilogrammes, et entreprit de nouveaux essais sur un terrain où s'élevaient des collines de 60 à 80 mètres de hauteur, couvertes de gazon et de bruyères, et par là particulièrement propres à ce genre d'expériences. Le succès justifia ses prévisions.

Partant de 30 mètres de hauteur et s'élançant contre le vent, il obtint, par rapport aux molécules de l'air, une vitesse relative, somme de celle de sa course et de celle du vent, suffisant à le soulever et à lui faire parcourir dans l'air une distance qui, de 15 mètres au début, dépassa bientôt 200 et 300 mètres. Il arriva même que, le vent fraîchissant au cours du trajet, Lilienthal se trouva relevé dans les airs bien au-dessus du sommet de sa colline : la longueur de son parcours aérien en était fort accrue.

Il y a lieu de remarquer que les expériences de Lilienthal furent la mise en pratique des idées d'un aviateur français, Louvrié, qui écrivait en 1884 : « L'aéroplane est un véritable cerf-volant, dont la queue est remplacée par le gouvernail vertical qui le maintient la tête au vent, quand il n'a pas de mouvement propre. Il faudra donc, quand on voudra faire l'essai d'un aéroplane, choisir un point élevé et découvert, avec un vent d'autant plus fort que le poids à soutenir sera plus considérable pour une même surface de sustentation. »

Dès 1857, Le Bris, un marin, Français aussi, qui avait beaucoup observé l'albatros dans ses voyages, faisait déjà des essais avec des ailes assez grandes pour le porter. Il opérait aux environs de Brest en 1867, mais avec peu de succès; même il lui advint quelques accidents. Considéré tantôt comme un visionnaire, tantôt comme un héros, mais sans argent, il ne put continuer ses expériences.

De 1891 à 1896, Lilienthal fit plus de deux mille vols, quelques-uns par des temps de bourrasques où il se laissait enlever à des hauteurs considérables. Son audace lui fut fatale : le 10 août 1896, il fut chaviré, fit une chute de 10 mètres et trouva ainsi la mort. Victime de son idée, que le vol plané était réalisable, Lilienthal ne sacrifia point vainement sa vie.

Il avait mis au jour d'importants résultats, tout d'abord celui-ci, que, contrairement à l'idée commune, l'atterrissage s'obtenait avec la plus grande facilité, pourvu que les ailes fussent relevées au moment voulu et vinssent, par la résistance qu'elles opposent alors à l'air, annuler la vitesse horizontale.

Beaucoup plus complexe est la question de l'équilibre. L'aéroplane, dépourvu de moteur, est, en effet, soumis à deux forces, la pesanteur, appliquée au centre de gravité, et la résistance de l'air, appliquée au centre de pression ; ces deux forces doivent se faire équilibre et l'aviateur se trouve dans une situation analogue à celle du bicycliste ou plutôt du monocycliste.

L'oiseau planeur nous présente ainsi le spectacle d'un splendide acrobate constamment occupé à rétablir un équilibre constamment rompu, soit de gauche à droite, soit d'avant en arrière.

En air calme, l'équilibre latéral est assuré par des ailes en forme de V, mais si le vent se met à souffler par le travers, même très peu, l'une des ailes disposées en V reçoit un surcroît de pression, l'aéroplane prend de la bande, tourne sous le vent ou chavire. Pour cette raison, les oiseaux qui planent par gros temps, comme les mouettes ou les goélands, donnent à leurs ailes non pas la forme d'un V, mais celle d'un accent circonflexe ; le vent, venant de travers, prend alors l'aile qu'il frappe la première pardessus, ce qui fait tourner, et non chavirer, l'oiseau, jusqu'à ce qu'il soit le nez au vent.

Quoi qu'il en soit des oiseaux, Lilienthal adopta la forme en V, mais il ajouta une sorte de quille verticale à son aéroplane, tellement que celui-ci était d'ordinaire le bec au vent. Dans les cas extrêmes où l'équilibre latéral se trouvait menacé, il portait les jambes du côté le plus élevé, à droite ou à gauche, et rétablissait ainsi l'équilibre.

Reste l'équilibre d'avant en arrière, celui-ci plus aisé à obtenir que l'équilibre latéral, comme étant presque automatique. Le centre de pression, en effet, qui n'est pas fixe comme le centre de gravité, se porte vers l'avant à mesure que la vitesse augmente, en sorte que l'appareil se redresse lorsque la vitesse croît ; la résistance que l'air oppose s'en trouve augmentée, et, l'instant d'après, la vitesse diminue.

Enfin Lilienthal parait aux variations brusques de vitesse, provoquées par une saute de vent, en déplaçant le centre de gravité par le jeu de ses jambes, portées en avant ou en arrière.

Ces importants résultats, concernant l'atterrissage et l'équilibre, ne sont pas les seuls que Lilienthal ait obtenus. Il a encore montré qu'une surface courbe de 20 mètres carrés, ayant un vingt-cinquième de flèche, avec le sommet de la courbe placée environ au tiers de la longueur à partir de l'avant, porte aisément 100 kilogrammes, son propre poids compris, si elle attaque les filets d'air sous un angle de 7° à 10° et avec une vitesse relative de 10 mètres par seconde.

Il était ainsi prouvé que la solution du problème de l'aviation était actuellement possible; on savait même à peu près quelle forme devait être attribuée aux machines volantes, quelles difficultés devraient vaincre les audacieux qui les monteraient.

La voie était ouverte aux aviateurs. Ce furent d'abord l'Anglais Pilcher, puis l'Américain Chanute et le capitaine d'artillerie français Ferber, du parc aérostatique de Chalais-Meudon, qui reprirent les expériences du maître, sur des appareils analogues.

Pilcher attelait des chevaux à une corde dont il tenait l'extrémité, les lançait au galop et s'élevait comme le fait un cerf-volant; quand il se jugeait assez haut, il lâchait la corde et le cerf-volant, devenu aéroplane, parcourait dans l'air une trajectoire analogue à celle d'un corbeau venant se poser à terre.

Comme Lilienthal, Pilcher fut victime de ses expériences. Le 30 septembre 1899, il voulut faire des essais par temps de bourrasques, cédant en cela au désir de spectateurs venus de fort loin. Un premier essai réussit; mais au second, la queue de son appareil se brisa et le malheureux aviateur fut précipité sur le sol. Il mourut le surlendemain, n'ayant point repris connaissance,

Chanute, lui aussi, essaya l'aéroplane Lilienthal, dans un camp situé à 30 milles de Chicago, près du lac Michigan, au milieu d'un désert de sables et de dunes. Dès l'abord, il constata que le type employé se prêtait difficilement à l'équilibre nécessaire et il s'attacha à le modifier. Son but fut de rendre l'équilibre *automatique*. On conçoit qu'il était ici question d'un progrès immense, mais fort difficile à réaliser. A cet effet, il substitua cinq paires d'ailes parallèles superposées aux deux ailes essayées jusqu'alors, dans cette idée que si une inclinaison fâcheuse venait à se produire, les surfaces supérieures, susceptibles d'un léger mouvement de recul, mordant ou s'effaçant par rapport aux surfaces inférieures, devaient rétablir l'équilibre.

Cette idée se trouva exacte : elle le conduisit à un type d'aéro-

plane formé de deux ailes superposées seulement, que le capitaine Ferber adoptait de son côté et qui, pour l'instant, doit être regardé comme donnant les meilleurs résultats.

Convaincu en effet, dès 1898, que Lilienthal avait découvert sinon le vol parfait, du moins la méthode pour apprendre à voler, le capitaine Ferber reprenait en France ses essais. Son premier appareil, rappelant la forme d'un cerf-volant ordinaire, de 8 mètres d'envergure, de 15 mètres carrés de surface, pesait 30 kilogrammes. Il se brisa sur le sol à sa première sortie. Le second, de forme à peu près carrée, de 6 mètres d'envergure, de 15 mètres carrés de surface, du poids de 20 kilogrammes, se montra un peu moins instable. L'un et l'autre furent essayés comme cerfs-volants, et seulement ainsi : car un bon aéroplane doit être d'abord un bon cerf-volant.

Le n° 3 pesait 30 kilogrammes pour 7 mètres d'envergure et 15 mètres carrés de surface; il avait la forme d'un polygone à 7 côtés. Plus stable que les précédents, il était de dimensions trop faibles et ne put jamais porter l'aviateur.

Le n° 4, un peu plus grand et de forme octogonale, essayé à Nice en 1901 du haut d'un échafaudage de 5 mètres, permit au capitaine Ferber de franchir la distance de 15 mètres. L'atterrissage se fit doucement, deux secondes après le départ. Ce temps, double de celui d'une chute libre, laissait place à un espoir très justifié de réussir comme l'avait fait Lilienthal.

A ce moment, le capitaine Ferber entra en relations avec M. Chanute, qui réussit bientôt à lui faire adopter son aéroplane formé de deux surfaces superposées.

Semblablement, M. Archdeacon faisait construire un aéroplane de même type, mais offrant cette particularité d'être démontable.

Dès lors, les aviateurs possédaient un type d'aéroplane réalisant l'équilibre automatique, et le problème de l'aviation pratique avait fait un grand pas.

*
* *

Désormais, tous les aéroplanes essayés sont du type Chanute. Ils sont essentiellement formés de deux ailes rectangulaires en coton, superposées, placées à environ 1 mètre de distance l'une de l'autre, ayant 1 mètre de largeur et 10 mètres de longueur chacune, dimensions d'ailleurs quelque peu variables. Ces ailes sont rendues rigides et réunies par des montants en bois et de fins câbles de métal, disposés en réseaux triangulaires, mode de construction qui assure à l'ensemble la rigidité d'un bloc plein. Une queue, placée soit à l'avant soit à l'arrière, permet de

diriger l'appareil. L'aviateur se place au milieu de l'aile inférieure, perpendiculairement à son grand côté.

Herring et Avery firent en 1896 et 1897 plusieurs centaines de glissades avec l'aéroplane Chanute, et sous la direction de ce dernier. C'est ici que se manifestèrent les qualités précieuses d'équilibre automatique obtenues : le corps de l'expérimentateur ne dut jamais être déplacé de plus de 6 centimètres. Le plus long parcours fut de 109 mètres, avec un angle de chute de 10°.

En 1900, apparaissent les frères Wright, en Amérique encore. Ils osent, pour diminuer la résistance à l'avancement, se mettre à plat ventre dans l'appareil. Le service géographique leur indique un terrain d'expérience dans la Caroline du Nord, près de la baie de Chesapeake : c'étaient les dunes de Kitty Hawk, terrain sans arbres, arbustes ou touffes d'herbes, recevant chaque jour la brise de l'Atlantique, bref remplissant toutes les conditions nécessaires, et si difficiles à réaliser qu'exige le lancement des aéroplanes. Couchés dans l'appareil, ne pouvant plus par suite courir au départ comme le faisaient leurs prédécesseurs, les frères Wright se servent de deux aides qui, tenant chacun une extrémité de 'aéroplane, courent contre le vent pour le lancer et le lâchent quand ils sentent que le vent le porte.

Quand le vent souffle à la vitesse de 8 à 10 mètres à la seconde, les aides n'ont d'ailleurs pas besoin de courir, l'aéroplane s'enlève de lui-même, recule légèrement, puis, sur un mouvement de gouvernail, s'oriente parallèlement à la pente et se détermine à partir en avant. Au bas de la dune, le gouvernail relève l'aéroplane qui remonte un peu, détruit ainsi sa vitesse horizontale et se pose sur le sol en glissant sur des patins dont il est muni. C'est ainsi que font les oiseaux venant se poser à terre.

Les progrès des frères Wright sont continus : en 1900, avec 15 mètres carrés de surface, ils ne font que quelques glissades; en 1901, avec 27 mètres carrés, ils en font plusieurs centaines et effectuent des parcours de 50 mètres; en 1902, avec 28 mètres carrés, ils franchissent 300 mètres. En 1902, ils décrivent des quarts de cercle. En 1903, enfin, ils réussissent à se balancer sur place, c'est-à-dire à planer, au sens propre du mot. Pour cela, ils attendent un vent violent de 10 à 12 mètres par seconde qui les enlève sans effort; dès qu'ils sentent que l'ascension diminue, ils rampent vers l'avant pour acquérir de la vitesse; à la première rafale ils se laissent enlever en rampant vers l'arrière, pour recommencer encore une glissade en avant dès que la rafale est passée, et ainsi de suite. Ils arrivent à rester ainsi 72 secondes en l'air, sans avancer de plus de 30 mètres et marchent à 6 de-

grés près de l'horizon, soit presque aussi bien que les vautours.

Ce fait démontre à l'évidence que certains oiseaux ne dépensent aucune force pour se maintenir en l'air. Ce phénomène est possible dans les contrées où existent des vents ascendants, et non ailleurs, c'est-à-dire dans les pays de montagnes et non dans les plaines. C'est pour ce motif que les pays de montagnes sont la terre d'élection des oiseaux planeurs.

Notons que, malgré toute leur habileté, les frères Wright n'ont pu encore décrire un cercle complet.

Le capitaine Ferber pense que ce progrès sera le plus difficile à réaliser. Il est, en effet, dans la volte un moment où l'on marche avec le vent, moment critique, puisque, pour flotter, il faut toujours avoir, par rapport à l'air environnant, la vitesse de 10 mètres à la seconde. Marchant avec le vent, l'aéroplane risque de rouler. C'est ainsi que les oiseaux ne peuvent atterrir qu'en faisant face au vent.

Le capitaine Ferber a construit un aéroplane, du type Chanute aussi, pesant 50 kilogrammes, mesurant $9^{m},50$ d'envergure, $1^{m},80$ de longueur, $1^{m},80$ de hauteur, 33 mètres carrés de surface, et l'a essayé à Beuil, en 1902. Au premier essai, il parcourut 25 mètres; au second 50 mètres, sans autres inconvénients qu'une dérive latérale assez prononcée et un atterrissage très dur, défauts qui provenaient du manque de puissance du gouvernail.

Ces défauts furent évités en 1903, dans un appareil un peu plus petit, mais armé latéralement de deux gouvernails de direction qui formaient quille. Cet appareil fut essayé sur la plage du Conquet (Finistère), terrain satisfaisant, surtout par les vents d'ouest, bien que moins favorable que celui de Kitty Hawk.

La question du choix d'un terrain d'expériences est des plus délicates, si difficiles à réunir sont les conditions nécessaires; le Conquet fut indiqué à la suite d'un appel, que le président du Touring-Club de France voulut bien lancer aux membres de cette puissante société.

Voici donc qu'il y a dix ans, Otto Lilienthal montrait la possibilité d'imiter le vol plané; que, ces années dernières, Chanute, les frères Wright, le capitaine Ferber et M. Archdeacon réalisaient un aéroplane vraiment solide et stable.

Que restait-il à faire pour se soutenir en l'air, non plus quelques minutes, mais des heures entières? Simplement adapter à l'appareil un moteur lui donnant de façon constante les 10 ou 15 mètres de vitesse à la seconde que les rafales d'un vent naturel n'assurent que pendant quelques instants. D'après le regretté colonel Renard, un moteur de 7 kg. 7 par cheval suffirait à faire

voler indéfiniment un aéroplane du type Chanute; or ce moteur existe aujourd'hui et se trouve dans le commerce.

En 1903, le capitaine Ferber avait acheté le moteur le plus léger de l'époque, le moteur Buchet, de 39 kilos, faisant 6 chevaux, et l'avait établi dans un châssis portant, outre les accessoires (carburateur, réservoir, bobine, accumulateur, etc.), un arbre faisant tourner en sens contraire deux grandes hélices en toile de même pas, mais inverse. La complication des deux hélices es obligatoire, pour ce motif qu'une seule hélice fait donner de la bande à l'aéroplane. Cette machine, pesant 90 kilos en ordre de marche, fut placée à l'avant de l'aéroplane et l'aviateur à l'arrière, en sorte que l'un et l'autre se faisaient équilibre.

Le poids total, y compris l'aviateur, atteignait 230 kilos pour 50 mètres carrés de surface, ce qui donnait lieu d'espérer de bons résultats. Aux essais, malheureusement, les hélices se montrèrent insuffisantes et il parut nécessaire de les corriger.

Sur ces entrefaites, le poids des moteurs du commerce ayant encore baissé, le capitaine Ferber s'assura d'un moteur Levasseur, de 24 chevaux, d'une légèreté telle que l'appareil en ordre de marche, y compris l'aviateur, ne pèse que 235 kilos. Cet appareil n'a pas encore été essayé, mais tout fait prévoir qu'il résoudra dans un avenir très proche le problème du vol continu.

De son côté, M. Archdeacon poursuit en ce moment d'intéressantes expériences sur un aéroplane, encore du type Chanute, qu'il fait remorquer sur la Seine par un vapeur.

Il est vraisemblable, d'ailleurs, que les frères Wright ont d'ores et déjà résolu le problème et, n'était le mystère dont ils entourent leurs expériences, nous affirmerions en toute certitude leur succès. Nous croyons même savoir qu'ils ont offert leurs brevets au gouvernement français pour la somme de 1 million.

Déjà, le 17 décembre 1903, ils avaient commencé des expériences avec un appareil de 50 mètres carrés, de 12 mètres d'envergure, pesant 336 kilos et possédant un moteur de 16 chevaux, qui actionnait deux hélices arrière. Le lancement s'opérait au moyen d'un monorail formant plan incliné, et le chemin parcouru était voisin de 1 kilomètre.

Depuis lors, à en croire du moins la teneur de leurs brevets, ils ont construit un aéroplane naviguant à volonté dans les airs.

Je termine ce court historique du « plus lourd que l'air » en résumant les très intéressants résultats de l'Américain Langley, qui n'appartient pas, lui, à l'école Lilienthal, puisqu'il a établi du premier coup l'aéroplane muni d'un moteur. Ses remarquables expériences sur la résistance de l'air l'amenèrent à construire,

dès 1896, un premier aéroplane non monté, mais pourvu d'un moteur, qui parcourut la très grande distance de 1200 mètres.

Vers la même époque, MM. Tatin et Richet avaient lancé à Carqueiranne, près de Toulon, un petit modèle à vapeur très remarquable, mais celui-ci ne parcourut que 200 mètres.

En 1903, M. Langley acheva un appareil capable de soutenir un homme et le plaça sur un échafaudage porté sur un bateau. De puissants ressorts devaient le projeter en l'air à la manière d'une catapulte. Le 7 octobre 1904, M. Langley étant à bord, la machine fut mise en marche, l'aéroplane lancé..., un plongeon dans le Potomac, à 30 mètres seulement de l'échafaudage, s'en suivit. L'aviateur en fut quitte pour un bain, prévu à coup sûr. M. Langley, affirmant que les hélices ont la force suffisante à faire voler la machine, cet insuccès proviendrait de la catapulte qui n'a pas lancé son bolide au moment voulu, d'où, au départ, une inclinaison fâcheuse.

Le capitaine Ferber pense que M. Langley aurait pu corriger cette inclinaison à l'aide des gouvernails, s'il avait eu l'habitude des aéroplanes ordinaires, et, à ce propos, il rend une fois de plus hommage à l'illustre Lilienthal qui eut le génie de scinder le problème en deux autres : l'équilibre, la propulsion. Il ajoute que cet insuccès n'infirme pas le triomphe final de M. Langley qui, lui aussi, paraît fort proche de résoudre le problème.

*
* *

Chacun peut aujourd'hui faire construire un aéroplane du type Chanute, dépourvu de moteur. C'est une dépense de 500, 700 ou 1000 francs, selon le fini du travail. Le simple filin goudronné, le bambou, le câble en fil d'acier, la toile de coton solide, tels sont les matériaux indispensables.

Quant au siège, les frères Wright se tiennent au moyen de passants placés sous les aisselles, ce qui leur permet la station verticale au départ, et leur donne la possibilité de courir avec les aides. Une fois l'aéroplane lancé, ils se placent horizontalement en mettant les pieds sur une traverse. Le capitaine Ferber emploie, lui, un filet fixe pour les genoux et un filet mobile horizontalement pour la poitrine: de cette manière, il avance et il recule facilement dans l'appareil, en modifiant ainsi l'équilibre. Il est vrai qu'il fatigue ses aides.

La difficulté réside dans le choix du terrain. Une pente de 25 à 30 pour 100, sujette à des brises assez violentes pour enlever un chapeau bien assujetti et soufflant du bas en haut, est nécessaire. Cette pente ne doit être encombrée ni d'arbres, ni de

cailloux. Chaque appareil comporte une position moyenne de l'aviateur, qui ne peut être obtenue sans risquer quelques chutes, lesquelles n'offrent pas de danger. Etant tombé trop en arrière ou trop en avant, une moyenne indiquera la position à prendre.

Le capitaine Ferber conseille de se suggestionner la première fois dès avant le départ et, aussitôt partis, d'exécuter immédiatement le mouvement de gouvernail propre à réduire le choc de l'atterrissage; car, dans les premières expériences, le temps de raisonner et d'exécuter ce mouvement fait défaut. Plus tard, le sang-froid vient peu à peu et l'on apprend à avoir la main plus douce, comme en bicyclette, en automobile, à cheval. Cependant, on obtient difficilement le sentiment de l'horizontale et il est bon d'installer un niveau sphérique à bulle d'air sur l'appareil.

Quand le trajet dépasse 15 mètres, on commence à avoir l'esprit libre et la sensation de plaisir est, paraît-il, intense ; c'est une impression de montagne russe, sur laquelle on voguerait lentement et très élastiquement. Le vent bourdonne aux oreilles et la terre semble fuir en dessous. En un mot ce sport nouveau est, au dire des spécialistes, des plus attrayants : et déjà un aéroplane-club s'est formé, qui compte plus de soixante membres.

Que sera l'aéroplane à moteur? Tout aéroplane monté, construit dans les proportions de surface, de poids et de force indiquées précédemment, doit voler. Si l'on veut bien remarquer que le prix du moteur prévu est celui d'une voiturette automobile, que le prix de la carcasse ne dépasse pas 1000 francs, que le total enfin atteindra environ 6000 francs, on peut en conclure que cet appareil se répandra avec une grande rapidité.

Le départ, telle sera la difficulté. Tous les aviateurs s'y sont heurtés. Lilienthal avait cherché une colline, Pilcher partait en cerf-volant, M. Langley se sert d'une catapulte, M. Eiffel va établir un fil d'acier de 500 mètres de long entre le premier étage de sa tour et un pylone de 20 mètres de haut, M. Goupil a préconisé un cirque, M. Basin a breveté un manège aéronautique, analogue aux chevaux de bois de nos foires.

Le capitaine Ferber s'est arrêté à une solution analogue. Il a fait construire une colonne de 18 mètres de haut, supportant un fléau horizontal de 30 mètres, celui-ci mobile en son milieu autour de ce gigantesque pivot. On conçoit qu'une machine volante suspendue à l'un des bras du fléau, équilibrée à l'autre bras par un contrepoids mobile auquel elle est reliée par le même câble, puisse être considérée comme en liberté dans l'espace et puisse être étudiée sans danger par son propriétaire, comme un cheval difficile au manège. Même, on pourrait « lâcher » l'appareil au moment où,

animé d'une vitesse suffisante, il présente le nez au vent, et résoudre ainsi le problème du départ.

Cette solution supposerait que les aérodromes, tel que celui-ci, sont aussi nombreux en France que le sont les grands arbres, ce qui ne paraît pas devoir être de longtemps. Une autre solution vient à l'idée : combiner l'hélicoptère et l'aéroplane.

L'hélice à axe horizontal exerce une traction horizontale. L'hélice à axe vertical exerce de même une traction verticale : et nombreux sont les chercheurs qui se sont préoccupés de soulever ainsi en l'air une carcasse plus ou moins pesante, de construire sur ce principe un hélicoptère. Parmi ceux-ci, on peut citer Ponton d'Amécourt, dont l'appareil, bien conçu, ne réussit cependant pas à s'enlever, et M. Dandrieux qui mit au jour divers jouets, enlevés en l'air par une hélice qu'un caoutchouc, tendu à l'avance, actionnait. A ce type appartient le spiralifère, formé simplement d'une légère hélice qu'une ficelle tirée brusquement met en rotation rapide : la réaction de l'air sur les branches de l'hélice soulève celle-ci à une hauteur relativement considérable.

Feu le colonel Renard, dans un travail célèbre, a montré que la construction de l'hélicoptère portant son moteur (c'est la machine qui nous préoccupe) ne serait possible qu'une fois réalisé le moteur pesant seulement 2 kg. 5 par cheval effectif. Ce moteur n'existe pas encore à l'heure actuelle, mais on peut espérer que dans un avenir prochain il sera obtenu. Il y a lieu de penser que l'aéroplane pourvu d'hélices verticales servant à l'enlever et d'hélices horizontales lui assurant les 10 à 15 mètres de vitesse à la seconde nécessaires à la sustentation donnera alors la solution complète du problème de l'aviation.

Il ne s'agit plus, notons-le, de l'hélicoptère au sens propre du mot, préconisé avant l'invention de l'aéroplane Chanute, appareil éminemment dangereux comme se soutenant à l'aide d'hélices verticales, ce qui le mettrait à la merci des conséquences terribles d'une panne; il s'agit d'un appareil s'enlevant seulement au moyen de ses hélices verticales et se soutenant par le vol plané. Cela est bien différent. On a pu conclure en effet de notre étude que le vol plané actuel n'offre guère de dangers à l'aviateur expérimenté.

Si intéressant que puisse être un tel appareil, l'industrie des moteurs ne permet pas encore de le réaliser.

La question du départ, du lancer, admet, dès aujourd'hui, cependant, une solution. Supposons que l'aéroplane soit fixé au châssis d'une automobile, simplement même au cadre d'une motocyclette, et que l'appareil soit lancé sur route à la vitesse de 10 à 15 mètres par seconde. Une manœuvre, que l'on conçoit fort

bien, fera que la réaction exercée par l'air sur les ailes soulèvera l'aéroplane... C'est ce qui a lieu dans le lancer par des aides d'un aéroplane dépourvu de moteur. C'est aussi ce qu'Ader tenta de réaliser au plateau de Satory avec son célèbre avion, qui n'était autre qu'un aéroplane à moteur.

C'était en 1897. Une piste circulaire de 450 mètres de diamètre et de 40 mètres de largeur avait été préparée pour le départ. Le 14 octobre, Ader prit place dans sa machine et la mit en marche. Semblable à une gigantesque chauve-souris, l'avion parcourut la piste à une allure modérée d'abord, et de plus en plus rapide. On vit bientôt les roues quitter le sol, et l'avion, libre un instant dans l'air, commença à virer pour s'orienter contre le vent; à ce moment, une rafale survint; craignant un accident, Ader ralentit la vitesse pour regagner le sol, mais les roues ayant mal pris le contact, il y eut devers de la machine : une des ailes heurta la piste et se brisa; la machine se renversa, les propulseurs furent cassés et les moteurs seuls restèrent intacts; l'inventeur n'eut aucun mal. Si Ader eût eu l'expérience du vol plané, en simple aéroplane, il eût vraisemblablement réussi à enlever sa machine.

Au début, le mieux sera sans doute de lancer l'aéroplane à moteur comme un cerf-volant, au moyen d'un automobile et de larguer l'amarre une fois l'ascension effectuée. Nous disons l'aéroplane à moteur, car la course de l'aéroplane ordinaire n'est pas telle qu'il puisse s'éloigner des obstacles à l'atterrissage, maisons, fossés, arbres, qui se trouvent au voisinage des routes.

Une série d'expériences de ce genre faites et réussies, il sera bon de poser simplement l'aéroplane sur un automobile, les ailes étant horizontales; la vitesse de l'automobile étant jugée suffisante, une simple inclinaison des ailes provoquera l'ascension par l'effet de la réaction de l'air.

De là on pourra passer à l'aéroplane attaché au cadre de l'automobile et emportant celui-ci dans les airs.

Partant de ce fait bien constaté, bien certain, que l'atterrissage n'offre pas de difficultés, que l'équilibre en l'air est aisé, que seul le départ est difficile, mais non impossible, il y a donc lieu de penser que le jour est proche où les aéroplanes sillonneront les airs et qu'ils seront bientôt aussi nombreux que le sont aujourd'hui les automobiles. En réalité, on peut dire, à tous égards, qu'il ne s'agit plus que du lancer.

Vicomte de Montessus.

LES ŒUVRES ET LES HOMMES

CHRONIQUE DU MONDE

DE LA LITTÉRATURE, DES ARTS ET DU THÉATRE

Secousses de peuples et tremblements de terre. — Dernières éruptions antipatriotiques. — L'antipatriotisme dans trois classes sociales. — Chez les instituteurs : le *Congrès des Amicales*, à Lille. — Chez les ouvriers : le *Congrès de la Fédération des ouvriers métallurgistes*, à Paris. — Dans la jeunesse : le *Congrès des Jeunesses laïques* à Tours. — Désertion collective et désertion individuelle. — Les *distinguo* de M. Buisson, au *Congrès de la libre-pensée.* — Après la foi, la loi. — Après la religion, la patrie. — Une thèse inattendue de M. Lanson. — Comment on doit traiter les instituteurs antipatriotes. — La création d'une nouvelle neutralité : LA NEUTRALITÉ PATRIOTIQUE ! — La préparation de la désertion. — Faiblesse ou connivence. — Une fausse victime de l'Église : La Barre. — Les variations historiques de M. Cruppi. — L'histoire malmenée dans un livret d'Opéra. — *Les Hérétiques* aux arènes de Béziers. — Le véritable auteur de « Tuez-les tous. Dieu reconnaîtra les siens ». — M. Bouguereau et sa conception d'art. — La nature embellie ; la vie en rose. — La préoccupation de la postérité. — Le buste de Pailleron au parc Monceau. — Un tour de force : deux pièces à la fois. — M. Goblet et ses dernières interventions. — Un instrument dangereux : la raison d'État. — M. Eugène Veuillot.

Les dernières semaines qui ont vu la fin de la guerre russo-japonaise, après la longue et meurtrière campagne de Mandchourie, nous ont apporté la nouvelle des incendies de Bakou et des troubles révolutionnaires du Japon, comme s'il fallait une rançon morale, à défaut d'indemnité pécuniaire, à la paix si péniblement conquise. L'écho des émotions populaires chez les belligérants d'hier s'affaiblissait à peine, que le tremblement de terre de Calabre appelait l'attention publique sur d'autres ruines et de nouvelles tristesses. Les médecins et les psychologues nous parlent sans trêve de la « névrose » contemporaine : il faut avouer qu'à l'entretenir la nature et les hommes mettent à l'envi un zèle intempérant !

Depuis l'éruption soudaine de la Montagne Pelée, qui bouleversa la Martinique, on dirait que la planète n'a pas encore retrouvé le calme de l'ancien équilibre. Les commotions telluriques ont-elles une fréquence inaccoutumée; ou sommes-nous plus préoccupés des mouvements sismiques depuis la terrible catastrophe de Saint-Pierre? Le fait est qu'il se passe peu de mois, quelquefois de semaines, sans que des secousses ne soient signalées par la presse en de multiples points de l'Europe et même de la France. Là aussi, y a-t-il une rançon de la perpétuelle et féconde violence faite par la science à la nature; et, par exemple, la formidable consommation d'électricité à la surface du sol est-elle capable d'amener à la longue une perturbation dans les couches terrestres? J'ai entendu affirmer la possibilité d'une telle hypothèse; on la déduisait de cette solidarité universelle des forces naturelles qui fait que tout se répercute, se transforme, mais que rien n'est totalement indifférent. Il resterait à savoir si les audacieuses tentatives des hommes, quelque puissance qu'elles nous paraissent avoir, sont en certains points capables de troubler efficacement la millénaire nature. Et là-dessus, mon incompétence se récuse!

D'autres secousses, d'autres éruptions appellent d'ailleurs notre attention, et qui troublent sûrement, celles-là, l'équilibre moral de notre pays : je veux parler des nouvelles manifestations anarchiques ou libres-penseuses qui s'appellent le Congrès des Amicales, le Congrès de la Fédération des ouvriers métallurgistes, le Congrès des « Jeunesses laïques », et le Congrès de la Libre-Pensée. Quelques optimistes, entêtés à nier l'évidence, se plaisaient à espérer qu'après les récents avertissements donnés à notre patriotisme, il se produirait au moins une accalmie dans les cerveaux des anticléricaux et des antimilitaristes les plus agités. L'événement a prouvé l'inanité de semblables mirages. Et il importe de garder la trace de ces désillusions et de ces bravades, car c'est de leur comparaison que peut naître l'expérience.

Dans son discours aux pilotes de Dunkerque, M. Millerand a demandé, pour la sauvegarde de la France, « une armée redoutable et une flotte puissante », — et pour ce, du reste, le Convent actuel vient de l'exclure de la maçonnerie. — Mais il a ajouté : « Qu'une voix s'élève pour nier le devoir patriotique, elle parle dans le désert et s'éteint dans la réprobation universelle. » Et M. Millerand (comme quelque temps après M. Etienne, qui a fait des déclarations analogues) est un sourd volontaire, s'il n'entend qu'*une* voix, celle du fameux M. Hervé, nier le devoir

patriotique. Les ergotages de M. Jaurès, les capitulations de M. Buisson, l'embarras de M. Aulard sont-ils donc pour le satisfaire? Et que pense-t-il de la motion votée par le Congrès des Amicales réuni à Lille? On avait proposé celle-ci :

Les sentiments patriotiques des instituteurs sont ceux d'un citoyen français sans préjugé contre les autres nations, mais prêts à tous les devoirs que commandent la sécurité et la dignité du pays.

Le Congrès n'en a pas voulu. Il a préféré la suivante :

Les instituteurs français sont énergiquement attachés à la paix, ils ont pour devise : « Guerre à la guerre. » Mais ils n'en seraient que plus résolus pour la défense de leur pays *le jour* où il serait l'objet d'une agression brutale.

Sans doute, est-ce pour faire preuve de ce « tact » que M. Aulard avait préventivement recommandé. Mais qui dira, qui pourra dire, le moment venu, aux instituteurs membres des Amicales, si l'agression est « brutale »? Chaque instituteur sera donc, en un moment de crise, le maître de juger — et souverainement — s'il doit, s'il peut ou non, répondre à l'ordre de mobilisation, et si le pays mérite d'être défendu tout de suite, ou bien d'être éclairé d'abord par lui sur la réalité de ses droits ou de ses torts. Perdu dans les landes de Bretagne, ou les causses du Tarn, l'instituteur devra trancher immédiatement une question dont la véritable position ne sera souvent connue de l'histoire que vingt ans après! Rien n'égale cette suffisance. Cette motion ne veut rien dire, ou elle signifie que les doctrines de M. Hervé paraissant encore trop compromettantes aux yeux des familles, on n'ose y adhérer ouvertement, mais qu'on s'y rallie par la voie indirecte d'un sophisme d'école. Et s'il était besoin d'une illustration très nette à cet amphigourique galimatias, on la trouverait dans l'accueil outrageant fait à M. Bocquillon, l'instituteur qui a écrit la vaillante brochure sur la *Crise du Patriotisme à l'école*. Ce fut la claire, l'aveuglante démonstration du véritable état d'esprit des Amicales représentées à Lille, à la fin d'août.

Pourtant, leur attitude, encore hésitante dans la forme, n'a pas satisfait M. Hervé. Peu de jours après, il prit la parole, à la Bourse du travail, dans le Congrès annuel de la Fédération des ouvriers métallurgistes. Lui aussi se demande, mais dans un autre sens, comment on pourrait, au moment d'une conflagration, décider si l'agression est brutale, si le pays « est attaqué ». A son avis, on n'y réussirait pas. Donc, pas de distinction entre les

guerres. Ne point se battre est beaucoup plus simple. Ou plutôt tourner les fusils contre les ennemis de l'intérieur. Voici, en effet, le moyen qu'il propose personnellement :

Si la mobilisation est proclamée, rendez-vous tous à la caserne. Prenez les fusils et les cartouches que l'on vous donnera. Ainsi armés, mettez la main au collet des capitalistes et délivrez-vous de tous vos oppresseurs.

Il y en a un autre, qui agrémente la même idée d'une pointe de roublardise : on le doit à la fédération des paysans de l'Yonne représentés par M. Hervé au conseil du parti socialiste unifié :

Au cas où la guerre serait déclarée, les soldats de l'activité devraient immédiatement déserter et rentrer chez eux. Les réservistes et territoriaux resteraient tranquillement au logis, laissant les patriotes courir à la frontière. Lorsque ces derniers se seraient congrûment fait tuer, nous commencerions l'insurrection et nous aurions d'autant plus facilement la victoire qu'il n'y aurait plus de troupes à nous opposer.

C'est, en effet, d'un calcul assez élégant. Mais nous sommes loin, semble-t-il, de la voix unique entendue par M. Millerand, et de la réprobation universelle qu'elle soulèverait; car, au lieu de réprouver ces déclarations, les ouvriers métallurgistes les applaudirent unanimement !

Changeons de milieu, nous trouverons encore des sentiments identiques. Nous voici à Tours, au Congrès des Jeunesses laïques. On y proposa de déclarer :

Que la patrie est un leurre, qu'elle ne répond plus aux sentiments qui doivent animer tous les citoyens imbus d'esprit laïque, que les guerres sont impies, qu'après tout, les revendications populaires n'ont pas de patrie et que le congrès doit expliquer au peuple dans quelle condition la patrie évolue pour disparaître fatalement...

Quelques assistants tentèrent de faire introduire, dans cet ordre du jour, des réserves contre tous appels à la désertion. En vain. Le congrès s'est, en majorité, rallié à celui que je viens de citer, et qui a réuni 2105 voix contre 1957.

Qu'on totalise, même approximativement, le nombre de ceux qui professent ainsi les idées de M. Hervé, dans les trois réunions que j'ai nommées, à Lille, à Paris, à Tours; que l'on songe à l'influence que peuvent prendre dans les milieux auxquels ils

appartiennent, ces instituteurs, ces ouvriers, ces jeunes gens, et qu'on ne nous dise plus que le péril est imaginaire, que la « réaction » l'exploite au profit de ses préférences de parti. Ce n'est pas une seule voix qui blasphème ainsi la patrie, il y en a par centaines et par milliers. Rien ne servirait de nier l'évidence. Il faut, au contraire, qu'elle informe toute notre action. Et celle-ci sera d'autant plus efficace qu'elle sera fondée non sur des amplifications, non sur des exagérations, mais sur des faits indéniables et des déclarations publiques.

Au fond, nous devons savoir gré à ces antipatriotes de ne point céler hypocritement leurs sentiments : mieux vaut savoir où l'on va. Et, avec les chefs qu'ils viennent de déborder, nous aurions été certainement édifiés avec moins de franchise. M. Aulard, M. Jaurès, M. Buisson pressentaient confusément, il y a quelques semaines, l'explosion qui s'est produite. Il n'y a pas d'autre explication à leurs recommandations d'avoir du *tact*. On saura désormais que voilà encore un mot détourné de son sens naturel! Comme tous les fauteurs de révolutions, leurs troupes les entraînent. Perpétuels Ledrus-Rollins, puisqu'ils les commandent il faut bien qu'ils les suivent; et ils les suivraient jusqu'à la pratique, fatalement, inéluctablement. En seraient-ils, d'ailleurs, si profondément marris? Et M. Jaurès n'a-t-il pas écrit, dans son *Histoire socialiste de la Convention* : « Les révolutions sont la forme brutale du progrès »? Aucun d'eux n'aurait le courage de renoncer au « progrès », si bas qu'il les entraînât. La carrière fournie par M. Buisson nous en est un suffisant exemple.

Car M. Buisson lui-même, malgré ses précautions, est pris désormais dans les filets de M. Hervé. Il se débat encore, mais sans parvenir à se délivrer. Les concessions qu'il a déjà faites le préparent aux concessions nouvelles.

Toutes les corporations, toutes les masses, a-t-il dit, doivent accomplir ce devoir de rendre réalisable ce vœu : « Guerre à la guerre! » Mais le citoyen Hervé s'est fait le champion d'une cause que j'estime dangereuse et à laquelle je refuse de souscrire et je dépose un vœu demandant que le congrès propose aux jeunesses de s'assembler et d'étudier les moyens d'arriver au résultat cherché pour la solution rationnelle de l'arbitrage.

La désertion en masse et simultanée : soit!

L'entente internationale pour refuser le service : soit!

Une grève collective : soit!

Mais la désertion individuelle : non!

Et pourquoi M. Buisson ne consent-il pas à la désertion individuelle? N'allez pas croire que c'est en pensant au bien du pays.

C'est en pensant à la sécurité du déserteur! Il l'a déclaré lui-même. D'où il suit que, en réalité, l'identification est complète, quoi qu'il en pense, entre la mentalité de M. Hervé et la sienne. Pour être franc, avouons même que M. Hervé est plus crâne ; car, si l'on appelle les choses par leur nom, c'est la peur qui retient M. Buisson de conseiller la désertion individuelle. Il a peur pour le déserteur solitaire. C'est mettre en principes l'irresponsabilité des foules. C'est, à son insu, je le veux bien, mais c'est tout de même formuler la théorie de la lâcheté.

Du reste, et c'est là que je veux en revenir, une nouvelle preuve des progrès accomplis par la doctrine (!) de M. Hervé, c'est que, dans le congrès de la libre-pensée où l'on a entendu ces étranges distinctions, M. Buisson a été impuissant à faire voter même ce désaveu apparent, et si trompeur, de l'internationalisme. Tout ce qu'il a pu obtenir c'est de faire mettre en tête de l'ordre du jour du prochain congrès cette question : « Que feront les libres-penseurs en temps de guerre ? » N'est-il pas étrange déjà, et suffisamment symptomatique qu'une telle discussion demande un an d'études et de réflexions, et qu'elle ne soit pas tranchée, *hic et nunc*, par l'affirmation très nette d'un devoir qui est au premier rang des devoirs sociaux?

Quant à la morale sans Dieu, on sait déjà ce qu'en disent les « libres-penseurs ». La *foi* les importune, et la *loi* leur suffit. Mais, là aussi, ils sont déjà dépassés, et M. Paraf-Javal a contraint M. Buisson à proposer au congrès la motion suivante : « La morale du libre-penseur ne peut être déterminée qu'en dehors de l'arbitraire imposé *a priori* par certains humains à d'autres humains : foi, loi. » C'était inévitable. La libre-pensée, en haine du catholicisme, n'hésite pas à frayer la voie à l'anarchie. Elle se flatte de l'organiser, parce que, en dépit de leurs passions, ses chefs les plus réputés n'ont pu se défaire complètement de leur antérieure formation intellectuelle. L'anarchie ne les effraye pas encore, parce qu'ils y voient surtout une étiquette destinée à sauvegarder leur influence et leur autorité, à quoi ils tiennent avant tout. Ils croient que d'avoir renié l'idée de Dieu suffit à leurs adeptes, et ils se prélasseraient volontiers dans leur rôle de maîtres qu'ils ont enfin conquis. Mais la logique de leurs clients est le châtiment de leur propre inconséquence. M. Buisson ne veut pas de Dieu, M. Paraf-Javal ne veut pas de M. Buisson. C'est M. Paraf-Javal qui est le vrai philosophe. Pas de Dieu, donc pas de maître, donc pas de chef, et, par voie de déduction, pas d'obéissance, pas de discipline, et donc pas d'armée. C'est la nouvelle étape : après la religion, on s'attaque à la patrie.

*
* *

Dans une étude récente [1], M. G. Lanson, professeur à la Sorbonne, n'hésite pas à reconnaître le fait :

Le moment, certes, est critique. Il s'agit de savoir s'il en sera du patriotisme comme de la religion, s'il sera rejeté hors de l'enseignement comme une notion contestée et qui divise, ou s'il sera maintenu dans l'enseignement commun comme un principe d'union, une forme de l'esprit social, une force qui facilite l'accomplissement des besognes civiques. Il est toujours délicat, lorsqu'on ne reçoit pas les décisions d'une autorité spirituelle, de dresser un programme d'instruction morale. On ne peut avoir d'autre critérium que celui du consentement universel. C'est ainsi qu'on a pu conserver une base chrétienne ou spiritualiste à l'enseignement public, tant que la France est restée chrétienne ou spiritualiste; depuis qu'une notable partie des Français se sont évadés des croyances chrétiennes ou spiritualistes, il est devenu nécessaire d'en élargir la base. Si le mouvement antipatriotique se propageait, s'affermissait, nul doute qu'il ne vînt un moment où, en fait d'abord, dans les règlements ensuite, l'idée de patrie suivrait le sort de l'idée de Dieu.

Je ne m'arrête pas à certaines affirmations plus que contestables contenues dans ces lignes; je veux marquer seulement à quel point sont parvenus ceux mêmes qui voient le danger et qui veulent y parer. M. Lanson est de ceux qui tiennent, tout en l'avouant, à en atténuer la menaçante gravité. Il a trouvé la formule nouvelle qui lui paraît répondre le mieux à la gloutonnerie actuelle des « droits » et à l'aversion générale pour les « devoirs ». — « Tâchons, dit-il, au lieu d'édicter l'amour, d'inspirer le désir d'une patrie. Montrons la participation à la patrie comme un droit encore plus que comme un devoir du citoyen. » Soit, et je veux bien qu'il faille utiliser tous les moyens pour atteindre un but si important. Mais où je ne comprends plus, c'est quand M. Lanson analyse le cas d'un instituteur antipatriote.

M. Lanson considère que les instituteurs antipatriotes « ne doivent pas manifester à l'école devant leurs élèves, et ne doivent pas, même hors de l'école, se faire les avocats de la désertion, de la désobéissance aux lois. Ces deux cas exceptés, l'autorité universitaire n'a rien à voir dans leur conduite, dans leurs paroles ». Passons encore, malgré tout ce qu'il y aurait à dire en regard de cette thèse! Voici des conclusions pratiques :

Je ne dirai pas que tout instituteur, patriote ou antipatriote, doit enseigner le patriotisme. Rien n'est plus haïssable et mauvais qu'un

[1] *Le patriotisme et l'école.* (*Revue bleue*, du 16 septembre 1905, p. 366.)

enseignement commandé, sans âme et sans conviction, contre lequel proteste le sentiment intérieur de celui qui parle. La récitation machinale ou hypocrite est plus condamnable encore qu'aucune manifestation d'opinion personnelle : dispensons-en le maître dont les idées ne sont pas les nôtres. La seule attitude digne de lui, digne de l'éducation que nous voulons pour notre jeunesse, la seule que nous ayons le droit d'exiger, *c'est le silence. Qu'il se taise sur la patrie, s'il n'a pas de conviction ni d'amour qui lui inspire d'en parler* (p. 367).

Et voilà créée une nouvelle neutralité : la neutralité patriotique! Si les catholiques n'aimaient pas la France, je dirais qu'ils sont bien vengés! Ainsi l'Etat, et, par son entremise, le pays qui alimente son trésor, a dit à un homme : « Contre des honoraires convenus, et moyennant une considération sociale assidûment fortifiée, tu enseigneras aux enfants telles et telles notions, tels et tels devoirs, et notamment, les devoirs envers la patrie. » L'homme a accepté le contrat. Il émarge fidèlement au budget. Mais un jour, par un manquement formel à ses engagements, il se déclare incapable d'enseigner à ses élèves les devoirs envers la patrie. C'est donc lui qui se soustrait le premier aux termes du contrat. Que va faire l'Etat? Remplacer sans doute l'instituteur à facultés amoindries, et le renvoyer à se pourvoir ailleurs? Pas le moins du monde! D'après M. Lanson, c'est l'Etat qui doit céder moralement la place. La liberté avant tout.

La liberté de l'homme : oui! Mais la liberté de l'instituteur dans l'espèce en question : non! Avec le système de M. Lanson, que deviendront, au point de vue patriotique, les cinq, dix, quinze, trente enfants confiés par des parents patriotes à un instituteur antipatriote? L'Etat devra-t-il faire suppléer ce dernier pour compléter son enseignement..., en dehors des heures de classe?... Je ne crois pas que rien d'aussi extraordinaire ait été encore proposé au profit de la nouvelle féodalité primaire! E qu'arriverait-il si un instituteur s'avisait de modifier à sa fantaisie les règles fondamentales de la grammaire, ou de négliger le système métrique pour reprendre les anciennes évaluations en sous, en aunes, en setiers ou en toises? Le malheureux trouverait — et avec justice — des inspecteurs sans quartier. Les devoirs envers la patrie seraient-ils donc moins importants que la règle de trois ou l'accord du participe passé?

Voilà pourtant où l'on arrive dans le désarroi où nous sommes entraînés. Quoi qu'en dise M. Lanson, le consentement universel n'a rien à faire là-dedans. La neutralité religieuse n'a pas été voulue par le pays; elle lui a été imposée. Il faut être aveugle

volontaire pour ne pas en convenir. En faut-il d'autres preuves que la série de lois et de décrets qu'on a dû accumuler à propos de l'enseignement? Quel était leur but, sinon d'enlever à la majorité des parents les maîtres qu'ils choisissaient précisément pour éviter la neutralité officielle? Quant à la neutralité des écoles primaires d'Etat, combien de fois n'a-t-elle pas abouti uniquement à la combativité anticléricale? Le même phénomène se produirait pour la neutralité patriotique. L'admettre ou même la tolérer équivaut à préparer les déserteurs chers à M. Hervé. Et peut-être M. Buisson y verrait-il la prochaine possibilité de la désertion collective, qui est son ultime concession... jusqu'à la suivante! Même en admettant le motif, souverain aux yeux de M. Lanson, du consentement universel, il est incontestable que non seulement la neutralité patriotique n'est pas demandée par le pays, mais que le pays n'en voudrait à aucun prix. La tolérer au profit des instituteurs antipatriotes, ce serait donc plus qu'une faiblesse, ce serait une connivence.

*
* *

Les libres-penseurs qui avaient, il y a quelques semaines, « honoré » Etienne Dolet, à leur manière, par des outrages au catholicisme, ont continué leur glorieux geste, le 2 septembre, en inaugurant, en face de l'église du Sacré-Cœur de Montmartre, la statue de La Barre. Encore une victime du fanatisme religieux! disent-ils. Et M. Jean Cruppi, autrefois mieux inspiré, s'unit aux chœurs de malédiction. Il n'y a qu'un malheur, c'est que le même M. Jean Cruppi a jadis démontré par le menu, et d'après le dossier de l'instruction, que le procès et l'exécution de La Barre furent une œuvre de vengeance personnelle, de la part du juge Duval de Soicourt. Le jeune La Barre était, en effet, le neveu de l'abbesse de Willancourt, laquelle avait refusé la main d'une jeune fille de son couvent au fils de Duval. D'où grande colère du juge et préparation de représailles.

Sur ces entrefaites, La Barre est accusé d'avoir brisé une croix sur un pont d'Abbeville. On n'a point de preuve contre lui. Mais quelqu'un a remarqué qu'il ne saluait pas une procession, un autre l'a entendu chanter une chanson légère, on apprend qu'il lit les livres des « philosophes ». Dès lors, l'accusation grandit, et, comme le juge d'instruction de la *Robe rouge*, Duval de Soicourt « tient son affaire ». Le neveu de l'abbesse paiera pour sa tante. Il est condamné par les juges d'Abbeville, condamné par les juges de Paris, et exécuté.

Mais quel est le rôle de l'Eglise en ce procès? Elle gémit sur la profanation du crucifix; mais participe-t-elle à l'atroce condamnation de La Barre? Non. Au contraire, l'évêque d'Amiens va jusqu'au roi, l'abbesse fait diligence pour éviter le supplice. Efforts inutiles. Le siège des magistrats est fait. La Barre a la tête tranchée. Ainsi l'a voulu Duval pour venger l'affront fait à son fils. Si donc l'Eglise a joué un rôle dans cette histoire, il fut tout de mansuétude et de pitié; et la religion n'a rien, absolument rien, à voir dans la cruauté des juges.

Cela fut démontré péremptoirement, avec de justes commentaires et textes en main, par M. Cruppi dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1895. Mais il était alors avocat général près la Cour de Paris. Dix ans après, M. Cruppi prend, sans nouveaux documents, le contrepied de ses précédentes déclarations. Qu'y a-t-il donc de changé? Ceci simplement : que M. Cruppi est aujourd'hui député radical de Toulouse; et, sauf erreur, il n'a pas encore été ministre...

*
* *

Le parti pris de nos adversaires est inlassable, et il n'a d'égal que la légèreté des autres à accepter les légendes toutes faites et à croire sans contrôle toutes les accusations dont on accable si facilement l'Eglise. Tel fut encore, tout récemment, le cas de l'auteur des *Hérétiques*, un opéra en trois actes joué le mois dernier aux arènes de Béziers. Le livret met en scène un épisode de la guerre des Albigeois et le sac de Béziers en 1209. L'auteur a eu le tort de prendre pour seul guide Michelet, et encore en a-t-il déformé le récit. Pour lui les « Cathares » sont irrités de l'austérité des catholiques... Nos lecteurs, qui se souviennent certainement de l'article récent de M. de Lanzac de Laborie, sur le dernier volume de M. Luchaire, se rendront compte, à ce seul trait, des flagrantes contradictions d'une telle conception ! Inutile d'ajouter, après cela, que le fameux mot : « Tuez-les tous. Dieu reconnaîtra les siens ! » a été exploité comme un précieux *leit motiv* « historique » L'occasion est bonne pour en rechercher l'origine exacte.

Notons d'abord que pas un des chroniqueurs présents ne le cite : ni les catholiques qui n'y eussent pas manqué si leur mentalité était celle qu'on leur attribue; ni les Albigeois qui n'auraient pas omis une pareille charge contre leurs ennemis; ni les annalistes qui n'auraient pu laisser passer une semblable déclaration dans la bouche du légat apostolique sans la mentionner. Qui

donc, le premier, la fait connaître? Ici je laisse la parole à M. Ch. d'Héricault[1] :

C'est un moine allemand, le plus désespérément rêveur de tous les moines allemands, le type parfait de l'ineptie crédule, l'être le plus doué de l'imagination bavarde qu'on puisse rencontrer. C'est le gobe-mouche mystique dans sa perfection. On le nommait Pierre Césaire, il habitait le monastère d'Heisterbach, non loin de Cologne. Il a publié, quelques années après la croisade, un livre intitulé *Dialogues sur les miracles*. C'est là-dedans, au milieu d'histoires de poulardes changées en crapauds, de diables qui jouent à la balle avec des âmes d'écoliers, qu'après nous avoir montré sérieusement le grand pape Innocent III imposant pour pénitence à certaines femmes de venir lui faire la révérence en chemise, il nous révèle cette phrase... Comment cet Allemand, enfermé dans sa cellule, à plusieurs centaines de lieues de la ville de Béziers, a-t-il pu savoir ce que nul des hommes présents à l'affaire n'a connu?

Le sac de Béziers ne fut pas exécuté sur un ordre abominable du légat pontifical. Ce sont les goujats de l'armée qui commencent le premier massacre aussitôt la ville prise. Les ribauds mirent tant d'ardeur au pillage que les chevaliers, craignant, dit M. Luchaire, de ne pas avoir leur part du butin, les jetèrent dehors à coups de triques. Mais, pour se venger, ils incendièrent la ville. Il y a loin de la réalité à la fiction qui fait le fond des *Hérétiques!* Et d'ailleurs, ni le livret, ni la musique ne paraissent devoir assurer à cette œuvre un long avenir. Il est à souhaiter que la légende du « Tuez-les tous » finisse avec elle!

*
* *

Un homme qui aurait eu horreur de sujets si pénibles, c'est M. Bouguereau, le peintre des joliesses, des afféteries et des mignardises! Il est mort récemment, laissant l'exemple d'une vie de labeur acharné, et le souvenir d'une bonté qui encouragea de nombreux débutants. Cette obligeance dépassait même souvent les justes bornes, et durant sa longue présidence du Salon des Artistes Français, il fit accrocher dans les salles d'exposition maintes peintures de ses élèves, qui n'auraient point dû quitter l'atelier.

Quand on jette sur son œuvre un regard d'ensemble, on demeure stupéfait de son inlassable constance à « fignoler » la menotte rose de quelque Amour, ou le peton rose de quelque nymphe, ou le minois rose de quelque fillette. M. Bouguereau voyait la vie en rose! Il en mettait partout, même sur sa propre

[1] *Histoire anecdotique de la France*, II, 262 (Bloud).

physionomie, dans son portrait peint par lui-même et destiné à la galerie réservée, à Florence, aux effigies de cette nature.

Il avait un but en peignant ainsi : il voulait embellir la nature, c'était son mot, — et l'on est assurément libre de comprendre l'art de cette façon, — mais elle offre le danger que la belle nature paraisse toujours plus belle que la belle peinture... C'est affaire au public d'en juger. Là, M. Bouguereau triomphait; les Américains lui enlevaient ses toiles à des prix rémunérateurs. L'artiste était leur esclave. Il travaillait comme un tâcheron, gagnait des millions (une quinzaine, dit-on), à cette production incessante, et n'éprouvait pas le besoin de renouveler son art. Il lui suffisait de renouveler sa palette.

Il se désolait, affirmaient ses amis, de constater que ses anciens tableaux avaient pris un ton mat qui contrastait trop, à son goût, avec les fraîches tonalités qu'il affectionnait. Ce qui, pour nous, est un des charmes de quelques-unes de ses toiles maîtresses, comme la *Mater dolorosa* du Luxembourg, lui apparaissait comme une tare. Il en rendait responsables les couleurs dont la matière lui préparait ces trahisons. Il eût voulu découvrir de nouvelles formules pour leur fabrication; mais ses désirs sont demeurés irréalisés. Peut-être, cependant, trouverait-on dans ce regret éprouvé par l'artiste devant l'assombrissement de ses premiers tableaux, l'explication de cette exagération, devenue vraiment excessive, des carnations trop blanches et trop roses. Il les faisait sans doute telles que, plus tard, quand elles seront un peu ternies, elles se trouveront au juste point. C'est une façon de travailler pour la postérité.

La « postérité » est arrivée pour Pailleron. Elle est même venue trop vite, et n'ayant pu le gratifier d'une statue complète, elle lui a seulement décerné un buste, au parc Monceau. Pailleron avait assez d'esprit pour s'en tenir satisfait, car il ne fallait pas lui en conter, fût-ce sur lui-même. Il savait apprécier la vie à son véritable prix et ne résistait guère à la regarder avec quelque raillerie, jusque dans celles de ses œuvres qui paraissaient le moins se prêter à ce jeu. Etant riche, il prenait son temps et donnait à ses pièces les années qu'il fallait pour mûrir, récoltant ses mots au hasard des causeries, les polissant, les amenuisant, mettant sa coquetterie à les rythmer en d'aimables balancements.

Ses principales comédies, *le Monde où l'on s'ennuie*, *la Souris*, *Cabotins*, sont « classiques » à leur manière, et qui ne les connaît? Il déclarait un jour à l'Académie : « Quand un Français dit du mal de lui, ne le croyez pas, il se vante. » Aussi, pour ne pas

troubler la modestie de sa mémoire, ne le ferai-je pas parler lui-même. Dumas fils se chargera de décocher la malice. C'était à la première représentation de *la Souris*, et l'auteur de *Francillon* parlait de son confrère : « Ce Pailleron, disait-il, il a toutes les chances, lui seul parvient à faire jouer deux pièces à la fois... » Et comme on se récriait, Dumas poursuivit dans sa moustache de mousquetaire : « Mais oui, voyez : sur la scène, *la Souris*; dans la salle, *le Monde où l'on s'ennuie...* »

*
* *

M. Goblet qui, si longtemps, fut notre adversaire déclaré, a disparu au moment où la crise actuelle le rapprochait de nous, sous le coup des mêmes inquiétudes, et sous la poussée d'une pareille indignation. Avec une précision de raisonnement, une logique de développements qui donnait à ses productions une valeur démonstrative incontestable, il dit sa façon de penser à M. Combes et à M. Buisson, en plusieurs articles retentissants. Il montra à l'un et à l'autre comment ils pervertissent la notion essentielle de la liberté, comment ils obscurcissent l'idée même de République. Il leur annonça les dangers qu'ils font courir au régime, jadis leur commune conquête, par les haines, les défiances, les suspicions qu'ils accumulent autour de lui. Il leur rappela pourquoi ils avaient combattu des formes de gouvernement jugées autrefois surannées, et leur ouvrit les yeux sur le lendemain fatal qui attend les parjures comme eux. Il satisfit ainsi sa conscience, il prouva la sincérité de ses convictions, il grandit dans l'opinion toujours favorable aux actes de loyauté et de courage, mais il ne convainquit pas ceux à qui il s'adressait. C'est qu'un abîme moral les séparait. Il avait dit depuis longtemps un adieu définitif à la politique active et à l'ambition ministérielle, tandis qu'ils sont hantés par le désir de monter au pouvoir ou d'y reprendre place.

Les dernières déclarations de M. Goblet et l'accueil qui leur fut fait parmi nous suffiraient à mesurer le chemin parcouru depuis vingt-cinq ans et à montrer le danger de certaines formules. Les créateurs de l'enseignement laïque, affirma-t-il à plusieurs reprises, entendaient garantir la neutralité religieuse des écoles officielles. Mais un corollaire nécessaire de ces mesures, et par eux formellement reconnu comme tel, était la liberté religieuse laissée à l'enseignement privé, soit dans son personnel, soit dans l'économie de ses programmes. Et c'était de la part de M. Goblet un acte de réelle bravoure, en le rappelant, de prendre ainsi position devant les colères de ses successeurs. Voici maintenant la moralité que nous ne pouvons négliger en

cette conjoncture. Pour amener le vote de la neutralité officielle (comme en d'autres cas où il prit parti contre nous), M. Goblet fit appel à la raison d'Etat. Or c'est aussi à la raison d'Etat qu'ont eu recours, comme suprême argument, M. Combes et M. Buisson quand ils ont voulu nous molester à leur tour. Cette similitude de mauvais arguments devrait suffire à prouver, à l'évidence, le danger d'user de cette arme dangereuse. Aujourd'hui l'on se sert de la raison d'Etat, demain l'on en peut mourir.

M. Goblet, malgré les fautes lourdes commises pendant qu'il était au pouvoir, a honoré la fin de son existence par sa vaillante campagne pour la liberté et pour la patrie. Il fut quatre fois ministre, une fois président du conseil; et, quand il rentra dans la vie privée, ce qu'il regretta, ce ne sont pas les honneurs, ce sont, disait-il à M. Claretie..., les coupés ministériels, « parce qu'ils sont mieux clos que les fiacres et qu'il s'y enrhumait moins facilement! » C'était un sage, décidément, mais à qui, par malheur, manquait le Christ.

*
* *

A l'autre bout de l'opinion, le doyen de la presse française, M. Eugène Veuillot, est mort à quatre-vingt-sept ans. Il faisait du journalisme depuis soixante-huit ans, et, dans cette longue carrière, il vit passer la monarchie de Juillet, la révolution de 1848, la deuxième République, la présidence de Louis-Napoléon, le second Empire, le 4 Septembre, la Défense nationale et la troisième République. Il servit plusieurs de ces gouvernements successifs, mais il voulut garder à sa vie l'unité supérieure d'une foi catholique sans défaillance. Sa seule crainte était d'abord que cette foi ne fût pas assez ardente. A mesure qu'il avançait en âge, tout en demeurant aussi profonde, elle eut moins de fougue, et ne perdit rien de sa force en gagnant la sérénité. Comme journaliste, une de ses qualités maîtresses fut la souplesse d'esprit, l'habileté de dialectique, qui lui permit d'évoluer en ménageant les transitions et de patienter en attendant les revanches.

Louis Veuillot, dans une des pages les plus finement ciselées de toute son œuvre, a écrit de son frère cadet ces lignes exquises :

Nous avons grandi, nous avons vieilli nous tenant par la main et par le cœur. Présentement nous sommes en âges d'hommes, et, grâce à Dieu, notre enfance n'a point cessé. Nous sommes encore ces deux frères qui portaient leurs provisions dans le même panier : l'un ne peut souffrir que l'autre ne pleure; l'un ne peut se réjouir que l'autre ne soit heureux; l'un ne peut tenter une aventure que l'autre n'en coure les chances aussitôt. C'est pourquoi, après des séparations, des

épreuves, des vues diverses, nous nous sommes embarqués sur le même navire, afin de défendre le même pavillon. Nos caractères, quoique différents, se touchent et s'enlacent dans une constante harmonie; aucune dissonance, ni de goûts, ni de volontés, ni de désirs. Il est mon conseiller, et il me croit son guide; il connaît mes défauts, et il ne les voit jamais; il m'aide à réparer mes erreurs, et je ne sais s'il pense que j'ai pu me tromper.

J'ai donc un ami qui, devant les hommes, me défend, qui, devant Dieu, prie pour moi; un ami dont mon bonheur est le plus cher désir, et qui est prêt à tous les sacrifices pour me rendre heureux; qui sera toujours satisfait de ma prospérité, qui me restera fidèle en toutes mes disgrâces, que tous mes torts trouveront indulgent et toutes mes peines compatissant; et cet ami que j'ai en mon frère, mon frère l'a en moi.

Englobé dans l'auréole de Louis Veuillot, son frère cependant ne s'y perdit point et sa personnalité demeura toujours distincte. S'il avait moins de brillant, moins de spontanéité, moins d'entrain, il avait, en revanche, plus de solidité, d'érudition et de diplomatie. La même différence se remarque dans leurs allures de polémistes. Louis Veuillot se battait à l'épée. Eugène Veuillot préférait la dague. L'un transperçait son homme après des passes d'une joyeuse ampleur où la lame étincelait; l'autre arrivait tout de suite au corps-à-corps, agrandissait méthodiquement la première boutonnière et dépeçait son adversaire avec le sang-froid d'un chirurgien.

A le voir passer, chaque jour, sur le boulevard Saint-Germain, avec sa démarche légèrement balancée, on n'eût pas deviné, en cet homme de petite taille, aux longs cheveux blancs, qui cheminait d'un pas menu, et prenait des précautions méticuleuses au moment de traverser les chaussées, le laborieux publiciste, le *debater* de premier ordre qui s'en allait « à son journal » où, durant plus de soixante années, il dépensa sans faiblir son esprit, sa volonté, sa vie...

Il aurait semblé étrange, il y a quelque vingt ou quarante ans, que les hommes de *l'Univers* fussent loués par les hommes du *Correspondant*. Entre eux, il y eut des luttes vives dont nos anciens n'eurent pas à rougir. Mais les temps sont loin où les discussions de thèses divisaient les catholiques en écoles : les ennemis nous ont appris le danger des discordes, et contre eux nous nous sommes trouvés tous unis sur le même terrain, défendant, à l'aide des libertés politiques, la liberté de l'Eglise. Nous sentons éteintes les rivalités qui divisèrent des maîtres maintenant rassemblés aux pieds du même Dieu.

Edouard TROGAN.

CHRONIQUE POLITIQUE

L'histoire de notre gouvernement aura été courte, pendant ces dernières semaines. Si, chaque dimanche, deux ou trois ministres s'en sont allés discourir, comme de coutume, dans des solennités plus ou moins banales, leurs discours, à peine publiés, étaient déjà oubliés. Deux actes seulement. Il y avait quelque temps qu'on n'avait forcé les portes d'un monastère : on a expulsé, *manu militari*, les dix-huit carmélites de Lille et les trente clarisses de Périgueux : elles mettaient en danger, paraît-il, la paix du Nord et même celle du Midi. La réintégration du général Peigné avait stupéfait l'armée ; il fallait à l'Université son scandale : on a nommé professeur de l'école Colbert, à Paris, M. Crescent, le dénonciateur que son indignité avait obligé de quitter le lycée de Lyon. Si M. Berteaux se contente de réhabiliter les délateurs, M. Bienvenu-Martin les récompense. Certes, ce sont deux actes dont M. Combes et ses amis ont dû se réjouir. Mais, si c'est assez pour les satisfaire, c'est trop peu pour les apaiser. Une impatience violente les tourmente en ce moment : celle de voir les Chambres se rouvrir le plus tôt possible; non pas le 30 octobre, comme le voudrait M. Rouvier, mais le 17. Ils estiment qu'à prolonger leur congé, on leur dérobe, pour leurs intrigues parlementaires, des moyens d'action peut-être efficaces, des occasions peut-être précieuses. Car ils prétendent reprendre, coûte que coûte, le pouvoir, avant la grande période électorale de 1906. C'est la fortune de leur parti et de leurs personnages qui se jouera dans la quadruple série des élections d'alors : il faut que M. Combes y mette la main. Ils allèguent, d'ailleurs, la nécessité de finir, au Sénat, avant décembre, la discussion de la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat. On connaît leur plan : empêcher que cette séparation ne soit la question majeure des élections; laisser les électeurs dans une quiétude provisoire, en face d'une loi, votée il est vrai, mais non appliquée, si bien que, cette loi, les populations n'en puissent pas constater encore toutes les diffi-

cultés et sentir tous les maux. Or qui nous dit que ce plan ne soit pas celui de M. Rouvier autant que de M. Combes?

Les questions du jour ont eu leur retentissement dans les congrès qui viennent d'occuper, autant ou plus que les Chambres, l'attention générale. Ce sont les Parlements des vacances. Sous des titres et avec des programmes philosophiques ou même pédagogiques, ils n'ont guère été que des assemblées politiques, trop souvent semblables à des clubs, par leurs invectives, par leurs clameurs et leurs rixes. Bien heureux sommes-nous que les vœux de ces congrès ne se traduisent pas par des décrets! Il est difficile d'imaginer des propositions plus folles que celles qu'on a énoncées dans le congrès de la Libre-Pensée, par exemple; ni une logomachie plus inintelligible. On aurait pu, dans mainte séance, se demander si la démagogie mentale n'y surpassait pas encore la démagogie verbale et si les orateurs n'étaient pas des hommes qui s'étaient donné rendez-vous, là, pour rivaliser sciemment à qui se distinguerait par la divagation la plus fabuleuse, par l'extravagance la plus phénoménale. Il faut croire que l'influence du milieu favorisait cette démence; on n'aurait ni osé ni pu émettre toutes ces insanités, dans un parlement ordinaire. Faut-il cependant les regretter? Les conclusions que les thèses et les disputes du congrès laissent à l'esprit public sont instructives. Si M. Berthelot, dans la lettre par laquelle il excusait son absence, écrit au congrès que la « Science moderne » est devenue la source unique de toute moralité; si M. Brousse, en recevant les congressistes à l'Hôtel de Ville, leur affirme que la « Science » est bien « la Religion nouvelle », M. F. Buisson, qui préside le congrès, reconnaît, lui, que la « Science » n'est encore ni apte à cette fonction, ni digne de ce sacerdoce : « Pour établir scientifiquement une morale théorique, c'est-à-dire une science des lois de l'action humaine, il faudrait en emprunter les éléments aux diverses sciences sociologiques, lesquelles, de toute évidence, sont encore loin d'être définitivement constituées. » Il faudra donc encore un certain nombre d'années, peut-être des siècles, avant que la « Science » puisse fournir à la morale de la libre-pensée un critérium plus ou moins dogmatique. Il ne faudra pas peu de temps non plus, avant que l'esprit de la foule, l'âme du commun des mortels, comprenne bien cette morale sans Dieu qui devra être, comme l'annonce M. F. Buisson, « l'expression de la conscience collective de l'humanité, relative, progressive et non immutable, mais bien revisable et perfectible ». Si les devoirs édictés par cette morale sont « relatifs » comme elle, M. Buisson risque de

voir « l'Humanité » leur préférer toujours ces simples « Commandements de Dieu », qui, eux, ne sont pas « revisables », dans leur perfection, et qui accordent si bien la sagesse humaine avec la sagesse divine. Un curieux, un importun, M. Paraf-Javal, aussi libre-penseur qu'anarchiste, a demandé qu'on voulût bien lui définir « la morale indépendante ». La métaphysique de M. F. Buisson est restée muette ; mais, comme pour prouver que le droit d'interroger indiscrètement une majorité libre-penseuse est une licence intolérable, l'auditoire a répondu à M. Paraf-Javal par un charivari. Ce logicien terrible, qui croit que, si la morale peut se passer d'une sanction divine, elle peut également se passer d'une sanction sociale, s'est alors écrié que la loi n'avait pas plus que Dieu le pouvoir d'imposer une morale à un monde affranchi doublement par la science et la démocratie. Une morale, soit; mais une morale sans loi, aussi bien que sans Dieu; un pur règlement de police individuelle ou, selon le mot de M. Thalamas, une « hygiène ». Comment, après un tel colloque, s'étonner que M. Buisson et le congrès aient, dans l'embarras de leur dialectique, fini le débat par un ordre du jour équivoque, qui balançait le pour par le contre et rythmait le oui par le non?

Ce congrès n'a ni pu ni voulu faire sa part au nihilisme de ses philosophes. La libre-pensée a étendu leur compétence, pour compléter leurs négations, leurs ruines. Si Dieu crée la société religieuse, si la loi est le lien de la société civile, la patrie forme, elle aussi, une société, sous son nom de nation, et le patriotisme est, à sa manière, une morale, pour le peuple qu'il anime. Donc, après que les uns eurent dit : Pas de devoir, de par Dieu! et que les autres eurent répliqué : Pas de devoir, de par la loi! ils ont proclamé presque tous ensemble qu'il n'y a pas de devoir, de par la patrie. Et ceux qui n'ont pas osé contester qu'il y eût « des patries » constituées par la nature et par l'histoire, n'en veulent une et ne veulent une France que conditionnellement, en nous laissant libres de ne pas l'aimer, si elle ne satisfait pas à notre préférence politique, et de ne pas la défendre, si l' « Humanité » s'y oppose. Le « pacifiste » hollandais Domela Nieuwenhuis avait demandé l'abolition des armées permanentes. Sa formule était bien simple : « Pas un homme! Pas un centime »! M. Hervé se l'est appropriée, non sans adjurer, avec une pathétique naïveté, les socialistes allemands de décréter, selon le mode français, « la grève générale en temps de guerre, le refus du service militaire en temps de paix ». M. F. Buisson, dont cette déclaration brutale effarouchait le scepticisme, a bien voulu louanger lyriquement M. Hervé. Mais, ce programme que son parti ne pourrait pas pro-

duire devant les électeurs, il l'a critiqué, en le commentant avec toutes sortes de réticences et en répandant sur ses objections toutes les beautés nuageuses de sa phraséologie habituelle. Qu'on préconise partout, dans une propagande vraiment internationale, « l'insurrection prolétarienne », oh! il en sera. Mais, « l'impôt du sang », il ne faudra le supprimer que le jour où toutes les nations auront décidé d'opérer ensemble, simultanément, cette généreuse suppression. On s'est donc abstenu de voter le refus du service militaire. Seulement, on a renvoyé au congrès de 1906 « la question de l'antimilitarisme ». Et M. Hervé s'en est allé, renchérissant sur sa propre doctrine, clamer dans un autre congrès, celui de la Fédération des ouvriers métallurgistes : « Si la mobilisation est proclamée, rendez-vous tous à la caserne. Prenez les fusils et les cartouches que l'on vous donnera. Ainsi armés, mettez la main au collet des capitalistes et délivrez-vous de tous vos oppresseurs. » Vers le même temps, à Tours, devant le congrès des Jeunesses laïques, le citoyen Gardin déclarait que « la conception actuelle de la patrie est un leurre », et les Jeunesses laïques approuvaient, par 2105 voix contre 1957, « les appels à la désertion ». Dans ces trois assemblées, la patrie a été trahie d'avance. M. Hervé livre, sans combat, la France à l'envahisseur; M. Buisson la désarme : celui-là, en la déchirant par la guerre civile; celui-ci, en la démoralisant par ses sophismes. Il ne s'est trouvé au congrès de la Libre-Pensée qu'un homme pour promettre de faire son devoir de soldat, en attendant la « Révolution sociale » : c'était un Allemand, M. Voghter, ancien député au Reichstag.

Pour ne pas s'effrayer et pour s'endormir, on a dit que, dans ces congrès, il n'y avait qu' « une poignée » d'énergumènes. On en a dit autant, quand commença telle ou telle de ces revendications démagogiques qui sont passées du programme des socialistes dans celui des radicaux et qui sont maintenant des lois. Qu'on juge comme on voudra M. Hervé, il n'en est pas moins indubitable qu'il compte des disciples, par milliers, chez les instituteurs. La « crise du patriotisme » est « à l'école ». Elle est aussi à l'atelier. Et ce n'est pas une propagande inoffensive que celle qui introduit à l'atelier et à l'école le mépris de la patrie, la haine de l'armée. Dussent ceux qui les professent être impuissants, le jour où le clairon sonnera le ralliement suprême sur la frontière, ils n'en auraient pas moins troublé les premiers sentiments de la nation, les premiers mouvements de la défense. M. Loubet a eu raison de protester, dans le banquet de Montangon, le lendemain des manœuvres de l'Est, contre ces « appels au refus d'obéissance ou à la désertion ». Il est cependant regrettable que M. le

ministre de la guerre, dans le toast qu'il a porté à M. Loubet, n'ait pas eu un mot, un seul mot, pour condamner les ennemis de l'armée, ces « antimilitaristes » qui pérorent parfois près de lui, dans certaines fêtes électorales ou maçonniques de Seine-et-Oise. Il est étrange aussi que M. le ministre de l'intérieur n'ait pas révoqué ce maire de Béru, qui, pour saluer nos soldats, couronna d'un drapeau rouge l'Arbre de la Liberté et qui, pour venger ce drapeau lacéré pendant la nuit, vint, avec une bande de jeunes gens, injurier de ce cri nos officiers : « A bas les chefs! A bas l'armée! » Un journaliste peu suspect de nationalisme, un socialiste qui se sépare des « antipatriotes », M. Gérault-Richard, a non seulement pu assurer que les Allemands n'écouteraient M. Hervé, ni en temps de guerre, ni en temps de paix; il n'a pas craint d'ajouter nettement : « Qu'un orateur se risque à parler, en Allemagne, comme Hervé en France, les gendarmes auront vite fait de vous l'enlever de la tribune et de le fourrer en prison »; et nous savons que M. Bebel ne plaiderait pas la cause de cet Hervé allemand. Notre gouvernement décidera s'il doit laisser croire que nous irons au combat, parmi ces discordes fratricides; si la France peut permettre qu'on viole sa loi la plus nationale et qu'on attente à sa foi patriotique; s'il faut donner à ceux qui détournent l'armée de son devoir un avertissement énergique. Quant au pays, il aura les élections de 1906, pour punir ces trahisons et veiller sur sa sécurité.

Nous voici loin du temps où M. Combes et M. Rabier devaient, par leurs lois, créer « l'unité morale » dans l'Université, pour l'établir ensuite dans toute la France. Où est-elle aujourd'hui, cette « unité morale », parmi les professeurs de l'Université, parmi ses maîtres d'école? Les plus grandes idées, celles de Dieu et de la patrie, qui, jadis, régnaient chez elle, comme des notions nécessaires, des vérités traditionnelles, des principes indiscutables, ne sont plus que la matière confuse et variable d'un enseignement anarchique. Tandis que, dans les écoles primaires, les instituteurs ne veulent plus enseigner qu'il y a un Dieu, ni admettre un livre où le nom de Dieu soit imprimé, on continue, dans les lycées, de démontrer aux élèves de philosophie, avec les plus illustres penseurs du monde antique ou moderne, l'existence de Dieu; et cette démonstration figure dans le programme du baccalauréat. De même pour l'idée de la patrie. Les instituteurs forment deux camps, pour ou contre. Les uns, avec l'ex-professeur Hervé, nient qu'il y ait une patrie, ou bien, avec l'ex-professeur Jaurès, soutiennent qu'il n'y a de patrie que celle dont le socialisme gouverne la vie et la destinée; les autres, avec M. Lavisse, sont pure-

ment et simplement patriotes, selon la voix du sang, selon le sentiment d'amour et de fidélité qui attachait nos pères à la France, quel qu'en fût le régime ou le sort. Certains affectent, dans un troisième groupe, avec M. Aulard, un patriotisme philosophique qui ne pourra commander à leur cœur qu'après avoir été vérifié, patenté, par leur « raison », et qui, jamais, dans aucun cas, ne devra être une « religion ». De même encore pour le devoir militaire. Les Guérin, avec les Hervé, veulent la grève des réservistes, à l'heure de la mobilisation, et la majorité demande loyalement qu'on obéisse à la patrie, à la loi, à l'intérêt national, à l'honneur. D'autres commencent par déclarer « la guerre à la guerre » et ne consentent à professer leur patriotisme qu'après leur « pacifisme ». Telle est déjà « cette unité morale » que M. Combes et M. Rabier avaient promise à l'Université et que leur parti aura été d'autant moins capable de réaliser que toute espèce de discipline morale lui manque à lui-même. Que serait-ce, demain, si M. Jaurès et M. Hervé imposaient leurs doctrines, par l'autorité du ministre de l'instruction publique, ou s'ils devenaient eux-mêmes ce ministre? L' « unité morale » qu'ils rêvent d'instaurer dans l'enseignement de l'Université, c'est, évidemment, l'uniformité politique et religieuse, telle qu'il la leur faut; ou ce n'est rien. Et, dans ce cas, leur système, c'est la chimère d'une réglementation absolue des esprits et des consciences, chez le maître et l'élève; mais, avec la chimère, c'est la tyrannie. Il y a dix ans, il y a cinq ans encore, nous l'avions, au sens national, « l'unité morale »; la France avait l'unité morale du patriotisme; personne ne reniait, ne blasphémait, ne menaçait la patrie. Cette unité, nous l'avons perdue. Par quelle faute? Par celle de ces radicaux-socialistes dont la complaisance, soit électorale, soit parlementaire ou même ministérielle, a encouragé, parmi les politiciens et la foule, l'internationalisme des sans-patrie, la fallacieuse fiction de la patrie universelle.

Si la question du Maroc n'est pas encore résolue, elle s'est du moins simplifiée un peu. Le sultan a, bon gré mal gré, après la tardive libération de l'algérien Bou-Mzian, accepté toutes les conditions du gouvernement français : excuses publiques, destitution du caïd, indemnité. Nous nous en félicitons. Mieux a valu, pour la France, si sûre qu'elle fût de son droit, qu'elle n'ait pas à tirer l'épée. Elle a infligé à Abd-el-Azis une leçon qui suffisait présentement. M. de Tattenbach lui-même n'aura pas pu la lui épargner : c'eût été répudier la conférence de Madrid, celle de 1880, dont M. de Bülow a si solennellement invoqué le souvenir, et indisposer, aussi bien contre l'Allemagne que contre

le Maroc, cette autre conférence qui doit délibérer bientôt, selon la proposition de l'Allemagne et avec la permission du sultan, sur « l'affaire » actuelle du Maroc. Sans vouloir commettre un de ces crimes de lèse-majesté si rigoureusement prévus par la loi allemande, nous pourrions presque dire que, comme le sultan, l'empereur d'Allemagne a cédé, lui aussi, puisque, par un acte spontané, il a témoigné au gouvernement français son désir d'achever l'élaboration du programme de la conférence et qu'il a envoyé M. le docteur Rosen à Paris, pour s'aboucher avec M. Rouvier et conclure. Ces pourparlers devaient être d'autant plus décisifs, semblait-il, que les notes échangées, depuis le 8 juillet, n'ont manqué ni de précision, ni même d'ampleur. Jusqu'à ce jour, on ne sait rien de ces négociations directes. Elles sont plus lentes qu'on ne l'avait présumé. Au besoin, si les négociations ne parvenaient pas à s'accorder, la note franco-allemande du 8 juillet pourrait, par l'énonciation pure et simple des principes qu'elle a reconnus et qui équivalent à des préliminaires, composer le programme de la conférence : l'Allemagne et la France ne sauraient pas plus anticiper sur sa besogne qu'empiéter sur ses droits. Il faut néanmoins continuer d'espérer une entente et nous voulons croire que la France n'aura à la regretter ni pour sa dignité, ni pour ses intérêts. Notre diplomatie est plus libre et peut se montrer plus patiente qu'au mois de juin, parce que, « le fait nouveau » que M. de Bülow avait vu dans la bataille de Moukden, M. Rouvier peut le voir aujourd'hui dans la paix de Portsmouth.

L'affaire de Bou-Mzian suffirait à démontrer combien la protection dont l'empereur d'Allemagne est venu, avec une allure si brusque, couvrir le Maghzen, à Tanger, a été jugée par le sultan offensante, offensive, pour la France, et combien elle l'a enhardi contre nous. Dans tout le Maroc, le mauvais vouloir du sultan a surexcité, à son tour, nos ennemis, et les Européens ont ressenti les effets de cette hostilité. L'état du Maroc n'est pas moins trouble, depuis l'apparition de Guillaume II à Tanger; l'insécurité a même augmenté, autour de cette ville et jusque dans ses rues. Ce n'est pas la première fois, dans l'histoire de l'Allemagne, que ses princes favorisent l'Islam, au détriment de la chrétienté. On lit, dans le très beau livre de M. Etienne Lamy, *La France du Levant*, au chapitre où il raconte si éloquemment la lutte de la chrétienté contre l'Islam : « Le péril musulman s'aggrave. Grégoire VII, en 1075, fait un appel à l'Europe et constate qu'à sa voix, les Italiens et les Français sont prêts à marcher. Mais l'empereur d'Allemagne, Henri IV, choisit pour adversaire la Papauté elle-

même, arrête la croisade par la querelle du Sacerdoce et de l'Empire, commence une lutte sans merci entre les deux autorités dont l'accord est l'ordre et la vie pour l'Europe, épuise dans cette lutte l'Italie, l'Allemagne, l'Empire même, et laisse la chrétienté inerte devant l'invasion musulmane... Le maître de cet empire est un prince guerrier, le plus puissant des princes, Frédéric Barberousse. Tandis que l'Orient l'invoque, et, chaque jour, d'une voix plus pressante et plus faible, Barberousse trouve plus urgent de conquérir l'Italie et de dominer la Papauté. Une expédition délivrerait la Terre-Sainte, il en fait sept en Italie, elles durent dix-sept ans. En vain les défaites se succèdent là-bas; en vain, à Jérusalem, le prestige chrétien est près de succomber devant l'Islam. L'empereur ne se décide que lorsque l'âme de la chrétienté se soulève contre l'indifférence de son défenseur couronné, quand Jérusalem est perdue, l'occasion passée. Dans sa croisade, il ne trouve qu'une mort inutile, et la chrétienté ne garde plus de l'Asie que Tripoli, Tyr et Antioche... Pour Frédéric II, le vœu de prendre la croix est un prétexte de lever des taxes et des soldats. Mais il ne peut que poursuivre la route impériale des ambitions allemandes. Après avoir chassé de Rome le Pape, il est dénoncé à l'Europe comme parjure par ce fugitif. L'opinion générale qui s'indigne le contraint à tenir sa parole, mais il ne songe ni à secourir les chrétiens, ni à vaincre l'islam; il songe, comme il le dit lui-même, à « ne pas perdre son crédit en Occident [1] ». De ces trois empereurs, Guillaume est bien le successeur, dans sa politique musulmane. Les sultans le bénissent, à Constantinople et à Fez. Il assiste l'Islam dans le Maroc, comme naguère en Grèce, en Crète, dans la péninsule balkanique, en Asie Mineure; et ce n'est point pour l'honneur, il doit le savoir, des deux grandes causes que, sous le parvis des cathédrales de Cologne et de Trèves, il s'est vanté de servir, en affectant presque de les personnifier : le christianisme et la civilisation.

Tout ce qui divise l'Europe, tout ce qui en changerait le pénible équilibre, tout ce qui peut susciter parmi ses diverses puissances de nouvelles convoitises et de nouvelles inimitiés, est, pour elle, un trouble et un danger plus graves que jamais. Voilà pourquoi il fallait souhaiter la fin la plus prompte de la crise scandinave et de la crise hongroise. La Norwège, par son plébiscite du 13 août, s'était prononcée presque unanimement pour la rupture du pacte qui l'unissait à la Suède. Mais la Suède, avant

[1] *La France du Levant*, p. 32, 37 et 39.

de sanctionner l'acte de séparation, prétendait s'assurer des garanties sur la frontière commune : elle demandait la démolition des forteresses que la Norwège y avait érigées, comme des menaces plus que comme des défenses, alors qu'elle préparait son coup d'Etat. Ce différend avait passionné les deux peuples. Les plénipotentiaires délégués par les deux gouvernements pour chercher un accord, dans la conférence de Carlstadt, ont trouvé un compromis : la Norwège démantèlera les forteresses qu'elle a construites depuis cinq ans; un traité d'arbitrage réglera les autres rapports de la Suède et de la Norwège. La paix paraît donc certaine, dans les pays scandinaves. La situation est pire, au contraire, en Hongrie. Le ministère « provisoire » du général Fejervary n'a pu, malgré trois mois d'efforts conciliants, vaincre la résistance de la coalition magyare. Le Parlement avait décrété, sinon déjà la séparation, du moins la révolution, en faisant refuser par le pays le service militaire et l'impôt. Le ministère a donné sa démission et prorogé une seconde fois la session des Chambres. Mais, dans l'espoir de mettre aux prises la coalition et le peuple hongrois, le baron Fejervary avait proposé à l'empereur-roi la réforme du statut électoral et l'établissement du suffrage universel, dont les coalisés ont peur pour leur oligarchie parlementaire. François-Joseph n'a pas agréé cet expédient : il en a été dissuadé par ses ministres autrichiens, qui ont craint que la réforme ne fût bientôt réclamée pour tout l'empire. Mais la question est posée. Déjà les manifestations populaires se multiplient en faveur du suffrage universel. L'opposition sera-t-elle débordée par l'opinion publique? Les chefs de la coalition se résigneront-ils à traiter avec François-Joseph? C'est un problème de plus, dans ce conflit déjà si compliqué. Dieu seul sait tout l'imprévu que les hasards périlleux de la séparation réserveraient à l'aveuglement de la Hongrie. Elle se trompe, en criant « Vive la Norwège! » comme si la Norwège était son modèle. Ce n'est pas une Norwège que la géographie et l'histoire constituent entre les empires et les races qui entourent la Hongrie; ce serait plutôt une Pologne.

Le traité de paix signé à Portsmouth n'a pas encore reçu sa double ratification. Mais le gouvernement japonais n'a pas plus pensé que le gouvernement russe à l'invalider, l'un, devant les troubles de Tokio, l'autre, devant ceux de Bakou. Que la paix fût impopulaire, au Japon, parce qu'elle n'imposait pas à la Russie le maximum des sacrifices qu'il escomptait au bout de cette guerre si longue, si meurtrière, si coûteuse, on ne peut le contester : le peuple japonais a un patriotisme frénétique; son orgueil l'avait

exalté, autant que son dévouement. Déçu et peut-être insuffisamment informé, il s'est irrité. A Tokio, la foule, entraînée par les étudiants et par ces déclassés qui composent la bande toujours mécontente des « Sósi », a brûlé les bureaux de police, incendié dix églises chrétiennes, assailli et à demi saccagé la maison du ministre de l'intérieur. Les soldats ont réprimé la révolte. Le mikado, au fond du palais mystérieux où le peuple japonais révère en lui le dieu de la patrie, a pu entendre, impassible dans sa divinité, le tumulte de l'émeute, comme le bruit d'un orage qui passe et qui ne l'atteindra pas. Tokio s'est calmé, puis le Japon tout entier; et le maréchal Yamagata, un des six maîtres que les clans des Chochu et des Satsuma ont préposés au gouvernement de cet empire si faussement parlementaire, a contribué au rétablissement de la tranquillité publique par une lettre où il énumérait les avantages du traité, après avoir précisé les nécessités de la paix. A Saint-Pétersbourg, le traité a été accueilli avec tristesse ou avec satisfaction, sans aucune émotion violente. Pour la politique intérieure de la Russie, la paix est bien une victoire remportée sur le parti de la révolution. Cependant, entre l'événement de Portsmouth et les effroyables désordres qui ont dévasté la région de Bakou et même celle de Tiflis, il n'y a qu'une coïncidence. Si les excitations des révolutionnaires ont facilement soulevé les populations du Caucase, c'est que, soumises d'hier à peine, elles ont cru l'occasion bonne pour venger leur nationalité opprimée; et les haines de race et de religion, celles des Tatars et des Arméniens, des musulmans et des chrétiens, se sont mêlées dans ces scènes de brigandage et de massacre. La tâche de la Russie reste bien grande. La paix qu'elle subit dans l'Extrême-Orient, c'est en même temps la pacification à opérer dans l'Empire; mais c'est aussi le recommencement de son activité en Orient, le relèvement de son influence en Europe. Qui sait si, à l'ombre des drapeaux qu'elle ramène de là-bas, plus d'une alliance ne viendra pas d'elle-même la solliciter et fortifier celle de la France?

Auguste Boucher.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Isolée, par René Bazin, de l'Académie française. 1 vol. in-12. (Calmann Lévy.)

C'est le roman de l'heure douloureuse où nous sommes. Cinq religieuses sont expulsées, à Lyon. La nécessité de vivre les sépare, et quatre d'entre elles essayent à travers les difficultés, les humiliations, de se faire une existence nouvelle. La cinquième, Pascale, que le couvent eût sauvée, vacille comme une plante frêle privée subitement de son tuteur. Elle est la proie des tentations offertes à son inexpérience : elle y perd son âme d'abord, et sa vie ensuite, lamentable épave de la rue, où l'a jetée une loi criminelle.

M. Bazin a mis dans cette œuvre toute son intime connaissance des âmes. Religieuses et prêtres sont dessinés d'un trait inoubliable. Dans la dernière partie, où il se montre plus audacieux qu'il ne l'avait encore été, il atteint à l'horreur tragique avec une simplicité de style qui est d'un maître.

Histoire de Marie Antoinette, par Maxime de la Rocheterie. 3e édition illustrée. 2 vol. in-8°. (Perrin.)

L'auteur de cet ouvrage est, à bon droit, considéré, dans la « question de la reine », comme un maître qui l'a renouvelée et l'a marquée d'une empreinte de loyale impartialité. Les bases sur lesquelles, dès 1889, il a édifié ses jugements, n'ont pas été ébranlées par les nombreuses publications parues, depuis cette date, sur le même sujet. Cela seul suffirait à recommander le livre à ceux qui ne le connaissent pas encore. Mais, au moment où les relations de Marie-Antoinette et de Fersen alimentent de nouveau l'inépuisable curiosité des chercheurs, cette troisième édition, soigneusement revue, est assurée de l'accueil qu'elle mérite, par l'heureuse opportunité de sa publication et le charme qu'y ajoutent les gravures et portraits inédits qu'on y a prodigués.

Le recueillement, par Jean Deuzèle. In-12. (Perrin.)

Ce roman agréable est au fond un roman très sérieux. M. Jean Deuzèle y montre avec perspicacité les erreurs de la précocité sentimentale. Tandis que les natures basses sont surtout exposées aux fautes grossières, c'est pour les natures élevées que devient grand le péril des rêves romanesques qu'elles prennent au sérieux et veulent réaliser trop tôt. Les cœurs légers oublient vite ce qui n'était pour eux qu'un rôle passager joué avec une demi-conviction ; mais les âmes nobles s'égarent, souffrent et se diminuent. Le héros du livre, qui s'est ainsi leurré, se demande avec inquiétude s'il pourra se reprendre entièrement à l'heure du véritable amour, qu'on doit chercher et trouver dans le mariage. Il voit maintenant que la jeunesse devrait être l'âge de la préparation à la vie, du *recueillement*.

La Peinture en Europe. Rome (2e vol.), par MM. G. Lafenestre et E. Richtenberger. (Libr.-impr. réunies.)

Pour la première fois est ici présentée au public une description complète non seulement des œuvres renfermées dans les musées royaux et municipaux, mais de celles que les princes Barberini, Colonna, Doria-Pamphili, Rospigliosi, Torlonia, etc., etc., possèdent dans leurs galeries et dans leurs appartements particuliers. En outre, les auteurs ont dressé un catalogue raisonné des richesses réunies par un grand nombre de collectionneurs italiens et étrangers. A Rome, une visite de ces galeries et de ces palais est aussi nécessaire que celles du Vatican et des églises, à celui qui veut suivre et connaître les évolutions de l'art entre le quinzième et le dix-neuvième siècle.

Place aux géants, par H.-G. Wells, traduction de H. Davray et B. Kozakiewicz. (Mercure de France.)

Le temps des contes de fées est passé, mais le goût du merveilleux ne passera point. Seulement, le merveilleux d'aujourd'hui est scientifique. Avec son talent étrange, Wells, savant et visionnaire à la fois, nous conte la formation d'une race de géants, par le moyen d'un aliment nouveau, et les luttes de cette race contre la race ordinaire des hommes. Et, il faut l'avouer, on peut, à ce singulier récit, comme à Peau d'Ane, « prendre un plaisir extrême ».

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — L. DE SOYE ET FILS, IMPRIMEURS, 18, RUE DES FOSSÉS-SAINT-JACQUES.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME DEUX CENT VINGTIÈME

(CENT QUATRE-VINGT-QUATRIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du *Correspondant* dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des sujets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : Art., article; — C. R., compte-rendu.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1905.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME DEUX CENT VINGTIÈME

TABLE

DU TOME CENT QUATRE-VINGT-QUATRIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(DEUX CENT VINGTIÈME DE LA COLLECTION)

1re LIVRAISON. — 10 JUILLET 1905.

2e LIVRAISON. — 25 JUILLET 1905.

3e LIVRAISON. — 10 AOUT 1905.

4e LIVRAISON. — 25 AOUT 1905.

5e LIVRAISON. — 10 SEPTEMBRE 1905.

6e LIVRAISON. — 25 SEPTEMBRE 1905.

L'un des gérants : JULES GERVAIS.

PARIS. — E. DE SOYE ET FILS, IMPR., 18, R. DES FOSSÉS-S.-JACQUES.


GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00669 8183